

# SPM

La Suisse du Paléolithique à l'aube  
du Moyen-Age

De l'Homme de Néandertal à  
Charlemagne

La Svizzera dal Paleolitico all'Alto  
Medioevo

Dall'Uomo di Neandertal a Carlo Magno

2002  
Edition Société  
suisse de préhistoire  
et d'archéologie, Bâle

# SPM V

Epoque romaine  
Età Romana

*Couverture* : Augst. Figurine en terre blanche représentant un couple enlacé. Hauteur 12 cm (Claude-Néron).  
Yverdon. Poupée articulée en ivoire. 4<sup>e</sup> s.

*Copertina*: Augst. Coppia abbracciata in terra bianca. A. cm 12. Epoca claudia o neroniana.  
Yverdon. Bambola snodabile in avorio. 4<sup>o</sup> sec.

Publié sous la direction de Laurent Flutsch, Urs Niffeler et Frédéric Rossi  
sous l'égide de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie

Les cantons d'Argovie et de Vaud ont largement contribué à la réalisation de ce volume par l'octroi de subventions particulières.

Nous remercions très chaleureusement le professeur Pierre Ducrey de l'Université de Lausanne. Sans son appui efficace et désintéressé, la réalisation de cet ouvrage n'aurait pas été possible.

Les organismes suivants nous ont très généreusement fourni une aide financière.

Loterie Romande  
Sandoz – Fondation de famille  
Swiss Re  
UBS

Coordination générale et mise en page : Sébastien Freudiger, Wladimir Dudan, Infolio éditions, Gollion.

Coordination du registre des sites romands : Jacques Monnier  
Coordination du registre des sites alémaniques : Bettina Hedinger  
Coordination du registre des sites tessinois : Luisa Mosetti  
Coordination de la bibliographie : Verena Obrecht-Schaltenbrand  
Secrétariat de rédaction : Marianne Grauwiler

Traductions : Jens-B. Augustini, Simone Benguerel, Luisa Bertolaccini, Muriel Bovey, Dominique Ghiggi, Rebecca Graf, Cédric Grezet, Silvia Hirsch, Rosanna Janke, Stefan Lehmann, Patrick Müller, Marie-Christine Pasche, Caroline Richardet, Reto Schlegel, Patricia Schmidiger.

La réunion de la documentation iconographique, par Floriane Marquis Wattam, a bénéficié du soutien de la plupart des services cantonaux d'archéologie, ainsi que de la collaboration de nombreux musées suisses et européens.

Photolithographie : Karim Sauterel, Eric Soutter, Alexandre Moser, Infolio éditions, Gollion.

Impression : Imprimerie Corbaz S.A., Montreux.

Copyright Société suisse de préhistoire et d'archéologie, Bâle, 2002  
ISBN 3-908006-55-4

## UN PASSÉ TRÈS PRÉSENT

Les cinq siècles de l'époque romaine ont laissé dans l'histoire de nos régions une empreinte durable. Au cours des quelques générations qui suivirent l'intégration à l'Empire, apparurent nombre de nouveautés encore présentes aujourd'hui. Des espèces végétales furent introduites, telles le noyer, le châtaignier, le prunier ; de nouvelles cultures se développèrent, comme celle du pommier et celle de la vigne, promise à un bel avenir.

L'Empire apporta en outre un certain nombre d'innovations technologiques, parmi lesquelles le verre soufflé, les vitres, la brique et la tuile, la maçonnerie, l'arche et la voûte, la tuyauterie. On vit se manifester une première véritable urbanisation. L'usage de la monnaie se généralisa.

Enfin, et surtout, l'époque romaine fonde en grande partie la culture d'aujourd'hui : par la diffusion du latin bien sûr, racine du langage des Tessinois et des Romands – ces derniers conservant jusque dans leur nom l'empreinte de Rome ; mais aussi par celle de l'écriture, par celle du droit et par celle du christianisme.

Culture indigène et apports méditerranéens se sont conjugués à l'époque romaine. Et il n'est peut-être pas inutile de rappeler que notre paysage culturel d'aujourd'hui a été largement façonné par des traits venus d'ailleurs.



# TABLE DES MATIÈRES

Un passé très présent ..... 5

1 La parenthèse romaine (L. Flutsch, F. Rossi) ..... 9

Les siècles d'abondance ..... 10

Miroirs déformants ..... 11

Préhistoriens et « romanistes » ..... 12

Récupérations et clichés ..... 13

Un regard qui change ..... 16

Deux siècles d'ouvrages sur l'époque romaine en Suisse ..... 17

2 L'homme et l'environnement (S. Jacomet, J. Schibler et al.) 21

- L'archéobiologie, ses méthodes et ses apports (S. Jacomet, J. Schibler) 22

Les méthodes ..... 22

Les apports ..... 25

L'état des recherches en archéobotanique ..... 25

L'état des recherches en archéozoologie ..... 26

Autres apports des sciences naturelles ..... 26

- Le climat (C. Maise) ..... 30

Climat et histoire ..... 30

- La végétation naturelle (L. Wick) ..... 32

Les forêts ..... 32

L'influence humaine sur l'expansion de certaines essences ..... 33

- L'homme et la végétation (L. Wick, S. Jacomet, A. Schlumbaum, J. Schibler) ..... 34

Le Plateau ..... 34

Le Jura ..... 35

Les Alpes ..... 35

Le sud des Alpes ..... 36

- La faune sauvage et les hommes (J. Schibler, S. Deschler-Erb, H. Hüster-Plogmann, C. Olive) ..... 37

Les mammifères sauvages ..... 37

Les oiseaux et les poissons ..... 38

La faune sauvage par régions et par périodes ..... 39

3 L'histoire (M. Tarpin, J. Favrod, A. Hirt) ..... 41

- Les sources et leurs limites (M. Tarpin) ..... 42

Les textes ..... 42

Les inscriptions ..... 42

Les monnaies ..... 43

Les vestiges matériels ..... 43

- Premiers contacts ..... 44

Les Romains au sud des Alpes ..... 44

Genève et les Allobroges ..... 44

- La guerre des Gaules ..... 46

Le *foedus* des Helvètes ..... 46

La défaite et le retour au pays ..... 46

La bataille d'Octodure et le projet transalpin ..... 47

- D'Auguste à Néron: conquête et organisation provinciale ..... 48

Les raisons de la conquête des Alpes ..... 48

Le val d'Aoste et les deux cols de Saint-Bernard ..... 49

Les Rhètes et les petits peuples alpins ..... 49

La cité des Helvètes ..... 50

La cité des Rauriques et la colonie d'August ..... 52

Les quatre cités du Valais ..... 52

La Rhétie ..... 53

Le versant sud des Alpes ..... 54

La croisée des chemins: routes du Haut-Empire ..... 54

- La guerre civile et ses conséquences ..... 56

Le passage des troupes sur le Plateau ..... 56

Vespasien et Avenches ..... 57

La colonie et la cité ..... 57

La conquête des « Champs Décumates » et la Germanie Supérieure ..... 59

Vers la fin de la *pax Romana* ..... 59

- Le Bas-Empire (J. Favrod) ..... 60

Les Alamans et la réaction romaine ..... 60

La christianisation ..... 62

Les Burgondes ..... 63

- La présence militaire (A. Hirt) ..... 64

*Vindonissa* et la XIII<sup>e</sup> légion ..... 64

La XXI<sup>e</sup> légion ..... 65

La XI<sup>e</sup> légion ..... 65

La vie en caserne ..... 65

L'armée et l'économie locale ..... 66

Une légion de consommateurs ..... 67

Rendus à la vie civile ..... 68

Les retombées de la présence militaire ..... 68

Nouvelle menace et dispositif de défense ..... 68

Réformes romaines et incursions alamanes ..... 68

Les mesures de Dioclétien et de Constantin ..... 69

Les grands travaux de Valentinien ..... 70

Les rapports entre soldats et civils au Bas-Empire ..... 71

## 4 Agglomérations et urbanisme (T. Pauli-Gabi, L. Steiner, F. Wiblé) ..... 75

- Les agglomérations de la conquête au 5<sup>e</sup> s. (T. Pauli-Gabi) ..... 76

De 50-40 av. à 20-10 av. J.-C.: des *oppida* et deux colonies ..... 76

De 15 av. à 20-30 ap. J.-C.: grands chantiers ..... 77

L'évolution jusqu'au 3<sup>e</sup> s. ..... 80

Du milieu du 3<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> s.:  
du *vicus* au *castrum* (L. Steiner) ..... 84

- Les institutions municipales (F. Wiblé) ..... 89

Statuts juridiques et administration au Haut-Empire ..... 89

Du Bas-Empire au Haut Moyen Age:  
le sénat local et l'évêque (J. Favrod) ..... 90

- Urbanisme (T. Pauli-Gabi) ..... 91

La trame ..... 91

Les *insulae* ..... 92

Espace public et propriété privée ..... 95

Les transformations du Bas-Empire (L. Steiner) ..... 102

Une occupation fortement réduite? ..... 105

L'organisation spatiale ..... 105

- Les infrastructures et les monuments (F. Wiblé) ..... 108

Les remparts de prestige du Haut-Empire ..... 108

Les voies (T. Pauli-Gabi) ..... 108

L'alimentation en eau (T. Pauli-Gabi) ..... 110

*Forum* et place centrale (F. Wiblé) ..... 112

Autres monuments publics proches du *forum*:  
*macella* et thermes ..... 116

Lieux de spectacles ..... 119

Temples et sanctuaires indigènes ..... 122

L'infrastructure urbaine au Bas-Empire:  
les murailles défensives (L. Steiner) ..... 126

La ville chrétienne ..... 129

Les basiliques funéraires ..... 131

- Les villages alpins (O. Paccolat) ..... 132

## 5 Les campagnes et l'agriculture (C. Ebnöther, J. Momnier) 135

- Cinq siècles à la campagne ..... 136

50 av. - 50 ap. J.-C.: de la ferme à la *villa* ..... 137

Les campagnes au début de l'Empire ..... 140

Du milieu du 1<sup>er</sup> au début du 3<sup>e</sup> s. ..... 141

La *villa*, résidence et exploitation ..... 143

La *villa* et son domaine ..... 148

L'occupation du territoire ..... 148

Les campagnes au Bas-Empire (milieu 3<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> s.) ..... 150

Les formes de l'habitat tardif ..... 151

De l'Antiquité tardive au Haut Moyen Age ..... 154

- L'agriculture (S. Jacomet, O. Mermoud) ..... 155

Les sources ..... 155

Nouveaux besoins, nouvelles demandes ..... 155

De nouvelles cultures ..... 157

La vigne ..... 157

Céréales et légumineuses ..... 158

La préparation du sol ..... 159

Labours et semailles ..... 160

La moisson ..... 160

Le nettoyage ..... 161

Le stockage ..... 162

Le séchage ..... 163

La mouture du grain ..... 163

La cueillette ..... 164

- L'élevage, la chasse et la pêche (S. Deschler-Erb, J. Schibler, H. Hüster-Plogmann) ..... 165

Innovations ..... 165

Le bétail ..... 167

Volailles, poissons et abeilles ..... 168

Logement et nourriture des animaux ..... 168

La chasse et la pêche ..... 169

L'abattage et la conservation ..... 170

- L'artisanat rural (T. Luginbühl) ..... 172

Transformation des produits agricoles: textiles, cuir, os ..... 172

Les ressources du territoire: l'argile ..... 172

La pierre ..... 174

La métallurgie ..... 174

Les artisans ruraux ..... 177

## 6 L'économie (M. Peter, M.-A. Haldimann, T. Luginbühl) ..... 179

- L'économie et la monnaie (M. Peter) ..... 180

Comment caractériser l'« économie romaine »? ..... 180

Changement de monnaie ..... 180

Le système monétaire impérial ..... 181

D'où provenait l'argent? ..... 182

Le monnayage régional ..... 183

Demi-pièces et imitations locales ..... 184

Le coût de la vie et les salaires ..... 184

Le témoignage des monnaies ..... 185

Les trésors et les crises ..... 186

- Le commerce (M.-A. Haldimann) ..... 187

Des sources très lacunaires ..... 187

L'évolution du grand commerce ..... 188

Du mulet au chaland: les moyens de transport ..... 191

Les itinéraires et les infrastructures ..... 192

Les acteurs du commerce ..... 192

Le commerce: une source de revenus pour l'administration romaine ..... 195

Le Bas-Empire et la question de l'annone militaire ..... 196

- La production locale (T. Luginbühl) ..... 197

La poterie ..... 197

Technique de production ..... 198

Choroplathes et tuiliers ..... 202

La métallurgie: le fer et les forgerons ..... 202

Le bronze ..... 206

Les orfèvres ..... 207

Le travail du plomb ..... 207

Les verriers ..... 208

Le bois ..... 208

La tabletterie ..... 210

Artisans du tissu et du cuir ..... 210

Les bâtisseurs (P. Hauser) ..... 210

L'organisation de la production (T. Luginbühl) ..... 213

Origine et statut des artisans ..... 214

## 7 Vivre au quotidien (C. Schucany, M.-F. Meylan Krause) ..... 217

- La vie au quotidien ..... 218

- Habiter (C. Schucany) ..... 219

La maison d'une famille modeste dans un *vicus* ..... 219

La maison d'une famille modeste dans une ville ..... 221

La demeure d'une famille de notables dans une grande ville ..... 222

Une maison d'un village alpin ..... 224

La maison d'une famille paysanne sur un petit domaine ..... 224

La maison d'une famille d'agriculteurs dans une *villa* ..... 226

La résidence du propriétaire d'une grande *villa* ..... 227

- Boire et manger (M.-F. Meylan Krause, S. Jacomet, J. Schibler) 231

Un grand marché ..... 232

Céréales, pains et bouillies ..... 232

Régimes différenciés ..... 234

Saveurs et senteurs ..... 236

A boire! ..... 238

Conservation et stockage ..... 239

Cuisine et foyer ..... 239

A table! ..... 240

La vaisselle: formes et matériaux ..... 240

Nouveautés et traditions ..... 242

Le choix du couvert ..... 242

- Prendre soin de son corps (M.-F. Meylan Krause) ..... 243

La toilette des petits ..... 243

La toilette des grands ..... 244

Un sourire éclatant ..... 245

Bains, massages et sport ..... 246

Hygiène et propreté dans la maison ..... 248

Médecins et remèdes ..... 248

Les eaux curatives ..... 251

Espérance de vie ..... 251

- Vêtements et bijoux (C. Schucany) ..... 253

Confection et joaillerie ..... 254

Mode masculine ..... 254

Mode féminine ..... 256

- Jouer, se divertir (M.-F. Meylan Krause) ..... 260

Jeux d'enfants ..... 260

Jeux d'adultes ..... 263

Le ballon: sport et loisir pour tous ..... 263

Musique et danse ..... 264

## 8 Culture et société (A. Bielman, H. Brem, B. Hedinger) ..... 267

- Pyramides sociales ..... 268

La hiérarchie de la Rome impériale ..... 268

La pyramide sociale gauloise ..... 268

D'une pyramide à l'autre ..... 269

L'histoire sociale dans nos régions ..... 270

- Une cité, des groupes sociaux:  
l'exemple d'*Aventicum* ..... 271

Empereurs et sénateurs à Avenches ..... 271

Les chevaliers, les décurions,  
l'Association des citoyens romains ..... 273

De riches et généreux affranchis ..... 274

Les classes moyennes: une population mélangée ..... 274

Des esclaves difficiles à recenser ..... 275

Fortune et mobilité sociale ..... 277

Statut juridique et activité professionnelle ..... 278

La mixité des populations ..... 279

- Les âges de la vie ..... 280

Les enfants ..... 280

L'âge adulte et la vieillesse ..... 283

- La condition féminine ..... 285

Les femmes, instruments des ambitions masculines ..... 285

Les droits juridiques et financiers des femmes ..... 286

Filles, épouses et mères ..... 288

Activités féminines ..... 288

Pratiques sexuelles et normes sociales ..... 289

- Education et culture ..... 292

Gaulois et latin ..... 292

Une société basée sur l'écrit? ..... 292

Connaissance du monde ..... 294

Lieux d'enseignement et de savoir ..... 294

Lieux de culture et de loisirs ..... 295

Les paradis artificiels ..... 297

- Sécurité - insécurité ..... 298

Signes d'insécurité ..... 299

Sécurité et économie ..... 300

Mesure de protection ..... 302

## 9 La religion et le monde des morts (S. Martin-Kilcher, D. Castella) ..... 305

- La religion ..... 306

Etat de la recherche: le poids des images et des mots ..... 306

Société et religion ..... 307

La religion à Rome: un modèle pour les provinces ..... 308

La religion sur l'actuel territoire suisse ..... 310

Sanctuaire, habitat et territoire ..... 310

Temples, chapelles et autres lieux de culte ..... 315

Culte officiel et culte impérial ..... 316

Dieux gallo-romains ..... 318

Sacrifices et rites ..... 321

Cultes à mystères et religions orientales ..... 324

Le culte domestique: dieux protecteurs, bons esprits et aïeux ..... 326

Magie et sortilèges: officiellement réprouvés, mais souvent pratiqués ..... 328

Du Multiple à l'Unique: les débuts du christianisme ..... 330

- Le monde des morts (D. Castella) ..... 332

Histoire et état de la recherche ..... 332

Les sources littéraires ..... 333

L'épigraphie, l'iconographie et l'archéologie ..... 333

Situation et organisation des cimetières ..... 334

L'aspect extérieur de la tombe ..... 335

Pratiques et rituels funéraires ..... 339

De la fin de l'âge du Fer au milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ..... 339

Le développement des cimetières à incinération ..... 340

L'inhumation des adultes au Haut-Empire ..... 342

Dépôts d'offrandes et aménagements divers ..... 345

Le traitement des nouveaux-nés et des enfants ..... 347

La zone d'ombre du 3<sup>e</sup> s. ..... 348

Les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> s. ..... 349

Le contenu des sépultures ..... 351

Les dépôts alimentaires ..... 351

Les effets personnels ..... 351

Les dépôts à valeur symbolique ..... 352

Offrandes et société ..... 353

Le Bas-Empire (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) ..... 354

## Riassunto ..... 357

## Registre des principaux sites ..... 365

## Bibliographie ..... 409

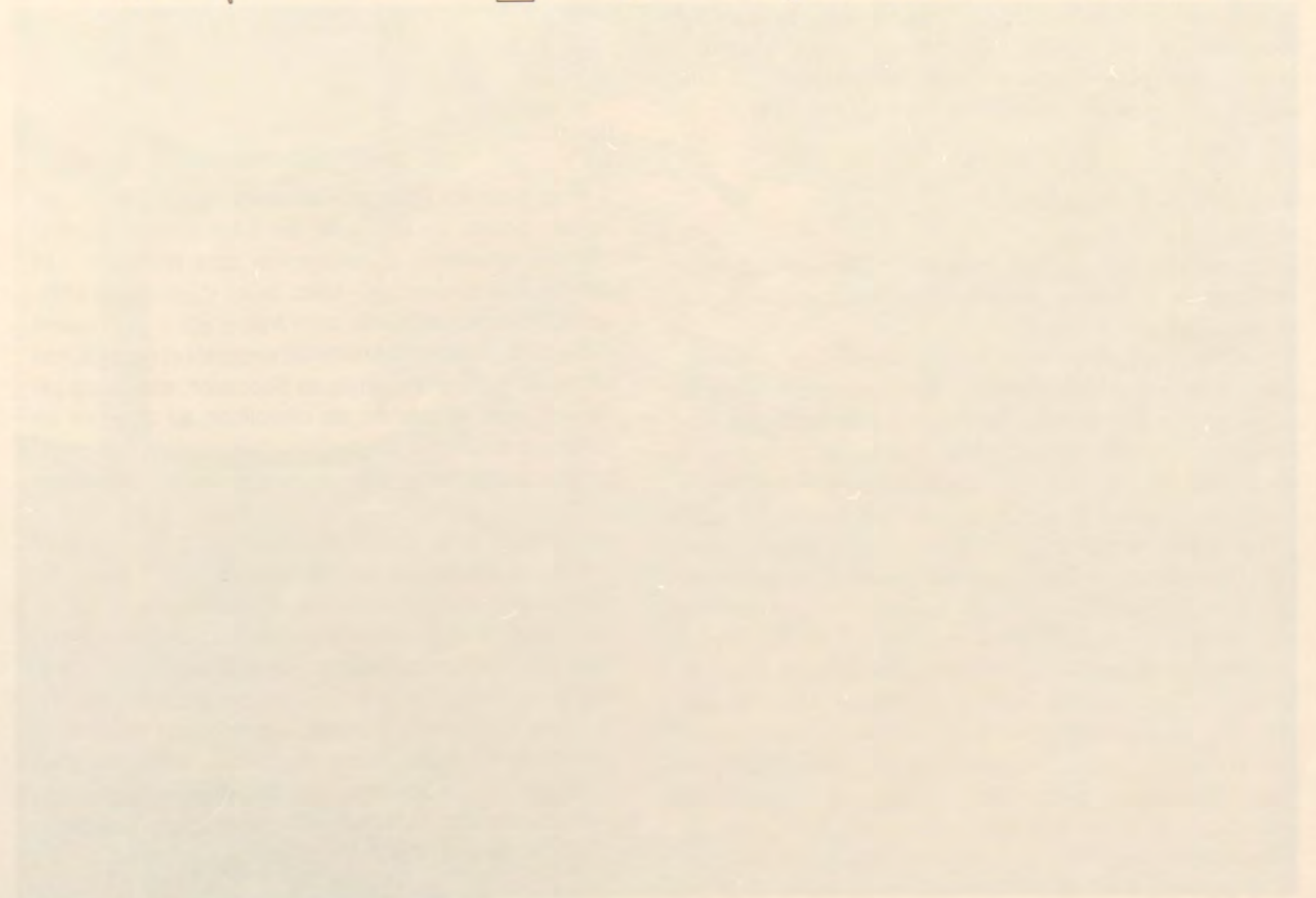




Fig. 1  
 L'Empire romain sous Trajan.  
 L'impero sotto Traiano.  
 Dessin A. Moser, S. Freudiger, Infolio.

# LA PARENTHÈSE ROMAINE

*Laurent Flutsch, Frédéric Rossi*





Dans la série *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Age*, ce cinquième volume occupe une place à part. Alors que les quatre premiers sont bilingues, il paraît en deux versions séparées : c'est que l'époque romaine offre une matière si vaste qu'une édition bilingue eut affiché une épaisseur terrifiante, sauf à résumer au point d'en dire moins, en définitive, que les précédents ouvrages sur la période.

Rompant avec la préhistoire, l'époque romaine marque, pour nos régions, le début de l'histoire. Cette traditionnelle distinction montre bien l'ampleur des nouveautés qui marquent l'étude de l'Antiquité : sources d'information plus riches grâce à l'apport des textes et d'innombrables images, mais aussi pièges particuliers et approches différentes.

Plus familier que les âges anonymes de la préhistoire et encore bien présent dans notre univers mental, le monde antique se caractérise par des phénomènes jusqu'alors inédits dans nos régions, et qui en partie disparaîtront au Moyen Age : écriture, économie monétaire, culture méditerranéenne, échanges et brassages culturels à grande échelle, nouvelles technologies, polythéisme...

La nouveauté, bien sûr, n'exclut pas les pérennités. Dès avant la conquête, les liens entre les mondes celte et gréco-romain sont noués, et dans l'Empire les traditions indigènes se conjuguent aux apports méditerranéens en une civilisation gallo-romaine originale. D'autre part, l'évolution tardive de l'Empire, loin de marquer une fin brutale, esquisse les traits du Haut Moyen Age.

Reste que la période romaine, par ses réalités historiques mais aussi par la nature de ses vestiges et par les démarches de ceux qui les étudient, se distingue assez nettement des périodes précédentes et postérieures. Elle constitue, à bien des égards, une sorte de parenthèse.

## Les siècles d'abondance

L'époque romaine est sans conteste la période qui, dans nos régions, a laissé les documents archéologiques les plus riches et les plus variés.

Les causes en sont à la fois modernes et antiques. Modernes, parce que l'intérêt pour les vestiges romains remonte à la Renaissance, alors que les archéologies préhistorique et médiévale sont des disciplines plus jeunes. On fouille et on conserve des témoignages antiques depuis plus longtemps, d'où une représentation statistique supérieure. Par ailleurs, cinq siècles durant, l'usage généralisé de la maçonnerie a non seulement facilité la conservation des vestiges, mais il favorise aujourd'hui leur repérage : par vue aérienne ou par prospection de surface, on décèle plus aisément les ruines d'une *villa* romaine que les trous de poteaux d'une maison néolithique ou du Haut Moyen Age. Les sites gallo-romains sont donc davantage fouillés que les autres, et du coup le corpus du mobilier est plus vaste. Ajoutons que dans les cas, sans doute assez fréquents, où les aménagements antiques en recouvrent de plus anciens, on s'est trop souvent abstenu de les démanteler pour explorer les couches antérieures.

Mais l'abondance de restes gallo-romains est aussi liée aux réalités de l'Antiquité : l'intensification des échanges commerciaux et technologiques générés par l'Empire romain, la vitalité de l'artisanat et les prémices d'une production « industrielle » ont contribué au développement spectaculaire de la « culture matérielle ».

Ainsi, dans l'enchaînement des périodes dites archéologiques, l'époque romaine se distingue par la quantité des structures et du mobilier, même si elle a subi des destructions particulièrement massives (encadré). Dans les dépôts et les vitrines des musées, elle se marque par un fatras surabondant où domine la couleur ocre (fig. 2).

Riche, l'archéologie gallo-romaine l'est aussi par sa diversité. Alors que, durant les millénaires qui précèdent, certaines périodes ne sont connues que par les sites d'habitat ou que par les sépultures, les vestiges antiques couvrent toutes les fonctions qui régissent la vie d'une société : domaine public et sphère privée, production et commerce, religion et pratiques funéraires.

Enfin, c'est une évidence, l'apport des sources littéraires, de l'épigraphie et de la numismatique vient encore enrichir la documentation, de même qu'une inépuisable iconographie antique qui, sur toutes sortes de supports, inaugure la civilisation de l'image et livre des témoignages de première main.

### Démolition

Si leurs matériaux résistent relativement bien au temps, les édifices romains ont eu à subir, dès le Bas-Empire, des destructions volontaires d'une ampleur sans précédent. Les matériaux de construction — blocs, dalles et ornements architecturaux, tuyaux de plomb, verre à vitre, etc. — ont souvent été systématiquement démantelés, emportés et recyclés, non seulement par des récupérateurs d'occasion, mais aussi par de véritables entreprises de démolition au bénéfice de concessions. Commencée au 3<sup>e</sup> s., l'exploitation des monuments romains transformés en carrières se poursuivra jusqu'au 20<sup>e</sup> s.

Mentionnons aussi les dégâts imputables à l'iconoclasme chrétien, qui s'acharna sur les lieux de culte païens. Par ailleurs, les vestiges maçonnés sont, plus que les autres, un motif de contrariété pour les agriculteurs qui, au fil des siècles, ont œuvré à débarrasser leurs champs des obstacles archéologiques les plus gênants. Enfin, pour clore le chapitre des destructions imputables à l'homme, rappelons que les vestiges romains sont ceux qui, depuis cinq siècles, ont le plus attiré l'attention des antiquaires, des collectionneurs puis des archéologues dont les fouilles, même scientifiques, sont aussi une forme de destruction.

## Miroirs déformants

L'époque romaine est-elle donc la mieux connue des périodes anciennes ? C'est probable, pour toutes les raisons que l'on vient d'évoquer. Mais l'abondance des sources d'information n'est pas sans comporter, paradoxalement, quelques pièges.

D'abord, par le biais des études classiques, les textes des auteurs antiques ont orienté la perception du monde romain dès la Renaissance et durant les siècles suivants. En livrant les éléments d'une Histoire avec un grand H, jusqu'alors inédite pour nos régions, ils ont indirectement favorisé diverses déformations, notamment de nature idéologique. C'est une évidence : en général romano-centristes, les textes apportent sur les peuples conquis un témoignage forcément biaisé, manichéen et colonialiste. Par ailleurs, ils reflètent le plus souvent des réalités méditerranéennes qu'on ne peut sans risques extrapoler aux provinces. Enfin,

tout comme les vestiges matériels, ils traduisent souvent les idées et la vie des élites.

Il en va de même des images qui, certes, contrairement aux témoignages littéraires, proviennent du monde romain tout entier ; mais l'iconographie méditerranéenne, romaine en particulier, a beaucoup influencé, par le passé tout au moins, la vision de la vie en province.

Ces miroirs déformants du romano-centrisme et de l'élitisme ont forcément affecté aussi l'approche archéologique. Au 18<sup>e</sup> ou au 19<sup>e</sup> s., voire au début du 20<sup>e</sup> encore, la découverte d'une mosaïque ou d'un édifice maçonné était fréquemment saluée par l'évocation des « splendeurs de la Civilisation gréco-romaine » et autres fières envolées. Et l'abandon d'un site appelait inmanquablement le sombre spectre des sanguinaires hordes barbares (encadré p. 12). Les préhistoriens, obligés quant à eux de se limiter à la seule

Fig. 2

Société de consommation antique et masse de déchets. Exposition permanente du Musée romain de Lausanne-Vidy.

*Società consumistica antica e massa di rifiuti. Esposizione permanente al Museo romano di Losanna-Vidy.*

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.





étude des vestiges, avec des modes d'analyse anthropologiques et ethnologiques théoriquement plus neutres, ont échappé à ce genre de distorsions élitistes ou culturelles. Aujourd'hui bien sûr, l'objectivité est de mise, et la mixité gallo-romaine est au centre des intérêts (avec parfois, par contrecoup, une légère préférence pour le « gallo »). En outre, on porte une attention toute particulière aux

#### La fin de l'Empire ou les barbares contre la Civilisation

« Quand, pareils à des nuages de sauterelles qui s'abattent en un point du Midi et transforment les vertes cultures en une image de désolation, les dernières hordes barbares eurent passé sur le pays n'y laissant que des ruines, le site ravagé d'Urba (Orbe-Boscéaz) paraît avoir été abandonné durant quelques siècles. »

S. W. Poget, *L'Urba romaine, aperçu général*, RHV 1934, 270.

Fig. 3

La pelle mécanique, instrument familier de l'archéologie gallo-romaine. Découverte d'une tête de Néréide dans l'enclos funéraire nord d'Avenches-En Chaplix (ici, exceptionnellement, la pelleteuse mesure 11 cm).

La pala meccanica, strumento familiare all'archeologia gallo-romana. Scoperta della testa di Nereide nel settore funerario nord di Avenches-En Chaplix (eccezionalmente, in questo caso, la pala misura cm 11).

Photo Archeodunum SA.



couches sociales modestes, trop longtemps négligées. Reste que, par exemple, de l'écrasante majorité des *villae* romaines, on ne connaît que la partie résidentielle. Par ailleurs, dans nombre de synthèses récentes, le « Bas » Empire est encore traité succinctement, presque en appendice. Faut-il y voir, entre autres raisons, une réminiscence de l'idée de décadence ?

#### Préhistoriens et « romanistes »

Le « romaniste », on vient de le voir, se distingue de son collègue préhistorien par les sources dont il dispose, avec les pièges que cela peut comporter. Mais il y a d'autres différences, qui influencent à la fois les modes d'analyse et par conséquent les regards portés sur le passé. Ainsi la formation des uns et des autres s'inscrit-elle dans des traditions fort distinctes : la préhistoire est généralement une discipline enseignée en Faculté des Sciences, alors que l'étude de l'Antiquité se rattache aux branches littéraires. Formé aux approches anthropologiques et ethnologiques, le préhistorien est en outre conduit, par la nature même des traces qu'il étudie, à recourir abondamment aux sciences dites exactes, par toutes sortes d'analyses biologiques, physiques ou chimiques. Il dispose par ailleurs de connaissances en géologie et en écologie. Le « romaniste », en revanche, possède généralement un bagage historique, des notions de latin et de grec, est familier de la « culture antique ». Dans certains cas, des études d'ar-

chéologie classique l'ont porté à une démarche apparentée à celle des historiens de l'art, et l'ont doté de connaissances en architecture.

Caricaturaux sans doute, ces deux portraits n'en reflètent pas moins des divergences manifestes, aisément perceptibles dans la production scientifique et pédagogique des uns et des autres, comme l'illustre assez bien l'exemple des reconstitutions graphiques de « scènes de vie » (Flutsch 2002). Confronté aux restes d'une cabane avec foyers, aires d'activités et de rejet, le préhistorien tentera de rétablir l'architecture bien sûr, mais aussi et surtout l'économie spatiale, les gestes, l'environnement. Face aux fondations d'un édifice, le « romaniste » pensera volumes, façades, décor, toitures, au risque de se satisfaire d'une restitution architecturale qui néglige les fonctions et les activités humaines. Primordial pour le préhistorien, le cadre écologique sera souvent secondaire pour son collègue « romaniste ». Le premier se fondera avant tout sur les structures et les objets observés sur le site ainsi que sur des comparaisons archéologiques, le second y ajoutera des références visuelles puisées dans l'iconographie antique.

Préhistorien scientifique, anthropologue, écologiste, contre « romaniste » littéraire, historien et architecte : cette dichotomie – exagérément schématique bien sûr – est largement périmée de nos jours ; mais elle n'en a pas moins influencé les démarches archéologiques par le passé.

Ajoutons à ce chapitre quelques considérations plus pragmatiques au sujet des méthodes de fouille. L'archéologie gallo-romaine, qui a beaucoup appris des préhistoriens, pratique l'examen stratigraphique, recourt toujours plus fréquemment aux méthodes de datation et d'analyse physiques, chimiques ou biologiques, suivies d'études en laboratoire. Le temps est révolu où l'on se bornait à dégager des murs.

Reste que les contraintes pratiques imposent bien souvent de fouiller différemment l'antique et le préhistorique. Le temps et les ressources disponibles pour un chantier de fouille étant généralement limités, force est de parer au plus pressé et d'opérer des choix stratégiques. Si le préhistorien a parfois la chance de pouvoir consacrer plusieurs semaines à la fouille ultrafine d'un foyer ou des restes d'une cabane, la chose est plus rare pour le « romaniste » confronté à une *villa* romaine. L'ampleur des vestiges d'une part, leur solidité d'autre part, l'obligent souvent à troquer le pinceau contre une pelle mécanique (fig. 3), et à renoncer faute de temps à l'exploration minutieuse de structures diffuses. A titre d'exemple, si dans les vestiges d'habitations gallo-romaines, on avait pu dégager au scalpel les vastes surfaces ouvertes, on en saurait sans doute plus long sur les cours et leurs jardins.

Il en va de même pour certaines catégories de mobilier. Si les études statistiques et les analyses des matériaux sont

toujours plus fréquentes, les immenses quantités de clous ou de tessons de poterie commune interdisent souvent les examens approfondis. Et certains éléments comme les tuiles, très longtemps négligés et rejetés, commencent tout juste à faire l'objet d'études systématiques.

Pour résumer sur ce point, on constate donc que si la période romaine constitue une parenthèse, c'est aussi par le genre d'archéologie qui s'y attache.

#### Récupérations et clichés

L'époque romaine se distingue encore des autres périodes dans l'histoire des perceptions. C'est que l'Empire romain englobe pour la première fois nos régions dans une histoire politique, économique et militaire qui, on l'a dit, s'avère propice aux interprétations idéologiques. Romains civilisateurs de peuplades sauvages à la Renaissance, Gaulois patriotes et martyrs unis contre les envahisseurs au 19<sup>e</sup> s. (en France surtout, car les Helvètes, déserteurs de leur territoire en 58 av. J.-C., faisaient de piètres héros de la nation) puis, en France toujours, Gaulois convertis en Résistants durant la seconde guerre mondiale tandis qu'en Suisse, à l'inverse, la culture romaine devenait pour certains l'emblème de l'humanisme latin opposé à la barbarie germanique et hitlérienne : ces visions schématiques jalonnent, avec beaucoup d'autres, cinq siècles de perception de l'Europe antique.

Ajoutons que le monde romain a connu la naissance du christianisme, et que des siècles d'historiographie et d'éducation chrétiennes ont forcément brossé un tableau peu objectif de l'Antiquité païenne, par exemple en forçant le trait sur le thème de la décadence morale, ou en diabolisant certains Empereurs.

Bref : de tous temps, on a plaqué sur le monde antique les anachronismes variés que sont les vues nationalistes, les discours identitaires ou les jugements moraux.

Enfin, contrairement aux périodes préhistoriques, l'époque romaine est encore bien présente dans notre environnement culturel, que ce soit par l'architecture, le droit, le langage ou la mythologie. L'iconographie biblique dans l'art médiéval, la peinture de la Renaissance, puis l'enseignement classique, l'opéra, le péplum hollywoodien et jusqu'à la publicité véhiculent tout un référentiel farci de clichés qui, plus ou moins inconsciemment, imprègnent la vision du monde antique. Si archéologues et historiens font de leur mieux pour s'en démarquer, certains stéréotypes n'en restent pas moins vivaces auprès de leur public. L'orgie romaine, ou les chrétiens jetés aux lions, pour ne citer que les clichés les plus caricaturaux, restent indéracinables.



## 1500 ans en quelques lignes

On ne s'étendra pas ici sur l'histoire détaillée de l'archéologie romaine en Suisse, qui d'ailleurs se confond en bonne partie avec celle de l'archéologie en général, et qui a abondamment été traitée ailleurs [Pauvier à paraître ; Furger et al. 1998 ; Schnapp 1993]. Voici donc, esquissée à très grands traits, l'histoire de l'Antiquité après l'Antiquité.

Notons tout d'abord que bien des aspects du monde romain ont traversé les siècles par la simple pérennité des choses. Le langage, le droit, la religion, ou encore des outils et des techniques, se sont transmis et ont évolué pour composer un riche héritage antique.

Parallèlement, la connaissance du passé romain est tributaire d'une succession de démarches actives, entrecoupées de périodes d'oubli et de condamnation. Au 9<sup>e</sup> s., la *renovatio* carolingienne, qui visa sans succès à rétablir les formes politiques et culturelles de l'Empire romain, donna à la recopie des textes antiques dans les monastères un essor décisif, sans lequel la plupart des œuvres païennes de l'Antiquité auraient irrémédiablement disparu.

Par la suite, l'architecture et l'art du Moyen-Age remirent périodiquement au goût du jour certains éléments gréco-romains. Mais c'est bien sûr avec la Renaissance, italienne dès la fin du 14<sup>e</sup> s. puis européenne, que triomphe dans tous les domaines la redécouverte du monde antique. En marge de cet engouement se développe un intérêt « archéologique » : en Suisse, la chronique de Königsfelden évoque pour la première fois, vers 1440, la découverte de mosaïques et autres vestiges, et c'est en 1582 déjà que débute, sur le théâtre romain d'August, les premières fouilles d'Europe qui soient organisées par une institution publique, en l'occurrence le conseil municipal.

Au 17<sup>e</sup> s., les « antiquaires » s'évertuent à classer et à dater les pièces archéologiques variées qui, avec les fossiles, les monstres génétiques, les animaux exotiques naturalisés et autres bizarreries plus ou moins rares encomrent les « cabinets de curiosités » des princes et des érudits. En même temps, l'idée s'impose peu à peu que l'histoire des hommes est plus ancienne que l'indique la Bible, et que la Genèse n'est pas à prendre au pied de la lettre. Au 18<sup>e</sup> s., la découverte puis les fouilles systématiques et officielles d'Herculaneum et de Pompéi inaugurent l'archéologie moderne, et suscitent un intérêt qui dépasse pour la première fois le cercle restreint des savants. C'est à cette époque que paraît l'ouvrage de Louis de Bochat, *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse et sur les monuments d'antiquité qui la concernent* (Lausanne, 1747). Dans toute l'Europe, la multiplication des fouilles familiarise le public avec la présence du passé lointain dans le paysage et le sol.

Au 19<sup>e</sup> s. paraissent les de nombreuses synthèses, avec en premier lieu la *Topographie de l'Helvétie et Helvetien unter den*

*Römern*, publiés par Louis de Haller en 1811 et 1812. L'archéologie gréco-romaine entre à l'Université de Genève en 1815. Le musée d'Avenches est fondé en 1824, et d'autres musées suivent dans les villes et les cantons au cours des décennies suivantes. Un peu partout se créent des sociétés savantes locales. L'avènement de la Confédération moderne en 1848 engendre, comme dans les pays voisins, une quête d'ancêtres propres à cimenter l'identité nationale, et après bien des attermolements le Musée national suisse est inauguré en 1898. Cette même année le canton de Vaud, le premier en Suisse, promulguait sa *Loi sur la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique*.

En 1907, la fondation de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie (SSPA) fédère les spécialistes et diffuse leurs résultats. Peu à peu, les universités introduisent l'enseignement de l'archéologie de nos régions, qui devient l'affaire de professionnels. Dès le milieu du 20<sup>e</sup> s., on assiste à la mise en place progressive des structures juridiques et institutionnelles vouées à la sauvegarde du patrimoine archéologique, que le Code Civil, en 1912, a déléguée aux cantons. La menace croissante liée au boom de la construction d'après-guerre engendre la multiplication des fouilles de sauvetage et le développement des prospections, des inventaires et des cartes archéologiques. En 1961, un arrêté fédéral salubre, né sous l'égide de la SSPA, met à la charge de la Confédération les investigations imposées par les constructions fédérales, en particulier les autoroutes : une disposition qui depuis lors a permis, grâce à des fouilles nombreuses et bien financées, d'augmenter considérablement les connaissances. Parallèlement, l'apport des sciences naturelles a précisé les datations et apporté nombre d'éclairages nouveaux qui élargissent considérablement le champ des recherches. De plus en plus, l'archéologie est un domaine interdisciplinaire, non sans engendrer des spécialisations parfois extrêmes.

Grâce au tourisme de masse, grâce aussi à la magie de fantasmes fondés sur l'aventure et la chasse au trésor, grâce peut-être aux nostalgies nées d'un environnement toujours plus technologique et virtuel, l'archéologie est devenue l'une des disciplines scientifiques les plus populaires. En corollaire, on assiste donc à la multiplication des publications de toute nature, des musées et des parcs archéologiques. Tout autant que dans la recherche et la préservation, c'est donc dans la mise en valeur et dans la communication de ses résultats auprès d'un large public que l'archéologie, gallo-romaine ou non, a de l'avenir.

Fig. 4

Première représentation de l'amphithéâtre d'Avenches réalisée par Erasmus Ritter (1726-1805).

Prima rappresentazione dell'anfiteatro d'Avenches da parte di Erasmus Ritter (1726-1805)

Fig. 5

Restitution du théâtre d'August. Gravure tirée de Th. Burckhardt-Biedermann, *Das römische Theater zu Augusta Raurica*, Basel 1882.

Ricostruzione del teatro di August. Incisione tratta da Th. Burckhardt-Biedermann, *Das römische Theater zu Augusta Raurica*, Basel, 1882.

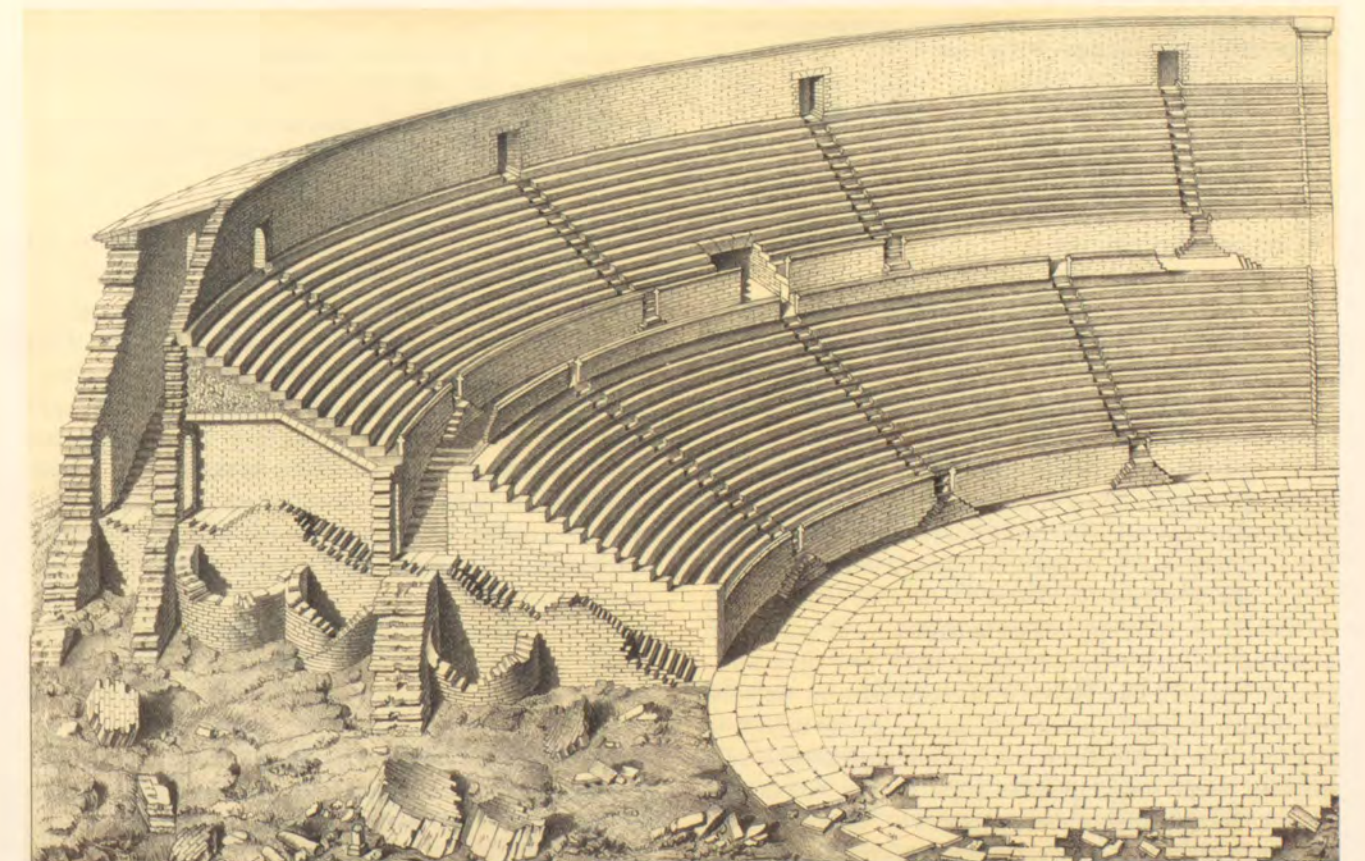


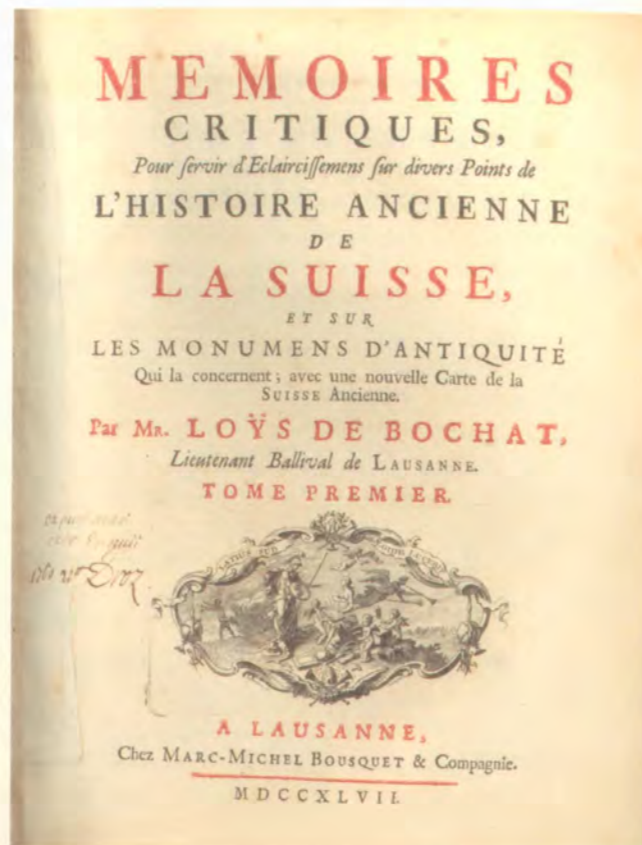




Fig. 6

Page de garde et frontispice de l'ouvrage de Louis de Bochat, *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse et sur les monuments d'antiquité qui la concernent*, Lausanne, 1747.

Risguarda e frontespizio dell'opera di Louis de Bochat, *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse et sur les monuments d'antiquité qui la concernent*, Losanna 1747.



## Un regard qui change

Inutile d'y consacrer des pages et des pages : l'archéologie est à l'évidence une science humaine, produisant un discours interprétatif forcément subjectif, marqué par l'évolution du contexte historique et par les références sociales, culturelles et intellectuelles de ceux qui l'exercent.

Il y a quelques décennies encore, l'intégration de l'Helvétie dans l'Empire romain était perçue comme un phénomène essentiellement militaire. Rares étaient les musées où les salles consacrées à l'Antiquité ne comprenaient pas de vitrines sur l'armée romaine, l'équipement du légionnaire et les phases de la conquête, ce qui contribuait par ailleurs à maintenir, dans l'esprit du public, l'image fautive d'une Helvétie occupée par des millions de soldats. En partie liée à la deuxième guerre mondiale et à la guerre froide, cette vision d'un impérialisme militaire qui plante son drapeau en pays conquis (comme sur la première page des albums d'Astérix), s'est aujourd'hui estompée. A l'heure de la globalisation économique et de

l'américanisation culturelle, de nouvelles interprétations émergent, marquées par le monde contemporain. Ainsi César, en se lançant à la conquête des Gaules, cherchait-il moins à satisfaire une soif de gloire militaire qu'à ouvrir de nouveaux marchés au négoce romain, comme le démontre avec éloquence Christian Goudineau (1994). Et désormais quelques musées relient résolument antiquité et actualité, en rapprochant par exemple romanisation et américanisation, commerce antique et mondialisation, *garum* et Ketchup, sesterce et euro... Ainsi assumée, voire revendiquée, la subjectivité de l'archéologie s'avère libératrice, puisqu'elle permet d'atteindre le but premier de l'étude du passé : donner à réfléchir sur le présent.

Le regard sur l'Antiquité gallo-romaine se modifie, et se modifiera encore. Les actuelles interprétations seront périmées dans 10 ou 20 ans, ce qui bien entendu vaut aussi, en partie tout au moins, pour ce volume.



Fig. 7

Carte des Helvètes sous la domination romaine publiée en 1812 par Louis de Haller, *Helvetien unter den Römern*, 2 vol. Berne, 1811-1812.

Cartina « Gli Elvezi sotto il dominio romano » pubblicata nel 1812 da Louis de Haller, *Helvetien unter den Römern*, 2 vol., Berna 1811-1812.

## Deux siècles d'ouvrages sur l'époque romaine en Suisse

Par les réalités anciennes comme par l'archéologie récente, l'époque romaine se distingue donc à plusieurs égards des périodes voisines. Passons à un autre registre et voyons brièvement comment situer le présent volume par rapport aux précédents ouvrages de synthèse sur la « Suisse romaine ».

Un des plus anciens, on l'a dit, est signé Louis de Bochat, *Mémoires critiques...*, Lausanne 1747. Suivirent : Louis de Haller : *Helvetien unter den Römern*, 2 volumes, Berne 1811-1812 ; Theodor Mommsen, *Die Schweiz in römischer Zeit*, Zurich 1854 (MAGZ, 9, 2) ; Ernst Howald et Ernst Meyer, *Die römische Schweiz*, Zurich 1940 ; Felix Stähelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*, Bâle, 3<sup>ème</sup> édition, 1948 ; le volume V, collectif, de la série Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz (UFAS), *Die römische Epoche*, Bâle 1975 ; Stefanie Martin-Kilcher et Marc Zaugg, *Die Römerzeit*, (Fundort Schweiz 3), Soleure 1983, et sa traduction *L'Helvétie au temps des Romains*,

Lausanne 1983 ; Walter Drack et Rudolf Fellmann, *Die Römer in der Schweiz*, 1988, et sa traduction partielle, Rudolf Fellmann, *La Suisse gallo-romaine, cinq siècles d'histoire*, Lausanne 1992 ; Andres Furger (éd.), *Die Schweiz zur Zeit der Römer*, Zurich 2001.

Première constatation : tous les ouvrages cités, qu'ils soient collectifs ou individuels, sont l'œuvre d'auteurs alémaniques, si on excepte les volumes du précurseur Louis de Bochat. Même le collectif *Die römische Epoche* (UFAS V, 1975) ne contient aucune contribution romande. Attention : il ne s'agit nullement d'invoquer ici le spectre dérisoire du « rideau de röstis ». Mais on peut relever que, dans un pays où le morcellement cantonal de l'archéologie ne favorise guère la vue d'ensemble, l'origine géographique et le lieu de formation d'un auteur ne sont pas forcément sans conséquences. On parle davantage de ce qu'on connaît le mieux, et en général on connaît mieux ce



qui est le plus proche : ainsi, la plupart des illustrations de ce chapitre portent sur des sites romands !

Par ailleurs, l'actuel territoire suisse est morcelé à l'époque romaine aussi, en provinces, en peuples, et surtout en types d'occupation : en zone frontière durant de longues périodes, la région rhénane est fortement militarisée, avec pour centre névralgique le camp légionnaire de *Vindonissa* et pour horizon la Germanie. A l'opposé, le bassin lémanique est tourné vers le sud, par le Grand-Saint-Bernard ou par le Rhône, avec pour trait d'union Genève, en Narbonnaise. L'époque romaine peut donc se profiler sous des angles différents, selon qu'on est Bâlois ou Genevois. S'y ajoute un référentiel bibliographique et scientifique qui, lui aussi, est en partie dessiné par les clivages linguistiques. Ce n'est pas entièrement un cliché : pour ne citer qu'eux, la plupart des chercheurs romands sont nettement plus au fait de la littérature archéologique francophone que des publications allemandes.

Il faut bien entendu nuancer ces propos quelque peu schématiques. Mais il serait tout aussi faux de nier complètement les influences plus ou moins conscientes que le contexte géographique et culturel exerce sur la perception de l'époque romaine dans nos régions.

Le présent volume est donc, à cet égard, une double première : d'une part parce qu'il intègre des archéologues romands jusqu'alors absents des ouvrages de synthèse ; d'autre part, et surtout, parce que son organisation collective, qui confie les chapitres à des groupes d'auteurs mixtes, francophones et germanophones, élargit le spectre et neutralise pour la première fois les éventuels clivages. Reste le Tessin, encore mal représenté...

D'autres nouveautés touchent directement à la matière traitée dans cet ouvrage. D'abord, on a tenté d'y englober autant que possible le Bas-Empire. Alors que la plupart des précédentes synthèses consacrent à cette période un chapitre séparé et souvent succinct, on a voulu ici montrer, pour chaque domaine traité, l'évolution de la situation aux 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> s., pour autant que l'état des connaissances le permette. Après tout, le Bas-Empire représente dans l'absolu une durée équivalente voire supérieure aux deux siècles et demi du Haut-Empire, et il importait de relier le moins mal possible l'Antiquité au Haut Moyen Age, objet du prochain volume de cette série.

Ensuite, les sciences naturelles occupent dans les pages qui suivent une place nettement plus importante que par le passé. Leurs apports à la connaissance du climat et de l'environnement, des ressources, des pratiques agricoles, de l'alimentation ou des rites sont largement traités dans ce volume, qui reflète ainsi l'interdisciplinarité des recherches. Par ailleurs, on a voulu assumer pleinement la subjectivité du discours archéologique qui, on l'a dit plus haut, est le miroir de son époque. L'histoire militaire s'effacera donc un peu, au profit de l'économie et de « sujets de société » résolument actuels, comme la condition féminine, les conditions sociales, le brassage culturel ou la sécurité. De même, aucun chapitre n'est spécifiquement consacré à l'art, notion floue et souvent anachronique appliquée à une production essentiellement artisanale.

Enfin, relevons que l'on bannira, dans les pages qui suivent, l'expression « Suisse romaine » et autres appellations discutables qui, directement ou non, superposent les réalités territoriales d'aujourd'hui et l'Antiquité. La Suisse n'existait pas, c'est une évidence déjà soulignée ailleurs, et on évitera donc autant que possible de suggérer le contraire. Mais les frontières actuelles existent, qui hélas morcellent l'activité des chercheurs. C'est pourquoi, même s'il eût été préférable de l'éviter, on se fondera sur les sites « suisses » exclusivement, et l'on fera figurer sur les cartes l'anachronique silhouette de la Confédération, qui en l'occurrence ne recouvre rien d'autre que le domaine archéologique considéré (fig. 8). Ecrire l'histoire de la Province de Germanie Supérieure, de la Rhétie ou des autres territoires antiques de nos régions serait hélas un projet fort compliqué, qui réclamerait une intense coopération internationale.

Bien des aspects présentés dans le présent volume seront sans doute périmés d'ici quelques années, par de nouvelles découvertes, par l'évolution des méthodes, des connaissances et des perspectives. Mais le jour où l'on pourra étudier le passé sans les actuels carcans territoriaux, la longue série des ouvrages sur l'époque romaine en Suisse sera largement dépassée.

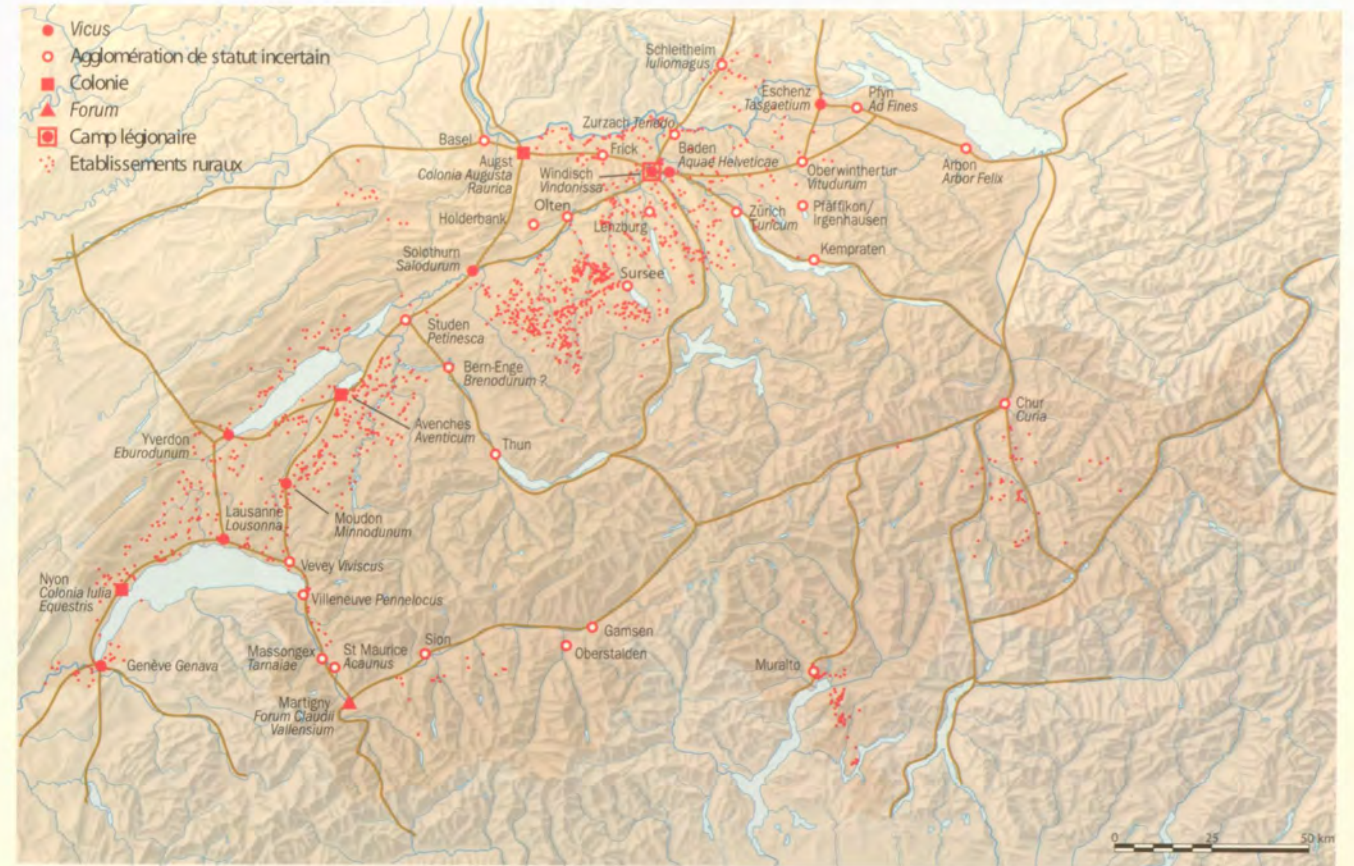


Fig. 8

Sites gallo-romains du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. au 5<sup>e</sup> s. ap. J.-C. sur l'actuel territoire suisse.

Siti gallo-romani dal 1<sup>o</sup> sec. a.C. al 5<sup>o</sup> sec. d.C. sull'attuale territorio svizzero.

Dessin S. Freudiger, Infolio.





Fig. 9  
 Scènes de chasse et de pêche sur un bol de terre sigillée, Augst.  
 Scene di caccia e pesca su una scodella in terra sigillata, Augst.  
 Bonstetten 1855.

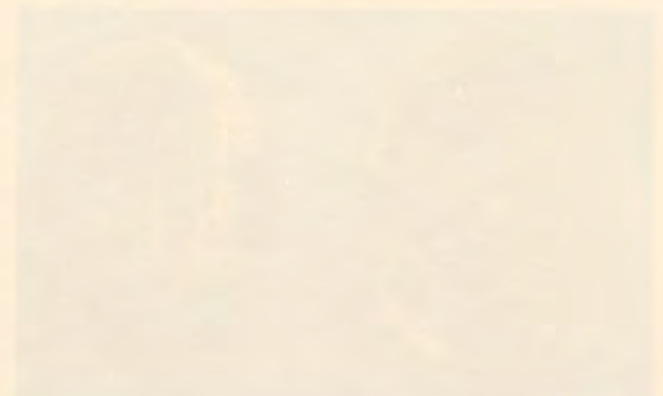
# L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT

Stefanie Jacomet, Jörg Schibler, Christian Maise, Lucia Wick  
 Sabine Deschler-Erb, Heide Hüster-Plogmann



avec la collaboration de

Angela Schlumbaum, Olivier Mermod,  
 Örne Akeret, Christoph Brombacher,  
 Marianne Petrucci, Marlies Klee





## L'ARCHÉOBIOLOGIE, SES MÉTHODES ET SES APPORTS

L'agriculture, l'élevage, l'alimentation, l'environnement... ces aspects de l'Antiquité gallo-romaine nous sont connus par le biais de divers témoignages : écrits, images, vestiges archéologiques, restes végétaux et animaux.

Les textes des agronomes latins comme Caton, Varon et Columelle fournissent d'abondantes et précieuses informations sur la production et à l'organisation des domaines agricoles. Toutefois, même en admettant que les exploitants des provinces, en particulier les Gallo-Romains, connaissaient ces auteurs romains, il demeure délicat d'en tirer des enseignements précis sur les procédés agricoles dans nos contrées. Ainsi, de nombreux noms de plantes peuvent difficilement être mis en relation avec l'actuelle végétation. En outre, le type de plantes cultivées varie selon la latitude ; on ne trouvait pas les mêmes au nord des Alpes et dans le bassin méditerranéen. Comme pour ceux qui touchent au traitement des animaux domestiques et à leur fourrage, on peut toutefois supposer que certains conseils des agronomes romains pour améliorer la fertilité des sols ont été mis en application. Pour savoir dans quelle mesure leurs recommandations ont été suivies par les indigènes, on dispose heureusement d'un solide outil critique : les vestiges enfouis dans le sol, en particulier les restes archéobiologiques.

Fig. 10

Coquilles de noix (*Juglans regia*), non carbonisées, découvertes à Biesheim-Kunheim (Alsace, France). Le noyer a été introduit dans nos régions à l'époque romaine.

*Guscio di noce (Juglans regia); questo tipo di albero è stato importato nelle nostre regioni dai Romani. Guscio non carbonizzato del 1° sec. d.C. da Biesheim-Kunheim (Alsazia, Francia).*

Photo U. M. Weber, Larix-Consult, Basel.



### Les méthodes

Les restes végétaux et animaux qui nous renseignent sur l'économie agraire et sur l'environnement antique sont pour la plupart recueillis sur les sites archéologiques. Font exception des échantillons provenant de milieux naturels humides (lacs, marais, tourbières) situés un peu à l'écart des zones habitées : livrant des pollens issus d'une végétation naturelle mais aussi, en partie, influencée par l'homme, ils fournissent d'importantes indications sur l'environnement et sur l'impact des activités humaines.

Presque toujours, seuls des fragments d'organismes sont conservés. Pour les végétaux, on distingue deux catégories (Jacomet et Kreuz 1999, 23 ss) :

- les « macrorestes », dont la taille dépasse 0,1 mm ; il s'agit de graines et de noyaux, de restes de fruits (fig. 10), de feuilles, de morceaux de bois, voire de troncs d'arbres.

- les « microrestes », en dessous de 0,1 mm, essentiellement composés de pollens.

Quant au règne animal, il est essentiellement documenté par des ossements le plus souvent fragmentaires, auxquels s'ajoutent les dents, les cornes et les bois. De taille à peu près semblable à celle des macrorestes végétaux, les petits restes de faune sont parfois des éclats d'ossements d'animaux de grande taille, mais la plupart proviennent de petits mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de batraciens et surtout de poissons. Très variable, la conservation des restes de végétaux et d'animaux dépend de leur composition chimique. Par ailleurs, le fait qu'ils aient été ou non utilisés, et si oui la manière dont ils l'ont été, influence aussi leur conservation. Dans le cas des pollens provenant des milieux naturels, il faut en outre tenir compte de capacités de propagation variables (Jacomet et Kreuz 1999, 55 ss).

Le milieu d'enfouissement joue également un rôle clé : s'il est humide en permanence, les restes végétaux et animaux peuvent demeurer pratiquement intacts. C'est le cas dans les milieux naturels tels que lacs et marais, mais aussi, souvent, dans les couches anthropiques telles que des dépotoirs ; ces dernières, généralement très riches en spécimens de plantes et de petits animaux, donnent fréquemment une excellente vue d'ensemble des habitudes alimentaires ou des paysages en milieu humain, comme dans les fouilles de l'*Areal Rebmann* à Eschenz (Feigenwinter 1997), ou de la *Römerstrasse 186* et d'*Unteres Bühl* à Oberwinterthur (Jacquet 1986, Morel 1991). Les puits et les fosses descendant jusqu'à la nappe phréatique offrent aussi d'excellentes conditions de conservation.

Sous nos latitudes, les sites antiques sont en majorité établis dans des sols plus ou moins secs ; si les fragments osseux s'y conservent relativement bien, les restes végétaux en revanche n'y subsistent que s'ils ont subi une transformation chimique (fossilisation). Ils sont le plus souvent carbonisés, surtout depuis l'âge du fer, à partir duquel

s'ajoutent des spécimens minéralisés, qui apparaissent surtout en relation avec des latrines (pour plus de détails quant à d'autres possibilités de conservation plus rares, voir Jacomet et Kreuz 1999, 55 ss, et Jacomet, *Vindonissa-Breite*, sous presse).

Comme seul un petit nombre de végétaux possède de bonnes chances de carbonisation ou minéralisation (surtout pour les plantes comestibles), la comparaison des observations entre les milieux humides et les milieux secs se heurte à de nombreuses difficultés.

De plus, hormis les poutres par exemple (fig. 11), ou les noyaux de fruits bien conservés en terrain humide, rares sont les restes végétaux, ou ceux de petits animaux, qui se voient à l'œil nu lors d'une fouille : ainsi, par exemple, les restes de poissons ou de petits oiseaux, friandise fort appréciée à l'époque romaine, sont si ténus qu'ils échappent généralement au fouilleur. Ils doivent donc être recueillis ensuite, lors de l'examen plus minutieux d'échantillons de sédiments prélevés à cet effet (fig. 12). Se pose dès lors le problème de leur représentativité par rapport aux vestiges fouillés. Par principe, on leur applique donc les mêmes précautions critiques qu'aux autres éléments de mobilier archéologique, tels les tessons de céramique (Jacomet et Kreuz 1999, 95 ss). Il va de soi, au demeurant, qu'un échantillonnage n'a guère de sens si l'on ne connaît pas les conditions, la date et le contexte de son prélèvement.

L'extraction des restes animaux et végétaux à partir d'échantillons de sédiments se fait par tamisage, à l'aide d'une série de tamis de plus en plus fins (fig. 13). L'opération livre souvent, en plus des éléments biologiques, de petits objets (monnaies, cailloux gravés, fragments de métal...), dont certains échapperaient peut-être à l'attention des fouilleurs. Le tamisage des prélèvements n'est donc pas utile qu'à l'archéobiologie. S'il a lieu au cours de la fouille, il peut permettre, après un premier examen, de répondre rapidement à des questions sur la nature de certains vestiges ambigus (par exemple : telle trace trahit-elle une fosse-silo à provisions, ou des latrines ?), et d'orienter la fouille en conséquence. Il présente enfin l'avantage de réduire fortement le volume de terre à conserver.

L'exploitation des microrestes fait appel à des méthodes plus complexes, que nous ne détaillerons pas ici (voir Jacomet et Kreuz 1999, 160 ss).

Parmi les produits du tamisage, on sélectionnera ensuite, à la loupe binoculaire (ou, pour les pollens, au microscope), les éléments qui appellent une étude approfondie. La détermination finale des restes animaux et végétaux se fera à l'aide de collections comparatives et de la documentation publiée. La comparaison avec des spécimens actuels permet souvent, par ailleurs, une identification de l'espèce. Cela s'avère nettement plus difficile avec les pollens.



Fig. 11

Coffrage de poutres au fond d'un puits, Biesheim-Kunheim (Alsace, France).

*Pozzo di fontana in legno, Biesheim-Kunheim (Alsazia, Francia).*

Photo S. Jacomet.



Fig. 12

Prélèvement de sédiments sur un chantier de fouille.

*Prelievo di un campione di terreno.*

Photo F. Ginella.





Fig. 13  
Tamisage des échantillons de sédiments à l'aide de tamis de plus en plus fins.  
Decantazione di un campione con setacci a maglie di larghezza diversa.  
Photo S. Jacomet.

Fig. 14  
Collection de référence archéozoologique, Université de Bâle.  
Collezione osteologica comparativa, Università di Basilea.  
Photo J. Schibler.



Venons-en aux restes d'animaux plus grands. Les ossements, les dents, les bois (cervidés) se conservent généralement bien, sauf dans les sols très acides où ils se dégradent fortement, au point de disparaître parfois totalement. Une prépondérance, dans les couches archéologiques, de dents ou d'os calcinés indique en général de mauvaises conditions de conservation (sauf bien sûr dans les sépultures à incinération). Dans le cas de ces deux types de restes, les composants organiques sont très réduits voire carrément manquants, ce qui les préserve d'une dégradation biologique; seuls des phénomènes mécaniques (déplacement, érosion) peuvent dès lors entraîner leur disparition.

Quant aux substances cornées et au cuir, ils ne se conservent qu'au bénéfice de circonstances exceptionnelles, comme par exemple lorsqu'ils sont enfouis dans des dépotoirs au niveau de la nappe phréatique.

Très faciles à repérer à la fouille, les os d'animaux de grande taille sont prélevés un à un, comme d'autres trouvailles (céramique, métal, etc.). Les os constituent généralement, avec la céramique, la catégorie de matériel la plus abondante. Souvent fragmentaires, ils sont identifiés à l'aide d'une collection de référence (fig. 14). Saisies sur ordinateur, les données peuvent ensuite faire l'objet de diverses analyses statistiques. Comme pour les autres catégories de matériel, les ossements animaux n'ont aucune valeur si l'on ignore leur contexte stratigraphique et archéologique. Leur datation, notamment, est tributaire de ce contexte.

## Les apports

De façon très générale, l'archéobiologie renseigne, on l'a dit, sur la nutrition, l'agriculture, l'élevage, la chasse et l'environnement à l'époque romaine. L'alimentation étant par ailleurs étroitement liée au niveau social, les données archéobiologiques, pour autant qu'elles soient corrélées au contexte archéologique, peuvent aussi éclairer le statut des consommateurs (Schibler et Furger 1987; Deschler 1991). Les restes recueillis dans des cuisines sont particulièrement précieux à cet égard; l'exemple le plus parlant en est fourni par l'étude du sol en terre en battue d'une cuisine de l'*insula* 30 à Augst (fig. 256; Schmid 1967 et 1972). Les restes animaux qu'on y a recueillis ont non seulement permis, en corrélation avec d'autres vestiges ténus, de restituer l'aménagement de la cuisine, mais ont aussi révélé des habitudes culinaires raffinées et très romaines, conformes à celles que l'on connaît grâce au fameux livre de recettes d'Apicius.

En outre, les résultats archéobiologiques sont riches d'enseignements quant à l'économie et au commerce, ainsi qu'aux rites funéraires. Leur apport à cet égard dépasse de loin celui des textes et des images antiques. L'étude des restes osseux livre aussi d'importantes indications sur l'artisanat; ils peuvent révéler la présence d'ateliers et éclairer certains procédés de fabrication, notamment pour la tableterie, les fumoirs, les tanneries, les fabriques de colle à base d'os, etc... (Schmid 1972, Schibler et Furger 1988, Deschler-Erb 1991).

L'archéobiologie contribue par ailleurs à l'interprétation générale des vestiges archéologiques. Ainsi est-il très difficile, sans son apport, de distinguer à la fouille fosses-dépotoirs, fosses d'aisance et fosses-silos! L'élaboration interdisciplinaire des structures précoces de *Vindonissa*-Breite (Hagendorn *et al.*, en préparation) l'illustre bien: elle a permis de reconstituer des fosses à provision d'époque augustéenne, qui contenaient des grenades (fig. 15). En revanche, à partir de l'arrivée de la XIII<sup>e</sup> Légion vers 15-20 ap. J.-C., un grand nombre de fosses ont été identifiées comme des latrines (Jacomet, sous presse).

L'examen des restes de bois renseigne sur l'exploitation des forêts, et sur l'utilisation spécifique de telle ou telle essence. On sait par exemple que le bois des bûchers funéraires était systématiquement sélectionnés en fonction d'une haute capacité de combustion; il s'agissait généralement de hêtre, plus rarement de chêne ou de frêne (Schlumbaum et Jacomet 2000).

Les analyses métriques de graines et de fruits, et surtout d'ossements animaux, éclairent quant à elles les conditions de culture et d'élevage. Elles révèlent les tailles des animaux d'élevage, à partir desquels on peut déceler la présence de races différentes au sein d'une même espèce. Ainsi, les mesures des os de la fin de l'âge du Fer, de l'époque romaine et du Haut Moyen Âge découverts à Bâle, Augst et dans le canton de Schaffhouse montrent une que la taille moyenne des animaux était nettement supérieure sous l'influence romaine qu'aux périodes antérieure et postérieure (Breuer *et al.* 1999, 2001).



Fig. 15  
Graines carbonisées de grenades (*Punica granatum* L.) recueillies à Windisch-Breite, période augustéenne.  
*Semi di melograno* (*Punica granatum* L.) carbonizzati dallo scavo di Windisch-Breite, età augustea.  
Photo U. M. Weber, Larix-Consult, Basel.

## L'état des recherches en archéobotanique

Une soixantaine de sites archéologiques suisses d'époque romaine a fait l'objet d'analyses archéobotaniques (fig. 17). Plutôt bon en apparence, cet état des recherches n'en est pas moins trompeur: tributaire des fouilles de sauvetage, et de la volonté des archéologues de procéder à des analyses interdisciplinaires, il livre une image déformée de la réalité antique. Ainsi, parmi les colonies, Augst est relativement bien documentée (15 chantiers), grâce à une collaboration systématique entre équipes de fouille et archéobiologistes. Mais les recherches font défaut dans l'arrière-pays environnant, où étaient produites une grande part des denrées consommées en ville! En outre, on ne peut guère comparer *Augusta Raurica* aux autres colonies du Plateau, puisqu'à Avenches seules de rares trouvailles généralement anciennes — certes spectaculaires (Baas 1987, 1990) — ont été étudiées, dont le contexte archéologique et la datation précises sont par surcroît mal connus. Mais surtout, les investigations archéobotaniques plus ou moins systématiques sont très inégalement réparties entre la Suisse orientale et la Suisse occidentale: il n'y en a guère (tout au moins de publiées) à l'Ouest de Soleure. Mentionnons tout de même la nécropole d'Arconciel, qui a livré des restes végétaux très abondants, parmi lesquels des restes de céréales par milliers, mais aussi des dattes, des amandes, des fragments de figues et des olives entières. Cet exemple montre bien le grand potentiel des sites romands.



Par ailleurs, les sites étudiés ne le sont pas toujours de façon représentative, puisque tous leurs vestiges ne font pas l'objet d'analyses et que la plupart des investigations portent sur des fouilles récentes (années 90). Citons celles de Kastelen à Augst (Petrucci-Bavaud, 1999), les villae de Neftenbach (Rychener, 1999), et de Biberist (Schucany, en préparation), la nécropole de Windisch-Dägerli ou encore le chantier de Windisch-Breite (Hagendorn, sous presse).

La distribution chronologique des sites étudiés est, elle aussi, assez inégale. Les premières décennies de l'époque romaine sont peu documentées, le gros des investigations portant sur des vestiges datés entre le milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et le 3<sup>e</sup> s. Celles qui portent sur l'antiquité tardive sont rarissimes.

Les restes de bois ont été moins souvent analysés que ceux de graines ou de fruits ; les travaux systématiques plus récents se limitent essentiellement aux sépultures à incinération. Par ailleurs, l'analyse actuellement en cours des bois de la villa de Biberist-Spitalhof devrait permettre, pour la première fois, d'éclairer l'exploitation des forêts par les habitants d'un domaine rural (Schlumbaum, en préparation).

En résumé, vu la disparité géographique et chronologique des gisements étudiés, la représentativité variable des époques et des types de sites, les différents modes d'échantillonnage et les différents états de conservation, on est encore loin, hélas, de pouvoir dégager des tendances générales sur la base des données archéobotaniques. Ainsi les comparaisons quantitatives entre sites sont-elles impossibles. C'est pourquoi l'on se bornera à présenter, dans la suite de ce chapitre, les résultats ponctuels obtenus sur des sites bien étudiés.

## L'état des recherches en archéozoologie

A ne considérer que le nombre des données sur les ossements animaux de grande taille, la Suisse apparaît comme une des régions les mieux étudiées (fig. 16). Cela tient au fait que des recherches archéozoologiques y furent menées très tôt : dans les années 1950 déjà, grâce à E. Schmid, commencèrent à Augst les déterminations systématiques, les premières publications paraissant dans les années 60 (Schmid 1964 ; voir Schibler et Furger 1988). Nos hypothèses peuvent ainsi se fonder sur plus de 200 ensembles archéologiques (sépultures non comprises), sur 33 lieux de fouille seulement. Cela met en lumière la nécessité de poursuivre des investigations systématiques, afin de confronter différentes régions et différents types de sites. Pour l'heure, les données sur le milieu urbain prédominant, suite aux nombreuses études archéozoologiques entreprises à Augst (divers auteurs, voir <http://www.unibas.ch/arch/ArchBiol/archzool.htm>). Les recherches sur les ossements animaux recueillis dans des agglomérations secondaires, des villae ou des camps militaires sont non seulement moins nombreuses, mais aussi limitées par la disparité des contextes archéologiques. Ainsi, dans le cas des villae, les fouilles ont long-

temps porté sur les bâtiments résidentiels. Les ruraux, en revanche, étaient négligés, et ce n'est que récemment que des ensembles archéozoologiques importants ont pu y être recueillis (Neftenbach, Dietikon, Biberist).

En contexte funéraire, les os animaux ont été fréquemment prélevés et analysés (Augst, Avenches, Windisch...), mais les études globales font encore défaut. Ainsi serait-il souhaitable de tamiser systématiquement le contenu des urnes et des fosses, afin d'analyser les restes botaniques et les petits éléments zoologiques. A ce jour, seule la nécropole de Windisch-Dägerli (Hintermann *et al.* 2000, Veszeli 2000) a fait l'objet de telles investigations, alors qu'elles seules sont à même de fournir une image précise et fidèle des coutumes funéraires.

Il n'y a que quelques années que l'on mène des recherches sur les os de petits animaux ; les restes de poissons, notamment, ont livré de précieux renseignements sur l'importance de la pêche dans l'alimentation gallo-romaine (Hüster-Plogmann 1999a-b, Hüster-Plogmann *et al.* 1999) ; mais comme dans le cas de l'archéobotanique, seuls des sites de Suisse alémanique ont pour l'heure bénéficié de ces recherches (Augst, Windisch ; Hüster-Plogmann, sous presse).

## Autres apports des sciences naturelles

Outre les recherches archéobiologiques « classiques » décrites plus haut, de nouvelles disciplines sont apparues, qui permettront d'améliorer la connaissance de l'alimentation et du mode de vie des Gallo-Romains. Citons en particulier l'analyse de matériel génétique encore préservé sur des restes osseux et végétaux (Schlumbaum et Blatter 1999). Mais en raison de forts risques de contamination, cette approche requiert des méthodes longues et coûteuses. De plus, la capacité de conservation de l'ADN dans les restes archéobiologiques est généralement faible, d'où la nécessité de procéder à de nombreuses analyses avant d'obtenir un résultat. Un projet de recherche génétique sur les ossements des petits bœufs d'époque celtique et sur ceux des bêtes plus grandes d'époque romaine est actuellement en cours à l'Université de Bâle. Il vise à saisir les différences entre ces animaux et à retracer leurs origines.

Une autre approche scientifique consiste à soumettre à des analyses chimiques les résidus parfois découverts dans des récipients, ce qui permet de restituer les mets qui y étaient préparés, d'éclairer les fonctions spécifiques des types de récipients et, plus généralement, de contribuer à l'histoire de l'alimentation (par exemple Heron et Evershed 1993). Pour de plus amples renseignements sur les apports des sciences naturelles en archéologie, on pourra consulter l'ouvrage de Schiffer *et al.* (1993), ainsi que des revues comme « Archeometry » ou le « Journal of Archeological Science ».

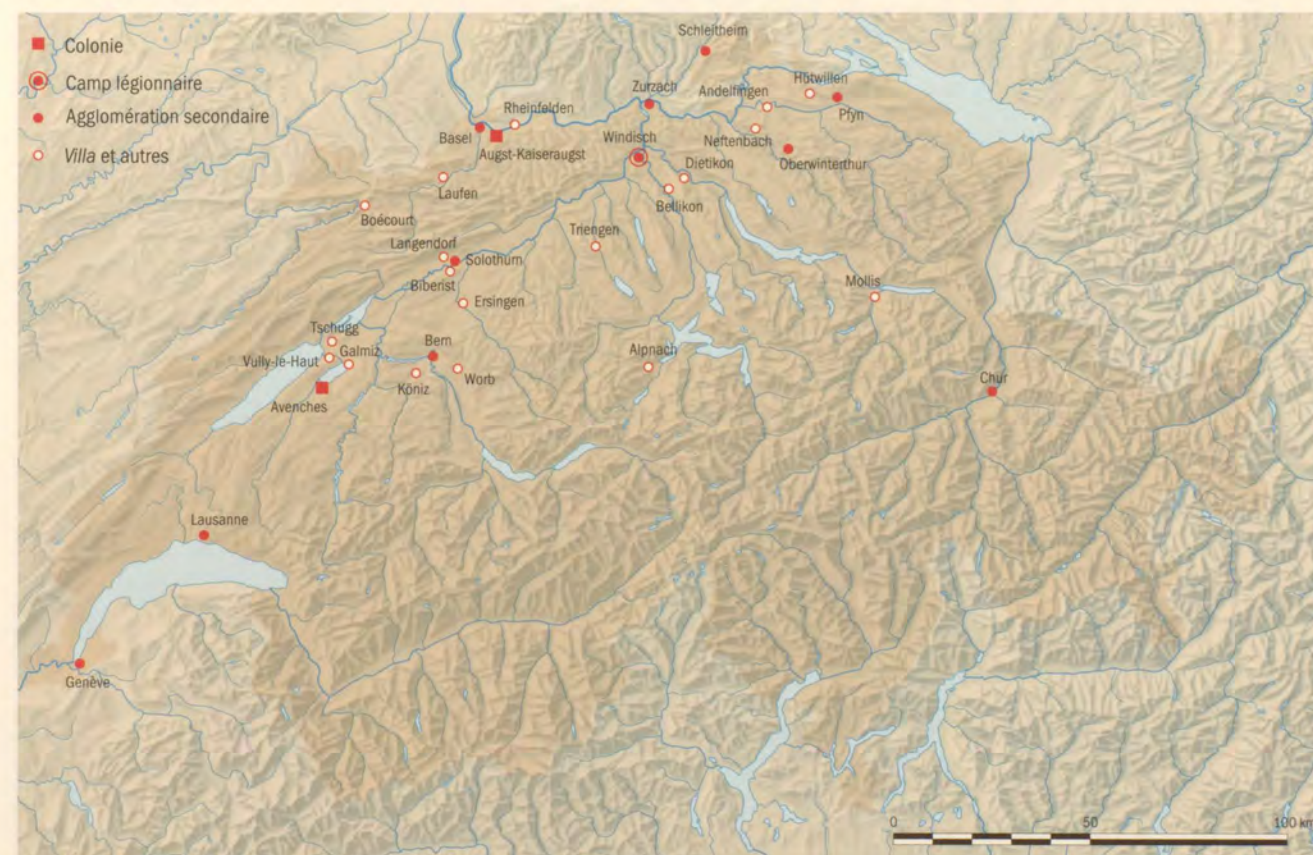
Site	ensembles étudiés
Bellikon (Argovie)	1
Kaiseraugst-Haberl	3
Rheinfelden-Görbelhof	1
Windisch-Feuerwehrmagazin/Breite	15
Zurzach	9
Ersingen-Murain (Berne)	1
Köniz-Buchsli (Berne)	2
Tschugg (Parzelle 211)-Dürriäbe, Steiacher	1
Worb-Neufeldstrasse (Berne)	2
Bern-Engelhalbinsel	3
Augst	101
Laufen-Müschhag	1
Basel-Münsterhügel	6
Galmiz-Riedli (Fribourg)	1
Vully-le-Haut Le Rondet (Fribourg)	1
Genève-Cour Saint-Pierre	1
Mollis-Hüttenböschchen (Glaris)	1
Chur-Welschdörfli	1
Boécourt-Les Montoyes	1
Triengen-Murhübel	6
Alpnach (Obwald)	1
Schleitheim-Juliomagus	1
Langendorf-Hüslerhofstrasse (Soleure)	3
Biberist-Spitalhof	4
Solothurn-Vigier-Häuser	3
Hüttwilen	1
Pfyn	1
Avenches	6
Lausanne-Vidy	9
Andelfingen-Oerlingen (Zurich)	1
Dietikon	9
Neftenbach	6
Oberwinterthur-Unteres Bühl	5
<b>Total</b>	<b>208</b>

Fig. 16

Sites ayant fait l'objet d'études archéozoologiques.

Siti archeologici con analisi archeozoologiche.

Dessin S. Freudiger, Infolio, d'après J. Schibler.





Colonies

- AUGST** -Ville haute  
 Kastelen Holzbauphase (Petrucci et Jacomet, manuscrit), 10-90 ap. J.-C.  
 Kastelen 2 *Insula* 1 (Petrucci et Bavaud 1999), 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
 Kastelen 3 *Insula* 1 (Petrucci et Jacomet 1996), 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
 Kastelen 4 (Petrucci Diplomarbeit 1994 ; JbAK 24, 2002), après 270: 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
 Forum 1 et 2 (Dick 1989), premier tiers du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.  
*Insula* 23 Foyer (Dick 1989), 50-100 ap. J.-C.  
*Insula* 23 Four à pain (Dick 1989), 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
*Insula* 6, Kastelen (Jacomet et al. 1988), 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
*Insula* 24, Steinler (Jacomet et al. 1988), datation incertaine.  
*Insula* 36, Giebenacherstr. (Jacomet et al. 1988), 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.
- Ville basse  
 Kaiseraugst, Dorfstrasse (Jacomet et al. 1988), 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
 Kaiseraugst, Tellenbach (Jacomet et al. 1988), 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
 Kaiseraugst, Schmidmatt (Jacomet et al. 1988), 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.
- Nécropoles  
 Rheinstrasse 46, CITO (Petrucci et Bavaud 1996 ; Petrucci et Jacomet 1997 ; Petrucci et al. 1999), seconde moitié 1<sup>er</sup>-première moitié 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
 Mausolée de la porte de l'Est (Jacomet 1986 ; Petrucci et Jacomet 1992), fin 1<sup>er</sup>-début 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.
- AVENCHES** -En général découvertes anciennes difficilement datables, probablement 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
 Baas 1987, 1990.  
 Jacomet, observations personnelles.  
 En Chaplix, Moulin (Bézat et Bézat 1994), 50-80 ap. J.-C.

Agglomérations secondaires

- BALE** -Structures d'habitat  
 Rittergasse (Brombacher 1999 et Brombacher inédit), augustéen.  
 Rittergasse 29 (1 tombe à inhumation), avec restes secondaires (Petrucci, manuscrit), datation incertaine.
- Sépultures  
 Bäumleingasse 14 (Petrucci et Schlumbaum, manuscrit, 3 sépultures à incinération), 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.
- OBERWINTERTHUR** -Structures d'habitat  
 Unteres Bühl (Jacquat 1986), 7 ap. J.-C.  
 Römerstrasse 186 (Jacquat 1986), 20 ap. J.-C.  
 Unteres Bühl (Jacquat 1986), 30-33 - 48-51 ap. J.-C.  
 Unteres Bühl (Jacquat 1986), 42-70 ap. J.-C.
- BALZERS**  
**SOLOTHURN** -Structures d'habitat (Petrucci, manuscrit), 2<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
 -Vigier, structures d'habitat  
 Sondage 1981 (Jacomet et al., manuscrit), deuxième quart du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.  
 Goldgasse 15 (Jacomet et al., manuscrit), avant 56-57 ap. J.-C.  
 Goldgasse 15 (Jacomet et al., manuscrit), 56/57-80/85 ap. J.-C.  
 Goldgasse 15 (Jacomet et al., manuscrit), 80/85-100 ap. J.-C.  
 Goldgasse 15 (Jacomet et al., manuscrit), 100-175 ap. J.-C.  
 Goldgasse 15 (Jacomet et al., manuscrit), 175-250 ap. J.-C.  
 Goldgasse 15 (Jacomet et al., manuscrit), milieu 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.
- ESCHENZ**  
**CHAM** -Structures d'habitat (Feigenwinter 1997), dernier quart du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.  
**MURALTO** -Hagendom, moulin (Baas 1990), 170 ap. J.-C.  
**TIEFENCASTEL** -Parkhotel (Jacomet inédit, réserve de millet), datation incertaine.  
**ALLE** -Kirchhügel (Hopf 1992), 4<sup>e</sup> - 6<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
**GAMSEN** -Noir-Bois (JU), Station routière (Brombacher et Klee 1999), 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.  
 -Waldmatte (Mermod, en préparation) ; 3 phases : R1 = 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ; R2 = 2<sup>e</sup> s.-première moitié 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C. ; R3 = fin 3<sup>e</sup> s.-4<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> s. ap. J.-C.
- Villae**  
**NEFTENBACH** -Klee 1999 (dans Rychener) ; Klee 1993 (réceptif du dépôt monétaire), in Monographien 16.  
 phases de constructions en bois. Vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.  
 phases de construction en maçonnerie. Environ 75-250 ap. J.-C.  
 réceptif du dépôt monétaire. Dès le milieu du 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.
- BIBERIST** -Jacomet, Petrucci et Schlumbaum, en préparation.  
 phases de constructions en bois (surtout bâtiment J). Dernier quart du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.  
 phases de construction en maçonnerie. 2<sup>e</sup>-milieu 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
 sépulture (*bustum*). 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.
- WORB**  
**REINACH** -Brombacher 1998, 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
**SEEB** -Mausackerweg, plusieurs sépultures à incinération (Schlumbaum, Petrucci et Jacomet, manuscrit), 70-120/130 ap. J.-C.  
 -Schweiggruber 1990 (pépins de raisins carbonisés), datation incertaine.

Sites militaires (ou civils à contexte militaire)

- VINDONISSA** -Camp, 6 phases de constructions en bois (Jacomet, en préparation)  
 HP 2 : 10 av J.-C.-0 (ZMK)  
 HP 3 : 0-10 ap. J.-C (ZMK)  
 HP 4 : 10-15 (ZMK)  
 HP 5 : 15-20 (camp légionnaire)  
 HP 6 : 20-30/35 (camp légionnaire)  
 HP 7 : 30/35-45 (camp légionnaire)  
 -Dépotoir (Neuweiler 1908, Baas 1990), 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.  
 -Nécropoles:  
 Dägerli (Petrucci et Jacomet 2000, Schlumbaum et Jacomet 2000) 30-première moitié 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.
- ZURZACH** -(Jacomet et Wagner 1994), 30-70 ap. J.-C.

Sépultures (sans contexte d'habitat connu)

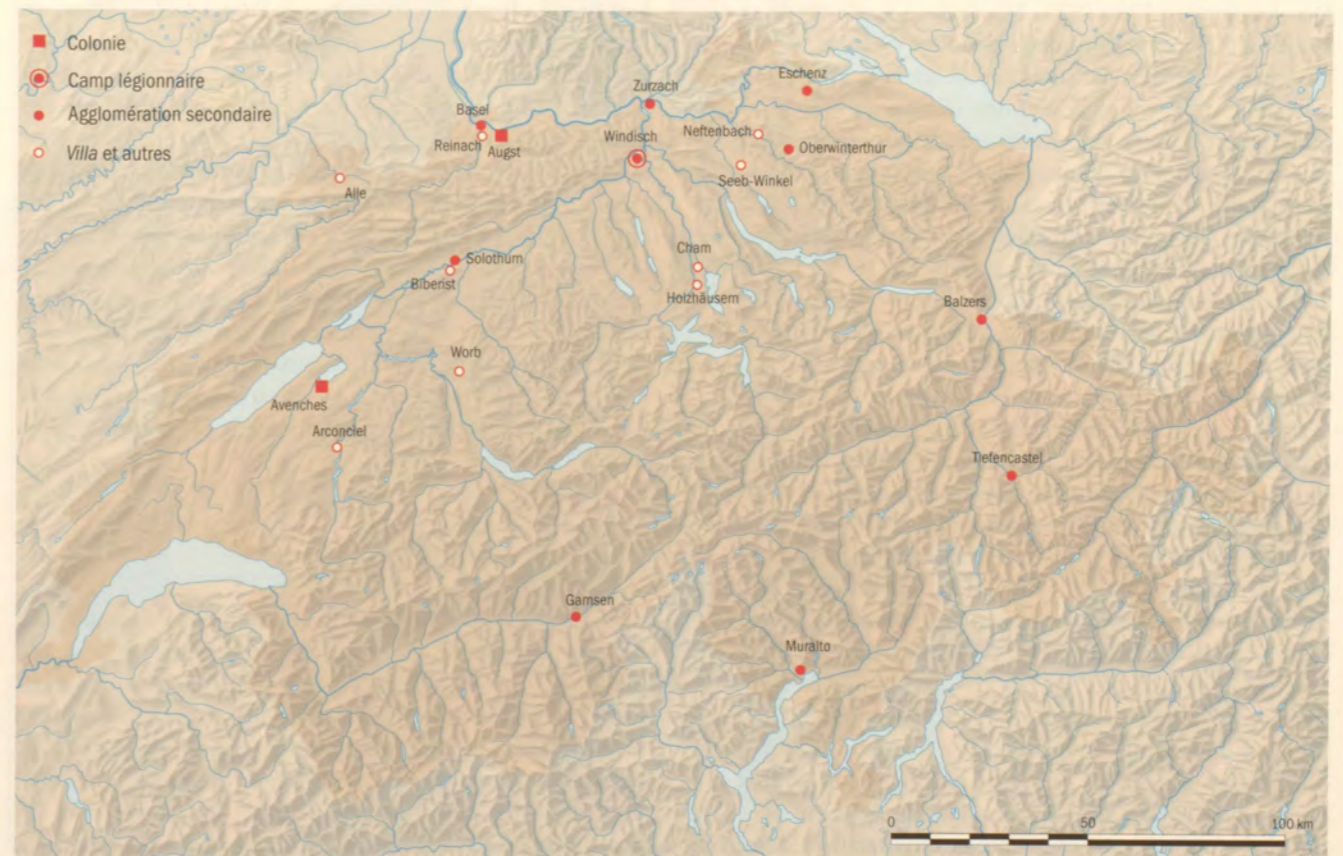
- HOLZHAUSERN** -près de Risch, Zoug, Petrucci et Schlumbaum 1997, 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
**ARCONCIEL** -Petrucci inédit

Fig. 17

Carte et liste des sites ayant fait l'objet d'études archéobotaniques.

*Siti archeologici con analisi archeobotaniche.*

Dessin S. Freudiger, Infolio, d'après S. Jacomet.





L'étude du climat, en archéologie, vise à mesurer l'influence éventuelle des changements climatiques dans l'histoire humaine. Les variations du climat ne sont donc prises en compte que si elles ont été perçues comme telles par les gens de l'époque, et s'ils ont été amenés à s'y adapter. Les recherches portant sur les liens entre climat et économie montrent que de telles variations sont souvent intervenues en l'espace de quelques années ou de quelques décennies seulement (Pfister 1984 et 1999, Grove 1988). C'est donc d'oscillations, plus que de véritables changements, qu'il s'agit.

L'étude des effets climatiques correspond en premier lieu à celle des situations de crise. L'ampleur d'une pénurie, par exemple, est déterminée d'une part par la durée de la période chaude qui la précède, et d'autre part par la rapidité et l'intensité du refroidissement qui la génère (Maise 1998). Plus une société exploite son environnement de manière intensive (en d'autres termes, plus elle s'approche de la limite des capacités d'un territoire à subvenir aux besoins), plus elle est sujette aux crises d'origine climatique. Pendant les périodes fastes, on étend souvent les surfaces cultivées jusque dans des zones marginales moins propices à l'agriculture ; il suffit alors d'une dégradation climatique pour que les récoltes y soient compromises, et avec la diminution générale des rendements, cela entraîne pénuries et famines. Froid et malnutrition s'accompagnent fréquemment d'épidémies, et de telles situations sont attestées à l'époque romaine. Dès les années 1960-1970, H. Zoller (et al. 1966) et G. Patzelt (1977) ont défini deux périodes de froid, dites « de Göschenen I et II ». La première se termine à la fin du 1<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., et la seconde débute au milieu du 1<sup>er</sup> millénaire de notre ère. Entre ces deux périodes, ils plaçaient « l'optimum climatique de l'époque romaine ». Cette thèse a gardé sa pertinence jusqu'à aujourd'hui, dans la mesure où aucun refroidissement d'amplitude comparable à celle du « petit âge glaciaire », du 16<sup>e</sup> au milieu du 19<sup>e</sup> s., n'a été relevé entre 100 av. J.-C. et 400 ap. J.-C.

Pour l'histoire climatique de l'époque romaine on dispose aujourd'hui, d'une part, d'indicateurs globaux (activité solaire, courants marins, activité volcanique...) et, d'autre part, d'indicateurs régionaux (glaciers, cernes de croissance des arbres...). Il existe d'évidentes corrélations entre les deux (Porter 1986, Nesje et Johannessen 1992). Les premiers présentent l'avantage décisif d'être datables à l'année ou à la décennie près. Ils se prêtent donc bien à la détermination des fluctuations climatiques à court terme perçues par l'être humain. Ces variations brèves sont pour l'essentiel liées à des changements de l'activité solaire ou volcanique, ou par des variations de courants marins (Denton et Karlen 1973, Crowley 2000). Le meilleur indicateur empirique des fluctuations touchant l'activité solaire et les courants marins est la courbe du carbone 14. Pour l'époque romaine, du 1<sup>er</sup> s. au 4<sup>e</sup> s., ce dernier n'indique aucune rupture importante (Stuiver et

al. 1998 ; fig. 18) ; on peut donc supposer qu'il n'y a pas eu de crise climatique majeure. Mais la courbe du carbone 14 ne peut toutefois être considérée comme le pendant exact d'une courbe climatique ou d'une courbe de températures.

Des éruptions volcaniques sont également susceptibles d'affecter brièvement le climat ; on peut en retrouver les traces dans les couches de neige annuelles au Groenland. Entre 50 av. et 414 ap. J.-C., on compte une vingtaine d'éruptions majeures (fig. 18).

Les indicateurs climatiques régionaux, pour la Suisse à l'époque romaine, se trouvent essentiellement en haute montagne (glaciers) (Furrer et al. 1987, Burga et al. 1997). Ils ne sont cependant datables que de manière imprécise au carbone 14 : ne sont donc décelables que les variations de grande amplitude, alors que les détériorations fortes et soudaines, dont les effets pouvaient être catastrophiques pour les populations, passent inaperçues. Quant aux mouvements des glaciers (Röthlisberger 1986), celui d'Aletsch fournit d'excellentes indications (Holzhauser 1993). Pour la période romaine, il montre qu'entre le 2<sup>e</sup> s. av. et le 5<sup>e</sup> - 6<sup>e</sup> s. ap. J.-C., il n'y a pas eu d'avancée glaciaire comparable à celle de 1850 (fig. 18). On en constate deux, l'une au 3<sup>e</sup>, l'autre au 5<sup>e</sup> s., qui sont peut-être liées à des détériorations climatiques que la courbe du carbone 14 établit aux environs de 260 et de 440.

Analysées par Michel Magny, les variations du niveau des lacs dans le Jura français (Burga et Perret 1998) indiquent un niveau bas (période chaude) entre 100 av. et 200 ap. J.-C. environ. Le 3<sup>e</sup> s. est en revanche caractérisé par un haut niveau des eaux, suivi dès le 4<sup>e</sup> s. par une nouvelle baisse de niveau.

Les recherches des trente dernières années montrent que « l'optimum climatique de l'époque romaine » est moins régulier qu'on l'imaginait. En comparaison avec l'âge du fer ou le Haut Moyen Age, l'antiquité romaine bénéficie certes d'un climat généralement favorable, mais on y observe tout de même de brèves et parfois fortes phases de refroidissement, particulièrement marquées autour de 260 et de 430-440 ap. J.-C. La phase froide observée à la fin du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. a probablement été moins importante (fig. 18).

Climat et histoire

Jusqu'ici, les développements économiques et politiques de l'Empire romain n'ont pas été étudiés sous l'angle climatique. Il est toutefois possible d'établir certaines relations : des périodes de crise politique et sociale semblent souvent aller de pair avec des détériorations du climat, tandis que des phases de stabilité et d'expansion coïncident avec des périodes chaudes. S'il fallait chercher un lien de cause à effet, on pourrait conclure que lorsque la

production et l'approvisionnement en vivres sont assurés, cela facilite la stabilité et le développement ; tandis qu'en période de mauvaises récoltes, on doit investir l'essentiel des énergies dans la conservation de l'acquis. Mais il faudra attendre des recherches archéologiques, historiques et climatologiques plus approfondies pour pouvoir appréhender ces rapports de manière détaillée.

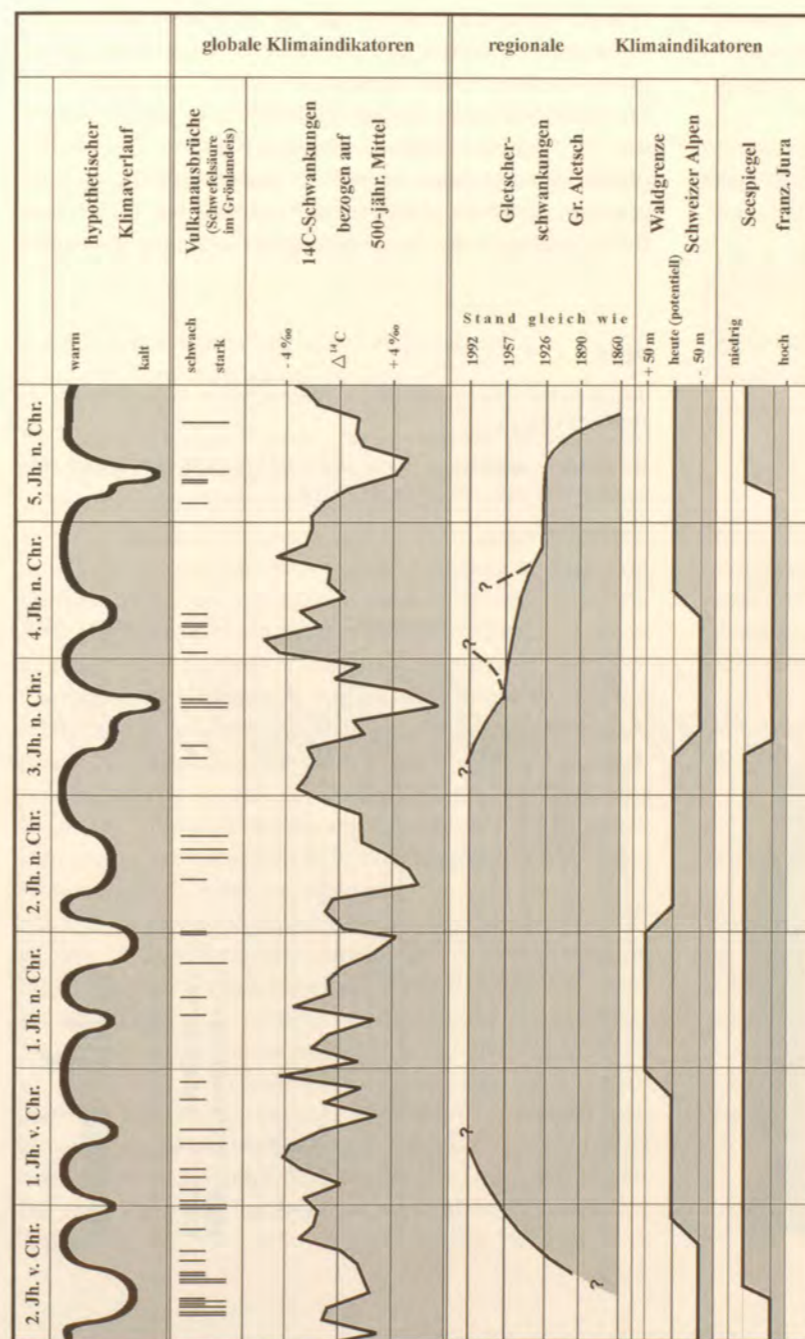


Fig. 18 Courbe climatique selon diverses données, entre 200 av. et 500 ap. J.-C. De gauche à droite : synthèse, éruptions volcaniques, carbone 14, glacier d'Aletsch, limite de la forêt dans les Alpes et niveau des eaux dans le Jura.

Evoluzione ipotetica e rappresentazione grafica dei dati più importanti concernenti la storia del clima tra il 200 a.C. e il 500 a.C. Da sinistra a destra: sintesi, eruzioni vulcaniche, carbone 14, ghiacciaio di Aletsch, limite delle foreste e livello delle acque.

Données d'après Burga et Perret 1998 (limites de la forêt et variations du niveau des eaux), Holzhauser 1993 (Glacier d'Aletsch), Stuiver et al. 1998 (Carbone 14) et Zielinski et al. 1994 (éruptions volcaniques).



## LA VÉGÉTATION NATURELLE

On l'a dit, la restitution du couvert végétal naturel se fonde avant tout sur les sédiments recueillis dans des milieux humides naturels, en dehors des sites habités. Rares sont toutefois les gisements bien documentés et précisément datés qui autorisent des conclusions fiables sur l'environnement naturel et sur l'impact des activités humaines à l'époque romaine (encadré et fig. 19).

Des études de pollens généralement anciennes ont fait coïncider l'apparition du noyer (*Juglans*) et du châtaignier (*Castanea*) avec le début de l'époque romaine. Mais vu la sporadicité des témoignages ainsi que diverses difficultés méthodologiques, ces affirmations sont sujettes à caution. De fait, sur la base des gisements en milieu humide, on ne sait pas avec certitude quand ces arbres ont été plantés pour la première fois. En contexte habité, les plus anciens pollens de ces espèces remontent au 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (Passard et Urlacher 1997, 215).

Généralement, la fin de l'époque romaine est mise en relation avec une extension des surfaces boisées ; mais pour cette époque aussi, rares sont les datations au carbone 14 suffisamment fiables.

### Les forêts

Au pied du Jura et à ses abords, ce sont les chênaies et les chênaies mixtes qui prédominent. Le charme (*Carpinus betulus*) est répandu. Au-dessus, on observe avant tout des sapins blancs (*Abies alba*) et, aux altitudes supérieures, des épicéas (*Picea abies*). Le hêtre (*Fagus sylvatica*) est fréquent par endroits.

Le couvert forestier du Plateau est marqué par une chênaie mixte, peuplée de charmes aux endroits propices, et par des bois de hêtres. Les ormes et les tilleuls se sont raréfiés. Dans les régions plus élevées et le long des Préalpes, des sapins blancs viennent se mêler aux hêtres. D'après les hauts pourcentages de pollens d'aulne et de frêne, on peut déduire la présence de forêts humides au bord des lacs et des fleuves.

En milieu alpin, en dessus de 1600 m, la végétation est dominée par les épicéas, au nord comme au sud des Alpes. Dans les zones pluvieuses se développent aussi de grandes étendues d'aulnes verts. Dans les Alpes centrales, où règne un climat continental, ce sont les arrolles

(*Pinus cembra*) et les mélèzes (*Larix decidua*) qui prédominent. Aux étages inférieurs de la vallée principale du Valais, on trouve des forêts de chênes qui apprécient le chaud (vraisemblablement des chênes pubescents (*Quercus pubescens*) et des pins sylvestres (*Pinus sylvestris*). Au-dessus de la limite de la forêt, laquelle se trouve sensiblement en dessous de sa son niveau potentiel, la végétation est composée de bruyère et de prairies.

Au Sud des Alpes, l'étage des collines (entre 200 et 800 m) s'est appauvri à l'époque romaine. L'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) joue un rôle important, tandis que les ormes et les tilleuls sont devenus rares. Les charmes (*Carpinus betulus*) sont aussi répandus ; les ostryas (*Ostrya carpinifolia*) et les ornes (*Fraxinus ornus*) apparaissent plus souvent qu'à l'âge du fer. A partir de 100 ap. J.-C. environ, les peuplements de chênes et d'aulnes sont peu à peu remplacés, aux endroits propices, par des châtaigniers (*Castanea sativa*) et des noyers (*Juglans regia*). A l'étage montagnard, (800 - 1000 m), c'est le hêtre qui domine ; on ne trouve des sapins blancs que dans les parties nord des vallées.

### L'influence humaine sur l'expansion de certaines essences

En gros, dans nos régions, les conditions naturelles de la végétation à l'époque romaine sont comparables à celles d'aujourd'hui. Quelques arbustes, qui aujourd'hui semblent naturels et indigènes, ne sont apparus (ou du moins ne se sont fortement répandus) qu'à ce moment-là. Ainsi observe-t-on, dans nombre de prélèvements du Jura, du Plateau et du versant sud des Alpes, une nette augmentation de pollens de buis (*Buxus sempervirens*). Comme il est déjà attesté par endroits depuis la période atlantique (dès 6000 av. J.-C.), on ne peut toutefois considérer que ces sont les Romains qui l'ont introduit. La question de savoir si c'est l'homme qui, en exploitant les forêts, a créé de meilleures conditions pour un développement spontané, ou si le buis a été planté près des zones habitées, n'est pas résolue.

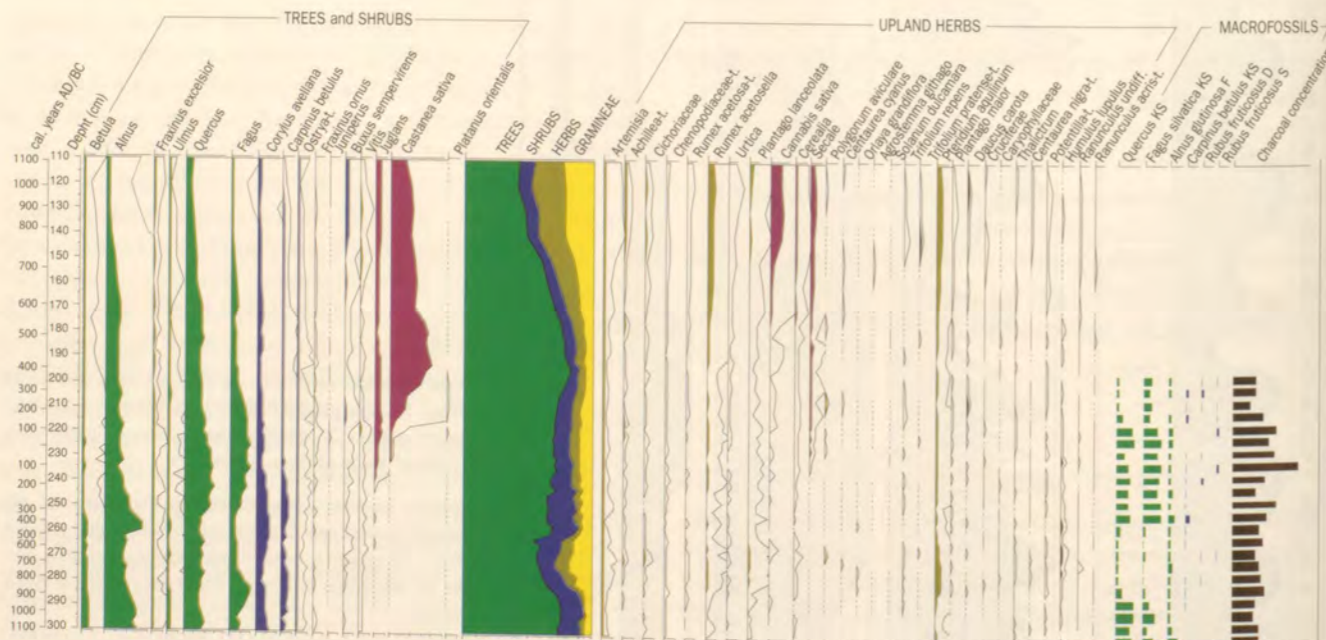
Au Tessin, l'expansion des ostryas (*Ostrya carpinifolia*) et des ornes (*Fraxinus ornus*), qu'on trouve dans la région depuis le haut Holocène (dès 9000 av. J.-C.), est indubitablement la conséquence naturelle des défrichements. En revanche, la présence généralisée de pollens de platane sur le versant sud des Alpes est due à l'introduction, à l'époque romaine, du *Platanus orientalis*, originaire de la Méditerranée orientale. Le noyer (*Juglans regia*) et le châtaignier (*Castanea sativa*) ont également été implantés par les Romains au sud et au nord des Alpes.

Fig. 19

Diagramme pollinique au Lago di Annone (Brianza, Italie du Nord), par espèce, de 1100 av. à 1100 ap. J.-C.

Sviluppo della vegetazione e influsso umano sul Lago di Annone (Brianza, Italia settentrionale) tra il 1100 a.C. ca. e il 1100 d.C.

Diagramme L. Wick.



### Principaux prélèvements de pollens en milieu naturel

- Plateau oriental :

Lac de Constance	Rösch 1992
Seebachtal	Haas/Hadorn 1998
Lac de Zurich	Hufschmid 1983

- Plateau central et occidental :

Rotsee	Lotter 1988
Soppensee	Lotter 1999
Lobsigensee	Ammann 1989
Loclat/Lac de Neuchâtel	Hadorn 1994

- Jura:

Sud-Ouest du Jura	Wegmüller 1966
Les Embreux	Hubschmid et Lang 1985
Praz-Rodet	Mitchell et al. 2001

- Alpes et Préalpes :

Schwarzsee	Dapples et al. 2001
Aegelsee/Simmental	Wegmüller et Lotter 1990
Sägistalsee	Heiri et Lotter 2001 ; Hirt et al. 2001 ; Lotter et Birks 2001 ; Ohlendorf et al. 2001 ; Wick et al. 2001
Mont d'Orge/Sion	Bieri-Steck 1990
Hobschensee/Simplon	Welten 1982 ; Lang et Tobolski 1985
Région du Gothard (Nord)	Küttel 1990
Alpes tessinoises	Zoller 1960 ; Zoller et Kleiber 1971
Région du Splügen	Wick 1994, 1996 ; Wick et Tinner 1997
Val Camonica	Gehrig 1997
Engadine	Zoller et al. 1996 ; Ohlendorf 1999 ; Gobet en préparation

- Sud des Alpes :

Lago di Ganna	Schneider et Tobolski 1985 ; Drescher-Schneider 1994
Lago di Origlio	Tinner et al. 1999
Lago di Muzzano	Tinner et al. 1999 ; Gobet et al. 2000
Lago di Annone	Wick 1996 ; Wick en préparation
Lago del Segrino	Gobet et al. 2000
Lago di Alserio	Wick en préparation



## L'HOMME ET LA VÉGÉTATION

Les indications qui suivent se fondent, d'une part, sur les carottages polliniques en milieu humide, d'autre part sur les macrorestes prélevés sur les sites archéologiques. La majorité des premiers n'est hélas pas datable avec précision ; de plus, les régions de Suisse actuelle les plus intéressantes quant au peuplement antique – c'est-à-dire le Plateau et la région rhénane – n'ont pour l'heure pas fait l'objet de recherches palynologiques ciblées, visant à étudier l'influence humaine sur la végétation. Les données disponibles ne peuvent donc fournir, surtout pour le nord des Alpes, qu'une appréhension très générale, et forcément lacunaire, de l'histoire de la végétation à l'époque romaine.

### Le Plateau

De nombreux diagrammes polliniques (Seebachtal, Soppensee, Loclat, Seedorfsee) révèlent des éclaircissements de la forêt plus importants qu'à l'âge du fer, mais qui restent toutefois bien inférieurs aux défrichements médiévaux. Dans les zones supérieures du Plateau, les peuplements de sapin blanc (très apprécié en construction et en menuiserie) sont réduits. Les défrichements ne se limitent pas aux terrains propices à l'agriculture et à l'élevage, mais touchent aussi les zones humides, notamment des littoraux. En témoigne avant tout le recul généralisé de l'aulne (*Alnus glutinosa*). La forte raréfaction d'espèces animales sauvages comme l'aurochs et l'élan tend par ailleurs à confirmer ces observations. Le défrichement contribue à augmenter sensiblement, pas endroits du moins, l'érosion des sols (Loclat, Lobsigensee).

Les pollens de graminées (*Poaceae*), de plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*) et de rumex (*Rumex*) reflètent le développement des vergers et des pâturages, ce que semblent corroborer des découvertes de graines et de fruits sur plusieurs sites, par exemple la villa de Neftenbach (Klee et Jacomet 1999, 467 ss.).

Les macrorestes, ainsi que la plupart des courbes polliniques de céréales (*Cerealina*), montrent que l'agriculture, en particulier céréalière, avait une grande importance. Ces données ne livrent toutefois que des indications limitées quant à l'étendue des surfaces exploitées. D'une manière générale, on constate que les proportions relatives de céréales n'augmentent que faiblement par rapport à l'âge du fer. Comme le nombre d'hommes et de bêtes à nourrir était supérieur, il faut en déduire que la surface de terrain cultivé a été sensiblement accrue, ce qui se traduit par une augmentation de l'érosion des sols. Par ailleurs, la présence abondante de lièvres suppose de vastes surfaces de champs et de prairies. On constate, à ce stade de la recherche, que les pollens prélevés en milieu humide et l'étude des sites archéologiques donnent des images contradictoires. Pour les premiers, les fortes proportions de pollens d'arbres suggèrent qu'il y avait encore, à quelque distance des zones habitées, de vastes

forêts primaires. A l'appui de cette hypothèse, les données archéozoologiques révèlent notamment une forte présence du cerf, ce qui implique de vastes territoires naturels et boisés. Aux environs des centres d'habitat, il faut en revanche restituer des paysages largement modifiés par l'exploitation humaine (fig. 20). Par rapport à l'âge du Fer, les indicateurs polliniques des graminées et des céréales, plus bas qu'on pourrait s'y attendre vu l'intense utilisation des sols à l'époque romaine, s'expliquent peut-être par des modifications dans l'exploitation.

Les zones agricoles ne sont pas uniquement révélées par la présence de plantes cultivées, mais aussi par celle de mauvaises herbes, comme par exemple la nielle des blés (fig. 159). De nombreuses plantes rudérales (liées aux lieux habités, comme par exemple l'ortie) croissent également dans les cours intérieures et au bord des chemins. Haies et lisières de forêts abondaient sans doute dans le voisinage, à en juger par la présence régulière, dans les sites archéologiques, de produits de la cueillette tels que noisettes, baies de cynorrhodon et mûres, qui abondent dans ces endroits-là. Les analyses polliniques ne permettent malheureusement pas de conclure à une extension de tels biotopes, car les rosacées pollinisées par les insectes, auxquelles appartiennent la mûre et le cynorrhodon, sont généralement très peu représentées dans les profils polliniques.

L'antiquité romaine voit l'apparition de plusieurs cultures spécifiques. Les Romains introduisent dans nos contrées de nombreuses plantes : légumes (céleri, betterave rouge...), épices (coriandre, sarriette, ail...) et arbres fruitiers (vigne, prunier, cerisier, pommier et poirier cultivés...). Leurs graines et leurs fruits se retrouvent fréquemment dans les sites d'habitat dès le début de l'époque romaine. Il est toutefois difficile d'établir depuis quand et dans quelle proportion ces variétés ont été véritablement plantées, car les fruits ont pu être importés. Seule la présence de pollens pourrait attester avec certitude la présence des plantes elles-mêmes, mais l'aire de diffusion des pollens d'arbres fruitiers est trop limitée ; ils ne pourraient apparaître dans les carottages en milieu humide que si de vastes vergers avaient été exploités à proximité immédiate.

C'est aussi cette raison qui rend délicate la question de l'introduction de la vigne. Sur le Plateau, la présence du pollen de *Vitis* croît au cours de l'époque romaine. Mais cela n'implique pas forcément le développement de la viticulture : cela peut tout aussi bien traduire une nouvelle expansion, favorisée par les défrichements de forêts riveraines, de la vigne sauvage indigène (*Vitis sylvestris*), dont le pollen ne se distingue pas de celui de la vigne cultivée (*Vitis vinifera*). Par ailleurs, comme le montrent des mesures polliniques dans les régions viticoles d'aujourd'hui, le pollen de vigne cultivée se diffuse sensiblement moins que celui de l'espèce sauvage. Il est donc dangereux de postuler une viticulture antique sur la seule base d'une multiplication des pollens, telle qu'on la relève par exemple aux environs du Loclat (lac de Neuchâtel).

Autour du lac de Bière, on recueille néanmoins dans des couches du Haut Moyen Age (500-700 ap. J.-C.) de nombreux pépins de raisin, témoins d'une viticulture qui pourrait remonter à l'époque romaine (Brombacher 1999). Si des vestiges de pressoirs d'époque romaine tardive ont été observés en Moselle (Gilles 1991, König 1995), aucun aménagement de cette nature n'a pour l'heure été retrouvé en Suisse. Le meilleur indice pour une viticulture antique dans nos régions est encore la présence d'outils spécifiques : des faucilles de vigneron y ont été mises au jour, en Valais et à Nyon (fig. 156).

Introduit par les Romains, le noyer (*Juglans regia*) était répandu sur tout le Plateau et dans le Jura, mais comme pour la vigne, et pour des raisons analogues, il est difficile de savoir précisément quand il a commencé à être cultivé. On trouve des coquilles de noix dans des couches archéologiques dès l'époque augustéenne, par exemple à *Vindonissa* (Jacomet, sous presse), mais elles pourraient provenir de noix importées. Par la suite, leur présence n'est que rarement régulière. S'il ne fait guère de doute, grâce aux pollens, que des noyers ont effectivement été plantés, leur culture ne s'est probablement pas développée avant le début de l'extension des *villae*, c'est-à-dire pas avant le milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (voir les résultats polliniques du site de Besançon, Passard et Urlacher 1997, 215).

Au nord des Alpes, le châtaignier (*Castanea sativa*) n'avait qu'une faible importance en tant qu'arbre fruitier. Dans nombre de prélèvements, il n'est représenté que par des pollens isolés à l'époque romaine, quand il n'apparaît pas qu'au Moyen Age (Mont d'Orge, Soppensee, Seedorfsee, Seebachtal). On peut imaginer qu'une grande partie du pollen retrouvé au nord des Alpes a été en réalité transporté par le vent depuis la région tessinoise, où le châtaignier abondait. Les macrorestes de châtaignes sont également très rares ; quelques spécimens peu nombreux ont été recueillis anciennement dans le dépotoir de *Vindonissa* (Neuweiler 1908). Mal datés, ils remontent probablement au 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., mais il s'agit peut-être de châtaignes importées.

Etant donné les besoins élevés en bois de chauffage et de construction, on peut supposer que la forêt était exploitée de manière intensive à l'époque romaine, du moins au voisinage des centres habités. Les restes du bois recueillis sur les sites d'habitat ou dans les sépultures reflètent cette exploitation. Toutefois, l'état de la recherche actuel ne permet pas de formuler des interprétations très abouties. On note tout de même que pour les bûchers ou le bois de feu, ce sont principalement le hêtre (*Fagus sylvatica*) et le chêne (*Quercus spp.*) qui étaient utilisés (Albrecht 1989, Petrucci-Bavaud et Jacomet 1997, Schlumbaum et Jacomet 2000). Ces variétés, ainsi que le sapin blanc (*Abies alba*) étaient aussi utilisées comme bois de construction (par exemple Ryhener et Albertin 1986).

Dans les diagrammes polliniques, le charme atteint parfois des pourcentages très élevés, ce qui démontre l'existence d'une agriculture de taillis. Étonnamment, aucune trace de bois de charme n'a été retrouvée en Suisse. Il est considéré comme un bon combustible, d'une valeur comparable à celle du hêtre rouge et du chêne (Ebert 1989).



Fig. 20

Les environs d'une villa : on y voit la végétation naturelle et l'impact humain sur le paysage.

I dintorni di una villa: si nota la vegetazione naturale e l'impatto umano sul paesaggio.

Aquarelle B. Gubler

La forêt n'était sans doute pas utilisée que comme source d'approvisionnement en bois. Les prélèvements de l'époque romaine (précoce) sur le Plateau mettent en évidence une nette augmentation des pollens de chêne (*Quercus spp.*), ce qui, avec la présence plus fréquente du genièvre (*Juniperus communis*), trahit l'existence de pâturages forestiers.

### Le Jura

Si les analyses de pollens montrent que les forêts du Jura sont restées largement intactes, on observe tout de même quelques indices d'exploitation ponctuelle. A Praz-Rodet (Vallée de Joux, Vaud), une légère augmentation de graminées, de plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), d'ortie (*Urtica dioica*) et de fougère (*Pteridium aquilinum*) révèle des pâturages. Aux Embrex (Jura), un recul sensible du sapin blanc (*Abies alba*) montre que, du moins dans les régions les plus accessibles, on abattait aussi du bois pour la construction. Quant à la production charbonnière, l'état actuel de la recherche interdit d'en préciser l'importance.

### Les Alpes

On constate dans les vallées alpines un certain impact des activités humaines, qui toutefois n'atteint pas l'envergure des défrichements de l'âge du fer. Ici et là, on relève tout de même des interventions de grande ampleur, comme dans la vallée principale du Valais, où l'agglomération de Martigny et les passages liés aux cols ont exercé leur influence. Ainsi, autour du Mont d'Orge (région de Sion), une grande partie des peuplements de chênes encore existants ont été détruits à l'époque romaine, tandis que le pin



sylvestre (*Pinus silvestris*) pouvait se répandre quelque peu. La culture des céréales avait à peu près la même importance qu'à l'âge du Fer. Bien que les profils polliniques bien datés fassent défaut, on peut admettre que le noyer (*Juglans regia*) y était déjà planté, alors que les châtaigniers et le seigle n'y apparaissent qu'à partir du Haut Moyen Age.

En Haute-Engadine, de hauts pourcentages de pollens d'arbres montrent que la forêt fut moins éclaircie à l'époque romaine qu'à l'âge du fer (Gobet, en préparation).

Au *Sägistalsee* (Alpes bernoises, 1935 m), l'érosion était aussi sensiblement plus réduite. Malgré des signes clairs de l'aménagement de pâturages, comme la présence de plantain des Alpes (*Plantago alpina*), de rumex (*Rumex*), de renonculacées (*Ranunculaceae*) et de composacées (*Asteroideae* et *Cichorioideae*), des épicéas (*Picea abies*) poussaient à nouveau autour de ce lac. En résumé, il semble donc que les régions les plus reculées des Alpes aient été moins exploitées à l'époque romaine qu'au cours de la période précédente.

## Le sud des Alpes

Dans les régions basses, le paysage était déjà relativement dégagé à l'âge du Fer : on y observe des taux de 35 à 40% de pollens n'appartenant pas à des arbres. Cette valeur chutant à 20-25% pour l'époque romaine, et celle fournie par les restes de charbon étant également faible, on peut en déduire que la part des champs et des pâturages avait diminué (fig. 19). Comme sur le Plateau, on constate donc une contradiction entre le témoignage des pollens et celui des vestiges archéologiques, qui révèle au contraire un développement du peuplement et des activités humaines. Force est donc de postuler, ici aussi, que ce problème est lié à de nouveaux modes d'exploitation du paysage, qui ont laissé des traces moins nettes dans les profils polliniques.

L'expansion du chêne (*Quercus*) et, à l'étage montagnard, soit entre 600 et 800 m, celle du hêtre (*Fagus sylvatica*), observées à l'âge du fer, atteignent leur apogée à l'époque romaine précoce, révélant l'existence de pâturages forestiers. Le charme (*Carpinus betulus*) et l'ostrya (*Ostrya carpinifolia*) attestent quant à eux l'agriculture de taillis. Les concentrations de macrorestes de chêne et de hêtre dans les profils sont sensiblement plus hautes (Wick, en préparation), ce qui exclut que les hauts pourcentages polliniques ne résultent que d'une production de pollen supérieure chez des arbres isolés.

Comme à l'âge du fer, les pollens de céréales sont rares ; leur proportion n'augmente progressivement qu'après l'introduction du seigle anémophile, au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Une grande variété de mauvaises herbes révèle l'agriculture et les prairies et pâturages : citons entre autres la renouée des oiseaux (*Polygonum aviculare*), la petite oseille (*Rumex acetosella*), la carotte (*Daucus carota*), le trèfle rampant (*Trifolium repens*) et le plantain lancéolé (*Plantago lan-*

*ceolata*). Des grains et des épines de mûres, trouvés très régulièrement dans les sédiments du Lago di Annone depuis le 2<sup>e</sup> s. av. J.-C., témoignent de grandes quantités de haies et de lisières (Wick, en préparation). Comme il n'existe pour le Tessin aucun résultat archéobotanique sur des sites archéologiques, ces interprétations fondées sur les carottages polliniques ne peuvent être étayées par les macrorestes.

L'expansion du noyer (*Juglans regia*) et du châtaignier (*Castanea sativa*) s'est aussi produite à l'époque romaine, mais diffère selon les régions. Pour le versant sud des Alpes en effet, on dispose de diagrammes polliniques sensiblement mieux documentés, qui permettent de cerner certains phénomènes avec une certaine précision chronologique. Ainsi, le *Juglans* est introduit au Tessin et dans la Brianza (au Sud du lac de Côme) au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., et fréquemment planté dès le changement d'ère, notamment dans les terrains calcaires de la Brianza (jusqu'à 8% de pollen de *Juglans*). Le châtaignier est introduit au 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (légèrement plus tôt au Tessin que dans la Brianza). Néanmoins, alors qu'au Tessin il est planté de manière intensive dès la fin du 1<sup>er</sup> s., ce n'est qu'au 3<sup>e</sup> s. qu'il se répand véritablement dans la Brianza (Gobet *et al.* 2000). Autour du *Lago di Ganna*, situé plus à l'ouest, le châtaignier ne se développe qu'entre 450 et 600 ap. J.-C. (Drescher-Schneider 1994). Comme cette essence apprécie les mêmes biotopes que le chêne et l'aulne, ces derniers furent largement détruits au début de l'Empire.

Des pollens d'époque pré-romaine suggère que noyers et châtaigniers avaient survécu à la dernière glaciation en Italie ; mais ils n'étaient pas en mesure de se répandre spontanément.

## LA FAUNE SAUVAGE ET LES HOMMES

La connaissance de la faune sauvage est fondée sur les ossements recueillis dans les sites archéologiques et qui, dès lors, sont déjà le produit artificiel d'une sélection humaine, dont les motifs et les critères peuvent être très variés : chasse, alimentation et modes culinaires, usages religieux, production artisanale, etc.

Par ailleurs, on l'a dit plus haut, ce sont avant tout les os d'animaux de taille plutôt grande qui ont les meilleures chances d'être recueillis. Ceux d'espèces plus petites comme la martre, le hérisson, l'écureuil, ou de la majorité des oiseaux sauvages et des poissons, échappent à coup sûr à une collecte cohérente et systématique, laquelle nécessite le prélèvement d'échantillons de terrain qu'il faut ensuite tamiser, comme pour les restes botaniques.

Sachant que plus une espèce sauvage est abondante, plus ses représentants risquent d'être tués, on pourrait tenter, à partir des ossements, de tirer des conclusions sur la composition de la faune naturelle. Mais il faut garder à l'esprit que des espèces rares ont pu revêtir des significations particulières non commerciales, par exemple d'ordre religieux, d'où une sélection humaine suivie d'une représentation disproportionnée sur les sites archéologiques.

### Les mammifères sauvages

Comparés aux animaux domestiques, les bêtes sauvages ne jouent qu'un rôle négligeable dans l'alimentation à l'époque romaine. Sur la plupart des sites fouillés, la proportion des os d'espèces sauvages oscille entre 1 et 5%.

Pour des raisons méthodologiques, les interprétations se fondent sur des critères de répartition : autrement dit, on observe le nombre des endroits où chaque espèce est attestée, indépendamment de sa fréquence. Comme on peut s'appuyer sur plus de 200 sites fouillés, cette méthode de quantification paraît fiable. On s'est livré à deux opérations statistiques distinctes : la première ne prend en compte que les sites romains bien datés (encadré), et la seconde survole différentes époques (du Mésolithique au Moyen Age), en englobant aussi les ensembles dont la datation est moins précise (fig. 21).

Selon la première de ces approches, les animaux sauvages les plus chassés à l'époque romaine étaient le cerf rouge (fig. 22) et le lièvre commun. Le cerf est attesté dans un site sur deux, le lièvre dans quatre sites sur dix. Suivent le sanglier et le chevreuil, respectivement présents à raison de 18% et 17%. Hormis ces quatre espèces, il n'y a que le renard et le castor qui se distinguent par une présence légèrement plus marquée.

Ces résultats suggèrent un paysage intensément exploité ; le lièvre, qui comme on l'a vu est un indicateur de la présence d'étendues non boisées, est même plus abondant que jamais (fig. 21). Peut-être faut-il compte ici des textes antiques qui évoquent des « enclos à lièvres » en Italie. Mais aucun témoignage, écrit ou archéologique, ne permet

### Présence des mammifères sauvages à l'époque romaine

<i>Bos primigenius</i>	Aurochs	*
<i>Bison bonasus</i>	Bison d'Europe	°
<i>Capra ibex</i>	Bouquetin	*
<i>Rupicapra rupicapra</i>	Chamois	*
<i>Gazella spec.</i>	Gazelle	*
<i>Alces alces</i>	Élan	*
<i>Cervus elaphus</i>	Cerf	*****
<i>Cervus dama</i>	Daim	*
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil	***
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	***
<i>Ursus arctos</i>	Ours brun	*
<i>Canis lupus</i>	Loup	*
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard d'Europe	**
<i>Meles meles</i>	Blaireau	*
<i>Mustela nivalis</i>	Belette com.	*
<i>Mustela putorius</i>	Putois d'Europe	°
<i>Martes spec.</i>	Martes	*
<i>Lutra lutra</i>	Loutre	°
<i>Lynx lynx</i>	Lynx d'Europe	°
<i>Felis silvestris</i>	Chat sauvage	*
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvres	*****
<i>Castor fiber</i>	Castor	**
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson	*
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil commun	°
<i>Rattus rattus</i>	Rat commun	*

°	0%	***	10-20%
*	1-5%	****	20-40%
**	5-10%	*****	40-50%

d'attester de semblables pratiques dans nos régions. Par ailleurs, la présence plus marquée du chevreuil et du renard roux suggère elle aussi un paysage de plus en plus ouvert.

De vastes biotopes naturels subsistaient pourtant. L'abondance du castor montre qu'il devait encore y avoir des étangs et des cours d'eau qui n'étaient ni trop fréquentés ni trop exploités. De même, la forte présence du cerf rouge implique des forêts étendues, inexploitées et peu praticables. Les calculs sur plusieurs époques (fig. 21) montrent toutefois que ces espaces naturels ont été de plus en plus affectés par l'impact humain. Les principaux biotopes du cerf devaient se situer avant tout dans le Jura et dans les Préalpes, mais aussi dans quelques régions peu habitées du Plateau.

Observée déjà au Néolithique, la raréfaction des grands mammifères que sont l'élan et l'aurochs (Hüster-Plogmann *et al.* 1999, Schibler et Steppan 1999), devient drastique à



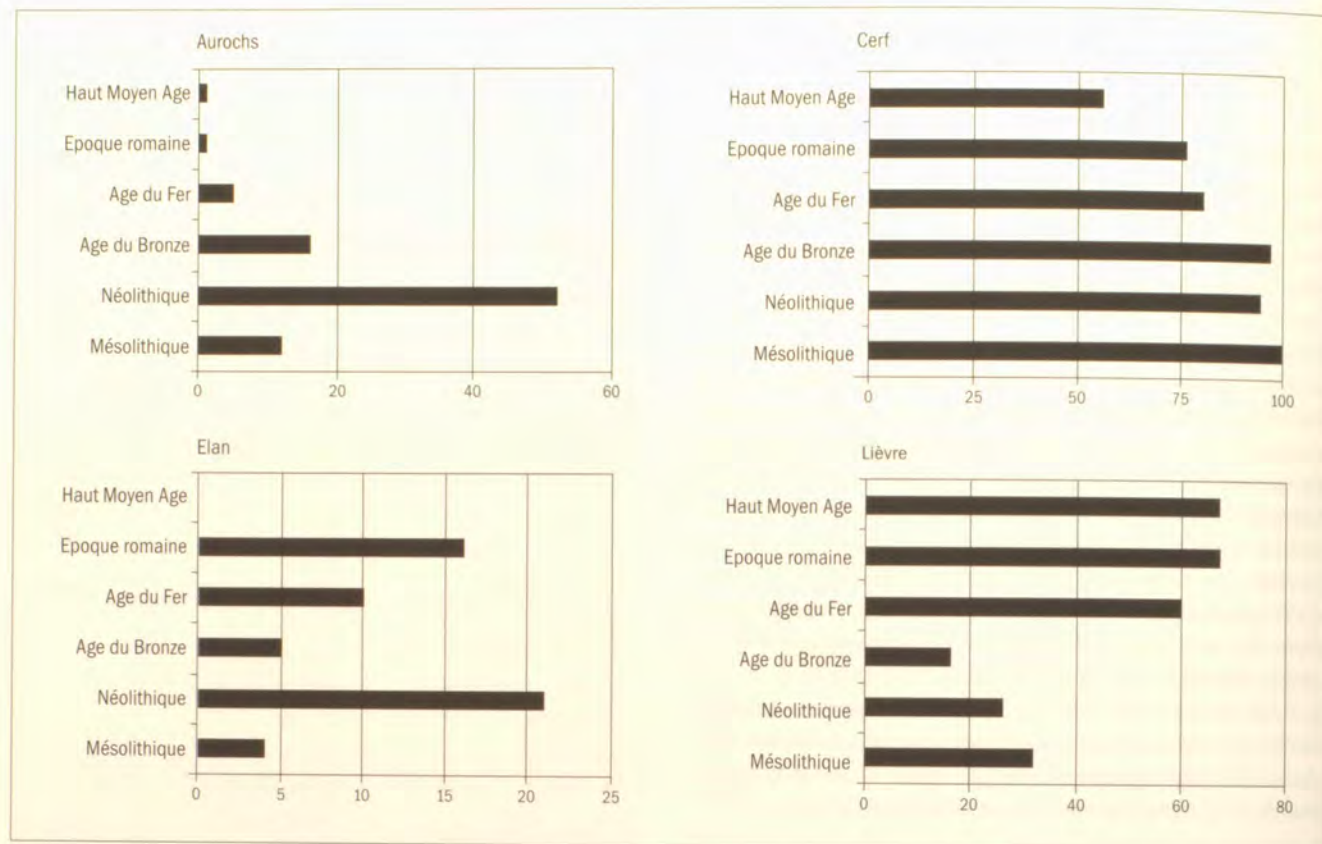


Fig. 21 Diagramme de présence de quelques animaux sauvages à travers les époques. Nombre de sites considérés : Mésolithique 25, Néolithique 198, âge du Bronze 37, âge du Fer 20, époque romaine 89, Haut Moyen Age 17.

Continuità di mammiferi selvatici riscontrati durante le varie epoche. Numero di siti considerati: mesolitico 25, neolitico 198; età del Bronzo 37; età del Ferro 20; epoca romana 89; Alto Medioevo 17.

l'époque romaine, où leurs occurrences sont extrêmement faibles. Cette évolution n'est vraisemblablement pas liée à une chasse plus intensive, mais résulte plutôt d'une réduction des biotopes de prédilection de ces deux espèces, suite à l'exploitation du territoire. L'absence de restes de bison va dans le même sens.

Si, dans les calculs portant sur plusieurs époques, l'élan semble relativement mieux représenté qu'aux âges du Bronze et du Fer, cela tient vraisemblablement au fait que cette espèce faisait à l'époque romaine l'objet d'une chasse très ciblée et très sélective. Les raisons en sont à la fois commerciales (Deschler-Erb 2001, 49) et culturelles, cet animal étant manifestement lié à des pratiques religieuses, comme le montrent les nombreux os d'élan retrouvés dans le temple de Hüttenbösch près de Mollis (Glaris) (Schmid 1963).

La présence d'ossements de chamois et de bouquetins à Avenches et à Augst indique que leur habitat naturel était plus étendu dans l'antiquité. On les trouvait aussi dans le Jura (où ils ont d'ailleurs été réintroduits récemment).

Les découvertes isolées d'ossements de gazelle et de daim peuvent quant à elles s'expliquer par des importations : celle des premiers daims apprivoisés en provenance du Proche-Orient (Schmid 1972), et celle de quelques animaux exotiques, vivants ou sous forme de trophées. La

présence d'os de chameaux à Vindonissa, ou Augst, ainsi que la dent de lion montée en pendentif trouvée à Augst (Schmid 1976) relèvent du même phénomène.

### Les oiseaux et les poissons

Jusqu'ici, seuls les os d'oiseaux provenant des villes romaines d'Avenches et Augst ont été suffisamment étudiés. Alors que ceux d'Aventicum ont été recueillis dans plusieurs *insulae* (Ambros 1995) ceux d'Augusta Raurica sont pour l'essentiel issus du tamisage des couches de sol de la cuisine de l'*insula* 30 (Schmid 1972). En gros, ces deux ensembles sont constitués d'espèces privilégiant des paysages ouverts et des parcs (perdreix, faisane, merle, crécelle). Située au bord du lac de Morat, Avenches a également livré nombre de restes d'oiseaux aquatiques ou vivant près des plans d'eau. D'autres espèces présentes impliquent la présence de cours d'eau eutropiques (riches en substances nutritives) (Schibler et Furger 1988, Ambros 1995).

Les deux villes ont aussi livré des restes, au demeurant peu nombreux, de plusieurs espèces vivant en forêt relativement dense, comme la bécasse commune, la grive du gui, le casse-noyaux ou le grand tétaras.

Echappant souvent à la fouille en raison de leur petite taille, les arêtes de poissons n'ont pour l'heure été étudiées de façon systématique que dans douze sites. Tout comme la chasse, la pêche et ses techniques engendrent une sélection artificielle qui empêche l'évaluation quantitative de la faune piscicole en milieu naturel dans les provinces romaines. Au plan qualitatif en revanche, les restes de poissons reflètent, tout comme ceux des oiseaux, une grande variété de biotopes aquatiques à proximité des lieux habités, des rivières pauvres en substances nutritives et riches en oxygène, aux eaux stagnantes riches en substances nutritives et en algues. Il semblerait donc *a priori* que la population exploitait indifféremment toutes les sortes de milieux aquatiques.

En considérant l'ensemble des sites et des poissons, on constate que les salmonidés sont présents partout ; avec certains représentants de la famille des carpes (*Cyprinidae*), qui vivent aussi en rivière, ils constituent la majeure partie des poissons attestés. Relevons aussi la présence régulière des perches (*Perca fluviatilis*), qui peuplent à peu près tous les milieux, ainsi que de certains cyprinidés vivant uniquement en eau stagnante. Le brochet (*Esox lucius*) est en revanche très peu représenté. Cette espèce, qui pourtant prédomine dans de nombreux, voire dans la plupart des sites préhistoriques du Néolithique à l'âge du Fer, ainsi que dans ceux du Moyen Âge, est absente dans huit sites d'époque romaine sur les douze étudiés ; qui plus est, elle n'est que très sporadiquement représentée dans les quatre autres. Cela pourrait résulter d'une sélection privilégiant les poissons d'eaux claires, « plus propres ». Cette préférence transparait d'ailleurs dans les textes antiques (Mosella, Ausone). L'exploitation intensive du territoire, du moins autour des agglomérations importantes comme Augst et Avenches, a probablement affecté les petits étangs et les cours d'eau lents en intensifiant leur pollution organique.

### La faune sauvage par régions et par périodes

Très hétérogène, la répartition géographique des sites étudiés ne permet pas, pour l'heure, d'établir avec certitude des différences régionales pour ce qui concerne la faune sauvage. La Suisse nord-occidentale, de par les nombreuses analyses menées à Augst, occupe une place disproportionnée dans les connaissances. Ainsi a-t-on pu constater jusqu'à présent, dans les sites fouillés du canton de Zurich, une plus faible présence du lièvre commun. Si ce constat devait se vérifier dans d'autres régions du Plateau central et occidental, on devrait supposer que l'impact humain sur l'environnement y a été moins marqué que dans la région d'Augst.

De même, les données de base sont trop disparates et trop maigres pour fonder une différenciation chronologique. Lorsqu'on tente tout de même de comparer les occurrences animales entre les sites bien datés du 1<sup>er</sup> s. et ceux qui sont plus tardifs, on remarque que la représentation du lièvre et du castor augmente, tandis que celle du chevreuil

et du sanglier diminue. Celle du cerf reste en revanche constante.

Enfin, signalons que les os d'animaux sauvages sont proportionnellement plus fréquents dans les *villae* que dans les agglomérations, signe possible d'une faune naturelle plus abondante en milieu rural (Deschler-Erb 2001).

Fig. 22

Scènes de chasse sur une mosaïque de la villa de Vallon.

Rappresentazione di caccia su un mosaico di Vallon.

Photo service archéologique cantonal, Fribourg.







# L'HISTOIRE

Michel Tarpin, Justin Favrod, Alfred Hirt



Fig. 23

Carnage à *Aquae Helveticae*, 69 ap. J.-C.

Carnificina a *Aquae Helveticae*, 69 d.C.

Aquarelle B. Clarys.



## LES SOURCES ET LEURS LIMITES

L'histoire ancienne s'écrit à partir de lambeaux : écrits miraculeusement préservés, vestiges ayant échappé au temps, traces plus ou moins distinctes de l'activité de nos ancêtres. Textes, inscriptions, monnaies, monuments et restes matériels qui nous sont parvenus ne représentent qu'un infime pourcentage de ce qui fut produit alors. Dans la mesure où tous ces documents seront abondamment cités dans les pages qui suivent, il peut être utile d'évoquer rapidement les avantages et les faiblesses de chaque catégorie.

### Les textes

L'écrit a été la première source des historiens : d'un accès relativement aisé, il ne semble pas réclamer de décodage, contrairement aux vestiges archéologiques moins parlants. Pourtant, on sait bien depuis le 19<sup>e</sup> s. que l'on ne peut lire aucun auteur au premier degré. La recherche sur les sources a opportunément rappelé que les auteurs antiques avaient eux-mêmes emprunté leurs informations, parfois en les remaniant, à d'autres auteurs aujourd'hui perdus. La critique littéraire a montré que la subjectivité, voire le parti pris n'étaient pas des inventions modernes. Quant aux textes dits techniques, comme les traités des « arpenteurs romains », la compétence de leurs auteurs et notre capacité à les comprendre en sont les limites les plus évidentes. L'écrit reste toutefois une source essentielle pour l'histoire de nos régions, grâce à plusieurs passages importants. Le plus célèbre est bien sûr le récit de la migration des Helvètes chez César. Tacite nous renseigne en détails sur les ravages de la XXI<sup>e</sup> légion « *Rapax* » en 69 ap. J.-C. Nombre d'autres auteurs livrent des allusions plus brèves, insuffisantes pour reconstruire une histoire mais fort utiles. Si leur

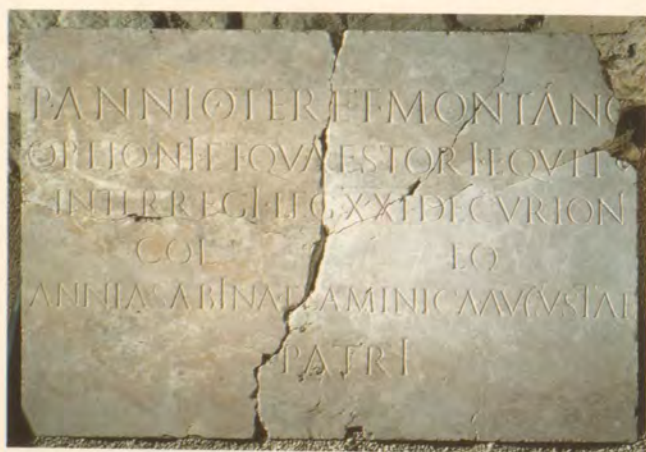


Fig. 24

Nyon, inscription de Publius Annius Montanus, *Quaestor equitum* et « *interrex* ».

Nyon, iscrizione di Publio Annio Montano, *Quaestor equitum* e « *interrex* ».

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

précision est précieuse, les sources littéraires présentent en revanche l'inconvénient de ne porter que sur des faits ponctuels. En outre, elles négligent bien des aspects qui intéressent l'historien moderne (la vie sociale par exemple). Enfin, certaines sources sont sujettes à caution, comme le célèbre récit de la « passion de Saint-Maurice d'Agaune », (Van Berchem 1956). C'est pourquoi les historiens ont pris depuis longtemps l'habitude d'intégrer dans leur démarche d'autres types de témoignages.

### Les inscriptions

Autre forme de documents écrits, les inscriptions représentent une source d'information inestimable pour l'historien. Leur publication a une histoire particulière en Suisse, puisque Th. Mommsen avait publié les inscriptions du *conuentus Helueticus* avant de lancer le monumental *Corpus Inscriptionum Latinarum*. Rares sont celles qui livrent des récits circonstanciés de faits précis, mais leur nombre (plusieurs centaines pour la Suisse) leur assure une valeur presque statistique. En outre, elles donnent une image, sinon de la population dans son ensemble, du moins d'un échantillon socialement beaucoup plus large que les sources littéraires. Soldats, commerçants et affranchis, par exemple, sont bien représentés ; seuls les plus pauvres sont exclus. En outre, la répartition chronologique des inscriptions est beaucoup plus homogène que celle des sources littéraires conservées. De ce point de vue, elles jouent un rôle particulier dans notre connaissance du 2<sup>e</sup> s., pour lequel on ne possède pas d'œuvre historique fiable, vu les doutes qui pèsent sur l'« Histoire Auguste ».

Toute la question du statut des Helvètes, de l'organisation interne du territoire et du « *foedus* » d'Avenches, par exemple, repose sur des inscriptions. Elles seules nous parlent des notables locaux, comme la célèbre famille des *Camilli*. Parfois même des faits historiques ne sont connus que par des inscriptions, comme le massacre, par les armées de Rhétie et de Germanie en 266, peut-être près d'Augsburg, de troupes d'Alamans. Les inscriptions sont indispensables pour la géographie antique : c'est grâce à elles que bien des sites ont pu être localisés. Enfin, relevons que l'épigraphie helvète, très compliquée, fourmille de situations uniques ou très rares, comme le *praefectus arcendis latrociniiis* ou l'*interrex* de Yvon (Frei-Stolba *et al.* 1998) : elle n'en est que plus intéressante.

## Les monnaies

Autre source essentielle à l'étude de l'Antiquité, les monnaies sont abondantes et leur typologie est bien établie. Elles sont utilisées le plus souvent comme indice chronologique, non sans précautions car elles ont pu circuler longtemps avant d'être enfouies. Les trésors monétaires trahissent en outre les crises politiques ou militaires : l'enfouissement de plusieurs trésors dans une brève période indique une période difficile, d'autant que ceux qui ont caché ces magots n'ont pas pu les récupérer. Mais la date d'enfouissement peut être plus difficile à préciser qu'il n'y paraît, et il est risqué de relier trop directement une date numismatique approximative et un fait connu par les sources écrites, alors que bien des événements parfois graves restent inconnus.

Par ailleurs, la monnaie est un marqueur économique intéressant dès lors que l'on peut identifier le peuple ou l'atelier qui l'a produite. Sa présence plus ou moins abondante en différents lieux d'un même site (rareté dans l'habitat et abondance dans les sanctuaires, par exemple) donne une information intéressante sur les pratiques culturelles. Enfin, les pièces sont porteuses d'images, qui relèvent surtout de la propagande impériale et peuvent renseigner sur l'attitude d'un souverain envers le monde provincial.

### Les vestiges matériels

On doit à l'archéologie des cent dernières années un nombre important de connaissances nouvelles. Elle a même permis, parfois, de modifier assez fondamentalement la trame historique établie sur la seule base des sources écrites, par exemple en ce qui concerne ce que l'on appelait les « grandes invasions ». Elle a surtout conduit à nuancer un propos historique souvent trop tranché, en montrant des continuités culturelles là où l'on attendait des ruptures. Mais surtout, elle a permis une approche plus fine des cultures antiques, en nous livrant les restes d'un mode de vie que les méthodes d'analyse permettent d'appréhender avec toujours plus de précision. L'archéologie a nourri le débat sur la « romanisation » des Gaules.

Les moyens de datation qu'elle offre, que ce soient les typologies de mobilier ou les méthodes de laboratoire, ont contribué à préciser l'histoire de nos régions et à soulever de nouvelles questions, par exemple sur la cité des Helvètes et son éventuelle capitale avant l'établissement d'une colonie à Avenches sous le règne de Vespasien.



Fig. 25

Denier de César, argent. Au revers, trophée et guerriers enchaînés, symboles de la Gaule vaincue.

Denaro di Cesare, argento. Sul rovescio trofeo e due guerrieri incatenati, simbolo della Gallia vinta.

Photo M. Dhenin, Cabinet des Médailles, Paris.



## PREMIERS CONTACTS

### Les Romains au sud des Alpes

Une vieille tradition fait débiter l'histoire de la « Suisse romaine » à la migration des Helvètes en 58 av. J.-C. Pourtant, Rome a eu des contacts avec nos régions bien avant César. Les armées romaines ont franchi le Pô en 224 av. J.-C. déjà, et pris Milan en 222 (Bandelli 1988). On manque de détails sur la pénétration romaine dans les Alpes italiennes et tessinoises, mais on sait que dès 143 av. J.-C., des troupes attaquent les Salasses (vallée d'Aoste), confisquant peut-être une partie de leur domaine riche en ressources minières (Dion Cassius, 22, 74, 1 ; Sartori 1994). A l'est, Côme est prise en 196 av. J.-C. (Liv., 33, 36). La fondation d'Ivréa en 100 av. J.-C. affirme la domination romaine sur le piémont sud et l'intention d'utiliser les chemins du Saint-Bernard : même si les sources sont muettes à ce propos, les Valaisans n'ont pas pu y rester indifférents. Globalement, on peut considérer que la région des lacs italiens et tessinois est contrôlée par Rome au cours du 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. Les échanges commerciaux transalpins étant bien plus anciens (Vitali et Kaenel 2000), il faut conclure que Rome savait où elle allait, et que la conquête du piémont visait aussi à contrôler les débouchés des cols, mieux connus qu'on le pense d'ordinaire (Tarpin *et al.* 2000).

### Genève et les Allobroges

Le deuxième axe de pénétration romaine est la vallée du Rhône. Dès 154 av. J.-C., une campagne menée à la demande de Marseille aboutit à la confiscation, au profit de cette dernière, d'une bande côtière qui facilite le transit vers le Rhône et le Languedoc. Mais ce sont les campagnes de 125 à 121 av. J.-C. qui placent le sud-est de la Gaule sous le contrôle de Rome (Goudineau 1978, Frei-Stolba 1976, Tarpin 2002b). Parmi les grands vaincus figurent les Allobroges, puissant peuple gaulois établi entre l'Isère, le Rhône, le Léman et les Alpes. Genève forme l'extrémité nord de ce territoire. On ne saurait dire exactement quel



fut l'impact direct de la conquête dans ce bourg périphérique, mais la construction d'un bassin portuaire, à l'aide de pieux de chênes abattus en 122-121 (Bonnet *et al.* 1989) suggère que l'intérêt économique du site était assez évident. Il n'est pas sans intérêt de relever que les sites de Lausanne-Vidy et de Massongex ont livré des indices d'occupation à peu près contemporains : un port à Genève n'avait de sens que s'il y en avait d'autres ; et justement Lausanne ouvrait l'accès au Plateau et au Jura, comme Massongex, point de rupture de charge, ouvrait la voie des Alpes (voir les cartes dressés par Pauli 1991). L'archéologie montre ici que la frontière administrative d'une province n'implique pas forcément de rupture culturelle ou commerciale (Tarpin *et al.* 1999).

On ne sait rien de précis sur l'impact éventuel de la migration des Cimbres et des Teutons, entre 113 et 101 av. J.-C., sur nos régions, mais il est peu probable que leur parcours ait évité le Plateau suisse. Parmi eux figuraient d'ailleurs, dit-on, des Tigurins que César identifie, peut-être à tort, à un groupe helvète (fig. 27). Leur implantation après la conquête semble correspondre à l'ouest du Plateau suisse.

La soumission des Allobroges est suffisamment assurée en 58 av. J.-C. pour que César fasse de Genève sa tête de pont dans les opérations contre les Helvètes. Il reste toutefois au sud du Rhône, et ne peut interdire le passage des migrants par le Pas de l'Écluse (près de Bellegarde, France). On en conclut que la province s'arrêtait à Genève, et comprenait peut-être le secteur de Saint-Gervais en rive droite, mais guère plus (Tarpin *et al.* 1999). Par ailleurs, on aimerait savoir qui étaient les 2000 Gaulois « montagnards » qui accompagnèrent César dans la poursuite des Helvètes (Appien, *Gallica* (= *Hist.*, 4), 15). Il faut exclure sans doute les Ceutrons, Graïocèles et Caturiges, qu'il venait d'affronter, mais il reste de nombreux candidats ; pourquoi pas des Nantuates du Chablais valaisan et vaudois ?

Fig. 26

Les principaux peuples antiques des Alpes et de leurs abords.

Le principali popolazioni antiche delle Alpi e delle zone adiacenti.

Dessin S. Freudiger, A. Moser, InFolio.

Fig. 27

Ch. Gleyre, Les Romains passant sous le joug (1858). Située à tort au bord du Léman, la scène illustre le triomphe des Tigurins en 107 av. J.-C., près d'Agen, lors de la migration des Cimbres et des Teutons.

Ch. Gleyre, I Romani passano sotto il giogo (1858). Situata a torto sulle rive del lago Lemano, la scena illustra il trionfo dei Tigurini nel 107 a.C. vicino ad Agen, all'epoca della migrazione dei Cimbri e dei Teutoni.

Photo Musée des Beaux-Arts, Lausanne.





Le *foedus* des Helvètes

On ne reviendra pas sur la migration des Helvètes et leur défaite à Bibracte en 58 av. J.-C. (SPM IV, 35 ss.). En revanche, on ne peut guère aborder cette période sans évoquer le traité, mentionné par Cicéron en 56 av. J.-C. (*Pro Balbo*, 14, 32 ; encadré) qui pour un temps lia les Helvètes à Rome et dont la date est discutée depuis plus d'un siècle. D'aucuns le font remonter à la bataille d'Agen en 107 av. J.-C. (Best, Isaac 1977), où les Tigurins tuèrent le consul Lucius Cassius Longinus. Le légat Caius Popilius, qui avait survécu, dut traiter avec les Tigurins et, selon certaines sources, passer sous le joug. Orose parle d'un *turpissimus foedus*, un « traité très honteux ». Mais cet accord n'a pas été ratifié par le Sénat, et Popilius, qui avait sauvé la vie de ses hommes, fut exilé. En outre, Cicéron cite un traité passé avec les Helvètes et non les seuls Tigurins. Enfin, il est peu probable que Popilius ait pu intégrer une clause interdisant d'accorder la citoyenneté romaine à un Helvète. La majorité des historiens penche donc pour un traité plus tardif, conclu par César en 58 av. J.-C. lorsqu'il renvoya les Helvètes vaincus sur le Plateau (Van Berchem 1944, 1955). Ce ne serait pas un cas isolé : Christian Goudineau (1979), relève deux autres exemples, les Rèmes et les Lingons. On peut supposer que César a préféré traiter avec les Helvètes dans d'assez bonnes conditions parce qu'il voulait en faire un tampon entre la Gaule et les Germains. Il est d'ailleurs admis que les *Camilli* (*Camili*) auraient obtenu la citoyenneté romaine de César.

Mais les traités énumérés par Cicéron semblent classés par ordre chronologique ; celui des Helvètes devrait y figurer en dernier s'il n'avait que deux ans (Frei-Stolba 1976, 331). On pourrait alors ajouter une troisième hypothèse, en supposant que ce soient des Helvètes et non des Séquanes (comme l'écrit Plutarque, *Mar.*, 24, 7, mais ces peuples sont fréquemment confondus dans la zone du piémont jurassien et de l'ouest du Plateau), qui arrêtaient et livrèrent à Marius, en 101 av. J.-C., les rois teutons en fuite dans les Alpes. Il est plausible que les fuyards, pour gagner un col oriental, soient passés par le Plateau suisse (Aar, Rhin, Brenner, cf. Pauli 1991, fig. 8), et non par le Jura. Cet acte aurait pu conduire Marius à passer un traité que le Sénat n'aurait pas eu de raison de refuser. La date de l'événement respecterait l'hypothèse d'une liste chronologique chez Cicéron.

Quelle que soit la date du traité, il fut sans doute annulé suite à la participation des Helvètes à l'insurrection de 52 av. J.-C., qui prit fin à Alésia (Van Berchem 1955 ; Frei-Stolba *et al.* 1999). Il est donc à peu près impossible que ce traité soit le même que celui qui sera mentionné un bon siècle plus tard dans la titulature de la colonie d'Avenches.

La défaite et le retour au pays

On ne possède aucune information précise sur la situation des Helvètes à leur retour sur le Plateau et seule l'archéologie, hélas très pauvre pour la période (Kaenel 2000), pourrait y remédier. En particulier, on ignore l'emplacement de leur capitale. On a parfois proposé de la placer au Bois de Châtel, qui aurait remplacé l'*oppidum* du Mont Vully jusqu'à l'établissement d'Avenches à l'époque d'Auguste et de Tibère. César, après Alésia, n'avait envers les vaincus qu'une confiance limitée. Il décida, sans doute en 45-44 av. J.-C., de créer une colonie à Nyon, où la bande de terre entre Léman et Jura est assez étroite pour être contrôlée facilement. L'archéologie confirme que l'implantation sur la colline de Nyon remonte aux années 40 av. J.-C. (Rossi *et al.* 1998). On ignore qui étaient les cavaliers légionnaires qui ont donné leur nom à la *Colonia Julia Equestris*, mais R. Frei-Stolba (1999, 33), invoquant un passage peu connu de Lucain (1, 395) suppose qu'une garnison fut peut-être établie sur les rives du Léman vers 50 (pour surveiller les Helvètes), et que ces soldats, de retour de la guerre civile, auraient reçu des lots de terre sur place. Il s'agissait bien sûr d'une colonie de droit romain, ce qui n'a pas empêché des notables allobroges, eux-mêmes citoyens romains, de faire des doubles carrières à Vienne et à Nyon. L'appartenance originelle des terres confisquées nous échappe. L'hypothèse la plus classique est

qu'elles auraient été prises aux Helvètes. Mais certains géographes antiques placent Nyon chez les Séquanes, dont l'attitude pendant la guerre des Gaules pourrait avoir justifié des confiscations. Enfin, l'ouest du Plateau semble avoir été la région des Tigurins, qui méritaient doublement des confiscations (Jud et Kaenel 2002). Le territoire de la colonie peut être délimité assez précisément grâce aux milliaires impériaux qui portent son nom, en supposant qu'il n'a guère évolué depuis la fondation. Bornée au sud par le Léman et au nord par le Jura (crête ou piémont ?), il atteignait sans doute le Pas-de-l'Écluse à l'ouest et s'étendait à l'est au-delà de l'Aubonne, peut-être jusqu'à la Morge (Tarpin *et al.* 1999 ; Frei-Stolba *et al.* 1999).

À l'autre bout du Plateau, à Augst, Lucius Munatius Plancus, lieutenant de César, fonda en 44, peu après la mort du dictateur, la colonie « des Rauraques ». Il est aussi le fondateur de Lyon. R. Frei-Stolba (1999, 35) considère, sans doute avec raison, que ces trois fondations ne correspondent pas à un plan d'ensemble, mais plutôt à des mesures ponctuelles. Malgré de spectaculaires vestiges, l'histoire d'Augst nous échappe pour l'essentiel. On sait toutefois que la fondation de Plancus dut être renouvelée par un Lucius Octavius, que l'on suppose parent d'Auguste. L'idée a longtemps prévalu que la colonie de Plancus se serait trouvée sur le Münsterhügel, à Bâle, mais on admet aujourd'hui qu'elle se trouvait déjà à Augst. La raison la plus simple pour expliquer la refondation augustéenne serait que les colons de Plancus avaient abandonné la ville pour participer à la guerre civile, ce qui sous-entend qu'il s'agissait de vétérans. Contrairement à Nyon, qui forme une enclave indépendante entre la cité de Vienne et celle des Helvètes, Augst cohabite avec une cité des Rauraques, dont l'existence semble attestée au moins jusqu'au 2<sup>e</sup> s.

La bataille d'Octodure et le projet transalpin

En 58 av. J.-C., revenant à Genève avec d'importants effectifs, César avait affronté une coalition de peuples alpins (Tarpin *et al.* 2000). Dès l'hiver suivant, il envoya son lieutenant Servius Sulpicius Galba prendre le contrôle d'Octodure, la future Martigny. Mais Galba, piètre général, fut rapidement chassé par les Véragres et les Séduens (Tarpin 1987). L'affaire en resta là, César et ses troupes se contentant par la suite de franchir les cols habituels, sans doute en négociant le passage. Il ne faut pas sous-estimer le trafic transalpin à cette époque, où des légions entières empruntaient les cols : un passage de l'architecte Vitruve (2, 9, 15-16) montre que César avait mené des campagnes alpines, peut-être plutôt dans la région des Alpes Juliennes ou des Alpes Carniques. La fondation de *Forum Iulii* (Cividale del Friuli ; Paul Diacre, *Hist. Long.*, 2, 14), et sans doute de *Iulium Carnicum* (Zuglio) montre d'ailleurs un intérêt évident pour le contrôle des passes, là où cela était possible sans dépense excessive.

Le traité entre les Helvètes et Rome

« En effet, il existe des traités, tels que ceux des Cénomans, des Insubres, des Helvètes, des Iapudes, et, de même, de quelques Barbares de la Gaule, où il est stipulé par une clause de réserve qu'aucun d'eux ne pourra être admis par nous comme citoyen. S'il faut une clause de réserve pour disposer d'une interdiction, partout où il n'y a pas de clause de ce genre, il y a nécessairement possibilité légale. Où voit-on donc dans le traité avec les Gaditains qu'il y ait une interdiction pour le peuple Romain d'admettre un Gaditain comme citoyen ? Nulle part. Et même si cette clause y avait été inscrite, elle aurait été annulée par la loi Gellia et Cornelia, qui avait donné expressément à Pompée le pouvoir d'accorder le droit de cité. « Est soumis à la clause de réserve dit le demandeur, tout ce qui, dans un traité est consacré comme inviolable ». Je te pardonne d'ignorer les lois puniques, puisque tu as quitté ta patrie, et de n'avoir pu étudier les nôtres, puisque, par suite d'une décision de justice criminelle, elles t'ont interdit de les connaître ». Cicéron, *Pro Balbo*, 14, 32.

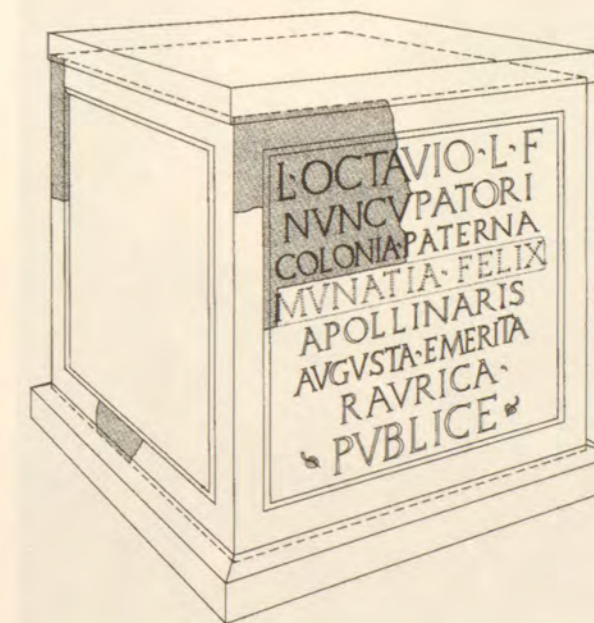


Fig. 28 Augst, restitution de l'inscription de Lucius Octavius, (re)fondateur de la colonie d'Augusta Emerita Raurica. Augst, ricostruzione dell'iscrizione di Lucio Ottavio, (ri)fondatore della colonia d'Augusta Emerita Raurica. Berger 1998.



## D'AUGUSTE À NÉRON : CONQUÊTE ET ORGANISATION PROVINCIALE

### Les raisons de la conquête des Alpes

Les conquêtes de César avaient porté l'Empire jusqu'au Rhin, l'expansion vers la Macédoine avait donné à Rome le contrôle de la plus grande partie des Balkans, et le royaume de Norique, au nord-est de l'Italie, était un allié de longue date. Sur la carte, le massif alpin formait dès lors une enclave. Il revint à Auguste de compléter l'action de son père adoptif, d'unifier les territoires anciennement et récemment soumis et de les doter d'une organisation normalisée. Avait-il de vastes projets de conquête au-delà du Rhin, ou son but était-il seulement de contrôler les passages entre les parties de l'Empire en créant des lignes de défense cohérente ? En faveur de la première hypothèse, on a fait valoir les expéditions lointaines de son beau-fils



Drusus, qui s'était avancé jusqu'à l'Elbe, l'expédition de Varus, dont les troupes furent massacrées par les Germains d'Arminius dans le Teutoburg, et la liste du « testament politique » d'Auguste, les « *Res Gestae Divi Augusti* », qui cite les Alpes juste après la Germanie. La seconde hypothèse a pour elle la recommandation d'Auguste à Tibère de ne pas chercher à agrandir l'Empire. Il est possible aussi que les expéditions de Drusus aient montré le peu d'intérêt d'une conquête de la Germanie, au climat rude et aux populations pauvres : Drusus s'était couvert de gloire mais n'avait guère rapporté de butin.

Gardons-nous d'imputer pour autant la conquête des Alpes à la seule volonté de contrôler les routes à des fins militaires, et pour ne plus avoir à payer le passage des cols. Si cette motivation est réelle, on ne peut appliquer à la conquête romaine des modes de pensées stratégiques en partie hérités de la politique du « réduit national » et autres lignes Maginot ou Siegfried. D'autant que le péage n'a dû disparaître que partiellement puisque, comme l'a montré D. Van Berchem (1956b), il représentait avant tout le prix du portage, qui ne pouvait être supprimé. L'intérêt bien compris de Rome était seulement d'éviter des débordements et des fluctuations excessives. Le passage des Alpes a donc dû rester plutôt coûteux au kilomètre, et rapporter gros aux populations locales (les objets précieux trouvés dans les tombes tessinoises ou valaisannes le rappellent). Par ailleurs, comme le rappelle S. Biaggio Simona (Endrizzi et Marzatico 1997), les Alpes offraient des ressources intéressantes. Si les sources ne mentionnent que le cuivre de Tarentaise, certains fromages de la même région ou des bois très utiles à la construction (Meiggs 1980), on peut supposer qu'une partie au moins du cristal, des grenats et autres pierres semi-précieuses consommés à Rome provenaient du massif alpin (Cierny et Weisgerber 1997, Endrizzi et Marzatico 1997). L'or, en revanche, venait sans doute plutôt du versant italien, val d'Aoste et Monte Rosa, mais on ne peut exclure l'orpaillage dans le haut Rhin. Sallustius Crispus, un ami d'Auguste, acquit des mines de cuivre de Tarentaise : un filon très limité puisqu'elles furent rapidement fermées. Il est ainsi possible que l'on ait exploité de très nombreux petits gisements, non rentables selon des critères modernes. Enfin, on doit sans doute inclure la production alpine dans l'importante industrie de laine en Cisalpine.

Fig. 29

Statue d'Auguste dit « de Prima Porta », d'après un original de 20 av. J.-C. La cuirasse évoque les victoires sur la Gaule, l'Espagne et les Parthes.

Musei Vaticani, Braccio Nuovo, statua d'Augusto detta « di Prima Porta » copia di un originale del 20 a.C. La corazza evoca le vittorie sulla Gallia, la Spagna e sui Parti.

Rome, Musées du Vatican, photo M. Tarpin.

### Le val d'Aoste et les deux cols du Saint-Bernard

Depuis la campagne de 143 av. J.-C., les Salasses du val d'Aoste gênaient Rome : ils possédaient des mines d'or, ils étaient sans doute un peu pillards, et ils tenaient l'accès à deux cols devenus vitaux suite à la conquête de la Gaule. Sans doute pouvait-on les emprunter, mais les Romains supportaient mal le prix du passage, parfois prohibitif il est vrai : en 43 av. J.-C., dit Strabon (4, 6, 7), Decimus Brutus, poursuivant Antoine et n'étant pas en mesure de marchander, dut payer aux Salasses un denier d'argent par homme (or il conduisait sept légions !).

Il est possible que des opérations marginales aient eu lieu dès les années 35-4 av. J.-C. (Strabon, 4, 6, 7 ; Appien, *Illyr.*, 4, 17). Après dix ans d'inactivité pour cause de guerre civile, Auguste rouvrit le dossier des cols alpins et, après une campagne de propagande, envoya son général Varo Murena en 25 av. J.-C. (Zanoto 1986). Les Salasses furent massacrés ; 36'000 d'entre eux (dont 28'000 « civils ») furent vendus à Ivrea, et quelques survivants laissés sur place. Une colonie fut fondée la même année à Aoste. Rome maîtrisait ainsi les mines d'or et l'accès aux deux cols du Saint-Bernard. Les Valaisans furent-ils soumis au même moment ? L'argument principal en faveur de cette hypothèse (Oberziner 1900 ; Overbeck 1982) est que c'était indispensable pour contrôler le Grand-Saint-Bernard, voie la plus rapide pour la Germanie, et même pour Lyon semble-t-il (Van Berchem 1976). D'autres (Van Berchem 1962 ; Kellner 1975/76 ; Laffi 1975/76 ; Prieur 1976 ; Walser 1984 ; Wiblé 1986, 1998 ; Bechert 1999) font valoir que la soumission du Valais s'intègre logiquement dans la série de campagnes alpines qui, de 15 à 13, assurent la maîtrise de tout le massif alpin d'est en ouest. L'état des sources ne permet pas de trancher.

### Les Rhètes et les petits peuples alpins

Une fois assuré le passage rapide vers la Gaule par le Petit-Saint-Bernard (et peut-être vers la Germanie par le Grand-Saint-Bernard si le Valais est soumis dès 25), Auguste envisagea un plan d'ensemble afin de réduire les enclaves dans la partie nord-ouest de l'Empire. En trois ou quatre ans, tous les peuples alpins furent soumis, et l'alliance avec le roitelet de Suse imposa la reconnaissance de la souveraineté de Rome (le roi prenant le titre plus modeste de « préfet »). Les manœuvres commencèrent en 15 av. J.-C. par une vaste opération contre les Rhètes et les Vindélices, peuples dont l'implantation est parfois difficile à saisir (Frei-Stolba 1984). On connaît mal ces opérations, qui semblent avoir été soigneusement organisées et précédées d'une campagne de propagande dont Strabon (4, 6, 8) et Dion Cassius (54, 22, 2) ont repris l'argument essentiel (encadré). Par Velléius Paterculus (2, 25), on sait que Tibère et Drusus avaient divisé leurs forces, sous le commandement général de Tibère. Or une inscription de l'Empereur Claude prouve que Drusus était passé par Trente et le Brenner (*CIL*, V, 8002-3). Tibère, qui com-

battit les Vindélices sur le lac de Constance, serait donc arrivé de l'ouest, soit en remontant le Plateau suisse (Frei-Stolba 1999), soit en descendant le Rhin depuis Coire, après avoir passé le Julier ou le Septimer. Les opérations furent brèves, et Tibère trouva même le temps d'aller voir les sources du Rhin. On attribue d'ordinaire à cette campagne éclair la construction de trois tours de garde sur les rives du Walensee et l'installation de postes à Bâle-Münsterhügel et à Zurich-Lindenhof. Le camp de Dangstetten et le *castrum* de Windisch pourraient dater des mêmes années. D'autres sites ont été proposés, mais sans preuve certaine (Paunier 1998). On ne trouve pas trace de combats dans les Grisons.

La liste des vaincus, gravée sur le trophée de La Turbie (fig. 30), cite des *Lepontii*, que l'on situe d'ordinaire au contact des Rhètes, dans les Alpes centrales (contra Van Berchem 1982). P. Donati (1991) relève cependant que les lacunes de l'archéologie tessinoise ne permettent pas de situer précisément la capitale de ces Lépointiens (Bellinzona ?). Quoi qu'il en soit, les secteurs encore indépendants du Tessin sont alors soumis.

Comme pour tant d'autres districts alpins, il n'y a pas trace d'une organisation provinciale au lendemain de la conquête. La liste des peuples du trophée de La Turbie,

#### Les peuples de Rhétie et du Norique et le *casus belli* qui a entraîné l'intervention de Rome

« Plus loin vers l'est, les versants de la montagne qui regardent le sud appartiennent aux Rhètes et aux *Vindolici*, lesquels confinent aux Helvètes et aux Boïens, dont ils dominent d'en haut les plaines. Les Rhètes descendent jusqu'à la frontière de l'Italie en arrière de Vérone et de Côme. Le vin rhétique, qui passe pour ne le céder en rien aux crus les plus réputés de l'Italie, est produit sur les premières pentes de leurs montagnes, et leur territoire s'étend jusqu'aux régions traversées par le Rhin. Les Lépointiens et les *Camunni* font partie de ce peuple. Les *Vindolici* et les Noriques possèdent la plus grande partie de l'autre versant, avec les *Breuni* et les *Genauni*, qui sont déjà des Illyriens.

Tous ces peuples faisaient continuellement des incursions non seulement dans les régions voisines de l'Italie, mais aussi sur les territoires des Helvètes, des Séquanes, des Boïens et des Germains. Les plus hardis d'entre eux étaient, de l'avis commun, les *Licatii*, les *Clautenatii* et les *Vennonnes* chez les *Vindolici*, les *Rucantii* et les *Cotuantii* chez les Rhètes. Aux *Vindolici* se rattachent aussi les *Estiones* et les *Brigantii* ; leurs villes sont *Brigantium*, *Cambodunum* et *Damasia*, qui est comme l'acropole des *Licatii*.

On cite comme exemple de la brutalité de ces brigands à l'égard des populations italiennes des traits du genre que voici : quand ils prennent un bourg ou une ville, ils ne massacrent pas seulement tous les hommes dès l'âge de l'adolescence, mais vont jusqu'aux plus petits enfants mâles et ne s'en tiennent pas là, puisqu'ils tuent même les femmes enceintes dont leurs devins leur disent qu'elles enfanteront des fils. »

Strabon, 4, 6, 8.



érigé en 7-6 av. J.-C. pour célébrer les victoires alpines (CIL, V, 7817) énumère des peuples que l'on ne peut localiser qu'avec des incertitudes. Les *Rugusci* étaient peut-être en Engadine, les *Brixentes* dans la haute vallée du Rhin. Dion Cassius (54, 22, 5) signale que Tibère déporta une partie de la population pour ne laisser sur place que le nombre d'homme suffisant pour « habiter la région », mais insuffisant pour se révolter. Les premiers gouverneurs attestés sont des légats propréteurs, commandant les troupes d'occupation tout en supervisant aussi le Valais, avec lequel les communications devaient pourtant être difficiles. Ces légats étaient sans doute placés sous l'autorité du chef des troupes de Germanie (Bechert 1999, 151). À la fin des campagnes alpines, en 13 av. J.-C., l'ensemble du territoire qui constituera la Suisse est dans l'Empire. Dans les mêmes années, Auguste entreprend un long voyage en Gaule et réalise un cens complet des nouvelles provinces, envisageant des systèmes administratifs adaptés à leur contrôle. Il n'est pas certain toutefois que ces mesures furent appliquées partout et tout de suite dans les différentes provinces qui touchent la Suisse actuelle.

## La cité des Helvètes

La majeure partie de la future Suisse correspond au territoire de la cité des Helvètes, sans doute encore simple cité pérégrine. Néanmoins, certaines grandes familles ont pu jouir très tôt d'une citoyenneté romaine par faveur individuelle. C'est le cas des *Camilli*, attestés à Avenches et Yverdon. *Caius Iulius Camillus* devait sans doute son statut à César. D'autres Helvètes romanisés appartenaient à la tribu *Fabia*, ce qui indique qu'ils avaient reçu leur citoyenneté d'Auguste, Tibère ou Caligula (Frei-Stolba 1976; Frei-Stolba *et al.* 1999). Ces citoyens romains devaient être assez nombreux en Helvétie, puisqu'ils se regroupaient en association (fig 32).

La cité des Helvètes est la plus orientale de la province de Lyonnaise, si l'on suit Strabon. Mais il n'est pas impossible qu'elle ait été rattachée dès le règne de Tibère à la Belgique, avant de rejoindre, sous Domitien, la nouvelle province de Germanie Supérieure (Frei-Stolba 1976). Les Helvètes occupent le Plateau suisse, de la colonie de Nyon, à l'extrémité ouest du lac de Constance et au camp de *Vindonissa* (Windisch) à l'est, et du Jura au nord aux premiers contreforts des Alpes au sud. La station d'*ad Fines* (Pfy), entre Oberwinterthur et le lac de Constance, marque la limite entre le territoire helvète et la Rhétie. Les textes des géographes antiques entretiennent une certaine confusion entre Helvètes et Séquanes. Claude Ptolémée (2, 9, 10) attribue aux Séquanes la partie occidentale du domaine helvète, d'Avenches au Léman. Cette région est apparemment celle qu'occupent les Tigurins, considérés depuis César comme un clan helvète, mais que certaines sources peuvent avoir rattaché plutôt aux Séquanes du Jura.

On ignore quelle était la capitale helvète au temps d'Auguste. Avenches, chef-lieu en 69, ne se développe véritablement que sous Tibère, ce qui a parfois conduit à l'identifier au mythique *Forum Tiberii* (Kaspar dans *Arculiana* 1995). Pour achever de compliquer la question, une vignette gromatique juxtapose une *colonia Claudia* inconnue et des Tigurins (fig. 31). Or on ne connaît de Tigurins que sur le Plateau suisse, et le plan de cette colonie présente d'étonnantes parentés avec celui d'Avenches, en particulier un canal au nord (Tarpin 1997). On notera par ailleurs que le chef des Helvètes et l'orateur qui les sauva en 69 étaient tous deux des *Claudii* (Tacite, *Hist.*, 1, 68). C'est sous Claude aussi qu'à *Vindonissa* la XIII<sup>e</sup> légion fut remplacée par la XXI<sup>e</sup>. On y ajoutera l'érection, à Avenches, d'un important groupe sculpté en l'honneur de la famille impériale.

Les magistrats de la cité à l'époque julio-claudienne sont très mal connus. On connaît trois attestations de *magistri* : un titre un peu flou, qui désigne le principal personnage d'une association ou d'une communauté. Par comparaison avec d'autres attestations en Gaule, on peut penser qu'ils étaient les principaux magistrats de la cité des Helvètes avant son organisation coloniale. En effet, de nombreuses cités ont conservé quelque temps des magistratures indigènes, avant que soient instituées

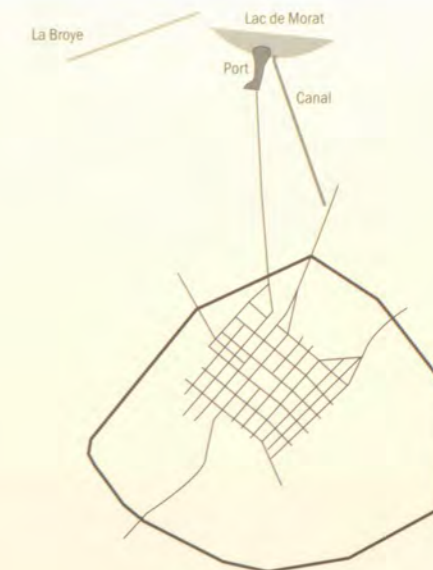
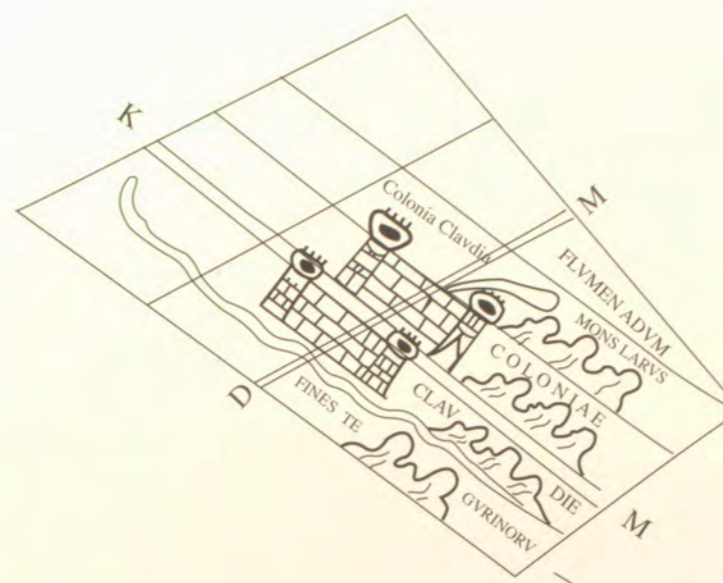


Fig. 31

Reproduction schématique d'une vignette d'un traité gromatique (*Gudianus de Wolfenbüttel*), représentant une *colonia Claudia* inconnue (voisine des « Tigurins », *fines Tegurinatorum*) et plan de la colonie d'Avenches.

Riproduzione schematica di una vignetta da un trattato gromatico (*Gudiano da Wolfenbüttel*), con la rappresentazione di una *colonia Claudia* ignota (vicina ai « Tigurini ») e pianta della colonia di Avenches.

Dessin M. Tarpin.

Fig. 32

Lausanne, inscription de Publius Claudius Primus (Walser 51).  
*Soli Genio Lunae sacrum ex voto pro salute Augustorum P(ublius) Clod(ius) Corn(elia) Primus curator vikano(um) Lousonnensium Il (se)vir Augustal(is) c(urator) c(ivium) R(omanorum) conventus Hel(vetici) d(e) s(uo) d(edit)*  
 « Consacré au Soleil, au Génie et à la Lune, à la suite d'un vœu, pour le salut des Empereurs. Publius Clodius Primus, de la tribu Cornelia, curateur à deux reprises des habitants du vicus de Lousonna, sévir augustal, curateur des citoyens romains de l'assemblée helvète, a fait don (de ce monument) à ses frais. »

Losanna, iscrizione di Publio Claudio Primo (Walser 51).  
 « Sacro al Sole, al Genio e alla Luna in seguito a un voto, per la salvezza degli Imperatori, Publio Clodio Primo, della gente Cornelia, curatore a due riprese degli abitanti del vicus di Losanna, sevir augustale, curatore dei cittadini romani dell'assemblea elvetica, a fatto dono (di questo monumento) a proprie spese. »

Photo Musée romain de Lausanne-Vidy.



Fig. 30

La Turbie (Alpes Maritimes, France). Trophée d'Auguste avec la liste des peuples soumis entre 25 et 13 av. J.-C. (CIL, V, 7817), 7-6 av. J.-C.

La Turbie (Alpi Marittime, F), Trofeo d'Augusto sulle Alpi, con l'elenco dei popoli sottomessi tra il 25 e il 13 a.C. (CIL, V, 7817), 7/6 a.C.

Photo F. Wiblé.

les structures à la romaine, avec selon les cas des *duoviri* ou des *quattuorviri*.

Selon César, le peuple helvète est composé de quatre « pagi », dont il ne nomme que les Tigurins et les Verbigènes. Strabon (7, 2, 2) évoque des Toygènes, qui auraient participé à la migration des Cimbres et des Teutons, et dont on n'a pas trace ailleurs. On ignore tout de ces *pagi* originels, de leur localisation et des liens qui les unissaient au sein du « *populus* » helvète. Des inscriptions d'époque impériale montrent que la cité gallo-romaine des Helvètes comportait des *pagi*, restes possibles des anciens clans figés dans le cadre administratif romain. Une inscription d'Avenches indique que la cité des Helvètes a décidé d'honorer de funérailles publiques Caius Valérius Camillus, et que les *pagi* ont été priés de contribuer aux dépenses des statues offertes à cette occasion (Walser 95; encadré p. 333). Ailleurs dans l'Empire, d'autres cités étaient subdivisées en *pagi*, unités utilisées pour l'enregistrement fiscal et pour la répartition de corvées ou de charges. Ces *pagi* disposaient de caisses et d'archives. Plusieurs inscriptions d'Occident montrent en outre que les *pagi* avaient comme *magistri* des personnes importantes. Il est possible que *Caius Valerius Camillus*, qui appartenait à une famille très puissante, ait exercé ce genre de charge, et qu'il ait ainsi mérité la reconnaissance de ses concitoyens. Le *pagus Tigurinus* couvre sans doute à peu près le territoire occupé par l'ancien clan celtique du même nom, soit grossièrement la partie occidentale de la Suisse, entre les lacs de Neuchâtel et Morat et le Léman, là justement où étaient établis les *Camilli*.

En outre, l'épigraphie helvète atteste plusieurs agglomérations secondaires (*vici*) parfois relativement importantes, à Lausanne-Vidy, Yverdon, Moudon, Soleure, Baden, Windisch (Bérard 1993), et Eschenz (Schucany 1998). Il faut peut-être y ajouter d'autres sites, comme Berne (*Brenodurum* ?), non certifiés par les inscriptions, mais dont le faciès archéologique conviendrait bien à un *vicus*. On l'aura noté, ces agglomérations sont concentrées dans la partie occidentale du territoire helvète. Ces *vici*, dont le



### La Notitia Galliarum

Daté de la fin du 4<sup>e</sup> s. ap. J.-C., ce document reflète toutefois, en partie, l'état de l'époque de Dioclétien. Il livre, entre autres, la liste des cités composant la province de Séquanaise et celle des Alpes Grées et Poenines.

#### IX. PROVINCIA MAXIMA SEQUANORUM

1. civitas Vesontiensium (*Crassopolinorum hoc est*)
2. civitas Equestrium (*id est Noiodunus*)
3. civitas Helvetiorum (*id est Aventicus*)
4. civitas Basiliensium (*id est Basilia*)
5. castrum Vindonissense
6. castrum Ebrodunense (*iuxta Urbem super lacum*)
7. castrum Argentariense (*id est Argentorato*)
8. castrum Rauracense
9. portus Bucini

#### X. PROVINCIA ALPIUM GRAIARUM ET POENINARUM

1. civitas Ceutronum (*id est Tarantasia*)
2. civitas Vallensium (*id est Octodoro*)

### La cité des Rauraques et la colonie d'Augst

Augst, on l'a vu, fut fondée sur le territoire des Rauraques (ou Rauriques), petit peuple rhénan très mal connu (Jud et Kaenel 2002). Ptolémée lui attribue la ville d'*Argentouaria*, sur le Rhin. César les dit proches voisins des Helvètes. La cité pérégrine, qui cohabite avec la colonie d'Augst, perdue au moins jusqu'au 2<sup>e</sup> s., car une cohorte équestre de Séquanes et de Rauraques est attestée dans l'armée romaine (Wilmanns 1981). Sous le règne de Tibère, un camp est établi à Kaiseraugst, tout près d'Augst. Il sera abandonné sous le règne de Claude. Rédigée sans doute au premier quart du 5<sup>e</sup> s., la *Notitia dignitatum* ne mentionne plus qu'un « *castrum Rauracense* », ce qui suppose qu'à ce moment la cité des Rauraques et la colonie avaient fusionné (Wilmanns 1981), mais la *Notitia Galliarum*, à la fin du 4<sup>e</sup> s., mentionne une *civitas Basiliensis* (Frei-Stolba et al. 1999).

### Les quatre cités du Valais

L'actuel Valais est occupé par les quatre peuples qui apparemment forment autant de cités au début du 1<sup>er</sup> s. La vallée est alors liée administrativement à la haute vallée du Rhin, qui appartient à la Rhétie, sous l'autorité d'un gouverneur qui porte le titre de légat propréteur (Wiblé 1998b ; *Vallis Poenina* 1998). Il a son siège peut-être d'abord à Kempten, puis à Augsburg. Mais les quatre peuples valaisans (Nantuates, Vêragres, Sédunes et Ubères) peuvent occasionnellement se réunir pour des manifestations de fidélité au pouvoir, comme le montre une inscription de Saint-Maurice, évoquant une dédicace commune des quatre cités. Les Valaisans sont alors pérégrins, comme la majorité des peuples alpins soumis.

La situation semble changer sous le règne de Claude, qui paraît avoir détaché le Valais de la Rhétie pour l'intégrer aux Alpes Grées sous l'autorité d'un procurateur, en même temps qu'il accordait à ces provinces le droit latin (Wiblé 1998b, *contra* Bérard 1996, qui penche pour Septime-Sévère). Les quatre peuples valaisans sont alors réunis en une seule cité. On doit à Claude la fondation de *Forum Claudii Augusti*, devenue ensuite *Forum Claudii Vallensium* (Martigny) et de *Forum Claudii Ceutronum* (Aime-en-Tarentaise). L'activité de cet Empereur dans les Alpes est intense. On pourrait l'imputer à la volonté d'améliorer les passages vers la (Grande) Bretagne dont Claude préparait la conquête, même si les troupes qui y furent envoyées étaient déjà stationnées au nord des Alpes. Au contraire des Alpes Cottiennes et des Alpes Maritimes, où des détachements militaires sont attestés, il n'y a pas trace de soldats stationnés en Valais (Paccolat et Wiblé 1999). En revanche, ils étaient sans doute nombreux à passer le Grand-Saint-Bernard lors de leurs permissions ou dans le cadre de missions ponctuelles.

Dans sa liste des villes qui se trouvent « à la tête » du Rhin, Claude Ptolémée (2, 12, 3) indique dans l'ordre Taxgaition = *Tasgetium* (Eschenz), Brigantion = *Brigantium*

développement urbain remonte au mieux à l'époque d'Auguste (Paunier 1998) même si certains étaient fréquentés auparavant, jouaient sans doute un rôle de relais de la capitale dans les zones éloignées (Tarpin 2002 ; *contra* Wolff 1985 ; Wilmanns 1981). Les habitants (*vicani*) formaient un corps doté de *magistri*. On suppose parfois que nombre de *vici* des provinces nord-occidentales de l'Empire seraient des créations militaires, ou tout au moins encouragées par Auguste ou Tibère (Strobel 1991 ; Schucany 1998), entre autres parce que leur développement est très rapide. Le rôle de l'armée reste cependant discuté, même pour *Vindonissa*, dont la population civile ne semble pas tellement différente de celle des autres *vici* de Suisse. Si le premier essor des *vici* relève peut-être d'un acte volontariste, leur population est essentiellement indigène. Certains indices suggèrent que la société helvète, comme celle des Allobroges, était dominée par les grandes familles de l'aristocratie indigène. Outre les inscriptions déjà citées, on peut relever que nombre de *villae* sont établies dès la première moitié du 1<sup>er</sup> s., et que certaines reprennent l'emplacement de fermes protohistoriques (Paunier 1998). En territoire allobroge, l'extraordinaire continuité d'occupation de la *villa* du parc La Grange, à Genève, témoigne du pouvoir de ces grandes familles (Tarpin et al. 1999 ; Haldimann 2002).



Fig. 33

Table de Peutinger (extrait du deuxième segment) représentant le Rhône, le Rhin, le Pô et les Alpes. Au milieu à gauche, le lac Léman (*lacus Lousonense*) ; en haut à droite, le lac de Constance.

Tavola Peutingeriana (estratto dal secondo segmento) rappresentante il Rodano, il Reno, il Po e le Alpi. Al centro a destra il lago Lemano (*lacus Lousonense*) ; in alto a destra, il lago di Costanza.

Vienne, Österreichische Nationalbibliothek.

(Bregenz) ; puis Ouikos = *Vicus* (??), Ebodouron = *Eburodunum* (Yverdon), Octodouron = *Octodurus* (Martigny) et, un peu plus au nord, Drusomagus = *Forum Drusi*. Cette ville n'est mentionnée par aucune autre source, mais sa position a conduit certains historiens à l'identifier à Sion. Peu d'agglomérations sont connues par l'archéologie en Valais, à part Martigny, Massongex et Gamsen. En revanche, on connaît des *villae* dont certaines semblent avoir été luxueuses, par exemple à Conthey : signe que, comme chez les Helvètes, des grandes familles indigènes avaient conservé leur terre et leur rang. Certaines d'entre elles accéderont même à l'ordre sénatorial au Bas-Empire, preuve que leur fortune était considérable (Wiblé 1995).

### La Rhétie

Il semble qu'Auguste n'ait guère attendu pour organiser, après la conquête, une province regroupant Rhétie, Vindélicie et Valais. Surprenant vu le manque de communications entre ses composantes, ce regroupement s'explique certainement par la volonté de placer sous une même autorité plusieurs cols stratégiques. Dès le règne de Tibère, les troupes du Rhin furent réorganisées et des auxiliaires furent établis en Rhétie, dont le gouverneur prit le titre de *praefectus Raetis Vindolicis Vallis Poeninae et levis armaturae*. Archéologie et épigraphie montrent que l'on entreprit de fortifier la frontière du Danube dès les années 30 de notre ère. Il revint à l'Empereur Claude d'aménager une route le long de ce fleuve et de rendre carrossable, en

46-7, le grand axe sud-nord du Pô au Danube, ouvert par son père Drusus lors de la campagne de Rhétie : ce sera la *via Claudia Augusta* (CIL, V, 8002-3). On fait d'ordinaire passer cette voie stratégique par le Brenner, mais certains historiens préfèrent la Reschenscheidek (Pesavento Mattioli 2000). La première capitale provinciale fut apparemment *Cambodunum* (Kempten, Allemagne) et non tout de suite Augsburg, qui n'aurait été initialement que le point de concentration militaire le plus important (Bechert 1999). Le changement serait intervenu au tournant du 2<sup>e</sup> s., avec l'installation du procurateur à Augsburg. Un peu à l'écart des zones militaires, les Grisons ont peut-être eu, dès le tout début de notre ère, une « capitale locale » à Coire, comme le montrerait une inscription en l'honneur de Lucius César, petit-fils d'Auguste (Metzger dans *Die Römer in den Alpen* 1999).

Les limites de la province sont assez claires de deux côtés au moins : le Danube au nord et l'Inn (frontière avec le Norique) à l'est. À l'ouest, les Gaules s'étendaient jusqu'aux bornes de l'Helvétie et à la colonie des Rauraques (Augst) ; la station « *Ad Fines* » se trouvant près de la rive occidentale du lac de Constance, on suppose que la Rhétie englobait le lac. Au sud, il est difficile de situer la frontière ; c'est d'ailleurs un problème constant dans le massif alpin. Les cols (Brenner, Reschenscheidek, Septimer, Julier) étaient peut-être compris dans la province, mais rien ne l'assure.

En tant que province frontière, la Rhétie disposait d'un corps de 8000 auxiliaires, qui n'eut guère d'activité importante au Haut-Empire, si ce n'est durant les guerres civiles, et encore.







## LA GUERRE CIVILE ET SES CONSÉQUENCES

### Le passage des troupes sur le Plateau

La mort de Néron au printemps 68 déclencha une crise politique et militaire lourde de conséquences pour nos régions. En effet, les Helvètes prirent le parti de Galba, nommé par le Sénat, mais assassiné en janvier 69. Son successeur, Othon, vit se dresser contre lui le légat de Germanie, Vitellius, acclamé par ses troupes en mars 69. Ce dernier envoya 70'000 soldats en Italie par le Grand-Saint-Bernard et par le Mont-Genèvre. Ces légions, dont la XXI<sup>e</sup> *Rapax* cantonnée à *Vindonissa*, traversèrent le Plateau suisse sous le commandement du légat Caecina. Les Helvètes, fidèles à Galba dont ils ignoraient la mort, tentèrent une vaine résistance : *Aquae Helveticae* (Baden) fut incendiée et Avenches fut de justesse épar-

gnée grâce à l'éloquence de l'Helvète Claudius Cossus. La fidélité des Helvètes à Galba s'explique peut-être, en partie, par le fait que Caius Iulius Camillus, aristocrate helvète, avait pris part à la conquête de la Bretagne en 43, sous les ordres de Galba, alors commandant des troupes de Claude (Frei-Stolba 1998). Ceci confirmerait le poids exceptionnel des *Camilli* dans la vie politique et sociale des Helvètes au 1<sup>er</sup> s. D. Van Berchem (1944, 1955) suggérait qu'au-delà de la fidélité des Helvètes à Galba il fallait relier leur insurrection à la révolte du chef gaulois Vindex en 68 : c'est mus par des velléités d'autonomie que les Helvètes se seraient opposés aux armées du Rhin.

### La marche de Caecina

« Caecina se gorgea plus encore de butin et de sang. Cette tête brûlée s'était emportée contre les Helvètes, nation gauloise illustrée jadis par ses exploits et ses guerriers, puis par le souvenir d'un grand nom ; ignorant le meurtre de Galba, ils refusaient de reconnaître Vitellius. La guerre trouva son origine dans la cupidité expéditive de la XXI<sup>e</sup> légion : elle avait fait main basse sur l'argent envoyé pour payer la solde d'une garnison, dont les Helvètes, depuis longtemps, fournissaient et payaient les soldats.

Indignés, les Helvètes avaient intercepté des lettres qu'on portait de la part de l'armée de Germanie aux légions de Pannonie, et ils retenaient prisonniers un centurion et quelques soldats. Caecina, avide de combattre, punissait toujours la première faute venue, sans qu'on eût le temps de se repentir ; il se hâta de lever le camp, ravage la montagne, pille une place qui, à la faveur d'une longue paix, avait pris l'extension d'un municipes, car l'agrément du site et la vertu de ses eaux y attiraient beaucoup de monde. Il envoya auxiliaires de Rhétie l'ordre d'attaquer par derrière les Helvètes, pendant qu'ils feraient face à la légion.

Les Helvètes, intrépides avant le moment critique, tremblants à l'heure du péril, avaient bien choisi pour chef, à la première alerte, Claudius Severus, mais ils ne savaient ni se servir des armes, ni garder les rangs, ni agir de concert. Combattre des vétérans, c'était leur perte ; soutenir un siège, derrière des murs croulant de vétusté, c'était un gros risque ; d'un côté, il y avait Caecina avec une puissante armée, de l'autre, la cavalerie et les cohortes rhétiques, et aussi la propre milice des Rhètes, aguerrie et entraînée

militairement. Ce n'était partout que dévastation et carnage ; les Helvètes enveloppés se débandèrent, jetèrent leurs armes et, pour la plupart, blessés ou errants, se réfugièrent sur le mont Vocétius.

Une cohorte de Thraces lancée aussitôt contre eux les en délogea ; alors, poursuivis par les Germains et les Rhètes à travers les forêts et jusque dans leurs refuges, ils furent massacrés. Plusieurs milliers d'hommes furent tués, plusieurs milliers vendus comme esclaves. Après avoir tout détruit, on marchait en ordre de combat sur Aventicum, capitale du pays, quand les habitants envoyèrent une délégation pour offrir de capituler, et la capitulation fut acceptée. Julius Alpinus, un des notables, tenu pour responsable de la guerre, fut livré au supplice par Caecina, qui abandonna les autres à la clémence ou à la cruauté de Vitellius.

Il n'est pas facile de dire si c'est l'Empereur ou le soldat que les délégués des Helvètes trouvèrent plus implacable. Les soldats demandent la destruction de la cité, tendent leurs armes et leurs poings vers le visage des délégués. Vitellius, lui non plus, n'épargnait pas les paroles menaçantes, quand un des délégués, Claudius Cossus, connu pour son éloquence, mais dissimulant son art sous un trouble de circonstance qui lui donnait plus de force, réussit à calmer les soldats. Comme d'ordinaire, la foule changea subitement et fut aussi prompt à s'apitoyer qu'elle avait été excessive dans sa cruauté ; versant des larmes et mettant plus de persévérance dans une demande plus juste, ils obtinrent l'impunité et le salut pour la cité. »

Tacite, *Hist.*, I, 67-69

### Vespasien et Avenches

Vainqueur de Vitellius en 69, Vespasien considéra pourtant les Helvètes comme fidèles, puisqu'ils s'étaient opposés à Vitellius. Par ailleurs, son père, le banquier Flavius Sabinus, s'était établi chez les Helvètes après avoir fait carrière en Asie (Van Berchem 1982). Et c'est à Avenches que le futur Empereur Titus, fils de Vespasien, passera une partie de son enfance, comme l'atteste une inscription en l'honneur de sa nourrice (fig. 38). Vespasien avait donc de bonnes raisons d'être bien disposé envers la capitale helvète, et peu après son accession au trône, peut-être en 71 (Frei 1969), il accorda à Avenches un statut et un titre nouveaux. La ville devint la *Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata*. Les nouveaux citoyens romains furent inscrits dans la tribu *Quirina*, celle de Vespasien, alors que les Helvètes devenus Romains auparavant étaient inscrits dans la tribu *Fabia*, celle d'Auguste et de Tibère. On peut donc admettre que le statut colonial accordé à la ville était une récompense.

### La colonie et la cité

Ce statut et la nature des relations entre la nouvelle colonie et la communauté des Helvètes est un des sujets les plus disputés de l'histoire du Haut-Empire (Van Berchem 1982 ; Frei-Stolba 1976 ; Frei-Stolba *et al.* 1999). L'état de la documentation à conduit J. C. Wilmanns (1981, 93) à considérer que le cas des Helvètes était sans parallèle dans l'Empire. Le nom même de la colonie est étrange. *Emerita* convient plutôt à une colonie romaine avec déduction de soldats – c'est d'ailleurs un surnom de légion –, d'autant que le mot *colonia* paraît surtout réservé aux colonies de droit romain (Wilmanns 1981 ; Wolff 1985 ; Chastagnol 1987) ; mais *Foederata* évoque plutôt une promotion due à une vieille alliance. En outre, on connaît sur le Plateau une *civitas Helvetiorum* (cité des Helvètes), des *coloni* (colons) et des « *incolae* », soit des personnes domiciliées mais ne disposant pas du statut de colon. À travers trois articles, D. Van Berchem (1944, 1955, 1981) opta successivement pour un statut romain puis latin. En faveur d'une colonie latine, il notait : 1. que le titre *Foederata* est incompatible avec le statut romain (des citoyens romains ne peuvent pas être liés à Rome par un traité), 2. que le *conuentus Helueticus civium Romanorum* (association des citoyens romains d'Helvétie), est encore attesté au 2<sup>e</sup> s., ce qui n'aurait pas de sens si la colonie était romaine, 3. que les Helvètes ont continué à s'engager dans les troupes auxiliaires alors que les citoyens romains entraient dans les légions.

En faveur d'une colonie romaine, il relevait que les Helvètes devenus citoyens romains avant la colonie avaient été maintenus dans la tribu *Fabia*. Il ajoutait que le rempart d'Avenches, dénué de sens en terme de menace extérieure à l'Empire, répondrait au besoin de protéger les colons contre une éventuelle révolte indigène. On pourrait aussi objecter, en faveur d'une colonie romaine toujours,



Fig. 37

Vespasien.

Vespasiano.

Rome Musée National Romain, photo M. Tarpin.



Fig. 38

Avenches. Plaque de marbre ; hauteur 29 cm. Seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. « Aux Dieux Mânes de Pompeia Gemella, nourrice de notre Empereur. L'affranchie Pompeia Diceae et l'esclave Primulia (ont élevé ce monument). » Cette stèle funéraire fut élevée pour la nourrice d'un (futur) Empereur : les spécialistes ont conclu qu'il s'agissait de Titus, fils de Vespasien et qui fut élevé en partie chez son grand-père, Flavius Sabinus, à Avenches. Parée du titre d'*educatrix*, Pompeia Gemella fut peut-être à la fois nourrice et gouvernante du jeune prince. Affranchie elle-même, elle était suffisamment aisée pour posséder sa propre affranchie et une esclave.

Avenches. *Lastra di marmo*; altezza cm 29. Seconda metà del 1<sup>o</sup> sec. d.C. « Agli dei mani di Pompeia Gemella, nutrice del nostro Imperatore. L'affranta Pompeia Diceae e la schiava Primulia (hanno eretto questo monumento). » Questa stele funeraria è stata eretta per la nutrice di un (futuro) Imperatore: gli specialisti sono concordi nel riconoscerlo Tito, figlio di Vespasiano, cresciuto in parte presso suo nonno, Flavio Sabino ad Avenches. Attribuitole il titolo di *educatrix*, Pompeia Gemella forse era al tempo stesso nutrice e governante del giovane principe. Liberta lei stessa era abbastanza abbiente da possedere una propria liberta ed una schiava.

Bielman et Frei-Stolba 1996.



que le *conventus* pouvait réunir les citoyens romains non membres de la colonie d'Avenches. Les curateurs du *conventus* n'appartenaient pas à la tribu *Quirina*, celle de la colonie. Ils étaient donc plutôt des notables extérieurs à la cité, dotés d'une fonction honorifique. D. Van Berchem (1955) rappelait en outre que la *Lex de imperio Vespasiani* donnait à l'Empereur le droit de signer des traités avec qui bon lui semblait. Ce traité aurait été passé entre Vespasien et les Helvètes et aurait contenu les clauses nécessaires à l'établissement de la colonie. Pour d'autres (Frei 1969), la mention *Foederata* n'apparaissant qu'après Trajan, elle serait un souvenir du vieux traité « césarien ».

La nature des titres rencontrés en Helvétie (*colonia, civitas*, etc.) a parfois conduit à supposer un système de double communauté, comme chez les Lingons (fédérés depuis César), qui avaient une colonie et une *civitas* (Raepset-Charlier 1999). Il y aurait donc eu une colonie de

droit romain, Avenches, et des habitants encore pérégrins ou latins, disposant de leur propre organisation. Mais cette hypothèse est le plus souvent rejetée au profit de la thèse traditionnelle d'une cité des Helvètes qui s'identifierait à la colonie. En effet, la présence d'*incolae* ne suffit pas à démontrer l'existence d'une cité indigène aux côtés de la colonie : les *incolae* peuvent former une petite communauté au sein de la colonie, à laquelle ils sont progressivement intégrés (Mrozek 1984).

Enfin, P. Le Roux (1992), reprenant en partie l'argumentation de D. Van Berchem (1981), rappelle qu'il était possible de déduire un petit corps de colons romains dans une colonie latine, puisque le fonctionnement de cette dernière impliquait que tous ses magistrats fussent ou devinssent citoyens, justement à travers l'exercice de la magistrature. On pourrait donc supposer que Vespasien avait attribué à la nouvelle colonie le statut latin, tout en y implantant des vétérans (dont il n'y a pas trace), soit

pour contrôler un territoire vital (Van Berchem), soit pour combler les vides causés par la révolte de 69 dans les rangs de l'élite locale (Schillinger-Häfele 1974). Le nom de la colonie mentionnerait alors la présence de légionnaires vétérans (*Emerita*) et le fait que tous les Helvètes y sont intégrés (*Helvetiorum*) ; le *foedus* serait le traité qui aurait présidé à l'installation des colons chez les Helvètes (mais ce serait un exemple unique). Le *conventus* des citoyens romains aurait regroupé les Helvètes déjà citoyens, qui souhaitaient marquer la différence avec les colons (Van Berchem 1981). Si chaque étape du raisonnement peut être défendue, il est plus difficile d'expliquer la documentation d'Avenches et du Plateau en fonction de modèles attestés ailleurs. Mais un point est clair : quelques grandes familles émergent nettement de la population helvète et disposent sans doute d'un pouvoir important, en particulier les *Camilli* et les *Otacilii* (Herzig 1972/73).

### La conquête des « Champs Décumates » et la Germanie Supérieure

Lors d'une première campagne en 72-74, puis en 83, Vespasien et Domitien étendirent le domaine romain au-delà du Rhin. Dans le même temps, ils franchissaient le Danube, de manière à créer une ligne fortifiée continue de Mayence à Regensburg (Raepset-Charlier 1999). Le légat impérial Cnaeus Cornelius Clemens fit d'ailleurs tracer une route directe de Strasbourg jusqu'en Rhétie (*CIL*, XIII, 9082 = XVII, 654). Cette conquête engendra une nouvelle organisation des provinces d'Occident, avec la création des deux Germanies, sans doute vers 84-85 (Wilmanns 1981). Les Helvètes, jusqu'alors en Belgique, furent rattachés à la Germanie Supérieure (Frei-Stolba *et al.* 1999).

Le *limes* de Rhétie se déplaça donc vers le nord. La longue paix du Haut-Empire conduisit à la transformation d'Augsbourg en *municipium Aelius Augustus* sous Hadrien, en 120-121. Dans la partie suisse de la province, on vit Coire se développer et devenir un centre urbain important. Par ailleurs, le déplacement de la frontière au-delà du Rhin entraîna la démilitarisation du Plateau suisse, et la désaffectation du camp de *Vindonissa* en 101. Néanmoins, le cadre institutionnel resta inchangé dans les différentes provinces qui correspondent à la Suisse actuelle.

### Vers la fin de la *pax Romana*

Si l'on excepte les troubles de 69, les provinces qui recouvrent la Suisse connurent, d'Auguste à Marc-Aurèle, une longue période de paix qui favorisa notamment un important développement urbain. Les troupes stationnées sur les différents *limes* n'avaient qu'une activité limitée, et nombre de vétérans s'étaient établis à proximité des villes de garnison.

À une date mal précisée, des peuples que les sources nomment « Quades » et « Marcomans » pénétrèrent en Italie par les provinces danubiennes et les Alpes Juliennes (Böhme

1977). Étrangement, on reste très mal renseigné sur cet événement qui traumatisa l'Italie : c'était la première « invasion » barbare depuis les Cimbres et les Teutons, deux siècles et demi plus tôt. Les provinces touchées furent d'abord le Norique et la Pannonie, mais bientôt, en 171/172, le futur Empereur Pertinax dut mener une opération de nettoyage en Rhétie et en Norique, ce qui suggère que les barbares y avaient pénétré (mais notre source, l'Histoire d'Auguste, n'est pas toujours digne de foi). En conséquence, on jugea plus prudent de cantonner une légion en Rhétie, peut-être dès 175. En 179, le camp de Regensburg était pratiquement achevé, comme nous l'apprend une inscription (*CIL*, III, 11 965). Les gouverneurs sont alors des sénateurs de rang prétorien, avec le titre de légats.

Malgré les lacunes de la documentation sur tout le 2<sup>e</sup> s., on discerne peut-être une stratégie alpine chez Septime-Sévère. En effet, Hérodien signale que l'Empereur aurait envoyé des commandants pour contrôler des cols. Cette remarque a parfois été mise en relation avec la mention d'un gouverneur ducénaire (donc de rang plus élevé que d'habitude) dans les Alpes Cottiennes, et avec celle d'un procureur des Alpes Atraciennes et Pœnines, doté du *ius gladii* (judiciaire). Mais la chronologie de ces gouverneurs n'est pas claire (Bérard 1995, 355), et F. Wiblé (1998b, 188) relève que la mention du *ius gladii* n'est pas significative, car tous les gouverneurs de province, quels que soient leurs titres, avaient aussi pour fonction de rendre la justice et de faire exécuter les peines. F. Bérard note encore que les trois mentions de gouverneurs des Alpes Atraciennes et Pœnines peuvent soutenir l'hypothèse d'une réunion des deux provinces sous le règne de Septime-Sévère (Bérard 1999, 49). Il est possible que, dans le même temps, les Alpes Maritimes et Cottiennes aient été aussi réunies sous un même gouverneur (*CIL*, III, 6075). Cependant, ces inscriptions ne donnent qu'un *terminus ante quem*, et il est possible que la réorganisation des provinces alpines aient été antérieure, et réalisée en plusieurs étapes. On notera cependant l'intérêt de Rome pour ces petites provinces, dont l'importance va croître durant les « crises » militaires et politiques du 3<sup>e</sup> et du 4<sup>e</sup> s.

Tableau chronologique des Empereurs romains

Auguste	27 av. J.-C. - 14 ap. J.-C.	Dèce	249 - 251
Tibère	14 - 37	Trébonien Galle	251 - 253
Caligula	37 - 41	Valérien	253 - 260
Claude	41 - 54	Gallien	253 - 268
Néron	54 - 68	Claude II le Gothique	268 - 270
Galba	68	Quintilien	270
Othon	69	Aurélien	270 - 275
Vitellius	69	Postume	260 - 274
Vespasien	69 - 79	Tétricus I	271 - 274
Titus	79 - 81	Tacite	275 - 276
Domitien	81 - 96	Probus	276 - 282
Nerva	96 - 98	Carus	282 - 283
Trajan	98 - 117	Numérien	283 - 284
Hadrien	117 - 138	Carin	283 - 285
Antonin le Pieux	138 - 161	Dioclétien	284 - 305
Marc Aurèle	161 - 180	Maximien	285 - 305 (?)
Lucius Vénus	161 - 169	Constance Chlore	293 - 306
Commode	180 - 192	Galère	293 - 311
Pertinax	192 - 193	Maximin Dace	305 - 313
Ditius Julianus	193	Sévère	305 - 307
Septime Sévère	193 - 211	Maxence	306 - 312
Pescennius Niger	193 - 194	Licinius	308 - 324
Clodius Albinus	195 - 197	Constantin I	306 - 337
Caracalla	211 - 217	Constantin II	337 - 340
Macrin	217 - 218	Constans I	337 - 350
Elagabal	218 - 222	Constance II	337 - 361
Sévère Alexandre	222 - 235	Julien l'Apostat	360 - 363
Maximin le Thrace	235 - 238	Jovien	363 - 364
Gordien I	238	Valentinien I	364 - 375
Gordien II	238	Valens	364 - 378
Pupien	238	Gratien	367 - 383
Balbin	238	Valentinien II	375 - 392
Gordien III	238 - 244	Théodose I	379 - 395
Philippe l'Arabe	244 - 249		



Les Alamans et la réaction romaine

Dans la seconde moitié du 3<sup>e</sup> s. les armées romaines du Rhin sont bousculées à plusieurs reprises par des incursions germaniques. Pressions accrues sur les frontières, désir de chaque armée de nommer Empereur son propre général, manque de légitimité de ces Empereurs proclamés et non-héritiers, crise économique et coalitions de Germains autour de seigneurs de guerre : la frontière craque. Ainsi, en 253, alors que les Empereurs se succèdent à une cadence accélérée, et que les Alamans menacent déjà l'empire, Valérien, gouverneur de Rhétie (et du Norique ?) parvient en Italie et se fait acclamer. Cet épisode, comme bien d'autres qui suivirent, montre que la Rhétie fonctionnait comme un intermédiaire entre, d'un côté, la Gaule et la Germanie, d'un autre les provinces danubiennes et l'Italie. La voie du Brenner prit une importance cruciale, ainsi que le Danube, qui reliait le front du Rhin à celui d'Orient.

Cette province était donc très exposée. Dès 233, les Alamans en dévastent la partie orientale. En 260, ils passent les Alpes et parviennent à Milan, où ils sont vaincus par Gallien (Drinkwater 1987, 24). En refluant, ils sont à nouveau vaincus, en Rhétie cette fois, par les troupes de l'« Empereur gaulois » Postumus, comme nous l'apprend une inscription d'Augsburg récemment découverte (Bakker 1993). Le *limes* est ramené dans les mêmes années sur le Danube. En 268 Claude II les écrase sur les rives du lac de Garde (Ps. Avr. Vict., *Ep. de Caesaribus*, 34,2). Mais il semble qu'ils soient encore en Italie en 270. Les chemins empruntés par les Alamans ne sont pas précisés et il est possible que la partie suisse de la Rhétie ait été relativement épargnée. Ils parviennent sur le Plateau suisse plus probablement en 275 qu'en 260 (Bögli 1995). Près de quatre siècles après les événements, le chroniqueur Frédégaire rappelle que « les Alamans, sous la direction de Wibil, ont dévasté Avenches et la plus grande partie de la Gaule ». Une pierre tombale découverte à Saint-Maurice évoque un officier tombé probablement lors de ce combat (van Berchem 1982). Les Alamans pillèrent sans doute le Plateau suisse, mais se heurtèrent à une armée romaine déterminée, accourue d'Italie par le Grand-Saint-Bernard. Le Valais en effet ne garde aucune marque de ravages. En revanche, les archéologues notent une rupture dans les trouvailles sur le Plateau à la fin du 3<sup>e</sup> siècle.

Avenches, de loin la plus grande cité antique de la Suisse actuelle, met du temps à se rétablir. Une liste de localités, document anonyme rédigé à la fin du 3<sup>e</sup> s., l'appelle « *Aventiculum* », la petite Avenches. L'historien Ammien Marcellin, près d'un siècle après les faits, exprime la même idée : « Les Alpes Grées et Pennines ont, en dehors des cités plus obscures, Avenches, ville abandonnée sans doute, mais qui jadis était fort illustre, comme l'attestent aujourd'hui encore ses édifices à demi-ruinés ».

La fin du 3<sup>e</sup> et le début du 4<sup>e</sup> s. marquent une reprise en main de Rome. En 297, sous le règne de l'Empereur Dioclétien, les provinces sont entièrement réorganisées et redécoupées (encadré) ; des souverains comme Aurélien, Dioclétien et Constantin rétablissent l'Empire pour un temps, et renforcent la frontière en adaptant la stratégie : en plus des troupes frontalières, ils mettent progressivement sur pied des armées directement subordonnées à l'Empereur, mobiles, fidèles et efficaces. En outre, ils défendent les frontières plus en profondeur, faisant fortifier des villes qui ne sont pas en contact immédiat avec le monde barbare. En Suisse, l'exemple le plus frappant est celui d'Yverdon, qui abrite un corps militaire de nautoniers chargés d'acheminer l'approvisionnement vers les troupes massées sur le Rhin. Une muraille y est bâtie en 325-326 (Steiner et Menna, 2001).

Les réformes de Dioclétien

Avec l'avènement de Dioclétien (284-305), l'Empire subit de nombreux changements. En 286, Dioclétien divise l'Empire en deux parties. Il prend en charge l'Empire d'Orient et nomme un co-empereur, Maximien, qui comme lui reçoit le titre d'*Augustus*. En 293, à l'instauration de la Tétrarchie, deux *Caesares* leur sont adjoints, en temps que désignés à la succession (Galère avec Dioclétien et Constance avec Maximien). En 297 les provinces sont totalement réorganisées. Dans les grandes lignes on peut résumer la situation comme suit. Quatre préfets sont responsables chacun d'une zone de l'Empire : les préfetures. Celles d'Orient et d'Illyrie relèvent de l'Empire d'Orient tandis que celles des Gaules et d'Italie relèvent de l'Empire d'Occident. Enfin chaque préfeture est divisée en diocèses qui sont à leur tour partagés en provinces.

La Suisse, dans sa quasi totalité appartient à la préfeture des Gaules : le Plateau est rattaché à la province *Sequania* – qui deviendra la *Maxima Sequanorum* (capitale Besançon) – et le Valais à celle des Alpes Grées et Pennines (capitales Aime et Martigny), toutes deux englobées dans le diocèse des Gaules ; Genève se trouvant dans la province de Vienne du diocèse de Vienne (ou des sept provinces). Par contre les Grisons et le Tessin relèvent de la préfeture d'Italie, plus particulièrement du diocèse d'Italie. Les premiers appartenaient à la province de Rhétie, divisée plus tard en *Raetia prima* (comprenant les territoires orientaux de la Suisse, avec comme capitale Coire) et en *Raetia secunda*. Le sud du Tessin était quant à lui rattaché à la province de Ligurie (capitale Milan).

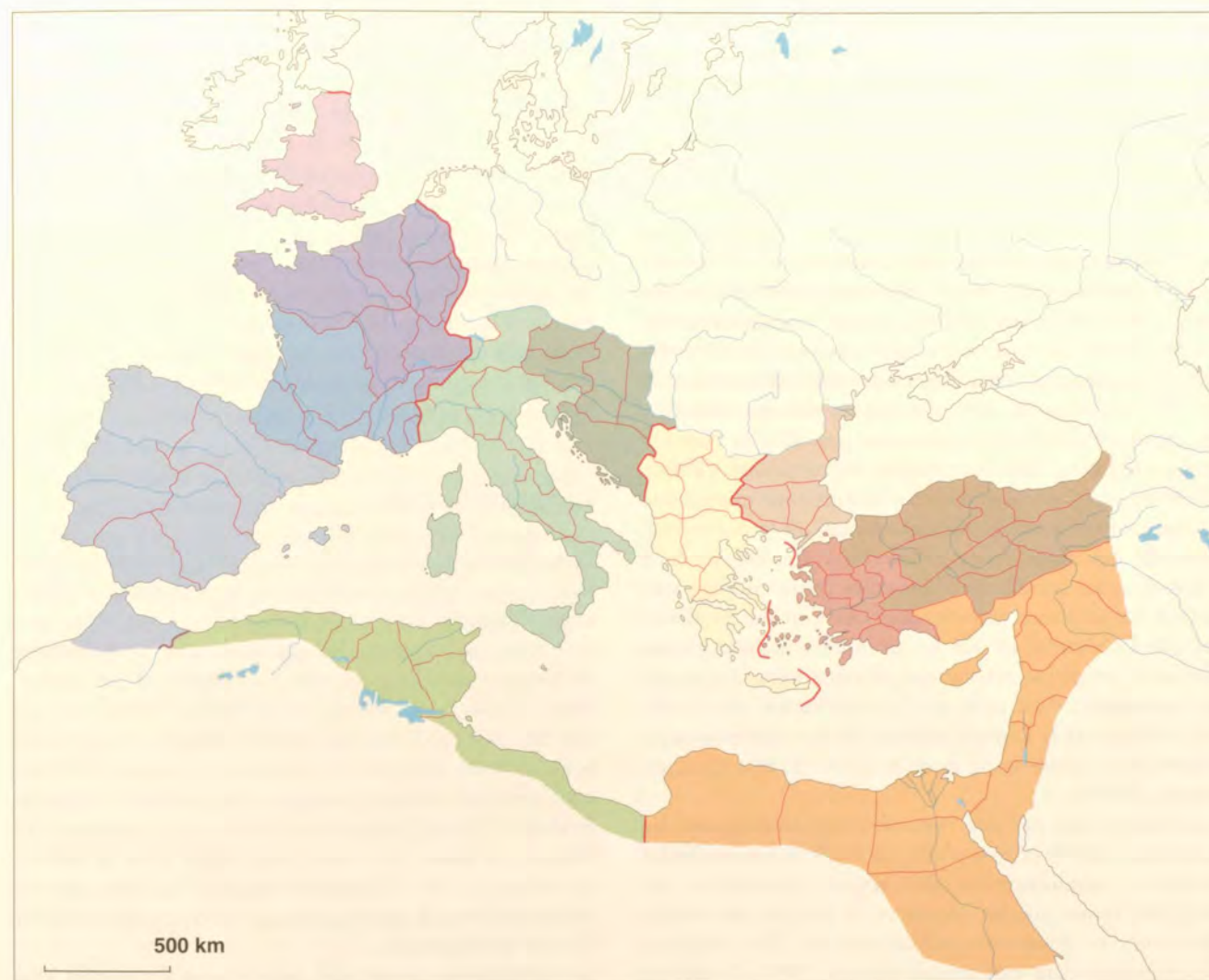
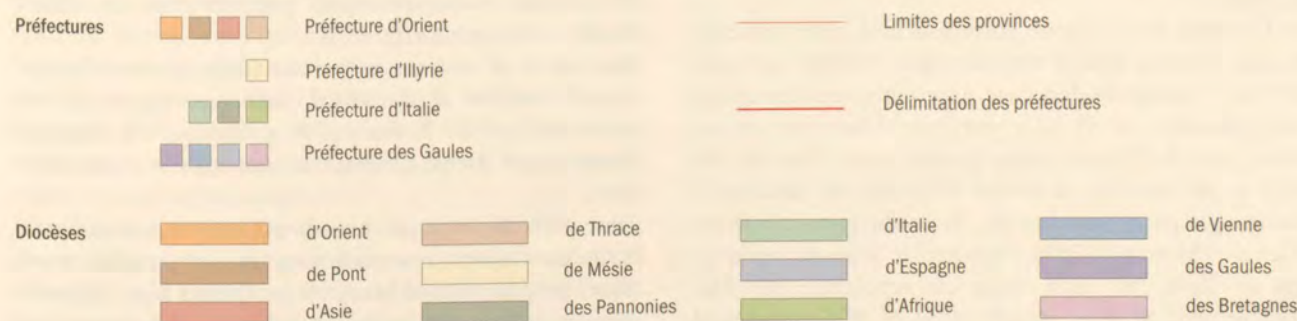


Fig. 39

En 297 ap. J.-C., organisation de l'Empire sous Dioclétien en quatre préfetures.

Nel 297 d.C. l'organizzazione dell'Impero in quattro prefetture all'epoca di Diocleziano.

Dessin W. Dudan, Infolio.





Cette stratégie n'empêche pas de nouvelles incursions, dont certaines touchent nos régions : ainsi, en 302, les Alamans parviennent jusque sous les murs d'Autun, sont repoussés vers le Plateau suisse et vaincus près de Windisch (Demougeot 1969, Kolendo 1970). Il y a fort à parier que d'autres incursions traversent le Plateau, mais les sources écrites donnent rarement le détail des itinéraires empruntés par les pillards, se contentant de suivre les faits et gestes des Empereurs et des généraux. Dans le même temps, les cols rhétiques servent de boulevard aux peuples germaniques qui dirigent leurs raids sur l'Italie plutôt que sur la Gaule.

Certes, nombre de villes connurent une période de déclin en raison de ces incursions. Mais aucune ne fut rayée de la carte, comme des historiens le soutiennent encore. Les progrès de l'archéologie prouvent que les sites urbains les mieux fouillés, comme Baden, Lausanne ou Avenches, continuent d'exister au cours du 4<sup>e</sup> et du 5<sup>e</sup> s. Peu à peu, les archéologues détruisent le mythe créé par les historiens du 19<sup>e</sup> et entretenu par ceux du 20<sup>e</sup> : les agglomérations ne disparaissent pas. Plus la connaissance progresse, plus les preuves de continuité s'amoncellent et plus les traces de destructions sont relativisées. Même constat pour les habitats ruraux. Si la partie résidentielle des *villae (pars urbana)* est souvent vouée à l'abandon, les installations agricoles (*pars rustica*) subsistent. La structure économique, que l'on sait bouleversée par l'insécurité et que les trouvailles archéologiques montrent en pleine révolution, présente aussi des signes de continuité ; c'est ainsi que la corporation des nautes sur le Rhône et le Léman, attestée par les inscriptions du Haut-Empire, reste active jusqu'au début du 6<sup>e</sup> s. (Steiner, Menna 2000).

Sans doute mus par des considérations stratégiques, les Empereurs des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> s. n'ont pas cessé de remodeler les frontières administratives des régions frontalières de l'Empire, remaniant les provinces et les plaçant sous la direction d'un gouverneur militaire et civil. D'où une valse des provinces dans nos régions (Favrod 1997). Il était en revanche difficile de créer de nouvelles cités, base identitaire d'un individu du 4<sup>e</sup> jusqu'au 7<sup>e</sup> siècle. Si l'on avait demandé à un habitant de l'Empire d'où il était, il aurait répondu par le nom de la cité sur le territoire de laquelle il vivait. Un habitant de Zurich se serait déclaré citoyen d'Avenches ou de la cité des Helvètes. Un Sédunois n'aurait pas hésité à se dire de la cité des Valaisans, Octodure (Martigny).

Les Empereurs n'ont donc guère touché à cette structure de base. Tout au plus le territoire des Helvètes a-t-il probablement connu un dépeçage provisoire dans des conditions obscures : au 4<sup>e</sup> s., le territoire d'Avenches et une bonne part du Plateau suisse passent sous l'autorité du Valais et de Genève ; la moitié orientale est rattachée à Martigny, la partie occidentale, au moins jusqu'à Soleure, à Genève (Morero 1999). En outre, le siège de certaines cités se déplacent. Ainsi Augst est supplantée par Bâle probablement au 4<sup>e</sup> s., tandis qu'au 6<sup>e</sup> Windisch prend provisoirement la place d'Avenches, détrônée à son tour

par Lausanne, tandis que Sion remplace Martigny comme siège de l'évêché du Valais.

Les remaniements de provinces ne témoignent pas seulement d'un recul des frontières, mais souvent d'une difficulté à déterminer à quel ensemble appartiennent nos régions. Le Plateau suisse, dépendant de la cité d'Avenches, est attribué au fil du temps à la Germanie, au Valais et à Genève, à Besançon. Quant à la Rhétie, elle dépend d'Augsbourg, puis est rattachée à l'Italie, avant de vivre sa vie propre. Le sud du Tessin, lui, reste toujours italien, relevant de la cité de Côme. La cité de Genève conserve aussi sa stabilité, demeurant attachée au domaine rhodanien en dépendant de Vienne en Isère. Nyon est d'abord dans la province de Séquanais tout comme Avenches, avant d'être absorbée par Genève. Bâle qui se trouve dans l'orbite de Mayence se voit attachée ensuite à Besançon. Le Valais est tourné vers les Alpes en étant relié en général à la Tarentaise, ce qui n'empêche pas les premiers évêques de Martigny de lorgner vers Milan, Aoste et Genève.

### La christianisation

En Orient et en Afrique du nord, le christianisme est passé des couches les plus humbles de la population à l'élite, assez lentement, en plus de trois siècles. L'inverse se produit sous nos latitudes. Dès que le christianisme s'impose au sommet de l'Empire, sous Constantin et ses successeurs, l'aristocratie locale se convertit, imitée par les couches plus modestes. Les paysans suivent ; ils sont alors sous la férule des grands propriétaires fonciers, entretenant avec les nobles un lien qui n'est pas sans évoquer la féodalité. Chaque propriétaire converti va se procurer des reliques de saints pour édifier une église dans sa maison de maître, la *villa*. Le bâtiment religieux sera élevé par les évêques au rang d'église paroissiale : le territoire de la *villa* devient ainsi paroisse.

Le christianisme arrive tard, mais s'impose vite. Les tous premiers témoignages chrétiens remontent au 4<sup>e</sup> s. A la fin de ce siècle, les premiers évêques (Bâle, Valais, Genève) apparaissent ; il est en revanche plus difficile de dater l'évêché de Coire, l'absence de sources écrites empêchant de savoir s'il existe déjà au 4<sup>e</sup> s. On ignore l'impact éventuel du règne de Julien, dit l'Apostat, qui tenta de défendre le paganisme. Il fut acclamé en Gaule, et J. Ch. Balty a proposé de reconnaître son portrait dans le « Marc Aurèle » d'Avenches (fig. 395).

Quoi qu'il en soit, au milieu du siècle suivant, Eucher, dans la passion de la légion thébaine, mentionne un païen valaisan de la fin du 4<sup>e</sup> s. comme s'il s'agissait d'une rareté. Deux générations ont suffi à convertir le pays.

Cette rapidité explique peut-être la survivance de nombreux rites païens, essentiellement tirés de la religion celtique, pendant tout le Moyen Âge. Quand bien même les temples païens sont en général détruits, abandonnés ou plus rarement transformés en églises.

### Columban et Gallus contre les idoles

Columban, moine irlandais qui vivait au début du 7<sup>e</sup> s., rentra au pays lorsqu'il fit naufrage. Interprétant cela comme un signe divin, il décida de se rendre en Italie, avec d'autres moines irlandais dont Gallus. Mais en chemin, un notable local lui proposa d'aller évangéliser la région de Bregenz. Ayant accepté, Columban fit route avec sa suite pour Zurich puis Tuggen, au bord du lac de Zurich. Mais là, il constata avec horreur que les habitants vénéraient des idoles et consultaient les oracles pour connaître l'avenir.

Columban et ses compagnons construisirent alors un petit monastère, ce qui déclencha un conflit ouvert avec la population. Et lorsque Gallus détruisit le temple païen et jeta les idoles au lac, les gens de Tuggen, furieux, crièrent vengeance. Forcés de s'enfuir, les moines trouvèrent refuge chez des corréliens à Arbon, au bord du lac de Constance.

Mais le but fixé n'était pas encore atteint. Quittant Arbon, ils gagnèrent donc Bregenz, où ils découvrirent atterrés que l'église avait été convertie en temple païen. Les moines abattirent les statues et rendirent à l'édifice sa fonction d'origine. En 612, Columban repartit vers l'Italie où il mourut quelques années plus tard. Gallus, quant à lui, demeura dans la région du lac de Constance. Il se retira avec le diacre Hiltibold pour mener une vie d'ascète et, avec quelques compagnons, il bâtit une petite église de bois au sud-ouest d'Arbon. Existait-elle encore après sa mort ? On l'ignore. Fondé par la suite, le monastère de Saint-Gall n'a pas pu être directement rattaché à cette chapelle.

### Les Burgondes

L'année 443 apporte un bouleversement : le général romain Aetius décide de déplacer les Burgondes, petit peuple germanique fédéré qui, ayant désobéi à Rome, l'a payé d'une sanglante défaite. Aetius les transfère de la région de Worms au bord du Léman où ils pourront tenir en respect les Alamans, encore au nord du Rhin. Les Burgondes reçoivent des logements surtout sur la rive nord du Léman, ainsi qu'une part des impôts prélevés en Sapaudia, territoire constitué de Genève, de la moitié occidentale du territoire des Helvètes et de la Haute Savoie (Goffart 1980, Durliat 1988, Favrod 1997). Théoriquement, les rois burgondes ne règnent que sur leurs propres sujets, et pas sur les indigènes.

Mais Rome s'affaiblit rapidement au cours du 5<sup>e</sup> s., sans doute à cause de l'expansion des peuples germaniques, avec parfois la complicité de la noblesse locale, en Gaule notamment. La diminution des terres contrôlées par l'Empereur tarit ses sources de revenus, et affecte par

conséquent son armée, incapable de défendre ce qu'il reste de territoire, et ainsi de suite. C'est sans doute cette spirale qui conduit à la disparition de l'Empire d'Occident en 476. Comme d'autres, les rois burgondes en profitent pour contrôler les Gallo-Romains de leur royaume et pour se tailler un territoire s'étendant du Valais à Nevers, de Langres à Avignon. Ils font de Genève et de Lyon leurs capitales et résident parfois à Carouge. D'abord hérétiques, ils se convertissent au catholicisme et fondent un monastère prestigieux à Saint-Maurice. Vers 500, un de leurs rois recrée le territoire des Helvètes, avec pour centre Windisch. Peu d'années après, en 506, l'Ostrogoth Théodoric, qui règne en Italie, autorise des Alamans vaincus par Clovis à s'installer sur le territoire de Coire, en Rhétie. Alamans et Burgondes, qui étaient de vieux ennemis, vont s'affronter même après que le royaume burgonde aura été conquis par les Francs, dès 536. Leurs combats sur le Plateau aux 6<sup>e</sup> et du 7<sup>e</sup> s. détermineront dans les grandes lignes la frontière linguistique qui prévaut en Suisse actuelle.



## LA PRÉSENCE MILITAIRE

### Vindonissa et la XIII<sup>e</sup> légion

L'anéantissement par les Germains, en 9 ap. J.-C., des légions de C. Quintilius Varus dans la forêt du Teutoburg (près de Kalkriese, Osnabrück en Allemagne) provoqua un repli général des troupes romaines sur la rive gauche du Rhin (Schlüter et Wiegels 1999). On peut sans doute le constater dans nos régions : le camp de Dangstetten (Allemagne) fut abandonné et un camp fortifié fut implanté à *Tenedo* (Zurzach), à la place de bâtiments antérieurs.

Des postes militaires se trouvaient peut-être au sud du Rhin dès environ 15 av. J.-C., comme par exemple à Bâle-Münsterhügel, au bord du Walensee ou à Windisch (Fellmann 1999 ; Fingerlin 1970/1971, 213 ss.). Après plusieurs campagnes contre les tribus germaniques, l'empereur Tibère mit un terme aux expéditions punitives en rappelant Germanicus en 16 ap. J.-C. Cela conduisit à la consolidation provisoire de la frontière rhénane et au regroupement de légions et de troupes auxiliaires en armées stationnées en deçà du fleuve (Speidel 1996, 40, n. 2).

A quelques km au sud de Zurzach et de son passage sur le Rhin, au confluent de l'Aar et de la Reuss, la *legio XIII Gemina* érigea en 16-17 ap. J.-C. un camp en bois à *Vindonissa* (Windisch), à l'emplacement d'un poste militaire augustéen (Hartmann 1986, 39-43 ; Meyer-

Freuler 1998, 107 ss.). La mission de la garnison, composée de la XIII<sup>e</sup> légion et de quelques troupes auxiliaires, était de surveiller et de défendre la frontière, probablement entre le coude du Rhin à Bâle et l'extrémité aval du lac de Constance, près de Stein-am-Rhein (Speidel 1996, 45).

La position du camp permettait le contrôle de deux axes routiers importants : celui du Plateau, entre *Tenedo* et Genève, et celui entre *Augusta Raurica* et les cols Grisons par Zurich (Hartmann 1975, 16).

Le camp de *Vindonissa* fut remanié et considérablement agrandi, en deux étapes, au cours de la quinzaine d'années qui suivit sa création. (Hartmann et Speidel 1991, 4 ; Maier 1990). Bien que les motifs en restent incertains, la deuxième extension, vers 30 ap. J.-C., coïncide peut-être avec l'arrivée de la *cohors VII Raetorum equitata*, une troupe auxiliaire en partie montée. Des soldats de la *cohors XXVI Voluntariorum civium Romanorum* partageaient eux aussi le camp avec la XIII<sup>e</sup> légion (Hartmann et Speidel 1991, 8 ss., 18).

A l'Est du confluent de l'Aar et du Rhin, et non loin d'un point de franchissement du fleuve, une partie des unités de *Vindonissa* prit possession du cantonnement déjà existant près de Zurzach (Speidel 1994). Des éléments de harnachement, des pointes de flèches et les restes d'un arc y suggèrent l'éventuelle présence de la *ala Moesica felix torquata* (Hartmann et Speidel 1991, 13 ss.) des tuiles estampillées y attestent celle de la XXVI<sup>e</sup> cohorte de volontaires. Des détachements de la XIII<sup>e</sup> légion (et plus tard de la *legio XXI Rapax*) accomplirent également leur service à cet endroit, jusqu'à l'abandon au milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. du camp de Zurzach, que remplaça peut-être un petit poste militaire (Hänggi 1994, 423).

A *Augusta Raurica*, les troupes romaines érigèrent, vers 16-17 ap. J.-C. aussi, un camp qui fut vraisemblablement occupé jusque vers 30 par la *ala I Hispanorum*. La *ala Gemelliana* semble avoir relevé cette garnison par la suite. Des troupes de la XIII<sup>e</sup> légion stationnaient certainement aussi à *Augusta Raurica*, et après l'abandon du camp initial, un petit poste y fut sans doute maintenu, qu'occupèrent des soldats de la XXI<sup>e</sup> légion. D'autres détachements d'auxiliaires ou de légionnaires stationnaient peut-être à Oberwinterthur ou sur l'île Werd près de Stein-am-Rhein (Hartmann et Speidel 1991, 4-10 ss.).

L'adjonction d'au moins deux cohortes auxiliaires à la garnison de *Vindonissa* n'est pas lié à une menace venue d'outre-Rhin : le sud de la Forêt-Noire était pour ainsi dire inoccupé au début de l'Empire. Du reste, une partie de la XIII<sup>e</sup> légion et des auxiliaires prit part à la construction d'une chaîne de fortins sur le Danube supérieur (Hartmann et Speidel 1991, 23).

### La XXI<sup>e</sup> légion

La XIII<sup>e</sup> légion fut déplacée en Pannonie entre 43 et 45 ap. J.-C. (Wolff 2000). Les troupes auxiliaires restées sur place reçurent des renforts de *Vetera* (Xanten, Allemagne), et la *legio XXI Rapax* prit ses quartiers à *Vindonissa* (Speidel 1996, 42, et n. 21). Une intense activité de construction suivit son arrivée : les bâtiments principaux et administratifs furent rebâti en maçonnerie, et dans un second temps les baraquements en bois des soldats furent remplacés par des casernes en dur. Mais la XXI<sup>e</sup> légion n'œuvra pas qu'à *Vindonissa* : comme l'indiquent ses tuiles estampillées, des détachements travaillèrent aussi à Strasbourg, à l'installation de postes militaires sur les deux rives du Rhin supérieur entre Kembs et Seltz, à l'aménagement de la route entre Zurzach et le camp de Hüfingen sur le Danube (Allemagne), et vraisemblablement à Augst. La XXI<sup>e</sup> légion poursuivit aussi la construction de la ligne de forts sur le Danube. Sous le règne de Claude (41-54 ap. J.-C.) la VII<sup>e</sup> cohorte des Rhètes ainsi que la XXVI<sup>e</sup> cohorte de volontaires furent déplacées respectivement vers Mayence et Baden-Baden (Allemagne) ; elles furent remplacées à *Vindonissa* par la *cohors VI Raetorum* et la *cohors III Hispanorum (equitata ?)* (Hartmann et Speidel 1991).



Fig. 41

*Vindonissa*, fragment d'une inscription (Walser 154). A la fin, à l'origine, *Legio XXI* ; le nom de la légion y a été martelé par les Helvètes après les événements de 69.

*Vindonissa*, frammento di un'iscrizione (Walser 154). In origine *Legio XXI*, alla fine il nome della legione è stato cancellato a colpi di martello dagli Elvezi dopo gli avvenimenti del 69.

Photo Walser.

Après la sanglante répression du soulèvement helvète en 69, les troupes de *Vindonissa* quittèrent le camp et prirent part à la guerre civile au côté de Vitellius. Après la victoire de Vespasien, elle réintégra momentanément ses quartiers, avant d'être envoyée au Nord combattre les Bataves ; elle fut ensuite installée à Bonn (Bérard 2000, 52-54). Satisfaits de voir disparaître cette unité de sinistre mémoire, les Helvètes martelèrent le nom de la légion XXI Rapax sur certaines inscriptions (fig. 41).

### La XI<sup>e</sup> légion

En 70, la *legio XI Claudia Pia Fidelis* fut affectée à *Vindonissa*. Elle entreprit diverses transformations, en particulier sur le mur d'enceinte, reconstruit en pierre et doté de tours d'angle, de portes et d'un nouveau fossé (Hartmann 1986, 76). Au cours du dernier quart du 1<sup>er</sup> s., les anciennes casernes de la VI<sup>e</sup> cohorte des Rhètes sont démolies pour faire place à un dépôt, ce qui suggère qu'après la guerre civile, la garnison de *Vindonissa* n'a plus été renforcée de troupes auxiliaires. Les travaux effectués à l'intérieur du camp montrent que les troupes l'utilisèrent de plus en plus comme gîte d'étape et comme base logistique. La XI<sup>e</sup> légion mena d'autres chantiers à Baden-Baden, *Arae Flaviae* (Rottweil, Allemagne) et Mirebeau (France) (Franke 1998, 25 ; Goguy et Reddé 1995, 376 ; Hartmann et Speidel 1991, 22, 25).

La XI<sup>e</sup> légion participa à la campagne menée outre-Rhin par Cn. Pinarius Cornelius Clemens, commandant des forces armées de Germanie supérieure, qui s'acheva en 73 par la conquête des Champs décumates, c'est-à-dire le sud de la Forêt-Noire. Clemens y implanta un réseau de forts et y construisit une route reliant *Argentorate* (Strasbourg), *Arae Flaviae* (Rottweil) et *Augusta Vindelicum* (Augsbourg). Une autre voie menait de Rottweil à *Vindonissa* (Fellmann 2000, 128).

Une décennie plus tard, la XI<sup>e</sup> légion était à nouveau en campagne : elle prenait part à la vaste expédition lancée de *Mogontiacum* (Mayence) contre les Chattes par Domitien. Ayant obtenu le triomphe en 83, celui-ci entreprit une restructuration administrative de la région frontalière rhénane (Strobel 1987). Le légat de l'Empereur à Mayence, qui commandait entre autres les troupes de *Vindonissa*, devint gouverneur de la *Provincia Germania Superior*.

Avec l'annexion des régions situées outre-Rhin et le déplacement de la ligne de défenses vers le Nord, la garnison de *Vindonissa* perdit de son importance stratégique. Elle servit toutefois de base de ravitaillement jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> s. Enfin, la XI<sup>e</sup> légion fut transférée en Pannonie en 101, et le camp légionnaire de *Vindonissa* fut désaffecté (Hartmann et Speidel 1992).

### La vie en caserne

Les légions cantonnées à *Vindonissa* étaient composées de citoyens libres, recrutés principalement en Italie du Nord et en Gaule du Sud. La XXI<sup>e</sup> légion incorporait aussi des hommes venus des vallées alpines italiennes et du Bas-Valais, la XI<sup>e</sup> légion des soldats originaires de Dalmatie. Dès le milieu du 1<sup>er</sup> s. apparurent aussi des Espagnols dans les rangs des XXI<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> légions. A l'exception de la XXVI<sup>e</sup> cohorte de volontaires, les troupes auxiliaires de *Vindonissa* étaient, dans un premier temps, principalement recrutées parmi les peuples soumis et alliés. Comme le montrent les tablettes de *Vindonissa*, les soldats parlaient principalement latin, langue du commandement bien sûr, mais aussi langue vernaculaire faci-

Fig. 40

*Vindonissa*, garniture de fourreau d'épée en bronze. Barbare enchaîné entre deux trophées. 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

*Vindonissa*, *guarnizione di un fodero di spada in bronzo. Barbaro incatenato tra due trofei*. 1<sup>o</sup> sec. d.C.

Photo Musée national suisse.







Fig. 42

Vindonissa, antefissa (tuile ornementale en bordure de toit). Représentation d'un barbare hirsute et barbu ; de part et d'autre, une couronne et une palme en signes de victoire, avec la mention *L(egio) XI C(laudia) P(ia) F(idelis)*.

Vindonissa, antefisso (tegola ornamentale sul bordo di un tetto). Rappresentazione di un barbaro irsuto e barbuto ; ai lati una corona e una palma, simboli di vittoria, con la menzione *L(egio) XI C(laudia) P(ia) F(idelis)*.

Photo Musée national suisse.

## L'armée et l'économie locale

Le ravitaillement des troupes était l'une des principales tâches logistiques de l'administration du camp. Dans l'idéal, les armées ne devaient pas dépendre de denrées venues de très loin. C'est pourquoi, sous l'égide du *praefectus castrorum*, le quartier-maître en chef, les vivres et l'eau, mais aussi, autant que possible, les matières premières telles que minerais, matériaux de construction ou bois de chauffe, étaient récoltés aux environs du camp.

La production céréalière des nombreuses fermes alentour devait à peu près couvrir les besoins annuels (5'000 tonnes) des troupes et des chevaux (Speidel 1996, 76 ss.). Avec la diminution progressive de la présence militaire à Vindonissa vers la fin du 1<sup>er</sup> s., il semble que les *villae* des environs aient connu une surproduction. Cela pourrait expliquer la présence à Vindonissa d'hommes de la *ala I Flavia* et de la *legio I Flavia Minerva*, stationnée en Germanie inférieure : ils venaient vraisemblablement chercher le blé excédentaire pour ravitailler leurs unités.

Des coquilles d'huîtres, des noyaux de pêches ainsi que des amphores à huile, sauces de poisson, olives et vin montrent que l'importation de produits méditerranéens améliorait l'ordinaire. Les compagnies de bateliers du Plateau ont sans doute profité de cet abondant flux de marchandises. Une inscription de Windisch évoque aussi les *negotiatores salsari leguminari* qui, comme leur nom l'indique, vendaient des légumes en saumure et des olives (Walser 164). Le négociant en vin du camp importait ses produits (Speidel 1996, 77 et n° 47). Les sources écrites ne nous apprennent rien quant à l'approvisionnement en viande des troupes de Vindonissa. Mais l'étude des os animaux atteste la consommation de bœufs, de porcs, de chèvres et de moutons (Ginella et al. 2000, 24 ss.).

L'armée garantissait également une excellente couverture médicale. Le grand hôpital militaire de Vindonissa et de nombreux instruments médicaux témoignent de la présence de médecins, très probablement romains (Hartmann 1986, 44 ss.).

La légion stationnée à Vindonissa disposait également de ses propres ateliers. Outre le travail du bois, du cuir et la production de tuiles attestés par l'archéologie, la fabrication d'armes et d'équipements est évoquée dans trois lettres sur tablette. Une quatrième mentionne la confection au camp de chaussures, peut-être destinées aux hommes d'un poste avancé (Speidel 1996, 72 et n° 34-36). La XXI<sup>e</sup> légion (avec ses unités auxiliaires, la VII<sup>e</sup> cohorte des Rhètes et la XXVI<sup>e</sup> des volontaires) possédait à Kölliken sa propre tuilerie, qui fut abandonnée après son départ. Une autre tuilerie, récemment découverte à Triengen, était peut-être rattachée à l'armée, sans qu'il soit possible de l'affirmer en l'état actuel des recherches (Ebnöther et Schucany 1998, 87 n° 86).

Cette production n'était pas destinée qu'à des édifices militaires : des tuiles estampillées par la légion ou les unités auxiliaires apparaissent aussi hors du camp, dans des fermes et des *vici* plus ou moins proches (Ebnöther et Schucany 1999, 86, fig. 13 ; Hartmann et Speidel 1991, 6-12). Comme

il est peu probable que la légion ait fabriqué des tuiles pour en faire commerce, leur utilisation dans les *villae* du nord du Plateau trahit sans doute un lien privilégié entre l'armée et les propriétaires terriens, dont une partie étaient probablement des vétérans (Hartmann et Speidel 1991, 11 ss.).

## Une légion de consommateurs

La présence d'environ 6'000 militaires au nord du Plateau était un facteur économique important. Le budget annuel d'une telle armée se montait, selon les estimations, à environ huit millions de sesterces (Speidel 1996, 76). Au 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., le simple légionnaire touchait 900 sesterces par an ; il recevait en outre, au terme de sa 25<sup>e</sup> année de service, une indemnité de départ de 12'000 sesterces (Speidel 1996, 67). Une fois déduits les frais de nourriture et de fourrage, l'achat des chaussures et la caution à verser pour l'équipement, les soldats avaient donc encore de quoi dépenser.

Les auxiliaires, cavaliers mis à part, gagnaient 750 sesterces par année. Les premiers grades étaient rémunérés 1,5 voire 2 fois plus qu'un légionnaire, et un centurion touchait déjà 13'500 sesterces. La solde n'était pas imposable. S'y ajoutaient encore les dons en espèces octroyés par les empereurs à certaines occasions, par exemple lors de leur accession au pouvoir. De plus, toutes les soldes furent augmentées de 30% par Domitien en 83, ce qui améliora encore la situation matérielle des soldats ; d'autant que, parallèlement, les retenues diminuaient (Suétone, Dom. 7,3 ; Dion Cassius, 67,3,5). En comparaison avec celui de la population civile, le revenu moyen des militaires semble donc avoir été plutôt élevé.

A en juger par leur courrier, les soldats dépensaient allégrement, notamment dans les tavernes du camp ; on y trouvait bien sûr à manger et à boire, mais on pouvait aussi y jouer aux dés, ou s'offrir les services prodigués par le personnel féminin de l'établissement. (Speidel 1996, 79 ss.). Pour d'autres formes de délasserment, il y avait les thermes et l'amphithéâtre du camp ; les soldats pouvaient aussi se rendre dans l'agglomération thermale toute proche d'*Aquae Helveticae* (Baden), ravagée en 69 par la XXI<sup>e</sup> légion (Tacite, Hist. 1, 67, 2 ; Schucany 1998 ; fig. 23). Mais la solde n'était pas seulement dépensée en loisirs : certains épargnaient, plaçaient leur argent dans les affaires, ou prêtaient de grosses sommes à court terme, contre intérêts, à des camarades ou à des civils. Un soldat de la XI<sup>e</sup> légion conclut une telle transaction à Vindonissa en 90 (Speidel 1996, 80 et n° 3).

Dans le camp et à ses abords se trouvaient, en plus des soldats, de nombreux civils : esclaves et serviteurs des militaires, mais aussi marchands, aubergistes, négociants et hommes d'affaires (venus sans doute de Gaule méridionale ou d'Italie du nord), pour qui la troupe représentait un marché des plus intéressants. Les indigènes des environs étaient également attirés par la place d'armes et ses faubourgs, où ils trouvaient un emploi ou faisaient des affaires avec la troupe (Speidel 1996, 53 ss.). Avec les femmes et les familles des soldats, ils peuplaient les *canabae*, quartier civil lié à la garnison (Ebnöther et Schucany 1999, 92, n° 8 ; Lieb 1999).



Fig. 43

Sion, stèle funéraire d'un officier (préfet de cohorte). Hauteur 2,3 m. Seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Il porte une tunique sans manche, une cuirasse faite d'éléments de cuir et un manteau retenu sur l'épaule droite, peut-être par une fibule. Un baudrier soutient l'épée visible sur son flanc gauche. En haut, l'épigraphie :  
*Tito Exomnio Mansueto equiti R(omano) praefecto cohortis secundae Hispanorum defun(c)to in anno XXII, Titus Exomnius Verus Pater.*  
 « A Titus Exomnius Mansuetus, chevalier romain, préfet de la deuxième cohorte des Espagnols décédé dans sa 22<sup>e</sup> année, de Titus Exomnius Verus, son père »

Sion, stèle funéraire di un ufficiale (prefetto di una coorte). Altezza m 2,3. Seconda metà del 1<sup>o</sup> sec. d.C. Il defunto porta una tunica senza maniche, una corazza fatta di elementi di cuoio e un mantello fermato sulla spalla da una fibula. Un balteo sostiene la spada ben visibile sul fianco sinistro. In alto l'epitaffio :  
 « A Tito Exomnio Mansueto, cavaliere romano, prefetto della seconda coorte degli Spagnoli, deceduto nel suo 22<sup>o</sup> anno, da Tito Exomnio Vero, suo padre. »

Photo Office des recherches archéologiques, Martigny.



Depuis l'époque augustéenne, il était en principe interdit aux militaires de convoler en justes noces durant leur temps de service ; ce qui ne les empêchait pas de chercher une concubine, de faire des enfants et d'emmener leur famille sur leurs lieux d'affectation (Phang 2001, 132 ss. ; Speidel 1996, 53).

Principalement motivé par des intérêts économiques, l'attrait des civils pour les places d'armes ne s'observe pas qu'à *Vindonissa* : à proximité du fort de Zurzach, des civils érigèrent sans doute un simple campement, qui progressivement devint un village et qui subsista après l'abandon du camp (Hänggi 1994, 428-430).

### Rendus à la vie civile

Démobilisés au terme de leur 25<sup>e</sup> année de service, les légionnaires vétérans bénéficiaient de certains privilèges, comme l'exemption d'impôts ou l'immunité judiciaire pour certaines peines (Dig. 49. 18. 1-5) ; ils touchaient aussi la prime de départ de 12'000 sesterces déjà évoquée. Les auxiliaires, quant à eux, ne recevaient sans doute pas d'argent, mais obtenaient la citoyenneté romaine (Speidel 1996, 68-71).

Ceux qui atteignaient la retraite et la prime, soit 50% des soldats environ (Scheidel 1995, 249) investissaient souvent leur argent dans l'achat de terrain, et des vétérans des troupes auxiliaires s'installaient eux aussi à proximité de leur ancien camp (Hartmann et Speidel 1991, 24). D'autres ex-légionnaires se lançaient dans la vie publique, à l'instar de Publius Annius Montanus, un ancien *optio* de la XXI<sup>e</sup> légion qui s'établit à la *Colonia Iulia Equestris* (Nyon), où il devint membre du conseil municipal. Sa fille lui dédia une inscription honorifique (Bérard 2000, 60-67 ; Frei-Stolba *et al.* 1998, 188-193).

### Les retombées de la présence militaire

Bien que difficile à estimer, l'impact de la présence des troupes a sans doute été considérable pour le nord du Plateau. A bien des égards, le camp légionnaire de *Vindonissa* jouait le rôle d'une ville, pôle d'attraction économique pour les habitants de la région (Fischer 1999, 73 ss. ; Speidel 1995, 190-198). L'arrivée de 6000 à 7000 soldats, avec leur cortège de civils, a sans nul doute représenté un marché important pour les céréales et autres produits locaux. Il est probable que cela a exercé une influence sur la densité des habitats au voisinage (Ebnöther et Schucany 1999, 87 ss.). Par ailleurs, le versement des soldes en liquide a joué un rôle significatif dans l'économie régionale, en contribuant fortement à la circulation monétaire dans cette zone frontalière (Doppler et Peter 1999).

Le Plateau suisse servait en outre de bassin de recrutement, principalement pour les troupes auxiliaires, en particulier les unités de cavalerie comme la *Ala (Gallorum) Gemelliana* et la *ala I Hispanorum* (Hartmann et Speidel 1992, 12 ss.). Au 2<sup>e</sup> s., les forts de

Böckingen et Oehlingen (Allemagne) étaient occupés par la *cohors I Helvetiorum*, une unité levée en Helvétie probablement sous Domitien, puis envoyée sur la Neckar (Spaul 2000, 184).

### Nouvelle menace et dispositif de défense

La mission de l'armée, outre la défense de la frontière du Rhin, était de garantir la sécurité intérieure et d'imposer l'autorité de l'Etat. Des unités étaient quotidiennement détachées hors du camp, pour le ravitaillement ou pour des séjours de longue durée dans des postes militaires éloignés. Les troupes assuraient dans la Province diverses tâches de police, les centurions étant même investis de fonctions judiciaires (Speidel 1996, 46 n 72, 78). D'autres militaires accomplissaient leur service hors du camp : les *beneficiarii* étaient affectés à l'état-major du gouverneur de la Province, et des hommes de troupe contrôlaient des postes routiers, les stations douanières ou aidaient à la collecte des impôts. Des troupes auxiliaires étaient probablement stationnées en Valais, province à part entière depuis Claude. Découverte à Sion, la pierre tombale de Titus Exomnius Mansuetus, *praefectus* de la *cohors II Hispanorum*, n'apporte pas la preuve formelle que cette unité était en garnison en Valais dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. (AE 1988, 854) : des militaires isolés utilisaient fréquemment les cols alpins valaisans, comme l'attestent des ex-votos de centurions et de soldats déposés au col du Grand-Saint-Bernard.

### Réformes romaines et incursions alamanes

Mettant un terme à plusieurs décennies de paix, les Alamans, vague fédération de tribus germaniques, parvinrent à franchir les défenses frontalières de Germanie et de Rhétie, en 213 d'abord, puis en 233-234, en 242-243 (?) et en 254 (Demandt 1989, 39 ss. ; Fellmann 1992, 63 ss.). Rome jugula rapidement ces raids de pillage par des interventions militaires et par des versements d'argent aux Alamans ; mais ses forces armées étaient contraintes de se disperser pour faire face à de multiples incidents frontaliers simultanés. Et quand Gallien, co-empereur de Valérien, quitta en 259 son quartier général de Cologne pour aller mater l'usurpation d'Ingenuus en Pannonie, les Francs et les Alamans et les Francs en profitèrent. Pendant que les premiers, ayant passé la frontière dans le Rhin inférieur, saccaquaient la Gaule et gagnaient l'Espagne, les seconds franchissaient le limes Rhin-Danube, mettaient à sac les Champs Décumates et poussaient leur raid jusqu'en Italie du Nord (Zosimus 1, 37 ; Eutrope, 9, 7). L'axe central du Plateau suisse ne semble pas avoir été touché directement par cette incursion. D'une part, les dépôts monétaires enfouis, indicateurs potentiels de périodes troublées, semblent y faire défaut à cette date. D'autre

part, la ville d'Avenches n'a pas été rasée en 260 comme on l'affirmait naguère ; elle semble n'avoir subi des dommages que plus tard, dans les années 275-278 (Favrod 1995 ; Fellmann 1992, 67-71).

Gallien n'en avait pas moins pris des mesures défensives, notamment en faisant édifier, sur l'agglomération civile née de l'ancien camp de *Vindonissa*, une enceinte achevée en 260, comme l'atteste une inscription. (Hartmann 1986, 117 ss. ; Lieb 1948/1949). Parallèlement, diverses collines et sites de hauteur du Plateau étaient fortifiés (Fellmann 1992, 73 n 106 ; Hartmann 1975, 22).

Par ailleurs, l'incursion des *Juthungi* en Italie du Nord (par le Brenner) n'a sans doute pas touché la partie aujourd'hui suisse de la Rhétie (Gairhos 2000, 132 ss.). Ils furent vaincus à leur retour, entre 260 et 262, près d'*Augusta Vindelicum* (Augsbourg) (Bakker 1993).

C'est au cours des deux décennies suivantes que les agglomérations et les *villae* du Plateau eurent à pâtir des raids alamans : Augst et Avenches présentent des signes de destruction violente en 275, respectivement en 275-278 (Furger 1995, 93 ss. ; Favrod 1995). Immédiatement après, une enceinte fut édifiée à Augst sur l'éperon dit « Kastelen », à l'aide de blocs recyclés provenant notamment de monument funéraires du Haut-Empire.

### Les mesures de Dioclétien et de Constantin

La situation se stabilisa quelque peu sous Dioclétien (284-305 ap. J.-C.). Le limes Rhin-Danube et les Champs Décumates étaient désormais abandonnés, la frontière étant ramenée sur le Rhin (fig. 45). Les sources littéraires attribuent à Dioclétien le rétablissement de lignes fortifiées et de camps militaires sur le Rhin, le Danube et l'Euphrate (Zosimus 2, 34). L'épigraphie et l'archéologie n'éclairent que partiellement ces mesures : à Stein-am-Rhein et Oberwinterthur, deux inscriptions évoquent la construction de défenses (militaires ?) en 294 (Walser 199, 204). Les forteresses de Zurzach, Kaiseraugst et Arbon semblent également remonter à l'époque de Dioclétien ou de Constantin. Les premiers ouvrages de l'arrière-pays furent bâtis aux passages fluviaux stratégiques, à Altenburg, Olten (première fortification) et Genève, où l'on remploya de nombreux blocs issus des monuments de Nyon. A l'époque constantinienne, un nouveau fort remplaça le précédent à Olten, et le passage de l'Aar à Soleure fut doté d'une fortification (Schucany 1999 ; Schucany et Nogara 2001). A Windisch, une forteresse fut installée non loin de l'ancien camp légionnaire. Zurich-Lindenhof, Irgenhausen, Pfyn et peut-être Baden furent également dotés de postes fortifiés au début du 4<sup>e</sup> s. (Brem 1997 ; Bürgi 1983 ; Hartmann 1977). A Frick, des troupes romaines édifièrent un fortin doté de palissades en bois, et l'on bâtit un camp fortifié à Yverdon en 325-326.

Ces nombreuses défenses ne garantissaient guère l'inviolabilité de la frontière rhénane : en 298 (?) Constance Chlore échappa de peu à une attaque des Alamans ; il

réussit à les vaincre en deux batailles, à *Linginae* (Langres, France) puis à *Vindonissa* (Eutrope 9, 23 ; Demandt 1989, 50 ss.).

Le rétablissement des défenses frontalières s'accompagna de mesures administratives, en particulier le remaniement territorial de Dioclétien en 297 : division de la *Germania superior*, une grande partie du Plateau étant désormais incorporée à la *Maxima Sequanorum* (Grande Séquanaise) centrée sur Besançon, et création de la *Raetia prima* (une moitié de l'ancienne Rhétie) englobant l'actuelle Suisse orientale (Demandt 1989, 54 ss.). L'armée, elle aussi, connut des réformes. Suite aux difficultés du 3<sup>e</sup> s., les troupes furent divisées en une armée frontalière, les *limitanei*, et une armée de campagne mobile, les *comitatenses*. Ces derniers ne vivaient plus vraiment en garnisons traditionnelles, mais étaient engagés auprès de l'Empereur (Demandt 1989, 256 ss. ; Nicasie 1998, 14-22). Les *limitanei*, composés pour l'essentiel de légions stationnées en zone frontalière (*riparienses / ripenses*) et d'unités auxiliaires, étaient dirigés



Fig. 44

Schaan (Liechtenstein), casque romain d'un type usité entre 10 av. et 70 ap. J.-C. Inscrit sous la visière, le nom du propriétaire : Publius Cavidius Felix, de la centurie de Caius Petronius.

Schaan (Liechtenstein), elmo romano, tipo in uso tra il 10 a.C. e il 70 d.C. Iscrizione sotto la visiera : il nome del proprietario, Publio Cavidio Felix, della centuria di Caio Petronio.

Photo Musée national suisse.



par un *dux*. Chargé de la défense d'une région ou d'un tronçon de frontière, celui-ci était aussi responsable du maintien des effectifs, de l'état des fortifications ainsi que de l'entretien des bateaux de patrouille (Demandt 1989, 256 ss.). Les légions frontalières n'occupaient plus un camp central mais étaient réparties dans différents postes (Nicasie 1998, 49 ss.).

La présence, dans la *Maxima Sequanorum*, de la *legio I Martia* est attestée par une inscription, ainsi que par des tuiles estampillées, notamment à Altenburg, Frick, Kaiseraugst, Augst, Wyhlen (tête de pont à Kaiseraugst), Bâle-Münsterhügel et dans le Seeland bernois, plus précisément à Mett et à Kallnach. On en retrouve jusqu'à Strasbourg, située hors de la Grande Séquanais. La pierre tombale d'un soldat de la *I Martia* a été découverte à Kaiseraugst, ce qui a conduit à voir un camp de cette légion (Walser 209).

Difficile de préciser le contexte militaire qui présida à l'enfouissement, entre 350 et 352, du célèbre trésor en argent de Kaiseraugst. Propriété d'un très haut gradé sans doute, il contenait entre autres des lingots d'argent de trois livres à l'estampille de l'usurpateur Magnence (350-353), don de celui-ci à ses officiers à l'occasion de son avènement. (Fellmann 1998 ; Kaufmann-Heinimann et Cahn 1984, 417 ss.).

La situation restait instable sur la frontière rhénane. Après s'être débarrassé de Magnence, l'Empereur Constance II dut affronter les Alamans Gundomad et Vadomar, qui lançaient régulièrement des incursions en Gaule. En hiver 354, il marcha sur Kaiseraugst où il tenta en vain de franchir le Rhin pour combattre les Alamans massés sur la rive nord. Malgré l'échec d'une autre attaque menée par les troupes romaines, les rois alamans proposèrent la paix ; Constance II leur versa de l'argent et les Alamans promirent de fournir des mercenaires. (Jul. 129C ; Amm. 14, 10 ; encadré).

Mais de nouvelles incursions ne se firent pas attendre, et Julien, nommé César en 355, fut envoyé en Gaule avec mission de repousser les Alamans au-delà du Rhin. Il libéra plusieurs agglomérations au long du fleuve en 356 et 357, et la même année soumit à Strasbourg les Alamans de Chnodomar et de six autres rois. En même temps, le général Barbatio parvint à chasser les *Juthungi* de Rhétie. Les années 358 et 359 virent deux autres expéditions romaines au-delà du Rhin, qui se soldèrent par la soumission de nouveaux chefs alamans (Demandt 1989, 84, 96 ss. ; Hunt 1998, 49-56). Des prisonniers romains furent restitués et des fortifications de frontière reconstruites. En 360, après une victoire contre les *Atthuarii* (des Francs), Julien aurait longé le Rhin jusqu'à Kaiseraugst, contrôlant et améliorant le dispositif de défense (Amm. 20, 10, 2 ss.).

## Les grands travaux de Valentinien

Sous Valentinien et Valens, la ligne de forts échelonnés entre le lac de Constance et Bâle, commencée par

Dioclétien et poursuivie sous Constantin, fut rénovée, de même que les postes du Plateau établis aux points de franchissement des cours d'eau. Après de nouveaux raids alamans suivis d'une campagne victorieuse outre-Rhin en 368-369, Valentinien disposa sur toute la frontière rhénane, du lac de Constance à la mer du Nord, une série de fortins (*castella*) et de tours (*turres*) régulièrement espacés (Amm. 28, 2, 1-4 ; Curran 1998, 83-85). Deux inscriptions attestent la construction de tels dispositifs en 371, à Roter Waage-Etgen et Kleiner Laufen près de Koblenz (Walser 201, 202). De nombreux autres sont attribués à l'époque de Valentinien grâce à leur caractéristique renforcement de poutres (Balmer 1999, 51-53). Mais la datation valentinienne des tours ne va pas toujours de soi : celle située près de Wagenhausen n'appartient pas au 4<sup>e</sup> s., mais au 13<sup>e</sup> s. ap. J.-C. ! (JbSGUF 82, 1999, 298 ss.).

Sous Valentinien toujours, on jeta sur le Rhin plusieurs ponts fixes, dotés d'une tête de pont sur la rive nord. Le fortin de Wyhlen, en face de Kaiseraugst, est attribué à cette période, tout comme le pont et la tête de pont de Rheinheim près de Zurzach. Le poste fortifié bâti en face de la forteresse date aussi de l'époque valentinienne ; il protégeait un passage du fleuve par bac ou par un pont (Martin 1998). D'autres dispositifs militaires furent aménagés aux points stratégiques, fluviaux et routiers, de l'arrière-pays. Ainsi le camp fortifié de Schaan, daté de la période valentinienne sur la foi de trouvailles monétaires (Ettlinger 1977, 118 ss.). La construction de deux fortins opposés, contrôlant un passage sur la Thièle à Aegerten, est datée en 369 par la dendrochronologie (Bacher *et al.* 1990, 61-65). Un autre fort fut érigé à Kloten, que les monnaies situent probablement dans la deuxième moitié du 4<sup>e</sup> s. (Hedinger 1998, 115 ss.). Le fort de Balsthal, qui contrôlait la route du Haut Hauenstein, remonte à la même époque. Non loin de là, à Laupersdorf, a été mise au jour une inscription des *Tungrecani seniores*, une unité d'élite de l'armée de campagne (*legio Palatina*). Cette troupe stationnée en Gaule pourrait avoir assuré, sous le commandement d'un *tribunus* nommé Aurélius (?), la construction de plusieurs fortins au pied du Jura (Aegerten ?), ainsi que la fortification de la route du Haut Hauenstein dans les années 369-272 (Walser 139 ; Motschi 1998, 168 ss. ; Szidat 1983).

Des inscriptions de Kaiseraugst, Etzgen et Koblenz mentionnent la présence de deux unités, la *legio Octavoaugustianensium* (VIII Augusta) et les *mil(ites) Lig(...)*, pour la construction des fortifications rhénanes sous Valentinien ; La *Notitia Dignitatum* atteste quant à elle la présence de la *cohors Hercula Pannoniorum*, stationnée à Arbon et commandée par le *dux Raetiae* (Not.Dig. Oc. 35, 34-35). Pour la Grande Séquanais, la *Notitia* est malheureusement lacunaire ; elle mentionne tout de même à Yverdon une flotte, la *classis barcariorum*, directement subordonnée au *magister militum* (Not. Dig. Oc. 42,15). Il ne s'agissait toutefois pas nécessairement d'une flotte militaire (Fellmann 1998, 100 n 38 ; Hoffmann 1970, 69 n 588 ; Schwarz 2000, 157-171 ; Tomlin 2000, 160).

## Les rapports entre soldats et civils au Bas-Empire

Il est très difficile de rendre compte de la situation économique des soldats au 4<sup>e</sup> s. Il recevaient toujours une solde annuelle (*stipendium*) en trois versements, mais sa valeur réelle devait être bien réduite vu l'inflation qui sévissait dans l'Antiquité tardive. De fréquents cadeaux impériaux venaient toutefois compléter le revenu des militaires (Lee 1998, 220).

Fabriquées dans des ateliers d'état, les armes étaient remises gratuitement aux soldats (Demandt 1989, 259), qui recevaient aussi des vêtements. La nourriture était fournie grâce à l'annone (*annona militaris*), taxe en nature introduite au début du 3<sup>e</sup> s. Le prélèvement auprès de la population, le stockage et la distribution aux troupes était strictement réglementés. Au cours du 4<sup>e</sup> s., alors que l'inflation avait semble-t-il sensiblement diminué, le système fut remplacé par un versement en espèces (Lee 1998, 221). De plus, les soldats actifs et les vétérans étaient exemptés d'impôt individuel, un privilège qui fut aboli au cours du 4<sup>e</sup> s. (Demandt 1989, 265 ; Lee 1998, 221).

Les habitants des provinces avaient l'obligation de fournir l'hospitalité aux soldats, s'ils ne disposaient pas de leurs propres cantonnements. Chaque propriétaire était tenu de mettre un tiers de sa maison à disposition de la troupe. Non sans user de violence, ces « hôtes » encombrants en réclamaient souvent davantage, exigeant matelas supplémentaires, huile ou bois, nourriture et fourrage (Demandt 1989, 264 ss.). Si quelques plaintes concernant des réquisitions abusives et autres exactions des militaires existaient déjà auparavant, les textes semblent refléter une plus grande indiscipline des troupes romaines qu'aux siècles précédents (Lee 1998, 230 ss.). Ammien Marcellin surtout dépeint une armée qui renâcle au combat et qui est un poids pour la population. De nombreux déserteurs et des vétérans s'acquièrent pour former des bandes armées écumant les campagnes (Demandt 1989, 266 ss., 271). Un édit impérial de 391 permit à la population rurale de s'armer contre ces malfrats et même, plus tard, de fortifier les fermes (CTh 9, 14, 2. CJ 8, 10, 10).

Malgré tout, les troupes stationnées en province, tant qu'elles respectaient plus ou moins les lois impériales, constituaient une clientèle bienvenue pour les produits locaux. Par ailleurs, les commandants d'unités jouaient parfois le rôle de « protecteurs » (aussi efficaces que corruptibles), défendant les paysans contre les percepteurs d'impôts et les propriétaires abusifs (Lee 1998, 231 ss.).

La population de nos régions eut-elle à plutôt à souffrir ou à se féliciter de la présence militaire au Bas-Empire ? La raréfaction des témoignages épigraphiques et archéologiques significatifs ne permet guère de le dire.

En 402, le général Stilichon ordonna le retrait des troupes stationnées à la frontière rhénane. La présence de l'armée romaine sur l'actuel territoire suisse avait pris fin (Claud. BGet 412-422 ; Liebeschuetz.1993, 266).

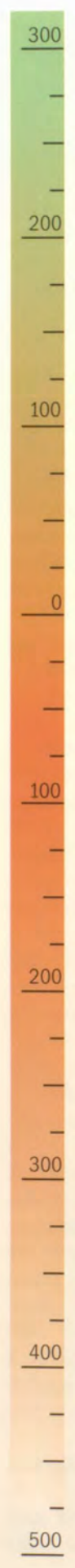
## Guerre et trahison : la bataille de 354 sur le Rhin

« En dépit d'énormes difficultés et par des sentiers pour la plupart enneigés, l'armée romaine arrive enfin près de *Rauracum* (Augst). Massés sur la rive nord du Rhin, une foule d'Alamans empêche les Romains de jeter un pont de bateaux en les accablant sous une pluie de traits. Alors que l'Empereur hésite sur la stratégie à adopter, un guide connaissant bien les parages arrive inopinément ; moyennant salaire, il indique un endroit où l'on peut franchir le fleuve à gué, ce qui permettrait de surprendre l'ennemi. C'est compter sans la trahison — du moins si l'on en croit certains — de quelques hauts gradés romains d'origine alamane, qui renseignent leurs congénères par des messages secrets. [...]

Heureusement les Barbares, peut-être découragés par de mauvais présages, renoncent à l'affrontement et délèguent des nobles pour demander le pardon de leurs délits et proposer la paix. »

Ammien Marcellin 14, 10, 1-9





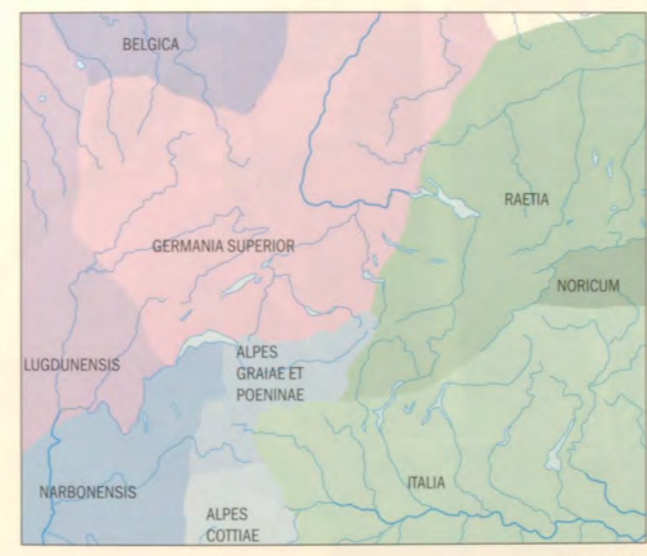
- 222-202 Conquête de l'Italie du nord, y compris le Tessin et les vallées sud-alpines des Grisons.
- 123-118 Soumission des Allobroges. Genève rattachée à la Gaule transalpine.
- 113-101 Incursions des Cimbres et des Teutons, avec les Tigurins (tribu helvète).
- 58 Migration des Helvètes, bataille de Bibracte, retour des Helvètes.
- 44/43 Munatius Plancus fonde Lyon et Augst (*Colonia Raurica*).
- 16-17 Abandon de la conquête de la Germanie. Frontière fixée sur le Rhin. Installation de la XIII<sup>e</sup> légion à *Vindonissa*.
- 69-79 Vespasien au pouvoir. Avenches obtient le statut de colonie (*Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata*). La XI<sup>e</sup> légion installée à *Vindonissa*.
- 57 Défaite romaine à Octodure.
- 27 Octave devient Auguste, l'Empire remplace la République.
- 15 Conquête des Alpes, les Helvètes englobés dans l'Empire, comme territoire militaire rattaché à la Gaule Belgique.
- 47 Claude aménage la route du Grand-Saint-Bernard et fonde *Forum Claudii Vallensium* (Martigny). La XXI<sup>e</sup> légion est installée à *Vindonissa*.
- 69 Guerre de succession à Néron. Soulèvement helvète. Destruction de Baden et défaite au *Mons Vocetius* (Bözberg ?).
- 73-74 Conquête des Champs Décumates. Construction du *limes* Rhin-Danube.
- 85-89 Création par Domitien de la province de Germanie supérieure.
- 101 Démilitarisation du Plateau suisse. Le camp de *Vindonissa* désaffecté.
- 121 Edit de Caracalla : la citoyenneté romaine à tous les hommes libres.
- 212 Les Alamans défaits par Caracalla sur le Rhin.
- 233-235 Incursions alamanes en Germanie supérieure et en Rhétie.
- 250 Tremblement de terre à Augst.
- 260 Nouvelles incursions alamanes. Chute du *limes*. La frontière rétablie sur le Rhin. Restauration du camp de *Vindonissa*.
- 270-275 Incursions alamanes. Traces de destructions et combats à *Augusta Raurica*.
- 300 (env.) Genève accède au rang de cité.
- 284-305 Règne et réformes de Dioclétien : nouveau découpage des provinces. Fortifications à Oberwinterthur et Stein-am-Rhein en 294. En 298 défaite almane près de *Vindonissa*.
- 313 Constantin, premier empereur chrétien, instaure la liberté religieuse (Edit de Milan).
- 320-326 Création de *castra* (Kaiseraugst, Yverdon).
- 350 (env.) Coire capitale de la *Raetia Prima*.
- 354 Constance II négocie avec des rois Alamans près de Kaiseraugst.
- 364-365 Séparation définitive des Empires d'Orient et d'Occident.
- 369 Construction d'une forteresse (*burgus*) à Aegerten.
- 371 Construction de tours de garde le long du Rhin.
- 391-392 Edits de Théodose interdisant les cultes païens. Le christianisme devient religion d'Etat.
- 401 Stilichon retire les troupes du Rhin pour défendre l'Italie.
- 443 Aetius installe les Burgondes en *Sapaudia* (Savoie, Suisse romande).
- 457-470 Genève capitale burgonde.
- 476 Fin de l'Empire romain d'Occident.
- 493 Théodoric, roi des Ostrogoths, annexe la Rhétie.



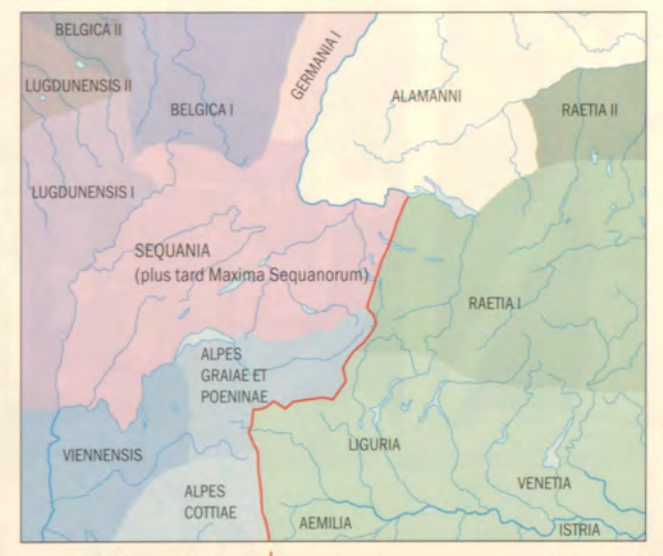
118 av. J.-C.



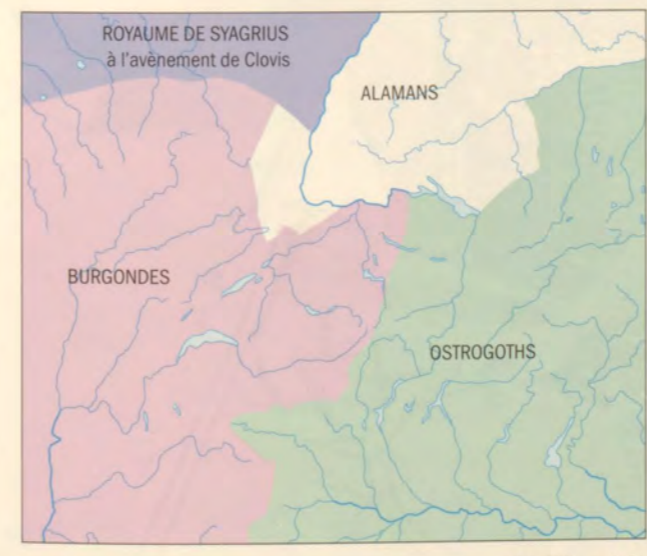
vers 15 av. J.-C.



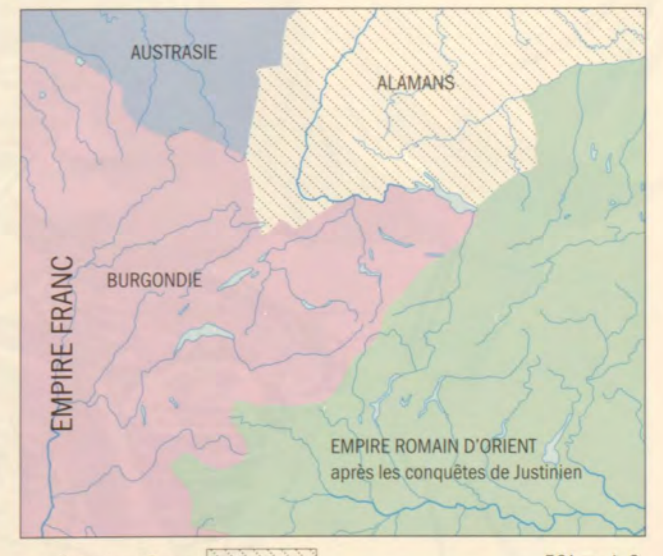
89 ap. J.-C.



285 ap. J.-C.



481-482 ap. J.-C.



561 ap. J.-C.

Fig. 45  
La situation stratégique de nos régions en six étapes  
Situazione strategica nelle nostre regioni in sei tappe.

Dessin W. Dudan, Infolio.





# AGGLOMÉRATIONS ET URBANISME

*Thomas Pauli-Gabi, Lucie Steiner, François Wiblé*



avec des contributions de

*Justin Favrod  
Olivier Paccolat*

Fig. 46

Scène de marché en ville, *Aventicum*.

*Scena di mercata in città, Aventicum.*

Aquarelle B. Clarys.



## LES AGGLOMÉRATIONS DE LA CONQUÊTE AU 5<sup>e</sup> SIÈCLE

De 50-40 av. à 20-10 av. J.-C. : des *oppida* et deux colonies

Après la défaite des Helvètes, des Rauriques et de leurs alliés à Bibracte (58 av. J.-C.), deux générations s'écoulèrent avant l'intégration durable du nord des Alpes à l'Empire, en 15 av. J.-C., lorsque la soumission des peuples alpins et de la Rhétie entraîna l'annexion du Plateau. Cette période fut marquée par la réoccupation des centres locaux (*oppida*) et par la fondation de deux colonies.

Suivant le récit de César, les vaincus de Bibracte durent, à leur retour, reconstruire les villes qu'ils avaient incendiées à leur départ, ou chercher de nouveaux lieux d'établissement. Une population fortement diminuée par les aléas de la guerre était sans doute incapable de reconstruire toutes les agglomérations d'avant l'émigration, soit, toujours d'après César, douze *oppida* et quatre cents *vici*. L'archéologie semble corroborer le récit historique : de manière générale, on connaît moins d'établissements dans les décennies de l'après Bibracte que dans la première moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. En outre, aucun complexe urbain n'a été recensé à ce jour en Suisse orientale, à l'exception peut-être de Zurich (Kaenel *et al.* 1997, Rychener 1997). Les premiers signes d'urbanisme romain affectent d'abord les agglomérations indigènes du Plateau occidental et de

la région lémanique (fig. 47). Au nord-est, à l'image de Bâle et de Windisch (*Vindonissa*), les *oppida* restent souvent situés dans des coudes de rivières faciles à défendre et propices au commerce, sur des éminences ou sur les rives de grands lacs. Des fossés et des remparts assuraient leur protection (fig. 48). Faute de fouilles archéologiques de grande étendue, l'organisation intérieure de ces *oppida* demeure mal connue (voir SPM IV).

Fig. 47

Entre 50-40 et 20-15 av. J.-C. Les *oppida* celtiques connus, et les deux colonies romaines fondées à l'initiative de Jules César à Nyon et Augst (dans un premier temps à Bâle?).

Cartina dell'odierno territorio svizzero intorno al 50/40-20/15 a.C. con i noti centri celtici (*oppida*) e le due colonie di Roma Nyon e Basilea (?), fondate su iniziativa di C. Giulio Cesare.

Dessin S. Freudiger, Infolio.

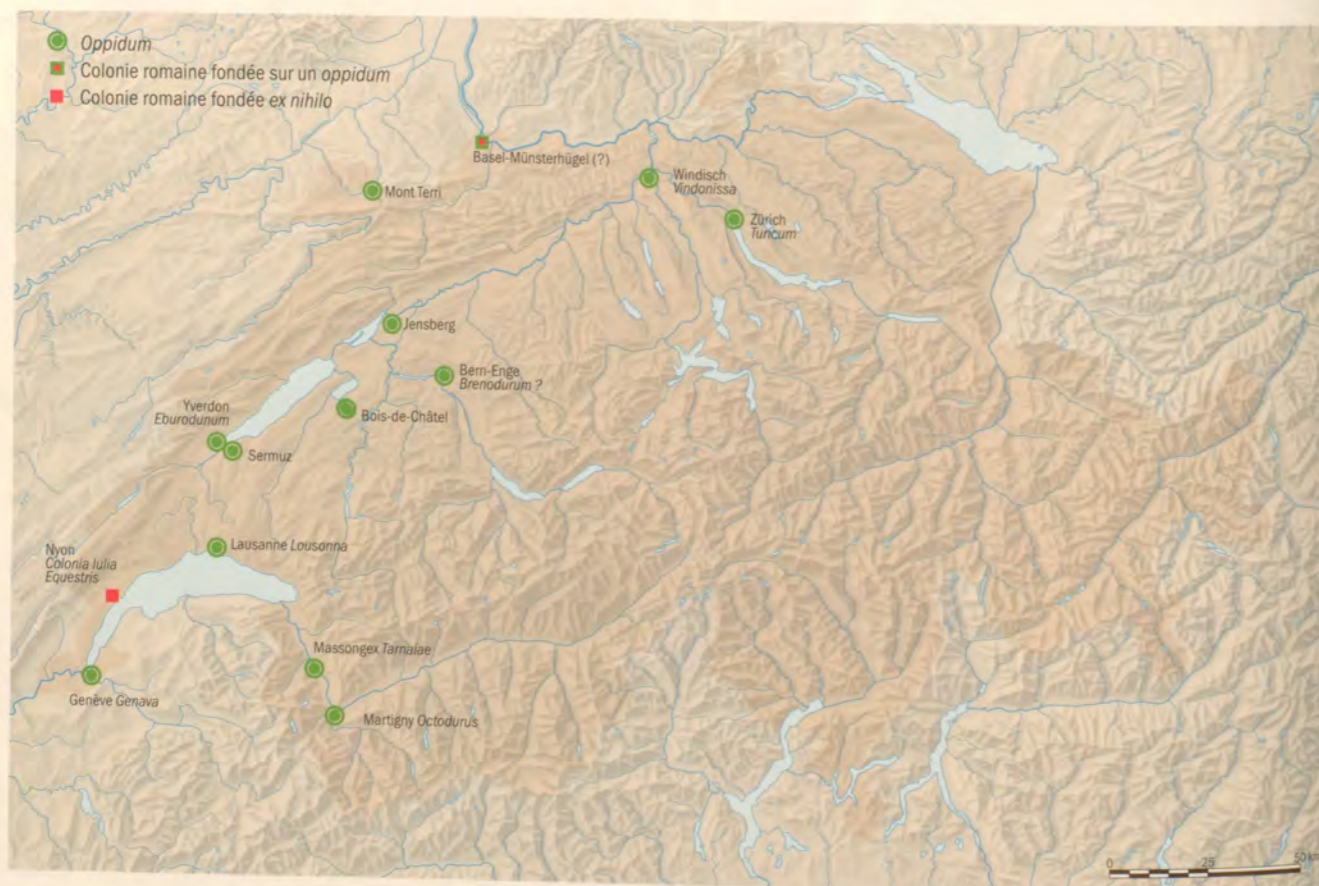


Fig. 48

Le plateau de *Vindonissa*, au confluent de l'Aar, de la Reuss et de la Limmat. Entouré de pentes abruptes, l'éperon était occupé, dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., par un *oppidum* celtique; la position élevée et la proximité de voies fluviales est d'ailleurs typique des *oppida*. D'une surface de 250 m par 300, le site était protégé à l'ouest, sur son côté ouvert, par un rempart doté d'un large fossé. Dès 15 av. J.-C., une unité militaire romaine est cantonnée sur le site de l'*oppidum*.

Windisch. Veduta aerea dell'altopiano di *Vindonissa* alla confluenza di Aar, Reuss e Limmat. Sul marcato promontorio dalle ripide falde, nella 2a metà del I sec. a.C. esisteva un centro celtico (*oppidum*). La posizione elevata e la prossimità di importanti idrovie è un'ubicazione tipica di *oppida* tardo-celtici. L'area abitata di m 250 x 300 sul lato occidentale, non protetto, era munita di una fortificazione contro attacchi nemici, composta da un largo fossato di difesa (fossato celtico). In epoca tardo-augustea (a partire dal 15 a.C.), nel corso della conquista dell'arco alpino, all'interno dell'area dell'*oppidum* e del terreno antistante venne stanziata un'unità militare romana.

Photo Kantonsarchäologie Aargau/Th. Pauli-Gabi.



Les sources écrites nous renseignent sur deux événements importants des années 47-46 et 44 av. J.-C. : la fondation de deux colonies, la première au bord du Léman, à Nyon, la seconde au bord du Rhin (Bâle ?). Des citoyens romains y furent établis, sur des territoires confisqués aux Helvètes et aux Rauriques ; elles englobaient, outre la ville proprement dite (*caput coloniae*), de vastes territoires avoisinants dont on ignore l'étendue exacte. Pour l'heure, on ne sait rien des premiers édifices, probablement construits en bois. Il est même difficile de localiser avec certitude l'emplacement de la colonie fondée par Lucius Munatius Plancus sur le territoire des Rauriques. Au demeurant, les guerres civiles qui suivirent l'assassinat de César (44 av. J.-C.) compromirent probablement la réalisation de ce projet, qui n'a sans doute pas dépassé l'acte de fondation. Quoiqu'il en soit, une nouvelle colonie fut fondée, plus d'une génération après ces événements, à l'emplacement actuel de la ville d'Augst.

De 15 av. à 20-30 ap. J.-C. : grands chantiers

C'est sous le règne d'Auguste (27 av.-14 ap. J.-C.) que des investissements considérables posent les bases du développement de nouveaux centres urbains (fig. 48).

La réorganisation des provinces gauloises, entreprise dès 27 av. J.-C., la conquête des Alpes en 15 av. J.-C., puis le début des campagnes contre les Germains dès 12 av. J.-C. marquent l'avènement d'un pouvoir fort, favorable à l'essor urbain.

Les agglomérations préexistantes connaissent une nouvelle impulsion, qui se traduit en particulier par de nouveaux plans autour d'un réseau de voies en damier, typique des villes romaines (par exemple à Lausanne). Dépassant l'échelon régional, cette réorganisation des bourgades indigènes sur le modèle urbanistique méditerranéen se propage dans toute la Gaule à l'époque d'Auguste (Bedon 1999).

A cette époque également, plusieurs villes conçues sur le modèle romain sont bâties *ex nihilo*, notamment les centres importants que sont *Augusta Raurica* et *Aventicum*. Dans les deux cas, il s'agit probablement du transfert d'agglomérations déjà existantes sur de meilleurs axes de communication, phénomène fréquent en Gaule. La situation apparaît bien différente en Suisse orientale où, à l'exception peut-être de Zurich, il n'y avait pas de structures urbaines avant 15 av. J.-C. On peut donc supposer qu'avec la création d'agglomérations comme Oberwinterthur (*Vitudurum*), dotée d'une structure urbaine au plus tard en 7 av. J.-C., et Eschenz (*Tasgaetium*), les Romains poursuivaient une politique de colonisation du territoire à long terme, tout en tentant d'y maintenir la paix.

C'est probablement grâce à l'influence des classes dirigeantes locales que, plus à l'ouest, des agglomérations comme Soleure (*Salodurum*) et Olten virent le jour sur des axes routiers importants. Si l'établissement de l'armée et des administrations romaines est déterminant pour la création et le développement de certaines agglomérations, le rôle joué par les élites gauloises dans le processus d'urbanisation n'est pas négligeable (fig. 51). C'est en effet principalement sur leur initiative qu'à cette époque, les chefs-lieux des peuples gaulois voisins se sont transformés (Bedon 1999). Manifestement, ces bourgades conçues sur le modèle méditerranéen offraient à l'élite locale un cadre idéal pour affirmer son pouvoir politique et économique, à l'intérieur de la *civitas* et vis-à-vis de ses voisins. Le développement urbain devint ainsi le symbole de son adaptation à la culture romaine, gage de nouveaux rapports de domination.

Dans les années 10-20 de notre ère déjà, soit deux générations à peine après la conquête, la phase de création des agglomérations touche presque à sa fin. Seules quelques villes seront implantées ultérieurement, comme Martigny (*Forum Claudii Vallensium*), établie au milieu du 1<sup>er</sup> s. à proximité d'un sanctuaire local, et la modeste bourgade de Kempraten au bord du lac de Zurich.



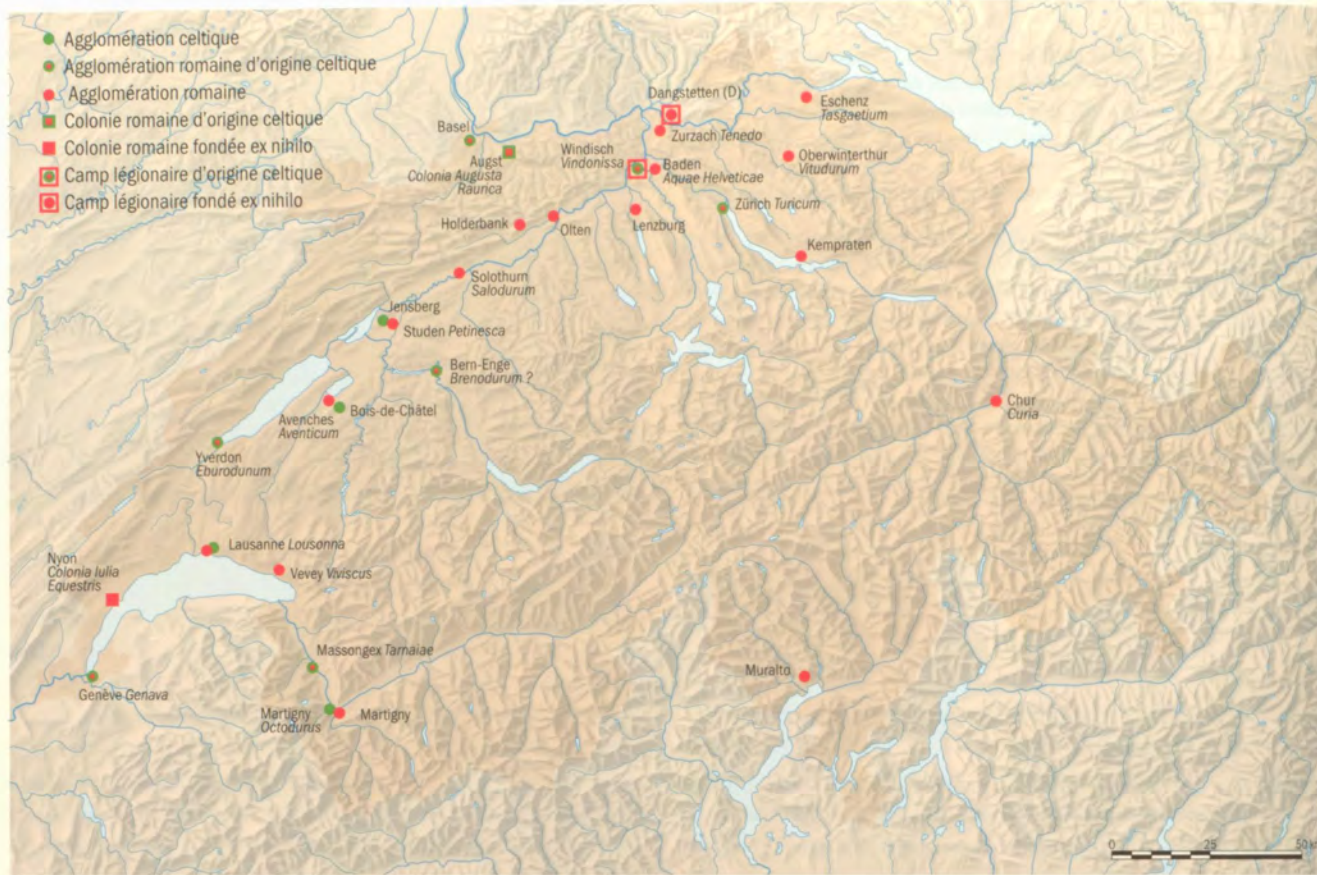


Fig. 48

Entre 15 av. et 20-30 ap. J.-C. Les agglomérations d'origine celtique et les nouvelles fondations romaines.

*L'odierno territorio svizzero intorno al 15 a.C.-20/30 d.C. con città di origine celtica e le nuove fondazioni romane e i siti autoctoni abbandonati dalla popolazione.*

Dessin S. Freudiger, Infolio.

Fig. 50

Plan général de Vitudurum (Oberwinterthur).  
S : temple, Th : thermes, N : nécropole.

*Pianta generale Vitudurum (Oberwinterthur).  
S : tempio, Th : terme, N : necropoli.*

Dessin D. Pelagatti, D. Hösli, Atelier Bunter Hund, Zürich.

Fig. 51

Le camp légionnaire de Vindonissa au stade ultime de son développement, dans le dernier quart du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Installée dans la deuxième décennie de notre ère, la garnison d'environ 6000 hommes (présence militaire sans équivalent dans nos contrées) fut un moteur économique et culturel bien au-delà de la région de Windisch. Les troupes jouèrent un rôle actif dans l'aménagement du territoire, notamment par la construction de routes. Celle des agglomérations bénéficia sans doute des vastes compétences techniques présentes au sein de l'armée. F : forum, A : amphithéâtre, S : temple, Th : thermes.

*Campo legionario di Vindonissa durante l'ultima fase costruttiva, databile all'ultimo quarto del I sec. Il campo eretto sull'altipiano di Windisch nel 2° decennio con un effettivo di ca. 6000 uomini nel I sec., ebbe funzione di motore culturale ed economico ben oltre la regione di Windisch. Con grande probabilità i soldati romani partecipò attivamente allo sfruttamento del paese, costruendo strade e insediamenti. Per la pianificazione delle città si fece senza dubbio ricorso alle grandi nozioni nel campo della tecnica edilizia e dell'ingegneria presenti in seno all'esercito romano. F: foro, A: anfiteatro, S: tempio, Th: terme.*

Dessin Kantonsarchäologie Aargau/Bearbeitung Th. Pauli-Gabi.





## L'architecture de bois

Dans le quartier ouest d'Oberwinterthur (*Vitudurum*), les maisons étaient en chêne, matériau particulièrement résistant. Datés de 7 ap. J.-C., les premiers bâtiments étaient de simples constructions à poteaux, de section quadrangulaire, mesurant 25 cm sur 35 en moyenne, et enfoncés jusqu'à 1 m de profondeur, par paires, sur les côtés opposés.

Ce n'est que deux générations plus tard que s'imposa un autre mode de construction, sur un cadre fait de sablières horizontales, d'une section moyenne de 20 cm sur 30 cm, dans lesquelles les poteaux étaient enfoncés à intervalles réguliers. Afin de stabiliser la structure, on renforçait les angles à l'aide de poteaux verticaux et de poutres horizontales.

Cette nouvelle technique offrait nombre d'avantages : la construction sur cadre, plus stable, était moins sujette aux déplacements et aux affaissements. Son montage en pièces détachées permettait de préparer des éléments de l'édifice à l'avance, sur des aires d'assemblage, et d'y ajouter facilement des annexes si le besoin s'en faisait sentir. La statique de ces constructions solidaires autorisait en outre le remplacement des parties posées sur le sol (les plus exposées à l'humidité), en étayant les parois ou peut-être même en les soulevant à l'aide de cales.

Les sablières des plus anciennes constructions étaient en effet placées à même le terrain, parfois légèrement enfoncées, et calées par endroits par des pierres ou des pièces de bois. Dans un second temps, elles furent fondées sur un lit de pierres ou de cailloux concassés, puis sur des solins de pierres sèches. Les surélever ainsi les isolait du sol humide et améliorait nettement leur conservation.

Certaines parois étaient faites de torchis appliqué sur une armature clayonnée; elles recevaient ensuite une couche protectrice

de mortier de chaux, parfois peinte. D'autres, en bois massif, étaient composées de demi troncs empilés à l'horizontale (« Blockbau »), ou de planches verticales encastrées dans la rainure d'une sablière. Comme les murs en torchis, elles pouvaient être recouvertes de mortier et d'un enduit. Ces parois en matériaux légers atteignaient, avec leur revêtement, une épaisseur de 15 à 30 cm; leur aspect extérieur différait sans doute peu de celui des murs de maçonnerie crépis.

Sur la rue, les maisons étaient dotées sur trois côtés de portiques : aussi solides que les parois fermées, ils pouvaient supporter un étage couvrant leur surface, ce qui permettait d'augmenter l'espace habitable.

Les toits des demeures en bois étaient généralement couverts de matériaux organiques (paille, roseau, bardeaux de bois), mais aussi parfois de lourdes tuiles en terre cuite, dont on a trouvé de nombreux fragments dans le quartier occidental de *Vitudurum*.

Fig. 52

Détails d'une architecture en bois documentée durant la fouille.

Dettagli di un'architettura in legno documentata durante lo scavo.

Dessin Technisches Büro P. Albertin und H. Albertin Eicher.

## L'évolution jusqu'au 3<sup>e</sup> s.

Après les nouvelles fondations du début de notre ère, l'essor urbain se caractérise par la densification et l'extension des agglomérations, ainsi que par le développement qualitatif de l'habitat. D'abord de dimensions modestes et de construction légère, les maisons s'agrandissent peu à peu grâce à des possibilités financières de plus en plus importantes, comme on l'observe à Oberwinterthur, où la surface intérieure des habitations double en un laps de temps d'environ 150 ans (fig. 230).

Entre les années 50 et 80, on assiste à un véritable boom, marqué par l'adoption généralisée de la maçonnerie. Dans des agglomérations comme *Augusta Raurica* et *Vitudurum*, d'importantes constructions se développent et de nombreuses habitations en bois font place à des maisons en dur (Furger 1994, Pauli-Gabi *et al.* 2002). A leur apogée, au 2<sup>e</sup> et au début du 3<sup>e</sup> s., *Aventicum* et *Augusta Raurica* comptent sans doute près de 20'000 habitants (fig. 53).

Quelques générations après l'annexion du nord des Alpes à l'Empire romain, un réseau dense d'agglomérations couvrait donc déjà le territoire de la Suisse actuelle (fig. 54). Elles

étaient éloignées les unes des autres d'une trentaine de km, soit une journée de marche. Pour la création de nouveaux centres, on choisissait des sites proches des voies de communication fluviales ou terrestres (fig. 55 et 56), l'accès à ces axes étant d'autant plus important que la population des agglomérations vivait essentiellement de l'artisanat et du commerce. Les conditions économiques étaient particulièrement favorables à proximité de camps militaires, à l'image des quartiers liés à la garnison (*canabae*) du camp légionnaire de *Vindonissa* et du *vicus* situé à ses portes, ou de l'agglomération civile située près du fort de Zurzach (Schucany 1999). Les productions artisanales destinées à l'armée et le secteur des services publics y offraient à la population un champ d'activité varié et lucratif.

Comparées aux autres agglomérations de la région, Avenches, Augst et Nyon, dotées du statut juridique supérieur de colonies, peuvent être considérées comme de véritables villes (fig. 12), assurant dans leur zone d'influence les fonctions de centres civiques, administratifs, économiques et religieux. Les nombreuses agglomérations

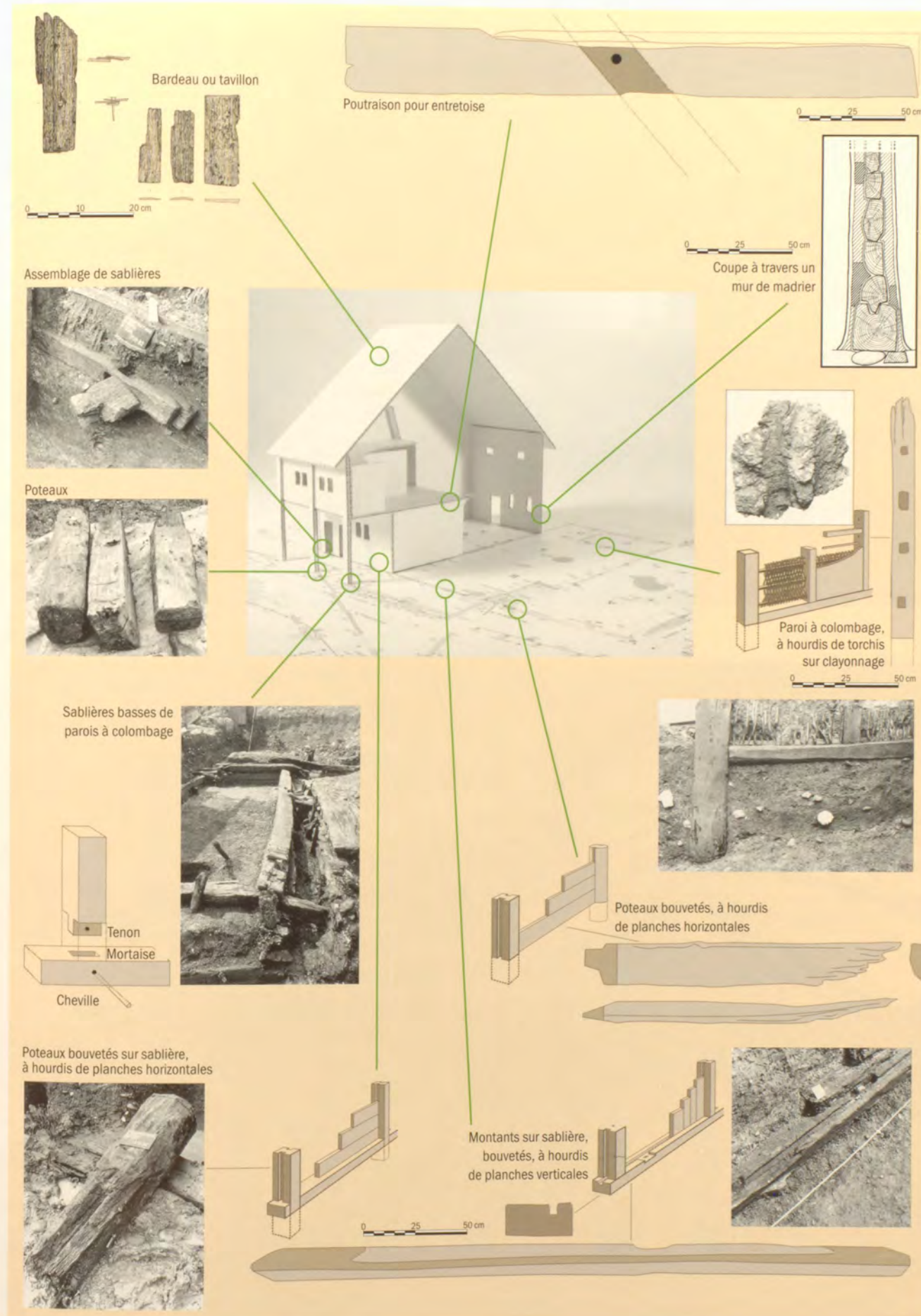






Fig. 54

1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Les agglomérations et leur statut juridique, ainsi que les réseaux routiers et hydrographique.

*Cartina dell'odierno territorio svizzero con i noti insediamenti urbani dal 1<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> sec.*

Dessin S. Freudiger, Infolio.

Fig. 55

La plupart des agglomérations se trouvaient au bord de cours d'eau et de lacs, par où transitait l'essentiel des marchandises. Les transports fluviaux étaient assurés par des corporations régionales, comme celle des bateliers de l'Aar et de la Thièle, attestée par une inscription d'Avenches (Walsler 88).

« En l'honneur de la maison impériale, les nautes de l'Aar et de la Thièle ont édifié ce local à leurs frais. L'emplacement (de l'inscription) a été accordé par décret des décurions (autorités de la colonie). »

*La maggior parte degli insediamenti urbani era situata sulle rive di fiumi o laghi, sui quali in epoca antica si svolgeva la più parte del traffico commerciale. Il trasporto regionale delle merci per via acqua era compito di alcune corporazioni, come i marinai dell'Aar e Aramus, noti attraverso un'iscrizione di Avenicum. (Walsler 88).*

*«In onore della casa imperiale i marinai sull'Aar e Aramus hanno corredato questa sala a proprie spese. Il posto (per l'iscrizione) è stato assegnato da una risoluzione del consiglio cittadino.»*

Photo Musée romain d'Avenches.



Fig. 53

Avenches et Augst aux 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s.

*Avenches e Augst nel 2<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> sec.*

Aquarelles 1. B. Gubler, Musée romain d'Avenches ; 2. M. Schaub, Römermuseum Augst.



secondaires leur étaient subordonnées politiquement et juridiquement. La plupart de ces bourgades étaient dénommées *vici*, comme l'attestent des inscriptions. A l'instar des grandes villes, ces *vici* faisaient partie du système administratif et possédaient leurs propres magistrats (Tarpin 1999).

Les grands domaines agricoles situés aux alentours des agglomérations entretenaient des liens économiques très étroits avec elles. Nombre de *villae*, généralement vastes et richement aménagées, faisaient probablement partie du patrimoine des citoyens fortunés; elles leur garantissaient de bons revenus et constituaient en même temps des résidences secondaires dignes de leur rang (fig. 57).

### Du milieu du 3<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> s. : du *vicus* au *castrum*

Si l'on en croit Ammien Marcellin, un siècle après les incursions alamanes de la deuxième moitié du 3<sup>e</sup> s., la ville d'Avenches serait à demi détruite. Et selon bien des auteurs modernes, qui s'appuient sur ce texte, il en irait de même de la plupart des agglomérations de l'actuel territoire suisse. Une vie urbaine moribonde et jamais véritablement rétablie aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> s. ? Depuis une trentaine d'années, les recherches historiques et surtout archéologiques tendent à réviser fondamentalement cette image, notamment par l'attention portée aux vestiges en terre et bois (Stein-am-Rhein, Coire) et aux niveaux de démolition (Kaiseraugst) des villes fortifiées, ainsi que par l'établissement de chronologies plus précises pour le mobilier du 4<sup>e</sup> s. et, dans une moindre

Fig. 56

Maquettes d'une barque et d'un chaland découverts à Yverdon. Grâce aux nombreuses voies navigables de nos régions, de telles embarcations pouvaient assurer un transport sûr et rapide des marchandises, d'agglomération en agglomération.

*Modelli di due barche di legno romane da Yverdon. Con chiatte simili sulla fitta rete prealpina di acque navigabili, venivano trasportate, di città in città, grandi quantità di merci in modo sicuro e veloce.*

Réalisation de B. Moulin, Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire, Lausanne ; Photo Y. André.



mesure, du 5<sup>e</sup> s. (Janvier 1969, Février 1980, 393-493, Naissance des arts chrétiens 1991, Marti 2000).

Donner une image de la ville au Bas-Empire reste toutefois un exercice périlleux, au vu de la documentation disponible. En l'absence d'un plan d'agglomération complet, il faut utiliser la répartition des vestiges connus, essentiellement des nécropoles et des églises, d'époque romaine tardive mais aussi des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> s., pour esquisser la topographie des centres. Parallèlement, il faut recourir aux témoignages écrits qui, à l'exception des inscriptions, sont relativement nombreux pour nos régions (Itinéraires, codes de lois, vies de saints, chroniques et histoires, etc.).

Si les colonies semblent connaître un déclin plus ou moins marqué, et si l'occupation de plusieurs *vici* ne semble pas se prolonger au-delà du 3<sup>e</sup> s., la majeure partie des agglomérations

Fig. 58

Taille comparée de quelques agglomérations : 1. Augst ; 2. Avenches ; 3. Nyon ; 4. Martigny ; 5. Camp légionnaire de Windisch ; 6. Oberwinterthur ; 7. Studen ; 8. Lausanne. 1:20'000.

*Confronto in scala della zona urbana di:* 1. Augst; 2. Avenches; 3. Nyon; 4. Martigny; 5. Campo legionario di Windisch; 6. Oberwinterthur; 7. Studen; 8. Losanna. Scala 1:20'000.

Dessins W. Dudan, Infolio, d'après publications.

Fig. 57

La région d'Oberwinterthur. La disposition des *villae*, en couronne autour du *vicus*, illustre les liens économiques entre une agglomération et les grandes établissements agricoles.

*Regione di Oberwinterthur. La disposizione a corona delle ville rustiche negli immediati dintorni della piccola città di Vitudurum, evidenzia in modo esemplare gli stretti legami, specialmente da un punto di vista economico, tra le città e le grandi aziende agricole.*

D'après Ebnöther et Rychener 1996.





mérations continuent pourtant d'exister au 4<sup>e</sup> et au 5<sup>e</sup> s., voire bien au-delà (fig. 59). Les réformes administratives de Dioclétien, les crises économiques du 3<sup>e</sup> s. et les menaces sur les frontières ont cependant induit de profonds changements dans l'organisation des cités. L'insécurité liée aux raids barbares engendre un nouveau type de stratégie défensive, qui prévaut désormais non seulement sur les frontières, mais aussi à l'intérieur, le long des grandes voies terrestres et fluviales, dont le contrôle est essentiel à l'approvisionnement des troupes stationnées sur le Rhin. Dans nos régions, on voit ainsi se créer tout un réseau de villes fortifiées le long de la frontière rhénane, entre Bâle et Bregenz, mais aussi en retrait de celle-ci (de *Vindonissa* à Arbon), ainsi que sur la voie qui traverse le Plateau (de Genève à *Vindonissa*) et sur celle qui mène aux cols des Grisons (de Bregenz à Côme). Les chefs-lieux de cité - à l'exception notable de Martigny - ainsi qu'un grand nombre de *vici* sont dès lors dotés d'une enceinte, qu'ils soient ou non le siège d'une garnison. D'autres transformations sont liées à la progression du christianisme. L'organisation ecclésiastique de la Gaule qui se met en place à partir du 4<sup>e</sup> s. reprend généralement les divisions administratives issues des réformes de

Dioclétien. Les chefs-lieux des *civitates* romaines deviennent ainsi des évêchés, ceux des provinces des métropoles. Sur l'actuel territoire suisse, ce schéma est généralement respecté aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> s., mais ne se maintient pas par la suite. Ainsi, si Martigny est choisie comme siège de l'évêché du Valais dès la fin du 4<sup>e</sup> s., et si Avenches a encore suffisamment d'importance au début du 6<sup>e</sup> s. pour rivaliser avec *Vindonissa* dans le choix du siège épiscopal des Helvètes, à l'instar de Kaiseraugst pour celui des Rauragues, les villes de Sion, Lausanne et peut-être Bâle deviennent respectivement les sièges définitifs de ces évêchés vers la fin du 6<sup>e</sup> s. Ces transferts témoignent d'une évolution importante, à long terme, qui voit le déclin des agglomérations créées *ex nihilo* à l'époque romaine au profit d'autres sites mieux placés au point de vue défensif, mais aussi mieux insérés dans le contexte politique et économique du Bas-Empire et du Haut Moyen Age. On peut d'ailleurs relever que toutes ces agglomérations avaient déjà été occupées avant la conquête romaine. Dans les villes qui deviennent le siège d'un évêché, la cathédrale et son quartier épiscopal occupent une place importante. Avec les murailles, ils marquent le seul développement « monumental » de la ville au 5<sup>e</sup> s. Hors de

l'enceinte, dans les nécropoles, apparaissent des basiliques funéraires qui constituent de nouveaux pôles d'attraction. Des églises sont érigées aussi dans certaines agglomérations secondaires, en périphérie comme à Sion Sous-le-Scex (fig. 125), plus rarement aussi *intra muros*, comme à Zurzach (fig. 124). Ces édifices deviennent les principaux lieux de réunion de la communauté chrétienne - autant dire de la grande majorité des habitants au 5<sup>e</sup> s. Les cultes et les fêtes qui s'y déroulent attirent une foule nombreuse et rythment la vie de la région. Au Haut Moyen Age, basiliques et monastères suburbains constitueront de nouveaux noyaux d'urbanisation (fig. 60). La transformation des agglomérations dépend de leur importance politique et économique, et de leurs liens avec les voies de communication et la frontière rhénane. On peut tenter de restituer différents schémas, certes très théoriques, mais qui ont le mérite d'illustrer la diversité des situations possibles, de l'abandon pur et simple à l'es-

1. Certaines agglomérations secondaires ne présentent aucune trace d'occupation au 4<sup>e</sup> s. (du moins dans l'état actuel de la recherche), et aucun site proche ne semble avoir pris leur relais. On peut citer notamment Lenzburg, Marsens-Riaz, Sursee et Berne-Enge. Dans le cas de Marsens toutefois, la nécropole du Haut Moyen Age qui se développe aux alentours du temple gallo-romain (Riaz-Tronche-Bélon), signale la persistance d'une occupation aux environs.
2. D'autres villes, en particulier les colonies, semblent perdre de leur importance dès la fin du 3<sup>e</sup> ou le début du 4<sup>e</sup> s. au profit d'un centre voisin, sans pour autant être totalement abandonnées (Nyon, fig. 61, Avenches, plus tard Martigny et peut-être Augst/Kaiseraugst).

Fig. 59

Agglomérations occupées aux 4<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> s.

Pianta delle agglomerazioni occupate dal 4<sup>o</sup> - 5<sup>o</sup> sec.

Dessin S. Freudiger, Infolio.

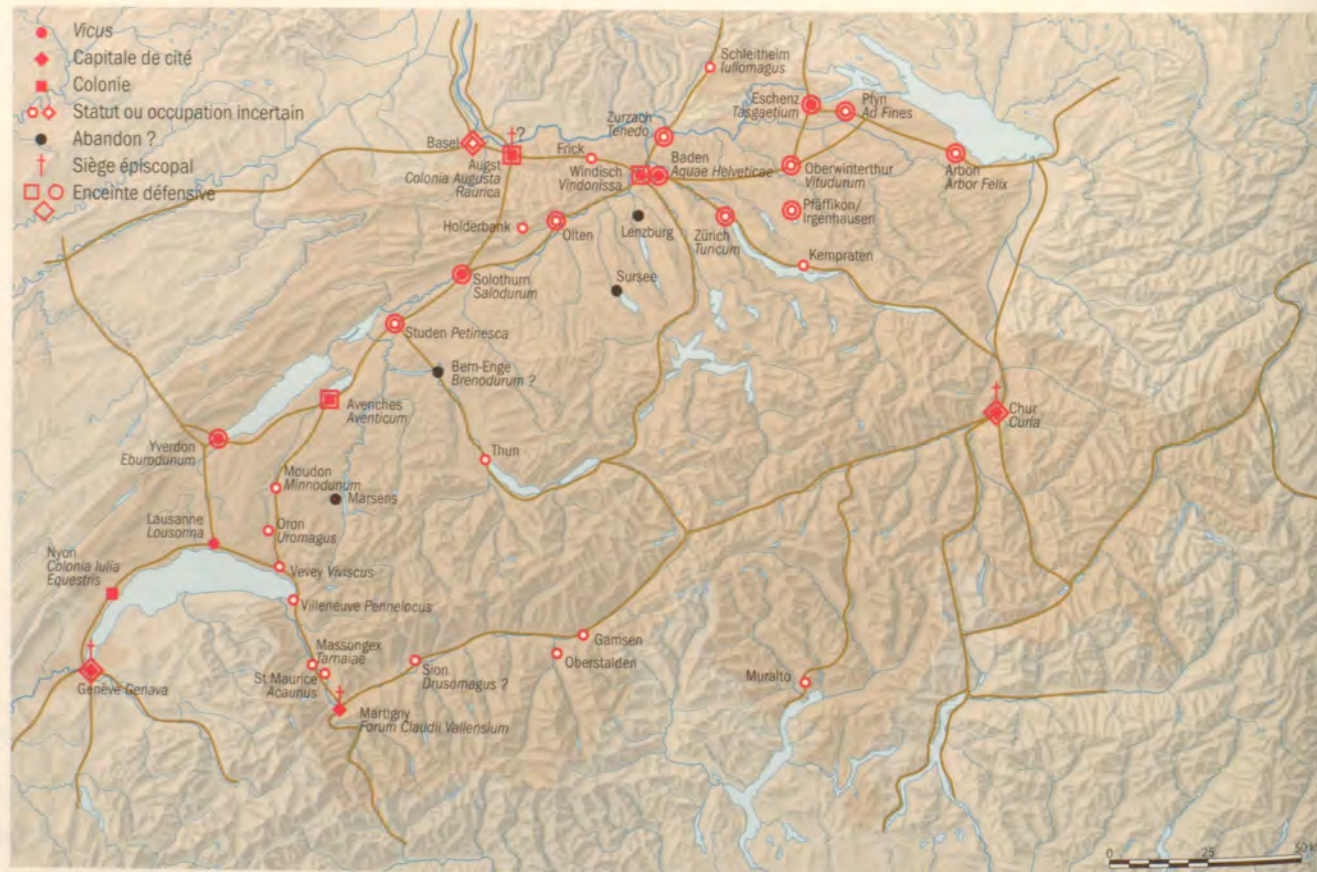


Fig. 60

Vue de la ville de Coire au 17<sup>e</sup> siècle avec le développement de ses différents quartiers : la colline du Hof avec la cathédrale et le palais épiscopal; au pied de la colline, la ville basse qui se développe dès le Haut Moyen Age; derrière la colline, l'église carolingienne de Saint-Luzius; à sa gauche se trouvait l'ancienne église funéraire Saint-Stéphane avec la nécropole; au premier plan, de l'autre côté de la Plessur, le quartier du Welschdörfli, centre de la ville antique.

Vista della città di Coira nel 17<sup>o</sup> secolo con l'evoluzione dei diversi quartieri : la collina dell'Hof con la cattedrale e il palazzo vescovile; ai piedi della collina, la città bassa sviluppatasi a partire dall'Alto Medioevo; dietro la collina, la chiesa carolingiana di San Luzio; alla sua sinistra si trovava l'antica chiesa funeraria di Santo Stefano con la necropoli; in primo piano, dall'altro lato della Plessur, il quartiere di Welschdörfli, centro della città antica.

Furger et al. 1996.

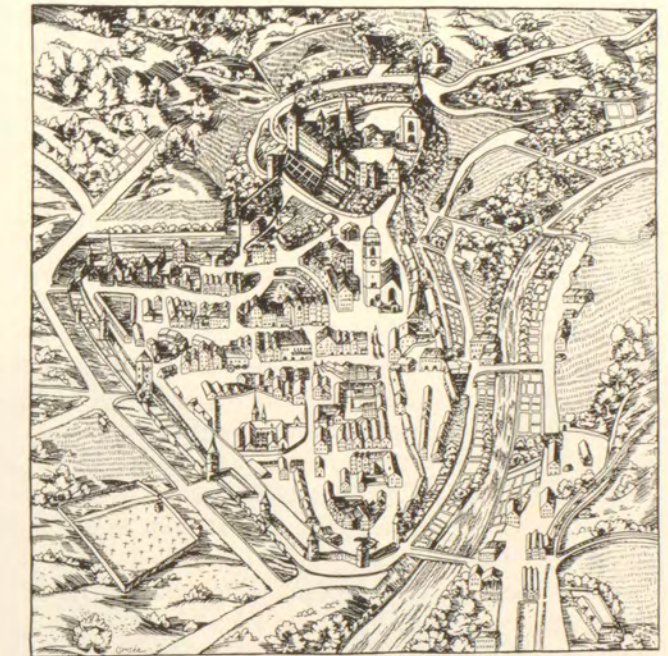


Fig. 61

Plan de Nyon avec les vestiges du Bas-Empire et du Haut Moyen Age. La colonie de Nyon connaît un certain déclin dès la fin du 3<sup>e</sup> s. : une partie de ses monuments publics sont démantelés et servent à la construction du rempart de Genève, qui accède au rang de cité et devient rapidement le siège d'un évêché. Pourtant, Nyon ne perd son statut de cité qu'après la fin du 4<sup>e</sup> ou le début du 5<sup>e</sup> s. et conserva sans doute un rôle administratif durant tout le Haut Moyen Age. Les indices d'une occupation tardive proviennent pour la plupart de la région du forum, autour duquel se trouvent plusieurs inhumations indiquant l'abandon des habitations à leur emplacement.

Pianta di Nyon con gli edifici tardoantichi e dell'Alto Medioevo. La colonia di Nyon conosce un certo declino a partire dalla fine del 3<sup>o</sup> sec. : una parte dei suoi monumenti pubblici vengono smantellati per avere materiale per la costruzione delle difese di Ginevra ascisa al rango di città e divenuta rapidamente sede di un vescovo. Pertanto, Nyon perderà il suo status di città solo dopo la fine del 4<sup>o</sup> o all'inizio del 5<sup>o</sup> sec. conservando senz'altro un ruolo amministrativo durante tutto l'Alto Medioevo. Gli indizi di un'occupazione in epoca tarda provengono per la maggior parte dalla regione del foro, intorno al quale si trovano diverse inumazioni indizio per l'avvenuto abbandono delle abitazioni.

Dessin Archeodunum SA.





3. Plusieurs agglomérations, notamment en Suisse occidentale, semblent persister sans grand changement et ne sont pas fortifiées (Vevey, Massongex, Gamsen).

4. La plupart des bourgades d'une certaine importance au Haut-Empire, notamment celles situées sur le Rhin et sur les principaux axes (fig. 59) sont fortifiées à la fin du 3<sup>e</sup> ou au 4<sup>e</sup> s. (Yverdon, Soleure, Baden, etc.). Dans certains cas, un centre mieux défendu prend le relais et connaît un certain essor (Eschenz-Stein-am-Rhein, Lausanne-Vidy-Colline de la Cité). Les structures du Haut-Empire peuvent cependant être encore occupées tout au long du 4<sup>e</sup> s.

5. Enfin, plusieurs centres changent de statut pour devenir capitales de cité, en partie suite aux réformes de Dioclétien et en partie ultérieurement. C'est le cas de Genève et probablement de Bâle, un peu plus tard de Coire, et enfin de Sion et de Lausanne qui deviennent sièges d'évêchés au 6<sup>e</sup> s. Cette promotion entraîne un développement important, comme le montrent les fouilles menées à Genève, tant dans le périmètre de la cathédrale que sur l'autre rive du Rhône, dans le quartier de Saint-Gervais (fig. 62).

Les mutations profondes qui touchent les agglomérations du Haut-Empire aboutiront en fin de compte à la naissance de la ville médiévale. Ces transformations se sont faites très progressivement, en plusieurs étapes, et suivant des schémas différents selon les cas. Ainsi, si l'enceinte de *Vitudurum* (Oberwinterthur) peut être datée précisément de 294 ap. J.-C. grâce à une inscription, d'autres remparts remontent à l'époque de Constantin (Yverdon, Soleure) et d'autres encore ont été érigés seulement sous le règne de Valentinien (Zürich-Lindenhof, Zurzach-Sidelen). Le *vicus* de Lausanne-Vidy est occupé encore au 4<sup>e</sup> s. voire plus tard, alors qu'apparaissent les premières constructions sur la colline de la Cité. Ce dernier site prendra progressivement le relais du premier, devenant siège épiscopal vers la fin du 6<sup>e</sup> s. La présence de remparts n'y est pourtant pas attestée avant le 9<sup>e</sup> s.

Fig. 62

Plan général de Genève au Bas-Empire. En jaune : les surfaces habitées ; en grisé : les zones funéraires.

*Pianta generale di Ginevra in epoca tardoantica. In giallo : le aree abitate; in grigio : le zone funerarie.*

Bonnet 1993.



## LES INSTITUTIONS MUNICIPALES

### Statuts juridiques et administration au Haut-Empire

Le statut des villes et autres agglomérations n'était pas uniforme. Au sommet de la hiérarchie se trouvaient les colonies, fondées par décision du pouvoir romain, avec installation (*deductio*) ou non de citoyens romains ou de vétérans. Leurs dirigeants administraient leur territoire qui, semble-t-il, se confondait avec celui de la cité dont elles étaient le chef-lieu (*caput civitatis*).

Ces cités possédaient un sénat local, l'*ordo decurionum*, composé en principe d'une centaine de membres choisis au sein de l'élite locale, formée de citoyens romains et d'hommes libres jouissant du droit latin. Dans le cadre de la cité, les *decuriones* exerçaient le pouvoir législatif; parmi leurs prérogatives, celle d'attribuer, sur le domaine public de la cité, des emplacements pour des monuments honorifiques est la plus souvent mentionnée par des inscriptions :

Fig. 63

De nombreuses dédicaces sont adressées au génie ou à la force divine de l'Empereur (*genius Augusti, numen Augusti*). Dans ce cas-ci, le conseil municipal d'Aventicum, en tant qu'instance supérieure, attribue un emplacement dans le vicus de Lousonna (LDDD). La taille du bloc inscrit (181 x 55 cm) témoigne du caractère monumental de l'édifice ou de l'aménagement auquel il a appartenu (Waiser 52).

*Numinibus Aug(ustorum) nautae [lac]u Lemanno qui Leuso[nn]ae consistunt [ocus] [d(atus)] d(ecreto) d(ecurionum).*

« A la force divine des Empereurs, les bateliers du lac Léman, ayant leur siège à Lousonna (dédié ce lieu de réunion ? ce monument ?). L'emplacement a été accordé par un décret du conseil municipal [d'Aventicum]. »

*Molti monumenti onorifici sono stati dedicati al genio o al potere divino dell'imperatore (genius Augusti, numen Augusti). In questo caso il consiglio cittadino di Aventicum in quanto istanza preposta sancisce il luogo d'edificazione nel vicus di Losanna. Le dimensioni dell'iscrizione dedicatoria (cm 181x55) fanno pensare ad un edificio o a un grande monumento (Waiser 52).*

« Al potere divino degli imperatori (dedicano questo locale di riunione? Questo monumento?) i battellieri sul lago Lemano, i quali hanno la loro sede a Lousonna. Il luogo è stato assegnato in base ad una risoluzione del consiglio cittadino [di Aventicum]. »

Photo Musée romain de Lausanne-Vidy.



*LDDD = L(oco) d(ato) d(ecurionum) d(ecreto)*, « emplacement accordé par décret des décurions » (fig. 63). A la tête de l'exécutif se trouvaient deux *duoviri* ou *duumviri*, auxquels était confiée la gestion générale de la cité et/ou de la colonie; ils étaient assistés de deux *aediles* (édiles) qui assumaient des tâches de police, de surveillance des marchés et, là où il n'y avait pas de *quaestores* (questeurs) – on n'en connaît actuellement aucun en Suisse – devaient également tenir les comptes de la communauté. La colonie d'Avenches possédait un *praefectus operum publicorum* (préfet des ouvrages publics) qui, apparemment, devait gérer les bâtiments publics. Celle de Nyon, dans la seconde moitié du 2<sup>e</sup> ou pendant la première moitié du 3<sup>e</sup> s., était dotée d'un *praefectus arcendorum latrociniorum* (préfet à la suppression du brigandage), magistrature extraordinaire liée à des événements particuliers (fig. 370).

Le statut des *vici*, agglomérations secondaires à l'intérieur du territoire des cités, est plus difficile à préciser. Ces petites villes sont en général situées sur des grands axes routiers, à des carrefours importants, près de gués ou de ponts, en des lieux de rupture de charge (ports), au pied de cols, etc. Certaines possédaient leurs propres édiles (Genève) et les hommes libres de ces communautés se réunissaient en collèges ou associations, présidés par des « maîtres » (*magistri vici* de Soleure), administrées par un curateur (*curator vicianorum* de Lausanne-Vidy, fig. 63). A l'instar des *decuriones* des colonies, les *vicani* réunis en assemblée avaient la compétence d'attribuer, sur le domaine public du *vicus*, des emplacements pour des monuments honorifiques (voir par exemple une inscription de Baden, encadré p. 325); ils pouvaient posséder quelques biens, notamment des bâtiments profanes ou religieux, se réunir à l'occasion de fêtes spécifiques et se placer sous la protection d'un patron. Leurs activités étaient fréquemment liées à l'accomplissement du culte impérial. Dès l'époque d'Auguste, la création de ces *vici*, souvent *ex nihilo*, en des points importants du point de vue stratégique et économique, a été favorisée par le pouvoir impérial qui



y voyait un facteur de romanisation des indigènes. Aucun cependant n'a été officiellement fondé, ce qui lui aurait conféré un statut « urbain » (religieux et civique).

Le statut des agglomérations dont on ignore si elles portaient le titre de *vicus* est plus difficile à définir. Certaines n'étaient que des gîtes d'étapes (*mansiones*) ou des relais routiers (*mutationes*) plus ou moins développés selon l'importance des voies de communication sur lesquelles elles se trouvaient.

*Forum Claudii Vallensium* (Martigny) constitue un cas particulier ; son statut ne devait pas différer fondamentalement de celui d'un *vicus*, mais comme cette agglomération a été fondée sur décision de l'administration romaine en tant que capitale de la *Vallis Poenina*, sur des terrains vierges de toute occupation antérieure (champs cultivés), elle reçut tous les attributs d'une *caput civitatis* : hormis le fait qu'elle ne pouvait pas s'enorgueillir du titre prestigieux de colonie, cette petite ville avait, du point de vue administratif, les mêmes prérogatives que les colonies du Plateau suisse. De plus, elle était l'un des deux lieux de résidence du gouverneur de la province des Alpes Atreçtiennes – ou Grées – et de la Vallée Poenine.

### Du Bas-Empire au Haut Moyen Age : le sénat local et l'évêque

Au Bas-Empire, élites et simples citoyens sont de plus en plus soumis à l'hérédité de leur condition. Le sénat local des agglomérations n'échappe pas à la règle : ses membres, alors appelés « curiales », le sont le plus souvent de père en fils.

Pour désigner l'ensemble d'une population urbaine, dès le début du 5<sup>e</sup> s. en Occident, les contemporains utilisent une formule qui en dit long : les clercs, les nobles et le peuple. Les attestations sont innombrables. C'est probablement de cette notion que naîtra la conception du Tiers Etat au cours du Moyen Age, au moment où les nobles deviendront avant tout des guerriers, eux qui étaient d'abord des propriétaires terriens.

Cette formulation est plus qu'une simple évolution naturelle de la formule consacrée « *senatus populusque* », censée désigner la population d'une ville aux siècles précédents. L'intrusion des clercs dans la liste montre que l'entourage de l'évêque est devenu une composante essentielle dans le jeu de pouvoir de la cité du Bas-Empire et du Haut Moyen Age : progressivement, l'évêque et ses compagnons vont prendre une place importante, voire prépondérante, dans l'administration. Au début du Moyen Age, ce sont encore les curiales, le sénat local constitué des nobles propriétaires, qui notamment collectent les impôts et exercent le pouvoir. On les voit ainsi appeler les Burgondes dans la Vallée du Rhône en 457. Ce sont les premiers interlocuteurs des rois germaniques, avant que les évêques ne leur ravissent cette place au cours du 5<sup>e</sup> s. Ils continueront à peser d'un poids non négligeable sur la gestion fiscale et édilitaire au cours des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> s., mais ils apparaissent plutôt rarement dans les sources écrites qui

se penchent de préférence sur l'activité de l'évêque (les nobles sont ainsi mentionnés à Genève vers 500 dans la Vie des Pères du Jura. Il s'agit probablement des membres de la curie.)

Au cours des années, l'évêque ne se contente plus d'édifier les églises, principal travail édilitaire au début du Moyen Age. Il se mêle aussi des affaires de la cité. On le voit jouer le rôle social de nourrir les pauvres (Avit de Vienne, Homélie 19, mentionne ainsi un grenier qui jouxte une église à Genève et qui est destiné à recueillir la nourriture pour les pauvres de la ville). Il apaise les querelles et juge les affaires touchant de près ou de loin la vie de l'Église. Il se rend auprès du roi burgonde, puis franc, afin d'obtenir des remises d'impôts, il libère des prisonniers. Il prend ainsi le rôle d'un fonctionnaire du Bas-Empire, défenseur des citoyens locaux contre l'administration impériale. Bref, l'évêque tend à devenir le principal chef de sa cité.

La montée en puissance de la maison de l'évêque explique partiellement la disparition progressive du corps constitué des curiales (il faut noter que dans l'écrasante majorité des cas, les évêques sont issus de la noblesse locale ; à ce titre ils constituent d'abord les plus éminents représentants des sénats locaux). Certains d'entre eux vont constituer de véritables dynasties. On le voit à Coire, où longtemps les évêques appartiennent à la famille des Victorides. Ils paraissent descendre d'un noble que le roi ostrogoth Théodoric avait nommé gouverneur de Rhétie.

Une autre institution va rendre caduc le rôle des curiales. En pays burgonde, les rois vont très rapidement installer deux comtes, l'un burgonde, l'autre romain, dans chaque cité. Ils doivent dire la justice et mener les troupes au combat. Ils constituent parfois des collaborateurs, parfois des rivaux de l'évêque, mais leur rôle judiciaire et militaire enlève d'autres prérogatives aux curiales qui perdent ainsi leur raison d'être. Les comtes se chargeront progressivement d'encaisser les impôts pour le roi. A l'époque franque, il n'y probablement plus qu'un comte par cité. Les rois francs vont toutefois créer une institution militaire qui chapeaute ces comtes, les ducs. Dès la fin du 6<sup>e</sup> s., les cités de Lausanne, du Valais, de Genève et de Belley sont ainsi soumises au puissant duc du *Pagus Ultrajoensis*, le Pays d'Outre-Jura.

## L'URBANISME

### La trame

Avec l'établissement de nouveaux centres urbains au début de notre ère, une nouvelle forme d'urbanisation apparaît dans nos régions, fondée sur le plan en damier (fig. 58 et 64). Ce système de rues orthogonales, originaire de Grèce, s'impose chez les Romains pour la construction des villes coloniales. Les nombreuses colonies fondées en Italie du Nord entre le 2<sup>e</sup> et le 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. sont conçues d'après ce plan standardisé, subdivisé en entités régulières (*insulae*). A l'image des villes italiennes d'Aoste (*Augusta Praetoria*) ou de Turin (*Augusta Taurinorum*), elles servent de modèle à la planification des nouvelles agglomérations au nord des Alpes, et au remaniement de celles qui existent déjà. D'autres formes d'agglomérations (par exemple à une seule rangée de maisons de part et d'autre d'une rue) existaient peut-être, mais pour l'heure l'archéologie ne permet guère de les appréhender.

Après avoir choisi l'emplacement de la future ville et tracé sa limite (le *pomœrium*, chargé de signification religieuse) les arpenteurs (*agrimensores*) se mettaient à l'ouvrage. A l'aide d'un instrument mesurant les angles droits (*groma*), ils divisaient l'espace en un réseau de rues orthogonales en partant de la croisée de deux axes centraux, le *cardo* et le *decumanus* (fig. 65). La largeur des rues, généralement de 6 à 8 m, permettait aux chars de circuler dans les deux sens. A *Aventicum* et à *Vitudurum* on réagit à l'intensification du trafic sur les axes principaux, qui prolongeaient les routes impériales importantes, par l'élargissement de la



Fig. 65

*Groma* : instrument utilisé par les arpenteurs romains (*agrimensores*) pour tirer des axes à angle droit.

Per il rilevamento del tracciato dei confini e degli edifici, gli antichi geometri (*agrimensores*) usavano un apparecchiatura tecnica, il *groma*, la quale consentiva di determinare gli angoli retti in campo aperto.

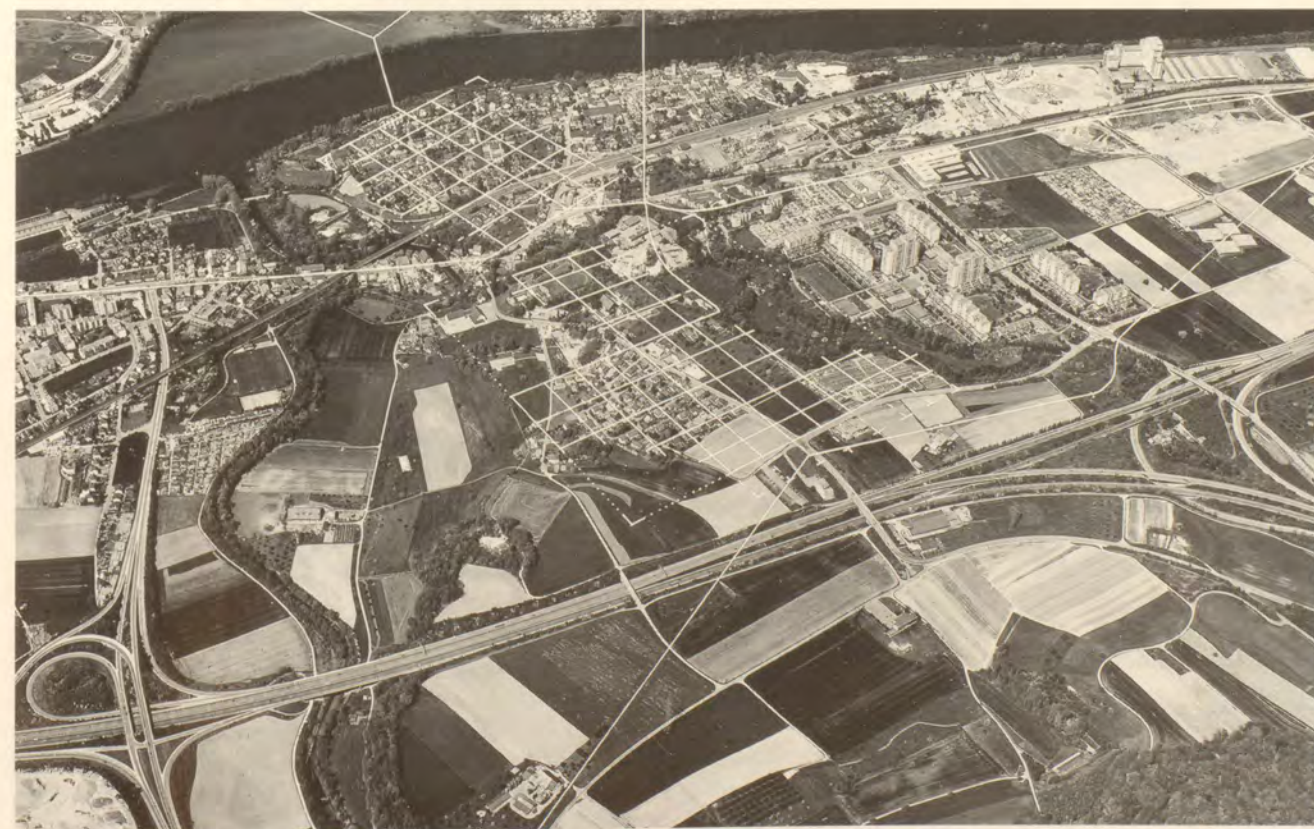
Dessin P. Friedemann, Archeodunum SA.

Fig. 64

Vue aérienne (1990) de la région d'Augst et Kaiseraugst, avec la trame urbaine antique.

Augst. Veduta aerea di Augst e Kaiseraugst (1990) con il rilevamento topografico antico ricostruito.

JbAK 21, 2000.







chaussée. Lorsque *Augusta Raurica* s'étendit en direction du Rhin, l'augmentation de la circulation entraîna aussi l'élargissement des rues, affichant désormais 10 à 14 m de large. Notons qu'à Martigny, la *rue Principale* et la *rue de la Basilique* étaient larges de 15 à 16,5 m (portiques compris), dès l'origine.

La construction, vers la fin du 1<sup>er</sup> s., de nouveaux quartiers à *Augusta Raurica* et à *Aventicum*, est liée à la croissance de la population et à l'agrandissement des bâtiments publics et privés. Ces nouveaux quartiers se caractérisent par une trame d'orientation différente, ce qui, dans le cas d'*Augusta Raurica*, s'explique aussi par la topographie. Les routes à la sortie des villes furent peu à peu bordées de maisons débordant du réseau quadrillé (fig. 66). Au contraire des nouveaux quartiers qui occupèrent rapidement de grands espaces, celles-ci donnent l'impression de lotissements de banlieue à la croissance lente (Augst-Südvorstadt, Avenches-rue du port).

### Les insulae

Outre les grandes villes, des bourgades plus modestes étaient aussi structurées en *insulae* (Lausanne, Oberwinterthur), pas toujours parfaitement orthogonales, et dont la taille était généralement moins régulière que dans les villes. Délimitées par quatre rues, elles étaient divisées en plusieurs propriétés, chacune bénéficiant de son propre accès.

Fig. 66

Augst. Deux vues des faubourgs sud-est. En marge des centres urbains à trame orthogonale et *insulae* se développèrent avec le temps, le long des voies principales, des quartiers nouveaux dont le plan est moins régulier.

Augst. Due ricostruzioni della periferia sud-est. Al margine del nucleo urbano, con le sue *insulae* disposte in modo rettangolare, col passare del tempo, lungo le principali vie di comunicazione sorsero nuovi quartieri, i quali, non seguendo più il reticolato a scacchiera, sembrano quartieri di periferia cresciuti poco a poco.

Dessins 1. Römermuseum Augst ; 2. M. Schaub, Römermuseum Augst.

Fig. 67

Plan général d'Augst et Kaiseraugst. F : forum, A : amphithéâtre, T : théâtre, S : temple, Th : thermes, N : nécropole.

Pianta generale d'Augst e Kaiseraugst. F: foro; A: anfiteatro; T: teatro; S: tempio; Th: terme, N: necropoli.

Dessin HLS/DHS/DSS & Kohli Kartografie, Bern.

ciant de son propre accès. A *Augusta Raurica*, certains indices suggèrent que les premières *insulae* étaient divisées en parcelles de taille régulière, alors qu'à *Vitudurum*, leur surface (variant entre 4,5 et 9,2 m pour la largeur et 12,4 à plus de 30 m pour la longueur) dépendait des besoins et des moyens des propriétaires.

Le quadrillage en *insulae* présentait de nombreux avantages : occupation très dense du terrain mais accès direct aux rues pour chaque propriété, facilité de mesure et de recensement des parcelles... La surface des *insulae* différait d'une ville à l'autre, voire au sein d'une même agglomération. Ces variations s'expliquent par les contraintes topographiques, ou par l'expansion du tissu urbain (Augst). En comparaison avec les autres villes de Gaule, les *insulae* d'*Aventicum*, qui mesurent en moyenne 110 m sur 75, sont plutôt grandes ; celles d'*Augusta Raurica* sont nettement plus petites (60 m sur 45 ; fig. 58).





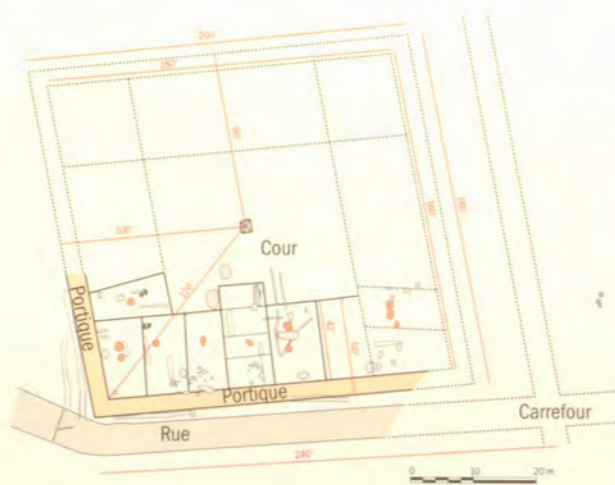


Fig. 68

Oberwinterthur, quartier ouest. Restitution des constructions dans une *insula* située au carrefour des deux axes principaux de l'agglomération. Aménagée probablement dans les années 7-8 ap. J.-C., l'*insula* mesurait 55 m par 60 (ou 180 par 200 pieds romains), et était dotée d'une vaste cour intérieure au centre de laquelle s'ouvrait un puits. Tout autour se répartissaient des maisons d'habitation à foyer central, dont le petit côté donnait sur la rue.

*Oberwinterthur-Quartiere Ovest. Ricostruzione della struttura ad insula all'incrocio delle due arterie principali di Vitodurum. L'insula eretta in epoca tardo-augustea, probabilmente negli anni 7-8 misurava m 55 x 60 ca. oppure 180 x 200 piedi romani con ampio cortile interno, dotato al più tardi nell'anno 42 di una fontana centrale rivestita in legno. Il cortile era circondato da abitazioni con tanto di focolare centrale e orientate con uno dei lati brevi verso la strada. In quasi tutte le case esistevano una o due fosse strette, lungo gli edifici, le quali avevano probabilmente un rapporto con la lavorazione del metallo.*

Dessin P. Albertin/Kantonsarchäologie Zürich.

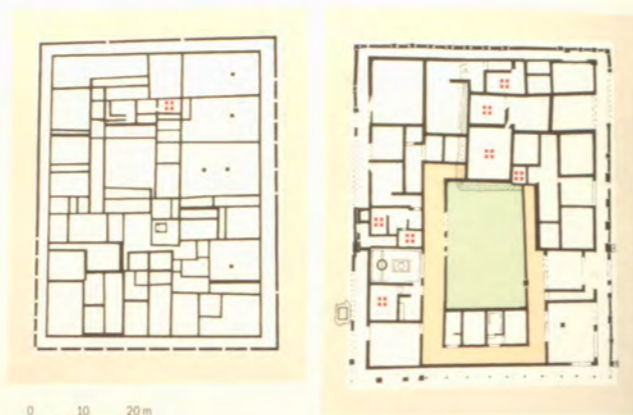


Fig. 69

Deux *insulae* d'Augst illustrent les grandes différences affectant l'habitat urbain. L'*insula* 24 était subdivisée en de nombreuses habitations, pour la plupart étroites et allongées. A l'opposé, l'*insula* 30, qui était elle aussi subdivisée en plusieurs parcelles, semble devenir vers 200 une unique et vaste maison dotée d'une grande cour intérieure.

*Augst. Due insulae ad Augst costruite in modo diverso, esemplificano la grande variazione degli alloggi: l'insula 24 era suddivisa in innumerevoli case, per la maggior parte ortogonali. A questa suddivisione si contrappone la struttura completamente diversa dell'insula 30. Attorno al 200 sembra che quest'insula, precedentemente anch'essa suddivisa in varie parcelle, abbia appartenuto ad un unico proprietario. La sua grande domus comprendeva un grandioso cortile interno con magnifiche colonne circostanti.*

D'après Berger 1998.

Les édifices publics s'intégraient dans le quadrillage. Les grands complexes architecturaux, comme les thermes, occupaient souvent la surface d'une *insula* complète, voire de deux. La plupart des *insulae* étaient subdivisées en parcelles privées, qui possédaient leur propre cour ou, parfois, partageaient une grande cour intérieure commune (fig. 68). On y trouvait généralement un puits central, à l'usage de plusieurs riverains (Augst, Oberwinterthur). Il était très rare qu'une maison privée (*domus*) occupe toute une *insula*, et ces cas ne se rencontrent que dans les grands centres. Le plus souvent, les *insulae* comprenaient plusieurs vastes propriétés (fig. 69). Deux types d'habitation étaient très répandus en ville : la maison simple, pourvue de logements à l'arrière et le cas échéant, à l'étage, et d'un local commercial donnant sur la rue; et la demeure plus élaborée, avec cour intérieure autour de laquelle étaient réparties les pièces habitées et, côté rue, les locaux commerciaux (c'est la maison à péristyle de tradition méditerranéenne).

Dans les agglomérations modestes, les maisons longues (*Streifenhaus*) étaient fréquentes; elles avaient une façade

orientée vers les portiques et une autre donnant dans une cour. A l'intérieur, trois secteurs d'activité étaient généralement répartis dans des espaces bien définis : côté rue se trouvait un local à vocation commerciale (atelier et boutique). Du portique, un corridor menait dans la partie habitée où se trouvait un foyer central. D'autres locaux, généralement commerciaux, donnaient sur l'arrière. C'est à l'étage supérieur, dont on suppose l'existence, que se trouvaient probablement les chambres à coucher et d'éventuels magasins supplémentaires (fig. 231).

Les cours intérieures des *insulae* furent peu à peu occupées par de nouveaux locaux, ce qui permit aux propriétaires d'augmenter les surfaces d'habitat et de travail au rez-de-chaussée. Une autre solution consistait à rehausser les maisons : on maîtrisait suffisamment la statique et les techniques de construction pour superposer plusieurs étages, en pierre ou en bois.

Les portiques appartenaient certainement au réseau de circulation urbain. Zones intermédiaires entre domaine public et espace privé, ces galeries ne pouvaient subir des modifications que dans des cas exceptionnels.



Fig. 70

Pierre d'angle découverte à Martigny, notifiant que les deux façades sont propriété privée (*paries privatus*, «mur privé»). Le bâtiment se trouvait vraisemblablement au voisinage d'un espace public.

*La pietra angolare con iscritta l'indicazione privatus, rinvenuta a Martigny, assegnava due facciate ad una proprietà privata, le quali, in base al riferimento esplicito, facevano probabilmente parte di una costruzione ad angolo in prossimità di edifici pubblici.*

Photo Archéologie cantonale Martigny.



## Espace public et propriété privée

Dans les grandes villes dont le plan est connu (Augst, Avenches), on trouve à l'intersection des deux axes principaux le *forum*, sa basilique et ses temples, à proximité duquel est aménagé un grand édifice thermal (fig. 67 et 72). De la fin du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> s., d'autres bâtiments publics sont construits en bordure ou à l'extérieur du centre, lui-même divisé en *insulae*. En périphérie se situent souvent divers sanctuaires, ainsi que de grands édifices voués aux loisirs (théâtre, amphithéâtre et thermes). Leur situation excentrée s'explique par la date tardive de leur construction, au moment où le centre densément aménagé n'offrait plus assez d'espace. Elle trahit aussi, dans le cas des sanctuaires, la survivance de traditions religieuses pré-romaines (Avenches, Martigny).

Les rues faisaient aussi partie de l'espace public. Les portiques aménagés le long des façades des *insulae* représentaient quant à eux une sorte de zone intermédiaire entre domaine public et habitations privées (fig. 71). D'un point de vue architectural, ils appartenaient aux maisons et,



Fig. 71

Werdenberg (Saint-Gall) : datée du 14<sup>e</sup> s., la galerie couverte donne sans doute une bonne idée des portiques qui longeaient les façades des maisons urbaines romaines. Ces trottoirs couverts offraient aussi de bons emplacements pour l'artisanat et la vente.

*Werdenberg SG. Immagine del portico medievale in legno nella piccola cittadina di Werdenberg. I portici romani, fiancheggiando le abitazioni urbane avevano un'aspetto paragonabile a questa struttura del 14° sec. Nella vita quotidiana cittadina i portici svolgevano una funzione importante come passaggi coperti, posti di lavoro e ospitando bancarelle.*

Photo et dessin P. Albertin/Kantonsarchäologie Zürich.



1. Avenches

0 150 300m



2. Nyon

0 50 100 m



3. Martigny

0 50 100 m

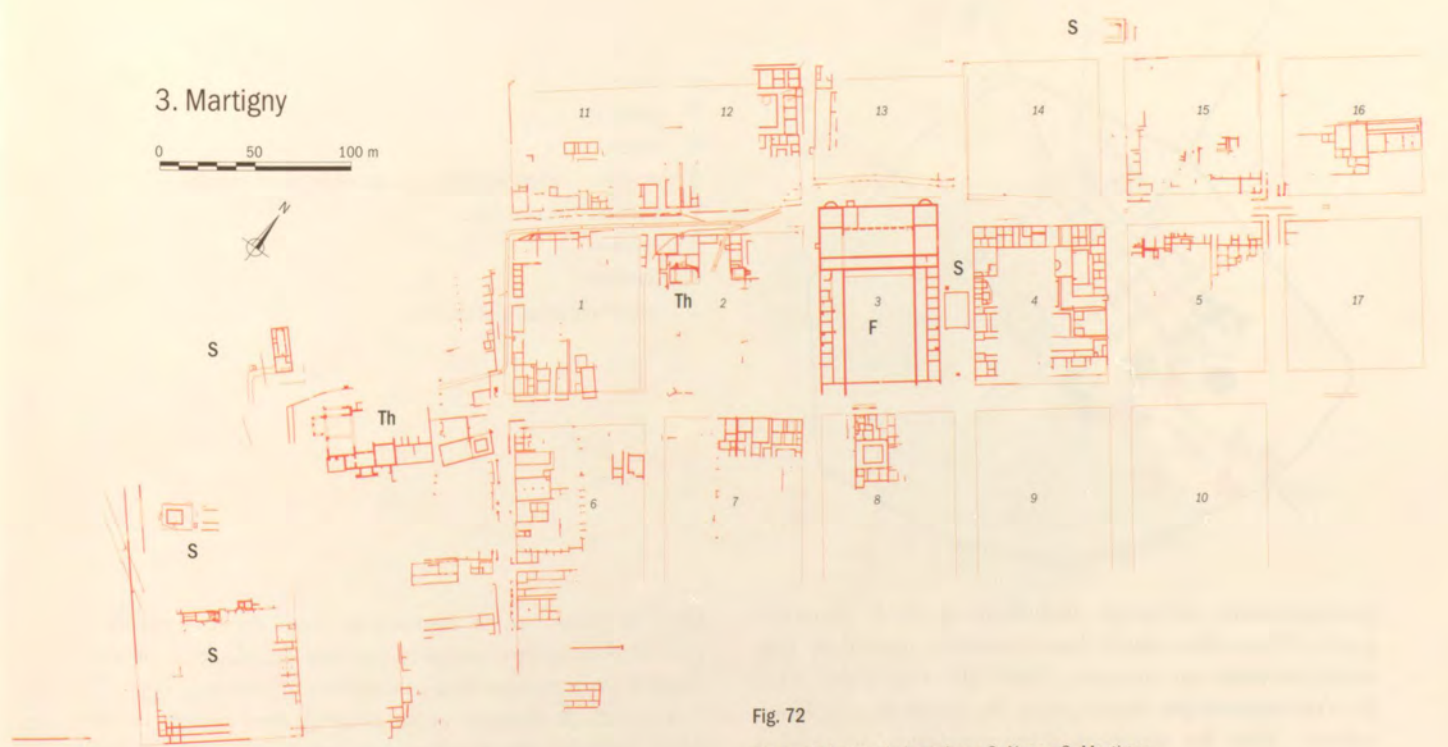


Fig. 72

Plans généraux : 1. Avenches ; 2. Nyon ; 3. Martigny.  
F : forum, A : amphithéâtre, T : théâtre, S : temple, Th : thermes, N : nécropole.

Pianta generale: 1. Avenches; 2. Nyon; 3. Martigny.  
F: foro, A: anfiteatro, T: teatro, S: tempio, Th: terme, N: necropoli.

Dessins 1.-2. E. Soutter, Archeodunum SA ; 3. C.-E. Bettex, Archéologie cantonale Martigny.



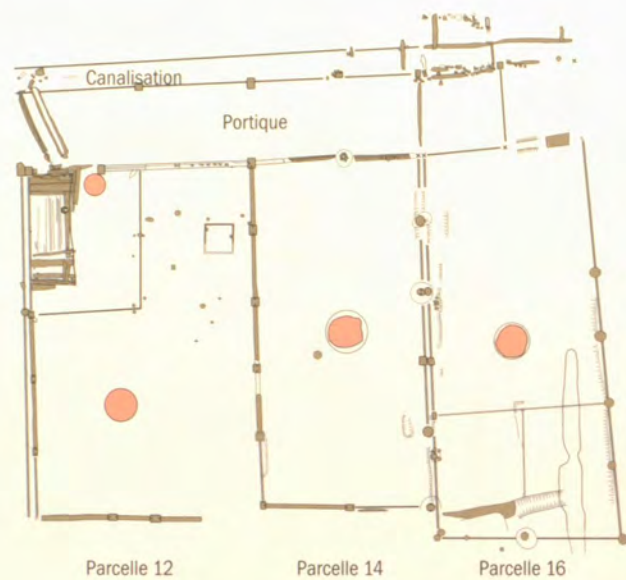


Fig. 73

Dans les quartiers densément habités, les habitants partageaient fréquemment une paroi mitoyenne, comme dans les parcelles 12, 14 et 16 d'Oberwinterthur, construites d'une traite en 7 ap. J.-C. La chose était parfois spécifiée par écrit: une inscription trouvée à Lausanne spécifie: *paries communis est*, « ce mur est mitoyen ».

*Oberwinterthur. Le abitazioni in regioni urbane densamente popolate erano costruite una a ridosso dell'altra e spesso i vicini avevano una parete in comune, come ad esempio nel quartiere ovest di Vitodurum. In questo luogo gli abitanti delle prime case sulle parcelle 12, 14 e 16, costruite contemporaneamente nell'anno 7, condividevano con i loro vicini una parete laterale. Per regolamentare i diritti e doveri di vicinato in un caso analogo, a Lousonna, il diritto d'uso condominiale è stato fissato addirittura in un'iscrizione.*

Dessin P. Albertin/Kantonsarchäologie Zürich.



Fig. 74

A Avenches, les ateliers de production se concentrent aux marges de l'agglomération ; à Augst, il semble en revanche répartis sur l'ensemble de la ville.

*Avenches. A giudicare dalle più importanti testimonianze di attività artigianali le officine erano situate ai margini oppure al di fuori del nucleo abitato. Le testimonianze archeologiche di Augst rivelano invece una ripartizione delle officine sull'intero territorio cittadino.*

Dessin Avec le Temps Sàrl.

- tuilliers
- potiers
- verriers
- bronziers — ateliers identifiés (productions de grands bronzes)
- bronziers — déchets, dépôts
- forgerons
- plombiers
- installations artisanales localisées

Dans certains cas, la distinction entre espaces privés et publics pouvait être indiquée par une signalisation précise, comme en témoigne une inscription à Martigny (fig. 70). Les points de contact entre propriétaires privés, notamment dans les cas de murs mitoyens, faisaient eux aussi l'objet d'accords fixés par écrit (fig. 73).

Le *forum* et les autres places de marché offraient de grands espaces libres, et l'enceinte parfois étendue des thermes et des sanctuaires constituait souvent une vaste zone de verdure. Les parcs publics tels que nous les connaissons aujourd'hui étaient inconnus.

Au centre des agglomérations très densément construites, les espaces verts étaient essentiellement privés: pour la plupart, il s'agissait de petits jardins intérieurs, mais ils pouvaient atteindre la surface de grands parcs dans les maisons de maître. Peu à peu, les arrière-cours abritant petits potagers et dépotoirs furent envahies par de nouvelles constructions — signe du manque considérable de place pour une population croissante, exigeant de plus en plus de confort (Oberwinterthur, Augst). Nombre de maisons privées réunissaient sous le même toit pièces d'habitations et locaux de travail (fig. 233), ces derniers s'ouvrant le plus souvent sur la voie publique. Artisanat et commerce étaient présents dans

tous les quartiers de la ville: des ateliers et des boutiques se rencontraient même dans les grandes demeures (*domus*). Dans plusieurs agglomérations, on constate que les mêmes métiers se concentraient souvent dans un quartier, comme ce sera le cas dans les villes médiévales (Oberwinterthur, Augst). Les ateliers de potiers par exemple, avec leurs fours dégageant une fumée âcre, se trouvaient en bordure des agglomérations, où leurs émanations incommodaient moins (Avenches, Augst, Oberwinterthur, Lausanne). Les ateliers de métallurgistes qui travaillaient à feu ouvert, se rencontraient dans toute la ville, regroupés parfois en un même endroit (Augst, Oberwinterthur).



Fig. 75

Plans généraux de Muralto et de Massongex. 1:2500.  
S : temple, Th : thermes.

*Pianta generale: Muralto e Massongex. Scala 1:2500.  
S: tempio, Th: terme.*

Dessin C.-E. Bettex, Archéologie cantonale Martigny; d'après Donati 1999.





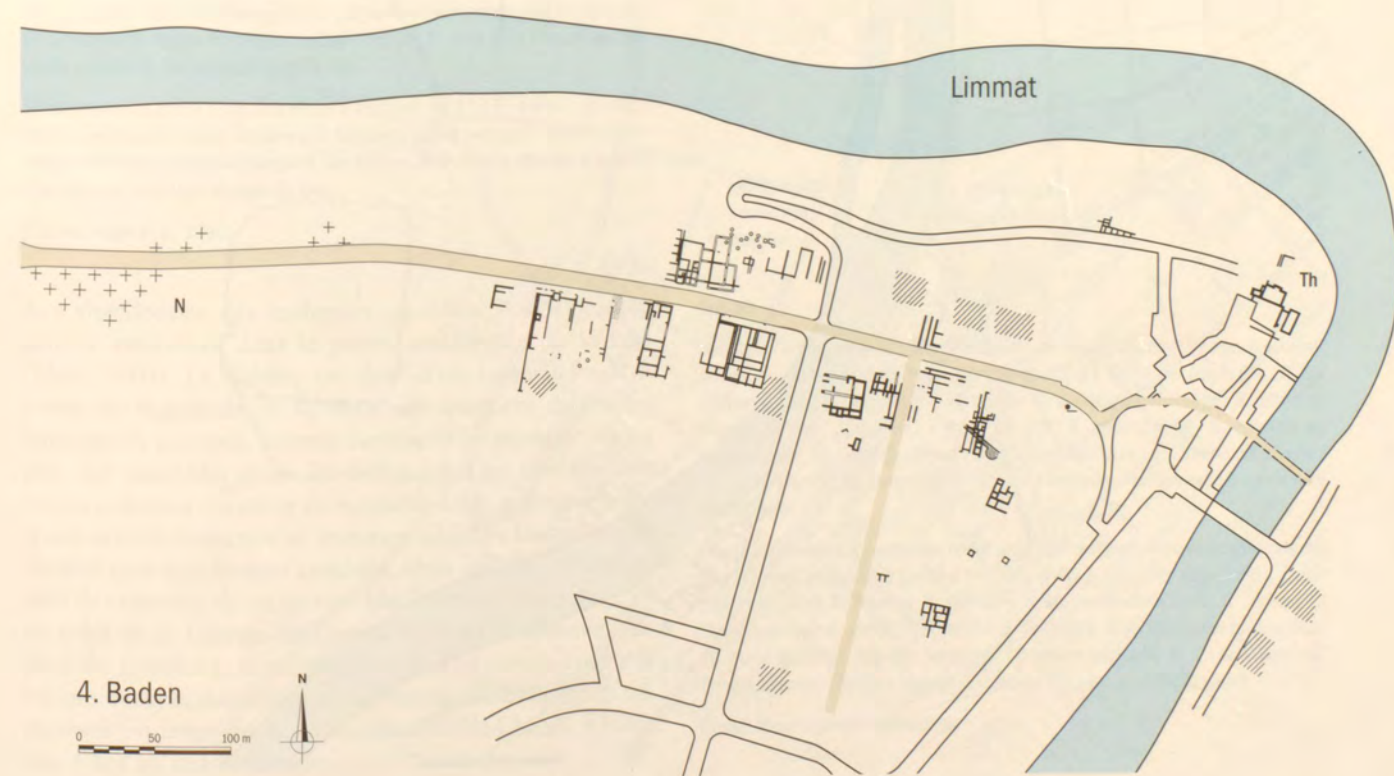


Fig. 76

Plans généraux : 1. Lausanne ; 2. Lenzburg ; 3. Schleithem ; 4. Baden.  
T : théâtre, S : temple, Th : thermes, N : nécropole.

Pianta generale : 1. Losanna ; 2. Lenzburg ; 3. Schleithem ; 4. Baden.  
T: teatro, S: tempio, Th: terme, N: necropoli.

Dessin 1. E. Soutter, Archeodunum SA ; 2. d'après Niffeler 1988 ;  
3. d'après Fellmann 1992 ; 4. d'après Schucany 1996 .



## Les transformations du Bas-Empire

L'organisation urbaine connaît d'importants remaniements à partir du 3<sup>e</sup> s., en particulier dans les nombreuses agglomérations affectées par la construction d'une enceinte.

Dans bon nombre de cas en effet, la muraille est édiflée autour d'une partie du tissu urbain (Yverdon, Genève). Dans d'autres, elle est construite non loin de l'agglomération du Haut-Empire, sur un site souvent non bâti. L'exemple de Coire, où plusieurs quartiers situés hors de l'enceinte sont occupés aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> s., montre que ce déplacement du centre n'entraîne pas forcément l'abandon des secteurs habités antérieurement (fig. 78).

Certaines agglomérations peuvent présenter plusieurs zones fortifiées. A Zurzach par exemple, deux *castra* ont été élevés de part et d'autre de la voie d'accès au pont sur le Rhin (fig. 77). Sur la rive opposée se trouvait encore un fortin. L'ensemble se situait assez à l'écart de la bourgade du Haut-Empire. Dans l'enceinte ouest (Kirchlibuck), dont l'emplacement fut occupé sans doute dès le 1<sup>er</sup> s., fut érigée une église avec ses annexes. A l'est (Sidelen), la muraille définissait un périmètre plus régulier, à l'intérieur duquel se trouvait un bâtiment allongé, interprété comme une caserne. La zone située entre les deux fortifications, où des thermes furent construits, était protégée à l'ouest et au nord par des prolongements des deux murailles. Faut-il voir ici une agglomération civile fortifiée et un péri-

mètre réservé aux soldats, avec un quartier périphérique se développant entre deux, le long de la voie et à proximité du pont? On verrait ainsi l'existence d'une ville haute, sorte de forteresse, et d'une ville basse, à l'instar de ce qu'évoque le site de Kempton (Bavière; fig. 79).

La situation d'Avenches illustre bien la complexité du développement de certaines villes (fig. 80). Alors que la majeure partie du tissu urbain du Haut-Empire semble

Fig. 77

Plan général de Zurzach. 1. camp légionnaire augustéen de Dangstetten; 2. *castella*; 3. vicus; 4. thermes; 5. sépultures le long de la voie romaine et église Sainte-Verena; 6. maison de maître d'une villa; 7. *castrum* du Kirchlibuck; 8. *castrum* de Sidelen; 9. thermes du Bas-Empire; 10. tête de pont du Bas-Empire; 11. pont du Bas-Empire.

*Pianta generale di Zurzach. 1. campo legionario augusteo di Dangstetten; 2. castra; 3. vicus; 4. terme; 5. sepolture lungo la strada romana e la chiesa di Santa Verena; 6. casa padronale di una villa; 7. castrum di Kirchlibuck; 8. castrum di Sidelen; 9. terme tardoantico; 10. testa del ponte tardoantico; 11. ponte tardoantico.*

Dessin d'après Drack et Fellmann 1988.



Fig. 78

Situation des quartiers de la ville de Coire occupés aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> s.: la colline du Hof, les églises Saint-Stéphane et Saint-Luzi avec la nécropole (rouge clair), le faubourg autour de l'église carolingienne Saint-Martin. Au-delà de la Plessur, se trouvait le quartier du Welschdörfli (voir fig. 60).

*Situazione dei quartieri della città di Coira occupati nel 4° e 5° secolo: la collina dell'Hof, le chiese di Santo Stefano e di San Lucio con la necropoli (rosso), il sobborgo intorno alla chiesa carolingia di San Marino. Al di là della Plessur, si trovava il quartiere di Welschdörfli (vedi fig. 60).*

D'après Furger et al. 1996.



Fig. 79

Restitution de la ville de Cambodunum (Kempton) vers 450.

*Ricostruzione della città di Cambodunum (Kempton) verso il 450.*

Photo Sienz, Stadtarchäologie Kempton.

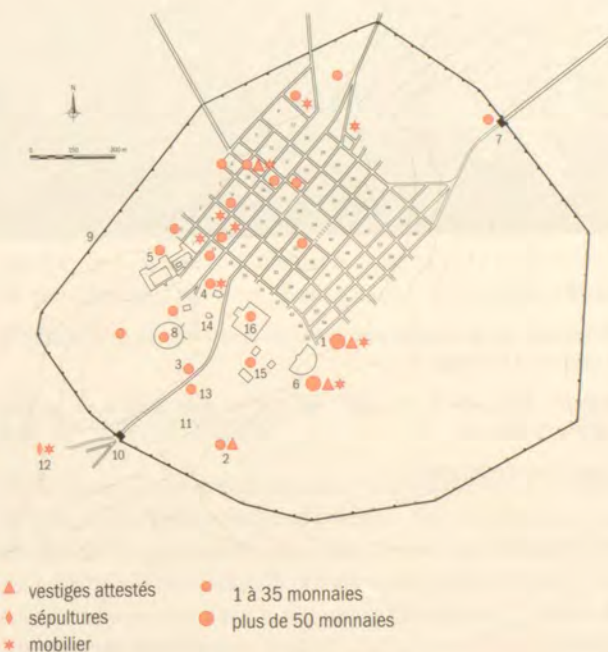


Fig. 80

Report sur le plan schématique d'Aventicum des principaux témoignages d'occupation du site au Bas-Empire (milieu 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) 1. En Selley (insula 56); 2. Sur St-Martin; 3. En St-Etienne; 4. sanctuaire de la Grange-des-Dimes; 5. palais de Derrière-la-Tour; 6. théâtre; 7. Porte de l'Est; 8. amphithéâtre; 9. enceinte du Haut-Empire; 10. Porte de l'Ouest; 11. Mur des Sarrazins; 12. tombe chrétienne; 13. En St-Martin; 14. temple rond; 15. zone religieuse Au Lavoëx; 16. sanctuaire du Cigognier.

*Pianta schematica di Aventicum con le principali testimonianze d'occupazione del sito in epoca tardoantica (metà 3°-4° sec. d.C.) 1. En Selley (insula 56); 2. Sur St-Martin; 3. En St-Etienne; 4. santuario di la Grange-des-Dimes; 5. palazzo di Derrière-la-Tour; 6. teatro; 7. Porta Est; 8. anfiteatro; 9. fortificazione tardoantica; 10. Porta Ovest; 11. Mur des Sarrazins; 12. tomba cristiana; 13. En St-Martin; 14. tempio rotondo; 15. zona sacrale Au Lavoëx; 16. santuario di Cigognier.*

Dessin Musée romain d'Avenches.

être abandonnée dès le dernier quart du 3<sup>e</sup> s., l'occupation se concentre dans la partie occidentale de la ville (Blanc 2001). Le théâtre est doté d'un fossé défensif à partir du milieu du 3<sup>e</sup> s., mais des quartiers extérieurs sont encore occupés, comme l'attestent les vestiges mis au jour sur Saint-Martin et En Selley, où l'on observe des constructions à vocation domestique ainsi que des traces d'une activité artisanale et commerciale. Les fossés liés au théâtre sont rapidement comblés, alors qu'une fréquentation des temples de ce secteur (Au Lavoëx, Cigognier), et de celui de la Grange-des-Dimes, est encore attestée. Au pied de la colline, le vaste palais de Derrière-la-Tour est encore occupé, partiellement au moins. Parallèlement, un *castrum* est érigé sur la colline du Bois-de-Châtel, à environ 1 km au sud de la ville.



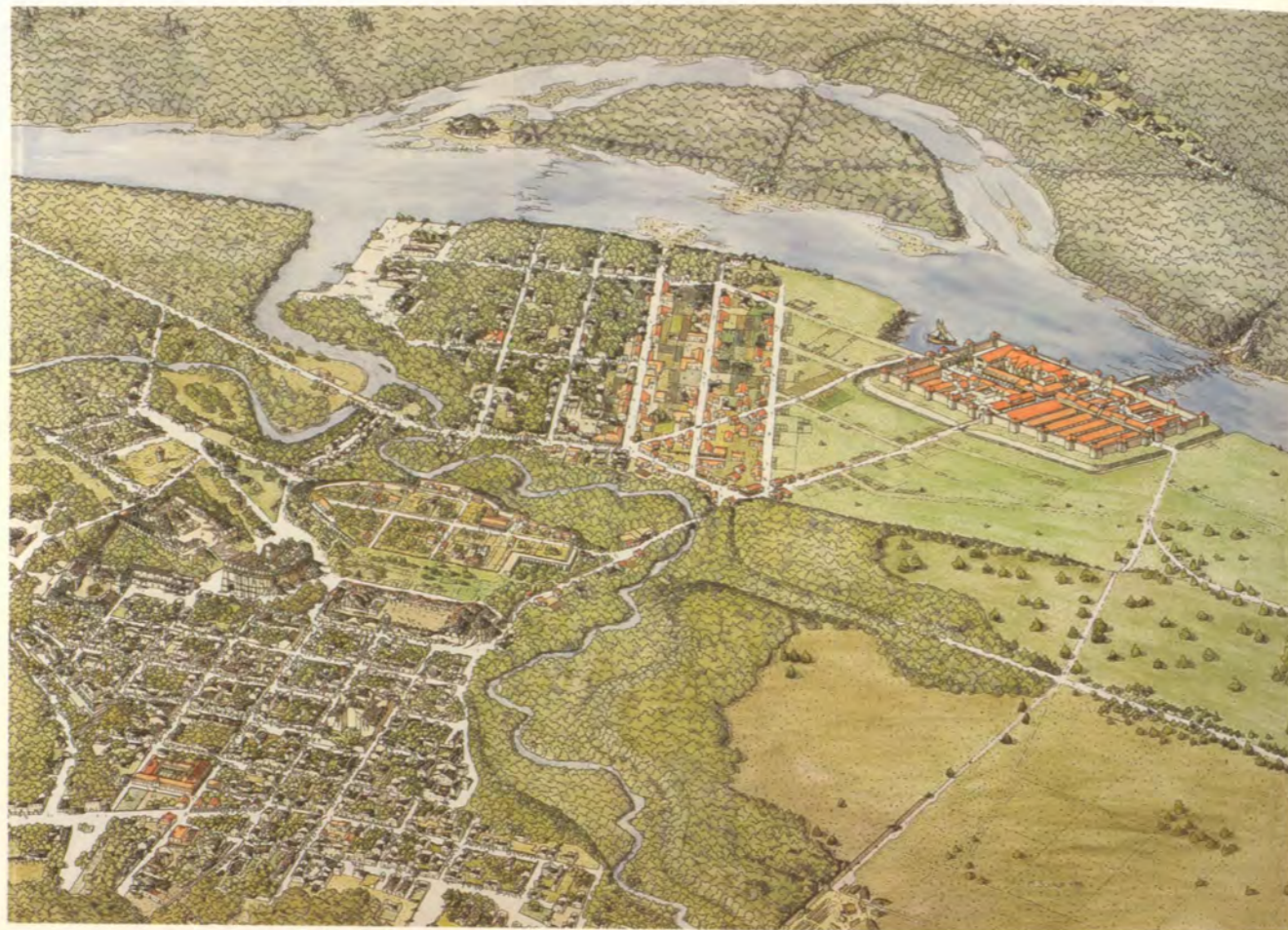


Fig. 82

Comparaison des surfaces de plusieurs castra dans le nord-est de la Gaule et sur le territoire de la Suisse.

Confronto delle aree di vari castra nel nord-est della Gallia e sul territorio dell'odierna Svizzera.

D'après Furger et al. 1996.



Fig. 81

Restitution d'Augst/Kaiseraugst au début du 4<sup>e</sup> s., avec les restes de la colonie, la colline du Kastelen et le castrum du Bas-Empire. Un premier système défensif fut érigé sur le plateau du Kastelen (immédiatement au nord-ouest du forum et du théâtre) durant le dernier tiers du 3<sup>e</sup> s., au détriment de constructions antérieures. Celui-ci fut rapidement démantelé, mais l'occupation du plateau s'est poursuivie durant le 4<sup>e</sup> s. Le castrum fut érigé tout au bord du Rhin, au-dessus d'un quartier artisanal du Haut-Empire, entre 390 et 400.

Ricostruzione di Augst/Kaiseraugst agli inizi del 4<sup>o</sup> sec. con i resti della colonia, la collina di Kastelen e il castrum tardoantico. Un primo sistema difensivo fu eretto sull'altopiano di Kastelen (subito a nord-ovest del foro e del teatro) durante l'ultimo terzo del 3<sup>o</sup> sec. a scapito delle costruzioni anteriori. Esso è stato ben presto smantellato, ma l'occupazione dell'altopiano è perdurata nel 4<sup>o</sup> sec. Il castrum è stato eretto tra il 390 e il 400 sulla riva del Reno, al di sotto di un quartiere artigianale dell'Alto Medioevo.

Aquarelle M. Schaub, Römermuseum Augst.

Fig. 83

A Soleure, la muraille, élevée à l'époque constantinienne, englobe toute la partie ouest du vicus. Des trouvailles proviennent également des quartiers situés à la périphérie. Un quartier comprenant des constructions en bois se développera vis-à-vis, sur la rive sud de l'Aar, dès le Haut Moyen Age.

A Soletta il muro di cinta, costruito in epoca costantiniana, comprendeva tutta la parte ovest del vicus. Si hanno ritrovamenti anche dai quartieri situati alla periferia. A partire dall'Alto Medioevo di fronte, sulla sponda sud dell'Aar si svilupperà un quartiere a costruzioni in legno.

Dessin S. Freudiger, Infolio, d'après Spycher et Schucany 1997, et Backman 1999.



L'évolution des agglomérations au Bas-Empire est donc complexe, et il paraît aujourd'hui prématuré de tirer des règles générales sur la base des exemples cités. On observe en revanche une adaptation aux circonstances, bien plus qu'une volonté de suivre un plan directeur régulier, comme cela était le cas lors de la création des villes.

### Une occupation fortement réduite ?

Une constante des agglomérations fortifiées du Bas-Empire mérite cependant d'être évoquée : la petitesse des surfaces défendues par les enceintes. Ainsi l'étendue des villes et *vici* du Haut-Empire paraît-elle bien vaste par rapport aux zones entourées par les murailles tardives (fig. 81). Observé partout en Gaule, ce phénomène semble particulièrement marqué dans nos régions, lorsque l'on compare les plus grands castra découverts en Suisse et ceux du nord-est de la Gaule (fig. 82 ; Février 1980, 405-408).

Cette diminution des surfaces occupées a souvent été interprétée comme le reflet d'une baisse de la population dans les agglomérations. Les crises économiques du 3<sup>e</sup> s. et les événements politiques ont pu effectivement entraîner un exode rural d'une partie de la classe aisée, et avec elle bon nombre d'activités économiques. Mais l'archéologie ne permet pas de mettre en évidence un développement important des campagnes à cette période. Les fouilles récentes menées dans plusieurs agglomérations importantes (notamment Augst-Kaiseraugst, Avenches, Genève, Coire, Bregenz, Soleure (fig. 83), Eschenz) suggèrent une autre explication : occupation continue, voire développement de certains quartiers à l'extérieur des fortifications (Janvier 1969, 247). Les surfaces protégées auraient alors pu être principalement destinées au siège des autorités – civiles, ecclésiastiques et éventuellement militaires – et auraient également pu servir de refuge à la population en cas de troubles. Il ne faut pas non plus perdre de vue la possibilité d'une densification des constructions à l'intérieur des murs, avec des habitations sur plusieurs étages, des rues plus étroites, une diminution des espaces non bâtis. Notons que la concentration

et/ou le déplacement de l'occupation peut être observé aussi dans des agglomérations dépourvues de fortifications (par exemple à Nyon, fig. 61). Le développement d'importantes nécropoles à inhumation aux portes des villes et des *vici* tend d'ailleurs à confirmer le maintien de la population (Yverdon, Kaiseraugst, *Vindonissa*, Steinam-Rhein).

### L'organisation spatiale

Vu le caractère fragmentaire des découvertes et la difficulté d'identifier la fonction des édifices, on ne sait pas grand chose de l'organisation du tissu urbain au Bas-Empire. Pour les zones fortifiées, la position des portes fournit parfois un indice sur le tracé des axes principaux. Le plan du castrum de Kaiseraugst montre que ces tracés ne peuvent pas toujours être restitués comme des voies perpendiculaires se croisant au centre de l'espace, comme dans les villes du Haut-Empire : des constructions importantes sont en effet venues s'établir sur la voie nord-sud (celle qui conduit au pont sur le Rhin !), alors que d'autres murs barrent le tronçon qui conduit, depuis le centre, à la porte de l'ouest (fig. 84).

A l'intérieur des murs se trouvent parfois des constructions importantes, notamment à Kaiseraugst : elles pourraient correspondre à des bâtiments officiels. On y trouve aussi des thermes, des entrepôts (fig. 85) et parfois – au moins dans les sièges épiscopaux – une église. Cette dernière peut être accompagnée d'autres édifices (baptistère, résidence de l'évêque) avec lesquelles elle occupe tout un quartier de la ville. Peut-être par manque de place au centre du castrum, le groupe épiscopal de Kaiseraugst est



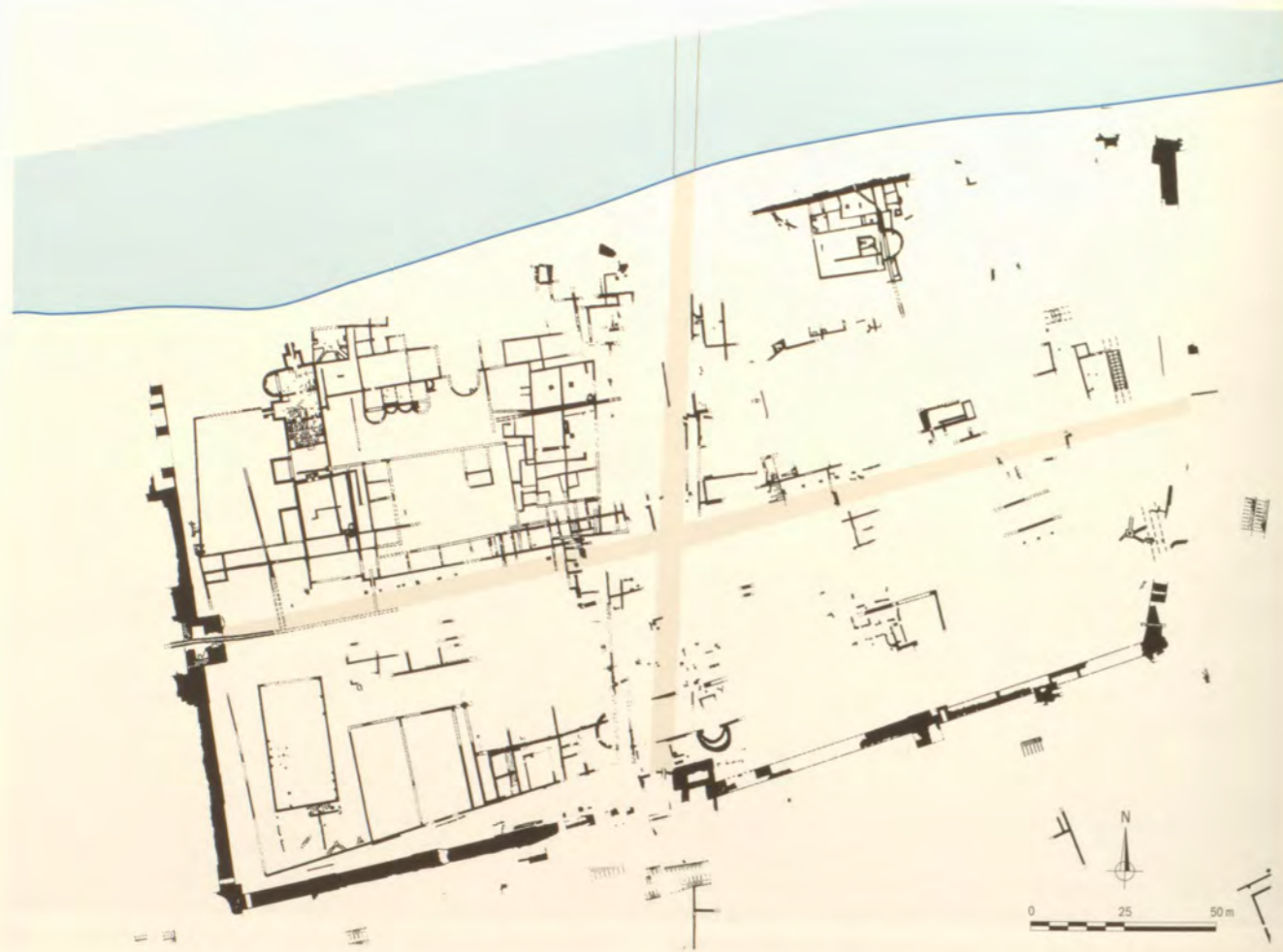


Fig. 84

Plan du castrum de Kaiseraugst, avec les différents édifices identifiés. Des constructions importantes sont venues s'établir sur la voie nord-sud (celle qui conduit au pont sur le Rhin !), à proximité immédiate de la porte sud, alors que d'autres murs recouvrent le tronçon qui conduit, depuis le centre, à la porte de l'Ouest.

*Pianta del castrum di Kaiseraugst con i diversi edifici identificati. Importanti costruzioni sono state edificate sull'asse nord-sud (che conduceva al ponte sul Reno!) immediatamente oltre al porta sud, mentre altri muri coprivano il troncone di strada che conduceva dal centro alla porta ovest.*

D'après Marti 2000.

Tout comme au Haut-Empire, les nécropoles se développent en périphérie, le long des voies d'accès. A Yverdon et Soleure, elles se trouvent à environ 150 m des murs, ce qui assure un large périmètre autour de l'agglomération (fig. 83). A Genève, on trouve en revanche des sépultures immédiatement au pied des fortifications (fig. 62). Des basiliques funéraires sont parfois érigées dans ces nécropoles, au-dessus d'une tombe particulièrement vénérée, vraisemblablement celle d'un saint ou d'un évêque (Genève-La Madeleine ; Sion-Sous-le-Scex ; Zurzach-Sainte-Verena).



Fig. 85

Inscription mentionnant un intendant des entrepôts, *disp(ensator) hor(reorum)*, découverte à Kaiseraugst.

*Inscrizione con menzione di un amministratore dei magazzini, disp(ensator) hor(reorum), scoperta a Kaiseraugst.*

Photo Römermuseum Augst.

Fig. 86

Plan général d'Yverdon au Bas-Empire. A : nécropole du Pré de la Cure. B : nécropole des Jordils. C : castrum. D : barque II.

*Pianta generale di Yverdon in epoca tardoantica. A : necropoli di Pré de la Cure. B : necropoli di Jordils. C : castrum. D : barca II.*

Dessin Archeodunum SA.

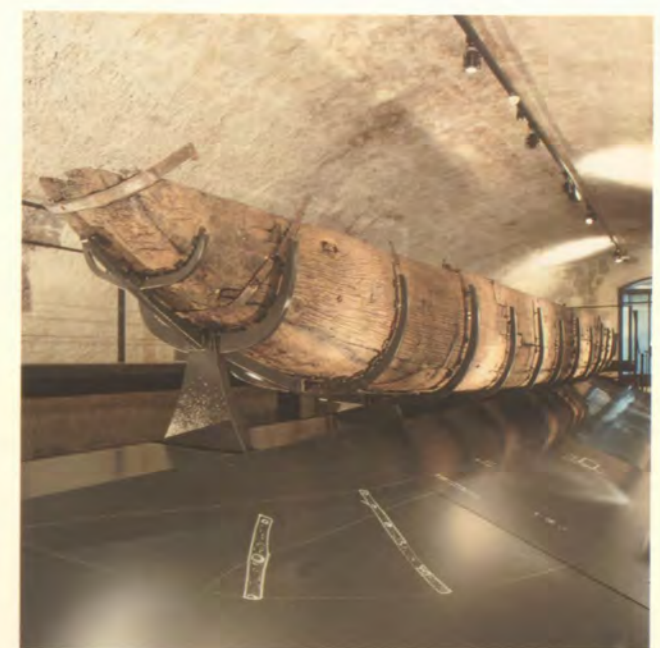


Fig. 87

Vue de la barque d'Yverdon, datée par dendrochronologie de la fin du 4<sup>e</sup> s.

*Veduta della barca di Yverdon, databile grazie ad analisi dendrocronologiche alla fine del 4<sup>o</sup> sec.*

Photo Y. André, Saint-Aubin, Musée d'Yverdon-les-Bains.

accolé au mur d'enceinte et ses structures paraissent serrées entre l'église et le rempart (Marti 2000, 151-154 ; Naissance des arts chrétiens, 51-54 ; Jäggi 1996, 64 et 67). A Genève au contraire (fig. 62), le groupe épiscopal occupe dès l'origine un vaste espace dans la partie nord de la cité, et la situation des remparts ne semble pas avoir influencé son ordonnance ni exercé de contrainte sur son développement (Bonnet 1993). En fait, il semble bien que la présence de constructions antérieures ait joué un rôle déterminant dans le choix de l'emplacement des cathédrales. Tant à Genève qu'à Kaiseraugst et Martigny, celles-ci sont en effet édifiées au-dessus d'importants bâtiments, interprétés comme des demeures de notables.

Des maisons en terre et bois, plus rarement en maçonnerie, sont régulièrement mises au jour dans les castra, assez souvent le long des murailles (Coire, Stein-am-Rhein). Elles peuvent être équipées de chauffage à canaux, système caractéristique du Bas-Empire (Genève ; Bonnet 1993).

En dehors des murailles se trouvent diverses installations complémentaires. Outre les quartiers d'habitation, les monuments des jeux et les temples livrent souvent des séries monétaires couvrant tout le 4<sup>e</sup> s. La construction d'un port à Aegerten, non loin de Studen (*Petinesca*), les réaménagements des digues à Genève et une barque du 4<sup>e</sup> s. découverte dans l'estuaire de la Thièle, à Yverdon (fig. 86 et 87), témoignent de l'importance du trafic par voie d'eau.



## LES INFRASTRUCTURES ET LES MONUMENTS

### Les remparts de prestige du Haut-Empire

Le symbole matériel de l'accession d'Avenches au statut de colonie fut sans conteste la construction d'une grande enceinte (plus de 200'000 m<sup>3</sup>), ouvrage le plus imposant érigé sur sol suisse à l'époque romaine : longue de 5,5 km, haute d'environ 5 m (sans les merlons) pour une largeur de 2,40 m, elle était pourvue de 73 tours et de cinq portes. Elle enclosait une surface d'environ 230 hectares, qui ne fut jamais entièrement couverte de constructions. Edifiée selon les préceptes militaires de l'époque, elle n'avait cependant pas de rôle défensif lors de son érection, sous le règne et à l'initiative de Vespasien : c'était l'époque de la *pax romana*. Comme celles de Nîmes ou de Vienne, pour ne citer que deux exemples, c'était une enceinte honorifique, manifestation de propagande politique et idéologique, expression de la puissance romaine dans la province (fig. 88).

A la même époque ou peu après, l'autre grande colonie, *Augusta Raurica*, ne fut quant à elle pourvue que de deux tronçons de remparts longs de 360 et 500 m, et larges d'environ 1,85 m, érigés de part et d'autre des grandes voies qui, au sud-ouest et à l'est, menaient à Avenches et à *Vindonissa*. Les portes projetées n'ont jamais été réalisées ; seules les tours semi-circulaires qui auraient dû les flanquer furent construites. La troisième colonie suisse, Nyon, n'a livré à ce jour aucune trace d'une enceinte; il en va de même de la ville, ouverte, de *Forum Claudii Vallensium* (Martigny).

Fig. 88

Avenches, porte de l'Est.

Avenches, porte de l'Est.

Photo Musée romain d'Avenches.



### Les voies

Le réseau de rues si caractéristique des agglomérations romaines quadrillait le tissu urbain, desservant dans la mesure du possible chaque habitation. Les chars pouvaient s'y croiser sans grande difficulté; les piétons circulaient de préférence sous les portiques bordant les maisons (fig. 89 et 90). Les axes principaux étaient souvent plus larges, afin

Fig. 89

Scène de rue dans le quartier ouest de *Vitudurum*, vers 50 ap. J.-C.

*Oberwinterthur-Quartiere Ovest. Ricostruzione di una scena in una strada negli anni 50 del 1° sec; guardando verso est.*

Dessin D. Pelagatti, D. Hösli, Atelier Bunter Hund, Zürich.

Fig. 90

Vue de la rue devant l'*insula* 30 d'Augst, vers 200 ap. J.-C.

*Augst. Ricostruzione tridimensionale di una strada davanti all'insula 30 (intorno al 200).*

JbAK 22, 2001.



Fig. 91

Les rues sont généralement composées de couches compactes de terre et de cailloux, comme ici dans le quartier ouest d'Oberwinterthur.

*Oberwinterthur-Quartiere Ovest. Come indicato dall'esempio da Vitudurum, le carreggiate delle strade cittadine di solito erano formate da una coltre molto compatta di ghiaia.*

Photo Kantonsarchäologie Zürich.



Fig. 92

Rue dallée, Martigny. Fréquent dans le monde méditerranéen, ce genre d'aménagement est rare dans nos régions.

*Martigny. Un bell'esempio di una carreggiata con lastricato, ben note nell'area mediterranea, proviene da Martigny.*

Photo Archéologie cantonale Martigny.

Fig. 93

Substructure d'une rue principale d'Oberwinterthur, aménagée en 7 ap. J.-C., faite de poutres de chêne et de lits de pierres.

*Oberwinterthur-Quartiere Ovest. Fondazione di una strada principale costruita nell'anno 7 a Vitudurum alternando tronchi di quercia e lastrico.*

Photo Kantonsarchäologie Zürich.

d'assurer la fluidité du trafic et de faciliter le chargement et le déchargement des marchandises.

La chaussée consistait généralement en un mélange très dur de gravier, de sable, de galets et de matériaux argileux, épais de 10 à 20 cm. Avec le temps, se formait sur la surface caillouteuse une couche de boue que les archéologues retrouvent sous forme d'une strate de terre sombre. Les revêtements de dalles, comme on les rencontre régulièrement dans les villes italiennes, n'étaient pas d'usage dans nos régions, à quelques exceptions près (fig. 91 et 92). Le sol naturel étant parfois instable, la voie devait être renforcée par des rondins ou des empierrements : sur un tronçon très bien conservé traversant le quartier ouest d'Oberwinterthur, des soubassements de bois et de pierres sont alternés à courte distance. On a l'impression, sur ce terrain humide et pentu, que les constructeurs réagissaient par des mesures appropriées à la moindre différence de milieu (fig. 93).

La rue était légèrement bombée, et inclinée lorsqu'elle s'élevait à flanc de coteau, pour que l'eau s'écoule dans les fossés ou les canaux qui la longeaient. Pour éviter le glissement du revêtement de gravier, leurs bords étaient renforcés par de petites barrières de clayonnage, des planches ou des alignements de pierres.

Le réseau de rues établi au début de l'Empire fut en général conservé jusqu'au 3<sup>e</sup> s. Durant cette période, l'activité de construction intense sur les terrains avoisinants – amenant une surélévation continue du niveau du sol dans les maisons et sous les portiques –, ainsi que l'érosion et l'usure constante causé par le trafic rendirent nécessaire le

rehaussement périodique des rues. A Oberwinterthur, en l'espace d'environ 100 ans, la rue principale reçut à quatre reprises un nouveau revêtement consistant en une couche de gravier de 10 à 30 cm d'épaisseur.

L'archéologie ne permet guère d'établir à qui incombait l'entretien. Outre la municipalité, les habitants devaient peut-être aussi y contribuer : dans la ville d'Heraclea, au sud de l'Italie, un décret fixé par écrit stipule que les riverains sont responsables du bon état des rues (Ausbüttel 1998).



## L'alimentation en eau

Lorsque les besoins des agglomérations ne pouvaient être couverts par les sources, les puits ou les citernes, l'eau devait être amenée de l'extérieur. La consommation était très élevée, en particulier dans les grandes villes : en plus de l'eau potable qu'il fallait procurer quotidiennement à la population, les fontaines publiques et privées, les bains et les activités artisanales nécessitaient une grande quantité d'eau qu'il fallait dès lors amener par aqueduc, sous forme de conduites maçonnées généralement souterraines, qui couraient sur plusieurs kilomètres (fig. 94 à 96).

A l'intérieur des agglomérations, l'eau était distribuée par un système de tuyaux alimentant les thermes, les fontaines, les industries et les particuliers. Les conduites, en général aménagées le long des rues, étaient souvent constituées de troncs d'arbres évidés, reliés par des manchons, et plus rarement de tuyaux de plomb soudés (fig. 97). Le raccord direct à une maison privée était réservé aux plus riches : en majorité, les citadins s'approvisionnaient à leur propre puits, situé dans la cour, ou à l'une des nombreuses fontaines publiques. A Augst, onze de ces fontaines de rue sont attestées à ce jour; il s'agit de grands bassins rectangulaires en pierre, légèrement encaissés dans l'épaisseur de la rue (Furger 1997).

A Martigny, une inscription datée de l'automne 253 ap. J.-C. commémore la construction, sur l'ordre de l'Empereur Valérien, d'un aqueduc et d'un nymphée, fontaine publique vraisemblablement monumentale, destinée aux habitants de *Forum Claudii Vallensium*.



Fig. 94

Rheinfelden : l'un des aqueducs souterrains qui alimentaient la ville d'Augusta Raurica.

*Rheinfelden. Una condotta d'acqua sotterranea che probabilmente approvvigionava la colonia di Augusta Raurica con acqua fresca.*

Photo Kantonsarchäologie Aargau.

Fig. 95

Piliers de soutènement d'un aqueduc aérien de Vindonissa.

*Pilastrì di sostenio di un'acquedotto di Vindonissa.*

Photo Kantonsarchäologie Aargau.

Fig. 96

Conduite souterraine d'amenée d'eau au camp de Vindonissa (1<sup>er</sup> s.). Maçonnée et couverte de grosses dalles, elle fonctionne encore aujourd'hui, alimentant une fontaine moderne! Faute d'eau sur le plateau de Windisch, il fallait en amener de l'extérieur pour répondre aux énormes besoins des 6000 hommes de la garnison et de la population civile. Elle provient d'un bassin de captage situé à 2,4 km du site.

*Windisch. Uno sguardo ad una delle condotte sotterranee che nel I sec. approvvigionavano d'acqua il campo legionario. Non essendovi riserve d'acqua naturali sull'altopiano di Windisch per soddisfare il grande fabbisogno d'acqua delle truppe e della popolazione civile era necessario procurare l'acqua fresca dall'esterno. La condotta in muratura e coperta con grandi lastre di pietra è tuttora in funzione e fornisce l'acqua per una fontana a getto moderna. L'acqua proviene da un serbatoio d'acqua freatica distante km 2,4, spillata con una conduttura di drenaggio.*

Photo Kantonsarchäologie Aargau.



Fig. 97

Canalisation de bois, Oberwinterthur (première moitié du 1<sup>er</sup> s.). Dans les agglomérations, la répartition de l'eau s'opérait généralement par des tuyaux enterrés, en plomb, en terre cuite ou le plus souvent en troncs de sapin percés et emboîtés dans des manchons. Ceux de Vitodurum ont alimenté durant plusieurs décennies deux fontaines de rue.

*Oberwinterthur-Quartiere Ovest. La spartizione dell'acqua all'interno di una città avveniva con un sistema di condutture, i cui tubi interrati erano di piombo, terracotta o nella maggior parte dei casi di tronchi forati uniti con raccordi. Durante gli scavi nel quartiere ovest di Vitodurum sono venute alla luce in un buon stato di conservazione simili condutture in legno. Tutte era in legno di ontano particolarmente resistente alla putrefazione e per vari decenni fornirono direttamente acqua fresca a due fontane partendo dalla fontana in strada (1<sup>a</sup> metà del 1<sup>o</sup> sec.).*

Photo Kantonsarchäologie Zürich.



Fig. 98

Egout, Nyon. L'infrastructure urbaine comprenait des canalisations et des collecteurs destinés à évacuer les eaux de pluie et les eaux usées. Les conduits étaient en maçonnerie ou en bois. Très variable en fonction du débit prévu, leur hauteur peut atteindre celle d'un homme, comme c'est le cas de l'égout des thermes centraux d'Augst.

*Nyon. Una delle più importanti infrastrutture di una città romana consisteva in un fitto e ben ramificato sistema di canalizzazione, che permettesse di evacuare l'acqua di scarico e quella piovana in fretta e in modo sicuro. I canali erano o in muratura massiccia, come illustra l'esempio di Nyon oppure in legno. Le loro dimensioni dipendevano dalla massa d'acqua attesa e in casi eccezionali raggiungeva perfino altezza d'uomo come l'impressionante cloaca delle terme centrali di Augst.*

Photo Archeodunum SA.





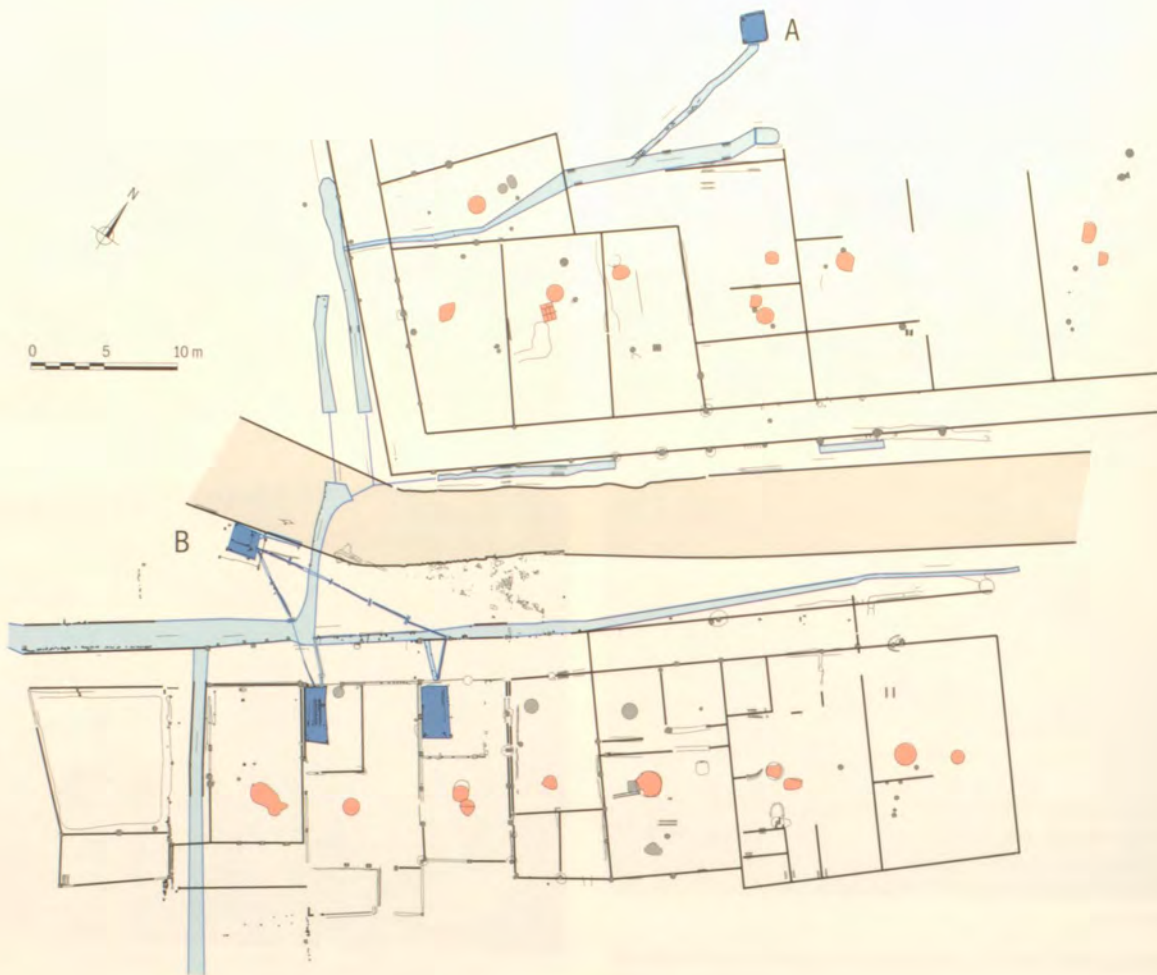


Fig. 99

Le réseau de canalisations du quartier ouest d'Oberwinterthur. En bleu foncé, l'eau propre : une fontaine privée (A) ; une fontaine publique en bordure de rue (B), qui par des tuyaux de bois alimente deux bassins destinés à l'artisanat ; en bleu clair, le réseau d'évacuation. De 30-33 à 48-51 ap. J.-C.

Oberwinterthur-Quartiere Ovest. Acqua fresca (blu scuro) e sistema di canalizzazione (blu chiaro) con fontana pubblica sulla strada (B) e fontana privata (A) nel cortile dell'abitato nord. Sono inoltre rappresentate le condutture che dalla fontana sulla strada fornivano acqua a due vasche lignee ad uso artigianale e sei tratti di canali comunicanti per l'evacuazione a valle dell'acqua di scarico e piovana. Datazione 30/33-48/51 d.C.

Dessin P. Albertin/ Kantonsarchäologie Zürich.

L'équipement urbain minimal comprenait aussi un système d'égouts évacuant les eaux de surface et les eaux usées hors des ateliers, des habitations, des bains et des latrines, et les déversant à l'extérieur de l'agglomération, dans les rivières ou les lacs (fig. 98). Les canalisations, en maçonnerie ou en bois, suivaient le plus souvent les rues, recueillant les eaux sales et peut-être l'eau de pluie (fig. 99). Apparemment, l'entretien des canaux de bois, qui devaient être réparés ou entièrement reconstruits tous les 10-15 ans, incombait aux riverains, selon un règlement juridique (Pauli-Gabi *et al.* 2002).

### Forum et place centrale

Les villes et, dans une moindre mesure, les agglomérations secondaires concentraient les pouvoirs politiques, économiques, juridiques et religieux. Les monuments publics en sont l'expression architecturale.

Chaque agglomération d'une certaine importance se devait d'avoir une place publique, que l'on nomme *forum* quand elle s'insère dans un schéma urbanistique et qu'elle est dotée de plusieurs bâtiments publics, en particulier une basilique (fig. 100). En général, le *forum* se situe au croisement des deux axes principaux, le *cardo maximus* (nord-sud) et le *decumanus maximus* (est-ouest), ou tout au moins à proximité immédiate.

Dans les provinces occidentales de l'Empire, les *fora*, dérivés de modèles italiens, sont généralement composés d'une *area sacra* (cour entourée sur trois côtés d'un écran de portiques, au centre de laquelle s'élevait le temple principal de la ville) et, de l'autre côté d'une rue, d'une *area publica* (grande place publique rectangulaire dont les longs côtés sont bordés de portiques, sur lesquels s'ouvrent des rangées de locaux, boutiques ou sièges sociaux de corporations, et dont le petit côté est habituellement occupé par une basilique). Un tel ensemble monumental occupait à Augst quelque 1,1 ha, soit la surface d'environ quatre *insulae*, à Nyon légèrement moins d'un hectare (un

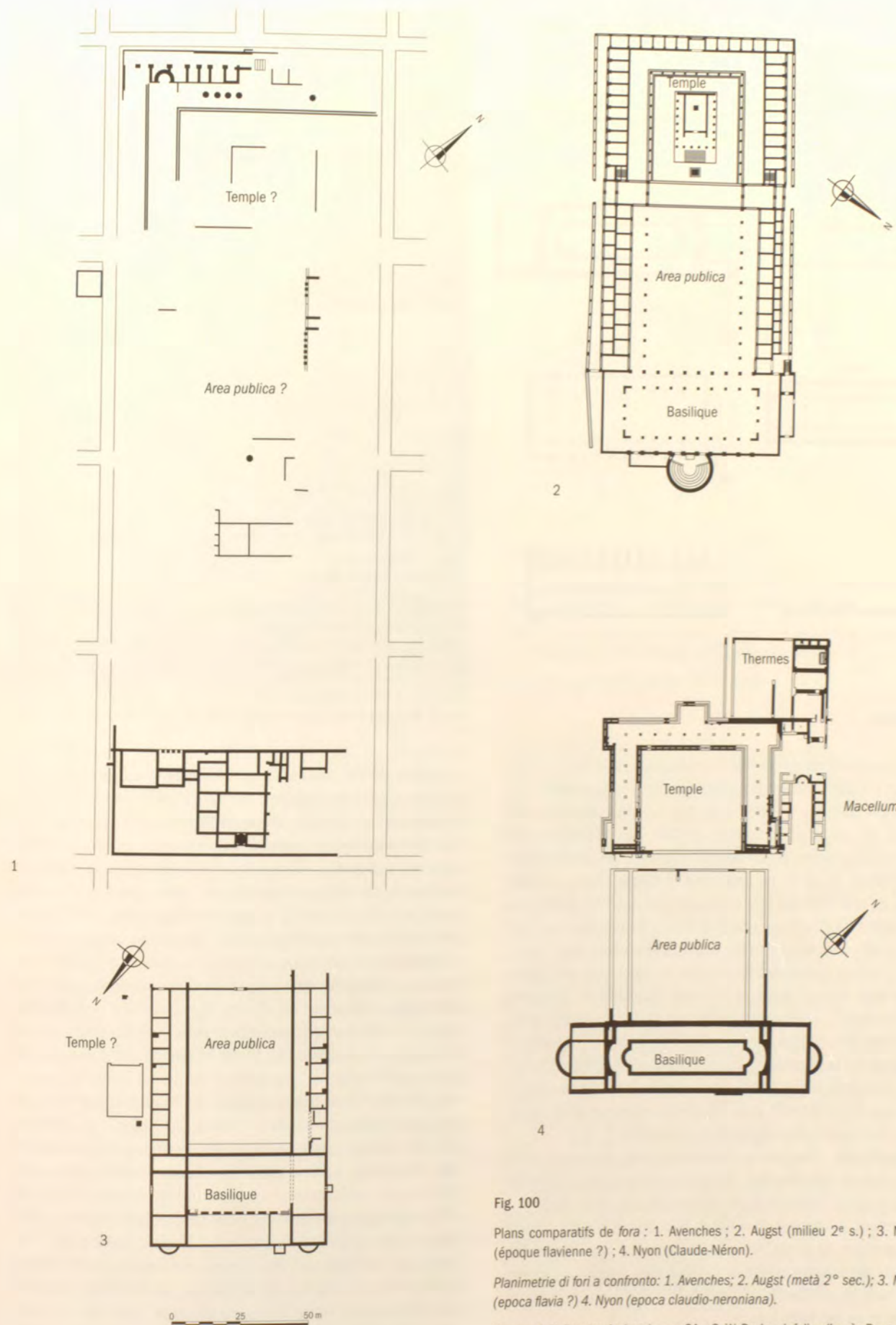


Fig. 100

Plans comparatifs de *fora* : 1. Avenches ; 2. Augst (milieu 2<sup>e</sup> s.) ; 3. Martigny (époque flavienne ?) ; 4. Nyon (Claude-Néron).

Planimetrie di *fori* a confronto : 1. Avenches ; 2. Augst (metà 2<sup>o</sup> sec.) ; 3. Martigny (epoca flavia ?) ; 4. Nyon (epoca claudio-neroniana).

Dessins 1. E. Soutter, Archeodunum SA ; 2. W. Dudan, Infolio, d'après Berger 1998 ; 3. C.-E. Bettex, Archéologie cantonale Martigny ; 4. E. Soutter, Archeodunum SA.



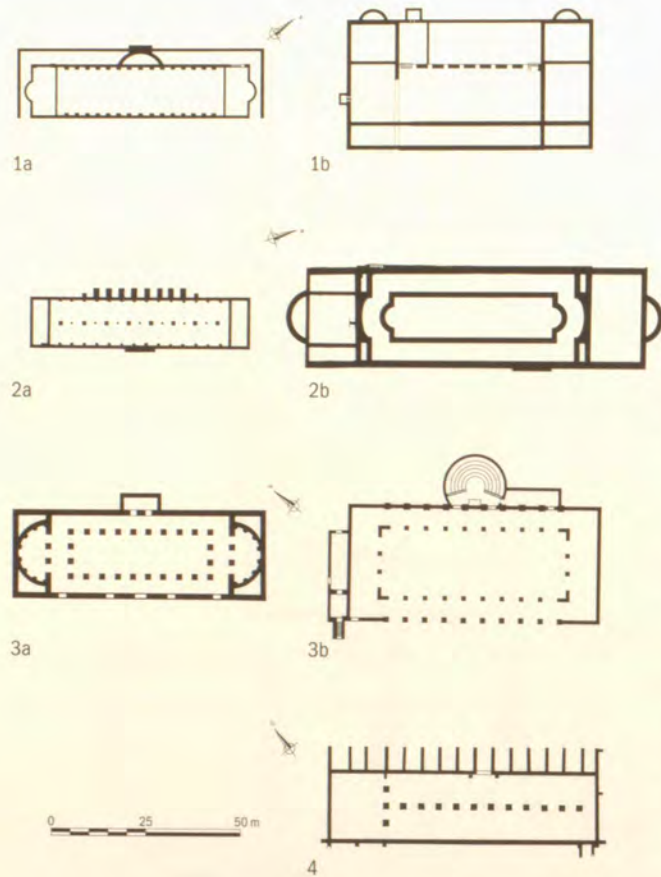


Fig. 102  
Maquette du forum de Nyon : vue de la basilique depuis la place publique.  
Modellino del foro di Nyon: veduta della basilica dalla piazza publica.  
Maquette Atelier Grange, conception P. André, Lyon ; Photo Multivision, Lonay.

Fig. 101  
Plans comparatifs de basiliques : 1a Martigny (état 1 : Claude) ; 1b Martigny (état 2 : époque flavienne) ; 2a. Nyon (état 1 : Auguste) ; 2b Nyon (état 2 : Claude-Néron) ; 3a Augst (état 1 : milieu 1<sup>er</sup> s.) ; 3b Augst (état 2 : milieu 2<sup>e</sup> s.) ; 4. Lausanne (Tibère-Claude).  
Confronto delle piante delle basiliche: 1a Martigny (stato 1: epoca claudia); 1b Martigny (stato 2: epoca flavia); 2a. Nyon (stato 1: epoca augustea); 2b Nyon (stato 2: epoca claudio-neroniana); 3a Augst (stato 1: metà 1<sup>o</sup> sec.); 3b Augst (stato 2: metà 2<sup>o</sup> sec.); 4. Losanna (epoca tiberio-claudia).

Plans 1. C.-E. Bettex Archéologie cantonale Martigny ; 2. E. Soutter, Archeodunum SA ; 3. W. Dudan, Infolio, d'après Berger 1998 ; 4. E. Soutter, Archeodunum SA.

## Le forum

« Et je te dirai d'abord comment il faut disposer le forum où les magistrats administrent les affaires publiques et privées. Les Grecs ont coutume d'établir leurs fora sur plan carré et ils les ornent de colonnades serrées portant des architraves de marbre ou de pierre, et par-dessus ils ont fait des promenades sur solivage. Mais on ne peut faire la même chose en Italie parce qu'une tradition très ancienne veut que l'on donne des spectacles de gladiateurs dans le forum. Il faut donc que tout autour les entrecolonnements des arcades soient plus larges, et tout autour également on placera les boutiques des changeurs sous les portiques, et à l'étage supérieur on installera des balcons. [...] Les dimensions doivent être en rapport avec le nombre d'habitants, afin que l'espace ne soit ni trop petit ni trop grand si la population est peu nombreuse. On déterminera la largeur de façon qu'elle corresponde aux deux tiers de la longueur. Ainsi le forum aura une forme oblongue et sa disposition conviendra aux exigences du spectacle. [...]

Les basiliques : il faut les construire attenantes au forum et dans les parties les plus chaudes, afin que les hommes d'affaire puissent y accéder l'hiver sans craindre le mauvais temps. [...]

L'aerarium, autrement dit le trésor, la prison et la curie doivent être contigus au forum, mais à condition que leur importance et leurs dimensions soient proportionnées à celles du forum. Et la curie en particulier, doit être faite d'une manière digne de la ville et de ses habitants. »

Vitruve, *Sur l'architecture*, 5, 1, 1 ss.

peu plus de six *insulae*) et à Avenches quelque 2,7 ha (un peu plus de trois *insulae*), si l'on en croit l'audacieuse restitution de M. Bossert et de M. Fuchs (1989).

Les monuments principaux de ce centre politique, administratif, judiciaire, économique et religieux de la ville et de la *civitas*, étaient un temple de type classique, souvent voué au culte impérial, et une basilique (fig. 101), édifice civil en principe à plusieurs nefs, qui tenait lieu à la fois de tribunal et de bourse commerciale, voire de marché couvert, et à laquelle était en principe rattachée la curie, lieu de réunion du sénat local sous la présidence des *duoviri*. Dans le schéma directeur des trois colonies situées sur l'actuel territoire suisse, l'emplacement du forum a été prévu dès l'origine, quand bien même sa construction ne semble intervenir que quelques décennies après celle des premiers habitats repérés. Ainsi, à Augst, un premier forum en bois, mal connu, avec peut-être un temple en dur, fut édifié à l'époque augustéenne tardive, puis complètement reconstruit en maçonnerie vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. Quelques décennies plus tard, on flanqua sa basilique d'une curie semi-circulaire. Vers le milieu du 2<sup>e</sup> s., après un incendie, il fut à nouveau entièrement reconstruit. A Nyon, la première basilique, dont on n'a retrouvé que le sous-sol, fut édifée peu avant le tournant de notre ère (fig. 102). Sous Tibère, on entreprit une grande restructuration de tout l'ensemble monumental, compre-

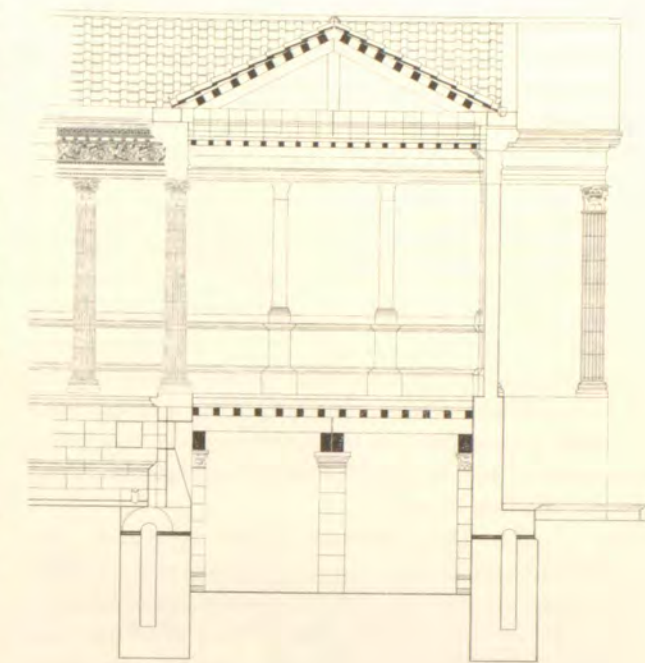


Fig. 103  
Pilier *in situ* appartenant au cryptoportique entourant l'aire sacrée du forum de Nyon. Reconstitution en coupe du cryptoportique et du portique  
Pilastro *in situ* appartenente al criptoportico che circondava l'area sacra del foro di Nyon. Ricostruzione della sezione di criptoportico e portico.

Photo Archeodunum SA ; dessin P. André, Lyon.

nant, outre l'*area sacra* et l'*area publica*, un *macellum* (marché) et des thermes; entre 50 et 70 ap. J.-C., la reconstruction de la basilique dans une *area publica* agrandie marque l'achèvement de ces grands travaux. Le temple n'a pas été retrouvé; il était entouré sur trois côtés par un cryptoportique, vaste galerie souterraine voûtée, qui avait pour fonction de supporter un portique surélevé par rapport à la cour de l'*area sacra*, et dont le décor architectural a pu être exactement restitué grâce à la découverte de très nombreux blocs taillés (fig. 103).

A Avenches, c'est apparemment sous le règne de Tibère que l'on édifia un temple entouré d'un cryptoportique et peut-être aussi un premier état de l'*area publica*, avec sa basilique. Ce complexe aurait fait l'objet d'une grande restructuration entre 50 et 70 ap. J.-C. puis d'une autre vers la fin du 1<sup>er</sup> ou le début du 2<sup>e</sup> s., cette dernière comprenant probablement une extension du complexe vers le sud avec la construction éventuelle, dans l'*insula* 40, d'un *praetorium*, siège d'un gouverneur et/ou de hauts magistrats romains.

C'est de l'époque de la fondation de la ville, vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. de notre ère que date, à Martigny, la construction de la première *area publica*, avec sa basilique, presque identique, par son plan et ses dimensions, au premier état de celle de Nyon. De l'autre côté de la rue Principale, dans l'*insula* 8, un vaste terrain est alors réservé pour l'édification d'une *area sacra*, qui ne sera jamais

construite, probablement faute de moyens. Le temple de type classique situé dans la place jouxtant le forum au nord-est, vraisemblablement consacré à Jupiter, fera office de temple principal de la ville. Vers la fin du 1<sup>er</sup> s., suite à un incendie, l'*area publica* fut entièrement reconstruite, la basilique, agrandie, débordant même largement sur la rue de la Basilique dont le front nord-ouest dut être reculé d'une bonne dizaine de mètres.

Des *vici* attestés sur sol suisse, seul celui de Lousonna a livré des vestiges d'une basilique, aménagée dans le secteur oriental de l'agglomération, sur le côté sud d'une place traversée par la voie principale parallèle au lac. Sa construction, au-dessus de vestiges d'habitat d'époque augustéenne, remonte au règne de Tibère ou à celui de Claude; c'était un édifice de 65 m sur 17, à deux nefs, dont la partie occidentale était occupée par une salle indépendante, profonde de 13,50 m, qui occupait toute la largeur du bâtiment. Il s'agit peut-être là du lieu de réunion des *vicani*. Accolées à sa façade nord, sous un portique, des boutiques s'ouvraient sur la place, dont le centre ne fut occupé par un temple de type gallo-romain (*fanum*) qu'au début du 3<sup>e</sup> s., sinon plus tard, sans avoir été nécessairement précédé d'un premier sanctuaire. Ainsi, le « forum » de Lousonna, malgré la monumentalité de sa basilique et la présence – tardive – d'un temple, n'a qu'une lointaine parenté avec les fora très structurés des villes fondées par décision du pouvoir romain.



Dans ce qu'on considère comme un quartier du *vicus* de *Vindonissa*, mais qui pourrait appartenir aux *canabae* de la garnison (Lieb 1998), entre le camp légionnaire et l'amphithéâtre, fut repérée en 1902 une place de 104 m par 118, entourée sur ses quatre côtés de portiques ; sur les petits côtés nord et sud, ces portiques donnaient accès à des rangées de petites boutiques. C'était apparemment une vaste place de marché, que l'on ne peut cependant pas considérer comme élément constitutif d'un véritable *forum*, même si la présence alentour d'autres édifices publics n'est pas exclue. Le plan de ce complexe rappelle, toutes proportions gardées, celui, beaucoup plus élaboré, du « *forum sud* » d'Augst, dont la fonction n'est pas assurée, mais qui possédait en annexe un bâtiment, le « *forum secondaire* », dont le plan présente des analogies avec celui du *macellum* de Nyon.

Dans d'autres agglomérations, même si, parfois, des monuments publics s'ouvrent sur une place plus ou moins centrale (un temple indigène à Oberwinterthur et peut-être aussi à Vevey, par exemple), on ne peut cependant pas assimiler ces espaces à des *fora*, sans toutefois leur dénier le titre de « place centrale ».

#### Autres monuments publics proches du *forum* : *macella* et thermes

Comme on l'a vu pour Nyon, des thermes publics ainsi qu'un *macellum* ont parfois été compris dans la planification du centre monumental de la ville (fig. 104). A Martigny, il se pourrait que la partie nord de la place située entre le *forum* et l'*insula* 4, derrière le temple, ait été occupée par un *macellum*. A Avenches, les premiers thermes du *forum*, construits vers le milieu du 1<sup>er</sup> s., occupent le secteur occidental de l'*insula* 23 et ne sont séparés de l'*area sacra* que par une rue. Ils seront concurrencés, dès 77 ap. J.-C., par les thermes de Perruet qui s'étendent sur toute la surface de l'*insula* 29 (fig. 106), située immédiatement au nord-est de l'*area publica*, pour être finalement remplacés, au début du 2<sup>e</sup> s., par un autre édifice public, dédié probablement à Minerve, peut-être une bibliothèque ou le siège d'une corporation (*schola*).

Dans la majeure partie des agglomérations, un établissement de thermes publics, même s'il en est proche, n'est pas pour autant lié organiquement au complexe du *forum* ou de la place centrale (Augst, Martigny, Lausanne, Oberwinterthur), à l'exception de Coire où un ensemble thermal fut aménagé au plus tôt dans la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. au milieu de la « place du marché », et de Schleithem où il semble s'ouvrir sur une place.

Les bains publics sont assurément les complexes architecturaux qui témoignent au mieux de la « romanisation » des peuples soumis à la loi de la Ville éternelle. Leur usage a été très rapidement et très largement adopté, avec enthousiasme ; il n'est donc pas étonnant que, parmi les édifices communautaires de quelque agglomération que ce soit, les thermes soient les plus représentés. Il faut dire aussi que, par leurs aménagements spécifiques (bassins, chauffages,

#### L'ancêtre de nos marchés couverts, le *macellum* de Nyon

Accolé à l'aire sacrée du *forum* se trouve un marché couvert, le *macellum*. Ce bâtiment présente une série de boutiques disposées le long de chacun des grands côtés d'une vaste cour rectangulaire, terminée par une abside à son extrémité occidentale. Le sol de la cour centrale est soigneusement dallé de plaques de calcaire poli reposant sur un lit de mortier au tulleau. Prolongeant la cour centrale dans son plus grand axe et revêtue du même type de sol, l'abside est vraisemblablement destinée à mettre en valeur une statue dont l'emplacement du socle est encore visible dans le dallage. Toutes les boutiques s'ouvrent sur la cour centrale et non pas sur l'extérieur, comme c'est parfois le cas. De gros blocs de molasse servent de base aux montants de porte dont on ne sait s'ils étaient également en molasse, ni si le linteau est droit ou voûté. Une boutique a livré une très grande quantité d'ossements animaux indiquant probablement la présence d'une boucherie.

Le matériel archéologique recueilli dans les couches immédiatement sous-jacentes au *macellum* permet de fixer la construction du monument vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (Claude-Néron). La découverte du *macellum* de la *Colonia Iulia Equestris* est un fait important pour l'histoire de nos régions à l'époque romaine puisque, si l'on excepte le cas fort douteux de Genève et l'exemple difficile à interpréter du *forum* secondaire d'Augst, le monument nyonnais est pour l'instant unique dans notre pays et est un des très rares marchés couverts retrouvés au nord des Alpes. Il se rattache d'ailleurs à des séries connues en Italie (Paestum et Pouzzoles), en Afrique du Nord (Dougga et Bulla Regia) et en Espagne (Bélo). Le *macellum* était un édifice entièrement dévolu à la vente de produits alimentaires, principalement la viande et le poisson, alors que les denrées de base telles que le pain bénéficiaient de points de vente disséminés dans toute la ville.

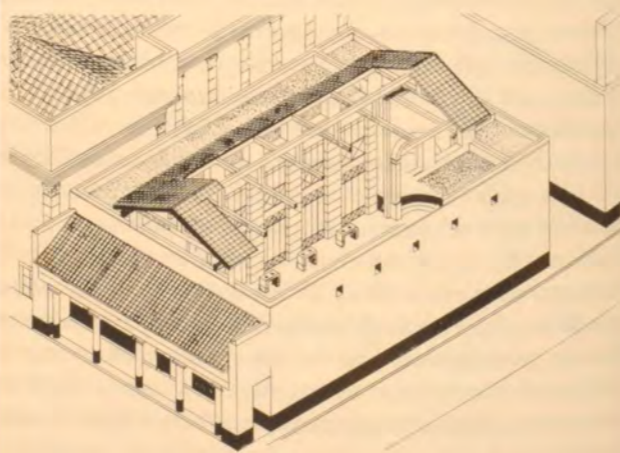


Fig. 104

Vue cavalière du *macellum* de Nyon.

Vista a volo d'uccello sul *macellum* di Nyon.

Dessin P. André, Lyon.

etc.), ils sont aisément reconnaissables; de plus, du fait que leurs installations étaient soumises à de fortes contraintes, notamment thermiques, et qu'ils étaient exposés aux incendies, ils ont souvent fait l'objet de restauration de fond en comble quand ils n'ont pas simplement été reconstruits à un autre emplacement. La présence, dans une agglomération, de plusieurs complexes de thermes, ne signifie pas qu'ils ont tous fonctionné simultanément.

En général, ce sont les salles abritant des bassins qui sont les plus facilement identifiables. Certaines, telle le *caldarium*, où l'on prenait des bains d'eau chaude, ou le *tepidarium* (eau tiède), mais aussi la *sudatio* ou le *laconicum* (sortes de sauna), voire des vestiaires et des salles de réunion, étaient chauffées au moyen d'un hypocauste, système de chauffage par le sous-sol et les parois. Le fond des bassins pouvait être en contrebas par rapport au sol de la salle, ou bien au même niveau, séparé par un muret contre lequel, de part et d'autre, étaient adossées quelques marches. Sols, parois, voûtes et plafonds des thermes étaient souvent revêtus de marbres parmi les plus précieux, importés de tout le bassin méditerranéen, de mosaïques, de peintures murales ou de stucs. Les différentes salles pouvaient être ornées de toutes sortes d'œuvres d'art, en particulier statuaire. Les fenêtres étaient souvent pourvues de vitres, matériaux relativement rares en dehors des bains publics.

Après avoir pénétré dans l'établissement, on allait se déshabiller dans un vestiaire pourvu d'armoires ou de niches et d'un *labrum*, bassin dans lequel on puisait de l'eau pour se laver. On pouvait alors se diriger vers une palestine, terrain de gymnastique à l'air libre, souvent pourvu d'une piscine et entouré de portiques, ou directement vers le *tepidarium* ou le *caldarium*, en passant ou non par la *sudatio*, les salles de massages, etc. Après avoir pris un bain bien chaud dans le *caldarium*, on refroidissait son corps progressivement en allant se tremper dans les bassins du *tepidarium* puis du

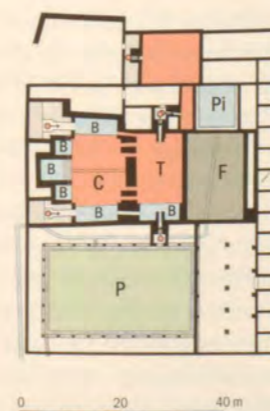


Fig. 105

Plan des « Frauentermen » d'Augst (première moitié du 2<sup>e</sup> s.).

Pianta delle « Frauentermen » di Augst (prima metà 2<sup>e</sup> sec.).

Dessin d'après Berger 1998.

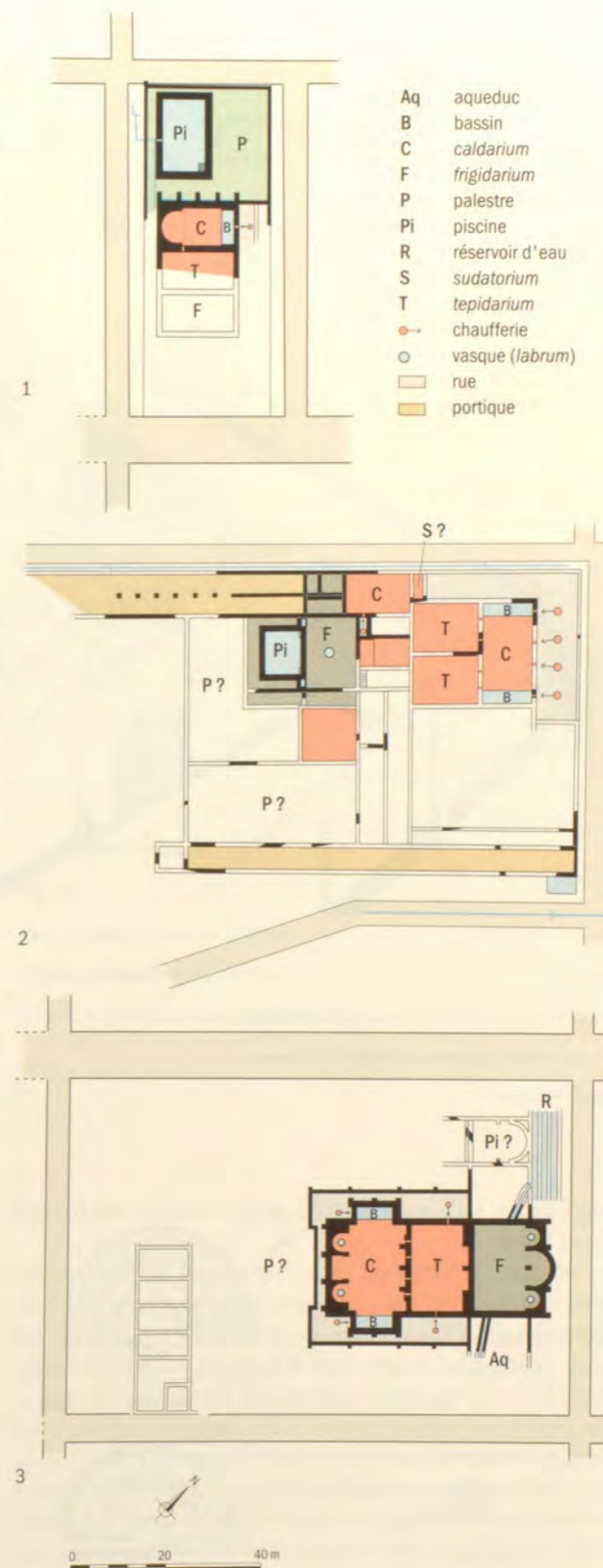


Fig. 106

Les différents ensembles thermaux d'Aventicum : 1. *insula* 19 (début du 2<sup>e</sup> s.) ; 2. *insula* 23 (milieu 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.) ; 3. *insula* 29, thermes en Perruet (époque flavienne).

I diversi complessi termali di Aventicum: 1. *insula* 19 (inizio 2<sup>o</sup> sec.) ; 2. *insula* 23 (metà 1<sup>o</sup> sec. d.C.) ; 3. *insula* 29, terme En Perruet (epoca flaviana).

Dessin Avec le Temps Sàrl/Musée romain d'Avenches.



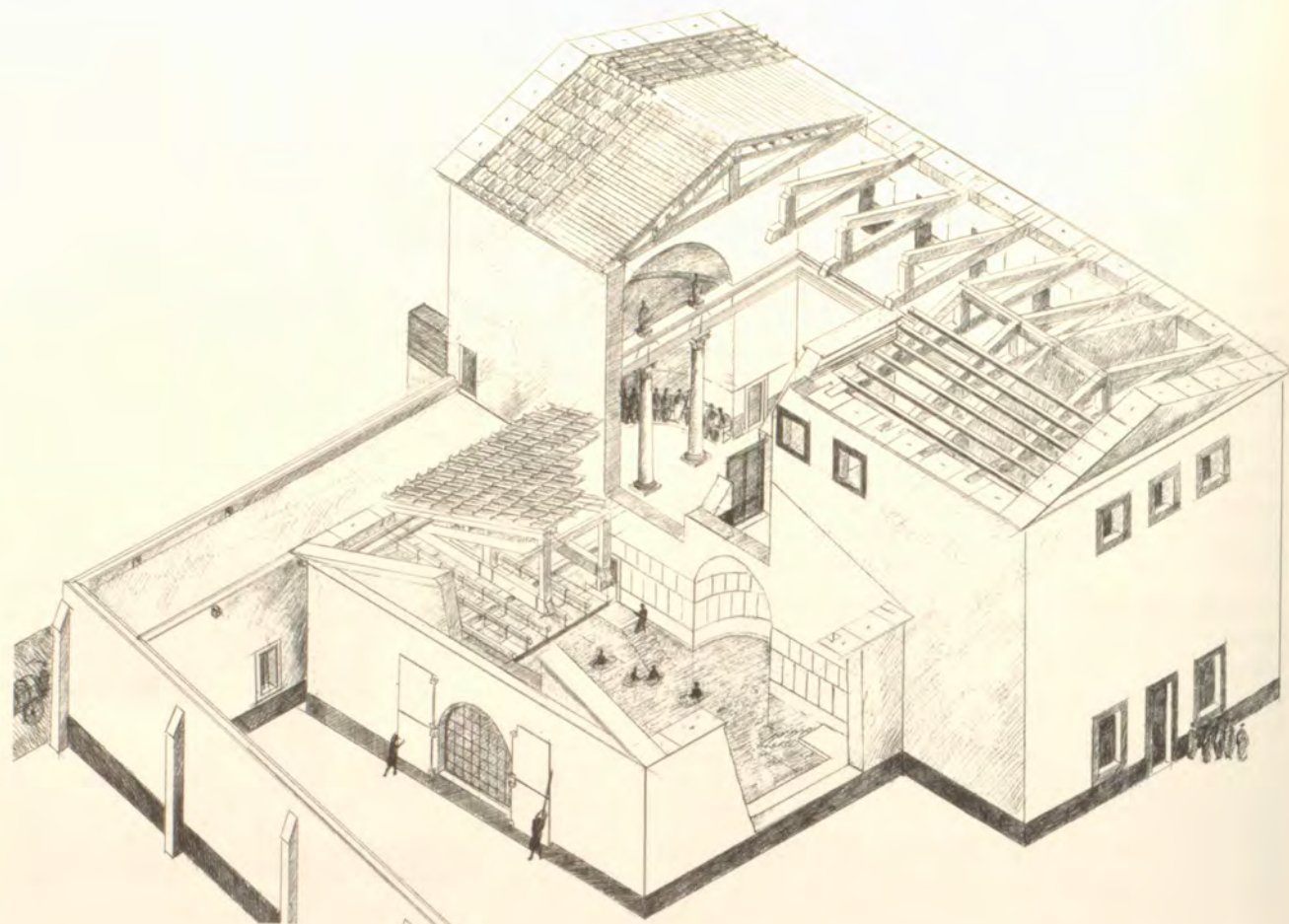


Fig. 107  
Restitution des thermes de l'insula 19 à Avenches.  
Ricastruzione delle terme dell'insula 19 a Avenches.  
Dessin P. André.

*frigidarium*, salle non chauffée où se trouvaient des bassins d'eau froide.

Le nombre, la grandeur et la complexité de ces installations dépendaient naturellement de l'importance de l'agglomération et du nombre de personnes fréquentant les lieux (elles n'habitaient pas forcément toutes en ville). Comme on se baignait nu, la mixité n'était pas de mise – du moins en principe, car à de multiples reprises, les Empereurs durent intervenir pour l'interdire ! Ainsi, dans les grandes villes, un établissement au moins était réservé aux femmes : à Augst, en tout cas dans leur utilisation tardive, c'était le cas des « *Frauenthermen* », dans les égouts desquels on a retrouvé des éléments de parure féminine et des épingles à cheveux en grand nombre (fig. 105).

Il n'est pas étonnant de constater que la construction de certains bains publics est relativement ancienne et précède souvent celle d'autres monuments officiels, notamment les lieux de spectacles. A Nyon, les premiers thermes sont certainement contemporains du premier *forum*. Seul monument public connu de Massongex, l'établissement thermal

#### Le vacarme des thermes romains

« Je suis cerné par un vacarme de tous les diables : j'habite juste au-dessus d'un établissement de bains. Imagine maintenant toutes sortes de bruits de voix capables de casser les oreilles. Quand les champions s'entraînent à soulever leurs haltères de plomb et qu'ils peinent ou font semblant, je les entends geindre ; et, chaque fois qu'ils expulsent l'air emmagasiné dans leurs poumons, j'entends les sifflements et les halètements de leur respiration. Quand je tombe sur un paresseux qui se contente d'une friction ordinaire, j'entends la main du masseur claquer sec sur les épaules ou bien sonner creux selon sa position. Si ensuite surviennent les joueurs de balle et qu'ils se mettent à compter les points, c'est le bouquet. Ajoute à présent le querelleur, le voleur pris sur le fait ou celui qui aime s'écouter chanter dans le bain ; puis le fracas causé par ceux qui sautent dans la piscine. Outre ces gens dont la voix est normale à défaut d'autre chose, pense à l'épileur qui, pour signaler sa présence, crie d'une voix de fausset et ne se tait que pour épiler les aisselles et faire hurler un autre à sa place. Enfin, c'est le vendeur de boissons avec ses appels toujours différents, le marchand de saucisses et le pâtissier et tous ces garçons de gargotes qui ont chacun une intonation caractéristique pour vendre leur marchandise. » Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 56.

date également de l'époque augustéenne : l'agglomération était alors le chef-lieu de la cité des Nantuates, ce qui explique peut-être pourquoi, une vingtaine d'années après la fondation de *Forum Claudii Vallensium* (Martigny), capitale du Valais unifié, le bâtiment, détruit par un incendie, ne fut pas reconstruit comme tel. A Avenches, les bains publics de l'insula 19 ont été édifiés vers 29 ap. J.-C., probablement en relation avec le sanctuaire indigène adjacent (fig. 106 et 107). Deux décennies plus tard, on construisit à Augst un établissement thermal mal connu, à l'emplacement où, sous Vespasien, seront bâtis les « *Frauenthermen* ». Des latrines publiques ne faisaient défaut dans aucun complexe thermal ; à ce jour, seules celles des thermes du *forum* de Martigny sont connues : une quinzaine de personnes pouvaient s'y asseoir, sur une banquette percée à intervalles réguliers, aménagée au-dessus d'un canal relié directement à l'égout qui récoltait les eaux usées de l'établissement. A leurs pieds se trouvait une rigole où l'eau coulait en permanence, permettant de se laver. Cette installation devait être accessible à tous, pas seulement aux usagers des thermes ; d'ailleurs, les latrines ont encore fonctionné dans la première moitié du 3<sup>e</sup> s., alors que les thermes avaient, semble-t-il, été abandonnés au 2<sup>e</sup> s., au profit des bains situés en périphérie sud de l'agglomération.

#### Lieux de spectacle

Chaque grande ville se devait de posséder un amphithéâtre, dans lequel des jeux sanglants étaient régulièrement organisés (fig. 108). Pour des raisons de sécurité (attirant les masses populaires, ils étaient propices à l'éclatement d'émeutes), de « salubrité » (il fallait évacuer au plus vite les cadavres hors du *pomerium* de l'agglomération) et d'ordre architectural (un tel monument ne s'insère pas facilement dans le schéma des *insulae*), les amphithéâtres ont souvent été aménagés en périphérie du tissu urbain dense – Avenches, second amphithéâtre d'Augst, Nyon, Martigny (fig. 110), Berne-Enge – presque toujours à proximité d'un sanctuaire ou d'un enclos sacré indigène. Ce n'est certainement pas l'effet du hasard, et l'on peut se demander si ce n'étaient pas aussi des lieux de réunion privilégiés de la population autochtone, en relation avec le déroulement de cérémonies culturelles. Néanmoins, le fait que ces amphithéâtres n'ont apparemment pas été construits avant le début du 2<sup>e</sup> s. (à l'exception de celui de *Vindonissa*, édifié de toute évidence pour le divertissement des troupes stationnées dans le camp vers 30 ap. J.-C., en bois d'abord, puis reconstruit en maçonnerie une vingtaine d'années plus tard), montre que leur réalisation n'a pas été ressentie comme prioritaire aux yeux tant des édiles que de la population locale. Il n'est pas exclu qu'au paravant, des jeux aient été organisés dans des structures provisoires, en bois, qui n'ont pas laissé de traces.

A la catégorie des édifices de spectacles appartiennent aussi les théâtres (fig. 109). A en juger par ce qui se passait à Rome, on y jouait des comédies grivoises et d'autres

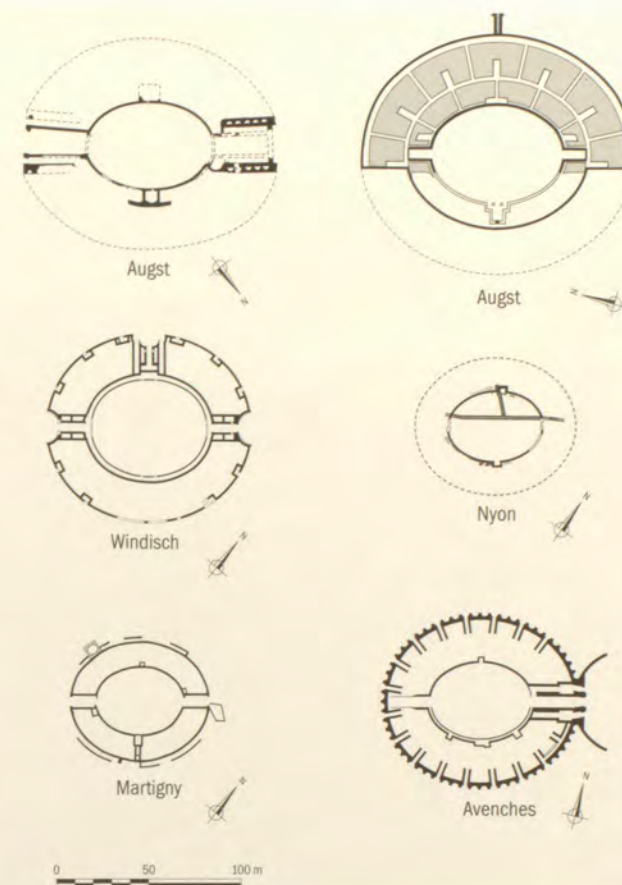


Fig. 108  
Plans comparatifs des amphithéâtres.  
Confronto delle piante degli anfiteatri.  
Dessins W. Dudan, Infolio, d'après publications.

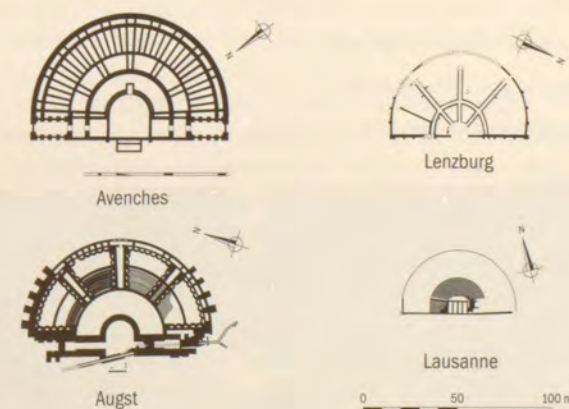


Fig. 109  
Plans comparatifs des théâtres.  
Confronto delle piante dei teatri.  
Dessins W. Dudan, Infolio, d'après publications.





Fig. 110  
Amphithéâtre de Martigny après restauration.  
*Anfiteatro di Martigny dopo il restauro.*  
Photo Archéologie cantonale Martigny.

farces, des pantomimes, des spectacles musicaux et de cabaret; les drames grecs – d'Eschyle, Sophocle ou Euripide pour ne citer que trois « grands classiques » – étaient depuis longtemps devenus des œuvres pour érudits, réservées à la lecture.

Quatre théâtres d'époque romaine ont été découverts en Suisse, dans deux colonies (Augst et Avenches), dans un *vicus* (Lausanne-Vidy) et à Lenzburg (fig. 109). Dans ce dernier cas, l'excentricité du monument par rapport au centre de l'agglomération et la présence proche d'une vaste aire certainement culturelle, repérée par photographie aérienne, permet de penser que ce lieu de spectacle était étroitement lié à un sanctuaire. Il serait cependant faux de déduire de cette proximité spatiale que les théâtres servaient à des spectacles religieux; temples et théâtres étaient plutôt utilisés dans le cadre de réunions communautaires (fêtes par exemple), où les gens d'une région se rencontraient et où se déroulaient des cérémonies culturelles (sacrifices, processions) et des activités profanes. Il en allait de même au Moyen Âge où les foires vouées à un ou plusieurs saints abritaient marchés, acrobates, beuveries et autres festivités.

Des théâtres comparables à celui de Lenzburg abondent en Gaule (Champlieu, Ribemont-sur-Ancre, etc.); comme lui, ils sont de type gallo-romain, avec une *cavea* en demi-cercle outrepassé et bâtiment de scène très réduit. Sa capacité (4000 à 4500 places) est par ailleurs bien trop importante par rapport à la population résidente: les manifes-



Fig. 111  
Vue aérienne du théâtre d'Avenches.  
*Veduta aerea del teatro d'Avenches.*  
Photo Musée romain d'Avenches.

tations culturelles et peut-être aussi religieuses qui y étaient organisées s'adressaient donc non seulement aux habitants du lieu, mais à toute la population alentours. Le théâtre de Lausanne-Vidy, récemment découvert, de même type, doit vraisemblablement sa situation excentrique au fait que l'on a voulu profiter d'un bas de coteau, en bordure orientale du *vicus*, pour y adosser sa *cavea*. Il ne semble pas avoir été en relation avec un sanctuaire; on a mis au jour à proximité quelques sépultures (qui pourraient être antérieures à sa construction) et, immédiatement à l'ouest, des vestiges d'habitation.

A Augst comme à Avenches, le théâtre a été intégré dans un vaste projet urbanistique comprenant également un sanctuaire monumental (fig. 387 et encadré p. 123). Là aussi, ces édifices n'appartiennent pas à la première parure architecturale de la colonie, puisqu'ils ont été construits entre 60 et 80 ap. J.-C. (Augst) et au tout début du 2<sup>e</sup> s. (Avenches), sans avoir eu, apparemment, de prédécesseurs. Le théâtre d'Augst est situé en plein cœur de la ville antique, à proximité immédiate du *forum*. Il est adossé au coteau et fait face au temple de type classique édifié sur la colline du Schönbühl. L'organisation de son premier état est très mal connue car, dans les premières années du 2<sup>e</sup> s., il fut remplacé par un semi-amphithéâtre qui ne possédait des rangées de gradins en dur que d'un côté du grand axe du monument, à l'emplacement de la *cavea* du premier édifice. Un siècle plus tard, on reconstruisit à cet emplacement un théâtre de type gallo-romain; il possède une *cavea* « classique », mais son bâtiment de scène est de dimensions réduites. On a longtemps pensé que, du fait de l'axialité du théâtre avec le temple du Schönbühl, le bâtiment de scène, dont on n'a retrouvé aucun vestige, était interrompu sur une quinzaine de mètres dans l'axe du monument, afin que, vue des gradins, la façade du temple puisse, le cas échéant, participer au décor en arrière plan. Cette hypothèse n'est aujourd'hui plus retenue, pour des raisons d'ordre statique et architectural. Derrière le théâtre, un escalier monumental donnait accès à une vaste esplanade entourée vraisemblablement d'un portique double; en son centre, sur un podium, se trouvait un temple de type classique, vraisemblablement péripète, c'est-à-dire qu'il possédait une *cella* entourée de tous côtés par une colonnade.

Un tel ensemble architectural comprenant un théâtre et un *temenos* formé d'un temple, probablement consacré au culte impérial, dominant une vaste cour bordée de portiques, n'a pas constitué une nouveauté: on en signale en Italie dès le début de notre ère. En Gaule, on retrouve également l'association d'un temple et d'un lieu de spectacle (théâtre ou amphithéâtre) dans quelques villes, mais surtout dans ce qu'il est convenu d'appeler des *conciabula*, lieux situés à l'extérieur des agglomérations et réunissant à l'occasion d'une foire périodique les membres d'une entité ethnique autour d'un sanctuaire indigène et d'autres monuments publics, notamment des thermes. Cependant, le rapport architectural entre le temple et le théâtre n'y est en principe pas aussi fort que dans les villes.

#### Constructions publiques et évergétisme

L'évergétisme peut être le fait de privés, de magistrats locaux ou de l'administration impériale. Le nom de ces bienfaiteurs apparaît généralement en bonne place dans les dédicaces des monuments dont ils ont financé la réalisation.

Nonfoux (Vaud): inscription commémorant la construction d'un temple par un particulier (Walser 58).

*Marti Caturigi L(ucius) Camill(ius) Aetolus templum a novo in[st]ituit.*

« A Mars Caturix, Lucius Camillus Aetolus a fait construire le temple à neuf. »

Moudon (Vaud): inscription commémorant les dons d'un sévir (Walser 70).

*Pro salute domus divin(ae) I(ovi) O(ptimo) M(aximo), Iunon(i) Regin(ae) aram Q(uintus) Ael(ius) Aunus IIIII (vir) Aug(ustalis) de suo. Item donavit vican(is) Minnodunens(ibus) (denarios) DCCL, ex quorum ussur(is) gymnasium in d(erect)o tempor(e) per tridu(u)m; eisdem vican(is) dedit in aev(u)m. Quod si in alios ussus transferr(e) voluerint, hanc pecun(iam) incol(is) col(oniae) Aventicensium dari volo. L(ocus) d(atu)s d(ecreto) v(icanorum) M(innodunensium).*

« Pour le salut de la maison impériale, Quintus Aelius Aunus, sévir augustal, a dédié cet autel à ses frais à Jupiter Optimus Maximus et à Junon Regina. Il a également offert aux habitants du *vicus* de Moudon 750 deniers, afin qu'ils organisent, avec les intérêts, des joutes sportives de trois jours. Il a donné cette somme à ces habitants pour toujours. Au cas où ils voudraient l'utiliser à d'autres fins, je veux que cet argent soit donné aux habitants de la colonie d'Avenches. L'emplacement (pour cette inscription) a été donné par décret des habitants de Moudon. »

Martigny: inscription commémorant la construction et d'un aqueduc sur l'ordre de l'Empereur Valérien (automne 253 ap. J.-C.). (AE 1977, 527 et 1982, 674).

*[Imp(erator) Caesar P(ublius) Li]cinius [Va]lerianus, [pius, felix, inui]ctus [A]ugustus, [restituto ?]r orbis, [F(oro)cl(audiensibus) Vallen]sibus suis [aqua]m p[er]duc[i]e[n]t[m] m[un]dum exstr[ui]t. [—]orius Seve[us], u(ir) e[st] gregius], pro[cur]ator de[u]otus numi[n]i maiestatiq[ue] e[st] ius.*

« L'Empereur César Publius Licinius Valerianus, pieux, heureux, invincible Auguste, restaurateur (?) du monde, a donné l'ordre de construire un aqueduc et d'édifier un nymphée pour ses Foroclaudiens Valaisans. ...orius Seve..., chevalier, procurateur, voué à sa puissance divine et à sa majesté (a fait exécuter les travaux). »



## Temples et sanctuaires indigènes

De nombreux sanctuaires indigènes ont été construits dans les agglomérations. Ils ont souvent été édifiés *ex nihilo*, et, dans les colonies ainsi qu'à Martigny, toujours en marge du tissu urbain dense des *insulae*. A Augst, on observe même un déplacement significatif : les petites chapelles et autres édicules cultuels aménagés à l'intérieur d'un enclos sacré (*temenos*) sur la colline du Schönbühl dès le début de notre ère, furent abandonnés lors de la construction du complexe théâtre/temple de type classique, peut-être au profit du secteur de Sichelen, éloigné du centre de la ville, où trois temples de type gallo-romain (*fana*), au moins, furent édifiés dès le 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. dans des enclos sacrés. On notera que dans cette même région, au début du 3<sup>e</sup> s., on érigea un nouvel amphithéâtre, suite à la reconstruction d'un théâtre en face du temple du Schönbühl. Ce choix n'a certainement pas été imposé par la seule configuration topographique des lieux, très favorable à l'implantation d'un tel édifice de spectacle.

A Avenches, deux quartiers religieux se sont développés, hors *insulae*, dans le secteur occidental de la ville, sur le versant est de la colline et dans la plaine adjacente, de part et d'autre du *decumanus maximus* (fig. 386). Aucun des temples repérés ne remonte à une période antérieure à la création de la ville, mais, à leurs emplacements, on y a observé quelques sépultures laténiennes témoignant d'une ancienne vocation funéraire de ces sites, et, sur le versant de la colline, des installations cultuelles de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (fosses, palissade, structures en bois etc.). Dans leurs enclos sacrés matérialisés par un simple mur ou par des portiques, les *fana*, édifiés dès l'époque

julio-claudienne, sont de type gallo-romain, à plan centré, quadrangulaires ou circulaires, et dotés d'une *cella*-tour entourée d'une galerie à colonnade ou d'un simple déambulatoire. Certains, tel le temple de la Grange-des-Dîmes, ont reçu une parure architecturale romaine, qui les ont monumentalisés, sans toutefois les transformer en temples « romains ».

Dans la plaine, vers le milieu du 2<sup>e</sup> s., un vaste enclos de plus de 8'000 m<sup>2</sup> fut construit à l'ouest de la grande place située entre le théâtre et le temple du Cigognier, sans en respecter l'orientation (encadré p. 123) ; il comprend dans son secteur sud-ouest un quadriportique entourant une vaste cour à fonction cultuelle, dans laquelle l'eau semble jouer un rôle important. Le mur d'enceinte oriental de ce *temenos* présente, sur une partie de son tronçon, sept exèdres alternativement semi-circulaires et quadrangulaires, s'ouvrant sur la place, dans lesquelles pouvaient être placées des statues; dans l'espace résiduel compris entre ce mur, la place et la rue reliant le théâtre à l'enclos sacré, on a édifié, apparemment à la même époque, deux *fana* de plan quadrangulaire. Aucune barrière architecturale ne semble avoir séparé cette aire cultuelle de la grande place. On est donc en droit de penser que c'est là l'effet d'une volonté politique de tolérance et d'intégration menée par les autorités à l'endroit de la population locale.

A Martigny, on s'est bien gardé, lors de la fondation de la ville, entre 41 et 47 de notre ère, d'intégrer dans le tissu urbain le temple indigène, construit vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (fig. 72) : à l'entrée sud de la ville nouvelle, on l'a intégré dans un vaste *temenos* bipartite, complexe monumental le plus original de la ville comprenant, au nord-

### Les bienfaits de la « Pax romana »

« ... Comme s'il se rassemblait pour une fête, le monde civilisé a déposé les armes et est devenu soucieux de sa beauté pour goûter les joies de la paix. Tout sujet de discorde entre les villes a disparu, il leur reste la seule ambition de se montrer aussi aimables et aussi accueillantes qu'il est en leur pouvoir. L'Empire tout entier regorge de gymnases, de fontaines, de temples, de fabriques, d'écoles ; pour employer un langage scientifique, on dirait que le monde, après avoir triomphé de la crise, s'est repris [...]. Les villes resplendent d'une beauté lumineuse, la terre est devenue merveilleuse comme un jardin enchanté [...].

Le vers d'Homère : « La terre est le bien de tous » est devenu aujourd'hui, grâce à vous, une réalité. Vous avez arpenté toutes les terres habitées, vous avez construit des ponts en tout genre pour joindre les rives des fleuves, vous avez taillé dans les flancs des montagnes pour ouvrir des routes carrossables, vous avez rempli les déserts de postes de ravitaillement. »

Aelius Aristide, *A la gloire de Rome* (milieu du 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.).

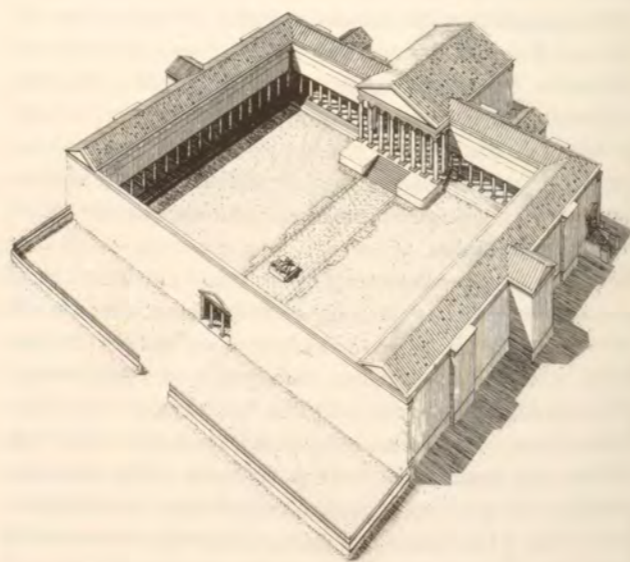


Fig. 112

Avenches, reconstitution du temple du Cigognier.

Avenches, ricostruzione del tempio di Cigognier.

Reconstitution Ph. Bridel ; dessin C. Grand.

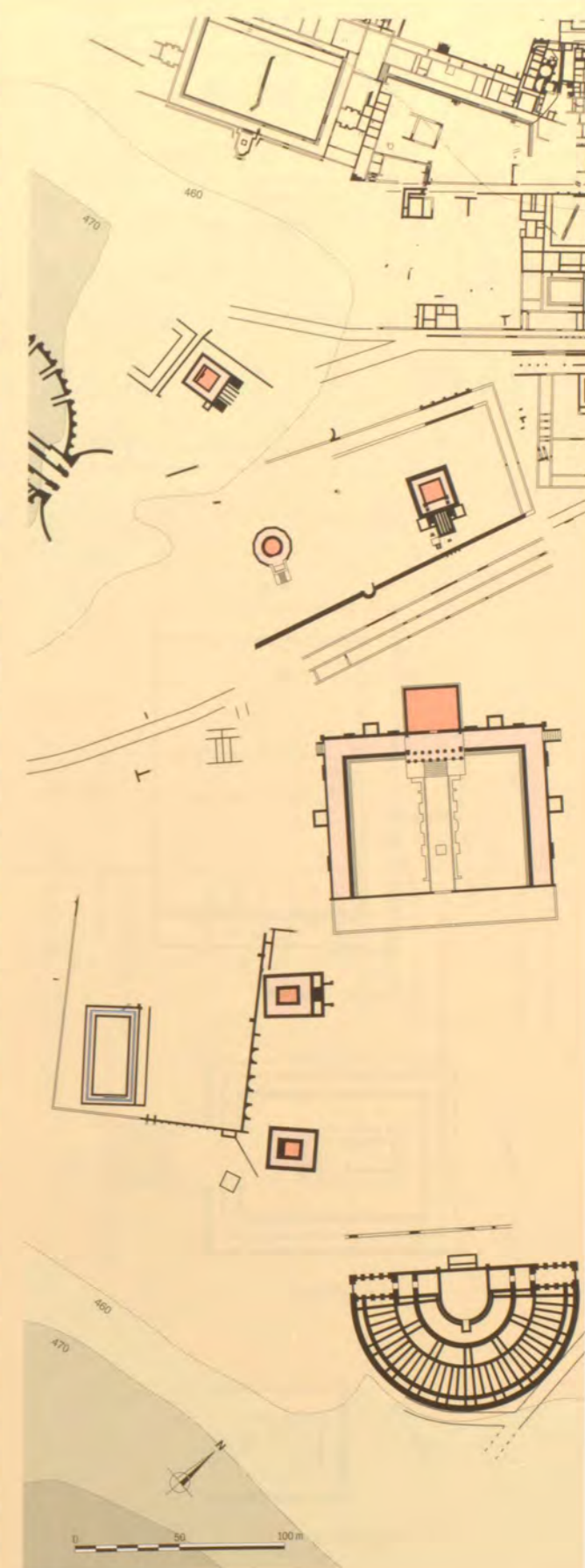
### Le temple du Cigognier et le théâtre d'Avenches.

A Avenches, un ensemble monumental regroupant théâtre de type gallo-romain, comme à Augst, et grand sanctuaire, a également été construit, en marge de la trame des *insulae* dont il ne suit pas l'orientation, sur un site occupé auparavant par un habitat. La surface de ce complexe est de 350 par 107 m. Distants d'environ 150 m, les deux monuments ne sont cependant pas reliés matériellement l'un à l'autre : entre eux s'étendait un espace d'1,5 ha, vide de toute construction (si l'on en croit les résultats d'une prospection géophysique), mais qui pouvait être temporairement occupé lors de grands rassemblements populaires.

Le sanctuaire est constitué d'une vaste cour de 79,10 par 61,55 m, entourée sur trois côtés de portiques établis sur un podium surélevé (triportique). Au milieu du portique central, le *pronaos* d'un temple faisait saillie dans la cour; sa *cella* se développait à l'arrière du mur de fond du portique. Du *pronaos*, une volée d'escaliers permettait de descendre dans la cour que traversait une large voie dallée. On ne pouvait accéder aux portiques latéraux que par le *pronaos*. La cour était fermée, à l'opposé du temple, par un simple mur percé d'une ouverture dans le prolongement de l'allée. La conception de ce monument dérive à l'évidence de celle du *Templum* (ou *Forum*) *Pacis*, érigé à Rome par Vespasien entre 71 et 75 ap. J.-C.

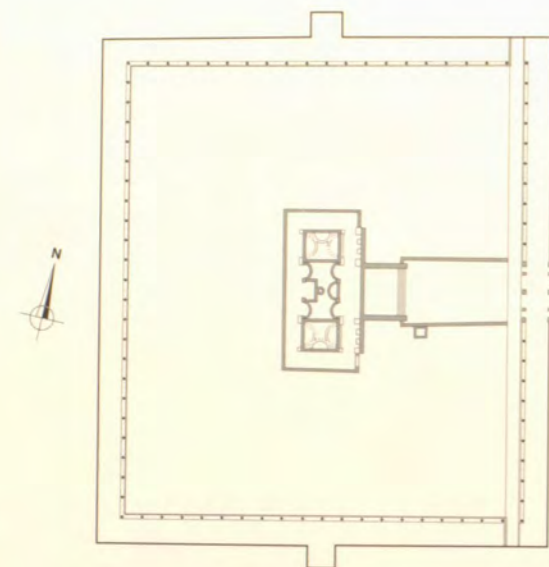
Cette réalisation monumentale a très vraisemblablement été planifiée dès l'attribution du statut de colonie à la ville, en 71 ap. J.-C., pour n'être achevée que dans les premières années du 2<sup>e</sup> s. Elle ne peut, à notre avis, se comprendre que dans le cadre du culte impérial; la découverte, dans un égout de la cour, du buste en or d'un Empereur (peu importe que ce soit Marc-Aurèle, Julien l'Apostat ou un autre ; fig. 395), certainement caché intentionnellement, semble bien le confirmer. En revanche, un petit autel votif mis au jour en position secondaire au dessus d'un égout dans l'avant-cour du temple (il pourrait avoir été remployé comme dalle de couverture d'un regard de cet égout), et consacré par un particulier à Mars Caturix, dieu particulièrement honoré par les Helvètes, ne saurait conduire à attribuer le sanctuaire à un ou plusieurs dieux indigènes. Les frais considérables de cette réalisation ont dû être pris en charge par le pouvoir impérial, car ils excédaient sûrement les capacités financières de la cité.

Toutes proportions gardées, ce lieu devait jouer, à l'échelle du Plateau suisse, le même rôle que le sanctuaire fédéral de la Croix-Rousse à Lyon jouait pour l'ensemble des Trois Gaules : lieu de rassemblement où tous les Helvètes et leurs représentants (et pas seulement les habitants de la ville) se réunissaient lors de grandes fêtes, pour exprimer leur loyalisme envers Rome et les Empereurs, tout en renforçant leur sentiment d'identité « nationale ». Du haut des gradins des portiques, le public pouvait prendre part aux cérémonies religieuses et aux processions qui se déroulaient dans la cour; ensuite, il pouvait assister à d'autres manifestations dans le théâtre voisin, qui pouvait accueillir 8000 à 9000 spectateurs.

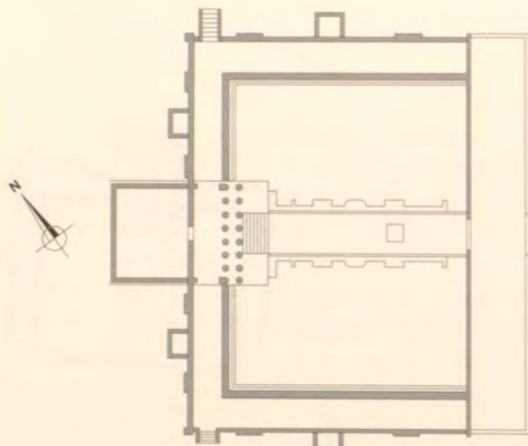


Dessin Avec le Temps Sàrl/Archeodunum SA.

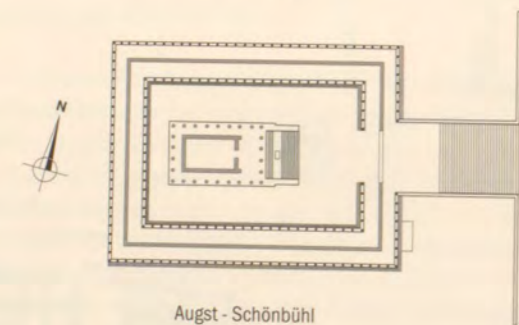




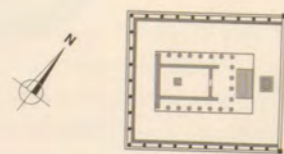
Augst - Septizonium



Avenches - Cigognier



Augst - Schönbühl



Augst - Forum

0 25 50 m

ouest, une *area sacra* avec le temple et d'autres aménagements culturels et, au sud-est, une sorte de caravansérail composé d'une cour intérieure bordée d'entrepôts, de lieux de réunion et de détente et probablement d'un corps de logis. On accédait à ce complexe par un vaste portique double s'ouvrant aussi bien sur la voie menant au Grand-Saint-Bernard que sur la cour. Un *fanum* de plan centré sera construit plus tard en bordure nord-ouest de l'agglomération. On notera que le seul *mithraeum* urbain de Suisse a été édifié à Martigny, à l'écart du tissu dense des *insulae*, tout comme les sanctuaires indigènes. Ce n'est certainement pas là l'effet du simple hasard : dans les villes fondées par décision des autorités romaines, colonie ou *forum*, on a réservé le centre de l'agglomération aux seuls temples voués aux dieux du panthéon romain et au culte impérial, rejetant en périphérie, voire à l'extérieur, les sanctuaires consacrés aux divinités indigènes ou d'origine orientale.

Cette exclusion est apparemment liée au statut des villes (colonie ou *caput civitatis*). Dans les *vici* et les autres agglomérations, les temples de type gallo-romain ne subissent pas cet ostracisme : à *Lousonna*, le temple principal de l'agglomération était un *fanum* édifié au milieu de la place centrale au début du 3<sup>e</sup> s. A Oberwinterthur, un temple de ce type occupait également une position privilégiée. Edifiés au sein d'un *temenos* – pas toujours reconnu – ou isolés, de nombreux autres *fana* ont été découverts tant à l'intérieur de certaines agglomérations (*Petinesca*, *Schleitheim*, *Vindonissa*) que dans leurs proches environs (Augst, Avenches, Berne-Enge, Marsens, *Petinesca*...).

Fig. 113

Plans comparatifs de temples d'influence classique.

Planimetrie di templi d'influenza classica a confronto.

Dessins W. Dudan, Infolio, d'après publications.

Statut	Nom moderne	Nom antique	N° registre	Forum/place publique	Basilique	Marché	Thermes	Aqueduc	Théâtre	Amphithéâtre	Fontaine publique	Temple classique	Temple gallo-romain	Temple gallo-romain « vicus » aménagé le long de voie(s) ?	Port	Pont	Enceinte Haut-Empire	Fortification Bas-Empire	Occupation au Bas-Empire
Colonie	Augst	AVGVSTA RAVRICA	7	forum															
Colonie	Avenches	AVENTICVM	8	forum															
Colonie	Nyon	EQVESTRIS NOVIODVNVM	73	forum															
Forum/caput civitatis	Martigny	FORVM CLAVDII VALLENSIVM	60	forum															
Vicus/caput civitatis au B-E	Genève	GENAVA, GENVA	44	place ?															
Agglomération/caput civitatis au B-E?	Bâle	BASILIA ?	10																
Agglomération/caput civitatis au B-E	Coire	CVRIA	25	place du marché															
Vicus (épigraphe)	Baden AG	AQVAE HELVETICAE	9	place ?															
Vicus (épigraphe)	Eschenz	TASGAETIVM	36																
Vicus (épigraphe)	Lausanne-Vidy	LOUSONNA	52	place/ forum															
Vicus (épigraphe)	Moudon	MINNODVNVM																	
Vicus (épigraphe)	Soleure	SALODVRVM	96																
Vicus (épigraphe)	Yverdon	EBVRODVNVM	117																
Vicus (épigraphe)/Camp légionnaire	Windisch	VINDONISSA	112	forum/marché															
Agglomération	Arbon	ARBOR FELIX sous Kastell	5																
Agglomération	Berne-Enge	BRENODUNUM ?	11																
Agglomération	Gamsen		43	place ?															
Agglomération	Kempraten																		
Agglomération	Lenzburg		56	place															
Agglomération	Marsens		59																
Agglomération	Massongex	TARNAIAE	61																
Agglomération	Muralto		71																
Agglomération	Oberstalden		75																
Agglomération	Oberwinterthur	VITVDVRVM	114	place															
Agglomération	Olten		78																
Agglomération	Oron	VROMAGVS																	
Agglomération	Pfäffikon		81																
Agglomération	Pfyn	AD FINES	82																
Agglomération	Saint-Maurice	ACAVNVS																	
Agglomération	Schleitheim	IVLIOMAGVS	91	place															
Agglomération	Sion	DRUSOMAGVS ?	93																
Agglomération	Studen	PETINESCA	99																
Agglomération	Sursee		100																
Agglomération	Vevey		108	place															
Agglomération	Villeneuve	PENNELOCVS																	
Agglomération	Zurich	TVRICVM	121																
Agglomération	Zurzach	TENEDO	122																

- Eléments reconnus
- Eléments reconnus et attestés par l'épigraphie
- Eléments probables
- Eléments probables et attestés par l'épigraphie
- Eléments attestés par l'épigraphie



## L'infrastructure urbaine au Bas-Empire : les murailles défensives

A Augst, vers 280, le petit plateau de Kastelen fut pourvu d'un puissant système défensif ; cette « enceinte réduite » servit de refuge temporaire à la population locale et précède la construction, entre 290 et 300, du *castrum* de Kaiseraugst. Les préoccupations qui motivent la construction de ces deux enceintes successives sont alors tout autres qu'au Haut-Empire : les incursions alamanes sur le Plateau suisse et plus généralement les menaces qui pèsent sur la frontière rhénane ont généré la mise en place d'un réseau de villes fortifiées, reflet d'une nouvelle conception de la défense de l'Empire.

Dans bon nombre d'agglomérations, la muraille est, on l'a vu, construite autour d'une partie du tissu urbain existant. Avant la construction du *castrum* d'Yverdon (fig. 86), vers 325 ap. J.-C., d'importants travaux préparatoires ont été entrepris : destruction de bâtiments sur le tracé de l'enceinte, mais aussi dépôt d'un important remblai dans lequel sont établies les fondations de la muraille. A Genève, ces travaux de démolition et de remblaiement paraissent se dérouler sur une trentaine d'années au plus. Dans les deux agglomérations, on assiste donc à une véritable métamorphose urbaine, qui implique des travaux et un financement importants (Haldimann et Rossi 1994 ; Haldimann dans : Steiner et Menna *et al.* 2000). Dans d'autres cas, on l'a dit, les enceintes sont construites un peu à l'écart de l'agglomération du Haut-Empire, sur un

Fig. 114

Restitution du *castrum* de Stein am Rhein et de ses environs au 4<sup>e</sup> s. Une fortification est érigée vers la fin du 3<sup>e</sup> ou au début du 4<sup>e</sup> s., sur la colline de Burg, située environ 500 m à l'ouest du vicus d'Eschenz. Le pont sur le Rhin est déplacé vers l'ouest et son débouché est renforcé par une tête de pont. Le long de la voie quittant le *castrum* en direction du sud est installée la nécropole.

Restituzione del *castrum* di Stein am Rhein e dei dintorni nel 4<sup>o</sup> sec. Verso la fine del 3<sup>o</sup> o all'inizio del 4<sup>o</sup> sec. sulla collina di Burg è stata eretta una fortificazione, situata 500 metri circa ad ovest del vicus di Eschenz. Il ponte sul Reno è stato spostato verso ovest e il suo sbocco rinforzato da una testata. Lungo la strada che lasciava il *castrum* in direzione sud-est si trovava la necropoli.

Höneisen 1993.



site souvent libre de toute construction et généralement mieux situé d'un point de vue défensif. Cette situation est bien illustrée à Stein-am-Rhein (fig. 114).

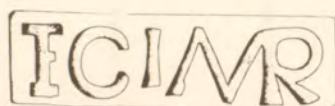
Le développement des sites fortifiés comprend parfois un premier système défensif, rapidement désaffecté et remplacé par une vaste forteresse. Outre l'exemple d'Augst (fig. 81), il faut mentionner le cas d'Avenches, où le théâtre est transformé en forteresse par l'aménagement d'un fossé (fig. 80). Cette première fortification est abandonnée avant le milieu du 4<sup>e</sup> s. A une date inconnue, un *castrum*

Fig. 115

Fragments de tuiles découverts à Kallnach portant l'estampille de la *Legio I Martia*, légion basée dans la province de *Maxima Sequanorum*, stationnée sans doute à ou dans la région de Kaiseraugst au 4<sup>e</sup> s. Des tuiles portant des estampilles semblables ont été mises au jour dans la région de Strasbourg et le long de la frontière nord-est de la *Maxima Sequanorum*, ainsi qu'à l'intérieur des terres jusqu'à Kallnach et Mâche sur l'Aar et Mandeure sur le Doubs.

Frammenti di tegole scoperti a Kallnach recante il bollo della *Legio I Martia*, legione con base nella provincia *Maxima Sequanorum*, stanziata nel 4<sup>o</sup> secolo senza dubbio a o nella regione di Kaiseraugst. Tegole recanti bolli paragonabili sono venute alla luce nella regione di Strasbourg e lungo la frontiera nord-est della *Maxima Sequanorum*, oltre che nell'entroterra a Kallnach, Mâche sur l'Aar e a Mandeure sur le Doubs.

Photo R. Gindroz, La Croix sur Lutry.



est érigé à 1 km de la ville, sur la colline du Bois-de-Châtel. Nous n'avons que peu d'informations sur la façon dont tous ces travaux étaient financés. L'étude des codes de lois montre que les enceintes faisaient partie des édifices publics à bâtir en priorité, et bénéficiant d'un financement par l'état romain (Janvier 1969). Les inscriptions liées à des fortifications mentionnent aussi explicitement l'Empereur, qui pouvait confier leur construction au gouverneur de province ou à un corps de troupes (Walser 183, 197, 202, 233 ; Spycher et Schucany 1997, 157). Les unités stationnées près de la frontière rhénane, notamment la *Legio I Martia*, ont sans doute pris part à ces travaux (mise à disposition de main d'œuvre, de matériaux ; fig. 115 ; Marti 2000, 287-288). Plus tard, au 5<sup>e</sup> s., on voit également des évêques ordonner la restauration de murailles (Beaujard 1996). Le roi burgonde Gondebaud lui-même fit réparer l'enceinte de Genève, sans doute après les guerres qui l'ont opposé à son frère Godegisèle.

Le tracé des enceintes du Bas-Empire dessine rarement un plan régulier : soumis aux contraintes de la topographie, il en exploite en même temps les avantages défensifs, comme l'illustrent bien les exemples de Genève, Arbon ou encore Zurzach (fig. 62 et 77 ; Fellmann 1992, 318-326, fig. 286). Le plan est généralement plus régulier lorsque le site est en plaine, souvent en bordure d'un cours d'eau. Le *castrum* d'Yverdon, daté des environs de 325, fut construit sur un terrain relativement plat, et la muraille en forme de losange suit à la fois le bord de la Thièle et la rive du lac, tout en s'adaptant aux limites du cordon littoral (fig. 86). Son tracé est très semblable à celui de la muraille de Stein-am-Rhein, construite sans doute sous Dioclétien, bien que celle-ci soit édifée au sommet d'une hauteur : trois de ses côtés y suivent le bord de la colline (fig. 114).

Les murs de ces enceintes tardives sont de dimensions imposantes : larges de 2 à 3 m, leur hauteur pouvait atteindre 8 à 9 m. Les fondations sont formées de gros blocs, parmi lesquels on trouve souvent des éléments en remploi (fig. 116). Ces premières assises sont parfois établies sur des pieux de bois. C'est le cas notamment à

Fig. 116

Vue des fondations du mur d'enceinte de Genève, avec de nombreux blocs d'architecture en remploi, dont certains proviennent d'édifices publics de Nyon.

Veduta delle fondamenta del muro di cinta di Ginevra con numerosi blocchi rimpiogati, alcuni dei quali provenivano da edifici pubblici di Nyon.

Photo Service archéologique cantonal de Genève.

Fig. 117

Maquette illustrant la construction d'une fortification le long du Rhin.

Modello che illustra la costruzione di una fortezza lungo il Reno.

Maquette M. Rappo ; photo Humbert et Vogt, Riehen, Historisches Museum Basel.

Yverdon, où la muraille a pu être datée par dendrochronologie aux environs de 325 ap. J.-C. D'autres constructions présentent un réseau de poutres entrecroisées noyées dans la maçonnerie (fig. 117).

L'élévation de la muraille est généralement parée de moellons réguliers, parfois disposés en arêtes de poissons (*opus spicatum*), liés par un blocage de cailloux et de mortier. Parfois, des assises de tuiles plates sont insérées à inter-







Fig. 118

Restitution du rempart est du *castrum de Caelius Mons* (Kellmünz, Allemagne), avec la porte, le sommet du mur crénelé et les tours couvertes de tuiles.

Ricostruzione delle difese est del *castrum di Caelius Mons* (Kellmünz, Germania), con la porta, il muro merlato e le torri coperte con tegole.

Dessin M. Mackensen in : *Römer an Donau und Iller : Neue Forschungen und Funde*, Sigmarien 1996, Abb. 139.



Fig. 119

Représentations de remparts avec tours couvertes de toits de tuiles et crénaux. Revers de monnaies de Maximien (286-305 ap. J.-C.).

Rappresentazione delle difese con torri coperte da tetti a tegole e saettiere. Rovescio di una moneta di Massimino (286-305 d.C.).

Weber 2000.

valles réguliers, de manière à régulariser la construction. Le sommet de la muraille, longée par une courtine, pouvait être crénelé (fig. 118).

Des tours renforcent l'enceinte aux angles et à intervalles plus ou moins réguliers le long du tracé. Leurs plans varient : circulaires, semi-circulaires, quadrangulaires ou encore hexagonaux, plusieurs formes différentes apparaissant parfois sur la même muraille. A Stein-am-Rhein, des sols de mortier ainsi que des fours ou des foyers ont été mis au jour à l'intérieur des tours. L'accès aux étages et au chemin de ronde devait se faire par une échelle ou un escalier. Ces tours étaient couvertes de toits, comme le montrent certaines découvertes, mais aussi des représentations sur des monnaies ou encore les vignettes illustrant la *Notitia Dignitatum*.

Deux, trois ou quatre portes donnaient accès à l'intérieur du *castrum*. Les ouvertures principales sont généralement flanquées de deux tours assurant leur défense. Dans certains remparts, on observe la présence de portes secondaires sur plusieurs côtés. A Stein-am-Rhein, l'une des tours d'angle présente un passage coudé vers l'extérieur, dispositif fréquent dans les enceintes tardives (Höneisen 1993, 81).

Le système défensif est souvent complété par un ou deux fossés creusés en avant de la muraille, en particulier là où la protection naturelle du site est moins bien assurée par la topographie. A Genève, où le mur d'enceinte n'est pas attesté côté lac, des fossés et des palissades devaient assurer la protection de la colline, alors qu'à Kaiseraugst, un fossé court au pied de la muraille sur trois côtés, le quatrième longeant le Rhin.

### « Tout fout le camp ! ». Crise au 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

« L'hiver n'apporte pas les pluies abondantes indispensables aux semences confiées à la terre ; la chaleur de l'été est insuffisante pour faire mûrir les épis ; le printemps ne produit pas assez de fruits. Dans les montagnes, les mines sont épuisées et fournissent moins d'or et d'argent ; les sources semblent tarir de jour en jour.

Tout diminue : l'agriculture dans les champs, la pêche en mer, les troupes dans les campements, la justice dans le *forum*, la loyauté dans les amitiés, l'habileté dans les arts, la discipline dans les moeurs [...]. Les rayons du soleil sont plus pâles et plus languissants à son coucher, la lumière de la lune s'affaiblit dans ses dernières nuits ; l'arbre, qui dans ses beaux jours était vert et couvert de fruits, devient noueux et stérile en vieillissant, et la source vive et abondante aux premiers temps ne fait plus jaillir que quelques gouttes quand la décrépitude la saisit. La voilà, la sentence qui pèse sur le monde, la voilà la loi de Dieu : tout ce qui a été jeune vieillit un jour, tout ce qui a été fort s'affaiblit et disparaît au bout d'un lent processus de dépérissement et d'épuisement. »

Saint-Cyprien, *Lettre à Démétrianus*.

## La ville chrétienne

Après la promulgation de l'Edit de Milan par Constantin en 313, le christianisme est officiellement toléré dans l'Empire romain. Dès lors, les structures ecclésiastiques se mettent en place et les églises se multiplient, d'abord dans les capitales des cités, plus tard dans les agglomérations secondaires et dans les campagnes. La création des évêchés à partir du 4<sup>e</sup> s. nécessite la construction non seulement de lieux de culte adéquats, mais également de toutes les structures nécessaires au fonctionnement et à la vie quotidienne du clergé. Dans les villes où se trouvent les sièges des évêchés, on voit apparaître ainsi de véritables quartiers épiscopaux comprenant, en plus de la cathédrale, un baptistère, des salles de réception, des bâtiments destinés au logement des clercs et de l'évêque, des locaux pour le fonctionnement économique de la communauté, etc. (fig. 120). Genève constitue l'un des exemples les mieux connus en Gaule, mais des vestiges assez importants ont été mis au jour également à Kaiseraugst. L'ensemble, construit en plusieurs étapes, (fig. 122 ; Marti 2000, I, 151-154), comprenait une cour intérieure donnant accès à différents locaux interprétés comme des pièces d'habitation, un petit édifice thermal ainsi qu'un baptistère, qui ne communiquent pas directement. Le complexe de Kaiseraugst apparaît ainsi bien peu développé en comparaison de celui de Genève à la même période. Il tend néanmoins à confirmer la présence du siège épiscopal dans cette ville, comme le suggèrent les sources écrites, peu avant le milieu du 4<sup>e</sup> s. déjà.



Fig. 120

Le groupe épiscopal de Genève aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> s. Il est établi sur les vestiges d'une vaste habitation, dont le propriétaire, considéré comme un notable local, a dû céder une partie à l'Eglise. Une partie des salles arasées a peut-être déjà été utilisée auparavant comme lieu de culte chrétien. 1. cathédrale nord ; 2. baptistère ; 3. cathédrale sud ; 4. cellules adossées à la cathédrale nord ; 5. salle de réception avec pavement de mosaïques ; 6. atrium.

*Il complesso vescovile di Ginevra nel 4° e 5° secolo. Eretto sui resti di una vasta abitazione che il proprietario, considerato un notevole locale, ha dovuto cedere in parte alla chiesa. Una parte delle sale livellate già prima era forse stata utilizzata come luogo di culto cristiano. 1. cattedrale nord; 2. battistero; 3. cattedrale sud; 4. cellule a ridosso della cattedrale nord; 5. sala di ricevimento con pavimento a mosaico; 6. atrium.*

Dessin Service archéologique cantonal de Genève.

Fig. 121

Groupe épiscopal de Genève : pavement de mosaïques de la salle de réception de l'évêque accolée au chœur de la cathédrale sud (5<sup>e</sup> s.).

*Complesso vescovile di Ginevra : pavimento a mosaico della sala di ricevimento del vescovo a ridosso del coro della cattedrale sud (5° sec.).*

Photo Service archéologique cantonal de Genève.





Les cathédrales de Genève, Kaiseraugst et Martigny ont toutes été édifiées dans la seconde moitié du 4<sup>e</sup> s. Celle de Coire, connue seulement par les restes de deux absides successives, semble un peu plus tardive : elle est traditionnellement datée de la première moitié du 5<sup>e</sup> s. Ces premières églises comprennent une nef rectangulaire complétée par une abside orientée. Des aménagements liturgiques internes et des annexes viennent bientôt les compléter.

Certains groupes épiscopaux, tant en Orient que dans la partie occidentale de l'Empire, ne comprennent pas une seule, mais deux cathédrales, appelées aussi cathédrale double (Naissance des arts chrétiens, 55-61 ; Bonnet 1993). Ainsi, à Genève, une seconde église est construite au sud de la première vers 400. Les deux édifices sont reliés par un *atrium*, ou cour à portiques, sur lequel s'articule également le baptistère. Les fouilles des deux cathédrales ont mis en évidence des aménagements intérieurs correspondant probablement à des fonctions liturgiques différentes. Il semble ainsi que l'un des édifices était destiné à l'enseignement des catéchumènes, alors que le deuxième était réservé aux fidèles.

Jusqu'au 6<sup>e</sup> s., le baptême se pratiquait par immersion, le catéchumène devant pénétrer dans l'eau pour recevoir le sacrement (Naissance des arts chrétiens, 70-87). Les baptistères les plus anciens sont donc généralement des bâtiments indépendants relativement vastes, en comparaison des installations actuelles, et pourvus d'une cuve assez grande, aménagée dans le sol. Ils sont en général en com-

munication directe avec la cathédrale ou d'autres pièces du groupe épiscopal, comme à Kaiseraugst. Si le baptistère de Genève, reconstruit vers 400, est un édifice spacieux, de plan centré avec une circulation précise et un riche décor de stuc, les installations découvertes à Kaiseraugst et Martigny semblent beaucoup plus modestes (fig. 122 et 123).

Les capitales d'évêchés ne sont pas les seules à accueillir des églises à l'intérieur du périmètre urbain. Dans de nombreuses agglomérations, on connaît en effet des lieux de culte dont on peut supposer que l'origine est ancienne. Pourtant, peu d'entre elles sont réellement datées du 5<sup>e</sup> s. par des découvertes archéologiques, et aucune ne remonte au 4<sup>e</sup> s. (Sennhauser 1990, 145-167). Les meilleurs exemples que l'on connaisse actuellement sont ceux de Zurzach et de Soleure (Saint-Etienne). Ces deux églises sont construites à proximité immédiate des remparts, comme les cathédrales de Kaiseraugst et Coire. Dans le cas de Zurzach, l'église est même accompagnée d'un baptistère logé entre l'édifice et la muraille, ce qui indique qu'il s'agissait d'une église paroissiale (fig. 124 ; Jäggi 1996, 84-88). Plus à l'est se trouve un bâtiment rectangulaire allongé, divisé en deux locaux, interprété comme un lieu de réunion et d'enseignement pour les fidèles. Une église dédiée à Saint-Germain et probablement à fonction paroissiale est par ailleurs édifiée dès le 5<sup>e</sup> s. au cœur du *castrum* de Genève, à quelque 100 m à l'ouest du quartier épiscopal (fig. 62).

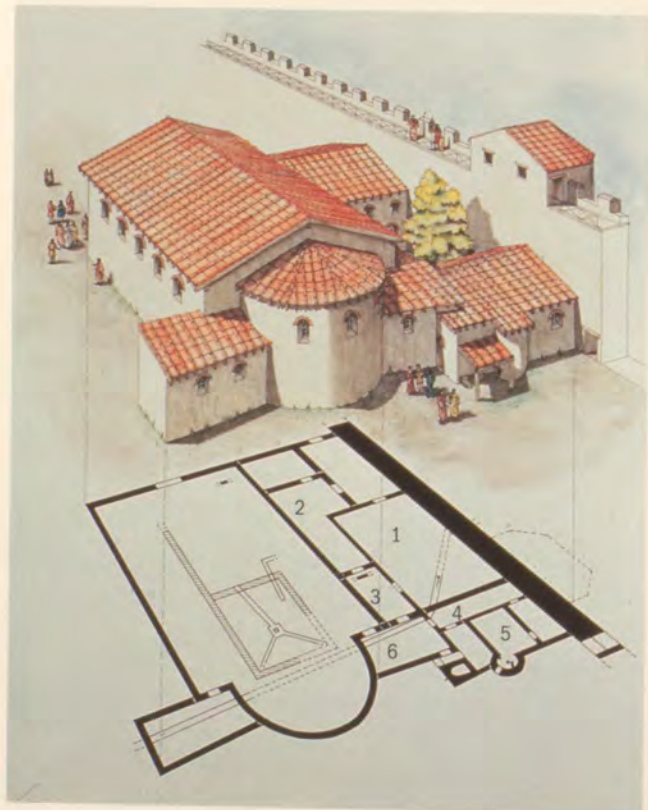


Fig. 122

Plan et restitution de l'église du *castrum* de Kaiseraugst, avec ses constructions annexes. La cathédrale recouvre une ancienne salle chauffée. Une cour intérieure, entre l'église et le mur du *castrum* (1), donne accès à différents locaux (2, 3) interprétés comme des pièces d'habitation. Au nord-est se trouve un petit ensemble thermal (4, 5) et le baptistère, qui ne communiquent pas directement. L'accès tant aux thermes qu'au baptistère, depuis la partie résidentielle, ne peut se faire que par l'intermédiaire de l'annexe nord de l'église (6).

*Pianta e ricostruzione della chiesa del castrum di Kaiseraugst con tanto di edifici annessi. La cattedrale si erige su un'antica sala riscaldata. Un cortile interno tra la chiesa e il muro del castrum (1) da accesso a diversi locali (2, 3) interpretati come abitazioni. A nord-est si trova un piccolo complesso termale (4, 5) e il battistero senza esser intercomunicanti. L'accesso dalla parte residenziale tanto alle terme quanto al battistero, è possibile solo dall'annesso nord della chiesa (6).*

Dessin Römermuseum Augst



Fig. 123

La cuve baptismale mise au jour sur le côté sud de la cathédrale de Martigny.

*La fonte battesimale rinvenuta sul lato sud della cattedrale di Martigny.*

Photo Archéologie cantonale Martigny.

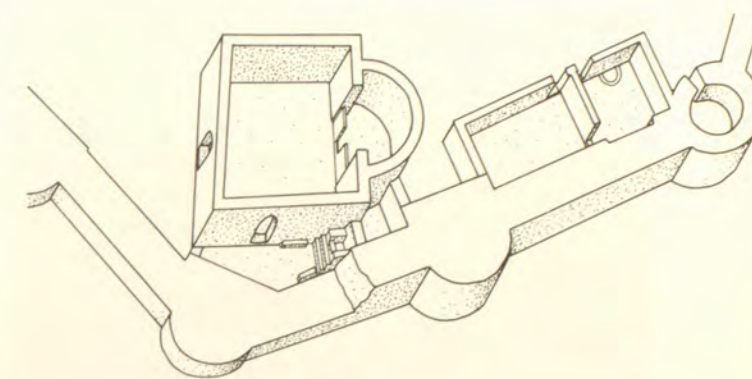


Fig. 124

Restitution de l'église et du baptistère de Zurzach, accolés à la muraille du *castrum*.

*Ricostruzione della chiesa e del battistero di Zurzach, a ridosso della cinta del castrum.*

Furger et al. 1996.

## Les basiliques funéraires

A partir du 5<sup>e</sup> s. apparaissent de nombreuses églises à la périphérie des agglomérations : elles sont en relation étroite avec les nécropoles et sont destinées à abriter des cérémonies funéraires. Ces édifices ont souvent pour origine un mausolée, appelé *memoria* ou *martyrium*, érigé au-dessus d'une tombe particulièrement vénérée, attribuée par exemple à un saint ou à un premier évêque de la ville. Certaines de ces constructions ont ensuite attiré d'abondantes sépultures. Ainsi, dans le quartier du port de Genève, à l'emplacement de la future église de La Madeleine, une nécropole se développe dès les 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> s. L'espace funéraire est ensuite délimité par une clôture, contre laquelle vient s'appuyer une petite *memoria*, construite au 5<sup>e</sup> s., dont tient compte le plan de l'église édifée au 6<sup>e</sup> s. Des annexes destinées à abriter de nombreuses sépultures sont ensuite ajoutées au nord et à l'ouest.

Les églises funéraires apparaissent tant à la périphérie des capitales d'évêchés qu'autour des centres secondaires : on peut signaler leur présence à Zurzach (Sainte-Verena), Soleure et Sion (fig. 125), ainsi probablement qu'à Avenches (Sainte-Thècle, Donatyre) et à Lausanne (Saint-Etienne). Ces églises créent peu à peu un espace sacré

autour de l'agglomération, avec des édifices dispersés ou groupés, dédiés aux saints locaux, protecteurs de la ville et de ses habitants, souvent d'anciens évêques (Naissance des arts chrétiens, 88-93). Elles sont parfois à l'origine d'un faubourg, comme celui de Saint-Victor à Genève, voire d'un déplacement du centre de l'agglomération, comme on l'observe à Zurzach autour de l'église Sainte-Verena. Au 6<sup>e</sup> s., Grégoire de Tours (*Historia Francorum*, I, 33) emploie même le terme de *vicus christianorum* pour désigner l'ensemble des cryptes, basiliques, oratoires et autres lieux de culte édifiés à proximité de Clermont-Ferrand – et dans la description duquel il a lui-même parfois de la peine à se retrouver.

Fig. 125

Vue aérienne de l'église funéraire de Sion Sous-le-Scex. A l'origine, il s'agit d'une vaste salle, ou peut-être d'un simple enclos, contenant de très nombreuses tombes et installé à proximité d'une nécropole romaine tardive. Plus tard sont ajoutées des absides et des annexes latérales, qui ont toutes reçu des sépultures.

*Veduta aerea della chiesa funeraria di Sion Sous-le-Scex. In origine si trattava di una vasta sala o forse di un semplice recinto, contenente moltissime tombe ed eretto in prossimità di una necropoli tardo-romana. Più tardi sono state aggiunte absidi e annessi laterali, nei quali sono state poste altre sepolture.*

Photo Büro Hans-Jörg Lehner.





Il existe dans les Alpes, en marge des villes et des stations routières (*mansiones* et *mutationes*) créées par l'administration romaine, et aux côtés des quelques *villae* construites dans leur voisinage, une forme d'habitat spécifique en hameau ou en village, peu marquée par l'influence romaine. Elle se regroupe au cœur du massif, dans un territoire qui comprend globalement le Valais (vallées latérales et Haut-Valais), les Grisons et la partie septentrionale du Tessin (Sopraceneri). La répartition des découvertes archéologiques, en majorité des tombes et des objets isolés, dénote une occupation relativement dense de ces régions. La plupart des étages d'altitude sont colonisés et l'habitat permanent y est attesté jusqu'à 1400-1600m.

Faute de documentation archéologique sur l'habitat proprement dit, il est difficile d'appréhender avec précision le mode de vie des populations alpines. Cela tient en premier lieu à la nature des vestiges, caractérisés par une architecture indigène qui n'a laissé que peu de traces, et qu'il est

souvent difficile de dater. D'autre part, les vallées d'altitude, contrairement aux régions de plaine, ont été relativement épargnées jusqu'à aujourd'hui par les grands projets de construction et n'ont pas fait l'objet d'investigations d'envergure. Enfin, les mêmes zones habitables, à l'abri des inondations et des éboulements, ont de tout temps été occupées : bon nombre de villages actuels ont par conséquent été bâtis sur des vestiges romains.

Le Tessin n'a pour l'instant livré que des zones de sépultures (Madrano, Mogheno...). Dans les Grisons, quelques sites fortifiés de hauteur de la fin de l'âge du Fer (Scharans-Spundas) ou de l'Antiquité tardive (Maladers, Castiel...) ont été explorés, de même que certains vestiges d'habitat, situés sur les axes de circulation transalpins et associés généralement à des relais routiers (Bondo, Riom-Cadra, Schiers, Zernez ou Zillis). En Valais, deux sites haut-valaisans d'importance ont été fouillés récemment, Oberstalden au-dessus de Viège et surtout Gamsen-Waldmatte, près de Brigue-Glis (fig. 126). Ce dernier gisement, en cours d'éla-

Fig. 126

Le village alpin de Gamsen au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Il villaggio alpino di Gamsen, nel 2<sup>o</sup> e 3<sup>o</sup> sec. d.C.

Dessin A. Henzen, Bureau TERA, Sion.



boration, constitue actuellement la référence incontournable pour l'habitat alpin. En effet, il a été possible d'y dégager une grande partie du village et d'en suivre l'évolution durant toute l'époque romaine, du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> s.

De manière générale, les villages alpins d'époque romaine remontent tous à l'âge du Fer ou à des périodes encore plus anciennes. La plupart d'entre eux ont en commun une organisation en terrasses, aménagées dans une pente parfois relativement forte, et sur un coteau bien exposé. Dans le cas de Gamsen-Waldmatte, il a fallu des raisons stratégiques majeures pour que l'agglomération se développe sur l'ubac de la vallée du Rhône, en un lieu a priori peu favorable (pas d'ensoleillement en hiver). On note dans ce village la présence de longs replats qui suivent les contraintes de la topographie et définissent le plan du centre. La périphérie semble moins bien ordonnée. L'absence de terrasses privatives dénote une gestion communautaire du village. L'habitat n'y est pas dispersé et organisé au bon plaisir de chacun : au contraire, on perçoit un plan directeur et des espaces bien définis. La voirie est constituée de chemins qui traversent l'agglomération et desservent les différentes terrasses. En plusieurs endroits, des chenaux à ciel ouvert ou des fossés de drainage ont été aménagés pour collecter les eaux de pluie et pour se prémunir des ruissellements. Les cimetières sont situés en aval, à l'extérieur du village. Dans sa plus grande extension, celui-ci occupe une surface de 3 voire 4 ha (350-400 m de longueur, 100 m au moins d'amont en aval); il s'agit donc d'un établissement relativement important pour le milieu alpin.

Les bâtiments gallo-romains dans les Alpes sont de petites dimensions (fig. 127), constitués pour la plupart d'une seule pièce n'excédant pas 35 à 40 m<sup>2</sup> (5 à 8 m de longueur par 3 à 5 m de profondeur). Leur plan est le plus souvent allongé, en raison de l'étroitesse des terrasses. Les matériaux et les techniques de construction restent traditionnels et ne diffèrent guère de ceux des époques antérieures (SPM IV, 137-149). La terre et le bois (essentiellement du pin et du mélèze), parfaitement adaptés au milieu alpin, en sont les matériaux principaux. Le mortier de chaux n'est guère utilisé ; les édifices construits entièrement en maçonnerie sont rares et généralement de petites dimensions. Ils sont attestés à Gamsen-Waldmatte, Zillis ou Zernez. On leur attribue le plus souvent une fonction particulière (sanctuaire ?). Les autres maisons sont d'ordinaire bâties sur un cadre de bois (sablères basses) isolé du sol par un solin discontinu de dalles, par un alignement de pierres ou par un véritable muret. Il existe également quelques cas d'architecture sur poteaux plantés, reliés ou non par des sablières. L'élévation est faite de planches ou de clayonnage et torchis. La technique du « Blockbau » (poutres horizontales assemblées à mi-bois dans les angles), pourtant attestée aux périodes antérieures, n'a pas été observée à l'époque romaine. On note en revanche l'apparition des clous.

Le deuxième type de bâtiment reconnu dans les Alpes est surélevé, soit très légèrement lorsqu'il est édifié sur une terrasse, soit de façon plus sensible quand il est installé dans la pente. Il n'en reste généralement que de grosses



Fig. 127

Niveau incendié d'un bâtiment semi-enterré de Gamsen. La dalle de schiste au premier plan marque l'entrée de la maison.

Strato con tracce d'incendio d'un edificio seminterrato di Gamsen. La lastra di scisto in primo piano marca l'entrata della casa.

Photo Bureau TERA, Sion.

pierres de soubassement régulièrement espacées. La reconstitution de ces constructions, interprétées comme des greniers, peut s'inspirer des raccards ou des mazots valaisans actuels. Un troisième type de maison, attesté depuis l'âge du Fer et appelée communément « casa retica » est un bâtiment de pierres sèches semi-enterré ou profondément excavé dans le sol (jusqu'à 2 m), que la présence de foyers domestiques à l'intérieur interdit d'interpréter comme des caves. La restitution d'un étage en bois est plausible, donnant ainsi une image proche de celle des chalets de montagne traditionnels où le local « cuisine », en dur, est surmonté par les pièces d'habitation, bâties en matériaux périssables.

Les aménagements et le mobilier archéologique retrouvés sur les principaux sites alpestres montrent que l'économie de ces populations était fondée sur l'agriculture et l'élevage. Aux côtés des habitations, désignées par la présence de foyers domestiques à même le sol, on a mis en évidence des champs labourés, des greniers et des étables. Les habitants devaient y vivre en relative autosubsistance. Pour les villages situés sur les principaux axes transalpins, commerce et portage procuraient sans doute un revenu complémentaire non négligeable.





# LES CAMPAGNES ET L'AGRICULTURE

*Christa Ebnöther, Jacques Monnier*



avec la collaboration de

*Stefanie Jacomet  
Olivier Mermod  
Sabine Deschler-Erb  
Jörg Schibler  
Heide Hüster-Plogmann  
Thierry Luginbühl*

et une contribution de

*Tim Anderson  
Clara Agustoni  
Anika Duvauchelle  
Vincent Serneels*

Fig. 128

Aux abords de la villa d'Orbe-Boscéaz au 4<sup>e</sup> s.

In prossimità della villa di Orbe-Boscéaz, al 4<sup>o</sup> sec.

Aquarelle B. Clarys.



## CINQ SIÈCLES À LA CAMPAGNE

A l'heure actuelle, on ne connaît que quelques établissements ruraux remontant à la fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. ou aux premières décennies de notre ère. Cette situation s'explique en partie par les événements du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., mais aussi par l'état de la recherche (difficulté à repérer les édifices en bois, problèmes d'ordre méthodologique et chronologique). Les fouilles récentes ne livrent que rarement les indices d'une continuité d'occupation. Au contraire, un déplacement de l'habitat semble s'opérer lorsque, vers 20-25 de notre ère, apparaissent les premières *villae*, d'abord édifiées en bois, puis (re)construites en pierre dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. L'occupation des campagnes devient de plus en plus dense au cours du 1<sup>er</sup> s., puis, dès la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s., peu de sites nouveaux apparaissent ; la densité d'occupation est à son apogée. Le 3<sup>e</sup> s. marque une période charnière dans l'occupation des campagnes, puisque c'est à cette époque que l'occupation des *villae* et des établissements ruraux plus modestes subit un net recul. Les rares établissements qui apparaissent alors ne parviennent pas à compenser les sites abandonnés. Ce « déclin », qui semble s'amorcer dans certaines régions dès la fin du 2<sup>e</sup> s. déjà, n'est pas uniquement dû aux « invasions germaniques », mais dépend aussi de facteurs internes à l'Empire romain.

A la fin du 3<sup>e</sup> s., l'actuel territoire suisse devient l'arrière-pays du *limes* lorsque la frontière de l'Empire est ramenée sur le Rhin. Les campagnes sont loin d'être désertées et de nombreux sites sont encore occupés jusqu'au milieu du 4<sup>e</sup> s. La seconde moitié du 4<sup>e</sup> s. marque ensuite une nouvelle phase de déclin des établissements ruraux, de sorte qu'au 5<sup>e</sup> s., rares sont les sites qui présentent encore des traces d'occupation.

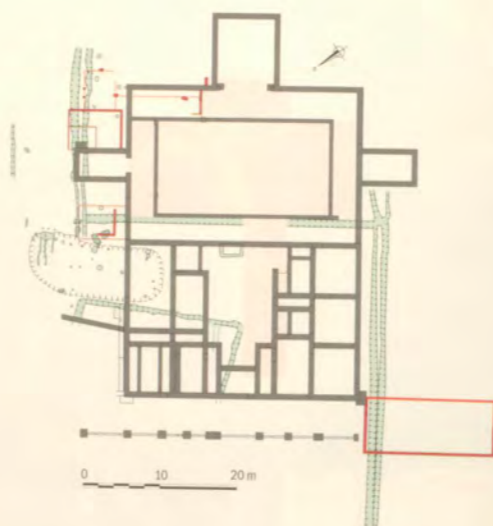


Fig. 129

Structures de l'âge du Fer (en vert) et d'époque romaine précoce (en rouge) de la villa de Möhlin. 1:5000.

Strutture della tarda età del Ferro (verde) e di prima età imperiale (rosso) della villa rustica di Möhlin. Scala 1:5000.

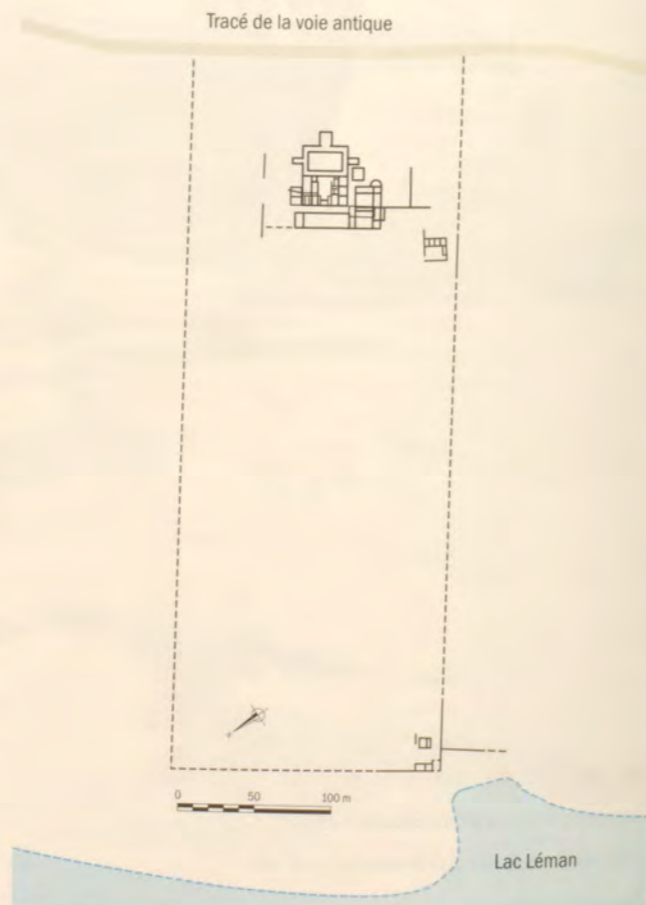
Dessin W. Dudan, Infolio, d'après F. Maier, Kantonsarchäologie Aargau.

Fig. 130

Découvertes de l'âge du Fer et du Haut-Empire (en vert : 2<sup>e</sup> s. - 50 av. J.-C. ; en rouge : 50 av. J.-C. - 10 ap. J.-C. ; en gris foncé : 10-70 ap. J.-C.) sur l'emprise de la *pars urbana* de la villa de Genève-Parc de la Grange. 1:500 (en haut). *Pars rustica* de la villa. 1:5000 (en bas).

Ritrovamenti dell'età del Ferro e di prima età imperiale (verde: 2<sup>o</sup> sec. - 50 a.C.; rosso: 50 a.C. - 10 d.Chr; grigio: 10-70 d.C.) nell'area della *pars urbana* di Genève-Parc de la Grange. Scala 1:500. *Pars rustica* della villa. 1:5000.

Dessin M. Berti, Service archéologique cantonal de Genève.



## 50 av. - 50 ap. J.-C. : de la ferme à la villa

D'après César, le territoire helvète comprenait, vers 60 av. J.-C., une douzaine de « villes » (*oppida*), environ 400 villages (*vici*) et de nombreuses fermes isolées (*aedificia privata*), mais ses chiffres sont sujets à caution. Selon lui, le peuple helvète comptait 263'000 âmes peu avant son départ en 58. Après la défaite de Bibracte, seule la moitié (110'000 survivants, en comptant les alliés des Helvètes) fut renvoyée dans son territoire d'origine.

Le territoire helvète est traditionnellement situé sur le Plateau suisse, où il couvrirait une superficie de 20'655 km<sup>2</sup>. En admettant une population de 2000 personnes par *oppidum*, 200 par *vicus* et 40 dans les fermes isolées, on obtiendrait, pour la première moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., une population de 159'000 âmes réparties dans 4000 établissements ruraux, soit une densité de cinq fermes au km<sup>2</sup> (Buchsenschutz et Curdy 1991). Le texte de César laisse présager que le pays était moins densément peuplé dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s., après Bibracte. Comment les vestiges archéologiques reflètent-ils cette période ?

La plupart des sites ruraux de La Tène finale sur le Plateau suisse datent du 2<sup>e</sup> ou du début du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. ; au cours

du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., on constate un recul très net de l'occupation des campagnes, la population semblant se concentrer dans les agglomérations (D'Orgétorix à Tibère 1997 ; SPM IV). Seules quelques *villae*, comme Messen, Genève-Parc la Grange (fig. 130), Liestal-Munzach, Yvonand-Mordagne, Morat-Combette, Vicques ou Möhlin (fig. 129), ont livré des traces d'édifices ou des trouvailles isolées remontant à cette période (D'Orgétorix à Tibère 1997 ; SPM IV). Ces découvertes suggèrent toutefois que la persistance de certains sites n'équivaut pas nécessairement à une occupation ininterrompue. Il ne faut d'ailleurs pas attendre systématiquement une continuité d'occupation : à l'exemple des sites de Pomy-Cuarny, Courgevax et Alle, des déplacements importants de l'habitat interviennent, au plus tard à l'époque augustéenne (fig. 133). Ce phénomène, également observé en Gaule septentrionale, montre qu'entre le 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le début de l'époque romaine, l'habitat peut se déplacer parfois sur plusieurs centaines de mètres (Bayard et Collart 1996).

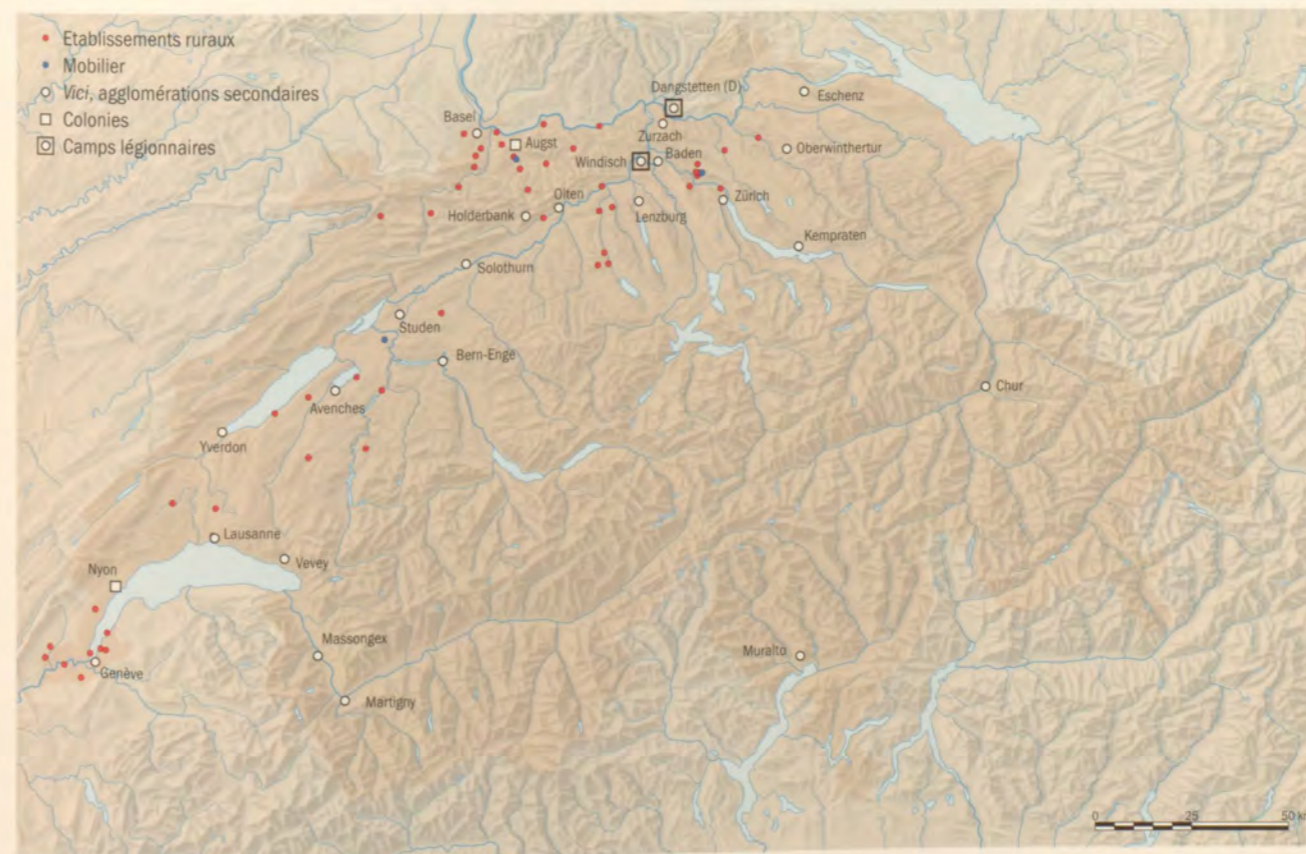
Des recherches récentes à Dietikon, Neftenbach, Buchs, Triengen, auxquelles on peut ajouter Vicques, ont multiplié les exemples de *villae* fondées à l'époque augusto-tibérienne (fig. 131). Edifiées en bois, elles furent reconstruites en

Fig. 131

Etablissements ruraux de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. sur le plateau et dans le Jura.

Siti della prima metà del I<sup>o</sup> sec. sull'Altipiano e nel Giura.

Dessin S. Freudiger, Infolio.





Pierre dès le milieu du 1<sup>er</sup> s. Même si les preuves font encore défaut, on peut d'ailleurs se demander si une grande partie des *villae*, dont les recherches au 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> s. ont révélé les bâtiments en maçonnerie, n'ont pas recouvert des constructions en bois augusto-tibériennes et si certaines d'entre elles n'ont pas connu ce phénomène de déplacement. Comment interpréter, d'un point de vue politique et social, ces superpositions ou au contraire, ces déplacements d'habitat ?

Il est certain que la centaine d'années autour du changement d'ère a connu une densification et une extension de l'occupation des campagnes, que cela soit dû à des déplacements d'habitats, à des créations nouvelles ou à l'augmentation de la population. Reste que l'on ne peut pas véritablement parler d'explosion démographique au milieu du 1<sup>er</sup> s. comme la carte de répartition pourrait le laisser croire (Fig. 131 et 132). Celles-ci reflètent davantage l'état de la recherche et ses problématiques (les édifices en bois ne laissent que des traces ténues). A cela s'ajoute un problème d'ordre méthodologique et chronologique, lié à la nature de la documentation archéologique, qui diffère entre la protohistoire et l'époque romaine (Schucany in D'Orgétorix à Tibère 1997 ; Wieland 1999, 70).



Fig. 133

Structures d'habitat de l'âge du Fer (vert) et d'époque romaine (rouge) à Pomy-Cuarny.

Strutture insediative dell'età del Ferro (verde) e di epoca romana (rosso) a Pomy-Cuarny.

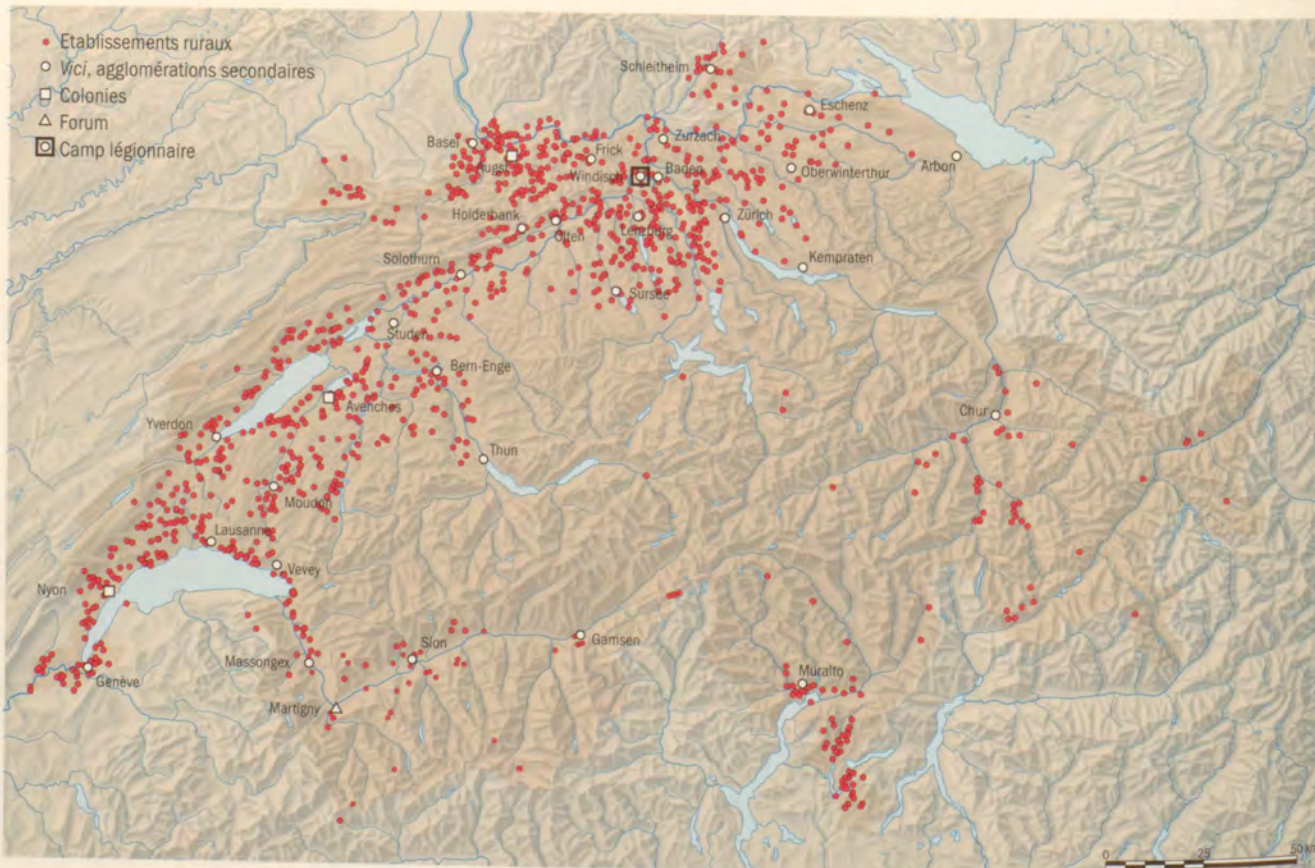
Dessin S. Freudiger, Infolio / M. Vaccarello, Archeodunum SA.

Fig. 132

Etablissements ruraux des 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>s.

Siti rurali del 2<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> sec.

Dessin S. Freudiger, Infolio.



### Territoire et cadastre

Les territoires conquis devenaient propriété du peuple romain (*ager publicus populi Romani*). C'est à l'Etat que revenait le droit d'administrer la terre et d'en organiser la vente, la location à bail ou la cession (Moatti 1993). En dépit de l'abondance d'informations qu'ils livrent, les textes antiques ne permettent pas de saisir la situation en détail ; on ignore par exemple dans quelle mesure l'aristocratie indigène fut en mesure de faire entendre sa voix. Il faut également remarquer que les lots de terre attribués ont pu subir des transformations importantes au cours du temps, par le jeu des achats et des ventes. L'administration romaine procédait à un arpentage du sol, qui permettait un inventaire des ressources agricoles et un contrôle des personnes.

La mise en place d'une cadastration, qui s'accompagnait souvent d'une mise en valeur des terres (assainissements, drainages), n'est pas une innovation de l'époque romaine ; des parcelles régulières sont déjà attestées durant la protohistoire, dès l'introduction de l'araire. Des recherches menées en Gaule montrent que les cadastres romains peuvent reprendre en partie la trame indigène ou au contraire s'y substituer totalement.

Pour une nouvelle cadastration, les arpenteurs romains traçaient au sol un quadrillage orthogonal à l'aide d'un instrument de mesure (*groma*, fig. 65), délimitant des lots carrés (les centuries, de 710 m de côté) ou rectangulaires, subdivisés en unités plus petites, notamment en *actus* (carrés de 35 m de côté) et en jugères (*iugera* = 2 *actus*). Des bornes situaient chaque centurie par rapport à deux axes principaux perpendiculaires, le *kardo maximus* (nord-

sud) et le *decumanus maximus* (est-ouest). Les limites des centuries étaient matérialisées par des chemins ou des fossés.

Ce type de limitation est bien attesté lors de fondations de colonies. Les bénéficiaires, souvent des vétérans de l'armée, recevaient chacun un lot à l'intérieur d'une centurie.

Si les sources historiques citent des centuriations en Italie, aucun texte ne concerne les provinces occidentales de l'Empire. Cependant, la ville d'Orange (*Arausio*), en Gaule, a livré un document exceptionnel : le cadastre du territoire de la colonie, gravé dans le marbre, qui montre l'existence de trois cadastres successifs. La réalité de ces centuriations a été mise en évidence par la photographie aérienne en Italie, dans la vallée du Rhône et dans d'autres régions de l'Empire.

L'interprétation des cartes topographiques et des photographies aériennes permet de reconstituer des réseaux de cadastres romains, en se fondant sur le principe que certaines limites antiques (chemins, fossés, haies) ont pu se conserver dans le parcellaire moderne (Chouquer et Favory 2001). En Suisse, des tracés orthogonaux, repérés de Genève à Avenches et jusqu'à Augst, ont été interprétés comme les traces d'une centuriation, qui couvrirait l'ensemble du Plateau.

Mais on ne peut affirmer que le territoire a été centurié dans son intégralité, ne serait-ce que du fait de la topographie parfois contraignante. En outre, tout parcellaire quadrillé ne correspond pas nécessairement à une centuriation. Des recherches récentes menées en Gaule (Chouquer et Favory 1992) ou autour d'Avenches (Combe 1996) ont montré que d'autres types de limitations sont connus à l'époque romaine.



Fig. 134

Une méthode d'arpentage : la centuriation. Schéma théorique du découpage d'un territoire centurié.

Uno dei possibili metodi di misurazione : la centuriatione. Schema teorico della suddivisione di un territorio centuriato.

Dessin S. Freudiger, Infolio, d'après Chouquer et Favory 1992.



Fig. 135

Cadastres romains de la région d'Avenches. Nouvelle approche (A. Combe 1996), qui met en évidence quatre orientations dominantes.

Delimitazione dell'area circostante Avenches secondo una proposizione di A. Combe (1996) : quattro reticoli di delimitazione orditi in modo diverso.

Dessin S. Freudiger, Infolio, d'après Combe 1996.



L'exploitation du Plateau par le biais des agglomérations débute au milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. en Suisse occidentale, un peu plus tardivement dans les régions orientales. Les établissements ruraux n'apparaissent que deux à trois générations plus tard, sauf dans les rares cas où ils s'inscrivent dans une continuité de l'occupation depuis l'âge du Fer. Le mobilier (terre sigillée italique) et les datations dendrochronologiques (Buchs) montrent que les sites ruraux se développent dans le nord-ouest et le nord-est de la Suisse vers 20-25 de notre ère, de même que sur la rive droite du Rhin, à Laufenburg am Rhein ou Heitersheim (Allemagne ; Nuber 1997).

La plupart de ces établissements précoces ne livrent que des trouvaillies isolées. Rares sont les sites dont on connaît les bâtiments, même partiellement (Vallon, Triengen), ou pour lesquels on dispose d'indices sur la structure et l'étendue de l'habitat : Neftenbach et Laufon-Müschhag se présentent comme des fermes en bois de taille identique, constituées d'un bâtiment principal et d'un bâtiment secondaire (fig. 137). Ces établissements étaient peut-être entourés de murs d'enclos, dont la présence n'a toutefois pas pu être vérifiée. Des limites maté-

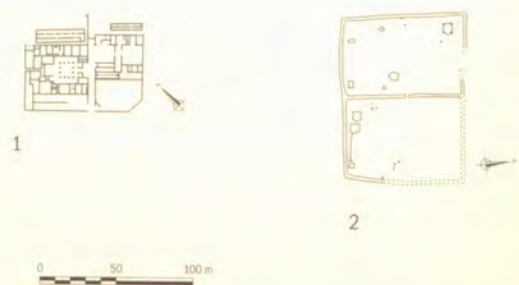


Fig. 136

Plans d'une villa d'époque républicaine, et d'une ferme indigène du nord de la Gaule : 1. San Rocco (Italie), 2. Jeux « le Camp du Roi » (France). 1:5000.

Una villa italica di età repubblicana 1. San Rocco e un podere latèniaco nel nord della Gallia 2. Jeux-le Camp du Roi. Scala 1:5000.

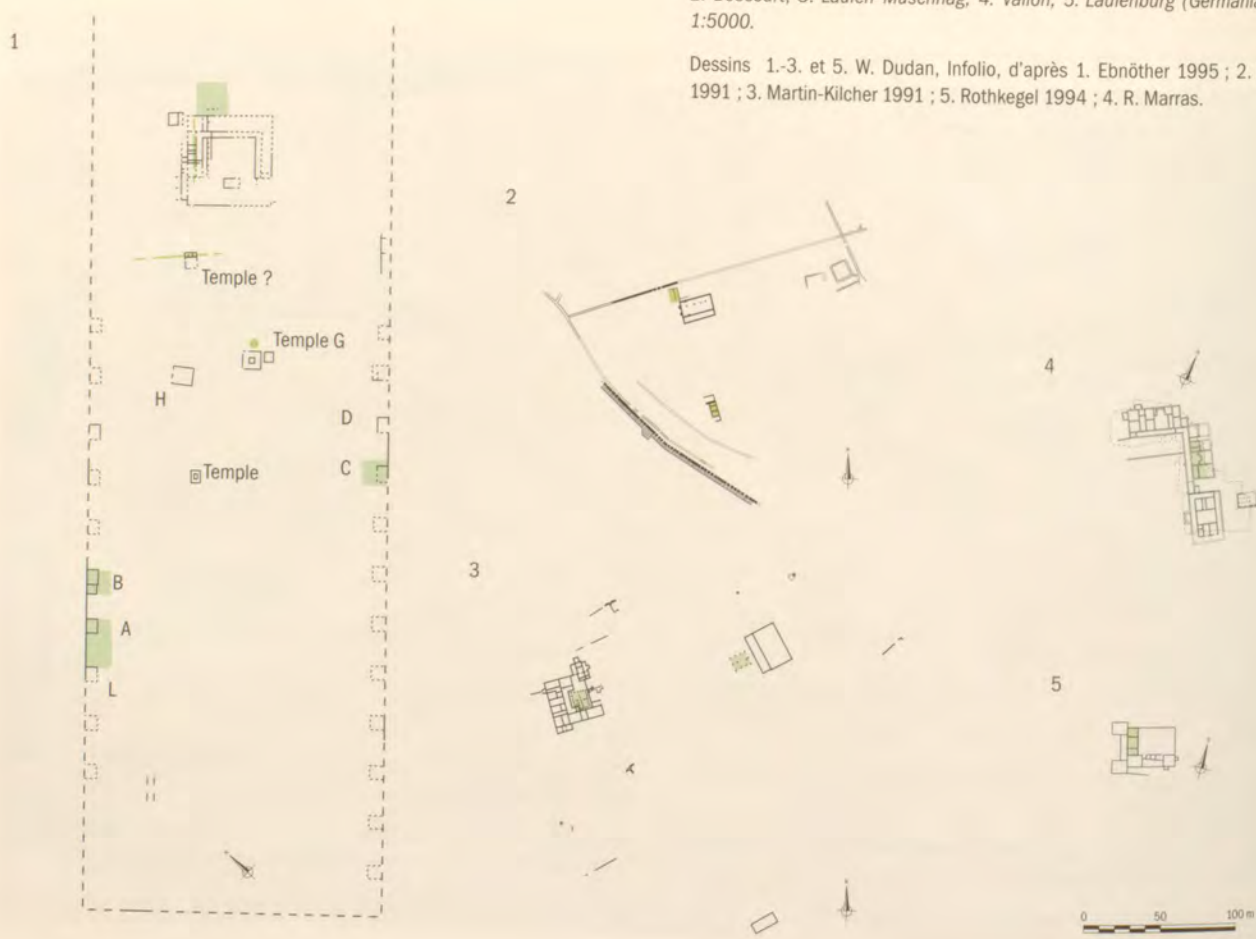
Zeichnungen 1.-2. W. Dudan, Infolio, nach M. A. Cotton, the San Rocco-Villa at Francolise, British School at Rome 1985; Rev. Arch. Picardie 3/4, 1996.

Fig. 137

Les premiers bâtiments en bois et en pierre en relation avec les villae en maçonnerie qui leur succèdent. 1. Dietikon, 2. Boécourt, 3. Laufon-Müschhag, 4. Vallon, 5. Laufenburg (Allemagne). 1:5000.

I primi edifici in legno e i seguenti edifici in pietra delle ville rustiche. 1. Dietikon, 2. Boécourt, 3. Laufon-Müschhag, 4. Vallon, 5. Laufenburg (Germania). Scala 1:5000.

Dessins 1.-3. et 5. W. Dudan, Infolio, d'après 1. Ebnöther 1995 ; 2. Paccolat 1991 ; 3. Martin-Kilcher 1991 ; 5. Rothkegel 1994 ; 4. R. Marras.



rialisées par des fossés ont été observées à Dietikon, où un ensemble de bâtiments est édifié au bord de la Limmat au plus tard à l'époque tibérienne. A Vicques, leur présence est vraisemblable.

A l'exception de Laufon-Müschhag, qui a livré une construction sur poteaux plantés, les bâtiments principaux (*pars urbana*) sont édifiés sur des sablières basses (parfois sur solin de pierre sèche) et disposent parfois d'une couverture en tuiles. Certains (Dietikon, Neftenbach) sont munis d'un portique ; le plan des bâtiments, assez simple, ne compte que quelques pièces, dont certaines sont ornées de peintures murales.

Ces dernières années, l'origine de ces établissements et des *villae rusticae* a constitué un axe important de la recherche, aussi bien sur le territoire de la Suisse actuelle qu'en Gaule et dans les provinces de Germanie (Bayard et Collart 1996 ; Lenz 1998). Il ne faut pas rechercher les modèles de ces sites dans l'Italie républicaine, où les *villae* présentent généralement un plan ramassé qui rassemble les zones d'habitation et les secteurs à vocation économique dans un même ensemble architectural (fig. 136). Les établissements ruraux de nos régions semblent plutôt plonger leurs racines en Gaule centrale et septentrionale, même si certaines particularités régionales excluent l'hypothèse d'une évolution linéaire. Dès le 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. au plus tard, on y observe l'apparition de réseaux de fossés parfois complexes. La surface enclose, de taille variable, comprend souvent plusieurs constructions éparées sur poteaux (fig. 136). La répartition du mobilier permet, dans certains cas, de distinguer les secteurs d'habitat des secteurs à fonction économique, voire de reconnaître des zones à caractère sacré. Ces établissements modestes présentent une grande diversité, aussi bien dans leur évolution que dans la continuité d'occupation, la stabilité de l'organisation spatiale ou les techniques de construction.

### Du milieu du 1<sup>er</sup> au début du 3<sup>e</sup> s.

En dépit des lacunes de la documentation archéologique, on peut supposer que le « boom » soudain des constructions en maçonnerie, au milieu du 1<sup>er</sup> s., ne correspond pas uniquement à la création de nouveaux sites et à la mise en valeur de territoires jusque-là inoccupés. Il est probable qu'à cette période, de nombreuses fermes en bois ont été reconstruites en pierre - un signe que les revenus agricoles étaient réinvestis.

Dans certaines *villae*, la maison du propriétaire manifeste une tendance à la « monumentalisation », bien que la structure même de chaque établissement semble avoir été préservée pour l'essentiel.

Mais il est évident qu'au 1<sup>er</sup> s. de notre ère, l'occupation se densifie et s'étend autour des agglomérations en plein essor. Certains sites, Orbe-Boscéaz ou Alpnach par exemple, n'apparaissent qu'à la fin du 1<sup>er</sup> s. A la même époque, ou peu après, suite à l'occupation de la région du Neckar, ce sont les régions du Klettgau et du Hegau, sur la rive droite du Rhin, qui sont occupées.

### De la ferme à la villa : l'exemple de Neftenbach

Le premier « bâtiment central », sur une légère éminence, est construit sur sablières basses, avec élévation en torchis et couverture en chaume. L'édifice rectangulaire, long de 20 m, comprend deux locaux bordés par un portique en « L » ; la pièce ouest, ornée de peintures murales, servait à l'habitation. Le bâtiment, alimenté par des canalisations d'eau, rassemble sous un même toit une zone d'habitat et une zone à fonction économique ; cette bipartition est reprise par un fossé double devant le bâtiment. Le bâtiment annexe, sur poteaux plantés, est difficile à interpréter, même si la présence de deux petits séchoirs, de restes végétaux carbonisés (fèves et céréales surtout), ainsi que certains indices d'un travail de forge peuvent révéler quelques-unes des activités pratiquées dans cette ferme. A ces vestiges s'ajoutent des foyers, de nombreux trous de poteaux, des fosses et divers fossés, matérialisant peut-être les vestiges de bâtiments et/ou d'auvents.

Après l'incendie du bâtiment central, au milieu du 1<sup>er</sup> s., l'établissement est totalement reconstruit. Une surface délimitée par des haies accueille un bâtiment à risalites et un édifice thermal ; des bâtiments annexes et deux groupes de sépultures suivent l'orientation de l'enclos. Tous les bâtiments sont construits en bois, mais la maison du propriétaire est recouverte d'un enduit externe qui, de l'extérieur, ne permet guère de la distinguer d'un bâtiment en pierre. Il n'existe pas encore de distinction architecturale nette entre la *pars urbana* et la *pars rustica*, qui n'intervient qu'au moment de la reconstruction de la villa en pierre, vers 80 de notre ère. A l'arrière de la maison de maître agrandie, on aménage un complexe thermal. Dans la *pars rustica*, des bâtiments de taille identique (100 m<sup>2</sup>) se distribuent régulièrement le long du mur d'enclos.

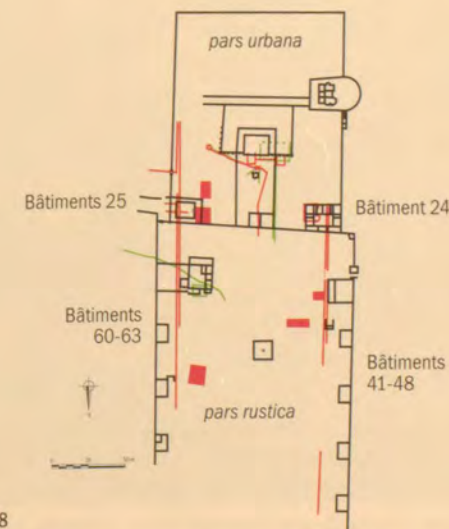


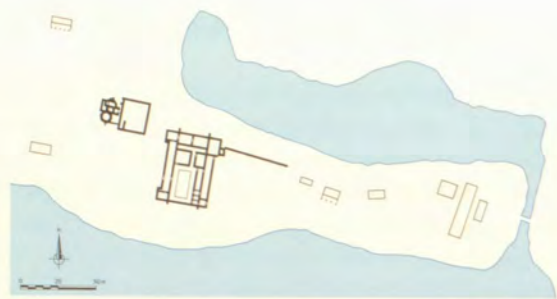
Fig. 138

Evolution du bâti dans la villa de Neftenbach (en vert : 2<sup>e</sup> quart du 1<sup>er</sup> s. ; en rouge : 3<sup>e</sup> quart du 1<sup>er</sup> s. ; en noir : 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s.). 1:5000.

Evoluzione della costruzione della villa rustica di Neftenbach (verde: 2<sup>o</sup> quarto 1<sup>o</sup> sec.; rosso: 3<sup>o</sup> quarto 1<sup>o</sup> sec.; nero: 2<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> sec.). Scala 1:5000.

Dessin W. Dudan, Infolio, d'après Rychener 1999.

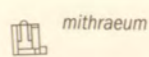




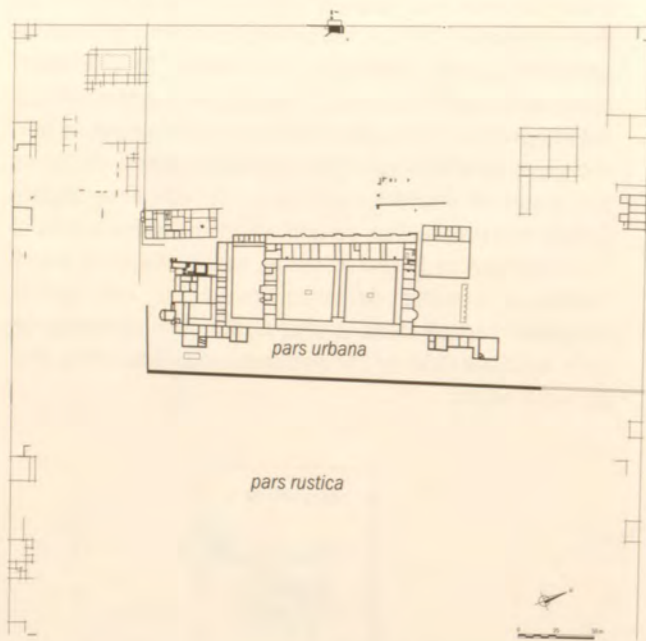
1



2



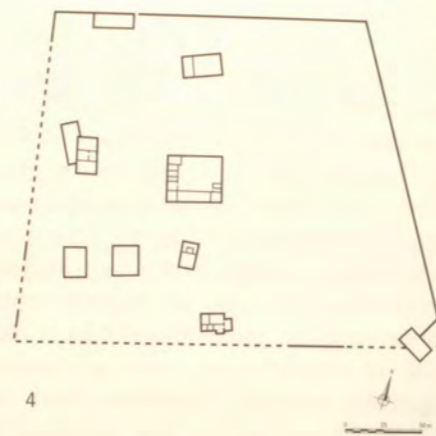
mithraeum



5



3



4



6

Fig. 139

Villae à plan épars : 1. Ferpicloz ; 2. Alpnach ; pour comparaison, deux villae sur la rive droite du Rhin : 3. Bondorf, 4. Büsslingen ; et deux villae à plan axial : 5. Orbe-Boscéaz, 6. Oberentfelden. 1:5000

Planimetrie delle ville rustiche simili a «Streugehöften»: 1. Ferpicloz; 2. Alpnach e esempi dalla sponda destra del Reno; 3. Bondorf; 4. Büsslingen; e ville rustiche ad asse longitudinale: 5. Orbe-Boscéaz; 6. Oberentfelden. Scala 1:5000.

Dessins W. Dudan, Infolio, d'après 1. Fellmann 1992, 2. Della Casa 1992, 3. A. Gaubatz-Sattler, Die Villa rustica von Bondorf 1994, 4. K. Heiligmann-Batsch, Der römische Gutshof bei Büsslingen 1997, 5. IASA, Université de Lausanne, 6. W. Dudan, Infolio, d'après UFAS V.

## La villa, résidence et exploitation

L'habitat rural d'époque romaine se caractérise par la dispersion des sites, les villages restant exceptionnels. A côté des simples établissements, le type d'exploitation rurale le plus répandu est la *villa rustica*, expression la plus tangible de la romanisation des campagnes.

La *villa rustica* présente un plan bipartite, composé d'une partie résidentielle réservée au propriétaire (*pars urbana*), autour de laquelle s'articule une série de bâtiments composant l'exploitation agricole proprement dite (*pars rustica*). L'ensemble est souvent entouré d'un mur d'enclos.

Au contraire des *villae* à plan ramassé d'Italie et de Gaule Narbonnaise, les *partes rusticae* des provinces nord-occidentales se caractérisent par la dispersion des bâtiments, soit autour de la maison de maître (*villa* à plan épars) comme à Boécourt, Ferpicloz, Alpnach, soit, dans les plus grandes *villae*, le long d'un axe longitudinal (*villa* à plan axial). Dans ce dernier cas, la *pars urbana* se trouve en position dominante, sur l'un des côtés de l'exploitation ou au centre cette dernière (fig. 139).

La maison du propriétaire, construite habituellement à la manière romaine en maçonnerie dès le milieu du 1<sup>er</sup> s., se distingue des autres bâtiments par le luxe qu'elle peut déployer. Dans les *villae* les plus riches, les pièces d'habitation sont parfois ornées de mosaïques, les murs sont revêtus de peintures, de placages en marbre ou de stucs. Les cours intérieures, entourées de portiques à colonnades, comprennent des jardins agrémentés de pièces d'eau (fig. 140). Certaines pièces disposent d'un chauffage au sol (hypocauste) et, parfois, des thermes ajoutent au confort de la maison.

Même si la diversité est de règle, les *partes urbanae* sont généralement construites selon quelques modèles différents (fig. 141) : plan basilical, maison à péristyle d'inspiration méditerranéenne, maison à cour centrale, plan en longueur. Une galerie de façade, parfois entourée de deux pavillons d'angle saillants (risalites), peut compléter l'édifice.

La *pars rustica* (fig. 142) comprend des entrepôts, des granges, des écuries, des étables et différentes installations nécessaires à la transformation et à la conservation des produits agricoles (séchoirs, fumoirs), mais également des zones artisanales (forge, fours de potier ou de tuilier, etc.) et les habitations du personnel de la *villa*.

Ces bâtiments s'appuient souvent contre le mur d'enclos, à l'intérieur ou à l'extérieur (Liestal-Munzach) de la *villa*, ou peuvent même être construits à cheval sur le mur (Yvonand-Mordagne, fig. 143). Dans les *villae* à plan axial, la partie centrale de la cour accueille des édifices qui semblent revêtir une importance particulière selon les sites, qu'il s'agisse de bâtiments à fonction économique (entrepôts à Dietikon et à Buchs) ou de zones sacrées (temples à Dietikon et peut-être à Neftenbach, sépulture privilégiée à Biberist ; fig. 144).

Les distinctions architecturales qui opposent la *pars urbana* et la *pars rustica* reflètent la hiérarchisation sociale des habitants. La *villa* n'est pas seulement une unité de

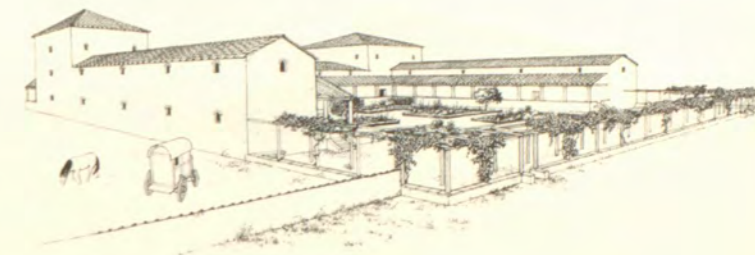


Fig. 140

Reconstitution en couleurs de la villa de Dietikon.

Ricostruzione della pars urbana della villa rustica di Dietikon.

Peinture Atelier Bunter Hund, Zürich.



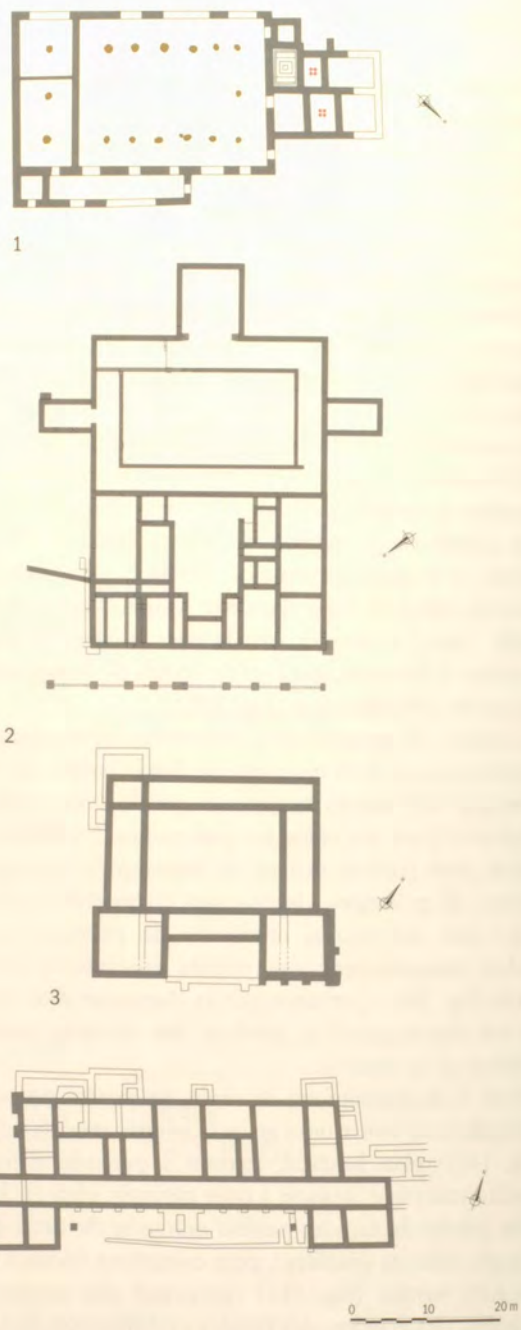


Fig. 141

Différents plans de *partes urbanae* : 1. plan basilical (Hölstein), 2. maison à péristyle d'inspiration méditerranéenne (Genève-Parc de La Grange), 3. maison à cour centrale (Granges), 4. plan en longueur (Buchs). 1:1000

*Differenti planimetrie di partes urbanae. 1. tipo basilicale (Hölstein) ; 2. casa a peristilio d'ispirazione mediterranea (Ginevra-Parc de la Grange) ; 3. abitazione a cortile centrale (Grenchen) ; 4. tipo a fila (Buchs). Scala 1:1000.*

1, 3 et 4. Dessin W. Dudan, Infolio, d'après 1. et 3. UFAS V ; 4. Fellmann 1992 ; 2. Dessin M. Berti, Service archéologique cantonal de Genève.

Fig. 142

Reconstitution et vue intérieure d'un bâtiment de la *pars rustica* de Dietikon (fin 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s.).

*Ricostruzione e interno dell'edificio nella pars rustica della villa di Dietikon (fine 2<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> sec.).*

Dessin Atelier Bunter Hund, Zürich.

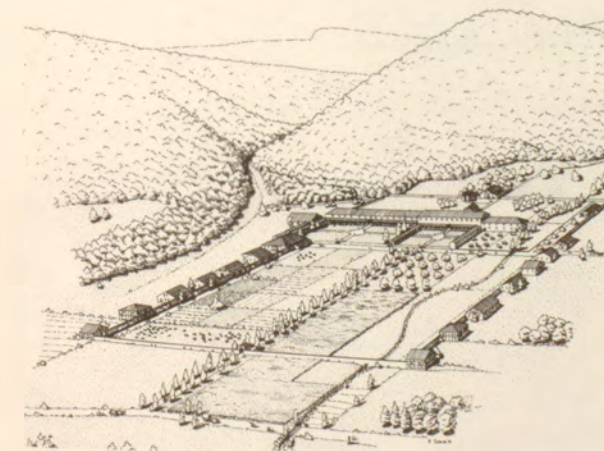
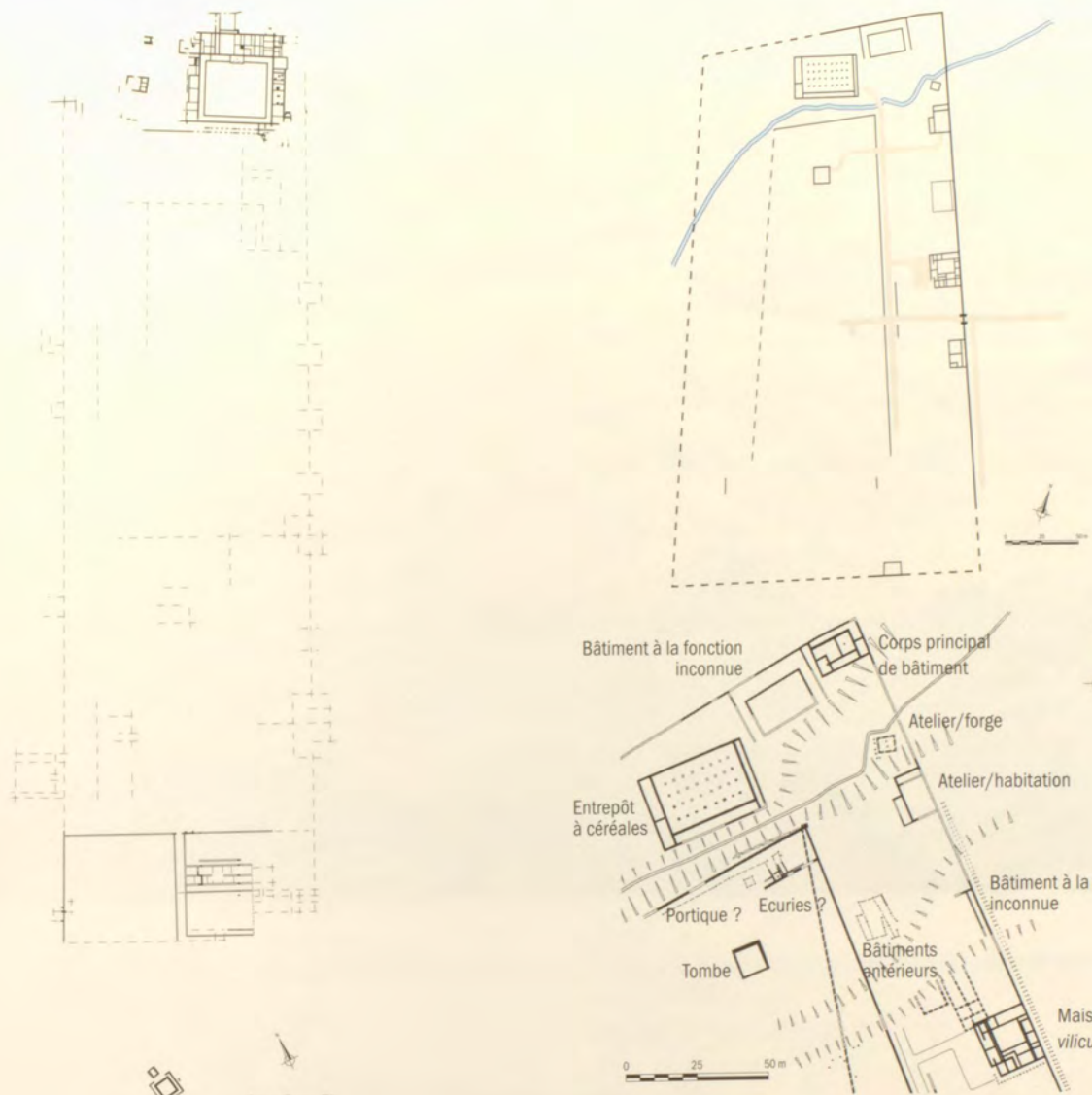


Fig. 143

Plan de la villa d'Yvonand-Mordagne 1:5000 (en haut) et reconstitution de la villa de Liestal-Munzach (en bas ; pour le plan cf. fig. 152).

*Planimetria della villa rustica di Yvonand-Mordagne e ricostruzione della villa rustica di Liestal-Munzach.*

Dessins 1. Ewald et Tauber 1998 ; 2. C.-A. Paratte, MHAVD/W. Dudan, Infolio.

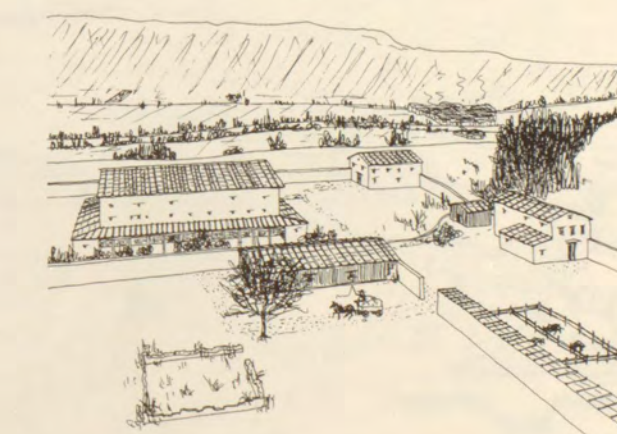


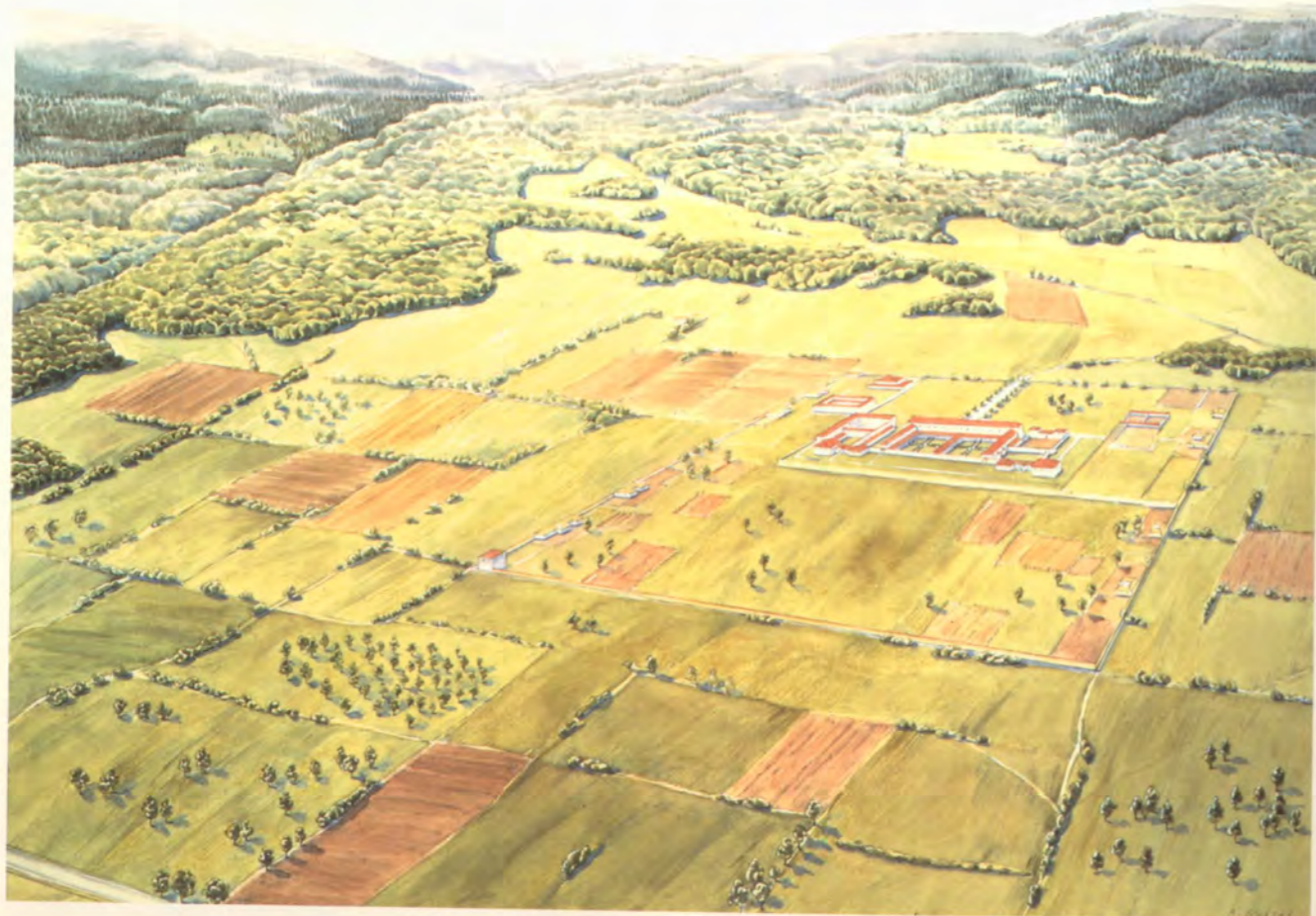
Fig. 144

Biberist-Spitalhof. Plan d'ensemble de la villa (1:5000), extrait agrandi (1:2500) et reconstitution.

*Biberist-Spitalhof. Planimetria del complesso (1:5000) e squarcio ingrandito (1:2500) e ricostruzione.*

Dessins 1 et 2. W. Dudan, Infolio, d'après 1. Schucany 2000 ; 2. et 3. Schucany 1995.





production agricole, c'est également un lieu de résidence campagnarde pour l'aristocratie. Des mausolées, parfois érigés à proximité de certaines *villae* (Wavre, Liestal) soulignent la puissance de ces propriétaires terriens, qui exerçaient également des fonctions politiques en ville. Ainsi la *villa* entretient-elle des liens étroits, économiques et sociaux, avec les centres urbains.

A côté du propriétaire et de sa famille, la *villa* devait compter un personnel varié. En l'absence du maître, la gestion pouvait être confiée à un intendant, dont l'épigraphie nous fait connaître différents titres : *vilicus*, *praepositus*, ou *actor* (Ferdrière 1988). L'archéologie ne permet pas, à elle seule, d'attester ces hiérarchies dans le mode d'exploitation. On peut cependant imaginer que des bâtiments proches de la *pars urbana*, comme à Orbe ou Biberist, sont les demeures de ces intendants. Un propriétaire pouvait choisir de louer une partie de ces terres. C'est ce que semble illustrer une mosaïque dans la *villa* de Badisch-Laufenburg, qui mentionne un gérant (*cliens*), peut-être un ancien surveillant (*custos*), qui offre une mosaïque en l'honneur des propriétaires (Fellmann 1992).

Le statut des « travailleurs agricoles » reste difficile à appréhender ; peut-être s'agissait-il en partie de gens de condition « libre », dont les habitations, correspondant peut-être à autant de groupes familiaux, ont été identifiées dans les *partes rusticae* de Dietikon ou de Neftenbach. La présence d'esclaves, suggérée par l'épigraphie (inscription

de Liestal-Munzach), reste difficile à démontrer archéologiquement. Quelques exemplaires d'entraves ont été découverts à Cuarny, Vallon, Liestal ou Buchs ; à Vallon, un bâtiment muni de sols en terre battue au sud de la *pars urbana* a été interprété comme un logement destiné à des esclaves.

Dans les *villae* plus modestes, les bâtiments agricoles sont parfois dispersés autour de la maison du maître (*villa* à plan épars), la *pars urbana* étant moins isolée de la *pars rustica* que sur les sites plus importants. Cette disposition des bâtiments indique une autre organisation sociale, peut-être plus proche d'une exploitation de type familial, que dans les grandes *villae* (fig. 145).

La fortune et le prestige social des élites reposaient essentiellement sur la propriété foncière. Les aristocrates investissaient les revenus issus de l'agriculture dans les fonctions et les charges politiques, mais aussi dans l'acquisition de nouvelles terres ou dans la transformation de leurs résidences. C'est ce dernier aspect seulement que l'archéologie peut appréhender, la taille et les aménagements d'une *villa* étant susceptibles de refléter la richesse du propriétaire. Différentes tentatives de classification ont été effectuées pour notre pays (Hecht 1998 ; Schucany 1999 ; Rychener 1999). En comparaison avec d'autres régions, il apparaît que les établissements modestes d'une superficie inférieure à 5 hectares, à plan épars, comme Boécourt sont relativement peu nombreux dans notre pays.

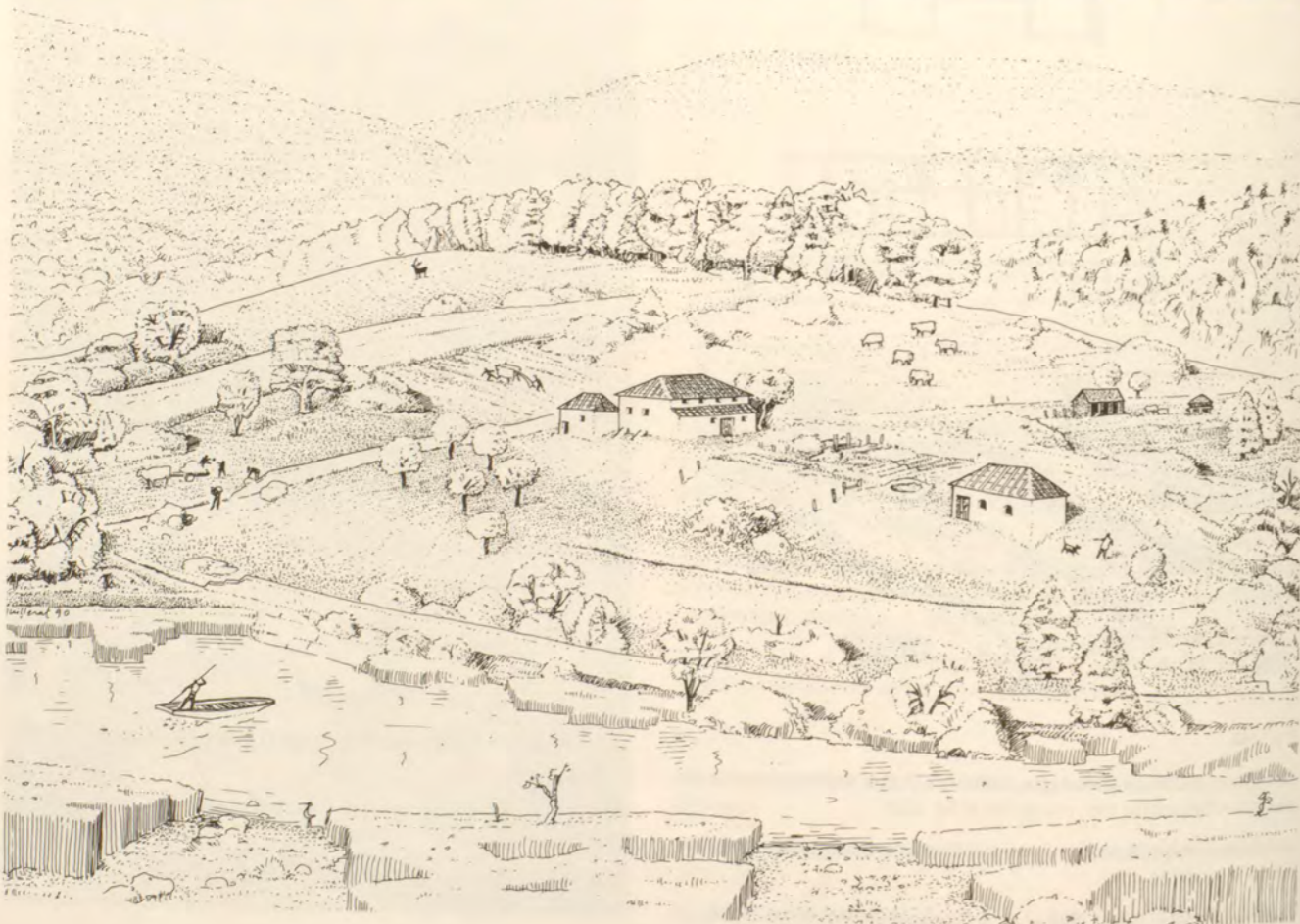


Fig. 145

Deux types d'exploitation différents. 1. Orbe-Boscéaz ; 2. Boécourt-Les Montoyes (pour les plans, fig. 139 et 137).

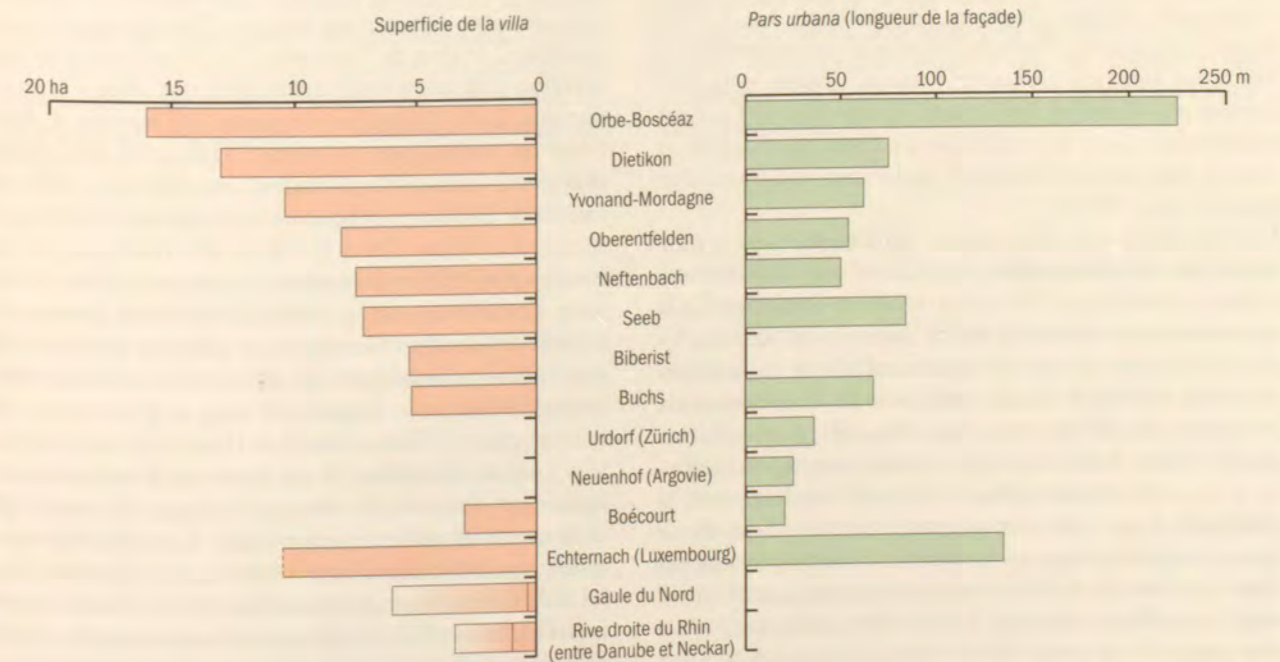
Ricostruzione di due ville rustiche di tipo diverso. 1. Orbe-Boscéaz ; 2. Boécourt-Les Montoyes. (Planimetrie: fig. 139 e 137).

1. Aquarelle B. Gubler, Zürich ; 2. Dessin Y. Juillerat, Porrentruy.

Fig. 146

Comparaison des superficies des *villae* et des longueurs de façade des *partes urbanae* (2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s.).

Insedimenti rurali (2<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> sec.).





Quant au nombre d'habitants d'une *villa*, on peut l'estimer à partir des nécropoles liées aux établissements ruraux, mais aussi en se fondant sur la taille et le nombre de bâtiments d'habitation. Dans la *pars rustica* des *villae* de Dietikon et de Neftenbach par exemple, les bâtiments interprétés comme les habitations du personnel pourraient avoir abrité des groupes familiaux d'une dizaine de personnes chacun, soit un total d'environ 100-150 habitants ; à Orbe, ce chiffre pourrait avoir atteint 200 (?). La nécropole de Courroux, liée à une *villa* qui n'a pas encore été explorée à ce jour, permet d'estimer la présence de 20-35 personnes (Martin-Kilcher 1976).

## La villa et son domaine

La *villa rustica* et les autres unités de production rurales exploitent un domaine (*fundus*), qui comprend des terres cultivées (*agri*), des prairies, voire des étangs, des marais ou des forêts.

Les rares témoignages antiques ne permettent pas de connaître précisément l'étendue ni la structure des domaines. Nous savons par exemple que ceux de l'Italie républicaine couvrent des surfaces de 25 à 200 hectares (Caton, Varron), voire 300 hectares pour les grands domaines (Plin l'ancien). Au 1<sup>er</sup> s. de notre ère, Plin le Jeune cite des propriétés de quelque 2000 ha. Au 4<sup>e</sup> s. en Gaule, le poète Ausone évoque (non sans fausse modestie !), parmi ses propriétés, un « petit héritage » de quelque 260 hectares dans le Bordelais.

Des historiens ont tenté de reconstituer certains *fundi* en se fondant sur l'hypothèse que les paroisses médiévales (Ferrière 1988, 87-91), puis les communes modernes, avaient conservé des limites antiques. L'étude des lieux-dits et des noms de villages actuels devait également révéler le nom des domaines antiques et de leurs propriétaires ; les toponymes en -y, -ier ou -ex en Suisse occidentale (Bernex, Satigny, Cressier), ou en -ach en Suisse alémanique (Bellach, Munzach) remonteraient à des noms latins en -(i)acum (Crissier, Cressier < *fundus Crixiacus*, « domaine de Crixius »). Ces données restent controversées, car il est difficile de dater ces formations latines, qui peuvent remonter également au Moyen Âge (Sonderegger 1979).

La répartition des sites ruraux, conditionnée en grande partie par la topographie, ne donne pas d'indications claires, d'autant que les cartes reflètent davantage l'état des connaissances que la réalité antique. On sait par les sources antiques que le domaine rural n'était pas toujours constitué d'un seul tenant, mais pouvait se composer de plusieurs parcelles séparées, voire enclavées. A une concentration élevée de sites peuvent correspondre des domaines de petite taille et une surface exploitable modeste, mais la présence d'une *villa* importante au milieu d'un dense réseau de sites peut suggérer que les terres exploitées par cette dernière ne se situaient pas nécessairement à proximité immédiate ; peut-être étaient-elles même confiées à des métayers ou à des clients du propriétaire. Cela peut

être valable pour les *villae* les plus riches, situées à des emplacements privilégiés, près des agglomérations. Mais on sait aussi que, sur un même *fundus*, on pouvait compter plusieurs établissements/unités de production distincts (Ferrière 1988).

Une autre approche consiste à estimer la surface utile théoriquement exploitable par un établissement rural. Les données topographiques, archéologiques et les modèles théoriques (superficie exploitée en fonction du nombre d'habitants, rendements, etc.) fournissent quelques approximations. Bien que les chiffres restent hypothétiques, on a pu estimer que le « terroir » de la *villa* de Dietikon couvrait une superficie d'environ 1000 ha, dont 500-600 ha de terres exploitables. A Neftenbach, la surface utile s'élèverait à quelque 4000 ha, dont environ 1900 ha de prairies et de terres cultivées.

## L'occupation du territoire

Si la plupart des sites ruraux en maçonnerie sont connus depuis longtemps, nous ne disposons que très rarement d'informations sur un établissement dans son intégralité ou sur l'évolution des bâtiments. On peut supposer que l'ensemble des sites connus reflètent *grosso modo* l'occupation antique des 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s. sur le Plateau suisse et dans les régions limitrophes septentrionales, mais notre documentation ne permet pas de décrire l'évolution de l'occupation des campagnes, ni du point de vue chronologique, ni dans une perspective socio-économique.

La densité et la nature de l'occupation présente des différences parfois importantes selon les régions.

Autour de Genève, du pied du Jura au Salève, les sites se répartissent de manière homogène le long des axes de communication quittant l'agglomération antique. Le littoral et les coteaux lémaniques présentent une succession régulière d'établissements de Nyon à Villeneuve. Une seconde série de sites apparaît au pied du Jura, jusqu'au lac de Neuchâtel, le long de l'ancienne Vy d'Etraz, un indice que la région était au moins partiellement défrichée à l'époque romaine. Entre le Jura et les Préalpes, les habitats se distribuent en réseaux plus ou moins lâches, avec des densités plus élevées dans le Nord vaudois, dans certaines vallées du canton de Fribourg, en bordure de la plaine de la Broye et autour d'Avenches. Dans la région des Trois-Lacs, les terrains au pied du Jura présentent des concentrations de sites assez élevées, même si les replats fertiles de la chaîne jurassienne (Val-de-Ruz, Montagne de Diesse) attirent également plusieurs établissements. Plus à l'est, on observe une occupation dense et régulière le long de l'Aar et dans les vallées reliant le Plateau aux cols des Alpes centrales (vallées nord-sud d'Argovie et de Lucerne). L'occupation est également dense sur le territoire d'Augst, de même que dans certaines vallées menant vers le Jura. Ces régions se distinguent nettement d'autres zones moins peuplées, dont les sols fertiles sont pourtant favorables à l'implantation humaine, au nord de Berne ou en Suisse orientale, de part et d'autre de la voie menant en Rhétie.

## La vallée de la Limmat : une tentative d'interprétation

La Limmat quitte le lac de Zurich pour se jeter dans l'Aar, près de Brugg. Cette rivière fait partie d'une voie de communication importante reliant le sud des Alpes, les Grisons et la région du Rhin.

En l'état actuel de nos connaissances, une continuité d'occupation depuis le début du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. est attestée sur deux carrefours stratégiques, situés respectivement à l'extrémité nord du lac de Zurich, près du futur vicus de Zurich (*Turicum*), et au bord de l'Aar, à l'emplacement qu'occupera le camp légionnaire de *Vindonissa* (Roth 2000). Un troisième site, à caractère rural (ou sacré), Baden-Kappelerhof, proche du futur vicus de Baden (*Aquae Helveticae*), semble avoir été abandonné lors de la création des deux agglomérations. Même si l'on n'a repéré jusqu'ici aucun site rural remontant au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. ou aux premières décennies de notre ère, on ne saurait douter que la vallée de la Limmat fut alors intensément fréquentée comme voie de communication, à défaut d'avoir connu une occupation durable.

Ce n'est que vers 20 de notre ère que l'on perçoit un changement dans la structure du peuplement, avec l'apparition du vicus d'*Aquae Helveticae* et la construction de l'établissement de Dietikon.

Dès le milieu du 1<sup>er</sup> s., d'autres *villae* apparaissent, construites à intervalles de 1,5 km, vraisemblablement le long d'une voie. La densité d'occupation atteint son maximum avec l'édification de la *villa* d'Urdorf au milieu du 2<sup>e</sup> s. ; on observe des variations dans la répartition spatiale des sites, qui présentent également des différences dans leur organisation et leur aménagement.

Dans la seconde moitié du 3<sup>e</sup> s., des destructions et des incendies frappent plusieurs sites, en particulier Dietikon. A en juger par le mobilier, l'occupation semble alors diminuer : seules les agglomérations importantes et quelques *villae* (Neuenhof, Dietikon, Zurich-Albisrieden) présentent de la céramique et des monnaies datant du 4<sup>e</sup> s.

Comment interpréter cette évolution et comment caractériser l'occupation des campagnes ? A elles seules, les variations observées dans la concentration des sites, leur situation, leur taille ou leur aménagement montrent que l'occupation, loin d'être homogène ou « égalitaire », obéit à une hiérarchie dont



Fig. 147  
Habitats de la fin de l'âge du Fer et de l'époque romaine dans la vallée de la Limmat.  
*Abitati romani e della tarda età del Ferro nella valle della Limmat.*  
Dessin W. Dudan, Infolio, d'après Ebnöther et Schucany 1999.

les origines remontent peut-être à l'époque de La Tène. Par sa taille exceptionnelle et la qualité de sa construction, la *villa* de Dietikon avec son vaste terroir occupe une place de tout premier ordre, sur le plan économique et social. On peut parfaitement imaginer que les édifices isolés situés à proximité (petites fermes ?), de même que les *villae* de Neuenhof et d'Urdorf dépendaient de Dietikon (l'extension de la propriété foncière a-t-elle influencé le développement de l'habitat ?). A l'inverse, les *villae* situées près de Zurich (*Turicum*), hors de la zone d'influence de Dietikon, pourraient avoir entretenu des relations étroites avec l'agglomération (lieu de résidence des magistrats ?). Peut-être les terres qu'elles exploitaient se trouvaient-elles ailleurs ?

En revanche, les zones montagneuses inhospitalières de l'Emmental, du Napf, de même que le Bözberg et le Tössbergland semblent inhabitées. Dans l'arc jurassien, lui aussi faiblement occupé, quelques trouvailles isolées proviennent des Franches-Montagnes, les établissements connus se concentrant dans la vallée de Delémont, en Ajoie à l'est de Porrentruy, ainsi que dans le Laufonnais.

Dans l'arc alpin enfin, où peu de sites ruraux sont connus, les établissements se répartissent surtout dans les vallées fluviales et le long des axes de communication importants, plus rarement dans les vallées latérales. Ainsi en Valais, les *villae* se rencontrent-elles à proximité de la voie du Grand-Saint-Bernard et, en remontant la vallée du Rhône, jusqu'à

Loèche. Le Haut-Valais et les vallées latérales présentent d'autres formes d'habitat.

D'une manière générale, les établissements se concentrent en bordure de vallée, dans la pente, ou au-dessus de la zone inondable en fond de vallée. Les habitats préfèrent habituellement les sites inférieurs à 600 m d'altitude, même si certains peuvent atteindre 700, voire 800 m (Gruyère, contreforts du Jura, par exemple).

Le choix d'un site est moins conditionné par l'orientation du versant (certains établissements sont situés sur des versants orientés au nord) que par le relief et par la présence d'eau (ruisseaux, sources). Ce type de situation, que l'on favorise également dans d'autres régions de l'Empire, per-



met d'exploiter au mieux les surfaces agricoles sèches et humides, tout en assurant une liaison avec les voies de communications terrestres ou fluviales.

Dans les régions où les conditions topographiques sont identiques, la répartition des sites et la trame de peuplement suivent des schémas semblables. Ainsi, dans les vallées larges (pied sud du Jura, rive droite de la Reuss) les *villae* se succèdent en « deux rangées parallèles » ; dans le Furttal et le Wehntal, les établissements se font face « par paire », selon un schéma que l'on retrouve, à intervalles réguliers, dans la vallée de la Reuss par exemple.

Ces observations ponctuelles soulèvent de nombreuses questions sur l'organisation de l'habitat. Comment mettre en évidence ses différentes formes ? Comment reconnaître les types d'économie pratiqués en fonction de la qualité des sols ? Dans cette perspective, quelle signification faut-il attribuer aux « schémas » observés dans certaines régions (pied du Jura, vallées de la Reuss et de la Limmat, Furttal) ou autour de certaines agglomérations ? Dans une région

donnée, la trame de l'habitat reflète-t-elle une organisation particulière des sites ruraux, liée aussi bien aux interactions entre les établissements ruraux qu'aux relations entre la « ville » et la campagne ? Ces phénomènes s'expliquent-ils par des traditions locales ou par l'apparition de nouvelles structures ?

### Les campagnes au Bas-Empire (milieu 3<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> s.)

Dans nos contrées, comme dans d'autres régions de l'Empire (Gaule du Nord, par exemple : Van Ossel 1992), seule une minorité de sites présentent des traces d'occupation durant l'Antiquité tardive. Sur une carte de répartition, les établissements tardifs dessinent un réseau de sites beaucoup plus lâche qu'au 2<sup>e</sup> et au début 3<sup>e</sup> s. (fig. 148), une situation proche de celle du début de l'Empire. Des études régionales, fondées en particulier sur la répartition du mobilier tardif (céramique, monnaies), montrent que,

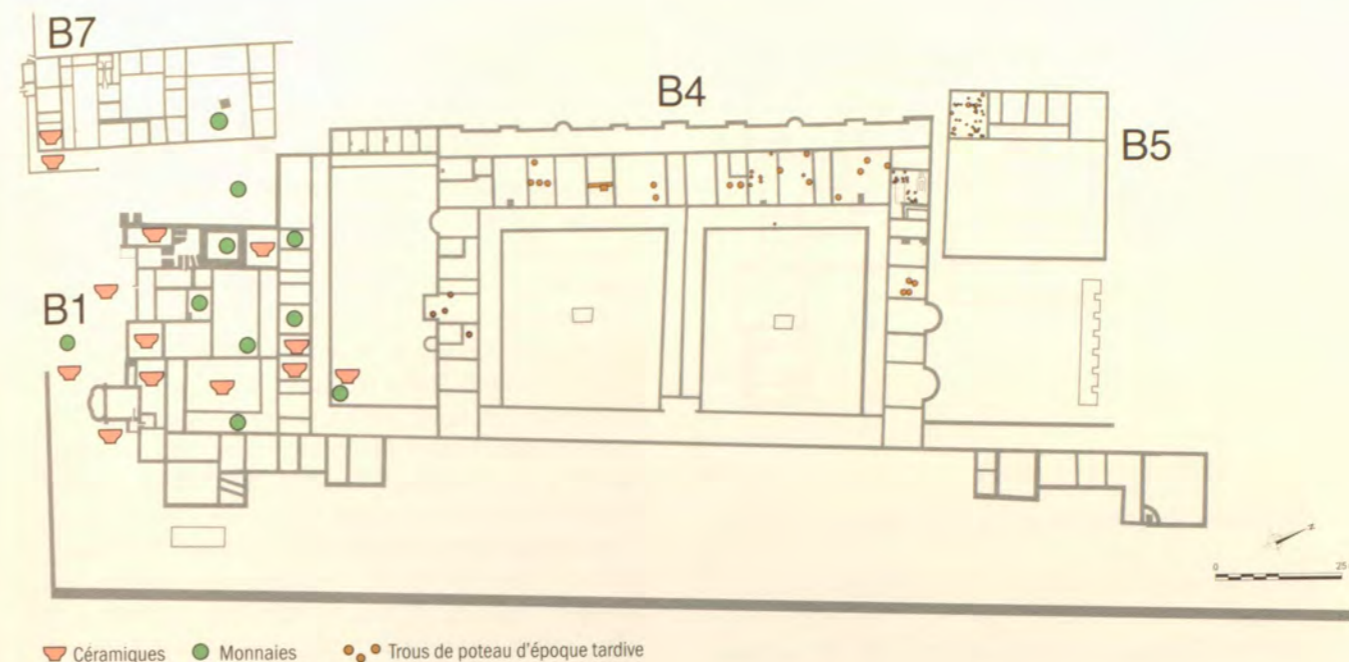


Fig. 149

Un exemple d'occupation tardive : Orbe-Boscéaz. Le corps central de l'édifice (B4) et l'aile nord (B5) présentent plusieurs traces de restaurations sommaires (soutien de charpente, appentis). Dans l'aile thermale, au sud (B1), de la céramique et des monnaies attestent une occupation au 4<sup>e</sup> s.

La villa di Orbe-Boscéaz in epoca tardoantica : in più punti nella parte centrale dell'edificio principale (B4) e nell'ala nord (B5) sono stati effettuati lavori di ripristinamento (inserimento di puntoni, tettoie). La ceramica e le monete testimoniano l'uso del bagno meridionale (B1) anche durante il 4<sup>o</sup> sec.

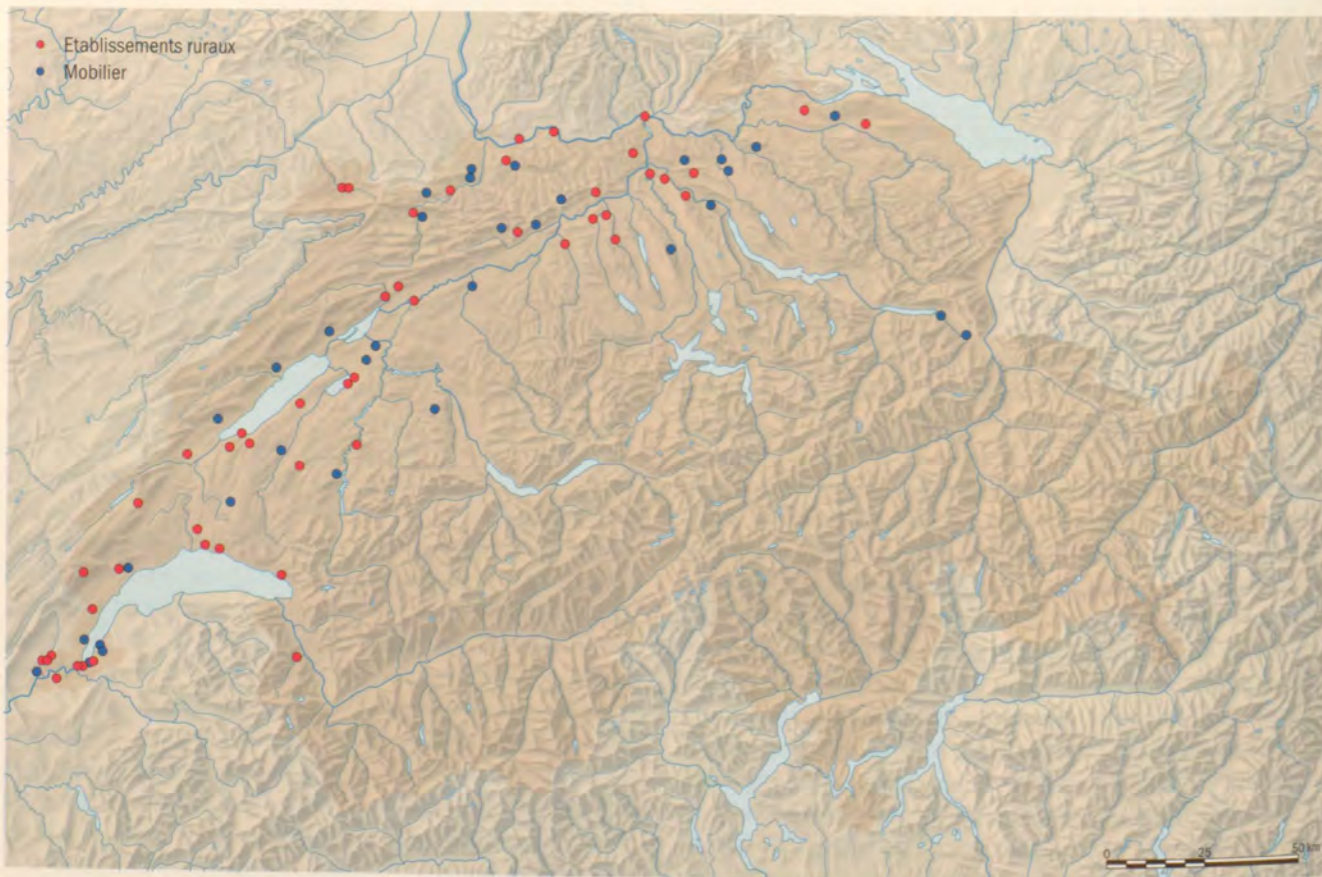
Dessin IASA, Université de Lausanne.

Fig. 148

Sites ruraux occupés au Bas-Empire sur le Plateau et dans le Jura.

Diffusioni di abitati agresti in epoca tarda antica sull'Altipiano e nel Giura.

Dessin S. Freudiger, Infolio.



pour le nord-ouest de la Suisse, seuls 20% des sites ruraux sont encore occupés (Martin 1979) ; en Suisse occidentale, la proportion, légèrement supérieure, avoisine 30-40 % (Monnier 2001) et atteint même 60% dans la région de Genève (Paunier 1981, 282-283).

Cette image est certainement en partie tronquée, les recherches récentes ayant montré l'importance au Bas-Empire des constructions en bois, moins facilement repérables que les *villae* et les établissements en maçonnerie. De plus, l'attention s'est souvent concentrée sur la maison du propriétaire, alors que les découvertes récentes sur des sites comme Bernex, Genève-Parc La Grange ou Liestal-Munzsch attestent clairement une occupation de la *pars rustica*, parfois alors même que la *pars urbana* est abandonnée (Neftenbach).

A Dietikon, quelques bâtiments le long du mur d'enclos de la *pars rustica* sont occupés jusqu'au milieu du 4<sup>e</sup> s., alors que le temple G (fig. 137, 1), reconstruit, présente un nombre important d'offrandes monétaires. Le sanctuaire semble avoir joué un rôle important dès la création de la *villa*, située sur un axe routier et fluvial très fréquenté. Un phénomène semblable existe peut-être à Orbe, où les monnaies les plus tardives, remontant aux premières décennies du 5<sup>e</sup> s., proviennent de la zone du *mithraeum*, alors que la *pars urbana* n'est peut-être plus habitée.

### Les formes de l'habitat tardif

Même si peu de *villae* ont fait l'objet de fouilles extensives, les recherches récentes montrent que les sites ruraux évoluent selon des schémas différents au 3<sup>e</sup> s. La *villa* de Biberist-Spitalhof montre une réduction de la surface occupée dans la *pars rustica*, peu après le milieu du 3<sup>e</sup> s., suite à un incendie ; une nouvelle construction pourrait indiquer la présence d'un changement de propriétaire. Dans la *villa* de Neftenbach, plusieurs édifices, au nombre desquels la maison de maître, sont détruits par un incendie au milieu du 3<sup>e</sup> s. Seuls quelques bâtiments de la *pars rustica*, partie d'une petite exploitation agricole, sont occupés encore quelque temps, avant d'être à leur tour la proie des flammes. Les trouvailles monétaires indiquent que le domaine a perduré jusqu'au début du 4<sup>e</sup> s. (Rychener 1999).

De nombreux établissements ruraux semblent avoir subi une destruction au 3<sup>e</sup> s., suivie dans certains cas d'une période d'abandon plus ou moins longue (Roth-Rubi 1995). La (ré)occupation de certains sites au 4<sup>e</sup> s. n'est identifiable, dans la plupart des cas, que par la présence de mobilier. Les structures, quand elles sont observables, se manifestent sous la forme de travaux de restauration ou de transformation des bâtiments (Vandoeuvres, Monthey, Orbe Boscéaz, Vallon, Dietikon, Seeb). Parfois, on réaménage l'espace dis-



### Sites de hauteur et grottes : refuges ou formes particulières d'habitat permanent ?

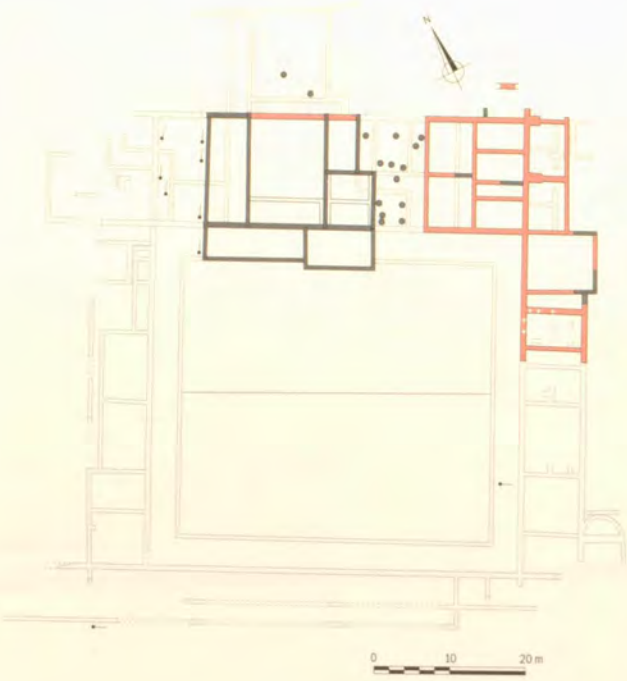
Des sites de hauteur occupés à l'époque romaine apparaissent sur toute la chaîne du Jura, mais aussi sur le Plateau (Fellmann 1992, 73). Situés sur des éminences ou sur des éperons, parfois retranchés derrière une fortification, ils ont pu servir de refuges pour les populations en cas d'insécurité, mais aussi de postes d'observation à proximité d'un axe routier ou fluvial. La nature de ces sites (militaires ? civils ?) reste discutée, en particulier lorsque ceux-ci sont situés près d'une ville, comme le Bois-de-Châtel, en dessus d'Avenches.

Les fouilles sur ces sites de hauteur sont très rares. Les travaux suggèrent que la présence humaine y reste sporadique au 3<sup>e</sup> s. (Lostorf-Gross Chastel, Zullwil-Portifluh, Mettlen-Waldi). L'occupation semble en revanche plus durable sur des sites protégés par un rempart (Bois-de-Châtel, Châtillon-sur-Glâne, Montricher-Châtel-Arruffens, Cornol-Mont-Terri, Trimbach-Frohburg, Wittnauer Horn, Schaan-Krüppel au Liechtenstein, Castiel-Carschlingg). Des bâtiments en pierre apparaissent aussi (Baulmes-Forel, Schaan ou, en Savoie, le Mont Musiège, par exemple).

Rappelons que les enceintes réduites observées dans les villes (Augst-Kastelen, zone du théâtre à Avenches) pourraient avoir provisoirement servi de refuge avant la construction d'enceintes plus élaborées.

On peut encore citer l'habitat de falaise du Vallon-des-Vaux à Chavannes-le-Chêne, où des cabanes sont adossées à une paroi rocheuse. Les datations au carbone 14 et le mobilier y attestent une présence humaine entre le 5<sup>e</sup> et le 8<sup>e</sup> s. (Feihl 1989).

Des grottes sont fréquentées ponctuellement, comme le montre la présence de céramique ou de monnaies (Salève, Bex, région du Büttenloch entre autres). La nature exacte de ces occupations et leur durée nous échappe très largement (voir aussi Raynaud 2001) ; toutefois, le site de Zillis montre que certaines grottes ont pu abriter des lieux de culte (fig. 404 ; Rageth 1994).



- Murs de la villa du Haut-Empire
- Le bâtiment tardif
- Locaux réoccupés
- Mobilier tardif ?
- Sépultures

Fig. 150

L'occupation tardive dans la villa d'Yvonand-Mordagne (*pars urbana* septentrionale). Des sépultures sont implantées dans les ruines.

*Il tratto nord della pars urbana a Yvonand-Mordagne in epoca tardoantica. Le tombe sono state inserite nei resti della costruzione rispett. degli ambienti.*

Dessin C.-A. Paratte, MHAVD/W. Dudan, Infolio.

ponible (adjonction de nouveaux locaux ou compartimentation des pièces par des cloisons légères) ou l'on se contente de restaurer sommairement les lieux (poteaux implantés dans les sols pour soutenir les charpentes) (fig. 149). La fonction de certaines pièces peut être modifiée, comme à Montreux, où un bâtiment de la *pars urbana* est transformé en séchoir et en entrepôt au cours du 3<sup>e</sup> s. A Marly, un hypocauste démantelé fait place à un grenier (ou un séchoir ?), qui contenait des céréales carbonisées. Des foyers à même le sol dans la tradition gallo-romaine, en terre cuite ou en dalles de pierre récupérées, sont aménagés dans des pièces où les sols ont été transformés (Marly, Vallon) ; ces structures, vraisemblablement à usage domestique, ont pu aussi servir de séchoirs ou de fumoirs.

Ailleurs, de nouveaux bâtiments sont construits sur les structures du Haut-Empire, comme à Yvonand-Mordagne,

où un bâtiment en maçonnerie muni d'un chauffage par hypocauste est construit, au 4<sup>e</sup> s., sur une portion arasée de l'aile septentrionale, alors que l'aile orientale est encore occupée (fig. 150). A Cuarny-Eschat de la Gauze, un bâtiment sur sablières et poteaux plantés succède, peut-être dès le 3<sup>e</sup> s., à un bâtiment en bois plus ancien dépendant probablement d'une villa.

En dépit des transformations qui affectent les édifices, les habitats ruraux de l'Antiquité tardive ne présentent pas de rupture nette par rapport aux trois premiers siècles de notre ère, dans la mesure où l'écrasante majorité des sites occupés au 4<sup>e</sup> s. remonte au Haut-Empire : rares sont en effet les établissements construits *ex nihilo* au Bas-Empire, comme la villa de Rheinfelden-Görbelhof (fig. 151), construite dans la seconde moitié du 3<sup>e</sup> s., ou les sites de Céligny, Bursins, Kallnach et peut-être Aesch.

Fig. 151

L'établissement tardif de Rheinfelden-Görbelhof (seconde moitié du 3<sup>e</sup> s.). 1:1000.

*Planimetria della villa rustica fondata nella 2<sup>a</sup> metà del 3<sup>o</sup> sec. a Rheinfelden-Görbelhof. Scala 1:1000.*

Dessin W. Dudan, Infolio, d'après Bögli, Ettlinger, Wiedemer et al. 1963.

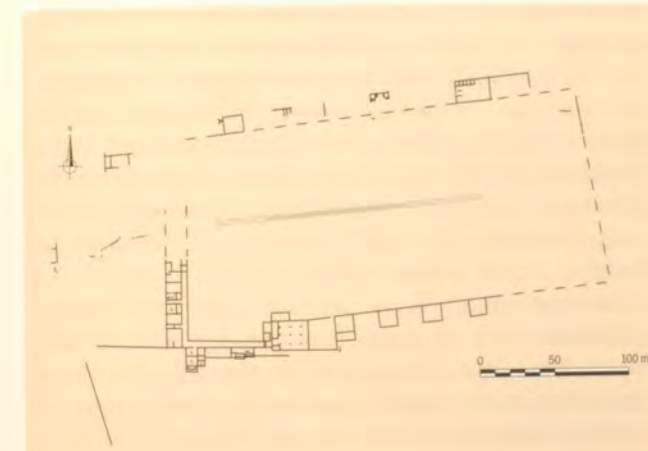
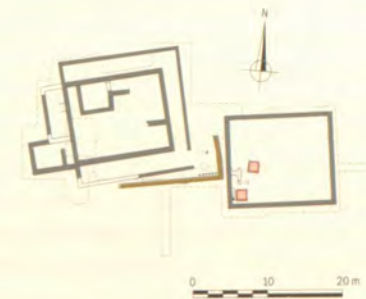
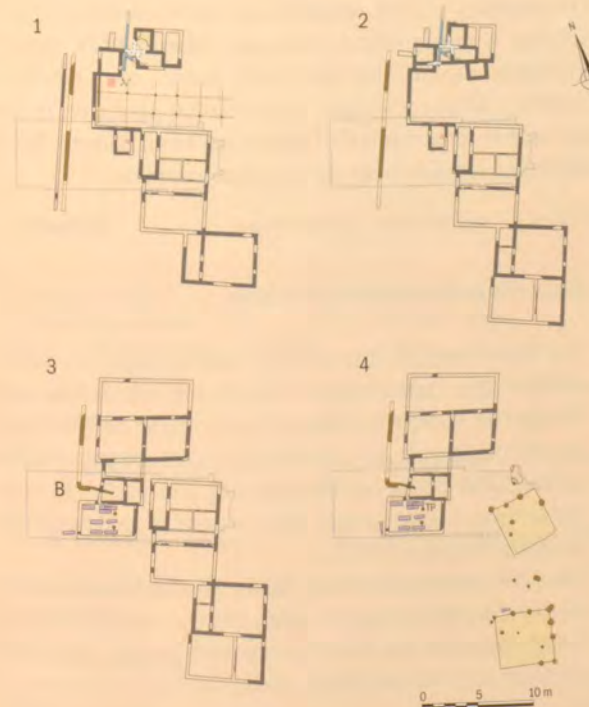


Fig. 152

La villa de Liestal-Munzach. 1:5000.

*La villa rustica di Liestal-Munzach. Scala 1:5000.*

Dessin W. Dudan, Infolio, d'après Marti 2000.



### De la villa au village : les exemples de Liestal et Vandoeuvres

A Liestal-Munzach (fig. 152) le mobilier montre que la villa est habitée du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> s. au moins. L'occupation du site se poursuit, peut-être avec quelques interruptions, dans la seconde moitié du 5<sup>e</sup> et au début du 6<sup>e</sup> s., et jusqu'au Bas Moyen Age. Tous les secteurs de la villa semblent occupés jusqu'au 8<sup>e</sup> siècle, alors qu'à l'époque carolingienne, seule une zone au nord-ouest de la *pars urbana* semble fréquentée. A l'ouest de la *pars urbana*, un édifice construit apparemment au 4<sup>e</sup> s. - peut-être un sanctuaire de source ou un monument funéraire - fut remplacé par une église à l'époque mérovingienne. Le village de Munzach est attesté par les textes dès le 8<sup>e</sup> s. (Martin 1979 ; Hecht et Tauber 1998 ; Marti 2000, 168-179, 276-278).

A Vandoeuvres (fig. 153), on peut suivre l'évolution de la *pars urbana* d'une villa depuis sa construction, vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Le bâtiment, doté d'un ensemble thermal, subit plusieurs transformations, en particulier au 3<sup>e</sup> s., à la suite d'un incendie. Au 4<sup>e</sup> s., les thermes sont restructurés et des sols de terre battue aménagés dans l'aile sud. Au siècle suivant, un nouvel ensemble apparaît à l'arrière de la villa encore occupée ; l'aile thermale est intégrée à une nouvelle construction, une sépulture privilégiée apparaît au sud, dans une construction assimilée à l'église primitive de Vandoeuvres ; une annexe et peut-être un baptistère (B) s'appuie contre cette dernière. Plus tard, vraisemblablement au 6<sup>e</sup> s., la zone habitée à l'est de l'église est remplacée par deux constructions sur poteaux plantés (Terrier 1991 ; Terrier, Haldimann et Wiblé 1993).

Fig. 153

La villa de Vandoeuvres, évolution du 3<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> s. 1. état au cours du 3<sup>e</sup> s., 2. modification des thermes au 4<sup>e</sup> s., 3. organisation des bâtiments au 5<sup>e</sup> s. (B : baptistère), 4. les deux maisons sur poteaux (6<sup>e</sup> s.).

*Il progresso architettonico della villa di Vandoeuvres dal 3<sup>o</sup> al 6<sup>o</sup> sec. 1. situazione nel 3<sup>o</sup> sec.; 2. rifacimento del bagno nel 4<sup>o</sup> sec.; 3. situazione nel 5<sup>o</sup> sec. (B battistero); 4. costruzioni a montante del 6<sup>o</sup> sec.*

Dessin W. Dudan, Infolio, d'après D. Burnand, Genève.







culture et l'élevage indigène permirent de couvrir progressivement, du moins autant qu'il était possible.

La présence militaire au 1<sup>er</sup> s. de notre ère, la multiplication puis l'extension progressive des agglomérations ne provoquèrent pas seulement l'augmentation d'une population pas (ou peu) tournée vers l'agriculture, mais elles entraînent aussi l'accroissement des besoins en denrées alimentaires de base. Si les importations permettaient de couvrir partiellement ces derniers, l'essentiel des ressources était fourni par les exploitations agricoles indigènes, ce qui suppose que chaque *villa* produisait un excédent. L'archéologie n'est pas en mesure de le démontrer et les estimations chiffrées (besoins par personne, par rapport au rendement des céréales à l'hectare, surface cultivée annuellement en fonction du volume de semences) ne sont pas sans poser problème, puisque les données fournies par les auteurs antiques ne peuvent être transposées à nos régions. Dans certaines *villae* cependant, les trouvailles suggèrent l'existence de productions spécialisées. Ainsi à Neftenbach, la proportion élevée et régulière d'herbacées révèle peut-être l'accent mis sur l'élevage, la chasse fournissant un complément (forte proportion d'ossements de cerf). A Biberist en revanche, c'est l'arboriculture et surtout la céréaliculture qui semblent avoir joué un rôle important (Jacomet et Petrucci, à paraître),

comme semble le confirmer la présence d'un grenier à grande capacité. A Dietikon enfin, on peut conclure à des activités très étendues de transformation des produits agricoles en considérant le nombre des séchoirs et des fumeurs, ainsi que leur taille, ou en étudiant la variété des ossements de porc. Peut-être les *villae* de Biberist et Dietikon ne stockaient-elles et ne transformaient-elles pas que leur production propre ; on ne peut exclure qu'elles aient également traité celles des autres fermes alentour.



Fig. 155

Les nouvelles plantes introduites par les Romains : quelques découvertes en Suisse et dans les régions voisines. 1. Graines de melon (*Cucumis melo*) non carbonisées provenant de Biesheim (Alsace) ; 2. Pépins de figue (*Ficus carica*) minéralisés de Vindonissa ; 3. Graines de Calebasse (*Lagenaria siceraria*) non carbonisées de Biesheim (Alsace) ; 4. Fragment de noyau d'amande (*Amygdalus communis*) carbonisé d'Arconciel ; 5. Pépins de raisin minéralisés (*Vitis vinifera*) de Vindonissa ; 6. Noyaux d'olives (*Olea europaea*) carbonisés provenant d'Arconciel ; 7. Gousse d'ail (*Allium sativum*) carbonisée, Augst ; 8. Poivre (*Piper nigrum*) non carbonisé de Biesheim (Alsace) ; 9. Dattes (*Phoenix dactylifera*) carbonisées de Vindonissa-Südfriedhof ; 10. Noyau de pêche (*Prunus persica*) non carbonisé de Biesheim (Alsace).

Ritrovamenti di piante importate dai Romani scoperti in Svizzera e in regioni limitrofe. 1. Semi di melone (*cucumis melo*) non carbonizzati da Biesheim (Alsazia) ; 2. semi di fico (*ficus carica*) mineralizzati da Vindonissa ; 3. semi di zucca ad acqua (*lagenaria siceraria*) non carbonizzati da Biesheim (Alsazia) ; 4. frammento di nocciolo di mandorla (*amygdalus communis*) carbonizzato da Arconciel ; 5. vinaccioli (*vitis vinifera*) mineralizzati Vindonissa ; 6. noccioli d'oliva (*olea europaea*) carbonizzati da Arconciel ; 7. spicchio d'aglio (*allium sativum*) carbonizzato da Augst ; 8. pepe (*piper nigrum*) non carbonizzato da Biesheim (Alsazia) ; 9. datteri (*phoenix dactylifera*) carbonizzati da Vindonissa, necropoli meridionale ; 10. nocciolo di pesca (*prunus persica*) non carbonizzato da Biesheim (Alsazia).

Photos U. M. Weber, Larix-Consult, Basel.

## De nouvelles cultures

A la différence de nombreux jardins d'agrément, les cultures n'ont guère laissé de traces dans le sol. Ce sont donc les outils, et surtout les restes botaniques, qui nous livrent quelques renseignements.

Les plantes cultivées au second âge du Fer le sont encore à l'époque romaine. Mais très rapidement, on vit l'arrivée de nouvelles plantes potagères (légumes, épices, arbres fruitiers et noyers) ainsi que la vigne (Backels et Jacomet, à paraître ; fig. 155).

Quelques-unes de ces nouvelles plantes apparaissent au début de l'époque romaine, en particulier à Vindonissa (Jacomet, à paraître) durant les phases précoces (Auguste à Claude), mais aussi – quoiqu'en plus petites quantités – dans les *vici* d'Oberwinterthur (Jacquet 1986) et de Soleure, durant la première moitié du 1<sup>er</sup> s. Nous ignorons pour l'instant si cela signifie qu'il existait une culture locale à petite échelle (autosuffisance) dès le début de l'Empire.

## La vigne

La viticulture est difficile à attester par l'archéobotanique. Les pépins de raisins ne constituent pas un indice fiable à eux seuls, car ils peuvent provenir de raisins secs importés. On ne peut supposer une culture locale de la vigne que si l'on retrouve pépins et pédicelles en grandes quantités, dans des pressoirs par exemple, ou lorsque des ceps et des pollens sont conservés.

En Valais (Gamsen), la présence de pépins de raisins est attestée à l'âge du Fer (Rachoud-Schneider 1997) et dans les niveaux romains les plus précoces (Mermod, à paraître). Sur le Plateau suisse, les plus anciennes trouvailles de raisin d'époque romaine (vraisemblablement importé) proviennent de latrines à Vindonissa (Tibère-Claude ; Jacomet, à paraître). A la même époque, la *villa* de Neftenbach en livre les premiers exemplaires (Klee 1998). Dès le 2<sup>e</sup> s., le raisin apparaît régulièrement, mais sporadiquement, dans d'autres *villae* (Biberist, Jacomet et Petrucci en préparation) ou dans des sépultures associées (Biberist, Reinach : Schlumbaum et Petrucci en préparation, Arconciel : Petrucci, inédit), signe probable d'une culture locale de la vigne à petite échelle. Des faucilles découvertes dans certaines *villae* (Baugy, peut-être Seeb) ou des agglomérations (Martigny, Nyon : Isoz 2001 ; fig. 156) sont également des indices. Pour l'heure, on ne connaît pas de pressoir.

Même si les preuves définitives font encore défaut, la culture de la vigne pourrait avoir été pratiquée également au Tessin et au bord des lacs de Neuchâtel et de Bienne.



1



2

Fig. 156

1. *Falx vinitoria* découverte à Nyon (longueur: env. 34,5 cm). Son extrémité est coupée et semble avoir été rendue tranchante ; petite lame tranchante sur le dos. 2. Serpe vigneronne du 19<sup>e</sup> s. provenant de Draguignan (France).

*Falx vinitoria* scoperta a Nyon (cm 34,5 ca.) con una piccola lama a forma di scure sul dorso. La punta si era spezzata; il bordo formatosi è stato affilato; piccola lama affilata sul dorso. 2. Falcino del 19<sup>o</sup> sc. proveniente da Draguignan (Francia).

Photo R. Gindroz, La Croix sur Lutry.





Fig. 157

Principales sortes de céréales cultivées dans les villae à l'époque romaine : 1. Epeautre (*Triticum spelta*) ; 2. Orge (*Hordeum vulgare*) ; 3. Millet (*Panicum miliaceum*). Photos de plantes modernes.

*Cereali coltivati nelle tenute in epoca romana: 1 spelta (triticum spelta); 2 orzo (hordeum vulgare); 3 miglio (panicum miliaceum). Foto di piante odierne.*

Photos S. Jacomet, Ch. Brombacher.

## Céréales et légumineuses

Parmi les céréales les plus fréquentes, on compte les différentes variétés d'orge, l'épeautre et le millet (fig. 157). Lorsque les conditions de conservation sont favorables (par exemple sous forme carbonisée, à Biberist, Augst et *Vindonissa*), ces céréales, déjà cultivées à l'époque de La Tène (voir SPM IV) apparaissent en grandes quantités. Les autres types de céréales sont moins fréquents ou d'importance plus régionale. Le blé nu (vraisemblablement du froment) apparaît régulièrement dès l'époque augustéenne, surtout dans la région bâloise. Seuls des contextes urbains ont livré des stocks de céréales (Augst, découvertes du 3<sup>e</sup> s. : Jacomet *et al.* 1998, Jacomet 2000). On peut envisager une culture du blé dans la région de Bâle, de même qu'en Suisse occidentale, où l'on retrouve des réserves de céréales dans des sites ruraux de l'âge du Fer (Therwil, Orbe, voir SPM IV). On peut imaginer que l'on importait également du froment, à l'exemple de Biesheim (Alsace : Jacomet *et al.*, inédit) et d'autres régions d'Europe (Angleterre, cours inférieur du Rhin ; Van der Veen *et O'Connor* 1998, 135).

Déjà important à l'époque de La Tène, l'amidonnier est régulièrement représenté, même s'il n'apparaît jamais dans les réserves de céréales. Les sites de Biberist et de

Neftenbach montrent qu'il a vraisemblablement été cultivé à petite échelle, car il était peut-être destiné à un usage particulier, notamment pour l'orge mondé (voir chapitre 7). Parmi les céréales moins bien attestées, le millet des oiseaux n'apparaît un peu plus fréquemment que dès le 2<sup>e</sup> s. L'ingrain, l'avoine et le seigle, rares, ne sont vraisemblablement que des adventices des cultures, même si l'on connaît de véritables « stocks de seigle » à Augst (3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Dans ce dernier cas, s'agit-il d'une production locale ou, comme le suggèrent des trouvailles d'Europe nord-orientale, d'une importation du monde germanique ? Cette céréale n'était-elle consommée que par des groupes de population particuliers ?

Comme au second âge du Fer, les légumineuses les plus importantes sont les fèves, les lentilles et les pois, ces derniers apparaissant le moins régulièrement (fig. 158). Seules les fèves et les lentilles apparaissent en quantités assez importantes. La culture des légumineuses est attestée par des découvertes sur des sites de production (*villae* de Neftenbach et de Biberist) ; dans les sites de consommation (villes et *vici*), elles apparaissent dans des réserves, mais aussi dans des latrines (*Vindonissa* ; Jacomet, à paraître) ; elles sont également régulièrement déposées en offrande dans les tombes.



## La préparation du sol

Passons brièvement en revue les étapes de la production agricole, du producteur au consommateur.

Les sources antiques et les représentations figurées nous font connaître plusieurs méthodes destinées à lutter contre l'épuisement des sols, parmi lesquelles une alternance des cultures parfois entrecoupée d'une période de jachère ou de fumure.

Les mauvaises herbes retrouvées à Biberist et à Neftenbach montrent de courtes périodes de jachère. Il n'est pour



Fig. 158

Légumineuses cultivées dans les villae, plantes modernes et découvertes minéralisées dans les latrines de *Vindonissa*-Breite, et carbonisées dans une tombe à incinération à Reinach-Mausackerweg (Bâle) : 1. Lentille (*Lens culinaris*), 2. Fève (*Vicia faba*).

Leguminose coltivate nelle tenute romane. Piante recenti e ritrovamenti mineralizzati da latrine a *Vindonissa*-Breite oltre a reperti carbonizzati da una sepoltura ad incinerazione da Reinach-Mausackerweg. 1. Lenticchie (*lens culinaris*); 2. fave (*vicia faba*).

Photos U. M. Weber, Larix-Consult, Basel, et S. Jacomet.



l'instant pas possible de confirmer ou d'infirmer l'existence de l'assolement triennal tel qu'on le connaît au Moyen Âge. A l'époque romaine, il devait plutôt s'agir d'une sorte d'assolement avec pâtures temporaires, avec phases intercalaires de « prairies et fumure verte », peut-être avec des plantes fourragères (par exemple du trèfle). A Neftenbach, l'analyse des teneurs en azote des plantes montre un apport d'engrais, vraisemblablement sous forme de fumier de bovins (Klee 1998) ; cela suppose la stabulation du bétail, au moins pour les bêtes de somme. Peut-être menait-on également les troupeaux paître dans les champs durant la jachère. On pouvait également pratiquer la fumure à la cendre, comme le recommandent notamment les agronomes antiques.

## Labours et semailles

La qualité des sols imposait parfois d'effectuer plusieurs labours successifs avant les semailles. On utilisait l'araire, tiré par des bœufs (fig. 160) ; cet outil en bois comprenait des éléments métalliques - les seuls qui nous soient conservés - parmi lesquels le soc, qui protégeait l'extrémité du sep de l'usure, et le coutré (couteau servant à fendre la terre). On débat encore largement pour savoir si le soc de l'araire permettait ou non de retourner la terre. On ne sait pas non plus comment interpréter le texte de Pline, qui cite un araire muni de petites roues (*plaumoratum*), développé dans la province de Rhétie. Ces engins nécessitent des chaînes, dont certains exemplaires ont été retrouvés dans les provinces orientales (Pannonie, Dacie, Norique) et dans l'est de la Suisse (Dietikon).

La sélection des semences, effectuée durant le battage, était d'une importance capitale. Pour les semailles, on conservait les meilleurs grains (les plus gros), ce qui, aux dires de Cicéron, représentait en Sicile entre un huitième et un dixième des récoltes. Dans nos régions, ce chiffre pourrait avoir été un peu plus élevé, peut-être entre un tiers (Moyen Âge) et un quart de la récolte. Il fallait ensuite assurer un stockage sûr des semences, au sec et à l'écart des autres denrées.

Les mauvaises herbes contenues dans les stocks de céréales à Biberist (Jacomet et Petrucci, en préparation) suggèrent une succession épeautre-orge ou, en d'autres termes, une alternance entre céréales d'hiver et céréales d'été. Des observations identiques ont été effectuées à Neftenbach, où l'épeautre est souvent associé à des plantes adventices d'hiver.

## La moisson

Comme au second âge du Fer, les céréales étaient coupées avec une faucille en fer (*falx*). On recourait parfois à un autre outil, plus efficace, dont aucun vestige archéologique n'a été retrouvé jusqu'ici. Il s'agit du *vallus*, mentionné par Pline et qui figure sur des reliefs de Germanie

### Une source de renseignement primordiale pour la production agricole : les plantes adventices des cultures

Les plantes sauvages (« mauvaises herbes ») qui composent un champ dépendent étroitement du sol, de la méthode de culture et des techniques de moisson. Les adventices des cultures fournissent donc des renseignements sur la nature du terrain et sur les activités agricoles. Les mauvaises herbes, qui parviennent dans les habitats mélangées aux récoltes, sont toujours bien représentées dans les prélèvements. Les stocks de moissons qui n'ont pas encore été nettoyés sont les plus riches en enseignements, mais ce type de trouvaille n'apparaît que dans la *villa* de Biberist ; dans tous les autres cas, suite au nettoyage des céréales, seule une partie des plantes adventices est conservée.

On distingue les plantes d'hiver et les plantes d'été. Si ces dernières dominent dans un échantillon, on peut supposer que les semailles ont eu lieu en hiver, la moisson intervenant l'été suivant. Il semble cependant que, chez les plantes compagnes de cultures, il n'y avait pas de distinction nette entre les plantes d'été et les plantes d'hiver comme à l'époque pré-industrielle. Cela s'explique par le fait que l'on devait intercaler des périodes de jachère (éventuellement avec apport d'« engrais vert ») et/ou de friche entre les cultures. Les adventices de petite taille indiquent une moisson à coupe basse, à l'aide d'une faux ou d'une faucille.



Fig. 159

Champ d'épeautre avec plantes adventices des cultures, au premier plan, de la nielle des blés. Feldlorenreservat, Termen près de Brigue.

*Campo di spelta con erbacce, in primo piano tra l'altro il gettaione. Riserva di Feldloren a Termen vicino Briga.*

Photo S. Jacomet.

supérieure et de Gaule de l'Est (fig. 161). Ce « véhicule », poussé par un animal, est une caisse montée sur deux roues et munie de dents (en fer) sur le côté antérieur. Les épis s'y coincent et, lorsque la machine avance, ils sont arrachés et tombent dans la caisse. Cette « moissonneuse » était adaptée avant tout aux immenses champs des régions nord-occidentales.

Dans les *villae* de Biberist et de Neftenbach, les plantes adventices conservées ont une tige courte ; à Biberist, elles sont même associées à des céréales (encadré p. 160). Cette observation, qui fournit un indice en faveur d'une moisson à coupe basse, semble exclure l'utilisation de machines agricoles.

La technique de moisson - au ras du sol ou à la base de l'épi - avait des répercussions sur l'utilisation ultérieure du chaume (paille). En fonction des besoins, on le laissait sur pied, tout en menant les troupeaux paître dans le champ ; on pouvait également le faire sécher, sur place ou une fois coupé, et l'utiliser comme fourrage, pour le fumier ou comme couverture des maisons.

## Le nettoyage

Après la moisson, on séparait les grains des épis par battage. Pour les céréales à grain nu, le battage suffit à séparer la balle des grains et les graines des mauvaises herbes. En revanche, le grain des céréales vêtues (par exemple épeautre ou amidonnier), encore enfermé dans son enveloppe, se trouve mélangé à de grosses graines de plantes adventices (Jones 1987).

Le battage s'effectuait sur une aire propre et soigneusement aménagée, comme on en connaît un exemple dans la *villa* de Voerendaal en Hollande (Kooistra 1996) ; en Suisse, les indices font encore défaut. Les céréales pouvaient être piétinées par des animaux (dépiquage) ou battues au fléau. Les auteurs antiques décrivent encore d'autres ustensiles pour le battage, tel le *tribulum*, une sorte de chariot dont la face inférieure était garnie de pierres (silex) ou de pointes en fer.

L'étape suivante, le vannage, permettait de séparer le grain ou son enveloppe de la balle ; dans un endroit bien exposé au vent, on agitait les céréales, en utilisant parfois un grand panier (van, *vannus*). La balle et les graines légères sont emportées au loin, alors que les grains, plus lourds, retombent à proximité, de même que les enveloppes et les

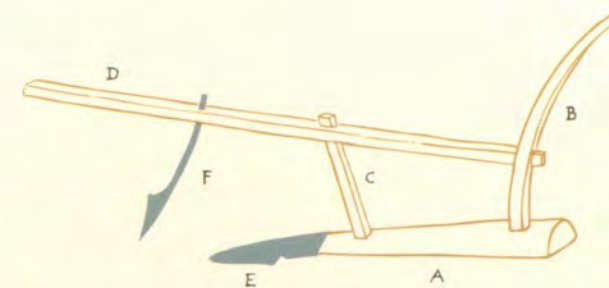


Fig. 160

Reconstitution de l'araire et éléments découverts à Büron. A sep, B manche, C étançon, D timon, E soc, F coutré.

*Ricostruzione dell'aratro e suoi elementi scoperti a Büron. A bure; B stegola; C ceppo; D zappa curva; E vomere; F coltro.*

D'après *Ur-Schweiz* 6, 1942.



Fig. 161

Outils pour la moisson et le foin. 1. *vallus* (« moissonneuse », relief d'Arlon, Belgique) ; 2. faux, avec marque du fabricant APRONIVS, provenant de Chamoson (Valais). Longueur 1,45 m.

*Attrezzi per il raccolto. 1. mietitrice, cosidd. vallus, su un rilievo da Arlon, Belgio; 2. falce per la fienagione, con tanto di marchio di fabbrica APRONIVS, da Chamoson VS.L. m 1,45.*

Photos 1. Musées Gaumais ; 2. Musée national suisse.





autres plantes plus lourdes. Le grenier de Biberist a livré un stock de moisson qui avait subi l'opération du vannage (Jacomet et Petrucci, en préparation).

Après le vannage, on tamise parfois les céréales ; à Kaiseraugst (Schmidmatt, 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C. ; Jacomet *et al.* 1988), des refus de tamis se composaient de grains de céréales (blé nu, seigle) de taille inférieure à la moyenne, mêlés à une importante quantité de mauvaises herbes à grosses graines, comme la nielle des blés, dont les grains sont toxiques. Ce mélange, qui ne convient pas à l'homme, pourrait avoir servi d'aliment pour les animaux (volaille ?).

## Le stockage

Même si le nombre de *villae* explorées sur de grandes surfaces est très faible, on reste frappé par l'absence d'entrepôts caractéristiques à plancher surélevé (*horrea*), identiques à ceux connus par exemple dans les sites militaires ou les agglomérations. Cela ne signifie pas, cependant, que la récolte n'était pas conservée dans les *villae*, d'autant plus que, faute de plans caractéristiques ou en l'absence de sinistre ayant touché les bâtiments, l'identification des lieux de stockage reste très délicate.

### Le brassage de la bière et le séchage du lin

Pour faire de la bière, on utilise actuellement de l'orge, mais aussi l'amidonner et l'épeautre. Le maltage consiste à faire germer les céréales en les immergeant dans l'eau ; le procédé a été identifié sur des céréales germées découvertes à Catsgore (Angleterre, Hillmann 1982). L'amidon est alors transformé en sucre (sucre de malt) par les enzymes. On interrompt le processus en soumettant le grain à une source de chaleur (séchage au four). Le malt est ensuite broyé, puis mélangé à de l'eau. En chauffant lentement le liquide, on extrait les substances désirées et la fermentation débute.

Dans la production du *lin*, le séchage est une opération très importante. Une fois récolté (par arrachage), le lin est mis à sécher dans les champs. Les capsules séminales sont enlevées et les tiges sont « rôties » (fermentation des cellules provoquée par l'humidité : rosée, vapeur, eau, boue). Le lin est ensuite séché et torréfié, puis brisé, broyé et enfin sérancé (peigné). On trouve certains indices de la préparation du lin dans la *villa* de Neftenbach. Un peigne en fer a en outre été découvert dans la *villa* de Seeb-Winkel.

Fig. 162

Séchoirs de Dietikon et de Neftenbach. 1. A Dietikon, quatre séchoirs identiques à canal en T se situaient dans le bâtiment H au centre de la cours (fig. 137, 1). 2. A Neftenbach, les plans sont de construction plus simple (ici exemple du bâtiment 61, fig. 138). Echelle des bâtiments : 1:300. Détails : 1:100.

1. Nell'edificio H della villa rustica di Dietikon e posti in un cortile centrale (fig. 137, 1) si trovano quattro essiccatoi di uguali dimensioni con un canale a forma di T. 2. Gli essiccatoi dalla villa rustica di Neftenbach sono più semplici (esempio dall'edificio 61, fig. 138). Planimetrie degli edifici scala 1:300; dettagli scala 1:100.

Dessins 1. Ebnöther 1995 ; 2. Rychener 1999.

L'*horreum* de la *villa* de Biberist (fig. 163), l'une des rares exceptions connues, a été frappé par un incendie dans la première moitié du 3<sup>e</sup> s., ce qui a permis la conservation de nombreux restes de plantes cultivées (Jacomet et Petrucci, à paraître). Parmi les charbons de bois retrouvés, des rameaux matérialisent des corbeilles ou des fascines pour l'entreposage des céréales à l'écart du sol (Schlumbaum, à paraître). Les denrées, bien aérées, étaient ainsi protégées de l'apparition de moisissures ou de la germination.

Certains bâtiments ont été interprétés comme des entrepôts, même si, bien souvent, les indices archéobotaniques font défaut. Ces édifices ne servaient peut-être pas exclusivement au stockage de denrées alimentaires, mais aussi au stockage de foin (Neftenbach, bâtiment 43, fig. 138 ; Klee 1998 ; Klee et Jacomet 1999). On a également interprété le bâtiment H de Dietikon (muni également d'un séchoir, fig. 137, 1) et le bâtiment K de Buchs comme des granges ou des entrepôts, vu leur situation, leur plan et leurs aménagements.

Si l'on admet qu'une fois vendue, la moisson était stockée dans les sites de consommation (sous forme de grains vêtus ou non), il faut imaginer qu'on ne conservait dans la *villa* que les grains nécessaires à l'alimentation et la part réservée aux semences. Il n'était pas indispensable de disposer de lieux de stockage trop vastes, la réserve domestique pouvant être entreposée dans les combles, dans des annexes ou dans des silos, des *dolia*, des corbeilles (maison du *vilicus* à Biberist ; Jacomet et Petrucci, à paraître ; Schlumbaum, à paraître), voire dans des caisses ou des fûts en bois. Par exemple, des caisses en bois ont été utilisées pour entreposer des fèves, à Lauffen (Allemagne ; Piening 1982, 264 ss.), ou de l'amidonner à Houten-Trelland (Pays-Bas ; Klooiistra 1996, 306 ss.).

## Le séchage

Sur certains sites ruraux, mais aussi dans des sites de consommation (*vici*, villes ou sites militaires), on a dégagé des installations interprétées comme des séchoirs, qui présentent un canal, alimenté par une aire de chauffe, débouchant dans un espace où le sol est parfois surélevé (fig. 162). Les grandes différences relevées dans l'emplacement, dans les techniques de construction ou les dimensions de ces constructions indiquent peut-être que ces structures pouvaient revêtir des fonctions multiples. Sous nos latitudes, le séchage artificiel des céréales n'est pas seulement inefficace, mais surtout superflu (Van der Veen 1989) ; on ne recourait à ce procédé que pour la production de blé vert (qui n'est pas attestée), de bière ou de lin (encadré). Le séchage permettait aussi de débarrasser plus facilement les grains vêtus de leur enveloppe ; peut-être était-ce même la fonction principale de ces installations. Un four découvert à *Vindonissa* (époque augustéenne), qui contenait de nombreux restes d'enveloppe d'épeautre, a livré également des traces de séchage de fruits ou de cuisson du pain (Jacomet, à paraître). A Neftenbach, il a été possible de démontrer le séchage de millet des oiseaux (Klee 1998, Klee et Jacomet 1999).

### La mouture du grain

En règle générale, les céréales étaient moulues juste avant leur consommation. Pour cette opération, on utilisait des meules à bras, dont on retrouve des exemplaires dans tous les habitats (sites de production ou de consommation). Il existait aussi des meules actionnées par des animaux de

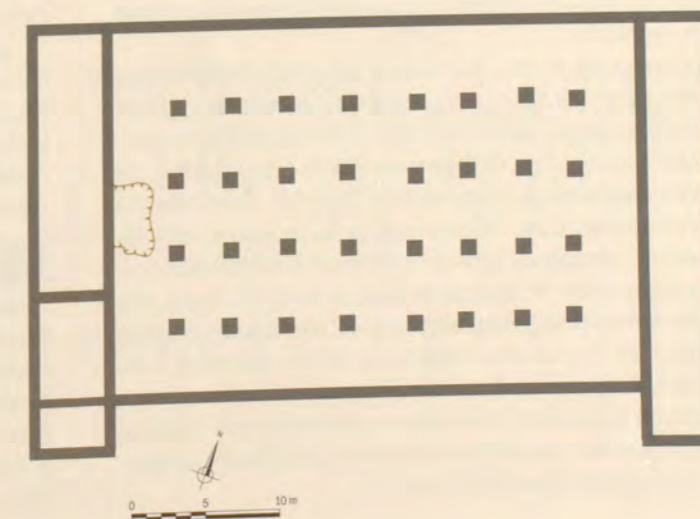
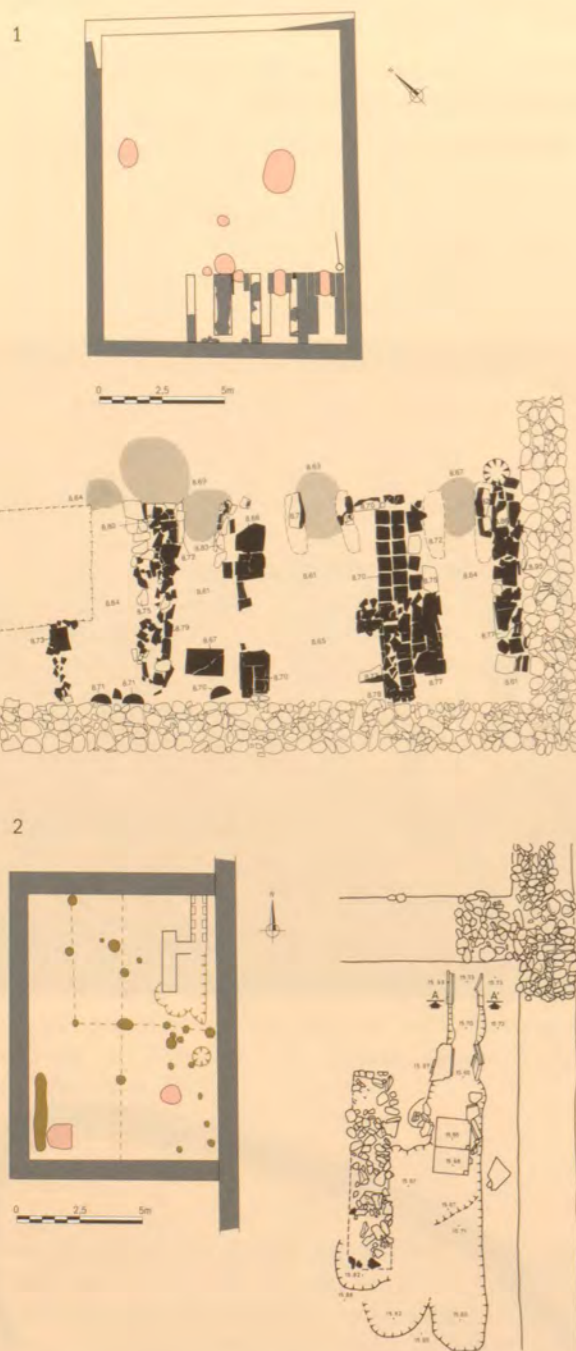


Fig. 163

Plan de l'*horreum* de Biberist. 1:500.

Planimetria dell'*horreum* di Biberist. Scala 1:500.

Dessin W. Dudan, Infolio, d'après C. Schucany.



trait et même, peut-être dès le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., des moulins hydrauliques, dont on connaît quelques exemples à Avenches-En Chaplix, à Cham-Hagendorn et à Rodersdorf (fig. 164 et 252). En fonction des besoins, on réglait l'espacement des meules (par exemple Dickson 1990, 35) : on pouvait simplement débarrasser les grains vêtus de leur enveloppe ou, en rapprochant les surfaces abrasives, obtenir du gruau, de l'orge mondé ou de la farine. Le moulin d'Avenches-En Chaplix a livré des restes d'enveloppe d'épeautre (Bézat et Bézat 1994).

Le recours à l'énergie hydraulique permettait de moudre efficacement une quantité de grains largement supérieure aux besoins domestiques. Comme l'on stockait les céréales sous forme de grains (et non sous forme de farine), il reste à déterminer l'utilisation d'une telle quantité de céréales moulues. Si l'on peut exclure des besoins privés, il faut imaginer qu'elles étaient destinées à approvisionner les boulangeries ou certains commerces dans les villes (orge perlé, gruau ?) ; on peut également penser au brassage de la bière, qui nécessite de grandes quantités de gruau et de grains sans leur enveloppe.

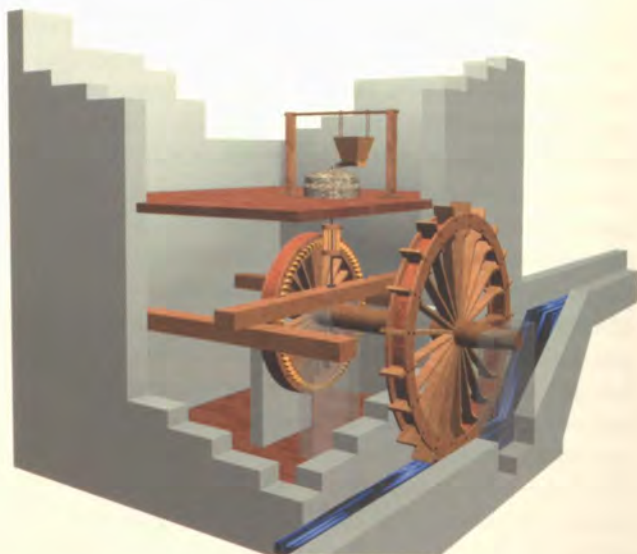


Fig. 164

Mécanisme d'un moulin hydraulique à roue verticale.  
 Funzionamento di ruote idrauliche verticali nei mulini.  
 Dessin M. Vaccarello, Archeodunum SA.

## La cueillette

Comme lors des périodes précédentes, la cueillette devait jouer un rôle important. Les *villae* et les sites de consommation livrent régulièrement des plantes sauvages telles que fraises des bois, mûres, framboises, pommes sauvages, noisettes, etc.

### Cultivé ou importé ?

Le pêcher, le figuier et la Calebasse poussent dans des régions au climat doux, où alternent des étés chauds et des hivers pas trop froids. Peut-être le climat régnant dans nos régions durant les deux premiers siècles de notre ère a-t-il favorisé la culture de ces plantes.

On trouve des pêches dès l'époque augustéenne à Vindonissa (occupation antérieure au camp) et sur d'autres sites militaires précoces hors de Suisse. Les fruits étaient alors vraisemblablement importés dans de la saumure. Dès le milieu du 1<sup>er</sup> s., les pêches apparaissent dans les *villae* (Biberist) ; il s'agit dès lors probablement d'une culture locale. Le figuier pousse dans des endroits protégés ou dans des régions au climat favorable (par exemple autour de Bâle ou au pied du Jura). Les figues, très demandées dès l'époque augustéenne, devaient être en partie importées, la production indigène ne pouvant permettre, à elle seule, de répondre à la demande.

Quant à la calebasse, des essais menés avec succès à Bâle ont montré qu'elle pouvait être cultivée sous nos latitudes, à conditions que les graines soient sous abri.

### Espèces introduites dans la culture locale :

*Malus domestica* pommier  
*Pyrus communis* poirier  
*Prunus avium/cerasus* cerisier/griottier  
*Prunus domestica* prunier  
*Prunus insititia* crêpe  
*Vitis vinifera* vigne  
*Castanea sativa* châtaignier  
*Juglans regia* noyer royal  
*Coriandrum sativum* coriandre  
*Foeniculum vulgare* fenouil  
*Satureja hortensis* sarriette  
*Allium sativum* ail  
*Anethum graveolens* aneth  
*Amaranthus lividus* amarante  
*Beta vulgaris* bette  
*Brassica oleracea* chou  
*Apium graveolens* céleri

### Importations :

*Cucumis melo* melon  
*Ficus carica* figuier  
*Lagenaria siceraria* gourde-calebasse  
*Prunus dulcis* amandier  
*Punica granatum* grenadier  
*Vitis vinifera* vigne (raisins secs !)  
*Pinus pinea* pin pignon  
*Pistacia vera* pistachier  
*Olea europaea* olivier  
*Piper nigrum* poivre  
*Phoenix dactylifera* dattier

## L'ÉLEVAGE, LA CHASSE ET LA PÊCHE

### Innovations

Comme aux périodes antérieures, les animaux les plus représentés dans les *villae* étaient le bœuf, le porc, le mouton, la chèvre, le cheval, le chien, la poule et, plus rarement, l'oie domestique. Parmi les espèces nouvelles venant du monde méditerranéen, on compte l'âne (Biberist), le mulet (Neftenbach), le chat, le pigeon et, peut-être, le canard. Pour chasser les souris, on utilisait des chiens, le chat étant alors considéré comme un animal domestique exotique, comme d'ailleurs les petits chiens de compagnie, qui apparaissent à l'époque romaine.

L'élevage en enclos d'animaux sauvages indigènes (cerfs dans des *vivaria* ou lièvres dans des *leporaria*), couramment pratiqué en Italie d'après les sources antiques, n'est pas encore attesté dans nos régions à ce jour.

Des animaux exotiques comme le daim ou le chameau, vraisemblablement exhibés vivants au public, apparaissent plus sporadiquement dans les agglomérations ou sur certains sites militaires. Le rat est une autre espèce (involontairement) importée, dont on peut suivre la progression vers le nord, à l'époque romaine, le long des voies fluviales.

Plusieurs textes des agronomes antiques (Columelle, Varron, Caton) nous renseignent sur le haut niveau atteint par l'élevage dans le bassin méditerranéen. Les provinces à leur tour ont bénéficié de ce savoir, qui se manifeste, dès le 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., par une augmentation de la taille observée aussi bien chez le bœuf que chez le porc, le mouton, la chèvre, le cheval ou le coq (fig. 165). Cette augmentation de la taille est peut-être à mettre en rapport avec de meilleures conditions de nourriture et d'entretien des bêtes, mais aussi grâce aux croisements effectués avec des animaux issus de régions plus romanisées (Italie, Gaule du Sud). Des analyses ADN effectuées sur des os de bœufs romains (August) et celtiques (Bâle) ont montré qu'on avait recours, au moins pour les vaches, à des bêtes d'origine indigène. On ignore en revanche si des taureaux furent importés d'autres provinces.

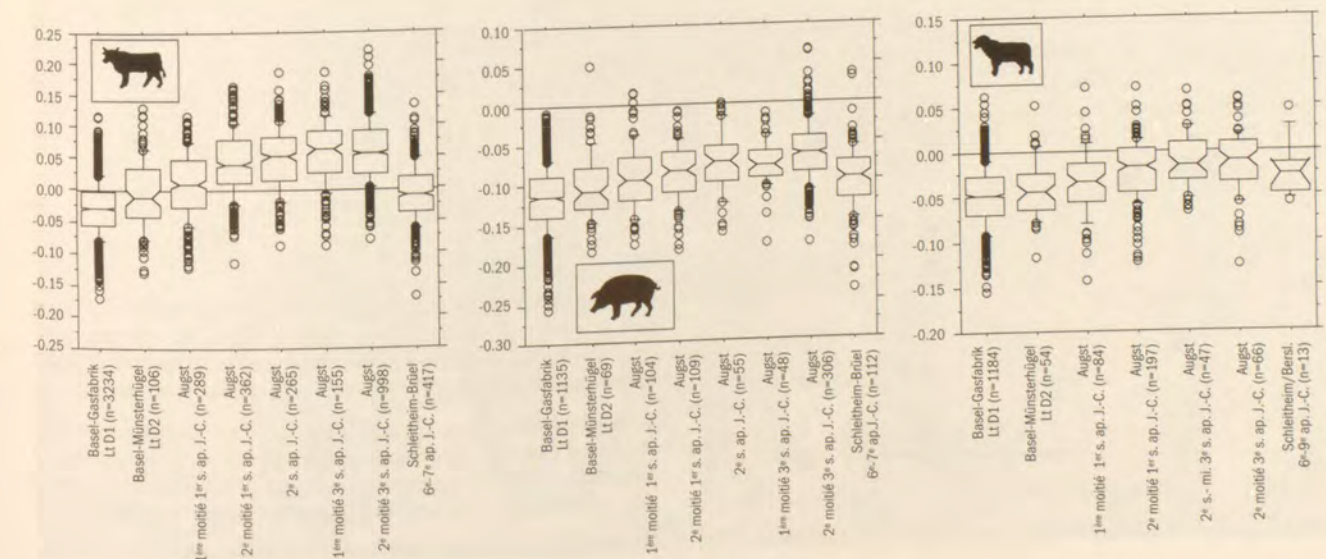
Vers la fin de l'époque romaine, on constate, chez les animaux domestiques, une diminution de la taille moyenne au garrot, qui retrouve les chiffres de La Tène finale.

Fig. 165

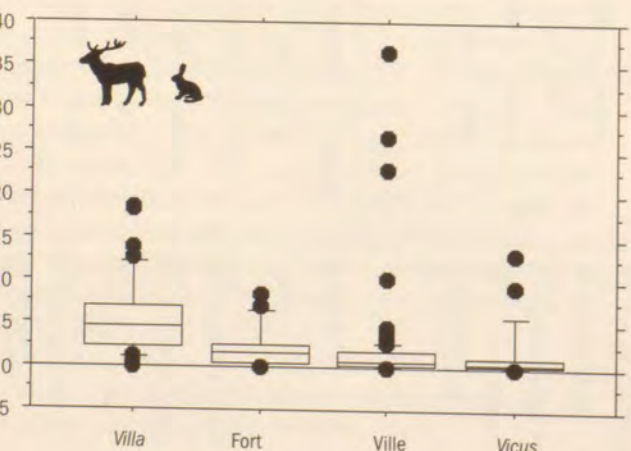
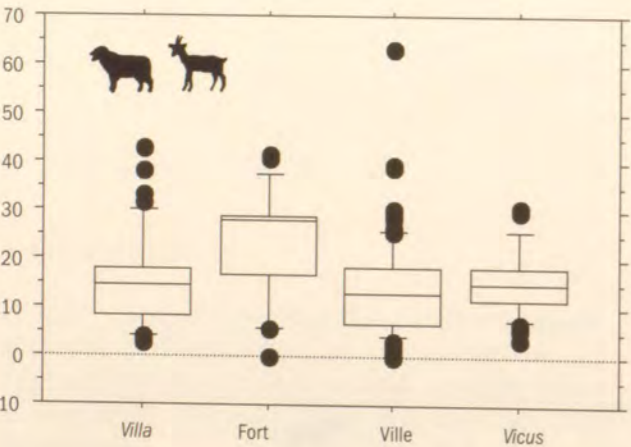
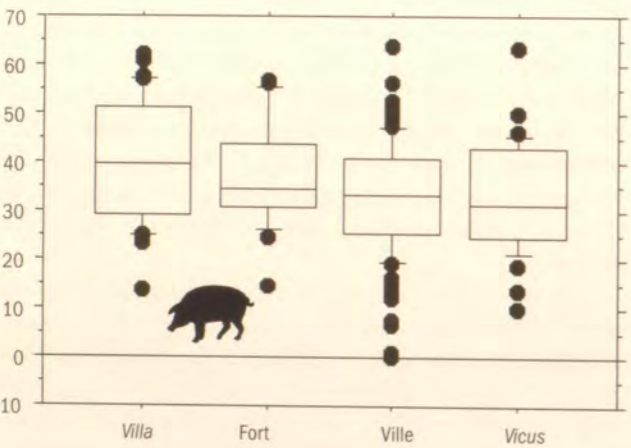
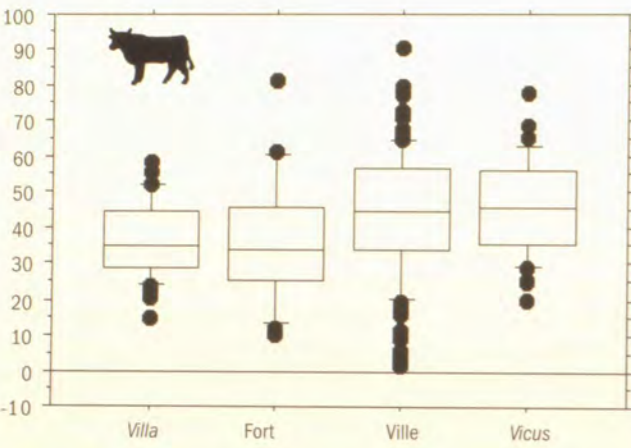
Evolution relative de la taille des bovidés, des suidés et des ovidés/caprinés d'August à l'époque romaine par rapport à la fin de l'âge du Fer (Bâle) et au Haut Moyen Âge (Schleitheim). La comparaison des tailles se fonde sur l'indice LSI (logarithmic size index). Pour la méthode, voir Breuer et al. 1999, 212-216.

L'evoluzione relativa della taglia di bovini, pecore e suini romani da Augusta Raurica paragonata a quella di bovini da Basilea in età tardoceltica e da Schleitheim SH-Bühl in epoca altomedievale (6°-7° sec. d.C.). Il confronto delle taglie si basa su indici LSI (logarithmic size index). Per quanto riguarda la metodologia e la base dei dati vedi Breuer et al. 1999, 212-216.

D'après Breuer et al. 1999 et 2001.







### Les sous-produits de l'élevage

Si l'archéozoologie ne permet pas de déterminer le rôle que jouaient les produits laitiers, l'âge d'abattage assez avancé des caprinés dans les sites militaires, les *vici* et dans les *villae* permet de mesurer l'importance de produits comme le lait ou la laine. Les agronomes antiques nous apprennent qu'en Italie, on préférait le lait de chèvre, alors qu'au nord des Alpes, le lait de vache jouait un rôle plus important. Pour la fabrication du fromage frais, on chauffait légèrement le lait caillé avant de le verser dans une faisselle, afin de séparer le plus rapidement possible le liquide de la matière ferme.



Fig. 167

Des faisselles en céramique ou en bois servaient à la fabrication du fromage.  
*Per la produzione di formaggi si usavano scodelle perforate in terracotta oppure in legno.*

Photo F. Roulet, Service archéologique cantonal de Fribourg.

Fig. 166

Fréquence des ossements de bovidés, de suidés, d'ovidés/caprinés et de gibier dans les sites ruraux, les sites fortifiés, les villes et les *vici*. Les rectangles correspondent aux 50% des valeurs, le trait qui les barre indiquant la moyenne. Le trait vertical correspond à 80%, les 20% restant étant signalés par des points.

*La frequenza di osse di bovino, pecora/capra, suino e di selvaggina in ville rustiche, castelli, città e vici. Sono rappresentati in box-plots: il rettangolo comporta il 50% dei valori, il tratto al suo interno indica la media. Nello spazio tratteggiato si trova l'80% dei valori. Il rimanente 20% dei valori è rappresentato da singoli punti.*

D'après Breuer et al. 1999 et 2001.

### Le bétail

Les ossements d'équidés découverts dans notre pays comprennent le cheval, l'âne et le mulet, mais ce dernier, issu du croisement d'un âne et d'une jument, est souvent difficile à distinguer du cheval. Comme les ânes sont rares au nord des Alpes et que les animaux hybrides sont stériles, on peut penser que les mulets provenaient tous, à l'origine, du monde méditerranéen et qu'ils arrivèrent au nord des Alpes en tant qu'animaux de trait. Le mulet, qui réunit les qualités de l'âne et du cheval, est un animal résistant et sociable ; il convient aussi bien aux transports rapides qu'à ceux de plus longue durée. Quant au cheval, il était plutôt destiné à la monte, aux voyages ou à la chasse. Ce n'est donc pas un hasard si, à Neftenbach, la proportion d'équidés atteint son maximum au moment où la *villa* est tournée vers la chasse et la production de viande de cerf (Deschler-Erb 1999).

Les ossements d'équidés restent relativement rares, car l'élite sociale ne consommait pas de cheval ; ils sont plus fréquents dans les *partes rusticae* de *villae* ou dans les *vici* que dans les autres villes ou les sites militaires. Des cadavres de mulets découverts dans le *vicus* de Soleure (maisons Vigier) confirment que ces animaux n'étaient pas consommés, mais servaient au transport.

Le bœuf pouvait être utilisé pour tirer l'araire ou un chariot (fig. 168). L'extension des terres cultivées au cours de la période romaine a entraîné un besoin accru en animaux de trait, ce qui explique l'augmentation progressive de la proportion de bœuf parmi les ossements des sites d'habitat. Utilisé comme animal de trait, le bœuf était abattu à un âge avancé. Sa viande était encore consom-

mée, mais elle était dure et ne semble pas avoir été prisée des groupes sociaux plus romanisés.

Le boeuf constituait également une source de matières premières pour l'artisanat, comme la tannerie, le travail de la corne ou de l'os, voire pour la production de colle (Schibler et Furger 1988) - des activités qui ne sont d'ailleurs pas attestées dans les *villae*.

A l'inverse du boeuf, le porc était destiné uniquement à l'alimentation. Il était abattu beaucoup plus jeune et sa viande, plus tendre, était une denrée chère. On peut mesurer l'importance et la valeur de cet animal au fait que les offrandes alimentaires dans les tombes sont plus souvent constituées de porc que de bœuf, comme à l'âge du Fer. Quant aux représentations figurées, elles montrent exclusivement des bouchers spécialisés dans le porc (fig. 169). Des différences dans l'âge d'abattage (proportions d'individus jeunes, adultes et âgés) apparaissent selon les sites : la grande quantité de porcs adultes ou âgés (truies) observée à Neftenbach (Deschler-Erb 1999) contraste par rapport aux découvertes d'Augst (stratigraphie du théâtre, Deschler-Erb 1992), où prédominent les jeunes mâles. Vraisemblablement élevés dans les *villae* alentour, ces derniers étaient amenés en ville pour la boucherie. Dans certains *vici* (Oberwinterthur, Zurzach), on constate une proportion assez élevée d'animaux âgés ou adultes, mais aussi des fœtus (fausses couches), ce qui pourrait indiquer la présence d'un élevage garantissant une certaine autosuffisance (Morel 1991 et 1994).

La proportion d'ossements de moutons et de chèvres parmi les animaux domestiques, relativement élevée au

Fig. 168

Le char du « cortège rustique », Orbe-Boscéaz.

*Il carro trainato da buoi dal cosiddetto mosaico rustico di Orbe-Boscéaz.*

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.





1<sup>er</sup> s. de notre ère, diminue progressivement jusqu'au 4<sup>e</sup> s. L'importance de ces animaux dans l'alimentation au 1<sup>er</sup> s. trahit peut-être l'influence d'habitudes alimentaires méditerranéennes (préférence pour la viande de mouton et de chèvre), liées à la présence militaire (proportion élevée dans certains ensembles militaires précoces, par exemple à *Vindonissa*). La spécialisation qui s'opère ensuite dans la production de certaines *villae* entraîne une augmentation de la proportion d'ossements de moutons et de chèvres. A Biberist par exemple, le nombre important d'ossements, de mouton surtout, pourrait correspondre à une production intensive de laine durant la première phase d'occupation (Deschler-Erb, à paraître); la présence d'un bâtiment interprété comme une foulerie renforce cette hypothèse.

A l'époque romaine, les chiens présentent une grande variété dans la taille et la morphologie (taille comprise entre 20 et 75 cm au garrot). Les chiens des villes sont généralement plus petits que ceux des *villae*, utilisés pour garder les troupeaux, comme chiens de garde ou pour la chasse. A Biberist, le squelette presque complet d'un chien de chasse a été découvert devant la porte de la *villa*. Il s'agissait peut-être d'un chien de garde, enterré sur son « lieu de travail » (Deschler-Erb, en préparation).



Fig. 169

Rome. Bas-relief figurant une scène de boucherie. Une tête de porc, un jambon, etc., ainsi qu'un couteau de boucher, sont suspendus sur une structure en bois.

Roma. Il macellaio rappresentato su questo rilievo squarta una costata di maiale. Altri pezzi di carne — una testa di maiale, prosciutti, costate ecc. — ma anche un'accetta e una bilancia sono appesi ad una costruzione a forma di forca.

Photo L. Ricciavini, Museo della Civiltà Romana, Roma.

## Volaille, poissons et abeilles

En Italie, l'élevage de petits animaux dans ou à proximité de la *villa* constituait une branche indépendante de la production agricole, à côté d'une économie basée sur le bétail et la gestion des herbages. Il en allait probablement de même dans nos contrées.

A côté des coqs, on trouve régulièrement des oies et parfois des canards ou des pigeons, ces derniers étant peut-être originellement destinés à l'alimentation. La consommation de volailles et d'œufs croît jusqu'au 3<sup>e</sup> s., puis un recul intervient au 4<sup>e</sup> s. A Augst, des études concentrées sur des aspects topographiques et sociaux, mais aussi certaines observations sur la fréquence des ossements de poulet en contexte funéraire, suggèrent que la proportion de gallinacés s'élève avec le statut social (Schibler et Furger 1988). A Biberist, la quantité importante de volailles et de coquilles d'œuf retrouvées dans un bâtiment suggère que les habitants se chargeaient de la production d'œufs de la *villa*, mais qu'ils devaient aussi consommer les vieilles poules pondeuses (Deschler-Erb, à paraître).

D'autres activités comme la pisciculture et l'apiculture ont pu jouer un rôle important dans l'économie rurale, mais elles n'ont laissé aucune trace directe.

Dans certaines *villae* alimentées par des canalisations d'eau, on peut imaginer que certains bassins de la *pars urbana* (Dietikon, Orbe-Boscéaz ?) ou de la *pars rustica* (Neftenbach) n'avaient pas qu'une fonction ornementale, mais servaient également de viviers (voir p. ex. Hüster-Plogmann 1999).

Les abeilles étaient élevées dans des troncs d'arbre ou dans des corbeilles. On recueillait le miel, le seul édulcorant connu dans l'Antiquité, mais aussi la cire, dont la production sous nos latitudes est attestée par les sources écrites. Quant aux escargots, peut-être étaient-ils élevés dans des enclos spéciaux. La découverte de petites poêles et de nombreuses coquilles (surtout dans les *villae* et dans les villes) montrent que cette délicatesse, fort prisée, était régulièrement consommée à l'époque romaine.

## Logement et nourriture des animaux

On peut supposer que les animaux étaient logés dans de simples abris en bois ou dans des enclos sans aménagements particuliers. On connaît peu d'étables identiques à celles que décrivent les agronomes antiques, munies de mangeoires et de canaux pour l'évacuation des excréments. On peut cependant citer à titre d'exemple un bâtiment découvert à Gamsen, qui recelait une épaisse couche de fumier (Guélat *et al.* 1998). A Neftenbach, un bâtiment situé près de l'entrée de la *villa* contenait du foin. Il s'agissait peut-être d'une étable (Klee et Jacomet 1999), voire d'une écurie, à en juger par un squelette partiel de cheval découvert à proximité.

Des découvertes de cloches et de fers à marquer suggèrent que l'on menait aussi le bétail paître à l'extérieur de la *villa*, ce qui garantissait notamment la fumure des champs

moissonnés (fig. 170). On limitait les déplacements de certains animaux en les attachant à l'arrière-train, comme le montrent des excroissances osseuses provoquées par des inflammations, observées sur les pattes de certains porcs. Des pinces spéciales servaient à castrer les bœufs.

Le fourrage pour le bétail ne subsiste que sous la forme de restes de foin ou, plus généralement, d'herbacées, dont on observe une nette augmentation à l'époque romaine (Küster 1994, 32; Van der Veen et O'Connor 1998, 134). Dans notre pays, seule la *villa* de Neftenbach montre clairement une exploitation des herbages, essentiellement durant la seconde phase d'occupation (Klee 1998; Klee et Jacomet 1999). Un tiers des graines recueillies proviennent de plantes de prairie (plus de 4000); des concentrations particulières apparaissent dans deux édifices, dont le bâtiment près de l'entrée déjà cité, qui recelait un amas de foin. Les herbacées de Neftenbach montrent que les prairies servaient régulièrement à la pâture. Les pâturages devaient être plus ou moins riches en fonction des endroits (secs ou humides).

D'après la floraison des plantes, on pense que les prairies étaient fauchées tardivement (juin-juillet), peut-être pour le fourrage. Certains indices montrent que les prairies servaient de « pelouses fauchées et pâturées ». On menait paître le bétail au printemps; ensuite, peut-être à partir de mai, on laissait l'herbe pousser et les prés étaient fauchés au plus tôt en plein été. Puis on remettait vraisemblablement les prairies en pâture. Ce type d'exploitation des herbages, attesté dès le second âge du Fer, apparaît également dans d'autres régions de l'Empire (Welzheim en Allemagne; Körber-Grohne et Piening 1983).

La *villa* de Neftenbach a livré des quantités plus importantes d'herbacées qu'à Biberist, même si ce dernier site a livré davantage de paléosemences. Les conditions de conservation différentes ne permettent pas de pousser l'interprétation plus loin. Il n'est ainsi pas possible de déterminer à quelle quantité de foin les herbacées de Neftenbach correspondent: le volume produit couvrait-il simplement les besoins propres ou était-il destiné à la vente?

La pratique consistant à semer du trèfle pour améliorer la qualité du foin, décrite par Columelle, transparait dans un diagramme pollinique réalisé dans un ancien bras du Danube près du *castellum* d'Oberstimm (Ingolstadt, Bavière), avec une proportion importante de centaurée, de trèfle et de vesce (Speier 1996, 211 ss.).

## La chasse et la pêche

La chasse était vraisemblablement l'un des passe-temps des propriétaires de *villae*. La consommation du gibier était visiblement réservée aux membres de l'élite, comme le suggèrent les ossements d'animaux sauvages retrouvés dans les *villae*, en particulier autour d'Augst. Le gros gibier comprend surtout le cerf, le chevreuil et le sanglier. A cela s'ajoute le lièvre, souvent en grandes quantités, car l'exploitation agricole extensive à l'époque romaine lui fournissait un environnement favorable.

A Neftenbach, les cerfs sont non seulement plus nombreux, mais aussi plus grands que dans les autres *villae* (par exemple Biberist; Deschler-Erb 1999, Deschler-Erb en préparation). Les conditions naturelles de la Suisse orientale, moins densément peuplée, leur fournissaient visiblement un environnement beaucoup plus favorable qu'en Suisse occidentale, où l'exploitation agricole était plus importante. Les habitants de Neftenbach ont mis à profit cette particularité en produisant des conserves de viande de cerf.

Dans les provinces, les cours d'eau servaient également de source d'approvisionnement. En Suisse, la pêche au filet et au piège est attestée dès le Néolithique, mais il faut attendre l'époque romaine pour voir apparaître le grand filet (*sagena*) ou voir l'utilisation de nasses (*navicella*). Les filets servent à capturer les poissons remontant les cours d'eau pour frayer, comme les truites de rivière ou les féras, les saumons et les ombres de rivière, des espèces fort prisées des Romains.



Fig. 170

Clochette en bronze pour animal domestique, Orbe-Boscéaz.

Campanella in bronzo per animali domestici, rinvenuta a Orbe-Boscéaz.

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.



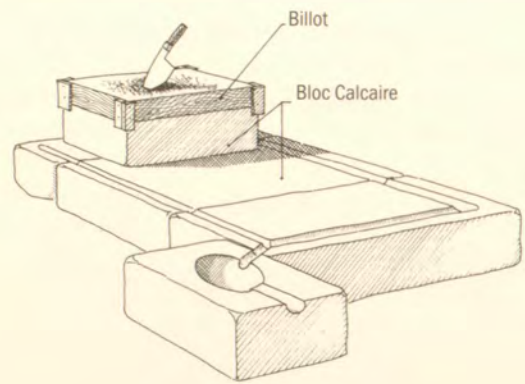
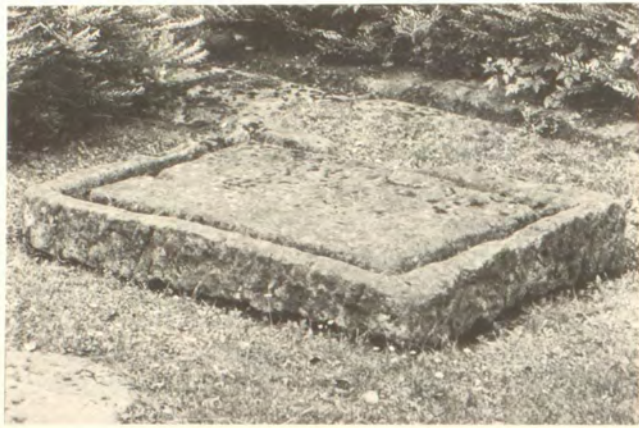


Fig. 172

Pot à saumure de Bâle-Münsterhügel, contenant les os d'un demi cochon de lait ; le bord interne est enduit de goudron de bouleau pour étanchéifier le couvercle.

*Barile da salamoia proveniente dallo scavo della cattedrale di Basilea. Nel recipiente c'erano gli ossi di una porchetta dimezzata. Sul bordo interno era stato applicato uno strato di pece alto cm 2 ca. per impedire il traboccamento della salamoia.*

Photo Historisches Museum Basel.

Fig. 171

Augst. Etal de boucher avec rigole pour l'écoulement du sang.

*Ricostituzione di un mattatoio rinvenuto a Augusta Raurica con scanalature e bacino per raccogliere il sangue.*

Photo et dessin Römermuseum Augst.

## L'abattage et la conservation

Comme le montrent les nombreux restes de boucherie découverts dans les agglomérations, le gros bétail (bœufs) était amené vivant en ville, au marché ou à l'abattoir. Le menu bétail en revanche (moutons, chèvres, porcs, volaille) devait être abattu dans les sites de production, la viande étant ensuite livrée aux consommateurs alentour. On pratiquait également la boucherie dans les sites militaires, où les différentes parties du squelette sont représentées de manière identique chez les espèces domestiques (par exemple le bœuf à *Vindonissa* ; Ginella *et al.* 2000, Pfäffli et Schibler en préparation). Dans les *villae*, on trouve à la fois les déchets de l'abattage destiné à couvrir les besoins en viande, et les déchets liés à des productions spécialisées (viande de cerf à Neftenbach ; Deschler-Erb 1999). Des installations de boucheries sont connues à *Augusta Raurica* ; on y trouve des abattoirs en pierre où sont taillées des rigoles pour l'évacuation du sang (fig. 171).

On recourait à différentes méthodes pour conserver la viande : fumage, salaison, séchage ou marinade. Si l'humidité de l'air sur le Plateau suisse ne permet pas le séchage à l'air, ce procédé pouvait être adapté à des régions comme le Valais, le Tessin ou l'Engadine. Des

fumoirs sont connus entre autres à Augst (Schibler et Furger 1988) et dans certaines *villae*, qui présentent des installations fort semblables (fig. 173). Dans la zone des fumoirs d'Augst, on a retrouvé de nombreuses omoplates de bœuf (épaule, palette) ou des mâchoires inférieures, alors que de telles découvertes font défaut dans les *villae* : les fumoirs ne servaient-ils que pour la viande nécessaire aux besoins locaux ou produisaient-ils aussi des pièces fumées pour la vente ? A Neftenbach, l'étude archéologique et ostéologique permet de penser que la viande de cerf conservée (surtout fumée) était destinée à la vente (Deschler-Erb 1999). On n'a retrouvé en revanche aucune trace de saucisses fumées. La salaison est attestée notamment par un pot à saumure retrouvé sur la colline de la cathédrale à Bâle, qui contenait des os d'un demi-cochon de lait (fig. 172). Près du bord, la face interne du récipient était recouverte de goudron de bouleau destiné à empêcher la saumure de déborder.

Quant à la marinade de la viande ou du poisson, dans des sauces spéciales ou dans des liquides acides, elle ne laisse aucune trace archéologique, mais on peut supposer que ce procédé existait.

La pêche durant la saison du frai fournit du poisson en grandes quantités, dont il faut ensuite assurer la conservation. Nous avons des raisons de penser que les maquereaux de Méditerranée, conservés dans de la saumure, parvenaient en amphores dans les provinces. On peut penser que le même procédé s'appliquait aux salmonidés, à en juger par les différentes espèces qui composent la réserve d'une cave de Neftenbach. On y trouve en effet les meilleures espèces comestibles, des truites de rivière, des feras, des saumons, des ombres de rivière et des maquereaux de Méditerranée (Hüster-Plogmann 1999).

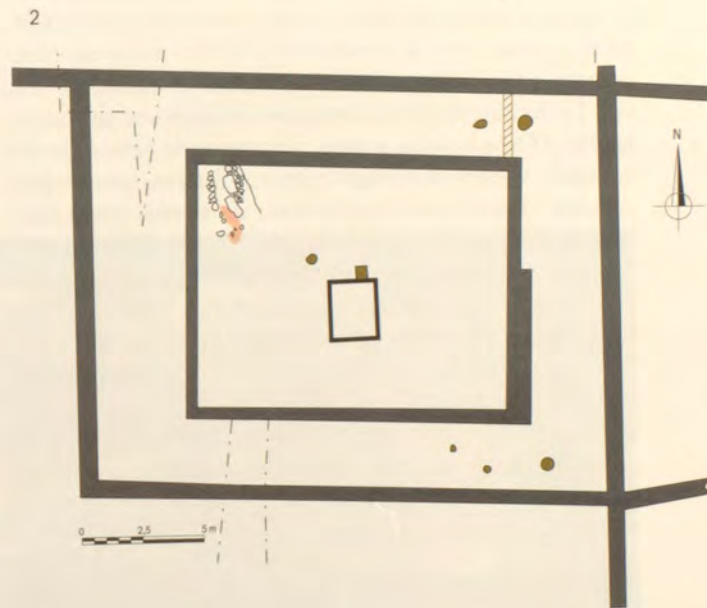
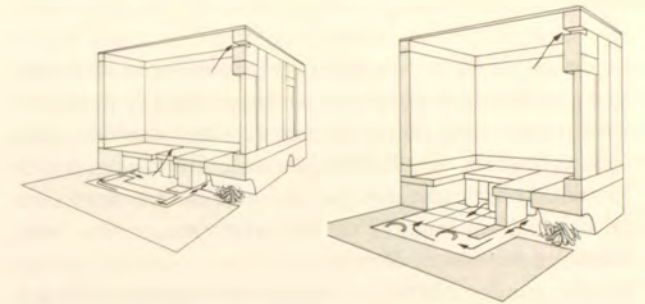
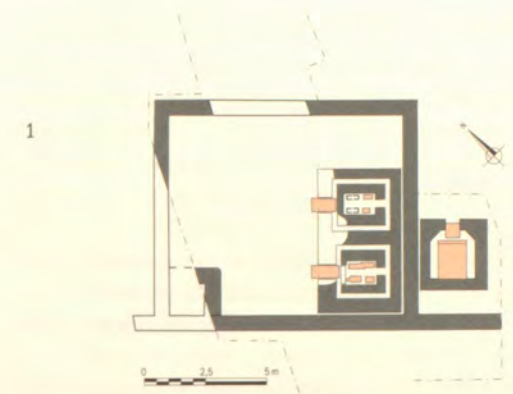


Fig. 173

Dietikon et Neftenbach : fumoirs à viande. Les installations de Dietikon (1), construites au 3<sup>e</sup> s. dans différents bâtiments de la *pars rustica*, présentent des plans variables (ici les installations du bâtiment C, fig. 137, 1). Les fumoirs à peu près contemporains de Neftenbach (2) présentent des canaux précédés d'un foyer, aménagés contre les murs extérieurs des bâtiments, ici le bâtiment 25 (*pars urbana*). Plan des bâtiments : 1:300.

*Affumicatori per la carne a Dietikon e Neftenbach. Nel 3<sup>o</sup> sec. a Dietikon (1) sono state costruite in vari edifici della pars rustica fornì elaborati di tipo diverso (sono rappresentati gli impianti dell'edificio C, fig 137, 1). I fornì costruiti quasi allo stesso tempo a Neftenbach (2) sono di solito canali estesi lungo la parete esterna di un edificio con forno anteposto ; l'esempio raffigurato proviene dall'edificio 25 (pars urbana). Planimetrie degli edifici scala 1:300.*

D'après Ebnöther 1995 et Rychener 1999.



## L'ARTISANAT RURAL

Bien que l'agriculture et l'élevage aient été les principales activités économiques des campagnes, les établissements ruraux gallo-romains pratiquaient tous un artisanat de fonctionnement et produisaient parfois des biens manufacturés destinés à la vente (Ferdière 1999).

A défaut de livrer un tableau exhaustif de l'artisanat rural dans nos régions, les témoignages archéologiques attestent différentes activités et permettent d'estimer leur importance dans l'économie des *villae*.

### Transformation des produits agricoles : textiles, cuir, os...

Le tissage de fibres animales ou végétales – ou, du moins, leur préparation – est attesté par la présence de pesons en terre cuite dans de nombreuses *villae*, comme celles d'Orbe-Boscéaz, de Bellach-Mannwil, de Riehen et de Möhlin, et indirectement par la culture du lin, du chanvre ou l'élevage du mouton sur différents sites comme Seeb, Dietikon, Biberist et Neftenbach.

Exercée par des femmes, si l'on en croit les sources littéraires et les représentations figurées, cette activité était principalement orientée vers la production d'articles indispensables, comme des couvertures, des sacs ou des vêtements de travail. La découverte de nombreux pesons dans une annexe de la *villa* d'Orbe-Boscéaz permet néanmoins de penser que de véritables ateliers de tissage existaient dans certains établissements et que ceux-ci produisaient un surplus vendu hors du domaine (fig. 174). Cette hypothèse est confortée par différentes attestations archéologiques en Gaule, où le tissage semble avoir joué un rôle important dans l'économie des campagnes (Wild 1999), ainsi que par les textes antiques, qui nous apprennent que des manteaux de laine gaulois étaient exportés dans le bassin méditerranéen.

Attesté par la découverte d'alènes dans les *villae* de Dietikon et de Vallon, le travail du cuir, comme celui du

bois et de l'osier, faisaient certainement partie des activités habituelles des établissements ruraux.

Le travail de l'os, quant à lui, est toujours lié à une activité de boucherie, certainement présente dans la plupart des exploitations rurales. La découverte de déchets de production ou d'objets en cours de fabrication atteste cet artisanat dans les établissements de Biberist, de Neftenbach et d'Orbe-Boscéaz. Sur ce dernier site, des artisans travaillaient également les bois de cerfs probablement chassés par les habitants de la *villa*.

### Les ressources du territoire : l'argile

Bien que la production de céramiques se soit principalement concentrée dans les agglomérations, la découverte de ratés de production, d'ustensiles de cuisson ou de fours attestent cette activité dans plusieurs *villae*, comme celles de Cheseaux-Le Buy, d'Yvonand-Mordagne, d'Yvonand-La Baume, de Vicques et de Laufon-Müschlag. Des céramiques ont également été fabriquées dans la *villa* de Seeb. Un programme d'analyses a démontré que les productions de ce domaine, constituées de gobelets à revêtement argileux, de céramiques grises lissées, de mortiers et de céramiques communes, étaient diffusées dans des établissements ruraux proches, mais que leur commercialisation ne devait pas dépasser une échelle micro-régionale (Drack 1990).

A part ce cas encore isolé, l'artisanat céramique dans les campagnes de nos régions paraît s'être principalement limité à la production de céramiques communes destinées à un usage privé. Pour la vaisselle de table et même pour une proportion importante des céramiques culinaires, les établissements ruraux semblent avoir été approvisionnés par des ateliers urbains, comme l'attestent, par exemple, la présence de productions lausannoises dans la *villa* de Pully, celle de céramiques avenchoises à Orbe et sur la côte



Fig. 174

Pesons et aiguilles à coudre de la *villa* d'Orbe-Boscéaz. Les pesons servaient à tendre des métiers à tisser. Les aiguilles sont en os, en bronze ou en fer.

*Pesi di telaio e aghi dalla villa a Orbe-Boscéaz. I pesi in terracotta servivano a tenere tesi i fili d'ordito. Gli aghi sono di osso, bronzo e ferro.*

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

neuchâteloise, ou encore celle de productions de la colonie d'Augst dans différents établissements ruraux de son territoire (Bennwil, Bubendorf, Pratteln, etc.).

La fabrication de terres cuites architecturales (tuiles, dalles, briquettes, éléments de colonnes et de canalisation) est attestée dans plusieurs établissements ruraux et semble avoir joué un rôle important dans l'activité économique de certaines *villae* (Le Ny 1998). Connue par la découverte de fours à Bellevue, Chancy, Gland, Courgevans, Vicques, Triengen, Kolliken, Unzenswil, Wettwil et Sargans, cet artisanat est également attesté dans le *fundus* de la *villa* de Dietikon, dont les productions, parfois estampillées avec la marque DSP, étaient diffusées dans les établissements voisins (Ebnöther 1995).

Les deux fours retrouvés à Avenches-En Chaplix, quant à eux, sont certainement liés à la *villa* suburbaine du Russalet, ainsi qu'au canal reliant cet établissement au lac de Morat (fig. 175 ; Eschbach et Castella 1995). Datable de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> et du début du 3<sup>e</sup> s., cet atelier semble avoir exploité des carrières d'argile proches et destinait probablement une partie importante de ses productions à la ville d'Avenches. La capacité du plus grand de ses fours permettait de cuire environ 11'000 tuiles à la fois (soit environ 11 tonnes, pour une toiture de 1'000 m<sup>2</sup>). Cette

Fig. 175

Le four d'Avenches-En Chaplix.

*Forno per la cottura di tegole di Avenches-En Chaplix.*

Photo Archeodunum SA.



productivité relativement élevée et la proximité du canal laissent supposer une diffusion à une échelle régionale.

Les estampilles sur tuiles fournissent des informations d'un grand intérêt pour comprendre l'organisation de leur production. Outre les timbres bien connus des XI<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> légions de *Vindonissa*, les marques de plusieurs producteurs civils ont été retrouvées dans différentes régions, comme celles de M. Valerius Salvius dans la colonie de Nyon, de L. C. Prisc(us ?) dans le Seeland, de L. Flavius dans la région zurichoise ou de M. Afranius Professus à Avenches.

Contrairement à ceux des potiers, les noms des producteurs de tuiles sont le plus souvent des *tria nomina*, indiquant un statut de citoyen romain. Ces noms, ainsi que la répartition des différents timbres, permettent de penser qu'une majorité d'entre eux étaient des propriétaires de *villa* et donc qu'une part importante de la production était réalisée dans les campagnes, comme le laissent déjà supposer les découvertes de fours. L'exploitation de gisements d'argile et la production de tuiles étaient d'ailleurs considérées comme des activités agricoles par les agronomes latins et ne souffraient pas de l'opprobre jeté par les auteurs des classes supérieures sur toutes les autres sortes d'artisanat (voir notamment Morel 1992).



## La pierre

Avec les tuileries et, peut-être, les ateliers de tissage, l'exploitation de carrières semble avoir été l'une des principales activités artisanales à vocation commerciale des *villae*. Les données concernant l'extraction de matériaux de construction sont encore lacunaires, mais cette activité est attestée par la découverte d'une carrière de calcaire en relation avec l'établissement d'Alle-les-Aigues. La production de meules est mieux documentée. Quatre carrières de grès coquillier ayant servi à la production de meules sont connues, l'une à Würenlos et Mägenwil en Argovie, et les deux autres dans la basse Broye, sur des gisements de grès de La Molière, à Chavannes-le-Chêne et Châbles-Les Saux (fig. 176). Connue dès les années 40, la carrière de Chavannes faisait peut-être partie du *fundus* de la *villa* d'Yvonand-La Baume, située à environ 3 km. La carrière de Châbles, quant à elle, n'a été découverte que récemment (Anderson 1996). Proche d'un atelier de forgeron (encadré p. 176), elle a livré plus de 130 négatifs de meules d'un diamètre moyen de 40 cm.

L'étude de la répartition de plus de 500 meules en grès coquillier retrouvées en Suisse permet de penser que celles de la région avenchoise, en grès de La Molière, étaient diffusées dans toute la moitié occidentale du Plateau, ainsi qu'en territoire valaisan, tandis que les productions argoviennes étaient destinées aux établissements du nord-est de la Suisse. Bien que leurs carrières n'aient pas encore été retrouvées, la répartition des meules réalisées dans d'autres sortes de roches permet de supposer leurs centres de production. Les meules en schiste ou en brèche, par exemple, semblent avoir été principalement produites et utilisées dans les régions de Bâle et de Schaffhouse, au contraire de celles en roches alpines, débitées dans des blocs erratiques, bien représentées dans toutes les régions du Plateau.

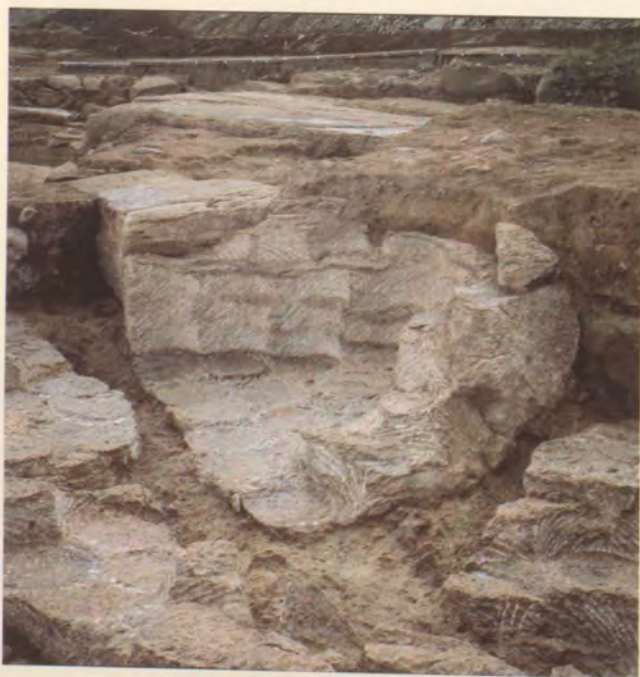


Fig. 176

Carrière de meules de Châbles-Les Saux.

*Cava per macine a Châbles-Les Saux.*

Photo Service archéologique cantonal de Fribourg.

A l'instar des roches employées pour les meules, la pierre ollaire a toujours été travaillée sur les sites d'extraction pour éviter le transport de déchets pondéreux. Utilisée pour produire des marmites tronconiques, largement exportées sur le Plateau durant l'Antiquité tardive, cette roche métamorphique tendre, travaillée au tour comme du bois, est présente dans tout l'arc alpin. La production de ces récipients est attestée dès le milieu du 1<sup>er</sup> s. de notre ère par un texte de Pline et par une grande carrière à Chiavenna, sur le lac de Côme. Bien qu'aucun site de production attribuable avec certitude à l'époque romaine ne soit connu en Valais, la découverte d'un atelier sur le plateau de Furi à Zermatt, daté entre le 2<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> s., permet de penser que des vases en pierre ollaire étaient également produits dans la *Vallis Poenina* (fig. 177; voir Wiblé *et al.* 1998).

## La métallurgie

L'extraction du fer dans nos régions à l'époque romaine est attestée par quelques sites de réduction dans l'arc jurassien, du Mormont vaudois à la région bâloise, mais aussi dans le Fricktal et dans les Alpes grisonnes, à Coire et à Riom (Pelet 1993, Serneels 1993 et Doswald 1997). Toujours effectuée sur les gisements, qui appartenaient de droit à l'Etat romain, la production de ce métal était réalisée en plusieurs étapes : l'extraction du minerai, son concassage, son lavage, son grillage et sa réduction (fusion) dans des bas-fourneaux (fig. 178; Serneels 1997, Eschenlohr 1997).

Un four à réduction découvert dans l'établissement de Laufon-Müschnag permet de penser que certains sites d'extraction étaient exploités par des propriétaires de *villa*. Les



Fig. 177

Déchets de fabrication de récipients en pierre ollaire, Furi.

*Scarti di fabbricazione di recipienti in pietra ollare, Furi.*

Photo B. Dubuis, Sion.

installations mises au jour dans nos régions demeurant généralement très modestes, il ne peut être exclu que des forgerons indépendants et peut-être itinérants se soient aussi livrés à cette activité, restée largement insuffisante pour le marché régional et compensée par l'importation de lingots provenant d'autres provinces (fig. 423).

Attestées dès l'âge du Bronze dans le massif alpin (Oberalpstein, Valais) l'extraction et la réduction du cuivre, composante principale du bronze et du laiton, perdurent peut-être à l'époque romaine. En revanche l'étain, absent dans nos régions, est importé. Il est possible que du plomb et de l'argent aient été produits en Valais et que des orpailleurs aient exploité les sables de certaines rivières des Préalpes.

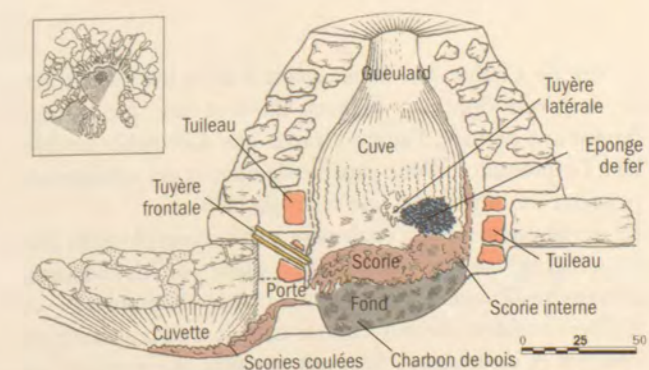
Le travail du fer est attesté par la découverte de scories, d'outils et d'installations particulières (forges) dans la plupart des *villae* et notamment dans les établissements de Cheseaux, d'Orbe-Boscéaz, de Laufon, de Dietikon, de Neftenbach et de Biberist-Spitalhof (fig. 180). Bien que les installations mises au jour sur ce dernier site aient peut-être permis la production d'excédents destinés à la vente et que d'autres *villae* aient certainement produit une partie des outils qui leur étaient nécessaires, les scories retrouvées à Dietikon et à Neftenbach suggèrent que les forges de ces établissements n'ont pas fonctionné quotidiennement, mais semblent avoir principalement été utilisées pour l'entretien et la réparation.

Fig. 178

Reconstitution du bas-fourneau 1 de Boécourt-Les Boulies.

*Ricostruzione di una suola per processo di affinaggio a fuoco basso di Bécourt-Les Boulies.*

D'après Eschenlohr 1997.







### La forge de Châbles-Les Saux

La forge de Châbles fait partie d'un complexe des 1<sup>er</sup> - 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C. comportant une carrière de meules, une voie de communication et des traces d'habitats.

Le travail du fer est attesté par la présence de nombreux déchets de production, notamment des scories de fer (environ 700 kg), quelques battitures et des fragments de fer travaillé (environ 30 kg). Un tiers des fragments métalliques sont identifiés comme des chutes de travail. Ces déchets forment une concentration bien délimitée, à proximité immédiate de l'atelier.

Quelques trous de poteau dessinent le plan d'un petit bâtiment en terre et en bois possédant probablement des subdivisions internes. Au nord de la construction, des structures en creux sont plus ou moins clairement liées à l'activité métallurgique : un foyer sur galets (foyer domestique ?), une fosse ovale (stockage du fer de récupération), un grand foyer rectangulaire aux parois rubéfiées (foyer de forge) et deux grandes fosses allongées. Ces structures, toutes contemporaines de l'activité métallurgique et du bâtiment, n'ont pas toutes fonctionné simultanément.

Pour des raisons pratiques, il est vraisemblable que ces structures étaient protégées par une toiture mais les traces archéologiques de cet aménagement n'ont pas été observées. La nature du mobilier céramique et la répartition des déchets métallurgiques suggèrent qu'une partie du bâtiment a servi de résidence au forgeron.

- Trou de poteau
- Trou de poteau supposé
- ⊙ Foyer sur galets
- ⊖ Foyer à parois rubéfiées
- Fosse
- Concentration de déchets métallurgiques
- - - Paroi supposée
- - - Ouverture supposée

Fig. 179

Châbles-Les Saux. 1. plan général schématisé du site ; 2. Interprétation du plan au sol de la forge.

Châbles-Les Saux. 1. Pianta generale schematica del sito; 2. Interpretazione della pianta del fondo della fonace.

Dessins A. Pulido.

Le site de Châbles-Les Saux, quant à lui, a livré un atelier de forgeron dont les déchets attestent une production durant une période d'au moins trois ans. Cet atelier semble lié à l'exploitation d'une carrière de meules qui appartenait peut-être au domaine d'une villa (fig. 179).

Le travail du bronze est également attesté dans plusieurs établissements ruraux, comme les villae d'Orbe-Boscéaz, d'Avenches-Russalet, de Dietikon, de Neftenbach et d'Oberentfelden (découvertes de coulures, de fragments de creusets et de moules). Sur tous ces sites, il est associé au

travail du fer et, comme ce dernier, paraît lié à des activités d'entretien plutôt qu'à une production à but commercial. Un local artisanal découvert dans une annexe du palais d'Orbe-Boscéaz constitue un bon exemple d'atelier polyvalent comme il devait en exister dans tous les établissements importants. Le travail de la forge y est attesté par des scories et des battitures, mais la faible quantité de ces déchets et leur association avec des coulures de bronze et de plomb laissent supposer une activité de maintenance plutôt qu'une véritable production artisanale (fig. 181).

### Les artisans ruraux

L'artisanat rural dans nos régions, qui semble avoir principalement répondu à des besoins privés, était surtout tourné vers la production et l'entretien de biens courants. Les établissements ruraux pratiquaient tous un artisanat de fonctionnement pour réduire leurs frais, conformément aux recommandations des agronomes de leur époque. Ils n'étaient donc pas autarciques et une partie importante des biens manufacturés utilisés dans les villae était produite par des ateliers urbains. L'organisation de l'artisanat dans les villae est encore mal connue, mais il est probable qu'on y employait des spécialistes dont une partie était de condition servile. Dans les établissements les plus importants, ces activités devaient être supervisées par un sous-

intendant, ou *subvilicus*, comme dans les grands domaines italiens.

L'artisanat dans les villae était naturellement diversifié et peu spécialisé, bien que certains établissements aient profité de conditions particulières pour développer des activités à but lucratif comme l'exploitation de carrières et de mines, nous l'avons dit, ou celle d'un chantier naval, comme c'était peut-être le cas pour la villa du Russalet, près d'Avenches. Il est difficile d'estimer la diffusion des productions de ces établissements, mais des meules en grès et des récipients en pierre ollaire pouvaient être exportés jusqu'à plus de 100 km et franchir les frontières provinciales.



Fig. 180

La forge de la villa de Biberist-Spitalhof. Du bassin part une canalisation à forte pente qui s'écoule dans le canal, ainsi qu'un conduit d'air en imbrices passant sous le foyer. En tombant dans le bassin, l'eau provoquait un déplacement d'air capté par le conduit en tuiles vers la forge.

La fucina della villa rustica di Biberist-Spitalhof. Dal bacino partiva sia un canale idrico, che giungeva con una notevole pendenza al ruscello/canale, sia un canale d'aria costruito con imbrices, il quale arrivava sotto la fornace. L'acqua che dall'alto cadeva nel bacino causava una corrente d'aria, canalizzata nella condotta fittile e portata alla gola del camino.

Dessin S. Freudiger, Infolio d'après C. Schucany.



Fig. 181

Le bâtiment artisanal de la villa d'Orbe-Boscéaz. 1: 500. Des activités de métallurgie (entretien et réparation) et de tissage y sont attestés.

Officina della villa di Orbe-Boscéaz. In quest'edificio situato nella parte meridionale dell'edificio principale cioè della pars urbana si trovavano un'officina per la lavorazione del metallo (manutenzione e riparazioni) e un'ambiente per la tessitura.

Dessin IASA, Université de Lausanne.





# L'ÉCONOMIE

Markus Peter, Marc-André Haldimann, Thierry Luginbühl



avec des contributions de

Deborah Schmid  
Anika Duvauchelle  
Pierre Hauser

Fig. 182

Foulons au travail, *Vitudurum*.

Il lavoro in una conceria di *Vitudurum*.

Aquarelle B. Clarys



## L'ÉCONOMIE ET LA MONNAIE

### Comment caractériser l'« économie romaine » ?

Les diverses tentatives de répondre à cette question ont abouti à des interprétations aussi nombreuses que contradictoires (Greene 1986 ; Jacques et Scheid 1997). Deux évaluations opposées – primitivisme archaïque d'une part, efficacité presque moderne de l'autre – résultent de l'insuffisance des sources littéraires, épigraphiques et papyrologiques : fragmentaires, elles donnent une image peu cohérente, fondée sur des informations ponctuelles se rapportant à des provinces dont les conditions naturelles et les traditions sont très différentes. Toutefois, l'archéologie et la recherche scientifique ont considérablement enrichi la connaissance.

D'une manière générale, l'économie antique était basée sur l'agriculture et les ressources naturelles ; une grande partie de la population travaillait dans le secteur agricole et dans la production artisanale. Cette réalité se reflète aussi sur l'actuel territoire suisse, où la structure de l'habitat gallo-romain est caractérisée par un grand nombre de domaines agricoles de tailles variées, groupés autour des centres économiques et politiques qu'étaient les villes ou les *vici*.

La présence de nombreux produits importés ne doit pas faire oublier qu'une grande part de la vie économique, de la production à la consommation quotidienne, se déroulait à l'échelle locale et régionale. Un réseau de voies de communication bien développé, un système monétaire assez unifié et des conditions fiscales et douanières cohérentes permettaient des échanges très intenses ; toutefois, comme le montre une analyse plus approfondie, ils restaient limités. Il n'y avait pas, dans l'Antiquité, de théorie économique proprement dite, mais tout au plus des connaissances empiriques. Troc mis à part, le paiement s'effectuait presque toujours en espèces ; l'importance du secteur bancaire était assez ténue, et consistait principalement en opérations de crédit et de change (Andreu 1999). Des transactions boursières avec emprunts et actions étaient inconnues, et la masse monétaire intégrée dans la vie économique était modeste en comparaison de ce que connaît notre époque. L'argent existait principalement sous forme de pièces de monnaie, et même des sommes importantes circulaient en espèces. Le capital était concentré sous forme de biens fonciers, de denrées, de métaux précieux (surtout dans l'Antiquité tardive) ou d'argent liquide. Jusqu'au début du Bas-Empire, l'Etat intervenait assez peu dans la vie économique, et s'il le faisait, c'était le plus souvent dans son propre intérêt : ainsi la monnaie n'était-elle pas frappée en premier lieu pour faciliter ou stimuler le commerce, mais pour payer soldats et magistrats, assurer les autres dépenses étatiques, ou encore faciliter le paiement d'impôts, de droits de douane et autres taxes. Les limites des possibilités économiques, la relative lenteur des communications, ainsi que la durée et le coût des transports, empêchaient le développement de grandes entreprises inter-régionales ou d'industries importantes ; ces difficultés expliquent aussi les différences entre les diverses provinces.

### Changement de monnaie

L'importance de la monnaie dans la vie économique quotidienne prit sous l'Empire une ampleur inconnue jusqu'alors. Dans nos régions, le système romain absorba et remplaça rapidement la circulation monétaire relativement modeste de La Tène tardive. Les liens avec un centre économique puissant, ainsi que la division logique des unités monétaires et l'afflux de capital – surtout par le pouvoir d'achat des militaires – eurent leur part dans ce développement.

Certes, les monnaies n'étaient sans doute pas utilisées pour toutes les transactions économiques, mais les découvertes archéologiques ne nous documentent ni sur le troc ni sur le paiement sans espèces.

Les deniers et quinaires romains en argent jouaient déjà un rôle dans nos contrées avant la conquête. D'un côté, certaines pièces celtiques imitent les modèles romains : des quinaires d'argent dont le poids et l'iconographie se rapprochent de celles des frappes romaines circulaient assez fréquemment, et on en produisait aussi sur l'actuel territoire suisse, comme le prouve la découverte d'un coin monétaire au Mont Vully (SPM IV, fig. 102, 3 ; Auberson et Geiser 2001). D'un autre côté, des monnaies celtiques et romaines étaient parfois utilisées parallèlement, comme le montre le trésor de Belpberg, enfoui après 42 av. J.-C. (Von Kaenel, 1980). La monnaie romaine en bronze, qui domine dans les découvertes dès l'époque augustéenne, n'a toutefois jamais pu être attestée en contexte laténien. En revanche, des monnaies celtiques tardives étaient encore utilisées, de façon limitée, au début de l'Empire ; c'est le cas des potins coulés et de petites pièces de bronze, dont la production n'est parfois pas antérieure à l'époque augustéenne. Utilisées comme « petites coupures », correspondant à la valeur d'un *quadrans* romain ou d'un *semis*, ces monnaies furent très appréciées jusqu'au milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., et ce d'autant plus que l'existence de pièces romaines coupées en deux témoigne d'un manque constant de petite monnaie (Doppler et Peter 1998). Les aires de circulation de ces pièces celtiques restent limitées plusieurs décennies après leur émission : les potins coulés du type zurichois par exemple (SPM IV fig. 104, 13), ne se rencontrent quasiment pas à l'Ouest du Jura au début de l'Empire, tandis que les potins du type « à la grosse tête » (SPM IV fig. 104, 14) demeurent très fréquents.

Dans l'actuel territoire suisse, l'intégration au circuit monétaire de l'Empire romain ne se déroula pas de manière simultanée, mais fut déterminée par des facteurs locaux. Au Tessin, par exemple, on constate des liens avec l'Italie du Nord ; en Valais, des frappes locales des Vétrages circulèrent à côté de monnaies romaines jusqu'au début de l'époque impériale, alors que dans le Nord du Plateau, la présence militaire influença fortement la circulation monétaire romaine. Au cours du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., ces différences locales s'estompèrent peu à peu, pour ne réapparaître qu'avec la décentralisation de la frappe monétaire au 3<sup>e</sup> s.

### Le système monétaire impérial

Le monnayage romain fut réorganisé sous Auguste, sa structure avait perdu de sa stabilité durant les guerres civiles du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Le système nominal augustéen comprenait des pièces en or, en argent et en alliage de bronze, selon des rapports de valeur et de poids précis.

Ce système se maintint jusqu'au 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C., lorsque la crise, accompagnée de dépenses militaires plus élevées et de l'épuisement des mines d'argent, conduisit à sa dissolution. En 215, l'Empereur Caracalla avait introduit l'antoninien, pièce d'argent valant deux deniers, qui bientôt prédomina dans la circulation monétaire. Mais l'évolution politique et économique du 3<sup>e</sup> s. entraîna une brusque dévaluation de l'antoninien qui devint, en l'espace de cinquante ans, une petite monnaie de bronze ne contenant presque plus d'argent.

Après les tentatives d'Aurélien (270-275) pour ralentir cette dramatique dépression, Dioclétien (284-305), dans le cadre de sa réforme complète de l'Empire, réorganisa le système monétaire. Mais au cours du 4<sup>e</sup> s., ce système subit à son tour d'importants changements. L'unité la plus

1 aureus (or)	=	25 deniers
1 denier (argent)	=	2 quinaires
1 quinaire (argent)	=	2 sesterces
1 sesterce (orichalque)	=	2 dupondii
1 dupondius (orichalque)	=	2 as
1 as (cuivre)	=	2 semis
1 semis (cuivre)	=	2 quadrantes
1 quadrans (cuivre)		

stable de la Rome tardive était le solidus, pièce d'or introduite vers 310 sous Constantin, et pesant un 72<sup>e</sup> de la livre romaine (environ 4,5 g). Le solidus et ses dérivés furent à la base du système monétaire byzantin et, au début du Moyen Age, du monnayage utilisé dans nos régions.

A partir de 400 environ, les ateliers monétaires d'Occident ne produisirent plus que des pièces de bronze, très sporadiquement, qui dès lors atteignirent rarement l'actuel territoire suisse. L'absence de pièces du 5<sup>e</sup> siècle sur des sites d'époque romaine tardive n'indique donc pas nécessairement qu'ils aient été alors abandonnés.

Fig. 183

Contenu d'une bourse romaine d'Augusta Raurica, environ 50-70 ap. J.-C. Argent : trois deniers et un quinaire des années 80 av. J.-C. à environ 4 ap. J.-C. ; cuivre et bronze : un as d'Auguste (15 av. J.-C.), un dupondius de Claude (41-54 ap. J.-C.) et contrefaçon (contemporaine) d'un as de Claude (après 41). Le contenu de la bourse correspond à la modeste somme de 15 sesterces. Deux des pièces avaient déjà plus de cent ans quand la bourse fut enterrée.

Il contenuto di una scarsella romana ritrovata a Augusta Raurica, 50-70 d.C. ca. Argento : tre denari e un quinario degli anni 80 a.C.-4 d.C. ca. ; rame e oricalco : un asse di Augusto (15 a.C.), un dupondio di Claudio (41-54 d.C.) e contraffazione d'epoca di un asse di Claudio (dopo il 41). Il contenuto della scarsella corrisponde al modesto ammontare di 15 sesterzi. Due delle monete avevano già oltre cento anni quando la scarsella fu sotterrata.

Photo U. Schild, Römermuseum Augst

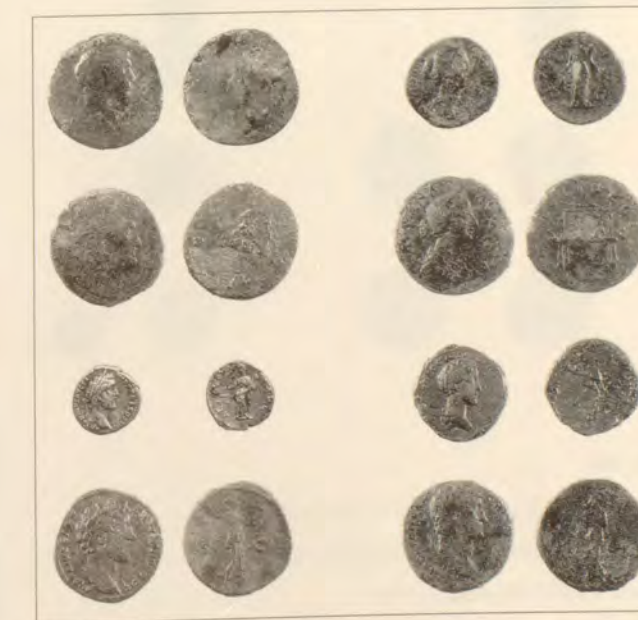


Fig. 184

Contenu d'une bourse romaine de Genève, vers 180 ap. J.-C., trouvée près du squelette (à hauteur du bassin) d'un homme mort dans l'incendie d'une maison. Denier d'Antonin-le-Pieux (140-143) ; cinq sesterces, un dupondius et un as, échelonnés de Trajan à Commode (103-175/176). La prédominance du sesterce est typique du début du 3<sup>e</sup> s.

Il contenuto di una scarsella romana da Ginevra, intorno al 180 d.C., rinvenuta presso il bacino dello scheletro di un uomo, vittima di un incendio in una casa di Ginevra. Denaro di Antonino Pio (140-143 d.C.) ; cinque sesterzi, un dupondio e un asse da Traiano a Commodo Cesare (103-175/176 d.C.). Il prevalere dei sesterzi è tipico per l'inizio del 3<sup>o</sup> sec.

F. König, Schweizer Münzblätter, 1991, Heft 163, p. 72-75.





## D'où provenait l'argent?

La plupart des pièces circulant au début de l'Empire dans les provinces du nord-ouest étaient frappées dans les ateliers monétaires de *Lugdunum* (Lyon), de *Nemausus* (Nîmes) et de Rome, ce dernier devenant le fournisseur quasiment exclusif des provinces occidentales dès la fin du 1<sup>er</sup> et jusqu'au 3<sup>e</sup> s. En Gaule et en Germanie, on produisait aussi des imitations (et des contrefaçons) locales, toujours calquées sur les émissions de Lyon, Nîmes ou Rome.

Un besoin croissant de liquidités, accompagné au 3<sup>e</sup> s. d'une baisse de la teneur en argent, d'une diminution du pouvoir d'achat et d'un accroissement constant des dépenses de l'Etat (principalement militaires), mena à la décentralisation du monnayage : durant la deuxième moitié de ce siècle, de nouveaux ateliers apparurent dans tout l'Empire, produisant surtout des antoniniens (doubles deniers) en très grande quantité. La réforme monétaire de Dioclétien marqua une nouvelle étape, et favorisa l'installation d'ateliers monétaires dans presque chaque diocèse (unité administrative). Au 4<sup>e</sup> s., on battait monnaie dans 21 villes, de Londres à Alexandrie. Sur l'actuel territoire suisse prédominaient alors des frappes de Trèves, Lyon et Arles, suivies de celles d'Italie (*Aquileia*, Rome), ainsi que d'ateliers situés plus à l'Est (surtout *Siscia*). D'une région à l'autre, on observe cependant des différences impor-

tantes, impliquant des orientations politiques et économiques divergentes.

Rares sont les monnaies qui, depuis les ateliers monétaires, atteignirent nos régions directement. Il faut plutôt envisager un mécanisme de distribution à plusieurs niveaux. Certes, au début de l'époque impériale, dans des régions encore faiblement pourvues de monnaies, le paiement de la solde exigeait l'importation délibérée de liquidités. Reste à savoir si l'on prenait vraiment la peine de transporter une tonne de petite monnaie à *Vindonissa*, alors que les troupes pouvaient être payées bien plus facilement en pièces d'or ou d'argent. Mais les découvertes archéologiques attestent qu'à *Vindonissa* comme dans la plupart des sites du 1<sup>er</sup> s., des masses de monnaies de cuivre étaient bel et bien en circulation.

Les pièces de cuivre et de bronze, si fréquentes dans la vie quotidienne, faisaient peut-être elles-mêmes l'objet d'un commerce, organisé par des privés qui les revendaient avec un petit bénéfice. La circulation monétaire à l'intérieur d'une province ou entre provinces voisines jouait certainement un rôle important : le revenu des impôts et des taxes douanières n'était pas envoyé à Rome pour être ensuite retourné dans les provinces : de façon plus pragmatique et dans la mesure du possible, il était réinvesti dans la même région pour couvrir les frais de charges publiques.

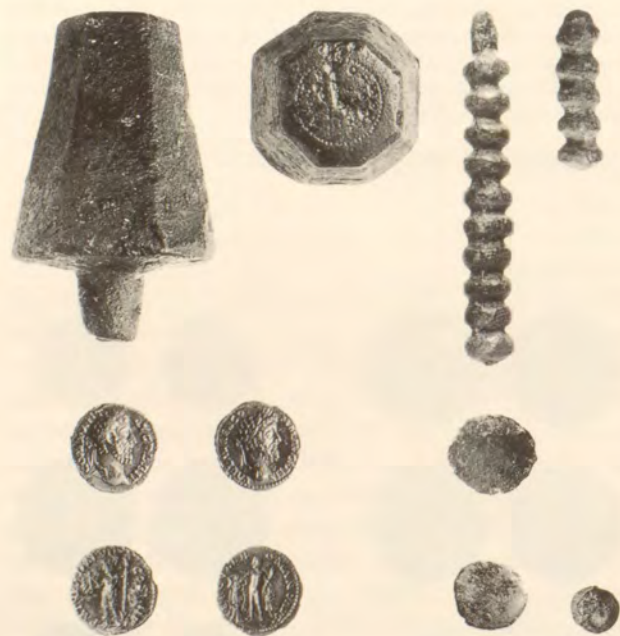


Fig. 185

*Augusta Raurica*, coins, flans et deniers contrefaits.

*Conio, Prodotti semilavorati e denari falsi da Augusta Raurica.*

Photo U. Schild, Römermuseum Augst

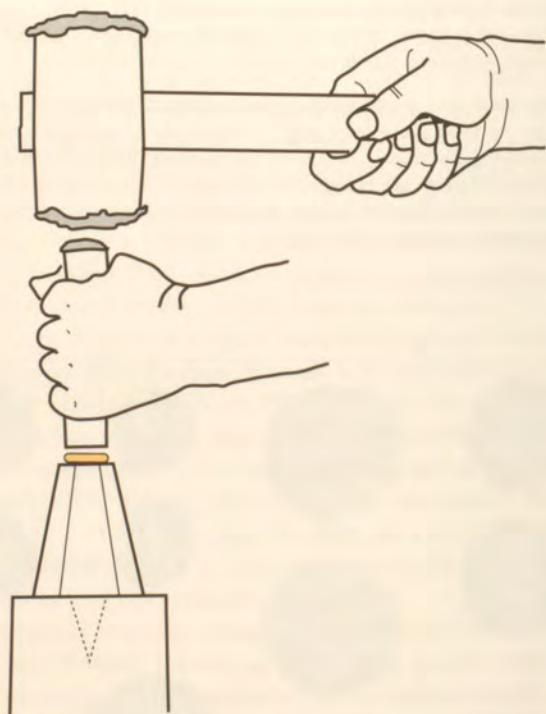


Fig. 186

Esquisse illustrant la frappe de monnaies.

*Schizzo illustrante l'atto di coniare.*

Dessin I. Horisberger.



Fig. 187

Quelques-uns des 6000 moules et fragments d'*Augusta Raurica*.

*Alcune delle circa 6000 forme per la colata di monete e rispettivi frammenti da Augusta Raurica.*

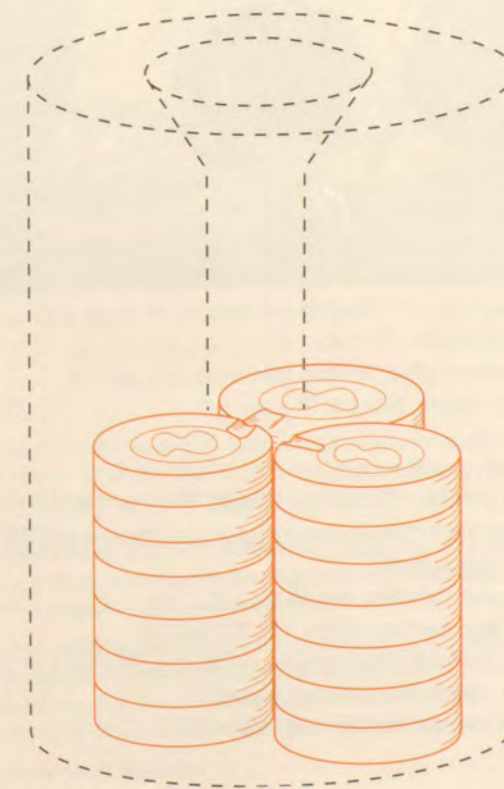
Photo U. Schild, Römermuseum Augst.

Fig. 188

Reconstitution de la production de deniers coulés.

*Ricostruzione della produzione di denari colati.*

Dessin W. Dudan, Infolio.



## Le monnayage régional

Seuls deux ateliers monétaires d'époque romaine sont attestés sur le territoire de la Suisse actuelle (Peter 1990 a) ; s'y ajoute un atelier augustéen près de *Lousonna* (Lausanne), dont l'existence peut être déduite indirectement (Geiser 1999). Mais les nombreuses imitations de monnaies des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> s. trouvées en Suisse indiquent peut-être l'existence d'autres ateliers locaux.

Les deux ateliers attestés ne sont pas des ateliers d'Etat ; le premier fabriquait de la fausse monnaie, l'autre était semi-officiel.

Dans l'*insula* 50 d'*Augusta Raurica*, on a découvert en 1981 et 1982 des flans et des monnaies qui révèlent toutes les étapes de la production des deniers dits fourrés, datant d'environ de 200 ap. J.-C. Il s'agit de contrefaçons en bronze argenté au lieu d'argent massif (fig. 185-186). A *Augusta Raurica* également, on a découvert en 1999, dans les gravats comblant une citerne, quelque 6000 fragments de moules en terre cuite (fig. 187-188 ; Rychener 2000). Ils avaient servi, au milieu du 3<sup>e</sup> s., au coulage de deniers, alors que les officiels étaient frappés. Au lieu d'argent, on recourrait à un alliage trompeur de bronze et d'étain. Mais



le coulage de deniers dans de tels moules étant un phénomène que l'on retrouve au 3<sup>e</sup> s. exclusivement dans les provinces de l'ouest, qui plus est selon une technique très unifiée, on pense qu'il s'agit ici non pas de faux, mais de copies tolérées, destinées à remédier au manque de deniers.

### Demi-pièces et imitations locales

Les pièces disponibles ne pouvaient pas toujours à subvenir aux besoins particuliers de la population locale. Au début de l'époque impériale, un manque sensible de petite monnaie se fit sentir, auquel on remédia par un procédé très simple, en coupant les as en deux. Ces demi-pièces étaient utilisées comme des semis. La disparition subite de cette pratique avant le milieu du 1<sup>er</sup> s. peut s'expliquer par un léger renchérissement, qui réduisit le besoin d'unités plus petites.

On tenta en outre de compenser le manque d'approvisionnement en monnaie par des imitations locales, parmi lesquelles la proportion d'as, unité la plus petite, était très élevée jusqu'au milieu du 1<sup>er</sup> s. Le poids et la reproduction correcte de l'image et de la légende étaient apparemment d'importance secondaire, même les copies les plus



Fig. 189

Monnaies imitées : 1. as d'Auguste pour Tibère, 12-14 ap. J.-C., et imitation ; 2. antoninien de Tétricus I<sup>er</sup>, 271-274 ap. J.-C., et imitation ; 3. monnaie de bronze de Constantin II, 337-341 ap. J.-C., et imitation.

Monete imitate : 1. asse di Augusto per Tiberio, 12-14 d.C., e imitazione ; 2. antoniniano di Tetrico I<sup>o</sup>, 271-274 d.C., e imitazione ; 3. moneta di bronzo di Costantino II, 337-341 d.C., e imitazione).

Photo U. Schild, Römermuseum Augst.

Prix (en sesterces)	
lampe en terre cuite, Pompéi, 1 <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	1/4
1/2 litre de vin de la meilleure qualité, Pompéi, 1 <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	1
1 modius (env. 8,7 litres) de blé, Pompéi, 1 <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	4
un âne, Pompéi, 1 <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	520
bol en terre sigillée, Noricum (Autriche), 2 <sup>e</sup> s. ap. J.-C.	5
mortier, Passau, début du 3 <sup>e</sup> s. ap. J.-C.	2
Salaires (en sesterces)	
salaire journalier d'un ouvrier, Pompéi, 1 <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	1 1/4
solde annuelle d'un légionnaire (sans déductions ni primes)	
sous Auguste	900
sous Domitien, dès 84 ap. J.-C.	1200
sous Septime Sévère, dès 197 ap. J.-C.	2400
salaire des hauts fonctionnaires au début du 3 <sup>e</sup> s. ap. J.-C.	60000 - 300000
fortune minimale pour le rang équestre	400000
fortune minimale pour le rang sénatorial	1000000

### Le coût de la vie et les salaires

On ne dispose pratiquement d'aucune indication quant aux salaires et aux prix pratiqués sur le territoire de la Suisse actuelle. Pour en avoir ne serait-ce qu'une vague idée, force est de faire appel à des sources très diverses, provenant d'autres régions de l'Empire, et donc difficilement comparables.

médiocres étant admises. On observe une recrudescence d'imitations vers la fin du 3<sup>e</sup> s. : les monnaies de l'empire gaulois (260-274) furent massivement reproduites, ainsi que celles frappées à l'effigie de Claude II le Gothique (268-270) après sa mort. Ces dernières sont pour ainsi dire les témoins caractéristiques de la circulation monétaire jusqu'au 4<sup>e</sup> s. (Brem *et al.* 1996 ; Frey-Kupper 1999).

Ces sources nous permettent toutefois de dégager deux tendances générales : d'abord, les aliments de base étaient d'un prix tout à fait abordable ; ensuite, la plupart des salaires étaient modestes. Certes, on trouvait aussi de grosses fortunes, comme l'attestent les riches *villae* du Plateau ou le trésor d'argent de Kaiseraugst.

Au 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., un simple légionnaire touchait 900 sesterces brut par an, alors que, selon Sénèque, on pouvait à cette époque se nourrir avec deux as (1/2 sesterce) par jour. Un ouvrier de Pompéi recevait un salaire journalier de 5 as (un peu plus de 1 sesterce). D'autre part, la fortune minimum requise pour accéder au rang sénatorial s'élevait à un million de sesterces !

Il n'est guère possible de faire des comparaisons avec les prix et les salaires actuels, car nombre d'objets aujourd'hui considérés comme précieux coûtaient peu à l'époque romaine, tandis qu'à l'inverse, certains produits de luxe antiques sont courants de nos jours. On ne mentionnera que deux différences importantes : le travail manuel était généralement peu onéreux, alors que le coût des transports était relativement élevé.

### Le témoignage des monnaies

Les nombreuses trouvailles monétaires contribuent largement, et de multiples manières, à notre connaissance du passé. Il faut toutefois être conscient de certains problèmes. Ainsi les pièces, dont la date d'émission est souvent connue avec précision, fondent parfois directement la datation du contexte archéologique dont elle proviennent. Mais la date de frappe d'une pièce n'est pas celle la perte ou de sa dissimulation : si l'on songe que les monnaies romaines, dans certains cas, ont circulé pendant des siècles, le problème devient évident.

C'est pourquoi la numismatique archéologique s'efforce de restituer l'évolution, dans le temps et l'espace, de la circulation monétaire. Pour ce faire, les observations archéologiques sont essentielles : il est en effet décisif de savoir s'il s'agit d'une pièce perdue, d'un don votif, d'une offrande funéraire ou d'un trésor. Et il est bien sûr tout aussi important de documenter la position stratigraphique des trouvailles ; de grands progrès, ont ainsi pu être réalisés, grâce à une collaboration toujours plus étroite entre archéologues et numismates (Frey - Kupper 1999 ; Geiser et Mühlemann 1999 ; Peter 2001).

L'inventaire des trouvailles monétaires suisses collecte depuis quelques années toutes les informations dans une base de données, publiée des études monographiques de référence ainsi que, chaque année, une bibliographie et une vue d'ensemble des fouilles.

La majeure partie des trouvailles monétaires romaines correspond à de l'argent perdu. Bien qu'abondantes, les pièces recueillies dans les agglomérations ne livrent donc qu'un aperçu unilatéral de la vie économique : il s'agit le plus souvent de petite monnaie, la plus courante. Si l'on ne découvre presque jamais de pièces d'or, c'est qu'il n'y avait pas besoin d'*aurei* pour faire ses courses quotidiennes ; on

était du reste précautionneux avec des pièces de cette valeur (100 sesterces), et s'il arrivait qu'on en perde une, on mettait sans doute tout en œuvre pour la retrouver.

Les trouvailles isolées consistent donc généralement en pièces de cuivre, de bronze et parfois d'argent. La fréquence de ces découvertes, dans des agglomérations de



Fig. 190

Dédicace à la déesse Aventia et au Génie des habitants, Avenches (Walser 75).  
Deae Aventiae et Gen(ia) incolar(um) T(itus) Ianuarius Florinus et P(ublius) Domitius Didymus curatores Col(oniae) ex stipe annua adiectis de suo (sestertiis) n(ummum) ID

« A la déesse Aventia et au Génie des habitants, Titus Ianarius Florinus et Publius Domitius Didymus, curateurs de la Colonie, ont érigé ce bâtiment avec la collecte annuelle et en ajoutant 1500 sesterces de leur poche ».

Consacrazione alla dea Aventia e al genio degli abitanti, Avenches (Walser 75).  
«Alla dea Aventia e al genio degli abitanti Tito Ianuario Florino e Publio Domizio Didimo, curatori della colonia, (hanno eretto questo monumento) con i mezzi provenienti dalla colletta annuale aggiungendovi 1500 sesterzi di tasca propria.»

Photo Musée romain d'Avenches.



types très différents, offre un témoignage impressionnant de l'importance du système monétaire dans la société d'alors. Au plan quantitatif, les 6600 monnaies du 1<sup>er</sup> s. recueillies à *Vindonissa* donnent des indications intéressantes : il s'agit essentiellement de petite monnaie, dont la valeur totale équivaut à environ 900 deniers d'argent (3600 sesterces). C'est la solde annuelle de trois légionnaires à la fin du 1<sup>er</sup> s. Par rapport aux montants versés à des milliers de soldats cantonnés à *Vindonissa* pendant environ 80 ans, les trouvailles monétaires ne représentent presque rien : à peu près 0,0006% de la somme globale ! (Doppler et Peter 1998). Leur signification archéologique et historique n'en est guère diminuée pour autant ; il serait en revanche hasardeux d'en tirer des conclusions d'ordre purement économique.

Assez rares, les découvertes de bourses complètes offrent un aperçu réel de l'utilisation de la monnaie dans la vie courante ; elles sont essentielles à la reconstitution de la circulation monétaire dans l'Antiquité (fig. 183 et 184 ; Koenig 1991 ; Peter 1990b).

Les trésors, en revanche, reflètent un échelon qui dépasse celui des petits échanges quotidiens. Il s'agit le plus souvent d'économies dissimulées et qui, pour diverses raisons, ne purent ensuite être récupérées par leur propriétaire. Ces magots contiennent souvent des pièces précieuses, propices à la conservation d'un capital important. Les 70 pièces d'or (*aurei*) trouvées dans une habitation de *Lousonna* (Martin 1965) valent 1750 deniers ou 7000 sesterces, soit environ le double de toutes les pièces du 1<sup>er</sup> s. découvertes à *Vindonissa* ! Des sommes de cette importance sont parfois mentionnées sur des inscriptions : sur sept exemples rencontrés en Suisse, trois inscriptions votives évoquent des dons dont les montants se situent entre 1000 et 3000 deniers (Walser 71, 64, 74, 282).

A priori, les légendes et les images figurant sur les monnaies ne sont guère utiles à l'histoire de nos régions, puisque les motifs frappés, sans rapport avec elles, visaient avant tout à diffuser et promouvoir l'image de l'Empereur, ses exploits, ses vertus et ses idées. Mais on peut tout de même en tirer quelques informations par le biais des imitations locales, qui trahissent la perception que les graveurs de coins provinciaux pouvaient avoir de l'imagerie officielle. On constate ainsi que les motifs et les textes figurant sur les modèles copiés n'étaient pas toujours compris, et que certains des « imitateurs » étaient probablement analphabètes (fig. 189).

En revanche, quelques cas isolés montrent que certains se préoccupaient réellement des motifs monétaires : ainsi le trésor de *Lousonna*, cité plus haut, ne contient-il que des pièces de types différents, exceptionnellement belles et soigneusement choisies. En outre, parmi les nombreuses monnaies offertes au 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. dans un petit temple situé sur le *Schönbühl* à *Augusta Raurica*, un type spécifique prédomine nettement : il s'agit d'un as de Tibère, avec au droit le portrait d'Auguste divinisé, et, au revers, un autel. Dans ce cas, la cohérence iconographique a certainement eu son influence.

## Les trésors et les crises

Les magots enfouis sont souvent considérés comme des signes de troubles, conflits armés et autres raids barbares, surtout lorsque plusieurs trésors de même période sont trouvés sur un même territoire. Enterrer ses économies et ses valeurs est toutefois une pratique courante, d'ailleurs observée jusqu'à une époque récente. Et le fait qu'un trésor n'ait pas pu être récupéré peut avoir bien des raisons, pas forcément liées à des événements violents.

Des zones et périodes à trésors ne peuvent être définies et interprétées que sur la base de découvertes complètes, ce qui est plutôt rare. Le débat sur « l'affaire du *limes* en 260 » (incursion alamane) l'illustre bien : plusieurs trésors, dont la datation était parfois douteuse ou incomplète, ont été rattachés à cet horizon chronologique et historique. Mais un examen plus approfondi a montré que, parmi les nombreuses découvertes de la deuxième moitié du 3<sup>e</sup> s. en Suisse, aucun trésor ne correspond à coup sûr à l'année 260 : au plan numismatique donc, on n'a pas la preuve d'une invasion des Alamans dans nos régions cette année-là (Berger 1976, Mühlemann 1995, von Kaenel *et al.* 1993).

La situation est bien différente au milieu du 4<sup>e</sup> s. Suite au conflit qui opposa l'usurpateur Magnence et l'Empereur Constantin II dans les années 351-353, les invasions germaniques touchèrent de vastes territoires des provinces du Nord-Ouest. De fait, de la vallée du Rhin jusqu'en Suisse occidentale actuelle, plusieurs trésors enfouis à cette période, que leur propriétaires n'ont pu déterrer par la suite, témoignent d'événements décisifs (Wigg 1991). Au demeurant, de nombreux sites ayant servi de refuge livrent des traces d'occupation datant précisément de cette époque.

## LE COMMERCE

### Des sources très lacunaires

Dresser un inventaire précis des biens échangés pendant l'époque romaine tient de la gageure. Un tel exercice, nécessairement lacunaire, est tributaire du petit nombre d'objets et de matériaux susceptibles de se conserver au cours des siècles. Ainsi, le chatoiement des étoffes orientales, la senteur des épices méditerranéennes, le bouquet d'un vin de la basse vallée du Rhône, ou les effets des produits cosmétiques ne nous sont aujourd'hui plus accessibles. Seule la présence de fragments de métal, de céramique ou de verre rendent compte de ces trésors qui enchantèrent les regards ou flatèrent les palais et l'odorat, et qui, en définitive, marquaient le statut de leurs heureux possesseurs.

De ces biens disparus, seuls ceux transportés dans des amphores rendent compte de l'évolution des goûts, particulièrement en matière de liquides (encadré). Mais là encore, notre regard sur le passé est largement tributaire des matériaux qui se sont conservés ; le contenu des tonneaux, dont l'emploi est attesté par les auteurs antiques et par des représentations figurées, échappe largement à notre connaissance, de même que les marchandises transportées dans des outres ou des ballots. Les métaux, tels le cuivre, l'étain, le fer, l'or et l'argent, faisaient l'objet d'échanges intenses et nécessaires afin de produire les armes, les outils et les parures, l'actuel territoire suisse étant peu pourvu de mines exploitées. Notre vision moderne du commerce antique repose donc pour l'essentiel sur les quantités restreintes d'objets en métal qui nous sont parvenus, sur les monnaies – plus nombreuses –, sur les récipients en verre et surtout sur les millions de tessons qui témoignent de leur origine, lointaine ou non, et parfois des produits qu'ils ont contribué à transporter. Elle demeure d'autant plus unilatérale que les exportations

issues du territoire suisse n'ont guère laissé de traces ; quelques cristaux de roche et une quantité plus importante de récipients en pierre ollaire, pourraient avoir été exportés au loin, jusque sur les rives méditerranéennes. Les auteurs anciens évoquent aussi, élogieusement, les salaisons gauloises ainsi que le miel des Alpes, sans désigner spécifiquement leur origine. Les autres ressources naturelles paraissent avoir été peu exportées ; parmi ces dernières, évoquons cependant à titre d'exemple le sapin des Alpes, fort prisé dans la construction navale, ainsi que le mélèze dont les qualités étaient vantées par Pline.

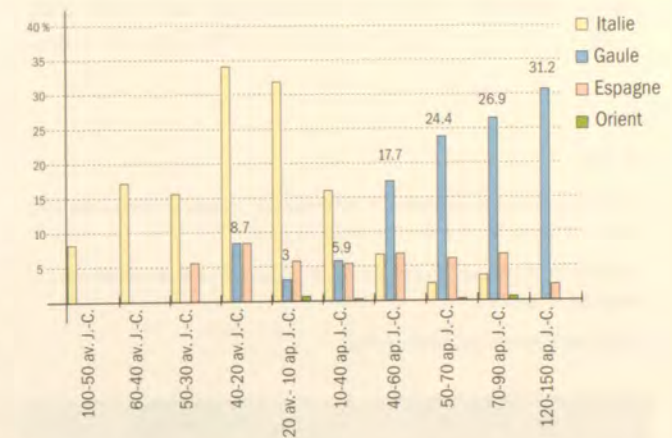


Fig. 191

Massongex. Provenance des céramiques d'importations entre 100 av. J.-C. et 150 de notre ère.

Massongex. Provenienza delle ceramiche importate tra il 100 a.C. e il 150 d.C.

Diagramme Haldimann 1998.

### Les céramiques importées en Valais : un indicateur sensible

Les données statistiques les plus fiables sont basées sur la consommation de produits alimentaires et la composition des services de table. Huile, vin, saumure, et dans une moindre mesure dattes, fruits et alun ont été transportés en quantités énormes à partir de l'époque augustéenne, dans des emballages perdus en terre cuite, les amphores. Conçus pour être commodément empilés à bord des navires, ces récipients aux formes variées pouvaient pour un poids propre compris entre 15 et 30 kg, transporter entre 25 et 110 litres de liquides ou de produits. Leurs formes, leurs argiles, les inscriptions au pinceau apposées sur leurs cols qui évoquent leur contenu, alliées à l'exploration partielle des ateliers qui les ont produites dans les zones agricoles exportatrices, permettent leur détermination. Les archéologues peuvent grâce aux marqueurs évoqués suivre l'arrivée en quantités croissantes, sous nos latitudes, de vaisselle fine italique, puis gauloise ; de même, ils enregistrent le développement des vignobles, d'abord italiques et grecs, puis gaulois et ibériques.

Enfin, ils constatent l'évolution des habitudes alimentaires caractérisée par l'emploi de *garum* lusitanien et d'huile d'olive de la Bétique ou d'Istrie.

Recueillies et évaluées à Massongex et à Sion, les quantités de vaisselles importées en Valais offrent une base statistique d'une remarquable finesse pour l'étude du grand commerce. L'analyse de leurs provenances dévoile la puissance respective des réseaux commerciaux. Hérité de la protohistoire, le rôle prépondérant de l'Italie ne survit guère au développement de l'Empire. Dès le milieu du 1<sup>er</sup> s. de notre ère, les productions de vaisselle et de vins gaulois prédominent largement jusque au 3<sup>e</sup> s. Le Bas-Empire témoigne d'un retour de produits italiens, aux côtés d'un nombre élevé d'aliments originaires d'Afrique du Nord, voire de Palestine. Les démarches analogues menées à Augst et à Lausanne livrent des informations de qualité comparable. La multiplication de ce genre de recherche pour chaque agglomération antique autorisera à terme une analyse comparative ; la diversité de la société gallo-romaine de nos régions deviendra ainsi tangible.

Haldimann 1998, 37-48



## L'évolution du grand commerce

Le territoire suisse est progressivement intégré dans la sphère commerciale méditerranéenne depuis l'âge du Fer : des objets métalliques italiens ou cisalpins, des bijoux en argent, en ambre ou en verre se rencontrent en compagnie des premières monnaies (oboles massaliotes, monnaies gauloises), émises dans le courant du 2<sup>e</sup> s. avant notre ère. Ce commerce, apanage de l'aristocratie celtique, est complété par l'importation d'amphores à vin italiennes, rencontrées parfois en quantités impressionnantes (Bâle-Gasfabrik : Poux 1997, 147-172). Les cols alpins et jurassiens jouent un rôle-clé pour l'acheminement des personnes et des biens. Ce réseau traditionnel est concurrencé à partir de la fin du 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. par une batellerie naissante, observée dans le Bassin lémanique. Capable de transporter à bien meilleur compte de grandes quantités de marchandises, elle va de pair avec le développement d'infrastructures routières nouvelles,

Fig. 192

Un lot d'amphores à huile Dressel 20, originaires de Bétique, et découvertes dans le vicus de Lousonna, 2<sup>e</sup> s. de notre ère.

Uno stock di anfore per olio Dressel 20, di origine betica, scoperte nel vicus di Lousonna, 2<sup>o</sup> sec. d.C.

Photo Musée romain de Lausanne-Vidy



caractérisées par des ponts observés aux abords de Genève (Carouge, Onex) et de la région des Trois Lacs (Pomy, Cornaux, La Tène, voir SPM IV, 149-150 et 215). L'avènement de la période gallo-romaine ne modifie guère les circuits économiques préexistants ; les quantités échangées et la diffusion plus généralisée des biens importés vont pourtant radicalement modifier la société. A partir de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., les sites du Bassin lémanique, du Valais et du Tessin, puis ceux du Plateau, révèlent une quantité croissante d'importations. Achevé vers 15 av. J.-C., le passage de notre région sous contrôle romain accélère le rythme de cette mutation, certainement dynamisée par la présence des légions sur la frontière du Rhin. Les agglomérations autochtones (Genève, Lausanne, Massongex, Yverdon, Bern-Engehalsinsel, Windisch, Baden, Zurich, Coire) ou fondées récemment (Nyon, Avenches, Martigny, Augst, Oberwintherthur, Lenzburg, Eschenz, Arbon) ainsi que *Vindonissa*, l'unique camp militaire en territoire suisse, sont unanimes à révéler cette évolution (RKS/CRS).

L'augmentation exponentielle des échanges souligne le développement sans précédent des voies commerciales et des infrastructures qui leurs sont associées. Les cols alpins assurent encore au début de notre ère un rôle non négligeable dans leur diffusion, avant d'être relégués au second plan par le développement des voies fluviales et lacustres. Elles permettent d'approvisionner à moindre coût les marchés helvétiques de produits jusqu'alors peu courants, le prix du transport ajouté à leur valeur les rendant par trop prohibitifs pour la majorité de la population.

Les produits alimentaires importés ne sont pas les seuls à pouvoir être identifiés : les métaux travaillés en Suisse sont pour l'essentiel d'origine allogène. Ainsi, le fer est importé notamment du centre sidérurgique de la Montage Noire, en Gaule méridionale. La mise au jour de cargaisons de barres à Schwadernau et à Bellmund (Berne) de même que celles de lingots isolés à Port, à Nidau, à Meinisberg, à Walliswil-Bipp (Berne) et à Augst éclairent ce commerce ; de section rectangulaire, pyramidale ou en fuseau, les objets découverts le long du cours antiques de l'Aar et du Rhin soulignent la prépondérance des voies fluviales pour leur transport (Drack et Fellmann 1988, 185-186).

La consommation de bronze était tout aussi soutenue : le métal était importé sous forme de barres cubiques. Les produits finis étaient pour la plupart issus d'ateliers helvètes, mais certains pouvaient venir de fort loin, comme en témoignent une lampe à protome de cheval issue probablement d'un atelier de Campanie (Massongex), des fibules fabriquées en Grande-Bretagne (Martigny) voire d'un sistre originaire d'Égypte (Lausanne ; fig. 323).

Autre matériau importé, le verre. Les analyses chimiques ont établi la provenance orientale du verre travaillé dans nos régions ; originaire de la côte syro-palestinienne, il était importé sous forme de galettes destinées à être fondues dans de multiples ateliers régionaux. Au terme de ce

survol, évoquons encore l'alun, originaire des îles Liparii et transporté dans des amphores (forme Richborough 527) spécifiquement conçues pour ce sulfate, découvertes à Augst, Massongex, et Genève. Enfin, il ne faudrait pas sous-estimer l'importance de la demande en matière de matériaux de construction précieux ; les marbres provenant d'Italie, mais aussi d'Afrique du Nord et de Grèce, sont notamment documentés à Genève, Martigny, Orbe, Avenches et Augst.

Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> s. de notre ère, la majeure partie du territoire de la Suisse actuelle est étroitement intégrée dans les circuits commerciaux méditerranéens, l'axe rhodanien étant assurément prépondérant. Les échanges croissent régulièrement pour culminer dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> s. ; même le cœur du massif alpin participe alors de ce puissant réseau commercial (Gamsen). Le long de la vallée du Rhône et sur le Plateau, la céramique importée en majorité du Sud et du Centre de la Gaule représente

Fig. 193

Les récipients en verre recueillis en 1901 dans le caveau funéraire du 4<sup>e</sup> s. à Conthey.

Recipienti in vetro raccolti nel 1901 nella grotta funeraria di 4<sup>o</sup> sec. a Conthey.

Photo Musée national Suisse



parfois jusqu'à 40 % de la totalité de la vaisselle utilisée, un chiffre étonnant.

L'influence croissante de l'Afrique devient perceptible dès le 3<sup>e</sup> s. de notre ère. Aux côtés des crûs de la basse vallée du Rhône, désormais prépondérants, les Valaisans comme les Rauragues, les Helvètes et les Allobroges appréciaient la saveur si particulière des produits des vignes et des oliveraies africaines. Ils ne dédaignaient pas non plus de goûter à des crûs plus exotiques encore, provenant de Rhodes et d'Asie Mineure.

La succession de crises qui secouent l'Empire romain entre la seconde moitié du 2<sup>e</sup> et la fin du 3<sup>e</sup> s. ne met pas un terme au commerce au long cours. Si des régions traditionnellement productrices comme l'Espagne (huile d'olive et saumures) ou la basse vallée du Rhône (vins) perdent leurs parts de marché ou expédient désormais leurs productions dans des conteneurs en matériaux périssables, les amphores mises au jour rendent compte



## Les installations portuaires

Silloné par de nombreux cours et plans d'eau, le territoire suisse était particulièrement propice au développement des transports fluviaux et lacustres. En dépit de cette situation favorable et du nombre élevé d'agglomérations établies au fil de l'eau, seules trois installations portuaires antiques ont été reconnues à ce jour. Un 4<sup>e</sup> port, fluvial cette fois, a été mis au jour tout récemment à Windisch, sur la Reuss.

Etabli au pied de la colline de l'*oppidum genavensis*, le port en omega de Genève est le plus ancien découvert en Suisse. Sa structure en pieux de chêne, datés par dendrochronologie entre 123 et 107 av. J.-C., ne dure guère plus d'une génération : l'élévation du niveau moyen des eaux contraint ensuite les riverains à déplacer les infrastructures portuaires. Seuls d'importants travaux d'endiguement, entrepris entre 28 et 47 de notre ère, permettront de rétablir un quai et des bâtiments à l'emplacement du port celtique (Bonnet et al. 1989).

L'agglomération de *Lousonna* révèle en contrebas de la basilique un quai maçonné doté d'un perré de halage pour les petites embarcations. Mais le véritable port commercial, sans doute doté de jetées perpendiculaires au rivage, devait se situer plus loin, probablement à l'ouest (fig. 196).

Enfin, la rive du lac de Morat accueillait un aménagement portuaire conséquent au voisinage d'*Aventicum*. La voie antique reliant le port à la cité était prolongée dans le plan d'eau par une digue aux versants inclinés, soubassement probable d'un quai supportant les engins de levage indispensables au déchargement des matériaux lourds. Parmi ceux-ci figure assurément les quantités impressionnantes de pierre calcaire extraites des carrières de la rive occidentale du lac de Neuchâtel : acheminée vers Avenches par des chalands supportant une charge de 20 tonnes, elle était employée pour la construction des monuments publics et privés jalonnant la capitale de l'Helvétie, tels l'enceinte urbaine, l'amphithéâtre, le théâtre, le *forum*, les thermes et les résidences.

Vers 125 de notre ère, un canal navigable de 800 m de long et de 7 m de large est creusé entre le port et la voie du nord-est. Destiné vraisemblablement à la desserte de la *villa* suburbaine du Russalet, cet ouvrage, aux berges partiellement étayées par des planches de sapin et des pieux de chêne, a pu servir notamment au transport des produits d'une tuilerie voisine (Castella et Flutsch 1990).



Fig. 194

Un des véhicules sillonnant les routes de l'Empire : le char couvert représenté sur une inscription funéraire d'*Aquincum* (Budapest).

*Uno dei veicoli che solcavano le strade dell'Impero : il carro coperto rappresentato su un'iscrizione funeraria d'Aquincum (Budapest).*

Savay-Guerraz 2002.

Fig. 195

La colonne votive dédiée à Silvain et Neptune par Aprilis, esclave de C. Camillius Paternus, Avenches-En Chaplix.

*La colonna votiva dedicata a Silvano e Nettuno da Aprilis, schiavo di C. Camillio Paterno, Avenches-En Chaplix.*

Dessin D. Castella, Archéodunum SA.

Fig. 196 (page suivante)

Un port sur le lac Léman ; *Lousonna* au 2<sup>e</sup> s. de notre ère.

*Un porto sul lago Lemano : Lousonna nel 2° sec. d.C.*

Dessin P. André, Musée romain de Lausanne-Vidy.

d'un accroissement extraordinaire des échanges avec l'Afrique et le Proche Orient. On rencontre ainsi en plein 5<sup>e</sup> s. des amphores en forme d'obus qui ont servi à transporter du vin de Palestine jusqu'à Genève, Sion et Augst, aux côtés de petites amphores ayant servi au transport de salaisons, de vin et d'huile provenant d'Afrique du Nord (Martin-Kilcher 1994, 437-442). Une part appréciable de la vaisselle de table témoigne d'origines lointaines, allant de la Gaule septentrionale (sigillée d'Argonne) à la Gaule méridionale (dérivées de sigillées paléochrétiennes) et à l'Afrique du Nord (sigillées africaines).

Cette diversité des provenances est également illustrée par les verres mis au jour à Conthey, issus d'Asie Mineure (fig. 193), tandis que des productions rhénanes sont attestées à Augst, à Yverdon, à Martigny, à Riddes et à Sion (Martin-Pruvot 1995).

La découverte exceptionnelle, à Plan-Conthey, des habits d'un riche Valaisan inhumé au 4<sup>e</sup> s. de notre ère dans un sarcophage en plomb, témoigne également d'échanges lointains : les textiles recueillis, en soie ornée de médaillons de laine, sont originaire de Méditerranée orientale, le fil de soie provenant de Chine. Que ce soit par les cols ou par le Rhône, nos régions demeurent donc intégrées dans l'orbite commerciale méditerranéenne jusqu'à la fin du 5<sup>e</sup> s. au moins. L'absence de témoignages plus tardifs conservés, ainsi que la disparition progressive des amphores comme conteneurs, marque un terme à notre lecture du négoce antique. Nul doute toutefois que les échanges se poursuivirent ; seules leurs traces tangibles font dès lors défaut.

## Du mulet au chaland : les moyens de transport

Inhibé par la faible capacité offerte par les transports routiers, assurés par des animaux de bât et par des chars mus par des bœufs, le commerce en gros de marchandises est largement tributaire des barques et chalands évoluant sur les voies et les plans d'eau. Il n'est donc guère surprenant que l'approvisionnement du Plateau suisse soit étroitement tributaire de l'axe fluvial Rhône - Saône sur lequel s'ouvre aussi bien le bassin lémanique que l'arc jurassien. Essentielles sur le plan militaire pour permettre le déplacement aisé et relativement rapide de troupes, les routes ne font que suppléer les voies d'eau sur le plan commercial.

Excepté de menus fragments métalliques provenant d'attaches, aucun vestige substantiel de véhicules terrestres n'est conservé. Une des mosaïques du palais d'Orbe offre une représentation d'un char lourd tiré par une paire de bœufs, et dont le chargement est arrimé par un filet (fig. 168). Des reliefs figurés issus des provinces de Germanie et de Pannonie rendent compte d'autres modèles de chars fermés, destinés à l'annone et au transport de personnes (Savay-Guerraz 2002, 15). Limités par la faible efficacité de la traction animale, leur capacité de transport demeure modeste. Héritières de la construction navale celtique, les trois embarcations mises au jour dans le lac de Neuchâtel documentent avec précision la navigation lacustre. Les chalands de Bevaix (Neuchâtel) et d'Yverdon offrent un témoignage particulièrement important ; larges respectivement de 2,9 et de 3,5 m pour une longueur de 19,8 m et de plus de 22 m, ils révèlent les caractéristiques des navires de transports lacustres qui sillonnaient alors les plans d'eau (Arnold et

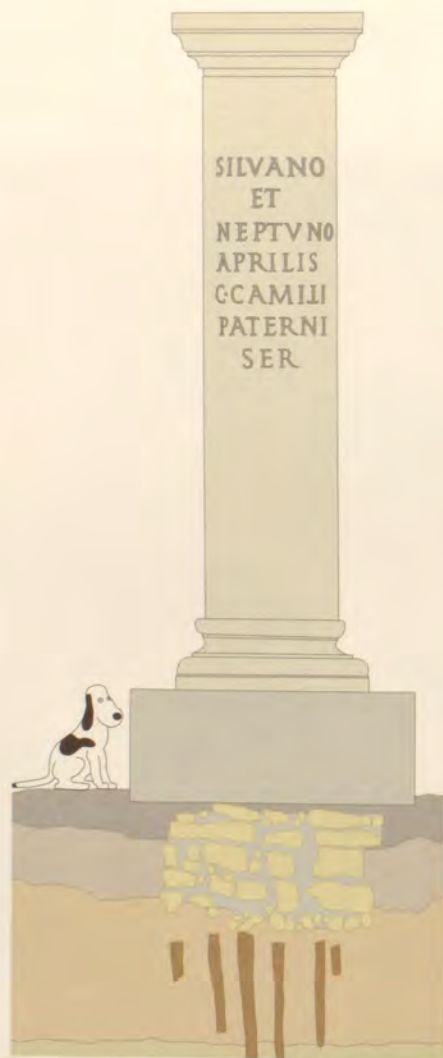
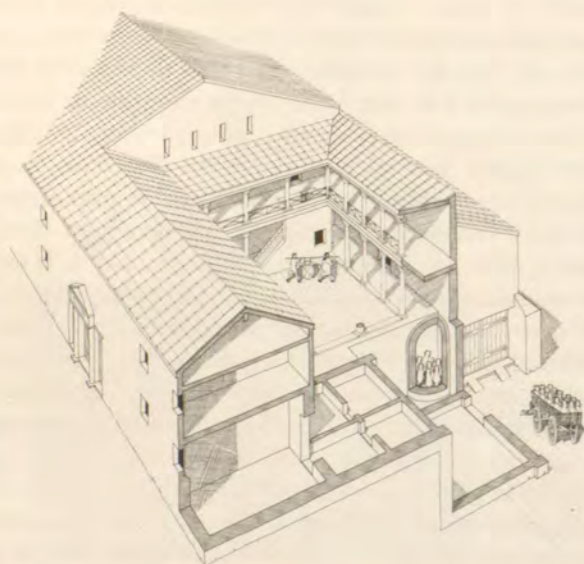






Fig. 197  
Un segment de voie romaine à Courtedoux dans le Jura.  
*Tratto d'una via romana trovata a Courtedoux nel Giura.*  
Photo Office du Patrimoine, Delémont.

Fig. 198  
Relais indispensable pour le convoyage des marchandises : un entrepôt d'amphores dans l'insula 39 à Augst.  
*Punto di sosta indispensabile per le merci : un emporio scoperto nell' insula 39 ad Augst.*  
Martin-Kilcher 1994.



Terrier 1997). D'un poids de 3,5 tonnes, ils pouvaient aisément transporter une charge comprise entre 7 et 10 tonnes. Cette capacité leur permettait de transporter – entre autres – un volumineux chargement d'amphores, de pierres de carrière ou de bois pour les chantiers.

### Les itinéraires et les infrastructures

L'organisation des axes commerciaux est dessinée à la fois par la répartition des agglomérations et par l'observation de segments de voies antiques et d'installations portuaires, alliée à la documentation épigraphique. Conditionnées par la géographie, les routes reprenaient souvent des tracés protohistoriques. Le réseau comportait un axe de circulation majeur au long du Plateau, et deux grands axes nord-sud franchissant respectivement les Alpes occidentales par le Grand-Saint-Bernard, et les Alpes orientales par le Splügen. De *Genava* (Genève), la voie du Plateau atteignait *Lousonna* (Lausanne) puis *Aventicum* (Avenches), *Petinesca* (Studen), *Salodurum* (Soleure); on pouvait ensuite gagner *Augusta Raurica* (Augst) et la vallée du Rhin, ou *Vindonissa* (Windisch), ou encore le lac de Constance en passant par *Vitudurum* (Oberwinterthur), et *Arbor Felix* (Arbon), en direction de *Brigantium* (Bregenz). Les axes nord-sud atteignaient notre territoire à l'ouest par le val d'Aoste et le Grand-Saint-Bernard; de *Forum Claudii Vallensium* (Martigny), on pouvait rallier le Plateau soit par *Viviscus* (Vevey), soit par le col des Mosses. A *Urba* (Orbe), une voie obliquait vers le col de Jougne, qui permettait de traverser la chaîne du Jura pour atteindre *Ariolica* (Pontarlier) puis *Vesontio* (Besançon), en direction de la Gaule septentrionale et de la Manche. Un second axe nord-sud passait par le lac de Côme (*lacus Larius*), les cols du Julier et du Splügen vers Coire, en direction de la Germanie par le cours alpin du Rhin ou, par le Walensee et le lac de Zurich, vers le nord du Plateau. Les itinéraires évoqués sont jalonnés à intervalles réguliers de relais routiers (*mutationes*), et d'agglomérations tous les 30 km en moyenne. Outre les commodités indispensables tels que thermes, *thermopolia* (restaurants) et *mansiones* (auberges), les villes et *vici* offrent des places de marché et des entrepôts; ces derniers, observés à *Lousonna*, à *Tarnaiiae* (Massongex) et à *Vindonissa* sont de vastes bâtiments maçonnés. D'une importance commerciale vitale, ces infrastructures sont un facteur essentiel pour l'épanouissement matériel de la civilisation gallo-romaine.

### Les acteurs du commerce

Les inscriptions antiques nomment quelques personnages vivant du commerce; mais ces informations ne couvrent pas, à l'évidence, l'ensemble des corps de métiers liés à ce secteur. Les boutiquiers et les marchands locaux demeurent sauf exception anonymes, alors que les grands négociants, et ceux spécialisés dans les produits de luxe tel le vin, ont disposé des ressources nécessaires pour accéder

à des charges municipales, dédier des autels (voir encart) ou être commémorés après leur décès.

Les corporations regroupant les principaux intervenants du commerce au long cours, marchands grossistes et bateliers, sont bien connues grâce aux apports épigraphiques. Les marchands sont surtout attestés en Cisalpine (voir encadré page suivante) et en Rhénanie (reliefs des monuments funéraires). L'activité de l'illustre corporation des *negotiatores Cisalpini Transalpini* sur le Plateau suisse est attestée; ils assuraient la commercialisation de toutes les marchandises, alimentaires ou non (Martin-Kilcher 1994, 537-538). A leurs côtés, une seule association marchande propre à l'Helvétie, celle des *negotiatores salsari leguminari*, (marchands de légumes et d'olives) est documentée à *Vindonissa* (Walser 164).

Les corporations de bateliers, hiérarchisées et précisément localisées sur le plan géographique, sont déterminantes pour le bon fonctionnement du négoce, car elles sont chargées de transports aussi bien maritimes que fluviaux et terrestres. Des quatre corps attestés par l'épigraphie (*navicularii marini*, *nautae*, *ratiarii* et *utriclarii*), seuls les *nautae* et les *ratiarii* se rencontrent sur l'actuel territoire suisse. Les *nautae* sont regroupés au sein de corporations puissantes et sans aucun doute prestigieuses; à l'instar des officines de la place des Corporations à Ostie, le bureau des *nautae* du lac Léman (*nautae lacu lemanno qui Leusonnae consistunt*) jouxte la basilique du *vici* de *Lousonna* (Walser 52). A Avenches, les *nautae Aramici et Aruranci*, soit les bateliers de l'Aar et de la Thièle ont construit leur halle dans la cité, sur un terrain donné par les *décursions* (Walser 88). Régies par des *curatores*, actives sur le plan religieux et politique, ces corporations sont tributaires de patrons issus des grandes familles de la région, qui les protègent et les repré-

Fig. 199  
Aux origines du goût inimitable des salaisons gauloises : des fumoirs mis au jour à Augst.

*Alle origini del gusto inimitabile dei cibi conservati gallici : gli affumicatori rinvenuti a Augst.*

Photo Ausgrabungen Augst/Kaiseraugst.



sentent au sein des instances politiques provinciales. Ces personnes exercent leur influence tutélaire du fait de leur *curatus* politique, reflet de leur fortune familiale mais aussi commerciale. A la tête de véritables empires financiers, parfois de rang sénatorial et souvent de rang équestre, ils fédèrent l'activité des *nautae* et des *negotiatores*.

Dernière corporation connue, celle des *Ratiarii superiores* basés à Genève (Walser 15). Cette organisation locale assurait peut-être les transports au fil du Rhône et le service des bacs entre Genève et Scyssel (France).

### Entre vin et sel marin : un marchand rauraque.

Inscription votive à la déesse Nehalennia mise au jour à Colijnsplaat, près de Nimègue (confluent du Rhin et de l'Escaut), Pays-Bas.

*Deae N[e]hale[n]niae (.....) Marcellus I[ll]l[us]vir Aug[ustalis] civit[at]is Rauracorum I(ibens) m(erito)*

« A la déesse Nehalennia, de ..... Marcellus (sévir augustal de la Cité) des Rauraques, qui s'est volontiers acquitté de son vœu. »

Datée entre la fin du 2<sup>e</sup> et la première moitié du 3<sup>e</sup> s., la stèle de Marcellus, probable sévir augustal de la cité des Rauraques, livre de précieuses indications. Outre l'inscription mentionnant son nom et son origine, la stèle présente un navire chargé de tonneaux : il est donc probable que Marcellus soit un négociant en vins méridionaux achetés à Augst et, sans doute, de crûs de Moselle. Cette activité ne devait pas être la seule : la remontée du Rhin était l'occasion d'importer des salaisons, des huîtres et surtout du sel marin, une des denrées les plus onéreuses dans l'Antiquité. Ce témoignage exceptionnel souligne l'importance géographique du territoire suisse, déjà véritable plaque tournante entre produits méditerranéens et importations de l'Europe septentrionale.

Martin-Kilcher 1994, 540-541; Stuart and Bogaers 1980, 52-53.



Photo Rijksmuseum van Oudheden.



#### Q. Otacilius Pollinus : un homme clé à Avenches

Q(uinto) Otacilio Quir(ina tribu) Pollino Q(uinti) Otacill(ii) Ceriali[s] filio omnibus honoribu[s] apud suo[s] funct]o [ter] immunit[ate a div]o [Had]r[iano] don[at]o inquis[itor] III [Gallia]r(um) pa[tr]on]o vena[licior] (um) corp(or)is Ci[s]a[lp]i[no]rum et] Transalpinorum ite[m] nau]t[ar] (um) Arari]co[r] (um) Rho]danico[r] (um) o[]badfectionem r]ar[issim]a[m] erga[ue] sin]gulos uni]verso[s]que me]r[it]a Helve[tii] publ[ic]e p]atron]o [...]

« A Quintus Otacilius Pollinus, de la tribu Quirina, fils de Quintus Otacilius Cerialis, qui a revêtu toutes les fonctions publiques dans notre Etat, à qui l'Empereur divinisé Hadrien a fait cadeau des impôts par trois fois, qui fut un des responsables du recensement populaire dans la province des Trois Gaules, patron des commerçants de la Société des négociants cisalpins et transalpins ainsi que de la corporation des bateliers Saône-Rhône. Les Helvètes ont érigé cette pierre à la charge de la caisse publique pour honorer son rare dévouement vis-à-vis des particuliers et de la communauté. »

Cette inscription fortement restituée, mise au jour à Avenches et datée du milieu du 2<sup>e</sup> s., est révélatrice de l'extraordinaire cumul de fonctions concentrées par une seule personne. Au terme d'une carrière politique l'ayant vu exercer l'ensemble des charges de la cité des Helvètes, Q. Otacilius Pollinus, probablement d'origine romaine, endosse un nombre de fonctions révélateur de la concentration des pouvoirs. En tant que *patronus* des *negotiatores* cisalpins et transalpins (qui entre autre font le commerce des esclaves), *Pollinus* contrôle le négoce à travers les Alpes ; c'est un témoignage direct du rôle commercial soutenu des cols alpins. L'exercice d'une charge analogue à la tête des corporations de bateliers (*nautae*) de la Saône et du Rhône lui permet de concentrer entre ses mains les responsabilités et les immenses bénéfices du trafic fluvial et terrestre sur la majeure partie du territoire suisse actuel. La puissance et la richesse de *Pollinus* se traduisent sur le plan politico-religieux par son statut d'*inquisitor Galliarum* : il représente la cité des Helvètes lors des assemblées annuelles de l'ensemble des cités gauloises tenues à Lyon au voisinage de l'autel des Trois Gaules (Frei-Stolba 1988). Ses hautes responsabilités sont reconnues par le pouvoir impérial puisque Hadrien le libère par trois fois de toute imposition (*III immunitas*) (Martin-Kilcher 1994, 537).

Photo Musée romain d'Avenches.



#### Une grande famille : les Camilli

Attestée depuis 43 avant notre ère, la famille des Camilli, de par sa position sociale prépondérante sur le Plateau occidental, est assurément impliquée dans les activités commerciales de la région. Son importance économique devient explicite grâce à C. Valerius Camillus : honoré par des funérailles publiques tenues chez les Eduens et chez les Helvètes, ses liens de patronat sur le commerce entre ces deux peuples est postulé par D. Van Berchem (1994, 109-112).

En 1990, la découverte d'une colonne votive dédiée à Silvain et Neptune par Aprilis, esclave de C. Camillius Paternus, à l'extrémité du canal antique qui reliait le lac de Morat à un vaste domaine antique, propriété probable des Camilli, apporte un éclairage inattendu sur l'empire commercial de la famille. La présence d'une telle infrastructure desservant non la cité mais une propriété privée est révélatrice de sa puissance financière et du contrôle économique qu'elle exerce sur la région.

Dernière pièce à verser au dossier des Camilli, le monument funéraire de Camillius Polynices, et de son fils Camillius Paulus, tous deux orfèvres lydiens (Walser 117). Originaires de l'ancien royaume de Crésus, les deux artisans portent le nom de la famille des Camilli qui, tout en abritant leur activités des plus lucratives, les a très probablement affranchis.

L'évocation des métiers liés au transport ne saurait être complète sans mentionner les muletiers. Dépourvus d'attestation épigraphique explicite, ils ont pourtant exercé leur métier sur les routes alpines : mise au jour au voisinage du sanctuaire de Jupiter Poeninus au col du Grand-Saint-Bernard, une plaquette votive ornée d'un mulet rend compte de leur activité (fig. 200 ; Wiblé 1998).

#### Le commerce : une source de revenus pour l'administration romaine

De tous temps, les fleuves et les routes ont été des sources de richesses. Strabon signalait déjà, avant la Guerre des Gaules, les conflits entre Eduens et Séquanes pour la possession des péages sur la Saône. La conquête romaine mit fin à ce genre de luttes, sans que l'administration impériale néglige pour autant une source de revenus aussi importante. Ainsi l'Etat romain préleva-t-il à son tour un impôt, le *portorium*, sans équivalent moderne réel : il s'agit d'un mélange de taxe douanière, d'octroi à payer aux portes d'une ville et de péage exigé des voyageurs et des marchands, sur les chemins ou aux points de franchissement des cours d'eau, pont ou bac (De Izarra 1993, 209-210). D'abord confiés aux compagnies de publicains sous la République et au début de l'Empire, le prélèvement de cette taxe est, à partir du 2<sup>e</sup> s., directement géré par des affranchis de l'administration impériale.

La majeure partie de l'actuel territoire suisse tombait sous le coup d'un *portorium* propre à la Gaule, dénommé *Quadragesima Galliarum* (quarantième des

Gaules) : les marchandises arrivant aux frontières des Trois Gaules étaient frappées d'une taxe représentant un quarantième de leur valeur, soit 2,5%. Outre des stations à Metz et à Arles, trois postes de la *Quadragesima Galliarum* sont connus en Suisse : Genève (encadré ci-dessous), Saint-Maurice (Walser 274) et Zurich (Walser 193). Toutes dépendaient d'une administration centrale établie à Lyon. La découverte dans le lit de la Saône de plus de 4000 plombs de douanes frappés aux sceaux d'Empereurs, de légions ou de stations de la *Quadragesima*, illustre son fonctionnement ; comme de nos jours, chaque marchandise était plombée à son passage en douane de manière à prouver l'acquittement de la taxe, le plomb étant enlevé à son lieu de destination (De Izarra 1993, 210).

#### Un douanier de Genève

Stèle d'Aurelius Valens (Walser 32)

D(is) M(anibus) Aur(elio) Valenti Aug(usti) lib(erto) pr(eposito) XL Gall(iarum) stat(ionis) Gen(avensis) Aur(elius) Eutyches lib(ertus) Eve[nus] ser(vus)] here[des] f(aciendum) c(uraverunt)].

« Aux Dieux Mânes. A Aurelius Valens, affranchi impérial, préposé du poste de Genève de la Quarantième des Gaules, ses héritiers Aurelius Eutyches, son affranchi et Venus, son esclave, ont fait ériger ceci. »



Photo Musées d'art et d'histoire, Genève.





Fig. 200

Les animaux de bât : un mulet (?) représenté sur une plaquette votive du Grand-Saint-Bernard.

*Gli animali da soma : un mulo(?) rappresentato su una placchetta votiva dal Gran San Bernardo.*

Archéologie cantonale, Martigny.

## Le Bas-Empire et la question de l'annone militaire

Conçue dès la République, puis développée pendant l'Empire pour assurer l'approvisionnement de la ville de Rome, l'annone disposait d'un réseau commercial unique au sein du monde romain (Petit 1974, t. 1, 51). Si cette institution était habilitée à prélever du blé en Gaule et en Germanie au cas où les livraisons coutumières d'Afrique du Nord et d'Égypte feraient défaut, aucune trace tangible de son activité n'a été mise en évidence en Suisse ; cette éventualité est au demeurant peu vraisemblable.

En revanche, la question se pose avec acuité pour l'annone militaire. Cette organisation, financée par le prélèvement d'un impôt sur les personnes et leurs biens, fut mise en œuvre sous le règne de Septime Sévère afin d'assurer le ravitaillement et les fournitures pour l'armée ainsi que pour des fonctionnaires impériaux (Petit 1974, t. 2, 76). Réformée et

développée par Dioclétien, l'annone militaire fut active en Gaule pendant tout le Bas-Empire (Petit 1974, t. 3, 30). Absente du corpus épigraphique helvétique, son activité a pourtant assurément touché nos contrées dès le début du 4<sup>e</sup> s. : l'installation d'une légion à Kaiseraugst, et le déploiement de garnisons à Stein-am-Rhein, Zurich, Zurzach, Arbon, Windisch, Soleure et Yverdon, pour ne mentionner que les principales places fortes, impliquent nécessairement sa présence. La mise en évidence systématique, sur ces sites, de céramiques et de verres issus des grands ateliers de Trèves, de Cologne et de l'Argonne pourrait refléter le rôle de distribution centralisée de l'annone. Ce flux commercial peu perceptible avant le 3<sup>e</sup> s. mais omniprésent au cours du 4<sup>e</sup> s. pourrait être une conséquence tangible du développement de cette institution.

## LA PRODUCTION LOCALE

En Helvétie comme dans les autres régions de la Gaule romaine, c'est avant tout dans les agglomérations que la production de biens manufacturés destinés à la vente semble s'être concentrée (l'artisanat rural ne répondant qu'à une demande privée ou micro-régionale). De récentes études pluridisciplinaires, associant archéologie, épigraphie, archéométrie et expérimentations pratiques, livrent des informations précises sur différents artisanats, comme la poterie, pour laquelle les données sont particulièrement abondantes, le travail du métal, du verre, du bois ou de la pierre. Ainsi est-il aujourd'hui possible, au-delà de la typologie des produits et de leur mode de fabrication, d'aborder des questions plus larges et de tenter une approche socio-économique. Malgré les lacunes d'une documentation dénuée de sources littéraires directes, des phénomènes complexes tels qu'associations et déplacements d'artisans, ou accession de patrons à la citoyenneté romaine, peuvent aujourd'hui être mis en évidence. Ils éclairent d'un jour nouveau le monde des *humiliores*.

### La poterie

Parmi les différents artisanats gallo-romains, le travail de l'argile est certainement celui pour lequel les données sont les plus diversifiées et les plus nombreuses. Très abondante, généralement bien conservée, parfois signée et se prêtant à des analyses archéométriques très fiables, la poterie constitue une source d'informations archéologiques et historiques de première importance.

D'abord limité aux céramiques importées, comme les sigillées (vaisselle de table à vernis rouge) et les amphores, l'intérêt de la recherche céramologique en Suisse s'est porté, dès les années 40, sur la production des potiers de nos régions. Celle-ci compte plusieurs catégories. La vaisselle de table, tout d'abord, est principalement représentée par deux grands groupes de productions : les « imitations de sigillée » et les « céramiques à revêtement argileux ».

Les premières, dont l'étude a été reprise récemment (Luginbühl 2001), ont été produites d'environ 15-10 av. J.-C. jusqu'au milieu du 2<sup>e</sup> s. de notre ère. Elles se caractérisent par un revêtement rouge orangé ou noir, et par un répertoire de formes mixte, tantôt imité de celui des sigillées importées, tantôt de tradition indigène. Ces productions portent parfois des estampilles qui livrent les noms des artisans, et permettent de restituer en partie leur histoire.

Les céramiques à revêtement argileux, quant à elles, ont été produites surtout à partir du milieu du 2<sup>e</sup> s. de notre ère ; elles se distinguent des imitations de sigillée par un revêtement de couleur variable, de beige à noir, souvent brun orangé, et par des formes et décors moins dépendants des sigillées importées (voir notamment Kaenel 1974). Ces récipients, parmi lesquelles les gobelets occu-

pent une large place, ont été fabriquées jusqu'à la fin du Bas-Empire, mais leur répertoire de formes connaît un net appauvrissement dès le début du 4<sup>e</sup> s.

Les autres céramiques produites en Helvétie et dans les régions voisines se répartissent en quatre groupes principaux : les cruches, les mortiers, les plats à cuire à revêtement interne, et les « communes » à pâte grise ou claire, principalement représentées par des pots, des marmites et des écuelles. Bien qu'elles ne permettent pas des études aussi pointues que la vaisselle de table, ces céramiques destinées à la préparation ou au stockage des aliments sont très riches en informations sur l'évolution des habitudes culinaires, sur la vie quotidienne des populations, ainsi que sur les processus de romanisation et la persistance des traditions indigènes.



Fig. 201

Vaisselle de table produite par les artisans helvètes, Lousonna, 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

*Vasellame da botteghe elvetiche*, Lousonna, 1<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> sec. d. C.

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.



Fig. 202

Céramiques culinaires et vases de stockage, Lousonna.

*Ceramica da cucina e vasi da provviste*, Lousonna.

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.



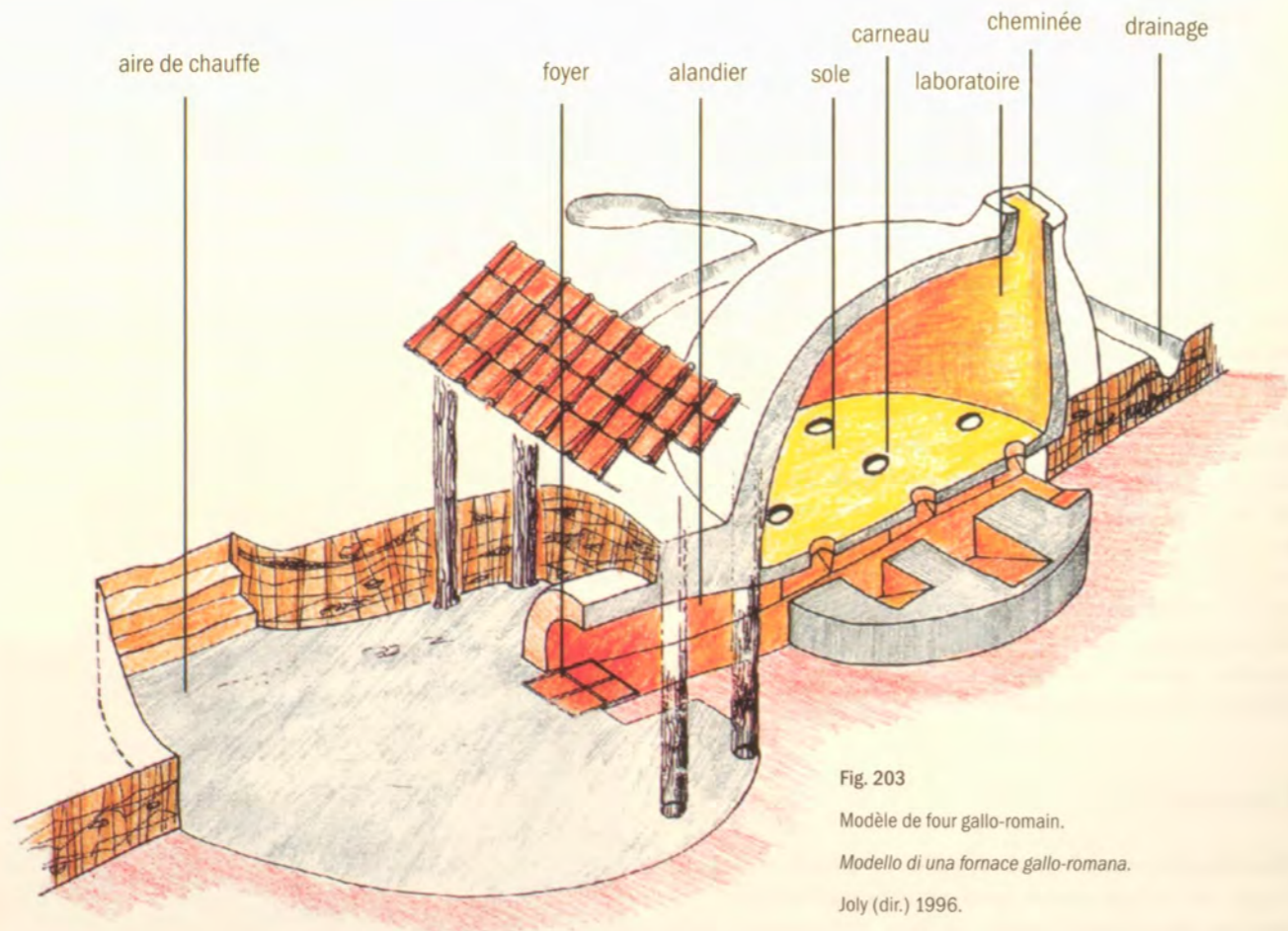


Fig. 203  
Modèle de four gallo-romain.  
*Modello di una fornace gallo-romana.*  
Joly (dir.) 1996.

## Technique de production

Des études archéométriques, réalisées par l'Institut de Minéralogie et de Pétrographie de l'Université de Fribourg (Prof. M. Maggetti), ainsi que de nombreuses expérimentations menées par différents chercheurs, comme J. Weiss et C.-A. Capt, permettent de bien connaître les procédés techniques mis en oeuvre par les potiers de nos régions. Ces études ont par exemple montré que les producteurs d'imitations de sigillée utilisaient des argiles calcaires, semblables à celles employées pour les « vraies » sigillées, et provenant de gisements proches des agglomérations où ils oeuvraient. Les récipients étaient façonnés en deux temps : le tournage d'une ébauche, puis, une fois la pièce « à la consistance du cuir », le tournassage pour lui donner son profil définitif.

Les analyses ont également permis de démontrer que les engobes (revêtements à base d'argiles affinées) utilisés par ces artisans avaient une composition et probablement une origine différentes de celles de la terre employée pour façonner les récipients, et que ces derniers étaient généralement cuits à une température d'environ 950°C.

De nombreux fours à céramique ont été retrouvés sur différents sites suisses, notamment à Augst, Windisch,

Lausanne et Avenches. Tous se présentent sous la forme de structures circulaires, de dimensions assez réduites ; ils sont constitués d'une chambre de chauffe ouverte sur un alandier, et séparée du laboratoire par une sole généralement percée de carneaux. Ce modèle de four, le plus fréquent dans le monde gallo-romain, permet de produire des céramiques oxydées (claires) ou réduites (grises).

Outre ces *furnices* et d'assez nombreux dépotoirs de ratés, l'on ne connaît encore que peu de choses sur les infrastructures et l'organisation interne des ateliers antiques dans nos régions. Des fouilles extensives, comme celles menées sur le site de la Boissière-Ecole (Bassin parisien), permettraient certainement de combler ces lacunes et d'en savoir plus sur les installations de stockage, de préparation et de façonnage de l'argile.

La localisation des ateliers dans les trames urbaines est mieux connue. Toujours établies en périphérie des agglomérations, à proximité immédiate d'axes importants et de réserves en eau, ces *officinae* étaient souvent regroupées dans des quartiers artisanaux. Dans la colonie d'Augst, où plus de quarante zones de production sont connues, ces ateliers se sont implantés dans les faubourgs sud de la ville



Fig. 204  
Les ateliers de potiers de Lousonna.  
*Botteghe di vasa di Lousonna.*  
Archeodunum SA.

haute, puis dans les banlieues de la ville basse, formant deux « ceintures industrielles » (Furger 1990 ; encadré p. 200).

À Lousonna, les ateliers de potiers ont occupé, dès la période tibérienne, les périphéries est et ouest de l'agglomération, de part et d'autre de la voie principale du *vicus*. Durant le 1<sup>er</sup> s. de notre ère, les ateliers du quartier oriental, spécialisés dans les imitations de sigillée, semblent avoir été plus importants que ceux du secteur occidental, dont les productions étaient plus diversifiées. La situation semble s'inverser durant la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. et la première moitié du 3<sup>e</sup> s. : les ateliers de l'ouest du *vicus* paraissent alors plus nombreux et plus productifs, et le dépôt d'un marchand de poteries a également été découvert à leur voisinage.

Quant aux ateliers d'Avenches, dont l'étude a été récemment reprise (Castella et Meylan Krause 1999), certains se concentraient dans les faubourgs nord-est de l'agglomération, qui ont livré deux *officinae* d'imitations de sigillée d'époque néronienne. L'activité céramique s'est probablement déplacée en périphérie sud durant la période antonine. Les nombreux ratés recueillis dans le secteur de Saint-Martin suggèrent en effet que ce quartier, situé en

Fig. 205  
Estampille du potier Vepotalus, premier producteur helvète d'imitations de sigillée (environ 15 av. - 10 ap. J.-C.).

*Bollo del vasaio Vepotalus, il primo in Elvezia a produrre imitazioni di TS (intorno al 15 a.C. - 10 d.C.).*

Photo J. Zbinden, Musée romain d'Avenches.





## Les potiers d'Augusta Raurica

### Répartition et datation

La ville d'Augusta Raurica compte à ce jour une cinquantaine de fours de potier, regroupés en une vingtaine d'ateliers. Comme dans la plupart des habitats romains, ils sont situés dans les quartiers périphériques. Ils se concentrent, dans la ville haute, sur la ceinture méridionale des faubourgs, le long des deux voies d'accès méridionales, entre la porte de l'Ouest et la porte de l'Est ; dans la ville basse de Kaiseraugst, ils se situent dans les quartiers nord, près du Rhin.

L'atelier le plus ancien est celui du potier Fronto, qui remonte aux débuts de la colonie (10 av. J.-C. - 10 ap. J.-C.). Fronto est le seul potier d'Augst connu jusqu'ici à avoir estampillé une partie de ses récipients (assiettes). Dans un autre atelier, à Kurzenbetti, le four 1 pourrait avoir fonctionné à la même époque. Ces deux fours, comme les autres installations de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. de notre ère, sont situés à proximité immédiate du centre-ville ; leur emplacement révèle l'étendue du tissu urbain d'alors. Dès la fin du 1<sup>er</sup> s., les ateliers de potier tendent à s'éloigner du centre, au fur et à mesure que la ville s'étend ; ainsi ceux de la fin du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> s. se trouvent-ils, pour la plupart, dans la ville basse de Kaiseraugst.

La plupart des ateliers d'Augusta Raurica datent des trois premiers siècles. On produit encore de la céramique au 4<sup>e</sup> s., comme le montrent de nombreuses récipients tardifs de production locale, découvertes près des tuileries de la *Legio I Martia* à Liebrüti, le long de l'enceinte de la ville ; l'atelier qui a produit ces récipients n'a cependant pas encore été découvert.

Où les potiers trouvaient-ils leur argile ? Ces dernières années, la zone des fosses d'extraction d'argile a été partiellement mise au jour, dans la partie orientale de la ville, au nord de la porte de l'Est et en dehors de l'enceinte. Ce secteur, d'une superficie d'environ 3 ha, se caractérise par une couche d'argile d'1 m d'épaisseur, dans laquelle ont été creusées des fosses allongées, séparées par d'étroits chemins d'accès. L'exploitation systématique de ces ressources naturelles a duré de la fin du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> s. Des analyses permettront de savoir à quel usage cette argile était destinée : dans une ville comme *Augusta Raurica*, on utilisait de grandes quantités de cette matière pour fabriquer, outre de la poterie, des tuiles, des briques, des éléments d'hypocauste, des canalisations, mais aussi pour construire des murs en torchis, etc.

### Les productions

Les potiers d'Augusta Raurica ont essentiellement produit de la céramique commune, beige ou grise (cuisson en atmosphère oxydante ou réductrice). La fabrication d'imitations de sigillée, plutôt rare, débute assez tôt mais disparaît rapidement après le milieu du 1<sup>er</sup> s. La céramique à revêtement argileux, très modeste et pour l'essentiel limitée aux gobelets, n'apparaît que dans les ateliers plus récents de la Venusstrasse (fin 2<sup>e</sup> s.). La céramique grossière ne représente, elle aussi, qu'une petite partie de la production. Le répertoire des formes comprend surtout

des bols, mais aussi des cruches et des pots. Les cruches ont été fabriquées parfois en grandes quantités, alors que les pots appartiennent au répertoire habituel des ateliers d'Augst.

Les autres formes sont moins fréquentes : les assiettes apparaissent surtout durant la période précoce (atelier de Fronto), et les *dolia* ne jouent un certain rôle que dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle. Des amphores, conteneurs des denrées d'importation, ont aussi été fabriquées à Augst, où l'on connaît une production d'amphores à vin de type Dressel 2-4, datée du deuxième quart du 1<sup>er</sup> s. La fabrication des pots à cuire se limite également à la première moitié du 1<sup>er</sup> s. Les pièces, riches en dégraissant et à parois minces, sont montées au tour. Les pots à cuire façonnés à la main, peut-être cuits dans de simples fosses, ne sont pas attestés dans les ateliers.

Les plats à cuire n'apparaissent que dès le milieu du 2<sup>e</sup> s., de même que les mortiers (récipients en argile rouge ou mortiers dits « rhétiques »), dont la fabrication locale est attestée dès la fin du 2<sup>e</sup> s. Les lampes et les couvercles sont rares. En règle générale, les ateliers d'Augusta Raurica s'adaptent à la demande et orientent leur production en fonction de l'offre existante, le large répertoire des formes devant permettre d'alimenter le marché. Les potiers devaient aussi tenir compte des changements dans les habitudes alimentaires ou dans les méthodes de préparation ou de conservation des aliments. On peut supposer que les différents ateliers fonctionnant simultanément produisaient des formes comparables.

### La diffusion des productions d'Augst et le commerce régional de la céramique

Le territoire de la colonie d'Augusta Raurica comprend l'actuel canton de Bâle-campagne, la rive nord du Rhin et la Haute-Alsace. Du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. jusqu'au Haut Moyen Âge, Augst et Kaiseraugst furent le point central de ce territoire, traversé par le Rhin et ses affluents, et limité au Sud par la chaîne du Jura. Dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de la ville se répartissent quelque 100 *villae*, dont beaucoup se concentrent près de l'agglomération, mais aussi le long de l'Ergolz, qui se jette dans le Rhin près d'Augst.

Les *villae* du territoire d'Augst n'ont livré jusqu'ici que deux fours de potier (Laufon-Müschhag et Vicques). C'est donc la ville, dont les ateliers produisaient de grandes quantités de récipients, qui était à même d'assurer l'approvisionnement de son arrière-pays. Le répertoire formel et la qualité de la céramique d'usage courant découverte dans les *villae* est très proche de celle des productions d'Augst. Des analyses ont permis de confirmer cette impression visuelle sur le matériel de dix *villae*. Les habitants devaient acheter l'essentiel de leur vaisselle à *Augusta Raurica* même, ou s'approvisionnaient chez des marchands venus de cette ville. C'est surtout la céramique de bonne qualité qui était diffusée à la ronde, les produits d'Augusta Raurica atteignant des *villae* situées au moins à 35 km de la ville.

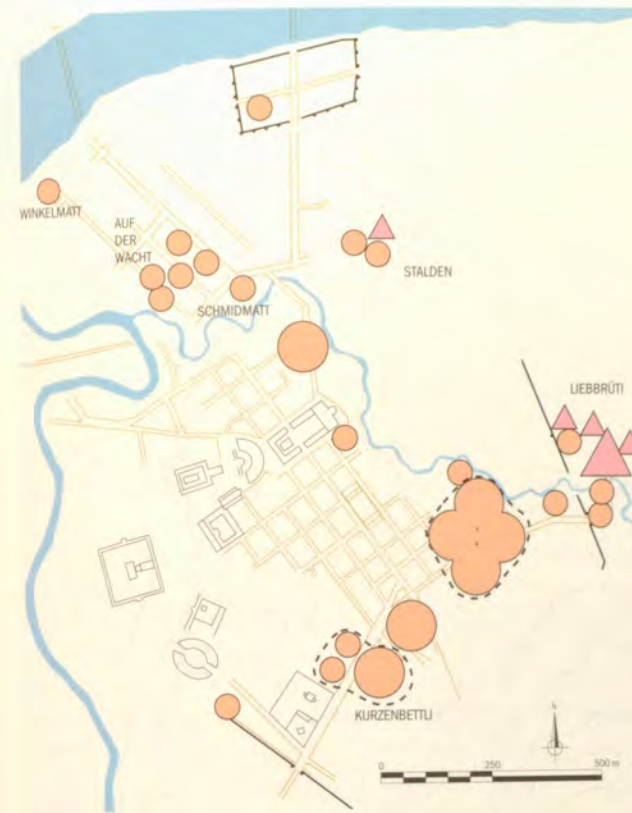


Fig. 206

Les ateliers de potiers (ronds) et de tuiliers (triangles) d'Augusta Raurica. *Botteghe di vasai (cerchi) e di produttori di tegole (triangoli) d'Augusta Raurica.* Dessin W. Dudan, Infolio, d'après D. Schmid.

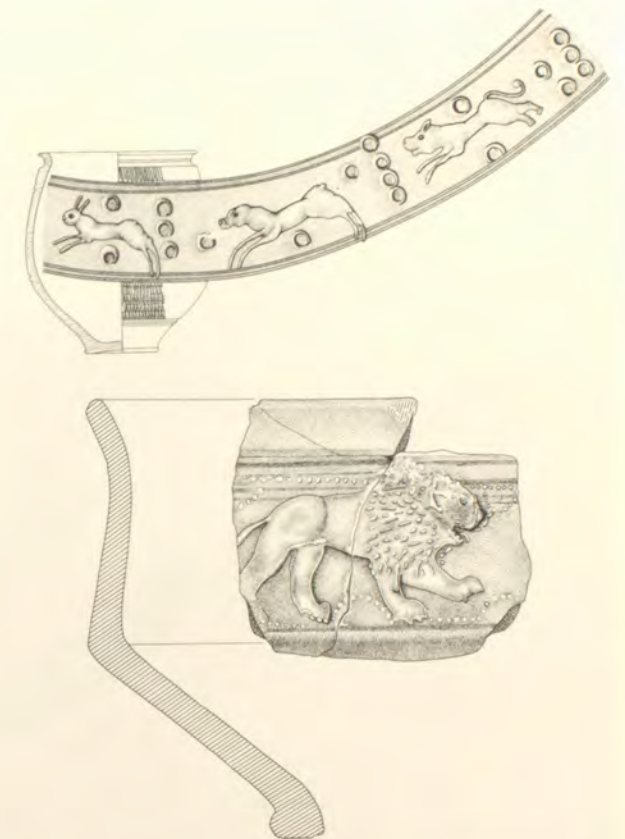


Fig. 207

Céramiques à revêtement argileux décorées à la barbotine, Avenches. *Ceramica a rivestimento lucido da Avenches con decorazione a barbotine.* Kaenel 1974.



dehors du réseau des *insulae*, était en partie réservé à la production de céramiques et notamment de vaisselle de table à revêtement argileux, ornée de motifs à la barbotine (argile semi-liquide).

Bien que le matériel céramique soit probablement le plus riche d'enseignements sur l'histoire socio-économique d'un corps de métier gallo-romain, nous ne nous étendons pas ici sur l'organisation de la production et sur la situation sociale des artisans, commentées aux chapitres qui suivent. Relevons néanmoins que la répartition des estampilles des producteurs d'imitations de sigillée, les ensembles de ratés, ainsi qu'un important programme d'analyses physico-chimiques (Zanco 2000) éclairent assez précisément l'histoire d'une cinquantaine de potiers. Outre l'emplacement de leurs ateliers, on peut cerner leur

période d'activité, et estimer le volume et l'aire de diffusion de leurs productions. L'étude des noms de ces artisans, quant à elle, est très riche en informations sur leur origine et leur place dans la société, tandis que différents indices laissent entrevoir des regroupements, des associations et peut-être des rivalités.

Comme leurs collègues des grandes officines gauloises de sigillée, les potiers helvètes du Haut-Empire semblent avoir été des entrepreneurs « privés », travaillant principalement pour leur propre compte, si ce n'est toujours de manière indépendante. Les informations sont plus rares pour l'Antiquité tardive, mais la forte uniformisation de la vaisselle à revêtement argileux peut laisser supposer une rationalisation et, probablement, une centralisation de la production, peut-être imposées par les autorités.



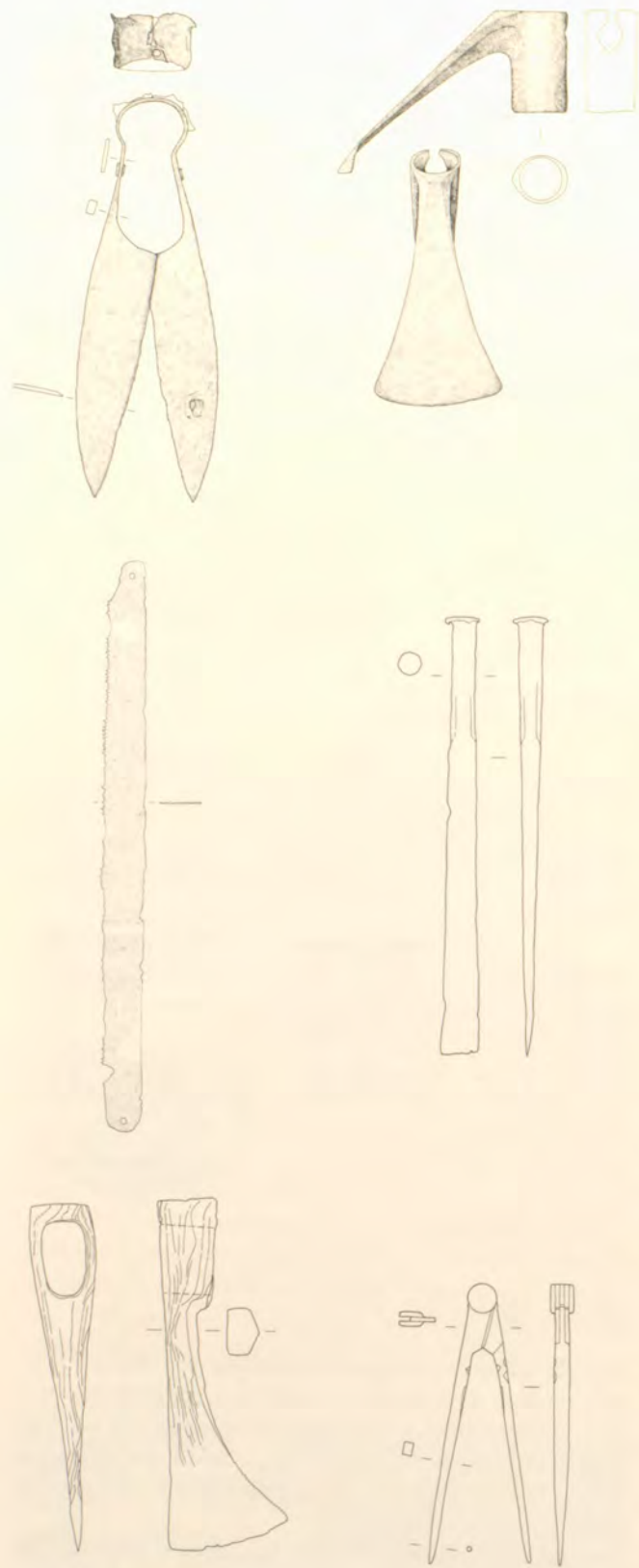


Fig. 208  
Exemples d'outils retrouvés à Avenches : forces, herminette, lame de scie, ciseau, hache et compas.

Attrezzi da Avenches: cesoio, piccone, lama di sega, scure, ascia e compasso.  
Duvauchelle 1990.

## Choroplathes et tuiliers

Les statuettes en terre cuite retrouvées dans nos régions ont pour la plupart été fabriquées dans le centre de la Gaule (vallée de l'Allier notamment). Des productions dont la pâte semble régionale sont toutefois attestées dans différentes agglomérations helvètes, indiquant que des choroplathes y travaillaient. Ces statuettes « indigènes », parmi lesquelles on ne mentionnera qu'une représentation de la déesse Epona découverte à *Lousonna*, sont généralement d'une facture moins soignée que les exemplaires importés, mais ont certainement été produites selon les mêmes techniques, dans des moules bivalves.

Comme on l'a vu dans le chapitre consacré à l'artisanat rural, la production de tuiles était considérée comme une activité « agricole » par les auteurs antiques et semble avoir été principalement entreprise par des propriétaires terriens, sur le domaine de leur *villa*. L'exemple d'Augst, où des ateliers de tuiliers sont connus hors les murs, à peu de distance de la ville, indique néanmoins que certaines tuileries étaient exploitées par des propriétaires urbains (Furger 1990, 109). Des terres cuites architecturales (ainsi que des céramiques) ont également été produites par les unités stationnées à *Vindonissa*.

## La métallurgie : le fer et les forgerons

Le fer était le métal le plus employé dans le monde romain. Utilisé pour les outils, les armes, la quincaillerie et même pour certaines parures, ce métal était produit dans de grands centres sidérurgiques, comme celui de la Montagne Noire dans le sud de la Gaule. Bien que quelques sites de réduction de minerai soient connus dans nos régions, une large part du fer travaillé en Helvétie y a été importée, sous forme de barres de section rectangulaire, ou de lingots en fuseau ou en pyramide. De nombreux lingots ont été retrouvés sur l'actuel territoire suisse, le plus souvent dans des cours d'eau navigables (Aar, Rhin, lac de Neuchâtel). Outre ces découvertes, parmi lesquelles figurent deux ensembles particulièrement intéressants à Schwadernau et Bellmund (Fellmann 1992, 213), ces lingots sont aussi connus par des représentations, dont l'une sur une stèle funéraire d'*Augusta Raurica* (fig. 423).

Les très nombreux artefacts en fer trouvés dans nos régions renseignent abondamment sur les procédés artisanaux et sur l'éventail des productions. Forts d'une longue tradition indigène, les forgerons gallo-romains ont fabriqué une vaste gamme d'outils, dont les techniques de fabrication perdureront jusqu'à la Révolution industrielle, et les formes souvent jusqu'à aujourd'hui. Haches, scies, marteaux, pinces, burins, ciseaux, poinçons, forets, forces (sortes de ciseaux), couteaux, *dolobrae* (sortes de pioches), fers de pelles, serpes, faux et faucilles, socs de charrues, etc. : la liste est très longue, et reflète une foule d'activités agricoles et artisanales (Duvauchelle 1990). Parmi les autres objets en fer, citons les armes, les éléments d'harnachement (mors, anneaux, hipposandales) et



Fig. 209

Outils de forgerons découverts à Avenches (poinçons, marteau, pince et enclume).

Attrezzi di un fabbro da Avenches (bulino, martello, tenaglia e incudine).

Photo J. Zbinden, Musée romain d'Avenches.

de véhicules (ferrures, ridelles), les clés, les serrures, les chaînes et les cadenas, les ferrures de meubles, de coffres et de portes, les clous pour la construction et les semelles, les styles pour écrire, les grills, les instruments de chirurgie, les compas, les rasoirs...

Plusieurs ateliers de forgerons gallo-romains sont connus en territoire helvétique. Outre ceux répertoriés en contexte rural, comme celui de Châbles-Les Saux (encadré p. 176), des forges sont notamment attestées à *Lousonna*, à Avenches, à Augst et à Coire, par la découverte d'outils spécifiques (enclumes, marteaux, pinces, limes), par celle de déchets de production ou, plus rarement, d'installations encore en place.

Les ateliers de forgerons se caractérisent par des sols noirs, couverts de charbon et de battitures (lamelles ou globules métalliques arrachés lors du martelage), dont la dispersion permet de situer l'emplacement de l'enclume. De dimensions souvent réduites (diamètre d'environ 30 cm), les fours de ces ateliers se présentent sous la forme de foyers rectangulaires ou de fosses arrondies, parfois pourvues de tuyères (embouchures de soufflets) installées dans le sol. D'autres types de structures sont parfois repérés, comme les bases des billots de bois dans lesquels étaient fichées les enclumes, ou les trous des montants d'étagères ou d'établis ; mais les ateliers dont l'organisa-

tion interne a pu être précisément étudiée, comme celui de la Porte du Rebout à Bibracte (Guillaumet 1996, 89-90), sont très rares en territoire helvétique.

Les techniques des forgerons antiques étaient très proches de celles des artisans contemporains. Parfois préalablement écroui (battu pour modifier son élasticité) ou corroyé (assemblé à partir de différentes qualités de métal), le fer était chauffé dans la forge, toujours placée dans un endroit sombre pour maîtriser la température, indiquée par la couleur du métal, puis martelé sur une enclume pour lui donner la forme désirée. Tenu avec une pince, l'objet en cours de fabrication était battu et réchauffé à plusieurs reprises puis, dans certains cas, trempé dans de l'eau, de l'huile ou de la sciure. Destinée à améliorer la texture du métal pour une utilisation déterminée, la trempe pouvait être suivie de différents travaux de finitions comme le polissage, l'applications de décors (ciselés, estampés ou au repoussé) et l'affûtage des tranchants sur des pierres à aiguiser.

Les données disponibles ne permettent pas encore d'étudier précisément la répartition spatiale de l'artisanat du fer dans les sites urbains de nos régions, mais certaines découvertes, comme l'atelier de Lausanne-Chavannes 11, donnent à penser que les forgerons pouvaient être installés au cœur des villes.



## Des clous et de leur forgeage

Relativement clairsemés sur les sites de l'âge du fer et du Haut Moyen Âge, les clous en fer sont en revanche omniprésents sur les sites gallo-romains. Cela s'explique par un approvisionnement massif et constant en fer, et sans doute aussi par une évolution de l'outillage et des installations de production. Nombreux sont en effet les domaines de la vie quotidienne concernés : clous de charpentier, de menuisier, d'ébéniste et de tapissier, clous de tavillon et de soulier, clous sans tête, à tête plate et en relief, clous décoratifs de toutes tailles, clous magiques, etc. Pour parvenir à mieux discerner toutes ces fonctions et à les prendre en compte dans l'interprétation des sites fouillés, il faudra toutefois poursuivre leur étude systématique et établir des critères de tri déterminants (Schaltenbrand Obrecht, ASSPA 1995).

La technique employée pour forger un clou est bien connue, et bien documentée par la littérature (fig. 210 ; Encyclopédie Diderot et d'Alembert ; Frémont 1912 ; Arnold 1999). L'artisan choisit une baguette de fer dont la section est légèrement supérieure à celle de la tige du clou à forger. Il en chauffe d'abord une extrémité qu'il allonge avec la panne de son marteau et qu'il aplanit pour former une tige pointue. Il tranche cette baguette en prenant soin de conserver une masse de fer excédentaire destinée à la tête, puis la plante dans une cloutière et forge la tête.

Bien que résumé ici en deux phrases, le forgeage d'un clou, plus particulièrement à l'époque romaine, soulève quelques problèmes, par exemple sur la qualité du fer, les gestes techniques ou l'outillage.

Ainsi, l'opération nécessite aujourd'hui deux chauffes, alors qu'une seule était nécessaire au 18<sup>e</sup> s. Cette différence pourrait être liée à la nature même du métal : si l'on ne trouve plus de nos jours que de l'acier, il semble que les forgerons antiques utilisaient souvent un fer plus doux et plus malléable à froid. Les analyses métallographiques de clous romains sont discordantes et ne permettent pas, pour l'heure, de se prononcer sur le métal généralement employé (Hanemann 1994).

Dans quelle mesure peut-on transposer les gestes techniques des forgerons traditionnels modernes chez leurs collègues gallo-romains ? Difficile de le savoir en l'état actuel des recherches. Une étude récente (Mangin et al. 2000) incite à la prudence : il semblerait notamment que les clous étaient forgés individuellement à partir d'une petite masse métallique préalablement découpée dans un lingot, et que par conséquent ils n'étaient pas débités au fur et à mesure dans une baguette.

La question de l'outillage est également très complexe. Dès le 16<sup>e</sup> et surtout le 17<sup>e</sup> s., la production massive de clous a entraîné une spécialisation du forgeron et un aménagement particulier de son poste de travail (fig. 211). Ce dernier comprend une sorte de bigorne, appelée la *place*, sur laquelle on allonge la baguette (a) ; la *pièce d'étape*, surface plane sur laquelle on redresse la tige et forge la pointe (b) ; un *tranchet* ou *ciseau clos* sur lequel on coupe la baguette (c) ; enfin une

*cloutière* sur laquelle on façonne la tête (d). Ainsi le forgeron dispose-t-il de tout son outillage dans un minimum d'espace (au début du 19<sup>e</sup> s., dans la cité métallurgique de Vallorbe, un atelier de 30 m<sup>2</sup> permettait de regrouper jusqu'à six places de cloutier !).

Les forgerons gallo-romains ayant, au cours des siècles, forgé plusieurs centaines de millions de clous, il paraît probable qu'ils se sont dotés d'outillage et d'installations adéquates. Mais le problème réside dans le nombre très restreint de vestiges archéologiques témoignant de cette activité. En réalité, il existe des enclumes dont on a pensé, à tort, qu'elles étaient spécialement conçues pour la fabrication des clous : elles sont en effet dotées d'un trou circulaire (incompatible avec la tige carrée des clous), prolongé par une longue fente verticale dans le corps de l'enclume (ce qui empêcherait souvent la sortie du clou qui vient d'être forgé ; Duvauchelle 1997, à paraître). Par ailleurs, les cloutières découvertes restent très rares (fig. 213). Or elles sont indispensables pour façonner de nombreuses formes de têtes, en particulier la tête plate, de loin la plus courante, ou la tête hémisphérique creuse. Les étampes, qui dans la forge traditionnelle facilitent le façonnage de certaines têtes mais ne sont pas indispensables, sont encore plus rares dans les fouilles gallo-romaines.

On est donc confronté à une situation paradoxale : d'une part, on met au jour des clous forgés par millions, et de l'autre on ne retrouve pas l'outillage indispensable à leur façonnage. Cette apparente contradiction s'explique probablement par l'absence trop fréquente d'études sur le mobilier en fer, par l'état de conservation de ce mobilier, voire par une incapacité à identifier ces objets ! Souhaitons qu'on remédie à cette lacune, afin de restituer une image plus réaliste d'un artisanat florissant à l'époque romaine.

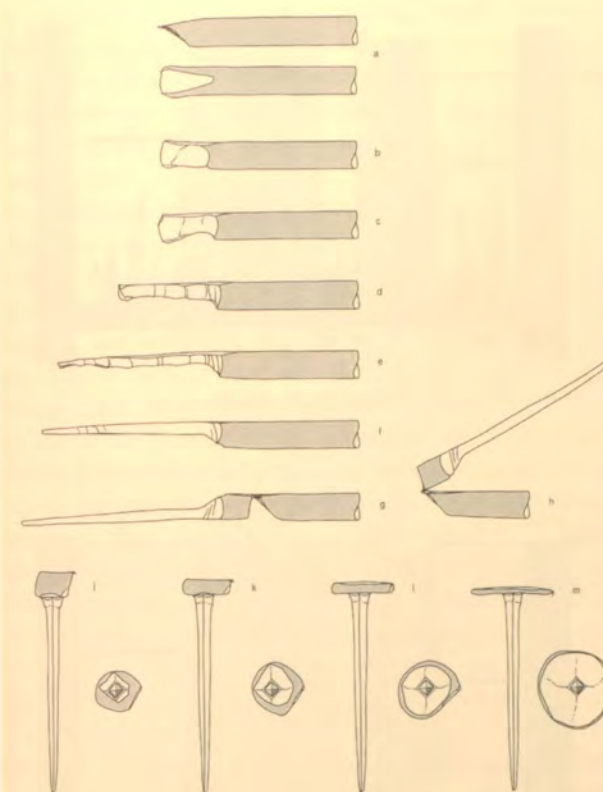


Fig. 210

Les étapes de la fabrication d'un clou.

Le diverse tappe nella fabbricazione di un chiodo.

Arnold 1999.



Fig. 211

Enclume de cloutier. 19<sup>e</sup> s.

Incidine di un chiodaiolo del 19<sup>o</sup> sec.

Arnold 1999.

Fig. 212

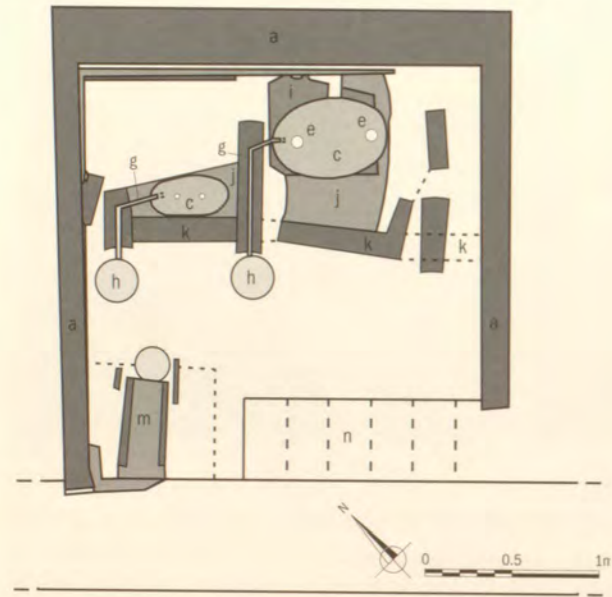
Une cloutière romaine.

Chiodaia romana.

Arnold 1999.



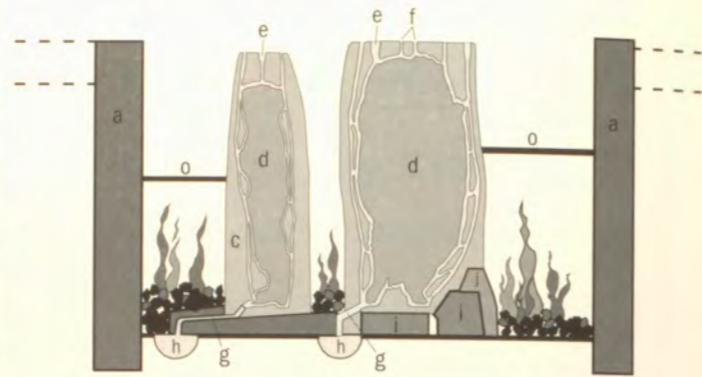




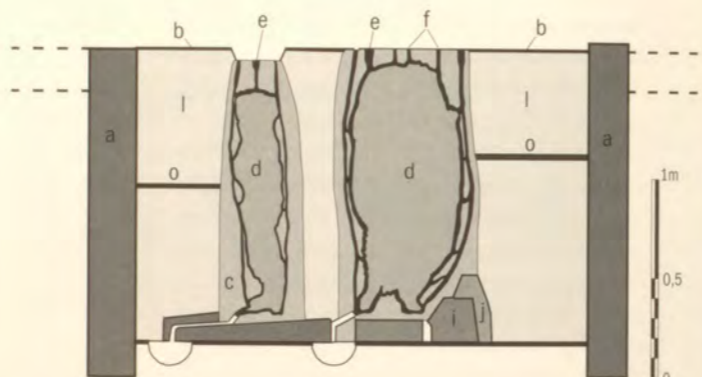
- a parois de la fosse de coulée
- b plancher de travail
- c moules
- d noyaux des moules
- e canaux de coulée du métal en fusion
- f évents
- g canaux d'évacuation de la cire
- h cuvettes pour la récupération de la cire
- i piédestal
- j parois de renforcement
- k gaine de cuisson du moule
- l limons de remplissage
- m structure de combustion ou installation pour des pièces de dimensions plus petites
- n accès à la fosse
- o tiges de soutien des moules

Fig. 213

L'atelier de bronzier de l'insula 12 d'Avenches. Dispositif et technique de fonte.  
Avenches, officina dell'insula 12 per la lavorazione del bronzo. Colata di metallo.  
Photo Musée romain d'Avenches. Dessin C. Chevalley, Musée romain d'Avenches.



Phase de cuisson des moules et fonte de la cire



Phase de coulée des pièces

## Le bronze

Les bronziers antiques utilisaient deux alliages principaux : le bronze (cuivre et étain), légèrement rougeâtre, et le laiton (cuivre et zinc), plus jaune. Malgré l'existence dans les Alpes suisses de gisements de minerai de cuivre, exploités dès l'âge du Bronze, la quasi totalité des métaux utilisés dans nos régions à l'époque romaine y a certainement été importée. Le travail de ces alliages à base de cuivre se divisait en deux spécialités : la fonte, pour obtenir des objets massifs, et la chaudronnerie, pour des pièces en tôle.

Les fondeurs travaillaient à la cire perdue, technique encore employée de nos jours. On façonne un modèle en cire, que l'on enrobe ensuite d'argile très fine et que l'on intègre dans un moule. Après quoi, la cire est évacuée en la liquéfiant à la chaleur, et remplacée par le métal en fusion, chauffé dans des creusets en terre cuite. Une fois le métal refroidi, le moule est détruit, puis l'objet reçoit différentes finitions (ébarbage, reprise au marteau, polissage, décoration...). Les objets réalisés selon cette technique étaient aussi nombreux que variés : statuettes, fibules, bracelets, instruments de toilette (strigiles, spatules), lampes, candélabres, éléments de chars, garnitures de récipients en bois, etc.

Le travail des chaudronniers est assez proche de celui des forgerons : une coupelle ou une plaque coulée est martelée, réchauffée et à nouveau martelée pour lui donner la forme et l'épaisseur désirées. Idéale pour la production de récipients tels que cruches ou chaudrons, cette technique était également employée pour fabriquer des casques, des fourreaux, des décorations de meubles et des pièces d'arnachement.

De nombreux ateliers de bronziers gallo-romains ont été découverts en territoire helvétique et tout particulièrement à Augst, où cet artisanat est attesté dans cinq *insulae*. Des bronziers sont également connus à Avenches, dans deux *insulae*, au Sud-Ouest du théâtre, mais aussi en périphérie, dans le secteur funéraire d'En Chaplix (voir Meylan Krause 2001, 51 et 56-58 ; fig. 213).

Le travail du bronze est également attesté à Coire et à Baden, à Marsens et à Nyon, mais rares sont les ateliers qui ont pu être étudiés précisément. La fouille de quartiers de bronziers dans d'autres régions gallo-romaines (à Autun, notamment ; Chardon-Picaut et Pernot 1999) permet toutefois d'imaginer que ces ateliers se composaient d'une arrière-boutique, où les artisans se livraient à la fonte et au martelage, et d'une échoppe ouverte sur la rue, pour les travaux de finitions et la vente. Dans l'arrière-boutique, toujours très sombre, se trouvaient les foyers, semblables à ceux des forgerons, ainsi que des enclumes fichées sur des billots. Les sols de ces locaux étaient généralement noirs de cendre, et jonchés de gouttes de métal et de restes de creusets ou de moules. La plupart de ces ateliers a livré des déchets, des ratés de production et des objets inachevés, très riches en informations sur les techniques de fabrication. Le bronze était généralement recyclé, comme le démontrent de nombreux dépôts d'objets usagés destinés à la refonte.

Bien que les données soient encore plus lacunaires que celles concernant les forgerons, il semble que les ateliers de bronziers se soient fréquemment trouvés à l'intérieur du tissu urbain, parfois même dans des quartiers centraux. Les marques de bronziers sont très rares, mais les célèbres fourreaux de poignards de Gemellianus et d'Ocellio attestent le succès d'artisans établis dans le *vicus* de Baden et à Nyon (Fellmann 1992, 207).

## Les orfèvres

Bien qu'aucun atelier d'orfèvrerie n'ait été identifié en territoire helvétique, certains indices indiquent que les nombreux bijoux d'or et d'argent retrouvés dans nos régions n'y ont pas tous été importés. Ainsi une stèle funéraire provenant probablement d'Avenches atteste-t-elle la présence d'orfèvres : elle est dédiée aux mânes de deux artisans d'origine lydienne (Turquie actuelle), Camillius Polynices et son fils Camillius Paulus, orfèvres de profession (*aurifex*) et membres de la « corporation des artisans » (*corpus fabrum tignuariorum*), dans laquelle le premier a exercé toutes les charges honorifiques. Leur gentile révèle qu'ils étaient des affranchis, liés à la puissante famille helvète des Camilli.

## Le travail du plomb

S'il est possible que des bronziers aient parfois travaillé l'or ou l'argent, l'artisanat du plomb était généralement réservé à des spécialistes, les *plumbarii*. Ils fabriquaient principalement des tuyaux, en enroulant une tôle autour d'un pieu, en la martelant et en soudant les jointures. D'autres objets étaient réalisés en cette matière, comme des chaudières, des grilles de canalisations ou des étiquettes pour le commerce, mais la récupération systématique de ce métal réduit considérablement nos connaissances sur la diversité des productions.

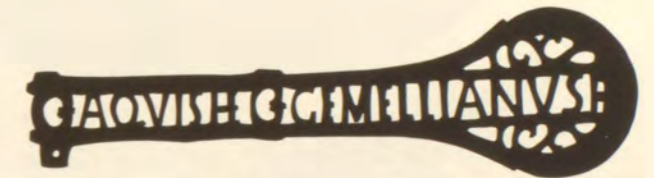


Fig. 214

Garniture de fourreau de couteau signé Gemellianus, à *Aquae Helveticae* (Baden).  
*Guarnizioni per custodia di coltello firmata Gemelliano, a Aquae Helveticae (Baden).*  
Dessin Musée romain de Lausanne-Vidy.



Fig. 215

Déchets de fabrication de l'atelier de verrier d'Avenches-Derrière la Tour.  
*Scarti di produzione di un officina vetraria ad Avenches-Derrière la Tour.*  
Photo Musée romain d'Avenches.



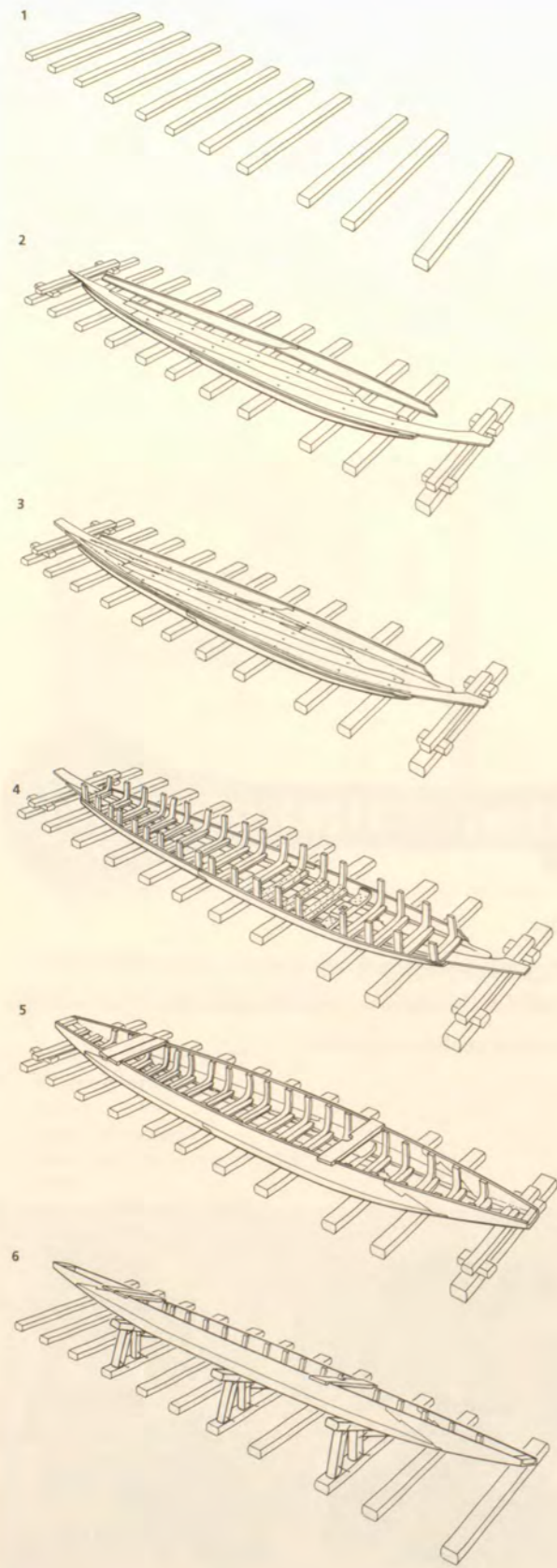


Fig. 216  
Les étapes de la construction du chaland de Bevaix.  
Le tappe della costruzione della chiatta di Bevaix.  
Arnold 1999.

## Les verriers

Connu en Gaule dès le 2<sup>e</sup> s. avant notre ère, pour la réalisation de bracelets et de perles, l'artisanat du verre se développe considérablement dès le début de l'époque gallo-romaine, avec l'apparition de la technique du verre soufflé pour la fabrication de récipients. Ceux-ci pouvaient être soufflés librement (à la volée) ou dans un moule. De tradition méditerranéenne, le répertoire se compose essentiellement de coupes, de gobelets, d'assiettes, de cruches et de balsamiques (flacons à parfum). Ces récipients étaient généralement produits en verre coloré, souvent bleu roi, durant le 1<sup>er</sup> s. de notre ère, en verre naturel (bleu ciel) au 2<sup>e</sup> s. et en verre incolore à partir du milieu de ce siècle.

De nombreuses analyses ont démontré que le verre utilisé dans le monde romain était produit au Proche-Orient (côte du Liban et de la Palestine), à partir de sables particulièrement riches en silice. Importé sous forme de galettes, le verre a été travaillé dans toutes les provinces par des artisans spécialisés, dont l'origine et l'organisation sont encore difficiles à définir. S'il est probable qu'une partie des récipients en verre utilisés dans nos régions a été importée, une majorité d'entre eux a certainement été produite sur place, dans des ateliers généralement établis en ville.

Des fours ou des déchets de verriers ont été découverts à Genève, à Martigny, à Augst (ville haute, ville basse et *castrum*) et à Avenches, où un atelier particulièrement intéressant a été découvert dans le secteur de Derrière-la-Tour, à la limite du réseau des *insulae*. Actif durant les règnes de Claude et de Néron, cet atelier a livré cinq fours circulaires, protégés par un auvent, et 18 kg de fragments de récipients qui fournissent de nombreuses informations sur les techniques des artisans antiques. Une large part de ses productions était constituée de petits balsamiques en verre coloré, soufflés à la volée ou dans un moule (Amrein 2001).

## Le bois

Le travail des matières organiques, très important dans l'Antiquité, n'a souvent laissé que peu de traces archéologiques. Différents témoignages littéraires et épigraphiques, ainsi que la découverte de nombreux outils, permettent néanmoins de se faire une idée assez précise de l'activité de différents corps de métiers, comme les artisans du bois, les tabletiers, les drapiers ou les cordonniers.

Le bois se conservant principalement dans les milieux humides, les informations les plus intéressantes sur son artisanat sont fournies par des épaves et concernent la construction navale (Arnold 1978, Arnold 1992 et Terrier dir. 1997). La découverte d'un chaland à Bevaix (Neuchâtel), puis d'une barque et d'un autre chaland à Yverdon ont en effet permis de restituer, et de reproduire, les techniques employées pour réaliser les types d'embarcations les plus courants dans nos régions. De tradition gauloise, ces bateaux dénotent une parfaite maîtrise des procédés d'assemblage, au moyen de chevilles en bois, de tiges en



Fig. 217

Tonneau à vin, sans doute importé, recyclé comme cuve dans une tannerie de Vitudurum (Oberwinterthur). En sapin cerclé de noisetier, d'une capacité de 800 litres environ, il porte la marque au fer du marchand, Q. Attius Gratus, ainsi qu'un graffiti au nom du tonnelier, Baccus. 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Una botte per vino importata con una capienza di 800 litri a Vitudurum (Oberwinterthur) [114] è stata reimpiegata come tino per la concia. Fatta di legno di abete con da cerchi di rami di nocciolo, il marchio rivela il mercante di vino, Q. Attio Grato, un graffito il bottaio, Bacco. 1<sup>o</sup> sec. d.C.

Photos Kantonsarchäologie, Zurich.

fer ou de clous. Le calfatage des interstices était réalisé au moyen de cordelettes et de mousse, selon une technique héritée de la protohistoire.

Une activité de construction navale est attestée à proximité du canal d'Avenches par la découverte d'éléments de barques. Trouvée à proximité, une colonne portant une statue disparue, et gravée d'une dédicace à Sylvain et à Neptune (divinités de la forêt et des eaux), offerte par un certain Aprilis, esclave de C. Camillius Paternus, était peut-être liée à ce chantier naval. Elle suggère que le canal, et sans doute le chantier naval, appartenaient à l'une des branches de l'influente famille des Camilli, établie dans la villa du Russalet. L'esclave Aprilis était peut-être un intendant – un *villicus* – responsable du chantier (Castella et Flutsch 1990).

Des charpentiers navals ont également travaillé à Lousonna, siège des bateliers du Léman. Une inscription mentionnant deux indigènes nommés Daedalus et Icarus, ainsi qu'un petit relief en bronze représentant ces person-

nages mythologiques, semblent pouvoir être mis en relation avec cette profession. Dédale et Icare étaient considérés comme les protecteurs des constructeurs de bateaux et faisaient probablement l'objet d'un culte au sein de leur corporation. Une association des charpentiers (*tignarii*) est d'ailleurs attestée par une inscription relevée sur les gradins du théâtre du vicus (fig. 225). Il est probable qu'elle rassemblait différents corps de métiers artisanaux, et que sa structure était semblable à celle des corporations italiennes, dirigées par un *syndicus* et placées sous la protection d'un *patronus* influent.

Des menuisiers sont connus à Augst (*insula* 3) par la découverte de rabots, de ciseaux, de burins et de limes. Des tourneurs sur bois sont par ailleurs attestés à Vindonissa. Des tonneliers, ainsi que des sabotiers et des vanniers devaient travailler dans toutes les agglomérations gallo-romaines. Les informations archéologiques sur leurs métiers, relativement rares, sont heureusement complétées par des témoignages littéraires indirects et des représentations figurées.



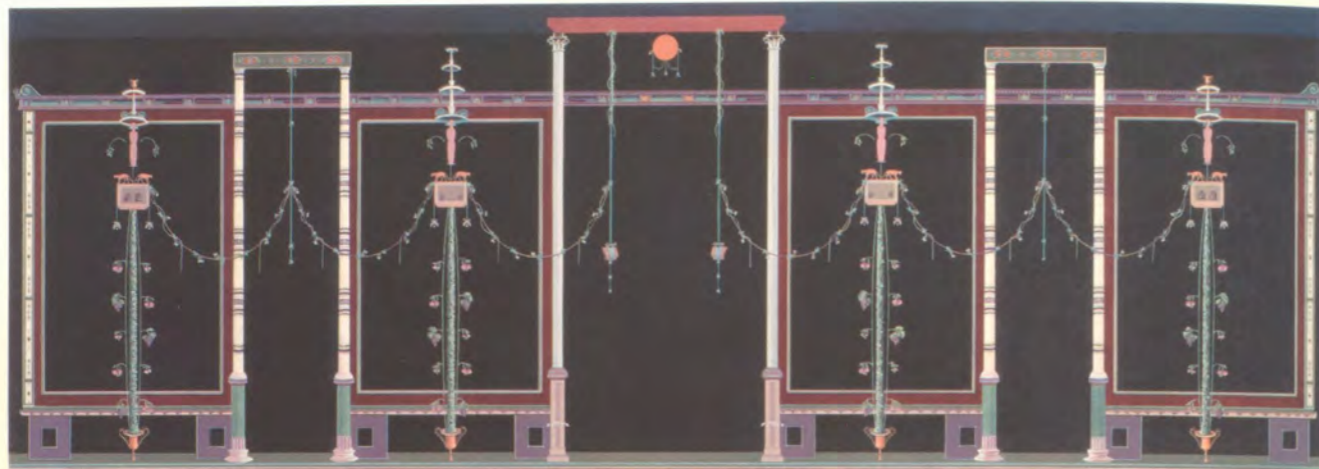


Fig. 218  
 Villa de Commugny : restitution idéale de la peinture aux architectures fictives, 35-45 ap. J.-C.  
 Ricostituzione di un architettura fantastica di una pittura parietale della villa di Commugny. 35-45 d.C.  
 Dessin B. Gubler.

## La tableterie

Souvent en relation avec une activité de boucherie, le travail de l'os était consacré à la fabrication de petits objets, comme des cuillers, des jetons à jouer, des aiguilles, des éléments de meubles et des manches de couteaux. Cet artisanat est attesté dans plusieurs agglomérations de nos régions par la découverte de déchets ou d'objets inachevés. Des tabletiers sont en effet connus dans différents secteurs de la colonie d'Augst, dans la périphérie ouest de *Lousonna*, à Martigny, dans le *castrum* de Pfyn, ainsi qu'à *Vitudurum*, où ils semblent avoir constitué un petit quartier. Ces artisans, qui employaient un outillage diversifié (scies, tranchoirs, gouges, compas, tours, etc.) utilisaient également de la corne et des bois de cervidés. La découverte de poudre d'os dans l'*insula* 20 d'Augst permet en outre de penser que cette matière était utilisée pour produire de la colle.

## Artisanats du tissu et du cuir

La production textile est attestée dans toutes les agglomérations gallo-romaines par de nombreux pesons de métiers à tisser. Ces poids en terre cuite, découverts généralement dans les maisons privées, sont principalement liés à un artisanat domestique, mais il est probable que des manufactures de tissage aient existé dans les villes de nos régions, comme cela semble avoir été le cas dans les *villae*.

La découverte de bassins de foulage à Augst et, peut-être, à Vevey, témoignent de l'activité de *fullones*, dont le métier consistait à assouplir et à apprêter les textiles. Des foulons sont représentés sur un gobelet découvert dans le

*vicus* de Berne-Enge (décor à la barbotine). Spécialement commandé à un potier de la région, ce récipient d'une contenance de 12 litres était probablement utilisé lors des cérémonies d'une association de drapiers ou de foulons (Martin-Kilcher et Ebnöter 2001).

L'artisanat du cuir, quant à lui, est connu à *Vitudurum* par la découverte d'une tannerie (fig. 182) et à *Vindonissa* par celle de chaussures et de déchets de cordonnerie. Des outils retrouvés dans différentes agglomérations (forces, tranchets, alènes, poinçons, etc.) semblent en relation avec ce genre de travail, mais les données demeurent rares sur un artisanat déjà divisé en corps spécialisés, comme les bourreliers (harnais, sacs, courroies), les cordonniers (sandales, chaussures) et les pelletiers (fourrures).

## Les bâtisseurs

La conquête romaine a révolutionné l'art de la construction dans nos régions, par l'apport de nouvelles techniques. L'innovation la plus marquante est l'utilisation du mortier de chaux dans le secteur du bâtiment. En cuisant des pierres calcaires dans un four, on produit de la chaux vive, que l'on noie pour obtenir la chaux éteinte nécessaire à la fabrication du mortier. La méthode est indiquée par l'architecte Vitruve vers 25 avant notre ère : « quand la chaux est éteinte, il faut la mélanger comme suit : un volume de chaux, trois volumes de sable de carrière ou deux volumes de sable de mer ou de rivière ». Cette préparation, à laquelle on ajoute aussi de l'eau, se solidifie en un ou deux jours.

Cette technique s'impose dans nos régions au bout d'un bon demi-siècle, le temps que les habitudes se modifient

Fig. 219

Restitution d'une grue.

Modello di una gru romana.

Maquette H. Lienhard, photo Fibbi-Aeppli, Grandson.



Fig. 220

Inscription funéraire d'un tailleur de pierre d'Avenches (Walsler 110).

Marti Catur(igi) lul(ius) Silvester lapidar(ius) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)

« A Mars Caturix, Iulius Silvester, tailleur de pierre, a acquitté son vœu de bon gré »

Epitaffio del tagliapietra Giulio Silvestro di Avenches [8] (Walsler 110).

« A Marte Caturice Giulio Silvestro, il tagliapietra, ha adempiuto volentieri il suo voto ».

Photo Musée Romain d'Avenches.

et que les infrastructures nécessaires, notamment les carrières, soient en place. Dès le milieu du 1<sup>er</sup> s. de notre ère, la plupart des bâtiments sont en maçonnerie, même si l'architecture de terre et de bois, héritage du savoir-faire indigène, reste parfois en usage. A cela s'ajoutent d'autres innovations telles que les toits en tuiles, le verre à vitre, le chauffage par le sol, l'arrivée d'eau courante et son évacuation par l'entremise de conduites, enterrées ou non, en bois, en maçonnerie, en terre cuite ou en plomb. La décoration intérieure n'est pas en reste, avec des aménagements luxueux tels que mosaïques et peintures murales (fig. 218), qui nécessitent des ingrédients rares et coûteux tels que le bleu égyptien, voire la feuille d'or. Durant trois siècles, chez les riches tout au moins, on vit dans un confort sans précédent, que bien des châteaux du Moyen Âge n'offriront pas par la suite.

Si l'habitat privé est principalement construit en maçonnerie, on privilégie la construction en grand appareil de blocs taillés pour les monuments publics, religieux ou funéraires. L'essor de cette architecture imposante est également favorisé par des innovations techniques comme l'utilisation de l'arche ou de la voûte et, bien sûr, les engins de levage. Les ingénieurs romains utilisent des inventions grecques, la poulie puis le palan qui permet de multiplier les forces, sur divers types de grues. Faits de poutres et de cordages, mus par l'énergie musculaire, ces engins, qui comptent parmi les premières véritables machines (fig. 219), ont rendu possibles les spectaculaires réalisations de l'architecture romaine.

Le chantier d'un monument public exige une organisation précise, vu les nombreux corps de métier qui y collaboraient. Au milieu de centaines de manœuvres, l'architecte (*architectus*), qui peut aussi assumer le rôle d'ingénieur

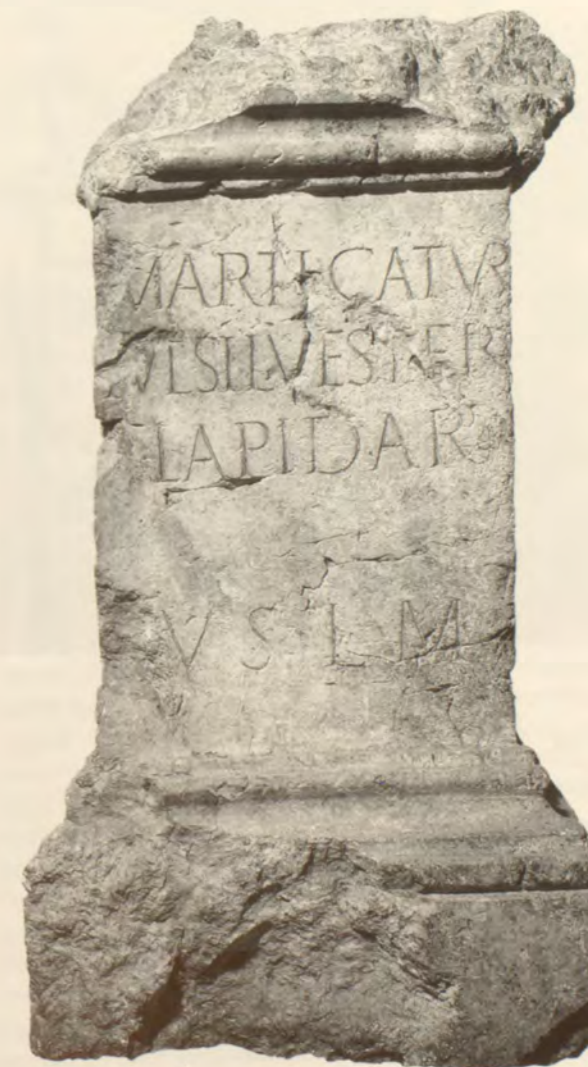






Fig. 221

Le sciage de la pierre.

Segare la pietra.

Maquette H. Lienhard, photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

Fig. 222

Les sculpteurs à l'œuvre pour la taille finale.

Tagliapietra al lavoro : lavorazione a fino.

Maquette H. Lienhard, photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

(*machinator*), dirige des ouvriers spécialisés, de condition servile ou affranchis pour la plupart, au nombre desquels on peut citer les maçons (*structores*), les tailleurs de pierre (*lapidarii*) (fig. 220) et les sculpteurs (*sculptores*).

L'acheminement des matériaux, principalement le calcaire, revêt une importance fondamentale afin que l'approvisionnement soit régulier. Plusieurs carrières ont été découvertes sur le territoire suisse, dont celles de Concise (Vaud), Dittingen (Berne) et Würenlos (Argovie). Bien entendu, certaines ont aussi été exploitées plus récemment, ce qui a en partie occulté les traces d'époque romaine.

Les blocs sont détachés du front de taille, à l'aide de coins en métal ou en bois aspergés d'eau, sur la base des gabarits donnés par l'architecte du chantier à approvisionner. Des marques peuvent être gravées directement sur les pierres par les carriers ; souvent énigmatiques, elles sont destinées soit à différencier la destination des blocs, soit à comptabiliser le travail de chaque ouvrier, voire dans certains cas à préciser l'emplacement du bloc sur le futur monument.

Par barque, quand cela est possible, et par chariot, les pierres sont transportées de la carrière au chantier, où elles sont prises en charge par les tailleurs de pierre qui les débitent selon les gabarits. Pour ce faire, plusieurs techniques sont utilisées : après un premier dégrossissage au pic ou à la broche, la pièce est achevée au ciseau droit ou à la gradine. Beaucoup plus lent, mais plus sûr et laissant moins de chutes, le sciage des blocs est également pratiqué au moyen de scies à lame lisse, et d'un abrasif tel que le sable pour les roches dures (fig. 221). Pour les plus tendres, une lame dentelée fait l'affaire. Les blocs peuvent ensuite faire l'objet d'une première taille au sol qui leur donne leur profil définitif. Ils sont alors soulevés par les engins de levage, posés sur le bâtiment, ajustés avec des pinces d'articulation. Lorsqu'ils sont en place, la taille finale en façade – par exemple les motifs floraux – peut avoir lieu (fig. 222).

Les renseignements sur l'organisation des artisans spécialisés et la durée des travaux de construction font défaut. On peut imaginer des ateliers itinérants travaillant à la demande, mais aussi de véritables entreprises de génie civil regroupant tous les corps de métier, depuis l'exploitation de la carrière jusqu'à l'achèvement de l'édifice. Bâtir un monument public demandait sans doute plusieurs années ; on peut donc supposer que les ouvriers finissaient par travailler dans une région relativement restreinte.

Ironie du sort, ces bâtiments en grand appareil, qui avaient demandé d'énormes efforts en acheminement de matière première, ont eux-mêmes été exploités comme carrières dès la fin du 3<sup>e</sup> s. Cette triste fin est également marquée dans nos régions par l'abandon de certaines techniques, telle que la construction en grand appareil, dû probablement à des motifs d'ordre économique et à la disparition de certains ouvriers spécialisés. De même, le Haut Moyen Âge verra l'abandon du petit appareil de maçonnerie, sauf pour les églises et les ouvrages militaires.

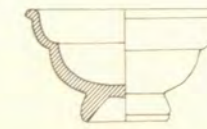
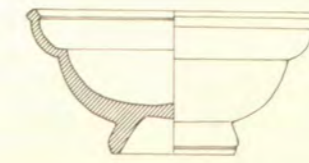
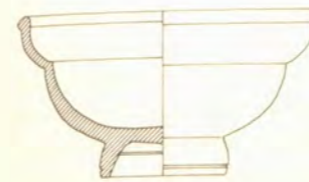


Abb. 223

Exemples de productions déclinées en différentes tailles : coupes en imitation de sigillée de l'atelier de La Péniche, Lousonna (échelle 1:3).

Esempi di prodotti ceramici con capienza standardizzata : coppe di imitazioni di TS dalla bottega di La Péniche, Lousonna [52] (scala 1:3).

Luginbühl 2001.

## L'organisation de la production

Malgré les lacunes d'une documentation principalement constituée d'observations archéologiques ponctuelles et d'inscriptions mineures, il est possible d'aborder, au-delà d'une simple liste d'ateliers, des aspects plus larges comme la localisation des centres de production et l'organisation des artisans.

Les données de nos régions confirment l'image d'un artisanat gallo-romain essentiellement urbain et décentralisé, qui n'exclut pas une part de productions rurales et quelques concentrations d'artisans spécialisés. Bien que certaines marchandises manufacturées, comme des meules ou des vêtements, aient été produites dans les *villae*, l'activité artisanale se trouve principalement dans les villes, comme l'attestent les nombreux ateliers découverts dans toutes les catégories d'agglomérations, des plus petites, comme la bourgade d'Aegerten (Berne), aux plus grandes, comme Augst ou Avenches. Si le choix d'une implantation urbaine s'explique par l'intérêt que représentait la clientèle locale ainsi qu'un accès direct aux axes principaux, la décentralisation de la production répondait certainement à des problèmes de concurrence et, surtout, au prix élevé des transports, rentables seulement pour des marchandises de première qualité. Une part importante des biens manufacturés utilisés dans les villes semble ainsi y avoir été fabriquée, mais certains artisans, comme des fabricants de céramiques fines, diffusaient leurs productions dans différentes agglomérations et parfois sur tout le Plateau suisse.

La localisation des ateliers dans les villes semble avoir été dictée par leur type d'activité. Alors que des bronziers et des forgerons sont connus dans des quartiers relativement centraux, les potiers étaient toujours établis en périphérie et les tuiliers en dehors des agglomérations. La septantaine d'ateliers de potiers connus en Suisse montre qu'ils s'implantaient à la limite des quartiers d'habitation, à proximité immédiate de routes importantes et de lieux d'approvisionnement en eau. Parfois imposée par les autorités par crainte des incendies, cette localisation était peut-être aussi liée au coût du terrain, moins cher en périphérie. Plusieurs quartiers de potiers sont connus aux entrées des agglomérations, comme à Lousonna, où les ateliers de l'Est constituaient un pôle de production d'imitations de

sigillées. Les ateliers d'Augst, on l'a vu, formaient deux ceintures autour de la ville haute et de la ville basse, tandis que ceux d'Avenches semblent avoir été principalement établis au nord-est et au sud de l'agglomération, en dehors du réseau des *insulae*.

L'artisanat céramique est également celui qui livre le plus d'informations sur la diversité et le volume des productions. Les ateliers de potiers gallo-romains de nos régions étaient fréquemment spécialisés, mais tous ont produit plusieurs sortes de céramiques différentes. Les ratés du dépotoir de l'atelier yverdonnois de L. Aemilius Faustus, par exemple, sont constitués, en égales quantités, d'imitations de sigillée et de céramiques communes (cruches, plats à cuire, pots, etc.), pour un répertoire de près de trente formes de récipients. Cette diversification avait probablement des raisons artisanales (dans un four, il est pratique d'empiler des céramiques fines sur des communes), mais elle visait sans doute aussi à satisfaire la demande locale et à éviter les dangers d'une trop grande spécialisation. Par ailleurs, la standardisation des formes et des tailles des récipients, déclinés en modules aux dimensions étalonnées, permettait une production en série, et facilitait le conditionnement et la vente de lots souvent commandés par les marchands.

L'étude des estampilles de 80 producteurs d'imitations de sigillée a livré de nombreux renseignements sur l'organisation des artisans établis dans les agglomérations de nos régions. Ces petits entrepreneurs avaient l'habitude de se regrouper pour travailler, soit entre pairs, comme Castus et Iustus à Avenches, soit autour d'un artisan plus important, comme les potiers Coius et Asprenas qui semblent avoir exercé leur profession dans l'orbite de L. Aemilius Faustus. Il est aujourd'hui démontré que certains de ces potiers se sont déplacés durant leur carrière, tandis que les plus importants, comme Vepotalus ou Villo, disposaient de succursales dans plusieurs agglomérations. Certains indices permettent également de penser que ces artisans formaient des apprentis et constituaient ainsi des « écoles », peut-être rivales, dont certaines semblent avoir duré près d'un siècle. Le potier Vepotalus, dont l'activité débute vers 15 av. J.-C., semble en effet avoir été le maître de Villo, qui lui-même



forma le potier Sabinus, dont le successeur présumé, Pindarus, a probablement été le maître de Lucundus, qui deviendra patron d'atelier sous le règne de Vespasien...

D'autres systèmes de production ont également existé durant le Haut-Empire. Il est probable que certains artisans, dont le travail ne nécessitait pas d'infrastructures très importantes, se soient déplacés de ville en ville. Il en était probablement ainsi de certains verriers, dont les produits étaient délicats à transporter, et peut-être de vanniers qui se livraient également à des travaux de réparation.

L'épigraphie atteste par ailleurs l'existence d'affranchis et d'esclaves travaillant pour un *dominus*, selon un modèle proche de celui de l'économie rurale. Très courant en Italie, ce type de production semble néanmoins avoir été relativement rare dans le Nord-Ouest de l'Empire, même dans les grands centres où l'on fabriquait des produits d'exportation, comme les ateliers de sigillées de La Graufesenque ou de Lezoux, en Gaule méridionale et centrale.

Les données sont rares pour l'Antiquité tardive, mais la découverte de plusieurs centres de production dans les *castra* (verrière à Kaiseraugst, tableterie à Pfyn) suggère que les artisans s'étaient regroupés dans ces nouvelles agglomérations fortifiées. Il est probable que les artisans aient été attachés à leur métier de père en fils à partir des réformes sociales et économiques mises en place par Dioclétien. La forte standardisation et la grande homogénéité des céramiques de table de cette époque laissent en outre supposer une rationalisation de la production, ainsi qu'une réduction du nombre des ateliers qui pourrait être confirmées par un programme d'analyses physico-chimiques.

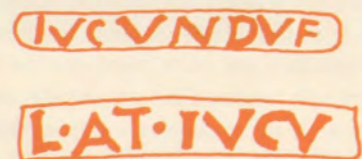


Fig. 224

Estampilles au nom de Lucundus, puis de L. Attius Lucundus.

Bolli con i nomi di : Lucundus e L. Attius Lucundus.

## Origine et statut des artisans

Les noms donnés par les estampilles sur céramique et par les rares inscriptions lapidaires mentionnant des artisans indiquent qu'une part importante d'entre eux étaient d'origine indigène. Il est cependant possible que certains se soient installés en Helvétie après son intégration dans l'Empire, comme le premier producteur d'imitations de sigillée « helvétiques », Vepotalus, qui a peut-être appris son métier dans un atelier de Lyon ou de Vienne. Les seuls artisans d'origine lointaine attestés sur le Plateau suisse sont les orfèvres lydiens Camillius Polynices et Camillius Paulus, mais il est probable que d'autres spécialistes « étrangers » y aient exercé leur activité.

Comme cela semble avoir été généralement le cas dans les provinces du nord-ouest de l'Empire, la majorité des artisans de nos régions semble avoir eu le statut de pérégrin, soit d'homme libre, mais dépourvu des droits et des avantages de la citoyenneté romaine. Certains de ces *peregrini*, dont le statut était indiqué par leur nom unique, semblent avoir obtenu la citoyenneté dès le 1<sup>er</sup> s. de notre ère, à l'instar du potier Faustus qui devient L. Aemilius Faustus durant le règne de Tibère, ou de son homologue Lucundus qui prend les *tria nomina* L. Attius Lucundus au début de la période flavienne. Ces promotions semblent néanmoins avoir été exceptionnelles pour des artisans ; elles paraissent liées au rôle de ces patrons d'atelier dans des associations professionnelles.

Si beaucoup d'artisans semblent avoir travaillé pour leur propre compte, il ne fait guère de doute que des esclaves ainsi que des femmes et des enfants les secondaient pour



Fig. 225

Inscription des *tignarii* sur un élément de gradin du théâtre de Lousonna.

Iscrizione dei *tignarii* su uno dei gradini del teatro di Lousonna [52].

Archéodunum SA.

les tâches subalternes. Des esclaves et des affranchis travaillaient également pour de riches propriétaires, comme les orfèvres lydiens et le charpentier naval Aprilis, employés par la famille des Camilli. Les artisans, ainsi, constituaient un groupe social hétérogène, mais ils appartenaient tous à la classe inférieure de la population provinciale, celle des *humiliores*, qui n'avait pas accès aux charges politiques. Très humbles à l'échelle de l'Empire, ces artisans devaient néanmoins jouir d'une certaine considération dans les quartiers populaires où ils étaient établis. Leur affiliation à des associations professionnelles, comme celles de *tignarii* d'Avenches et de *Lousonna*, devaient en outre leur assurer une valorisation sociale et une certaine sécurité économique.

Fig. 226

Raté de cuisson du potier Reginus, Baden, 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Cottura non riuscita del vasaio Regino, Baden [9] 2<sup>o</sup> sec. d.C.

Photo Musée national suisse.

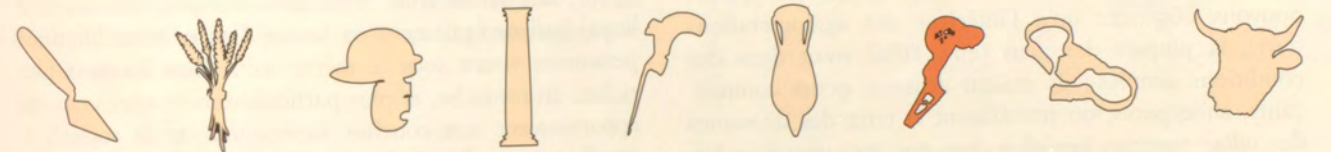






# VIVRE AU QUOTIDIEN

Marie-France Meylan Krause, Caty Schucany



avec la collaboration de

Stefanie Jacomet  
Jörg Schibler  
Sabine Deschler-Erb  
Heide Hüster-Plogmann

Fig. 227

Famille de pèlerins vêtus de manteaux à capuchon. Sanctuaire de Thoun-Allmendingen.

Una famiglia in pellegrinaggio al santuario di Thun-Allmendingen indossa mantelli con cappuccio.

Photo Bernisches Historisches Museum Bern.



On ne vivait pas de la même manière en ville et à la campagne, au 1<sup>er</sup> et au 4<sup>e</sup> siècle ; ni si l'on était homme ou femme, jeune ou vieux, riche ou pauvre, « étranger » ou indigène.

Pour évoquer la vie de tous les jours, nous nous sommes avant tout fondées sur les sources archéologiques. Nous nous sommes généralement limitées au territoire helvète ; dans de rares cas nous proposons des exemples puisés hors des frontières de l'actuel territoire suisse. Les textes antiques, qui ne concernent que rarement nos régions, ont servi à compléter nos informations lorsqu'ils étaient en mesure de fournir un éclairage nouveau sur les conditions de vie dans les provinces du nord-ouest.

Afin que le lecteur se représente plus facilement les espaces dans lesquels se déroulait la vie quotidienne des habitants de nos régions, tels que les maisons, les cuisines, les jardins ou les bains, nous présentons des exemples caractéristiques pouvant être appliqués dans une plus large mesure à d'autres lieux.

Comme on le verra au chapitre suivant, la société était fortement hiérarchisée. D'après les recherches faites dans l'arrière-pays de Soleure et d'Olten (Schucany 1999), nous pouvons constater qu'à l'intérieur des agglomérations (*vici*), la plupart des gens (env. 80%) vivait dans des conditions simples ; ils étaient artisans, petits commerçants, aubergistes, ou travaillaient la terre des domaines des *villae rusticae*. Les plus chanceux arrivaient à se hisser parmi la classe dirigeante du *vicus* ; d'autres, qui avaient peut-être bien servi leurs maîtres, se voyaient confier l'exploitation d'une ferme en dehors du domaine

proprement dit, qu'ils avaient ensuite la possibilité d'acquiescer avec leurs économies. Dans les grandes villes comme Nyon, Avenches, Augst ou Martigny, vivait environ 10-20% de la population, selon une estimation basée sur le nombre de maisons. Une sorte de couche moyenne pouvait s'y développer, qui devait représenter environ la moitié des habitants. La couche supérieure (env. 10% de la population) qui avait constitué sa richesse grâce au contrôle des matières premières et plus particulièrement à la propriété foncière, essayait de se démarquer du simple peuple par un style de vie dispendieux.

La plupart des familles devait se composer d'environ six à dix personnes : parents, enfants et parenté proche. Certains textes concernant l'Égypte romaine font allusion à des ménages de six personnes (Jacques et Scheid 1998, 324). Une statuette découverte dans le sanctuaire de Thoune-Allmendingen représente une famille de pèlerins composée de sept personnes (fig. 227) : deux, éventuellement trois adultes, un ou deux adolescents et trois enfants. La vaisselle retrouvée dans la *villa* de Biberist-Spitalhof semble avoir été conçue pour trois adultes (Schucany 2000). Les dimensions restreintes des pots à cuire (1-2 litres) parlent également en faveur d'un nombre limité de personnes vivant sous le même toit. Chez les gens plus riches, en revanche, et plus particulièrement chez ceux qui appartenaient aux couches supérieures de la société, la famille au sens large du terme était nettement plus nombreuse puisque esclaves et affranchis, accompagnés de leur propre famille, venaient s'ajouter au noyau familial. On peut estimer leur nombre entre 10 et 30 environ.



Fig. 228  
Mobilier d'une maison représenté à l'intérieur du sarcophage de Simpelveld (Pays-Bas).  
Arredamento in uno dei sarcofagi di Simpelveld (Paesi Bassi).  
Photo Rijksmuseum van Oudheden, Leiden.

Bien que les conditions de logement aient été très variables, nous pouvons tout de même émettre quelques remarques d'ordre général.

Nous ne savons que peu de choses sur l'ameublement. Dans le *vicus* de *Vitudurum* (Oberwinterthur) où le bois est bien conservé, on ne trouve en réalité que peu de vestiges de meubles (Fellmann 1991) : pieds de lits, petites tables ou encore fragments de chaises. Des éléments en bronze confirment la présence de coffres et d'armoires (Deschler-Erb 1996). Les familles plus riches possédaient certainement de précieux lits de table ornés, des sièges, des tables, des coffres, des armoires, rehaussés d'ivoire, d'appliques et de ferrures parfois recouvertes de feuilles d'or, comme le montre un exemple découvert à Pully. De tels meubles sont représentés sur le célèbre sarcophage de Simpelveld (Pays-Bas) qui évoque l'appartement de la défunte (fig. 228).

Les pièces sombres étaient éclairées avant tout par les foyers, par des torches, des chandelles et dans une moindre mesure par des lampes à huile (fig. 229). A la différence des provinces du Sud, ces dernières ne sont en effet pas très fréquentes au 1<sup>er</sup> s. dans nos régions, ni du reste plus tard, et seront ensuite en partie remplacées par des lampes à suif.

La maison d'une famille modeste dans un *vicus*

La maison de la parcelle 12 d'Oberwinterthur-Unteres Bühl, du quartier ouest de *Vitudurum*, est un exemple caractéristique des logements occupés par les artisans, les tisserands, les commerçants ou encore les aubergistes qui vivaient là avec leurs familles (fig. 230). De telles maisons sont aussi présentes dans les colonies, surtout au début de leur développement, et s'y rencontrent encore plus tard, principalement dans les quartiers les plus pauvres (Ewald 1968).

La maison dont il est question ici faisait partie d'un alignement de plusieurs habitations occupant une parcelle de 6 à 10 m sur 30 le long de la rue.

Dans le *vicus* de *Lousonna*, les parcelles, un peu plus larges, étaient occupées parfois par deux maisons mitoyennes dans lesquelles vivait peut-être la parenté proche ; ces habitations d'époque tardo-augustéenne ont remplacé des enclos comprenant divers petits pavillons, rappelant les aménagements des *oppida* pré-romains (SPM IV).

A Oberwinterthur, les premières maisons étaient des constructions sur poteaux d'environ 100 m<sup>2</sup>, aux murs composés de pans de bois et à la toiture probablement en matière organique (chaume, bardeau). Cette manière de construire s'inscrit tout à fait dans la tradition indigène. Peu avant le milieu du 1<sup>er</sup> s. de notre ère, ce type de construction évolue quelque peu : les fondations, constituées de poutres (sablères basses), supportent désormais des parois formées d'une armature de bois (colombage) et

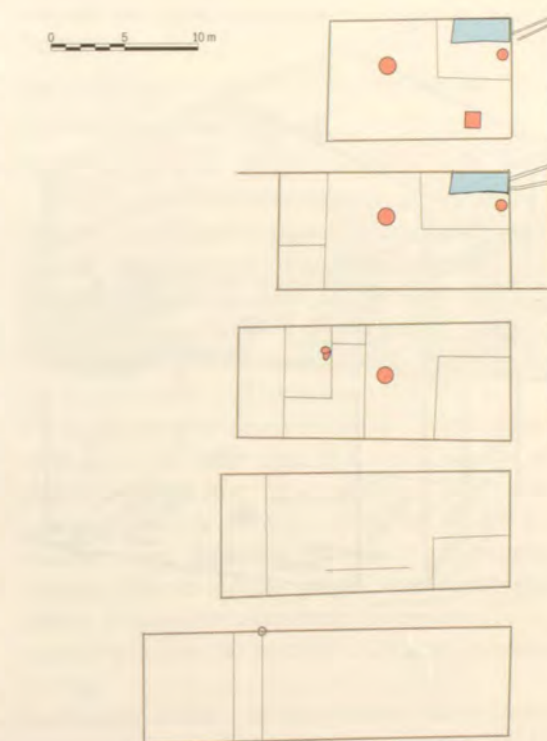


Fig. 229  
L'éclairage à Augst : lampes à huile, en terre cuite et en bronze, lampes à suif, bougeoirs et supports de torches.  
Fonti luminose da Augst. Lucerne in terracotta e bronzo, lume a sego, candeliere, sostegno per fiaccole.  
Photo U. Schild, Römermuseum Augst.

Fig. 230  
Evolution d'une maison du *vicus* de *Vitudurum* (Oberwinterthur) durant le 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. 1:500.  
Abitazione del *vicus* di *Vitudurum* (Oberwinterthur). Evoluzione nel 1<sup>o</sup> sec. d.C. Scala 1:500.  
Dessin Peter Albertin, Kantonsarchäologie Zürich.

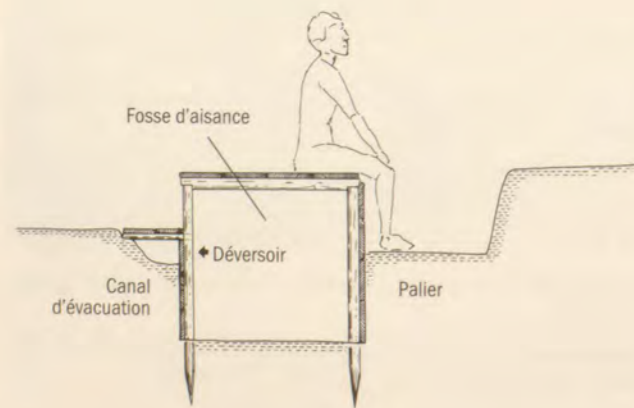
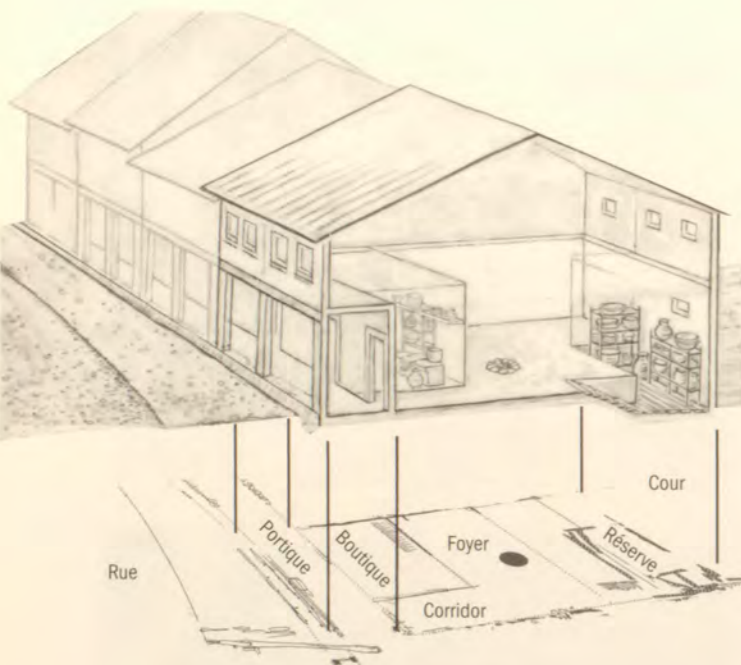


Fig. 231

La maison 12 de Vitodurum (Oberwinterthur) vers 75 ap. J.-C.  
Casa 12 di Vitodurum (Oberwinterthur) intorno al 75 d.C.  
Dessin M. Moser, Kantonsarchäologie Zürich.

Fig. 232

Latrines situées derrière une maison de Vitodurum (Oberwinterthur).  
Latrina sul retro di una casa di Vitodurum (Oberwinterthur).  
Jacquat 1986.



d'un remplissage de planches ou de torchis, et revêtues parfois d'un enduit peint.

Avec le temps, on remplace les sablières basses des parois extérieures par des murets en pierres sèches, puis par des solins maçonnés afin de les protéger au mieux contre l'humidité du sol. La toiture est généralement faite de bardeaux, plus rarement de tuiles. Au 2<sup>e</sup> s., la manière de construire devient de plus en plus solide : sols de galets ou de mortier, dalles en terre cuite ou en molasse pour les foyers. A Oberwinterthur, ces maisons en architecture légère et mixte ne seront toutefois jamais complètement remplacées par des habitations en dur (murs de pierre et toit de tuiles), contrairement à ce que l'on a pu observer à Baden et dans certains *vici* de Suisse occidentale. Nous ignorons pratiquement tout des maisons des *vici* au 4<sup>e</sup> s., faute de témoignages archéologiques.

On entrait dans la maison par le portique, partie intégrante de l'habitation qui formait, avec ceux des maisons voisines, une galerie couverte le long de la rue. Au début, les maisons avaient une, voire deux pièces qui se subdivisèrent au fil du temps. La pièce principale, dans laquelle vivait et travaillait la famille et où se trouvait un foyer à même le sol, a cependant toujours occupé une position centrale dans la maison. On y accédait du portique par une porte décentrée. Une autre porte conduisait dans la cour située derrière la maison. La pièce voisine de l'entrée et donnant sur la rue servait initialement d'atelier. A partir du milieu du 1<sup>er</sup> s., on déplaça ces activités artisanales dans la partie arrière de la maison en y faisant construire des pièces supplémentaires, si bien qu'avec le temps les surfaces habitables s'agrandirent considérablement. Le local donnant sur la rue devint une boutique. Il est possible qu'auparavant on ait vendu des produits sur un stand installé sous le portique devant la maison. Le grand espace central comportait généralement un sol en terre battue, contrairement aux pièces réservées à l'artisanat et aux activités commerciales, dotées de sols soigneusement aménagés. Les chambres à coucher se trouvaient probablement à l'étage (fig. 231). Cette organisation ne changea guère au 2<sup>e</sup> s. ; tout au plus observe-t-on un agrandissement des maisons.

On allait chercher l'eau aux puits et aux fontaines publiques à l'aide de cruches et de seaux en bois ; cette tâche était généralement dévolue aux femmes et aux enfants. La fontaine la plus proche de la maison de la parcelle 12 se trouvait le long de la rue, à une vingtaine de mètres à peine du portique.

Le seul chauffage que nous connaissons pour cette maison est le foyer situé dans la pièce principale ; il représente également une source de lumière bienvenue dans cet espace éclairé uniquement par les deux ouvertures d'entrée. Il est possible que les fenêtres des pièces donnant sur la rue et sur l'arrière-cour aient été vitrées.

Dans la pièce centrale se trouvait un petit autel domestique (laraire) placé peut-être sur une armoire renfermant de la vaisselle précieuse (fig. 412), comme le montre un exemple d'une maison du milieu du 3<sup>e</sup> s. (Ebnöther et Kaufmann-Heinimann 1996).

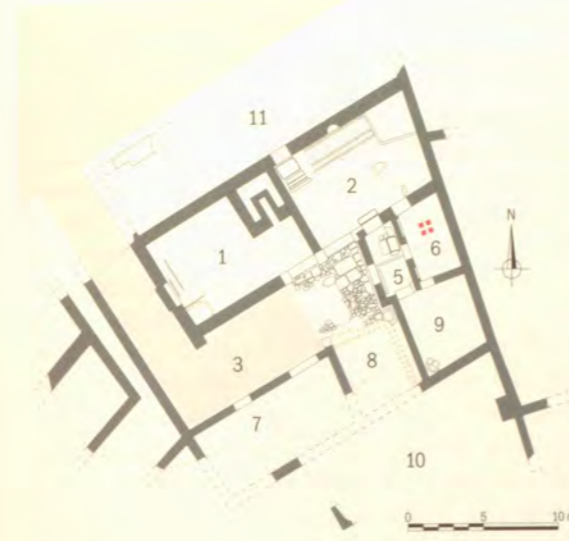


Fig. 233

Maison d'un commerçant d'Augst (Kaiseraugst-Schmidmatt). Echelle 1:500.  
Casa di un commerciante di Augusta Raurica/Kaiseraugst-Schmidmatt. Scala 1:500.  
Dessin W. Dudan, Infolio, d'après Berger 1998.

Derrière la maison, s'étendait le verger planté de noyers et d'arbres fruitiers, ainsi que le jardin potager où poussaient herbes aromatiques et plantes médicinales (Jacquat 1986). En limite de parcelle se trouvaient les latrines (fig. 232 ; Rychener et Albertin 1986). Dans la mesure où le niveau de la nappe phréatique le permettait, dans certains *vici* comme à Baden, on a creusé au 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. des fosses dans les arrière-cours des maisons et par la suite des puits pour y mettre au frais certaines denrées alimentaires (Schucany 1996). Lorsque ces endroits furent désaffectés, on y installa d'abord des latrines, puis on finit par y déverser des ordures.

### La maison d'une famille modeste dans une ville

Les habitations des grandes villes sont généralement d'un type tout à fait différent (*domus*), rarement attesté dans les petites agglomérations ; pour l'instant, seul le site de *Lousonna*, bien documenté, a livré une demeure comparable à celle que nous décrivons ci-dessous.

Il s'agit d'une maison, située au sud de Kaiseraugst, au lieu-dit Schmidmatt, qui a l'avantage d'avoir été presque entièrement fouillée (Müller 1985). Etablie dans le quartier des artisans de la ville basse d'Augst, cette demeure devait appartenir à un aubergiste ou à un commerçant qui vivait là avec sa famille et probablement aussi avec quelques-uns de ses employés. Jouissant d'une position favorable sur la route qui relie la Gaule à la Rhétie, elle se trouvait dans une parcelle trapézoïdale d'une surface de plus de 1300 m<sup>2</sup>. La grande *domus* d'environ 400 m<sup>2</sup> se situe dans la partie nord de la parcelle, en haut de la rue. Erigée au



Fig. 234

Cheminée dans le séjour de la maison d'un commerçant d'Augst (Kaiseraugst-Schmidmatt).  
Caminetto nel soggiorno di un commerciante di di Kaiseraugst-Schmidmatt.  
Photo Ausgrabungen Augst/Kaiseraugst.

2<sup>e</sup> s. sur des structures plus anciennes (fours de potiers ?), quelque peu transformée au cours du temps, elle fut victime d'un incendie dans la seconde moitié du 3<sup>e</sup> s. Quelques trouvailles ainsi qu'un mur en pierres sèches au-dessus d'un remblais montrent que cette maison a encore été habitée au 4<sup>e</sup> s. (Hartmann 1985).

De la rue, une rampe en forme de L descendait vers une cour intérieure dallée (fig. 233, n° 3), autour de laquelle étaient réparties au moins sept pièces. Côté est se trouvait une salle chauffée d'environ 14 m<sup>2</sup> (n° 6). Sur la paroi est étaient encore conservés les restes d'une peinture murale figurée. C'est là que le propriétaire devait recevoir ses clients. Cette pièce comportait deux portes, l'une donnant accès à la cuisine, au nord (n° 2), l'autre au séjour, au sud (n° 9).

La lumière entrait par une fenêtre placée dans la paroi ouest, en face de celle du corridor d'entrée (n° 5). Au sud, une pièce d'env. 20 m<sup>2</sup> possédait un plancher en sapin et des parois soigneusement crépies (n° 9). Le foyer aménagé dans l'angle sud-ouest (fig. 234) ainsi que la vaisselle et les nombreux gobelets en verre retrouvés là suggèrent qu'il s'agissait d'une pièce où la famille se tenait volontiers, comparable à nos salons actuels. Une caisse en chêne enterrée à l'angle sud-est contenait cinq statuettes appartenant à un laraire, que l'on avait manifestement cachées sous le plancher en raison d'un danger imminent.

Les pièces au sud de la cour, le local ouvert sur celle-ci (n° 8), situé à côté du séjour (n° 9) et faisant office de boucherie (foyer, auge en grès, divers couteaux en fer), ainsi qu'une remise (n° 7) peut-être légèrement postérieure, étaient précédées d'une loggia d'environ 3 m de profondeur (n° 10), dont les puissants piliers supportaient



vraisemblablement un étage supérieur. Une cour et peut-être un jardin se trouvaient dans la partie arrière. D'autres pièces, parmi lesquelles probablement les chambres à coucher, occupaient le premier étage.

A proximité de la rue se trouvaient deux grandes pièces, sortes de caves d'environ 54 m<sup>2</sup> aménagées dans la pente. La première, à l'ouest, à laquelle on accédait par une porte à deux battants et dont le sol était en terre battue, servait de lieu de stockage (n° 1) dans sa partie ouest (pots à provisions, pots à cuire, céréales diverses) ; à l'angle nord-est se trouvait une installation destinée manifestement au fumage de la viande : les côtes d'un morceau de lard fumé ont été retrouvées à proximité. On suppose que la seconde pièce (n° 2), située dans la partie est, également dotée d'un sol en terre battue, faisait office de cuisine, même si la présence d'un foyer avec cheminée n'est attestée que par quelques empreintes de poutres dans la maçonnerie, à côté du *prae-furnium* de la pièce de réception. Cette « cuisine » ne donnait pas seulement accès aux chambres privées situées au sud mais communiquait également avec les pièces aménagées dans la pente, donnant sur la rue, au moyen d'un escalier en bois à l'angle nord-ouest, et d'un regard, probablement un passe-plats, pratiqué dans la paroi nord. Une auberge s'ouvrait peut-être sous un portique en bord de rue. Une armoire, placée dans l'angle nord-est de la salle, contenait, hormis quelques pots à cuire et jarres à provisions, de la vaisselle destinée au service (Furger 1989) ; la vaisselle de table, quant à elle, devait se trouver ailleurs, dans le séjour ou à l'auberge (?). Une niche aménagée dans la partie supérieure de la paroi nord contenait peut-être une lampe ou un petit laraire.

On allait chercher l'eau au puits situé dans la cour, devant la salle de réception, entre le séjour et la cuisine. Des fragments de tuyaux en plomb parlent en faveur d'une adduction d'eau supplémentaire.

Les pièces de la partie est que l'on pouvait chauffer (cuisine, salle de réception et séjour) répandaient également leur chaleur directement dans les locaux de l'étage supérieur.

Grâce à la cour intérieure, la plupart des pièces étaient éclairées par des fenêtres ; il en allait de même, mais dans une moindre mesure, pour les chambres situées derrière le portique, le long de la rue et du jardin. Des latrines devaient se trouver dans l'arrière-cour.

### La demeure d'une famille de notables dans une grande ville

Dans les capitales de cités, à côté des habitations réservées aux artisans et aux commerçants, il existait des demeures prestigieuses où vivaient les notables. Elles pouvaient occuper la moitié d'une *insula*, voire une *insula* entière. A Avenches (*Aventicum*), capitale des Helvètes, la maison établie dans la partie est de l'*insula* 13, entre les grands thermes de l'*insula* 19 au sud et le palais de Derrière-la-Tour au nord (Morel 2001) en est une bonne illustration. Faites de terre et de bois, avec une toiture en matière végétale, les premières constructions attestées dans ce quartier

au début du 1<sup>er</sup> s. sont encore modestes. Elles seront supplantées vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. par une *domus* en architecture mixte qui occupait presque toute la partie est de l'*insula*, soit environ 3000 m<sup>2</sup>. Les différentes pièces de cette *domus* se répartissaient autour d'une cour à péristyle ouverte au Nord sur un vaste jardin. Cour et jardin occupaient environ un tiers de l'ensemble. Le long de la façade sud, un portique reliait la maison à la rue. Cette *domus*, entièrement détruite à la fin du 1<sup>er</sup> s., fut reconstruite en dur, avec murs maçonnés et toit de tuiles, en conservant l'organisation originelle de l'espace (fig. 235). A la fin du 2<sup>e</sup> s. on y ajouta des bains ainsi qu'une grande pièce à abside. Le bâtiment comportait, à cette époque du moins, deux étages.

Au 4<sup>e</sup> s., cette maison semble avoir été abandonnée, à l'instar de nombreux autres édifices d'*Aventicum*. A Nyon et à Martigny, en revanche, des bâtiments à vocation économique semblent avoir encore été aménagés à cette époque à l'intérieur de la partie résidentielle des *domus*, témoignant sinon de la présence de nouveaux occupants, du moins d'un changement des habitudes sociales (Paunier 1996). A part ces exemples, nous ne connaissons que très peu les maisons citadines de l'antiquité tardive.

La maison de l'*insula* 13 d'*Aventicum*, à la fin du 2<sup>e</sup> s., avait probablement son entrée au sud, sous le portique (fig. 235 et 236). Un couloir permettait d'accéder à la cour à péristyle d'env. 400 m<sup>2</sup>, en forme de U, qui s'ouvrait à l'est sur de vastes salles de réception et à l'ouest sur des appartements privés totalisant environ 450 m<sup>2</sup>. Au sud-ouest se trouvaient des thermes ainsi qu'une magnifique salle de réception à abside, dont la voûte était probablement ornée de scènes mythologiques. Les pièces de service ainsi que la cuisine étaient vraisemblablement aménagées à l'est de ces locaux, vu la présence à cet endroit de plusieurs foyers. Un pavillon ou une fontaine reliait la cour à péristyle à un vaste jardin de près de 1000 m<sup>2</sup>, entouré de portiques, que nous pouvons nous représenter grâce à la reconstitution de ceux de la grande *villa* de Dietikon (fig. 247).

Les chambres à coucher étaient probablement au premier étage, tout comme les appartements des femmes de la famille qui passaient une partie de leur journée à filer, tisser et coudre.

Nous n'avons pas retrouvé d'indice concernant l'approvisionnement en eau mais nous pouvons imaginer qu'il existait un système d'adduction, les besoins en eau d'une telle maisonnée ayant dû être considérables.

La pièce située au sud, appartenant probablement à des bains, ainsi que la grande pièce à abside interprétée comme un *triclinium*, étaient dotées d'un sol chauffé. Les autres salles, ornées de peintures et munies généralement de sols en béton de chaux (*terrazzo*) - une seule comportait une mosaïque - étaient sans doute chauffées en hiver au moyen de braseros.

La plupart d'entre elles étaient éclairées par des fenêtres donnant sur la cour intérieure, le jardin ou la rue. Des latrines se trouvaient peut-être hors de la surface fouillée ; il est vraisemblable que l'on ait recouru, en complément du moins, à l'usage du pot de chambre.

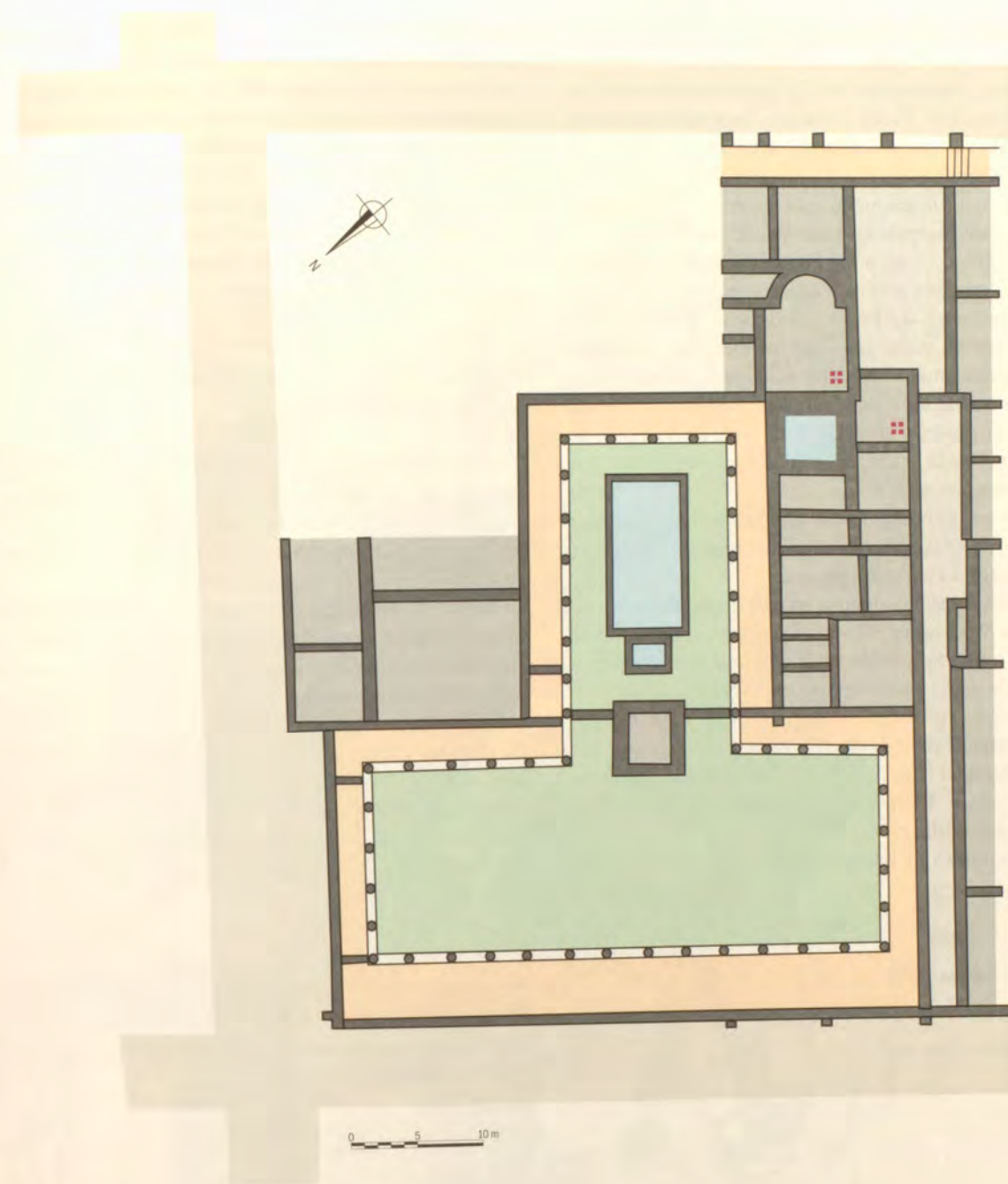


Fig. 235

Prestigieuse demeure d'Avenches, *insula* 13. Echelle 1:500.

Abitazione cittadina signorile ad Avenches, *insula* 13. Scala 1:500.

Dessin Avec le Temps Sàrl/Musée romain d'Avenches.

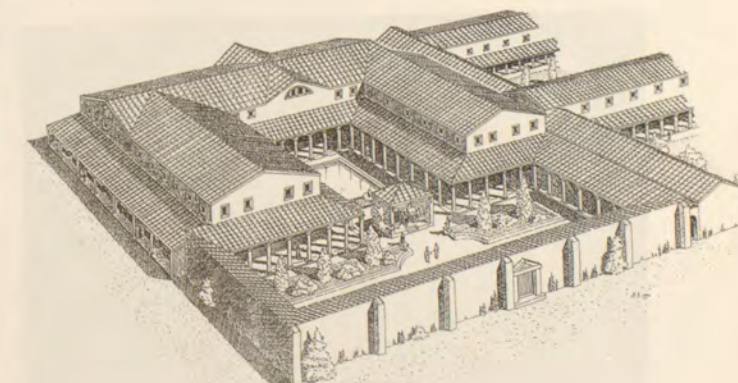


Fig. 236

Proposition de restitution de la luxueuse demeure d'Avenches, *insula* 13.

Abitazione cittadina ad Avenches, *insula* 13. Ricostruzione.

Dessin Markus Schaub.



## Une maison d'un village alpin

Nous n'avons connaissance que de quelques *villae* dans les Alpes (par exemple Riom, Grisons), interprétées souvent comme des relais routiers, surtout lorsqu'elles se situent au voisinage d'importants cols. La plupart des habitants de l'arc alpin ont probablement vécu dans de petits villages comme celui de Gamsen en Haut-Valais, situé le long de la route du Simplon, et qui a fait l'objet de recherches approfondies ces dernières années. Plusieurs maisons, identifiées grâce à la présence de foyers, côtoyaient quelques petits greniers surélevés ainsi que des écuries. Les villageois vivaient principalement de l'agriculture mais pouvaient également se procurer un revenu supplémentaire en faisant du commerce, la position stratégique du site, en un point de passage obligé de la vallée, étant plutôt favorable à ce type d'activité (Paccolat 1997).

Les techniques de construction traditionnelles en vigueur à l'âge du Fer et caractéristiques des régions alpines ne changent guère à l'époque romaine.

Le village de Gamsen connaîtra un fort dépeuplement vers le milieu du 3<sup>e</sup> s., après 900 ans d'intense occupation ; au 4<sup>e</sup> s., la vie toutefois semble avoir continué si l'on en croit les traces relevées à l'intérieur de certaines habitations.

Les maisons de ce village étaient construites sur des terrasses aménagées dans la pente et comblées en aval par la terre de remblai (fig. 237 et 238). Il s'agissait de petites cabanes de 30 à 40 m<sup>2</sup>, ne comportant la plupart du temps qu'une seule pièce. Plusieurs indices nous font penser qu'hommes et bêtes vivaient sous le même toit ;

Fig. 237

Maison alpine de Gamsen. 1:500.

*Casa alpina a Gamsen. Scala 1:500.*

Photo et Dessin Bureau TERA, Sion.



aussi est-il vraisemblable d'imaginer un étage supérieur ou des combles, tout comme dans les chalets d'alpage. Le bois de pin représentait le principal matériau de construction. Les parois, en terre et bois (colombage) ou faites d'un assemblage de planches, étaient fixées sur des sablières. Des poteaux ou des montants, également sur sablières, portaient le toit probablement recouvert de bardeaux. Les sols étaient en terre battue tandis que les foyers étaient composés de plaques en terre cuite, remplacées plus tard par des dalles en pierre.

## La maison d'une famille paysanne sur un petit domaine

Si près de la moitié des domaines ruraux situés sur le Plateau suisse sont considérés comme modestes, la presque totalité des établissements agricoles des Alpes et du Jura se placent dans cette catégorie (par exemple Riom).

La ferme de Boécourt, qui fournit un exemple bien documenté, pouvait accueillir une famille qui, peut-être avec l'aide de quelques domestiques, travaillait le domaine soit pour son propre compte soit pour le compte d'un grand propriétaire.

La demeure était implantée sur une terrasse à flanc de colline, avec vue sur la vallée. Construite à la fin du 1<sup>er</sup> s. à l'emplacement d'un premier établissement, elle était limitée d'un côté par un mur d'enceinte et sur les autres côtés par des fossés ; elle faisait partie d'un ensemble de forme irrégulière.

Fig. 238

Construction d'une maison alpine à Gamsen, sur une terrasse aménagée en excavant en amont et en remblayant en aval.

*Costruzione di una casa alpina a Gamsen : 1 sterro e terrapieno per un terrazzamento ; 2 riposo a lavori ultimati.*

Dessin A. Henzen.

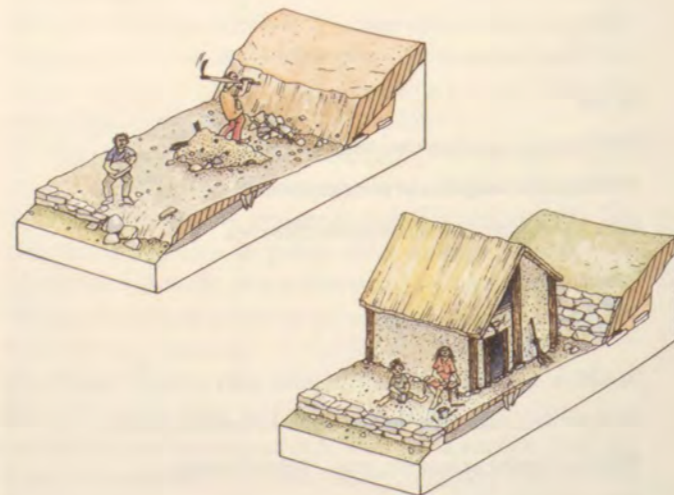


Abb. 239

Mode de transport alpin près de Gamsen.

*Mezzo di transporte alpino, Gamsen.*

Aquarelle B. Clarys.



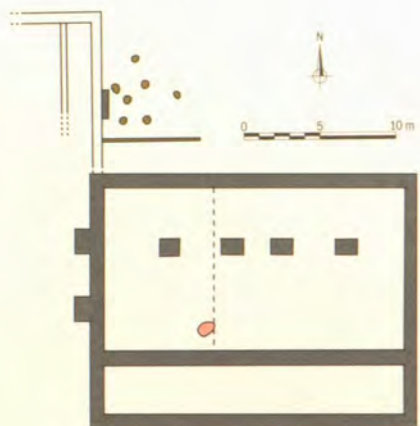


Fig. 240  
Partie habitable (appartement ?) de la ferme de Boécourt. Echelle 1:500.  
*Abitazione della fattoria a Boécourt. Scala 1 : 500.*  
Dessin W. Dudan, Infolio, d'après Paccolat 1991.

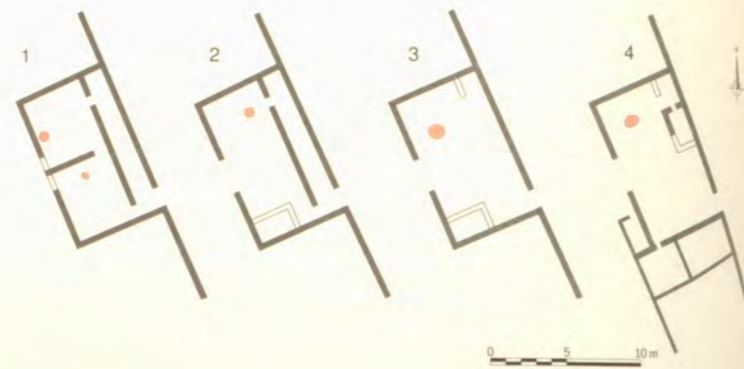


Fig. 241  
Maison d'un ouvrier agricole de la villa de Biberist-Spitalhof. Evolution aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> s. Echelle 1:500.  
*Abitazione dei lavoratori agricoli della villa di Biberist-Spitalhof. Evoluzione nel 2<sup>o</sup> e 3<sup>o</sup> sec. d.C. Scala 1 :500.*  
Dessin W. Dudan, Infolio, d'après Kantonsarchäologie Solothurn.

gulière d'environ 2,5 hectares. La maison de près de 300 m<sup>2</sup>, dotée de murs maçonnés et d'un toit de tuiles, a perduré sans grand changement jusque vers le milieu du 3<sup>e</sup> s. Les temps troublés qui suivront auront pour conséquence l'abandon de la plupart de ces fermes. Cependant, l'exemple de la villa de Rheinfelden (Görbelhof), alors nouvellement construite, montre que la ferme en tant que forme d'habitat et entreprise économique avait toujours cours.

De la vallée, on accédait à la maison probablement par une sorte de corridor ou par un portique de 3 m de largeur qui occupait toute la partie sud du bâtiment (fig. 240). On arrivait ensuite dans une grande pièce d'environ 190 m<sup>2</sup>, dont la moitié orientale, légèrement surélevée, servait probablement de salle de réception. En descendant quelques marches, on accédait au niveau inférieur, peut-être séparé par des rideaux ; devant la paroi sud se trouvait un foyer à même le sol. Nous supposons que la cuisine, pourvue d'un sol en terre battue, se trouvait à cet endroit. Quatre puissants piliers munis de contreforts à l'intérieur et à l'extérieur de la paroi ouest permettent de supposer que cette pièce disposait d'un étage supérieur destiné à recevoir un poids important, probablement les récoltes de la ferme. On ne sait si les chambres à coucher se trouvaient également à l'étage ou si elles se résumaient à des espaces séparés peut-être par des tentures. Une porte semble avoir mené de la cuisine à une pièce adossée à la paroi nord dont les murs reposent sur des solins en pierres sèches (portique ?). Une place dallée d'environ 25 m<sup>2</sup>, limitée à l'ouest par un mur appartenant à un état antérieur, s'ouvrait au nord et à l'est. D'après les traces laissées par des constructions en bois, on a dû préparer à cet endroit les produits de la ferme.

### La maison d'une famille d'agriculteurs dans une villa

Sur le Plateau, de nombreux ouvriers agricoles indépendants travaillaient dans des fermes de grandeur moyenne ou dans de grands domaines (*villae rusticae*).

Prenons pour exemple une maison de la villa rustica de Biberist-Spitalhof. Cette maison, tout comme les deux autres que nous connaissons – sur un total de huit – était adossée au mur d'enceinte de la villa et occupait une surface interne de 140 m<sup>2</sup>. Ses murs extérieurs étaient maçonnés tandis que ses parois intérieures, posées sur des solins en pierres sèches, étaient en torchis. Le toit était recouvert de tuiles.

Entre le début du 2<sup>e</sup> et le milieu du 3<sup>e</sup> s., cette maison fut habitée par environ quatre générations qui l'ont transformée en fonction de leurs besoins (fig. 241). Elle a eu de tout temps deux entrées ainsi que deux à trois pièces, qui par ailleurs ont pu être subdivisées au moyen de rideaux : des anneaux retrouvés sur place parlent en faveur de cette hypothèse. Durant les deux premières phases, les sols ont été renforcés par du gravier et des éclats de pierre ; plus tard ils furent remplacés par des sols en terre battue.

Une porte aménagée dans la partie sud du mur oriental permettait d'accéder à la maison depuis l'extérieur. Un couloir situé le long de ce mur desservait initialement deux pièces de 50 m<sup>2</sup> chacune. Ces salles étaient probablement aussi accessibles de la cour, même si d'éventuelles portes n'ont pas été conservées à cause de transformations ultérieures. Sur le côté nord, le couloir a pu mener à l'étage supérieur où se trouvaient probablement les chambres à coucher. Les deux pièces étaient pourvues d'un foyer à même le sol et communiquaient entre elles. Elles pourraient avoir abrité deux familles apparentées.

Au début de la phase 2, on démolit le mur de séparation

de manière à obtenir un espace unique ressemblant à une grande halle. Une chambre de 8 m<sup>2</sup> fut aménagée à l'angle sud-ouest de celle-ci. Dans la partie la plus au nord se trouvait un foyer à même le sol, pourvu peut-être d'une cheminée. Cette pièce a servi de cuisine, d'habitation et de lieu de travail pour une famille qui disposait désormais d'un espace dédoublé. La porte permettant de pénétrer à l'intérieur du domaine se trouvait dans l'axe médian du mur occidental. Au cours des phases suivantes, on a d'abord supprimé le corridor à l'est, et aménagé plus tard un séchoir, peut-être pour les légumineuses. Un bâtiment a ensuite été construit au sud, pourvu d'une installation diffusant de la chaleur par rayonnement au moyen de conduits. Seules installations de chauffage de la maison, les foyers apportaient un peu de lumière aux pièces, avec les portes et quelques fenêtres vitrées.

Les exemples de Neftenbach et de Dietikon montrent comment étaient, dans les grandes villae du 1<sup>er</sup> s., les maisons situées le long du mur d'enceinte. A Neftenbach, on a retrouvé des restes de constructions en bois et en terre d'env. 150 m<sup>2</sup> qui datent du troisième quart du 1<sup>er</sup> s. Il s'agit de maisons individuelles disposées le long d'un fossé marquant la limite du domaine. Dans l'une d'elles, on a découvert un foyer. Les constructions de pierre qui les ont remplacées au dernier quart du 1<sup>er</sup> s. étaient un peu plus petites que les habitations de Biberist. Elles aussi étaient souvent pourvues d'un foyer, aménagé près d'une paroi. Les maisons des ouvriers agricoles de Dietikon du deuxième quart du 1<sup>er</sup> s. sont très mal connues (fig. 242) ; on sait seulement qu'elles reposaient sur des solins en pierres sèches et disposaient d'un foyer. Vers le milieu du 1<sup>er</sup> s., celles-ci sont remplacées par des constructions maçonnées de grandeur plus ou moins équivalente à celles de Neftenbach. Elles étaient accessibles depuis la grande cour intérieure du domaine au moyen d'un portique devant l'entrée axiale. A la différence de Biberist et de Neftenbach, le foyer se trouvait au centre de la pièce.

Fig. 242  
Maison d'un ouvrier agricole de la villa de Dietikon.  
*Abitazione dei lavoratori agricoli della villa di Dietikon.*  
Ebnöther 1993.



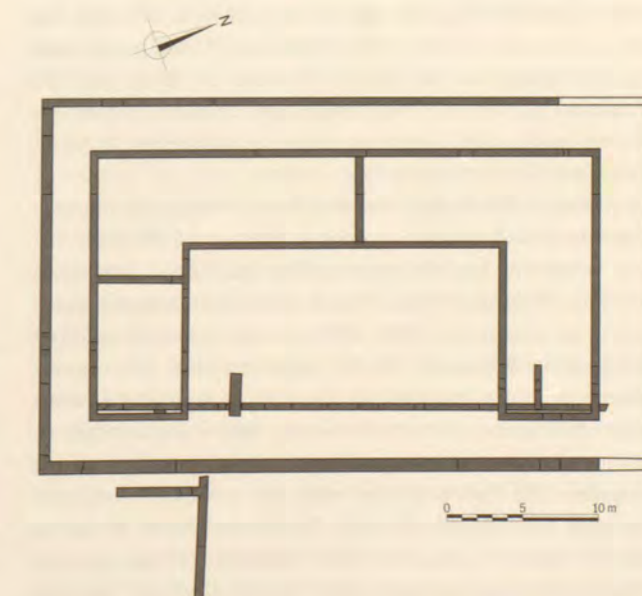
### La résidence du propriétaire d'une grande villa

La classe supérieure qui, on l'a dit, devait sa fortune aux revenus fonciers, manifestait sa richesse en édifiant des résidences de campagne (*pars urbana*) somptueusement aménagées, à l'exemple de la villa d'Orbe. Avec une surface de près de 2000 m<sup>2</sup> pour la partie habitable, dans sa phase d'extension maximale, il s'agit de l'une des plus grandes demeures attestées au nord des Alpes.

Peu après le milieu du 1<sup>er</sup> siècle, un premier bâtiment principal de 580 m<sup>2</sup> a été aménagé à l'emplacement de la future résidence. Nous ne connaissons pas sa structure intérieure ; il semble cependant avoir été entouré d'un portique. A 70 m au nord-est, se trouvait un petit établissement thermal. Avec sa façade longue de 40 m, le bâtiment principal correspondait à une résidence d'un domaine de grandeur moyenne.

Probablement vers la fin du 1<sup>er</sup> s., celui-ci subit des transformations radicales. Une suite de pièces disposées sur trois côtés, précédées d'un portique, délimite une cour intérieure de 200 m<sup>2</sup> (fig. 243). Le plan se réfère à des modèles méditerranéens qui apparaissent déjà au début du 1<sup>er</sup> s. (par exemple Genève-Parc de la Grange, Dietikon). Durant le dernier quart du 2<sup>e</sup> s., le bâtiment principal est détruit et remplacé par un édifice de plan semblable mais quatre fois plus grand (fig. 244). Les pièces, bordées sur trois côtés de portiques ornés de peinture et de placages de marbre, s'ordonnent cette fois autour de deux cours juxtaposées (fig. 246), aménagées en jardins agrémentés

Fig. 243  
Résidence dans un domaine agricole de grandeur moyenne : premier établissement d'Orbe. Echelle 1:1500.  
*Residenza di un podere di medie dimensioni: la prima struttura di Orbe. Scala 1:500.*  
Dessin IASA, Université de Lausanne.





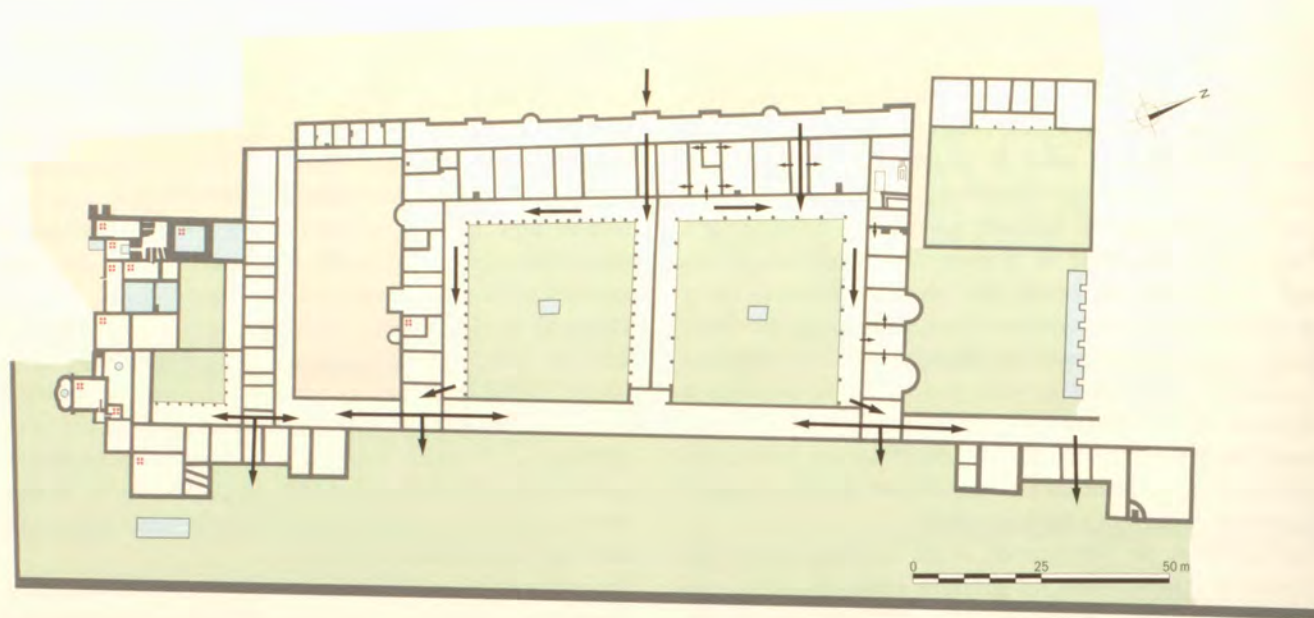


Fig. 244

Palais d'Orbe-Boscéaz à la fin du 2<sup>e</sup> s. 1:1500 (trois fois plus petit que les autres plans du chapitre).

*Residenza di una grande villa: la struttura principale di Orbe (fine del 2<sup>o</sup> sec. d.C.), in scala 1:1500 (Tre volte più piccola delle altre piante del capitolo).*

Dessin IASA, Université de Lausanne.

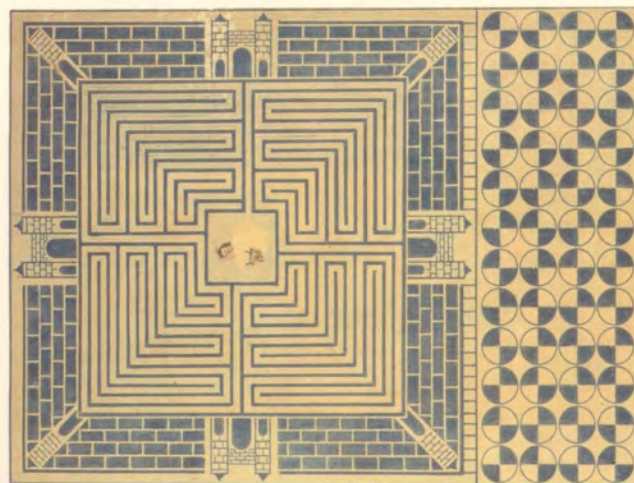


Fig. 245

Mosaïque au labyrinthe de la grande résidence d'Orbe.

*Mosaico con labirinto dalla grande residenza di Orbe.*

MHAVD.

de fontaines, couvrant une surface d'env. 1000 m<sup>2</sup> chacune. Le quatrième côté, qui constituait la façade avec vue sur la plaine de l'Orbe et les Alpes, était limité par un portique donnant sur une grande terrasse de 30 m par 100, soutenue par un mur très imposant; celle-ci s'ouvrait sur la *pars rustica* du domaine située en contrebas, là où se trouvaient les logements des ouvriers.

La position des seuils a permis de reconstituer les circulations dans la demeure. L'entrée se trouvait à l'ouest; le visiteur pénétrait dans un petit couloir qui débouchait sur le portique de la cour sud; près de celui-ci s'ouvraient quatre salles de réception, l'une d'elle ornée d'une magnifique mosaïque. Suivaient trois appartements de quatre chambres, dans les parties sud-ouest et sud du bâtiment. Celui du milieu, qui comportait une salle à abside et un sol en mosaïque, trouve son pendant dans la pièce à niche rectangulaire de l'appartement sud, qui toutefois n'est pourvue que d'un sol en terrazzo. A trois endroits, de petites pièces captives peuvent être interprétées comme des chambres à coucher (*cubiculum*); celle située à l'est de la

pièce à abside comportait une mosaïque qui, le long de la paroi nord, était décorée plus sommairement (fig. 245), à l'emplacement probable du lit. La pièce terminant l'aile sud reliait le portique de la cour à un autre portique qui menait à l'établissement thermal orné de sols en mosaïques.

Dans la cour nord, le portique desservait un autre appartement de 180 m<sup>2</sup> comportant quatre salles, dont une chambre à coucher captive. Plus loin se trouvaient deux cuisines pourvues de sols en terre battue et non pas en terrazzo comme la plupart des autres pièces. L'une d'elles était équipée d'un four à pain, l'autre de deux foyers. Entre ces deux cuisines étaient aménagées des latrines ainsi qu'un passage vers les bâtiments secondaires de l'aile nord. A l'est, se trouvaient plusieurs grandes pièces de 50 m<sup>2</sup>. Trois d'entre elles étaient pourvues de sols en mosaïque et deux comportaient une abside. A l'angle de la cour, un portique conduisait au nord vers une autre cour intérieure ou jardin (jardin potager ou verger?) limitée par un grand bassin (poissons?) et vers un autre ensemble de pièces.



Fig. 246

Cours intérieures de la grande résidence d'Orbe.

*Cortili della grande residenza di Orbe.*

Maquette J. Gorgerat, Chavornay et A. Poroli, Echallens; Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

Le dédoublement de certains éléments, cours intérieures, éventuellement bains, salles à abside ou avec niche, ont conduit à la supposition que les pièces de la partie nord étaient des appartements d'été contrairement à celles de la partie sud utilisées essentiellement en hiver (Orbe-Boscéaz 1993-1995, 120). Toutefois, étant donné l'accès direct aux appartements et aux pièces de réception situées au sud-ouest du corps principal, nous nous demandons s'il ne faut pas plutôt y rechercher le domaine réservé aux hommes, avec bains et deux appartements résidentiels pour le père, le fils ou deux frères, tandis qu'au nord auraient résidé les femmes (et les enfants?). L'accès aux appartements est en effet nettement moins aisé; la présence des cuisines et des latrines parle également en faveur de cette hypothèse. On pourrait imaginer que la famille de l'intendant ou d'autres personnes de l'entourage du propriétaire aient logé dans les appartements situés au nord-ouest, tandis que l'étage supérieur offrait d'autres pièces d'habitation.

Une troisième possibilité pour expliquer ce dédoublement serait de reconnaître dans la partie sud les appartements privés et dans la partie nord les salles de réception où pouvaient loger les hôtes (appartement de la partie ouest), ainsi que les salles de banquet pourvues de sols en

mosaïque, qui pouvaient facilement être ravitaillées depuis la cuisine voisine. On estime qu'une trentaine de personnes ont dû vivre dans la seule partie résidentielle (*pars urbana*), tandis que la partie économique (*pars rustica*), a pu accueillir près d'une vingtaine de familles d'ouvriers agricoles (120-150 personnes).

Plusieurs indices attestent un approvisionnement en eau par des conduites, qui alimentaient fontaines, bassins et bains. Il est à relever que les pièces n'étaient généralement pas chauffées, mis à part les thermes et les chambres à coucher des appartements du sud-est. Il est possible que les propriétaires aient passé la saison froide en ville (Avenches?). A l'exception des chambres à coucher captives, les pièces étaient généralement éclairées par des fenêtres disposées sur les deux côtés.

On peut se faire une idée des aménagements des jardins dans la résidence d'Orbe en se référant à ceux de la *villa* de Dietikon, dont on a pu localiser les zones fleuries et les bassins. Nous devons nous les représenter un peu à la manière des jardins baroques à la française (fig. 247). Au centre de la cour intérieure, de petits fossés pour des haies (buis?) dessinaient deux figures aux angles arrondis comportant des demi-cercles concaves qui, au centre, délimi-



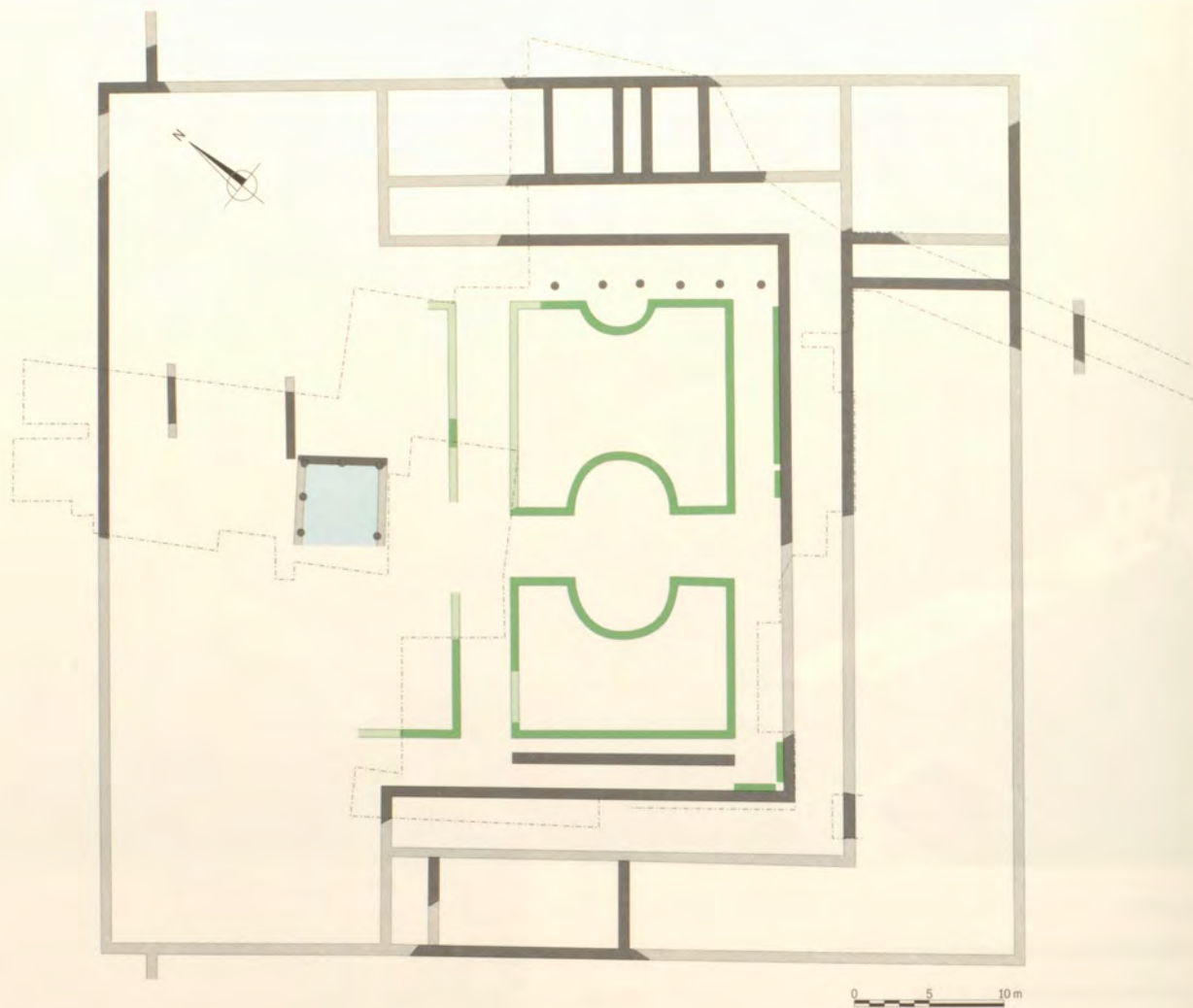


Fig. 247  
Jardin de la résidence principale de la grande villa de Dietikon. Echelle 1:500.  
*Giardino di una residenza della grande villa di Dietikon. Scala 1 :500.*  
Dessin W. Dudan, Infolio, d'après Ebnöther 1995.

taient un grand ovale de 6 x 12 m. Dans l'axe de celui-ci, entre la maison et le mur du jardin, était situé un bassin de même grandeur, d'environ 1 m de profondeur, également entouré d'une haie. Au nord-est, le portique était précédé d'une pergola offrant un lieu agréable à qui voulait profiter encore un peu du soleil couchant. Par souci de symétrie, un mur à fonction décorative fut construit devant le portique sud-ouest.

A la fin du 3<sup>e</sup> s., le palais d'Orbe subit des transformations radicales. A l'angle sud-ouest du corps principal de la villa, un nouvel édifice d'environ 20 m de long est construit, composé de six chambres d'au moins 14 m<sup>2</sup>, dont trois comportaient un foyer. Celles-ci étaient regroupées à l'arrière d'un portique s'ouvrant vers l'est. Au début du 4<sup>e</sup> s., une occupation est également attestée plus au sud, dans la zone du grand établissement thermal.

On peut observer une situation similaire dans d'autres villae comme à Vandoeuvres (fig. 153), où la durée ininterrompue de l'occupation et la bonne conservation des vestiges illustrent remarquablement le passage de la villa romaine au village actuel.

## BOIRE ET MANGER

Avant l'arrivée des Romains dans nos régions, à la fin de l'âge du Fer, les indigènes avaient une alimentation simple, composée principalement de végétaux (cf. SPM IV). Les céréales, telles que l'orge, l'épeautre, le millet ou le blé nu comme le froment, ont joué un rôle particulièrement important. Les légumineuses étaient très prisées, spécialement les fèves. On récoltait de plus toutes sortes de fruits, de noisettes et d'herbes sauvages. Les gens mangeaient peu de viande ; ils consommaient principalement du porc et du bœuf, dont l'âge d'abattage était plutôt élevé. Les résultats des analyses archéobotaniques donnent l'impression que les indigènes, à la fin de l'époque celtique, avaient une alimentation monotone.

Brosser un tableau de ce que mangeaient les habitants de nos contrées à l'époque romaine n'est pas une entreprise aussi aisée qu'il y paraît de prime abord. Pour dresser un

inventaire qui ne trahisse pas trop la réalité, nous avons dû tenir compte des différences sociales qui existaient parmi la population : que mangeaient les riches, les pauvres et les gens de la classe moyenne ? Comment se nourrissaient les militaires de haut rang et les simples soldats ? Quelles étaient les habitudes alimentaires des habitants des villes et de ceux des campagnes, de ceux des vallées et de ceux des montagnes ? Et que dire des influences culturelles subies par les uns et par les autres, dont les règles le plus souvent nous échappent ?

Le panorama proposé ici tente de tenir compte de ces différents paramètres. Mais il comprend encore de trop nombreuses lacunes dues notamment au fait que la recherche dans le domaine des analyses palynologiques, archéozoologiques et archéobotaniques demeure très inégale d'une région à l'autre de la Suisse.



Fig. 248  
Lieux de production des principales denrées alimentaires consommées à l'époque romaine.  
*Centri di produzione dei generi alimentari più importanti in epoca romana.*  
Dessin C. Demarmels, tiré de Meylan Krause 2000.



## Un grand marché

La période romaine se caractérise, par rapport aux époques antérieures, par la richesse et la diversité des aliments consommés (fig. 248). Avec la conquête, de nouvelles denrées, rares ou inconnues chez les Celtes, arrivent en effet sur le marché et engendrent une nouvelle manière de faire la cuisine. Il s'agit notamment de produits provenant de contrées lointaines. Les huîtres arrivent de Méditerranée ou de la côte Atlantique ; l'huile d'olive, les olives, les sauces à base de poissons et de crustacés, les maquereaux, les figues, les dattes, les pignons, les grenades proviennent de différentes régions de la Méditerranée, tout comme les noix et les raisins avant d'être cultivés dans nos régions probablement à partir du milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Certaines épices chères viennent de régions encore plus éloignées : la cannelle, le gingembre, le cardamome, l'anis, le cumin oriental ou le sésame proviennent d'Inde, d'Arabie ou d'Éthiopie. Leur commercialisation n'est pour l'instant attestée que par les sources littéraires. En revanche, du poivre originaire d'Inde a été recueilli notamment dans le camp militaire augustéen d'Oberaden. Environ 200 grains de riz indien ont été retrouvés dans le camp militaire de Neuss (époque augustéenne).

Ces denrées, présentes dans nombre de recettes destinées à la classe aristocratique romaine, étaient dans nos régions consommées, au début du moins, principalement par les hauts gradés de l'armée et les gens issus de couches sociales supérieures romanisées (fig. 249). Les indigènes de classe moyenne et défavorisée n'ont sans doute guère été influencés par cette manière de se nourrir, continuant de suivre leurs traditions culinaires ancestrales.

À part les produits importés, les Romains ont introduit dans les territoires conquis de nouvelles cultures, proba-

Fig. 249

Quelques produits exotiques importés à *Augusta Raurica* : huîtres, figues, châtaignes, dattes.

*Importazioni ad Augusta Raurica : ostriche, fichi, castagne, datteri.*

Photo U. Schild, Römermuseum Augst.



blement dès le milieu du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Il s'agit essentiellement de plantes potagères et de divers légumes et herbes aromatiques. Plusieurs sortes d'arbres fruitiers, ainsi que des noyers qui, avant l'époque romaine n'existaient qu'à l'état sauvage, ont également été implantés dans nos régions (p. 164). De tels produits ont dû être assez rapidement intégrés aux menus des gens même les moins fortunés.

## Céréales, pains et bouillies

Les céréales cultivées à l'époque romaine dans nos régions étaient en principe les mêmes qu'à l'époque de La Tène (fig. 250), à savoir l'orge, l'épeautre, le millet et le blé nu (probablement le froment). On en faisait de la farine avec laquelle on confectionnait des galettes ou des pains à base de levure de bière. Pour les bouillies, on utilisait soit de la farine, soit du blé ou de l'orge mondé et concassé, ou encore les grains de millet entiers.

L'épeautre, qui se retrouve régulièrement dans les fouilles, était la céréale la plus utilisée pour le pain. On en tirait une farine très fine tout à fait adaptée à la confection des pâtisseries : grâce à son taux élevé en gluten, la pâte levait relativement bien. Le froment a quant à lui joué un rôle régional limité ; généralement rare, il est toutefois signalé à Augst dans des contextes de stockage du 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C. L'amidonner n'a vraisemblablement été cultivé en Suisse romaine qu'en petites quantités, comme le montrent les fouilles de *villae*.

L'orge était une céréale très importante dans l'Antiquité, particulièrement l'orge vêtu à plusieurs rangs de grains décrit par les auteurs anciens. Mondé, puis concassé ou moulu, il servait à préparer la *polenta* souvent mélangée à du millet ; celle-ci semble toutefois avoir été nettement

Fig. 250

Une production indigène : variété de blé nu, probablement à semer (*Triticum aestivum*). Céréales de Kaiseraugst-Schmidmatten.

*Un prodotto indigeno : specie di grano, probabilmente sementa (Triticum aestivum). Chicchi da Kaiseraugst-Schmidmatten.*

Photo S. Jacomet.



moins appréciée par les Romains que la *puls* à base de millet et/ou de froment. L'orge fournissait de plus le gruau, ainsi que le pain ; généralement considérée comme une céréale de moindre valeur, elle était particulièrement utile comme fourrage.

Largement consommé à l'époque romaine, le millet apparaît régulièrement dans les fouilles. Il s'agit principalement du millet cultivé ou millet pur, appelé *milium* par les auteurs anciens ; le millet des oiseaux (*Panicum*, dans les sources littéraires) est plus rare. Tous deux se prêtent bien à la préparation d'une bouillie appelée *fitilla* ou *puls fitilla*. Le seigle et l'avoine, considérés par Pline comme des céréales secondaires et traités comme des mauvaises herbes, ne semblent avoir été que peu consommés dans nos régions. Pour l'instant, seule Augst a livré du seigle en grandes quantités au 3<sup>e</sup> s. de notre ère ; on ignore toutefois si cette céréale a été cultivée dans nos contrées. Il en va de même pour l'avoine, pour lequel seules quelques trouvailles sont signalées dans la *villa* de Neftenbach. L'engrain, également rarement retrouvé, semble avoir été plutôt considéré comme une mauvaise herbe.

Les céréales comportant un grain vêtu étaient généralement grillées afin d'être débarrassées de la balle. C'est notamment le cas pour l'épeautre, l'amidonner, l'orge à grains vêtus, l'avoine et le millet. Cette torréfaction est bien attestée par les textes antiques ; les découvertes archéologiques sont moins évidentes car en général assez difficiles à interpréter en l'absence d'analyses archéobotaniques. On notera toutefois, dans la *villa* de Neftenbach, l'existence d'un four dans lequel on a grillé du millet des oiseaux.

La mouture des céréales était généralement effectuée au moyen de meules rotatives actionnées à la main (fig. 251) ; afin d'obtenir un meilleur rendement, on a utilisé également des meules à traction animale. La découverte de plusieurs moulins hydrauliques (Avenches-En Chaplix : fig. 252, Cham-Haggendorf et Rodersdorf) montre que la production de farine à grande échelle était assez répandue. Les meules ne servaient pas uniquement à la mouture des céréales mais étaient également utilisées pour débarrasser de leur balle les céréales à grains vêtus. L'espace entre les deux pierres était alors réglé plus largement que pour obtenir de la semoule ou de la farine par exemple.

Fig. 251

Restitution d'une scène de mouture.

*L'atto di macinare.*

Dessin A. Pulido, Service archéologique cantonal de Fribourg.

Fig. 252

Le moulin hydraulique d'Avenches-En Chaplix.

*Molino ad acqua di Avenches-En Chaplix.*

Aquarelle B. Gubler.





## Régimes différenciés

La *puls*, bouillie à base de céréales, le pain, les légumineuses (principalement les fèves et les lentilles), constituaient le repas quotidien des gens simples. On peut y ajouter différentes sortes de légumes et de salades cultivés dans nos régions à l'époque romaine, comme les carottes, le chou, l'amarante, l'arroche des jardins, le céleri, l'oseille, la mâche, les navets et les betteraves. D'après les sources antiques, nous savons toutefois que la palette des légumes disponibles était nettement plus riche. Légumes, salades et herbes aromatiques poussaient également à l'état sauvage.

Parmi les fruits introduits par les Romains et consommés par tous, énumérons les pommes, les poires, les cerises et les prunes retrouvés assez régulièrement dans les fouilles. Les noix semblent également avoir été largement diffusées après le milieu du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. On récoltait en outre nombre de fruits qui poussaient à l'état sauvage : fraises des bois, framboises, mûres, sureau, pommes, noisettes. Les champignons des bois étaient très appréciés (fig. 253).

Le fromage était largement consommé si l'on en croit les textes antiques qui vantent tout particulièrement celui des Alpes. La présence de faisselles (moules à fromage) dans les fouilles le confirme ; celles qui nous parviennent sont généralement en terre cuite, celles en tissu ou en vannerie n'étant que rarement conservées.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la viande constitue une nourriture de luxe, du moins pour les gens de classe modeste. D'après les résultats des analyses anthropologiques réalisées sur des squelettes de la nécropole d'Avenches-En Chaplix, les personnes inhumées entre le milieu du 2<sup>e</sup> s. et le début du 3<sup>e</sup> s. semblent avoir reçu une alimentation pauvre en protéines animales, basée essentiellement sur des céréales, des fruits et des légumes. Ils n'ont mangé de la viande et du poisson qu'occasionnellement. Celui-ci était pêché, à la ligne ou à l'aide de filets, dans les lacs et les rivières (truites, perches, barbeaux, brochet, ablette ; fig. 254).

Les analyses archéozoologiques des ossements animaux retrouvés dans les quartiers périphériques d'Augst, où logeaient principalement les artisans et les ouvriers, fournissent des indications sur la consommation de viande des couches moyennes et basses de la population. On y trouve une grande proportion d'ossements de bœufs, généralement d'un âge avancé. Aussi peut-on penser que lorsque les gens de milieu modeste mangeaient de la viande, celle-ci était de piètre qualité ; elle servait généralement de base aux potées de légumes et de céréales et devenait consommable après avoir cuit des heures durant.

Dans les villes et les bourgs, les moins fortunés consommaient en outre du porc, du mouton et de la chèvre, dont l'âge d'abattage était le plus souvent élevé. La volaille et le gibier n'ont joué qu'un rôle mineur. Quelques attestations isolées concernent la consommation de viande de cheval et de mulet (fig. 255).

Les analyses archéozoologiques effectuées en Valais ont démontré que, durant l'époque romaine, les habitants des campagnes alpines n'ont guère été influencés par les cou-



Fig. 253

Chapeaux de champignons. Eschenz.

*Cappelle di fungo da Eschenz.*

Photo Amt für Archäologie Kanton Thurgau.

Fig. 254

Panier de poissons en marbre, Orbe. Il faisait probablement partie d'une statue de pêcheur.

*Cesta da pesca di marmo da Orbe. Questo frammento fa parte di una scena di pesca.*

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

Fig. 255

Les traces de découpes sur la côte d'un équidé montrent que l'on a certainement consommé de la viande de cheval. Fin 4<sup>e</sup> s.

*Le tracce di tagli sulla costola di un equino (cavallo/mulo) dimostrano che in alcuni casi è stata consumata anche carne di cavallo. Tardo 4<sup>o</sup> sec. d.C.*

Photo F. Ginella, Basel.

## Apicius

*M. Gavius Apicius* vécut sous le règne de Tibère (14-37 ap. J.-C.). On lui attribue la paternité d'au moins deux ouvrages culinaires, l'un sur les sauces, l'autre sur les plats dont il est l'inventeur. Ces textes forment le noyau du célèbre traité culinaire *De re coquinaria*. Celui-ci fut enrichi au fil des éditions de toutes sortes de recettes et même si le nom de l'auteur demeure toujours *Apicius*, l'édition couramment utilisée est en fait une compilation de la fin du 4<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

tumes des conquérants, continuant de suivre leurs traditions millénaires héritées de leur proximité avec le sud des Alpes, basée essentiellement sur l'élevage du mouton et de la chèvre. Dans les villes, en revanche, l'influence de la culture romaine sur l'alimentation se manifeste de manière plus évidente. A Martigny par exemple, entre la fin du 1<sup>er</sup> s. et le 2<sup>e</sup> s., la proportion des porcs augmente au détriment de celle des moutons/chèvres et des bœufs. Au cours des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> s., le bœuf est à nouveau prédominant, laissant supposer une baisse de qualité de la viande durant ces deux siècles.

Les plus riches, qui vivaient dans de grands centres comme Avenches ou Augst, consommaient certainement plus de viande et disposaient d'un plus vaste choix. Ils mangeaient essentiellement de jeunes porcs mais optaient aussi volontiers pour de l'agneau et de la volaille. Le bœuf était en revanche peu prisé. Le gibier, et plus particulièrement le lièvre, était également très apprécié. Les repas des nantis pouvaient, de plus, comporter des produits de luxe comme les huîtres ou les maquereaux de Méditerranée.

Les détritiques, essentiellement des ossements d'animaux et des coquilles de mollusques laissés sur le sol d'une cuisine d'*Augusta Raurica* (*insula 30*), témoignent de l'alimentation parfois fastueuse des gens riches : on a identifié des restes de cochons de lait, d'agneaux, de lièvres, d'huîtres, d'escargots, de diverses sortes de poissons, de passereaux, des œufs et

des cuisses de grenouille (fig. 256). Cette énumération n'est pas sans rappeler les fameuses recettes d'Apicius (encadré). L'alimentation des plus fortunés ne différait guère lorsqu'ils séjournèrent à la campagne. Les analyses des ossements animaux retrouvés dans la *pars urbana* (résidence des maîtres) des *villae* indiquent une forte consommation de porcs et d'animaux sauvages (fig. 166), probablement chassés dans les alentours.

Non seulement la viande de bonne qualité était réservée aux plus riches, mais sans doute aussi toutes sortes de produits « exotiques » attestés occasionnellement dans les fouilles. Ainsi retrouve-t-on de temps en temps, en Suisse et dans les régions limitrophes, du poivre, du melon, des dattes, des amandes, des pignons, de l'ail, de la courge ou des olives. D'autres légumes comme les asperges et les artichauts, mentionnés dans les sources littéraires et représentés dans l'iconographie, ont peut-être été consommés dans nos régions. Les pêches, les raisins et les figues sont plus fréquents dans les fouilles. Ils ont sans doute fait partie de l'alimentation des classes moyennes. Si la culture de la pêche peut être attestée dans nos régions à partir du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., celle de la figue, relativement sensible au gel, n'est pas certaine.

Chez les militaires, la nourriture reflète également les différences sociales. Nous savons par les sources littéraires que les légionnaires se nourrissaient principalement de céréales et ne mangeaient de la viande qu'occasionnellement.

Il en allait tout autrement pour les hauts gradés, principaux vecteurs de la culture romaine dans nos régions, propagateurs d'un style de vie nouveau, parfois quelque peu extravagant. Dans des contextes militaires spécifiques, on retrouve des os de porcs en grand nombre ainsi que quelques ossements de bœufs ; la proportion particulièrement élevée d'os de moutons et de chèvres semblent indiquer que ceux-ci étaient spécialement consommés par les militaires hauts gradés ; ce qui traduit dans diverses régions, l'arc alpin mis à part, des influences clairement méditerranéennes, principalement à l'époque romaine précoce. La proportion d'ossements de mouton et de chèvre baisse ensuite nettement entre le 1<sup>er</sup> et le 4<sup>e</sup> s.



Fig. 256

Cuisine d'une riche demeure d'Augst (*insula 30*) du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C., reconstituée d'après les découvertes botaniques et zoologiques relevées sur le sol.

*Ricostruzione di una cucina in una delle ricche case cittadine di Augst, Insula 30, sulla base di ritrovamenti archeozoologici ed archeobiologici del 2<sup>o</sup> sec. d.C.*

Photo U. Schild, Römermuseum Augst.



Dans le camp militaire de *Vindonissa*, des restes de passereaux ont été retrouvés dans les latrines d'une maison de tribuns (vers 15 ap. J.-C.) ; leur présence fournit notamment des indications sur le style de vie des officiers logeant là, empreint de luxe et de culture méditerranéenne, visible également à travers le spectre des aliments végétaux analysés. Entre 10 et 1 av. J.-C., avant même l'établissement du camp militaire, on trouve déjà à *Vindonissa* une grande quantité de fruits importés, comme des grenades par exemple (fig. 247), des vins de Rhodes et de l'huile d'olive du sud de l'Espagne. Les consommateurs de ces produits étaient probablement des officiers romains.

### Saveurs et senteurs

Les épices et les plantes aromatiques les plus couramment utilisées dans nos régions sont la coriandre, l'aneth, le céleri et le cumin indigène (*carum carvi*). Le fenouil, les pignons, la sarriette, la moutarde, le pavot et l'ail, rarement attestés, ne semblent pas avoir été largement consommés ; peut-être étaient-ils réservés à une élite ? Le thym méditerranéen (*tymus vulgaris*) n'a pas pour l'instant été retrouvé en Suisse. Il est toutefois présent en faibles quantités dans le camp militaire de Neuss. Très rare et certainement très cher, le poivre était assurément un produit de luxe, jamais encore observé en Suisse. Quelques grains ont été recueillis en Alsace (Biesheim). On trouve en outre de la marjolaine/origan, du serpolet, de la verveine et de la menthe. Il est toutefois difficile de savoir si de telles herbes ont bel et bien été cultivées dans nos régions ou si elles ont poussé à l'état sauvage. On peut admettre que les plantes comme la ciboulette et le



Fig. 257

*Vindonissa*. Graines et fragments du péricarpe de grenades carbonisées, antérieurs à l'établissement du camp militaire.

Resti carbonizzati di semi e guscio di melograno da Vindonissa.

Photo U. M. Weber, Basel.

genièvre, faisant partie de la végétation indigène, ont également été utilisées. Les sources littéraires nous apprennent que les câpres, le basilic, le persil et probablement aussi le safran, tout comme d'autres plantes aromatiques exotiques telles que le gingembre ou le cardamome, étaient connus dans tout l'empire, consommés particulièrement par les plus fortunés.

Faute de sucre, on utilisait du miel pour les gâteaux et les pâtisseries, ainsi que pour les sauces accompagnant le gibier, la volaille ou le poisson. Le miel servait également à conserver les aliments. Le *defrutum*, sorte de vin cuit épais, avait à peu près la même fonction. Pour assaisonner les mets, on utilisait volontiers des sauces aromatiques à base de poissons et de crustacés macérés dans du sel : le *garum*, le *liquamen* ou la *muria*, qui accompagnaient presque tous les plats, condiments emblématiques des changements alimentaires survenus à l'arrivée des Romains. Les meilleures sauces de poisson étaient produites à Pompéi et dans le sud de l'Espagne (fig. 258). Le



Fig. 258

1. Fibule émaillée en forme d'amphore à *garum* ; 2. Amphore à *garum* provenant d'Espagne.

1. Fibula che riprende la forma di un'anfora per *garum*; 2. Anfora per *garum*.

Photos 1. U. Schild, Römermuseum Augst ; 2. R. Gindroz, La Croix sur Lutry.

### In vino veritas

#### Vins de Méditerranée...

Dans les villes, et dans certaines grandes *villae* de haut standing, on trouvait déjà dès la conquête un choix relativement large de vins importés, notamment de Méditerranée orientale et d'Italie, parmi lesquels le fameux Falerne. A partir du milieu du 1<sup>er</sup> s. de notre ère, le vin gaulois domine nettement le marché.

Les crus italiques continuent d'être importés au 2<sup>e</sup> s., mais en faible quantité. Les importations d'Afrique du Nord atteignent nos régions durant le 3<sup>e</sup> s. Les vins de Méditerranée orientale, notamment de Palestine, seront importés jusqu'aux 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> s.

#### ...et crus gallo-romains

Si les crus gallo-romains n'étaient pas aussi réputés que les vins romains, certains pouvaient tout de même les concurrencer. On connaît plusieurs variétés de plants cultivés en Gaule qui portent le nom de la région dans laquelle ils se sont développés : le *rhetica*, l'*allobrogica* (proche du pinot, raisin rouge très prisé), le *biturica* (cabinet) et le *fecenia* (qui tous deux vieillissent bien), le *carbinuca*, qui est très robuste, etc.

#### Productions locales ?

Même en l'absence de preuve directe (pépins de raisins en grandes quantités, pressoir, villa viticole etc. ), on peut imaginer que, dès la romanisation de l'Helvétie, la viticulture fut pratiquée dans nos régions.

Ainsi, il est fort probable qu'il y ait eu de la vigne sur les rives du Léman où plusieurs *villae* romaines pourraient avoir eu une fonction viticole (par exemple Baugy sur les hauts de Montreux). De la vigne a aussi pu pousser au Tessin, dans la région de Bienna, de Neuchâtel ou en Valais (pépins de raisin, serpettes de vigneron).

#### Des goûts et des couleurs

Le vin était en général coupé avec de l'eau chaude ou froide. Ceux qui le buvaient pur, comme certains Gaulois, étaient considérés comme des ivrognes (Diodore de Sicile, XXVI). Une grande variété de vins aromatisés était proposée aux amateurs : vin miellé (*mulsum*), vin à base de raisins séchés au soleil (*passum*), moût cuit (*defrutum*, *sapa*), vin obtenu en faisant macérer des fruits ou des plantes (sorte de marc), vin vinaigré destiné surtout aux soldats (*posca*). Les vins étaient fréquemment parfumés avec des épices, des herbes, des fleurs etc. Ce mélange, pratiqué dans des récipients spécifiques, était ensuite filtré au moyen d'une passoire posée dans une louche (fig. 259). Par temps froid, les gens buvaient volontiers du vin chaud et épicé préparé dans un récipient ressemblant à un samovar (*authepsa*), comprenant un compartiment à braises relié à un canal de chauffe destiné à maintenir le liquide à la bonne température (fig. 260).



Fig. 259

La préparation du vin nécessite passoires et récipients servant à mélanger ; gobelets et pichets pour le service et la boisson. Augst.

Per la preparazione del vino erano necessari colini e contenitori per mescolare ; brocche e coppe per servire e bere. Augst.

Photo U. Schild, Römermuseum Augst.

Fig. 260

Authepsae di bronzo da 1. Avenches ; 2. Augst.

Authepsae di bronzo da 1. Avenches ; 2. Augst.

Photos 1. Musée romain d'Avenches ; 2. Römermuseum Augst.



sel, extrêmement important dans l'Antiquité, était obtenu par captage de sources salées ou par l'exploitation de gisements de sel gemme, les régions littorales exploitant naturellement le sel marin.

La plupart des gens cuisinaient avec de la graisse animale (saindoux) ou plus rarement du beurre, réservé aux gens riches. L'huile d'olive, importée en grandes quantités du sud de l'Espagne était surtout utilisée par les plus fortunés, qui toutefois n'ont probablement pas complètement abandonné l'usage d'autres huiles fabriquées sur place, à partir de graines de lin ou de pavot.

## A boire !

Avant la conquête, le vin, importé d'Italie ou de Méditerranée orientale, était une boisson réservée aux couches aisées de la population. Avec l'arrivée des Romains, la viticulture prend un essor considérable en Gaule et le vin devient rapidement un breuvage populaire

apprécié de tous, comme en témoignent les nombreuses découvertes d'amphores faites sur tous les sites d'époque romaine, sans compter les emballages en matière organique rarement conservés, tels que les outres ou les tonneaux. Ces derniers se retrouvent parfois dans les fouilles en remploi comme cuvelage de puits, comme éléments de latrines ou encore comme récipients à provisions (par exemple à *Vindonissa*).

On buvait volontiers de la bière, boisson gauloise traditionnelle. La plus répandue et la plus réputée était la cervoise à base d'épeautre ; des inscriptions de Trèves et Metz mentionnant des « *cervesarii* » (fabricants de cervoise), montrent l'importance du commerce de la bière dans ces régions. Il en existait de multiples variétés, brassées à partir de diverses céréales (froment, orge).

L'hydromel, boisson composée de froment fermenté, d'eau et de miel, était probablement réservé aux classes aisées en raison de sa composition plus élaborée.

On consommait aussi du lait de chèvre et de vache, ainsi que du petit lait récolté lors de la fabrication du fromage.

Fig. 261

Reconstitution d'une cuisine dans la *pars urbana* de la villa de Worb-Sunnhalde.

*Ricostruzione della cucina nella pars urbana della villa di Worb-Sunnhalde.*

Dessin Archäologisches Dienst des Kantons Bern.

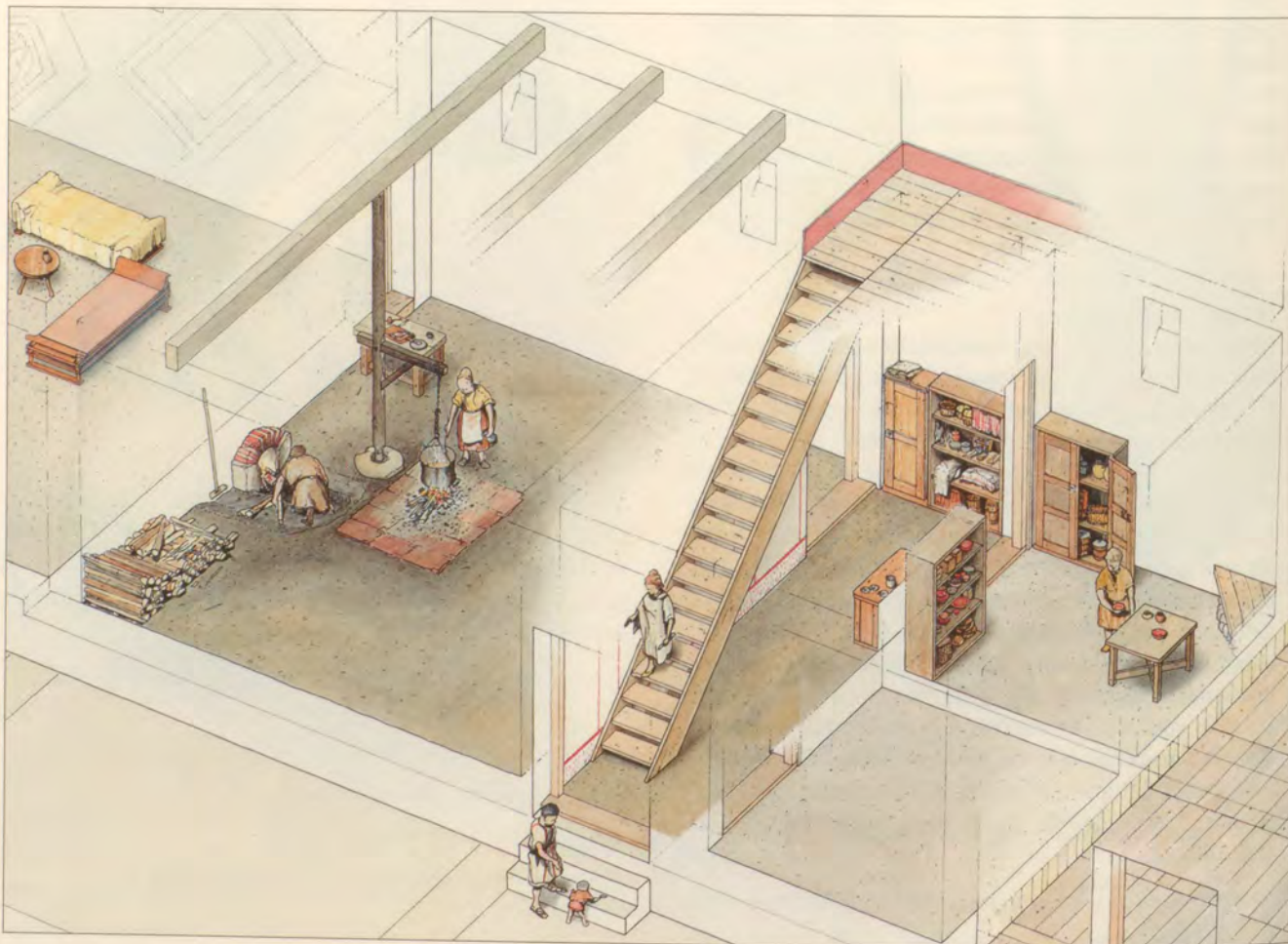


Fig. 262

Restitution d'une cave romaine à Cressier (Fribourg).

*Ricostruzione di una cantina romana da Cressier (Friburgo).*

Aquarelle S. Menoud, Service archéologique cantonal de Fribourg.

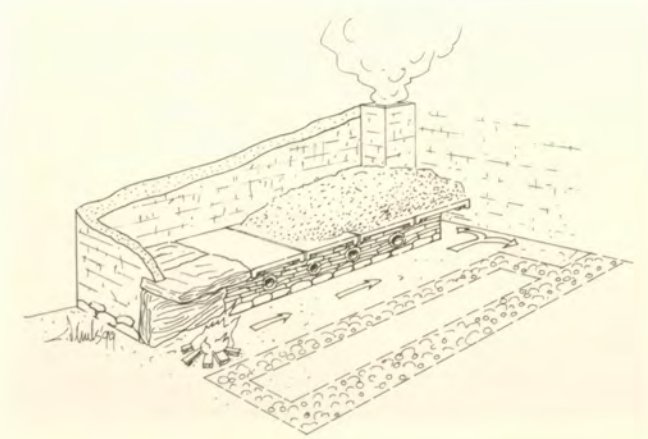


Fig. 263

Restitution d'un séchoir. Ursy (Fribourg).

*Ricostruzione di un essicoi. Ursy (Friburgo).*

Dessin C. Demarmels, Service archéologique cantonal de Fribourg.

## Conservation et stockage

Les petites réserves comme le miel, les fruits, les légumes ou les herbes séchées, ainsi que certains épices et condiments, pouvaient être entreposés à la cuisine (fig. 261) dans des pots à provisions. Les réserves plus importantes que l'on faisait pour l'hiver étaient stockées à la cave dans des amphores ou des *dolia* (jarres à provisions) ; c'est notamment le cas pour certains fruits et légumes, ainsi que pour les conserves à l'huile d'olive, les aliments à la saumure et occasionnellement les céréales (fig. 262). Généralement, ces dernières étaient plutôt entreposées dans des greniers. On conservait dans des lieux secs et frais des produits tels que la graisse, le beurre, le lait ou le fromage.

Des indices concernant le stockage des denrées ont été retrouvés en divers endroits. Dans les arrière-cours des maisons d'*Aquae Helveticae* (Baden), de profondes fosses et puits faisant office de cave ont été mis au jour, quelques-uns remplis encore de grandes cruches et de pots à provisions. A *Vindonissa*, cinq fosses contenant neuf demi-tonneaux ont été découvertes à l'intérieur d'un bâtiment détruit par le feu au tout début du 1<sup>er</sup> s. de notre ère. Les analyses archéobiologiques ont montré que deux d'entre eux au moins renfermaient des grenades (fig. 257), et deux autres des produits animaux tels que maquereaux salés de Méditerranée et oeufs. On a de plus retrouvé des olives, des prunes, des pignons, des pistaches, des melons, des dattes et des céréales qui devaient se trouver à l'origine dans un grenier, stockées dans des sacs ou dans des *dolia*. A Biberist, des céréales, vraisemblablement entreposées au grenier, avaient été disposées dans des corbeilles ou sur des rayons en vannerie, comme l'ont démontré les analyses des charbons recueillis.

Dans certaines régions (par exemple les vallées alpines), la viande pouvait être séchée, lorsque le taux d'humidité de l'air n'était pas trop élevé ; elle pouvait aussi être salée ou fumée (fig. 172).

Les fruits et la viande pouvaient être conservés dans du miel. Les légumes étaient conditionnés dans du sel ou du vinaigre ; ils pouvaient également être séchés tout comme les fruits. Des séchoirs sont régulièrement observés en fouille, en milieu urbain comme à la campagne (fig. 263). Leur fonction exacte (séchoir, grilloir ou fumoir) n'est pas toujours claire en l'absence d'analyses botaniques.

## Cuisine et foyer

Les cuisines retrouvées dans nos régions sont très simples. Il s'agit le plus souvent d'une pièce au centre de laquelle se trouve un foyer à même le sol (fig. 261), fait d'argile puis, à partir du milieu du 1<sup>er</sup> s., de tuiles et de fragments de briques et muni d'un rebord sur trois côtés ; plus tard, il peut être constitué de dalles de molasse posées à plat.

On mettait les récipients en terre, en métal ou en pierre ollaire directement dans les braises pour obtenir une cuisson rapide, ou sur un trépied si les aliments devaient mijoter. On pouvait aussi utiliser une grille en terre cuite ou plus généralement en fer, ou une broche. Les aliments pouvaient également cuire dans un chaudron suspendu à une crémaillère, elle-même fixée à une potence pivotante en bois dont on retrouve parfois la trace à proximité du foyer.

Dans les maisons simples des *vici* (Oberwinterthur), celles des ouvriers agricoles des grandes *villae* (Biberist, Dietikon, Neftenbach, Worb), les petits établissements



ruraux (Boécourt) ou encore les habitats des villages alpins (Gamsen), la cuisine et la pièce principale où l'on mangeait et travaillait ne faisaient qu'une ; un rideau faisait peut-être office de cloison. Le foyer assumait de multiples fonctions domestiques et artisanales. En revanche, les cuisines des *villae*, de même que celles des riches *domus* urbaines étaient séparées de la salle à manger (*triclinium*).

La résidence d'Orbe avait deux cuisines. Deux grands fours à pain se trouvaient dans la plus grande. La seconde était équipée de deux foyers dont l'un au moins avait une fonction culinaire, la trace d'une potence ayant été observée.

Fig. 264

Schémas montrant la disposition des convives sur le *stibadium* (lit semi-circulaire) et le *lectus triclinaris* (lit de table).

Posizione dei partecipanti ad un banchetto su di uno *stibadium* (letto semicircolare) e su di un *lectus triclinaris* (*triclinio*).

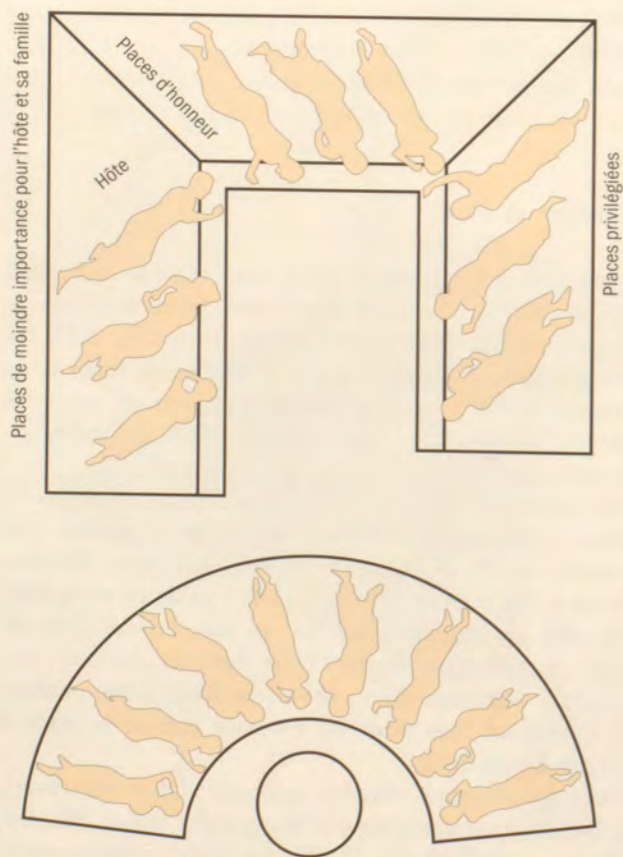
Dessin d'après Meylan Krause 2000.

Fig. 265

*Triclinium* de la « maison romaine » du Musée d'Augst.

*Triclinium dal Römerhaus di Augst.*

Photo U. Schild, Römermuseum Augst.



## A table !

Les logements des familles simples étaient en général exiguës et ne permettaient pas de manger allongé. Les gens s'asseyaient autour d'une table, sur des chaises, des bancs ou des tabourets ; ils pouvaient aussi rester debout ou accroupis près du foyer.

En revanche, *villae* et riches demeures urbaines possédaient une salle à manger séparée (*triclinium*), qui comportait en général trois lits disposés en U (*lectus triclinaris*). Sur chacun d'eux pouvaient s'allonger trois convives, prenant appui sur leur coude gauche. Peu à peu, le *lectus triclinaris* sera remplacé par le *stibadium* (fig. 264), lit unique en forme de fer à cheval. Sur les lits, des serviteurs disposaient des coussins et des couvertures. Les différents plats étaient posés sur une petite table centrale. Le sol du *triclinium* était fréquemment orné d'une mosaïque, et les parois de motifs peints.

Les femmes se tenaient généralement assises sur des chaises placées près des lits, tandis que les enfants et les esclaves étaient attablés séparément (fig. 265).

Les gens mangeaient avec les doigts. Ils n'utilisaient ni couteau ni fourchette, tout au plus disposaient-ils d'une petite cuillère à manche pointu, en bois, en os, en bronze ou en argent. Les marques de propriété occasionnellement gravées sur certains récipients, ainsi que l'abondance d'assiettes de moyennes dimensions suggèrent l'usage de couverts individuels.

## La vaisselle : formes et matériaux

Avec la conquête apparaît un nouveau type de vaisselle qui témoigne de nouveaux modes culinaires et de l'adoption des usages romains. Cela se traduit par l'utilisation de formes d'importation ou d'inspiration méditerranéenne, comme les mortiers ou les cruches, ainsi que par une utilisation accrue de poteries de couleur rouge comme les terres sigillées (fig. 266). Ce phénomène n'exclut pas pour autant la survivance des traditions culinaires indigènes.



Pratiquement dans tous les habitats de niveaux moyen et élevé, on retrouve des récipients d'inspiration méditerranéenne alliés à des formes indigènes (fig. 267) ; en revanche, la vaisselle retrouvée dans les maisons modestes se compose de récipients plutôt traditionnels, tant par le matériau (bois, pierre ollaire, terre cuite) que par la forme (jattes carénées, tonneaux et tonnelets, pots à cuire de forme globulaire), la technique (céramique peinte), et le décor (scènes de chasses, animaux fabuleux, motifs oculés ou ondés).

La vaisselle en bois, réservée aux gens modestes, semble avoir été modérément utilisée dans nos contrées si l'on considère les découvertes sporadiques faites sur les quelques sites où ce matériau est bien conservé (Oberwinterthur, Messen, Eschenz).

On a connaissance de quelques récipients en fer, comme cette gourde mise au jour dans la région valaisanne (fig. 268). La pierre ollaire, présente sporadiquement dans les cuisines du 1<sup>er</sup> s., sera surtout en vogue au cours des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> s. Dans les régions de montagne, plus proches de son lieu d'extraction, comme le Valais, les Grisons ou certaines régions du Tessin, elle demeure un matériau utilisé à toute époque en complément à la terre cuite (fig. 269). La vaisselle en céramique, la plus abondante et la mieux connue, a été utilisée par tous et en tout temps. Les céramiques communes de table étaient réservées aux gens de classes modeste et moyenne, tandis que les céramiques fines, généralement importées, comme la vaisselle en terre sigillée, assez chère, ont probablement été utilisées par les classes moyenne et élevée. Il en va de même pour le bronze et le laiton.



Fig. 266

Formes et techniques de tradition méditerranéenne : bols et coupes en terre sigillée, cruche, mortier.

Forme e tecniche culinarie di tradizione mediterranea: ciotole in terra sigillata, brocca, mortaio.

Photo F. Roulet, Service archéologique cantonal de Fribourg.

Fig. 267

Récipients en céramique de tradition indigène (terrines et bols à bord rentrant) et de tradition méditerranéenne (plats, casseroles) retrouvés dans une fosse de crémation à Nyon.

Vasi di tradizione indigena (ciotole e scodelle con bordo introflesso) e di tradizione mediterranea (vassoi, casseruole) da una fossa di cremazione da Nyon.

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

Fig. 268

Gourde en fer avec attaches et fond en bronze. Extrémités des anses en forme de tête de cygne. Les attaches présentent un buste de Mercure. Ollon, 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Bottiglia in ferro con attacchi e fondo di bronzo, la parte terminante dell'ansa a forma di testa di cigno. Gli attachi presentano un busto di Mercurio. Ollon, 1<sup>o</sup> sec. d.C.

Photo Archéologie cantonale, Martigny.





Le matériau le plus noble, l'or mis à part, demeure sans conteste l'argent. A certaines époques, le verre fut très prisé et certains récipients ont pu être achetés au prix de la vaisselle en argent (fig. 270).

### Nouveautés et traditions

Si la vaisselle utilisée dessine une culture gallo-romaine, celle-ci est loin d'être uniforme d'un bout à l'autre du territoire helvétique ; nombre de récipients ont des formes originales qui reflètent des particularismes locaux et régionaux d'une part, des influences extérieures (échanges, diffusion de nouveaux modèles, apport de colons ou de sol-



dat) d'autre part. Le Valais, à la fois ouvert aux influences extérieures et fidèle aux traditions alpines, offre un vaisselier forcément différent de celui du Plateau suisse ; il en va de même des Grisons, dont les spécificités celto-rhétiques n'ont pas échappé aux chercheurs. La région lémanique, influencée par sa voisine la Gaule Narbonnaise, à laquelle du reste appartient Genève, présente elle aussi ses caractéristiques propres. La Suisse orientale, le territoire d'Augst, ou encore la région de Baden ou de *Vindonissa*, à caractère clairement militaire, reflètent également des influences différentes.

### Le choix du couvert

Difficile, donc, de présenter la composition d'un service de table gallo-romain modulable à l'infini. Celui-ci comprend généralement des bols de grandeurs variées pour le service des légumes et des pots au feu, ainsi que pour la présentation des différentes sauces qui accompagnaient les mets romains, comme par exemple l'*acetabulum* (vinaigrier et unité de mesure d'environ 0,06 litre), qui pouvait contenir d'autres denrées que du vinaigre. A cela s'ajoutent des coupes et des coupelles pour les épices, les herbes et les condiments, des plateaux, plats et assiettes pour le service des viandes, volailles, gibiers, poissons, légumes, fruits ou gâteaux. La salière (*salinum*) est une coupe dans laquelle on puisait avec les doigts, sel, poivre et autres condiments. Les services de table comprenaient parfois des coquetiers.

On servait le vin et l'eau dans des bouteilles ou des cruches en argent, en bronze, en verre ou en céramique. Ces dernières sont parfois enduites à l'intérieur d'une couche de résine afin de les rendre étanches. Les vases à boire, de grandeur variable, ont été utilisés aussi bien pour contenir de l'eau, du vin, du moût, du lait ou de la bière. Les gobelets et les tonnelets sont très nombreux ; certains portent des sentences telles que « *remplis patron, verse !* » ou « *je suis le roi des buveurs* ».

Fig. 269

Gobelet en pierre ollaire, provenant d'un ensemble funéraire. Kippel.

*Boccale in pietra ollare proveniente da un corredo funerario. Kippel.*

Photo B. Dubuis, Musée cantonal d'archéologie, Sion.



Fig. 270

Gobelet en verre décoré d'émail polychrome datant du milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Oberwinterthur (*Vitudurum*).

*Coppa di vetro decorata con uno smalto colorato della metà del 1<sup>o</sup> sec. d.C. Oberwinterthur (Vitudurum).*

Photo Kantonsarchäologie Zürich.

## PRENDRE SOIN DE SON CORPS

Si les textes antiques nous renseignent sur l'hygiène et la toilette des Romains, rares sont les mentions qui se rapportent aux pratiques en vigueur dans les provinces. Les données archéologiques ne viennent que partiellement combler cette lacune, et c'est en les conjuguant avec les sources littéraires qu'il est possible de reconstituer tant bien que mal la toilette des habitants de nos régions.

### La toilette des petits

Les rares témoignages archéologiques ne permettent guère d'avoir une idée de la place qu'occupaient les nourrissons, et des soins qu'on leur prodiguait dans nos contrées. Heureusement, Soranos d'Ephèse, médecin du 2<sup>e</sup> s. et auteur d'un traité sur les « Maladies des

femmes », aborde dans le détail la question de la mère et de l'enfant.

A peine l'enfant est-il né que les premiers soins commencent. Il faut tout d'abord le laver ; pour cela Soranos préconise de le saupoudrer de sel, qui peut être mêlé à de l'huile, du miel, du fenugrec, de l'orge mondé ou de la mauve. Après avoir appliqué un linge imbibé d'huile sur le nombril, on procède à l'embaillotage en entourant le corps du bébé de bandelettes serrées pour qu'il se raffermisse et pour éviter ainsi les malformations (fig. 271). Soranos recommande de coucher l'enfant dans un berceau en bois ou en osier placé près du lit de la mère.

Le nourrisson était régulièrement baigné et massé, afin de favoriser le modelage de son corps.

On prônait généralement l'allaitement maternel qui semblait être la façon la plus naturelle de nourrir l'enfant (fig. 272).



Fig. 271

Ex-voto : enfant embailloté, Sainte-Sabine, Côte d'Or.

*Ex-voto : bambino in fasce. Sainte-Sabine, Côte d'Or.*

Photo Cl. F. Perrodin, Musée Archéologique, Dijon.



Fig. 272

Déesse-mère allaitant deux enfants. Terre cuite. Avenches.

*Figura materna divina nell'atto di allattare due bambini. Terracotta. Avenches.*

Photo Musée romain d'Avenches.

### Conseils à une jeune mère

« Qu'elle donne donc toujours le sein assise, en serrant le nourrisson dans ses bras contre sa poitrine ; il sera couché sur le flanc, en position légèrement montante, tantôt sur le flanc droit, tantôt sur le gauche, et elle lui mettra le mamelon entre les lèvres. Elle devra s'asseoir légèrement penchée en arrière, car si elle s'installe couchée ou très penchée en arrière, la déglutition est plus difficile, si bien que le lait absorbé est parfois rejeté, ou provoque un engouement. C'est aussi pour cette raison que le nourrisson sera placé légèrement incliné (...) Ayant donc présenté le sein comme on vient de le dire, avant que l'enfant ne tire sur le mamelon, elle en exprimera doucement le lait pour provoquer l'appétit du nourrisson et aussi pour lui éviter de peiner trop aux premiers efforts de succion. »

Soranos, *Maladie des femmes*, 2, 13.





Fig. 273

Biberons en terre cuite d'Avenches.

*Poppatoi di argilla da Avenches.*

Photo F. Roulet, Service archéologique cantonal de Fribourg.

### Avant d'aller en classe ou le journal intime d'un écolier modèle

« Au point du jour je m'éveille, j'appelle l'esclave, je lui fais ouvrir la fenêtre, il l'ouvre aussitôt. Je me dresse, m'assied sur le bord du lit ; je demande chaussons et souliers parce qu'il fait froid. Une fois chaussé, je prends une serviette : on m'en apporte une bien propre. On m'apporte de l'eau pour la toilette, dans un pot : je m'en verse sur les mains, le visage, dans la bouche ; je frotte dents et gencives ; je crache, me mouche et m'essuie comme il convient à un enfant bien élevé. J'ôte ma chemise de nuit, je prends une tunique de corps, mets une ceinture ; je me parfume la tête et me peigne ; j'enroule un foulard autour du cou ; j'enfile par-dessus ma pèlerine blanche. Je sors de la chambre avec mon pédagogue et ma nourrice pour aller saluer papa et maman. Je les salue tous deux et les embrasse. »

*Hermeneumata Pseudodositheana* ; manuels scolaires bilingues grec-latin de vocabulaire ou de conversation destinés aux écoliers romains, vers 200-210 ap. J.-C.

### Le savon, une invention des Gaulois ?

« On se sert aussi du *sapo*, qu'ont inventé les Gaulois pour colorer les cheveux en roux ; il se prépare avec du suif et de la cendre ; le meilleur avec de la cendre de hêtre et du suif de chèvre. Il en est de deux espèces : de l'épais et du liquide ; l'un et l'autre en usage chez les Germains où les hommes s'en servent plus que les femmes. »

Pline, *Histoire Naturelle*, 28, 51, 191.

Si la mère n'avait pas assez de lait, on avait recours à une nourrice et en dernier lieu à l'allaitement artificiel à l'aide d'un biberon (fig. 273).

### La toilette des grands

Chez les gens modestes, on utilisait généralement des brocs, des cuvettes et des flacons en terre cuite ; dans les maisons plus distinguées, on préférait le bronze ou le verre, et l'argent était réservé aux nantis. On se lavait à l'aide d'une éponge et de détergents plutôt décapants, comme le *struthium*, extrait de racine de saponaire, la soude (*aphronitrum*), le savon à base de cendres de haricots et de farine de fève (*lomentum*) ou encore directement au moyen d'une pierre ponce (*pumex*). Après ces traitements abrasifs, il était nécessaire de s'enduire le corps d'huile parfumée afin de restituer à la peau douceur et élasticité.

Le célèbre relief de Neumagen montre une femme de haut rang assise sur un fauteuil en osier avec, autour d'elle, quatre servantes en train de s'occuper de sa toilette ; l'une d'elle lui tend un miroir, deux autres sont occupées à la coiffer et la quatrième porte un broc (fig. 274). De nom-

Fig. 274

Femme occupée à faire sa toilette, aidée de ses servantes. Relief de Neumagen, détail d'un mausolée. Trèves.

*Donna nell'intento di fare toeletta con le sue serve. Bassorilievo da Neumagen, dettaglio di un mausoleo. Trier.*

Photo Rheinisches Landesmuseum Trier



1

Fig. 275

1. Nécessaire de toilette et de maquillage : tablette pour broyer les fards et spatules en bronze. Lausanne ; 2. Godets et vases à parfums. Avenches.

*1. Contenuto di un sacchetto per il trucco e toeletta: tavoletta per sbriciolare il trucco e spatola di bronzo. Lausanne; 2. Vasetti e flaconi per profumo. Avenches.*

Photos 1. Musée romain de Lausanne-Vidy ; 2. F. Roulet, Service archéologique cantonal de Fribourg.

Fig. 276

Peignes en bois. Des restes de poux ont été retrouvés entre leurs dents. Eschenz.

*Residui di pidocchi tra i denti di un pettine in bosso. Eschenz.*

Photo Amt für Archäologie Thurgau.

breux ustensiles étaient nécessaires à la toilette et au maquillage : petits flacons, pots à onguents, fioles à parfums, palettes à fards, spatules, peignes, miroirs, cure-oreilles, brocs et cuvettes (fig. 275).

Un peigne retrouvé dans le *vicus* de Eschenz (*Tasgetium*) retenait encore entre ses dents des restes de poux (fig. 276).

L'épilation semble avoir été chose courante du moins pour les gens soucieux de suivre la mode romaine. Les femmes s'épilaient les aisselles et les jambes avec des crèmes et des cires à base de résine, d'huile, de cendres, d'arsenic et de substances caustiques ; elles utilisaient également des pinces à épiler (*volcellae*). Les hommes se rasaient la barbe et pouvaient également s'épiler le visage et le corps, suivant en cela la mode grecque. Il n'était pas rare de trouver près des thermes un préposé à l'épilation (*alipibus*).

### Un sourire éclatant

Le poète Ovide recommande « de ne point laisser, par négligence, noircir vos dents et de vous laver, chaque matin, le visage à votre table de toilette » (*L'Art d'aimer* 197-198).



2



### Dentifrice et maux de dents

« La cendre de corne de cerf, soit en friction soit en colutoire, consolide les dents ébranlées et calme les douleurs. Certains estiment que, pour les mêmes usages, la poudre de corne de cerf non brûlée est plus efficace ; les dentifrices se font de l'une et de l'autre façon. La cendre de la tête du loup est aussi un puissant remède (pour les dents). On sait qu'il se rencontre habituellement des os dans les excréments de cet animal : ces os, portés comme amulettes, produisent le même effet ; on verse aussi contre les maux de dents de la présure de lièvre dans l'oreille. De plus, la cendre de la tête de lièvre est employée comme dentifrice ; en y ajoutant du nard, elle atténue la mauvaise haleine. Quelques-uns préfèrent y mélanger de la cendre de tête de souris. On trouve dans les parties latérales du lièvre un os semblable à une aiguille ; il est conseillé de s'en servir, contre les maux de dents, pour scarifier (les gencives). L'osselet du bœuf allumé et approché des dents prêtes à tomber et douloureuses, les consolide ; sa cendre, avec de la myrrhe, s'utilise comme dentifrice. »

Pline, *Histoire Naturelle*, 28, 49, 178-179



Pour éliminer les résidus alimentaires, on utilisait des cure-dents (*dentiscalpium*) qui pouvaient être en bois, en plume, en os ou en métal. Certains exemplaires en argent faisaient partie du trésor d'argenterie de Kaiseraugst. D'après l'étude anthropologique effectuée sur des habitants d'*Aventicum* inhumés dans la nécropole d'*En Chaplix*, on constate que les dents des enfants et des adolescents ne présentaient pratiquement pas de caries. En revanche, il semble que les adultes ont d'avantage souffert de lésions dentaires (caries, chicots). Ceci s'explique par une consommation accrue, à l'âge adulte, d'aliments sucrés ; le tartre est peu fréquent et la parodontose ne semble guère avoir été un problème.

### Bains, massages et sport

L'habitude de se rendre aux bains publics ou privés (thermes) et de porter à son corps une attention particulière, constitue l'une des nombreuses nouveautés apportées par les Romains. Dans les villes et les bourgs (*Aventicum*, *Augusta Raurica*, *Lousonna*), tout comme à la campagne

(Orbe, Vallon, Pully, Neftenbach, Bellach, Boécourt), les habitants issus d'un milieu aisé prenaient des bains chez eux, à l'intérieur de leur propre demeure, tandis que les gens plus modestes se rendaient aux bains publics, généralement le soir, non seulement pour se laver, mais également pour se détendre et bavarder entre amis.

Les grands établissements thermaux comprenaient un terrain de sport (*palestra*) où l'on pouvait faire de la course, du saut ou encore jouer au ballon avant de prendre son bain (fig. 277). Après être passé au vestiaire (*apodyterium*), et avant de se rendre aux bains proprement dits, on pouvait encore faire halte dans des salles réservées à des exercices gymniques, à la lutte ou au pugilat (fig. 278). Pour ce faire, on s'enduisait le corps avec de l'huile, que l'on enlevait ensuite, au moment de pénétrer dans le bassin d'eau tiède (*tepidarium*), en se raclant la peau à l'aide d'un strigile (fig. 279). Après s'être immergé dans la piscine chaude (*caldarium*), le baigneur pouvait encore se rendre à l'étuve, pour des bains de vapeur (*laconicum*). Il retournait ensuite dans le bassin d'eau tiède où il pouvait pratiquer des ablutions et se faire masser le corps avant de se plonger, s'il en avait le courage, dans la piscine



#### Contre la mauvaise haleine

« Nous donnerons aussi les compositions contre la mauvaise haleine, le défaut dont on a peut-être le plus honte. On prend donc un poids égal de feuilles de myrte et de lentisque, la moitié moins de galle de Syrie, on broie le tout ensemble et on arrose de vin vieux. Il est profitable d'en mâcher le matin. On prend aussi des baies de lierre avec de la cannelle et de la myrrhe à poids égal dans le vin. »

Pline, *Histoire Naturelle*, 25, 110, 175.

Fig. 277

Inscription commémorant la construction d'une salle de jeu de paume (Walser 111) : « Tiberius Claudius Maternus, fils de Tiberius, a fait construire ce *sphaeristerium* à ses frais. » Avenches.

*Iscrizione commemorativa per la costruzione di un padiglione per il gioco del pallone (Walser 111): «Tiberio Claudio Materno, figlio di Tiberio a fatto costruire questo sphaeristerium a proprie specie.» Avenches.*

Photo Musée romain d'Avenches.

Fig. 278

Deux pugilistes face à face avec entre eux la palme de la victoire. Dessin d'une mosaïque retrouvée en 1953 sous la place du village de Massongex. Mosaïque ayant probablement orné le centre d'une salle thermale.

*Due pugili che si fronteggiano con la palma della vittoria in mezzo. Disegno di un mosaico ritrovato nel 1953 sotto la piazza del villaggio di Massongex. Probabilmente adornava il centro di una delle sale delle terme.*

Dessin A. Besse et C. Doms, Archéologie cantonale, Martigny.

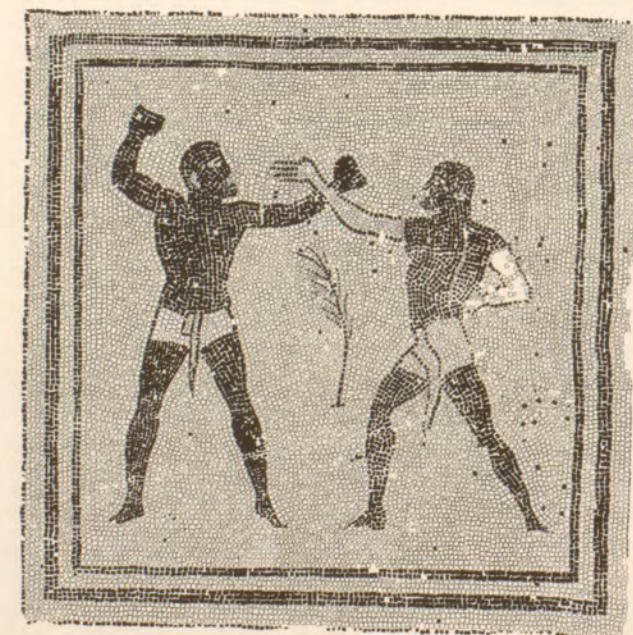


Fig. 279

Strigile en bronze. Avenches.

*Strigillis di bronzo. Avenches.*

Photo J. Zbinden, Musée romain d'Avenches.

Fig. 280

Jeunes femmes jouant au ballon vêtues d'un maillot de sport deux pièces. Mosaïque de la Villa Casale. Piazza Armerina (Sicile).

*Giovani donne che giocano a palla, vestite con un indumento sportivo a due pezzi. Mosaico da Villa Casale. Piazza Armerina (Sicilia).*

Photo Centre de documentation UNESCO-ICOMOS.

Fig. 281

Socque en bois de *Vindonissa*.

*Sandalo in legno da Vindonissa.*

Photo Musée national suisse.

Fig. 282

Mosaïque de l'entrée des thermes de Timgad (Afrique du Nord).

*Mosaico posto all'entrata delle terme di Timgad (Nordafrica).*

Photo N. Hammestad, Aarhus.



d'eau froide (*frigidarium*). Les thermes étaient fréquemment équipés de latrines.

On se baignait généralement nus ; ceux qui portaient des maillots de bain subissaient les moqueries des autres baigneurs, à en croire le poète Martial (3, 87 ; 7, 35 ; 9, 75). Il faut interpréter les bikinis que portent les femmes représentées sur la célèbre mosaïque de Piazza Armerina plutôt comme un vêtement pour le sport que comme un costume de bain (fig. 280). Les gens se protégeaient les pieds de la chaleur en chaussant des socques en bois telles celles retrouvées à *Vindonissa* (fig. 281). Après s'être éponnés aux moyen de serviettes, ils pouvaient ensuite se reposer sur des banquettes ou des lits mobiles et se faire frictionner et parfumer avant de se rhabiller.

Les parfums étaient souvent épais car les essences étaient mélangées à de l'huile et à de la résine. Les plus chers et les plus recherchés contenaient des produits exotiques tels que la cannelle, la myrrhe ou le jonc odorant ; les plus courants étaient à la rose, au safran ou au miel.

On ne sait quel crédit accorder à Strabon, géographe grec de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. qui, rapportant des propos d'Ephore, un autre géographe grec mais du 4<sup>e</sup> s. av. J.-C., dit que « ...les Celtes s'exercent à ne pas engraisser, notamment du ventre, et qu'on punit le jeune homme dont le tour de ceinture excéderait la mesure fixée » (Strabon, Géographie, 4, 4, 6 ).





## Hygiène et propreté dans la maison

La plupart des logements modestes ne comportaient pas de toilettes. On devait avoir recours au pot de chambre, en métal ou en terre cuite, vidé ensuite dans un récipient qu'on apportait aux teinturiers, ou évacué dans une fosse. Certaines *domus* étaient équipées de toilettes privées qui devaient ressembler à celles en usage à la campagne il y a trente ou quarante ans : un local, situé généralement dans un recoin de la maison, sous un escalier ou dans le jardin, avec à l'intérieur un siège en bois perforé ; au-dessous, un conduit qui évacue en même temps l'eau du bain et de la cuisine, ou une simple fosse ; c'est ainsi que se présentent les toilettes mises au jour à l'arrière d'une maison du *vicus de Vitudurum*.

Les agglomérations étaient dotées de toilettes publiques, surtout dans les quartiers fréquentés (*forum*, marchés, thermes). Il s'agissait de latrines simples ou luxueuses, où pouvaient généralement prendre place plusieurs personnes à la fois.

L'hygiène à l'intérieur de la maison était toute relative et dépendait de l'importance que lui accordaient les propriétaires ; on retrouve occasionnellement, lorsque les conditions de conservation sont favorables, des brosses et des balais attestant le souci de certains pour la propreté de leur intérieur (fig. 283).

## Médecins et remèdes

Faute de connaissances anatomiques et biologiques suffisantes, la médecine antique reste assez approximative, mêlée de superstition et riche en remèdes de bonne femme.

Avant l'arrivée des Romains, ce sont surtout les druides qui s'occupaient de soigner les maux du corps et de l'âme des indigènes, même si ceux-ci, par leurs contacts avec le monde grec, ont dû avoir très tôt connaissance des pratiques médicales helléniques. Il faudra cependant attendre la conquête romaine pour que l'apport de la médecine gréco-romaine se fasse véritablement sentir, avec l'arrivée

de praticiens professionnels. Itinérants ou installés dans un cabinet en ville, la plupart d'entre eux exerçaient leur art à titre indépendant. Certains cependant pouvaient être au service exclusif d'un riche particulier ou de la cour impériale ; d'autres étaient rémunérés par une collectivité locale, d'autres enfin étaient affectés à un hôpital civil ou militaire. Rattaché à la garnison, un *valetudinarium* (hôpital) est connu à *Vindonissa* au 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ; la population civile pouvait probablement aussi y bénéficier de consultations médicales.

À côté des généralistes, il existait toutes sortes de médecins spécialisés : chirurgiens, dentistes, spécialistes des oreilles, dermatologues etc. L'ophtalmologie était une spécialité particulièrement bien développée dans le monde gallo-romain (fig. 288 et encadré p. 250).

L'existence de femmes médecins est attestée par des tombes, mises au jour notamment en Belgique, en Allemagne et en Espagne, ainsi que par des stèles funéraires provenant de toutes les régions de l'Empire. Ces documents archéologiques mentionnent tous des femmes dentistes ou chirurgiens ; aucun n'indique qu'elles aient limité la pratique de leur art à la gynécologie ou à l'herboristerie, comme on le rapporte encore parfois.

À Bâle, une épitaphe mentionne le médecin *Tiberius Ingenuius Satto*, dont le surnom trahit une origine celtique (fig. 284). Une inscription d'*Aventicum* évoque deux médecins, *Q. Postumius Hyginus* et son affranchi *Postumius Hermes*, dont le nom se retrouve également sur un cachet d'oculiste découvert à *Lousonna*, qui ont offert une dédicace à des médecins et à des professeurs (fig. 285). Cette inscription, qui dans une même dédicace à Apollon réunit médecins et maîtres d'enseignement supérieur (probablement de médecine), révèle vraisemblablement une forme de survivance de la tradition celtique dans laquelle religion, enseignement et art médical étaient mêlés.

Divers instruments chirurgicaux ont été mis au jour sur de nombreux sites en Suisse : pinces, sondes, spatules, écarteurs, scies, scalpels (fig. 286). Nettement plus rares sont les ventouses (fig. 287) ; celles-ci ont pu servir à pratiquer la saignée, préconisée par Hippocrate.



Fig. 284

Inscription funéraire (Walser 212). Bâle.

« Aux dieux mânes de Tiberius Ingenuius Satto, médecin, et de son fils Sabianus. »

Epitaffio (Walser 212). Basilea.

« Agli dei mani da Tiberio Ingenio Satto, medico e da suo figlio Sabiano. » Basilea.

Photo Historisches Museum Basel.

Fig. 285

Dédicace offerte à des médecins et à des professeurs (Walser 77). Avenches.

« Pour la divinité des Empereurs et le génie de la colonie des Helvètes, et pour Apollon. Aux médecins et aux professeurs, de Quintus Postumius Hyginus et de son affranchi Postumius Hermès. »

Consacrazione per medici e professori (Walser 77). Avenches.

« Per la divinità degli Imperatori e il Genio della colonia degli Elvezie per Apollo. Ai medici e professori di Avenches, da Quinto Postumio Igino e dal suo liberto Postumio Ermete. »

Photo Musée romain d'Avenches.



Fig. 286

Instruments chirurgicaux de Lausanne : aiguilles et spatules ; certaines servaient aussi à la préparation d'onguents. L'extrémité en forme d'olive était utilisée comme pilon, comme sonde ou comme cautère. À droite, un bistouri.

Strumenti chirurgici da Losanna: aghie spatole, alcuni servivano anche alla preparazione di unguenti. L'estremità a forma d'oliva veniva utilizzata come pestello, come sonda o come cauterio. A destra un bisturi.

Photo R. Gindroz, La Croix sur Lutry.

Fig. 287

Ventouse en bronze découverte à Martigny.

Ventosa di bronzo da Martigny.

Photo Archéologie cantonale, Martigny.

Fig. 283

Brosse en bois de chêne avec des épines de prunellier (?). Eschenz.

Spazzola in legno di quercia con setole in prugnolo (?). Eschenz.

Photo Amt für Archäologie des Kantons Thurgau.







Fig. 288

Pilier représentant un traitement ophtalmologique à l'aide d'un instrument pointu, Montiers-sur-Saulx (France).

Pilastro con la rappresentazione di un intervento oftalmologico con tanto di uno strumento appuntito, Montiers-sur-Saulx (Francia).

Photo P. A. Martin, Musées de la Meuse.

### Cachets d'oculististes

Il s'agit de petites pierres plates, carrées ou rectangulaires, hexagonales ou en forme de réglettes, généralement en stéatite (roche tendre de couleur verte) sur lesquelles sont gravés le nom du praticien, le nom du collyre, le type de maladie à combattre et plus rarement le mode de préparation du médicament. Ces inscriptions étaient ensuite imprimées sur les collyres, composés le plus souvent de substances pâteuses et dures qu'il fallait délayer avant utilisation. Elles constituaient en quelque sorte l'étiquette permettant de les identifier au moment de leur emploi.



Fig. 289

Cachet de l'oculiste Hermès. « Onguent pélagien de Quintus Postumius Hermès, pour éclaircir la vue. Onguent vert de Quintus Postumius Hermès, contre l'épiphora (inflammation de l'œil). »

Bollo dell'oculista Hermes. «Unguento color porpora di Quinto Postumio Ermete, per schiarire la vista. Unguento verde di Quinto Postumio Ermete contro l'epiphora (infiammazione dell'occhi).»

Photo Musée romain de Lausanne-Vidy.

### Magie et effet placebo

Médecine et magie ne sont pas toujours distinctes. A la vaste connaissance des plantes médicinales que possèdent Gaulois et Romains, se combinent des croyances irrationnelles : contre l'épilepsie, Pline l'Ancien lui-même conseille la queue de dragon attachée avec des nerfs de cerf et cousue dans une peau de chevreuil.

Soranos paraît plus sage, et très moderne, lorsqu'il évoque des amulettes « auxquelles nous n'accordons pour notre part aucun crédit ; on ne doit pas pour autant s'opposer à leur utilisation : si l'amulette n'a aucun effet direct, du moins l'espoir que place en elle la malade lui redonnera-t-il peut-être du ressort moral ».

Soranos, *Maladies des femmes*, 3, 12.



Fig. 290

Ex-voto en bronze retrouvé en 1980 dans le quartier ouest de l'insula 1. Martigny.

Ex-voto in bronzo, ritrovato nel 1980 nel quartiere ovest di Martigny nell'insula 1.

Photo Archéologie cantonale, Martigny.

### Pastilles contre la toux

Les plantes médicinales gauloises étaient renommées dans tout le monde romain et leurs vertus sont vantées par de nombreux auteurs. Elles servaient à la réalisation d'onguents, d'huiles, de collyres, d'infusions ou de parfums.

« Si l'enfant tousse, nous recourons aux pastilles préparées avec des pommes de pin, des amandes grillées, de la graine de lin, du suc de réglisse, des pignons de pin, de la gomme adragante et du miel. »

Soranos, *Maladies des femmes*, 2, 22.

### Les eaux curatives

La tradition des sources curatives liées à des divinités locales a été particulièrement importante pour les Gallo-Romains. Si les malades consultaient des médecins, ils n'omettaient pas pour autant de s'adresser aux dieux. Les ex-votos anatomiques, que l'on retrouve près de sources ou dans des sanctuaires, visaient généralement à attirer l'attention du dieu guérisseur sur l'organe malade (fig. 290).

Plusieurs établissements thermaux réputés pour la bienfaisance de leurs eaux étaient déjà fréquentés à l'époque romaine : Yverdon-les-Bains (*Eburodunum*) où la présence d'un médecin, *C. Sentiis Diadumenus*, est confirmée par une inscription et *Baden-Aquae Helveticae*, non loin du camp légionnaire de *Vindonissa* et dont parle Tacite (Hist. 1, 67, 10). Médecins et infirmiers sont présents sur ce site si l'on en juge par les nombreux instruments médicaux retrou-

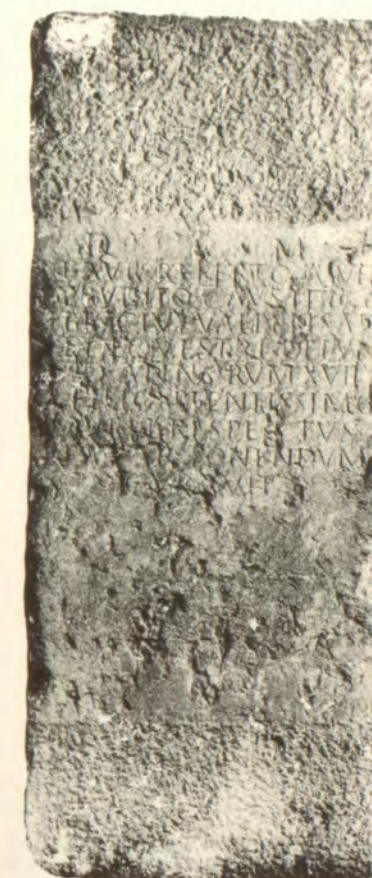


Fig. 291

Genève. Epitaphe d'un avocat (Walser 45) : « Aux dieux mânes. A Lucius Aurelius Repertus, jeune homme instruit, deux fois avocat pour les citoyens du Valais et d'Equestris, mort à l'âge de 19 ans, à son fils bien aimé, Aurelius Respectus, son père, a fait élever cette pierre. »

Ginevra. Epitaffio per l'avvocato Lucius Aurelius Repertus (Walser 45): «Agli dei mani. A Lucio Aurelio Reperto, uomogiovane istruito, due volte avvocato dei cittadini del Vallese e di Equestris, morto a 19 anni d'età aal suo benamato figlio, Aurelio Respectus, suo padre, a fatto erigere questa lastra.»

Photo Musée d'Art et d'Histoire, Genève.

vés dans l'un des bâtiments qui devait faire office d'hôpital. A *Augusta Raurica* au lieu-dit « Griematt », à la périphérie occidentale de la ville, se trouve un sanctuaire des eaux où sont associés un temple dédié à des divinités guérisseuses telles Apollon et *Sirona*, et un établissement thermal.

### Espérance de vie

Les gens se mariaient généralement très jeunes, comme *Otacilius Thesaeus*, citoyen d'*Aventicum*, qui érigea un monument funéraire à sa jeune épouse, *Flavia Pusinna*, morte à l'âge de 18 ans et 4 jours (Walser 118). Il n'était pas rare de voir certains hommes faire une brillante carrière avant 20 ans et espérer obtenir un grade important (fig. 291). Nombre d'enfants mouraient en bas âge (fig. 292), de même que les femmes en couches, comme



ce fut encore le cas jusqu'au siècle passé avant que la médecine ne progresse de manière décisive. Mais nous avons également connaissance d'individus ayant eu une vie particulièrement longue, tel L. Camillius Faustus d'Avenches qui se fit dresser un monument funéraire alors qu'il avait 70 ans mais qui ne mourut qu'à l'âge de 92 ans (fig. 293).

L'analyse des ossements humains mis au jour dans les nécropoles apporte également son lot d'informations concernant les habitants d'une région, leur âge, leur sexe et les éventuelles maladies dont ils ont souffert. A Courroux par exemple, l'espérance de vie des habitants de la *villa* est estimée à env. 26,5 ans en moyenne et à 36,7 ans si l'on ne tient compte que de la population ayant atteint l'âge adulte.

Fig. 292

Epitaphe de Lucius Aelius Urbicus (Walser 193). Zurich.

« Aux dieux mânes. Ci-gît Lucius Aelius Urbicus qui vécut un an, cinq mois et cinq jours. Unio, affranchi impérial, préposé de l'administration douanière des Gaules à la station de Turicum et Aelia Secundina, les parents à leur fils bien-aimé. »

Epitaffio per Lucius Aelius Urbicus (Walser 193). Zurich.

« Agli dei mani. Qui giace Lucio Elio Urbico che visse un anno, cinque mesi e cinque giorni. Unio, liberto imperiale, preposto all'amministrazione doganale della Gallia alla stazione di Turicum Aelia Secundina, i genitori al loro Genamato figlio. »

Photo Kantonsarchäologie Zürich.



Fig. 293

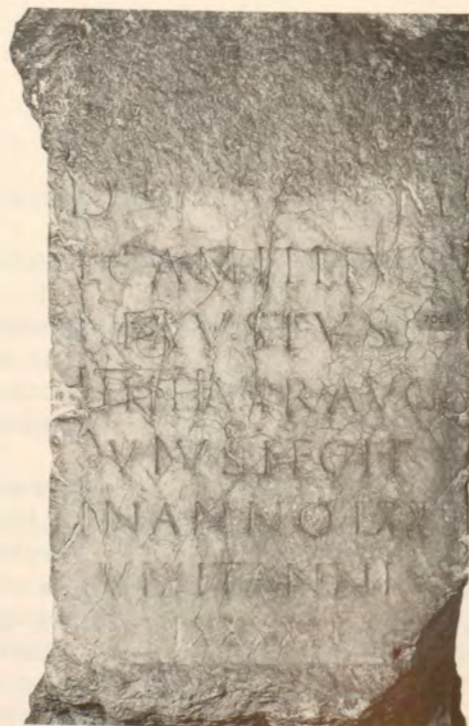
Epitaphe de Lucius Camillius Faustus (Walser 89). Avenches.

« Aux dieux mânes. Lucius Camillius Faustus, membre des sévirs augustaux, a fait construire (ce monument) de son vivant, dans sa septantième année. Il vécut 92 ans. »

Epitaffio per Lucius Camillius Faustus (Walser 89). Avenches.

« Agli dei mani. Lucio Camillo Fausto, membro dei seviri augustali a fatto erigere (questo monumento) quand'era in vita a settant'anni. Visse 92 anni. »

Photo Musée romain d'Avenches.



## VÊTEMENTS ET BIJOUX

Il n'y avait pas dans l'Antiquité d'industrie de la mode qui dictait les tendances annuelles, comme c'est le cas aujourd'hui. Au contraire, les habits étaient encore en grande partie fabriqués à la maison. On connaît certes des marchands de draps, à Augsbourg par exemple (Czysz 1995), mais ceux-ci vendaient presque exclusivement des tissus venus de contrées lointaines comme la soie de Chine, ou qui exigeaient un traitement spécial comme le feutre, ou encore dont le tissage était compliqué et supposait un artisanat spécialisé. L'habillement, dans ses grandes lignes, ne changea que peu au cours du temps (Martin-Kilcher 1979, 1993 ; Böhme-Schönberger 1997). Contrairement à aujourd'hui, il n'existait pas de mode spécialement destinée aux enfants et aux adolescents, qui représentaient plus d'un tiers de la population (Jacques et Scheid 1998, p. 323), une proportion nettement plus élevée qu'aujourd'hui. Ceux-ci portaient simplement des vêtements d'adultes en plus petits. En revanche, le rang et la position sociale, ainsi que l'origine, du moins pour le 1<sup>er</sup> s. de notre ère, étaient visibles à travers l'habillement. Avec le temps, une tradition vestimentaire régionale plus ou moins romanisée, selon le rang social, s'est développée dans les provinces du nord.

Le textile d'époque romaine n'est que rarement conservé en Suisse (Rast-Eicher 2001). Mais grâce aux tombes et aux reliefs funéraires (fig. 294, 297 et 298), et avec l'aide des sources antiques, nous pouvons reconstituer de façon assez précise l'habillement qui avait cours dans nos régions.

Les reliefs funéraires n'émanent toutefois que des membres des couches supérieures et de ceux des classes moyennes qui se plaisaient à les imiter. Les représentations de personnes issues de milieux moins favorisés sont quasi inexistantes. Dans les tombes, la plupart du temps, seuls les éléments métalliques sont conservés, comme les fibules, les boucles de ceinture ou les clous de chaussures. Les défunts que l'on enterrait avec leurs vêtements et leurs bijoux appartenaient vraisemblablement à une couche sociale plutôt aisée.

Comme le rite de l'incinération prédominait aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> s., les tombes ne nous renseignent que rarement sur la manière dont les gens portaient leurs vêtements. Toutefois les sépultures des vallées alpines, où le rite de l'inhumation a prévalu durant toute l'époque romaine, montrent que la façon de se vêtir figurée sur les reliefs funéraires valait également pour nos régions.



Fig. 294

Relief votif de Blussus et de Menimane, Mainz-Weisenau. Menimane est vêtue d'un costume traditionnel : une chemise sous une robe retenue par deux fibules, dont l'une des bretelles a négligemment glissé de son épaule gauche, ainsi qu'un manteau sur l'épaule droite. A son cou, un collier orné d'un grand disque ; ses cheveux sont recouverts d'un capuchon. Blussus, glabre, porte une tunique sous son traditionnel manteau à capuchon.

Rilievo sepolcrale di Blussus e di Menimane da Magonza-Weisenau. Menimane indossa il costume tradizionale, una sottoveste ed una veste chiusa da due fibule. Una delle spalline è scivolata in modo civettuolo dalla spalla sinistra, mentre sulla destra un'altra fibula racchiude sulla spalla il mantello. Porta una collana con un grande disco ed i suoi capelli sono nascosti da una cuffia. Blussus, senza barba, porta una tunica sotto il mantello cappuccio, tipico del luogo.

Photo Landesmuseum Mainz.





Fig. 295

Fragment d'une bouteille peinte de Soleure.

*Frammento di una bottiglia dipinta da Soletta.*

Photo Kantonsarchäologie Solothurn.

Fig. 296

Homme portant la toge. Monument funéraire d'Avenches-En Chaplix.

*Togatus del monumento funerario da Avenches-En Chaplix.*

Dessin R. Jordi, Archeodunum SA.



## Confection et joaillerie

La confection des vêtements (filage, tissage et couture) était en premier lieu un travail réservé aux femmes et aux jeunes filles qui l'accomplissaient peut-être avec fierté ; celles-ci sont en effet souvent représentées avec leur outillage, fuseau et fusaïole, ou enterrées avec ces mêmes objets. Elles travaillaient essentiellement la laine et le lin qu'elles tissaient à l'aide d'un métier vertical où pendaient des poids destinés à tendre les fils et le tissu. On appréciait probablement encore, du moins au début, les étoffes traditionnelles ornées de motifs bariolés, tissés ou brodés, comme les décrit Diodore à propos des Gaulois, et dont le tissu écossais nous offre un bon exemple. La céramique peinte pourrait évoquer ces étoffes (fig. 295). Les vêtements unis caractéristiques de la région méditerranéenne, la plupart du temps clairs, parfois ornés de bordures colorées, furent de plus en plus appréciés au fil du temps, principalement par les couches supérieures rapidement romanisées. Les habits étaient tissés le plus souvent selon une forme déterminée et ne nécessitaient donc pas de taille ultérieure ; tout au plus y ajoutait-on des manches. Obtenu en foulant d'épaisses étoffes de laine, le feutre était utilisé notamment pour la confection de manteaux et de chapeaux chauds et imperméables. On le fabriquait hors de la maison, comme le laissent à penser les fouleries de Pompéi et d'Augst (Müller 1985), ou encore celles du domaine de Biberist-Spitalhof

(Schucany 1986). Les plus riches pouvaient s'offrir de la soie importée de Chine (on en connaît en Valais quelques exemples d'époque tardive) tandis que l'importation du coton d'Égypte ou d'Asie Mineure, encore rare à cette époque, n'est attestée pour l'instant qu'à la grande *villa* de Dietikon. Le cuir a également été produit hors du milieu domestique, dans des tanneries. Il en allait de même pour les souliers.

Fabriqués par des artisans spécialisés, les bijoux étaient généralement en bronze ou en laiton, de couleur dorée, plus rarement en fer, imitant l'aspect de l'argent. L'argent et l'or étaient réservés aux couches supérieures, de même que les pierres précieuses et les perles ; les perles de verre, en revanche, étaient accessibles à tous.

## Mode masculine

Tout comme en Italie, le citoyen romain vivant dans nos régions portait fièrement sa toge (fig. 296), qu'il soit nouvellement établi ou qu'il ait reçu la citoyenneté romaine grâce à ses mérites. La toge était une pièce de tissu semi-circulaire généralement blanche de près de 4 m de diamètre (6 longueurs de bras), que l'on drapait autour du corps en suivant des règles précises. On la portait généralement avec des souliers montants. S'agissant d'un vêtement peu pratique et peu confortable, on la revêtait probablement pour les cérémonies officielles uniquement.

Sous la toge, on portait la tunique, une chemise longue couvrant le genou ; elle était en laine ou en lin et pouvait comporter des manches, courtes ou longues. Elle servait également de vêtement de tous les jours au restant de la population. Par temps froid, on pouvait en mettre plusieurs l'une sur l'autre, à l'instar du frileux Auguste, qui en portait jusqu'à quatre.

Pour les travaux physiques, on se vêtait d'une tunique sans manches, courte et ceinturée, cousue uniquement sur l'épaule gauche de manière à ce que le bras droit demeure libre de ses mouvements (fig. 297). Avec le temps, la ceinture, également utilisée avec des tuniques longues, devint la marque du rang social. Pour sortir, on pouvait porter un manteau à capuchon (fig. 227 et 294), jusqu'aux pieds, fait d'une pièce d'étoffe de forme semi-circulaire ; on mettait aussi un manteau formé d'une pièce de tissu rectangulaire fermée au-dessus de l'épaule droite par une fibule (fig. 298) ; celle-ci pouvait également indiquer l'appartenance sociale de son propriétaire, du moins aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> s. On se protégeait les pieds avec des chaussures en cuir ou des sandales, généralement cloutées (fig. 299) ; en hiver, on ajoutait des bas de laine ou des bandages. On peut supposer toutefois que les gens pauvres et les enfants marchaient pieds nus, du moins en été.

D'après les représentations figurées (fig. 300), les hommes étaient rasés et portaient les cheveux courts (pour autant qu'ils en aient eu), la frange coiffée vers l'avant. Ils imitaient la coupe des empereurs, connue dans nos régions par l'arrivée des fonctionnaires et des officiers romains, mais aussi grâce aux portraits figurant sur les monnaies. Hadrien introduisit la mode de la barbe au deuxième



Fig. 297

Ouvrier en tunique courte et à une seule bretelle travaillant dans une foulérie. Relief de Sens (France).

*Bassorilievo (Sens, Francia) di una fullonica con operai indossanti una tunica corta e con una spalla sola.*

Photo J. P. Elie, Musées de Sens.

Fig. 298

Couple sur un relief de Kaiseraugst, 3<sup>e</sup> s. La femme, drapée dans son manteau, porte une tunique à manches longues, tandis que l'homme barbu est vêtu d'une tunique courte ceinturée et d'un manteau fermé par une fibule.

*Coppia su di un bassorilievo da Kaiseraugst, 3° sec. d.C. La donna porta una tunica con maniche lunghe ed è avvolta nel proprio mantello. L'uomo barbuto veste una tunica corta con cintura ed un mantello chiuso da una fibula.*

Photo U. Schild, Römermuseum Augst.

Fig. 299

Soulier de Vindonissa.

*Calzatura da Vindonissa.*

Photo Vindonissa-Museum, Brugg.







**Fig. 300**  
Portraits masculins de nos régions : 1. avec cheveux longs. Statue en bois d'Eschenz ; 2. avec des moustaches à la mode celtique. Cruche à visage de Soleure ; 3. avec frange, moustache et barbe naissante. Tête en bronze de Prilly ; 4. avec frange. Statue en pierre d'Avenches (fig. 296) ; 5. avec barbe. Relief avec homme barbu de Kaiseraugst (fig. 298).

*Ritratti maschili della Svizzera romanizzata* : 1. statua di legno con capelli lunghi da Eschenz ; 2. vaso antropomorfo con baffi celtici da Soletta ; 3. testa di bronzo da Prilly con acconciatura a frange, baffi e accenno di barba ; 4. statua di pietra con acconciatura a frange (fig. 296) ; 5. rilievo di un uomo barbuto da Kaiseraugst. (fig. 298).

Potos 1. Amt für Archäologie Kanton Thurgau ; 2. Kantonsarchäologie Solothurn ; 3. S. Rebsamen, Bernisches Historisches Museum ; 4. Fibbi-Aeppli, Grandson ; 5. U. Schild, Römermuseum Augst.

**Fig. 301**  
Ceintures et fibules de Kaiseraugst.  
*Cinture e fibula a balestra con terminazione «a cipolla» da Kaiseraugst.*  
Photo U. Schild, Römermuseum Augst.

quart du 2<sup>e</sup> s. Il est difficile de savoir si la coiffure traditionnelle gauloise, c'est-à-dire les cheveux longs jusqu'aux épaules et surtout la fameuse moustache celtique, fut rapidement abandonnée ou si elle se maintint un certain temps parmi la population modeste ou des régions retirées. Notons que la statue en bois d'Eschenz, cachée vers 30 ap. J.-C. figure encore des cheveux longs.

On ignore si les hommes se fardaient ou se faisaient tatouer. Contrairement à l'époque précédente (La Tène), ils semblent avoir largement renoncé à porter des bijoux ; tout au plus possédaient-ils une bague-sceau ; celle-ci exprimait plutôt une appartenance sociale, au même titre que la fibule et la ceinture (fig. 301).

### Mode féminine

D'après les tombes et les reliefs funéraires, les femmes et les jeunes filles s'habillaient encore de manière traditionnelle au début du 1<sup>er</sup> s. (fig. 302 ; voir aussi fig. 294). Dans certaines régions retirées, comme dans les vallées alpines du Valais ou du Tessin, cet habillement a perduré jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> s. Il se composait d'un vêtement de dessous et d'un survêtement, ainsi que d'un manteau, le tout fermé à l'aide de cinq fibules. Fabriquées dans des ateliers locaux, ces dernières présentaient des caractéristiques régionales, qui trahissaient l'origine de celles qui les portaient (fig. 303).

Le sous-vêtement consistait en une chemise relativement étroite avec des manches rapportées, en fine laine ou en lin. Elle pouvait être longue jusqu'aux chevilles et dépasser du survêtement, ou tomber aux mollets, ou au contraire être courte comme une blouse. L'échancrure du cou était ourlée et fermée par une fibule fixée au-dessus de la poitrine. Par-dessus, les femmes portaient un large vêtement en forme de tube qui allait des chevilles ou des mollets jusque sous les bras et dont les pans revenaient sur les épaules pour être attachés par deux longues fibules. On l'agrafait au sous-vêtement avec une petite fibule et on en

**Fig. 302**  
Tombe d'une femme d'Airolo-Madrano avec offrandes et éléments conservés de son habillement (fibules) 3<sup>e</sup> s. Voir fig. 438.

*Tomba di una donna da Airolo-Madrano con corredo e parti del costume (fibule) e la loro ricostruzione, 3° sec. d.C. Cf. fig. 438.*

D'après Martin-Kilcher 2000.



**Fig. 303**  
Les fibules trahissent l'origine de celles qui les portent : 1. costume gaulois (Plateau suisse) ; 2. costume des provinces de Norique-Pannonie (région du Danube) ; 3. costume de Lépointie (Tessin).

*Le fibule rivelano l'origine delle portatrici* : 1. costume gallico (Mittelland) ; 2. costume norico-pannonico (regione danubiana) ; 3. costume lepontico (Ticino).

D'après Riha 1979 et ASSPA 47, 1958/59, 61.

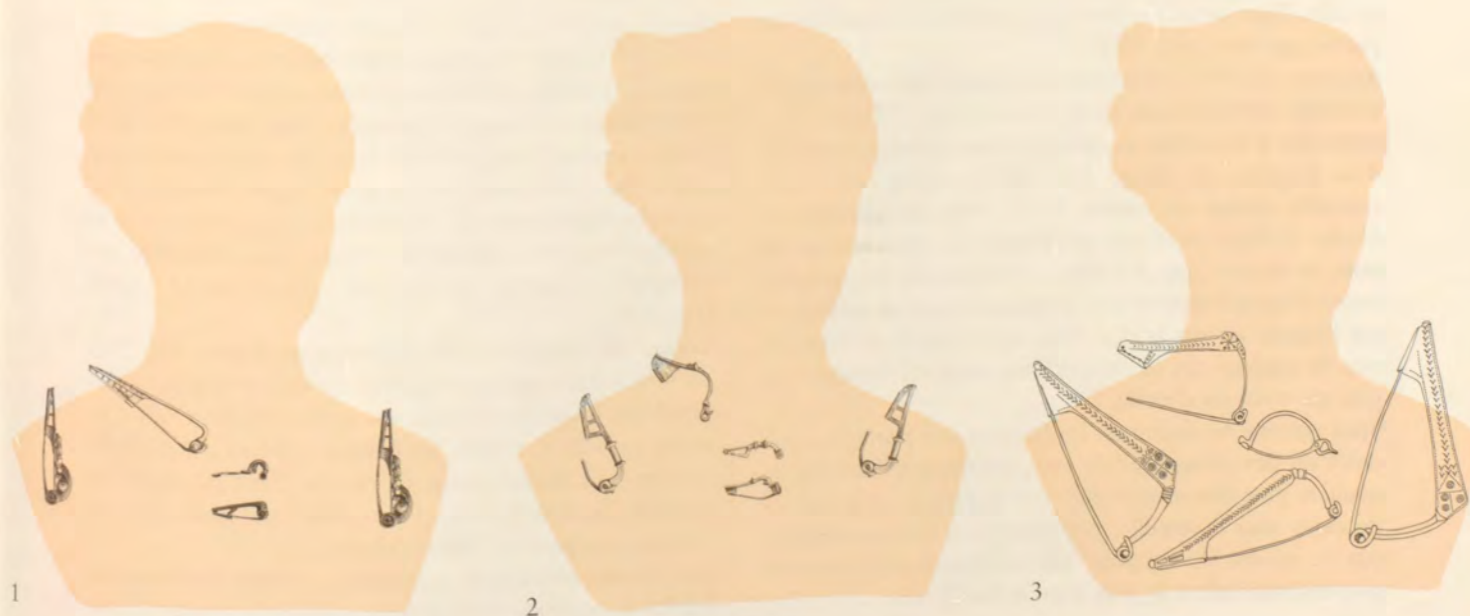






Fig. 304

Portraits de femmes de nos régions : 1. tête en bronze de Thoune-Allmendingen ; 2. relief avec femme de Kaiseraugst (fig. 298) ; 3. buste en terre cuite de Bern-Rossfeld ; 4. buste en terre cuite de Saint-Prex ; 5. médaillon en terre cuite de Zurzach.

*Ritratti femminili della Svizzera romanizzata: 1 testa di bronzo da Thun-Allmendingen; 2 bassorilievo con una donna da Kaiseraugst (fig. 298); 3 busto in argilla da Bern-Rossfeld; 4 busto in terracotta da St-Prex; 5. medaglione in terracotta da Zurzach.*

Photo 1., 3. et 4. Bernisches Historisches Museum Bern; 2. U. Schild, Römermuseum Augst ; 5. Kantonsarchäologie Aargau.



Fig. 305

Epingles à cheveux en os, bronze et argent d'Augst.

*Spilloni in osso, bronzo e argento da Augst.*

Photo U. Schild, Römermuseum Augst.

serrait la taille à l'aide d'une ceinture de laine, de lin ou de cuir. Pour sortir, on portait un manteau de laine fermé parfois par une autre fibule.

Au cours du 1<sup>er</sup> s., les femmes ont progressivement adopté un habit apprécié dans toute la Gaule (fig. 298) : un long vêtement à manches, semblable à une tunique, ceinturé d'un bandeau de laine. Pour les manteaux désormais enroulés autour du corps, il n'y avait plus besoin de fibules. Celles-ci perdirent peu à peu leur fonction d'agrafe pour ne devenir que des bijoux, tout comme nos broches aujourd'hui qui servent tout au plus à maintenir un foulard sur l'épaule ou sur la tête. Elles apportaient en outre un peu de couleur aux vêtements, avec leurs incrustations de pâte de verre ou d'émail.

Tout comme les hommes, les femmes ont porté des sandales ou des chaussures de cuir, travaillées cependant de manière plus fine mais malgré tout le plus souvent munies de clous sous la semelle. Les chaussures ne comportaient pas de talons. On suppose que les enfants et les femmes pauvres marchaient le plus souvent pieds nus.

Si les femmes et les jeunes filles n'ont pas suivi tout de suite la mode des régions méditerranéennes, elles ont en revanche adopté très rapidement les coiffures des impératrices, qu'elles connaissaient notamment par les portraits représentés sur les monnaies (fig. 304). Elles pouvaient ramener leurs cheveux longs en un chignon ou en une tresse descendant le long de la nuque, ou encore les enrouler légèrement sur les tempes, ou les tirer en fines mèches retombant autour du visage. Elles utilisaient des épingles à cheveux en os, en bronze ou en argent (fig. 305).

Lorsqu'elles sortaient, elles portaient un bonnet (fig. 294), du moins dans certaines régions ; on ignore si celui-ci était porté par toutes les femmes ou seulement par celles d'un statut particulier, comme les femmes mariées par exemple, comme cela semble avoir été le cas dans la région du Danube (Norique-Pannonie) et comme nous le savons pour d'autres époques et d'autres cultures.

Les femmes aimaient à se maquiller, comme l'attestent les boules de couleur – principalement du bleu-égyptien – ainsi



Fig. 306

Fibules et bagues découvertes dans la villa d'Orbe-Boscéaz.

*Fibule e anelli scoperti nella villa di Orbe-Boscéaz.*

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

que les tablettes à fard qui accompagnent souvent la défunte dans sa tombe. Elles se paraient volontiers de bijoux (fig. 306), et affectionnaient tout particulièrement les bagues. Elles portaient également des chaînettes agrémentées de perles de verre ou de métal semi-précieux, ornées d'un pendentif, disque de métal ou amulette en forme de demi-lune ou de rouelle. Elles appréciaient également les bracelets, portés le plus souvent par paires.

A la différence du monde méditerranéen, les boucles d'oreilles ne devinrent fréquentes dans nos régions qu'à partir du 3<sup>e</sup> s. Les femmes riches possédaient de magnifiques bijoux en or comme l'attestent plusieurs découvertes.



## JOUER, SE DIVERTIR

Les nombreux éléments de jeux et les jouets retrouvés aussi bien à l'intérieur des maisons que dans des tombes, démontrent que petits et grands ne négligeaient pas les distractions.

### Jeux d'enfants

Parmi les jeux d'éveil et d'adresse, citons le hochet en bronze ou en terre cuite (fig. 307), destiné aux tout-petits et défini par Aristote comme « une belle invention (...) que l'on donne aux petits enfants afin que, pendant qu'ils s'en servent, ils ne brisent pas tout dans la maison. »

Le jeu du cerceau est connu par les représentations figurées et les textes littéraires.

Le jeu de cache-cache semblait aussi apprécié à l'époque romaine que de nos jours, si l'on en croit une peinture murale découverte à Herculaneum (fig. 308).

Les poupées ont joué un rôle important dans la vie des petites filles ; elles pouvaient avoir les membres articulés, être en chiffon, en bois, en os ou plus rarement en ivoire (fig. 309). Les fillettes jouaient également à la dinette, qui regroupait toutes sortes de vaisselle et d'ustensiles de cuisine miniatures (fig. 310).

Comme les enfants d'aujourd'hui, ceux de l'époque romaine ont adoré tirer des chariots ou des animaux à roulettes. Ils semblent avoir également apprécié les petits animaux en bois ou en terre cuite (fig. 311). Plusieurs toupies nous sont parvenues.



Fig. 307

Hochet en bronze d'époque romaine.

*Sonaglio di bronzo d'epoca romana.*

Photo J.-M. Degueule, Musée de la civilisation gallo-romaine, Lyon.

Fig. 308

Cache-cache, un jeu connu depuis la plus haute Antiquité. Fresque de Herculaneum. 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

*Nascondino, un gioco conosciuto da tempi immemorabili. Affreschi da Herculaneum, 1<sup>o</sup> sec. d.C.*

Foto Museo Archeologico Nazionale, Napoli.

Fig. 309

1. et 2. Poupées articulées en ivoire, Yverdon. La première se trouvait sous la poitrine d'une jeune fille de 14-15 ans ; la seconde provient d'une zone remaniée. 4<sup>e</sup> s. Environ 1:2 ; 3. Poupée en os. Pfyn (Thurgovie) Environ 1:2.

*1. e 2. Bambole snodabile in avorio, Yverdon. La prima è stata trovata sul petto di una giovane ragazza di 14-15 anni, la seconda proviene da una zona trasformata. 4<sup>o</sup> sec. d.C.; 3. Bambola in osso. Pfyn. Scala 1:2.*

Photos 1. et 2. Fibbi-Aeppli, Grandson ; 3. Amt für Archäologie Kanton Thurgau.

Il existait toutes sortes de jeux avec des noix qui servaient occasionnellement de billes.

Parmi les jeux de patience, citons le puzzle d'Archimède, connu par des textes antiques. Il s'agit d'un carré composé de quatorze lamelles en os de forme géométrique qu'il faut assembler de manière à obtenir une image. Ce jeu ressemble un peu au Tangram chinois qui lui, ne comporte que sept pièces. C'est peut-être un jeu de mikado que les archéologues français ont découvert dans la région de Tournus : un tube cylindrique contenait quatorze tiges de bronze.

Le jeu des astragales (élément d'articulation de la patte arrière d'un mammifère) était très en vogue aussi bien chez les adultes que chez les enfants (fig. 312 et 313). Il s'agit d'un jeu d'adresse qui consiste à lancer en l'air quatre ou cinq osselets et à les rattraper sur le dos de la main ; les astragales, dont les quatre faces toutes différentes avaient chacune sa valeur, pouvaient aussi servir de dés.



Fig. 310

Dinette composée d'une assiette et de cinq gobelets miniatures. 2<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup> s.

*Servizio da tavola per bambini con un piatto e quattro coppe in miniatura. 2<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> sec. d.C.*

Photo Römisch-Germanisches Museum der Stadt Köln/Rheinisches Bildarchiv.

Fig. 311

Les petits animaux en terre cuite étaient très appréciés des enfants. Avenches.

*I bambini di Avenches amavano molto i piccoli animali in argilla.*

Photo F. Roulet, Service archéologique cantonal de Fribourg.

Fig. 312

Deux jeunes filles jouent aux astragales. Fragments d'un calice en terre sigillée du potier Xanthus. Windisch.

*Due giovani ragazze giocano con degli astragali. Frammenti di una ciotola in terra sigillata del vasaio Xanthus. Windisch.*

Photo Kantonsarchäologie Aargau.

Fig. 313

Amour accroupi en train de jouer aux astragales. Avenches.

*Cupido rannicchiato gioca con degli astragali. Avenches.*

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.







Fig. 314

Tablette en bois découverte à Vindonissa conservant des traces d'écriture : « Pense à ton hôtesse du n° 12. Ainsi apprendras-tu où je prépare le repas, accompagné de différents jeux et d'une formidable beuverie. Demain, auprès du plus puissant génie du jeu, je brandirai comme une épée le gobelet où se trouvent les dés. Porte-toi bien, cher frère ».

Tavoletta cerata da Vindonissa con tracce di scrittura : « Pensa alla tua locandiera nella (casa numero) 12. Così saprai dove ho preparato la cena, i diversi giochi ed un magnifico banchetto. L'indomani, con l'aiuto dei più potenti dei protettori del gioco, brandirò il bussolotto come una spada. Lunga vita, caro fratello ».

Photo M.-A. Speidel.

Fig. 316

Dés et jetons en os. Sur l'un d'eux, une des faces est gravée d'un gladiateur, l'autre porte l'inscription *lusti sum* « J'appartiens à *lustus* ». Lausanne.

Dadie e Pedine in osso. Su una pedina con inciso il volto di un gladiatore e l'iscrizione *lusti sum* « Appartengo a *Giusto* » sul lato opposto. Lausanne.

Photo Musée romain de Lausanne-Vidy.

Fig. 315

Tour en bronze pour lancer les dés. Bonn.

Torre bronzea per lanciare dadi, oggi a Bonn.

Photo Rheinisches Landesmuseum Bonn.

## Jeux d'adultes

Les dés avaient généralement la même forme que ceux que nous utilisons aujourd'hui ; on les lançait à la main mais pour éviter les tricheries, on pouvait recourir à des gobelets (fig. 314) ou à des tours en bois ou en métal qui comportaient à l'intérieur des plans inclinés et à la sortie, des escaliers (fig. 315). Plusieurs dés pipés retrouvés en Gaule indiquent que la tricherie n'est pas nouvelle.

Les abondantes découvertes de jetons et de dés (fig. 316) attestent l'engouement pour les jeux de stratégie. Les surfaces de jeu peuvent être gravées à même le sol ou sur des supports de fortune tels que pierres ou tuiles, ou encore sur des plateaux en pierre (fig. 317 et 318). Plusieurs jeux de stratégie sont connus : les latroncules, ancêtre des échecs actuels, le jeu des douze lignes, proche de notre trictrac ou encore celui de la marelle dont la table se présente comme celle du jeu du moulin.

En principe, en dehors de la fête des Saturnales, au mois de décembre, les jeux de hasard étaient interdits. Mais bien peu s'en tenaient à cette règle et beaucoup jouaient en cachette, risquant une amende et un procès. Cette stricte réglementation visait surtout à protéger l'individu car certains misaient des sommes colossales et pouvaient perdre une véritable fortune.

« La manie du jeu fut-elle jamais plus dominatrice ? Ce n'est plus avec quelques bourses que l'on s'en va aux hasards de la table de jeu : on y apporte, on y risque son coffre-fort. Quelles batailles on y peut voir, où le caissier ravitaille en munitions ! Est-ce seulement de la folie que de perdre cent mille sesterces et de refuser une tunique à l'esclave qui frissonne ? ».

Juvénal, *Satyres*, 1, 88-93.

« Il ne sait plus, cavalier inhabile, se tenir sur un cheval, l'enfant de libre naissance, il redoute de chasser, mieux instruit à jouer soit avec le cerceau grec, si tu l'y invites, soit, si tu le préfères avec le dé proscrit par les lois, pendant que la foi parjure du père trompe associé et hôte et se hâte d'amasser pour son indigne héritier. »

Horace, *Odes*, 3, 24.

## Le ballon : sport et loisir pour tous

On pratiquait les jeux de balles aussi bien pour se divertir que pour faire de l'exercice. On a connaissance à Avenches d'un *sphaeristerium* que *T. Claudius Maternus* fit construire à ses frais (fig. 277). Les balles étaient en cuir, soit dures, soit bourrées de plumes ou gonflées d'air. On jouait à des jeux proches de ceux d'aujourd'hui comme la balle en l'air ou la balle à deux camps.

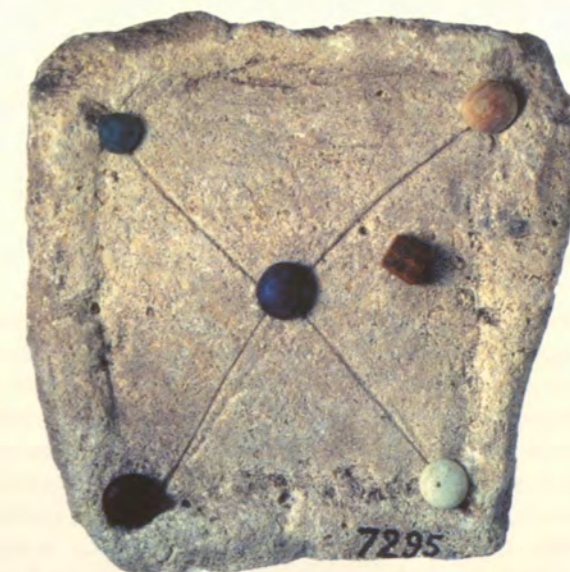


Fig. 317

Fragment de tuile convertie en table de jeux, pions et dé. Vindonissa.

Frammento di laterizio come tavola da gioco, pedine e dado. Ritrovati a Vindonissa.

Photo Kantonsarchäologie Aargau.

Fig. 318

Cette table de jeu en marbre découverte à Avenches comporte des lignes horizontales entrecoupées de cercles. Ce jeu a pour nom « le jeu des douze lignes » dont les règles sont proches de celles du trictrac actuel.

Questa tavola da gioco di marmo da Avenches reca linee orizzontali interrotte da cerchi. Il gioco si chiama «gioco delle dodici linee» e le regole sono simili a quelle dell'odierno trictrac.

Photo F. Roulet, Service archéologique cantonal de Fribourg.



## Musique et danse

La musique et la danse sont indissociables et ont joué un rôle important dans la vie des anciens. En dehors des textes littéraires, qui concernent surtout la ville de Rome, nous disposons pour les provinces de nombreux témoignages directs et indirects de ces arts, et plus particulièrement de la musique, même si contrairement à la musique romaine, aucune notation spécifiquement gauloise ou gallo-romaine n'est connue à ce jour.

La romanisation de nos régions engendra certainement des changements importants dans l'univers musical. Les instruments du monde méditerranéen pénétrèrent en effet sur le territoire des Gaules, contribuant à enrichir considérablement la palette musicale. Ainsi entendit-on, à côté du carnyx et de la lyre (fig. 319 et 320), instruments caractéristiques de l'époque celtique, des instruments variés comme la flûte (*tibia*) (fig. 321), les cymbales (*cymbala*), le luth (*pandura*), la cithare (*cithara*) ou l'orgue hydraulique (*hydraulis*) (fig. 322), caractéristiques de la culture romaine. Le théâtre devint le lieu privilégié des spectacles à caractère musical. On vit apparaître des musiciens professionnels. Ces derniers participaient aux fêtes publiques et privées, aux funérailles, aux mariages; ils accompagnaient les combats, les sacrifices, les processions et les spectacles. La danse faisait partie intégrante de ces rituels. La stèle du musée de Metz montre que la musique avait cours également dans la sphère privée. Sur le registre inférieur, on reconnaît des enfants en train de jouer de la flûte et du tambourin.



Fig. 319

Détail du chaudron de Gundestrup avec personnages jouant du Carnyx. Copenhague. 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.

*Dettaglio dal calderone di Gundestrup con persone che giocano a Carnyx. Copenhagen. 1° sec a.C.*

Photo National Museum of Denmark.



Fig. 320

Statuette à la lyre en pierre. 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. Saint-Briec (France).

*Statuetta di pietra con lira. 2° sec. a.C. Saint-Briec (Francia).*

Photo A. Maillier, Bibracte.



Fig. 321

1. Flûte en ébène du camp militaire de Vindonissa ; 2. Enfants jouant de la flûte et du tambourin. Détail d'un relief funéraire.

*1. Flauto d'ebano dal campo legionario di Vindonissa ; 2. Questa stela funeraria evidenzia come la musica fosse importante anche nella sfera privata.*

Photos 1. Amt für Archäologie Thurgau ; 2. J. Munin, La Cour d'Or, Musée de Metz.



Fig. 322

1. Eléments d'un orgue retrouvé à Avenches non loin du palais de Derrière-la-Tour ; 2. Personnages jouant de l'orgue et du cor (?). Détail d'une mosaïque de Nennig (Allemagne).

*1. Parti di un organo rinvenuto ad Avenches non lontano dal palazzo di Derrière-la-Tour ; 2. Persone che suonano l'organo ed il corno (?). Dettaglio di un mosaico da Nennig (Germania).*

Photos 1. Musée romain d'Avenches ; 2. nach Friedrich et al. 2000.



Fig. 323

Sistre en bronze. Utilisé à l'origine en relation avec le culte de Hator, puis avec celui d'Isis, cet instrument de musique était agité comme un hochet lors de cérémonies religieuses isiaques à l'époque romaine.

*Sistrum di bronzo. Utilizzato all'origine nel culto di Hator, più tardi in quello di Iside, questo strumento musicale come un sonaglio durante il culto di Iside era impiegato in epoca romana.*

Photo Musée romain de Lausanne-Vidy.





# CULTURE ET SOCIÉTÉ

*Anne Bielman, Hansjörg Brem, Bettina Hedinger*



Fig. 324

Mosaïque de Vallon illustrant des spectacles d'amphithéâtres : chasses et combats d'animaux. Premier quart du 3<sup>e</sup> s.

*Villa di Vallon. Mosaico con la rappresentazione di una battuta di caccia (venatio). 1<sup>o</sup> quarto del 3<sup>o</sup> sec. d.C.*

Photo Service archéologique cantonal, Fribourg.



## PYRAMIDES SOCIALES

Culture et société : voilà un thème extrêmement vaste, puisqu'il touche de près ou de loin à l'ensemble des activités humaines. On n'en traitera donc que certains aspects en privilégiant ceux qui font écho au monde contemporain, telles la place de l'enfant ou du vieillard dans la société, la condition féminine, l'accès à l'éducation et à la culture ou encore la notion subjective d'insécurité. Mais au préalable, tentons de définir la structure sociale qui prévalait dans nos régions à l'époque romaine.

### La hiérarchie de la Rome impériale

Les catégories sociales romaines peuvent être présentées sous forme de pyramide (fig. 325 ; Alföldy 1991) :

1. Au sommet, l'Empereur et les membres de sa famille.
2. Immédiatement au-dessous, l'ordre sénatorial. Cette « classe sociale » réunit les membres du Sénat (600 sous l'Empire) et leurs proches. Ils se distinguent par le port d'une tunique à large bande pourpre (laticlave), qui dépasse sous la toge. Un capital minimal d'un million de sesterces est exigé pour être admis au Sénat. Un fils de sénateur est membre de l'ordre sénatorial de naissance ; on attend de lui qu'il entre au Sénat une fois adulte et que, dans ce but, il s'engage dans le *cursum honorum* (« carrière des honneurs ») en briguant sa première magistrature. Des charges administratives et militaires sont en effet réservées aux membres de l'ordre sénatorial, qui parviennent au Sénat en respectant un ordre précis dans l'exercice des postes. L'ordre sénatorial est une aristocratie héréditaire ; néanmoins, sur décision de l'Empereur, des chevaliers méritants peuvent entrer au Sénat.
3. L'ordre équestre regroupe les « chevaliers », qui se prévalent d'un capital d'au moins 400'000 sesterces. Cette fortune ne suffit pas, toutefois, à devenir chevalier : seules des qualités et une honorabilité reconnues permettent d'être élevé à ce rang par l'Empereur. Il n'y a donc pas d'accès héréditaire à l'ordre équestre. Les chevaliers ont droit au port de la tunique bordée d'une étroite bande de pourpre (angusticlave) et à un anneau d'or. Ils s'engagent au service de l'Empereur, qui leur offre soit une carrière militaire, soit - après celle-ci - des postes dans l'administration financière. En récompense de sa fidélité à l'Empereur ou de ses compétences, un chevalier peut être admis au Sénat.
4. Vient ensuite une couche moins homogène, subdivisée en deux groupes :
  - 4a D'abord, celui que l'on pourrait nommer la « bonne société municipale », qui rassemble les citoyens les plus fortunés et les plus actifs des Cités. Les spécialistes donnent à cette couche le nom d'« ordre des décurions ». La plupart des

membres masculins de cette catégorie entrent en effet au Conseil des décurions, assemblée municipale copiée sur le modèle du Sénat de Rome.

- 4b. Ensuite, à un niveau légèrement inférieur, un groupe réunissant de très riches affranchis (4b). Les fils de ces derniers peuvent entrer au Conseil des décurions, ce qui assure le renouvellement progressif des élites des Cités.
5. En bas de la pyramide, les couches inférieures de la population, moins bien structurées, qui comptent trois catégories principales : les hommes libres de condition modeste (5a), les affranchis (5b) et les esclaves (5c). Malgré leurs statuts juridiques distincts, ces individus ne connaissent pas forcément des conditions d'existence différentes : leurs activités professionnelles peuvent être identiques, leur niveau de vie et leurs revenus également ; il arrive même fréquemment que des affranchis, voire des esclaves, soient plus riches que certains citoyens. Les inégalités transparaissent essentiellement dans certains droits, accordés aux uns, refusés aux autres (interdiction de mariage d'un citoyen romain ou d'une citoyenne romaine avec un ou une esclave, par exemple).

En outre, ces catégories ne sont pas inéluctables : on peut passer de l'une à l'autre, généralement dans un sens ascendant. Ainsi, la réduction d'un homme libre en esclavage était très rare à l'intérieur des frontières de l'Empire, la main d'oeuvre servile étant alimentée par les prisonniers de guerre, par les individus nés fils ou filles d'esclaves, par l'abandon (« exposition ») des enfants non désirés. L'usage était d'affranchir les esclaves âgés de plus de 30 ans. Et seules quelques obligations envers son ancien patron distinguaient un affranchi d'un citoyen de naissance. Quant aux fils d'affranchis, ils étaient citoyens.

### La pyramide sociale gauloise

Dans les provinces, la situation est plus complexe car les catégories romaines se sont superposées aux structures des sociétés indigènes. D'après les indications fournies notamment par César (Guerre des Gaules I, 2-4 ; VI, 11-14), la société gauloise présentait trois divisions principales (fig. 325 à gauche) :

1. L'élite sociale, composée de deux groupes issus des clans aristocratiques celtes, que César nomme les « chevaliers » (1a) et les « druides » (1b). Les premiers disposaient du pouvoir politique, militaire et économique, et jouissaient de privilèges héréditaires. De leurs rangs émergeaient parfois des individus qui revendiquaient un statut royal. Le fait que les druides appartenaient à la même classe dirigeante indique que celle-ci s'était réservée également l'accès aux charges religieuses (Müller et Frei-Stolba 1999).

2. Le peuple (artisans, commerçants, paysans, etc.), dont les droits étaient quasi inexistantes ; ils ne disposaient presque d'aucune initiative et n'étaient guère consultés. Les inégalités entre la première et la seconde classe sociale paraissent avoir été exacerbées par un système de clientélisme.
3. Une classe d'individus non libres (esclaves, serfs, débiteurs insolvables), dont l'existence peut raisonnablement être supposée sur la foi des propos de César.

Fig. 325

La flèche jaune souligne l'une des caractéristiques de la société romaine : son dynamisme ascensionnel par lequel tout individu était invité à s'élever dans l'échelle sociale. La flèche bleue témoigne de l'intégration de l'élite helvète dans la pyramide sociale romaine dès le début du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. La flèche verte témoigne de l'accession de nombreux pérégrins helvètes ou gaulois au statut de citoyen romain dès la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. La flèche rouge témoigne de l'octroi de la citoyenneté romaine à tous les hommes libres de l'Empire en 212 ap. J.-C.

*La freccia gialla sottolinea un aspetto tipico della società romana: la prospettiva d'ascesa - ognuno veniva esortato ad ascendere sulla scala sociale. La freccia blu evidenzia l'inizio dell'integrazione dell'élite sociale elvetica in seno alla società romana all'inizio del 1° sec. d.C. La freccia verde illustra come a partire della seconda metà del 1° sec. d.C. molti peregrini (cioè non-romani) elvezi e galli ottennero la cittadinanza romana. La freccia rossa simboleggia il conferimento della cittadinanza romana a tutti gli uomini liberi dell'impero avvenuto nell'anno 212 d.C.*

Dessin A.-C. Boehl, Infolio, d'après Alföldy 1975.

#### La pyramide sociale gauloise. (pyramide A)

1. L'élite sociale : 1a. Chevaliers, 1b. Druides -  
L'élite sociale : 1a. La nobiltà, 1b. Druidi
2. Le peuple - Il popolo
3. Les individus non-libres - Gli individui non liberi

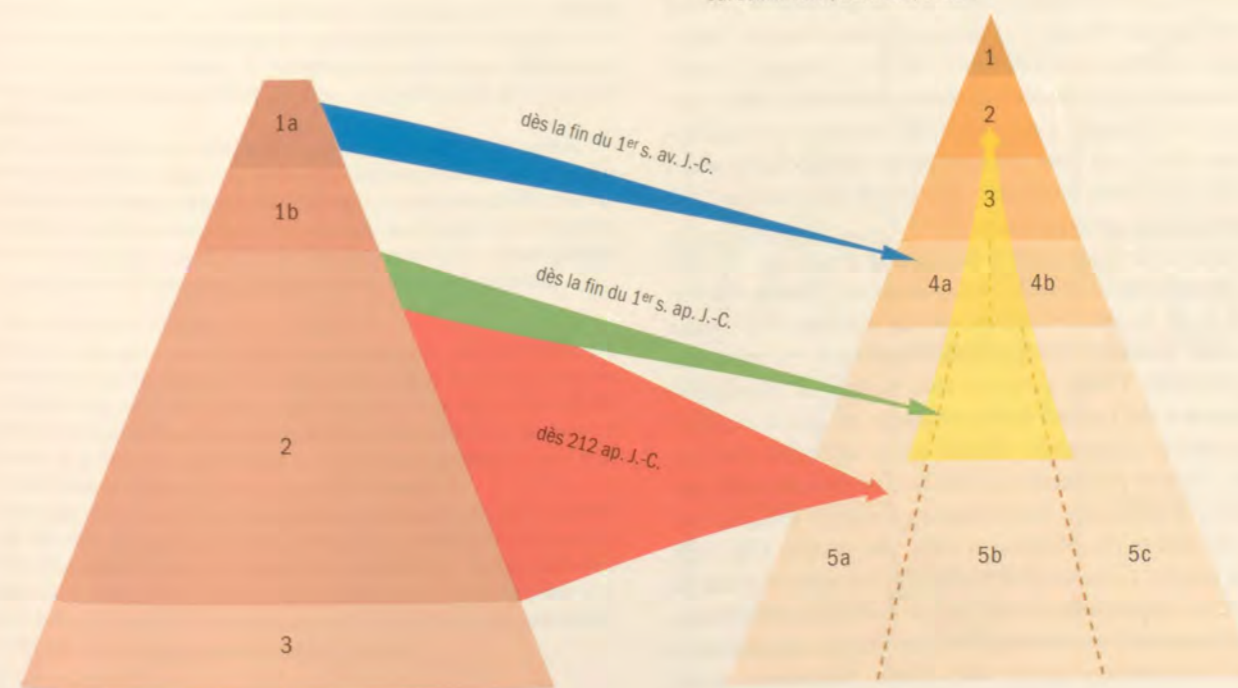
### D'une pyramide à l'autre

Lorsque les tribus gauloises (notamment les Helvètes) établies sur l'actuel territoire suisse furent englobées dans l'Empire romain, les individus de naissance libre appartenant à ces tribus devinrent, aux yeux du nouveau pouvoir, des « pérégrins », c'est-à-dire des habitants libres de l'Empire, mais ne jouissant pas du statut de citoyens romains.

Des procédures juridiques spécifiques permettaient toutefois aux pérégrins (fig. 325, pyramide A) d'entrer dans la structure sociale romaine (pyramide B). Ainsi la citoyenneté pouvait-elle être octroyée par l'Empereur aux pérégrins, à titre individuel (*viritalim*) - sur l'actuel territoire suisse, seuls quelques membres de la noblesse indigène connurent ce privilège - ou à titre collectif (Jacques et Scheid 1990). Cette procédure-là concernait les pérégrins domiciliés dans une Cité dotée du droit latin, comme Avenches ou le Valais. Elle visait plus particulièrement les notables pérégrins, en les invitant à s'investir au sein de leur collectivité d'origine : ceux qui accomplissaient une carrière municipale complète et parvenaient à la charge de *duumvir* (l'équivalent municipal des consuls de Rome) recevaient en retour la citoyenneté romaine. Ce système favorisait l'intégration des élites indigènes dans l'Empire. L'armée, enfin, offrait une troisième voie d'accès à la

#### La pyramide sociale romaine. (pyramide B)

1. L'Empereur et sa famille - *L'imperatore e la sua famiglia*
2. Ordre sénatorial - *Senatori*
3. Ordre équestre - *Ordine equestre*
- 4a. Décurions, 4b. Riches affranchis -  
4a. *Decurioni (sindaci)*, 4b. *Liberti facoltosi*
- 5a. Hommes libres, 5b. affranchis, 5c. esclaves -  
5a. *Uomini liberi*, 5b. *liberti*, 5c. *schiavi*





citoyenneté. S'il était enrôlé dans les troupes légionnaires, le pérégrin devenait aussitôt citoyen ; s'il s'engageait dans les troupes auxiliaires, il obtenait la citoyenneté au terme de 20 à 25 ans de service.

Il est possible de savoir par quelle voie un pérégrin a accédé au rang de citoyen romain en observant la forme de son nom (encadré p. 272).

Ces remarques mettent en lumière le dynamisme caractéristique de la société romaine, symbolisées par la flèche ascendante dans la pyramide de droite. Tout individu pouvait espérer s'élever socialement au cours sa vie, et améliorer la condition de ses descendants. L'accession des pérégrins au statut de citoyens romains constituait une facette de cette dynamique, encouragée par les Empereurs. La clé de ces mouvements ascensionnels reposait sur l'ambition personnelle et la loyauté envers le régime romain.

### L'histoire sociale dans nos régions

Si l'histoire est jalonnée d'événements ponctuels, l'histoire sociale est avant tout marquée par des phénomènes évolutifs lents. Celle de nos régions à l'époque romaine est rythmée par trois périodes charnières.

La première s'étend du milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. au milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Elle débute avec la mainmise progressive des Romains sur le territoire helvète, au lendemain de la bataille de Bibracte (58 av. J.-C.). L'édification des colonies de Nyon et d'Augst et la conquête des Alpes par Auguste lient les populations indigènes à l'Empire. L'établissement d'une légion à *Vindonissa* contribue partiellement aussi à la diffusion de la culture romaine. Les chefs des clans aristocratiques indigènes s'intègrent rapidement à la structure sociale de l'Empire, en passant du statut de pérégrins à celui de citoyens, membres de l'ordre des décurions assumant des magistratures locales (fig. 325, flèche bleue), Certains accèdent même à l'ordre équestre avant le milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Chacun y trouve son avantage : les nobles gaulois conservent ainsi leur rang et leur prestige ; en retour, le pouvoir romain s'appuie sur eux pour assurer la diffusion du modèle romain au sein des Cités indigènes. De nombreux *vici* ont été fondés durant cette période.

Une deuxième phase couvre la seconde moitié du 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> s. La transformation d'*Octodurum* en *Forum Claudii Vallensium* et celle d'*Aventicum* en *Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata* en marquent les prémices. Cette période voit croître la population « romaine » sur l'actuel territoire suisse en raison de deux mouvements conjoints : d'une part, quelques citoyens venus d'autres provinces ou d'Italie s'établissent dans nos régions ; d'autre part, des indigènes d'origine gauloise passent du statut de pérégrin à celui de citoyen (fig. 325, flèche jaune). Cette augmentation des citoyens romains au sein de la population témoigne à la fois de la pénétration des influences romaines au sein des classes moyennes, et de la constitution progressive d'une civilisation mixte,

bénéficiant des apports romains autant que de l'héritage indigène : la société gallo-romaine prend un véritable essor.

La troisième étape apparaît comme la conséquence des mesures préconisées par l'Edit de Caracalla qui, en 212, décide de conférer la citoyenneté romaine à tous les pérégrins (fig. 325, flèche verte). Le droit romain prédomine, même si certaines coutumes locales sont maintenues. Cette mesure présente deux avantages aux yeux de l'administration impériale : premièrement, ces nouveaux citoyens romains doivent s'acquitter de l'impôt sur les successions, récemment augmenté ; deuxièmement, l'uniformisation du statut des habitants de l'Empire facilite le travail des bureaux impériaux et des tribunaux. Il est difficile d'estimer le pourcentage de la population établie en Helvétie concernée par l'édit de Caracalla. Vraisemblablement, les membres de la couche sociale supérieure et des classes moyennes avaient déjà acquis la citoyenneté romaine au cours des deux périodes précédentes. Ce sont donc en priorité des individus libres de condition médiocre qui en bénéficient. Leur nombre est probablement faible.

## UNE CITÉ, DES GROUPES SOCIAUX : L'EXEMPLE D'AVENTICUM

Pour une étude de société, la Cité d'Avenches réunit plusieurs avantages : sur le plan des vestiges matériels, elle offre de riches découvertes archéologiques et une large collection épigraphique. Elle a connu différents statuts juridiques au cours du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. : capitale du peuple helvète et agglomération romaine, avant de recevoir vers 70 le titre de *Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata*, avec vraisemblablement un statut de colonie latine (Bérard 1999). Cette variété de statuts a eu pour conséquence l'établissement de groupes sociaux hétérogènes. Enfin, la ville d'Avenches était au centre d'une Cité (*civitas*) s'étendant du Jura aux Alpes et du Rhin au Léman, et abritant à la fois des populations citadines et rurales.

### Empereurs et sénateurs à Avenches

Avenches n'est pas Rome. Cependant, la ville est liée de très près au pouvoir impérial. Le banquier Flavius Sabinus, père du futur Empereur Vespasien (69-79 ap. J.-C.), a vraisemblablement passé à Avenches les dernières années de sa vie (Suétone, Vie de Vespasien, 1, 4 ; 2,1). Une inscription funéraire d'Avenches (Bielman et Frei-Stolba 3) élevée à une certaine Pompeia Gemella nous dit que cette femme fut « nourrice d'un Empereur ». Il s'agit vraisemblablement de Titus, fils de Vespasien, élevé en partie chez son grand-père Flavius Sabinus.

Fig. 326

Plan du forum d'Avenches et de ses abords au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

1. Inscriptions et bâtiments témoignant d'honneurs rendus à la famille impériale ; 2. Mention d'Afranius Professus, fondateur de la curie d'Avenches ; 3. Inscriptions honorifiques concernant des membres de la famille des Camilli ; 4. Salle de réunion financée par des membres de la famille des Macri ; 5. Mosaïque offerte par M. Flavianus Marcianus ; 6. Inscriptions monumentales honorant des membres de la famille des Otacili ; 7. Base inscrite de statue pour un patron d'Avenches.

Le forum d'une cité romaine représentait le centre de la vie publique et regroupait les principales activités religieuses, judiciaires, administratives et commerciales. L'Empereur et sa famille y étaient mis à l'honneur ; les membres des élites locales cherchaient à y affirmer leur puissance en finançant des réalisations architecturales, des inscriptions monumentales et des statues. Le forum d'Avenches illustre parfaitement cet état d'esprit puisque les plus grands noms de la cité s'y retrouvent.

Il foro di Avenches e dintorni nel 1° e 2° sec. d.C.

1 Iscrizioni ed edifici connessi alla venerazione della famiglia imperiale; 2 Menzione di Afranius Professus, fondatore della curia di Avenches; 3 Iscrizioni commemorative per membri della famiglia dei Camilli; 4 Locale di riunione, finanziato da membri della famiglia dei Macri; 5 Mosaico elargito da M. Flavianus Marcianus; 6 Iscrizioni monumentali in onore di membri della famiglia degli Otacili; 7 Base di statua con iscrizione per un ? di Avenches.

Il foro di una città romana costituiva il centro della vita pubblica : qui si svolgevano i più importanti atti religiosi, giuridici, amministrativi ed economici, qui venivano eretti i monumenti onorifici per l'imperatore e la sua famiglia. I membri delle élites locali si assicuravano il loro potere elargendo edifici, iscrizioni monumentali e statue. Il foro di Avenches è un eccellente esempio per quest'attitudine poiché qui si riscontrano i nomi di tutte le grandi famiglie della città.

Dessin W. Dudan, Infolio.

La présence à Avenches de membres de la dynastie impériale des Flaviens eut des incidences positives sur le développement du centre urbain : un chroniqueur du 7<sup>e</sup> s., Frédégaire, affirme que Titus a embelli Avenches (Frei 1969). Les liens entre les habitants de la ville et les Empereurs ont été étroits dès les premières décennies du 1<sup>er</sup> s. Le culte impérial est attesté à Avenches par la sculpture (Bossert 1983 et 1989), l'épigraphie (Walser 66), voire peut-être par l'architecture (Verzâr-Bass 1995). Plusieurs dédicaces honorifiques aux souverains ou à leur famille sont connues, dont l'une remonte au règne de Claude.

Des vestiges d'époque sévérienne témoignent de l'attachement durable des Avenchois à l'Empereur : un vaste bâtiment au Sud du forum (*insula* 40, fig. 326), réaménagé au début du 3<sup>e</sup> s., présente une série de dédicaces en l'honneur de Septime Sévère et de sa famille. Ce bâtiment avait probablement une fonction officielle, liée à l'administration impériale (Bossert et Fuchs, 1989, 22-40). Dans le cadre des liens entre les habitants d'Avenches et l'Empereur, il ne faut pas omettre le fameux buste impérial en or dont l'attribution à Marc-Aurèle a longtemps été controversée.

D'autres traces discrètes illustrent, ici et là, les rapports entre le souverain et certains habitants de nos régions : ainsi, une fibule ornée du portrait de Marc Aurèle provient des décombres de la villa de Neftenbach (Rychener 1999), et une bague en or retrouvée à Oberwinterthur porte l'inscription *Fidem Constantino*. Ces objets doivent être considérés comme des cadeaux de l'Empereur à des personnes

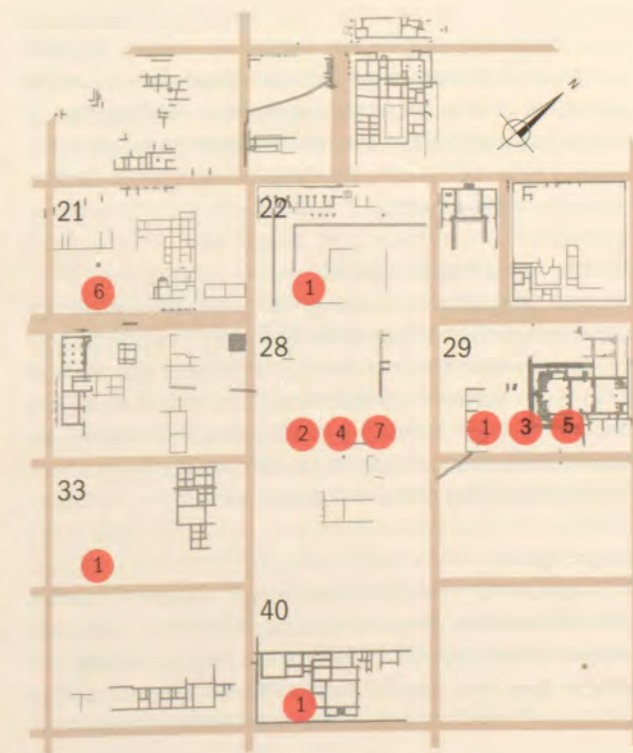






Fig. 327

Pièces d'orfèvrerie, offertes comme décorations à des officiers supérieurs (et à d'autres personnes) par les membres de la famille impériale.

1. Neftenbach. Fibule ornée du portrait du jeune Marc-Aurèle. Ame de fer recouverte d'une feuille d'or et d'incrustations d'argent. 3<sup>e</sup> quart du 2<sup>e</sup> s.
2. Oberwinterthur. Anneau en or avec la légende FIDEM CONSTANTINO. «Je suis fidèle à Constantin». Début du 4<sup>e</sup> s.

Oggetti d'ornamento rimessi come onorificenze da membri della famiglia imperiale a cittadini benemeriti.

1. Neftenbach. Fibula con ritratto giovanile dell'imperatore Marc Aurelio. Ferro con lamina in oro e incrostazioni in argento. Terzo quarto del 2<sup>o</sup> sec. d.C.
2. Oberwinterthur. Anello in oro recante la scritta Fidem Constantino. Inizio 4<sup>o</sup> sec. d.C.

Photos 1. Kantonsarchäologie Zürich ; 2. Musée national suisse.

## Les noms romains

### Les citoyens romains

Ils portent en principe trois noms. Le prénom est choisi, le huitième ou le neuvième jour après la naissance, dans une liste préétablie qui en compte 18 (Caius, Lucius, etc). Le nom de famille est celui de toute l'ascendance paternelle du citoyen. L'ensemble de cette famille paternelle élargie s'appelle la *gens* ; on parle donc de nom « gentilice ». Il est héréditaire et se termine en - *ius* (par exemple Valerius). Le surnom est, sous l'Empire, le principal élément personnalisé d'un citoyen (par exemple Camillus, Severus, Primus...). La présence des trois noms (les *tria nomina*) suffit à identifier un citoyen romain.

Les inscriptions peuvent livrer deux indications supplémentaires: le prénom du père, qui indique que ce père était lui-même citoyen romain et que l'individu concerné était donc né citoyen, et dont la présence permet donc de distinguer un citoyen de naissance d'un affranchi; et l'appartenance administrative à l'une des douze tribus de Rome, qui garantit l'origine citoyenne de la personne.

### Les épouses et filles de citoyens

Sous la République romaine et au début de l'Empire, les citoyennes romaines n'ont qu'un seul nom. Il est tiré du nom gentilice de leur père, mis à la forme féminine (par exemple Iulia). Si un citoyen a plusieurs filles, il leur donne un numéro d'ordre : Prima, Secunda, Tertia... Progressivement, les citoyennes reçoivent deux noms, un nom gentilice et un surnom; ce dernier peut être tiré du nom de leur mère.

### Les pérégrins

Ils possèdent un nom personnel, auquel ils ajoutent parfois celui de leur père, selon la coutume de leur tribu. Selon une récente étude (Luginbühl 2001), il apparaît que le nom personnel peut être modifié durant l'adolescence ou à l'âge adulte, en tenant compte des particularités physiques ou pro-

fessionnelles. Lorsqu'un pérégrin accède à la citoyenneté romaine, il adopte les *tria nomina*. Le choix de son nom gentilice dépend de la procédure d'accès à sa citoyenneté. Celui qui l'a reçue à titre personnel prend le prénom et le nom gentilice de la personne à qui il doit son nouveau statut, généralement l'Empereur (par exemple Flavius, le gentilice de Vespasien). Celui qui a obtenu la citoyenneté dans le cadre d'une Cité de droit latin dispose d'un choix plus large; il peut par exemple transformer en gentilice l'ancien nom personnel pérégrin de son père en y ajoutant la terminaison -*ius* (par exemple Macrius, de Macer). Son prénom est normalement tiré de la liste officielle. Comme surnom, il garde son ancien nom personnel pérégrin, ou il en préfère un qui paraisse davantage latin. Quant à ceux qui ont accédé à la citoyenneté par le biais de l'armée, les règles qui président au choix de leur gentilice demeurent mal connues. Leur surnom, cependant, reflète souvent leurs caractéristiques physiques ou leurs qualités guerrières.

Un pérégrin devenu citoyen romain n'indique sa filiation (le nom de son père) que s'il veut souligner son origine indigène.

### Les affranchis

Ils prennent le prénom et le nom de leur ancien maître et gardent généralement comme surnom leur ancien nom d'esclave. L'affranchi porte donc trois noms, comme un citoyen romain. Il se distingue du citoyen par l'absence de filiation et peut-être de tribu.

### Les esclaves

Ils portent un seul nom qui peut indiquer leur origine géographique ou leur activité professionnelle. L'ajout d'un « s » ou d'un « ser » (pour *servus/serva*) après un nom unique dénonce le statut servile de cet individu. Le nom du maître peut aussi apparaître au génitif.

haut placées, probablement des officiers ; rien ne permet cependant d'affirmer que de tels individus aient été d'origine helvète, ni même qu'ils aient accompli leur service militaire en Helvétie.

Des documents épigraphiques évoquent la présence à Avenches de membres de l'ordre sénatorial; nombre d'entre eux étaient des titulaires de postes en Germanie supérieure, province dont relevait Avenches dès la fin du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Trois furent « patrons » d'Avenches (Frei-Stolba 1995.2) ; ce titre honorifique obligeait celui qui en était paré à défendre les intérêts de ses protégés.

Mais certains ressortissants locaux surent peut-être aussi s'élever jusqu'à la classe sénatoriale : un individu anonyme, qui vécut dans la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s., et qui occupa la charge de questeur (responsable financier) de la province d'Asie, fut nommé patron d'Avenches parce qu'il était vraisemblablement originaire de cette ville et qu'il descendait d'une noble famille helvète (Walser 83 ; Frei-Stolba 1995.2).

## Les chevaliers, les décurions, l'Association des citoyens romains

Dès la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., des nobles helvètes cherchent à se rapprocher des autorités romaines. Un clan se montre particulièrement habile à ce jeu, celui des Camilli (van Berchem 1982 et 1994). On rencontre en effet, dès les premières décennies du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., des Camilli porteurs des trois noms romains et du gentilice Iulius, signe qu'ils avaient reçu la citoyenneté d'Auguste. D'autres branches des Camilli ont obtenu la citoyenneté romaine entre la fin du 1<sup>er</sup> s. av. et le 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ; ils portent des gentilices différents : Valerius ou Flavius, suivis du surnom Camillus.

Tous ces Camilli appartiennent à l'élite sociale et sont membres de l'ordre des décurions : certains sont devenus *duumviri* (la plus haute magistrature locale) ou ont occupé des postes religieux importants comme la prêtrise du culte impérial. L'un d'eux, C. Valerius Camillus, a même étendu sa renommée jusque chez les Eduens, peuple établi en Bourgogne actuelle, avec Autun pour capitale (Bielman et Frei-Stolba 5).

Le plus célèbre des Camilli fut C. Iulius Camillus : il s'éleva au-dessus de l'ordre des décurions et entra dans l'ordre équestre, peut-être grâce à la recommandation de Ser. Sulpicius Galba avant que celui-ci ne devienne Empereur (Frei-Stolba 1996). C. Iulius Camillus fut tribun militaire de la IV<sup>e</sup> légion macédonienne, stationnée à Mayence ; il fut rappelé comme tribun militaire par Claude lors de la campagne de Bretagne (43 ap. J.-C.) et reçut les décorations réservées aux chevaliers méritants. L'entrée de C. Iulius Camillus dans l'ordre équestre, deux générations seulement après l'accession de sa famille à la citoyenneté romaine, témoigne de la fortune et du haut rang social de cet homme.

D'autres membres de l'élite sociale helvète ont été gratifiés de la citoyenneté romaine durant le 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Certains



Fig. 328

Avenches. Tuiles estampillées M. AFR. PROF. Vers 40-70 ap. J.-C. M. AFR. PROF. doit être restitué en M(arcus) Afr(anius) Prof(essus), du nom d'un membre de l'élite sociale d'Avenches, qui fit bâtir la curie - lieu de réunion du Sénat local - vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Plus de cinquante tuiles estampillées à ce nom ont été découvertes à Avenches, tandis qu'une douzaine d'autres proviennent de la villa romaine de Vallon. L'homme doit être considéré comme un très riche propriétaire foncier qui exploitait, outre ses terres, un gisement d'argile et une tuilerie.

Avenches. Tegola con il bollo M.AFR.PROF. databile agli anni 40-70 d.C. La scritta indica un nome e va letta nel modo seguente: M(arcus) Afr(anius) Prof(essus). L'uomo apparteneva all'élite sociale di Avenches; verso la metà del 1<sup>o</sup> sec. d.C. fece erigere a sue spese la curia, il locale di riunione del senato della città. Oltre 56 tegole bollate recanti il suo nome sono state rinvenute ad Avenches, un'altra dozzina proviene da Vallon. Afranio Professo era un proprietario terriero molto ricco, il quale oltre alla produzione agricola fece sfruttare un filone d'argilla e fabbricare tegole.

Photo Musée romain d'Avenches.

sont entrés dans le Conseil des décurions (le Sénat local), assemblée qui comprenait les magistrats en charge ou sortis de charge, et qui possédait certainement l'effectif de cent membres souhaitable pour toute Cité (*civitas*) provinciale d'une certaine importance.

Les décurions ont contribué à la romanisation de la Cité toute entière, notamment en finançant des constructions publiques inspirées de modèles architecturaux romains. Ainsi les Camilli ont-ils peut-être participé à la construction des thermes du *forum* d'Avenches (*insula* 29 ouest) (Bielman et Frei-Stolba 5) tandis qu'Afranius Professus a fait bâtir la curie (Bielman 1992). L'activité de mécénat de ces individus eut une incidence directe sur le dynamisme économique et social de la ville. Des relations existaient entre ces riches décurions et les autres habitants de la ville et de son territoire : C. Flavius Camillus, qui fut *duumvir* d'Avenches, est appelé « ami et patron » par les habitants du petit bourg d'Yverdon (Walser 65). Les décurions étaient de grands propriétaires fonciers : les bienfaits qu'ils dispensaient aux régions rurales, et leurs monuments funéraires, élevés sur leurs terres, témoignent de leur mainmise sur l'ensemble du territoire de la *civitas*.





Fig. 329

Avenches. Stèle de calcaire (Walser 98). Hauteur 132 cm. 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
D(is) M(anibus) Marci Alpini Virilis.

« Aux Dieux Mânes de Marcus Alpinus Virilis ». Cette stèle funéraire semble au premier abord très romaine : le défunt porte les trois noms, l'inscription est rédigée en latin avec une formule funéraire usuelle. Cependant, la pierre trahit aussi des caractéristiques indigènes : le gentilice du défunt, Alpinus, s'appliquait aux habitants des régions alpines, Virilis est un surnom courant en Gaule et en Germanie, certains motifs ornementaux (lune, astres, feuilles de laurier) sont particulièrement fréquents sur les stèles des Gaules. Ce monument révèle donc la mixité culturelle – gallo-romaine – du défunt.

Avenches. Stele funeraria in calcare (Walser 98), A. cm 132, 1<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> sec.

« Per gli dei dei mani di Marco Alpinio Virile ». A prima vista la stele funeraria sembra di fattezza indubbiamente romana : il defunto è designato con i consueti tre nomi, l'iscrizione redatta in latino riprende una formula usuale. Ciò nonostante non si possono ignorare tre elementi indigeni : il nomen gentile, il nome gentilizio del defunto è Alpinus, rimanda dunque alla zona alpina, Virilis è un appellativo comune in Gallia e in Germania. Alcuni motivi decorativi - mezzaluna, stella, foglie di alloro - sono molto frequenti su stele funerarie in Gallia. La stele rispecchia l'appartenenza del defunto ad una sfera culturale mista : a quella gallo-romana.

Photo Musée romain d'Avenches.

L'intervention des *duumviri* se manifeste aussi dans divers travaux de construction hors d'Avenches. Ainsi Marcus Dunius Paternus, *duumvir* de la colonie, fit-il aménager un tronçon de route qui passe par Pierre-Pertuis (Walser 125). Evoquons encore brièvement « l'Association des citoyens romains en Helvétie » (*conventus civium Romanorum Helveticus*) : créée vers la fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (?), cette association avait à l'origine pour but de défendre les droits et les intérêts des citoyens romains venus d'Italie ou des colonies, installés temporairement pour affaires sur le Plateau suisse. Cette association disposait sous le Haut-Empire d'un porte-parole (*curator*), chargé des relations entre l'Association et le Conseil des décurions d'Avenches (Van Andringa 1998). Ce *curator* pouvait être choisi parmi les décurions avenchois : D. Iulius Consors, membre de la famille des Camilli, fut ainsi *curator* de l'Association au milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (Walser 105).

### De riches et généreux affranchis

Trois affranchis, T. Tertius Severus, T. Ianuarius Florinus et P. Domitius Didymus, se sont dévoués pour la ville d'Avenches au 2<sup>e</sup> ou au début du 3<sup>e</sup> s. (Bielman et Frei-Stolba 17-18). Il est généralement admis aujourd'hui que ces hommes ont été « curateurs de la colonie » : il s'agit d'un office temporaire visant à soutenir financièrement l'administration municipale. Cette charge était ouverte à des individus désireux de se dévouer pour leur communauté mais qui, par la faute de leur statut d'affranchi ou de pérégrin, ne pouvaient pas assumer de magistratures municipales. Le mobile d'action des trois affranchis est clairement perceptible : en échange d'argent, ils acquéraient une reconnaissance sociale. Ils constituaient un exemple stimulant pour d'autres affranchis, un peu moins fortunés mais que l'ambition poussait à occuper des charges religieuses, notamment celle de sévir augustal (Walser 89 ; Walser 94).

### Les classes moyennes : une population mélangée

Les inscriptions avenchoises mentionnent un groupe social particulier, celui des *incolae*. On suppose (Le Roux 1992) que ce terme caractérise des étrangers, de statut libre (pérégrins et citoyens), domiciliés de façon permanente sur le territoire de la colonie ; toutefois cette question n'est pas entièrement clarifiée.

Sur le territoire d'Avenches se côtoyaient des citoyens porteurs de noms à consonance latine, tel Cnaeus Iulius Marcellinus, originaire de la colonie de Nyon mais qui a dédié une inscription à la déesse Aventia (Bielman et Frei-Stolba 12), de noms à consonance gauloise, tel T. Nontrius Vanatactus (Walser 53), de noms à consonance grecque, tel Q. Postumius Hermes, (Bielman et Frei-Stolba 4), et enfin des pérégrins porteurs d'un nom unique, tel Togirix (Walser 62).

Les surnoms des pérégrins et des affranchis sont en majorité d'origine latine, mais l'onomastique gauloise représente

Fig. 330

Avenches. Petit bloc de calcaire fragmentaire (Walser 104). Hauteur 14 cm. 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Anechtlomarae et Aug(usto) Public(ius) Aunus.

« A Anechtlomara et à l'Empereur. Publicius Aunus (a élevé ce monument) ». Le nom de l'homme qui a fait réaliser cette dédicace, Publicius, permet de déterminer son statut social : un esclave public affranchi. Son surnom, Aunus, dénote probablement une origine celte et explique la dévotion de cet individu envers une déesse, celte elle aussi mais inconnue jusqu'ici, Anechtlomara.

Avenches. Frammento di un blocco di calcare (Walser 104). A. cm 14. 1<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> sec.

« Per Anechtlomara e l'imperatore. Publicius Annus (ha fatto erigere questo monumento) ». Il nome dell'uomo, che ha fatto realizzare questa iscrizione dedicatoria, Publicio, rivela il proprio stato sociale : schiavo pubblico liberto. Il suo appellativo, Aunus, denota probabilmente le sue origini celtiche - cosa che spiega la sua venerazione per una divinità finora ignota di nome Anechtlomara : anche questo un nome celtico.

Photo Musée romain d'Avenches.



Fig. 331

Avenches. Outils (herminette et lame de scie) en fer découverts dans la tombe 3 de la nécropole du Port. Début du 2<sup>e</sup> s. Ces outils ont été déposés dans un coffret en bois qui contenait aussi les ossements du défunt. La présence de deux outils liés au travail du bois et la proximité du port ont incité à interpréter cette tombe comme celle d'un charpentier naval, inhumé dans sa boîte à outils. Nous aurions ici l'un des rares témoignages archéologiques concernant un artisan ou un ouvrier.

Avenches. Attrezzi (accetta e lama di sega) in ferro dalla tomba 3 della necropoli del porto di Avenches. Inizio 2<sup>o</sup> sec. Gli attrezzi erano stati riposti in una piccola cassetta di legno, assieme alle ossa cremate del defunto. Gli attrezzi per la lavorazione del legno e la vicinanza del porto hanno indotto gli archeologi a interpretare la sepoltura come quella di un carpentiere navale cremato con la sua cassetta d'attrezzi. Siamo dunque di fronte ad una testimonianza archeologica rarissima piuttosto rara concernente un artigiano o un operaio!

Photo J. Zbinden, Berne, Musée romain d'Avenches.



parfois près du tiers des témoignages recensés : c'est le cas dans l'atelier de potiers de *Lousonna* (Luginbühl 2001). Des noms grecs apparaissent ici ou là ; il faut y voir une mode plutôt que le strict reflet de l'origine gréco-orientale de ces individus. Ainsi les esclaves et affranchis formés à l'art médical étaient-ils généralement dotés d'un nom grec à cause de l'excellente réputation des médecins gréco-orientaux : c'est peut-être le cas de l'ophtalmologue Q. Postumius Hermes, connu à Avenches et à Lausanne à la fin du 2<sup>e</sup> s. (Bielman et Frei-Stolba 4). Diomedes ou Pindarus étaient potiers à Vidy : malgré leur nom grec, ces individus étaient probablement des indigènes ; ils ont créé en tout cas des pots offrant toutes les caractéristiques de la production locale (Luginbühl 2001). Pourtant, l'origine géographique d'un individu transparait parfois dans son nom : à *Vindonissa*, un potier s'appelle Retus, « Le Rhète » (Luginbühl 2001). Des inscriptions votives de *Vindonissa* témoignent de la présence d'esclaves ou d'affranchis parmi les troupes, et des liens d'amitié qui se sont tissés entre des représentants de couches sociales différentes. S'affirme ainsi la nature cosmopolite de cette société, soumise cependant à des règles romaines communes.

### Des esclaves difficiles à recenser

Il est difficile d'évaluer la place des esclaves dans les sociétés antiques, vu la rareté de leurs traces archéologiques et épigraphiques. Avenches ne fait guère exception à la règle. Pourtant, l'auteur d'une dédicace à la divinité celte Anechtlomara laisse transparaitre dans son nom une origine servile : il se nomme Publicius Aunus (fig. 330 ; Bielman et Frei-Stolba 25). Or le gentilice Publicius était généralement porté par des esclaves publics affranchis. Les esclaves publics, dans une cité de province effectuaient des tâches administratives subalternes, ou bien étaient employés dans le service des eaux ou comme pompiers. Un esclave rattaché à l'administration impériale est également attesté à travers un imposant monument : Donatus Salvianus était percepteur des impôts (*exactor*) à Avenches ; il disposait de son propre esclave pour le second (Walser 84).

L'offrande faite à Silvain et à Neptune, au 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C., par un certain « Aprilis, esclave » (fig. 195) constitue un cas exceptionnel. L'homme a fait graver sa dédicace sur une colonne de 3,7 m de hauteur, surmontée d'une statue





Fig. 332

Entraves en fer provenant de diverses villae. 1. Vallon. Avant la fin du 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C. 2. Liestal-Munzach ; 3. Cuarny.

Ces entraves d'immobilisation des pieds étaient constituées d'un cadenas central et de deux boucles latérales fermées à l'aide de clavettes. Les archéologues ont conclu à l'existence, dans l'établissement romain de Vallon, d'un espace réservé au « logement » des esclaves ; la découverte d'entraves laisse penser qu'on y enchaînait ceux que l'on voulait punir.

Catene in ferro da diverse ville. 1. Vallon, anteriore alla fine del 3<sup>o</sup> sec.; 2. Liestal-Munzach; 3. Cuarny.

Le catene per caviglie erano costituite da un lucchetto al centro e da due anelli ai lati chiusi da un cuneo d'arresto. Il ritrovamento di Vallon indica probabilmente l'esistenza di un ambiente riservato agli schiavi. Probabilmente l'incatenamento era una punizione.

Photos 1. Service archéologique cantonal de Fribourg ; 2. Historisches Museum Basel-Landschaft ; 3. Fibbi-Aeppli, Grandson.



Fig. 333

Wettswil (Zurich). Graffiti gravé avant cuisson sur une tuile. Première moitié du 2<sup>e</sup> s. Victor[ - - ] Paridiani Erymo [ - - ]

Le graffiti peut être restitué ainsi : Victor[is officina] cur[ante] Paridiani (servo) Erymo [ - - ], ce qui signifierait : « (Tuile produite dans) l'atelier de Victor par Erymus, esclave de Paridianus ».

Les deux fragments se trouvaient dans un four appartenant à Victor. On connaît plusieurs tuiles estampillées au nom de Victor provenant d'une villa proche de Wettswil.

Wettswil (Zurich). Graffito su tegolone preservatosi solo parzialmente. Prima metà del 2<sup>o</sup> sec. d.C.

«(Tegole prodotte nella) bottega di Victor da Erimo, schiavo di Paridiano.» Il graffito è stato apportato prima della cottura. I due frammenti si trovano in una fornace per la cottura di tegole appartenente ad un imprenditore di nome Victor. Si conoscono vari bolli laterizi con il nome Victor da una villa presso Wettswil.

Photo Kantonsarchäologie Zürich.



Fig. 334

Erlach (Berne). Graffiti gravé avant cuisson sur une tuile.

Colonne de gauche : Mat(ernus) Maccius Gratus. Colonne de droite : Possessi[one ?] Dirogis Grati serv(us) Masso fecit.

« Masso, esclave de Gratus, a produit cette tuile sur le domaine de Dirox. » Le texte de la colonne de droite, fragmentaire, signifie que Masso, l'esclave de Gratus, a travaillé dans l'atelier de production de Dirox. Les trois noms masculins de la colonne de gauche se réfèrent peut-être à d'autres ouvriers de l'atelier.

Erlach (Berne). Graffito su tegolone apportato prima della cottura.

«Nella tenuta di Diroce questo (tegolone) è stato fatto da Masso, schiavo di Grato.» Nella colonna sinistra del tegolone sono elencati tre nomi maschili al nominativo. Il testo della colonna destra preservatosi solo parzialmente dice che Masso, schiavo di Grato, lavorava nel podere di Diroce. I tre nomi a sinistra indicavano probabilmente altri lavoratori impiegati nella fabbrica di laterizi. Ambedue i graffiti sono stati incisi prima della cottura.

Photo Bernisches Historisches Museum, Bern.

aujourd'hui disparue. Aprilis disposait de moyens financiers : on suppose qu'il était un esclave de niveau supérieur, peut-être un contremaître chargé de la réalisation du canal reliant le port d'Avenches au site d'En Chaplix, ou de la direction du chantier naval attendant (Castella 1998). Des entraves retrouvées dans plusieurs grandes villae (Liestal-Munzach, Cuarny, Buchs, Vallon ; fig. 332) révèlent – en plus de quelques rares inscriptions (Walser 228) – la présence d'esclaves dans ces établissements. La villa de Vallon disposait peut-être même d'un ergastule, une pièce réservée au logement des esclaves (Fuchs 2000). Un fragment de tuile inscrite, trouvée à Wettswil (Zurich ; fig. 333), témoigne du fait que les esclaves pouvaient être mis à disposition d'un entrepreneur : selon ce témoignage, Erymus, esclave de Paridianus, a travaillé pour le tuilier Victor (Speidel 1996). Une inscription comparable trouvée à Erlach (Berne ; fig. 334) nomme Masso, esclave de Gratus, à l'oeuvre dans une tuilerie, propriété d'un certain Dirox.

### Fortune et mobilité sociale

La société romaine se caractérise par sa dynamique. Une famille d'Avenches, celle des Macrii, en fournit la preuve. Q. Cluvius Macer était vraisemblablement un pèlerin d'origine indigène, qui aurait acquis la citoyenneté romaine au terme de son service militaire dans les troupes auxiliaires, vers le milieu du 2<sup>e</sup> s. (Bielman 1992). Revenu dans sa ville d'Avenches, il y entame une carrière municipale, parvenant à la charge de *duumvir*. Macer épouse une femme d'un rang supérieur : la famille de cette dernière appartenait à l'ordre des décurions et son arrière-grand-père était M. Afranius Professus, fondateur de la

curie d'Avenches. Macer et son épouse eurent deux fils qui transformèrent leurs noms selon la mode gallo-romaine, Q. Macrius Macer et Q. Macrius Nivalis. Ils apparaissent dans les inscriptions comme des décurions fortunés, disposés à dépenser leur argent pour la Cité.

Les riches Camilli ont également joué un rôle dans le dynamisme social d'Avenches : ils possédaient une foule d'esclaves, dont plusieurs furent affranchis et prirent le gentilice Camilius.

Les parvenus se hâtaient d'étaler leur fortune pour acquérir une reconnaissance sociale. Le mécénat s'exerçait principalement dans trois domaines : urbanisme, loisirs, religion. On faisait fréquemment appel à l'argent des privés pour pallier les difficultés financières de la Cité : plusieurs cas de collectes religieuses sont ainsi attestés (Walser 64, 121, 124 ; Bielman et Frei-Stolba 18 et 23).

On remarque que les plus riches personnages de la Cité, tels les Camilli, ne figurent pas parmi les donateurs dont les inscriptions chiffrèrent la générosité : s'ils ont financé des réalisations de très grande importance, ils n'en ont pas indiqué le coût par écrit. En précisant le montant de leurs dépenses, les nouveaux riches se trahissaient.

Les gens fortunés ou très fortunés formaient toutefois un cercle restreint de quelques dizaines d'individus, sur-représentés dans les inscriptions. La grande majorité des habitants d'Avenches jouissait d'un niveau de vie beaucoup plus modeste. En témoignent les nécropoles voisines ou l'habitat des quartiers populaires.

A côté du mécénat privé, il ne faut toutefois pas négliger les efforts entrepris par la collectivité pour l'entretien des monuments et des services publics. A *Tasgetium* (Eschenz) par exemple, les travaux de réfection des thermes ont été financés par les habitants (Walser 200).

### Le mécénat sur le territoire d'Avenches, selon les inscriptions

No inscr.	Lieu	Date	Montant	Donateur	But de la donation
Walser 64	Yverdon	1 <sup>er</sup> -3 <sup>e</sup> s.	4000 sesterces	3 frères, citoyens d'origine celte	monument religieux, donation testamentaire
Walser 64	Yverdon	1 <sup>er</sup> -3 <sup>e</sup> s.	1400 sesterces	citoyen, héritier des précédents	complément à la donation précédente
Walser 70	Moudon	3 <sup>e</sup> s.	750 deniers (3000 sesterces)	citoyen d'origine celte	3 jours de joutes sportives annuelles
Walser 71	Moudon	1 <sup>er</sup> -2 <sup>e</sup> s.	1000 deniers (4000 sesterces)	affranchi ?	restauration du temple de Jupiter et 3 jours de banquet
Bielman et Frei-Stolba 17	Avenches	2 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> s.	5200 sesterces	affranchi, curateur de la colonie d'Avenches	monument honorifique financé par l'individu honoré
Bielman et Frei-Stolba 18	Avenches	2 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> s.	1500 sesterces	2 affranchis, curateur de la colonie d'Avenches	don pour un monument religieux dans le cadre d'une collecte

N.B.

Un capital de 1000 deniers produisait généralement, sous l'Empire, un intérêt annuel de 60 deniers, soit 240 sesterces.

Le salaire journalier d'un ouvrier à Pompéi au 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. se monte à 1,25 sesterces.



Le goût romain pour le luxe semble avoir vite gagné les couches aisées de la population locale, qui ont exhibé leur richesse notamment dans les monuments funéraires et dans l'habitat privé. Les dépenses consenties pour l'aménagement des pièces d'apparat des grandes demeures ont dû être considérables durant toute la période impériale. Les trésors retrouvés (monnaies, bijoux, vaisselle d'argent ou de bronze) se laissent rarement attribuer à un individu précis, ce qui rend ces données difficiles à exploiter dans le cadre d'une histoire sociale. On relève cependant une croissance de l'aisance matérielle dans le courant du 2<sup>e</sup> s.

### Statut juridique et activité professionnelle

Plusieurs membres de l'élite sociale étaient des propriétaires fonciers vivant du revenu de leurs terres. Certains possédaient en sus d'autres sources de revenus liés au sol, tel M. Afranius Professus qui faisait exploiter un gisement d'argile et une tuilerie (fig. 328).

Les représentants d'une profession étaient d'ordinaire regroupés en corporation. Ainsi celle des bateliers de l'Aar et de l'Aramus avait son siège sur le *forum* d'Avenches (Bielman et Frei-Stolba 9).



Fig. 335

Lousonna. Plaque votive (Walser 55). 2<sup>e</sup> s.  
*Banira et Doninda (Dolvinda ?) [et] Daedalus et Tato Icaro filii Suleviae suis qui curam vestra agunt idem Cappo Icaro libertus.*  
 « Banira, Doninda (Dolvinda ?), Daedalus et Tato, les enfants d'Icare, ainsi que Cappo, l'affranchi d'Icare (dédient ce monument) à leurs Suleviae qui les protègent ». Cette dédicace à des divinités féminines celtes émane d'une famille gallo-romaine dont plusieurs membres portent des noms grecs. Le texte latin de l'inscription est truffé d'erreurs.

Losonna. Placchetta votiva (Walser 55). 2<sup>o</sup> sec.  
 « Banira, Doninda, Daedalo e Tato, i figli di Icaro oltre a Cappo, il libertus di Icaro (dedicano questo monumento) alle loro Suleviae che li proteggono. »  
 Si tratta di un'iscrizione dedicatoria per divinità femminili celtiche eretta da una famiglia gallo-romana. I suoi membri hanno dei nomi greci e il testo latino dell'iscrizione è pieno di errori.

Photo Musée romain de Lausanne-Vidy.

L'Association des bateliers du Léman est attestée à Lousonna (fig. 63 ; Walser 52, 54) et les dirigeants de celle des *tignuarii* avaient leur place attitrée au théâtre de ce bourg (fig. 225). Cette même association est incarnée, à Avenches, par la figure de l'orfèvre Camillius Polynices (Walser 117), un ancien esclave d'origine lydienne, affranchi et parvenu à la présidence de la corporation. Sa stèle funéraire confirme que l'appartenance à une association professionnelle était héréditaire puisque son fils, orfèvre lui aussi, en faisait partie.

Les professions médicales, artisanales, commerçantes étaient exercées par des ressortissants des classes moyennes ou inférieures. En ce qui concerne les médecins, leur surnom grec trahit souvent un ancien statut servile : c'est le cas, par exemple, de Q. Postumius Hyginus et de son affranchi Q. Postumius Hermes (Bielman et Frei-Stolba 4). Parmi les médecins, on connaît surtout des ophtalmologues, grâce à leurs cachets (fig. 289), car ils avaient l'habitude d'estampiller à leur nom leurs flacons de collyre. A Avenches, Iulius Silvester, tailleur de pierre, offre une dédicace à Mars Caturix (fig. 220 ; Walser 110) : il n'a pas indiqué sa filiation, ce qui est peut-être signe de son statut d'affranchi. A Lausanne, une dédicace à des divinités gauloises émane d'une famille composée du père, Icarus, et de ses enfants Banira, Doninda ou Dolvinda, Daedalus et Tato (fig. 335 ; Walser 55). Ces individus sont des pérégrins puisqu'ils n'ont qu'un seul nom, d'origine gauloise à l'exception d'Icarus et de Daedalus. Icare étant le patron des charpentiers, on pourrait en déduire que le porteur de ce nom était un charpentier naval (Luginbühl 2001). Une étude approfondie des ateliers de potiers de Suisse occidentale aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> s. montre que sur 81 artisans, 79 n'étaient pas citoyens romains (Luginbühl 2001).

Les commerçants et les artisans fiers de leur réussite économique aimaient à se faire représenter dans l'exercice de leur profession, sur leur pierre tombale. On connaît ainsi le relief funéraire d'un marchand de tissus, retrouvé à Oberwinterthur (fig. 336).

Avenches était une ville romaine, certes, mais elle abrita dès sa création une population composite. Des éléments culturels indigènes se maintinrent donc parallèlement à la romanisation de la Cité. C'est essentiellement dans les noms des individus que l'on décèle cette persistance indigène. Preuve de leur attachement à la culture locale, les porteurs de noms à consonance celtique ont souvent choisi d'honorer des divinités indigènes, telles Anechtlomara (Walser 104), Cantismerta (Walser 249), Naria (Walser 115), Deus Sedatus (Walser 278), qui avaient conservé leur place dans le panthéon de l'Helvétie romaine.

Des éléments indigènes persistent aussi dans l'artisanat, notamment dans la poterie où certaines techniques traditionnelles se sont maintenues durant tout l'Empire.

Ces marques d'attachement aux racines celtiques proviennent de toutes les couches sociales, même s'ils sont plus marqués dans le bas de la pyramide. Peut-on parler de résistance au modèle romain ? Non, si ce terme s'entend

comme une affirmation identitaire militante. Les témoignages indiquent en fait une rapide acculturation romaine, souvent superficielle, alliée à une persistance des modes de vie indigènes. Accepter les aspects positifs du modèle romain mais demeurer en fin de compte gaulois, telle aurait pu être la devise du Gallo-Romain.

### La mixité des populations

La citoyenneté romaine tendait à abolir les frontières géographiques et culturelles, créant une sorte de « globalisation » à l'échelle de l'Empire. Certes à Avenches, les habitants d'origine gauloise étaient fortement majoritaires ; on peut avancer sans grand risque d'erreur qu'ils représentaient au moins 90% de la population. Néanmoins, Avenches – comme les autres Cités de droit latin qui se développèrent dans les provinces occidentales de l'Empire – était un espace de cohabitation et d'intégration entre individus de statuts juridiques ou sociaux très variés. Les documents disponibles ne laissent pas percevoir de tensions dans les rapports entre ces différents groupes. Est-ce un reflet de la réalité quotidienne antique ?

Certainement pas : les inégalités sociales existaient, les rivalités et les jalousies qu'elles suscitaient aussi. Mais nous ne disposons que d'une documentation partielle et peu objective : les classes les plus défavorisées sont sous-représentées dans l'épigraphie et se laissent mal cerner à travers les sources archéologiques, à l'inverse des classes supérieures ; en outre les membres de ces classes dominantes ont eux-même effectué un tri, ne laissant à la postérité que des témoignages favorables à leur autorité, des sources donnant d'eux une image lisse et positive. Nous sommes dépendants de ces réaménagements mais nous ne devons pas en être dupes.



Fig. 336

Oberwinterthur. Fragment d'une pierre tombale en molasse. Hauteur 71 cm. Le relief, fortement usé et fragmentaire, montre un marchand de tissus.

Oberwinterthur. Frammento di una stele funeraria in molassa. A. cm 71. Il rilievo molto consunto preservatosi solo parzialmente mostra un commerciante di stoffe.

Photo Kantonsarchäologie Zürich.



## LES ÂGES DE LA VIE

La société romaine était divisée en classes d'âge. Les juristes de l'époque impériale en avaient établi cinq : les petits enfants de 0 à 7 ans (*infantia*), les enfants de 7 à 14 ans (*pueritia*), les adolescents de 14 à 17 ans (*adulescentia*), les adultes de 17 à 46 ans (*iuventus*) et les anciens dès 46 ans (*senectus*). Une étape fondamentale était celle de la puberté (correspondant à l'âge légal du mariage), située à 14 ans pour les garçons, à 12 ans pour les filles. A chaque classe d'âge correspondait une place particulière au sein de la société et de la famille.

Selon les modèles démographiques élaborés pour l'Empire romain (Frier 1999, cf. Cristian 1999), la mortalité annuelle des enfants (garçons et filles confondus) s'élevait à plus de 35% durant la première année de vie et à plus de 50% entre 0 et 5 ans : cela signifie qu'un enfant sur trois mourait avant son premier anniversaire, qu'un sur deux seulement vivait jusqu'à 5 ans. Signe de leur impuissance, les médecins antiques ne se sont guère intéressés à la pédiatrie, si l'on excepte les conseils dispensés par le Grec Soranos à propos des nouveaux-nés (Dasen 2000). Le taux de mortalité des filles s'abaissait à 10% environ entre 5 à 15 ans, puis augmentait à nouveau en raison des conséquences des grossesses et des accouchements. L'espérance de vie moyenne des femmes est fixée entre 20 et 25 ans. L'espérance de vie moyenne des hommes s'établissait autour de 25 ans mais il semble que les hommes ont plus souvent atteint leur soixantième anniversaire que

les femmes. Ce modèle démographique théorique a été testé sur les vestiges archéologiques et épigraphiques de certaines provinces de l'Empire ; les résultats de ces études ont confirmé sa validité.

L'Etat romain a tenté, dès Auguste, de mettre sur pied une politique nataliste pour enrayer la chute des naissances. Cependant, sous l'Empire, les familles romaines aisées ne comptaient généralement qu'un ou deux enfants, pour ne pas disperser le patrimoine (Dasen 2000).

### Les enfants

Le regard que la société antique portait sur l'enfant était influencé par ce taux élevé de mortalité infantile, et par le fait que l'enfant représentait pour ses parents une assurance-vieillesse à long terme.

Le matériel recueilli dans nos régions met en lumière le statut des enfants au sein de la famille. Ces témoignages reflètent l'affection et l'intérêt des adultes. Plusieurs dizaines d'inhumations de prématurés, de nourrissons ou d'enfants en bas-âge sont attestées (Berger 1993 ; Fabre 1995 ; Langenegger 1996 ; fig. 338-339) ; parfois, les nourrissons ont été enterrés dans un habitat (cour, seuil d'entrée) ou à son voisinage immédiat. Parfois aussi, l'inhumation était pratiquée en nécropole dans des cercueils en bois ou en plomb — c'est le cas d'En Chaplix, à Avenches (fig. 337) — éventuellement dans un secteur à part comme à Martigny, où une vingtaine de tombes de bébés ont été découvertes dans un cimetière près de l'amphithéâtre. L'érection d'une stèle pour les petits défunts âgés de plus d'1 an (Bielman et Frei-Stolba 13 ; Walser 193) indique que leur statut au sein de la famille différait de celui d'un nourrisson. Sur une dizaine d'épigraphes helvétiques concernant des défunts âgés de 1 à 18 ans, quatre concernent des enfants de moins de 3 ans, cinq des adolescents âgés de 12 à 18 ans. Le sexe de l'enfant n'entre pas en considération face à la mort : cinq filles et cinq garçons sont commémorés. Les mots gravés sur les stèles funéraires enfantines sont parfois touchants : les parents se disent « très malheureux » ou parlent de leur « enfant chéri » (fig. 340 ; Walser 96, 193 ; Biemann/Frei-Stolba 13). Il est vrai que le décès d'un enfant avant celui de ses parents constituait l'un des plus graves motifs d'affliction dans la société romaine (Cristian 1999). La dimension



Fig. 337

Avenches-En Chaplix. Nourrisson inhumé dans un cercueil en plomb.

Avenches-En Chaplix. Neonato inumato in una casa di piombo.

Photo Musée romain d'Avenches.

affective dépassait parfois le cadre familial : ainsi, Caius Cotius a fait graver une épitaphe pour son affranchie Prima, âgée de 16 ans, et pour la sœur de celle-ci, Araurica, âgée de 1 an et demi (Walser 228).

Dresser une stèle funéraire pour un enfant ou un jeune adolescent apparaît comme une marque de romanisation. Cela ne signifie pas que les citoyens romains aimaient plus leurs enfants que les pérégrins ; on peut y voir en premier lieu une raison économique, car le prix d'une stèle inscrite était élevé ; on peut y voir également la marque de rites funéraires distincts et une manière différente d'afficher sa douleur devant la perte d'un enfant. On constate également une évolution dans le temps : les sentiments

portés à l'enfant et le chagrin ressenti à son décès s'expriment plus librement dès le 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C. que dans les siècles précédents.

L'épigraphie funéraire fournit des indications sur la composition des familles : on remarque que ce sont en majorité des fratries de deux ou trois membres qui élèvent une sépulture pour leurs parents défunts. Cela signifie que seuls deux à trois enfants d'une même famille atteignaient l'âge adulte, après avoir sans doute vu mourir plusieurs frères et sœurs. Les lacunes de la documentation interdisent toute estimation sur le nombre moyen d'enfants nés dans chaque foyer, mais on connaît au moins une famille de quatre enfants (Walser 55) et une mention de fils

Fig. 338

Eschenz. Tombe d'enfant, avec une couverture de laine, dans un sarcophage en bois. 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Ce nourrisson, mort peu après sa naissance a probablement été enterré à l'extérieur d'un bâtiment.

Eschenz. *Deposizione di un bambino con tanto di coperta di lana in una cassa di legno. 1<sup>o</sup> sec. d.C.*

*Il neonato deceduto probabilmente poco dopo la nascita è stato depresso all'esterno di un edificio.*

Photo Amt für Archäologie, Kanton Thurgau.



Fig. 339

Nyon. Tombe d'enfant.

Il serait faux de croire que la forte mortalité infantile avait conduit à se désintéresser des nourrissons décédés. La tombe de celui-ci, constituée d'un coffre de tuiles, témoigne au contraire de l'affection et de l'attention des adultes à l'égard des petits défunts.

Nyon. *Deposizione di bambino.*

*L'alto tasso di mortalità infantile non ha indotto le persone in epoca romana a disinteressarsi dei neonati deceduti. Questa sepoltura di un neonato costituita da tegoloni prova invece quanto affetto e rispetto gli adulti portassero ai piccoli defunti.*

Photo Archeodunum SA.



Fig. 340

Avenches-En Chaplix. Pierre tombale en calcaire. Hauteur 40 cm. 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C. *D(is) M(anibus) s(acrum) Viselliae Firmae Visel(lius) Firminus et Iulia Secunda parente[s] infel(l)icissimi vix(it) an(no) I dieb(us) L.*

« Consacré aux Dieux Mânes de Visellia Firma. Visellius Firminus et Iulia Secunda, ses parents profondément affligés, (ont élevé ce monument). Elle a vécu 1 an et 50 jours ».

On faisait rarement graver des stèles funéraires pour des enfants en bas âge. Un tel acte coûtait cher et n'allait pas de soi. A l'évidence, c'est la volonté d'afficher publiquement leur chagrin qui a décidé les parents de Visellia Firma à lui consacrer une plaque funéraire.

Avenches-En-Chaplix [8]. *Blocco in calcare con iscrizione. A. cm 40. 2<sup>o</sup> sec.*

«Sacro agli dei mani di Visellia Firma. Visellius Firminus e Giulia Secunda, i suoi genitori profondamente afflitti (hanno eretto questo monumento funerario). Essa è vissuta 1 anno e 50 giorni.»

*I romani raramente erigevano stele funerarie per bambini, vissuti solo alcuni mesi o anni, perché si trattava di una spesa ed era una cosa degna di riflessioni. Evidentemente però i genitori della piccola Visellia Firma vissuta solo 14 mesi volevano rendere pubblico il loro dolore, erigendo una stela funeraria.*

Photo Musée romain d'Avenches.

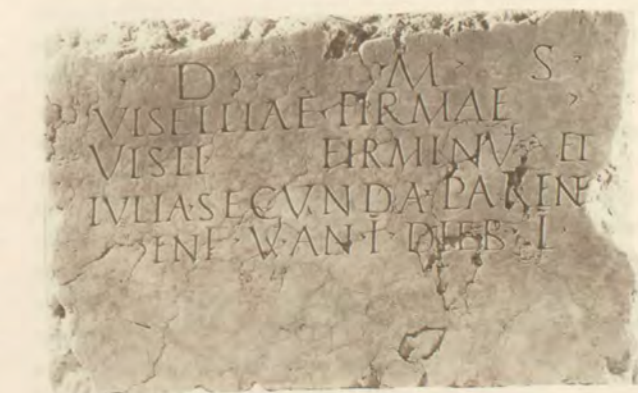






Fig. 341

Avenches. Tête de marbre blanc. Hauteur 23 cm. Milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.  
Tête d'enfant, appartenant vraisemblablement à une statue grandeur nature. Les parallèles connus montrent des enfants tenant à la main un jouet ou un petit animal.

Avenches. Testa di bambina in marmo bianco. A. cm 23. Metà 1<sup>o</sup> sec. d.C.  
La testa faceva probabilmente parte di una statua in grandezza naturale. Ritrovamenti analoghi e meglio conservati mostrano che il bambino spesso teneva in mano un giocattolo oppure un piccolo animale.

Photo Musée romain d'Avenches.

unique (Walser 43). Une terre-cuite en provenance du sanctuaire de Thoune-Allmendingen semble représenter une famille de pèlerins avec cinq enfants (fig. 227). Selon la législation romaine, c'est au père que revenait la décision d'élever un nouveau-né et de lui donner un statut légitime ; il n'était pas tenu de prendre en charge tous les enfants nés de son épouse légitime, encore moins les enfants nés hors mariage ou adultérins. L'enfant illégitime suivait le statut de la mère. De même, l'enfant d'une esclave naissait esclave ; le maître décidait alors d'accepter ou non le nouveau-né (Corbier 1999). Que faisait-on des enfants refusés par leur père ou par leur maître ?



Fig. 342

Villa de Dietikon. Empreinte du pied droit, nu, d'un enfant sur une tuile. 33 x 23 cm. Deuxième ou troisième quart du 2<sup>e</sup> s.

Villa di Dietikon. Impronta del piede destro nudo di un bambino su un tegolone. cm 33 x 23. 2<sup>o</sup> o 3<sup>o</sup> quarto del 2<sup>o</sup> sec. d.C.

Photo Kantonsarchäologie Zürich.

L'infanticide étant en principe réservé à des bébés malformés, les parents pouvaient tantôt confier l'enfant à une famille de substitution, tantôt « l'exposer », c'est-à-dire l'abandonner dans un lieu public. Cette pratique vouait le nourrisson exposé à tomber soit dans les mains d'un marchand d'esclaves, soit – plus rarement – dans celles de particuliers en quête d'une progéniture. Celui qui recueillait un nourrisson exposé l'élevait dans le statut de son choix, libre ou servile.

Cette procédure d'exposition, difficilement tolérable à nos yeux d'Occidentaux contemporains, était légale et socialement admise à Rome, peut-être parce que l'enfant était rejeté avant d'être considéré comme pleinement humain et avant d'être intégré dans sa famille de sang. En outre, il était toujours permis aux parents de sang de reprendre l'enfant qu'ils avaient exposé, même si celui-ci avait été élevé par des parents nourriciers. Enfin, on ignore si cette pratique était répandue ou non. Elle pourrait néanmoins avoir choqué certains indigènes provinciaux : chez les Germains, selon Tacite (Germanie, 19, 6 ; 20, 7), le fait d'avoir une grande famille était valorisé et l'infanticide considéré comme honteux ; dans le monde celtique, la diffusion du culte des déesses-mères a peut-être joué un rôle dans la valorisation du rôle parental.

Nous ne savons rien de la pratique de l'exposition dans nos contrées, rien non plus du travail des enfants, habituel dans les civilisations antiques ; seules des traces de doigts d'enfants se devinent parfois sur l'engobe d'un récipient. Et des traces de petits pieds nus sur des briques ou des tuiles suggèrent que nombre d'entre-eux travaillaient (en tant qu'esclaves ?) dans les officines. Plus généralement, les enfants devaient certainement être initiés dès leur jeune âge au métier de leur père ou de leurs parents.

Vie et mort des hommes selon les inscriptions de nos régions

N° inscr. Walser	Age au décès	Activité	Famille survivante	Cause du décès
19	? jeune	édile	épouse	?
45	19 ans	avocat	père	?
142	21,8 ans	?	fils et frère	?
22	25 ans	?	père	?
143	25 ans	?	père et mère	assassinat
145	25 ans	?	père	?
269	25 ans	?	?	?
270	25 ans	?	?	?
117	33 ans	orfèvre	?	?
266	36 ans	?	mère	?
314	40 ans	?	épouse	?
254	43,5 ans	consul	père/mère	?
226	55 ans	? (chrétien)	?	?
264	57 ans	sévir	frères	?
224	65 ans	?	?	?
117	73 ans	orfèvre	?	?
89	92 ans	sévir	?	?

Les soldats, cas à part, ne sont pas pris en compte ici.

Vie et mort des femmes selon les inscriptions de nos régions

N° inscr. Walser	Age au décès	Famille survivante	Cause du décès
228	16 ans	patron	?
118	18 ans	époux	?
43	24 ans	fils unique	?
119	25 ans	père	?
145	25 ans	père	?
44	31, 11 ans	époux	?
120	32 ans	époux	?
Bielman-Frei-Stolba 12	36 ans	époux	?
127	50 ans	mari	?
243	65 ans	époux	?
248	65 ans	époux	?

L'âge adulte et la vieillesse

L'âge actif, durant lequel les individus remplissaient leurs activités professionnelles et politiques, se mariaient et fondaient une famille, s'étendait de 16/18 ans à la cinquantaine environ. Quelques règles dominaient la société romaine : un métier se pratiquait dès l'adolescence ; 25 ans constituaient, d'après un édit d'Auguste (Dion Cassius 52, 20, 1-2 ; Pline, Lettres, 10, 79, 2), l'âge minimum d'accès au Sénat, et donc – à l'échelon local – au Conseil des décurions. Par conséquent, une carrière politique débutait vers 20 ans, exceptionnellement un peu plus tôt. Même si l'âge légal au mariage était fixé à 12 ans, les femmes se mariaient entre 16 et 20 ans, l'époux étant parfois plus âgé que sa femme mais pas systématiquement.

Les inscriptions de nos régions établissent une durée de vie moyenne supérieure à celle du modèle démographique établi pour l'ensemble de l'Empire romain : environ 40 ans pour les hommes et 35 ans pour les femmes (encadrés). A notre avis, pourtant, ces chiffres ne sont pas un indicateur fiable : lorsque de jeunes adultes mouraient, leur destin tragique interpellait leurs proches, les incitant à noter l'âge au décès sur la pierre tombale. On note d'ailleurs que souvent les parents de ces jeunes défunts sont encore en vie. De même, mourir à un âge respectable tel cet orfèvre décédé à 73 ans (Walser 117) constituait aussi un fait notable, digne d'être gravé pour la postérité.

Comme pour les enfants, la cause des décès chez les adultes dans la force de l'âge n'est presque jamais précisée. Sur les inscriptions, on remarque un pic de mortalité féminine correspondant aux années de maternité. La mort des hommes adultes peut être attribuée à des accidents (de travail par exemple), voire à des maladies infectieuses : Camilius Polynices et son fils (Walser 117), âgés respectivement de 73 et 33 ans et décédés en même temps, ont probablement succombé à la même maladie, tout comme Prima (16 ans) et sa soeur Araurica (1 an et demi) (Walser 228) ou les deux enfants de C. Virius Verus morts à 15 ans (Walser 298). L'absence d'antibiotiques, certes, mais aussi l'absence d'hôpitaux, le maintien des malades et des mourants à la maison, le manque d'hygiène contribuaient à la propagation des maladies.

Nous serions tentés, sur la foi des inscriptions, d'établir vers 70 ans la durée de vie maximale des hommes. Le sévir augustal mort exceptionnellement à 92 ans (Walser 89) avait d'ailleurs fait réaliser son monument funéraire à l'âge de 70 ans.

L'analyse démographique des nécropoles démontre que, sur une cinquantaine de défunts, deux individus seulement, d'ordinaire de sexe masculin, atteignaient un âge avancé (60 ans ou plus).

Carrière politique et activités publiques pouvaient se pratiquer tout au long de l'âge adulte. Deux exemples opposés le montrent : alors qu'un jeune avocat, mort à 19 ans, était déjà célèbre par la qualité de ses plaidoiries (Walser 45), c'est seulement après avoir accompli ses années réglementaires de service militaire que Q. Cluvius Macer s'est engagé dans une carrière municipale à Avenches : il était





Fig. 343

Avenches. Buste en calcaire. Hauteur 32 cm. Époque tiberienne.  
Busto di vecchia femme indigène portant le torques gaulois. Production locale découverte dans une habitation de l'insula 10 Est.

Avenches. Busto in calcare. A. cm 32. Epoca tiberiana.  
Busto di donna anziana indigena che porta il torques gallico. Produzione locale scoperta in un'abitazione dell'insula 10 Est.

Photo J. Zbinden, Beme, Musée romain d'Avenches.

âge d'au moins 40 ans (Bielman et Frei-Stolba 7) ; c'est à ce moment qu'il a pris femme. C'est à 40 ans également que l'orfèvre Camilius Polynices a eu un fils (Walser 117). Nous ne pouvons toutefois déduire de ces deux seuls exemples l'âge moyen des hommes au mariage. Quant à l'âge des femmes au mariage, nous ne nous risquons pas davantage à en tirer des conclusions générales, même si une défunte de 18 ans était déjà mariée, et une autre de 24 ans déjà mère.

Aucune frontière stricte ne marquait le passage de l'âge actif à la vieillesse ; la notion même d' « âge de la retraite » est moderne. Camilius Polynices portait encore à sa mort, à 73 ans, le titre d'orfèvre, signe qu'il n'était pas retiré des affaires. L'absence de tout système d'assurances sociales contraignait d'ailleurs chacun à travailler aussi longtemps que possible. De surcroît, l'expérience et l'âge étaient valorisés dans les sociétés antiques. Des responsabilités politiques ou religieuses étaient volontiers confiées à des vieillards. L'intégration de la parenté âgée dans le cercle familial ne fait aucun doute ; l'aïeul surveillait la maison pendant que les jeunes adultes travaillaient. Dans l'élite romaine, il était d'usage de confier aux grands-parents la garde des jeunes enfants de la famille : Flavius Sabinus a ainsi pris en main l'éducation de son petit-fils, le futur Empereur Titus. De la naissance à la mort, la famille constituait le cadre de référence des individus.

Le monde romain n'a pas développé d'institutions caritatives, pas plus pour les enfants que pour les adultes ou les vieillards. Certains sanctuaires de dieux guérisseurs accueillaient des malades pour un court séjour, et des soins leur étaient peut-être prodigués en sus de l'aide divine ; ce pourrait éventuellement avoir été le cas d'un sanctuaire d'Avenches (Bielman et Mudry 1995). Cependant, de manière générale, seule la relation de clientèle – selon laquelle un riche individu, paré du titre de patron, devait veiller aux besoins essentiels de quelques protégés, ses clients, en échange de leur reconnaissance – constituait un embryon d'assistance sociale.

## LA CONDITION FÉMININE

Dans les sociétés antiques, chaque sexe avait un rôle social défini : à la femme revenait la gestion de l'espace domestique, à l'homme l'espace public et les relations entre la maison et le monde extérieur. Ce n'est pas sans conséquence sur la documentation qui nous est parvenue ; si les sources écrites et les documents publics abondent sur les hommes, ils sont plus rares à propos des femmes : un cinquième seulement des inscriptions découvertes en Suisse mentionnent des femmes.

En outre, le rôle familial et public d'une femme variait considérablement selon la classe sociale à laquelle elle appartenait. Nous traiterons donc de la condition féminine en respectant les structures de la pyramide sociale.

### Les femmes, instruments des ambitions masculines

Les femmes constituaient un élément-clé des stratégies familiales : données et prises en mariage, elles passaient d'une famille à l'autre, scellant des alliances ou favorisant la carrière d'un époux. Dans nos régions aussi, les élites sociales surent les utiliser pour servir les intérêts d'un clan familial, par exemple en vantant la haute origine d'une parente sur un monument public : ainsi, les deux frères Macrii, dont le père était d'origine pérégrine, rappellent que leur mère était l'arrière-petite-fille du fondateur de la curie d'Avenches (Walser 91). Il était également de bon

ton d'évoquer l'appartenance d'une femme à une famille de l'ordre sénatorial (Walser 254, 280, 281, 291). En principe, la société romaine pratiquait l'endogamie de classe, système dans lequel l'épouse possédait un rang social équivalent à celui de l'homme. Cependant, on rencontrait partout des individus ambitieux, désireux d'épouser une femme de rang supérieur susceptible par ses relations familiales de favoriser leur ascension.

Lorsqu'elles servaient ainsi de tremplin social, le rôle des femmes était purement passif.

Il arrivait cependant qu'elles contribuent de façon active aux ambitions de leur famille en remplissant un rôle public. Les seules charges officielles accessibles à des femmes étaient des prêtrises, notamment la prêtrise du culte des impératrices. Cinq prêtresses impériales (flaminiques) sont attestées à Nyon et à Genève, une à Avenches et deux en Valais. Ces femmes appartenaient à des familles renommées : c'est à ce poste que l'on rencontre Iulia Festilla, descendante du clan des Camilli d'Avenches (fig. 344 ; Bielman et Frei-Stolba 1994), ou Annia Sabina, la fille d'un décurion de Nyon (Frei-Stolba, Rossi et Tarpin 1998). Les prêtresses participaient à des processions et à des cérémonies religieuses, y jouant comme leurs collègues masculins un rôle de représentation. En principe, ces femmes avaient été hissées au flaminicat en reconnaissance des services rendus à la communauté par leurs parents masculins. Iulia Festilla se distingue toutefois de ses collègues : en sus du flaminicat, elle fut exécutrice testamentaire pour son

Fig. 344

Yverdon. Base de statue en calcaire (Walser 66). Hauteur 97 cm. Seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

*Iuliae C(ai) Iuli Camilli Festillae flaminicae primae Aug(ustae) vicinae optimae ob egregia eius merita vikan(i) Eburudon(enses).*

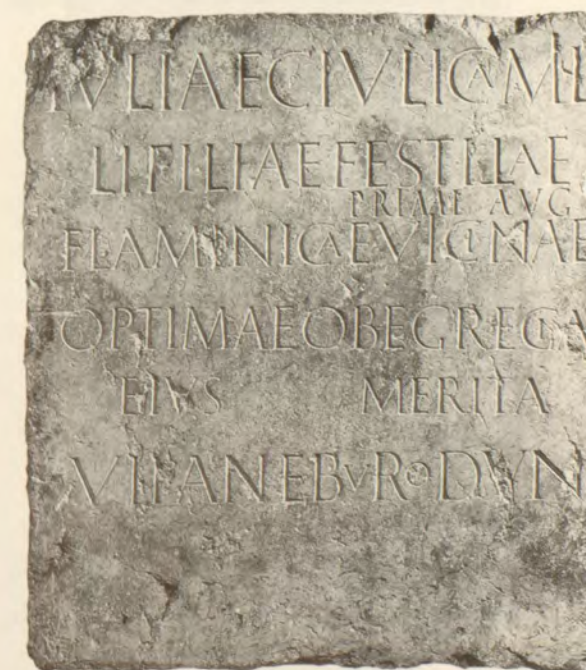
« Les habitants d'Yverdon (ont élevé ce monument) à Iulia Festilla, fille de Caius Iulius Camillus, première flaminique du culte de l'impératrice et excellente voisine, en reconnaissance de ses éminents mérites. »

Iulia Festilla fut une grande figure féminine de l'Helvétie romaine : membre de la famille aristocratique helvète des Camilli, fille de C. Iulius Camillus qui devint chevalier romain, exécutrice testamentaire pour certains membres de sa famille, elle fut aussi la première femme à occuper le poste de prêtresse du culte de l'impératrice divinisée à Avenches. Le qualificatif d'« excellente voisine » que lui accorde cette inscription semble indiquer que Iulia Festilla possédait des propriétés foncières dans la région.

Yverdon. Base di statua in calcare (Walser 66). A. cm 97. 2<sup>o</sup> metà del 1<sup>o</sup> sec. d.C.  
« Gli abitanti di Yverdon (hanno eretto questo monumento) per Giulia Festilla, figlia di Caio Giulio Camillo, prima sacerdotessa dell'imperatore e ottima vicina, per i suoi eminenti meriti. »

Giulia Festilla era una delle grandi figure femminili dell'Elvezia romana: membro della famiglia nobile elvezia dei Camilli e figlia di C. Giulio Camillo asceso all'ordine equestre, era esecutrice testamentaria di vari membri della famiglia; inoltre fu la prima donna ad essere sacerdotessa del culto imperiale ad Avenches. L'indicazione « eccellente vicina » potrebbe significare che aveva molte proprietà terriere nella regione di Yverdon.

Photo Musée d'Yverdon-les-Bains.





père, C. Iulius Camillus, et pour l'un de ses parents (Walser 87 ; Bielman et Frei-Stolba 5), et fut honorée en tant que propriétaire foncière par les habitants d'Yverdon (Walser 66). La position officielle de cette femme, son rôle dans les dispositions testamentaires familiales, l'étendue de ses biens laissent supposer qu'elle était seule représentante adulte de son clan familial, à sa génération.

### Les droits juridiques et financiers des femmes

Selon le droit romain (Gardner 1990), la fille se trouvait sous la tutelle (*manus*) de son père. Lorsqu'elle se mariait, son statut dépendait de la forme juridique du régime matrimonial. Dans le cas d'un mariage *cum manu*, la femme passait sous la tutelle de son époux. Dans le cas d'un mariage *sine manu*, la jeune épouse demeurait sous la tutelle de son père ; à la mort de ce dernier, la fille mariée était soumise à une tutelle « agnatique » : son tuteur était un parent masculin issu de la lignée paternelle. Ultérieurement, la femme put parfois choisir son tuteur, qui devenait d'une certaine manière son notaire. En outre, sous Auguste, fut introduite une législation libérant de toute tutelle les femmes de nais-

sance libre mères de trois enfants ; l'Empereur Claude, enfin, abolit la tutelle agnatique.

L'épouse possédait un droit sur sa dot, qui lui revenait en cas de dissolution du mariage, et pouvait disposer de ses biens propres. Une disposition particulière concernait le droit pour les femmes de rédiger un testament : jusqu'à l'époque d'Hadrien, elles n'étaient habilitées à le faire que sous la direction de leur tuteur. Par la suite, elles eurent le droit d'agir seules. Elles pouvaient également hériter. Seule une condamnation pour adultère privait la femme d'une partie de ses biens. Divorce et remariage étaient reconnus légalement.

Ces dispositions concernaient les femmes et filles de citoyens romains établis dans nos régions ; elles n'étaient pas valides pour les pérégrines dont la vie civile était régie par un droit local, helvète ou gaulois, dont nous ignorons tout.

Dans le domaine testamentaire sont connues aussi bien des femmes héritières (Walser 25, 76, 113) – telle l'affranchie Terentia Belatulla couchée sur le testament de son patron – que des femmes ayant rédigé un testament (Walser 30, 34) – telle la flaminique Quintilla – voire des épouses exécutrices testamentaires (Walser 282, 302). Des femmes possédaient à titre personnel des affranchis et des esclaves (Walser 42, 144 ; Bielman et Frei-Stolba 3). La majorité de ces témoignages concernent des citoyennes romaines.

Il est difficile de juger de l'autonomie financière des femmes, de la nature et du montant de leurs biens. Pansia fait élever une stèle funéraire à son époux pour la somme de 12'000 sesterces, que le défunt lui avait certainement léguée à cette intention (Walser 282). Un individu obtient de son épouse et de sa fille une contribution de 100 deniers pour l'embellissement d'un sanctuaire (Walser 187). Des noms de femmes graffités sur des pièces de vaisselle – essentiellement des cruches et des vases décoratifs – attestent de la propriété féminine dans une proportion étonnante : 40% des noms gravés sont féminins (Luginbühl 1994). Quelques femmes ont dédié des offrandes à des divinités (Walser 30, 67, 72, 79, 238), ce qui laisse conclure qu'elles avaient des ressources personnelles.

Fig. 345

Genève. Cipse funéraire orné du buste de la défunte en relief (Walser 36). Hauteur 128 cm.

*Sevæ Verecundæ fil(iae).*

« A Sewa, fille de Verecunda. »

Par les noms propres, par le style et la facture du relief et de l'écriture, cette stèle présente des traits indigènes marqués. En outre, contrairement aux usages romains, aucun nom masculin (père, époux) n'est mentionné, comme pour mieux mettre en évidence le lien filial qui unissait les deux femmes. Cette place centrale réservée aux femmes – et surtout aux mères – dans la sphère familiale est caractéristique des sociétés celte et gallo-romaine.

Ginevra. Cippo funerario con rappresentazione in rilievo della defunta (Walser 36). A. cm 128.

«Per Sewa, figlia di Verecunda.»

I nomi propri, lo stile e la fattezze del rilievo e della scritta – tutto ciò è chiaramente di tradizione indigena. Contrariamente all'usanza romana inoltre non c'è nessun nome maschile (padre, marito), come se il rapporto madre-figlia dovesse avere maggior rilievo. La posizione di rilievo delle donne e specialmente delle madri è tipica della società celtica e gallo-romana.

Photo Service archéologique cantonal de Genève.



Fig. 346

Lausanne. Graffitis sur récipients. 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

1. NATULLA ; 2. RUFILLA ; 3. PRIMA. Ces noms féminins attestent que certaines habitantes du vicus de Lousonna possédaient de la vaisselle en leur nom propre. Les graffitis laissent entrevoir la répartition sexuelle des tâches domestiques : les deux premiers sont sur des pots à provision, et les noms sur ce type de récipients sont tous féminins. Celui de Prima est gravé sur une coupe à boire en sigillée, ce qui suggère que les femmes du vicus avaient le droit de consommer du vin.

Lausanne. Graffiti su recipienti. 1<sup>o</sup> sec. d.C.

1. NATULLA ; 2. RUFILLA ; 3. PRIMA. I tre nomi femminili sui recipienti attestano che alcune abitanti del vicus di Lousonna erano proprietarie di stoviglie costose. Sembra accennarsi una ripartizione delle incombenze domestiche secondo il sesso: in recipienti con spalla pronunciata venivano conservati gli alimenti; essi appartengono tutti alle donne. Altri recipienti come la coppa di Prima lasciano supporre che alle donne del vicus era concesso bere vino.

Luginbühl 1994.

Fig. 347

Windisch. Décors en os ornant un lit funéraire. Deuxième quart du 1<sup>er</sup> s.

Les deux femmes représentées n'ont pas d'attributs et ne se laissent donc pas identifier comme des déesses.

Windisch. Intagli in osso quale ornanti un letto funebre. 2<sup>o</sup> quarto del 1<sup>o</sup> sec. d.C. Le due rappresentazioni femminili sono prive di attributi e di conseguenza non possono essere identificate come divinità.

Photo Kantonsarchäologie Aargau.



Fig. 348

Augst. Figurine en terre blanche représentant un couple enlacé. Hauteur 12 cm. Epoque claudienne ou néronienne.

Augst. Coppia abbracciata in terra bianca. A. cm 12. Epoca claudia o neroniana.

Photo Römer Museum Augst.

Fig. 349

Lausanne. Figurine en terre blanche : déesse mère allaitant des jumeaux.

Losanna. Figurina in terra bianca: dea madre che allatta dei gemelli.

Photo Musée romain de Lausanne-Vidy.





## Filles, épouses et mères

Les stèles funéraires offrent un reflet du statut de la femme au sein du couple et de la famille. Reflet précieux parce qu'unique, mais reflet dangereux car déformé par l'idéalisation des rapports affectifs transcrits dans l'épigraphie funéraire. Les mots choisis sont conventionnels : « épouse incomparable », « mère très aimée ». Les vertus cardinales de la femme romaine s'y dessinent : la douceur, l'amour pour la famille, l'honnêteté. Ces qualités sont surtout attribuées aux défunt(e)s des classes moyennes. Dans les classes supérieures, les mérites des parents masculins et éventuellement les charges religieuses de la défunte lui tiennent souvent lieu d'éloge funèbre.

Le statut de la défunte au sein de sa famille est toujours indiqué : fille, épouse ou mère. S'en dégage l'impression que le mariage et la maternité offraient à la femme une place de choix. Les liens de couple, l'affection entre une mère et ses enfants, les relations entre beaux-enfants et belle-mère s'affichent (Walser 194). Un nombre équivalent de stèles a été dressé par un mari pour sa femme défunte et par une épouse pour son mari décédé, signe que l'homme et la femme disposaient dans le couple d'un statut également reconnu. Rejetant les formules courantes, une épithète laisse même transparaître à travers une abondance de superlatifs l'amour qui liait le jeune défunt C. Arsius Marcianus à son épouse (fig. 371 ; Walser 19).

Des reliefs funéraires familiaux (Bossert 1998) témoignent de la cohésion existant au sein d'une même famille. En outre, dès la fin du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., les artisans gallo-romains créent une production spécifique, destinée prin-



cipalement à une clientèle féminine et révélant l'existence d'un culte domestique de la maternité : s'y rencontrent des figures de déesses-mères protectrices et de déesses allaitant (les *deae nutrices* ; fig. 349) (Dasen 1997).

Divorce et remariage, autorisés en droit romain, ne sont pas attestés dans nos régions. Quant au célibat, amendable dans la législation nataliste d'Auguste, il est impossible de préciser la faible proportion d'adultes qu'il concernait.

Un document témoigne qu'un homme avait épousé sa propre affranchie (fig. 350 ; Walser 101) : lorsque l'époux était citoyen, une telle union était socialement réprouvée, sinon considérée comme illégitime en Italie romaine (Treggiari 1991) ; sans doute était-on moins regardant sur de telles unions dans les provinces gallo-romaines.

## Activités féminines

En dehors des prétrises féminines accomplies dans le cadre du culte impérial, qui doivent être considérées comme des charges honorifiques coûteuses et non comme des professions lucratives, nous ne disposons que de maigres informations sur le sujet. Seul document explicite, l'épithète de Pompeia Gemella (fig. 38 ; Bielman et Frei-Stolba 3) nous apprend qu'elle a travaillé comme nourrice du futur Empereur Titus, et qu'elle a bénéficié à ce titre d'une aisance financière et sociale puisqu'elle disposait au moins d'une affranchie et d'une esclave.

La mise en nourrice était une pratique courante dans la société romaine, en particulier dans les couches aisées qui y voyaient une marque de standing social. Malgré les critiques

des moralistes (Tacite, Dialogues des orateurs, 28-29 ; Aulu-Gelle, Nuits attiques 12,1), des médecins (Galien, Oribase, Soranos) se décidèrent à émettre des conseils pour le choix d'une bonne nourrice. Des contrats retrouvés en Egypte romaine montrent que l'engagement était généralement de deux ans. En règle générale, les nourrices étaient des esclaves ou des affranchies. Elles se muaient parfois ensuite en gouvernantes, prenant le titre d'*educatrix*. Ce fut peut-être le rôle de Pompeia Gemella auprès du jeune Titus. Certains auteurs latins opposent à la mise en nourrice les vertus des femmes celtiques, fières d'allaiter elles-mêmes leur enfants (Tacite, Germanie, 20, 1 ; Strabon, 4, 1, 2).

Des instruments gynécologiques ont été mis au jour dans diverses fouilles. On se demande cependant si ces objets ont été maniés par des femmes, ou par des femmes seulement. Dans une tombe découverte à Windisch-Dägerli (Hintermann 2000), une femme âgée de 18 à 25 ans a été enterrée avec son enfant de 3 ans : à côté d'elle, à titre d'offrande funéraire, étaient déposés plusieurs instruments de chirurgie. Est-ce le signe que la défunte avait pratiqué l'art médical ?

Des esclaves féminines ou des affranchies étaient certainement utilisées comme domestiques et comme personnel de maison, voire comme employées agricoles. Certaines femmes de condition modeste travaillaient peut-être dans des ateliers, tels des officines de potiers comme à Lezoux (France). Négociante, propriétaires d'une mine de fer ou d'une plomberie, etc., des femmes d'affaires ont été attestées dans certains sites gallo-romains localisés en France actuelle (Pelletier 1984), mais pas en Suisse. Et dans nos

contrées, comme dans d'autres régions de l'Empire, les épouses d'artisans ou de petits commerçants devaient participer à l'activité de leur époux, même si toute preuve matérielle fait défaut à ce sujet.

## Pratiques sexuelles et normes sociales

La culture romaine témoigne d'une certaine liberté en ce qui concerne la représentation des pratiques sexuelles. Des vases en terre sigillée ainsi que des lampes à huile présentent parfois des scènes érotiques. Ces témoignages, de même que les reproductions, sous toutes les formes, des parties sexuelles masculines, ne se limitent pas au cercle plus ou moins fermé et masculin des militaires, même s'ils apparaissent peut-être plus fréquemment dans ce contexte. C'est ainsi qu'on trouve par exemple des phallus gravés sur un mur de la tour de contrôle du début de l'Empire à Schänis (fig. 351) ou sur une pierre de taille équarrie du camp légionnaire de *Vindonissa* (fig. 352), mais aussi, de manière analogue, à Avenches ou à Augst. Il est possible que de telles représentations aient eu un caractère apotropaïque, mais elles constituent aussi, tout simplement, un témoignage de force et de pouvoir. On n'a aucune certitude sur l'usage des amulettes, en bronze ou sculptées dans du bois, qui figurent un membre masculin le plus souvent en érection. Leur présence dans des agglomérations civiles, comme Oberwinterthur, semble en tous les cas remettre en question l'interprétation qui voudrait en faire une partie décorative du harnais des chevaux de combat (fig. 353).

Fig. 350

Morat (Fribourg). Pierre tombale (Walser 101). Hauteur 111 cm. *D(is) M(anibus) T(iti) Nigri Saturnini Saturninia Gannica liberta et coniunx f(acientium) c(uravit)*.

« Aux dieux Mânes de Titus Nigrius Saturninus, Saturninia Gannica, son affranchie et épouse, qui a fait poser (cette pierre) ».

Ancienne esclave d'origine celtique, Gannica a été affranchie et épousée par son maître, dont le surnom Saturninus est devenu son nom à elle : Saturninia.

Morat (Friborgo). Lapide (Walser 101). A. cm 111.

« Agli dei Mani di Tito Nigrio Saturnino, Saturnina Gannica, la sua liberta e sposa a fatto erigere (questa lapide). »

Schiava d'origine celtica, Gannica ha ottenuto la libertà ed è stata sposata dal suo padrone. Il suo cognome Saturnino è diventato il nome di lei: Saturnina.

Photo Service archéologique cantonal, Fribourg.

Fig. 351

Schänis. Tour de guet dressée au bord du lac de Walenstadt. Début de l'époque impériale. Deux pierres emmurées portent des représentations phalliques.

Schänis. Torre di vedetta di prima età imperiale sul sulla riva del lago di Walenstadt. Inizio epoca imperiale. Due pietre squadrate murate nell'ultimo filare sopra le fondamenta con rappresentazioni di falli.

Photo Société suisse de préhistoire et d'archéologie.



Fig. 352

Windisch. Relief phallique en calcaire. Hauteur 11,6 cm. 1<sup>er</sup> s ap. J.-C. Des traces de peinture rouge sont visibles sur le phallus. Un graffiti inscrit a *posteriori* sur le phallus dit : *Habui tremorem* (« J'ai eu une secousse »).

Windisch. Rilievo in calcare con rappresentazione di fallo. A. cm 11,6. 1<sup>o</sup> sec. d.C. Sul fallo sono stati accertati resti di colore rosso. Un graffito approntato in un secondo tempo di traverso sul fallo si può decifrare nel modo seguente: (h)abui tremorem «avevo un tremore».

Photo Kantonsarchäologie Aargau.







Fig. 353

Oberwinterthur. Amulette avec phallus, sculptée dans un bois de cerf et présentant quatre perforations. Diamètre 7cm. Milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Oberwinterthur. Amuleto con rappresentazione di fallo, ricavato da una rosa di palco cervino e con foratura quadrupla. Dm cm 7. Metà 1<sup>o</sup> sec. d.C.

Photo Kantonsarchäologie Zürich.

Fig. 354

Lausanne. Graffiti sur une coupe en imitation de sigillée. 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. 89 graffiti ont été relevés sur la céramique de Lousonna. Tous correspondent à des marques de propriétés (noms, sigles) ou à des indications de contenu ; tous sauf un, ce dessin de femme nue ! Gravé sur une coupe à boire, il reflète sans doute les pensées du buveur...

Lausanne. Incisione su una coppa. Imitazione di terra sigillata. 1<sup>o</sup> sec. d.C. Fino a presente nel vicus di Lousonna sono stati accertati 89 graffiti. Si tratta quasi sempre di marchi di proprietari (nomi, abbreviazioni) o indicazioni riguardanti il contenuto dei recipienti. L'unica eccezione è questo disegno apportato su un boccale che svela i pensieri del commensale.

Luginbühl 1994.

Fig. 355

Windisch. Main gauche d'une statuette en calcaire. Hauteur 4,6 cm. 1<sup>er</sup> s. La main gauche, poing serré, pouce glissé entre l'index et le majeur, fait le geste appelé *fica-gestus*. Elle appartenait à une statuette haute d'environ 35 cm.

Windisch. Mano sinistra di una statuetta. A. cm 4,6. 1<sup>o</sup> sec. d.C. La mano sinistra, serrata a pugno, con il pollice teso tra l'indice e il dito medio mostra il gesto apotropaico della «fica». La mano faceva probabilmente parte di una statuette originariamente alta cm 35 ca.

Photo Kantonsarchäologie Aargau.

Fig. 356

Oberwinterthur. Figurine en terre blanche de Priape. Hauteur 15 cm. Troisième quart du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Oberwinterthur. Terracotta in terra bianca di Priapio. A. cm 15. Terzo quarto del 1<sup>o</sup> sec. d.C.

Photo Kantonsarchäologie Zürich.

Fig. 357

Monthey. Sceau en terre cuite avec scène érotique complexe.

Monthey. Sigillo in terracotta con una scena erotica complessa.

Photo B. Dubuis, Erde, Musée cantonal d'archéologie, Sion.

Le graffiti d'une femme nue sur une assiette en terre sigillée trouvée à Lousonna (Luginbühl 1994) est difficilement interprétable. Mais l'inscription *habui tremorem* (« j'ai eu une secousse ») du relief phallique de Windisch prouve parmi d'autres témoignages que l'on ne craignait les formules explicites ni dans l'espace public ni dans l'espace privé.

Le *fica-gestus* – c'est-à-dire le pouce de la main gauche glissé entre l'index et le majeur – de sens sexuel, apparaît sur les amulettes en bronze mentionnées ci-dessus, et à *Vindonissa* sous la forme d'un fragment de sculpture en rond de bosse (fig. 355 ; Bossert 1999 cat. 10). On ne sait pas quel était le sens précis de ce geste, pas plus que ses conséquences, mais cela devait se situer dans le domaine des gestes comparables encore pratiqués de nos jours. En réalité, dans certaines sources iconographiques, la séparation entre les domaines sexuel et religieux est peu claire : un geste sexuel peut sans autre avoir un contenu religieux, comme c'est le cas par exemple de Priape se dévêtant, un type iconographique qui s'inscrit dans une symbolique de la fertilité (fig. 356).

La représentation d'Amour et Psyché dans une pièce d'une maison d'Avenches trahit peut-être un lupanar, à moins qu'il s'agisse simplement d'une chambre à coucher. Il n'existe en Suisse, à ce jour, aucun indice certain de maisons de passe, telles qu'on les connaît à Pompéi ou dans d'autres villes d'Italie centrale. Toutefois, par analogie avec ces dernières, le relief phallique d'Avenches pourrait indubitablement avoir à l'origine servi d'enseigne pour un tel établissement.

Le sentiment amoureux est illustré à plusieurs reprises sur des reliefs et des terres cuites représentant deux amants qui s'étreignent (von Gonzenbach 1995 et 1986). Mais les démonstrations d'amour s'expriment souvent de manière symbolique aussi, comme c'est le cas sur une bague trouvée à Augst, qui représente l'Amour avec l'inscription *Augustillae* (fig. 357, Riha 1990 cat. 22), ou sur un exemple comparable trouvé à Baden.

De manière générale, les allusions à la sodomie sont très rares dans la culture romaine. En Suisse, on ne dispose, sous la forme d'une terre cuite, que d'une seule représentation – un homme debout derrière un cheval –, qui pourrait, sous toutes réserves, être interprétée dans ce sens (Haefel 1991).

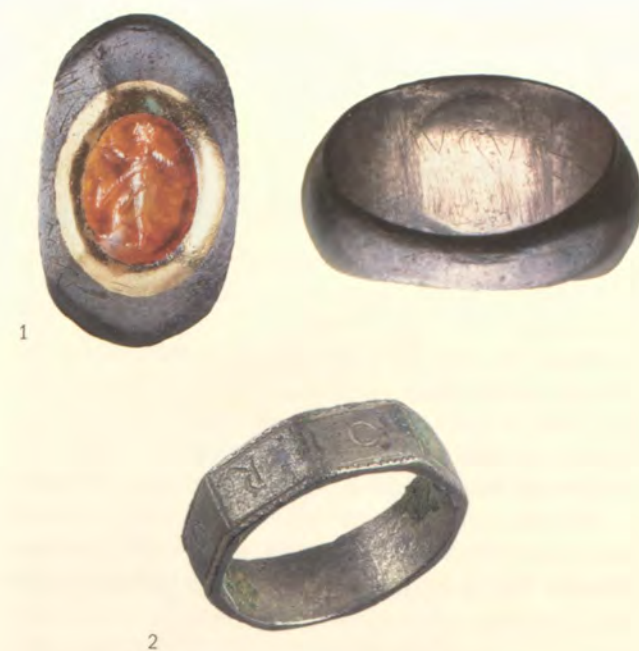


Fig. 358

Bagues ornées d'inscriptions sentimentales.

1. Augst. Bague d'argent, chaton en cornaline figurant un Amour. A l'intérieur de la bague se lit l'inscription *Augustillae*. Le bijou se comprend comme un gage d'amour ; 2. Neftenbach. Anneau en argent. 3<sup>e</sup> s. Une lettre est gravée sur chacune des huit facettes de cet anneau octogonal, formant ainsi l'inscription *Ave soror*.

Anelli con iscrizioni sentimentali.

1. Augst. Anello in argento con gemma in corniola. Media età imperiale. Sulla parte interna dell'anello è riconoscibile l'iscrizione «Augustillae». Assieme alla rappresentazione di Amor sulla gemma, il gioiello è da interpretarsi come dono d'amore ; 2. Neftenbach [72]. Anello in argento con iscrizione. 3<sup>o</sup> sec. d.C. Sulla parte esterna dell'anello ottangolare è possibile leggere la scritta «Ave Soror», con una lettera per campo.

Photos 1. U. Schild, Römermuseum Augst ; 2. Kantonsarchäologie Zürich.



## ÉDUCATION ET CULTURE

### Gaulois et latin

Ni pour les peuples celtes, ni pour les Romains, la langue ne constituait un facteur d'identité nationale : plusieurs langues cohabitaient dans une même région, plusieurs peuples parlaient la même langue. En diffusant l'usage du latin, l'Empire romain a contribué à effacer les barrières linguistiques.

En 68 ap. J.-C., lors des guerres civiles, Avenches faillit être saccagée par les troupes de Vitellius (Tacite, *Histoires*, I 67-68). Seule la harangue d'un décurion avenchois, Claudius Cossus, put calmer les soldats et sauver la ville. Cet épisode montre que trois générations après l'implantation de Rome en Helvétie, un aristocrate helvète était assez romanisé pour s'exprimer en latin en usant de procédés oratoires efficaces. Dès le début du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., les élites helvètes

ont reçu une éducation « à la romaine » comprenant l'enseignement de la rhétorique. L'influence de ce système éducatif atteignit progressivement les pérégrins. Mais si la langue administrative était le latin, citoyens des classes moyennes et pérégrins usaient probablement, dans leurs rapports quotidiens, d'une langue populaire où dominait le gaulois. De nombreux toponymes gaulois ont survécu à l'Empire et sont encore utilisés aujourd'hui, tels les sites se terminant en *-dunum* (*Eborudunum*-Yverdon, *Noviodunum*-Nyon), un mot gaulois qui désigne un site bien protégé. En Gaule, la langue celtique est restée vivace jusqu'au Bas-Empire (Lambert 1995) ; il n'y a pas de raison qu'il en soit allé différemment dans nos régions.

### Une société basée sur l'écrit ?

Les Romains faisaient un large usage de l'écriture, en privé (archives, contrats, correspondance, littérature...) comme en public (enseignes, panneaux d'affichage temporaire, inscriptions monumentales, stèles funéraires...). Mais cette présence marquée de l'écrit traduit-elle une alphabétisation massive de la population ? Il convient avant tout de s'entendre sur le terme d'alphabétisation : les inscriptions étaient rédigées en lettres majuscules, plus faciles à déchiffrer que les minuscules ; même si les nombreuses abréviations, la non-séparation des mots et l'absence de ponctuation pouvaient entraver la compréhension du message, le texte qu'elles comportaient était d'ordinaire simple du point de vue grammatical. Et il était souvent relayé par l'image, comme sur les monnaies. Bien des Romains étaient en mesure d'annoncer quelques lignes mais pas de lire couramment de longs textes : on peut parler d'une « alphabétisation pauvre, largement répandue » (Corbier 1987). Rappelons en outre que toute lecture se pratiquait à voix haute, même lorsqu'on lisait pour son propre plaisir personnel. En fait ce sont les graffitis – avec leur contenu laconique, leur grammaire simplifiée ou fautive – qui témoignent du degré réel d'alphabétisation de la population. Si dans les classes supérieures romaines, on admet qu'hommes et femmes étaient parfaitement instruits, le niveau d'alphabétisation baissait probablement au fur et à mesure que l'on descendait la pyramide sociale, à l'exception de certains esclaves ou affranchis d'origine gréco-orientale qui maîtrisaient bien la lecture et l'écriture.

Les Helvètes, comme tous les Celtes, utilisaient l'écriture grecque pour transcrire la langue gauloise. César (*Guerre des Gaules*, I, 29) affirme qu'après la bataille de Bibracte (58 av. J.-C.), on trouva dans le camp helvète des tablettes écrites en caractères grecs qui contenaient les noms des émigrants décidés à quitter le Plateau suisse. L'usage de l'écrit à des fins administratives est ainsi attesté en Helvétie pré-romaine. Toutefois, dans les Gaules, il

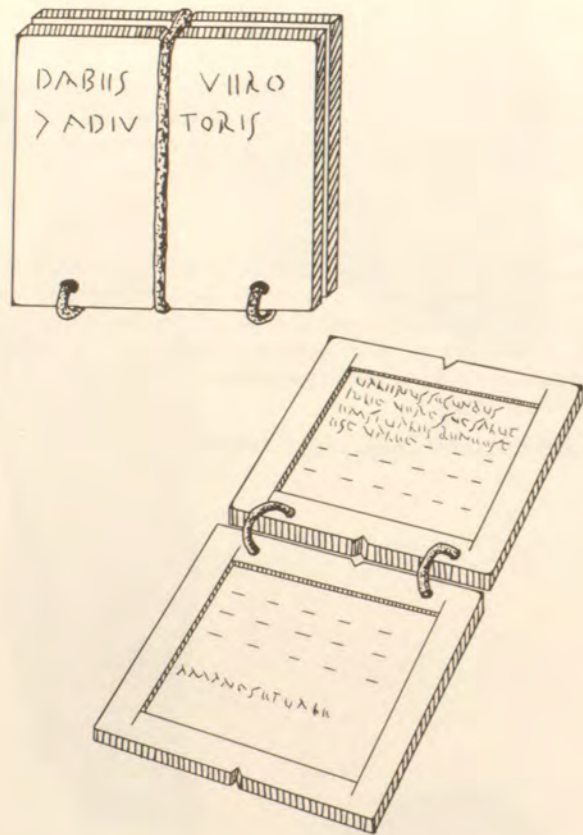


Fig. 359

Une tablette à écrire romaine se composait au minimum de deux surfaces : l'une, intérieure, recouverte de cire teinte en rouge ou en noir ; l'autre, externe, en bois. Cependant, le plus souvent, deux ou trois tablettes étaient reliées entre elles par des anneaux de ficelle, formant ainsi de petits « livres » à écrire.

Una tavoletta cerata aveva come minimo due superfici diverse: quella interna era ricoperta da cera tinta di rosso o nero, nella quale si incidevano le lettere. La parte esterna della tavoletta era in legno. Sovente venivano legate con delle cordicelle due o tre tavolette insieme in modo da ottenere piccoli libri.

Speidel 1996.



Fig. 360

Orbe-Boscéaz. Stylets, boîte à sceau et Fortune. Les stylets sont des poinçons servant à écrire sur des tablettes enduites de cire. La petite boîte à décor émaillé servait à protéger le cachet d'une missive. La statuette de la Fortune, quant à elle, a été découverte dans le bureau d'apparat (*tablinum*) du propriétaire de la villa.

Orbe-Boscéaz. Stiletti, scatola a sigillo e Fortuna. I stiletti sono dei punzoni per scrivere sulle tavolette di cera. La piccola scatola smalta si usava per proteggere il sigillo di una missiva. La statuette della Fortuna, fu scoperta nello «tablinum» del proprietario.

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

semble que l'écriture se soit développée en priorité pour répondre aux besoins du commerce, afin de faciliter échanges et transactions, tandis que les milieux ruraux sont demeurés analphabétisés plus longtemps. L'absence de témoignages écrits provenant de l'Helvétie pré-romaine pourrait s'expliquer par la vocation majoritairement agricole de cette région et par l'usage de supports périssables, tels des tablettes de bois. Mais surtout, tel le *schwyzertütsch* d'aujourd'hui, le gaulois était avant tout une langue parlée.

Suite à la conquête, la romanisation pousse la population locale à s'exprimer davantage par écrit. Dans les graffitis et dans les inscriptions monumentales, les indigènes recouraient au latin, même si, parfois, ils maîtrisaient mal cette langue, comme en témoigne une stèle de la famille gauloise de *Lousonna*, truffée d'erreurs (fig. 335 ; Walser 55).

L'armée a joué un rôle important dans l'alphabétisation des indigènes : entrés dans les troupes auxiliaires, ils y apprenaient le latin ; ils y apprenaient aussi à lire et à écrire, conditions indispensables à l'avancement. Ainsi les soldats helvètes stationnés sur le *limes* se sont-ils fait élever des stèles funéraires en latin, signe de leur familiarisation avec les usages romains (Howald et Meyer 1940 n° 466-482).

Les tablettes de *Vindonissa* (fig. 359) donnent un aperçu du courrier expédié ou reçu par les soldats du camp mili-



Fig. 361

Bagues inscrites découvertes à Avenches. De gauche à droite : Bague en bronze doré ; *Vive vita(m) «Vis une (longue) vie !»* ; après 150 ap. J.-C. Bague octogonale en argent ; *Dulcis «Ma chérie»* ; 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> s. Bague en bronze ; *Dulcissime «A ma bien-aimée»* ; 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> s.

Les bagues inscrites étaient très en vogue dans l'Empire, surtout au nord des Alpes, ce qui implique un certain degré d'alphabétisation.

Anelli con iscrizioni scoperti ad Avenches. Da sinistra a destra:

Anello in bronzo dorato; *Vive vita(m) «Vivi una (lunga) vita!»*; dopo il 150 d.C.

Anello in argento ortogonale; *Dulcis «mia cara»*; 1<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> sec.

Anello bronzeo; *Dulcissime «Carissima (anzi: dolcissima)»*; 1<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> sec.

Gli anelli iscritti erano molto in voga nell'impero, soprattutto a nord delle Alpi, il che implica un certo livello d'alfabetizzazione.

Photo Musée romain d'Avenches.

taire durant le 1<sup>er</sup> s. La majorité des rédacteurs sont des légionnaires, des citoyens romains qui maîtrisaient bien la langue écrite et faisaient montre de bonnes connaissances en droit romain. Quelques pérégrins, soldats des troupes auxiliaires ou civils, ont cependant pris part à ces échanges épistolaires : un certain Venulantus, peut-être soldat auxiliaire, a reçu une lettre d'un soldat romain de la XIII<sup>e</sup> légion (Speidel 1996, 6a) ; le Celte Credanus a écrit à son fils Crescens, soldat auxiliaire (?) (Speidel 1996, 34).

Les graffitis confirment ce phénomène. Le *vicus* de *Lousonna* en a révélé un grand nombre (fig. 346) : les premiers datent de l'époque augustéenne et sont déjà tous rédigés en latin (Luginbühl 1994). De même, au 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., une date notée selon le calendrier romain a été incisée sur une paroi peinte d'Avenches : « mardi, le 4<sup>e</sup> jour des nones d'avril » (fig. 380, Frei-Stolba 1993).

Les femmes participaient au mouvement d'alphabétisation. Dans les élites romanisées, les filles recevaient certainement une bonne instruction. Mais les femmes des classes moyennes ou inférieures n'étaient pas toutes analphabètes : deux femmes indigènes aux moeurs peu farouches, *Vindoina* et *Bel(l)ica*, ont échangé des lettres avec des soldats de *Vindonissa* (Speidel 1996, 42, 43, 44 ; cf. aussi 41). Des bagues portant, gravés en latin, des mots d'amour ou des déclarations d'amitié adressés à une femme (« ma ché-





Fig. 362

Avenches. Statuette en bronze. Hauteur 19,8 cm. Début 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Inscription sur sa poitrine : DOVECUS. Le petit personnage représenté porte un costume de scène traditionnel : des cothurnes (sandales à hautes semelles caractéristiques des acteurs tragiques), une longue tunique resserrée à la taille par une large ceinture et un manteau attaché aux épaules. La statuette est creuse et servait de récipient pour des grains d'encens ou un liquide. Un couvercle aujourd'hui disparu, probablement en forme de masque théâtral, s'attachait sur la tête de la statuette par une charnière. Sur la ceinture est gravé le nom de l'acteur, Dovecus. Or ce nom est typiquement gaulois. La figurine est ainsi un symbole de la mixité gallo-romaine : un acteur gaulois serait devenu célèbre à Avenches par son interprétation de tragédies grecques ou latines.

Avenches. Statuette in bronzo. A. cm 19,8. Inizio 3<sup>o</sup> sec. d.C. DOVECUS. La figura rappresentata indossa il tradizionale costume teatrale: le cosiddette coturne, i sandali a suola alta dei tragedi, una lunga tunica con cintura larga sui fianchi e un mantello fermato sulle spalle. La statuette è vuota e serviva probabilmente per conservare incenso o un liquido. Il coperchio oggi perso a forma di maschera teatrale tragica era fissato alla testa della figura con una cerniera. Sulla cintura è iscritto il nome dell'attore: Dovecus - un tipico nome (celtico) gallico. La statuette è caratteristica per la cultura gallo-romana: un attore gallico diviene famoso ad Avenches per le sue interpretazioni di tragedie greche e latine.

Photo Musée romain d'Avenches.

rie », « à ma bien-aimée », *ave soror*) ont été retrouvées en divers lieux de la Suisse (fig. 361) ; elles n'avaient de sens que si la destinataire comprenait le message inscrit. La latinisation des habitants de l'Helvétie passait aussi par les loisirs et la vie culturelle. Les écrits des auteurs latins circulaient dans les rangs des élites locales. Les pièces de théâtre se jouaient en latin, éventuellement en grec (?), mais les interprètes étaient parfois indigènes, tels Dovecus, acteur tragique au nom gaulois dont la statuette a été retrouvée à Avenches (fig. 362 ; Bielman et Frei-Stolba 22). Quelques témoignages attestent de l'apprentissage du latin et du grec par les enfants des élites sociales : ainsi, un vers grec palindrome (c'est-à-dire lisible de gauche à droite et de droite à gauche), a été incisé sur une paroi d'une villa suburbaine de *Lousonna* (Dubois et Fuchs 1997).

### Connaissance du monde

Que savaient les Helvètes, habitants de l'Empire, du monde dans lequel ils vivaient ? Dès l'époque d'Auguste, les autorités romaines ont cherché à dresser l'inventaire du monde connu, afin de déterminer l'étendue de leur pouvoir. L'enquête se fondait sur les résultats d'explorations et sur des travaux d'astronomie et de géométrie. Dès le 3<sup>e</sup> s. av. J.-C., on savait que la Terre était une sphère, que l'on croyait située au centre d'une sphère céleste plus grande, et l'on parvint même à mesurer la circonférence de notre planète avec une précision étonnante ; la terre habitée était conçue comme une sorte de gigantesque île occupant la moitié de l'hémisphère nord, et mesurant près de 12'000 km d'Est en Ouest. Avec l'expansion de l'Empire, la cartographie progressa ; cadastrations et recensements dessinèrent peu à peu le tissu du monde connu, quadrillé par un réseau routier et administratif (Nicolet 1988). Mais nous ignorons dans quelle mesure les populations de l'Italie et des provinces avaient accès à ces connaissances. Selon C. Nicolet, la pensée rationnelle n'interdit pas la pensée mystique : les réalités du cosmos (ciel, soleil, terre, océan) demeuraient pour la plupart des hommes des êtres divins.

### Lieux d'enseignement et de savoir

Quelques indications se rapportent à la manière dont étaient organisés l'enseignement et la formation. Une pièce de l'*insula* 1 d'Avenches (Béarat et Fuchs 1996), donnant sur une rue au cœur de la ville, a peut-être servi de salle de classe vers 100 ap. J.-C. ; les murs étaient en effet couverts de graffitis : signatures, vers latins, dessins d'oiseaux ou de chat... ! Ainsi des écoles publiques existaient peut-être en Helvétie romaine sans que l'on sache sur quels critères sociaux, financiers et d'âge les élèves y étaient admis ; les enfants des riches familles disposaient peut-être de précepteurs privés. Une chose est assurée : l'enseignement se donnait en latin, afin de romaniser les jeunes provinciaux. Devaient y être enseignés des rudiments d'écriture, de lecture et de calcul suivis, au niveau secondaire, d'une



Fig. 363

Eschenz. Fragment de tuile portant un vers de Virgile gravé. A l'origine 70x30 cm. Le vers est tiré de l'Énéide 11, 1-2 : [O]ceanum interea s[urg]ens Au[ro]ra reliquit [Aenea]s qua[m]q[ua]m et so [ci]is dare] te[mpu]s h [umandis]. « Cependant l'Aurore qui s'élève a quitté Océan ; Enée, bien que son cœur le pressât de donner ce moment à ensevelir ses compagnons... »

Eschenz. Frammenti di tegola con citazione di Virgilio incisa. Originariamente cm 70x30. Citazione dall'Eneide 11,1-2: «Mentre l'Aurora levandosi ha lasciato l'oceano; Enea anche se il suo cuore lo spingeva a seppellire i propri compagni...»

Photo Amt für Archäologie, Kanton Thurgau.

approche de la littérature latine et grecque. Selon l'édit de Dioclétien, qui en 301 a fixé les salaires pour tout l'Empire, un instituteur primaire recevait 50 deniers par élève et par mois, soit le prix moyen d'un salaire d'ouvrier qualifié. Dans les professions artisanales, on privilégiait l'apprentissage pratique dès l'adolescence : le fils de l'orfèvre Polynicès a certainement appris son art dans l'atelier paternel (Walser 117). En médecine, formation pratique et formation théorique se complétaient l'une l'autre. L'ophtalmologue Q. Postumius Hermes a appris l'art médical en tant qu'esclave du médecin Q. Postumius Hyginus, et a été affranchi au terme de sa formation (Bielman et Frei-Stolba 4). Hermès et Hyginus portaient des noms grecs, soit parce qu'ils étaient vraiment d'origine gréco-orientale, soit pour éblouir leur clientèle : la réputation des praticiens grecs était bien établie dans le monde romain. Des écoles médicales grecques réputées existaient en Italie ou à Alexandrie, mais à côté de cette médecine « scientifique » se maintenaient des pratiques médico-religieuses héritées des Etrusques ou des druides celtiques. La présence à Avenches d'un centre liant – selon l'ancienne tradition celtique – art médical, religion et enseignement supérieur est peut-être évoquée par une dédicace du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C. émanant de médecins et de professeurs (Bielman et Mudry 1995). La diffusion des pratiques médicales gréco-romaines en Helvétie doit également beaucoup à l'armée : dans le camp de *Vindonissa*, les soldats bénéficiaient d'un hôpital et des services de praticiens.

Et l'éducation des adultes ? A Avenches, des *scholae* et des *exedrae* étaient mises à disposition de la population, notamment à proximité du *forum* : il s'agit de pièces,

ouvertes sur un côté, qui servaient de lieux de conversation, voire de salles de conférences pour des enseignants itinérants. Dans certains sites de Suisse, des bâtiments thermaux renfermaient aussi des salles de conférences, parfois des bibliothèques. Tout ceci ne suffit bien entendu pas à recréer l'image d'un système éducatif cohérent, mais indique que diverses voies d'accès à la formation professionnelle et intellectuelle ont été exploitées.

### Lieux de culture et de loisirs

Publiques ou privés, en ville comme à la campagne, les installations thermales, facilement identifiables par leur structure architectonique, reflètent la diffusion des coutumes romaines. Les plus importantes n'avaient souvent pas pour seule fonction l'hygiène, mais aussi l'activité sportive. Une inscription d'Avenches mentionne un *sphaeristerium* dédié par l'édile Ti. Claudius Maternus (fig. 277), à savoir une installation pour le jeu de paume, comme on en trouve souvent près des thermes.

Selon l'importance de l'endroit, les communautés disposaient d'une offre plus ou moins large de divertissements publics. Cinq théâtres sont attestés en Suisse (Lausanne, Avenches, Berne, Augst, Lenzburg) ; les amphithéâtres sont plus nombreux (Nyon, Martigny, Ursins, Avenches, Berne, Augst, *Vindonissa*). On ne sait pas exactement quelles pièces, respectivement quelles épreuves et quels jeux y étaient représentés. Toutefois, les sources archéologiques fournissent quelques indices. On a retrouvé à Avenches la statuette en bronze d'un acteur tragique, qui permet de supposer que le type iconographique était connu (fig. 362). À Zurich, des chasseurs d'ours (*ursarii*) ont dédié une inscription à Diane et à Silvain (fig. 364). On ne se limitait pas aux animaux indigènes dans les combats de bêtes sauvages. Les ossements animaux recueillis dans la région de l'amphithéâtre de *Vindonissa* contenaient entre autres des os de chameau, ce qui permet de supposer qu'on ne rechignait pas à importer des animaux de l'Orient.

Il y a tout lieu de penser que les spectacles sanglants dans les amphithéâtres de nos régions comptaient également des hommes. Mais on ne sait pas si les gladiateurs ne participaient qu'aux *venationes* (chasses) ou s'ils se livraient également à des combats entre eux.

Les mosaïques, en tout cas, illustrent les deux formes de combat (fig. 324 ; Schmid 1993, Fuchs 2000). Différents types de petits objets en bronze ainsi que des terres cuites témoignent de la présence de gladiateurs non seulement à Avenches et à Augst, mais aussi dans plusieurs *vici* ainsi que dans le camp légionnaire de *Vindonissa*. À ce propos, on relèvera l'intérêt tout particulier que présente la trouvaille, à Lausanne, d'un coffret en bois contenant une petite somme d'argent ainsi que les dés et les pions du rétiaire Iustus (fig. 316).

Différents instruments étaient utilisés pour accompagner les jeux en musique. Ainsi, on a trouvé à Avenches des fragments d'un orgue à six registres (Jakob *et al.*, 2000).



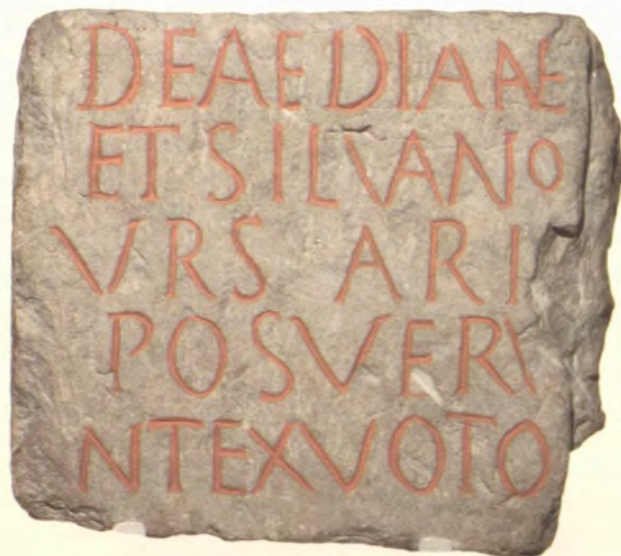


Fig. 364

Zurich. Dédicace des chasseurs d'ours (Walser 192). Hauteur 39 cm. 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. *Deae Dianae et Silvano ursari posuerunt ex voto.*  
« A la déesse Diane et à Silvain. Les chasseurs d'ours ont élevé ce monument à la suite d'un vœu ».  
Ces chasseurs traquaient certainement les bêtes afin de les exhiber dans les amphithéâtres.

Zurigo. Iscrizione dedicatoria dei cacciatori di orsi (Walser 192). Calcare. A. cm 39. 1<sup>o</sup> sec. d.C.

«Alla dea Diana e a Silvano i cacciatori di orsi hanno posto questa pietra dopo un voto.»

I cacciatori di orsi menzionati cacciavano nella regione di Sihlwald probabilmente animali selvaggi impiegati in seguito esibiti negli anfiteatri.

Photo Kantonsarchäologie Zürich.

Fig. 365

Pully. Peinture murale provenant de l'exèdre de la maison de maître. Piste de cirque. Troisième quart du 1<sup>er</sup> s.

Pully. Pittura parietale nell'esedra della casa padronale. Corsa nel circo. 3<sup>o</sup> quarto del 1<sup>o</sup> sec. d.C.

Photo MHAVD.



Fig. 366

Avenches. Manche de couteau en ivoire représentant deux gladiateurs. Longueur 12,4 cm. 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> s.

Avenches. Impugnatura di coltello d'avorio, raffigurante due gladiatori. L. cm 12,4. 3<sup>o</sup>-4<sup>o</sup> sec d.C.

Photo Musée romain d'Avenches.



Les partitions jouées, en revanche, nous sont inconnues. Même si les peintures murales d'une *villa*, à Pully, en représentent une (fig. 365), l'existence de courses de chars dans notre région ne peut pas être prouvée, aucun vestige de cirque n'y ayant été repéré. Une mosaïque de la *villa* d'Oberweningen témoigne en revanche du sens que pouvaient prendre les courses d'animaux : le mosaïste Attilius y a représenté la chienne Cexa, victorieuse, en position dominante.

Les jeux étaient financés par des notables fortunés. C'est ainsi que Q. Aelius Aunus, un *sevir augustal*, a par exemple offerts aux habitants de Moudon, pour la somme de 750 deniers, des joutes sportives d'une durée de trois jours (Walser 70).

### Les paradis artificiels

La présence, sur l'actuel territoire suisse, d'au moins six amphithéâtres et d'autant de théâtres suffit à soulever la question de l'importance, dans la vie quotidienne, des spectacles mis en scène à grands frais. Quoi qu'il en soit, on constate sans cesse, tant sur le plan historique qu'archéologique, une volonté de se distraire, voire d'échapper à une triste réalité. Pour prendre un exemple concret, les ébauches d'architecture de jardin, notamment à Dietikon (fig. 247) qui ont pu être attestées, ou les éléments illusionnistes de l'architecture (parmi lesquels figurent aussi les mosaïques et les peintures murales) fournissent des indications claires sur la réalisation de « paradis artificiels ». Même si on décèle le plus souvent une intention représentative à la base, il est pourtant évident qu'une certaine tendance à la « belle illusion » est appréciée dans le domaine privé. C'est sans aucun doute la première fois, dans l'histoire culturelle de nos régions, qu'on vérifie de tels phénomènes pour de larges couches de la population. La question de la consommation de drogues ainsi que d'autres tentatives de transformation de la conscience se pose donc aussi. Parmi les drogues, la consommation d'alcool, très abondamment attestée, occupe la place la plus importante. Il existe certes un large spectre d'autres « produits naturels » qui ont probablement été utilisés comme drogues, mais l'importance du vin dans différentes religions (jusque dans le christianisme). Sa diffusion à large échelle et les éloges des auteurs antiques à son endroit, montre sa prédominance.

La consommation de drogues n'est pas propre à l'époque romaine. Ce qui l'est bien plus, c'est la création de « mondes imaginaires », au sens de l'architecture par exemple ; mais on pourrait aussi mentionner la manière de cuisiner, largement indépendante des produits indigènes. Les motifs des peintures murales ou des mosaïques s'inspirent largement du monde méditerranéen, de Rome, de l'Orient. Acculturation, effet de mode ? Sûrement. Mais un mode de vie « à la Capri » ou « à la Stabies » pouvait aussi revêtir l'aspect d'un « monde rêvé », assez comparable à celui qui incita nombre de gens aisés du 19<sup>e</sup> s. à se faire bâtir des pseudo-châteaux forts médiévaux.



## SÉCURITÉ-INSÉCURITÉ

Le sentiment de sécurité ou d'insécurité est une réaction subjective des individus et des groupes devant des menaces d'atteinte au corps, à la vie et aux biens, mais aussi aux perspectives d'avenir, de carrière et d'existence. Les textes livrent quelques informations sur les dangers quotidiens : mauvaises récoltes, famines, maladies, vols, meurtres, mauvais temps, incendies et pauvreté – bref, toutes les menaces dont étaient victimes les sociétés pré-industrielles. À cela s'ajoutent les guerres, les guerres civiles et les insurrections, bien documentées par une littérature abondante. Contrairement à d'autres époques de la préhistoire et de la protohistoire, nos régions faisaient partie à l'époque romaine d'un Empire dont l'existence n'était pas mise en doute et qui pendant des siècles représentait une menace pour ses voisins. Dans le cas de l'Empire romain, la conscience de sa propre supériorité, tout comme la perte de celle-ci, ainsi qu'en dernier lieu la fin de la grandeur passée, est très bien attestée. Il est impossible de déterminer si cette conscience s'est également étendue aux provinciaux, dont les ancêtres avaient été soumis avant d'être acculturés.

Fig. 367

Martigny. Grillage de fenêtre. 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Martigny. Griglia di finestra. 3<sup>o</sup> sec. d.C.

Photo Archéologie cantonale, Martigny.



Quoi qu'il en soit, on peut attester des conflits aux frontières de l'Empire, de l'existence de bandes armées dans les provinces, mais aussi d'insurrections et de conflits de pouvoir internes qui se caractérisaient par une grande brutalité.

Hier comme aujourd'hui, la question de savoir pourquoi une coexistence durable et pacifique ne s'est pas établie entre l'*Imperium Romanum* et ses voisins reste disputée : est-ce dû à l'agressivité de Rome, aux différences importantes de niveau de vie, à la pression des « Barbares » aux frontières nord ? Cette menace pourrait en tous les cas avoir été bien présente durant la période de la domination romaine, mais elle n'a été véritablement perçue qu'après la perte du potentiel offensif romain vers 230-240 ap. J.-C. Il est probable que des « événements catastrophiques » telle la capture d'un Empereur romain (Valérien en 256 ap. J.-C. par les Perses) ou la mort d'un autre Empereur dans une bataille (Dèce en 251 ap. J.-C. dans la région d'Abryttus), ont suscité des réactions dans la couche supérieure de la population, ainsi que peut-être le déplacement de certaines personnes de haut rang dans des parties moins exposées de l'Empire. Les nouvelles (transmises relativement rapidement) concernant des prétendants rivaux au trône, des révoltes ou encore la formation de zones dangereuses à éviter (forêts, zones maritimes) à l'intérieur de l'Empire pourraient avoir eu des répercussions sur le sentiment de sécurité, et donc sur le comportement de la population, même si celle-ci n'était pas, ou du moins pas encore, directement concernée. Toute menace sur le niveau de vie a sans doute dû être vivement ressentie par les habitants, même si tous ne profitaient pas des réalisations du génie civil, de la médecine et des transports. En effet, les mesures techniques et administratives mises en place dans l'Empire ont certainement limité les dangers naturels tels que la foudre (Frei-Stolba et Morel 1999), le feu (Walser 273), la famine, la maladie, etc. Le grand nombre d'offrandes à des divinités en signe de reconnaissance pour avoir échappé à un danger (*ex voto*) incite à penser que nombreux étaient ceux qui s'en remettaient à la protection de puissances supérieures, même lorsqu'il s'agissait de dangers très concrets, comme la traversée du Grand-Saint-Bernard (Howald-Meier 1940).

Rares sont toutefois les témoignages liés aux dangers naturels, et aux mesures prises pour s'en prémunir. C'est avant tout les défenses contre l'hostilité d'autrui qui fondent l'archéologie de l'insécurité dans nos régions. On y constate sans peine des réactions à des menaces de toutes sortes, dans le domaine privé comme dans la vie publique.

Il est beaucoup plus difficile, en revanche, de se faire une idée de la sécurité personnelle des gens au sens positif : relevons toutefois que les investissements dans des bâtiments et dans des ateliers de production sont sans doute signes d'une foi en l'avenir et en un profit récompensant l'effort fourni, que ce soit dans l'immédiat ou à plus long terme.



Fig. 368

Augst. Cadenas. 3<sup>e</sup> s. 5 cm.

Augst. Catenaccio. 3<sup>o</sup> sec. Dm. cm 5.

Photo U. Schild, Römermuseum Augst.



Fig. 369

Avenches. Cinq clés en fer et un manche de clé en bronze, appartenant à trois types de serrure. 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> s.

Avenches. Cinque chiavi in ferro e un manico di chiave in bronzo appartenenti a tre tipi di serratura. 1<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> sec. d.C.

Photo Musée romain d'Avenches.

### Signes d'insécurité

Les périodes de menaces militaires se traduisent avant tout par les constructions défensives, attestées par l'archéologie et par les inscriptions (Walser 155, *Vindonissa*; Walser 197, *Vitudurum*; Walser 199, *Tasgetium*; Walser 201-202, Laufen et Etzgen).

À Augst et Kaiseraugst, les trouvailles permettent de reconstituer de manière exemplaire, et sur une longue durée, la réaction de la population face au danger : on voit ainsi, en plusieurs générations, une ville plus ou moins ouverte se doter de fortifications provisoires, pour devenir ensuite une colonie organisée prioritairement en fonction de la défense (Schwarz 1990).

Toutes ces mesures semblent bel et bien liées à la menace des tribus germaniques, à partir du milieu du 3<sup>e</sup> s. Dans ce chapitre, on se bornera à souligner le fait que, dans une large partie de la Suisse actuelle, la population a vécu pendant plus de 150 ans, soit quatre à cinq générations, avec cette menace. Ajoutons-y les bandes de brigands toujours plus nombreuses suite aux crises économiques, et les guerres intestines entre les unités de troupes. Avec la perte des Champs Décumates et la nouvelle situation de frontière qui en découle, ces menaces engendrent une autre forme de réaction, plutôt improvisée, à savoir les refuges de hauteur.

Le Haut-Empire a aussi connu des périodes troublées, de plus courte durée, et très difficiles à cerner archéologiquement. Rappelons la crise de 69 et la destruction de Baden, par exemple.

En dehors de ces dangers d'ordre militaire, la menace que représentent les autres individus se vérifie partout dans le domaine privé : verrous aux portes, barreaux aux fenêtres, coffres et caisses, murs d'enclos, etc. trouvent leur explication dans la protection des biens contre les vols. Ajoutons à cet égard les mesures policières mentionnées par les inscriptions, comme le préfet anti-brigands de Nyon (*praefectus arcendis latrociniiis*, fig. 370; Walser 47 et 247; Veuthey 1994). L'assassinat à Genève de l'édile C. Arsius Marcianus, dont la charge englobait sans doute aussi des fonctions policières, montre que la sécurité publique n'était pas totale en période de paix non plus (fig. 371; Walser 19).

Parmi les risques accidentels, le danger d'incendie était grand. Nombre de traces archéologiques de destructions par le feu en témoignent (fig. 372), de même que des inscriptions mentionnant des sinistres (Walser 148). L'existence de corps de pompiers, comparables à ceux qui existaient à Rome, est attestée à Avenches (*dendrophori Augustales*; Walser 116; *fabri*: Walser 117). Parmi les mesures de protection, on peut encore évoquer la relégation des installations à risque (forges et autres ateliers) en périphérie.



Les monnaies, et plus précisément les changements du système monétaire, constituent un autre indicateur de crises, hélas très difficile à interpréter.

Sans entrer dans les détails, on peut partir du principe qu'aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> s., la multiplication des constructions en pierre, l'importation constante de certaines marchandises (par exemple l'huile d'olive) témoignent d'une amélioration de la situation économique et d'une certaine stabilité du développement. L'aménagement du territoire

Fig. 370

Nyon. Bloc de calcaire (Walser 47). Hauteur 90 cm. 2<sup>e</sup> moitié du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
[D(is) M(anibus) C(ai) Lucconi Co[r(nelia) Tetrici praefec(t)i] arcend(is) latro[cl(in(iis))] praefec(t)i pro Ilvir[co] Ilvir(i) bis flaminis August(i).

« Aux Dieux Mânes de Caius Lucconius Tetricus, de la tribu Cornelia, préfet à la répression du brigandage, préfet-remplaçant du duumvir, duumvir à deux reprises, prêtre du culte impérial. »

Selon les dernières études en date, la préfecture à la répression du brigandage aurait été une charge créée à titre exceptionnel, pour répondre aux signes d'insécurité apparus en Helvétie dans la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Deux préfets à la répression du brigandage sont connus à Nyon : C. Lucconius Tetricus et Q. Severius Marcianus. On ignore ce que le terme de « brigandage » recouvrait exactement : des malfaiteurs, des soldats maraudeurs ou des bandes de marginaux errants. On ignore aussi si les préfets devaient seulement réprimer le brigandage dans les campagnes environnantes ou bien aussi des actes de piraterie sur le Léman.

Nyon. Blocco di calcare con iscrizione (Walser 47). A. cm 90. 2<sup>o</sup> metà del 2<sup>o</sup> sec.

« Sacro agli dei mani di Caio Lucconio Tetrico, della tribus Cornelia, prefetto per la lotta contro il brigantaggio, sostituto del Duumviro, due volte lui stesso Duumviro, sacerdote dell'imperatore. »

Secondo studi recenti il « prefetto per la lotta al brigantaggio » era una carica straordinaria, creata in periodi critici; con essa nella 2<sup>o</sup> metà del 2<sup>o</sup> sec. si voleva combattere l'insicurezza nell'Elvezia romana. Accanto a Luconio Tetrico è noto un secondo personaggio da Nyon recante il medesimo titolo: Q. Severius Marcianus. Non è chiaro cosa designasse esattamente l'espressione « brigantaggio »: bande di criminali, soldati predanti oppure gruppi di emarginati vaganti. Ignoto è anche se era compito dei comandanti combattere i briganti sulle alture e sui valichi del Giura oppure anche la pirateria sul lago Lemano.

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.



peut être interprété comme le signe d'une certaine sécurité des hommes et des biens; les trésors enfouis sont plutôt rares pour cette époque. Les monnaies d'or et d'argent subissent une lente perte de poids et de teneur en métal précieux, fait dont les contemporains étaient conscients et qu'ils n'ont pas manqué de commenter. Il n'en reste pas moins que dans l'ensemble, on peut parler de conditions monétaires assez stables. On peut certes deviner une déstabilisation de l'économie monétaire

Fig. 371

Genève. Un édile assassiné (Walser 19). Hauteur 110 cm.

G(aio) Ars(io) Marciano op[ti]mo iuveni et pientissimo officio inter convicanos suos functo aedil(is). Hunc mihi inique inimica manus abtulit coniugem carum et parentibus infelicissimis post ceteros unicum natum Atis(ia) Maria coniugi amatissimo et merentissimo.

« A Gaius Arsius Marcianus, le meilleur et le plus pieux parmi ses concitoyens auprès desquels il remplissait la fonction d'édile. Une main ennemie m'a pris injustement ce très cher époux, et à ses parents très infortunés, après ses frères et sœurs, leur unique enfant. Atisia Maria à son époux très aimé et très méritant. »

Ginevra. Un edile assassinato (Walser 19). A. cm 110.

« A Gaius Arsio Marciano, il migliore ed il più pio tra i suoi concittadini, presso i quali ricopriva la carica di edile. Una mano nemica mi ha tolto ingiustamente questo caro sposo e ai suoi genitori infelicissimi, oltre ai suoi fratelli e alle sue sorelle, il loro unico figlio. Atisia Maria al suo benamato e meritevole sposo. »

Photo Service archéologique cantonal, Genève.



Fig. 372

Genève. Squelette d'une victime de l'incendie d'une maison. Il s'agit d'un homme âgé de 20-30 ans. Il portait une épée et une petite bourse contenant huit monnaies qui permettent de dater l'incendie vers 180 ap. J.-C.

Ginevra. Scheletro della vittima di un incendio avvenuto in un'abitazione dell'insediamento romano. Si tratta di un uomo di 20-30 anni. Portava una spada con pomo anulare e una piccola borsa con 8 monete, la più recente delle quali data la catastrofe intorno al 180 d.C.

Photo Service archéologique cantonal, Genève.

romaine au 1<sup>er</sup> s. de notre ère déjà, mais il est pour le moins incertain que ces tendances, qui s'accroissent toujours plus jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> s., soient le résultat ou plutôt le déclencheur d'une situation d'insécurité. Inflation et dévaluation ne constituent pas *a priori* un signe d'insécurité, et les contre-mesures (par exemple la frappe de monnaies locales, la falsification et l'imitation) doivent être interprétées plutôt comme une réaction à un manque de monnaie que comme un acte criminel (Brem *et al.* 1996).

Il est toutefois incontestable que le nombre de dépôts cachés augmente fortement à partir de 230 ap. J.-C. environ, des petites bourses aux magots plus importants, sans oublier les véritables trésors, comme celui de Kaiseraugst (Cahn et Kaufmann-Heinimann 1984).



Il ne fait aucun doute qu'une grande partie de ces trouvailles a été dissimulée intentionnellement, puis, pour des raisons qui nous échappent, n'a pas été déterrée. Comme il s'agit parfois de valeurs considérables, on peut supposer que les personnes concernées n'étaient plus en mesure de retirer leurs biens. Dans les cas où les valeurs étaient déposées dans une maison (Neftenbach, fig. 373), leurs possesseurs ont probablement emporté leur secret dans la tombe. C'est moins certain lorsque les trésors sont déposés dans des endroits retirés; il se peut que leurs propriétaires n'aient plus réussi à retrouver leur bien...

Les trésors, essentiellement monétaires, ont été constamment exploités pour mettre en lumière l'évolution des menaces militaires. Ne serait-ce que du point de vue purement méthodologique (insuffisance des sources), cette





Fig. 373

Neftenbach. Le trésor monétaire était enfoui dans le sol d'un bâtiment annexe de la villa. Les 1243 monnaies d'argent de la fin du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> s. avaient été dissimulées, vers 265-266, dans un pot, sous une cloison de planches. Vingt ans plus tard environ, le bâtiment brûlait.

Neftenbach. Ecco come il ripostiglio giunse sotto terra in un annesso della villa rustica: le 1243 monete d'argente del tardo 2<sup>o</sup> e del 3<sup>o</sup> sec. d.C. sono state nascoste verso il 265/266 in una brocca di bronzo sotto un pavimento di legno. Circa 20 anni più tardi l'edificio che si trovava sopra fu distrutto da un incendio.

Dessin Katonsarchäologie Zürich.

manière de procéder ne peut guère être considérée comme scientifique (Kos 1995). Quoi qu'il en soit, il est incontestable que la situation d'insécurité attestée par l'épigraphie et les textes à partir de 230-240 ap. J.-C., se traduit dans les découvertes archéologiques.

### Mesures de protection

On a déjà signalé l'apparition, dans le domaine privé, de défenses comme les grilles ou les murs. L'existence de troupes de protection privées ou de gardes de corps est invérifiable, mais néanmoins probable. La diffusion d'armes, ou *militaria*, encore relativement courante au 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., et qui avait diminué nettement par la suite, semble relancée à partir du 3<sup>e</sup> s., même si l'on manque d'indicateurs plus précis à ce propos.

La dissimulation des objets de valeur correspond, dans une large mesure, à l'époque qui voit débiter l'installation de populations dans ce que l'on nomme les refuges de hauteur, mais elle commence toutefois un peu auparavant. Liée à la menace résumée dans la notion d'« invasions barbares », cette situation trahit un danger physique et matériel encouru par les habitants de nos contrées.

Dans le domaine public, on observe une claire stratégie de défense, qui inclut la construction de places fortes ou de murs d'enceinte, des regroupements de troupes et des réformes de l'administration. Il est difficile de vérifier le succès ou l'échec de ces mesures, mais il est en tout cas certain que, jusqu'à la fin du 4<sup>e</sup> s., la supériorité des troupes romaines suffit à maintenir nos régions dans l'*Imperium romanum*.

L'absence de pièces de monnaies plus récentes ne permet que d'esquisser les répercussions du retrait définitif des unités militaires vers 401. L'influence directe de l'Empire a certainement dû se maintenir encore en Rhétie, mais aussi en Valais. Pour les habitants en revanche, il est probable que se profilait alors une époque très incertaine...

Fig. 374

Windisch. Tombe collective du Bas-Empire. Dans une grande fosse furent enterrés en peu de temps trente individus, parmi lesquels on dénombre de nombreux hommes jeunes. Quelques-uns portaient des blessures au crâne. Il semble donc qu'il s'agit de victimes d'un conflit.

Windisch. Fossa comune tardoantica. In una grande fossa sono stati sepolti in breve tempo 30 individui, tra i quali molti uomini giovani; alcuni avevano ferite al cranio. A quanto sembra, nel 4<sup>o</sup> sec. d.C. in questo luogo sono state sepolte le vittime di un violento scontro.

Photo Kantonsarchäologie Aargau.



Fig. 375

Kaiseraugst. Trésor d'argenterie enfoui en 350-352.

Kaiseraugst. Tesoro d'argente occultato nel 350-352.

Photo Römermuseum Augst.





# LA RELIGION ET LE MONDE DES MORTS

*Stefanie Martin-Kilcher, Daniel Castella*



Fig. 376

Tarvos Trigaranus, le dieu taureau tricorne est l'une des principales divinités gallo-romaines. Ici, la très belle tête d'une statue en bronze grandeur nature de Martigny.

Tarvos Trigaranus, il dio-toro a tre corna è da annoverare tra le divinità gallo-romane più importanti. L'immagine mostra la testa di una statua a grandezza naturale in bronzo di qualità eccellente proveniente da Martigny.

Photo Fondation Pierre Gianadda, Martigny.



## LA RELIGION

État de la recherche :  
le poids des images et des mots

En dehors de l'histoire politique, les humanistes se sont penchés avec beaucoup d'intérêt, dès les origines de l'archéologie, sur les religions antiques. La redécouverte des textes et les premières fouilles ont fourni aux lettrés des sources écrites et un riche corpus de monuments et d'images. Toutefois, le sens originel de ces documents s'est en grande partie perdu ou a été détourné dans une optique chrétienne à partir de 400 environ, après que le christianisme est devenu religion officielle de l'Empire (fig. 377). Dès le 19<sup>e</sup> s., avec la mise sur pied de recherches archéologiques régionales, sur le territoire helvétique en particulier, on commence à explorer et à identifier des constructions et des aménagements religieux (fig. 378). Un examen approfondi des sources historiques et archéologiques est entrepris par l'historien de l'Antiquité bâlois Felix Staehelin dans le cadre de son ouvrage de référence intitulé « Die Schweiz in römischer Zeit ». La troisième édition de ce manuel, parue en 1948, livre un état de la réflexion tout à fait exemplaire. Si bien qu'en 1975, la présentation du thème de la religion dans la série « Ur- und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz » repose en grande partie sur l'ouvrage de Staehelin.

De façon générale, la plus grande part des travaux consacrés aux religions de l'Empire romain touche les cultes officiels, le culte impérial et les cultes à mystères orientaux. En ce qui concerne la religion gallo-romaine, la recherche s'est longtemps concentrée sur les édifices sacrés, les monuments sculptés et les inscriptions. Cet état de fait s'explique non seulement par le poids des sources écrites et la richesse de l'iconographie, mais aussi par certaines carences des problématiques posées par les

archéologues. Il faut attendre les années septante pour que l'exploration de sanctuaires celtiques en Gaule (Brunaux 1996 ; Haffner éd. 1995) et la multiplication des recherches portant sur des sanctuaires – préromains surtout – du monde méditerranéen livrent les fondements d'une nouvelle « archéologie du sacré ». Dans la recherche actuelle, on observe un intérêt croissant pour la religion, à travers les traces archéologiques qui lui sont associées. Chaque fouille, chaque publication livre de nouvelles données, mais l'enquête ne fait que commencer (Brunaux éd. 1991 ; Goudineau *et al.* éd. 1994 ; Scheid 1998)...

Dans nos régions, les données relatives à la religion sont presque exclusivement de nature archéologique : vestiges de constructions et d'aménagements, auxquels s'ajoutent des représentations figurées et des inscriptions à titre de sources écrites, ou encore les témoins enfouis – importants mais modestes et fugaces – d'une pratique cultuelle, que ce soit des objets, des ossements humains ou animaux ou des restes végétaux.

La plupart des sources écrites relatives à la religion romaine concernent la capitale elle-même ou le monde méditerranéen oriental. Les textes antiques touchant au domaine religieux, qui concernent nos régions, se limitent en effet à un passage de César, daté de 50 avant notre ère (encadré). Un aperçu de l'organisation religieuse des provinces occidentales est en outre livré par quelques textes de droit municipal découverts dans le Sud de l'Espagne (Rüpke 1995, 533 ss. ; 2001 ; Scheid 1991 ; 1999).

Fig. 377

Grand-Saint-Bernard, alt. 2469 m. Johannes Stumpf restitue dans sa chronique de 1548 la colonne dédiée à la divinité romaine Jupiter Poeninus et note en légende : « Penninus, ein Abgott (une idole) ». La statue antique elle-même avait alors déjà été remplacée par celle de Saint-Bernard, mais dans des documents d'époque médiévale, la région du col est encore dénommée « mons Iovis », la montagne de Jupiter.

Gran S. Bernardo, 2469 m s.l.m. Johannes Stumpf ricostruì nella sua cronaca del 1548 la statua di Giove Poeninus sulla colonna: «Penninus, un idolo». Già allora l'antica statua era stata sostituita da un'effigie di S. Bernardo, ma nei documenti d'epoca medievale, la regione del colle è ancora denominata «mons Iovis», la montagna di Giove.

HA 10, 1979.

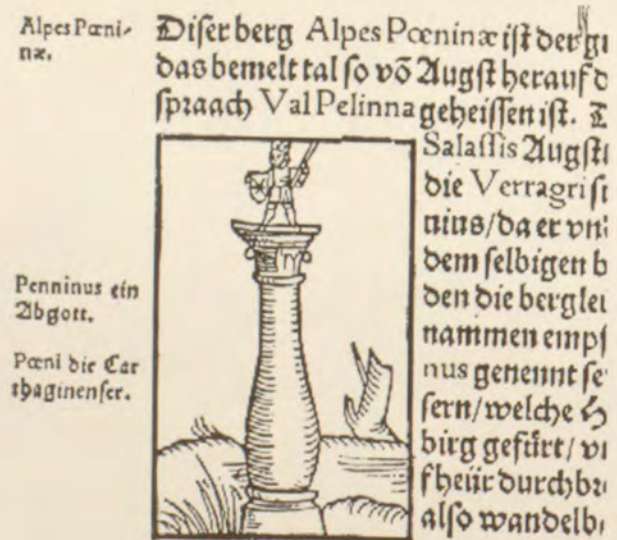


Fig. 378

Thoune-Allmendigen. Sur ce site fut effectuée en 1824 l'une des premières explorations d'un sanctuaire. Cette identification fut notamment induite de la découverte de hachettes miniatures en bronze (longueur 9 cm) portant des inscriptions votives. 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s. Tiré du rapport de C. F. L. Lohner de 1831.

Thun-Allmendigen. Qui nel 1824 si svolse il primo scavo all'interno di un santuario. Alla corretta interpretazione contribuirono tra l'altro anche le scuri di bronzo in miniatura con iscrizioni votive (L. cm 9). 2<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> sec. Dal resoconto di C.F.L. Lohner del 1831.

Photo Bernisches Historisches Museum Bern.

Fig. 379

L'empereur en prêtre suprême : à partir d'Auguste, les empereurs portent le titre de *pontifex maximus* (grand pontife). As d'Auguste frappé à Lyon, vers 10 av. J.-C.

L'imperatore quale sacerdote supremo : dai tempi di Augusto gli imperatori detenevano il titolo di *pontifex maximus*. Asse di Augusto coniato a Lyon, attorno al 10 a.C. Ritrovato ad Augst.

Photo Römermuseum Augst.

Fig. 380

Avenches. Une date tirée d'un calendrier sacré a été inscrite sur la paroi d'une habitation : *IIII nonas apriles die Martis* (Le mardi 2 avril, jour de Mars). 1<sup>er</sup> s.

Avenches. La data ripresa da un calendario delle festività religiose fu annotata su un muro di casa : *IIII nonas apriles die Martis* (martedì, 2 aprile, nel giorno di Marte). 1<sup>o</sup> sec.

Photo Musée romain d'Avenches.

## Société et religion

La relation hiérarchique établie entre les dieux et les mortels reflétait l'organisation de la société, dans laquelle les prêtres régissaient le découpage du temps (calendriers) et de l'espace (organisation du parcellaire, fondation des villes), tout comme les cycles de la vie (naissance, mariage, mort ; semailles, récoltes) et transmettaient les valeurs spirituelles (Rüpke 1995). Comme dans d'autres cultures, la religion était étroitement liée au pouvoir politique et à l'autorité. Ainsi, suivant les époques, certains cultes et sanctuaires prirent le dessus sur d'autres et obtinrent plus de soutiens financiers. En Gaule celtique, les druides étaient issus des plus nobles familles (Webster 1999) ; dans l'Empire romain, les hautes prêtrises étaient également l'apanage des élites sociales, et l'empereur lui-même officiait comme prêtre suprême (*pontifex maximus*) (fig. 379).

Souvent, les cérémonies religieuses étaient couplées à des foires, des jeux et des fêtes, qui mettent en lumière les relations étroites unissant religion et société.

Les contacts avec les divinités étaient alors entretenus par le biais des sacrifices exécutés par les prêtres. Les origines et les faits héroïques étaient narrés à travers des mythes et des légendes (fig. 380), qui pouvaient aussi légitimer l'exercice d'une autorité (Burkert 1997 ; 1998).

### Les Druides selon César

« ... Les druides s'occupent des choses de la religion, ils président aux sacrifices publics et privés, règlent les pratiques religieuses ; les jeunes gens viennent en foule s'instruire auprès d'eux, et on les honore grandement. Ce sont les druides, en effet, qui tranchent presque tous les conflits entre Etats ou entre particuliers ... »

César, *Guerre des Gaules* 6, 13.

« ... Le point essentiel de leur enseignement, c'est que les âmes ne périssent pas, mais qu'après la mort elles passent d'un corps dans un autre... En outre, ils se livrent à de nombreuses spéculations sur les astres et leurs mouvements, sur les dimensions du monde et celles de la terre, sur la nature des choses, sur la puissance des dieux et leurs attributions, et ils transmettent ces doctrines à la jeunesse. »

César, *Guerre des Gaules* 6, 14.

« Tous les Gaulois se prétendent issus de Dis Pater : c'est, disent-ils, un enseignement des druides ... »

César, *Guerre des Gaules* 6, 18.





## La religion à Rome : un modèle pour les provinces

Une religion romaine unitaire et homogène n'a jamais existé. Même les divinités et les cultes à Rome, les mieux connus par les sources (Scheid 1998), sont le produit de multiples contacts et influences ; ce constat est encore plus patent aux confins de l'Italie et dans les provinces, où tant de cultures et de traditions diverses furent réunies sous la même coupe. Pour autant que nous le sachions, toutes ces religions ont un trait commun fondamental : elles sont toutes polythéistes. Cette caractéristique rendait possibles l'assimilation et l'intégration de nouvelles divinités et des cultes qui leur étaient associés.

A Rome même, on distinguait deux sortes de cultes : les cérémonies organisées au nom et souvent aux frais de la collectivité, en l'honneur des divinités importantes et officielles, constituaient le culte public (*sacra publica*). Sous l'Empire, s'y ajouta le culte officiel de l'Empereur divinisé et de sa proche famille. Tous les autres cultes se rangeaient dans les catégories des cultes privés (*sacra privata*) et étrangers (*sacra peregrina*), avec leur propres prêtres et prêtresses, jusqu'au *pater familias* officiant dans le cadre du culte domestique. Par ailleurs, il était tout à fait possible et usuel d'effectuer un sacrifice à titre privé en l'honneur des dieux officiels ou de l'empereur. Enfin, il n'était

pas rare que plusieurs divinités soient honorées dans un même sanctuaire et que les statues de plusieurs dieux se côtoient dans un même temple.

Entre les cultes officiels et privés, des cultes « semi-publics » (Scheid 1998, 56) étaient rendus par les unités militaires et par de nombreuses sociétés (collèges et corporations), qui jouaient un rôle considérable dans la société romaine.

La communication avec les dieux se faisait par le biais du sacrifice (*sacrificium*), cérémonie strictement formalisée – surtout dans les cultes publics – et dans laquelle la mise à mort sanglante d'un animal jouait un rôle central (fig. 383) : cet acte était précédé d'une procession et de rites de purification et suivi en général d'un repas avec la divinité. Les promesses solennelles (*vota*) constituaient l'élément fondamental du « contrat » passé avec elle (*do ut des* : « je te donne, pour que tu me donnes ») ; des sacrifices étaient également effectués dans le cadre de remerciements ou de prières (*supplicatio*) ou de rites de purification (*expiatio*). Les prêtres, réunis en collèges, n'étaient pas des individus voués aux dieux, mais des « fonctionnaires » élus. C'est à eux que revenait la tâche de faire respecter les prescriptions notifiées dans les livres sacrés. C'était à eux égale-



Fig. 383

Au culte officiel romain est associé le sacrifice sanglant d'un animal, mâle pour les dieux et femelle pour les déesses. Une part des entrailles (*exta*) était brûlée au titre de part divine, mais la plus grande part de la viande était consommée dans le cadre d'un repas rituel, par les prêtres ou par l'ensemble de la communauté. Procession des animaux – porc, mouton et taureau – destinés au grand sacrifice purificateur du 4 juillet, en 13 av. J.-C. Relief de l'Ara Pacis à Rome.

Parte integrante della religione di stato erano i sanguinosi sacrifici animali: maschi per gli dei, femmine per le dee. Parti delle viscere (*exta*) venivano consumata come parte degli dei, mentre la maggior parte della carne veniva consumata durante il solenne banchetto sacrificale dai sacerdoti o da tutta la comunità liturgica. Processione di animali – suino, montone e toro – destinati al grande sacrificio del 4 luglio del 13 a.C. Rilievo dell'Ara Pacis a Roma.

Scott Ryberg 1955.

Fig. 384

Dans les provinces occidentales, le pouvoir central romain s'affirmait dans le cadre de conseils annuels, durant lesquels on procédait à des sacrifices dédiés à la déesse Roma et à l'Auguste régnant. Les prêtres de ce culte étaient issus des familles de la haute société indigène. En Gaule, ce sanctuaire provincial se trouvait dans la capitale, Lyon (*Lugdunum*). A partir de 10 av. J.-C. environ, circulèrent pendant des décennies des monnaies (*asses*) frappées en grande quantité à Lyon. Ces pièces portaient l'effigie de l'empereur Auguste et une vue de l'autel des Trois-Gaules portant l'inscription ROM(ae) ET AVG(usto). «Augustus» (= «le Majestueux») devint l'une des titulatures les plus importantes des Empereurs qui lui succédèrent.

Il potere centrale romano consolidava il proprio dominio in Occidente attraverso gli annuali consigli provinciali, dove i sacerdoti, esponenti delle migliori famiglie del ceto superiore locale, offrivano solenni sacrifici in onore della dea Roma e dell'imperatore in carica. In Gallia questo santuario centrale si trovava nel capoluogo Lione (Lugdunum). Dal 10. a. C. circa circolarono per vari decenni assi conati a Lione recanti l'effigie dell'imperatore Augusto e l'immagine dell'altare con l'iscrizione ROM(ae) ET AVG(usto). «Augusto» (= il sublime) divenne il titolo più importante di ogni imperatore seguente.

Photo Römermuseum Augst.



Fig. 382

Lausanne. La légende de Dédale et d'Icare orne le médaillon central d'une coupe, probablement une offrande votive. Bronze avec incrustations d'argent ; diamètre 11,8 cm. 3<sup>e</sup> s. - Nous connaissons par ailleurs à *Losanna* un père et son fils portant les noms d'Icare et Dédale (*sic*), qui ont dédié une inscription aux *Suleviae* (divinités protectrices). Sont-ce ces deux mêmes personnes qui ont offert la coupe ?

Losanna. Il mito di Dedalo e Icaro adornava l'interno di una coppa, probabilmente un'offerta votiva sacrale. Bronzo con incrostazioni d'argento, dm. cm 11,8. 3<sup>o</sup> sec. - A Losanna si chiamavano Icaro e Dedalo tra l'altro pure un padre ed un figlio che avevano offerto un'iscrizione agli dei protettori Sulevii. La coppa potrebbe essere stata offerta da loro.

Photo Musée romain de Lausanne-Vidy.

Fig. 381

Quel héros est incarné par le cavalier en armes sur ce bol en terre sigillée fabriqué en Gaule du Sud vers 60 ap. J.-C. ? Nous ne connaissons hélas presque rien des mythes et légendes qui couraient dans nos régions. Trouvé à Augst.

Quale eroe rappresenta il dal cavaliere celtico sulla ciotola di terra sigillata (attorno al 60 d.C.) prodotta nella Gallia meridionale (La Graufesenque) ? - Purtroppo conosciamo ben poco i miti e le saghe raccontate dalle nostre parti. Ritrovato ad Augst.

Photo S. Martin-Kilcher.





Fig. 385

Riaz (Fribourg). Fragment de la liste des donateurs gravée dans la pierre et « affichée » sur un mur du temple. Ce document dresse la liste des donateurs et le montant de leur don exprimé en deniers. Hauteur des lettres 2,3 cm.

Riaz FR. Parti di un elenco di donatori scolpita in pietra calcarea a fine rappresentativo affissa sulla parete di un tempio. Vi sono scritti i nomi dei donatori e l'ammontare della donazione espresso in denari. Altezza delle lettere cm 2,3.

Photo Service archéologique cantonal de Fribourg.

## La religion sur l'actuel territoire suisse

La plus grande partie de la Suisse actuelle était habitée par des populations celtiques et, dans les Alpes, par des peuples fortement celtisés, qui se différenciaient par des particularismes régionaux dans la culture matérielle et le mode de vie. Le morcellement de ce territoire dans pas moins de cinq provinces distinctes de l'Empire rend compte à l'évidence de découpages culturels – et parfois politiques – antérieurs. Ainsi, pour ce qui touche à la religion, il n'y pas à s'attendre à un tableau homogène. La nature exacte de ces distinctions régionales demeure toutefois très imprécise : on connaît en effet peu de choses des cultes préromains ; et sous l'Empire, l'arrivée de nouvelles divinités et de nouveaux cultes a enrichi et modifié la vie religieuse. Par ailleurs, dès ce moment, l'architecture sacrée, les inscriptions et même les monuments figurés trouvent des éléments de comparaison dans un vaste rayon géographique, couvrant principalement les provinces nord-occidentales.

## Sanctuaire, habitat et territoire

En dépit de quelques lacunes dans l'état des connaissances, il semble que les sites urbains possédaient au moins deux sanctuaires : l'un au centre-ville, caractérisé par un temple imposant ou un capitole, et un autre, comprenant plusieurs constructions sacrées, ou même toute une zone avec des sanctuaires, établi à la périphérie de la trame urbaine ou à une heure de marche au plus à l'extérieur de la ville (fig. 386). Ces sanctuaires sont clairement séparés du monde profane, leur emprise étant le plus souvent matérialisée par une palissade, un fossé ou, plus tard, par des murs. Un sanctuaire pouvait également marquer une limite territoriale (par exemple Genève-Saint-Gervais) ou un autre lieu important. On connaît également des ensembles plus vastes comprenant temples, chapelles et tous les aménagements nécessaires à leur fonctionnement, tels que des cuisines, des logements pour le personnel, voire des hébergements et des écuries pour les visiteurs. Thoune-Allmendingen est un exemple de ces sanctuaires, qui constituaient sans doute des centres religieux régionaux, voire supra-régionaux dans le cadre de certaines festivités.

## Evergétisme religieux

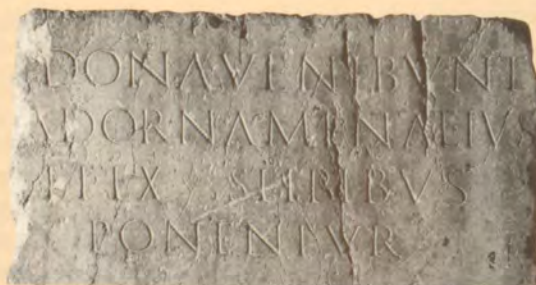
A Yverdon, l'inscription votive d'un monument dédié à Mercure Auguste, mentionne son coût et son mode de financement (Walser 64).

« A Mercure Auguste L. Silanius Candidus a fait élever (ce monument) en son nom et en celui de ses frères M. Silanius Sabinus et T. Silvius Similis, pour un montant de 4000 sesterces, par disposition testamentaire. M. Domitius Magnus, son héritier, l'a fait ériger et a complété la somme de 1400 sesterces. »



Sur le petit côté droit du bloc, on peut lire :

« Pour l'embellissement (du monument), des dons seront vendus et d'autres contributions utilisées. »



Photos Musée d'Yverdon-les-Bains.



Fig. 386

Emplacement de zones culturelles dans les capitales (Aventicum et Augusta Raurica) et dans des agglomérations secondaires (Lousonna et Petinesca). En rouge, le temple principal sur la place du marché (forum) ; en vert, d'autres aires sacrées.

L'ubicazione di luoghi sacri nelle città di Aventicum e Augusta Raurica come nelle città minori Lousonna e Petinesca. Rosso : tempio centrale sulla piazza del mercato (forum) ; verde : altri luoghi sacri.

Dessin Avec le temps Sàrl/W. Dudan, Infolio.

Des temples et des sanctuaires furent également aménagés dans des *villae* ou à proximité de ces domaines, à des emplacements soigneusement choisis pour leur visibilité ; la plupart de ces lieux sacrés doivent être considérés comme des aménagements privés (fig. 388).

La répartition régulée des sanctuaires reflète une indubitable organisation religieuse, conforme à l'esprit des lois romaines. On ne connaît toutefois presque rien de l'influence de l'organisation sacrée préexistante sur ce point ; les exemples de sanctuaires fouillés, qui ont été fréquentés aussi bien avant qu'après la conquête sont encore très peu nombreux. Quoi qu'il en soit, les sanctuaires étaient des composantes importantes de l'occupation du territoire, avec leurs centres urbains. Les vastes secteurs sacrés établis en

marge des capitales *Aventicum* et *Augusta Raurica*, regroupant principalement des temples de type gallo-romain, doivent sans doute être mis en relation avec des cultes et des festivités officiels de la *civitas* (Scheid 1999) ; il en va probablement de même pour de grands sanctuaires comme ceux de *Petinesca* ou de Thoune-Allmendingen. Il est même possible que des agglomérations soient nées et aient connu un essor particulier autour d'importants établissements culturels. Le *vicus* de Baden (*Aquae Helveticae*) pourrait bien être un exemple de ce type de développement : station thermale fameuse et richement équipée, située à proximité du camp et du *vicus* de *Vindonissa* ainsi que du *vicus* de Lenzburg, *Aquae Helveticae*, avec ses eaux curatives, a dû posséder d'importants sanctuaires.



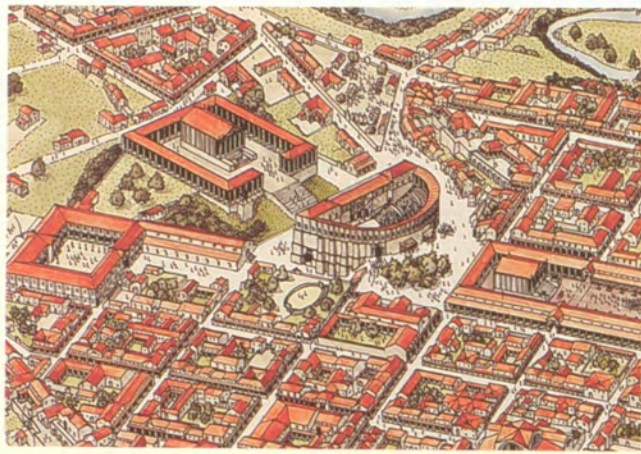
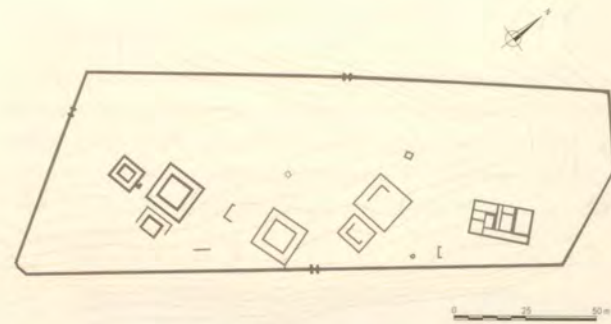
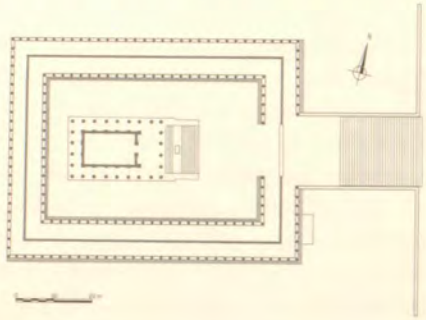


Fig. 387

1. Plan et reconstitution du temple sur podium du Schönbühl à Augst. Dans les colonies d'Augusta Raurica et d'Aventicum, naissent au 2<sup>e</sup> s. des ensembles architecturaux «classiques» pour la Gaule, réunissant un temple sur podium et un théâtre, reliés par une voie processionnelle jouant un rôle important dans l'exercice du culte impérial ; 2. Plan et reconstitution du grand sanctuaire dominant le vicus de Petinesca (Studen).

1. Pianta e ricostruzione del tempio su podio sul Schönbühl a Augst. Nelle colonie di Augusta Raurica e Aventicum a partire dal 2<sup>o</sup> sec. troviamo un legame tra tempio su podio e teatro, usuale per l'appunto in Gallia, mediante una strada per processioni, che svolgeva un ruolo importante nel culto degli imperatori; 2. Pianta e ricostruzione del grande santuario ai di sopra del vicus Petinesca.

1. Plan W. Dudan, Infolio d'après Berger 1998, reconstitution M. Schaub ; 2. Plan W. Dudan, Infolio d'après Zwahlen, reconstitution M. Zaugg.



Obéissant à certaines règles, la situation topographique des lieux sacrés est révélatrice (encadré p. 314 ; fig. 386 et 387) : à la périphérie occidentale, riche en eaux, des colonies et capitales de cité d'Avenches et d'Augst, on observe des zones culturelles étendues, avec des temples de type gallo-romain surtout. Dans le cas d'Avenches, le caractère religieux du secteur est clairement antérieur à l'époque romaine. En marge de ces deux zones, dans les deux cités, fut aménagé au début du 2<sup>e</sup> s. un ensemble architectural courant en Gaule, réunissant un temple à podium et un théâtre reliés par une voie processionnelle, ensemble important dans le déroulement du culte impérial (Fincker et Tassaux 1992 ; Gros 1996) (fig. 387). La présence de menhirs protohistoriques, éléments marquants du paysage sacré, fut entre autre à l'origine des sanc-

tuaires aménagés à Genève-Saint-Gervais et à la périphérie occidentale de Lousonna. A Petinesca, c'est sur une colline dominant le vicus que fut installé un vaste sanctuaire. Dans les environs des habitats existaient d'autres lieux sacrés, souvent à des emplacements bien exposés, parfois à plusieurs heures de marche du centre urbain. Notons encore que tous les lieux sacrés n'ont pas été construits ou aménagés (encadré p. 314). Sites funéraires et lieux de culte ont également pu coïncider parfois, dans nos régions, comme en témoigne une sépulture augustéenne d'Avenches-En Chaplix, au-dessus de laquelle furent édifiés un enclos sacré (*temenos*) et un temple (p. 336). On retrouve vraisemblablement cette proximité d'un sanctuaire et d'un site funéraire le long de la voie orientale d'Augst.

Fig. 388

Deux exemples de sanctuaires privés rattachés à de grandes villae du territoire helvétique. 1. A Yvonand-Mordagne, le sanctuaire se situe à l'extérieur du mur d'enclos, entre deux lits de rivière. Le temple à galerie, orienté à l'Est, n'a rien à envier aux plus grands temples des sanctuaires urbains de la région ! ; 2. A Dietikon, un petit sanctuaire aménagé sur une île du ruisseau du domaine, était rattaché à la villa ; le temple, construit en bois et de taille modeste, ne fut reconstruit en dur que vers 300 ap. J.-C.

Esempi di santuari privati in due delle grandi ville dell'Elvezia : 1. a Yvonand-Mordagne il santuario si trovava all'esterno delle mura perimetrali, tra due ruscelli. Il tempio a peribolo orientato verso est non è meno imponente di altri illustri esempi di santuari urbani nel nostro territorio! ; 2. A Dietikon esisteva un piccolo santuario su di un isolotto del ruscello nel podere; il piccolo tempio in legno fu sostituito per la prima volta da uno in pietra attorno al 300.

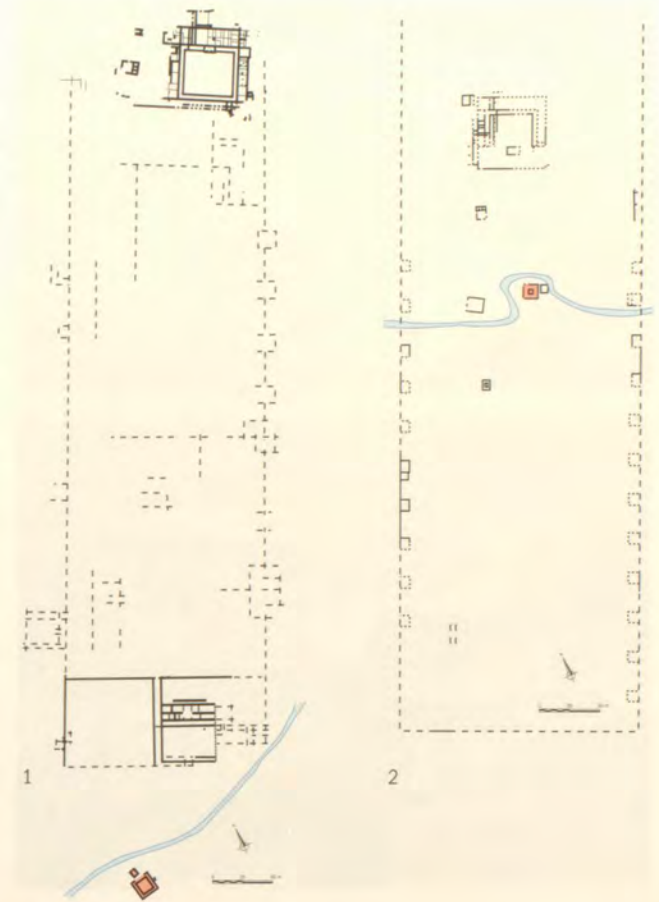
Dessin W. Dudan, Infolio 1. d'après C.-A. Paratte/C. Ebnöther/MHAVD ; 2 d'après Ebnöther 1995.

Fig. 389

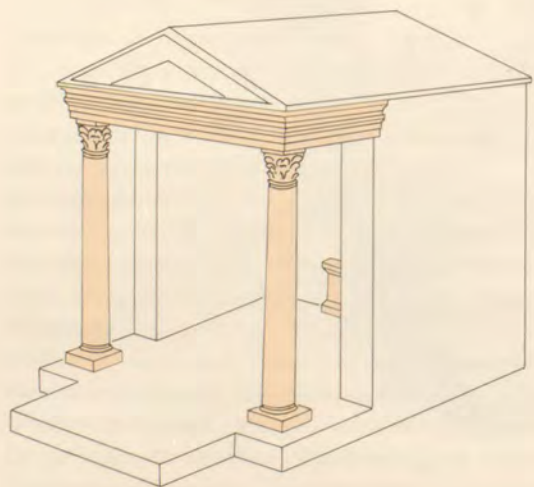
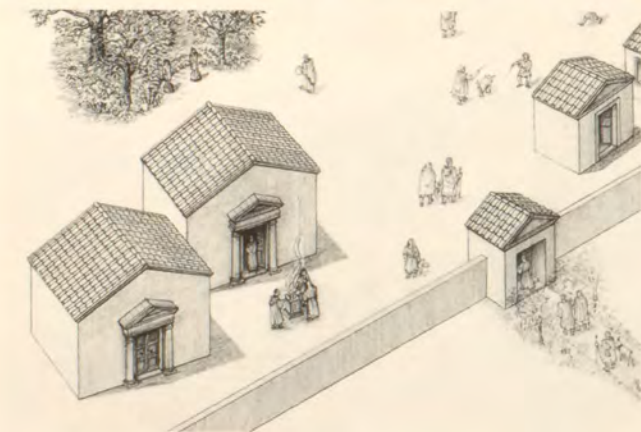
Dans le monde alpin, on trouvait sur les sites d'étape, et en particulier au sommet des cols, des hospices couplés à des sanctuaires plus ou moins développés. L'ensemble le plus important, d'origine assurément pré-romaine, se trouvait au col du Grand-Saint-Bernard (2469 m). A cet endroit était honoré le dieu des montagnes Poeninus, sous la forme romanisée de Jupiter.

Nell'area alpina troviamo presso i luoghi di sosta e in modo particolare sui passi ospizi con santuari piccoli e grandi. Il più importante, influenzato dall'architettura meridionale ed esistente fin dall'epoca preromana, si trovava sul Gran S. Bernardo (2469 m s.l.m.). Qui si adorava l'antica divinità montana Poeninus sotto l'aspetto di Giove.

Aquarelle B. Gubler, Zurich, Musée national suisse.







## Lieux sacrés

Indépendamment des cultures et des époques, les lieux sacrés se signalent fréquemment par des points communs géographiques et topographiques. Il s'agit d'une part de sites naturels, considérés comme abritant une « force supérieure » (*numen*), et d'autre part de lieux aménagés ou construits, dans lesquels les quatre éléments sont souvent présents.

- une montagne, une paroi rocheuse, une éminence
- une anfractuosité, une caverne
- une forêt, un arbre
- une source (dont les eaux ont parfois des vertus particulières), une eau vive, l'exutoire d'un lac, une eau dormante, une île, une presqu'île, une fontaine
- un gué, un pont, un carrefour, un col, une frontière
- une structure ou un monument ancien ou particulier : par exemple une pierre imposante, un menhir, une sépulture, un tumulus, un temple
- le centre ou la périphérie d'un habitat
- un foyer, un angle, un seuil, une gouttière
- une fosse, une cave, un puits

La ligne de démarcation des mondes sacré et profane est dénommée « *templum* » en latin (ce terme a fini par désigner la demeure de la divinité) et « *nemeton* » en langue celte, alors que le terme de « *fanum* », fréquemment employé en français pour désigner les temples gallo-romains, s'applique en fait à une zone sacrée comprenant un ou plusieurs édifices cultuels (Fugier 1966 ; Reichenberger 1988).

Fig. 390

Les principaux types d'édifices cultuels romains de l'actuel territoire suisse : 1. Nyon (*Colonia Iulia Equestris*). Forum comprenant une aire sacrée (*area sacra*) et un temple à podium (maquette) ; 2. Temples à péribole du vicus de Petinesca (Studen) ; 3. Temples à simple *cella* de Thoune-Allmendingen ; 4. Temple à antes de Bioggio.

Le più importanti forme costruttive di templi per il territorio dell'odierna Svizzera : 1. Nyon (*Colonia Iulia Equestris*) Forum con *area sacra* e tempio su podio (modello) ; 2. tempio a peribolo da Studen (Petinesca) ; 3. tempio a una cella da Thun-Allmendingen ; 4. tempio ad ante da Bioggio.

1. Maquette Atelier Grange, Lyon ; Photo A. Besson, Lausanne ; 2. Aquarelle M. Zaugg ; 3. Dessin R. Hagmann, Bernisches Historisches Museum Bern ; 4. Dessin F. Ambrosini, D. Calderara, UBC Bellinzona.

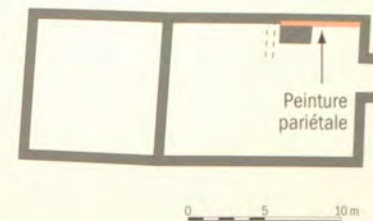


Fig. 391

Coire, Welschdörfli. Dans une maison de plan allongé, caractéristique de l'architecture domestique des *vici*, une salle a été interprétée, en raison de son aménagement intérieur, comme le local de réunion d'une corporation de commerçants (*schola*). La peinture pariétale représente Mercure, dieu du commerce, haut de près d'un mètre, au-dessus d'un socle maçonné. 2<sup>e</sup> s.

Coira-Welschdörfli. In una cosiddetta casa oblunga, una tipologia di abitazioni profane caratteristiche per i *vici*, si trovava una sala, che a giudicare dall'arredamento interno doveva trattarsi del luogo di riunione (*schola*) di una corporazione di mercanti. Indizio principale è la pittura parietale con Mercurio, dio del commercio, alta quasi 1 m, appostata sopra uno zoccolo in muratura, probabilmente un altare. 2<sup>o</sup> sec.

Photo Raetisches Museum, Chur ; Dessin W. Dudan, Infolio.



## Temples, chapelles et autres lieux de culte

Dans les colonies et les capitales de Cité majeures, on trouvait sur le *forum*, intégré dans l'aménagement architectural de la place, un temple sur podium de type méditerranéen. Dans les autres sanctuaires, de tels édifices ne se rencontrent pas souvent et, généralement, à une époque tardive. Dans les agglomérations secondaires du Plateau suisse, on n'en connaît aucun exemple, y compris dans le grand *vicus* de *Lousonna*. Là en effet, on a construit, en plein centre-ville, un temple à *cella* unique, non surélevée, de plan carré et entourée d'une galerie couverte. Contrairement à celle des temples sur podium, la *cella* de ces temples dits « à péribole » reçoit la lumière du jour à travers des fenêtres ménagées au-dessus de la toiture de la galerie. Les autels se trouvent devant l'entrée, en principe sur le côté oriental, ou à l'intérieur de la *cella*, là où sont placées les statues de culte (fig. 390).

Les temples à péribole, tout comme les simples chapelles de plan quadrangulaire, sont également caractéristiques des sanctuaires établis en périphérie ou à l'extérieur des agglomérations. La carte de répartition de ces temples, de la Bretagne à la Rhétie, montre clairement que cet édifice est caractéristique des provinces nord-occidentales. Son origine n'est toujours pas très claire : en dépit de quelques

parentés avec certaines structures architecturales préromaines, on n'en connaît en effet aucun exemple assuré d'époque celtique (Altjohann 1995). Quand ils sont connus, les édifices en matériaux légers précédant les temples à galerie sont presque toujours de simple *cellae* rectangulaires ou carrées. Il est tentant de voir dans l'adjonction d'une galerie ou d'un portique la marque de l'influence de l'architecture méditerranéenne. Occasionnellement et plus tard, on trouve des temples à galerie sur podium, comme en témoignent les exemples d'Augst et de Martigny. Enfin, dans l'établissement routier mal connu de Bioggio dans le Sottoceneri, est attesté, sur une éminence, un petit temple à antes de type méditerranéen. Relevons à ce propos que le Sottoceneri faisait partie intégrante de l'Italie. Enfin, quelques cultes orientaux se signalent par des aménagements particuliers.

A l'image de ce que l'on observe à Rome, les nombreuses corporations professionnelles et les associations religieuses proprement dites établies dans les agglomérations de province possédaient leurs propres calendriers de cultes et de festivités. Le siège de leur vie associative et culturelle était leurs locaux de réunion, appelés *scholae* (fig. 391).



## Culte officiel et culte impérial

Les cultes officiels se concentraient dans les centres politiques, colonies et capitales de Cité. Faute d'inscriptions ou de représentations explicites, il est souvent difficile de déterminer le caractère public, privé, voire « mixte » d'un sanctuaire. Font exception les temples établis au cœur du *forum* des capitales et des colonies. Ces édifices étaient le lieu principal dédié au culte officiel, dont les prêtres appartenaient aux plus nobles familles. Dans le cadre du culte officiel dans nos régions, on honorait toutefois moins les dieux étatiques romains – à l'exception de Jupiter – que d'importantes divinités indigènes comme Mercure ou Mars.

Comme partout, le culte impérial se mêlait à d'autres cultes publics et privés ; en effet, le culte de l'Empereur, institué par Auguste et régi par plusieurs collèges de prêtres, était omniprésent (Fishwick 1987, 1991 ; Liertz 1998) : le portrait de l'Empereur et de ses proches était visible sur chaque pièce de monnaie (fig. 379) ; des statues se dressaient dans tout lieu public (fig. 395). Des inscriptions nous apprennent que dans nos régions aussi, dans les villes et agglomérations secondaires, des temples furent élevés en l'honneur de la maison impériale, ainsi que des arcs honorifiques et d'autres constructions (encadré p. 318). On ne s'étonnera pas que le culte de l'Empereur divinisé et *imperator*, chef suprême des armées, ait été particulièrement présent dans la sphère militaire. L'Empereur n'était pas uniquement associé au dieu principal de l'État romain, Jupiter, à d'autres divinités majeures ou à la déesse Roma. En effet, des dieux et des déesses indigènes, comme Mercure, reçurent également le titre *Augustus* (féminin *Augusta*), qui les associait à la famille impériale divinisée (fig. 392). De nombreuses dédicaces s'adressent ainsi conjointement à une ou plusieurs divinités et à la maison impériale, en particulier dès la fin du 2<sup>e</sup> s.

Le culte officiel à l'Empereur s'est diffusé aussi bien dans les capitales que dans les *vici*. Par ailleurs, les membres des divers collèges de prêtres n'étaient pas seulement issus des couches sociales supérieures, puisque des affranchis aisés pouvaient accéder à la fonction de prêtres du culte impérial (*seviri augustales*).



Fig. 393

Augst. L'autel du temple du *forum*, haut de près d'1,5 m et revêtu de placages de marbre, exhibe la couronne de laurier et l'aigle, symboles du dieu romain majeur et officiel Jupiter. La déesse Roma et l'Empereur furent toutefois également honorés dans ce temple, comme en témoignent les lettres en bronze doré de la dédicace de l'édifice. Vers 50 ap. J.-C.

Augst. L'altare del tempio del foro, rivestito con lastre di marmo e alto m 1,5. La corona di foglie di quercia e l'aquila sono simboli della divinità maggiore romana e di stato Giove, ma probabilmente nel tempio venivano venerati la dea Roma e l'imperatore, come si può dedurre dalle lettere in bronzo dorato. Attorno al 50 d.C.

Photo U. Schild, Römermuseum Augst.



Fig. 392

Augst. Dédicace d'un *sevir augustalis* (membre du collège de six prêtres en charge du culte impérial) à Mercure Auguste (Walser 205). Calcaire ; 85 x 53 cm. 1<sup>er</sup> s. ? « A Mercure Auguste, Lucius Ciltius Cossus, fils de Celtillus, de la tribu Quirina, *sevir augustalis*. L'emplacement du monument a été attribué par décret du conseil municipal ».

Augst. Iscrizione votiva di un *Sevir Augustalis* in onore di Mercurius Augustus. Walser 205. Pietra calcarea giurassica ; cm 85x53. 1° sec. d.C. ? « In onore di Mercurius Augustus. Lucio Ciltio Cosso, figlio di Celtillo, della tribus plebana Quirina, membro del collegio dei *seviri* per il culto imperiale. Il luogo d'ubicazione (del monumento) fu sancito dal consiglio cittadino ».

Photo O. Pilko, Römermuseum Augst.



Fig. 394

Avenches. Tête d'Agrippine, femme de l'empereur Claude (41-54), appartenant à un groupe statuaire grandeur nature en marbre, dressé sur le *forum* de la ville.

Avenches. Testa di Agrippina, moglie dell'imperatore Claudio (41-54 d.C.). Da una statua in grandezza naturale di marmo situata nel foro.

Photo Musée romain d'Avenches ; reconstitution Avec le Temps Sàrl, d'après Bossert 1983, pl. 48.

Fig. 395

Avenches. Le précieux buste en or de l'Empereur Marc-Aurèle (161-180) a été découvert dans une canalisation du sanctuaire du Cigognier. Hauteur 33,5 cm ; poids 1590 g ; à l'occasion de manifestations officielles et lors de sessions judiciaires, un buste - en guise d'*imago* (représentation) de l'Empereur - était mis en place dans la salle, comme le montre une représentation figurée sur un sarcophage du 4<sup>e</sup> s. de Rome.

Avenches. Il prezioso busto in oro dell'imperatore Marc'Aurelio (161-180 d.C.) si trovava in un canale di scolo del santuario di Cigognier. A. cm 33,5; peso g 1590; Durante eventi pubblici ed i giorni d'udienza nel locale si trovava un busto dell'Imperatore come *imago*, cioè in sua rappresentanza, come illustra il bassorilievo da sarcofago da Roma.

Photos 1. Musée romain d'Avenches ; 2. d'après ANRW II. 16.2 (1978) 92.

### Prêtre et notable

Lucius Iulius Brocchus Valerius Bassus, aristocrate allobroge né à Vienne, haut fonctionnaire dans les colonies de Vienne et de Nyon, possible propriétaire d'un grand domaine foncier dans la région de Genève, a assumé des charges de prêtre importantes dans les cultes officiels (*pontifex*, *augur*) et impérial (*flamen*) au début du 1<sup>er</sup> s. On peut relever qu'une charge suprême de prêtre d'un culte officiel est dans nos régions toujours associée à une colonie. (Walser 13).

« Lucius Iulius Brocchus Valerius Bassus, fils de Publius, de la tribu Voltinia, deux fois préfet des ouvriers, tribun de la VIII<sup>e</sup> légion Auguste, maire (*decurio*), membre du triumvirat responsable de la gestion du domaine public, augure, pontife, ainsi que maire et prêtre du culte impérial dans la *Colonia Iulia Equestris* [Nyon] offre cette fontaine aux habitants du vicus de Genava [Genève]. »





Fig. 396

Muri (Berne). Ce groupe de statuettes de bronze de facture remarquable a-t-il été exposé dans le local de réunion (*schola*) de la région de l'Aar (*regio Arurensis*) ? Les grandes figures représentent, sur le modèle du Capitole romain mais sous une forme originale, les trois divinités majeures du panthéon : Jupiter, Junon et Minerve (la triade capitoline). A ce groupe sont en outre associés Artio, la déesse aux ours indigène, Naria, déesse de la fertilité, dont la base porte la dédicace de la *regio Arurensis*, ainsi qu'un dieu lare. Hauteur du Jupiter 31,5 cm. Environ 200 ap. J.-C.

Muri (Berne). Il pregiato gruppo di statuette in bronzo un tempo si trovava forse nella casa di riunione (*schola*) della corporazione territoriale della *regio Arurensis*? Le grandi statue rappresentano, seguendo l'esempio del Campidoglio a Roma, le maggiori divinità romane: Giove, Giunone, Minerva (triade capitolina), seguendo comunque un'interpretazione autonoma. Si aggiungono a questo gruppo Artio, la dea orsa, Naria, la dea della fertilità, la cui base reca la dedica della *regio Arurensis*, oltre a un laro. A. Giove cm 31,5. Intorno al 200.

Photo Bernisches Historisches Museum Bern.

#### Les vicani de Salodurum et l'Empereur

L'inscription gravée sur le linteau, large de près de 3 m, d'un temple de Soleure dédié à la divine maison impériale et à Jupiter Optimus Maximus, atteste que la construction et la dédicace de cet imposant édifice ont été prises en charge par les seuls habitants du *vicus*, les *vicani*. (Walser 141).

« En l'honneur de la divine maison impériale et de Jupiter Optimus Maximus, les habitants du *vicus* de Salodurum (Soleure) (ont élevé ce temple) sur décision officielle, sous la présidence de [ ] ius Vikanus (second mandat) et de Titus Pedius Mallusius. »

#### Les dieux gaulois : *interpretatio romana*

« Le dieu qu'ils honorent le plus est Mercure : ses statues sont les plus nombreuses, ils le considèrent comme l'inventeur de tous les arts, il est pour eux un dieu qui indique la route à suivre, qui guide le voyageur, il est celui qui est le plus capable de faire gagner de l'argent et de protéger le commerce. Après lui ils adorent Apollon, Mars, Jupiter et Minerve. Ils se font de ces dieux à peu près la même idée que les autres peuples : Apollon guérit les malades, Minerve enseigne les principes des travaux manuels, Jupiter est le maître des dieux, Mars préside aux guerres... »

César, *Guerre des Gaules* 6, 17.

Dans notre région, on ne connaît malheureusement que rarement - généralement sur de petites statuettes - l'apparence et le nom d'une divinité ; faute d'inscription, il n'y a donc que le contexte de découverte qui permette d'identifier une divinité non romaine derrière une enveloppe tout à fait romanisée (fig. 397). Certains dieux importants ont reçu un nom romain et un aspect romanisé, tout en conservant un ou plusieurs noms indigènes et des traits de caractère spécifiques : c'est en particulier le cas de Mercure et de Mars (fig. 398 et 399). Parmi les divinités à l'allure partiellement romanisée et portant un attribut, tout en n'ayant qu'un nom indigène, on trouve la divinité aux ours *Dea Artio* (fig. 396), les déesses-mères (*Matres*), très populaires, respectivement les *Matronae* et les *Suleviae*, ou la déesse aux chevaux *Epona*, attestées dans un large rayon géographique. Découverte à Berne, une plaquette votive, sans nul doute d'époque romaine (fig. 400), porte une inscription en langue celtique citant le dieu forgeron et guerrier *Gobano*, dont on connaît aussi des représentations en Gaule sous son nom latinisé, *Gobannus*. Cette plaquette en zinc montre par ailleurs que - dans le domaine sacré tout au moins - l'usage de la langue celtique a perduré sur le territoire helvète pendant un certain temps. Celui qui a rédigé le texte de cette tablette était toutefois plus coutumier de l'écriture latine, comme le montre un R corrigé après coup en Rho grec.

Les petites statuettes de dieux et d'animaux en argent (rarement conservées en raison de la valeur du matériau), en bronze et en terre cuite (fig. 401) étaient très répandues ; il devait aussi en exister en matériau périssable tel que le bois et la cire. Les statuettes métalliques illustrent avant tout le Panthéon romain et romanisé, alors que dans le répertoire des figurines en argile on trouve aussi des divinités ou des bons esprits locaux. Souvent, ces figurines ont une allure très partiellement romanisée, voire totalement « exotique », qui témoigne de représentations populaires - mais pas nécessairement anciennes - difficilement identifiables. Ces statuettes étaient offertes dans les temples et exposées dans les chapelles domestiques, les



Fig. 397

Thoune-Allmendingen. La statue grandeur nature du dieu de la montagne assimilé à Jupiter est directement inspirée du Jupiter Capitolin. Calcaire (jadis peint). Vers 150. - Dans le monde alpin, les dieux « montagnards » indigènes ont souvent été assimilés à Jupiter.

Thun-Allmendingen. La statua in grandezza naturale della divinità montana assimilata a Giove dal santuario, si rifa al il Giove capitolino. Pietra calcarea, un tempo variopinta. Attorno al 150. - Nell'area alpina ritroviamo spesso divinità montane indigene equiparate a Giove.

Photo J. Zbinden, Bern, et dessin Archäologischer Dienst des Kantons Bern.

laraires (fig. 412). Des statuettes en terre cuite étaient aussi fréquemment déposées dans et sur les tombes, ou livrées aux flammes du bûcher funèbre.

En grande partie fabriquées en série dans le centre de la Gaule, ces petites figurines en terre cuite, à l'origine peintes de couleurs vives, s'achetaient chez le marchand de poterie, tandis que l'on trouvait la plupart des petites statuettes en bronze, souvent de facture moyenne, chez le bronzier. On pouvait aussi acquérir de telles statuettes dans les sanctuaires, avec d'autres objets de dévotion,

#### Dieux gallo-romains

On sait encore peu de choses des représentations religieuses immédiatement antérieures à la conquête romaine ; les statues de bois de Villeneuve, Genève et Yverdon (SPM IV, 281), datées du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., montrent toutefois qu'il existait des représentations de quelques divinités et de héros, conformément au témoignage de César (encadré p. 319). Les dieux indigènes ont été comparés aux divinités romaines et bon nombre d'entre eux ont reçu leur nom et leur apparence. Ce processus porte le nom d'*interpretatio romana*, inspiré par une réflexion de l'historien Tacite (Germ. 43, 3). En dépit de la correspondance exprimée clairement par César entre les principales divinités gauloises et les dieux romains, cette assimilation n'a toutefois pas été aussi univoque qu'on l'a longtemps cru. Dans le système polythéiste, les dieux romains n'offraient pas seulement une apparence romanisée aux divinités indigènes, mais fusionnaient avec celles-ci pour devenir des dieux autonomes dont le rayonnement était souvent régional. Il y a donc eu influence mutuelle, même s'il est clair que la richesse de la tradition iconographique et écrite de la culture romaine a eu une influence profonde sur le fond indigène et ses représentations religieuses.

En ce qui concerne le matériau des statues de culte, c'est essentiellement la pierre qui nous est parvenue, même si des inscriptions et des fragments attestent que le bronze, l'argent, voire l'or, mais aussi le bois, étaient utilisés. Pour réaliser des statues en métal grandeur nature voire colossales - travaux complexes et extrêmement prestigieux - on faisait aussi venir des spécialistes du Sud.





Fig. 398

Avenches, quartier religieux occidental. Autel dédié à Mercure Cissonius (Mercure des conducteurs de chars) par Lucius C( ) Paternus, à la suite d'un vœu. Les récipients miniatures furent déposés en offrande auprès de l'autel. Hauteur de l'autel 43 cm. 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s.

Avenches, distretto sacro occidentale. Altare per Deus Mercurius Cissonius (il mercurio dei carrettieri), donato da Lucius C( ) Paternus in seguito a un voto. I recipienti in miniatura sono stati depositi presso l'altare come offerte sacrificali. A. altare cm 43. 2<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> sec.

Photos 1. H.R. Zbinden, Musée romain d'Avenches ; 2. Fibbi-Aeppli, Grandson, Musée romain d'Avenches.



Fig. 400

Berne-Engelhalbinsel. Inscription votive dédiée par une communauté cultuelle au dieu forgeron et guerrier Gobano. Le texte est rédigé en langue celtique et en caractères grecs. Il est probablement fait mention sur cette plaquette du nom antique du vicus de Berne : Brenodor = Brenodurum. Dobnoraedo/Gobano/Brenodor/Nantaror « A Gobano, qui parcourt la terre sur son véhicule, les habitants de Brenodurum et de la vallée de l'Aar ». Zinc. 14 x 11 cm. 1<sup>er</sup>-2<sup>e</sup> s. ?

Berna-Engelhalbinsel. Iscrizione votiva di una comunità liturgica in onore del dio della guerra e della fucina Gobano, scritto in lingua celtica con lettere greche. Probabilmente si cita sulla tavoletta il nome del vicus di Berna: Brenodor = Brenodurum. Dobnoraedo/Gobano/Brenodor/Nantaror. «A Gobano, che percorre la terra col suo veicolo, gli abitanti di Brenodurum e della valle dell'Aar». Zinco. cm 14 x 11. 1<sup>o</sup>-2<sup>o</sup> sec. ?

Photo Archäologischer Dienst des Kantons Bern.

Fig. 399

Yverdon. Plaque de calcaire (46 x 31 cm) provenant probablement d'un petit monument et portant une dédicace à Mars Caturix, le principal dieu de la guerre des Helvètes, et au dieu guérisseur Apollon. Le dédicant, Caius Iulius Belatullus, a rempli sa promesse avec ses propres moyens (Walser 68).

Yverdon. Lastra di pietra calcarea (cm 46 x 31) derivante probabilmente da un piccolo monumento con iscrizione votiva per Mars Caturix, l'importante dio della guerra degli Elvezi, e per la divinità guaritrice Apollo. Il donatore, Caius Julius Belatullus, pagò l'offerta votiva con i mezzi propri (Walser 68).

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

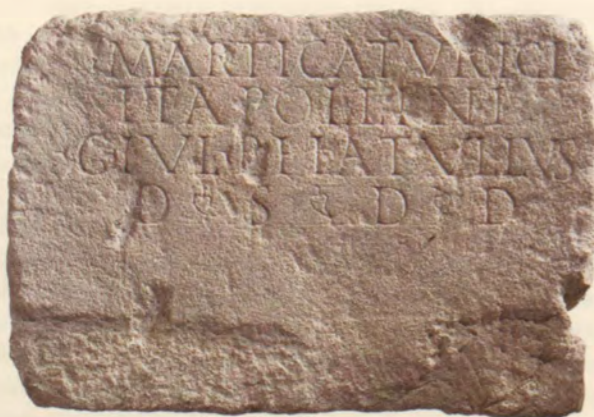


Fig. 401

Thoune-Allmendingen. Diverses offrandes votives traditionnelles, ainsi qu'un récipient miniature caractéristique (hauteur 8 cm) et un flacon à parfum en verre. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> s.

Thun-Allmendingen. Diverse offerte votive popolari, un caratteristico recipiente in miniatura (a. cm 8) ed una bottiglietta di profumo di vetro. 2<sup>o</sup> e 3<sup>o</sup> sec.

Photo Bernisches Historisches Museum Bern.

comme en témoigne une découverte de l'Altbachtal à Trêves (Gose 1972, 203). En ce qui concerne les statuettes de métal, les importations sont rares, mais parfois de très belle qualité ; ces pièces onéreuses prenaient place dans les chapelles privées de familles et de corporations fortunées, ou étaient données en offrande dans les sanctuaires par des personnes de condition aisée.

### Sacrifices et rites

Les noms et les représentations des dieux ne dévoilent toutefois qu'une facette de la religion. La carte de répartition des inscriptions et des statues témoigne de la diffusion et de l'importance de certaines divinités, du moins de celles auxquelles ont été dédiés de tels objets. Par ailleurs, les nombreux autels découverts attestent qu'à partir du 1<sup>er</sup> s., des sacrifices relevant de rites romains ou romanisés furent régulièrement pratiqués.

Des fouilles archéologiques récentes apportent un éclairage nouveau sur les pratiques sacrificielles et rituelles. En plus des aménagements architecturaux proprement dits, ces recherches témoignent de la pratique du dépôt, dans des fosses ou des fossés, d'offrandes et de divers objets à connotation sacrée. Outre des récipients, des outils et des instruments, ces dépôts livrent parfois des ossements animaux, voire humains, et des restes botaniques. Dans ce

domaine de recherches, tout ou presque reste encore à faire. La critique des sources archéologiques doit établir de cas en cas s'il s'agit de dépôts primaires, c'est-à-dire de dépôts dans leur forme d'origine, ou de dépôts secondaires, c'est à dire d'objets déplacés à l'intérieur d'un *temenos*, par exemple à l'occasion de transformations ou de la reconstruction d'un lieu de culte. A l'heure actuelle, en raison des lacunes de la recherche, il demeure encore difficile de comparer ces dépôts enterrés avec les pratiques contemporaines observées dans les sanctuaires du monde méditerranéen. Il semble toutefois que certains rites relevés dans nos régions puissent remonter à la période pré-romaine et présentent des points communs avec des pratiques culturelles gauloises (Méniel 1992 ; Brunaux 1996). Encore une fois, nous ignorons tout des divinités concernées par ces rites.



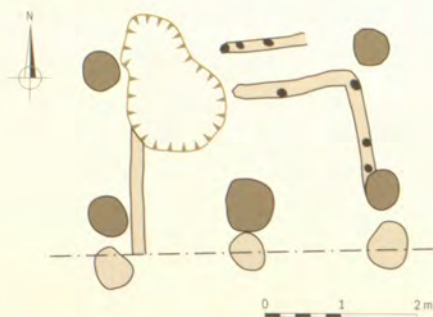


Fig. 402

Bâle-Cathédrale. Petit édifice cultuel de la fin de la période celtique, de plan malheureusement incomplet (deux phases de construction : 1<sup>er</sup> état en brun clair, 2<sup>e</sup> état en brun foncé). Une fosse abritée par cette construction a livré notamment un crâne de bovidé. Vers 80-60 av. J.-C.

Basilea-Cattedrale. Piccola costruzione culturale tardo-celtica, purtroppo non documentata completamente (con due fasi di costruzione: 1° stato in marrone chiaro, 2° stato marrone scuro). In una fossa coperta dalla costruzione si è trovato tra l'altro anche un cranio di bovino. Attorno al 80-60 a.C.

Dessin W. Dudan, Infolio d'après Furger-Gunti 1979.

Fig. 403

Genève, sanctuaire de Saint-Gervais. Les dépouilles de deux chiens sacrifiés ont été déposées dans une fosse.

Ginevra, santuario nei pressi di Saint-Gervais. Deposizione di due cani sacrificati in epoca claudia.

Photo B. Privati, Service cantonal d'archéologie, Genève.

En Suisse occidentale et sur le Plateau, notamment à Genève, Lausanne et Berne, on a pu observer, à l'emplacement de sanctuaires d'époque romaine, l'existence, dès la fin de la période celtique ou au début de la période augustéenne, d'aires sacrées délimitées par des fossés ou des clôtures, et à l'intérieur desquelles des fosses et des fossés livrent des dépôts rituels et des restes de repas sacrés. Certaines de ces fosses étaient abritées par de simples constructions rectangulaires sur poteaux (fig. 402). On peut voir dans ces aménagements des précurseurs des temples proprement dits ; la divinité ne serait alors pas représentée sous la forme d'une statue, le contact avec elle étant seulement établi par le biais de l'offrande enfouie. Comme dans les pratiques cultuelles romaines, les gestes sacrificiels devaient se faire à l'extérieur de ces structures, qui ne recueillaient quant à elles que le produit consacré du sacrifice.

Le rôle du feu dans les pratiques cultuelles, dans le cadre du sacrifice proprement dit ou simplement dans celui du repas sacré, demeure peu clair. Des foyers et des fosses emplies de cendres, souvent accompagnés de restes de vaisselle et d'ossements d'animaux voire de fruits, sont signalés dans des contextes augustéens, comme à Genève-Saint-Gervais par exemple.

Plus spectaculaire, le dépôt d'animaux entiers ou de parties d'animaux sacrifiés (des crânes ou des membres sur-



### Le dieu et le pauvre

Une tablette de bronze découverte au Grand-Saint-Bernard porte une inscription votive poinçonnée, adressée en vers à Jupiter Poeninus (Walser 1984, Nr. 20).

« Caius Iulius Rufus s'est volontiers acquitté de son vœu envers Poeninus, ainsi qu'il le fallait. Dans ton temple, de bon cœur, je me suis acquitté du vœu que j'avais fait. Accepte mon offrande. Je t'en prie en invoquant ton nom. La dépense, certes, n'est pas considérable. Nous te prions, dieu saint, accepte ceci, d'après notre cœur et non d'après la bourse. »

tout) est aussi attesté par exemple dans le sanctuaire « frontalier » de Genève-Saint-Gervais à l'époque claudienne (fig. 403) ou dans l'ensemble cultuel et funéraire d'Avenches-En Chaplix à la période flavienne. S'il s'agit en général d'animaux domestiques, on peut noter que le sacrifice de bêtes sauvages est signalé dans le monde alpin. Les crânes de bovidés (bucrânes) ont joué un rôle aussi bien dans les cultes indigènes que dans les pratiques romaines. Dans les lieux de cultes autochtones, ils sont attestés sous forme de dépôts enfouis, alors qu'à Rome on les trouve représentés sur des reliefs.

Une autre forme particulière de dépôts a fait couler beaucoup d'encre : il s'agit de puits et de fosses dans lesquels on découvre non seulement des outils et de la vaisselle, mais également des bêtes entières ou débitées (principalement des chevaux et des chiens, dont la connotation sacrée est régulièrement mise en évidence dans les cultes gaulois), voire des dépouilles humaines, elles aussi intactes ou démembrées. Un examen critique et minutieux de ces découvertes apparaît là aussi indispensable. Un puits découvert dans la ville basse d'Augusta Raurica évoque ces pratiques. Attestés dans un large rayon géographique et durant une longue période, ces rites, auxquels se rattachent les « puits funéraires » celtiques, font sans doute appel à des forces chthoniennes (Haffner éd. 1995). La persistance, sur l'actuel territoire suisse, du dépôt rituel dans des



Fig. 404

Zillis, grotte cultuelle sous le Burg Hasenstein, et mobilier de culte. De nombreux vases à boire de belle facture, importés, présents en nombre, ont dû jouer un rôle important dans les cérémonies. On y a aussi découvert des ustensiles enfouis, en particulier une lampe à huile recouverte par un récipient en pierre ollaire renversé. Des fragments de plaquettes votives en argent, plusieurs cristaux de roche ainsi qu'un récipient cultuel du Bas-Empire de forme annulaire, importé d'Italie, orné de serpents appliqués et de représentations des divinités planétaires romaines, complètent cet inventaire. Longueur de la lampe 10 cm.

Zillis, Grotta culturale sotto il castello di Hasenstein e utensili per il rito. Risaltano i numerosi pregiati boccali d'importazione, che devono aver svolto un ruolo importante nella liturgia. Si trovarono anche utensili interrati nel pavimento, tra cui un recipiente di pietra ollare roverso su una lucerna. Vanno inoltre aggiunti i resti di lamina votive d'argento, varie druse di cristallo di rocca e un recipiente culturale circolare con applicazioni di serpenti e raffigurazioni di divinità planetarie. L. della lucerna con bollo cm 10.

Photo Archäologischer Dienst Graubünden.

Fig. 405

Les essences aromatiques plaisent aux dieux : sur ce brûle-parfum en bronze d'Augusta Raurica, sont représentées les divinités des planètes et des jours de la semaine. Chaque jour avait ses qualités propres. Jusqu'à nos jours et un peu partout, le nom des divinités planétaires s'est transmis dans l'appellation des jours de la semaine. Diamètre 11 cm. 3<sup>e</sup> s.

I profumi rallegravano gli dei : sul bacino di bronzo per profumi da Augusta Raurica [7] vi sono le raffigurazioni delle divinità planetarie e settimanali. Ogni giorno possedeva qualità particolari. Fino ad oggi sopravvivono nei nomi dei giorni antiche divinità planetarie. Dm. cm 11. 3<sup>o</sup> sec.

Photo U. Schild, Römermuseum Augst.



plans et des cours d'eau, largement répandu à l'époque celtique, reste encore à démontrer : à titre d'exemple potentiel, on pourrait mentionner une bague en or découverte à *Aquae Helveticae* (Baden) dans des alluvions de la Limmat à proximité d'un pont romain supposé.

En Valais et dans les vallées alpines des Grisons, on sait bien peu de choses des pratiques rituelles. Dans le grand sanctuaire de Martigny, les fibules et les monnaies attestent la persistance de la fréquentation des lieux et la pratique du dépôt votif de la fin de l'époque celtique jusqu'au Bas-Empire. On y a relevé en outre l'existence d'un fossé, comblé seulement à la fin du 2<sup>e</sup> s., recelant des offrandes, des cendres et des restes alimentaires. Dans les Grisons, des trouvailles isolées, parmi lesquelles une très belle statuette en bronze de Mercure, à l'emplacement d'un habitat du Bas-Empire sur le Tummihügel au-dessus de Maladers, suggèrent l'existence d'un sanctuaire antérieur sur cette éminence. Sur les hauteurs de Scuol, à Russonch, la découverte d'une fibule romaine non brûlée sur un site de l'âge du Fer dévolu à l'incinération d'offrandes semble montrer que d'anciens lieux de culte conservaient encore un caractère sacré. Relevons toutefois que l'incinération rituelle d'animaux sacrifiés, toujours attestée dans quelques lieux de culte comparables des Alpes orientales (Zanier 1999), n'était alors plus pratiquée.

Un autre site d'un grand intérêt est une grotte sur la route du col du Splügen près de Zillis, utilisée comme lieu de culte depuis 200 environ et surtout au Bas-Empire. Aux alentours d'un foyer ont été récoltés de nombreux tessons



de récipients et des monnaies. La présence de lampes à huile, de nombreux vases à boire et d'un récipient cultuel (fig. 404) montre qu'était vénérée en ce lieu une divinité assimilée au dieu perse de la lumière Mithra, né lui-même dans une grotte (fig. 407-409). En l'absence des banquettes caractéristiques destinées au repas cultuel et faute de documents figurés et d'inscriptions, on ne peut toutefois démontrer qu'il s'agisse d'un véritable *mithraeum*.

Attestée dans le monde méditerranéen bien avant la période romaine, la pratique du vœu (*votum*), c'est-à-dire la promesse faite à une divinité d'un grand ou d'un petit don en échange de son aide, était très largement répandue. Une fois la requête réalisée, le vœu était accompli et parfois transcrit en toutes lettres (fig. 399). On recense aussi un nombre important de petits ex-votos, caractérisés par une forme ou un matériau particulier et auxquels on devait attribuer souvent un pouvoir magique. À titre d'exemple, on peut mentionner les hachettes miniatures en fer ou en bronze, dont la forme caractéristique est presque exclusivement attestée sur le territoire helvétique (fig. 378). On trouve un peu partout des témoignages de vœux et de magie quotidienne sous la forme de monnaies, de fibules et d'objets de parure (fig. 416-418). Le dépôt d'armes est quant à lui plutôt exceptionnel dans nos régions : on en connaît des exemples dans le camp légionnaire de *Vindonissa*, à Martigny et dans le sanctuaire du Grand-Saint-Bernard. On peut être sûr qu'une part importante des dépôts était périssable : des fleurs ornaient les autels et les arbres ; les offrandes ou leurs contenants étaient faits de bois, de cire, d'osier, de tissu, de pâte pâtissière, etc... Les ex-votos chrétiens sont à cet égard révélateurs de cette diversité (Kriss-Rettenbeck 1972).

Les vestiges enfouis dans le cadre de pratiques cultuelles ouvrent à l'archéologie de nouvelles perspectives dans le domaine de la vie religieuse. Ce sont ces traces qui ont le plus de chance de parvenir intactes jusqu'à nous, dans la

mesure où, dans nos régions, les sols antiques et les élévations des constructions et des aménagements ne sont en général plus conservés. Il ne faut toutefois pas sous-estimer l'importance des dépôts non enfouis, placés sur ou dans des meubles, suspendus, fixés contre des murs, accrochés à un toit, etc., comme en témoignent les découvertes exceptionnelles faites sur le sol d'un temple de Thoun-Allmendingen (fig. 406).

### Cultes à mystères et religions orientales

Si cultes à mystères et religions orientales (Graf 1999) ne sont pas synonymes, nous les traiterons ici conjointement, dans la mesure où, dans nos régions, les cultes à mystères classiques n'ont joué qu'un rôle marginal. Ces derniers se rattachaient à un ensemble de cultes grecs, dont les mystères les plus importants se déroulaient encore à l'époque romaine dans les anciens sanctuaires.

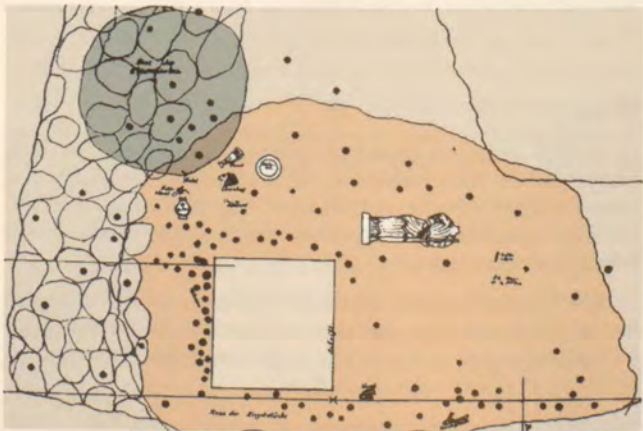
Le culte des divinités orientales principales aux yeux des Romains, nées respectivement en Asie Mineure (Cybèle/Magna Mater et Attis, son amant), en Égypte (Isis) et en Iran (Mithra), était bien associé à des mystères, centrés sur les grands cycles de l'existence, de la naissance à la mort, et sur le thème de la résurrection. Ces religions ne sont pas toutes restées attachées à leur lieu d'origine : Magna Mater appartenait déjà dans la Rome républicaine au cercle des divinités officielles.

Fig. 406

Thoun-Allmendingen. À l'heure actuelle, dans nos régions, la meilleure vision de l'intérieur d'un temple est celle livrée en 1926 par la fouille du socle portant l'inscription dédiée aux divinités des Alpes. Le bloc inscrit se trouve devant la paroi nord du temple. On trouve, répandus sur le sol, les fragments d'une statuette de déesse en marbre. À droite était jadis placé un meuble que l'on pouvait fermer. Sur ce meuble et alentour ont été retrouvés de nombreux objets à caractère votif, ainsi qu'un bois de cerf et plus de 300 monnaies.

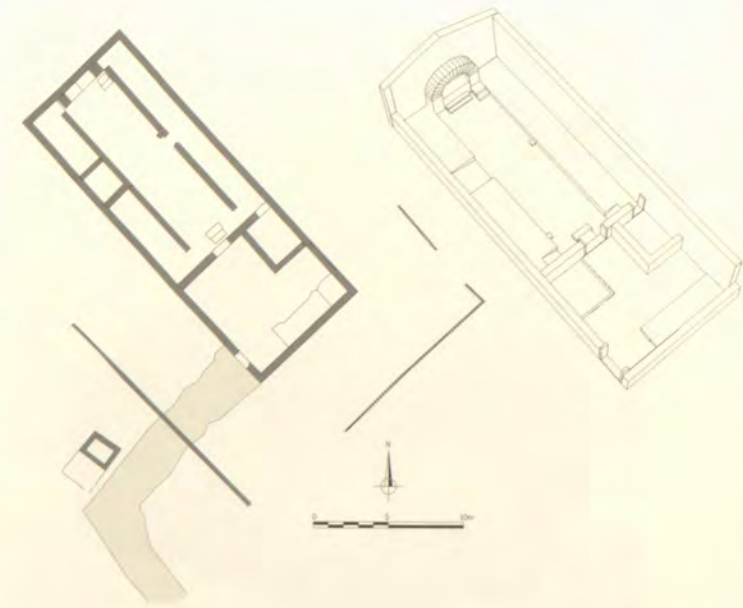
Thun-Allmendingen. La migliore visione dell'interno di un tempio delle nostre regioni offre la situazione documentata durante lo scavo del 1926 del podio con l'iscrizione in onore delle divinità montane: davanti alla parete settentrionale del tempio si trovava la lastra con l'iscrizione. A terra giaceva la statuetta spezzata di una dea. A destra un tempo si trovava un mobile richiudibile. Sopra il mobile e attorno c'erano varie piccole offerte votive, un palco cervino e oltre 300 monete.

Dessin Martin-Kilcher et al. 1995 ; Photo Bernisches Historisches Museum Bern.



L'adhésion à une religion à mystères promettait une amélioration des conditions de vie matérielles et le bonheur ici-bas, tout en offrant l'espérance d'un devenir meilleur dans l'au-delà. On entrait dans le cercle des initiés par l'intermédiaire de rites secrets, régis par des prêtres et des prêtresses dévoués à la divinité. Si nombre d'entre eux étaient accessibles aux non-citoyens, aux esclaves ou aux femmes, certains de ces cultes - par exemple celui de Mithra - n'étaient ouverts qu'à des individus libres et de sexe masculin. Le maintien du secret était exigé des adeptes, si bien que, dans l'Antiquité déjà, circulaient beaucoup de spéculations autour de ces rituels. Relevons enfin que ces religions ne revendiquaient pas plus un statut d'exclusivité que les autres cultes.

Dans nos régions, les divinités orientales sont attestées çà et là. La mieux représentée du point de vue archéologique demeure Mithra, aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> s. surtout. L'édifice cultuel du mithracisme évoque une caverne, dont la voûte ornée d'étoiles symbolise un ciel nocturne dégagé (*spelaeum* ; fig. 407). Les *mithraea* de Martigny et d'Orbe (fig. 409,



### Un temple d'Isis à Baden

Wettingen. Une famille de la région du site thermal d'*Aquae Helveticae* a financé la construction d'un temple dédié à la déesse égypto-romaine Isis. La femme et sa fille ont offert 100 deniers pour l'embellissement de la construction, somme non négligeable si on la compare aux 600 deniers de solde annuelle d'un légionnaire vers 200. (Walser 187).

« Pour la déesse Isis, Lucius Annusius Magianus a fait construire ce temple à ces frais pour les habitants du *vicus* (*vicani*) d'*Aquae*. Pour la décoration du temple, Alpinia Alpinula, sa femme, et Peregrina, sa fille, ont offert 100 deniers. L'emplacement a été accordé par les habitants du *vicus*. »

Fig. 407

Martigny. *Mithraeum*. Plan et reconstitution.

Martigny. *Mitreo*, pianta e ricostruzione.

Plan et reconstitution C.-E. Bettex, Archéologie cantonale, Martigny.

Fig. 408

Martigny. *Mithraeum*. Plat et gobelet portant des dédicaces en latin et en grec à Hélios/Mithra ; statuette en bronze de Cautès, compagnon de Mithra.

Martigny. *Mitreo*, piatto e coppa con iscrizione votiva latina e greca in onore di Helios/Mithras ; statuette in bronzo di Cautès, compagno di Mithras.

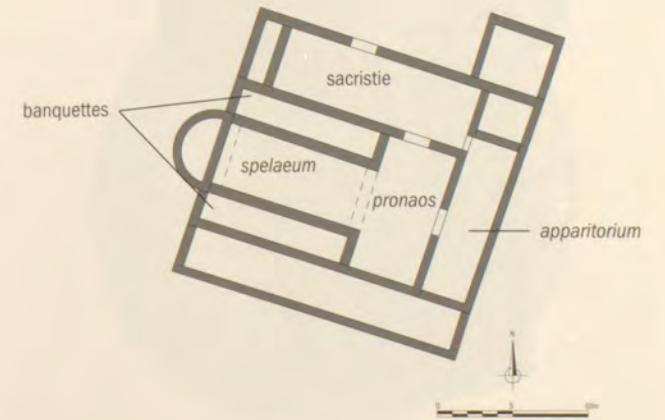
Photos Archéologie cantonale, Martigny.

Fig. 409

Organisation d'un *mithraeum*, en l'occurrence celui d'Orbe-Boscéaz.

Organizzazione di un *Mitreo*, in questo caso quello di Orbe-Boscéaz.

Plan IASA, Université de Lausanne.







ainsi que les divers témoins connus de ce culte dans nos régions, montrent que c'est autant au sein de la population civile que dans les rangs de l'armée que se recrutaient les fidèles. Pour autant que l'on puisse en juger, les cérémonies mithriaques semblent s'être plutôt déroulées en marge des habitats.

Le culte de la déesse égypto-romaine Isis, sans être jamais très populaire, ne s'est néanmoins pas limité au contexte citadin (fig. 410). Magna Mater est nommément mentionnée sur une inscription de Sion (Walser 252) ; son culte n'est toutefois signalé pour l'instant que dans des villes, en particulier à Augst et Avenches. Enfin, les cultes de Jupiter Sabazius et Jupiter Dolichenus, pratiqués surtout par des militaires, sont sporadiquement attestés par des récipients cultuels et des mains prêtant serment (fig. 411). En comparaison avec ce que l'on observe dans les zones frontalières du Rhin et du Danube, ces cultes apparaissent chez nous tout à fait marginaux.

### Le culte domestique : dieux protecteurs, bons esprits et aïeux

Depuis la plus haute Antiquité, le culte domestique était associé au feu et au foyer, même si l'évolution de l'habitat privé déplaça progressivement la chapelle domestique (*lararium*) dans des lieux distincts et spécifiques. Dans la Rome impériale, les dieux Lares et le Génie (*Genius*) occupaient le premier rang dans le registre des divinités et des bons esprits. La mémoire des aïeux (*Penates*) était également particulièrement honorée. Dans nos régions aussi, sur le modèle du monde méridional, de petites chapelles domestiques, abritant des représentations divines et d'autres objets de culte, sont attestées. Le nombre d'ensembles connus (Kaufmann-Heinimann 1998) s'explique par le fait que, dans les moments de danger, ces ensembles ont été soigneusement dissimulés et ont ainsi échappé au pillage. Quelques laraires ont en outre été découverts *in situ* dans des habitations brutalement détruites par un incendie, en particulier dans des demeures rurales et cita-

Fig. 410

Villa de Wetzikon. Peinture murale figurant un prêtre d'Isis avec le crâne rasé à la mode égyptienne. Hauteur de la tête 4 cm. 2<sup>e</sup> s.

Wetzikon. Pittura parietale con raffigurazione di un sacerdote di Iside rasato, secondo l'usanza egiziana. A. della testa cm 4. 2<sup>o</sup> sec.

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

Fig. 411

Avenches. Main cultuelle, exécutant un geste de bénédiction et couverte d'attributs porte-bonheur, associée au culte des divinités orientales Sabazius ou Dolichenus. Hauteur 11.5 cm. 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s.

Avenches. Mano culturale nell'atto di benedire coperta di attributi portafortuna dall'entourage delle divinità orientali Sabazio und Dolicheno. A. cm 11,5. 2<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> sec.

Photo Musée romain d'Avenches.



Fig. 412

Oberwinterthur. Reconstitution d'un laraire découvert dans le vicus de Vitudurum. Le contexte archéologique a révélé l'existence d'un vaisselier en bois sur lequel était placée la chapelle domestique. De la maison elle-même ne subsistent que quelques vestiges. 3<sup>e</sup> s.

Oberwinterthur. Ricostruzione del larario dal vicus Vitudurum. La situazione archeologica indica un mobile di legno per il vasellame pegiato e sopra una cappella domestica. Della casa pertinente si hanno solo pochi resti. 3<sup>o</sup> sec.

Ebnöther/Kaufmann-Heinimann 1996.

dines d'un certain standing, dans lesquelles le laraire occupait d'ailleurs souvent un angle de pièce (fig. 412). On trouvait également des chapelles privées dans les salles de réunion des corporations professionnelles.

Dans le registre du culte domestique toujours, certaines spécificités provinciales ont pu être observées. Les dieux Lares, régulièrement attestés par paire dans les chapelles domestiques méridionales, sont plutôt rares dans nos régions, comme dans tout l'Empire nord-occidental. Il en est de même pour la figure du Génie, sous sa forme classique, portant la toge. On ne signale en outre que très rarement l'association de statuettes en argent ou en bronze et de figurines en terre cuite. Ce constat ne s'explique pas seulement par le fait que les statuettes d'argile, moins coûteuses que celles en métal, ne trouvaient leur place que dans les couches plus modestes de la société. Les statuettes de terre cuite représentent en fait un registre différent de la vie religieuse (Martin-Kilcher 1988). Leur répertoire varie selon les régions ; dans nos contrées prédominent les déesses-mères et de bons esprits difficiles à identifier, mais au nombre desquels doivent se trouver des figures d'ancêtres ; ce n'est en effet certainement pas par hasard que l'on trouve aussi ces représentations dans des tombes (fig. 413).

Le thème du serpent appartenait en Italie au registre chthonien du culte domestique (Fröhlich 1991). C'est



Fig. 413

Des bustes féminins de ce type sont attestés dans des sanctuaires, des laraires et des sépultures. Il s'agit vraisemblablement de déesses protectrices et de représentations d'aïeules. Cet exemplaire a été découvert dans une tombe de Berne-Engelhalbinsel. 18 cm. 2<sup>e</sup> s.

Busti femminili simili sono noti da santuari, lararii e da tombe. Si tratta probabilmente di divinità protettrici o di raffigurazioni di antenati. Quest'esemplare è stato ritrovato in una tomba da Berna-Engelhalbinsel. Dm. cm 18. 2<sup>o</sup> sec.

Photo Bernisches Historisches Museum Bern.

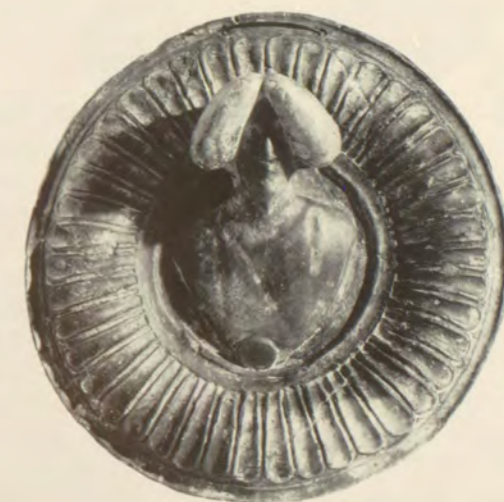






Fig. 414  
« Vases à serpents » culturels d'Augst (1) et d'Iséables (2). Hauteur du récipient de gauche 35 cm. 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> s.

Recipiente culturale, cosiddetto vaso a serpenti da Augst (1) e Iséables (2). A. del recipiente a sinistra cm 35. 1° e 2° sec.

Photos 1. Römermuseum Augst ; 2. Bernisches Historisches Museum Bern.



Fig. 415  
Genève. Dodécaèdre (objet à 12 facettes) pesant 297 g, soit environ 11 onces, et mesurant 3,5 cm. Cet objet daté du Bas-Empire se compose d'un noyau de plomb revêtu d'argent. Il était utilisé dans le cadre de pratiques horoscopiques et astrologiques, chacune de ces douze facettes portant le nom d'un signe du Zodiaque.

Ginevra. Questo dodecaedro tardoromano, dal peso di g 297, quasi 11 onces, alto cm 3,5, è composto da un'anima di piombo e un mantello d'argento. Veniva utilizzato per oroscopi ed in astrologia, dato che le dodici superfici recano i nomi dei segni dello zodiaco.

Photo Musée d'Art et d'Histoire, Genève.

### Magie et sortilèges : officiellement réprouvés, mais souvent pratiqués

Contrairement à ce qui se passait dans les autres cultes, certains prêtres et prêtresses revendiquaient, par le biais de rites et de formules spécifiques, un pouvoir sur les divinités et sur les hommes (Graf 1996). On prenait souvent à partie des dieux infernaux, ce qui explique que les sacrifices et les cérémonies se déroulaient en général de nuit et à l'extérieur des sites sacrés « réguliers », même si on en trouve quelques témoins dans ces lieux aussi. On recourait à la magie et aux sortilèges principalement pour obtenir des prédictions, notamment en interrogeant les astres

comme de nos jours (fig. 415), ainsi que pour des problèmes amoureux ou pour jeter des sorts (fig. 416).

La magie et les sortilèges sont évoqués à de nombreuses reprises dans les textes antiques ; l'archéologie ne livre quant à elle que peu d'informations sur le rituel. Tout au plus trouve-t-on parfois le support inscrit mentionnant les puissances occultes invoquées ou repoussées. Il est parfois possible d'identifier une pratique magique à travers le choix du matériau de ce support – par exemple le plomb si facile à fondre – ou en observant le traitement particulier infligé à ce même support : plaquette inscrite enroulée de façon à en dissimuler le texte ou tablette percée de trous, attestant que la malédiction (*defixio*) a été sanctionnée par des « clous magiques » (fig. 417).

On pouvait en outre se prémunir contre les dangers de l'existence en portant toute sorte de porte-bonheur, d'amulettes et de talismans, dont les propriétés pouvaient être liées à leur forme, à leur couleur, à leur matériau ou au texte qu'ils portaient (Pauli 1975 ; Hansmann et Kriss-Rettenbeck 1966). En dehors des habitats, on retrouve ces objets surtout dans des tombes d'enfants trop tôt disparus et de femmes (Martin-Kilcher 2000).



Fig. 416  
Augst. Fibule portant une locution amoureuse *Amo te sucure* « Je t'aime, viens à mon secours ! ». Les formules et les allusions amoureuses sur des fibules ou sur des anneaux avaient un pouvoir magique, lié à la fonction même de ces objets (fixation). Longueur 3 cm ; début du 2<sup>e</sup> s.

Augst. Fibula con dichiarazione d'amore *Amo te sucure* «Al soccorso ti amo». Versi o allusioni d'amore su fibule o anelli digitali ricevono qualità magiche grazie all'analogia tra il legare e l'attaccare. L. cm 3 ; primo 2° sec.

Photo U. Schild, Römermuseum Augst.



Fig. 417  
Martigny. Cette tablette de malédiction (*tabella defixionis*) en plomb a été découverte dans une sépulture. La malédiction avait été sanctionnée par clouage. Longueur 11 cm.

Martigny. La tavoletta con maledizione (*tabella defixionis*) di piombo è stata ritrovata in una tomba. La maledizione è stata suggellata con i chiodi. L. cm 11.

Photo Archéologie cantonale, Martigny.

Fig. 418  
Les amulettes protégeaient leur détenteur des maladies et des dangers quotidiens. Sélection d'objets provenant d'Augst.

Amuleti proteggevano uomini e animali da malattie e dai pericoli di ogni giorno. Una scelta da Augst.

Photo U. Schild, Römermuseum Augst.





Fig. 419  
Genève. L'église épiscopale paléochrétienne et la résidence de l'évêque en incrustation sur une photographie aérienne de la ville. Situation vers 400.  
*Ginevra. Chiesa vescovile paleocristiana e residenza vescovile su un'immagine della città moderna e ricostruzione della struttura nel 4° sec. d.C.*  
Bonnet 1993.

### Du Multiple à l'Unique : les débuts du christianisme

L'enseignement chrétien, articulé autour de la perspective d'un au-delà meilleur, se distinguait diamétralement et sur bien des points des cultes païens. Comme la religion juive dont il est issu, le christianisme imposait la croyance en un dieu unique - dont il n'existait pas de représentation - et rejetait de ce fait non seulement toute autre divinité, mais également le culte de l'Empereur. Dans le cadre du rituel, le sacrifice sanglant d'un animal était en outre remplacé par la commémoration du repas mystique. Même si le processus de christianisation de l'Empire romain s'est étendu sur plusieurs générations, comme en témoignent très clairement les édits impériaux des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> s. (Mommsen<sup>4</sup> 1970/71), il est évident que l'interdiction formelle des sacrifices païens en 392 marque une rupture très nette : cette interdiction détournait en effet le financement indispensable à l'exercice des anciens cultes au profit de l'Église chrétienne et de l'Empereur.

Le récit d'un premier contact entre l'Helvétie et le christianisme par le biais d'un Saint (*Beatus*), au 1<sup>er</sup> s. déjà, est assurément une légende née au Moyen Âge. Il est par contre certain qu'à partir de l'Edit de Tolérance de 313, les premières églises furent construites sur le territoire de



Fig. 420  
Genève. Reconstitution du groupe épiscopal à la fin du 4<sup>e</sup> s.  
*Ginevra. Ricostruzione del complesso vescovile della fine del 4° sec.*  
Dessin G. Deuber, Service cantonal d'archéologie, Genève.

la Suisse actuelle (fig. 420) et que vers 400 une véritable organisation ecclésiastique était en place (Jäggi 1996).

L'archéologie a peut-être livré un témoignage du christianisme antérieur à 350 : il s'agit de la riche sépulture d'une jeune fille d'Avenches (fig. 459) dans laquelle fut découvert un gobelet en verre portant l'inscription *vivas in deo* (« vis en Dieu ») ; il faut toutefois relever que la même formule de bénédiction est attestée dans une autre religion, proche par certains de ses aspects, à savoir le mithriacisme (Wiegels 2000, 111). Ce n'est qu'à partir du milieu du 4<sup>e</sup> s. que se multiplient les symboles indubitablement chrétiens - le christogramme en particulier - non seulement sur la fameuse inscription sédunoise de 377, mais également sur des objets quotidiens et sur des éléments de parure (fig. 422). Il ne faut pas voir dans ces symboles une démonstration publique d'adhésion au christianisme, mais plutôt des signes porte-bonheur venus compléter ou remplacer ceux utilisés jusqu'alors ; on peut en effet assimiler l'usage de ces symboles à une pratique de magie quotidienne.

Dans les pratiques funéraires du Bas-Empire, rien ne permet d'abord de distinguer un croyant d'un non-chrétien ; c'est l'aménagement d'un certain type de monument funéraire



Fig. 421  
Ursins. On ne sait toujours pas à quelle époque la première église fut construite à l'emplacement du temple à péribole gallo-romain. L'église actuelle a été reconstruite en 1702.

*Ursins. Non è ancora noto quando sia stata eretta, sul tempio a peribolo gallo-romano, la chiesa tuttora esistente. La chiesa attuale è stata ricostruita nel 1702.*

Photo Archeodunum SA.

caractéristique, utilisé comme chapelle du souvenir (*memoria*), qui autorise parfois à identifier comme chrétiens les individus inhumés dans ces murs ou alentour. Aux 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> s., le dépôt dans la tombe de certaines offrandes uniques à connotation symbolique peut également conduire à ce diagnostic (Martin 1991, 201 ss.). Toutefois, si l'on se réfère à l'existence des évêchés, des églises et des baptistères, il faut admettre qu'à partir de la fin du 4<sup>e</sup> s., d'abord dans les villes et progressivement dans les campagnes, la proportion des chrétiens a dû augmenter rapidement.

Ce processus de christianisation fut plus durable dans les parties occidentales et méridionales de notre pays, y compris en Valais et dans les Grisons, qu'en Suisse orientale, selon les développements historiques régionaux. Quoi qu'il en soit, les interdits à répétition frappant les cultes païens sont la preuve de leur survivance : les plaintes des premiers évêques de Gaule livrent à cet égard des témoignages éclairants (Weidemann 1982, 157 ss.).

Aussi tard que l'on puisse suivre le développement des sanctuaires et des temples païens dans nos régions, les séries monétaires, les dons votifs et les témoins architecturaux attestent une fréquentation, voire des réaménagements durant le 4<sup>e</sup> s. Dans le monde alpin, la grotte cultuelle de Zillis ne fut abandonnée qu'au 6<sup>e</sup> s. quand bien même une église existait déjà à proximité. Il est toutefois certain que sur certains lieux de culte fréquentés jusqu'au 4<sup>e</sup> s., comme par exemple à Thoune-Allmendingen, des figurations païennes furent par la suite intentionnellement détruites, à une époque inconnue, mais probablement avant le Moyen Âge.



Fig. 422  
Le monogramme chrétien *Chi-Rho* (XP) avait valeur de « porte-bonheur » : on le retrouve par exemple vers 350 sur un cure-dents du trésor d'argenterie de Kaiseraugst. Longueur 21 cm.

*Lo Chi-Rho quale simbolo di «portafortuna»: attorno al 350 su di uno stuzzicadenti del servizio da tavola argenteo da Kaiseraugst. L. cm 21.*

Photo Römermuseum Augst.

Il est certain également que sur plus d'un lieu sacré fut aménagée postérieurement une église ou une chapelle, dans certains cas dans les murs même d'un temple antique, comme par exemple à Ursins (Meier 1996) ; des temples furent également transformés en église cimetériale, comme à Riaz. Il faut cependant reconnaître que nous n'avons, pour ces transformations, que peu d'indices antérieurs au Haut Moyen Âge. Il est évident qu'en dehors des centres urbains du Bas-Empire et hors des zones d'influence du clergé chrétien, des cultes païens ont survécu au 5<sup>e</sup> s., voire plus tard encore. Nous avons déjà évoqué la survivance du culte païen à Zillis, à proximité de l'église primitive du 6<sup>e</sup> s. La transition du polythéisme au monothéisme ne s'est pas faite du jour au lendemain...



Histoire et état de la recherche

Pour les périodes immédiatement antérieure et postérieure à l'époque romaine, soit l'Age du Fer et le Haut Moyen Age, l'archéologie funéraire occupe depuis longtemps une place centrale dans le débat scientifique. Plusieurs raisons expliquent cette situation privilégiée : en premier lieu, le corpus des cimetières et des sépultures est encore, pour ces périodes, nettement plus riche et plus facile à exploiter que celui des habitats. Les chronologies de l'Age du Fer et du Haut Moyen Age reposent d'ailleurs essentiellement sur le mobilier funéraire. Ces mêmes sources ont en outre largement contribué à la restitution de l'organisation sociale des populations et à l'étude de l'occupation du territoire, deux domaines de recherche dans lesquels les habitats et le mobilier domestique offrent, pour la période gallo-romaine, un potentiel d'informations nettement supérieur. Les lacunes des connaissances dans le domaine funéraire gallo-romain peuvent trouver encore d'autres explications, en particulier la prédominance durant cette

période du rituel de l'incinération, qui complique singulièrement la fouille des sépultures, l'examen du mobilier, fragmentaire et altéré, ainsi que l'analyse des restes humains calcinés. L'étude d'un site funéraire implique de fait une fouille très minutieuse et la collaboration de nombreux spécialistes (archéologues, anthropologues, zoologues, botanistes, etc.). Force est de reconnaître que depuis la dernière synthèse parue il y a plus d'un quart de siècle (Berger et Martin-Kilcher 1975), l'état des connaissances sur l'archéologie funéraire gallo-romaine en territoire suisse n'a pas connu de grands bouleversements. On peut néanmoins relever la publication récente de plusieurs ensembles importants, en particulier en Suisse occidentale (Avenches, Yverdon), région jusqu'alors encore très mal documentée, ainsi que la tenue de plusieurs colloques consacrés à l'archéologie funéraire (Bel *et al.* dir. 1987 ; Ferdière dir. 1993 ; Struck éd. 1993 ; Fasold *et al.* éd. 1998 ; Pearce *et al.* éd. 2000 ; Heinzlmann *et al.* éd. 2001). Si la connaissance des pratiques funéraires a globalement peu évolué, quelques aspects ayant connu un certain renouvellement seront mis en exergue dans ces quelques pages. Il s'agit en particulier des thèmes suivants :

- L'inhumation au Haut-Empire.
- Le traitement des nouveau-nés et des enfants en bas âge.
- L'architecture funéraire.
- L'apport des sciences naturelles (botanique, zoologie) et de l'anthropologie (anthropologie physique, paléopathologie, taphonomie).
- La transition du mausolée gallo-romain à l'église funéraire chrétienne.

Les sources littéraires

Si le thème de la mort est récurrent dans la littérature antique, les sources écrites sont peu loquaces sur les croyances et pratiques funéraires. De plus, sur les quelques citations disponibles, rares sont celles qui concernent spécifiquement le monde gallo-romain. La croyance des Gaulois et Gallo-Romains en une certaine forme d'au-delà et de métempsychose est mentionnée notamment par César (*Guerre des Gaules* 6, 14) et Lucain (1, 454). César encore et Pomponius Mela (3, 2, 19) affirment en outre que les Gaulois emportent dans la tombe « tout ce qu'on pense que le défunt a chéri pendant sa vie... même les animaux ». Sur le cérémonial funèbre proprement dit, les informations sont également très minces. La coexistence de deux modes d'enfouissement des cendres de défunts incinérés, à l'emplacement même de la crémation (*bustum*) ou en un autre lieu, mentionnée par un lexicographe antique (Festus, *De Significatu Verborum*, 32, 7-11), a pu être validée archéologiquement. Il en est de même pour une citation de Pline l'Ancien à propos de l'inhumation des nourrissons (*Histoire naturelle* 7, 15). En revanche, certaines pratiques mentionnées dans les textes – par exemple l'utilisation de vin et d'essences pour le nettoyage des ossements après la crémation – échappent à toute vérification archéologique.

L'épigraphie, l'iconographie et l'archéologie

Les inscriptions sont nettement plus abondantes. Toutefois, la plupart de ces documents – presque exclusivement des stèles funéraires en pierre – livrent plus d'informations de nature sociologique ou onomastique que de renseignements relatifs aux croyances et pratiques funéraires. Un texte au moins fait exception, le fameux Testament du Lingon, transcription médiévale d'une inscription funéraire (?) rédigée par un notable gallo-romain de la région de Langres (France). Ce document livre les volontés du personnage de façon très détaillée (forme et décor du monument funéraire, aménagement et entretien de la tombe et de ses abords, organisation des festivités commémoratives, etc.) ; le texte fait également la liste des objets que le (futur) défunt souhaite emporter avec lui (en particulier son équipement de chasse) ; enfin, il fixe les amendes à infliger en cas de déprédations ou de non respect des dispositions testamentaires. Quelques autres inscriptions

témoignent elles aussi de ces soucis de protection de la tombe et de maintien du lien entre morts et vivants par le biais de commémorations régulières (fig. 423). Par ailleurs, les sources épigraphiques montrent clairement que l'organisation des funérailles et l'aménagement de la tombe incombent en général à la famille ou aux proches du défunt. Dans certains cas, tout à fait exceptionnels, ces tâches pourraient avoir été prises en charge par des collectivités (associations professionnelles ?), voire par les pouvoirs publics (*funus publicum*) dans le cas de personnages de haut rang, tel ce Caius Valerius Camillus d'Avenches ainsi honoré par les Cités des Héduens et des Helvètes (encadré). Une troisième catégorie de sources réunit les documents iconographiques, principalement des stèles. Sur ces dernières, le défunt est parfois mis en scène, par exemple dans l'exercice de son métier. Dans ce registre, les documents disponibles sur notre territoire sont hélas particulièrement pauvres.

Des funérailles publiques pour Caius Valerius Camillus

Avenches. Une plaque de marbre découverte en 1809 dans l'*insula* 29 porte une dédicace en l'honneur d'un notable helvète du nom de Caius Valerius Camillus. On y apprend que sa cité et celle des Héduens lui ont offert des funérailles publiques (*funus publicum*). 2<sup>e</sup> quart du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (Walser 95).

« A Caius Valerius Camillus, fils de Caius, de la tribu Fabia, pour lequel la cité des Héduens et les Helvètes ont décrété des funérailles publiques ; en outre, la cité des Helvètes lui a dédié des statues, soit au nom de chaque pagus (« district »), soit au nom de toute la cité. Iulia Festilla, fille de Caius Iulius Camillus (a fait élever cette inscription) conformément au testament du défunt. »



Fig. 423

Augst. Stèle de calcaire, dont la dédicace, probablement peinte, a disparu. Le défunt, dont le buste orne la partie supérieure de la pierre, a fait représenter dans le registre inférieur divers objets en relation avec son activité professionnelle (marchand de lingots de fer ?). Hauteur 220 cm. (Walser 245).

Augst. Stele funeraria in pietra calcarea ; l'iscrizione, probabilmente dipinta, non è conservata. Nella parte superiore il busto del defunto ; in quella inferiore fece raffigurare elementi del suo mestiere e del suo benessere : una grande bilancia, pesi e probabilmente lingotti di ferro. A. cm 220. (Walser 245).

Photo U. Schild, Römermuseum Augst.

Des fleurs en souvenir de Caius Romatius

Une inscription funéraire en calcaire, découverte à Riva San Vitale (Tessin), est dédiée à un notable de la colonie de Côme (Italie) par sa veuve. Le défunt exige de ses proches qu'ils entretiennent chaque année son souvenir par des libations et en répandant des amaranthes et des roses sur sa tombe, à défaut de quoi ils perdront leur héritage ! (Walser 302). Les sources antiques évoquent ces festivités commémoratives, en particulier les *parentalia*, cérémonies officielles organisées en février, et les *rosalia*, fêtes non officielles célébrées à la période de floraison des roses.



L'archéologie des sépultures et cimetières offre donc le corpus d'informations le plus riche dans notre champ d'étude. Encore faut-il souligner que cet ensemble est très inégal, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. A titre d'exemple, les sites fouillés et publiés sont nombreux à Avenches, dans la région bâloise et au Tessin, mais plutôt rares dans le monde rural ; si certaines périodes sont très bien documentées (les époques flavienne et antonine par exemple), d'autres demeurent encore très largement dans l'ombre (le début de l'Empire ou la seconde moitié du 3<sup>e</sup> s.).

### Situation et organisation des cimetières

Chaque agglomération civile ou militaire, chaque domaine rural possède un ou plusieurs cimetières. Dans les villes, le choix de leur emplacement est défini à la fois par le souci de respecter la législation romaine, qui interdit l'ensevelissement à l'intérieur du territoire urbain, et par une volonté de maintenir un contact régulier entre le monde des morts et celui des vivants. En effet, les cimetières antiques ne sont pas, comme de nos jours, des univers dissimulés par des murs. Si leur emprise est certes parfois matérialisée par une clôture ou un fossé délimitant l'aire sacrée, ils demeurent en principe des espaces ouverts, traversés.



- La Tène (env. 450 - 50 av. J.-C.)
- Env. 20 av. - 70 ap. J.-C.
- Env. 70 - 300 ap. J.-C.
- Env. 300 - 400 ap. J.-C.
- Bas-Empire (env. 300 - 500 ap. J.-C.) ?
- Haut Moyen Âge (env. 500-800 ap. J.-C.)

Ainsi, la plupart d'entre eux se sont développés à la sortie des agglomérations, le long des voies de circulation (fig. 424 et 425). Dans certains faubourgs, on observe même un voisinage très étroit entre zones sépulcrales et zones d'activités (ateliers, entrepôts).

Dans les établissements agricoles, on signale régulièrement la présence de cimetières ou de groupes de tombes, souvent placés en marge de la *pars rustica* du domaine, parfois le long d'une voie de circulation, à l'image du cimetière de Courroux (Martin-Kilcher 1976). Les grands propriétaires terriens avaient eux aussi leurs tombes et monuments funéraires familiaux. Le plus souvent, ces constructions occupent un emplacement privilégié, sur un point élevé ou près d'une route par exemple, tantôt à proximité de la *pars urbana* de la *villa*, voire à l'intérieur même de l'enclos de la propriété comme à Biberist (Schucany 1995), tantôt aux confins du domaine familial.

L'organisation interne des cimetières gallo-romains est mal connue, faute de sites fouillés *in extenso*. La plupart des ensembles funéraires du Haut-Empire donnent, de prime abord, l'impression d'une certaine « anarchie ». Cette (fausse ?) impression est sans doute parfois liée à leur longue durée d'utilisation, mais aussi et surtout à la disparition quasi totale des aménagements de surface qui devaient en régir l'organisation (chemins, haies, clôtures, etc.).

Fig. 424

Avenches. Plan de situation des sites funéraires, de La Tène au Haut Moyen Âge. La plupart des vestiges découverts à l'intérieur du territoire urbain défini par l'enceinte appartiennent aux périodes laténienne et médiévale. Les principaux cimetières du Haut-Empire (en vert) se situent aux portes de la cité, le long des voies de circulation.

Avenches. Ubicazione delle tombe e delle necropoli, dalla seconda età del Ferro (La Tène) fino all'alto medioevo. Le aree funerarie romane (verde) si trovano all'esterno della città, lungo le principali vie di comunicazione.

Dessin Avec le Temps Sàrl.

Fig. 425

Plan schématique du village alpin de Gamsen-Waldmatte, avec situation des cimetières du Haut Empire (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> s.).

Gamsen-Waldmatte. Pianta schematica del villaggio alpino, con ubicazione delle necropoli del 2<sup>o</sup> e 3<sup>o</sup> sec..

Dessin A. Henzen, Bureau TERA, Sion.

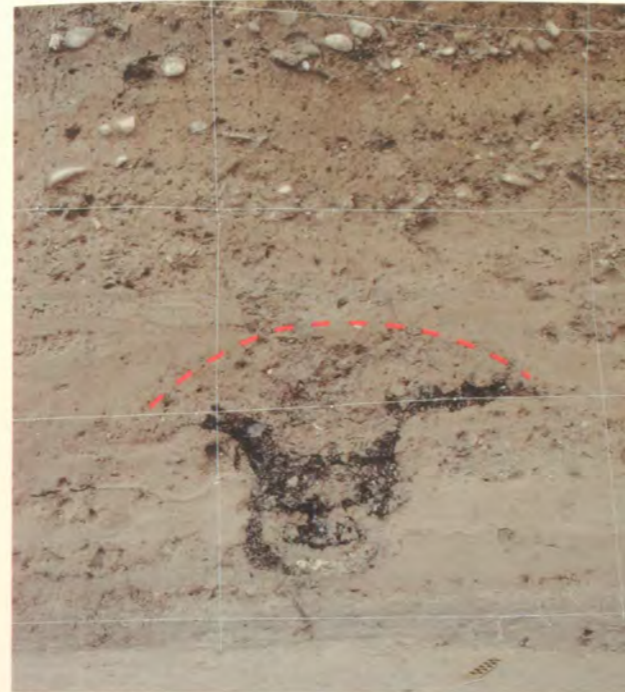


Fig. 426

Studen (Petinesca). Vue en coupe d'une sépulture à incinération. Un petit tertre, partiellement constitué de matériaux cendrés récupérés sur le bûcher funéraire, peut être observé juste au-dessus de la tombe (en rouge).

Studen (Petinesca). Sezione trasversale di una tomba a cremazione. Il buono stato di conservazione della quota romana preserva anche un piccolo tumulo, un ammasso composto dai resti del rogo e dalla terra della fossa (in rosso).

Photo Archäologischer Dienst des Kantons Bern.

L'existence d'enclos et de fossés est toutefois attestée çà et là, délimitant l'ensemble du site ou servant à des partitions internes.

De manière générale, on n'observe que rarement des regroupements par sexe ou par catégorie d'âge, même si l'existence de secteurs réservés aux sépultures infantiles est signalée à plusieurs reprises. Des groupes de tombes, plus ou moins isolés, parfois délimités par des fossés, pourraient correspondre à des regroupements familiaux, mais les moyens d'en faire la preuve font défaut.

Dès le Bas-Empire (4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> s.) et jusqu'au Haut Moyen Âge, avec la généralisation de l'inhumation et la régulation de l'orientation des sépultures, se développeront des cimetières à tombes alignées, plus proches - du moins en apparence - de nos cimetières actuels.

### L'aspect extérieur de la tombe

Dans la plupart des sites funéraires explorés, les sols de circulation antiques ne sont plus préservés et, de fait, il en est de même pour la superstructure des sépultures. Dans nos régions, le cimetière de Studen (Petinesca) constitue à cet égard une exception : on a pu y observer de petites buttes, élevées au-dessus de tombes à incinération et incluant des matériaux cendrés récoltés sur le bûcher (fig. 426), ainsi que des fossés périphériques circulaires ou



Fig. 427

Avenches-En Chaplix. Tombe à incinération. Quatre trous de piquets, matérialisés par leurs pierres de calage, sont les traces d'un petit édifice de signalisation en bois qui coiffait la sépulture.

Avenches-En Chaplix. Sopra una tomba a cremazione è stata eretta una piccola costruzione protettiva o una recinzione di legno, di cui rimangono i buchi nei quali erano incuneati con dei sassi i pali.

Photo Musée romain d'Avenches.

rectangulaires. On imagine en effet que la signalisation de surface des tombes était assez modeste dans la plupart des cas, matérialisée par un petit tertre, une simple clôture, une stèle de bois ou un édifice à piquets (fig. 427).

Plus rarement, la sépulture était coiffée d'un monument maçonné, fréquemment de plan carré, dont ne subsistent en général que les fondations. Plus spectaculaires encore, quelques véritables mausolées monumentaux sont attestés sur l'actuel territoire suisse. L'un d'eux, découvert à la sortie orientale d'*Augusta Raurica*, offrait l'aspect d'un tambour massif en grand appareil, coiffé d'une sorte de tumulus (Schaub 1992) (fig. 429). D'autres monuments présentaient une architecture élancée, à plusieurs étages. Les deux mausolées jumeaux d'Avenches-En Chaplix, édifiés dans la première moitié du 1<sup>er</sup> s. de notre ère, sont les deux plus fameux représentants helvétiques de cette tradition architecturale bien représentée en Gaule et en Germanie (fig. 428). Dans ces régions, les monuments de ce type étaient dédiés à d'importants notables, en particulier à de grands propriétaires fonciers. Les statues de ces personnages et de leurs familles étaient placées au dernier étage de ces constructions, dans une sorte de chapelle conférant à l'édifice certains caractères d'un temple.

Pour les raisons de conservation évoquées ci-dessus, on ne peut affirmer que l'érection d'une stèle gravée et/ou sculptée au-dessus de la tombe ait été la règle dans l'Antiquité, comme elle l'est actuellement. On suppose même que ce



## Avenches-En Chaplix

A la sortie nord-est de la ville d'Avenches, l'ensemble d'En Chaplix, qui réunit deux imposants monuments funéraires tibéro-claudiens et, de l'autre côté de la voie, un sanctuaire né à l'emplacement d'une sépulture féminine augustéenne et incluant deux temples à péribole, illustre de façon remarquable les liens étroits unissant la sphère religieuse, le monde des morts et le culte des ancêtres. Dans le cultuel comme dans le funéraire, on retrouve le sacrifice d'animaux, l'offrande monétaire et d'autres dépôts de consécration. Les monuments funéraires des aristocrates helvètes d'En Chaplix se dressaient le long de la route principale en direction du Nord-Est du Plateau ; ils étaient manifestement rattachés à une très grande villa installée aux portes de la capitale. Le voisinage de sépultures et de temples, et l'aménagement de lieux de culte sur des tombes, sont attestés à plusieurs reprises dans le domaine privé, en relation avec de grandes propriétés foncières. Une particularité du site avenchois réside dans la proximité de cet ensemble et de la ville. Au-delà du culte funéraire proprement familial, ces monuments ont dû être considérés comme de véritables temples dédiés à des fondateurs, à des héros, à des ancêtres prestigieux. Le sanctuaire établi sur la tombe féminine primitive demeura ainsi un lieu de culte jusqu'au 4<sup>e</sup> s. Dans le même registre peut-être, un sanctuaire exploré très ponctuellement près d'*Augusta Raurica*, vis à vis du cimetière bordant la route de l'Est (au lieu-dit Im Sager) pourrait lui aussi illustrer l'association étroite du funéraire et du cultuel aux portes de la cité.

- 1 temple nord et sépulture augustéenne
- 2 temple sud
- 3 "chapelle" nord
- 4 enclos augustéen nord (fossé)
- 5 enclos du sanctuaire nord
- 6 enclos du sanctuaire sud
- 7 mur d'enclos de la villa du Russalet
- 8 route
- 9 fossés de la route
- 10 monument funéraire nord
- 11 enclos du monument funéraire nord
- 12 monument funéraire sud
- 13 enclos du monument funéraire sud
- 14-16 dépôts funéraires
- 17 cimetière (en vert clair, inhumations, en vert foncé, incinérations)



Dessin Avec le Temps Sàrl.

Fig. 428

Avenches-En Chaplix. Reconstitution polychrome du monument funéraire sud, haut de près de 25 m. L'édicule à colonnes en partie supérieure abritait les statues du défunt et de ses proches. Vers 40 ap. J.-C.

Avenches-En Chaplix. Tentativo di ricostruzione del monumento funerario meridionale, alto circa di m 25, e della sua ricca decorazione figurata. Nell'aedicula si trovavano le statue dei defunti. Attorno al 40 d.C.

Aquarelle B. Gubler.





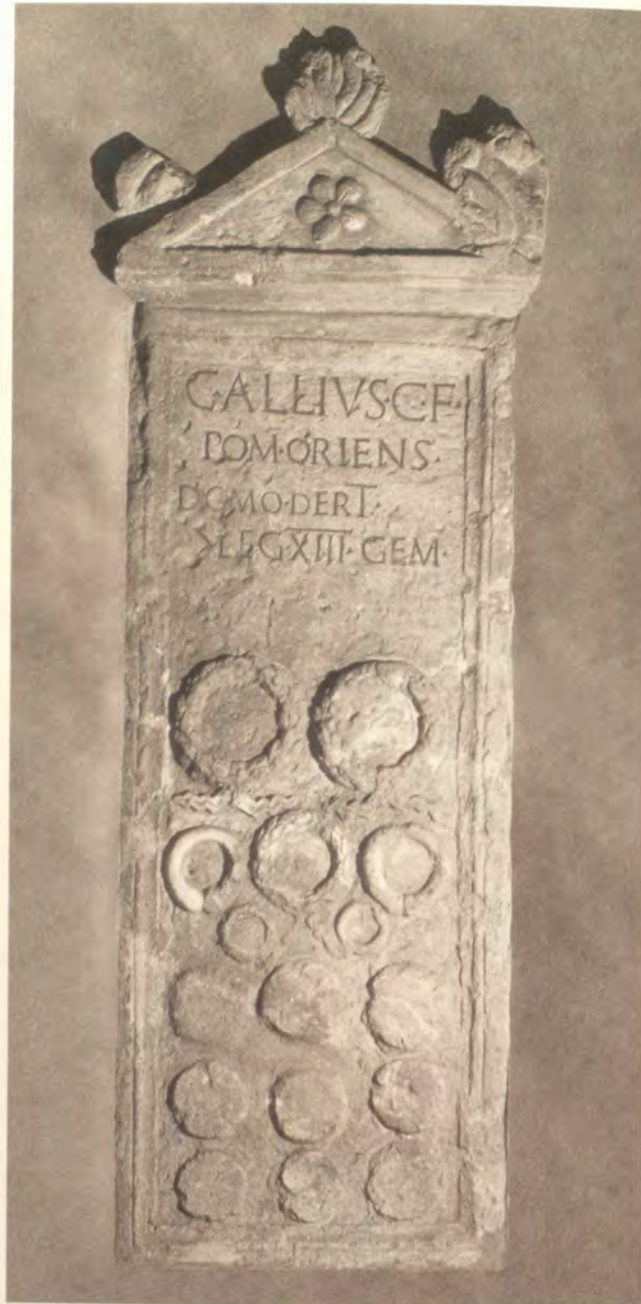


Fig. 429

Augst. Vue des fondations du monument funéraire de la porte de l'Est, et tentative de restitution. Le diamètre de l'édifice est d'environ 15 m. Vers 70 ap. J.-C.

Augst. Veduta delle fondamenta del monumento funerario della porta Est e tentativo di ricostruzione (dm. m 15). Attorno al 70 d.C.

Photo Ausgrabungen Augst/Kaiseraugst ; Dessin Schaub 1992.

Fig. 430

Brugg. Stèle funéraire du centurion Caius Allius Oriens, originaire de Ligurie et rattaché à la XIII<sup>e</sup> légion. Très fier de sa carrière militaire, ce sous-officier a fait représenter sur son monument les seize décorations (couronnes, torques, bracelets et phalères) qu'il a obtenues. Calcaire. Hauteur : 195 cm.

Brugg. Stele funeraria del centurione Caio Allio Oriens della 13a legione nato in Liguria. L'ufficiale orgoglioso della sua carriera ha fatto riprodurre 16 onoreficenze militari : corone, collari, armille, dischi onorifici (phalere). Pietra calcarea. A. cm 195. (Walsler 156).

Photo G. Walsler, Berne.

type d'aménagements demeura exceptionnel et presque exclusivement réservé à une élite.

Souvent réemployés à d'autres fins, rarement découverts à leur emplacement d'origine, les stèles et autels funéraires en pierre sont, quoi qu'il en soit, les témoins de marquage les plus abondants et les mieux connus (fig. 423 et 430). La plupart du temps gravées sur un bloc allongé exposé verticalement, agrémentées parfois de reliefs sculptés, ces inscriptions funéraires s'ouvrent en général sur une formule de consécration aux dieux infernaux (les Dieux Mânes), précédant le nom du défunt. Suivent parfois des renseignements biographiques (âge au décès, carrière militaire ou publique, profession), ainsi que le nom de la personne, parente ou proche, ayant fait dresser le monument. Il s'agit souvent de formules toutes faites, dont la fonction est avant tout publicitaire (fig. 430).

## Pratiques et rituels funéraires

Faute de textes explicites, notre connaissance du cérémonial funèbre gallo-romain repose presque exclusivement, on l'a dit, sur la fouille des cimetières et des sépultures. Or, l'aménagement de la sépulture proprement dite correspond à un moment précis et limité d'un processus sans doute long et complexe, dont bien des étapes, du constat de décès à l'inhumation, échappent aux archéologues. Certaines de ces étapes, comme par exemple la préparation et l'exposition du corps, les hommages rendus par les intimes et les visiteurs, l'aménagement du bûcher ou l'accomplissement de sacrifices, ont pu revêtir, dans le cadre du cérémonial, une importance bien supérieure à celle de la mise en terre, dont l'exécution se signale souvent par une grande sobriété. L'attachement des proches, la notoriété ou le statut socio-économique du défunt se manifestaient sans aucun doute de façon nettement plus ostentatoire dans ces étapes préliminaires que dans l'aménagement de la sépulture.

Dans le domaine de la religion et des croyances, l'absence des témoignages littéraires impose une certaine humilité à l'archéologue. Certes, l'amélioration des méthodes de fouille et le recours aux sciences auxiliaires — en particulier l'anthropologie, l'archéozoologie et la botanique, voire l'ethnographie — permettent aujourd'hui une grande finesse d'analyse et la constitution d'imposantes banques de données. Il n'en demeure pas moins très délicat de donner un sens à des pratiques religieuses et funéraires, et de définir l'attitude de l'homme antique devant la mort, sans risquer de s'enliser dans de pures spéculations...

## De la fin de l'âge du Fer au milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Les sépultures de La Tène finale et des premiers temps de l'occupation romaine se signalent avant tout par leur rareté, tout au moins au Nord des Alpes. L'aménagement de véritables cimetières, encore attesté à la Tène moyenne et au début de la Tène finale, devient exceptionnel ; les rares sépultures recensées sont le plus souvent isolées ou en petits groupes. Cette lacune, observée dans un large rayon géographique, ne peut s'expliquer par le seul hasard des découvertes. De toute évidence, pendant plusieurs décennies, d'autres pratiques que l'aménagement d'une tombe ont régi le traitement des défunts : exposition des corps ? dispersion des restes incinérés ? dépôt des cendres au domicile familial ? Pour la période laténienne, la découverte d'ossements humains sur des sites d'habitat et dans des sanctuaires permet d'envisager encore d'autres directions de recherches sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'étendre ici.

Certains des rares témoins funéraires du début de l'Empire frappent également par le caractère exceptionnel de leur architecture ou de leur situation : c'est le cas par exemple des deux mausolées d'Avenches-En Chaplix et de la riche sépulture augustéenne découverte sous l'un des temples du même site. Il s'agit là clairement de tombes « privilégiées », dont la fonction de lieu de dévotion communautaire paraît évidente, et qui s'inscrivent dans la tradition des sites funéraires de l'aristocratie gauloise.

### Difficultés d'interprétation

Confronté à un fait archéologique (par exemple la présence de quelques clous et d'une trace rectangulaire, plus claire, autour d'une urne), le chercheur commence par restituer un geste (l'aménagement d'un coffrage de planchettes clouées autour de l'urne). La répétition d'une même observation lui permet alors de caractériser une pratique funéraire. Celle-ci correspond-elle à un rite, c'est-à-dire à l'association d'une pratique et d'une croyance (la volonté d'« emprisonner » le défunt dans sa tombe, par exemple, et de l'empêcher ainsi de venir troubler la quiétude des vivants) ? Ce dispositif a-t-il simplement servi, dans un souci pratique, à la protection de l'urne dans le sol ? L'archéologue doit se poser de telles questions, mais l'absence de témoignages écrits rend ces interprétations très aléatoires : les enquêtes ethnographiques menées dans d'autres contextes montrent en effet que les significations « ritualistes » et « matérialistes » d'une même pratique peuvent être multiples et coexister au sein d'un même groupe social.



Fig. 431

Avenches-En Chaplix. Tombe à incinération à urne de verre. Une trace rectangulaire plus claire, entourée de cendres et d'offrandes brûlées, est visible autour de l'urne. Cette trace trahit l'existence d'un coffrage de bois aujourd'hui disparu. Seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Avenches-En Chaplix. Tomba a cremazione con urna cineraria di vetro al centro e resti del corredo funerario bruciati sul rogo. Attorno all'urna si stacca una zona rettangolare chiara senza resti del rogo; questa prova che il contenitore cinerario si trovava un tempo in una cassa di legno. 2<sup>o</sup> metà del 2<sup>o</sup> sec.

Photo Musée romain d'Avenches.





Fig. 432

Reconstitution d'un bûcher funéraire gallo-romain.

Ricostruzione di un rogo romano.

Photo F. Roulet, Service archéologique cantonal de Fribourg.

## Le développement des cimetières à incinération

A partir du deuxième quart du 1<sup>er</sup> s. de notre ère, on assiste, sur l'ensemble du Plateau suisse, à l'écllosion et au rapide développement de cimetières, à la sortie des agglomérations comme dans les campagnes. Faut-il voir dans ce processus une simple assimilation des coutumes funéraires romaines par la population indigène ? Cette évolution a-t-elle été « encouragée » par les pouvoirs publics, soucieux de mettre de l'ordre dans des pratiques peut-être jugées trop « barbares » ? Reflète-t-elle plutôt une certaine démocratisation de la société ou, tout au moins, l'émergence d'une classe moyenne prospère et soumise à l'influence des mœurs romaines ? La question reste ouverte. Quoique spectaculaires, l'apparition et le rapide développement de ces cimetières ne doivent pas faire oublier que seule une minorité de la population provinciale a alors les moyens, le souhait, voire le droit d'y ensevelir ses morts.

Dès cette époque et jusqu'au 3<sup>e</sup> s., l'incinération, déjà attestée à l'époque de La Tène, s'impose largement sur le Plateau. En règle générale, le défunt est brûlé sur un bûcher, sur lequel ont été disposés objets personnels et offrandes (fig. 432). Les traces très fugaces de ces lieux de crémation (*ustrina*) sont rarement révélées par les fouilles.

## L'anthropologie funéraire

Les apports de l'anthropologie à l'étude des sépultures sont multiples. L'*anthropologie physique* vise prioritairement à la caractérisation morphologique du squelette, à la détermination du sexe (fondée essentiellement sur l'examen et la mensuration de certains éléments anatomiques comme le bassin et le crâne) et à l'estimation de l'âge au décès (par l'observation des sutures crâniennes et de la dentition notamment). Ce travail se complique particulièrement pour les individus incinérés dont la détermination sexuelle par exemple, presque toujours sujette à caution, repose principalement sur des critères de robustesse et des mesures d'épaisseur.

La *paléopathologie* s'attache quant à elle à mettre en évidence les traumatismes et les pathologies dont les traces sont observables sur les éléments osseux. Occasionnellement, surtout dans le cas de traces de coups, elle peut permettre de déterminer les causes du décès. Plus fréquemment, cet examen permet de relever les stigmates de maladies et de troubles divers (atteintes dentaires, pathologies infectieuses, troubles du développement, arthroses, etc.). De façon plus générale, ces observations peuvent mettre en lumière certaines caractéristiques du mode de vie des populations étudiées, notamment dans le domaine de l'hygiène, de l'alimentation et des activités physiques. A titre d'exemple, l'étude paléopathologique des inhumations d'Avenches-En Chaplix a livré l'image d'un groupe humain « paisible », sans grande activité physique, ayant parfois souffert de certaines infections favorisées par une alimentation déséquilibrée, trop riche en hydrates de carbone et trop pauvre en certaines protéines.

En s'appuyant sur les résultats de la détermination du sexe et de l'âge au décès, la *paléodémographie* tente de cerner la structure de la population étudiée et de mettre en évidence une éventuelle sélection artificielle des individus qui la constituent. Il s'avère en effet que dans nombre d'ensembles funéraires, les classes d'âge et/ou les sexes ne correspondent pas aux proportions et aux courbes de mortalité estimées d'une population type, caractérisée en principe par un équilibre des sexes et, pour l'Antiquité, par une espérance de vie à la naissance proche de 25 ans, chiffre très bas résultant d'une mortalité infantile très importante (l'âge moyen atteint par les adultes tourne autour de 45 ans) : or, les enfants sont presque toujours très fortement sous-représentés, ce que l'on peut expliquer de diverses façons. La surreprésentation des individus masculins, relevée notamment dans les cimetières du Plateau suisse occidental (Avenches, Payerne, Yverdon), est une autre observation de nature démographique, plus difficile à interpréter.

La *taphonomie* constitue une approche plus récente de l'archéologie funéraire, plus directement liée à la fouille des sépultures. Par l'observation très fine du squelette au fur et à mesure de son dégagement, en particulier l'examen de la position et d'éventuels déplacements des ossements, il est en effet possible, dans certains cas, de restituer le milieu dans lequel le corps s'est décomposé (en espace vide ou colmaté notamment) et de proposer l'existence d'un aménagement — un coffrage ou un cercueil assemblé sans clous par exemple — dont les traces ne sont plus perceptibles à la fouille.



1



2



3



4



5



6

Fig. 433

Quelques exemples de sépultures à incinération du Plateau suisse. 1, 2 et 3. Tombes à incinération à urne de verre (Avenches-En Chaplix) ; 4. urne en céramique (Payerne) ; 5. tombe à concentration d'ossements ; l'éventuel conteneur des cendres (bois ? tissu ? osier ?) n'a pas laissé de traces (Faoug) ; 6. tombe à ossements et offrandes dispersés (Windisch-Dägerli) ; 7. La dépouille a subi une crémation partielle effectuée sur le lieu même de l'enfouissement (*bustum*). Une partie du squelette est encore en connexion anatomique. L'étude anthropologique a montré que le défunt était un homme assez âgé atteint d'une pathologie déformante (Payerne). 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Gli esempi di tombe romane a cremazione dal territorio elvetico rispecchiano i vari modi di sepoltura del corpo cremato. 1-3 Tombe con urne di vetro (Avenches-En Chaplix) ; 4. boccale fittile come urna (Payerne) ; 5. concentrazione dei resti del corpo cremato come indizio per la presenza di un involucro di materiale organico non conservato (legno, stoffa, intreccio ? ; da Faoug VD) ; 6. Sepoltura in fossa a cremazione con resti del rogo mischiati con i resti del corpo cremato (Windisch-Dägerli) ; 7. cremazione incompleta con sepoltura nel luogo della cremazione, cosiddetto *bustum*. (Payerne). 1<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> sec.

Photos 1., 2., 3. et 5. Musée romain d'Avenches ; 4 et 7 MHAVD/Archeodunum SA ; 6. Petrucci-Bavaud/Veszeli 1999.



7





Fig. 434

Windisch-Dägerli. Tombes à incinération à caisson de tuiles et urne de verre. Les urnes sont accompagnées de diverses offrandes non brûlées. Fin du 1<sup>er</sup> - début du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Windisch-Dägerli. Urne di vetro deposte in ciste laterizie assieme ad altri elementi di corredo non deposti sul rogo. Fine 1<sup>o</sup>-inizio 2<sup>o</sup> sec.

Photo Kantonsarchäologie Aargau.

Après la crémation, les cendres du mort - ou une partie d'entre elles - sont récoltées et transportées jusqu'à la tombe pour y être déposées, parfois à l'intérieur d'une urne en verre ou en céramique, ou dans un coffret (fig. 433). Une partie des résidus du bûcher et des offrandes brûlées est en général également déversée dans la tombe. Occasionnellement, d'autres objets, non brûlés, sont en outre placés dans la sépulture. Si la majorité des tombes offre l'aspect d'une simple fosse, il existe également des architectures plus complexes, en particulier des caissons de tuiles (fig. 434), de dalles de pierres (notamment dans le monde alpin : fig. 435) ou de bois, comme à Avenches-En Chaplix (fig. 431).

L'enfouissement des restes humains incinérés à l'emplacement même du bûcher (*bustum*) est assez exceptionnel dans nos régions. Deux exemples remarquables peuvent néanmoins être mentionnés ici, l'un sous le monument funéraire circulaire édifié à la porte de l'Est à Augst (fig. 429) et l'autre, découvert au-dessous du temple nord du sanctuaire d'Avenches-En Chaplix. Dans les deux cas, les ossements brûlés ont été recueillis (dans un coffret à Augst) et enfouis dans une petite fosse creusée *in situ* après la crémation.

### L'inhumation des adultes au Haut-Empire

Bien que minoritaire, la pratique de l'inhumation, héritée de la tradition celtique, ne disparaît pas sous le Haut-Empire. Elle demeure la règle pour les très jeunes enfants, comme on le verra plus loin. Par ailleurs, des adultes inhumés, parfois en situation marginale, parfois dans des positions particulières – latérale et ventrale notamment –, sont régulièrement signalés dans les cimetières. Souvent dénués de mobilier, ces tombes sont fréquemment considérées comme des sépultures de relégation et attribuées à des individus « de seconde zone ». Si la validité de cette interprétation paraît plausible dans certains cas, on recense néanmoins plusieurs exemples de sépultures à inhumation se signalant par le soin apporté à leur aménagement, et par la présence d'un mobilier d'un certain prix. A titre d'exemple, on peut mentionner une tombe payernoise du 1<sup>er</sup> s. de notre ère, pour laquelle les motifs du choix de l'inhumation pourrait être de nature culturelle (tradition celtique) si l'on se réfère au mobilier déposé (fig. 436). A Avenches-En Chaplix, plusieurs inhumations datées du milieu du 2<sup>e</sup> s. se distinguent par la présence de cercueils cloués et de mobiliers remarquables, ainsi que par la relative fréquence des positions ventrales (fig. 437). S'il ne s'agit de toute évidence pas là de sépultures de relégation, le choix de l'inhumation pourrait être lié à des décès prématurés considérés comme anormaux, la plupart des défunts étant en effet de très jeunes adultes.



Fig. 435

Gamsen. Vue en coupe d'une sépulture à incinération. Fermée par une pierre, l'urne en céramique a été placée dans un coffre de dalles. 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Gamsen. Vista laterale di una tomba a cremazione. L'urna di ceramica chiusa con una pietra si trovava in una cista formata da lastroni di pietra. 2<sup>o</sup>-3<sup>o</sup> sec.

Photo Archéologie cantonale, Martigny.

Fig. 436

Payerne, cimetière de la route de Bussy. Tombe à inhumation. La défunte a été enterrée vêtue d'un costume de tradition celtique, comme l'attestent les trois fibules découvertes en avant des épaules et de la poitrine. Deux récipients en céramique, dont une bouteille en céramique commune de tradition laténienne elle aussi, complètent le mobilier. Deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Payerne. Necropoli lungo la route de Bussy. Inumazione di una donna in abito tradizionale. Lo mostrano le tre fibule trovate all'altezza delle spalle e del torace. Una bottiglia di tradizione celtica e una brocca completano l'inventario. 2<sup>a</sup> metà del 1<sup>o</sup> sec.

Photo MHAVD/W. Eymann, Avec le Temps Sàrl ; MHAVD/Archeodunum SA.

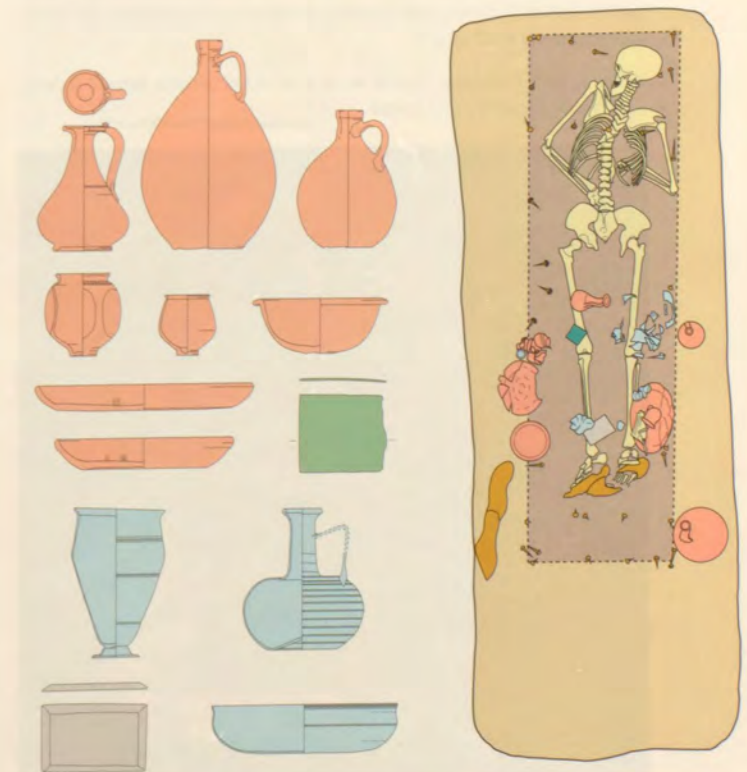


Fig. 437

Avenches-En Chaplix. Plan et mobilier d'une tombe à inhumation ventrale à cercueil de bois. Un riche mobilier a été déposé aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du coffret. Outre plusieurs récipients en verre et en céramique, on peut noter la présence de deux paires de chaussures à semelles cloutées (dont une placée à l'extérieur du cercueil), ainsi que d'un petit miroir en bronze et d'une palette à fard en pierre, pièces de mobilier caractéristiques d'une sépulture féminine. Dans ce cas, cette identification est confirmée par l'étude anthropologique. Milieu du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Avenches-En Chaplix. Inumazione prona di una donna in una bara di legno chiodata. Doveva indossare un abito senza fibule e portava scarpe chiodate. All'interno e a fianco della bara si trovava un ricco corredo con utensili per la toilette – specchio di bronzo, tavoletta per il trucco – e vasellame per cibi e bevande oltre ad un secondo paio di scarpe chiodate. La combinazione degli elementi di corredo è tipica per sepolture di donne. Le analisi antropologiche hanno confermato la determinazione del sesso. Metà del 2<sup>o</sup> sec.

Dessins Musée romain d'Avenches/Avec le Temps Sàrl.





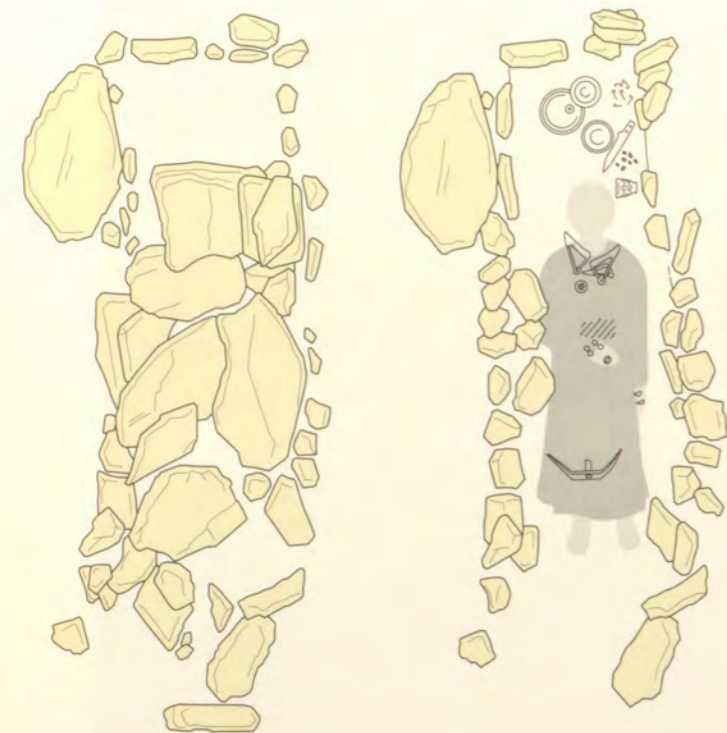


Fig. 439

Sion-La Matze. Plan et mobilier d'une riche tombe à inhumation féminine. La jeune femme a été déposée dans un cercueil monoxyle, sans doute un demi-tronc évidé. Le mobilier se signale par la présence de plusieurs offrandes alimentaires, d'un couteau et de trente monnaies. La défunte porte des parures traditionnelles, dont l'association est caractéristique du costume celtique féminin, et des anneaux de cheville en bronze de type « valaisan ». Vers 40-20 av. J.-C.

Sion-La Matze. Inumazione di una giovane donna in una cassa realizzata da un tronco d'albero. Le sono state poste nella tomba cibi, un coltello e trenta monete. Indossava un abito tradizionale con fibule, armilla, anello ed i tipici anelli da caviglia del Vallese. Il corredo era composto da monete e da vasellame con cibi e vivande. Attorno al 40-20 a. C.

Dessin Avec le Temps Sàrl d'après Moret et al. 2000 ; Photos Bernard Dubuis, Sion, Musée cantonal d'archéologie.



Fig. 438

Airolo-Madrano. Riche tombe à inhumation féminine à entourage de pierres sèches et couverture de dalles. La dépouille a presque totalement disparu. Le mobilier se compose notamment de plusieurs récipients en verre et en céramique, d'outils (couteau, « piochon »), de plusieurs monnaies. Les éléments de parure portés par cette femme, parmi lesquels trois fibules de type « Misox », sont caractéristiques du costume local traditionnel. Vers 200 ap. J.-C. (voir aussi fig. 302).

Airolo-Madrano. Inumazione di donna con un ricco corredo ; l'acidità del terreno ha praticamente impedito la conservazione dello scheletro. La tomba si trovava in un recinto di pietre ed era coperta da possenti lastroni. La donna indossava il suo abito tradizionale e ricevette numerosi oggetti di corredo, tra i quali utensili e monete, come anche vasellame di vetro e fittile per le bevande e cibo. Tipica del tradizionale costume femminile regionale è la presenza di tre grandi fibule di tipo « Mesocco » (sul petto). Attorno al 200 d.C. (cf. fig. 302).

Dessin E. Gutscher, Avec le Temps Sàrl, d'après S. Martin-Kilcher.



Fig. 440

Moghegno (Tessin). Restitution en coupe schématique de deux modes d'inhumation mis en évidence sur le site. A l'intérieur d'une fosse aux parois revêtues de pierres sèches et couverte par des dalles, le défunt repose dans un cercueil cloué (en haut) ou sur une sorte de brancard ou de litière (en bas).

Moghegno TI. Nelle tombe coperte da lastroni, spesso provviste di un recinto di pietre o in muratura a secco, i defunti sono stati seppelliti o in casse di legno chiodate oppure su semplici lettighe, risp. letti funebri senza essere stati cremati. Ricostruzione schematica.

Dessin E. Gutscher, Avec le Temps Sàrl, d'après Biaggio Simona 1995.

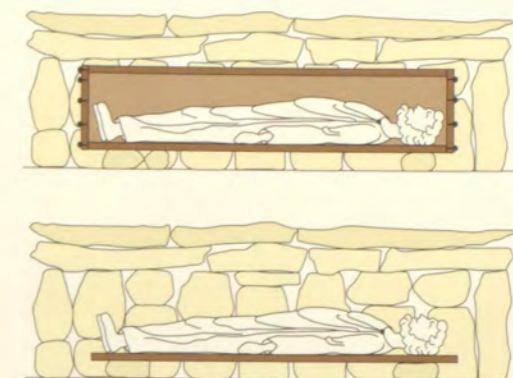
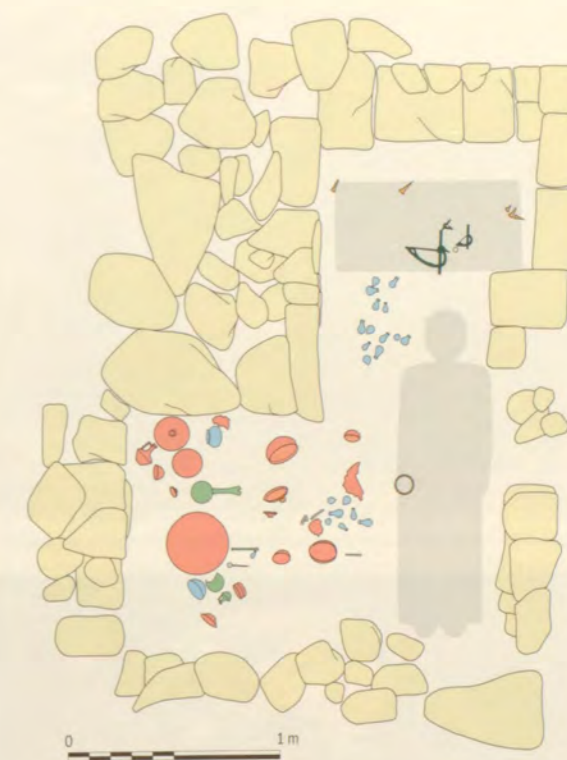


Fig. 441

Minusio-Cadra. Caveau funéraire en forme de « L ». La dépouille, dont les ossements ont totalement disparu, reposait à droite, avec la tête en haut, et était accompagnée de nombreux balsamiques en verre. Si la défunte porte manifestement un habit « romanisé », sans fibules, un vêtement indigène traditionnel, attesté par quelques fibules, a été déposé à l'intérieur d'un coffre, placé au-dessus de sa tête et dont quelques clous révèlent l'existence. La plupart des offrandes (surtout des récipients en céramique, en verre et en bronze) ont été déposées dans l'annexe rectangulaire, en bas à gauche. Début du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Minusio-Cadra. Camera funeraria con muratura a secco e nicchia laterale. Nella parte orientale della camera si trovava l'inumazione di una donna (scheletro non conservato). In prossimità della testa c'era una cassapanca chiodata nella quale era stato deposto l'abito tradizionale con le fibule. La defunta portava evidentemente un abito romanizzato, privo di fibule ed era circondata da numerosi balsamari di vetro dal profumo gradevole. Nella nicchia un ricco corredo con vasellame e utensili di bronzo, vetro e ceramica. Inizio 1<sup>o</sup> sec. d.C.

Dessin E. Gutscher, Avec le Temps Sàrl, d'après Simonett 1967-1971 et Martin-Kilcher 1998.



## Dépôts d'offrandes et aménagements divers

Dans le monde alpin (Valais central et Haut-Valais, Sopraceneri tessinois), traditionnellement conservateur, l'inhumation est de règle à La Tène et le demeure sous le Haut-Empire. Au Tessin, les parois internes des fosses sont souvent parementées de pierres sèches, et la présence de dalles de couverture est à plusieurs reprises signalée (fig. 438). L'utilisation de coffrages de bois, de cercueils et de monoxyles (coffres taillés dans un tronc) est également connue dans le monde alpin, comme en témoignent par exemple les aménagements relevés à Sion et à Moghegno (fig. 439 et 440). On relève également l'existence d'architectures sépulcrales plus complexes, dotées par exemple d'annexes (*loculi*) destinées au dépôt d'offrandes, à l'image des riches inhumations de Minusio-Cadra, qui se rapprochent de véritables caveaux (fig. 441).

Dans les cimetières à incinération du Haut-Empire, on constate régulièrement l'existence de fosses, dont le contenu – cendres, vestiges d'offrandes brûlées, offrandes non brûlées parfois – est analogue à celui des crémations, mais qui s'en distinguent par la grande rareté, voire l'absence de restes humains. L'identification de ces vestiges est délicate et diverses propositions, non exclusives, peuvent être avancées selon les cas : simples fosses de rejet, tombes symboliques à valeur de cénotaphes, dépôts d'offrandes à l'écart de la tombe, etc.

A Avenches-En Chaplix, plusieurs de ces dépôts se caractérisent par leur grande richesse et, parfois, par une architecture interne assez complexe (fig. 442). Dans les enclos des monuments funéraires tibéro-claudiens du même site, plusieurs fosses recelaient de riches dépôts incinérés





incluant notamment de la vaisselle métallique, les restes d'abondantes offrandes carnées et des milliers de tessons d'amphores vinaïres (fig. 443). On peut penser qu'il s'agit là des reliquats soigneusement enfouis d'épisodes importants du cérémonial funèbre, incluant probablement sacrifices et banquet. De tels dépôts appartiennent à une tradition aristocratique gauloise largement ancrée, attestée en particulier sur des sites funéraires « princiers » de la région de Trèves ou du centre de la France (Goeblingen, Clémency, Fléré-la-Rivière, etc.).

D'autres vestiges observés dans les cimetières suscitent des interrogations : c'est le cas en particulier des dépouilles d'animaux domestiques – chevaux et chiens surtout – inhumées au cœur ou en marge des cimetières (fig. 444 et 445). Faute de traces explicites relevées sur les squelettes, on ne peut déterminer s'il s'agit de sépultures d'animaux

Fig. 442

Avenches-En Chaplix. Dépôt d'offrandes contenant de nombreux récipients en céramique et en verre, des cruches et des écuelles en particulier. Ces vases ont probablement été déposés dans une caisse ou sur une « étagère » (env. 82 x 70 cm), assemblée sans clous ni ferrures. D'autres offrandes, surtout des céramiques brûlées (non visibles sur la photo) ont également été déversées dans la fosse. Milieu du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

*Avenches-En Chaplix. Deposizione di offerte sacrificali in una fossa : numerosi recipienti non bruciati di vetro e ceramica si trovavano o in una grande cassa di ca. cm 82x70 o in piedi su di uno scaffale calettato. Metà 2° sec.*

Photo Musée romain d'Avenches.

Fig. 443

Avenches-En Chaplix. Dépôt funéraire associé au mausolée sud. Dans cette grande fosse, aménagée à l'intérieur de l'enclos du monument funéraire, ont été récoltés plusieurs milliers de fragments permettant de reconstituer plus d'une vingtaine d'amphores, majoritairement des amphores vinaïres provenant du bassin méditerranéen oriental. En outre, les ossements animaux recueillis appartiennent à une trentaine de porcs, à quelques autres animaux domestiques (boeuf, volaille) ainsi qu'à quelques pièces de gibier. On note aussi la présence d'un récipient en bronze destiné au service du vin. Il semble que l'on ait déposé dans cette fosse les reliquats incinérés d'un grand banquet, organisé peut-être à l'occasion des funérailles du notable auquel le monument fut dédié. La présence dans la fosse de quelques ossements humains calcinés et d'éléments en os travaillé ayant peut-être décoré une litière funéraire semble montrer que les restes du banquet et le défunt ont été livrés aux flammes simultanément. Milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

*Avenches-En Chaplix. Resti della cremazione appartenenti al monumento funerario meridionale. Dalla grande fossa provengono varie migliaia di frammenti di oggetti bruciati, tra i quali oltre 20 anfore contenenti per lo più vino dalle regioni orientali del Mediterraneo. Un recipiente bronzeo doveva far parte del servizio da tavola per il vino. Rimangono inoltre ossi di almeno 30 maiali giovani, come anche alcuni ossi di bovino, volatili e selvaggina. Si ha l'impressione di trovarsi di fronte ai resti, finiti poi sul rogo, di un grande banchetto tenuto durante la cremazione. I pochi resti umani e alcune piastrine ossee intagliate, forse parte di un letto funebre, trovate nel medesimo contesto sostengono la contemporaneità dei due eventi. Attorno alla metà del I sec.*

Photo Musée romain d'Avenches.

Fig. 444

Payerne, cimetière de la route de Bussy. Chiot inhumé.

*Payerne, Necropoli lungo la route de Bussy. Cane sepolto nella necropoli.*

Photo MHAVD/Archeodunum SA.



Fig. 445

Avenches-En Chaplix. Cheval inhumé à l'arrière du mausolée sud. La dépouille de l'animal, un mâle de plus de six ans, a été déposée dans une fosse étroite, en position forcée, avec les pattes rabattues sous son corps. Aucune trace de coup n'ayant été observée sur le squelette, il est impossible de déterminer s'il s'agit là d'un dépôt sacrificiel ou d'une sépulture accordée à un animal familier. Vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. ?

*Avenches-En Chaplix. Sepoltura dietro il monumento funebre meridionale di uno stallone di approssimativamente 6 anni. L'animale giaceva in una fossa stretta, con la parte posteriore del corpo innaturalmente protesa. Poiché non vi sono tracce che ne attestano l'uccisione, rimane da chiarire se si trattava di un offerta sacrificale o della sepoltura di un animale domestico particolare. Metà del 1° sec. ?*

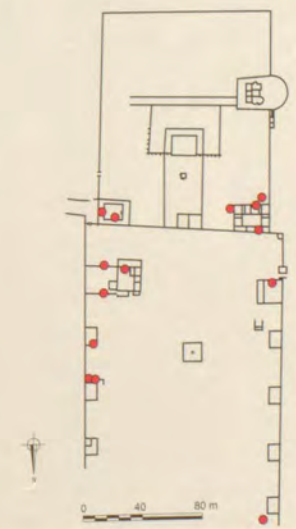
Photo Musée romain d'Avenches.

Fig. 446

Neftenbach. Plan de répartition des tombes de bébés dans le domaine de la villa.

*Neftenbach. Sepulture di neonati nell'area del podere romano.*

Dessin W. Dudan, Infolio d'après Langenegger 1996.



familiers décédés naturellement ou si ces bêtes ont été sacrifiées dans le cadre des funérailles de leur maître, pratique signalée en Gaule par des textes antiques.

Si l'on sait par divers témoignages que le lien entre le défunt et ses proches devait être entretenu par le biais de rites et de cérémonies – en particulier des célébrations annuelles –, on connaît très mal la nature précise de ces festivités, dont les traces archéologiques nous échappent le plus souvent. C'est peut-être avec ce type d'événements (sacrifices ?) que l'on pourrait mettre en relation les ossements d'animaux non brûlés découverts en surface ou en marge des sites funéraires, comme par exemple dans les fossés périphériques du cimetière d'En Chaplix.

## Le traitement des nouveau-nés et des enfants

En dépit d'un taux de mortalité que l'on imagine très élevé, la plupart des cimetières antiques se signalent par la rareté des sépultures infantiles, notamment celles d'enfants morts en période périnatale. Ces décès prématurés ont suscité, dans l'Antiquité comme dans d'autres périodes et d'autres groupes sociaux, des comportements particuliers, que l'on commence à mieux connaître grâce à l'amélioration des techniques de fouille et aux résultats livrés par l'anthropologie. L'inhumation des nourrissons dans l'habitat lui-même est une pratique de plus en plus régulièrement mise en évidence, tant pour l'époque romaine que pour les périodes précédentes. On le constate aussi bien dans les demeures urbaines que dans les zones artisanales ou dans les enclos des *villae*, comme par exemple à Dietikon et Neftenbach (fig. 446). Il s'agit le plus souvent d'inhumations très simples, en fosse, dépourvues de mobilier.

Les tombes d'enfants sont parfois dispersées parmi les adultes, mais on connaît également plusieurs exemples de





Fig. 447

Payerne, cimetière de la route de Bussy. Tombe à inhumation de bébé.

Payerne, necropoli lungo la route de Bussy. Inumazione di un neonato.

Photo MHAVD/Archeodunum SA.



Fig. 448

Payerne, cimetière de la route de Bussy. Tombe à inhumation d'un enfant âgé d'environ six mois. Un balsamaire en verre et un biberon en céramique ont été déposés dans la sépulture, de part et d'autre de la tête du bébé. Une cruche a été placée à l'extérieur du cercueil. 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Payerne, Necropoli lungo la route de Bussy. L'infante dall'età di sei mesi è stato sepolto in una bara di legno chiodata. A fianco del capo si trovano un poppatoio ed un balsamario mentre vicino ai piedi, fuori dalla bara, c'era una brocca. 2<sup>o</sup> sec.

Photos MHAVD/W. Eymann, Avec le Temps Sàrl ; MHAVD/Archeodunum SA.



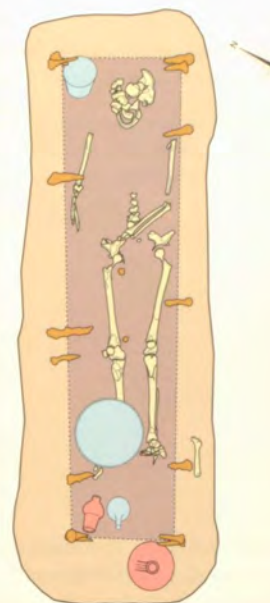
regroupements ou de sites réservés, comme par exemple à Martigny ou à Nyon. Si les tombes des enfants les plus jeunes sont en général très sobrement aménagées (fig. 447), on a pu observer à plusieurs reprises un traitement différencié des bébés en fonction de leur durée de vie et de leur intégration dans la cellule familiale. Ainsi, dans les cimetières d'Avenches-En Chaplix et de Payerne, plusieurs sépultures d'enfants âgés de quelques mois se signalent déjà, comme celle de leurs aînés, par l'utilisation de cercueils cloués et la présence de mobilier, en particulier de récipients en verre et en céramique (fig. 448).

Un texte souvent cité de Pline l'Ancien (*Histoire naturelle* 7, 15), auquel fait écho un passage de Juvénal (*Satire* 15, 131), témoigne du choix de l'inhumation à Rome pour les enfants « avant la poussée des dents ». On peut raisonnablement penser que cette règle s'appliquait aux nourrissons avant l'apparition de la première dentition, c'est-à-dire dans les quatre à six premiers mois de leur existence. Cet usage paraît avoir été respecté dans le monde gallo-romain, quoique de façon assez lâche et non exclusive : à Avenches-En Chaplix par exemple, aucun enfant de moins de deux ans ne semble avoir été incinéré, et l'on recense dans la population inhumée, outre quelques bébés d'âge périnatal, un certain nombre d'enfants plus âgés et d'adolescents.

### La zone d'ombre du 3<sup>e</sup> siècle

L'utilisation de la plupart des grands cimetières du Plateau suisse se poursuit sans discontinuité jusqu'au début ou au milieu du 3<sup>e</sup> s., avec une prédominance toujours marquée de l'incinération. Dès le milieu ou dans la seconde moitié de ce siècle, il semble que l'on vive une nouvelle période de rupture, caractérisée par une raréfaction des sépultures. Là encore, il ne semble pas que l'on puisse expliquer ce phénomène par le seul hasard des découvertes. On peut certes tenter d'invoquer la raréfaction du mobi-

lier funéraire et les difficultés de datation inhérentes à cette époque. Toutefois, si l'on se rappelle que cette période troublée de l'histoire est marquée dans différents domaines – dans la culture matérielle en particulier – par une renaissance de la tradition celtique, on peut se demander si l'on n'assiste pas alors à un retour momentané à des pratiques funéraires ancestrales, évoquées plus haut et dans lesquelles la sépulture n'est plus la règle. Quoiqu'il en soit, on ne connaît, sur le Plateau suisse au moins, aucun exemple de cimetière utilisé sans discontinuité du Haut au Bas-Empire.



### Les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> siècles

Après cette période trouble, dans le courant du 4<sup>e</sup> s., se développent à nouveau de grands cimetières, non seulement à la périphérie des grands centres urbains et des habitats fortifiés (Genève, Yverdon, Kaiseraugst, etc.) mais également dans les campagnes (Sézegnin, Courroux, etc.) ; l'utilisation de ces lieux sépulcraux se poursuivra souvent sans interruption jusqu'au Haut Moyen Age.

La pratique de l'inhumation s'est alors définitivement imposée. Si les inhumations du Haut-Empire se distinguaient par la variété des positions et des orientations, la position dorsale est désormais de règle ; dès le 5<sup>e</sup> s., l'orientation se régularise, avec la tête au couchant le plus souvent. On peut raisonnablement s'interroger sur le rôle du christianisme, désormais religion officielle, dans la généralisation de ces nouvelles pratiques. Il semble toutefois que l'influence du christianisme ne se marque que très progressivement dans le rituel funéraire comme dans le mobilier déposé dans les tombes.

L'évolution typologique des tombes à inhumation tardoromaines est désormais mieux définie grâce à quelques fouilles et études récentes (Kaiseraugst, Sézegnin, Yverdon). Dans le cimetière d'Yverdon-Pré de la Cure par exemple, les tombes les plus anciennes (4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> s.) se signalent souvent par la présence d'un cercueil cloué, dans la tradition gallo-romaine (fig. 449), alors que les coffres de bois non cloués deviennent plus fréquents à partir du milieu du 5<sup>e</sup> s. Si l'utilisation de coffres de tuiles est occasionnellement signalée au Bas-Empire (fig. 450 et 451), la

Fig. 450

Yverdon-Pré de la Cure. Tombe à inhumation à coffre de tuiles du Bas-Empire.

Yverdon-Pré de la Cure. Inumazione tardoromana priva di corredo in una cista composta da laterizi.

Photo MHAVD/Archeodunum SA.



Fig. 449

Yverdon-Pré de la Cure. Tombe à inhumation d'adulte (de sexe indéterminé) à cercueil cloué. Le mobilier se compose de récipients en verre et en céramique. 4<sup>e</sup> s.

Yverdon-Pré de la Cure. L'adulto defunto era sepolto in una bara di legno chiodata. Il corredo era composto, oltre che da due monete, da vasellame fittile e da vetro. 4<sup>o</sup> sec.

Dessin Archeodunum SA ; photo Fibbi-Aeppli, Grandson.





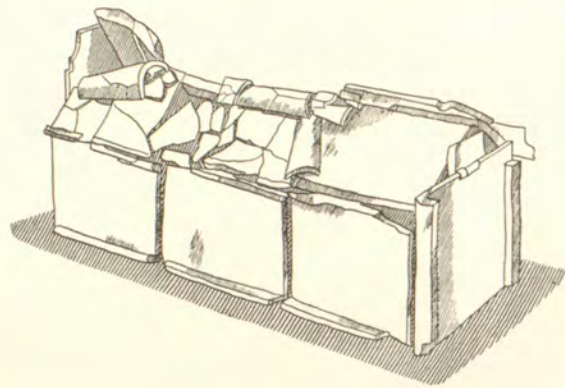


Fig. 451

Stabio-Vignetto. Un exemple de tombe à inhumation du Bas-Empire à coffre de tuiles.

Stabio-Vignetto. Un'esempio di ciste laterizie tardoromane, con copertura spiovente.

Simonett 1967-1971, p. 171-172.

plupart des coffrages en matériaux non périssables – en particulier les tombes en dalles – appartiennent déjà au Moyen Âge. L'usage de sarcophages en pierre et en plomb demeure quant à lui exceptionnel, et est vraisemblablement réservé à une élite sociale.

On connaît pour cette époque tardive, en contexte urbain et rural, quelques exemples de sépultures « privilégiées », tombes de fondateurs ou de bienfaiteurs, parfois sous la forme de mausolées (Bienne-Mett, Genève-Saint-Gervais, Saint-Prex, Saint-Saphorin, Conthey, etc.). Dans un certain nombre de cas, ces monuments seront postérieurement transformés en églises funéraires (fig. 452), autour desquelles se développeront des cimetières. On recense aussi plusieurs exemples de *memoriae*, petits édifices très simples destinés à la célébration du culte du souvenir (Sézegnin, Kaiseraugst, Bonaduz, etc.). Là encore, ces constructions seront parfois transformées en lieux de culte chrétiens.

Si ces églises funéraires primitives sont souvent de dimension modeste, les exemples de Sion-Sous-le-Scex et de Genève-Saint-Gervais (5<sup>e</sup> s.) montrent que des édifices immenses ont été parfois voués au culte des morts (fig. 453).

Fig. 452

Bienne-Mett. 1. Evolution architecturale du site. La première étape de son histoire, dans le deuxième quart du 4<sup>e</sup> s. ap. J.-C., est l'aménagement d'une sépulture « privilégiée », attribuée à un dignitaire appartenant peut-être à la hiérarchie militaire. Son riche mobilier comprend une fibule cruciforme dorée, deux bouteilles à deux anses en verre et un gobelet en verre à décor gravé d'inspiration dionysiaque (photo).

2. Le monument funéraire coiffant cette sépulture est transformé en mausolée au 5<sup>e</sup> s. (construction rectangulaire apparemment flanquée d'un portique). Vers 600, une première église sera construite, dont le chœur, de plan rectangulaire, intégrera la moitié orientale du mausolée.

Biel-Mett. 1. Pianta di una tomba maschile straordinaria con un primo monumento e gli oggetti di corredo 1-4. Nel 2<sup>o</sup> quarto del 4<sup>o</sup> sec. in una grande camera funebre è stato deposto con particolari onori un funzionario militare o civile. Indossava un mantello con una fibula bronzea dorata e in prossimità sia del capo, sia dei piedi si trovavano delle brocche di vetro. L'elemento più prezioso è un calice di vetro scolorito con molatura di qualità proveniente da un'officina del Mediterraneo orientale e raffigurante un Thiasos dionisiaco (foto).

2. Nel 5<sup>o</sup> sec. sopra la camera fu eretta una Memoria con portico laterale, dove furono sepolti altri defunti. Attorno al 600 al posto della Memoria fu costruita una prima chiesa, la cui parte orientale ed il coro coprivano la tomba.

Dessin E. Gutscher, Avec le Temps Sàrl, d'après Lehner 1978.

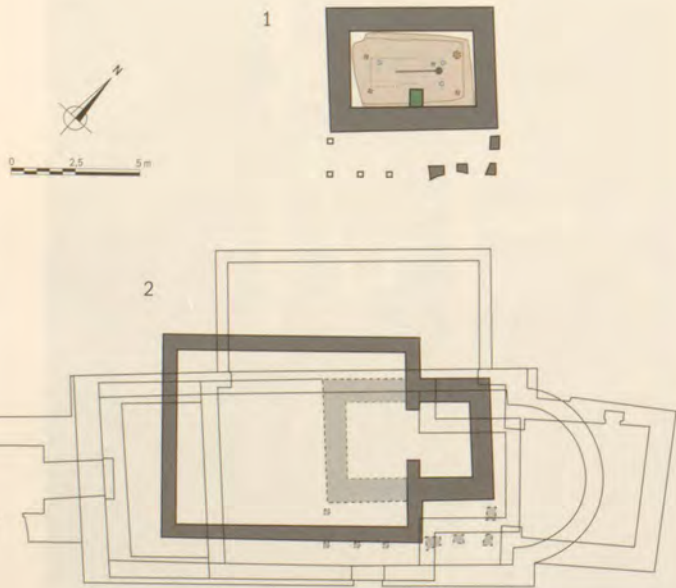


Fig. 453

Sion-Sous-le-Scex. Vue aérienne de l'église funéraire construite au 5<sup>e</sup> s. au pied de la colline de Valère. Utilisée jusqu'au 7<sup>e</sup> s., l'édifice abrite de très nombreuses tombes à inhumation.

Sion-Sous-le-Scex. Foto aerea della chiesa cimiteriale ai piedi della roccia di Valère edificata nel 5<sup>o</sup> sec. ed utilizzata fino al 7<sup>o</sup> sec.

Photo Büro Hans-Jörg Lehner.



## Le contenu des sépultures

Dans les sépultures à incinération du Haut-Empire, la très grande majorité des offrandes est livrée avec le défunt aux flammes du bûcher. Il en résulte une perte d'informations considérable due à l'altération, voire à la disparition totale des objets. Soulignons d'ailleurs que la perte de données ne concerne pas seulement la crémation, dans la mesure où la plus grande part des dépôts périssables (bois, cuirs et textiles) n'a pas non plus laissé de traces dans les inhumations. De façon générale, on observe tout au long du Haut-Empire une diminution progressive du mobilier déposé dans les tombes. Cette évolution inexplicable, qui se poursuit au Bas-Empire, ne doit bien sûr pas être considérée comme l'indicateur d'un appauvrissement généralisé de la population.

Les offrandes funéraires peuvent être subdivisées en trois catégories principales : les offrandes alimentaires, les objets personnels (parure, toilette, outils et instruments) et les dépôts à fonction symbolique ou rituelle. Faute de « mode d'emploi », l'identification et l'interprétation des objets attribués à ce dernier groupe est bien entendu la plus délicate.

## Les dépôts alimentaires

Les dépôts alimentaires sont presque omniprésents dans les tombes du Haut-Empire. Les témoins les plus évidents en sont les récipients – en céramique, plus rarement en verre et en pierre ollaire – destinés à contenir denrées solides et liquides. Certains d'entre eux, par leur morphologie, permettent l'identification de leur contenu (amphores, moules à fromage, biberons, etc.).

Les offrandes alimentaires peuvent également être déterminées grâce à l'analyse des résidus organiques (restes fauniques et macrorestes végétaux) récoltés dans la tombe.

Parmi les dépôts carnés identifiés dans les cimetières gallo-romains, le porc, sous forme de quartiers ou d'animaux entiers, est très largement dominant. Le bœuf, les caprinés et les gallinacés sont également régulièrement représentés, alors que le gibier est plutôt exceptionnel. En règle générale, chevaux et chiens n'appartiennent pas au registre des offrandes alimentaires.

Les analyses archéobotaniques révèlent quant à elles le dépôt de céréales (blé, orge, millet...), de légumineuses (lentilles, fèves...), de fruits cultivés et sauvages (pommes, poires, pêches, cerises, noix, noisettes, baies...), parfois importés (dattes, figues, olives, raisins...), de bouillies et de préparations pâtisseries.

La signification de ces offrandes alimentaires n'est pas si claire qu'on pourrait le penser : si on peut y voir en effet le viatique prévu pour le voyage et/ou le séjour dans l'au-delà, on peut aussi imaginer qu'une part de ces denrées ait correspondu à la participation virtuelle du défunt au banquet funéraire, voire au dépôt dans la tombe d'aliments et de récipients issus de ce banquet. Cette dernière proposition pourrait éclairer par exemple la présence récurrente de dizaines de récipients dans la sépulture, en particulier de services complets de vaisselle de table prévus pour plusieurs convives.

## Les effets personnels

Dans la catégorie des objets personnels, les parures semblent moins fréquentes que dans les sépultures laténiennes. C'est le cas notamment des fibules, encore régulièrement présentes dans les sépultures du 1<sup>er</sup> s. de notre ère, et qui tendent à se raréfier par la suite. Cette évolution, qui s'explique par le remplacement progressif du costume traditionnel par des vêtements cousus « à la romaine », est plus sensible sur le Plateau que dans le monde alpin, plus conservateur (fig. 438).





Fig. 454

Payerne. Cimetière de la route de Bussy. Vue partielle du mobilier d'une riche tombe à inhumation d'adulte. Outre les traditionnelles offrandes alimentaires attestées par quelques récipients - en particulier une coupe en sigillée contenant un oeuf et une cuillère en os -, on relève la présence de plusieurs outils et instruments en fer, qui pourraient témoigner de la profession du défunt (ébéniste ? tabletier ?). Fin du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Payerne. Necropoli lungo la route de Bussy. Elementi di corredo scelti di un'umazione. Oltre alla tradizionale dotazione con cibi e bevande in vasellame di vetro e fittile - notevole una piccola ciotola di terra sigillata con cucchiaio d'osso e un uovo - sono stati aggiunti alla tomba del defunto una serie di attrezzi che aveva utilizzato come falegname. Fine 2<sup>o</sup> sec.

Photo MHAVD/W. Eymann, Avec le Temps Sàrl.



Fig. 455

Avenches-En Chaplix. Tombe à incinération à urne de verre. Deux monnaies de bronze ont été placées au-dessus des ossements du défunt. Milieu du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Avenches-En Chaplix. Cremazione in un'urna di vetro. Sopra i resti del defunto sono state deposte due monete di bronzo. Metà 2<sup>o</sup> sec.

Photo Musée romain d'Avenches.

Les objets liés à la toilette (miroirs, palettes à fard, vases à parfum, pyxides en os ...) apparaissent régulièrement dans les inventaires, en toute logique dans les tombes féminines principalement (fig. 437). Le dépôt de coffrets de bois, attestés par leur garniture métallique, est lui aussi plutôt associé à des sépultures de femmes et paraît être l'indice d'un certain standing.

La présence d'ustensiles et d'outils dans les tombes peut livrer des informations sur le niveau socio-culturel des défunts, sur leurs loisirs (la chasse par exemple, voir le « Testament du Lingon ») ou leurs activités quotidiennes *ante mortem*. Si le dépôt d'outils, agricoles surtout, est régulièrement signalé dans les tombes du monde alpin, particulièrement au Tessin, très rares sont les cas où l'outillage désigne de manière explicite une profession spécifique : une tombe à inhumation récemment découverte à Payerne semble pouvoir être attribuée à un ébéniste ou à un tabletier (fig. 454) ; un défunt du port d'Avenches, dont les cendres furent déposées dans une caisse en compagnie d'une scie et d'une herminette, fut peut-être un charpentier actif sur un chantier naval voisin (fig. 331) ; une tombe de femme de Windisch-Dägerli, recelant quelques instruments médicaux (scalpels, pincette et

sondes), pourrait être un troisième exemple extrait de ce corpus très limité.

L'armement enfin, régulièrement signalé dans les tombes masculines laténiennes et qui réapparaît au Haut Moyen Âge, n'est quasiment jamais représenté dans les sépultures gallo-romaines.

### Les dépôts à valeur symbolique

Le troisième groupe principal d'offrandes réunit des objets très variés dont le dépôt correspond à une préoccupation d'ordre spirituel, à une croyance ou une superstition. Il est inutile de répéter ici le caractère subjectif et aléatoire de ces identifications. Souvent, l'objet en tant que tel ne présente pas un caractère culturel ou symbolique. C'est la répétition de son dépôt en contexte funéraire qui a amené les chercheurs à lui attribuer une telle valeur, avec tous les risques d'interprétation abusive qu'implique une telle démarche.

Les dépôts de monnaies (fig. 455) – traditionnellement interprétées dans le sens de l'« obole à Charon », titre de transport valable pour l'au-delà – ou de lampes à huile

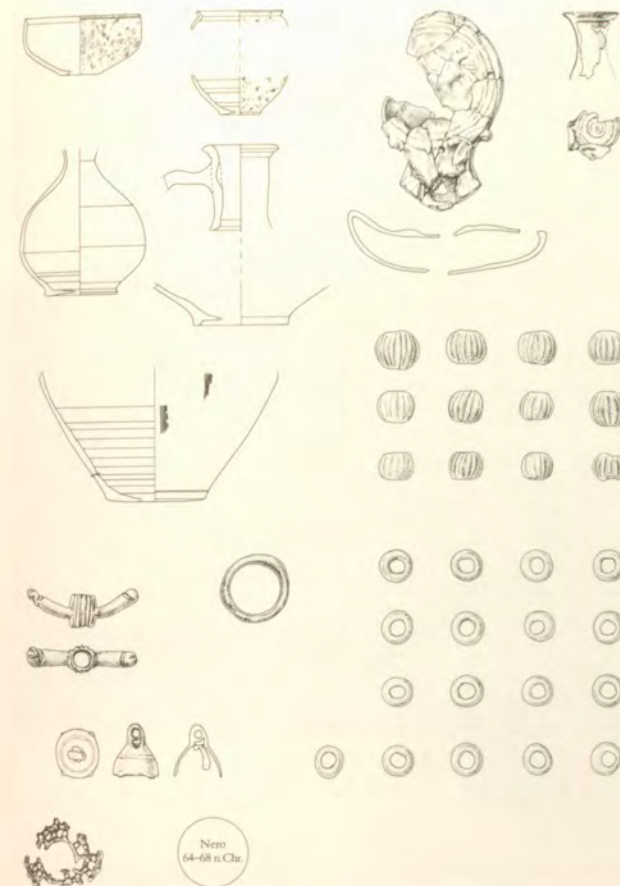


Fig. 456

Windisch-Dägerli. Mobilier issu de la sépulture à incinération d'un enfant âgé d'environ une année. On peut y relever la présence de plusieurs dépôts à valeur « symbolique » ou protectrice, en particulier une monnaie, une lampe à huile en terre cuite et plusieurs pendentifs (rouelle, clochette, pendentif orné de deux phallus) associés aux perles en pâte de verre d'un collier. Vers 70 ap. J.-C.

Windisch-Dägerli. Cremazione di bambino di un anno con boccali. Fanno parte degli oggetti del rito funebre una lucerna, un balsamario ed una moneta. Sopra le spoglie cremate giaceva una collana con una serie di amuleti e di perle vitree blu. Attorno al 70 d.C.

Hintermann 2000.

appartiennent à ces usages, de même sans doute que l'offrande de pendentifs, d'amulettes et de perles à valeur talismanique, souvent observée dans les sépultures infantiles (fig. 456). Des statuette (divinités, animaux...), en terre cuite le plus souvent, ont également pu assumer une telle fonction protectrice dans la tombe.

### Offrandes et société

De façon générale, l'évaluation du statut socio-économique d'un individu sur la base du mobilier recueilli dans sa sépulture doit être envisagée avec la plus grande prudence. Si la présence dans la tombe de riches dépôts (métaux précieux, verrerie, etc.) peut être considérée comme l'indicateur d'un certain standing, on se gardera



Fig. 457

Stein-am-Rhein. Reconstitution et mobilier d'une riche sépulture à inhumation féminine à cercueil cloué. Des éléments de parure (collier, épingle), un cadre de miroir et trois récipients en céramique, en verre et en pierre ollaire ont été découverts dans la sépulture. Vers 350 ap. J.-C. On peut relever que la tombe recoupe un four de potier plus ancien.

Stein am Rhein. Ricostruzione di una ricca tomba femminile in una cassa chiodata. Il ricco corredo è composto da uno spillone ed una collana, come da un piccolo specchio e vasellame di bronzo e pietra ollare. Attorno al 350 d.C. - La fossa taglia un forno per la cottura della ceramica più antico.

Photo Kantonsarchäologie Schaffhausen ; Dessin Höneisen 1993.

d'attribuer sans réserve au commun des mortels toute sépulture dépourvue de mobilier.

Néanmoins, l'analyse globale du mobilier funéraire recueilli dans un cimetière ou dans un cercle plus large – à l'échelle d'une agglomération ou d'une région par exemple – peut conduire à des considérations intéressantes dans les domaines sociaux, économiques et culturels. A titre d'exemple, l'étude de plusieurs cimetières avenchois a permis de mettre en évidence des catégories d'offrandes indicatrices d'un certain standing, notamment des récipients en verre et en métal, des coffrets à garnitures métalliques, des bagues à intaille, des amphores vinaïres, etc.

Dans un autre registre, l'étude du mobilier – en particulier des objets de parure, des fibules – peut conduire à des



conclusions intéressantes dans le domaine de l'acculturation des populations (romanisation et résistance des traditions indigènes), comme l'ont montré les travaux de S. Martin-Kilcher pour le Tessin et le monde alpin (Martin-Kilcher 1993.2 ; Martin-Kilcher 1998).

### Le Bas-Empire (4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)

Le dépôt d'offrandes alimentaires, sous la forme de récipients en céramique, en verre ou en pierre ollaire, est encore assez régulièrement attesté durant le 4<sup>e</sup> s., mais cet usage ne se prolonge pas au-delà du milieu du siècle suivant. On signale aussi occasionnellement des offrandes carnées, en particulier des gallinacés.

Les objets de parure (bracelets, bagues, boucles d'oreille, épingles à cheveux, perles...) sont également présents, en particulier dans les tombes féminines (fig. 457). Les éléments attribuables au costume masculin (boucles de ceinture, fibules cruciformes) sont plus rares. A cette époque, les ceintures à garniture métallique et les manteaux attachés par une fibule sont portés principalement par les soldats et les fonctionnaires. En outre, la présence de chaus-



Fig. 458

Avenches. Porte de l'Ouest. Mobilier découvert en 1872 dans la sépulture d'une jeune fille décédée dans la première moitié du 4<sup>e</sup> s. de notre ère. Ce riche mobilier comprend notamment deux gobelets en verre à ponctuations bleues portant des inscriptions gravées. Le texte de l'une d'elles *vivas in Deo* (« Vis en Dieu ! ») pourrait faire de cet ensemble l'un des plus anciens témoins de la diffusion du christianisme dans nos régions. Cette interprétation demeure toutefois sujette à caution.

Avenches. Porta ovest. Corredo scoperto nel 1872 nella sepoltura di una giovane deceduta nella prima metà del 4<sup>o</sup> sec. Il ricco corredo comprende due boccali un vetro a punti blu con iscrizioni incise. Il testo dell'una *vivas in Deo* («vivi in Dio»), forse una delle prime testimonianze della religione cristiana nella nostra regione, tuttavia la benedizione può intendere anche un'altra divinità.

Photo Musée romain d'Avenches.

Fig. 459

Flaach. Sépulture à inhumation féminine, attribuable à une jeune aristocrate d'origine germanique (région danubienne ?), comme en témoignent quelques pièces caractéristiques de sa riche parure. Deuxième moitié du 5<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Flaach. Inumazione di una giovane nobile di discendenza germanica, arrivata forse dalla regione danubiana nell'alto Reno, come testimoniano supporre alcuni elementi del corredo. 2<sup>o</sup> metà 5<sup>o</sup> sec.

Photo Kantonsarchäologie Zürich.



Fig. 460

Coupe en sigillée découverte à Lausanne, signée par le potier Xanthus, représentant des squelettes buveurs, invitant à profiter des plaisirs terrestres pendant qu'il est temps.

*Coppa in terra sigillata scoperta a Losanna, firmata dal vasaio Xanthus, con la rappresentazione di scheletri che bevono, invitando a godere dei piaceri terrestri finché uno è in tempo.*

Photo La chambre noire, atelier Bonnard-Yersin, Vevey.

sures à semelle cloutée est, comme au Haut-Empire, signalée à plusieurs reprises.

Dès le 5<sup>e</sup> s., peut-être sous l'influence du christianisme, la présence de mobilier devient exceptionnelle ; chez les descendants directs des Gallo-Romains, dénommés Romani, des tombes dites « à offrande unique », recèlent un seul objet, choisi peut-être pour sa valeur symbolique (obole, bague, peigne).

Quelques rares témoins funéraires illustrent la pénétration du christianisme : c'est peut-être le cas de la fameuse sépulture féminine de la porte de l'Ouest à Avenches (fig. 458). De façon générale, l'influence de la foi chrétienne demeure toutefois difficile à évaluer dans les pratiques funéraires d'une population encore profondément gallo-romaine.

Enfin, un certain nombre de découvertes témoigne des mouvements de population qui caractérisent cette période de l'histoire (fig. 459). Au 5<sup>e</sup> s. par exemple, l'installation en Suisse occidentale, dans la région lémanique notamment, de Burgondes et d'autres groupes ethniques ayant migré avec eux se manifeste par une série de tombes féminines livrant des parures caractéristiques (des fibules ansées en particulier) et par quelques exemples de crânes déformés artificiellement.



## EPILOGO: UN PASSATO MOLTO PRESENTE

I cinque secoli di dominio romano hanno lasciato nella storia delle nostre regioni un'impronta durevole. Alcune generazioni dopo l'integrazione in seno all'Impero, approdarono da noi varie novità tutt'oggi presenti. Furono introdotte piante come il noce, il castagno, il susino; evolsero nuove culture come il melo e la vigna che in seguito avrebbero avuto un fortunato avvenire.

L'Impero portò inoltre un gran numero di innovazioni tecnologiche tra le quali il vetro soffiato, i vetri per finestre, il laterizio e la tegola, la muratura, l'arco e la volta, la tubatura. Si manifestò una prima vera e propria urbanizzazione. L'uso della moneta si generalizzò.

Infine e soprattutto, l'epoca romana costituisce in gran parte il fondamento della cultura odierna: indubbiamente attraverso la diffusione del latino, radice del linguaggio di Ticinesi e Romandi - quest'ultimi conservano fin nel loro nome l'impronta di Roma; ma anche per quanto riguarda la scrittura, il diritto e il cristianesimo. In età romana la cultura indigena e gli apporti dal mondo mediterraneo si congiunsero. Non è forse poi così inutile ricordare che il nostro panorama culturale d'oggi è stato largamente foggato da apporti venuti da fuori.

## RIASSUNTO

### L'uomo e l'ambiente

Nella zona delle province romane i reperti di resti vegetali e animali sono le fonti principali per conoscere le abitudini alimentari, agricole, pastorizie e ambientali di quell'epoca. Macroresti vegetali e ossa di piccoli animali quali i pesci (misura maggiore a 0.1 mm) vengono filtrati tramite un speciale metodo di lavaggio dai campioni di terra raccolti, e successivamente identificati sul luogo degli scavi secondo principi statistici. I campioni di terra utilizzati per l'analisi dei microresti (per es. polline, misura minore a 0.1 mm) vengono estratti e manipolati separatamente secondo un metodo specializzato. Sono le condizioni ambientali (per es. l'umidità) a determinare principalmente che cosa sarà o che cosa non sarà conservato nel tempo. La maggior parte dei luoghi in cui sono stati ritrovati reperti datati in epoca romana in Svizzera giace su suoli minerali d'aridità mutevole, i quali oltre a favorire la conservazione perlopiù di resti vegetali allo stato carbonizzato presentano anche un'alta selezione di conservazione dei reperti. Per la conservazione di materiale organico sono invece adatti sedimenti depositati in zone permanentemente umide; si tratta di sedimenti ritrovati purtroppo molto raramente. Le ossa di animali piuttosto grandi, e lo stesso vale per la maggior parte dei reperti archeologici, si trovano sottoforma di singoli reperti. Solo in suoli acidi sono praticamente introvabili se non in uno stato di conservazione molto cattivo. Per concludere, uno dei fattori fondamentali a determinare il successo di una ricerca archeobiologica è la possibilità di datare correttamente gli strati di sedimentazione archeologici da cui sono estratti i campioni di terra e contenenti ossa animali.

Tramite la ricerca archeobiologica è possibile ricostruire le abitudini alimentari di un'epoca. Nel caso in cui i resti analizzati siano associabili con precisione ad un reperto è possibile dedurre quale sia stato lo stato sociale dei consumatori durante un lasso di tempo o addirittura di un'intera epoca. Inoltre gli studi archeobiologici aiutano ad ampliare le conoscenze dell'economia e del commercio con i paesi stranieri in epoca passata. Durante il periodo augusteo furono per esempio già importati diversi prodotti alimentari da paesi lontani, quali lo sgombro del mediterraneo e il melograno. Si può inoltre ricostruire l'esistenza di attività artigianali; tramite alcuni reperti di ossa sono state ad esempio documentate sculture in legno, affumicatori, raffinerie d'argilla e concerie. Dagli studi archeobiologici sono pure deducibili alcune informazioni riguardanti il culto dei morti, poichè in età romana si usava porre diverse offerte alimentari sul rogo insieme ai defunti. Le ricerche archeobiologiche assumono infine una notevole importanza per l'interpretazione di un reperto; per esempio è possibile identificare i depositi di antiche latrine. Le indagini dei resti legnosi danno invece innumerevoli informazioni sullo sfruttamento delle foreste. Le analisi metriche sull'esistenza di molte varietà rispettivamente razze di piante e animali utili.



Gli esiti della ricerca archeobiologica in Svizzera sono riconducibili a scavi di soccorso. Motivo per il quale spesso purtroppo non esiste un nesso fra i risultati. Nella città di Augusta Raurica per esempio furono analizzati diversi complessi archeobiologici, mentre non avvenne nei suoi dintorni, vale a dire là dove avvenne la produzione delle merci finalizzate alla città. Nella Svizzera occidentale invece mancano soprattutto le ricerche nel campo dell'archeobotanica. In generale lo stadio di ricerca archeozoologica è più avanzato rispetto a quello di ricerca archeobotanica.

Il clima in età romana, paragonato a quello in età del ferro e nell'alto medioevo, fu perlopiù mite, benché si fossero manifestate anche in età romana alcune fasi pronunciate di raffreddamento climatico, in particolare verso il 260 d.C. e tra il 430-440 d.C. Una fase di raffreddamento meno pronunciata si riscontrò verso la fine del 1° sec. d.C.

La composizione della vegetazione naturale al tempo dell'occupazione romana è ricostruibile tramite analisi polliniche di depositi naturali all'interno degli insediamenti. I boschi del Giura e della Mediana svizzera presentavano una composizione molto simile a quella odierna; la specie dominante era il faggio. Nelle Alpi la vegetazione sul livello subalpino era già allora determinata dall'abete rosso. Sul versante a sud delle Alpi i boschi misti di quercia avevano ormai perso importanza, mentre l'ontano bianco e il carpino erano molto diffusi.

Attraverso i romani si diffusero nuove specie legnose nelle nostre regioni. In Ticino a partire circa dal 100 a.C. il castagno iniziò a sostituire la quercia e l'ontano; sempre più frequentemente si piantarono alberi di noce. A partire dall'età romana si notano inoltre sempre più spesso i pollini del bossolo. Questo sempreverde esiste in Svizzera fin dall'Atlantico e ne venne presumibilmente favorita la diffusione tramite le piantagioni in età romana. In alcuni profili pollinici, come ad esempio del lago di Neufchâtel, si nota anche un aumento dei pollini d'uva; a cui segue la supposizione che almeno fin da allora sia stato prodotto del vino in quella regione. Purtroppo però la maggior parte dei profili non è databile in modo da poter definire precisamente l'inizio della coltura dell'albero di noce e da frutta.

Rispetto all'età del ferro in età romana si leggono in molti diagrammi pollinici della Mediana delle vere aperture nelle foreste. Fu soprattutto il patrimonio forestale di abete bianco ad esserne colpito, data l'importanza del suo legno da costruzione. In genere i boschi furono sfruttati in modo intensivo per lo sfruttamento del legno. I pollini di diverse specie erabacee e di altre piante da pascolo suggeriscono un aumento dell'importanza del pascolo. La continuità delle curve dei cereali mostrano che l'agricoltura, e soprattutto la cerealicoltura, dovevano aver assunto grande importanza. L'alta frequenza della lepre, i reperti di ossa del cerbiatto e della volpe nonché di alcune specie volatili (il fagiano, il merlo e la starna) ribadiscono la presenza di estesi campi aperti. Mammiferi di dimensione più grande quali l'alce e l'uro si riscontrano invece meno frequentemente di prima; ciò dimostra l'influsso negativo dell'uomo sull'equilibrio naturale esistente tra alcune specie animali

selvagge e il loro biotopo ormai mutato. Nelle vicinanze dei centri d'insediamento o in regioni ricche di nuclei agricoli esiste ormai un paesaggio fortemente caratterizzato dalle attività antropiche. La varietà di pesci dimostra che nell'agglomerazione dei centri d'insediamento esistevano ambienti acquatici eutrofici (fiumi, ruscelli, laghi) puliti e contemporaneamente anche fortemente influenzati dalla presenza umana. In lontananza dei centri d'insediamento però esistevano ancora vaste regioni di foresta vergine, come dimostra l'alta frequenza dei reperti del cervo.

Le regioni alpine furono meno sfruttate durante l'età romana rispetto ai periodi precedenti. Solo puntualmente sono state identificate delle prove che dimostrano un'accentuata presenza umana; ne è un esempio la grande valle del Vallese.

## Il quadro storico

Scrivere una storia della Svizzera nell'Antichità si rivela ben ardua impresa, se si considerano l'assenza di un'unità politica del territorio e lo stato attuale delle fonti, spesso non soltanto lacunose, ma a tratti assolutamente atipiche. La tradizione vuole che il territorio dell'attuale Svizzera entri a far parte della Storia con l'arrivo di Cesare, nel 58 a.C. Occorre tuttavia ricordare che i Romani occupavano già da tempo il versante sudalpino e Ginevra e che conoscevano perfettamente le vie di transito alpine. Alla morte di Cesare, nel 44 a.C., gli Elvezi erano un popolo sottomesso, le popolazioni vallesane, che avevano conosciuto una breve occupazione, si vedevano minacciate, mentre gli abitanti del Ticino meridionale, in stretto rapporto con Como e l'Italia, erano in fase di romanizzazione. Nyon era inoltre sede di una colonia romana. Un anno dopo, la fondazione d'Augusta da parte di Lucius Munatius Plancus segnava l'estensione della dominazione romana fino al Reno. Solo i popoli delle vallate alpine godevano di una relativa indipendenza. L'integrazione delle Alpi nell'Impero avverrà ad opera d'Augusto, con due campagne di conquista comprese tra il 25 e il 13 a.C. Un monumento a La Turbie, nei pressi di Monaco, annoverava le popolazioni assoggettate da Roma, dall'Adriatico al Mediterraneo.

In un primo tempo, gli Elvezi, che costituivano la popolazione più importante dell'antica Svizzera, non ebbero sede stabile, benché alcune famiglie importanti, come quella dei *Camilli*, avessero già acquisito la cittadinanza romana da Cesare o da Ottaviano. Gli Elvezi furono annessi alla provincia Belgica, ma s'ignorano l'ubicazione della prima capitale e l'organizzazione dello stato. All'indomani del massacro delle legioni di Varo nel Teutoburgo, nell'anno 9 d.C., l'esercito romano insediò una prima guarnigione a Zurzach. Seguì, nel 16/17, un campo legionario a Vindonissa, a difesa del *limes* sul Reno. Occupata dapprima dalla XIII e poi dalla XXI legione «*rapax*», la piazzaforte rappresentava anche un importante polo economico: vi erano stanziati 6-7000 soldati dotati di un soldo relativamente alto, accompagnati da un seguito di domestici e, in alcuni casi, dalle

famiglie. Nel 69 d.C., a seguito di un'iniziativa politica coraggiosa ma sventurata, gli Elvezi furono sconfitti dalla XXI legione, che minacciò la distruzione di Aventicum, assunta nel frattempo a capitale di questo popolo. La vittoria definitiva di Vespasiano segnò da un lato la partenza della XXI legione alla volta del territorio batavo, mentre a Vindonissa subentrava l'XI legione. In secondo luogo, lo statuto di Aventicum subì una modifica. La natura di questo provvedimento è uno dei problemi più dibattuti della storia istituzionale romana. Si è pensato allo statuto di colonia latina o di colonia romana, ma le rare attestazioni di magistrati giunte fino a noi non consentono di dirimere la questione. Vi era inoltre un *conventus civium Romanorum* che, a detta di alcuni, consentiva di raggruppare cittadini romani originari d'altri luoghi. La *civitas* si divideva in numerosi *pagi*, di cui soltanto uno trova menzione in fonti epigrafiche. Determinati *vici* fungevano da punti di connessione tra la capitale ed il suo vasto territorio. Dopo l'83 d.C., la frontiera dell'Impero fu spostata a nord-est e creata la provincia Germania Superiore, alla quale furono integrati gli Elvezi. Poco dopo, nel 101, l'accampamento di *Vindonissa* fu abbandonato.

I Vallesani avevano nel frattempo ottenuto da Claudio lo statuto di diritto latino, che consentiva ai loro magistrati d'acquisire la cittadinanza romana e, di fatto, d'integrare i ceti emergenti locali nell'Impero. Le quattro popolazioni che occupavano il Vallese furono assimilate dapprima alla provincia Rezia e Vindelicia e, in seguito, sotto Claudio - fondatore del *Forum Claudii Vallensium*, Martigny -, a quella delle Alpi Graie e Pennine. Non mancano tuttavia dediche comuni, indizio di un sentimento d'unità, abbastanza logico se si considera la situazione orografica del Vallese. Gli attuali Grigioni rimasero nella provincia retica, con governatore ad Augusta (forse dopo un soggiorno temporaneo a *Cambodunum*, Kempten). La frontiera con gli Elvezi passava dalla stazione *Ad Fines*, l'attuale Pfyn. Sia il Vallese sia la Rezia traevano indubbiamente buona parte dei loro proventi dal traffico alpino tra l'Italia e le regioni renane e danubiane. Il transito di truppe, a volte anche molto importante, non ha tuttavia lasciato alcuna traccia archeologica. Nonostante il tradizionale stretto rapporto con l'Italia, le valli del Ticino manifestano notevoli differenze culturali tra le zone dei laghi e quelle alpine.

Il territorio dell'antica Svizzera conobbe in seguito un lungo periodo di pace prosperosa che ebbe fine con le incursioni degli Alamanni. Forzate le frontiere dell'Impero, essi attraversarono anche l'altipiano svizzero nel 275-278, senza tuttavia causare le devastazioni su vasta scala loro attribuite dalla tradizione, e anche se August e Avenches presentano chiari segni di distruzione violenta. Queste avversità condurranno Diocleziano a riorganizzare le province nel 297, abbandonando i Campi decumati, tra Reno e Danubio. Gli Elvezi si ritrovarono così a svolgere la funzione a suo tempo assegnata loro da Cesare, di cuscinetto tra l'Impero e le tribù germaniche. La Svizzera orientale fu integrata nella provincia *Raetia prima*, l'altipiano svizzero nella *Maxima Sequanorum* e l'organizzazione militare fu adattata al nuovo assetto di guerra. Nel 4° sec., fu a più riprese

necessario respingere i barbari di là dal Reno. Negli anni seguenti il 370, Valentiniano fondò una serie di fortini lungo il Reno e il lago di Costanza. I suoi sforzi, così come la fortificazione di centri civili, non furono però sufficienti e, nel 402, Stilicone ritirò le truppe di stazione sul Reno, abbandonando, di fatto, il territorio elvezo. Ciò nonostante la vita nelle città non si estinse. Alcuni centri addirittura, che si trovavano relativamente al riparo, videro la loro influenza aumentare, come fu il caso di Ginevra e Martigny: l'antica *civitas* continuava ad esistere sotto il governo del vescovo.

## L'urbanismo

Dopo il rientro forzato sull'altipiano svizzero, seguito al fallito tentativo d'emigrare nelle terre dei Santoni, nel 58 a.C. gli Elvezi, i Rauraci e i loro alleati dovettero affrontare la ricostruzione delle città, devastate dagli incendi alla vigilia della partenza. Nei decenni seguenti, si svilupparono abitati a carattere proto-urbano (*oppida*), distribuiti nella parte occidentale dell'attuale Svizzera. Verso il 40 a.C., Roma manifesta chiaramente la sua volontà di consolidare il controllo su questa regione e fonda due colonie, Nyon e August. L'integrazione nell'Impero di buona parte dei territori che costituiscono la Svizzera moderna segna l'inizio, attorno al 15 a.C., di una fase d'intensa urbanizzazione. I centri abitati subiscono un processo di sostanziale riorganizzazione, che porterà a radicali mutamenti nel paesaggio urbano. Agli *oppida* fortificati e alle cittadine aperte, si succede in breve tempo una rete gerarchizzata d'abitati. Gli insediamenti hanno statuti diversi e sono a volte creati *ex nihilo*, distribuiti lungo i principali assi di transito e i punti di trasbordo, in modo da garantire l'organizzazione e il controllo di tutto il territorio. Questo rinnovamento avviene per iniziativa congiunta del ceto emergente locale e del potere romano. L'urbanizzazione della parte orientale dell'altipiano svizzero, con la fondazione di cittadine come *Vitudurum*-Oberwinterthur, va intesa come manifestazione di una politica di colonizzazione romana.

Le città fondate dall'autorità romana (colonie di Nyon, Avenches e August, *forum* di Martigny) sono organizzate secondo uno schema regolare d'*insulae* (isolati delimitati da strade intersecantisi perpendicolarmente). Al centro si collocano il foro con la basilica e gli altri monumenti pubblici, quali il tempio, le terme o il mercato (*macellum*). Oltre ai capoluoghi, sedi dell'amministrazione regionale, il potere centrale incentivò la fondazione d'agglomerazioni secondarie relativamente importanti, alcune delle quali sono attestate come *vici*. I quartieri di questi abitati sono spesso allineati lungo una via principale, senza per altro formare una trama regolare. I loro edifici pubblici non sono strutturati in modo così rigoroso come nelle città e la piazza centrale non rispetta necessariamente la disposizione di un foro. Altri centri abitati, di minore importanza, sorgeranno lungo una o più vie, in assenza di un concetto urbanistico preciso.

L'impiego della pietra tagliata e della malta, sconosciuto prima della conquista romana, consentì la realizzazione d'opere monumentali. Non di rado, esse erano finanziate



dall'alto ceto locale, contagiato dalla *roman way of life* e su cui i Romani, in cambio di determinati privilegi, facevano leva per assicurarsi la sovranità. Le tecniche edilizie tradizionali non scomparvero, ma trovavano impiego più nelle agglomerazioni secondarie e meno nelle città. Dal 1° alla prima metà del 3° sec. d.C., durante la *pax romana*, le nuove edificazioni, le trasformazioni e i rifacimenti di monumenti pubblici, compresi quelli dei luoghi di spettacolo (teatri e anfiteatri), sono indice di condizioni economiche propizie, fatto largamente attestato anche da serie d'ampliamenti in numerose dimore urbane (*domus*).

Dalla seconda metà del 3° sec., il clima d'insicurezza generato essenzialmente dalla pressione dei popoli germanici alle frontiere dell'Impero è all'origine della costruzione d'opere di difesa in buona parte delle città e dei *vici*. Lungo la frontiera renana e la maggior parte degli assi di comunicazione, si viene così a creare una rete d'agglomerazioni fortificate. Molti centri continuarono ad essere abitati e alcuni conobbero addirittura un'importante fioritura, legata al cambiamento del loro statuto politico (Ginevra). Solo uno scarso numero d'abitati di minore importanza fu invece abbandonato in via definitiva (Bern-Enge). Il perimetro delle mura, strettamente connesso alla configurazione topografica della regione, ingloba generalmente una superficie ridotta rispetto a quella delle città d'epoca imperiale. A volte, i baluardi sono eretti in luoghi meglio difendibili (Stein am Rhein). I quartieri esterni alle mura non sono sistematicamente abbandonati.

Nei centri più importanti emerge dal punto di vista urbanistico la presenza, a partire dalla seconda metà del 4° sec., di un gruppo episcopale o semplicemente ecclesiastico. Nelle città difese da mura esso occupa in larga misura lo spazio delimitato dalla fortificazione. Questo fenomeno ben illustra il ruolo emergente del clero e, più in particolare, della figura del vescovo che, in ambito sociale e politico, verrà progressivamente a sostituirsi ad un'amministrazione ormai carente. L'edificazione di chiese funerarie nelle necropoli, collocate come in precedenza al di fuori del centro abitato, concorre ad una modifica profonda del paesaggio urbano.

## La campagna e l'agricoltura

L'archeologia non è per ora in grado di verificare i dati numerici riguardanti la popolazione elvezia della metà del 1° sec. a.C., forniti da Cesare nei suoi *Commentarii*. Gli insediamenti risalenti alla fine della seconda età del Ferro sono infatti ancora troppo mal conosciuti. Il numero poco consistente di siti galloromani da cui sono emersi resti d'edifici o reperti della seconda età del Ferro (Messen SO, Genève-Parc la Grange GE, Liestal-Munzach BL, Yvonand-Mordagne VD, Morat-Combette FR, Vicques JU o Möhlin AG), indica una a tratti notevole variazione del luogo d'insediamento (ad esempio Pomy-Cuarney VD, Courgevaux FR, Alle JU), verificatasi al più tardi a partire dall'età augustea. Si ritiene che all'inizio della nostra era sia avvenuto un notevole aumento nella densità d'occupazione delle cam-

pagne. Gli insediamenti rurali galloromani precoci già studiati sono tuttavia ancora pochi. Si tratta generalmente di fattorie di legno, edificate a telaio o a montanti (Laufen-Müschhag BL), a volte attorniate da recinti e/o fossati. L'origine di questo tipo edilizio va ricercata non tanto in Italia o nel mondo mediterraneo, quanto in Gallia centrale e settentrionale. La villa di Neftenbach ZH è un caso rappresentativo di quest'evoluzione da precoce insediamento rurale a villa rustica.

Se si eccettuano alcuni casi, nella Svizzera occidentale i primi insediamenti galloromani fanno apparizione due o tre generazioni dopo la costituzione delle agglomerazioni d'età augustea.

Attorno alla metà del 1° sec. d.C., gli edifici di legno sono rimpiazzati da costruzioni di pietra. La tecnica edilizia in muratura trova impiego anche in nuovi insediamenti. L'occupazione del territorio s'intensifica ulteriormente nel corso della seconda metà del 1° sec.

Gli insediamenti rurali sono generalmente dispersi nel territorio, ma si osservano anche concentrazioni in determinate vallate o in prossimità delle agglomerazioni. Accanto alle umili fattorie, le numerose *villae rusticae* sono un segno tangibile del dominio esercitato sulle campagne dal ceto elevato indigeno. Questi fondi agricoli raccolgono in un unico recinto la residenza del proprietario (*pars urbana*), edificata in pietra, riccamente decorata e dotata d'ogni raffinatezza, e gli edifici economici (*pars rustica*: stalle, magazzini, fienili, granai, rimesse, ecc.), distribuiti o attorno alla casa padronale (a pianta sparsa) o lungo un asse di simmetria (a pianta assiale).

I fondi più modesti potevano avere carattere familiare (Boécourt JU), mentre la struttura sociale delle grandi *villae* manifesta una maggiore gerarchizzazione (Orbe VD, Oberentfelden AG). Qui, la gestione della tenuta era affidata ad un amministratore. Non siamo a conoscenza dello statuto sociale del personale delle *villae*: lavoratori liberi, schiavi (attestati dall'epigrafia) o d'altra condizione.

Il territorio sfruttato dalla villa (*fundus*) poteva comprendere terre coltivate (*agri*), pascoli e foreste. Le dimensioni del *fundus*, che, stando alle fonti antiche, poteva raggiungere anche i 2000 ettari d'estensione, sono difficili da stimare. Le terre sfruttate dovevano soggiacere ad un'agrimensura, che consentiva di inventariare le risorse agricole e di controllare le persone. Sembra esistessero differenti tipi di catasto. Al primo posto va menzionata la centuriazione (suddivisione in lotti di 710 m di lato), ben attestata in Italia e nel sud della Gallia. Nelle nostre regioni, forse non integralmente misurate, si conoscono però anche altri tipi di catasto, che tengono conto della configurazione del territorio.

Nella metà del 3° sec. si verifica un declino nell'occupazione rurale, da ricondurre ad una serie di crisi che colpiscono l'Impero in questo periodo. Alcuni siti sono abbandonati, altri rimangono occupati ma non di rado gli edifici subiscono trasformazioni o sono riedificati. Dopo una timida ripresa all'inizio dell'età costantiniana, tra la fine del 4° e l'inizio del 5° sec. numerosi siti rurali galloromani sono abbandonati in via definitiva. In questo periodo fanno apparizione nuove forme d'abitato, caratterizzate da

un ritorno all'edilizia lignea. In alcuni siti si assiste invece ad una continuità d'occupazione, con l'evoluzione da villa romana a chiesa e/o villaggio.

L'agricoltura rappresentava nell'Antichità una delle basi economiche. Le *villae* producevano un eccedente destinato alla vendita, in particolare per le agglomerazioni. I proventi potevano essere reinvestiti dai proprietari delle *villae*.

L'incremento demografico d'epoca romana generò una crescita nella domanda di generi alimentari. I nostri territori furono inoltre segnati dall'arrivo di nuovi beni di consumo che, oltre ad ampliare la «carta dei menu», suscitarono nuovi bisogni, che i produttori agricoli dovevano, almeno in parte, soddisfare.

I testi antichi (spesso focalizzati sulla realtà italiana) forniscono valide testimonianze e materiale iconografico riguardo ad attività che spesso non hanno lasciato tracce. Rinvenimenti archeo(bio)logici consentono inoltre di ricostruire le antiche pratiche di coltivazione o raccolta, i differenti tipi d'allevamento e le abitudini alimentari.

L'esame di pollini o paleosementi rivela la coltivazione degli stessi tipi di cereali (orzo, farro e soprattutto miglio) o di leguminose (fave, lenticchie e piselli) già noti nella seconda età del Ferro. Le innovazioni concernono soprattutto l'introduzione di nuove piante (ortaggi, pepe, fico, melograno, ulivo e noce) e della vigna.

Gli animali più frequentemente attestati sono i bovini, il maiale, la pecora, la capra, il cavallo, il cane, i polli o l'oca domestica. Ad essi si aggiungono specie nuove come l'asino, il mulo, il gatto, il colombo e forse anche l'anatra. La caccia e la pesca rivestivano un ruolo complementare per l'alimentazione.

Oltre all'agricoltura e all'allevamento, negli insediamenti rurali si praticavano differenti attività artigianali (tessitura, lavoro dell'osso, produzione di ceramica e laterizi, estrazione della pietra, forgia di metalli). Vi si producevano anche beni artigianali destinati alla vendita.

## L'economia

L'economia in epoca romana si basava in primo luogo sull'agricoltura e sullo sfruttamento delle risorse naturali e nella maggior parte dei casi si svolgeva a livello locale e regionale. Gli scambi economici interregionali, accertati da numerose importazioni, erano certamente rilevanti, ma limitati da aspetti strutturali. Il denaro (inteso come monete) aveva un ruolo estremamente importante nell'economia di questo periodo. L'odierna Svizzera apparteneva ad un'immensa zona monetaria, ma presentava comunque delle peculiarità regionali. Di notevole interesse è ad esempio il conio officioso di monete. L'analisi dei ritrovamenti monetari offre svariate possibilità di conoscenza della vita di tutti i giorni. La potenzialità di tale analisi in chiave cronologica e storica è notevole, a patto che si rispettino i limiti e le possibilità di questa categoria di reperti archeologici.

L'elenco dei beni scambiati durante l'epoca romana è condizionato dagli oggetti e dai materiali in grado di conservarsi.

Dall'età del Ferro il territorio svizzero viene progressivamente integrato nella sfera d'influenza commerciale mediterranea. A partire dalla fine del 2° sec. a. C. la nascente navigazione fluviale e lo sviluppo di infrastrutture stradali sono segnali dell'evoluzione che caratterizzerà il periodo gallo-romano, periodo che vede lo sviluppo su grande scala delle reti economiche preesistenti a partire dal 1° sec. della nostra era. Predomina l'asse del Rodano, grazie ad una navigazione fluviale organizzata ed onnipotente. Oltre ai generi alimentari identificabili grazie ai loro contenitori, le anfore, si osserva pure l'importazione di ferro, di bronzo, di vetro e di marmo. Le ripetute crisi che scuotono l'Impero romano tra la metà del 2° sec. e la fine del 3° sec. non ostacolano il commercio a lunga distanza. Se alcune regioni produttrici tradizionali come la Spagna (olio d'oliva e salamoie) e la Bassa Valle del Rodano (vini) perdono la loro influenza commerciale, va notato che le anfore ritrovate documentano un'importante crescita degli scambi con l'Africa ed il Medio Oriente. Nel 5° sec. sono attestate anfore di forma ovale, adibite al trasporto di vino dalla Palestina fino a Ginevra, Sion e Augst, a cui si affiancano delle piccole anfore utilizzate per il trasporto di generi alimentari in salamoia, di vino e di olio provenienti dall'Africa settentrionale. Sia valicando i passi o navigando il Rodano, la Svizzera rimane quindi almeno fino alla fine del 5° sec. integrata nell'orbita commerciale mediterranea.

Il commercio all'ingrosso dei prodotti ricorre in larga misura all'uso di barche e di chiatte in azione sui fiumi e sugli specchi d'acqua e dipende strettamente dall'asse fluviale Rodano-Senna. Le chiatte di Bevaix NE e d'Yverdon VD costituiscono una precisa testimonianza di questa flotta fluviale. Le strade, concepite a scopo militare e per lo spostamento delle persone, non fanno altro che completare le vie fluviali da un punto di vista commerciale. Non si sono conservate tracce significative dei veicoli da trasporto su strada, la loro capacità di trasporto rimaneva modesta e il loro utilizzo regolare confinato ai tratti sprovvisti di una via fluviale a causa della scarsa efficienza della trazione animale.

Gli assi stradali sono ampiamente condizionati dalla geografia: una strada principale attraversa l'Altopiano da Ovest verso Est e due assi Nord-Sud valicano rispettivamente le Alpi occidentali con il Gran S. Bernardo e quelle orientali con lo Splügen. Agglomerazioni secondarie e principali demarcano questi itinerari in media ogni 30 chilometri. Le città ed i *vici* della Svizzera offrono oltre alle comodità indispensabili allo stile di vita gallo-romano, quali le terme, le *thermopolia* (bar) e le *mansiones* (alberghi) anche delle piazze per il mercato e dei magazzini.

Le iscrizioni antiche scoperte in Svizzera documentano l'esistenza di alcuni mercanti agiati ma soprattutto in genere delle corporazioni di navigatori fluviali, i *nautes* ed i *ratarii*, rigorosamente gerarchiche e localizzate con precisione. Queste corporazioni pagano dei tributi a dei padroni, come ad esempio *Quintus Otacilius Pollinus*, provenienti dalle potenti famiglie della regione che in cambio le proteggono e le rappresentano in seno alle istanze politiche provinciali. I fiumi e le strade sono una fonte di ricchezza per l'Impero. La maggior parte del territorio svizzero era inte-



ressato da una tassa propria alla Gallia, la *Quadragesima Galliarum*. Per tutti i prodotti che giungevano alle frontiere delle Tre Gallie si doveva pagare una tassa che corrispondeva al quarantesimo del loro valore, ovvero il 2,5%. L'annona militare svolge durante il Basso Impero la stessa funzione assicurata fin a quel punto dalle corporazioni. Incaricata di assicurare la globalità dell'approvvigionamento dei militari e dei funzionari, quest'istituzione non ha però lasciato testimonianze epigrafiche, sebbene il suo ruolo di distribuzione centralizzata si rifletta forse nell'onnipresenza in Svizzera di ceramiche e di vetri provenienti dai grandi ateliers di Treveri, di Colonia e delle Argonne. Sebbene in tutte le *villae rusticae* si siano praticate talune forme di artigianato, sembra che in nel territorio elvetico, come in tutte le altre regioni dalla Gallia romana, la produzione di manufatti destinati alla vendita si sia concentrata principalmente nelle agglomerazioni. La scoperta di numerosi ateliers ad Augst, ad Avenches e a Losanna, per citarne solo alcuni, permette oggi di meglio comprendere l'organizzazione spaziale del settore economico, da un lato decentralizzata per ridurre gli elevati costi di trasporto e localmente raggruppata nei quartieri periferici per formare delle vere e proprie cinture di laboratori artigianali. Recenti studi interdisciplinari che hanno riunito metodi di analisi archeologici, epigrafici, archeometrici e di sperimentazione pratica, permettono di disporre di informazioni precise per i differenti artigianati, come la produzione ceramica, per la quale i dati sono particolarmente abbondanti, la lavorazione del metallo, del vetro, del legno o della pietra. Oggi è possibile andare oltre alla tipologia delle produzioni e dei processi artigianali, per affrontare questioni più vaste e per tentare un approccio socio-economico. Malgrado le lacune di una documentazione sprovvista delle fonti letterarie dirette, fenomeni complessi come le associazioni e gli spostamenti di artigiani o l'accesso dei padroni alla cittadinanza romana, possono oggi essere meglio compresi e mettono in nuova luce il mondo e l'economia degli *humiliores*.

## La vita quotidiana

Durante l'epoca romana si osserva - tenendo conto delle differenze sociali, regionali, culturali e cronologiche - una grande diversità in tutti gli aspetti della vita quotidiana. In città la gente abbiente non solo abitava in magnifiche dimore, ma nel contempo possedeva delle *villae* nelle campagne. La residenza a loro riservata (*pars urbana*) era, soprattutto a partire dal 2° sec., spesso sontuosa, adorna di pitture parietali e di mosaici, dotata di riscaldamento e di grandi bagni. I proprietari accoglievano i loro amici ed i loro clienti nelle splendide sale da ricevimento. Spesso dei piacevoli giardini cingevano la dimora, abbelliti da vasche e giochi d'acqua e il tutto era completato generalmente da un orto e da un frutteto. Questa fetta della popolazione fu presto romanizzata e ricevette la cittadinanza romana. Essa si era rapidamente orientata verso gli strati sociali più alti dell'Impero, ispirandosi al loro stile di vita. A loro immagine e somiglianza gli uomini indossavano la toga, mentre le

donne seguivano la moda introdotta dalle imperatrici: vestiti, acconciature, gioielli in voga nella capitale. I loro menu, d'ispirazione romana, comprendevano tra l'altro la carne (maiale, selvaggina) e tutta una serie di alimenti e di condimenti esotici (datteri, melograni, olive, pepe, ecc.). Il vino sembra esser stato la loro bevanda preferita. Nelle nostre regioni i militari di alto grado sono stati i principali vettori della cultura romana, propagatori di questo stile di vita nuovo e ogni tanto anche un poco stravagante.

La gente appartenente al ceto medio (commercianti, artigiani, locandieri, ecc.) viveva preferibilmente all'interno delle città e dei *vici*, ma poteva anche risiedere in campagna e gestire una fattoria autonoma e un piccolo podere. Dimostrando una tendenza ad imitare i più ricchi, cercano allo stesso modo di adottare lo stile di vita romano, tanto nel modo di abitare, quanto in quello di vestire e di mangiare.

La gente semplice viveva nei *vici* o in campagna, in piccole case situate all'interno delle grandi *villae (pars rustica)*, destinate agli artigiani e agli operai agricoli. Potevano anche abitare in città nei quartieri più modesti. Le loro case erano spesso costruite in terra e legno, con una copertura del tetto fatta di materiale vegetale, secondo la tradizione indigena locale; altre tuttavia, influenzate dalla tradizione romana, erano costruite in pietra con i tetti di tegole. La maggior parte degli abitanti provenienti da questi luoghi semplici continuarono a bere la birra tradizionale, anche se l'usanza del vino tende ad espandersi. Essi si nutrivano essenzialmente di cereali (orzo, farro, miglio, frumento) con i quali preparavano pane e farinate. Le leguminose (fave e lenticchie), i legumi e la frutta completavano i loro pasti; la carne di buona qualità era un alimento di lusso che si potevano permettere solo di rado. Questo modo di nutrirsi concerneva in egual modo anche i soldati semplici.

Le popolazioni dell'arco alpino sono restate molto ancorate alla tradizione indigena. Le tecniche di costruzione tradizionali in vigore durante l'età del Ferro non cambiano molto in epoca romana. Gli alloggi, di modeste dimensioni, si componevano nella maggior parte dei casi di un solo locale; gli uomini e gli animali vivevano sotto il medesimo tetto. Il legno rappresentava la principale materia prima di costruzione; la terra era utilizzata per le pareti ed il suolo, mentre la pietra, di introduzione più tarda, sembra esser servita per le fondamenta, la costruzione dei muri e la sistemazione del focolare. La copertura del tetto era verosimilmente composta di materiale vegetale. L'economia di questi villaggi si basava essenzialmente sull'agricoltura e sull'allevamento di pecore e di capre, anche in questo caso seguendo la tradizione delle epoche precedenti.

Gli abitanti al sud delle Alpi, come quelli delle regioni del Vallese e dei Grigioni sembrano essere rimasti molto attaccati alle consuetudini dei loro antenati, se si considerano gli accessori dell'abbigliamento e le altre fibule che accompagnavano i defunti inumati. Le donne cucinavano utilizzando la batteria da cucina tradizionale, generalmente in pietra ollare piuttosto piuttosto che in terracotta. Le stoviglie comprendevano certamente qualche nuova forma d'importa-

zione o d'ispirazione mediterranea, ma erano ancora essenzialmente recipienti tradizionali (ciotole e olle).

L'abitudine di recarsi nei bagni pubblici o privati e di curare il proprio corpo con un'attenzione particolare costituiva una delle numerose novità importate dai Romani presenti nelle nostre regioni. Nelle città e nei borghi, come in campagna, i privilegiati facevano il bagno all'interno della propria dimora, mentre il semplice cittadino si recava nei bagni pubblici, non solo per lavarsi, ma anche per distendersi e parlare con gli amici. Gli abitanti della Svizzera romana preoccupati per la loro salute, potevano consultare medici professionisti itineranti o alloggiati in uno studio cittadino, giunti nelle nostre regioni proprio grazie alla romanizzazione. Potevano anche recarsi negli stabilimenti termali apprezzati per gli effetti benefici delle loro acque, alcuni dei quali sono ancora tutt'oggi in funzione.

La musica e la danza sono indissolubilmente legate ed hanno svolto un ruolo importante nella vita gallo-romana. Con la romanizzazione delle nostre regioni, gli strumenti musicali del mondo mediterraneo penetrano nel territorio dei Galli, contribuendo ad arricchire la gamma sonora strumentale. Il teatro diviene il luogo privilegiato per gli spettacoli a carattere musicale. Appaiono dei veri e propri musicisti professionisti, che partecipano alle feste pubbliche e private, sono integrati nei banchetti, nei funerali, nei matrimoni ed accompagnano i combattimenti, i sacrifici, le processioni e gli spettacoli.

I numerosi elementi da gioco come i giocattoli ritrovati dimostrano che gli abitanti della Svizzera romana, senza differenza tra i ceti, si concedevano volentieri il tempo per rilassarsi e per distrarsi.

## Cultura e società

Per comprendere il funzionamento della società della Svizzera gallo-romana conviene dapprima conoscere le strutture sociali ed i differenti statuti giuridici individuali. La società romana può essere schematizzata per mezzo di una piramide. La società elvetica, come era strutturata prima dell'avvento dei romani, può alla stessa stregua essere visualizzata graficamente con una piramide. Dopo la conquista romana, ovvero quando il territorio dell'altopiano e delle regioni alpine furono posti sotto il controllo di Roma, processi giuridici specifici permisero progressivamente ai rappresentanti degli antichi ceti sociali elvetici d'inserirsi nella piramide sociale romana. Nella storia sociale si distinguono tre tappe fondamentali.

L'epigrafia, ed in particolare lo studio dei nomi scolpiti sulle lapidi, permette di verificare la presenza dei differenti ceti sociali. La *civitas* d'Avenches che si estendeva su un vasto territorio e che offre oggi un'abbondante documentazione epigrafica, costituisce un buon esempio per lo studio della società. In questa città sono attestati individui appartenenti a tutta la gamma dei ceti sociali: membri di famiglie imperiali o schiavi, passando per i senatori, i cavalieri, i cittadini romani, i liberti ed i peregrini (indigeni liberi, ma non cittadini romani). Le iscrizioni provenienti dalla *civitas*

d'Avenches testimoniano anche la romanizzazione degli antichi clan elvetici di nobili origini come i Camilli. I documenti permettono di collegare lo statuto giuridico di un individuo e delle sue attività professionali o di mettere in relazione la ricchezza con l'ascesa sociale. Persone di differenti origini e di vari statuti giuridici s'incontravano quotidianamente nell'Avenches gallo-romana.

Oltre allo statuto giuridico, l'età ed il sesso regolamentavano i comportamenti all'interno della società romana e gallo-romana. L'attenzione dimostrata dalla società antica nei confronti del bambino era influenzata dall'elevato tasso di mortalità infantile, ma anche dal fatto che il bambino rappresentava un'assicurazione a lungo termine per la vecchiaia. La famiglia era considerata come un pilastro delle strutture sociali. I documenti epigrafici forniscono i dati circa la durata della vita degli individui, ma queste informazioni vanno interpretate con prudenza. Le iscrizioni mettono spesso in risalto dei casi eccezionali piuttosto che le situazioni normali. Le donne, che all'interno dei ceti più elevati fungevano da supporto alle ambizioni maschili, rivestivano un ruolo centrale in seno alla famiglia di tutti i ceti sociali. L'importanza della figura materna, anche a livello religioso, era certamente un'eredità della cultura celtica.

Le fonti letterarie, l'onomastica e l'epigrafia testimoniano nel contempo la diffusione della lingua latina e della conservazione del gallico come lingua di uso quotidiano. L'aumentata diffusione della scrittura, sia da parte degli uomini che delle donne, è una prova tangibile della romanizzazione del territorio. Insegnamento, formazione professionale, divertimenti sportivi e culturali, erotismo e sessualità si ispirano alle pratiche romane, anche se ogni tanto sfumate da elementi indigeni. Sono attestati molti teatri ed anfiteatri, a testimonianza di un piacere profondo per i giochi e gli spettacoli.

Il presente capitolo s'interroga infine sull'esistenza o meno di un sentimento di insicurezza in seno alle popolazioni stabilitesi nelle regioni degli antichi Elvezi. Le misure di protezione passive delle costruzioni e dei beni (terrapieni, grate, serrature, provvedimenti anti-incendio), o le misure attive, quali il sotterramento di tesori o la creazione di una carica preposta alla lotta al brigantaggio, testimoniano il desiderio di premunirsi dalle vicissitudini dell'esistenza.

## La religione e il mondo dei morti

A Roma si distinguevano due tipi di culto: i sacrifici in nome del bene pubblico venivano chiamati culti pubblici (*sacra publica*); durante l'età imperiale vi si aggiunse il culto dell'imperatore divinizzato e della sua famiglia. Tutti gli altri culti venivano suddivisi fra culti privati e stranieri (*sacra privata*; *sacra peregrina*).

Una religione romana unitaria non esisteva. Perfino a Roma le divinità ed i culti testimoniano varie influenze; questo vale a maggior ragione per le province con le loro popolazioni eterogenee. Tuttavia, per quanto ci è dato sapere, tutte le religioni dell'Occidente erano politeiste, un aspetto che facilitava l'integrazione di nuove divinità e di



culti. Il culto imperiale si legava, come ovunque, ad altri culti pubblici e privati. Nel corso del 3° sec. si nota un cambiamento della mentalità in direzione di un monoteismo dogmatico, da cui uscirà vincitore il Cristianesimo.

A questi tratti fondamentali e a questi sviluppi delle religioni romane parteciparono anche le province occidentali. La suddivisione del territorio dell'odierna Svizzera in cinque province era fondata evidentemente su suddivisioni anteriori; per questo motivo non possiamo aspettarci una visione unitaria. L'architettura degli edifici di culto, le iscrizioni, perfino i monumenti figurati d'epoca romana si possono invece confrontare su larga scala, soprattutto nelle province nord-occidentali.

Nel territorio considerato le informazioni riguardanti la religione si basano quasi esclusivamente sui dati archeologici, cioè su resti di costruzioni e di arredamento (anche raffigurazioni figurate e iscrizioni). A ciò si aggiungono le testimonianze dei rituali, che hanno lasciato tracce nel terreno.

La distribuzione regolare dei santuari rispecchia una chiara organizzazione religiosa: un santuario nel centro città e di regola perlomeno una grande struttura ai margini dell'agglomerato. Nelle colonie e nei più grandi sobborghi delle *civitas* si erigeva sopra il foro un tempio con podio secondo il modello di tipo mediterraneo. In altri santuari queste costruzioni sfarzose erano rare; nelle città minori finora mancano del tutto, mentre è largamente attestato il tempio gallo-romano con cella quadrata a livello del terreno e con colonnato. All'insediamento di Bioggio TI apparteneva un piccolo tempio prostilo su podio di tipo mediterraneo; il Sottoceneri faceva infatti parte dell'Italia. I numerosi altari dimostrano che nel 1° sec. i sacrifici venivano celebrati secondo il rito romano o romanizzato. Nuovi scavi offrono una panoramica dei sacrifici e dei riti, che mostrano in particolare l'usanza della deposizione delle offerte votive e degli utensili sacri in buche e fosse. Oltre a recipienti e attrezzi si tratta di ossa di animali (e eventualmente di uomini) e di resti botanici.

Una componente della vita religiosa che viene spesso trascurata è il culto casalingo privato. Da sempre esso è connesso al focolare e al fuoco, anche se in epoca romana la cappella casalinga (*lararium*) si trovava in differenti locali. Anche nelle nostre regioni si ritrovano in epoca romana cappelle casalinghe dove venivano collocate le statuette e gli altri utensili di culto secondo il modello italico.

Sporadicamente sono accertate divinità orientali; il culto più conosciuto dal punto di vista archeologico, attestato dal 3°-4° sec., è quello di Mitra. A partire dalla metà del 4° sec. si incontrano infine chiari simboli cristiani, in primo luogo il cristogramma. Certamente dopo l'editto di tolleranza (313) sono state costruite le prime chiese sul territorio dell'odierna Svizzera e attorno al 400 v'era un'organizzazione ecclesiastica ben istituita. Vescovi, chiese e battisteri lasciano intendere che dalla fine del 4° sec. dapprima nelle città, poi via via nelle campagne una buona parte della popolazione fosse cristianizzata. Fuori dalle città venivano celebrati culti pagani ancora nel 5° sec. o più tardi; una grotta di culto a Zillis GR ne offre un esempio eloquente.

Sebbene il tema della morte sia ricorrente nella letteratura antica, va notato che le fonti scritte sono poco loquaci riguardo alle credenze e ai riti funebri, e rare sono quelle che concernono in special modo il mondo gallo-romano. La maggior parte delle informazioni disponibili si ricava quindi dallo scavo archeologico e dall'analisi delle sepolture. Negli ultimi anni questa documentazione è andata arricchendosi, in parte grazie agli apporti giunti dall'antropologia, dalla zoologia e dalla botanica.

Ogni agglomerazione civile o militare, ogni insediamento rurale possiede una o più necropoli, di solito posta lungo le strade e generalmente all'esterno delle zone abitate. Nel mondo rurale si nota inoltre l'esistenza di imponenti monumenti funebri, talora isolati o a piccoli gruppi, che si possono attribuire a grandi proprietari terrieri. Una prima impressione generale concerne l'apparente anarchia, la mancanza di ordine o di raggruppamenti evidenti dei cimiteri della prima età imperiale. Nella tarda età imperiale si sviluppano invece cimiteri con tombe allineate, più simili - almeno in apparenza - ai nostri cimiteri attuali.

Le segnalazioni in superficie delle sepolture, peraltro poco conosciute, dovevano essere in genere assai modeste (tumuli, edicole, steli, ecc.). In casi eccezionali sopra le sepolture venivano eretti monumenti più imponenti, veri e propri mausolei come quelli di Augst BL o di Avenches VD-En Chaplix.

La conoscenza dei riti funebri gallo-romani si fonda quasi esclusivamente sulle informazioni ricavate dalle sepolture. Bisogna considerare che la preparazione di una tomba corrisponde a un momento ben preciso e limitato di un processo complesso, del quale alcune tappe, a partire dalla constatazione del decesso fino alla tumulazione, sfuggono agli archeologici. D'altro canto si osserva che il livello delle conoscenze è molto variabile a seconda del periodo e della regione considerati. In genere il rito crematorio è di regola durante la prima epoca imperiale: il defunto, accompagnato da offerte votive, è cremato su di un rogo e le sue ceneri poste nel terreno all'interno di un'urna, di un cofanetto o di un contenitore oppure semplicemente riversate dentro una fossa. In quest'epoca sull'Altopiano svizzero l'inumazione concerne prevalentemente i bambini giovani, inumati a volte all'interno delle zone abitate. Nel mondo alpino al contrario durante questo periodo è l'inumazione degli adulti ad essere la regola.

A partire dalla fine del 2° sec. d. C. aumenta progressivamente il numero degli individui adulti inumati e nel 4° sec. questa pratica si impone definitivamente. Contemporaneamente si va diffondendo la religione cristiana e appaiono le chiese funerarie.

Le offerte e il corredo depositati nelle sepolture tendono a diminuire col passare del tempo. Si possono distinguere tre categorie principali di offerte: le deposizioni di alimenti (carne, cereali, frutta e legumi, bevande, ecc.), gli effetti personali (gioielli, strumenti per l'igiene personale, attrezzi ed utensili) e le deposizioni con valore simbolico (monete, lucerne, amuleti, ecc.).

## REGESTEN – REGISTRE – REGISTRO

- *Sprache der Regesten*: Die Kurzbeschreibungen der Fundstellen sind ausschliesslich in der Sprache verfasst, die in der jeweiligen Region üblich ist.
- *Langue des textes du registre*: Les descriptions sommaires des sites sont rédigées uniquement dans la langue de la région.
- *Lingua dei testi del registro*: Gli testi del registro sono scritti unicamente nella lingua parlata nella regione del sito.

Autorinnen und Autoren der Regesten/Auteurs des textes du registre/autrici e autori dei testi del registro

AF (Alex Furger), AH (Andrea Hagendorn), BH (Bettina Hedinger), BHo (Beat Horisberger), CMC (Catherine May-Castella), CMF (Christine Meyer-Freuler), CS (Cathy Schucany), DC (Daniel Castella), DH (Dorothea Hintermann), DK (Daniel Käch), FH (Florian Hoek), FM (Franz Maier), FW (François Wiblé), GL (Guido Lassau), GM (Georg Matter), GMe (Gabi Meier), HB (Hansjörg Brem), HF (Hermann Fetz), HH (Heidemarie Hüster-Plogmann), HK (Helen Koller), JM (Jacques Monnier), JR (Jürg Rageth), JS (Jörg Schibler), JT (Jürgen Trumm), JTe (Jean Terrier), KRR (Katrin Roth-Rubi), LM (Luisa Mosetti), MAH (Marc-André Haldimann), MB (Margrit Balmer), MPS (Martin Peter Schindler), MR (Marian Ramstein), MRo (Markus Roth), OM (Olivier Mermod), PAS (Peter-Andrew Schwarz), PAV (Pierre-Alain Vauthey), PG (Paul Gutzwiller), PH (Pierre Hauser), RH (René Hänggi), RM (Reto Marti), SA (Sandra Ammann), SD (Sabine Deschler-Erb), SJ (Stefanie Jacomet), TL (Thierry Luginbühl), TPG (Thomas Pauli-Gabi), UGH (Ursula Gnepf Horisberger), UM (Ulrike Mayr), UN (Urs Niffeler), VH (Valentin Homberger), VJ (Verena Jauch), YD (Yves Dubois).

### 1 Aegerten BE, Bürglen, Isel und Tschannenmatte

LK 1126, Bürglen 588 370/218 740; Isel 588 230/218 750; Tschannenmatte 588 250/218 870 und 588 240/218 800. Höhe 432 m.

*Ausgrabungen*: 1980; 1982-85; 1987; 1989; 1994.

*Art der Fundstelle*: Töpferei, Hafenanlage(?), valentinianische Befestigungsanlagen. Die Fundstellen stehen vermutlich in Zusammenhang mit dem nahegelegenen vicus Studen/Petinesca.

*Antiker Name*: unbekannt.

*Datierung*: Typologie: Töpfereiabfall Bürglen ca. 40-50 n.Chr., Töpfereiabfall Tschannenmatte ca. 50-70 n.Chr.; Dendrochronologie: Hafenanlage(?) 2. Hälfte 3. Jh.; Bau der Befestigungsanlagen Bürglen 368 und Isel 369 n. Chr.; Zerstörung Bürglen Münze (tpq 386 n.Chr.) aus Brandhorizont, spätes 4./frühes 5. Jh.

*Befund*: Töpfereischutt westlich der Kirche Bürglen und 3 Gruben mit Töpfereiabfällen in der Tschannenmatte.

Hafenanlage(?): Zwei langgezogene Bruchsteinschüttungen säumen eine flache Rinne im Flusskies der Tschannenmatte, die sich zu einem Becken verbreitert. In und neben den Steinrippen sind zahlreiche Pfostenstellungen fassbar. Mit der 3,5 m breiten Einmündung könnte das Becken als kleine Hafenanlage gedeutet haben.

Spätromische Befestigungen: Beidseits eines alten Flusslaufs der Zihl liegen zwei doppelpilzförmige Anlagen, je eine in der Flur Bürglen und Isel. Sie bestehen aus einem Mitteltrakt mit beidseitig darüber hinausragendem Halbbrundturm. Die 2,7 m dicken Grundmauern sprechen

für turmartige Gebäude. Die Fundamente ruhen auf Unterpfählungen aus bis zu 3 m tief eingerammten, 10-20 cm dicken Eichenstämmen und -spältlingen. Zur Stabilisierung wurde zudem ein Rost aus 30-40 cm dicken, heute vergangenen Holzbalken in die Fundamente eingemauert. Die Anlagen sind 27 m breit und können rund 62 m lang rekonstruiert werden.

*Funde*: Töpfereiabfälle (TS-Imitation, rote und graue Gebrauchskeramik, Baukeramik, Brennstände, Hüttenlehm), spätantike Keramik, Architekturfragmente, wenig Kleinfunde, Münzen, Eisenschlacke, Tierknochen.

*Petrographisch-mineralogische Untersuchungen*: Die Analyse der Töpfereiabfälle und von Tonproben liefert Hinweise zu Brenntemperatur und -atmosphäre und die Bestätigung, dass lokaler Ton verwendet wurde.

*Bibliographie*: Bacher et al. 1990; Suter 1992; Bacher/Suter 1999.

MR

### 2 Airolo TI, Madrano

CN 1251/52, 691 280/153 440. 1150 m.s.l.m.

*Scavi*: 1957; 1965/66.

*Sito*: necropoli.

*Toponimo antico*: ignoto.

*Datation*: 2-3 sec. d.C.

*Ritrovamenti*: 15 tombe, di cui 14 a inumazione, una incerta. Le sepolture sono a pianta rettangolare con muretto di pietre a secco e copertura pure in pietre; all'interno del recinto si trova il «ripostiglio», che conteneva la suppellettile del corredo. La cultura materiale e le usanze funerarie testimoniano una civiltà rurale alpina benestante, inserita nei traffici commerciali europei, ma pure una popolazione profondamente tradizionalista e conservatrice.

*Reperti*: l'oggetto più frequente sono le fibule, fra cui si possono distinguere quelle locali (tipo Mesocco) e quelle transalpine (smaltate). La presenza delle fibule rivela la persistenza dell'uso del vestito tradizionale di tipo celtico da parte delle donne anche in epoca romana. Altri reperti: TS nord italica e gallica (coppa del vasaio Cibisus), ceramica comune, vetri, casseruole in bronzo, numerosi attrezzi da lavoro in ferro, fusaiole, monete, gioielli.

*Bibliografia*: Butti Ronchetti 2000.

LM

### 3 Alle JU, Noir Bois et Les Aiges

CN 1085, 575 600/252 000. Altitude 450 m.

*Fouilles*: 1991-93 (Noir Bois); 1990/91 et 1998-2001 (Les Aiges).

*Site*: route et relais, établissement rural.

*Nom antique*: inconnu.

*Datation*: 1<sup>er</sup>-4<sup>e</sup> s. (typologie).

*Structures*: Plusieurs tronçons d'une voie de communication reliant l'Italie au Rhin par le Pierre-Pertuis [101] ont été dégagés dans la plaine de l'Allaine. Divers établissements de La Tène finale ont été repérés dans le secteur (voir aussi SPM IV). A Noir Bois, la voie, construite sous Claude, présente plusieurs recharges et réaménagements. Elle est liée à un relais routier, composé de plusieurs bâtiments en bois entourés d'un enclos et d'un fossé, utilisé jusque sous Vespasien. Des traces d'artisanat du métal ont été relevées. La chaussée est



bordée par un autre édifice, en bois, vraisemblablement à caractère officiel (police des routes?), daté du 3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> s. Une bifurcation de la voie se dirige vers le Mont Terri.

Un chemin privé quitte la voie pour mener à un établissement rural (Les Aiges), constitué d'un bâtiment sur solins (20x15 m env.), daté du 1<sup>er</sup> s., revêtant une fonction de grenier. Au 2<sup>e</sup> s., il est remplacé par un édifice de 33x23,50 m, composé d'une pièce carrée flanquée de deux locaux annexes. Détruit par un incendie (milieu 3<sup>e</sup> s.), le bâtiment est ensuite réaménagé en grenier et fonctionne jusque dans la 2<sup>e</sup> moitié du 4<sup>e</sup> s.

A noter la présence d'une *villa* partiellement dégagée au 19<sup>e</sup> s., à environ 1 km au nord.

**Mobilier:** céramique, monnaies, verre, ustensiles et éléments en bronze, ustensiles en fer, scories et autres déchets (relais, établissement rural), éléments d'architecture, paléosemences (céréales, noix; Brombacher/Klee, dans: Demarez/Othenin-Girard 1999).

**Archäobotanik (SJ)** Untersuchung

**Bibliographie:** ASSPA 74, 1991, 251; 82, 1999, 277; 84, 2001, 206; 85, 2002, 306 (Les Aiges). – Demarez/Othenin-Girard 1999; Demarez 2001, 66–69.

JM

#### 4 Amden SG, Bellis-Stralegg

LK 1134, 729 635/221 860. Höhe 458 m (Stralegg = S); LK 1134, 727 450/220 310. Höhe 743 m (Filzbach GL, Vor dem Wald = V); LK 1133, 723 700/221 490. Höhe 566 m (Schänis SG, Biberlikopf = B).

**Ausgrabungen:** 1937, 1952, 1960 (S); 1955–60 (V); 1853, 1960–62 (B).

**Art der Fundstelle:** militärische Anlagen (Kleinkastelle), «Walenseetürme».

**Antiker Name:** unbekannt.

**Datierung:** 2. Jahrzehnt v.Chr. (im Zusammenhang mit dem Lager von Dangstetten D).

**Befund:** Im Bereich des Westendes des Walensees an günstigen Positionen, Anlagen aus «Turm» mit Umfassungsmauer. «Türme» im Geviert 10,4x10,4 m (S), 13,7x12 m (V), 9x9 m (B); Umfassungsmauern (0,6–0,8 m stark) bilden langovale bzw. quadratische Höfe von 40x22 m (V) und 24x21 m (B); bei S nur wenige Reste. Bei B eventuell Hofeingang neben «Turm». In Höfen wohl Holzbauten. Typisch für die «Türme» sind an der Basis 2,1–2,4 m dicke Mauern (bei V drei Mauern nur 1,3 m), welche sich innen und aussen in sechs Abtreppungen (10 cm breit, 30 cm hoch) verjüngen. Bei S Mauerwerk 5,8 m hoch erhalten (oben 0,85 m stark), mit Eingang, Fensteröffnungen sowie Balkennegativen für Holzboden und Umgang(?) im 1. Geschoss. Bei V und B im Erdgeschoss L-förmige Zisterne. Im Bereich des vermuteten Hofeingangs bei B zwei Phallus-Steine (verschollen). Alle drei Anlagen restauriert und zugänglich.

**Funde:** italische TS, feine Becher (auch Aco-Becher), Gebrauchskeramik, Amphoren aus Istrien und Spanien, Waffen (Pila, dreiflügelige Pfeilspitzen, Schwertscheidenmundblech), Strigilis, Münzen (Lesefunde).

**Bibliographie:** Laur-Belart 1960; JbSGU 49, 1962, 53–56, Taf. 7–9 (Stralegg). – Grüniger et al. 1960; JbSGU 48, 1960/61, 151–160, Taf. 30–32 (Vor dem Wald). – Laur-Belart 1960; 1962; Laur-Belart et al. 1960; JbSGUF 53, 1966/67, 151–156, Taf. 52 (Biberlikopf). – Zu Deutung und Chronologie: Wiedemer 1966; Wells 1972; Roth-Rubi 2001.

MPS/KRR

#### 5 Arbon TG

LK 1075, 750 500/264 700. Höhe 400 m.

**Ausgrabungen:** 1958–62; 1973; 1986; 1990/91.

**Art der Fundstelle:** kaiserzeitliche Siedlung, Kalkbrennöfen, römisches Kastell Arbor Felix (Itinerarium Antonini 237, 5; Tabula Peutingeriana; Notitia Dignitatum XXXV; Ammianus Marcellinus XXXI 10,20; Geograph von Ravenna IV 26, 231), frühmittelalterliches Gräberfeld, frühmittelalterliche Kirche St. Martin.

**Antiker Name:** Arbor Felix.

**Datierung:** Schriftquellen, Typologie: 3.–7. Jh. n.Chr.

**Befund und Funde:** Spätromisches Kohortenkastell mit Hafenanlage (Not. Dign.) vermutlich um 300 erbaut. Ringmauer mit Halbrundtürmen, einer Toranlage sowie Doppelgraben teilweise aufgedeckt. Reste der Innenbebauung sind vorhanden, darunter eine um 320 n.Chr. errichtete Badeanlage, in die hinein später die Martinskirche gebaut worden ist. Von der kaiserzeitlichen Siedlung, die aufgrund der Itinerare und der Tabula Peutingeriana anzunehmen ist, besteht nach Einzelfunden des 1.–3. Jh. n.Chr. nur ein unklares Bild. Auch der Verlauf der römischen Strasse nach Osten (Bregenz) und Westen (Pfyn) ist bis heute nicht nachgewiesen. Kalkbrennöfen des späteren 3. Jh. in der Flur Hilternstrasse sind vielleicht mit dem Bau des Kastells zu verbinden.

Ein grosses Gräberfeld lag im Quartier «Bergli»; es war vermutlich vom 4. bis mindestens ins 7. Jh. n.Chr. belegt. Aus der frühen und mittleren Kaiserzeit liegen unter den Streufunden ein grosser Bleibarren mit Stempelung vor. Im Kastellbereich Fundinventar des späten 3.–5. Jh. n.Chr., darunter Schuhfunde.

**Bibliographie:** Brem et al. 1992; J. Huber, Kirchen und Kapellen in Arbon TG. Arbon 2000.

HB

#### 6 Arconciel FR, Pré de l'Arche

CN 1205, 575 910/177 170. Altitude 726 m.

**Fouilles:** 1991.

**Site:** cimetièr.

**Nom antique:** inconnu.

**Datation:** 1<sup>er</sup>–4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

**Structures:** Site funéraire situé à env. 300 m d'un établissement rural, repéré à l'occasion de sondages au lieu-dit *Es Nés*. Dans le secteur exploré ont été repérées les fondations d'un enclos quadrangulaire en pierres sèches de 19x10,60 m, à l'intérieur duquel se trouvaient quatre incinérations à urne de verre, ainsi que celles d'un édifice maçonné, également rectangulaire, de 10,35x7,85 m, de fonction indéterminée. 72 incinérations et 8 inhumations ont été fouillées. La majorité des tombes se concentrent à la périphérie occidentale des constructions susmentionnées, dans la partie basse du site.

Parmi les huit inhumations, on recense sept adultes et un adolescent. Une tombe à cercueil est datée du 4<sup>e</sup> s.

On peut relever la découverte exceptionnelle d'une stèle anthropomorphe en molasse.

**Archäobotanik (SJ):** Im Labor für Archäobotanik der Universität Basel wurden die pflanzlichen Beigaben aus 58 Brandgräbern untersucht (M. Petrucci, in Bearbeitung). Sie waren extrem reich an Pflanzenresten: in grossen Mengen (über 50 000 Stck.) kamen Getreide zum Vorschein (Saatweizen, Gerste, Dinkel), reichlich auch Hülsenfrüchte (Linse, Ackerbohne, Erbse). Zu den bemerkenswerten Funden gehören Datteln, Feigen,

Mandeln, Pfirsiche, Walnüsse, Oliven und Knoblauchzehen. Es sind bis heute die reichsten pflanzlichen Beigaben aus einem römerzeitlichen Gräberfeld in der Schweiz.

**Bibliographie:** Vauthey 1992.

DC

#### 7 Augst BL, Kaiseraugst AG

LK 1068, 264 100–265 650/620 800–622 200. Höhe 267–298 m.

**Ausgrabungen:** seit 1582; zwei permanente Grabungsequipen seit 1982.

**Art der Fundstelle:** grosse zivile Stadtanlage/*colonia*; Holzkastell 1. Hälfte 1. Jh.; *Castrum Rauracense* im 4. Jh. **Antiker Name:** *colonia [Paterna Munatia Felix Apollinjaris] [Augusta E]merita [Raur]ica (?)*; *Augusta Raurica*; *Castrum Rauracense*.

**Datierung:** Stadtgründung um 10 v.Chr.; Siedlungskontinuität in Kaiseraugst bis heute.

**Befund:** Das Stadtgebiet von Augusta Raurica liegt am linken Rheinufer, 10 km östlich von Basel. Die Zivilstadt des 1.–3. Jh. lag auf der Niederterrasse (Augst). Der Ausbau der Siedlung in der Unterstadt am Rhein (Kaiseraugst) erfolgte ab etwa 100 n.Chr. an der Stelle eines aufgelassenen frühkaiserzeitlichen Militärlagers (um 20–50 n.Chr.). Die *colonia [Paterna Munatia Felix Apollinjaris] [Augusta E]merita [Raur]ica (?)*, wie die Stadt seit der Neugründung durch Augustus geheissen haben mag (sog. Nuncupator-Inschrift), beherbergte gegen Ende ihrer Blütezeit um 200 n.Chr. an die 20 000 Einwohnerinnen und Einwohner. Die Spätzeit ist geprägt durch eine Verarmung der Stadt im 3. Jh., zahlreiche Bauschäden in den 250er-Jahren (vermutlich durch ein Erdbeben) sowie durch archäologisch belegte kriegerische Zerstörungen in den 270er-Jahren, auf welche der Bau einer Befestigung auf dem Geländesporn Kastelen folgte. Letztere wurde um 300 durch die Errichtung des spätromischen Kastells am Rhein (*Castrum Rauracense*, an der Stelle des späteren Dorfes Kaiseraugst) abgelöst.

Die Stadt war zur Blütezeit 106 ha gross: Der alte Siedlungskern in der Oberstadt umfasste mit seinen 53 Wohnquartieren (*insulae*), den Tempelbezirken im Westen und den Randquartieren im Süden rund 77 ha, die Unterstadt weitere 29 ha. Das *Castrum Rauracense* (Kastell Kaiseraugst) ist mit einem Flächeninhalt von 3,7 ha das grösste der spätromischen Militärkastelle der Schweiz.

In der militärischen Expansionspolitik des 1. Jh. n.Chr. spielte Augst nur eine geringe Rolle. Umso grösser war die wirtschaftliche und verkehrstechnische Bedeutung der Stadt: Fast der ganze Personen- und Warenverkehr zwischen dem Süden und den Militärstützpunkten und Siedlungen am Mittel- und Niederrhein führten über Augst. Dadurch wurden Güterumschlag (Rheinhafen!) und Handel, aber auch eine vielfältige lokale Produktion und Veredelung von Konsumgütern und Gebrauchsobjekten, zu den wirtschaftlichen Stützpunkten der Stadt. Militärisch überregionale Bedeutung erlangte erst im 4. Jh. das Kastell Kaiseraugst, als die *Legio Prima Martia* hier während mehrerer Jahre ihren Hauptstützpunkt für einen riesigen Abschnitt der nördlichen Reichsgrenze hatte.

Die Stadt besass sämtliche Infrastrukturen einer *colonia*: eine *curia*, daran anschliessend das Hauptforum mit Basilika, Podiumstempel für den Kaiserkult und umlaufender Säulenhalle. Im Stadtzentrum wurde – erstaunlicherweise erst um 70 – ein erstes szenisches Theater errichtet, das im frühen 2. Jh. in ein Amphitheater umgebaut wurde. Dieser «Übergangsbau» wurde um 200 an gleicher Stelle

durch ein wiederum szenisches Theater ersetzt, und gleichzeitig entstand am Stadtrand ein separates Amphitheater. Weitere öffentliche Bauten waren die drei grossen Bäder: die «Frauenthermen» direkt hinter dem Theater, die «Zentralthermen» mitten in den Wohnquartieren und die «Rheinthermen» in der Unterstadt.

Schachbrettartig angelegte Strassen sowie radiale Ausfallachsen verbanden die Quartiere. Zur städtischen Infrastruktur gehörten u.a. Rheinbrücken, Wasserversorgung (6,5 km langer Aquädukt, zahlreiche Laufbrunnen) und eine um 80 begonnene, aber nie vollendete Stadtmauer mit zwei Toren.

In der Stadt und ihrem Umgelände ist eine typische Mischung von römischem und einheimischem Kult fassbar. Ein ähnlicher Podiumstempel wie auf dem Forum stand auf dem Schönbühl, auf der Achse des Theaters. Er hat um 70 einheimische Vierecktempelchen ersetzt; seine Weihung ist unbekannt. Vierecktempel in gallo-römischer Tradition sind an insgesamt sechs Orten zum Vorschein gekommen.

**Funde:** Derzeit (2002) 1,2 Mio. Funde inventarisiert, u.a. grosser spätantiker Silberschatz aus Kaiseraugst. Auffallend wenig Inschriften und Rundplastik, dafür umso mehr Zeugnisse von Hausrat und Handwerk. Einige archäobotanische und anthropologische Probenserien; sehr zahlreiches osteologisches Material (ca. 4 Mio. Tierknochenfunde, davon 300'000 ausgewertet und publiziert).

**Archäobotanische Untersuchungen (SJ):** Seit den 80er Jahren wurden einerseits die Altfunde aufgearbeitet (Jacomet et al. 1988; Jacomet/Dick 1986), andererseits neue Grabungen systematisch archäobotanisch untersucht. Die Untersuchungen führt(e) bis auf wenige Ausnahmen (z.B. Schoch 1989) das Labor für Archäobotanik der Universität Basel durch. Wichtige Bearbeitungen betreffen ein Handwerker(?) Haus in Kaiseraugst-Schmidmatt (Jacomet et al. 1988), das Nordwestgräberfeld (Petrucci-Bavaud 1996) und im Zentrum das Gebiet Kastelen (Petrucci-Bavaud/Jacomet 1996; im Druck; in Vorb.; Petrucci-Bavaud 1999). Weitere Untersuchungen: Albrecht 1989, Dick 1989, Jacomet 2000). Einen Eindruck von der Reichhaltigkeit der pflanzlichen Nahrung geben insbesondere die Funde aus dem Gräberfeld, wo unter anderem Knoblauchzehen und ganze Trauben nachgewiesen sind. Aus dem Stadtzentrum kennt man vor allem verkohlte Getreide- und Hülsenfrüchtevorräte (Nacktweizen, Roggen, Gerste, Hirse, Linsen).

**Archäozoologische Untersuchungen (JS/SD/HH):** Bis heute sind über 250 000 Tierknochen bestimmt und publiziert worden. Die Bestimmungen lassen eine Rekonstruktion der Ernährung der Stadtbewohner mit Fleisch zu. Allgemein steuerten die Rinder den grössten Anteil bei. Es handelte sich aber meist um alte Arbeitstiere. Am zweitwichtigsten war das Schwein. Da dieses Tier nur zur Fleischproduktion gehalten wurde und dadurch sein Fleisch teurer war, konnten sich nur besser gestellte Kreise Schweinefleisch leisten. Die Knochen von Schafen und Ziegen erreichen nur während des 1. Jh. n.Chr. noch höhere Anteile; danach haben diese beiden Tierarten keine grosse Bedeutung mehr für Ernährung und Wirtschaft der Stadt. Jung geschlachtete Schafe und Ziegen standen aber immer auch auf dem Speiseplan besser gestellter Kreise. Geflügel, vor allem Hühner, dienten ebenfalls nur bei besser gestellten sozialen Gruppen der Ernährung. Primär wurden sie sicher zur Eierproduktion gehalten. Mit zunehmender Prosperität der Stadt steigen die Anteile der Hühnerknochen vom 1. bis zum 3. Jahrhundert allmählich an. Wildtiere spielten ausschliesslich für die Ernährung pri-



vilegiierter Konsumenten eine Rolle. Hier wurden vor allem Hasen, Hirsche, Wilschweine aber auch Vögel, Frösche und Fische konsumiert. Hinweise auf die Konsumation von Hunden und Pferden, Maultieren oder Eseln sind äusserst selten und finden sich nur im Stadtrandbereichen oder sogar vor der Stadtmauern. Insgesamt lässt sich mit der Tierknochenverteilung in Augst eine grobe sozialtopografische Kartierung vornehmen. Sie bestätigt die bessere Ernährungsqualität der reichen Stadtwillenbesitzer im Zentrum der Stadt oder auf Kastelen. Die Tierknochen erlauben ebenfalls die Rekonstruktion von verschiedenen Handwerken wie Räuherei, Beinschnitzerei, Gerberei und Leimsiederei im Stadtareal von Augusta Raurica. Osteometrische Untersuchungen belegen eine allgemeine Zunahme der der Haustiergrössen vom 1. bis zum 4. Jh. n.Chr. Als Grund dafür kommen bessere Ernährung und Haltung der Nutztiere in Betracht aber auch mögliche Importe grösserer Haustiere aus dem römischen Stammland sind als Grund nicht auszuschliessen.

Von Kastelen stammen systematisch untersuchte Schlammproben, die in 2. und 3. Jh. datieren. Sie enthalten zu mehr als 90% Speisereste. Dabei handelt es sich zumeist um Fischreste. Neben der Mittelmeermaifre (Scomber japonicus) sind einheimische Süswasserfische nachgewiesen. Es dominieren Karpfenartige (Cyprinidae) mit gut 60%, gefolgt von Lachsartigen (Salmonidae) mit 20% und Egli (Perca fluviatilis) mit 15%. Aale (Anguilla anguilla) sind mit 5% im Fundgut vertreten. Auffallend ist zum einen das Fehlen des Hechtes (Esox lucius). Zum anderen wird der grosse Anteil der Karpfenartigen durch eine Vielzahl sehr kleiner Tiere bestritten.

**Bibliographie:** Furger 1985; Schibler/Furger 1988; Grädel 1989; Deschler-Erb 1991a,b,c; Deschler-Erb 1992; Schwarz 1996; Furger 1997; Lehmann/Breuer 1997; Berger 1998; Breuer/Lehmann 1999 a,b; Breuer et al. 1999; 2001; Hüster-Plogmann 1999b; Schwarz/Berger 2000; Schaub/Furger 2001.  
AF/SJ/JS/SD/HH

## 8 Avenches VD

CN 1185, 570 000/192 500. Altitude env. 450 m.

**Fouilles:** mise au jour de monuments antiques dès le 18<sup>e</sup> s. Création du Musée Romain en 1824. Dès 1885, investigations de sauvetage et fouilles programmées (Association Pro Aventico, puis Fondation Pro Aventico).

**Site:** ville, capitale de la Cité des Helvètes (Tacitus, Hist. I,67-69); promue sous Vespasien au rang de colonie (71 ap. J.-C.).

**Nom antique:** *Aventicum*; *Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata* à partir de 71 ap. J.-C.

**Datation:** céramique, numismatique: fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.; dendrochronologie: début du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.-milieu du 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.; peintures murales, mosaïques, inscriptions: 1<sup>er</sup>/2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

**Structures:** Situation sur un axe de circulation important reliant le bassin lémanique au Rhin, à proximité du lac de Morat. Fondation *ex nihilo* sur une terrasse naturelle (première décennie du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.). Le réseau des rues, à angle droit, recouvrant parfois des collecteurs maçonnés, est axé sur le *decumanus maximus* et le *cardo maximus* (nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est), dessinant quelque 60 *insulae* (environ 75x110 m) sur une superficie de 60 ha env. A l'intersection des axes principaux, le forum, tripartite, couvre quatre îlots dans son extension maximale (*insulae* 22, 28, 34 et 40).

Devenue colonie, *Aventicum* se dote d'une enceinte (>5,5 km de longueur), avec 73 tours et 4-5 portes ou poternes, dont les deux principales à l'Est et à l'Ouest.

Les maisons en terre et bois (1<sup>er</sup> tiers du 1<sup>er</sup> s.), bordées de cours disposant parfois de puits, font place, dès le milieu du 1<sup>er</sup> s., à des édifices mixtes (murs porteurs aux fondations maçonnées), dont les pièces (habitat ou magasins, dépôts, ateliers) entourent des cours ou jardins à péristyle. Sous les Flaviens apparaissent de vastes demeures maçonnées, dotées de pièces chauffées, puis, au 2<sup>e</sup> s., de bains privés et de riches décors (fresques, stucs, placages de calcaire et de marbres, mosaïques). L'aboutissement de cette évolution voit la transformation, au début du 3<sup>e</sup> s., de l'une de ces riches demeures en un vaste ensemble palatial (*Derrière la Tour*).

Les thermes, attestés dès 29 ap. J.-C. (*insula* 19), se situent notamment dans les *insulae* 23 et 29 (en Perruet); 6 aqueducs ont été repérés près de la ville.

Dès le règne de Tibère, un vaste quartier religieux (remontrant à La Tène ancienne?) se développe contre la colline, avec des temples quadrangulaires (Grange des Dîmes, *Derrière la Tour*) ou à *cella* circulaire et péristyle dodécagonal (temple rond, seul exemple attesté en Suisse). L'amphithéâtre, tout proche (première moitié du 2<sup>e</sup> s.), est agrandi dès 165 ap. J.-C. (env. 18 000 spectateurs).

Au pied de la colline, le complexe du sanctuaire du Cigognier et du théâtre (100 ap. J.-C.), s'enrichit de deux nouveaux temples (Au Lavoëx) et d'un vaste enclos entourant un édifice à vocation peut-être religieuse (2<sup>e</sup> moitié du 2<sup>e</sup> s.). Sur la rive sud du lac de Morat, des installations portuaires sont reliées à un canal navigable, long de 800 m environ (début du 2<sup>e</sup> s.).

Les activités artisanales (milieu 1<sup>er</sup>-début 4<sup>e</sup> s.) sont attestées dans les faubourgs (potiers, tuiliers, forgerons, plombiers) et dans les quartiers d'habitats (verriers, bronziers). D'imposants fours de tuiliers, au nord-est de la ville, semblent liés à la *villa* suburbaine du Russalet.

Les principales nécropoles (dès 3<sup>e</sup> quart du 1<sup>er</sup> s.) sont établies près de l'enceinte ou plus à l'écart (nécropole du port, complexe d'En Chaplix). Une nécropole (30/40-70/80 ap. J.-C.), désaffectée avec l'édification de l'enceinte, a été découverte récemment à 200 m à l'est des quartiers d'habitation.

Dès le milieu du 3<sup>e</sup> s., l'abandon progressif de la ville du Haut Empire entraîne un regroupement de la population dans la région du théâtre, transformé en place forte, et sur les flancs de la colline d'Avenches.

**Archéobotanique (SJ):** Untersuchung einiger Brandgräber aus der Nekropole En Chaplix sowie einiger Bodenproben bei der Wassermühle (ebenfalls En Chaplix, Bèzat/Bèzat 1994). Altfunde von Oliven, Datteln und Pfirsichsteinen, vorgelegt durch Baas 1987 und 1990.

**Bibliographie:** Bögli 1996; BPA 1-43, 1887-2001; *Aventicum* I-XI, CAR 1.12.22.41.43.62.69.70.77/78.87, 1974-2001; Documents du Musée Romain d'Avenches, 1-8, 1996-2000. Lausanne/Avenches; AS 24, 2001, 2; Blanc 2002.

PB

## 9 Baden AG

LK 1070, 665 500/259 250. Höhe 380 m.

**Ausgrabungen:** 19. Jh.; 1924; 1941/42; 1946; 1950-57; 1960; 1963; 1965-69; 1973-75; 1977; 1980; 1986-89; 1997; 2000.

**Art der Fundstelle:** *vicus* (Siedlung).

**Antiker Name:** *Aquae Helveticae*.

**Datierung:** Typologie. 1.-3. Jh./4. Jh. n.Chr.

**Befund:** Der *vicus* besteht aus zwei Siedlungsteilen. Die Strassensiedlung mit Gewerbe- und Wohnvierteln an der Verbindungsstrasse Windisch (*Vindonissa*) - Zürich (*Turicum*) liegt hoch über der Limmat auf dem Niederterrassenplateau (Haselfeld) zwischen Geissberg und Martinsberg, während die römischen Thermenanlagen am Flussufer im Limmatknie standen. Der Grund für die Entstehung der Siedlung im späten 1. Viertel des 1. Jh. n.Chr. dürfte im nahe gelegenen Legionslager von Vindonissa und den heissen Heilquellen zu suchen sein. In den ersten Siedlungsphasen wurden die Häuser des *vicus* in Holzbautechnik errichtet. Nach einem Brand im 3. Viertel des 1. Jh. n.Chr. wurden die Siedlung in Stein wieder aufgebaut. Ob der Brand mit den von Tacitus (Hist. I,67,2) geschilderten Ereignissen im Jahre 69 n.Chr. gleichzusetzen ist, wird unterschiedlich beurteilt.

Nach den Funden zu schliessen, blieb die Siedlung bis in die Mitte des 3. Jh. bestehen. Aufgrund der schlechten Erhaltungsbedingungen und der nur auf einem kurzen Abschnitt ergrabene spätrömische Befestigung sind keine genauen Angaben zur Grösse und Datierung der spätantiken Siedlung im Ostteil der Siedlungsfläche zu machen. Einige zur Siedlung gehörende Gräber wurden im Westen und im Süden (Stadtkirche Baden) der Siedlung gefunden. **Funde:** Gefunden wurde ein durchschnittliches römisches Fundspektrum. Die Funde des 1. Jh. und des frühes 2. Jh. n.Chr. stammen vor allem aus den Siedlungsschichten, die Funde des 3. Jh. n.Chr. aus Einfüllungen.

**Bibliographie:** Doppler 1976; Koller/Doswald 1996; Schucany 1996.

HK

## 10 Basel

LK 1047, 611 530/267 290. Höhe: 270 m.

**Ausgrabungen:** bekannt seit Ende des 15. Jh., ab 1837 sporadische Grabungen auf dem Münsterhügel, 1929, 1944, seit 1962 regelmässige Notgrabungen, *in situ*-Konservierung seit 1944.

**Art der Fundstelle:** frühkaiserzeitliche Militärstation, kaiserzeitliche Kleinstadt (*vicus*), spätantikes *Castrum* der *civitas Basiliensium*.

**Antiker Name:** *Basilia* (Spätantike).

**Datierung:** Typologie, Numismatik, historische Quellen: ab 50/30 v.Chr. (Funde); ab 15. v.Chr. bis Ende 4. Jh. n.Chr. (Funde und Befunde).

**Befund:** Falls L. Munatius Plancus 44 v.Chr. die Colonia Raurica auch *de facto* gegründet hat, erfolgte dies im Rauriker-*oppidum* auf dem Münsterhügel, wo der römische Einfluss ab 50/30 v.Chr. im Fundgut fassbar wird. Im Zuge der Vorbereitung des Alpenfeldzug (15 v.Chr.) wurde im *oppidum* eine Militärstation angelegt (Spitzgraben an der Augustinergasse; Kaserne/Exerzierhalle? und Strasse unter dem Münster); eine abermalige Besetzung erfolgte im Rahmen der tiberischen Defensivstrategie (17/20 n.Chr.). Spätestens nach der Eroberung der *agri decumates* (73/74 n.Chr.) und der Vorverlegung des Limes zog das Militär ab. Aus den *canabae* entwickelte sich ein *vicus*, der unbedeutend blieb, weil die wichtigen Fernstrassen an Basel vorbeiführten. Im *vicus* dominierten Fachwerkbauten (z.T. mit trocken gemauerten Vorratskellern, Abfallgruben), Steingebäude (z.T. hypokaustiert; z.T. mit gemauerten Kellern) sind selten.

Die grösste Nekropole lag zwischen Aeschenvorstadt, Elisabethenstrasse und Luftgässlein (1.-7. Jh.), zwei kleinere an der Strasse nach Augusta Raurica (St. Alban-Vorstadt, 1. Jh. n.Chr.) sowie an der Strasse Richtung *Argentorate* (Totentanz, 4. Jh.). In Riehen sind drei *villae rusticae* (Landauerhof, Wenkenhof, Im Hinterengeli) und zwei Vierecktempel (Pfaffenloh, Maienbühl) nachgewiesen.

Nach der Mitte des 3. Jh. wurde der Münsterhügel mit einer 1,8 m starken Spolienmauer befestigt. Im Inneren des 300x170 m grossen *Castrum* fanden sich u.a. ein horreum, ein Sodbrunnen sowie Reste einer Badeanlage und eines Stabsgebäudes(?). Spätromische Funde legen nahe, dass auch in der Talniederung des in den Rhein mündenden Flüsschens Birsig gesiedelt wurde (Brücken mit Zollstation oder Posten?).

374 n.Chr. liess Valentinianus I in Kleinbasel ein «*munimentum ... prope Basiliam, quod accolae appellant Robur*» errichten (Rheingasse, Utengasse, Reverenzgässlein). Die Bedeutung der *Civitas Basiliensium* in der Spätantike bezeugt die Erwähnung in der *Notitia Galliarum* (390-413 n.Chr.).

**Funde:** u.a. Grabsteine (Walser II, 214.216.235), Reliefs (mit Soldaten, Fortuna), italische Terra sigillata, Aco-Becher, Kleinfunde, Militaria (u.a. Dolche, Anhänger mit Inschrift T. TORI), Fibeln (u.a. Zwiebelknopffibel mit Christogramm), Ziegel der *Legio Prima Martia*, Bronzestatuetten, Glas- und Lavezgeschirr, Münzen.

**Archäobotanik (SJ; z.T. bearbeitet und publiziert):** Brandgräber Bäumleingasse: Petrucci/Schlumbaum, i. Dr.; Brandschicht aus augusteischer Zeit: Brombacher 1995, mit viel Getreide (v.a. Dinkel) und Ackerbohnen.

**Archäozoologie (JS; z.T. bearbeitet und publiziert):** Auf dem Münsterhügel liegen mehrere Grabungen vor, aus denen römischen Tierknochen aus dem Übergang zwischen Spätlatène und frühromischer Epoche untersucht wurden (Rittergasse, Murus-Grabung). Aus frühromischer Zeit liegen bisher mit vergleichsweise geringen Rinderanteilen und erhöhten Anteilen von Schaf/Ziege und Schwein Anzeichen vor, welche auf die Präsenz von Militär schliessen lassen. Ab der 2. Hälfte des 1. Jh. n.Chr. scheinen die Tierknochen Mahlzeitreste einer zivilen Bevölkerung zu sein. Weitere systematische Untersuchungen der Grabungen auf dem Münsterhügel müssen die Entwicklung jedoch definitiv abklären.

Anthropologie z.T. bearbeitet und publiziert.

**Bibliographie:** Schmid 1966; Fellmann 1981; Helmig 1987; Berger/Helmig 1991; Fellmann Brogli et al. 1992; Brombacher 1995; Ebersbach/Schröder 1997; Deschler-Erb et al. 1998; Ebersbach 1998; Helmig 1998; Martin 1998; Hecht et al. 1999; Ammann 2002; Petrucci/Schlumbaum, im Druck.

PAS/SJ/JS

## 11 Bern, Engehalsbühl

LK 1166, 601 000/203 000. Höhe 525-545 m.

**Ausgrabungen:** Funde im 18. Jh.; ab 1843; 1878-80; 1908-11; 1919-39; 1956; 1965/66; 1968/69; 1972; 1982/83; 1986; 1990; 1992/93; 1995; 1997; 2000.

**Art der Fundstelle:** *vicus*, Heiligtum, Gräberfeld.

**Antiker Name:** *Brenodurum*.

**Datierung:** Keramik, Münzen. Engemeistertgut: Ende 1. Jh. v.Chr. bis 3./4. Jh. Reichenbachwald: 1.-3.(4.?) Jh. Thornebodewald: 1.-4. Jh.? Rossfeld: Ende 1.-2. Hälfte 2. Jh. **Befund:** Engemeistertgut: Drei Umgangstempel und die



Arena eines kleinen Amphitheaters kennzeichnen den an höchster Stelle gelegenen öffentlichen Bezirk des *vicus*. Dazu könnte auch ein 1748 beobachtetes, seither «verschollenes» Mosaik gehören. Ein Graben mit frühkaiserzeitlicher Keramik in der Einfüllung, ein Töpferofen und Fehlbrände stammen von einer frühen Nutzung dieses Teils des keltischen *oppidum*.

Reichenbachwald: Die Vicushauptstrasse wird beidseitig von einer Häuserzeile gesäumt. Die Siedlungsfläche erstreckt sich über eine Länge von rund 700 m und eine Breite von knapp 100 m. In diesem Bereich treten immer wieder Kulturschichten und Gebäudereste auf. Töpferöfen, Fehlbrände und Formschüsseln belegen Keramikproduktion in mehreren Werkstätten. Metall- und Glasverarbeitung lassen sich über Gussöfen und Schlacken nachweisen. Ein kleiner Tempel liegt ebenfalls im Wohn- und Gewerbegebiet. Die zweiphasigen Vicusthermen grenzen mit der Portikus an die Strasse. Ans Apodyterium schliesst sich das Frigidarium mit ausgemalter Piscina und Ziegelplattenboden an. Vom Präfurnium aus wird der Hypokaust des Tepidariums und Caldariums und der Alveus beheizt.

Thornebodewald: Siedlungsreste. Aus dem südlichen Raum des sogenannten Korridorbaus, einer farbig ausgemalten, beidseits mit einem Risalit abgeschlossenen Portikus (Heiligtum?) stammt vermutlich das Zinktäfelchen mit der Ortsnamensnennung "Brenodor".

Rosfeld: Ein Gräberfeld mit 114 Brand- und 47 Körpergräbern liegt im Süden ausserhalb der Siedlung.

Funde: Siedlungsschutt (Keramik, Glas, Kleinfunde, Baukeramik, Tierknochen, Münzen usw.); Reichenbachwald: Töpfereiabfall, Okulistenstempel; Engemeistergut: Votivbeilchen, Stiftungsinschrift mit Erwähnung von *regionis O...*; Thornebodewald: Votivtäfelchen aus Zink mit Erwähnung des Ortsnamens *Brenodor* in griechischer Schrift; Rosfeld: Terrakotten.

*Archäozoologie (JS)*: Aus dem römischen Vicus liegen nur zwei untersuchte Tierknochenkomplexe vor, wobei der eine aus dem Siedlungsbereich (Stampfli 1960) 100 und der zweite aus einem Strassenbereich (Kuhn 1932) nur 31 bestimmbaren Knochen aufweist. Die Ergebnisse sind also nicht repräsentativ. Im Vicusbereich dominieren die Rinderknochen

*Bibliographie*: Kuhn 1932; Stampfli 1959/60; Müller-Beck 1963/64; Ettliger/Roth-Rubi 1979; Bacher 1989; Fellmann 1999.

MR/JS

## 12 Bernex GE, En Saule

CN 1300, 494 130/114 600. Altitude 444 m.

*Fouilles*: 1968-72 (fouilles de sauvetage précédant la construction d'immeubles).

*Nom antique*: inconnu.

*Site*: villa (*pars rustica*).

*Datation*: céramique: époque augustéenne-5<sup>e</sup> s.

*Structures*: Les fouilles ont mis au jour les vestiges de la *pars rustica* d'un établissement antique, en contrebas du centre du village actuel de Bernex. L'emplacement de l'ancienne église de cette paroisse a toujours été considéré comme le lieu présumé de la maison de maître (*pars urbana*). Les recherches réalisées en 1991 dans le parc où s'élevait cette ancienne église n'ont révélé aucune trace d'occupation antique. La *pars urbana* doit donc se trouver plus haut dans la pente, sans doute au-delà de la route de Chancy.

Dès le début du 1<sup>er</sup> s., plusieurs constructions sont édifiées selon deux axes parallèles qui se développent le long d'un mur de clôture continu définissant un domaine de près de 120 m de largeur. Ces maisons présentent toutes des plans différents et elles ont été identifiées en tant que logements pour le personnel, ateliers, grange ou encore grenier. Une porte monumentale est aménagée dans le segment nord-ouest du mur d'enceinte; elle n'est pas située dans l'axe médian de l'établissement. Un petit édifice s'élève à proximité de cet accès, comprenant deux pièces, il pourrait correspondre à la maison du gardien du domaine. Les remaniements successifs des structures architecturales en relation avec le matériel archéologique indiquent une occupation continue jusqu'au 5<sup>e</sup> s.

*Matériel*: céramiques en grand nombre, monnaies, objets en bronze, en os, en fer ou encore en ivoire.

*Bibliographie*: Paunier 1981.

JTe

## 13 Biberist SO, Spitalhof

LK 1127, 606 000/227 100. Höhe 450 m.

*Ausgrabungen*: 1982/83; 1986-89.

*Art der Fundstelle*: Gutshof (*villa*).

*Antiker Name*: unbekannt.

*Datierung*: Dendrochronologie, Stratigraphie, Münzen, Keramik: Mitte 1. bis Ende 3. Jh. n.Chr.

*Befund*: Der Gutshof lag 1,5 km südwestlich von Solothurn [96]. Auf ein kleineres Gehöft des mittleren 1. Jh. n.Chr. folgte um 80 eine mehrfach umgebaute grosse *villa* von gut 5,5 ha, die kurz nach der Mitte des 3. Jh. einer grossflächigen Brandschatzung zum Opfer fiel. In den Ruinen nistete sich im späten 3. Jh. ein wiederum kleineres Gehöft ein. Die grosse *villa* war längsaxial angelegt mit der Residenz der Besitzerfamilie auf dem höchsten Punkt im Süden. Gegen Norden erstreckte sich ein von einer Trennmur begrenzter grosser Hof, der von einer Randzone umgeben war. Im Hof befand sich zuerst ein Stall, den man um 160/170 n.Chr. abbrach, als man einen Grabgarten für Verstorbene der Besitzerfamilie einrichtete. Wohl anlässlich eines Besitzerwechsels hob man um 235/240 n.Chr. das Grab auf und errichtete wiederum einen Stall. In den längsseitigen Randzonen lagen die Landarbeiterhäuser und Werkstätten (Walkerei, Schmiede), in der Randzone an der Schmalseite im Norden ein ungewöhnlich grosser Getreidespeicher.

*Funde*: u.a. archäobotanische und -zoologische Schlammproben.

*Archäobotanik (SJ)*: Die auf der Grabung systematisch entnommenen Bodenproben wurden im Labor für Archäobotanik der Universität Basel bearbeitet (Jacomet/Petrucci, in Vorb.; Schlumberg, in Vorb.). Der Gutshof scheint demnach vor allem auf Getreide- und wohl auch auf Obstbau spezialisiert gewesen zu sein. Hauptprodukte waren Dinkel und Gerste, dazu vermutlich Steinobst (Kirsche, Pflaumen, Zwetschgen). Das Grab des Gutsbesitzers lieferte Funde ganzer Datteln als Grabbeigaben.

*Archäozoologie (SD, HH)*: Die Ausgrabungen haben um die 11 000 Tierknochen geliefert, die sowohl vertikal- als auch horizontalstratigraphisch eingeordnet werden konnten. In der Frühzeit der Villa (letztes Viertel 1.Jh. und erstes Viertel 2.Jh.) war die Haltung von kleinen Wiederkäuern, wohl mehrheitlich Schafen zur Wollproduktion, von grösse- rer wirtschaftlicher Bedeutung. Es besteht ein direkter Zusammenhang mit der Waschanlage und Walkerei in

Gebäude B. Ab dem 2. Viertel des 2. Jh. bis zum Ende der Villa sind die Schweine, zur Fleischproduktion, die am häufigsten vertretene Tierart. Der Hirschknochenanteil nimmt in der letzten Besiedlungsphase (ab 2.Viertel. 3.Jh.), für die ein Besitzerwechsel angenommen wird, deutlich zu. Besonders hoch (30 n%) ist er bei der neu errichteten Ofenanlage in Gebäude Q zum Konservieren von Hirsch-, Schweine- und Rindfleisch. In den Tierknochen werden soziale Unterschiede zwischen den Bewohnern von Haus J (Vilicus-Haus) und Haus O (Landarbeiterhaus) deutlich, die sich auch im übrigen Befund und Fundmaterial zeigen.

Unter den bestimmten Tierresten aus Schlammproben sind lediglich 10% als Nahrungsreste zu werten. Auf Fische und Vögel entfallen dabei nur jeweils 2%. Dennoch zeigen die Fischarten eine charakteristische Zusammensetzung: Die Mittelmeermakrele ist nachgewiesen, Fische aus der Familie der Lachsartigen (*Salmonidae*) dominieren in den Artenanteilen. Auch in Biberist legt das Fehlen von Hechtresten (*Esox lucius*) einen selektiven Fischfang nahe. Die Vogelreste weisen vor allem auf den Verzehr von Hausgeflügel und wenige Singvögel.

*Bibliographie*: Schucany (in Vorb.), Jacomet/Petrucci, in Vorb.; Schlumberg, in Vorb.; Deschler-Erb in Vorb.; Hüster-Plogmann in Vorb.

CS/SJ/SD/HH

## 14 Bioggio TI

CN 1353, 713 530/96 900. 320 m.s.l.m.

*Scavi*: 1960; 1992; 1996-98.

*Sito*: insediamento.

*Toponimo antico*: ignoto.

*Datazione*: metà 1 sec.-4 sec. d.C.; epoca altomedievale. *Ritrovamenti*: resti murari di una villa nell'area dell'odierno cimitero (1960); resti murari di un edificio romano di tipo rurale (1992); struttura artigianale dotata di impianto termale, di probabile utilizzo pubblico, in cui si riconoscono 6 fasi costruttive. Nella terza fase che è quella di maggior fioritura (4 sec.), la struttura preesistente viene dotata di *calidarium*. Questa struttura viene riutilizzata anche in epoca altomedievale con un cambiamento di funzione (abitazione). Su un terrazzamento a NE dell'edificio rurale è stato rinvenuto un tempietto (o edicola funeraria) protilo con due colonne di ordine corinzio su podio. L'edificio era completato da un portico antistante, nel quale si trovavano due fosse per i resti sacrificali. Da correlare al tempietto o edicola è un altare con iscrizione votiva dedicata a Giove Nenn(ic...?). L'area del tempietto presenta tracce di utilizzazione a partire dalla metà del 1 sec. d.C.; l'edificio fu eretto all'inizio del 2 sec. e rimase in uso fino al 4 sec., quando fu distrutto probabilmente da un incendio. Gli elementi architettonici in marmo bianco, appartenenti all'edificio, furono smontati e depositi in ordine in una fossa, forse per un possibile riutilizzo. Altri reperti: ceramica, monete.

Nella stessa area sono state rinvenute non in situ due stele con figure antropomorfe e iscrizioni in alfabeto nord-etrusco, che fanno supporre una frequentazione anche in epoca preromana (area di culto o funeraria?).

*Reperti della struttura artigianale*: monete, anfora (sigla APICA), frammenti di vetro, ceramica, fibula, recipienti in pietra ollare e lamina di bronzo, chiave in metallo, peso in bronzo.

*Bibliografia*: Donati 1993; Cardani Vergani 1998; Morinini 2002.

LM

## 15 Bivio GR, Julierpass

LK 1256, 775 800/149 300. Höhe 2284 m.

*Ausgrabungen*: 1934-39.

*Art der Fundstelle*: Passheiligtum.

*Antiker Name*: unbekannt.

*Datierung*: 1.-5. Jh. n.Chr.

*Befund*: Bereits 1854 wurden durch Bauarbeiter auf dem Julierpass über 200 Münzen des 1.-5. Jh. n.Chr. entdeckt. Südlich der Kantonsstrasse fasste Conrad einen gemörtelten Mauersockel (ca. 5x5 m). Des weiteren fanden sich vereinzelte Quadersteine und Fragmente von bearbeiteten profilierten Lavezsteinen, nebst Fragmenten einer Statue und einer Inschriftenplatte aus Marmor und von zwei Säulen. Beim Heiligtum dürfte es sich wohl am ehesten um ein kleines «Tempelchen» mit Jupiterstandbild gehandelt haben. Unweit des Heiligtums, d.h. unterhalb der La Veduta, legte A. Planta diverse Karrengeleisspuren (Spurbreite von 107-110 cm, resp. 115 cm) frei, die mit einiger Sicherheit römisch oder frühmittelalterlich sind.

*Funde*: An Kleinfunden barg Conrad mehrere Münzen des 3./4. Jh. n.Chr., etwas Keramik und Lavez, Glas, mehrere Bleiobjekte und Eisenklammern.

*Bibliographie*: Koenig 1979; Conrad 1981, 91-104; Planta 1986, 31-41.

JR

## 16 Boécourt JU, Les Montoyes

CN 1085, 583 566/243 365. Altitude 495 m.

*Fouilles*: Site connu dès le 19<sup>e</sup> s. Fouilles 1988-90.

*Site*: établissement rural.

*Nom antique*: inconnu.

*Datation*: 1<sup>er</sup>-milieu 3<sup>e</sup> s. (typologie).

*Structures*: Etablissement situé sur le versant sud d'une colline, au bord d'un étang. La première occupation du site, à l'époque julio-claudienne, est matérialisée par un tronçon de fossé rectiligne (enclos?). Vers le milieu du 1<sup>er</sup> s., apparaît un réseau de fossés sur plus de 4 hectares, en relation avec deux bâtiments maçonnés et, dans la partie orientale du site, une petite cabane et un enclos à bestiaux; un grenier sur poteaux et plusieurs fosses (dont silos et dépotoirs) attestent diverses activités domestiques et artisanales.

Vers la fin du 1<sup>er</sup> s., les fossés entourant l'établissement sont remplacés par un mur maçonné. Dans la partie nord du site, on édifie un bâtiment tripartite muni de contreforts (habitation?). Dans le bâtiment sud, dont seuls 5 locaux sont conservés, un chauffage par hypocauste est installé. A l'est les constructions légères sont conservées. La berge de l'étang reçoit un empierrement en pente douce d'une longueur de plus de 120 m.

L'établissement est abandonné au 3<sup>e</sup> s., mais la présence d'un trésor monétaire laisse supposer que le site a pu être (ré)occupé partiellement jusqu'au milieu du 4<sup>e</sup> s.

*Mobilier*: céramique, monnaies, verre, bronze, scories de fer, meules.

*Bibliographie*: Paccolat 1991; Demarez 2001, 110s.

JM

## 17 Böisingen FR, Cyrusmatte

CN 1185, 583 900/ 193 700. Altitude 545 m.

*Fouilles*: 1950; 1957; 1983; 1991; 1994; 1996-2000; 2001.

*Site*: villa.



Nom antique: inconnu.

Datation: céramique, peintures: 1<sup>er</sup>-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Contexte de découverte: des travaux d'aménagement menés régulièrement aux abords de l'église St-Jacques et de l'emplacement de l'église St-Syr, démolie en 1890, permettent de lever progressivement le voile sur la *pars urbana* de la villa.

Structures: Etablie sur une terrasse surplombant le confluent de la Sarine et de la Singine, la villa s'étend sous le village actuel de Bösing. Au cours du 2<sup>e</sup> s., le développement de la zone résidentielle entraîne la création d'une terrasse artificielle retenue par un mur de soutènement muni de contreforts espacés de 3 m. L'aménagement de cette surface a permis la construction d'une galerie parallèle au mur sur au moins 80 m. Les parois et le plafond de la galerie étaient ornés d'une peinture à fond blanc rehaussé d'un réseau de motifs végétaux polychromes (fin 2<sup>e</sup> ou début 3<sup>e</sup> s.). L'extrémité occidentale de la galerie débouchait près d'un ensemble thermal, comportant une pièce mosaïquée, et de latrines appuyées contre un mur. La partie orientale de la *pars urbana* n'a révélé à ce jour qu'une série de pièces chauffées alignées sur un portique. Au sud, le mur de clôture était interrompu par une large entrée reliant le secteur de l'habitation à une route pavée, large de 5,50 m, qui s'orientait vers un important gisement de tuf.

Au Haut Moyen-Âge, une nécropole a été implantée dans la villa romaine en ruines.

Mobilier: colonnes toscanes en calcaire, fragments de mosaïques, peson, cure-oreilles en bronze.

Bibliographie: Kühne/Menoud 1985; Fuchs 1996a, 24-26; ASSPA 78, 1995, 213; 80, 1997, 242s.; 81, 1998, 290; 82, 1999, 283s.; 83, 2000, 233; 84, 2001, 232s.

PAV

## 18 Buchs ZH, Mühleberg

LK 1071, 675 150/257 150. Höhe 450-510 m.

Ausgrabungen: 1759; 1842; 1958; 1972/73; 1981; 1983; 1995/96; 1999/2000.

Art der Fundstelle: Gutshof.

Antiker Name: unbekannt.

Datierung: Typologie, Numismatik, Dendrochronologie: 23/24 n.Chr. bis spätes 3. Jh., drei Münzen des 4. Jh. unter den Altfunden.

Befund: Neben dem bereits im 18. und 19. Jh. teilweise ausgegrabenen und 1972/73 vollständig freigelegten Hauptgebäude wurden in den letzten Jahren auch Gebäude der *pars rustica*, u.a. ein Speicher (Gebäude K) und eine seitliche Toranlage, untersucht, sodass die Gesamtstruktur der längsaxialen Anlage ungefähr bekannt ist. Das ummauerte Areal war demnach rund 130 m breit. Die Gesamtlänge wird auf 400 m geschätzt.

Von der ersten, kurz nach 20 n.Chr. entstandenen Anlage ist bis heute lediglich ein Sechspfostenbau bekannt. In der *pars urbana* wurde um die Mitte des 1. Jh. ein erster Steinbau errichtet. Dieser, bereits in flavischer Zeit durch eine Portikusvilla mit Eckkrisaliten ersetzt, wurde bis ins 3. Jh. sukzessive um- und ausgebaut. Im späteren 1. Jh. scheinen auch Nebengebäude und Hofmauer in Stein ausgebaut worden zu sein. Nach Brandzerstörungen um die Mitte des 3. Jh. wurde der Gutshof, wohl in reduziertem Umfang, mindestens bis ins spätere 3. Jh. weiter betrieben. Erwähnenswert ist eine Räucheranlage, die im späteren 2./frühen 3. Jh. im Nebengebäude B eingebaut wurde.

Von grosser Bedeutung sind Befunde aus Holz, die in der *pars rustica* gefasst wurden: Eine Holzverbauung aus einem Grabensystem, konnte mittels Dendrochronologie 23/24 n.Chr., ein zweite 60 n.Chr. datiert werden. Interessant ist auch ein 4x11 m grosses Holzbecken mit Rampe, das im 3. Jh. (Dendrodaten 238 n.Chr.) ein älteres Becken ersetzt hatte.

Funde: Besonders erwähnt seien ein Helmbuschträger und der Bügel einer Fessel aus Eisen, zwei tönerner Antefixe, sowie zahlreiche Fragmente von glatten und reliefverzierten Wandverkleidungen aus Kalkstein, einer mit einer Fontäne bestückten Vase wohl aus kleinasiatischem Marmor und eines grossen Labrums aus Granit.

Bibliographie: von Gonzenbach 1961, 86f., Taf. 27; Drack 1976; Drack/Fellmann 1988, 375-378; Horisberger (in Vorb.).

BHo

## 19 Buix JU, Prairie Dessous

CN 1065, 568 920/259 340. Altitude 380 m.

Investigations: site connu depuis le 19<sup>e</sup> s.; sondages 1993 (pose de canalisations).

Site: villa rustica.

Nom antique: inconnu.

Datation: 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> s. (typologie).

Structures: La villa, établie en fond de vallée, est composée de plusieurs constructions. Le bâtiment principal (40x20 m) est bordé à l'est par un portique à colonnade desservant plusieurs pièces, dont l'une à abside (bains privés ou laraire?), une autre à sol en *opus signinum*. Des peintures murales ornant les murs de certaines pièces attestent la richesse de l'établissement. A proximité, des bâtiments annexes partiellement dégagés et dont la fonction n'est pas clairement établie (*pars rustica* de l'établissement?), semblent reliés par un mur délimitant une cour.

Quelques vestiges (fosses, trous de poteaux, murs en pierres sèches) associé à du mobilier attestent une réoccupation du site au Moyen-Âge.

D'autres maçonneries d'époque romaine ont été repérées dans un rayon de 500 m de la villa.

Mobilier: céramique, verre, parures et ustensiles en bronze, outils et armes en fer, scories, éléments architecturaux.

Bibliographie: ASSPA 77, 1994, 194s.; Peter 1995; Juillerat/Schiffederdecker 1997, 36s.; Demarez 2001, 76s.

JM

## 20 Büron LU, Muracher

LK 1129, ca. 649 300/229 100. Höhe ca. 490 m.

Ausgrabungen: 1942; 1962; 1984; 1997.

Art der Fundstelle: Gutshof (villa rustica).

Antiker Name: unbekannt.

Datierung: Typologie: 1. Hälfte 1. Jh. bis 3., evtl. 4. Jh., frühmittelalterliche Nachnutzung?

Befund: Der Gutshof liegt auf einer erhöhten Geländekante am westlichen Dorfbach, ca. 100 m vom Dorfbach entfernt. Bei ersten Ausgrabungen (1942) wurde der südliche Teil der villa angeschnitten und dabei in einem der Ökonomieräume ein Pflugschardepot entdeckt. 1962 und 1984 fanden weitere kurze Untersuchungen statt. 1997 wurden nur die jüngsten, sehr gut erhaltenen östlichen Teile der *pars urbana* ergraben, so dass über die komplizierte

Bauentwicklung dieser stattlichen villa erst wenig Aussagen möglich sind. Vermutet wird eine erste Holzbauphase(?), der eine erste Steinbauphase mit einem mehrräumigen Kernbau von 21x11 m folgte. In weiteren Ausbauphasen wurden u. a. Portiken, eine mehrphasige, nur teilweise erforschten Badeanlage und zuletzt Eckkrisaliten angefügt, welche auf älteren Fundamenten ruhen (Typus Hallenbau). Die Hauptfront war in der Spätzeit wohl gegen Osten gerichtet, ihr vorgelagert befand sich wahrscheinlich eine Gartenanlage. Die bis heute bekannte Ausdehnung beträgt 45x37 m. Die östliche Portikus wurde zu einem späteren Zeitpunkt als Mörtelmischplatz oder Kalkgrube genutzt (spätromisch?).

Funde: Keramik, Glas, Metallobjekte, Münzen, Bein, Tierknochen, Wandmalereien, Mosaiksteine, Bleiröhren, Tubuli, gestempelte Dachziegel der 11. Legion.

Bibliographie: US 6, 1942, 71-75; JbSGU 33, 1942, 87f.

HF/CMF

## 21 Castiel GR, Carschlingg

LK 1196, 764 880-765 020/189 730-800. Höhe 1204 m.

Ausgrabungen: 1975-77.

Art der Fundstelle: Höhensiedlung.

Antiker Name: unbekannt.

Datierung: 3.-6./7. Jh. n.Chr.

Befund: Auf der Hügelkuppe von Carschlingg wurde eine spätrömische, befestigte Siedlung mit einzelnen Steinbauten und mehreren kleinen Holzhütten mit Herdstellen und mit gemörtelter Umfassungsmauer gefasst. Im Frühmittelalter wurde die Umfassungsmauer durch ein Holz-Erdwerk ersetzt; in dieser Zeit finden sich in Castiel auch mehrere grössere Pfostenhäuser.

Funde: Es fanden sich zahlreiche Kleinfunde, darunter gegen 20 eiserne Geschosspitzen, Eisenmesser, eine Sichel, mehrere Stili, mehrere Bohrer, Meissel, Axtklingen, Schlüssel und zahlreiche weitere Eisenartefakte, ferner mehrere silbertauschierte Gürtelbeschlüge aus Eisen, Armringe und Fibeln aus Bronze, vereinzelte Münzen und diverse Kammfragmente und Spinnwirtel aus Bein. Unter der Keramik gibt es etwas TS, rädchenverzierte Argonnenware, glasierte Reibschalen, nur wenig frühmittelalterliche Keramik und relativ viel Lavez. Interessant auch ein bronzener Negauerhelm und etwas urgeschichtliche Keramik.

Bibliographie: Zindel 1979; Clavadetscher 1992.

JR

## 22 Châbles FR, Les Saux

CN 1184, 552 390/185 110. Altitude 604 m.

Fouilles: 1996/97; compléments en 1999.

Site: carrière de meules, carrière de blocs, forge (sidérurgie), habitat, voie.

Nom antique: inconnu.

Datation: 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Structures: Site artisanal et rural de la Haute Broye, situé près du lac de Neuchâtel, le long de l'axe antique reliant Avenches à Yverdon-les-Bains, dans un petit vallon parcouru par un ruisseau.

Le site réunit une voie, une carrière dont proviennent quelques centaines d'ébauches de meules à bras en grès coquillier, une carrière de blocs, une forge et au moins deux habitations en matériaux légers.

Attestée par des trous de poteaux, des fosses et par un grand nombre de scories et de déchets, la forge remonte au tournant des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> s. Elle semble avoir notamment servi à la fabrication et à l'entretien de l'outillage utilisé pour extraire et tailler les meules. Les négatifs des meules et les traces d'outils dans la carrière permettent de restituer les techniques de l'exploitation.

Deux constructions sur poteaux au bord de la voie, vraisemblablement des habitats, présentent deux phases, l'une (fin 1<sup>er</sup>-début 2<sup>e</sup> s.), contemporaine de la carrière de meules et de la forge, l'autre (milieu 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s.), peut-être liée à la carrière de blocs. La voie, peut-être aménagée vers le milieu du 1<sup>er</sup> s., semble constituer le premier aménagement du site.

Mobilier: céramique, verre, scories, déchets métalliques, meules manuelles.

Bibliographie: Anderson et al. 1999; Anderson et al. 2001.

DC

## 23 Cham ZG, Hagendorn

LK 2518, 674 930/228 390. Höhe 395 m.

Ausgrabungen: 1944/45.

Art der Fundstelle: Wirtschaftsgebäude (Mühle).

Antiker Name: unbekannt.

Datierung: Typologie: 2. Hälfte 2. und 1. Hälfte 3. Jh.; Dendrochronologie: zwei Bauhölzer mit Schlagjahr 176 n.Chr. (B-Korrelierung).

Befund: Auf beiden Seiten des 2-2,5 m breiten Grabens und teilweise direkt darüber liegen Pfosten und Balken aus Eichenholz. Im rund 50 cm tiefen Kanals floss ehemals Wassers. Es handelt sich um einen – möglicherweise künstlich angelegten – Seitenarm der Lorze.

Die römische Kulturschicht beschränkt sich auf den Kanal. Darin und daneben u.a. zahlreiche Hölzer, teilweise mit Bearbeitungsspuren und oft verbrannt. Es lassen sich drei Wasserräder rekonstruieren, aus deren Konstruktionsweise auf einen Antrieb durch eine Schussrinne geschlossen wird. Eine Radnabe und Reste von Mühlsteinen mit einem Durchmesser von 75 bzw. 90 cm geben weitere Hinweise für die Interpretation.

Der Grundriss des eigentlichen Mühlegebäudes erinnert an die Mühle von Avenches (Castella et al. 1994) und deutet auf ein ca. 5x2 m grosses Gebäude am Rand des Kanals hin.

Das umfangreiche Fundmaterial aus dem Kanal zeugt von Wohnen, Metallverarbeitung und Landwirtschaft und kann somit nicht ausschliesslich aus der Mühle stammen. Weitere Bauten in der näheren Umgebung fehlen bisher allerdings, das gleichzeitige Nebengebäude eines Gutshofs in Cham-Heiligkreuz ist rund 1,5 km entfernt und damit eher nicht zugehörig.

Funde: Bearbeitet sind ausgewählte Spitzenstücke und die Eisenfunde (Senn 2001). Terra Sigillata aus Rheinzabern, Ittenweiler (Cibisus) und Helvetische Sigillata; Schmiedeschlacken, Gussformfragmente (Buntmetall); bemerkenswert sind ein Glas mit Schlangenfadenaufgabe, ein Klappmessergriff aus Bein mit der Darstellung eines lammtragenden Hirten und ein Silberlöffel.

Archäobotanik (SJ): Aus der Kanalverfüllung stammen zahlreiche Pflanzreste, die vermutlich aus lokalem Anbau kommen (Baas 1987; 1990).

Bibliographie: Speck 1945; Baas 1987; 1990; Gähwiler/Speck 1991; Fetz/Reisacher 1996; Senn 2001.

DH/SJ



## 24 Chavannes-le-Chêne VD, Vallon des Vaux

CN 1203, 548 700/180 650. Altitude 515 m.

Fouilles: 1909. Relevé par photogrammétrie en 1985-88.

Site: habitat accroché à la falaise.

Nom antique: inconnu.

Datation: 2<sup>e</sup> moitié 4<sup>e</sup>-début 5<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (céramique).

C14: 5<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Structures: Le site, à environ 9 km à l'est d'Yverdon, est constitué d'une terrasse longue de plus de 100 m et large de 5-6 m, qui présente des traces d'occupation remontant au néolithique, mais aussi à l'âge du Bronze et à l'âge du Fer. Les vestiges de la fin de l'époque romaine et du Haut Moyen-Âge comprennent plusieurs cabanes encastrées dans une paroi rocheuse en surplomb. Des perforations marquent la présence de madriers horizontaux encastrés dans la roche. Des éléments verticaux, ainsi que des rainures matérialisant des cloisons permettent de reconstituer des maisons établies sur deux à trois niveaux selon un module de 3,5-4 m de largeur. Certains bois conservés ont pu être datés au carbone 14.

Ce site s'ajoute aux rares habitats de la fin de l'Antiquité et du début du Haut Moyen-Âge connus dans la région.

Mobilier: céramique.

Bibliographie: Feihl 1989.

JM

## 25 Chur GR, Welschdörfli (und Hof)

LK 1195, 759 080-450/190 440-650. Höhe 595-600 m.

Ausgrabungen: ab 1902.

Art der Fundstelle: vicus (Siedlung).

Antiker Name: Curia.

Datierung: frühes 1.-5./6. Jh. n.Chr.

Befund: Im Welschdörfli befand sich ein römischer vicus mit zahlreichen grösseren Gebäudekomplexen, darunter mehrere Wohnbauten mit Hypokaust- und Kanalheizungen und Gewerbehäusern (Areal Dosch), ein Mutatio-Gebäude mit Versammlungsraum für Händler (Areal Ackermann mit Merkurmalerei), eine grössere Thermenanlage (Markthallenplatz) und öffentliche Bauten. Für das frühe 1. Jh. sind Holzbauten nachgewiesen. Auf dem Markthallenplatz gab es möglicherweise eine Art Triumphbogen mit einer Inschrift zu Ehren von Lucius Caesar und darüber einen Apsidenbau (spätantike Kirche, Frauentherme oder Vereinshaus?). Interessant sind ferner zahlreiche Schlackenrinnen und Ausheizherde, die eine Eisenverarbeitung belegen, eine Kupferschmiede und ein Magazin für den Lavezhandel.

Auf dem Hof von Chur war ebenfalls eine römische Siedlung vorhanden, die spätestens seit dem 4. Jh. n.Chr. befestigt war.

Funde: In Chur wurde ein umfangreiches Fundmaterial mit viel TS geborgen, darunter italische, südgallische, mittel- und ostgallische TS, rätische Reliefsigillata, Westerdorf-Ware, afrikanische TS und rädchenverzierte Argonnen Ware. Daneben gibt es ein breites Spektrum an Gebrauchskeramik, Lavez und Glas. Unter den Kleinfunden figurieren eine Merkur- und eine Dianastatue, eine Merkurplakette, ein Silberskyphos, viele Münzen und Fibeln und zahlreiche Bronze-, Eisen-, Knochen- und Steinartefakte. Von Interesse sind ferner Gefässgraffiti.

Archäozoologie (JS): Es liegen 250 bestimmbare Tierknochen vor (Stampfli 1968). Mit relativ hohen Anteilen von Geflügel-, Wildtier- und Schweineknochen

scheint es sich um Überreste besser gestellter Kreise zu handeln. Unter den Wildtieren belegen 5 Knochen des Steinbocks Jagdausflüge in höhere Lagen.

Bibliographie: Stampfli 1968; Hochuli-Gysel et al. 1986; 1991; Rageth 1992a; Clavadetscher 1993; Rageth 1998; Gairhos 2000; Sennhauser (in Vorb.).

JR/JS

## 26 Colombier NE, Château

CN 1164, 556 200/201 850. Altitude: 450 m.

Fouilles: à diverses reprises dès 1840.

Site: villa.

Nom antique: inconnu.

Datation: céramique, peintures murales: dès la 2<sup>e</sup> moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Contexte de la découverte: La villa a été fouillée par F. DuBois de Montperreux vers 1840, avant que Ch.-H. Matthey, intendant des bâtiments de l'Etat, en effectue une large exploration au début du 20<sup>e</sup> s., reprise ponctuellement par la suite.

Structures: La révision de la documentation ancienne ainsi que des structures et du matériel archéologiques menée depuis 1999 montre qu'une première villa décorée de peintures murales est bâtie vers 60 ap. J.-C. Des thermes sont ensuite élevés à proximité vers 110-120, tandis que la petite villa fait place à un bâtiment plus vaste, rénové et agrandi à plusieurs reprises jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> s. au moins.

Dans son extension maximale, le bâtiment oriental, comprenant les pièces de réception, s'étend sur une longueur d'environ 80 m. A l'ouest, une cour à portique est entourée de deux ailes comprenant des logements et de petits thermes. A l'est, des jardins en terrasses mènent au rivage du lac, sur lequel s'étend un large espace entouré de murs protégeant des annexes.

Bibliographie: Courvoisier 1963, 286-308; Bujard/Morerod 2002; Bujard/Oberli et al., en pré.

JB

## 27 Commugny VD, Au Murez

CN 1281, 503 120/130 680. Altitude 415 m.

Fouilles: 1904; 1919; 1931/32; 1952-56; 1970-72.

Site: villa.

Nom antique: inconnu.

Datation: deuxième quart 1<sup>er</sup>-début 3<sup>e</sup> s. (typologie).

Structures: Située dans le territoire de la *colonia Iulia Equestris*, la villa est édifée sur une terrasse orientée vers le lac Léman. Les vestiges connus dessinent trois corps de bâtiment, parmi lesquels l'édifice principal, d'environ 50 m de côté, vraisemblablement organisé autour d'un péristyle, et un portique inférieur à colonnade. Au nord de ce dernier deux ailes en saillie, dont une seule a été fouillée.

Les vestiges mis au jour témoignent du luxe déployé dans la villa, avec des pièces chauffées, des sols en mosaïque ou en *opus sectile* et, dans les pièces d'apparat et dans le couloir occidental, d'imposantes peintures murales, conservées parfois sur plus de 2,5 m de hauteur.

La villa semble abandonnée au 3<sup>e</sup> s. Le site n'est apparemment réoccupé que vers les 6<sup>e</sup>-7<sup>e</sup> s. avec la construction d'une église, qui réutilise partiellement les murs romains. Au 6<sup>e</sup> s., le roi Sigismond fait don à l'abbaye de Saint-Maurice du  *fiscus Communiacus*, dont on a imaginé qu'il pouvait être une survivance du *fundus* de la villa.

La *pars rustica* n'est pas connue, mais elle devait probablement se situer dans l'axe de la villa.

Bibliographie: Châtelain 1976; Drack/Fellmann 1988, 385s.; Henny 1992.

JM

## 28 Conthey VS

CN 1306, 589 400/119 880. Altitude 520 m.

Fouilles: Trouvaille fortuite suivie d'une fouille rapide en hiver 1900/01.

Site: villa rustica avec mausolée du Bas-Empire.

Nom antique: inconnu.

Datation: archéologique (mobilier, architecture): Haut-Empire (villa), Bas-Empire (mausolées et cercueils en plomb). Contexte de découverte: défoncement d'un terrain.

Structures: En pied de coteau, à l'ouest de l'ancienne église de Plan-Conthey, on découvrit en 1900 des murs appartenant à une aile d'une *pars urbana* (largeur 18,6 m). A l'extrémité de la propriété se trouvait un mausolée, dont la chambre funéraire (dimensions intérieures env. 3,15x3,80 m) contenait deux cuves maçonnées au mortier au tuileau, recelant des cercueils en plomb, dont un de double largeur. Les cuves étaient recouvertes d'épaisses dalles de calcaire moulurées, dont deux stèles funéraires en remploi (1<sup>er</sup> s.). Une petite niche partagée en deux, aménagée dans une paroi, contenait un lot de verres (4<sup>e</sup> s.); trois autres se trouvaient dans un cercueil. Une voûte en tuiles maçonnées devait recouvrir le tout.

D'autres cercueils en plomb, entourés de grandes dalles, mis au jour à Plan-Conthey (1883-1930) semblent avoir été déposés dans l'enceinte de la villa, dont les propriétaires étaient assurément des gens aisés. L'un conservait des restes de voile autour de la tête du défunt et contenait deux monnaies dont une de Constance. Dans un autre, le corps était encore partiellement couvert de feuilles de chêne bien conservées; on y a également retrouvé des restes d'une tunique masculine en soie richement décorée de garnitures en laine, d'un type très prisé à la cour impériale.

Mobilier: sarcophage en plomb du Bas-Empire, habit d'apparat, lot de verres d'origine orientale.

Bibliographie: Wiblé, in: Vallis Poenina 184-186; Wiblé 1978.

FW

## 29 Courfaivre JU, Courtes Méchielles (Cras Chagé, Tuilerie)

CN 1086, 586 800/242 300. Altitude 500 m.

Fouilles: 1841-44.

Site: Villa rustica.

Nom antique: inconnu.

Datation: 2<sup>e</sup> s. (typologie).

Structures: La villa se situe sur une légère éminence. Les constructions repérées comprennent un édifice thermal et des bâtiments annexes. Certaines pièces disposent de sols en terrazzo et de peintures murales. Dans la *pars urbana*, les locaux s'articulent autour d'une cour. La villa porte les traces d'un incendie violent. Une quarantaine de sépultures à inhumation du Haut Moyen-Âge ont été implantées dans les ruines.

A signaler, à 2 km à l'est, les vestiges d'une autre villa, fouillée au 19<sup>e</sup> s., comprenant également des thermes (Vieille église).

Mobilier: céramique, monnaies, éléments de construction.

Bibliographie: Demarez 2001, 83-85.

JM

## 30 Courgevaux FR, La Paralle

CN 1165, 574 195/195 290. Altitude 462 m.

Fouilles: 1987/88.

Site: four de tuilier.

Nom antique: inconnu.

Datation: céramique: 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Structures: Situé à 300 m au sud de la route reliant *Aventicum* à *Petinesca*, sur une butte morainique surplombant un cours d'eau, le four, à plan dit «tout en longueur», se présente sous la forme d'un canal de 6,50x1,60 m. L'alandier, à l'est, occupe le premier tiers du four. Le laboratoire de chauffe conserve des départs de piédroits voûtés qui supportaient la chambre de cuisson. Le fond, sensiblement incliné en direction du foyer, est recouvert de dalles de terre cuite rectangulaires placées sur un lit d'argile rapporté. Le foyer est placé face à l'entrée du four qui subsistait partiellement fermée au moyen de matériaux de construction réemployés. L'aire de chauffe extérieure (5x3,60 m) est délimitée par des parois en argile crue renforcées d'un placage interne de *tegulae*. Le sol de marche caillouteux accuse une légère pente en direction du foyer.

Les prospections de surface effectuées aux alentours invitent à situer l'établissement auquel le four se rattache au S-O du hameau.

Mobilier: *tegulae* et *imbrices* fragmentées ou surcuites composent la quasi-totalité du matériel recueilli dans la démolition du four; un col d'amphore hispanique de type Haltern 70 et un tesson de sigillée décorée permettent néanmoins de placer l'utilisation du four au 1<sup>er</sup> s.

Bibliographie: F. Saby, in: AF, ChA 1987/1988 (1991), 28-30.

FS

## 31 Courroux JU

CN 1086, 595 400/245 200. Altitude env. 420 m.

Fouilles: 1953; 1958.

Site: cimetière.

Nom antique: inconnu.

Datation: 1<sup>er</sup>-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Description: Situé près de Delémont, le cimetière de Courroux est l'un des rares sites funéraires gallo-romains de Suisse en relation assurée avec un établissement agricole. Les tombes ont été aménagées de part et d'autre d'une voie antique, à l'extérieur de l'enclos d'une villa, partiellement connue, située sous le village de Courroux.

Sur les 148 tombes conservées, 116 sont des incinérations et 32 des inhumations. Les tombes à incinération et 8 tombes à inhumation sont datées entre l'époque flavienne et le 1<sup>er</sup> tiers du 3<sup>e</sup> s. On y recense surtout des offrandes alimentaires (ossements animaux, récipients en céramique et en verre). Les éléments de parure et les outils sont plus rares, tout comme les dépôts à connotation symbolique (lampes, monnaies, etc.).

Un ensemble de 24 inhumations orientées est-ouest en rangées régulières, dans la partie nord du cimetière, est daté de la seconde moitié du 4<sup>e</sup> s. Le mobilier associé à ces sépultures est principalement constitué de récipients.

Bibliographie: Martin-Kilcher 1976.

DC



### 32 Delémont JU, La Communance

CN 1086, 592 270/244 510. Altitude 423 m.  
*Fouilles*: sondages 1996 et 1998; fouille 1997 et 1999.  
*Site*: enclos et monument funéraire.  
*Nom antique*: inconnu.  
*Datation*: stylistique, fin 1<sup>er</sup> ou plus probablement début du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
*Structures*: Le site a livré les fondations très arasées d'un enclos rectangulaire (18,5x17 m) et d'un monument funéraire (4x2,25 m), en situation décentrée et désaxée. La présence d'un fossé à l'extérieur du mur nord-ouest et la situation du monument suggèrent l'existence d'une voie longeant l'enclos. L'édifice s'orientait peut-être vers la maison de maître du commanditaire, dont la présence est suspectée sous un village voisin.  
L'essentiel des moellons et blocs de calcaire des constructions a été récupéré entre la fin de l'Antiquité et le Haut Moyen-Âge. Les éléments conservés permettent toutefois de restituer un monument funéraire à étages, surmonté d'une flèche pyramidale à tuiles en écailles. La hauteur de l'édifice est évaluée à plus de 10 m.  
Deux fragments de calcaire sculptés appartenant au portrait funéraire d'un homme barbu sont les trouvailles les plus spectaculaires du site.  
*Mobilier*: blocs d'architecture, sculpture, monnaies, céramique.  
*Bibliographie*: ASSPA 83, 2000, 235; Vrac. L'archéologie en 83 trouvailles. Hommage collectif à Daniel Paunier, 110s. Lausanne 2001; Demarez 2001, 92-94.

DC

### 33 Develier JU, La Communance (Champ la Méras, les Maichières)

CN 1086, 589 700/245 500. Altitude 460 m.  
*Fouilles* 1838/39; 1842; 1953; 1990.  
*Site*: villa.  
*Nom antique*: inconnu.  
*Datation*: 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
*Structures*: Les vestiges, disséminés sur une surface d'environ 450x250 m, semblent dessiner une villa à plan axial. En position dominante, la *pars urbana* rectangulaire (30,5x20 m), munie de deux portiques, comporte deux pièces d'angle. Un bâtiment thermal, alimenté par un ruisseau canalisé, se trouve à environ 70 m de la *pars urbana*. Partiellement fouillé, il se compose d'au moins six locaux, dont l'un muni d'un hypocauste et dont l'abside semi-circulaire devait accueillir une baignoire. Certaines pièces étaient ornées de peintures murales.  
Quelques bâtiments annexes ont été repérés en contrebas, dont un édifice quadrangulaire (grenier?) et un autre édifice de 21,6 m de côté. En outre, un puits et une fosse contenant du mobilier ont été découverts dans le village.  
Enfin, quelques sépultures du Haut Moyen-Âge, dont certaines ont livré des éléments de parure, de la céramique, ont été découvertes à proximité de la villa.  
*Mobilier*: céramique, monnaies, verre, ustensiles en fer, fragments d'architecture, faune.  
*Bibliographie*: Gerster 1976; Drack/Fellmann 1988, 387f.; ASSPA 74, 1991; Demarez 2001, 95s.

JM

### 34 Dietikon ZH

LK 1090, 672 760/251 050. Höhe 390 m.  
*Ausgrabungen*: 1834, 1866, diverse Grabungen zwischen 1928 und 1965, 1984-90, 2000.  
*Art der Fundstelle*: Gutshof.  
*Antiker Name*: unbekannt.  
*Datierung*: Typologie: ca. 20 n.Chr. bis mittleres 4. Jh.  
*Befund*: Der Gutshof liegt im Limmattal zwischen Turicum und Aquae Helveticae an einer wichtigen, da schiffbaren Verkehrsachse. Bauliche Veränderungen zeigen fünf Siedlungsphasen an. Die etwa 13 ha umfassende Anlage war ab Phase 2 (Mitte 1. Jh.) von einer Mauer umgeben. Auf einer künstlichen Erhebung lag der U-förmige Gebäudekomplex des Herrenhauses. Die Innenarchitektur sind bisher nur teilweise untersucht, dagegen wurde im Hofbereich ein ausgedehnter Ziergarten mit Wasserbecken freigelegt. In der *pars rustica* reichten sich entlang der Umfassungsmauer Steinbauten, die als Wohnungen und als Werkstätten dienten. Es sind verschiedene Tempel bekannt: Umgangstempel G (1.-4. Jh.), Gebäude K(?) und 1953 (1. Hälfte 3. Jh.). In Gebäude H befanden sich vier Darr- (1.-2. Jh.) und drei Räucheranlagen in Gebäude C (3. Jh.) sowie zwei weitere in Gebäude F (3. Jh.). Um die Mitte des 3. Jh. zerstörte ein Brand Teile der *pars rustica* und eventuell auch des Herrenhauses. Gewisse Gebäude wurden wieder instandgesetzt und bezeugen eine reduzierte Weiterbesiedlung. Gegen Ende des 3. Jh. erfolgten weitere Zerstörungen. Danach wurde nur Tempel G wieder errichtet und, wie den Weihgaben zu entnehmen ist, intensiv besucht. Einzelne Bauten entlang der Umfassung wurden ebenfalls noch bewohnt. Das Siedlungsende ist wohl vor der Mitte des 4. Jh. anzusetzen. Eine Wiederbesiedlung ist erst für das 9./10. Jh. durch diverse Baustrukturen gesichert. Drei Bestattungen sowie Einzelfunde zeigen, dass der Platz im 6. und 7. Jh. zumindest begangen wurde.  
*Funde*: Keramik, Baukeramik, Metall, Schlacke, Glas, Stein, Bein, Bernstein. Ziegel mit dem Stempel DSP wurden eventuell in einer lokalen Ziegelei hergestellt.  
*Anthropologie*: Neonaten.  
*Archäozoologie (JS)*: Aus verschiedenen Bereichen und Phasen der *pars rustica* wurden Tierknochen untersucht (Fischer/Ebnöther, in: Ebnöther 1999). Nach Fragmentzahlen dominieren überall die Schweineknochen. Überreste von Equiden wurden relativ zahlreich gefunden. Wildtiere sind vergleichsweise häufig belegt, wobei der Hirsch dominiert und neben Wildvögel der Biber nachgewiesen ist.  
*Bibliographie*: Ebnöther 1995.

MRo/JS

### 35 Domdidier FR, Notre-Dame-de-Compassion

CN 1184, 567 312/190 595. Altitude 441 m.  
*Fouilles*: 1978-82. Restauration d'une chapelle.  
*Site*: site funéraire (mausolée, cimetière, église funéraire).  
*Nom antique*: inconnu.  
*Datation*: 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (cimetière, mausolée); 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (église primitive).  
*Structures*: Le site funéraire (dès la 2<sup>e</sup> moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.), d'extension inconnue, est constitué d'au moins sept incinérations, dont trois à urne (deux urnes en verre), qui se répartissent à l'intérieur et à l'extérieur du futur mauso-

lée. Une zone jonchée de cendres, d'argile cuite, de mobilier brûlé et d'ossements épars a été interprétée comme une aire de crémation (*ustrinum*).  
Un édifice rectangulaire maçonné à abside septentrionale, long d'env. 7 m, est construit dans le cimetière (fin 1<sup>er</sup>/début 2<sup>e</sup> s.). La construction, partiellement conservée en élévation, est interprétée comme un mausolée, mais les perturbations postérieures ont effacé les traces de la (ou des) tombe(s) privilégiée(s).  
Une tombe à inhumation, à cercueil cloué, fixe le *terminus ante quem* pour la construction du mausolée (milieu 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s.). Une cruche en céramique et une coupe en verre en constituent le mobilier. La présence d'autres tombes du Bas-Empire est probable, au vu de l'abondant matériel recueilli.  
Au moins huit sépultures à inhumations en pleine terre, sans mobilier, d'orientation régulière, semblent précéder la construction de la première église funéraire (5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> s.). Le monument antique détermine le plan de la nef de l'église primitive; un choeur en abside, à l'est, remplace l'abside antique.  
*Bibliographie*: Ph. Jaton et al. 1992.

DC

### 36 Eschenz TG; s. auch Stein am Rhein SH [98]

LK 1032 und 1033, 707 300/278 900. Höhe 400 m.  
*Ausgrabungen*: 1875; 1931-40; 1978; ab 1992.  
*Art der Fundstelle*: militärischer Stützpunkt(?), Brücke, *vicus Tasgetium* (Ptolemaios Geographie II 12, 3; evtl. Geograph von Ravenna IV 26, 231; Walser 198. 200), Gräber.  
*Antiker Name*: *Tasgaetium*.  
*Datierung*: Dendrochronologie, Typologie, Schriftquellen, Inschriften; um 0 bis ins 1. Jahrzehnt des 4. Jh. n.Chr.  
*Befund*: Der *vicus Tasgetium* bildete sich am südlichen Brückenkopf einer hölzernen Rheinbrücke, die über die Insel Werd nach Norden führte und die wiederholt umgebaut worden ist. Die uferparallele Bebauung erstreckte sich auf rund 500 m beidseits des Deltas eines Baches. Von militärischer Präsenz in augusteischer Zeit zeugen Funde auf der Insel. Älteste Holzbauten im *vicus* sind ab dem ersten Jahrzehnt des 1. Jh. n.Chr., Steinbauten ab dem späteren 1. Jh. n.Chr. nachgewiesen. Unter den Steinbauten sind das römische Bad 2./3. Jh. n.Chr. sowie ein Lagergebäude (1.-3. Jh.) zu erwähnen. Ausgedehntes Kanalisations- und Leitungssystem für Wasser. Töpferquartiere am Siedlungsrand im Süden und Westen des *vicus* mit mindestens acht nachgewiesenen Öfen. Produktion: Gestempelte Ware mit Belegen der Töpfernamen Esunertus, Attilius (Attius) und Ger(manus).  
Brandgräber, ungeklärte Struktur mit zahlreichen Münzen des späten 3. Jh. (evtl. Heiligtum) in der Flur Espigraben. Die Siedlung *Tasgetium* und die Begräbnisplätze wurden mit der Verlegung der römischen Brücke etwa 1 km nach Westen (heute Stein am Rhein) verschoben.  
*Funde*: Weihfunde im Rhein (Münzen); Holzgegenstände, Leder, Textilien. Reiche Fundinventare des späteren 1., 2. und 3. Jh. n.Chr.  
*Naturwissenschaften*: Feuchtbodenerhaltung: wichtige dendrochronologische Referenzstation; *Archäobotanik* (SJ) Die Artenspektren sind als Folge der Feuchterhaltung reichhaltig. Auffallend sind viele Obstkerne (Kirschen, Pflaumen, Äpfel usw.). Bisher wurde die Bearbeitung einer Probe aus einem Abwasserkanal publiziert, der

Ablagerungen enthielt, welche vorwiegend aus Fäkalien bestanden (Latrinenebenfunde; Feigenwinter 1997). Die archäobotanische Bearbeitung der neueren Grabungen ist im Gang (Labor für Archäobotanik der Universität Basel, B. Pollmann).  
*Anthropologie*: Säuglingsbestattung mit Textilien und Holzarg.  
*Bibliographie*: Feigenwinter 1997; Brem et al. 1999; JbSGUF 83, 2000, 235-237; Raimann/Erni 2001; JbSGUF 84, 2001, 234-237.  
*Abbildungen*: Holzfigur, Holzbefunde, Säuglingsgrab, Inschrift Badegebäude

HB/SJ

### 37 Etagnières VD, Les Ripés

CN 1223, 536 700/160 350. Altitude 635 m.  
*Fouilles*: juin-août 1999.  
*Site*: atelier de forge.  
*Nom antique*: inconnu.  
*Datation*: 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
*Structures*: Atelier de forge lié à la villa de Morrens-le Buy, située à 300 m environ. Cet aménagement établi à flanc de coteau, apparemment isolé, se présente sous la forme d'un bâtiment quadrangulaire maçonné, dont la puissance des fondations laisse supposer une élévation imposante, surmontée d'une toiture de tuiles.  
Une série de structures de combustion ont été mises au jour, dont plusieurs sont des forges attestées. Le plus souvent, il s'agit de simples fosses ou de foyers plus élaborés, construits à base de matériau de terre cuite (*tegulae*). D'autres encore, sont mixtes avec des parois d'argile. Plusieurs installations de drainages complètent l'inventaire des structures.  
A l'intérieur du local carré (13 m de côté), un espace vierge de toute structure s'étendant sur un quart de la surface, pousse à envisager la possibilité d'un habitat sous le même toit. La présence de céramique à décor et d'objets de parure (fibules) semblent conforter cette hypothèse.  
*Mobilier*: outre plusieurs caisses de céramique, les fouilles ont livré plus de 1 200 kg. de scories qui feront l'objet d'une étude détaillée, des objets métalliques (fer et bronze) et quelques monnaies.  
*Bibliographie*: Mellet 1899; ASSPA 83, 2000, 237s.

FE

### 38 Etzgen AG, Rote Waag

LK 1049, 651 240/270 500  
*Ausgrabungen*: Etzgen AG, Rote Waag (1913); Freienstein-Teufen ZH, Tössegg-Schlössliacker (1923; 1956; 1979; Konservierung 1980); Koblenz AG, Kleiner Laufen (1896; 1906; 1932; Konservierung 1935); Leuggern AG, Im Sandfelsenau (1914, 2000); Mumpf AG, Mumpf «Burg» (1902; 1913); Muttentz BL, Au-Hard (1751; 1891; 1921; 1975; Konservierung 1975); Rheinau ZH, Köpferplatz-Strickboden (Mitte 19. Jh.; 1908/09; 1953; Konservierung 1953); Rheinfelden AG, Pferrichgraben (1902; 1910; 1938; Konservierung 1938); Sisseln AG (1915; 1972); Sulz AG, Rheinsulz (1987; 1989; Konservierung 1989).  
*Art der Fundstellen*: Wachttürme/*burgi* und Brückenköpfe.  
*Antiker Name*: unbekannt.  
*Datierung*: Typologie, Historische Quellen, Epigraphik, Numismatik: 2. Hälfte 3. Jh. bis Mitte 5. Jh.



*Befund:* Das Wissen über die Warten ist recht spärlich (schlechter Erhaltungszustand wegen Erosion, Überschwemmungen durch den Bau von Kraftwerken, spätere Weiterbenutzung, frühe Grabungen). Für den Bau der Burg wurden Plätze möglichst nahe am Rhein gewählt. Dabei bevorzugte man topographisch herausragende Stellen: Geländesporn, die Nähe von Flussmündungen oder einer Furt sowie Orte, an denen sich der Flusslauf ändert. Der Abstand zwischen den Warten misst häufig eine römische Meile; in Gefahrenzonen wurde diese Distanz z.T. auf die Hälfte verkürzt.

Die Warten waren unterschiedlich gross; ihr Aussenmass beträgt am häufigsten knapp 10x10 m. Entsprechend variabel ist die Mauerdicke (ca. 1,4-2,4/2,8 m). Eindeutig kleiner (4x4 m) ist der einzige im Hinterland liegende Turm, jener auf der Mandacher Egg bei Villingen. Für die Fundamente der Türme wurden vorwiegend unbearbeitete oder nur roh zugerichtete Kalkbruchsteine, kleinere Gesteinsbrocken, Kiesel und Kalkmörtel verwendet. Meist besteht die Mauer aus einem Gusswerk im Kern und Bruchsteinen – im aufgehenden Mauerwerk auch Tuffquadern – als Verblendung. Zur Stabilisierung und Verhinderung von Rissbildung sind in der Regel Balkenlager im Mauerwerk integriert.

Die Türen lagen in der Mitte der zum Rhein hin gewandten Seite. Die Warten trugen mit Ziegeln bedeckte Dächer (Ziegelfragmente an nahezu allen Fundstellen) und besaßen Tonplatten-, Mörtel- und Lehm Böden; gelegentlich finden sich Spuren von Herdstellen. Wall und Graben wurden kaum je entdeckt (Erosion und andere Störungen). Vorgängerbauten in Holz sind nur im Ausnahmefall nachgewiesen. Einige Türme stehen in unmittelbarer Nähe mittelkaiserzeitlicher Gutshöfe und Gräber. Die Plätze der spätantiken Warten wurden im Mittelalter vielfach weiterbenutzt.

Die Bauten in Mumpf und Sisseln lassen sich aufgrund einer Parallele in Aegerten BE [1] als Brückenköpfe – u.a. mit der Funktion Vorräte zu sammeln und lagern – deuten.

*Funde:* Keramik, Metall, Buntmetall, Münzen, Schlacken, Glas, Lavez, Leder, Bein (Halbfabrikate und Spielstein), Hirschgeweih, Schleifstein, Mahlsteinfragment, Inschriftsteine (Bauinschriften), sonstige Baumaterialien (Hüttenlehm, Tuff, Leisten- und Hohlziegel, Tubuli, Tonplatten, Hypokaustplatten, Sandsteinquader und -platten, Kalkstein- und Sandstein-Spolien), Lava, Knochen/Zähne.

*Bibliographie:* Stehlin/von Gonzenbach 1957; Vogt 1968; Drack 1980; Drack 1982; Balmer 1999; Hedinger 2000b; JbSGUF 84, 2001, 241 (Leuggern AG, Im Sand).

MB

#### Filzbach GL, Vor dem Wald (Voremwald)

LK 1134, 727 450/220 310. Höhe 743 m  
s. Amden SG, Betlis-Stralegg [4]

#### Freienstein-Teufen ZH, Tössegg-Schlössliacker

LK 1051, 684 180/267 270  
s. Etzgen AG, Rote Waag [38]

#### 39 Ferpicloz FR, Le Mouret

CN 1185, 579 325/176 975. Altitude 758 m.  
*Fouilles:* 1865; 1917; 1926.

*Site:* villa.

*Nom antique:* inconnu.

*Datation:* céramique, numismatique: Auguste-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
*Contexte de découverte:* l'exploitation de gravières a révélé les restes d'une luxueuse villa comptant une dizaine de bâtiments, dont seul un plan sommaire restitue les grandes lignes. L'érosion a récemment fait apparaître de nouveaux murs.

*Structures:* La villa, à plan épars, se développait sur plus de 600 m, sur une butte morainique allongée qui s'avancait au milieu d'une zone marécageuse.

Dans le bâtiment principal quadrangulaire, flanqué de pavillons d'angles, les pièces d'habitation se distribuaient entre des galeries de façade sur les longs côtés. Dans sa plus grande extension, le bâtiment mesurait environ 46x37 m. Alentour, des murs de terrasses soutenaient de vastes esplanades. A l'est, le mur de soutènement se prolonge sur plus de 40 m vers un groupe de 6 bâtiments dont l'un comportait un portique à 4 colonnes.

A l'ouest de l'habitation principale se trouve un important complexe thermal ouvert sur une cour. La partie explorée du balnéaire a révélé six locaux dont un de forme polygonale.

*Mobilier:* fragments statuariques, statuette en terre cuite, marbres, colonnes, applique en plomb représentant Diane chasseresse, lampe.

*Bibliographie:* Drack/Fellmann 1988, 394f.; Drack 1995, 282f.

PAV

#### 40 Frenkendorf BL, Schauenburgerfluh

LK 1067, 617 920/261 000. Höhe 658 m.

*Ausgrabungen:* vor 1754 erste Münzfunde, weitere 1936, 1942 und 1958 überliefert, 1961/62 vollständige Freilegung und Konservierung.

*Art der Fundstelle:* Höhenheiligtum.

*Antiker Name:* unbekannt.

*Datierung:* Typologie, Numismatik: 1./2.-4. Jh.

*Befund:* Annähernd quadratischer Grundriss eines gallorömischen Vierecktempels in exponierter Lage. Geringe Fundamentreste einer Cella (Aussenmasse ca. 5,3x4,8 m) sowie des Umgangspodiums (ca. 8,8x8,6 m) erhalten. Die Mauern der Cella überlagern stellenweise eine (ältere?) Grobplästerung oder Planie aus faustgrossen Steinen. Etwa 1/4 der Anlage ist bei einem Fluhabbruch in die Tiefe gestürzt. Merkwürdige, geschlossene Verlagerung der Ziegelfunde nach Nordosten (Erdbebenverstoß?). Die Orientierung der Anlage nimmt keine Rücksicht auf naturräumliche Gegebenheiten, sondern entspricht derjenigen des in Sichtverbindung liegenden Schönbühltempels in Augst. Die Verbindungslinie zum Flühweghalde-Tempel in Augst liegt zudem parallel zu den *decumani* eines postulierten, von der Augster Oberstadt ausgehenden römischen Vermessungssystems.

*Funde:* Boden einer Silberschale, wenig Keramik, ca. 50 Eisennägel, Webrettchen, wenige Architekturstücke, 114 Münzen, darunter 66 Antoniniane konzentriert in der Ostecke der Cella (Münzschatz der Zeit um 300?).

*Osteologie:* Bemerkenswert ist im kleinen Fundbestand die Präsenz von Torfrind und wahrscheinlich Torfschwein (n. B. Kaufmann).

*Bibliographie:* Strübin 1973; Strübin 1974; Berger 1998, 145.

RM

#### 41 Frick AG

LK 1069, 644 110/261 800. Höhe ca. 350 m.

*Ausgrabungen:* 1843; 1974; 1986/87; 1989/90; 1992/93; 1995; 1997.

*Art der Fundstelle:* vicus, Militärposten.

*Antiker Name:* unbekannt.

*Datierung:* Typologie: 1.-4. Jh. n.Chr.; Dendrochronologie: 204 n.Chr.

*Befund:* Auf Fricker Gemeindegebiet sind beidseitig der heutigen Hauptstrasse auf einer Strecke von ca. 320 m über zehn kleinere, bislang voneinander unabhängige Fundstellen aus der Zeit vom 1.-4. Jh. n.Chr. bekannt. Zu den Befunden gehören zwei Keller mit hölzernen Baubestandteilen, Reste einer Hypokaustanlage mit Mosaikfußboden, Reste von Mörtelgussböden, ein Sodbrunnen, diverse Mauerreste und Gruben, Feuerstellen, eine Schlackenplanie und eine Mergelkofferung (evtl. von einer Strasse). Die These eines hier gelegenen Gutshofes oder einer Herberge wird von der jüngeren Forschung zunehmend fallen gelassen. Einleuchtender ist die Annahme eines verkehrsgünstig zwischen *Vindonissa* und *Augusta Raurica* gelegenen vicus. Bei der katholischen Kirche St. Peter und Paul wird ein valentinianischer Wachturm vermutet. Der 200 m nördlich des Kirchhügels vorgefundene, rechtwinklig umbiegende Spitzgraben wird als Rest eines hölzernen Strassenkastells aus konstantinischer Zeit interpretiert.

*Funde:* Keramik und Münzen aus der gesamten Besiedlungsphase, diverse Metallfunde, u.a. Fragmente von Waffen und Bronzegefässen, ein grosser Mühlstein aus Buntsandstein.

*Bibliographie:* Drack/Fellmann 1988, 397f.; Hartmann/Wälchli 1989; Wälchli 1994.

GMe

#### 42 Fully VS

CN 1305, 577 500/111 500. Altitude 470 m.

*Fouilles:* Trouvailles fortuites à la fin du 19<sup>e</sup> s. et dans la première moitié du 20<sup>e</sup>.

*Site:* nécropoles et quelques traces évanescences d'occupation.

*Nom antique:* inconnu.

*Datation:* archéologique (mobilier funéraire): 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.; Bas-Empire.

*Contexte de découverte:* défoncement de terrains, constructions d'habitations.

*Structures:* Sur la rive droite du Rhône, immédiatement en amont de Martigny, le pied du coteau de Fully (*adret*) a livré de très nombreuses sépultures, de l'époque néolithique au Haut Moyen-Age. De l'époque romaine on citera, à Mazembroz, des tombes à inhumation d'époque augustéenne et du Bas-Empire, ainsi qu'une nécropole à incinération, détruite en 1936: les urnes cinéraires, espacées d'env. 0,5-1 m, contenaient de très nombreux objets, notamment des monnaies et des fibules en bronze, de petits récipients en céramique, quelques anneaux de cheville «valaisans», une fiole en terre cuite blanche de l'Allier, le tout datable du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Ce mobilier est tout à fait comparable à celui de la nécropole de Riddes, située de l'autre côté de la plaine du Rhône.

Les habitats correspondant à ces nécropoles n'ont pas encore été repérés.

*Mobilier:* monnaies, fibules, urnes en céramique, récipients en céramique, etc.

*Bibliographie:* Vallesia 1950, 95; Bulletin de la Murithienne 1939/1940, 98-101.

FW

#### 43 Gamsen VS

CN 1289, 640 250/128 200. Altitude 670 m.

*Fouilles:* 1988-99.

*Site:* Village indigène au pied du col du Simplon.

*Nom antique:* inconnu.

*Datation:* 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.-5<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

*Contexte de découverte:* sondages préventifs sur le futur tracé de l'A9.

*Structures:* Au pied du Glishorn, sur un versant exposé au nord (*ubac*), des villages se sont succédé depuis l'Âge du Bronze jusqu'au Bas-Empire. L'état de conservation des vestiges, l'abondance du mobilier et la durée de l'occupation font de Gamsen le site de référence pour l'habitat indigène des Alpes occidentales. Les périodes les mieux connues sont le Premier Âge du Fer (600-av. J.-C.) et la période romaine (1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> s. de notre ère). Aménagés sur des terrasses et desservis par des chemins en terre, plusieurs dizaines de bâtiments quadrangulaires de petites dimensions, pour la plupart d'une seule pièce et n'excédant pas 45 m<sup>2</sup> (habitats, granges, greniers, étables, ateliers et entrepôts), occupent une superficie de 3 à 4 hectares; les techniques de construction traditionnelle (bois, torchis, pierres sèches, etc.), qui présentent une grande variété, ont très peu évolué depuis La Tène. La domination romaine n'a pas modifié fondamentalement le mode de vie des habitants.

Cette société agro-pastorale cultivait des céréales et des légumineuses, récoltait les fruits de ses vergers et des baies sauvages, élevait un cheptel composé surtout d'ovicaprinés. Le mobilier témoigne d'un artisanat local et, au travers des produits importés, des échanges et des relations privilégiées que les *Uberi* entretenaient avec leurs voisins méridionaux qui, comme eux appartenaient à la famille des *Leponti*. D'autres objets attestent des contacts avec le Plateau suisse par les cols des Alpes bernoises.

*Mobilier:* fibules du type de Misox dont quelques ébauches, fibules émaillées, sesterces, céramique, pierre ollaire.

*Archéobiologie (OM):* Analyse der Makroreste im Gang. Bis anhin wurden 103 Proben aus unterschiedlichen Befunden (Herdstellen, Gruben, Silos, Terrassen, etc.) untersucht. Die häufigsten Getreide waren Kolbenhirse und Rispenhirse. Nur wenige Körner sind als Gerste, Einkorn und Emmer identifiziert; allerdings waren zahlreiche Getreidekörner wegen ihrer schlechten Erhaltung nicht näher bestimmbar. Als bis anhin einzige Hülsenfrucht ist die Erbse nachgewiesen. Die Weintraube ist mit vielen Kernfunden gut vertreten und vereinzelt wurden Feigennüsschen gefunden. Die Walnuss ist die häufigste Sammelpflanze, Äpfel sind selten. Bemerkenswert sind die zahlreichen Nachweise von Klee (Hinweis für Gründüngung?).

*Bibliographie:* Curdy et al. 1993; Paccolat 1997; id., in: *Vallis Poenina*, 204-208.

FW

#### 44 Genève

CN 1301, 500 400/117 400. Altitude 400 m.

*Site:* oppidum allobroge (2<sup>e</sup> s. av. J.-C.), puis vicus de la cité de Vienne et enfin civitas (fin 3<sup>e</sup> s.).



*Nom antique:* Genava; Genua.

*Datation:* Attesté depuis le milieu du 2<sup>e</sup> s. av. J.-C., l'ancien oppidum connaît un développement important dès le début du 1<sup>er</sup> s. de notre ère.

*Structures:* Occupant la colline de Saint-Pierre, le Plateau des Tranchées et la rive du lac, le vicus de Genava (30 hectares) borde la rive gauche du Léman. Du fait des fortes contraintes topographiques, Genève n'a pas de trame urbaine orthogonale, hormis les deux axes principaux, presque perpendiculaires. La rive gauche accueille l'essentiel des activités commerciales: un nouveau port est aménagé sur les installations protohistoriques. Des entrepôts et des thermes longent les rives du lac. L'agglomération, alors vicus de la cité de Vienne, voit l'édification de puissants édifices maçonnés dès la 1<sup>re</sup> moitié du 1<sup>er</sup> s. de notre ère.

Au débouché du pont sur le Rhône, une occupation sur la rive droite – dont le statut territorial reste à définir – encadre un sanctuaire d'origine protohistorique sur la colline de Saint-Gervais.

Le vicus, florissant jusqu'à la fin du 2<sup>e</sup> s., est ensuite partiellement détruit par un incendie. Les secteurs incendiés au cœur de la ville sont abandonnés ou reconstruits lors de la restructuration urbaine (fin du 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), liée à l'accession de Genève au rang de cité. La ville, alors limitée sur la rive gauche par une enceinte édifiée au sommet de la colline, semble s'étendre sur le flanc nord apparemment non fortifié, en direction du port qui est reconstruit. L'urbanisme présente une certaine continuité avec le maintien des principaux axes de circulation.

Une première cathédrale, associée à un baptistère, est édifée dès 375 sur l'emplacement d'une vaste résidence antique dominant le lac. Ces constructions seront intégrées dans un groupe épiscopal qui se développe au cours du 5<sup>e</sup> s. en un complexe architectural de grande envergure.

Des nécropoles occupent peu à peu certains espaces hors des remparts. Au cours de l'Antiquité tardive, elles accueillent des églises funéraires, qui sont à l'origine du développement des faubourgs de la cité. Cette évolution est bien illustrée à Saint-Gervais, où un mausolée est édifié près d'une route, à proximité immédiate du temple antique, abandonné après un incendie (milieu du 4<sup>e</sup> s.).

*Bibliographie:* van Berchem 1980; Paunier 1981, 77-88; Bonnet/Privati 1991; Bonnet 1993; 1996; Haldimann et al. 1991; Haldimann/Moinat 1999; Bonnet/Privati 2001.

MAH/JTe

#### 45 Genève, Parc de La Grange

CN 1301, 501 700/118 100. Altitude 390 m.

*Fouilles:* 1919/20; 1991-1993; 1995-2001.

*Site:* villa.

*Nom antique:* inconnu.

*Datation:* 2<sup>e</sup> s. av. J.-C.-13<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

*Structures:* L'occupation humaine, probable depuis le Néolithique, est attestée dès l'âge du Bronze. Un domaine celtique, antérieur au 2<sup>e</sup> s. av. J.-C., est établi à proximité d'un alignement mégalithique. Il est matérialisé par un réseau orthogonal de fossés plusieurs fois transformé entre le 2<sup>e</sup> et le 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Le nombre élevé de fibules, d'amphores et de fragments de récipients en bronze souligne la richesse caractéristique d'une des familles aristocratiques de la tribu des Allobroges.

Centrés autour d'une cour établie au sein des limites antérieures, plusieurs bâtiments en bois sont édifiés à partir de 50 avant notre ère; il sont remplacés par une villa à atrium

dès 10 ap. J.-C. Ce bâtiment unique en Suisse est flanqué par un péristyle établi à l'emplacement de l'ancienne cour. Transformé vers 60 ap. J.-C. puis flanqué de bâtiments annexes entre le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> s., cet ensemble palatial occupe la partie amont d'un domaine clôturé long de 450 m pour une largeur supérieure à 200 m s'étendant de la rive du lac à la voie antique menant vers l'Italie.

La mise en chantier d'un ensemble important d'édifices à partir du 5<sup>e</sup> s. témoigne de la vitalité du domaine. Transformé entre le 8<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup> s., le bâti du domaine comporte encore une partie des édifices antiques. Désormais jalonné par de puissants édifices en bois, il demeure habité à l'emplacement même de la villa antique jusqu'au 13<sup>e</sup> s. au moins, avant d'être déplacé en aval pour donner naissance à la résidence actuelle, édifiée au 18<sup>e</sup> s.

*Mobilier:* céramique, monnaies, fibules.

*Bibliographie:* Bonnet 1994; 1998; Terrier 2000; Haldimann et al. 2001.

MAH

#### 46 Giubiasco TI

CN 1313, 721 450/115 200. 230 m.s.l.m.

*Scavi:* primi ritrovamenti nella seconda metà del 19 sec.; scavi non controllati nel 1900; scavi scientifici nel 1905; 1958; 1969.

*Sito:* necropoli.

*Toponimo antico:* ignoto.

*Datazione:* età del Bronzo finale-epoca romana (fino al 2 sec. d.C.).

*Ritrovamenti:* la necropoli comprendeva oltre 600 tombe con una continuità di utilizzo del sito che va dall'età del Bronzo finale all'epoca romana. Tutti i materiali romani sono stati rinvenuti durante le campagne di scavo agli inizi del 20 secolo, di questi, i corredi recuperati sotto controllo scientifico sono quelli del 1905. In base ai dati di scavo risulta che le tombe romane erano quasi tutte a inumazione, delimitate da un muretto di pietre o da lastre poste a coltello nel terreno, con copertura in lastre di pietra o semplicemente in pietre. Vengono indicate anche quattro tombe a incinerazione, in cui i resti della cremazione furono deposti in un recipiente sopra il luogo del rogo.

*Reperti:* i rinvenimenti di Giubiasco attestano in particolare il periodo di transizione tra la fine dell'età del Ferro e la romanità, scarsamente presente nelle altre necropoli ticinesi. Per questo periodo si nota un notevole livello di benessere materiale con la presenza di oggetti di prestigio, mentre durante la prima epoca imperiale il livello qualitativo e quantitativo sembra scemare.

Sono presenti le seguenti categorie di materiali: TS, ceramica tipo Aco, pareti sottili, ceramica comune, di particolare rilievo la serie di mortai, un'anfora integra, una coppa in argento, oggetti d'ornamento (fibule, anelli) e utensili in ferro; risultano scarsi i recipienti in vetro e le monete.

*Bibliografia:* Viollier 1906; Ulrich 1914; Stöckli 1975; Crivelli 1977; Biaggio Simona 2000; Vietti 2002.

LM

#### 47 Hüttwilen TG, Stutheien

LK 1052, 706 380/274 680. Höhe 480 m.

*Ausgrabung:* 1928.

*Art der Fundstelle:* Gutshof (villa rustica).

*Antiker Name:* unbekannt.

*Datierung:* Typologie: 2.-4. Jh. n.Chr.

Bei den Grabungen im Jahr 1928 wurden das Herrenhaus und mindestens ein Nebengebäude, sowie Teile der Umfassungsmauer freigelegt. Es handelt sich um eine kleine Portikus-Villa mit Eckrisaliten; das mit einer Mauer umfasste Hofgebiet war offenbar nicht symmetrisch angelegt. An Detailbefunden im Haupthaus sind ein Badetrakt sowie eine als Küche angesprochener Raum zu verzeichnen. Im Fundmaterial liegt vor allem ein Inventar der 1. Hälfte des 3. Jh. n.Chr. mit früheren aber auch späteren Funden vor; eine Wiederbelegung im 4. Jh. nach Zerstörung im 3. Jh. ist wahrscheinlich, durch Befunde aber nicht gesichert. Etwa 1 km entfernt liegen Brandgräber, die vermutlich zur villa gehören.

*Funde:* Recht vollständiges Fundinventar um die Mitte des 3. Jh. mit für Villen typischen Funden.

*Archäozoologie (JS):* Markert (1986) hat leider nur Individuenzahlen publiziert. Diese geben bei kleineren Tierknochenkomplexen keinen brauchbaren Eindruck der Bedeutung der einzelnen Tierarten. Schweine dominieren vor Rindern. Pferdeartige sind nachgewiesen. Die Wildtiere sind mit Hirsch, Hase, Vogelarten und Fischen vertreten.

*Bibliographie:* Roth-Rubi 1986; Markert 1986; Hasenfratz/Schnyder 1998, 259-261.

HB/JS

#### 48 Jona/Rapperswil SG, Kempraten

LK 1112, 704 640/223 560. Höhe 417 m.

*Ausgrabungen:* Seit der frühen Neuzeit bekannt; 1942-44, 1974/75, 1984-1986, 1990/91, 1997, 2002.

*Art der Fundstelle:* vicus (Zivilsiedlung).

*Antiker Name:* unbekannt.

*Datierung:* Typologie: Mitte 1.-4. Jh. n.Chr.

*Befund:* Die römische Siedlung liegt in der Bucht von Kempraten, heute ca. 100 m vom Zürichsee entfernt, bekannte Ausdehnung 400x200 m, mit Gebäuden beidseits einer parallel zum heutigen Seeufer verlaufenden Strasse. Im Bereich der Kapelle St. Ursula (frühmittelalterliche Kirche über römischen Ruinen) wurden in den 1940er-Jahren mehrere Wohn- und Gewerbebauten freigelegt, z.T. mehrphasige Stein- und/oder Fachwerkbauten. Reste von Hypokaustheizungen und Fragmente von Portikus-Säulen belegen eine entwickelte Architektur. Hier sowie in der Flur Römerwiese ist je ein Töpferofen nachgewiesen. Im Zentrum der Siedlung liegt ein grosses Gebäude mit Säulenvorhalle und vorgelagertem Hofbereich, wohl ein öffentlich-repräsentativer Komplex (Forum? Sakralanlage?). Urnengräberfeld aus der mittleren Kaiserzeit ca. 300 m nordöstlich des Zentrums.

Wichtige zeitgleiche Fundstellen im Umfeld: Gutshof von Jona SG, Wagen-Salet (reiche Metallfunde, Wandverputz-Fragment mit Ritzinschrift: «Masclus permisit nato tran...»); römische Siedlungsreste und frühe Kirche in Jona SG, Busskirch-St. Martin; gallo-römischer Tempel und frühe Kirche auf der Insel Ufenau (Freienbach SZ).

*Funde:* mittlere Kaiserzeit: Importkeramik, lokal hergestellte Gebrauchs- und Grobkeramik, Metallobjekte, Münzen, Inschriften, Architekturfragmente; Spätantike: Münzen.

*Bibliographie:* Kempraten: Matter 1999 (mit älterer Literatur); in Vorb. – Salet: Rigert/Schindler 2002 (mit älterer Literatur). – Busskirch: Grüniger 1977; Neujahrsbl. Hist. Verein St. Gallen 141, 2001, 128f. – Ufenau: Frei 1968; frühe Kirchen: Sennhauser (im Druck).

GM

#### 49 Kallnach BE

– Kallnach, Gässli

LK 1145, 584 770/207 915. Höhe 464 m.

*Ausgrabungen:* 1999, 2001 (Geophysik).

*Art der Fundstelle:* Gutshof (villa rustica).

*Antiker Name:* unbekannt.

*Datierung:* Typologie: Wandmalerei, Mosaik; 2. Hälfte 2.-3. Jh.

*Befund:* Über Holzbauten unbekannter Funktion und Datierung und einem Entwässerungskanalssystem folgt die erste Steinbauphase des Gutshofs. Die Mauern von drei Räumen sind im feuchten Milieu auf bisher undatierten Erlempfählungen errichtet. Wandmalereifragmente mit überlebensgrosser Darstellung einer Gottheit(?) belegen die aufwändige Ausstattung des grossen Raums. Später wird er mit einer Hypokaustanlage ausgestattet, gegen den Garten wird ein kleiner Raum mit Mosaik angebaut. Bodenradar und Elektrik zeigen eine Ausdehnung der Anlage um mindestens 60 m gegen Westen.

*Funde:* Wandmalereifragmente, geschliffene Steinplatten, geometrisches Mosaik, wenig Keramik/Kleinfunde.

*Bibliographie:* Publikation in Vorbereitung.

– Kallnach, Bergweg

LK 1145, 584 480/208 040. Höhe 455 m.

*Ausgrabungen:* 1988/89.

*Art der Fundstelle:* Strassenstation (mansio) oder Gutshof (villa).

*Antiker Name:* unbekannt.

*Datierung:* Keramik: Ende 3. bis 2. Hälfte 4. Jh., evtl. 5. Jh. Münzreihe bis 355 n.Chr.

*Befund:* Bei der Untersuchung des frühmittelalterlichen Gräberfelds wurden Teile eines grossen Raums mit Feuerstelle aus Suspensurplatten und drei kleinere Räume freigelegt. Die Interpretation des Gebäudes ist schwierig. Über 4000 verstreute Münzen könnten Warenumschlag andeuten, Schlacken und eine Eisenlupe belegen handwerkliche Tätigkeit. Wiederverwendete Bauelemente könnten aus der inzwischen aufgegebenen villa am Gässli stammen.

*Funde:* über 4000 Münzen, 5 gestempelte Ziegel der Legio I Martia, rheinische Importkeramik, afrikanische und iberische Amphoren, Lavegefässe, Baukeramik, Architekturteile, Schlacke und Eisenlupe.

*Bibliographie:* Lechmann-McCallion/Koenig 1990; Gesamtpublikation in Vorbereitung.

MR

#### 50 Kloten ZH, südwestlich der reformierten Kirche

LK 1071, 686 360/256 365. Höhe 437 m.

*Ausgrabung:* 1990.

*Art der Fundstelle:* Siedlung (Gutshof?); spätromische Kleinfestung.

*Datierung:* Typologie, Numismatik: 1.-4. Jh. n.Chr.

*Befund:* Über den eher spärlichen früh- und mittelkaiserzeitlichen Befunden, die den randlichen Bereich eines Gutshofs darstellen könnten, wurde unter Valentinianus II. (375-392 n.Chr.) eine Kleinfestung (Burgus) errichtet. Die wichtigste vorburguszeitliche Struktur ist ein Töpferofen, der für den reduzierenden Brand von Gebrauchskeramik verwendet wurde. Die spätromische Festung liegt an der wichtigen, die Schweiz durchqueren-



den West-Ost-Achse. Der quadratische Bau mit einer Seitenlänge von 27 m, vier runden Ecktürmen und einer rechteckigen Toranlage ruht auf einem sorgfältig angelegten Fundament: Der Grund war mit einer dichten Pfähligung gesichert und der darüber angelegte Balkenrost mit Geröll gefestigt worden. Im Innern wurden Spuren von hölzernen Bauten, eine zum Wehrgang führende Treppe und ein Sodbrunnen festgestellt. Verschiedene Funde weisen auf eine Siedlungskontinuität bis ins Frühmittelalter hin.

**Funde:** Keramik, Lavez, Glas, Münzen, Metall, Knochen, Amulette aus Hirschgeweih, Baukeramik.

**Bibliographie:** JbSGUF 74, 1991, 261; Hedinger 1998.

BH

### Koblentz AG, Kleiner Lauf

LK 1050, 661 400/274 030  
s. Etzgen AG, Rote Waag [38]

### 51 Laufen BL, Müschhag

LK 1087, 605 675/251 375. Höhe 390 m.

**Ausgrabungen:** 1917/18 (Sondierungen), 1933, danach systematische Überwachung bis 1961.

**Art der Fundstelle:** Gutshof.

**Antiker Name:** unbekannt.

**Datierung:** Typologie, Numismatik: 1.-4. Jh.

**Befund:** In einem Areal von mindestens 200 m Länge und ca. 135 m Breite wurden erfasst: ein mehrfach um- und ausgebautes Herrenhaus über älterem Pfostenbau (9x12 m), ein mehrteiliges Badegebäude, ein grösseres steinernes Ökonomiegebäude neben älterem(?) Pfostenbau, Spuren zweier weiterer Ökonomiegebäude (Stein- und Ständerbau?), Reste eines Töpferofens und eines Rennofens, ein (in wohl spätrömischer Zeit zerstörter) Sodbrunnen, ein «Weiher» (Lehmgrube?) sowie Spuren einer hölzernen Umfriedung. Ältere Beobachtungen weisen auf eine römische Ziegelei in der Nähe.

Das gesamte Villenareal wurde beim Lehmbau zerstört. **Funde:** Reichhaltiges Fundmaterial, das nur noch zum Teil Befunden zuweisbar ist: viel Keramik, Werkzeuge, Schlüssel und weitere Eisenfunde (Hortfund von Wagenteilen), Schöpfkelle, Schreibgriffel, aber auch etwas Fensterglas, Mosaiksteine, Türbeschläge und Wandmalereifragmente, die von der Ausstattung der *pars urbana* zeugen. Siedlungsbeginn demnach bereits im zweiten Jahrzehnt n.Chr. (Holzbauphase, frühe Hinweise auf Romanisierung), Steinbauten und grösserer Ausbau wohl in flavischer Zeit. Kontinuierliche Nutzung mindestens bis in die Mitte des 4. Jh. nachweisbar. Vier Gräber und einige Keramikscherben des 7. Jh. weisen auf eine nahe Nachfolgesiedlung.

**Archäozoologie (JS):** 368 bestimmbare Tierknochen aus Bau 1 belegen ein Dominieren der Rinderreste. Die Knochen von Schwein, Schaf und Ziege sind deutlich weniger häufig. Geflügel fehlt, und Wildtiere sind nur selten mit dem Hirsch vertreten. Die übrigen Befunde sind jeweils mit nur wenigen Tierknochen vertreten.

**Bibliographie:** Gerster 1978; Martin-Kilcher 1980; Schmid/Hummler 1980.

RM/JS

### 52 Lausanne-Vidy VD

CN 1243 535'700 / 152'200. Altitude 375 m.

**Fouilles:** Nombreuses interventions archéologiques dès le début du 20<sup>e</sup> siècle, notamment dans les années 30 (forum), au début des années 60 (autoroute, exposition nationale), durant les années 70 (promenade) et 80 (périphérie ouest, Chavannes 11), ainsi qu'au début du 21<sup>e</sup> siècle (théâtre).

**Site:** Etablissement indigène, puis *vicus*.

**Nom antique:** *Lousonna*; *Leusonna*.

**Datation:** Stratigraphie, céramiques, monnaies, etc.: 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. - 4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

**Structures:** Fréquentées à différentes périodes pré- et proto-historiques, les terrasses lacustres de Lausanne-Vidy ont été occupées par un établissement indigène dès La Tène finale (port en relation avec le site de hauteur de la Cité?). Porte méridionale du territoire helvète, au carrefour des axes rhodanien, transalpin et rhénan, *Lousonna* (ou *Leusonna*) a connu un important développement dès la période augustéenne, qui s'est traduit par l'aménagement d'un «forum» doté d'une imposante basilique sous le règne de Tibère puis par l'édification d'un théâtre à la fin du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Siège de la corporation des nautes du Léman et important centre artisanal (ateliers de potiers notamment), le *vicus* paraît florissant jusqu'à la période sévérienne, mais semble en grande partie abandonné dès le début du 4<sup>e</sup> siècle au profit de la colline de la Cité, où se développera la ville médiévale de Lausanne.

**Bibliographie:** Lousonna 1-7,9, = CAR 4 (1975). 18 (1980). 19 (1980). 20 (1980). 38 (1984). 40 (1987). 42 (1989). 74 (1999); D. Paunier, La présence de Rome. In: *Histoire de Lausanne*, 45-80. Lausanne 1982; Pichard Sardet et al. 1993. TL

### 53 Lausen, Liestal, Füllinsdorf und Augst BL

LK 1068, 623 650-621 800/258 600-263 950. Höhe 315-325 m.

**Ausgrabungen:** schon im 16. Jh. als römische Wasserleitung erkannt. Untersuchung zahlreicher Abschnitte seit 1898. Einzelne Stellen konserviert und zugänglich.

**Art der Fundstelle:** Wasserleitung.

**Antiker Name:** unbekannt.

**Datierung:** unsicher, evtl. tiberisch bis Mitte 3. Jh.

**Befund:** Die in mehreren Baulosen, sicher aber in einem Zug errichtete, unterirdische Wasserleitung führte mit konstantem Gefälle von 1,5‰ wohl gestautes Wasser der Ergolz von Lausen 6,5 km weit in die Oberstadt von Augusta Raurica. Interessant sind die Konstruktionsdetails: Rund 60 cm dicke und 1,2 m hohe Seitenmauern ruhen auf einem – je nach Untergrund unterschiedlich mächtigen – Bruch- und Lesesteinsockel. Darauf wurde über einem hölzernen Lehrgerüst das Gewölbe errichtet. Sohle und Seitenwände sind bis auf halbe Höhe mit mehreren, sorgfältig aufeinander abgestimmten Putzschichten, die entstehenden Fugen zusätzlich mit speziell feinem Mörtel abgedichtet. Viertelrundstäbe in den Ecken dienten der zusätzlichen Abdichtung und erschwerten die Sedimentablage bei geringer Wasserführung. Die Zugabe von Ziegelschrot und trocken gelöschtem Kalk garantierte die optimale Aushärtung und Kompaktheit des Mörtels und führte zu «Selbstheilungsprozessen» nach Rissbildungen.

**Funde:** stellenweise vermauerte Leistenziegel, bisher jedoch keine Kleinfunde.

**Archäozoologie (JS):** Aus dieser Fundstelle sind bisher nur Tierknochen aus den frühmittelalterlichen Komplexen bearbeitet und erste Ergebnisse publiziert worden.

**Bibliographie:** Hüster-Plogmann 1992; Ewald et al. 1997.

RM/JS

### Lenzburg AG, Lindfeld

LK 1090, 656 800/249 400. Höhe 431 m.

**Ausgrabungen:** 1872/73; 1933/34; 1946; 1963-65; 1970-73; 1984.

**Art der Fundstelle:** *vicus* (offene Siedlung).

**Antiker Name:** unbekannt.

**Datierung:** Typologie: 2. Viertel 1.-3./4. Jh. n.Chr.

**Befund:** Nach Ausweis von Grabungen und Luftbildern handelt es sich um eine Siedlung entlang einer West-Ost verlaufenden Strasse. Indizien sprechen dafür, dass nach einem Brand im späten 1. Jh. das *Vicusareal* in 100 Fuss breite, z.T. weiter gegliederte Parzellen unterteilt wurde. Im Ortszentrum lag ein Platz, an den sich im Norden ein mit Mauer umfriedeter Bezirk mit dem an einen Hügelausläufer angelehnten Theater und weiteren, im Luftbild sichtbaren Gebäuden lag. Von einem oder mehreren Tempel in der Mittelachse des Theaters fehlt jeder Anhaltspunkt oder Nachweis. Luftaufnahmen zeigen nordöstlich des Platzes ein grosses Gebäude (eine Therme), östlich derer sich Gräber fanden.

Der *vicus* bestand wohl seit dem 2. Viertel des 1. Jh., zunächst als Ort mit Fachwerkbauten. In der 2. Hälfte des 1. Jh. wurden Steinbauten errichtet, unter anderem das Theater mit seinen rund 4000 Plätzen (vollendet gegen 100 n.Chr.). Letzteres entspricht, wie jenes von *Lousonna* [52], einem Typ mit Verbreitungsschwerpunkt belgisch-germanische Provinzen/späteres 1. Jh. n.Chr. Zusammen mit den noch unausgegrabenen Grossbauten ist es ein Hinweis auf eine religiös-soziale Zentralortfunktion des *vicus*.

Das Auflösen von Bauten (u.a. des Theaters) deutet auf eine ökonomische Krise im letzten Viertel 2. Jh., der eine Erholung ab dem beginnenden 3. Jh. folgte. Der *vicus* wurde vermutlich in der 2. Hälfte des 3. Jh. allmählich verlassen. Aus dem 4. Jh. stammen einige wenige Münzen. Ob die andernorts belegten Holzbauten für Lenzburg zu ergänzen sind oder ob der Ort endgültig verlassen war, ist offen. Der *Vicus* war zudem wirtschaftliches Regionalzentrum, wie mindestens zwei Keramiköfen mit zahlreichen Reibschalen (gestempelt VATTO, um 100 n.Chr.), Mühlesteine aus lokal anstehendem Material, Eisenschlacken etc. zeigen.

**Archäozoologie (JS):** Es liegt keine systematische Bearbeitung der Tierknochen vor. Publiziert ist ein Pferdeskelett (Schmid 1967), bei welchem nicht klar ist, ob es als Bauopfer, bewusste Bestattung oder Kadaverentsorgung anzusprechen ist.

**Bibliographie:** Niffeler 1988 (mit älterer Literatur); Doswald 1993.

UN/JS

### 54 Le Grand Saint-Bernard VS

CN 1365, 578 650/79 650. Altitude 2460 m.

**Découvertes:** trouvailles fortuites et fouilles épisodiques depuis le 18<sup>e</sup> s. (en cours).

**Site:** sanctuaire de hauteur et bâtiments annexes, route.

**Nom antique:** *Summus Poeninus*.

**Datation:** archéologique (1<sup>er</sup> s. av. J.-C.–extrême fin du 4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) et historique (route taillée dans le rocher).

**Structures:** Le col permet une liaison directe entre l'Italie, d'une part, le Plateau suisse, la Gaule du Nord, les pays rhénans et la Grande-Bretagne, d'autre part. Il a été fréquenté dès l'époque préhistorique. Les trouvailles se multiplient au Second Âge du Fer: ce sont surtout des monnaies votives, retrouvées autour d'un rocher sacré, où était honoré le dieu topique Poeninus, qui a donné son nom au col et, plus tard, au Valais entier (*Vallis Poenina*).

Des entailles dans le roc dessinent le plan d'un petit temple classique, *in antis*, construit peut-être à l'époque flavienne, à proximité du rocher. Ses parois devaient recevoir des tablettes votives, dont une cinquantaine, en bronze, ont été conservées. Elles montrent que le dieu fut progressivement assimilé à *Iupiter Optimus Maximus*. Bon nombre ont été dédiées par des soldats de passage. Deux bâtiments maçonnés devaient être destinés aux pèlerins, aux desservants ou aux «marchands» du temple. Un large tronçon taillé dans le rocher montre que la route du col fut rendue carrossable sur tout son tracé, probablement dès le règne de Claude (41-54 ap. J.-C.).

**Mobilier:** tablettes votives consacrées à *Poeninus*, *Iupiter Poeninus* ou *Iupiter Optimus Maximus*, monnaies galloises et romaines, etc.

**Bibliographie:** F. Wiblé, in: *Le Valais avant l'histoire*, 216-221; Wiblé 1996/97.

FW

### 55 Le Landeron NE, Les Carougets

CN 1144, 571 500/212 075. Altitude 450 m.

**Fouilles:** 1960; 1990/91.

**Site:** villa.

**Nom antique:** inconnu.

**Datation:** céramique, monnaies: 1<sup>er</sup>-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

**Contexte de découverte:** bâtiment annexe découvert (1990) une cinquantaine de mètres en contrebas de la *pars urbana* de la villa des Carougets, partiellement dégagée (1960).

**Structures:** Située au pied des coteaux, elle bénéficiait d'une situation légèrement dominante par rapport au lac de Bièvre et à la plaine alors inondable de l'Entre-deux-Lacs. L'endroit, apprécié de longue date, a livré des traces d'occupation du Bronze final au 13<sup>e</sup> s. de notre ère. Un bâtiment aux dimensions imposantes a été dégagé, muni d'un bassin circulaire de quatre mètres de diamètre, vastes pièces hypocaustées, bassin extérieur d'au moins 60 m<sup>2</sup>.

Le bâtiment secondaire, partiellement mis au jour en 1991 (étude en cours), présente trois grandes étapes: une première construction sur solin remonte au début du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., suivie d'une phase maçonnée vers la fin du 1<sup>er</sup> s. Au cours des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> s., intervient une totale réorganisation de l'espace. Une occupation du site au 4<sup>e</sup> s. est attestée par quelques éléments de céramique et des monnaies.

**Mobilier:** céramique du début du 1<sup>er</sup> s. (TS italique) au 4<sup>e</sup> s.; monnaies du Bas-Empire; stylet en bronze dédicacé.

**Bibliographie:** ASSPA 75, 1992, 218s.

JM

### 57 Liestal BL, Munzach

LK 1068, 621 200/259 700. Höhe 318 m.

**Ausgrabungen:** 1950; 1952; 1954/55; 1961-65; 1974; 1996.

**Art der Fundstelle:** Gutshof.



*Antiker Name:* unbekannt.

*Datierung:* Spätlatène-4. Jh. n.Chr., Weiterbesiedelung im Frühmittelalter.

*Befund:* Unterhalb von Liestal, etwa 5 km von Augst entfernt, liegt der Gutshof von Munzach in einem 320x160 m grossen, West-Ost-orientierten Geviert. Vergleichsweise grosse Teile der *pars urbana* sowie der *pars rustica* sind dank den Ausgrabungen von Th. Strübin bekannt. Das Herrenhaus bestand aus einem Nord-Süd verlaufenden Hauptteil sowie aus zwei angebauten Flügeln (Flügelbau im Norden von Rösernbach wegerodiert). Hauptteil und südlicher Flügelbau waren mit einer mit Mosaiken versehenen Portikus verbunden. Im Hauptteil waren zwei Räume und ein Korridor mit schwarz-weissen oder polychromen Mosaiken ausgestattet. Zur weiteren Raumgestaltung gehörten farbige Wandverkleidungen aus Marmor. Vom Flügeltrakt sind mehrere beheizbare Räume bekannt, die teilweise zu einem Bad gehörten. Auch dort bezeugen Reste von Wandmalereien die hohe Ausstattungsqualität. Im Osten folgen eine Reihe von Wirtschaftsräumen: Küche mit Herdstelle und Backofen sowie Kellerräume. Durch den Wirtschaftshof verlief ein Bach, von dem 1996 in der östlichen Umfassungsmauer ein Wasserdurchlass nachgewiesen wurde; auf der Längsmittelachse der Anlage waren Reste einer Strasse zu beobachten. 70 m westlich des Herrenhauses lag bei einer Quelle ein Badegebäude oder Quellheiligtum, von dem eine Quelfassung, Reste eines Badebassins und Mosaikfragmente bekannt sind.

*Funde:* Keramik, Eisen- und Bronzefunde insbesondere Bronzegefässe und Bronzeteller, Schliffgläser, Säulenbasen und Kapitelle aus Juramarmor, Brunnenstock aus Marmor, bronzener Brunnenaufsatz in Form eines Delphins, ein Adler und eine Figur des Gottes Attis aus Bronze.

*Bibliographie:* Strübin/Laur-Belart 1953; Strübin 1956; Ewald/Kaufmann-Heinimann 1978; Joos 1985; Fünfschilling 1997; Hecht/Tauber 1998; Marti 2000, 276-278.

SA

## 58 Marly FR, Les Râpettes

CN 1205, 579 420 / 180 445. Altitude 672 m.

*Fouilles:* 1878; 1927; 1941; 1983; 1985; 1995.

*Site:* villa.

*Nom antique:* inconnu.

*Datation:* céramique; 2<sup>e</sup> moitié 1<sup>er</sup>-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.; peinture murale: 2<sup>e</sup> moitié du 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s.

*Structures:* Adossée à un plateau ouvrant sur la vallée de la Gérine, sur le Plateau et le Jura, la villa, orientée NE-SO et succédant à une occupation pré-romaine, recèle au moins quatre états de construction inégalement connus.

Au 1<sup>er</sup> s., l'établissement, apparement à plan basilical, est bordé au nord-ouest par un petit édifice thermal avec *caldarium*, *frigidarium* et *apodyterium*. Au 2<sup>e</sup> s., la façade de l'édifice est flanquée d'une vaste salle hypocaustée et d'un corridor. Au début du 3<sup>e</sup> s., la villa, munie de deux portiques latéraux de façade, s'étend vers l'est (30x21 m). A cette période sont aménagées des mosaïques polychromes, détruites, et des fresques, dont une peinture à réseau de quatre-feuilles ornant le plafond voûté du vestiaire ou du *tepidarium*. Dans la 2<sup>e</sup> moitié du 3<sup>e</sup> s., suite à un violent incendie, des hypocaustes et des sols bétonnés sont démontés, des pièces sont cloisonnées et plusieurs foyers domestiques installés. Ces aménagements, témoins d'une intense réutilisation de l'espace, indiquent peut-être un changement

de statut consécutif aux troubles que connaît notre pays sous le règne des empereurs gaulois.

*Mobilier:* matériel céramique abondant, monnaies en bronze de Claude II le Gothique et de Tetricus, peintures murales, fragments de dalles en calcaire.

*Bibliographie:* Menoud/Boisaubert/Bouyer 1983; Haldimann 1985; Saby 1995; Fuchs/Schaller 1996.

FS

## 59 Marsens-Riaz FR, En Barras

CN 1225, 571 250/166 650. Altitude 725 m.

*Fouilles:* 1853; 1974-76 (temple gallo-romain); 1981; 1983-86; 1995; 2001(vicus).

*Site:* agglomération secondaire.

*Nom antique:* inconnu.

*Datation:* céramique, dendrochronologie, numismatique: 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

*Contexte de découverte:* la construction de routes est à l'origine de la découverte du vicus (1981) ainsi que de la redécouverte du temple gallo-romain de Tronche-Bélon (1974).

*Structures:* Le vicus gruyérien, dont l'extension n'est pas connue, s'est développé sur la rive gauche de la Sionge, le long d'un important axe de circulation empruntant le couloir de la Sarine. Il est environné de villae, dont la plus proche se trouve à moins de 700 m (villa de Riaz-L'Étrety). Un temple gallo-romain (15,40x14,20 m) consacré à Mars Caturix associé probablement à la Victoire, a été érigé dans la 2<sup>e</sup> moitié du 1<sup>er</sup> s. au sud de l'agglomération. Il succédait à un premier bâtiment en bois (env. 10x7,50 m). Seul secteur fouillé à ce jour, le quartier artisanal des forgerons et fondeurs de bronze a révélé, à la périphérie occidentale du vicus, une série de bâtiments quadrangulaires en terre et en bois, alignés sur un chemin bordé d'un fossé. Légèrement en retrait par rapport à cet alignement, une construction thermique s'élevait sur une petite butte. De profonds puits assuraient l'approvisionnement en eau des habitants. L'un d'eux, aménagé vers 122 ap. J.-C., recelait un dépôt monétaire de 11 monnaies émises entre 260 et 274 ap. J.-C.

Une nécropole (Flaviens-fin 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> s.), déjà occupée à l'époque laténienne, était établie sur les hauteurs dominant le site.

*Mobilier:* fragments statuariers (Mars, Victoire, Mercure, bovidé), inscriptions, hachettes votives, clochettes, matériel d'écriture, plusieurs tonnes de scories de fer et de bronze, aiguiseurs en grès.

*Bibliographie:* Vauthey 1982; Schwab 1985; Seewer/Meylan/Progin 1985; Vauthey 1985; Meylan/Bonnet 1992; Paunier 1994.

PAV

## 60 Martigny VS

CN 1325, 571 800/105 250. Altitude 475 m.

*Fouilles:* Fouilles de sauvetage et fouilles programmées depuis 1883 (par intermittence).

*Site:* site de plaine, chef-lieu des Véragres puis capitale du Valais unifié jusqu'au 6<sup>e</sup> s.

*Nom antique:* Forum Claudii Vallensium.

*Datation:* 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.-extrême fin du 4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

*Structures:* Fondation par décision impériale, au pied du Grand St-Bernard (41-47 ap. J.-C.), dans des champs culti-

vés, près du bourg gaulois d'Octodurus. Capitale de la province alpestre du Valais (Vallis Poenina), souvent rattachée à la Tarentaise (Alpes Graiaie) sous l'autorité d'un procureur résidant à Martigny ou à Aime-en-Tarentaise. Chef-lieu de la cité du Valais unifié (ciuitas Vallensium), sur un axe routier important.

Le centre urbain (16 hectares) est composé de 3 rangées de 6 *insulae*, larges d'env. 72 m et de longueur variable (72-80 m, voire plus de 100 m?). Avec ses quartiers périphériques, la ville ne devait pas s'étendre sur plus de 23.5 hectares (env. 700x340 m).

Situé dans l'*insula* 3, le forum présente en son centre un temple classique hexastyle. La parcelle, plus étroite (65 m) qu'une *insula* ordinaire, est bordée par une large rue maintenant la régularité de la trame.

Le noyau urbain comprend des thermes publics (*insula* 2, 1<sup>er</sup> s.), plusieurs *domus* à péristyle près du forum, des habitats plus modestes souvent articulés autour d'une arrière-cour. En périphérie, les constructions ne respectent souvent ni l'orientation des *insulae*, ni les axes définis par les rues: - au nord-est: limite de la ville (*pomerium*) matérialisée par les *insulae* 11 à 15; temple gallo-romain.

- au sud: thermes publics (fin 2<sup>e</sup> s.) remplaçant probablement ceux de l'*insula* 2; nymphée (253 ap. J.-C.); *fabrica* reconstruite après incendie, avec portique, boutiques et auditoire chauffé; grand enclos sacré (téménos) bipartite: *area sacra* et «caravansérail»; *mithraeum* (3<sup>e</sup> s.), également dans une aire sacrée.

- au pied du Mont-Chemin, amphithéâtre (début 2<sup>e</sup> s.).

Les nécropoles sont assez mal connues; dans celle de l'amphithéâtre (2<sup>e</sup> moitié 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.), incinérations (adultes), inhumations (bébés, enfants).

La première cathédrale du Valais, édifiée à 150 m au nord du forum, sous l'église paroissiale actuelle, remonte à un premier lieu de culte chrétien aménagé dans un édifice privé (*villa suburbana*?) au début du 4<sup>e</sup> s., quand le christianisme ne devait pas encore avoir droit de cité. L'agglomération de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen-Âge, encore mal connue, se greffera autour de ce premier lieu de culte chrétien (dès fin 4<sup>e</sup> s.), sous l'ancien nom d'Octodure.

*Mobilier:* Céramique, monnaies, fibules etc. du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. au 4<sup>e</sup> s. ap. J.-C., notamment comme dons votifs; inscriptions.

*Bibliographie:* F. Wiblé, Chroniques annuelles, in: *Annales Valaisannes* de 1975 à 1987, puis dans *Vallesia*, depuis 1988; Wiblé 1986; 1991; 1995; id., in: *Vallis Poenina*, 164-174.

FW

## 61 Massongex VS/

CN 1304, 565 340/121 320. Altitude 398 m.

*Fouilles:* trouvailles fortuites dès le 17<sup>e</sup> s., fouilles de sauvetage, parfois programmées, depuis 1985.

*Site:* à l'époque julio-claudienne, chef-lieu des Nantuates, puis «simple» agglomération secondaire sur la route de col du Grand Saint-Bernard. Point de rupture de charge.

*Nom antique:* Tarnaiaae.

*Datation:* 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

*Structures:* C'est à Tarnaiaae (de Taranis, le dieu celte du ciel) que se trouvait le premier franchissement du Rhône en aval de Martigny, d'abord par un gué(?), puis, à l'époque romaine, par un pont (culées visibles au début du 19<sup>e</sup> s., parapet et pieux ferrés découverts en 1976).

L'agglomération se développa autour de deux voies convergentes pour traverser le Rhône: celle du Grand Saint-Bernard et celle de la rive gauche du Léman.

Des thermes publics, remis au jour récemment, furent édifiés dès l'époque augustéenne. Chef-lieu des Nantuates jusqu'à la fondation de la nouvelle capitale du Valais à Martigny, *Forum Claudii Vallensium*, le bourg devait abriter un sanctuaire de Taranis (assimilé à *Iupiter Optimus Maximus*) où se réunissaient les délégués des quatre peuples gaulois du Valais à l'époque julio-claudienne. Dès le début du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., l'essor du commerce rhodanien assure le développement rapide de l'agglomération (point de rupture de charge et de débordement des marchandises remontant le fleuve).

L'agglomération antique, qui devait occuper toute la superficie du vieux village, comprenait des entrepôts et des locaux commerciaux; les maisons, allongées, ouvrant sur des portiques, furent édifiées d'abord en bois, puis en maçonnerie au cours du 1<sup>er</sup> s.; elles étaient bien agencées jusqu'au 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C. *Tarnaiaae* offrait toutes les commodités propres à un important gîte d'étape; certains fonctionnaires oeuvrant à St-Maurice y devaient résider.

L'agglomération semble décliner au cours du 3<sup>e</sup> s. sans pour autant être abandonnée (passage du Rhône). Du mobilier des 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> s. et des sépultures du Haut Moyen-Âge attestent une occupation tardive du site.

*Bibliographie:* Blondel 1955; Haldimann et al. 1991; Haldimann, in: *Vallis Poenina*, 156-161; Brunetti/Wagner 1999.

FW

## 62 Meikirch BE, Kirche

LK 1146, 594 210/206 480. Höhe 662 m.

*Ausgrabungen:* 1977; 1995; 1999; 2000/01.

*Art der Fundstelle:* villa rustica (Gutshof).

*Datierung:* Wandmalerei, Keramik, Numismatik: spätes 1./frühes 2. Jh. bis 2. Hälfte 3. Jh.

*Befund:* Unter der Kirche und einem frühmittelalterlichen Gräberfeld liegt das Hauptgebäude einer römischen villa. Über Resten eines Vorgängerbaus aus Holz entsteht ein Steinbau, an den später zwei Seitenflügel angebaut werden. In den 18 erfassten Räumen sind mehrere Um- und Ausbauphasen belegt, die zum Teil eine Umnutzung mit sich bringen. So werden in einem farbig ausgemalten (Wohn- oder Repräsentations-)Raum zwei Feuerstellen eingebaut. Treppenhäuser und Kellerräume belegen die Mehrstöckigkeit. Im Westtrakt lassen sich hypokaustierte Räume nachweisen. Im Osttrakt liegt eine mindestens 20 m lange, reich dekorierte Kryptoportikus. Die Wandmalereien auf weissem Grund erlauben die Rekonstruktion von Fenstern. Die figürlichen Szenen sind mit kurzen Beschriftungen versehen und von lokalen religiösen Vorstellungen inspiriert.

Hangseitig des Gebäudes ist auf 38 m Länge die Umfassungsmauer fassbar. Zwei dem Eingang vorgelagerte quadratische Gebäude (3,2x3,4 m) werden aufgrund des Fundensembles aus Bechern und Münzen als Kapellen oder Grabeinfassungen interpretiert.

*Funde:* Gutshof: kleiner Keramikkomplex, Baukeramik, im Zerstörungsschutt 68 gestempelte Ziegel aus der vermutlich nur 2 km entfernten Werkstätte des L.C.PRISC; Kapellen: 14 Becher AV 94/2, 7 Münzen (2. Hälfte 2. Jh.).

*Bibliographie:* Publikation in Vorbereitung.

MR



## 63 Mesocco GR

CN 1274, 783 010/139 350. ca.776 m.s.l.m.

*Scavi*: ritrovamenti sporadici nel 19 sec.; 1967-74.

*Sito*: insediamento; tombe; sporadici.

*Toponimo antico*: ignoto.

*Datazione*: per l'epoca romana: fine 1° sec. a.C.-5° sec. d.C.

*Ritrovamenti*: numerosi sono i ritrovamenti in diverse località all'interno del comune di Mesocco, con raggruppamenti intorno al castello, nella zona centrale del paese e verso il casale d'Anzone; essi sono però sporadici per quanto riguarda l'epoca romana. Nell'area di S. Maria del Castello/Tec Nev, dove l'occupazione del sito è attestata a partire dal Mesolitico, l'epoca romana è documentata da un'imponente struttura tardoantica costituita da un terrapieno e da alcuni fossati. Un momento importante per l'occupazione di Mesocco è rappresentato dall'insediamento della seconda età del Ferro in località Gorda dove furono rinvenuti materiali archeologici di vario tipo (metallo, vetro, ceramica) databili dal 4° al 1° sec. a.C. La frequentazione del sito sembra interpersi con l'occupazione romana delle Alpi centrali.

*Reperti*: provengono dalla località Gorda alcuni frammenti di ceramica d'importazione, a vernice nera, a vernice rossa interna, un frammento di anfora e di mortaio, datati agli ultimi decenni del 1° sec. a.C., che testimoniano i flussi commerciali dalla pianura padana verso il nord. Ritrovamenti sporadici (ceramiche, lavecchio) provengono dalla località Cresta, mentre nella località Anzone furono ritrovati vari corredi funerari.

*Bibliografia*: Schwarz 1971; Rageth 1987; Della Casa 2000.

LM

## 64 Messen SO

LK 1146, 600 800/215 600. Höhe 500 m.

*Ausgrabungen*: 1953/54; 1995/96; 1997.

*Art der Fundstelle*: villa (Gutshof).

*Antiker Name*: unbekannt.

*Datierung*: Archäomagnetismus, Stratigraphie, Typologie: Mitte 1. Jh. v.Chr. bis 3. Jh. n.Chr.

*Befund*: Auf einem insumpfigen Limpachtal ragenden Geländesporn befand sich im mittleren 1. Jh. v.Chr. ein Gehöft einer offensichtlich vermögenden helvetischen Familie, die sich schon Wein aus Italien und entsprechendes Tafelgeschirr leistete. Wir kennen vorerst ein kleines von Gräbchen umfriedetes, weiss getünchtes Pfostenhaus aus Lehm. Im Laufe des 1. und 2. Jh. n.Chr. bauten vielleicht die Nachfahren dieser Helvetier mehrere Gebäude, zuerst aus Holz und Lehmfachwerk, später aus Stein, die mit der unter der heutigen Kirche angeschnittenen Residenz zu einem grösseren Gutshof gehören dürften. In der Mulde über einem der frühen Gräben blieb dank stets feuchtem Milieu viel Holz, vor allem Abfallschnipsel, erhalten.

*Funde*: u.a. Holz.

*Bibliographie*: Arch. u. Denkmalpflege Kt. Solothurn 3, 1998, 58-83.

CS

## 65 Minusio TI

CN 1312, 705 850/114 700. 250 m.s.l.m.

*Scavi*: 1936; 1945.

*Sito*: necropoli.

*Toponimo antico*: ignoto.

*Datazione*: fine 1° sec. a.C.-2° sec. d.C.

*Ritrovamenti*: fondo Cadra: 12 tombe a cremazione, 21 tombe a inumazione; fondo Bonfanti: 1 tomba a inumazione; fondo Scascighini: 4 o 5 tombe a inumazione. Senza localizzazione precisa: iscrizione ora nella facciata della chiesa di S. Quirico.

*Strutture*: le tombe a cremazione sono a cassetta di lastre di pietra o in fossa semplice; quelle a inumazione possono essere senza alcun rivestimento, con rivestimento laterale, a cassetta di lastre di pietra, oppure, nicchie per il Ticino, tombe a camera con ripostiglio laterale, veri e propri sepolcri di lusso in cui si riconoscono gli appartenenti alle élites locali. Cinque tombe di questo tipo sono state ritrovate nel fondo Cadra; in un caso la camera del corredo era provvista di un palchetto formato da tre grosse lastre di pietra poste su mattoni lungo le pareti, dove erano stati collocati gli oggetti del corredo, il pavimento della tomba era in lastre di pietra e le pareti erano dipinte.

La maggior parte delle tombe a inumazione appartengono alla fase più antica e, ad eccezione delle tombe a camera, testimoniano la continuità con l'epoca preromana sia per quanto riguarda la tipologia tombale sia per il rito funebre. La necropoli del fondo Cadra è da collegare cronologicamente e culturalmente all'abitato romano di Muralto (vicus).

*Reperti*: TS, pareti sottili, ceramica comune, statuette fittili, abbondanza di vetri, gioielli, recipienti in bronzo, monete, utensili. In alcune tombe i corredi sono formati da una combinazione di elementi di tipo romano e oggetti tipicamente indigeni.

*Bibliografia*: Simonett 1941; Stöckli 1975; Walser 1980; Biaggio Simona 1991.

LM

## 66 Möhlin AG, Niederriburg-Chleematt

LK 1048, 630 250/269 275. Höhe 295 m

*Ausgrabungen*: 1964; 1973; 1982; 1986; 1988.

*Art der Fundstelle*: Gutshof (offene Siedlung), Gräber.

*Antiker Name*: unbekannt.

*Datierung*: Spätlatènezeit, 1.-3./4.(?) Jh. n.Chr., Frühmittelalter.

*Befund*: Der Gutshof liegt rund 850 m südlich des Rheines in einem weiten, flachen und windigen Gelände über dem Möhlinbach, der westlich angrenzend den Bachthalgraben oder Heuligraben ausgewaschen hat. Vom Gutshof sind bis heute durch Notgrabungen das Herrenhaus mit Garten(?) und Nebengebäude, ein grosses und ein kleines Nebengebäude im Nordosten und verschiedene Fundamentzüge von Umfassungs- und Trennmauern erfasst. Das Herrenhaus ist ein axialsymmetrisch konzipierter Risalitbau von 65x35 m mit aufgereihten Wohnräumen und Portikusfront gegen Süden und einem Hof (Garten?) im Norden von 60x60 m mit umlaufenden Portiken. Wasserversorgung mittels Teuchleitung. Vorgängergebäude durch abweichenden Mauerzug bezeugt. Im Nordosten ein grosses gedecktes Nebengebäude von 40x30 m des Hallentyps mit Portiken. Nördlich davon, 150 m vom Herrenhaus entfernt, an einer Umfassungsmauer(?) ein kleines Nebengebäude von ca. 10x10 m mit einem Heizkanal. 150 m südlich des Herrenhauses zwei römische Brandgräber an einer (Umfassungs-)Mauer.

Der Gutshof nimmt den Platz eines Vorgängers ein, der durch einen mindestens 200 m langen winkligen U-Graben belegt wird, der Funde aus der Spätlatène-Zeit enthält.

Das Herrenhaus erlebte Umbauten und wurde in der 2. Hälfte des 3. Jh. und evtl. darüber hinaus weiterbenutzt.

Im Bereich des grossen Nebengebäudes einige geostete frühmittelalterliche Körpergräber mit wenig Trachtbeigaben; einzelne davon als Plattengräber.

*Funde*: geringe Mengen, Keramik ab Ende 1. Jh. v.Chr., profilierte Wandleisten aus «Juramarmor», farbige Mosaiksteinchen aus Glasfluss, Unterarmfragment einer unterlebensgrossen Marmorstatue, Reste einer Bleiwanne mit ornamentalem Friesmuster und den Buchstaben R(A?)USF; Fragment eines spätrömischen offenen Armreifs aus Silber und eines spätrömischen *cochlears* aus Silber.

*Bibliographie*: JbSGUF 53, 1966/67, 142-145; Maier 1984; JbSGUF 68, 1985, 255; Hartmann/Weber 1985, 153f.; JbSGUF 70, 1987, 225-227; 72, 1989, 330.

FM

## Mumpf AG, «Burg»

LK 1048, 635 970/266 360

s. Etzgen AG, Rote Waag [38]

## Mutzens BL, Au-Hard

LK 1067, 616 540/265 480.

s. Etzgen AG, Rote Waag [38]

## 67 Monthey VS, Marendeux

CN 1284, 562 245/121 925. Altitude 462 m.

*Fouilles*: Fouilles de sauvetage épisodiques entre 1942 et 1997.

*Site*: villa rustica.

*Nom antique*: inconnu.

*Datation*: 1<sup>er</sup> s.-début du 5<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

*Structures*: Villa aménagée sur un plateau dominant Monthey, à 60 m au-dessus de la plaine du Rhône, sur un versant exposé au nord-est. Les différentes constructions qui s'étendent sur plus de 120 m semblent appartenir à la *pars urbana*, même s'il est encore impossible de saisir leur organisation et leurs relations internes. L'emplacement de la *pars rustica* n'est pas localisé.

L'extrémité est de l'aile orientale de la villa se situe en amont d'un puissant mur de soutènement. Les vestiges les plus anciens datent de l'époque augustéenne. Vers le début du 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C., l'aile, complètement reconstruite, s'étendait apparemment sur une largeur d'environ 22 m à partir du mur de soutènement. Du côté de la plaine, les structures ont presque complètement disparu du fait de la forte pente. A l'arrière, sur le replat, on a reconnu une série de salles, pourvues de sols en mortier et accessibles par des couloirs transversaux. Dans l'une d'elles, une banquette chauffée, le long d'un mur, ne livre pas de parallèle proche à l'époque romaine et préfigure en quelque sorte une installation de poêle médiéval. Des fragments de colonne et de chapiteaux d'ordre toscan, en calcaire, appartenaient peut-être à une galerie ouverte sur la plaine.

Le mobilier découvert, notamment le contenu d'une bourse, révèle que cette aile a été occupée, comme le reste de la villa, en tout cas jusqu'à la fin du 4<sup>e</sup> s.

*Bibliographie*: Wiblè, in: *Vallis Poenina*, 153-155.

FW

## 68 Montreux VD, Baugy

CN 1264, 558 100/144 280, 445 m.

*Fouilles*: Site connu dès le 19<sup>e</sup> s. Fouilles 1987 et 1990.

*Site*: villa rustica.

*Nom antique*: inconnu.

*Datation*: céramique, monnaies, architecture: 2<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup>.

*Structures*: La villa, partiellement dégagée, se situe sur une terrasse artificielle aménagée sur un terrain en pente dominant le lac Léman. Les constructions se répartissent sur quatre niveaux au moins. Dans la zone centrale, des cours-jardins surplombent le corps principal de la villa, orné de mosaïques (fin 2<sup>e</sup> et début 3<sup>e</sup> s.). Dans la 2<sup>e</sup> moitié du 2<sup>e</sup> s., un bâtiment rectangulaire peut-être muni d'un étage, est bâti à l'arrière d'une cour. Ces locaux, peut-être les communs de la villa, subissent des modifications importantes au début du 3<sup>e</sup> s. (transformation en hangar/entrepôt et en séchoirs à banquette chauffante). A l'est, une annexe orientale devait accueillir des activités artisanales ou agricoles.

Un bâtiment thermal, édifié en contrebas (2<sup>e</sup> s.), voit l'adjonction de plusieurs locaux annexes et d'un bassin. L'une des pièces était ornée de fresques (panneaux rouges et interpanneaux noirs avec motifs de feuilles de vigne). Les thermes devaient être bordés d'une cour à portique muni d'une colonnade.

La villa semble abandonnée à la fin du 4<sup>e</sup> s., suite à un incendie. Au Haut Moyen-Âge, une sépulture en dalles implantée dans le bâtiment central en ruines laisse supposer l'existence d'une nécropole sur les hauts de la colline (6<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> s.).

*Mobilier*: céramique, monnaies, fragments architecturaux (mosaïques, colonnes, peintures murales).

*Bibliographie*: Morel 1988; ASSPA 74, 291, 267; Fuchs 1993.

JM

## 69 Montricher VD, Châtel d'Arruffens

CN 1222, 517 050-517 125/163 400-163 585. Altitude 1390 m.

*Fouille*: 1967-73.

*Site*: établissement de hauteur du Bas-Empire.

*Nom antique*: inconnu.

*Datation*: monnaies, céramique et mobilier métallique: fin du 4<sup>e</sup> s.-début du 5<sup>e</sup> s.

*Structures*: Le site, aujourd'hui classé, occupe un large éperon dominant la plaine. Des levées de terre, encore visibles, barraient l'accès au refuge protohistorique (âge du Bronze moyen/récent, env. milieu 14<sup>e</sup> s.-fin 13<sup>e</sup> s. av. J.-C.), puis à l'établissement du Bas-Empire.

À part l'enceinte protohistorique, peut-être réutilisée à l'époque romaine, rares sont les structures identifiées. Le travail du fer, du bronze, du cuir et peut-être du verre est attesté par des scories, des déchets de fabrication et un outillage spécifique. A l'exception de deux meules rotatives, aucun objet ne se rapporte à des activités agricoles, peu probables en raison de l'altitude. La présence de soldats, ou d'éléments paramilitaires, est confirmée par des armes et des pièces d'équipement caractéristiques, comme celle des femmes peut être déduite de la présence de plusieurs bijoux.

L'ensemble des découvertes témoigne d'un niveau de vie assez élevé. La fonction exacte du site, comme celle de la plupart des fortifications de hauteur contemporaines, reste



discutée: élément complémentaire du système défensif, poste de guet et de contrôle, refuge temporaire?

Le mobilier, très homogène, permet de fixer l'occupation tardive du site, consécutive à des incursions alamanes sous Théodose, à l'insécurité et à l'anarchie qui caractérisent cette période, entre le 3<sup>e</sup> quart du 4<sup>e</sup> et le 1<sup>er</sup> quart au moins du 5<sup>e</sup> s.

**Mobilier:** 243 monnaies, 400 tessons de céramique et 65 fragments de vaisselle en pierre ollaire, des récipients et des perles en verre, ainsi que de nombreux objets en bronze, en fer et en os.

**Bibliographie:** David-Elbiali/Paunier 2002.

DP

## 70 Morat FR, Combette

CN 1165, 576 700-760/197 400-580. Altitude 500-510 m. **Fouilles:** 1903/04 et 1910 (*pars urbana* et nécropole); 1986-95 (*pars urbana*, *pars rustica*, nécropole).

**Site:** occupations pré- et protohistoriques; habitat et incinération de La Tène finale; *villa*; nécropole du Haut Moyen-Âge. **Nom antique:** inconnu.

**Datation (villa):** céramique: milieu 1<sup>er</sup> av. J.-C.-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.; numismatique: 1<sup>er</sup>-2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

**Structures:** Les occupations les plus anciennes sont surtout attestées par du mobilier. De La Tène finale au 4<sup>e</sup> s., des structures d'habitat subsistent.

La dernière phase de la *pars urbana* présente un plan symétrique presque carré (47x44 m) comparable aux *villae maritimae*. Orientée nord/sud, la demeure est organisée autour d'une cour à péristyle ouverte sur le lac, bordée de deux ailes latérales. À l'est, trois rangées de pièces sont délimitées par un long couloir (galerie de façade?). Un troisième bâtiment maçonné, hors de l'emprise des travaux, a été localisé à l'est. Une centaine de mètres plus au sud, une série de trous de poteau, des fosses, un puits, des foyers et deux ou trois édifices, également orientés nord/sud, en matériaux périssables sur solins de pierres sèches (14x12.50 m), devaient appartenir à la *pars rustica*.

**Mobilier:** très abondant: céramique, verre, 50 récipients en pierre ollaire, environ 60 fibules, plus de 50 monnaies, nombreux objets en fer, éléments d'architecture, enduits peints, tesselles et déchets de taille de mosaïque.

**Bibliographie:** Boisabert et al. 1992; Agustoni 1992; Agustoni/Fuchs 1996; Luginbühl/Monnier 1997.

CA

## 71 Muralto TI

CN 1312, 705 500/114 430. 212 m.s.l.m.

**Scavi:** 1936; 1947; 1977/1980; 1982-1983; 1984; 1989.

**Sito:** insediamento; necropoli.

**Toponimo antico:** ignoto.

**Datatione:** fine 1<sup>er</sup> sec. a.C.-5<sup>e</sup> sec. d.C.; alto Medioevo.

**Ritrovamenti:** necropoli: fondo Passalli (24 tombe a inumazione, 15 a cremazione); fondo Liverpool alto (12 tombe a inumazione, 3 a cremazione); fondo Liverpool basso (42 tombe a inumazione, 10 a cremazione); fondo Branca (3 tombe a inumazione, 1 a cremazione), fondo Märki (5 tombe a inumazione; 5 a cremazione).

**Strutture:** l'insediamento romano occupava una posizione strategica in capo al Verbano in un'area libera da altre strutture. Le fasi più antiche (20 a.C.-30 d.C.) sono riferibili a tracce di buchi di palo, a quattro edifici a pianta rettango-

lare e ai resti di una strada. Questo primo nucleo di struttura si sviluppa rapidamente in un centro commerciale. Tra il 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> sec. d.C., periodo di massimo sviluppo dell'insediamento, il vicus comprendeva: ville, alcune con impianto termale, una grande Werkhalle, con terma annessa, dove sono venute alla luce tracce di attività artigianali, come la lavorazione dei metalli e la fabbricazione del vetro, ed edifici pubblici. Lo sviluppo del vicus è pure testimoniato dall'espansione delle necropoli, che si estendevano a monte di esso, caratterizzate dalla grande quantità e varietà di materiali, anche preziosi (in particolare la produzione vitrea). Per la tipologia delle sepolture, il rito funebre, e i materiali di corredo si veda Minusio (fatta eccezione per le tombe a camera), le cui necropoli sono anch'esse da riportare allo sviluppo del vicus. I ritrovamenti indicano che il vicus svolse un ruolo determinante nel diffondere i caratteri della cultura romana nel Sopraceneri.

La persistenza dell'insediamento in epoca tardo antica e alto medievale è confermata dalla presenza di un mausoleo tardo romano sotto la chiesetta alto medievale di S. Stefano, dalla chiesa paleocristiana di S. Vittore (5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> sec. d.C.) e dalle sepolture tarde nel sagrato di S. Vittore.

**Reperti:** dal vicus: TS, ceramica tipo Aco, vernice nera, pareti sottili, ceramica comune, frammenti di anfore, monete, metalli, oggetti di ornamento, frammenti di vetro, pietra ollare, utensili in ferro, 2 blocchi di cristallo di rocca ritrovati nella Werkhalle, presumibilmente materie prime per la produzione del vetro.

**Senza localizzazione precisa:** iscrizione murata nella facciata laterale della chiesa di S. Vittore.

**Bibliografia:** Simonett 1941; Walser 1980; Donati 1983; 1991; 1999a,b.

LM

## 72 Neftenbach ZH

LK 1072, 692 800/264 700. Höhe um 420 m.

**Ausgrabungen:** 1780; 1986-90; 1992; 1994.

**Art der Fundstelle:** Gutshof.

**Antiker Name:** unbekannt.

**Datierung:** ca. 30 n.Chr. bis frühes 4. Jh. n.Chr.

**Befund:** Archäologisch wurde die im Vergleich grosse Fläche von 27 000 m<sup>2</sup> mittels Schichtengrabung untersucht. Dabei dürfte es sich um etwa ein Drittel des umfriedeten Areals handeln. Bekannt sind bis heute nicht nur 28 kleinere und grössere Gebäude, welche grob in drei aufeinander folgende Gutshöfe zu unterteilen sind, sondern auch grosse Teile des ehemals nicht überbauten Areals. Zwei holzgebauten Bauphasen aus der Zeit 30/35-50 n.Chr. (H1) und 50-ca. 80 n.Chr. (H2) folgen die Steinbauphasen (S1-S5) ab etwa 80 n.Chr. bis zum Beginn des 4. Jh. n.Chr. Wesentlich ist insbesondere, dass beinahe alle auf einem Gutshof dieser Art vorkommenden Gebäudegattungen zumindest angegraben wurden, womit ein mehr oder weniger repräsentativer Querschnitt vorliegt.

**Funde:** Neben Keramik und Metallgerätschaften ist insbesondere auf ein Münzschatz bestehend aus 1243 römischen Münzen hinzuweisen, welche in einer Bronzekanne deponiert und durch eine Schicht von Kolbenhirse verdeckt worden waren. Der Hort wurde nicht nur im Rahmen einer regulären archäologischen Untersuchung freigelegt und geborgen, sondern später auch interdisziplinär ausgewertet und publiziert.

**Archäobotanik (SJ):** Die Grabung wurde systematisch archäobotanisch beprobt und die Pflanzenreste im Rahmen

einer Dissertation am Labor für Archäobotanik der Universität Basel untersucht (Klee 1998; Klee 1999; Klee/Jacomet 1999). Der Gutshof scheint demnach eher auf Viehwirtschaft spezialisiert gewesen zu sein, wurden doch sehr viele Grünlandpflanzen, darunter ein Heuvorrat, gefunden. Daneben wurden Getreide und Hülsenfrüchte (v.a. Ackerbohne) angebaut und vermutlich Nussbäume kultiviert. **Archäozoologie (SD, HH):** Die Ausgrabungen haben an die 26000 Tierknochen geliefert, die sowohl vertikal- als auch horizontalstratigrafisch eingeordnet werden konnten. Von der ersten zur zweiten Holzbauphase liess sich eine deutliche Veränderung des Tierartenspektrums feststellen, die in bezug auf die Tierhaltung auf eine anfängliche Selbstversorgung hinweist. Auf eine Verbesserung des Lebensstandards in der Steinbauphase (ab 80 n.Chr.) deutet die Dominanz der Schweine- und die Zunahme der Hühner- und Wildtierknochenanteile hin.

In Bau 25 richtete man einen fleischverarbeitenden Betrieb (Räucherei) ein, wo Hirsch-, Rind- und Schweinefleischkonserven für den Verkauf produziert wurden. Bei den Hirschen handelt es sich um erjagte Tiere, archäozoologisch liegt kein Hinweis auf Hegehaltung vor. Die Region von Neftenbach bot in römischer Zeit gute Lebensräume für Wildtiere, was sich die Bewohner des Gutshofes zunutze machten. In den letzten Steinbauphasen (2. Hälfte 3. Jh.) ist die Hirschjagd immer noch wichtig, allerdings scheint die Räucherei ihre Produktion eingestellt zu haben, d.h. das Wildfleisch wurde nur noch auf dem Gutshof selbst konsumiert.

Die Knochenreste aus den Schlammproben repräsentieren zu 35% Speisereste. Unter ihnen dominieren Fische mit 18%, sie weisen auf selektive Fänge von einheimischen Tieren aus der Familie der Lachsartigen (Salmonidae) sowie einige Karpfenartige (Cyprinidae) und das Egli (*Perca fluviatilis*). Daneben fanden sich zwei Reste von 40cm grossen, importierten Mittelmeermakrelen (*Scomber japonicus*). Unter den verbleibenden Speiseresten sind vor allem Vogelreste mit Hausgeflügel, Tauben und mehreren Singvogelarten (*Passeriformes*) zu nennen. Die Speisereste spiegeln vor allem den Inhalt eines Vorratskellers des Gebäudes 60 und weisen in ihrer Zusammensetzung auf eine gehobene Ernährung.

**Bibliographie:** von Kaenel et al. 1993; Klee 1998; Rychener 1999; Klee 1999; Klee/Jacomet 1999; Deschler-Erb/Schröder Fartash 1999; Hüster-Plogmann 1999a.

FH/SJ/SD/HH

## 73 Nyon VD

CN 1261 507'690/137'360. Altitude 403 m.

**Fouilles:** Identification de la ville de Nyon en tant que *colonia Iulia Equestris* au 18<sup>e</sup> siècle, premières observations documentées à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, nombreuses interventions archéologiques au 20<sup>e</sup> siècle, notamment dans les années 50 (forum), au milieu des années 70 (basilique) et depuis 1988 (forum, thermes, marché, amphithéâtre, habitat privé).

**Site:** Etablissement romain.

**Nom antique:** *colonia Iulia Equestris*; *Noviodunum*.

**Datation:** Historique, stratigraphique, céramiques, monnaies, architecture: 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. - 4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

**Découvertes:** La *colonia Iulia Equestris*, colonie de type militaire destinée à accueillir des vétérans de l'armée de Jules César, n'a livré que peu de témoignages de son occupation précoce. Dès l'époque augustéenne, un urbanisme programmé et régulier voit le jour. Le véritable essor de la

ville débute toutefois sous le règne de l'empereur Tibère par la construction d'une aire sacrée en face de la basilique et de l'aire publique auxquelles sont associés un marché couvert (*macellum*) et des thermes. Ce centre monumental est entouré de *domus* alors que les quartiers artisanaux se développent en périphérie. Un amphithéâtre est édifié au début du 2<sup>e</sup> siècle prouvant, si besoin était, l'importance politique et administrative de la ville dont le territoire s'étendait de la rive droite du Rhône jusqu'à celle de l'Aubonne et du Jura au lac Léman. Vers la fin du 3<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., les habitants ont déserté la cité. Ses principaux monuments, abandonnés et ruinés, se transformèrent alors en véritable carrière pour les populations des agglomérations du pourtour lémanique.

**Bibliographie:** Noviodunum 1-3, = CAR 44 (1988). 49 (1990). 66 (1995); Rossi et al. 1998.

PH

## 74 Oberentfelden AG, Engstel, Fuchsrain, Oberfeld, Büntlis, Maueracker

LK 1089, 646 500/244 200. Höhe ca. 430 m.

**Ausgrabungen:** 1915; 1936-38; 1951; 1958.

**Art der Fundstelle:** Gutshof (*villa rustica*).

**Antiker Name:** unbekannt.

**Datierung:** Typologie, Numismatik: frühes 1.-4. Jh.

**Befund:** Der längsaxial orientierte Gutshof dehnte sich auf einer Fläche von rund 480x160 m aus. Grössere Ausgrabungen fanden im Wirtschafts- und Herrenhausteil statt. Es wurden 3-4 Bauperioden, mit einer ersten Phase in Holzarchitektur, nachgewiesen. Das Herrenhaus dominierte die ganze Anlage durch seine topografische Lage auf einer 8 m über der Ebene aufgeschütteten(?) Terrasse. Die etwas schief zur ganzen Anlage stehende *villa urbana* bestand im Kern aus einer Reihe von fünf grossen, mit Mörtelböden ausgestatteten Räumen. Hangseitig ragten zwei Eckrisaliten vor, zwischen denen eine Portikus angelegt war. Zur repräsentativen Talseite hin war dem Gebäude eine breite Terrasse vorgelagert. Zu der Anlage gehörten im weiteren ein im Hauptgebäude eingebautes Bad und ein zweites, seitlich angefügtes Badegebäude.

Den grossen, fast 6 ha umfassenden Wirtschaftshof betrat man durch ein grosses Tor auf der dem Herrenhaus gegenüber liegenden Schmalseite. Der Hofmauer entlang waren 18 Gebäude in spiegelsymmetrischer Anordnung aufgereiht. Die Mehrzahl der Bauten hatte einen rechteckigen Grundriss von rund 9,5x7,8 m. Sie waren mit Lehmbohlen, Abfallgrube und Feuerstelle ausgestattet. Auch liessen sich Spuren von Innenwänden erkennen. Grösser und räumlich komplexer waren die im Vorfeld des Herrenhauses erstellten Gebäude. **Funde:** Übliches Fundspektrum in einem römischen Gutshof, besonders viele Wandplatten aus Solothurner Jurakalkstein.

**Bibliographie:** JbSGU 30, 1938, 36-41; Argovia 48, 1936, 139-142; Laur-Belart 1952; E. Gersbach. US 22, 1958, 33; Drack/Fellmann 1988, 457-459.

TPG

## 75 Oberstalden VS

CN 1288, 635 150/124 800. Altitude 1030 m.

**Fouilles:** depuis 1995.

**Site:** agglomération de moyenne altitude.

**Nom antique:** inconnu.



*Datation:* 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.–5<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

*Structures:* Le site de moyenne altitude d'Oberstalden, commune de Visperterminen, a été occupé, apparemment sans solution de continuité, dès l'Âge du Bronze jusqu'au Haut Moyen-Âge (10<sup>e</sup> s.). Il est idéalement situé sur une pente exposée au sud, immédiatement au-dessus de l'ancien hameau. L'habitat présente de très nombreuses analogies avec le site de plaine de Gamsen, près de Brigue et lui est en quelque sorte complémentaire: construction en bois et en torchis sur solins discontinus de pierres, murets en pierres sèches, installations artisanales, foyers, etc., dans un terrain en très forte pente dans lequel furent aménagées de nombreuses terrasses. L'extension du site à l'époque romaine peut être estimée à un peu moins de 2 ha.

*Mobilier:* céramique, pierre ollaire, objets métalliques, en os, faune.

*Bibliographie:* Vallesia 1996, 350; 1997, 459s.; 1998, 488-493; 1999, 353; 2000, 633-635.

FW

## 76 Oberweningen ZH, Heinimürler

LK 1071, 672 800/262 050. Höhe ca. 480-530 m.

*Ausgrabungen:* 1857; 1887; 1888/89; 1913/14; 1926/27; seit 1999.

*Art der Fundstelle:* Gutshof.

*Antiker Name:* unbekannt.

*Datierung:* Vor Mitte 1. Jh.(?)–2. Hälfte 3. Jh.

*Befund:* Haupt- und Badegebäude des Gutshofes wurden 1913/14 vom Schweizerischen Landesmuseum untersucht. Bekannt geworden ist die Anlage durch einen Mosaikboden mit Inschriften (CEXA VICIT, ATTILLVS FECIT) und grössere Fragmente von Wandmalereien mit Architekturmotiv. Im mehrfach um- bzw. ausgebauten Badegebäude konnte ein runder Unterbau eines Backofens freigelegt werden.

Mit den seit 1999 in der *pars rustica* laufenden Untersuchungen ist die Gesamtstruktur der Anlage inzwischen erkennbar. Mit einer mutmasslichen Breite von rund 130 m ist der Gutshof den Anlagen von Buchs [18] und Neftenbach [72] vergleichbar. Gefasst sind bis heute zwei Gebäude: Ein rund 22x26 m grosses Gebäude, das wohl an der Umfassungsmauer der Anlage stand, hat vielleicht als Lagerhalle gedient. Östlich des Gebäudes, d.h. hofseitig, haben sich Reste eines ausgedehnten Kiesplatzes erhalten, in welchen eine 2,8-3 m breite, schräg zum Hang verlaufende Strasse einbog. Ein zweites quadratisches Gebäude von rund 16 m Seitenlänge, das auf einer Kuppe im Bereich der Mittelachse der Anlage stand, wird als Tempelbau gedeutet.

*Funde:* Das Fundmaterial aus den Altgrabungen ist noch nicht aufgearbeitet. Unter den Neufunden ist eine hohl gegossene, mit Blei(?) gefüllte kleine Bronzestatuette der Minerva zu erwähnen, die aufgrund ihres Gewichtes von rund 1 römischen Pfund (sekundär?) als Gewichtstein gedient haben könnte.

*Bibliographie:* JbSLMZ 1913, 51f.; 1914, 36f.; von Gonzenbach 1961, 167-171; Hufschmid 1983/85; JbSGUF 83, 2000, 247; 84, 2001, 242f.

BHo

## 77 Obfelden ZH, Lunnern

LK 1111, 673 430/234 650. Höhe 401 m (Gutshof); Höhe 420 m (Bestattungen).

*Ausgrabungen:* 1741, Prospektion seit 1997.

*Art der Fundstelle:* Gutshof, Gräber.

*Antiker Name:* unbekannt.

*Datierung:* 1.–4. Jh. n.Chr.

*Befund:* Der 1741 entdeckte und im Auftrag des Landvogts J.J. Scheuchzer teilweise untersuchte Gutshof liegt auf einem nach Westen orientierten Plateau 12 m über der Reuss. Die zugehörigen Bestattungen wurden am Abhang einer das Gebiet im Osten begrenzenden Geländerrippe angelegt. Dort wurde bis ins Frühmittelalter beigesetzt. Von der römischen Siedlung sind Teile des Herrenhauses, ein Badegebäude, ein Tempel und ein nicht genau lokalisierter Töpferofen bekannt. Aus dem Sakralbau stammt ein kleiner Bronzehelm einer Statuette und eine Anzahl Münzen. In einer Mauer der Herrenhauses waren im 3. Jh. ein mehrteiliger Goldschmuck und etwa 80 Silbermünzen versteckt worden. 1974 kam in einem Acker überraschend eine bronzene Victoriastatuette zum Vorschein.

Die Grabungsergebnisse von 1741 wurden unmittelbar nach Abschluss der Arbeiten auf einem Tafelbild und in einem gedruckten Bericht festgehalten und veröffentlicht.

*Funde:* Keramik, Glas, Metall, Münzen, Terrakotten.

*Bibliographie:* JbSGUF 82, 1999, 294; Hedinger 2000a, 318f. (mit älterer Literatur); JbSGUF 85, 2002, 326.

BH

## 78 Olten SO

LK 1088, 635 200/245 000. Höhe 398 m.

*Ausgrabungen:* 1991, 1993.

*Art der Fundstelle:* vicus(?).

*Antiker Name:* unbekannt.

*Datierung:* Stratigraphie, Münzen, Keramik: 2. Viertel 1. Jh. n.Chr. bis Ende der römischen Zeit.

*Befund:* An einer durch Felsen gebildeten Einengung der Aare, wo der Fluss sich gut überbrücken lässt, entstand um 10/20 n.Chr. eine kleine Siedlung, wohl wie die Schwesterstadt Solothurn [96] ein vicus, obwohl inschriftlich nicht nachgewiesen. Hier waren die Leute untergebracht, die für den Unterhalt von Brücke und Strasse zu sorgen hatten. Auch diese Kleinstadt dürfte Handwerker, Fuhrleute und Gastwirte mit ihren Familien angezogen haben. Im 2. Jh. könnte sie gut und gern 1200 Einwohner gezählt haben. Vermutlich im späteren 3. Jh. wurde der damals noch bewohnte Teil bei der Brücke mit einer Holzerdemauer und einem tiefen Graben befestigt, wobei die geschützte Fläche offenbar zu klein war, denn später riss man die Mauer ab, füllte den Graben auf und zog mit einer mächtigen, noch heute über weite Teile erhaltenen Steinmauer einen grösseren Ring um den Ort. Obwohl wir mangels Inschriften und antiken Textstellen den Namen noch immer nicht kennen, dürfte es sich wie in Solothurn um ein Castrum handeln aus dem sich die heutige Stadt Olten entwickelte.

*Funde:* u.a. Inschriften, Castrumsmauer von 9 m Höhe.

*Bibliographie:* Arch. u. Denkmalpflege Kt. Solothurn 1, 1996, 68-77.

CS

## 79 Orbe VD, Boscéaz

CN 1202, 531 135/177 465. Altitude 480 m.

*Fouilles.* Site connu depuis le 18<sup>e</sup> s. Fouilles partielles (1925, 1930, 1945), puis campagnes annuelles dès 1986.

*Site:* villa rustica, sanctuaire (mithraeum).

*Nom antique:* Urba.

*Datation:* fin 1<sup>er</sup>–4<sup>e</sup> (villa).

*Structures:* La villa est construite sur une terrasse naturelle dominant la plaine de l'Orbe, bordée par deux voies importantes, à l'est et à l'ouest, reliant respectivement le bassin lémanique à Yverdon/Eburodunum (Vy de l'Etraz) et Yverdon à Pontarlier/Ariolica (France).

Si une occupation sporadique est attestée durant la pré- et la protohistoire (en particulier établissement rural à La Tène ancienne), il n'existe aucune continuité entre La Tène finale et l'époque romaine. De la première villa, à plan épars (époque flavienne), on ne connaît que quelques bâtiments, dont certains richement décorés. A l'époque antonine, ils font place à un «palais», orné de neuf mosaïques et de peintures murales, formant un ensemble de plus de 200 m de long et comprenant des cours-jardins et un ensemble thermal très important. Le palais semble avoir été occupé, au moins partiellement, jusque dans la 2<sup>e</sup> moitié du 4<sup>e</sup> s.

La *pars rustica*, qui n'a pas encore été explorée, semble constituée de constructions réparties autour de la *pars urbana*, entourées d'un mur d'enclos délimitant une surface de 16 ha (400x400 m). A l'extérieur de la villa se trouve l'un des rares mithraea attestés en milieu rural. A l'exception de quelques tombes à incinération, dégagées au 19<sup>e</sup> s. hors de la villa, au bord de la Vy de l'Etraz, on ignore tout pour l'instant des sépultures des habitants.

*Mobilier:* très abondant. Céramique, monnaies, fibules, récipients en verre, outils en fer et en bronze, fragments d'architecture (dont verre à vitre), restes fauniques.

*Bibliographie:* ASSPA, Chronique archéologique, dès 1986; Paratte 1994; Flutsch et al. 1997; Luginbühl et al. 2001; Neukom, in Vorb.

JM

## 80 Payerne VD, route de Bussy

CN 1184, 559 830/186 300. Altitude 445 m.

*Fouilles:* 1991-97.

*Site:* route, cimetière.

*Nom antique:* inconnu.

*Datation:* 1<sup>er</sup>–3<sup>e</sup>/4<sup>s</sup> s. ap. J.-C.

*Structures:* Au nord-ouest de Payerne, plusieurs zones funéraires se répartissent le long de la voie reliant Avenches à Yverdon-les-Bains. Cet axe est antérieur à l'occupation romaine, comme l'atteste la découverte d'un pont de bois daté de 70/69 av. J.-C. (dendrochronologie) à la limite des cantons de Vaud et Fribourg.

Deux groupes de sépultures d'époque romaine ont été reconnus: A l'ouest, les tombes, en majorité à incinération (2<sup>e</sup> moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. surtout), présentent des concentrations d'ossements ou des coffrets de bois contenant les cendres des défunts. A l'est se développe un groupe beaucoup plus important (milieu 1<sup>er</sup>–fin du 3<sup>e</sup>, voire 4<sup>e</sup> s.). Ce secteur très complexe a livré par une grande variété d'aménagements: différents types de tombes à incinération, des inhumations (à cercueil et en pleine terre), des dépôts d'offrandes et des «sépultures d'animaux» (cheval, chien).

On ne connaît pas les établissements liés à ces secteurs funéraires, même si plusieurs sites, mal connus, sont recensés sur les communes de Payerne VD et Bussy FR. A Payerne, les fondations d'une villa, apparemment datée du Bas-Empire, ont été notamment reconnues dans le sous-sol de l'Abbatiale.

Enfin, non loin des secteurs funéraires, un site d'habitat du Haut Moyen-Âge (6<sup>e</sup>–7<sup>e</sup> s.) a été récemment découvert.

*Bibliographie:* Castella et al. 1995; Castella/Eschbach 1999.

DC

## 81 Pfäffikon ZH, Irgenhausen

LK 1092, 702 260/246 130. Höhe 561 m.

*Ausgrabungen:* 1898-1907.

*Art der Fundstelle:* Gutshof, spätrömisches Kastell.

*Antiker Name:* unbekannt.

*Datierung:* Typologie: 1.–4. Jh. n.Chr.

*Befund:* Das Kastell Irgenhausen steht östlich des Pfäffikersees auf einem Drumlin und diente dem Schutz der Strasse, die durch das Zürcher Oberland führte und den vicus von Kempraten mit der Siedlung von Oberwinterthur/Vitudurum verband. Die quadratische Anlage von 60 m Seitenlänge weist eckige Eck- und Seitentürme auf. Das Eingangstor liegt im Südosten. Im Innern wurden Grundrisse von verschiedenen Räumen, darunter auch eine Badeanlage, festgestellt. Vom Gutshof sind nur wenige Mauerzüge sowie Hypokaustanlagen bekannt.

Die Ausgrabungen wurden in Freiwilligenarbeit von Mitgliedern des «antiquarischen Vereins Lora» durchgeführt und von verschiedenen damals führenden Wissenschaftlern begleitet. Die nach heutigen Kriterien ungenügende Dokumentation verunmöglicht eine stratigraphische Datierung der Bauzeit der Festungsanlage.

*Funde:* Keramik, Lavez, Glas, Metall, Münzen. Erwähnenswerte Baukeramik: Stirnziegel mit Adlerdarstellung; Hypokaustplatten mit dem Stempel des Zieglers Mastius, der in der Gegend einen Brennofen betrieb. Auf dem Boden eines Sigillata-Tellers nennt ein Graffito einen L. Memius Bassus, der möglicherweise ein Bewohner des Gutshofs war.

*Bibliographie:* Hedinger 1993; Schulthess 1911.

BH

## 82 Pfyn TG

LK 1053, 714 400/272 600. Höhe 410 m.

*Ausgrabungen:* 1928; 1976; 1980; 1989-93; 2001.

*Art der Fundstelle:* villa in der Flur Heerenziegler; unbekannte Ansiedlung der Kaiserzeit mit einzelnen Brandgräbern; spätrömisches Kastell ad Fines (Itinerarium Antonini 238,1; Tabula Peutingeriana); kleines Gräberfeld des 4. Jh. in der Flur Adelberg; frühmittelalterliche Kirche St. Bartholomäus im Kastell.

*Antiker Name:* Ad Fines.

*Datierung:* Schriftquellen, Typologie; 3.–5. Jh. n.Chr.

*Befund und Funde:* Vom in der Tetrarchenzeit erbauten Kastell auf dem Städtli-Hügel sind rund 220 m der Nord- und Westmauer sowie Spuren der Innenbebauung (Gruben, Reste von Holzbauten) bekannt. Neben der Mauer mit Halbrundtürmen sind keine weiteren Teile der Befestigungen wie Tore, Graben etc. aufgedeckt worden. Im Mauerwerk des Kastells verbaut aber auch als Streufunde gesichert sind Teile einer grosszügigen Säulenordnung in Kalkstein vorhanden, die vielleicht zu einer sakralen Anlage der mittleren Kaiserzeit gehört haben müssen. Mit Ausnahme sehr schlecht dokumentierter Brandgräber gibt es sonst keine Hinweise auf eine Siedlung der Kaiserzeit, wohl aber auf eine grössere villa rustica in der Flur «Heerenziegler».

Das Fundmaterial aus dem Kastell des späten 3. bis zum frühen 5. Jh. ist besonders umfangreich und weist auf Handwerksbetriebe (Knochenverarbeitung), Militärpräsenz aber auch auf germanische Elemente (Keramik, Tracht) hin.



Mit Ausnahme eines kleinen Gräberfeldes in der Flur Adelberg, das im 4. Jh. n.Chr. belegt war, sind bis heute keine Friedhöfe bekannt. Der Name *ad Fines* weist auf die Provinzgrenze zwischen Germanien und Rätien hin, in der Tabula Peutingeriana wird auf die Strasse von *Vitudurum* nach *Arbor Felix* hingewiesen. Der Strassenabschnitt westlich Pfy ist bis Winterthur über weite Strecken in seinem Verlauf bekannt.

**Archäozoologie (JS):** Neben unpublizierten Bestimmungen aus den Grabungen 1989-1993 von D. Markert wurde die Tierknochen aus der Grabung 2001 von M. Schäfer, S. Deschler-Erb und J. Schibler bearbeitet (unpubliziert). Es liegen 1480 bestimmbare Reste vor, welche aus dem Umfeld eines grösseren Grubenkomplexes stammen. Nach den Fragmentzahlen sind Rind und Schwein etwa gleich häufig nachgewiesen. Die übrigen Tierarten, insbesondere auch die Schafe und Ziegen haben absolut keine nahrungswirtschaftliche Bedeutung. Die Ratte ist mit einem Knochen nachgewiesen.

**Datierung:** Schriftquellen, Typologie: 3.-5. Jh. n.Chr.

**Bibliographie:** Bürgi 1983; JbSGUF 75, 1992, 224f.; 76, 1993, 214; Raimann/Erni 2001, 234-237.

HB/JS

### Rheinau ZH, Köpferplatz-Strickboden

LK 1051, 687 750/274 750

s. Etzgen AG, Rote Waag [38]

### 83 Pomy-Cuarny VD, La Maule, En Essiex, Eschat de la Gauze

CN 1203, env. 179 500/542 500. Altitude 530-560 m.

**Fouilles:** 1993-95 (construction de la N1).

**Site:** établissement rural.

**Nom antique:** inconnu.

**Datation:** typologie, C14: fin 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.-6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> ap. J.-C.  
**Structures:** Le vallon de Pomy-Cuarny (env. 3.5 km à l'est d'Yverdon) a livré de nombreux témoins d'une occupation protohistorique (âge du Bronze, LTD1). Les vestiges d'époque romaine comprennent une canalisation d'adduction d'eau en bois (La Maule), peut-être liée à une villa toute proche, ainsi que des vestiges d'habitat très érodés (En Essiex, 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), dont un édifice sur poteaux à vocation artisanale ou agricole (?).

Plus à l'est (Eschat de la Gauze), plusieurs occupations successives ont été partiellement dégagées. Les premiers vestiges (La Tène finale/époque augustéenne) sont constitués de trous de poteaux et de fosses, peut-être liés à deux fossés. Intervient ensuite une rupture dans l'occupation, avant qu'apparaisse, au 2<sup>e</sup> s., un bâtiment sur poteaux, qui pourrait avoir abrité des activités métallurgiques (scories). Dans une phase ultérieure (dès 3<sup>e</sup> s.), l'établissement est organisé autour d'un nouveau bâtiment quadrangulaire sur sablières basses, peut-être à vocation agricole (grange). Le site est ensuite réaménagé, l'occupation se prolongeant jusqu'au 6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> s. Non loin se trouve une petite construction sur poteaux interprétée comme un grenier.

A noter la présence d'une sépulture à incinération remontant vraisemblablement au 4<sup>e</sup> (5<sup>e</sup>) s.

**Mobilier:** céramique, monnaies, nombreux outils en fer (dont entraves), scories.

**Bibliographie:** Nuoffer/Menna 2001.

JM

### 84 Pully VD, Prieuré

CN 1243, 540 400/151 180. Altitude 425 m.

**Fouilles:** 1921 (sous l'église); 1951-53 (maison communale); 1971-76 (terrasse du Prieuré).

**Site:** villa.

**Nom antique:** inconnu.

**Datation:** céramique: 1<sup>er</sup>-5<sup>e</sup> s. ap. J.-C.; peinture murale: pour l'essentiel, 1<sup>er</sup> quart du 2<sup>e</sup> s.; mosaïque: dernier quart du 2<sup>e</sup> s.

**Structures:** Des travaux sous la terrasse du Prieuré ont permis la découverte d'une partie d'une luxueuse villa, déjà connue par quelques éléments – un petit complexe thermal, un bassin monumental, plusieurs murs.

Plusieurs pièces de réception s'ouvrent vers l'est, en contrebas du corps central de la villa. La pièce maîtresse est un pavillon en hémicycle étagé, dont la salle inférieure s'ornait d'une peinture murale longue de près de 16 m, encore partiellement en place (course de chars et paysages stylisés en zone basse) et datée du règne d'Hadrien. De nombreux fragments de fresques appartiennent à une quinzaine d'autres ensembles picturaux.

Les décombres de l'hémicycle recelaient aussi les restes d'une mosaïque qui devait orner l'étage. Le motif en nid d'abeilles, une spécialité des ateliers de Vienne (F), permet de dater ce pavement de la fin du 2<sup>e</sup> s.

**Mobilier:** quelques centaines de tessons de céramique, de rares monnaies et objets en bronze, quelques blocs d'architecture. Les niveaux de démolition ont par ailleurs livré de la céramique des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> s., qui attestent une occupation du site, au moins partielle, 'au Bas-Empire.

**Bibliographie:** Weidmann 1978; ASSPA 66, 1983, 294-296; Raymond et al. 2001.

CM

### 85 Rheinfelden AG, Görbelhof

LK 1068, 264 100-265 950/625 250. Höhe 300 m.

**Ausgrabung:** 1961.

**Art der Fundstelle:** Gutshof.

**Antiker Name:** unbekannt.

**Datierung:** 2. Hälfte 3. Jh. und 1. Hälfte 4. Jh.

**Befund:** kleines Wohnhaus (A) mit Wasserversorgung und Keller; daneben ein Werkstattgebäude (B). Haus A im Westen verfügte über einen dreiseitigen Umgang. Unter dem Hauptraum von 13,5x11 m fand sich ein kleiner Keller von quadratischem Grundriss mit 3,5 m Seitenlänge. Er war mit Schutt und darunter einer deutlichen Brandschicht verfüllt. Das östlich anschliessende Haus B von 12x14,5 m wird aufgrund der Feuerstelle und Werkzeugfunde als Werkstatt (*fabrica*), möglicherweise als Schmiede gedeutet. Die Struktur der Umgebung der beiden Gebäude ist nicht näher bekannt, ausser dass im unmittelbaren Aussenbereich ein gestampfter Boden, eine Wasserleitung mit eisernen Deuchelringen sowie wenige Pfostenlöcher und zwei flache Mulden zu beobachten waren.

Der Gutshof Rheinfelden-Görbelhof ist vor allem durch sein spätes Fundmaterial bekannt geworden. Es steht im Vergleich mit anderen Villen der Nordwestschweiz bisher einzigartig da (Ausnahme: Kaiseraugst-Im Limer). Nach Ausweis der Keramik und der Münzen wurde die villa rustica erst kurz vor oder nach der Zerstörung der Oberstadt des nahen Augusta Raurica erbaut. Das Münzspektrum setzt schwerpunktmässig mit Prägungen von 253-268 ein und reicht bis 345-350 n.Chr. Die meisten Gefässformen

vom Görbelhof tauchen andernorts erst im späteren 3. und in der 1. Hälfte des 4. Jh. auf.

**Funde:** relativ viele Münzen (68) und stark fragmentierte Keramik; trotz Lage und später Datierung verschiedene Importware (Sigillata, rheinische Becher, Schliffglas, Lavez usw.). Ansonsten ein eher ärmliches Fundinventar (wenig Trinkgeschirr). Singular ist ein Ziegelstempel der 21. Legion aus dem 1. Jh.

**Archäozoologie (JS):** Von den 496 bestimmbaren Tierknochen stammen etwa die Hälfte von Rindern. Geflügel und Wildtiere (nur Hirsch) sind selten belegt.

**Bibliographie:** Bögli et al. 1963; Schmid 1963; Wiedemer 1963; Furger/Deschler-Erb 1992, 134f. Tab. 71.

AF

### Rheinfelden AG, Pferrichgraben

LK 1050, 668 350/269 410

s. Etzgen AG, Rote Waag [38]

### 86 Riaz FR, L'Etrey

CN 1225, 570 780/ 166 080. Altitude 735 m.

**Fouilles:** 1975; 1986/87; 1995.

**Site:** villa.

**Nom antique:** inconnu.

**Datation:** céramique, numismatique: Flaviens-3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

**Structures:** Proche du vicus de Marsens-Riaz, à moins de 700 m du temple de Mars Caturix, la villa de l'Etrey se dresse au pied des Monts de Riaz dans une plaine alluviale. Orientée sud-ouest/nord-est, la partie résidentielle présente un plan linéaire qui se développe sur plus de 130 m à l'intérieur d'un enclos. Elle est constituée de deux importants corps de bâtiments quadrangulaires reliés par une galerie se prolongeant sur plus de 60 m. Flanqué de pavillons d'angle saillants, le corps d'habitation oriental (environ 39x27 m) comporte une galerie de façade accessible par un escalier frontal. Les constructions angulaires sont recouvertes de crépi au tuileau peint en rouge (zone inférieure) et blanc (parties hautes). A l'ouest, un ensemble thermal a révélé une mosaïque géométrique et les restes d'une peinture murale représentant une scène marine. Du corps de bâtiment occidental, on ne connaît que le plan, quadrangulaire, et les dimensions (env. 37x28 m).

La *pars rustica*, qui s'étend en direction des rives de la Sionge, n'a livré à ce jour que deux bâtiments vraisemblablement en matériaux légers.

Au Haut Moyen-Âge, une nécropole sera installée parmi les ruines de la villa.

**Mobilier:** fragments de peintures murales, *tegulae mammatae*, pendant de harnais à représentation phallique, bague, peson en plomb.

**Bibliographie:** Bulletin SSPA 25/26, 1976, 58-60; AF, ChA 1986 (1989), 66; 1987/88 (1990), 92-3; 1995 (1996), 62; Fuchs 1996, 54s.

PAV

### 87 Riom GR, Parsonz und Cadra

LK 1236, 764 200-300/164 280-360. Höhe 1230-1245 m.

**Ausgrabungen:** 1975; 1980-83.

**Art der Fundstelle:** *mutatio* (Siedlung).

**Antiker Name:** unbekannt.

**Datierung:** 1.-4./5. Jh. n.Chr. bis 7. Jh. n.Chr.

**Befund:** In Riom wurde ein grösseres Hauptgebäude (30x20 m) mit mehreren Räumlichkeiten gefasst (Hypokaust, Kanalheizung, Schmiedewerkstätte usw.). Wand- und Deckenmalereien (mit Amordarstellung), ein Holzbretterboden, ein offener Hof mit Stallungen und verschiedene Funde (Sattelbeschläge) sprechen für ein Repräsentationsgebäude im Sinne einer *mutatio*. Dazu kommen mehrere Nebengebäude, darunter ein frühes Holzhaus (2. Viertel 1. Jh. n.Chr., militärisch?), ein Badegebäude mit Hypokaust und Abwasserkanal, weitere Steinbauten mit Hypokaust und Portikus, ein kleines Backhäuschen, ein Holzgebäude landwirtschaftlicher Nutzung (Sense, Sämereien, Eierschalen) und mehrere Holzhöhlen späterer Zeitstellung (wohl frühmittelalterlich).

**Funde:** Aus Riom gibt es über 70 Münzen des 1.-4. Jh., 30 Fibeln und zahlreiche Schmuckobjekte und Geräte und Werkzeuge aus Bronze und Eisen, Knochen- und Steinartefakte und ein interessantes keramisches Inventar (mittelitalische, südgalische, mittel- und ostgalische TS, nordafrikanische und Argonnen TS) und recht viel Gebrauchskeramik und Lavez.

**Bibliographie:** Rageth 1979; 1982; 1992b; Matteotti 2002.

JR

### 88 Risch ZG, Holzhäusern

LK 1131, 676 583/222 362. Höhe 436 m.

**Ausgrabung:** 1994.

**Art der Fundstelle:** Brandgräber.

**Antiker Name:** unbekannt.

**Datierung:** 2. Jh. n.Chr.

**Befund:** Letzte Reste dreier Brandbestattungen – zwei Brandschüttungsgräber mit Urne und ein mutmassliches Brandgrubengrab – gruppierten sich westlich und südlich um den Verwitterungshof eines Granitfindlings. Die drei Gräber lagen zwischen 1.2 und 1.4 m auseinander. Die Grabgruben dürften rund bis längssoval gewesen sein.

**Funde:** In den Gräbern 1 und 3 wurden grautonige Tonnen als Urnen verwendet. Zum mitverbrannten Inventar gehörten Krug und Becher und ein mehr oder weniger umfangreiches «Speisegeschirr». Zudem weist geschmolzenes Glas auf Glasgefässe hin. Zu erwähnen sind auch eiserne Schuhnägel (Grab 2) und eine in der Nähe gefundene Omegafibel.

**Anthropologie:** Grab 1: Frau?, adult-matur; Grab 2: Geschlecht unbestimmt (Mann?), erwachsen (matur-senil?); Grab 3: Geschlecht unbestimmt, juvenil, 14-18jährig.

**Archäobotanik:** Die erhaltene Holzkohle bestand grösstenteils aus Eiche. In Grab 2 kamen zudem 5, in Grab 3 106 Funde von Wild- und Kulturpflanzen zum Vorschein. An Nahrungspflanzenbeigaben liessen sich Getreide, Rispenhirse und Hülsenfrüchte bestimmen.

**Bibliographie:** Hochuli et al. 1996; Horisberger 1997; Petrucci/Schlumbaum 1997.

UGH

### 89 Sargans SG, Malerva (auch Urtell oder Retell)

LK 1155, 752 420/213 260. Höhe 485 m.

**Ausgrabungen:** seit früher Neuzeit bekannt; 1864/65; 1920; 1935; 1967/68.

**Art der Fundstelle:** Gutshof.

**Antiker Name:** unbekannt.



Datierung: 1.–4. Jh. n.Chr.

Befund: Auf nach SE gerichteter Hangterrasse wenig über Rheinebene. Grosser «Hallenbau» von 26.5x19 m mit vorsehenden Eckrisaliten und Portikus (stark gestört). Im NE Anbau mit drei Räumen, einer mit Hypokaust aus lokalen Verrucanoplaten und fremdem Sandstein (heute Schutzbau). SW-Flügel stark zerstört (Feuerstelle und hypokaustierter Raum). Daneben Badegebäude (1864/65 ergraben). Im SE zwei grössere Gebäude, als Ökonomiegebäude gedeutet. Ca. 100 m NE des Hauptgebäudes Ziegelbrennofen (Grabungen 1920 und 1968). Im gegen SW anschliessenden Hang zwei weitere Ziegelöfen (1931/32 zerstört). Grabungen nicht ausgewertet. Teile unter Schutzbau zugänglich.

Funde: Importkeramik, zahlreiche Reibschüsseln, Lavez, Metallobjekte, Pilum, Münzen (1.–4. Jh.), zahlreiche Baukeramik, Reste von Wandmalereien.

Osteologie: Auffallend viele Pferde (Schmid 1969).

Bibliographie: Schmid 1969; Frei 1971 (mit älterer Literatur); Overbeck 1973, 125–127; 1982, 87–90.

MPS

## 90 Schaan FL

spätantikes Kastell

LK 1135, 756 960/225 710. Höhe 457 m.

Ausgrabungen: 1849 entdeckt, 1893, 1956–58.

Art der Fundstelle: spätantikes Kastell an der römischen Strasse von Chur (Curia) nach Bregenz (Brigantium).

Antiker Name: unbekannt.

Datierung: In der 2. Hälfte des 4. Jh. wahrscheinlich unter Valentinianus I. (364–375 n.Chr.) zur Sicherung des Hinterlandes errichtet. Datiert durch sieben Münzen aus der Zeit von Constans (346–350) bis Theodosius, Valentinianus II. oder Arcadius (395–408). Der Zeitpunkt der Aufgabe im Laufe des 5. Jh. ist nicht gesichert.

Befund: Die Anlage wird trotz fehlenden Westteils als nahezu quadratische Anlage von ca. 60x57 m ergänzt – vier quadratische Ecktürme, ein Torturm im Norden und ein Turm in der Mitte der Südmauer (nicht gesichert). Als Innenbebauung ist eine im Nordost-Bereich direkt an der Kastellmauer eine mindestens zweiphasige, mehrräumige Badeanlage mit Abwasserkanal nachgewiesen. Im Südost-Teil entstand in einer zweiten Bauphase möglicherweise ein grosses Magazin. Insgesamt sind ein Backofen und sieben Herdstellen, die auf einen gewerblichen Betrieb hindeuten, aus der ersten Bauphase belegt.

In der Nordost-Ecke wurde nach dem Auflösen des Kastells im 5./6. Jh. eine Kirche mit Taufbecken (und dem dazugehörigen Friedhof) errichtet.

Funde: Glasgeschirr, Terra sigillata (Argonnen und afrikanische TS), Lampen und Gebrauchskeramik, zumeist glasierte Reibschalen und Lavegeschirr, z.T. mit Russspuren versehen. Der auffallend hohe Anteil an Lavegeschirren (51%) ist eine für das Alpenrheintal typische Erscheinung. Die Erzeugnisse aus Speckstein ersetzen die sonst übliche Gebrauchs- und Küchenkeramik. Ausschlaggebend für die grosse Anzahl ist die Lage direkt an der Handelsroute. Halbfabrikate aus Hirschgeweih und verzierte Beingriffe und Kämmen deuten auf einen Werkstattbetrieb hin. Kerbschnittverzierte Teile von Gürtelgarnituren lassen die Anwesenheit eines militärischen Kontingentes vermuten.

Wirtschaftsarchäologie: 393 bestimmte Knochen – 39% Wildtiere (davon 31% Hirsch), 2% Vögel und 59%

Haustiere. Dokumentiert sind u.a. eine Katze als Haustier und zwei Elche als mittlerweile ausgestorbenes Wild. Der hohe Wildtieranteil ist vor allem durch Hirschgeweihfragmente mit Bearbeitungsspuren bedingt.

Bibliographie: Beck 1957; Ertliger 1959; Kellner 1978; Overbeck 1982, 108–110; Hasenbach 2000.

befestigte Höhensiedlung «Krippel»

LK 1135, 758 890/225 730. Höhe 821 m.

Ausgrabungen: 1961–64.

Art der Fundstelle: befestigte Höhensiedlung.

Datierung: Typologie, Numismatik: um 259–275 und 330/35–354 n.Chr.

Befund: Das 60x30 m grosse Plateau liegt 370 m über den Talboden und wurde von einer Ringmauer umschlossen. In der Innenfläche sind zwei Gebäude dokumentiert: der mehrphasige Bau I, im Südosten der Anlage direkt an der Ringmauer, mit zwei Bodenniveaus – einem älteren gestampften Lehmbooden, darüber ein jüngerer Boden aus einer Steinrollierung mit Mörtelguss. Auf beiden Böden befand sich je eine Herdstelle. In diesem Raum lagen zahlreiche bearbeitete und verzierte Knochenplättchen, die zusammen mit Hirschgeweih- und Hornhalbfabrikaten auf einen Werkstattbetrieb hinweisen.

In und um Bau II auf dem Nordwest-Vorsprung des Plateaus fanden sich die meisten der Münzen (verschleppter Münzschatz?). Die Funktion des Gebäudes ist nicht bekannt. Vom Ausgräber wird es aufgrund des quadratischen Grundrisses und seiner topographisch dominanten Lage als Wachturm interpretiert.

Am Fuss des Osthangs der Hügelkuppe und im nordöstlichen Teil des Plateaus wurden zwei Körpergräber freigelegt. In einem Grab lag eine eiserne Gürtelschnalle als Beigabe. Sie datiert dieses in das 4. Jh. n.Chr.

Funde: Die 164 Münzen aus der Zeit zwischen Gallienus (259/68) und Aurelianus (270/5) und zwischen Constantinus I (317–335) und Constantius Gallus (351/4) belegen einen Unterbruch von ca. einem halben Jahrhundert zwischen den beiden Besiedlungsphasen des Krüppelplateaus. Die 24 Gefässe (TS und TS-Imitationen, Lavegeschirr) wie auch die wenigen Schmuck- und Waffenfunde widersprechen dem nicht.

Bibliographie: Beck 1965; Kellner 1965; Overbeck 1973, 159–167; 1982, 110–112.

UM

Schänis SG, Biberlikopf

s. Amden SG, Betlis-Stralegg [4]

## 91 Schleithem SH

LK 1031, 678 150/288 500. Höhe 470 m.

Ausgrabungen: 1850; 1860–71; 1885–98; 1974/75 (Thermengrabung); 1988; 1995; 2000 (dazwischen kleinere Untersuchungen).

Art der Fundstelle: vicus (Kleinstadt).

Antiker Name: Iuliomagus.

Datierung: Typologie: flavisch, allenfalls spätmeronisch (wohl um 70 n.Chr.) bis Ende 2. Jh./1. Hälfte 3. Jh.?

Befund: Die römische Siedlung liegt am Fusse des Randens im Südost-Nordwest verlaufenden Tal des Zwerenbachs, einem Seitental der Wutach. Auf einem rund 700x100 m

grossen Streifen östlich des Baches reihen sich die Bauten zu beiden Seiten der römischen Strasse (Vindonissa – Rottweil/Arae Flaviae).

Im Zentrum der Siedlung lagen die Thermen (heute konserviert: Thermenmuseum), ursprünglich wohl mit weiteren öffentlichen Bauten. Jenseits des Baches in leichter Hanglage befand sich die Tempelanlage, ein von Mauern eingefasster Bereich mit wenigstens zwei gallo-römischen Umgangstempeln. Die Funktion des NW anschliessenden, ebenfalls ummauerten Bezirks ist dagegen unbekannt (Sakralbau oder villa suburbana?).

Die weiteren Grundrisse können nur allg. als Wohn- und Werkbauten (Streifenhäuser) angesprochen werden. Wie neuere Grabungen zeigen, wurden sie zumindest teilweise als Pfostenbauten errichtet und später durch steinfundamentierte Fachwerkkonstruktionen ersetzt. An Handwerksbetrieben ist bislang, nebst vagen Hinweisen auf Töpfereien, nur eine Schmiede (Esse) lokalisiert. Dagegen liegen mit einigen an der südlichen Ausfallstrasse entdeckten Brand- und Körperbestattungen nun erste Belege für einen Friedhof vor. Aufgrund des (nur in der Tabula Peutingeriana überlieferten) Namens Iuliomagus wurde verschiedentlich auf eine frühe römische Gründung geschlossen. Bisher fehlen aber frühkaiserzeitliche Funde völlig. Auch für ein immer wieder bei Schleithem vermutetes Militärlager gibt es aus dem Siedlungsareal und dem näheren Umfeld keine Belege (keine Militaria).

Mangels geschlossener Fundkomplexe des 3. Jh. ist derzeit das Ende der Siedlung noch weitgehend unklar. Für die Zeit nach 260 n.Chr. sind lediglich wenige Einzelfunde (Zwiebelknopf- und Armbrustfibeln) und Münzen fassbar.

Funde: übliche Siedlungsfunde wie Keramik (TS v.a. flavisch), Glas, Schmuck, Kleinfunde, Eisenobjekte, Münzen.

Bibliographie: Bürgi et al. 1979; Bürgi/Hoppe 1985; Frei-Stolba 1987; Guyan 1985.

VH

## 92 Schleithem SH, Vorholz

LK 1011, 680 100/290 450. Höhe 515–530 m.

Ausgrabungen: 1. Hälfte 19. Jh.; 1856; 1860; 1868; 1870; 1892; 1898. Luftbilder 1986.

Art der Fundstelle: villa rustica (Gutshof).

Antiker Name: unbekannt.

Datierung: Typologie: mittlere römische Kaiserzeit (letztes Viertel 1. Jh. bis Mitte 3. Jh.)

Befund: 3 km nordöstlich von Iuliomagus (Schleithem) lag einer der grössten Gutshöfe des rechtsrheinischen Limeshinterlandes. Das in erhöhter Hanglage errichtete Hauptgebäude war mit vier Mosaikfussböden und figürlicher Wandmalerei ausgestattet. Eine ca. 100 m lange, U-förmig abgewinkelte Portikus verband zwei Flügelbauten – Badegebäude und Turmspeicher – mit dem Haupthaus. Der Komplex mit Flügelrisalit-Fassade und einer überbauten Fläche von ca. 2800 m<sup>2</sup> hat rechts des Rheins keine Parallelen. Vergleichbar sind dagegen die Villen von Vicques [109] bzw. Borg und Erfweiler-Ehlingen (Saarland) sowie Anlagen im italischen Raum.

Funde: Münzen, Keramik, Eisengerät und -werkzeug, Schmuck und Tracht (Fibeln, Nadeln, Gürtelschnalle), Bauausstattung (Halbsäule, geschliffene Kalksteinplatten und -leisten, Mosaiken, figürlich bemalter Wandverputz, Ziegel), Ziegelstempel der 21. Legion, Inschrift(?).

Bibliographie: Trumm 2002.

JT

Sisseln AG

LK 1049, 641 800/267 240

s. Etzgen AG, Rote Waag [38]

## 93 Sion VS

CN 1306, 593 800/120 200. Altitude 520 m.

Fouilles: Trouvailles fortuites dès le 16<sup>e</sup> s., fouilles de sauvetage, parfois programmées, depuis 1957.

Site: à l'époque julio-claudienne, chef-lieu de la civitas Sedunorum, Drusomagus?, puis «simple» agglomération. Capitale du Valais dès la fin du 6<sup>e</sup> s.

Nom antique: Drusomagus?

Datation: La Tène à aujourd'hui.

Structures: Etablie vraisemblablement à l'emplacement du chef-lieu du peuple gaulois des Sédunes, l'agglomération romaine, dont le nom pourrait avoir été Drusomagus (marché de Drusus?) s'étendait à l'ouest de la colline de Valère, à cheval sur la Sionne, notamment dans la région de l'église St-Théodule, sous laquelle d'importants thermes, probablement publics, ont été mis au jour. Aux alentours, on a repéré d'autres vestiges (murs, maison privée, égout, etc.); les établissements découverts à la Sitterie, près de la place du Midi, à Sous-le-Scex et dans les hauts de l'avenue du Petit-Chasseur, semblent plutôt avoir appartenu à des maisons suburbaines. Sion était un lieu de résidence de certains notables de la province, dont des stèles funéraires ont été découvertes en remploi dans l'église funéraire de Sous-le-Scex (1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.). Au 4<sup>e</sup> s., un gouverneur, peut-être chrétien, de la province y intervint pour restaurer un bâtiment public. Le nom Sedunum (dès 9<sup>e</sup> s.), n'a certainement jamais désigné l'agglomération antique.

Bibliographie: Dubuis/Lugon 1985; F. Wiblè, in: Le Valais avant l'Histoire, 266–269; H.-J. Lehner 1987; F. Wiblè, in: Vallis Poenina, 187–190.

FW

## 94 Sion VS, Sous-le-Scex

CN 1306, 594 140/120 140. Altitude 505 m.

Fouilles: 1984–97, 2000/01.

Site: lieu de sépulture en marge de l'agglomération antique.

Nom antique: Drusomagus?

Datation: céramiques et quelques monnaies du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. au 5<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Typologie et technique de construction des sépultures.

Structures: Site avant tout funéraire, qui a livré des tombes d'époque préhistorique (Néolithique et Bronze), une nécropole de La Tène et quelques traces d'habitat. Les magnifiques stèles du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. découvertes sous l'église funéraire du Haut Moyen-Age proviennent certainement des environs immédiats. La grande salle rectangulaire de l'église date de la 1<sup>e</sup> moitié du 5<sup>e</sup> s.; plus tard, des annexes s'y greffèrent, dont une abside en arc de cercle outrepassé qui constitue un emplacement privilégié. Plus à l'est, deux mausolées chrétiens, avec leur nécropole, ont été aménagés dès le 4<sup>e</sup> s. à l'intérieur de l'enclos d'une villa suburbana; on y a également mis au jour, des traces d'un atelier de fonte de plomb et le fond d'une cabane semi-enterrée qui a livré un abondant mobilier datant du milieu du 5<sup>e</sup> s. (céramique, verre, pierre ollaire, monnaies, faune, etc.), composant un ensemble d'un intérêt exceptionnel, unique dans nos régions.



*Bibliographie:* Lehner 1987; B. Dubuis et al. 1987; Antonini 2002.

FW

## 95 Solduno TI

CN 1312, 703 730/114 000. 220 m.s.l.m.

*Scavi:* 1936; 1938; 1939; 1946-49; 1950; 1952; 1953; 1955-58; 1976; 1995-97; 2002 (1995-97; 2002 inediti).

*Sito:* necropoli.

*Toponimo antico:* ignoto.

*Datazione:* età del Ferro; epoca romana (fine 1° sec. a.C.-3°-4° sec. d.C.).

*Ritrovamenti:* nella necropoli sono state individuate 338 tombe, di cui 77 (64 a inumazione, 10 a cremazione, 3 non esplorate) attribuibili all'epoca romana. La planimetria dei ritrovamenti indica una ripartizione delle sepolture: a sud dell'attuale strada cantonale, si trova la maggior concentrazione di sepolture riferibili all'età del Ferro, mentre a nord quelle di periodo romano.

Le tombe a cremazione possono essere a fossa, delimitate da sassi, oppure a cassetta di tavelloni in laterizio. La maggior parte delle tombe a inumazione è del tipo a muretto con copertura a lastroni; inoltre sono presenti tombe a cassetta litica e tombe a tavelloni con copertura piana o alla cappuccina. Le tombe a inumazione conservano la tipologia di quelle dell'età del Ferro finale, mentre solo nel 3° sec. d.C. compaiono le casse in laterizio. La fase più intensa di occupazione si situa fra la metà del 1° sec. e la metà del 2° sec. d.C., e rivela l'esistenza di una comunità in stretto contatto con l'insediamento romano di Muralto.

*Reperti:* TS con bolli e graffiti, pareti sottili, ceramica tipo Aco, ceramica invetriata, ceramica comune, statuette fittili, lucerne, fibule, gioielli, recipienti in bronzo, recipienti in vetro (attestati anche vetri di provenienza transalpina), poche armi e attrezzi in ferro.

*Bibliografia:* Donati 1979; 1988.

LM

## 96 Solothurn

LK 1127, 607 450/228 400. Höhe 430 m.

*Ausgrabungen:* 1946; 1963/64; 1981; 1983-86; 1989; 1992; 1998.

*Art der Fundstelle:* vicus (Siedlung).

*Antiker Name:* Salodurum.

*Datierung:* Dendrochronologie, Stratigraphie, Münzen, Keramik: 2. Viertel 1. Jh. n.Chr. bis Ende der römischen Zeit.

*Befund:* Am ersten möglichen Übergang der Mittellandtransversale zwischen *Aventicum/Avenches* [8] und *Augusta Raurica/Augst* [7] bzw. *Vindonissa/Windisch* [112] östlich des Bielersees über die ansonsten stark mäandrierende Aare entstand um 15/20 n.Chr. eine vorerst kleine Siedlung, deren Name *vicus Salodurum* dank einer Inschrift bekannt ist. Hier waren die Leute untergebracht, die Brücke und Strasse zu unterhalten hatten. Innerhalb zweier Generationen wuchs die Siedlung dank zugezogener Handwerker, Fuhrleute und Gastwirte und ihren Familien zu einer respektablen Kleinstadt von gut und gern 700 Einwohnern an. Wir wissen, dass hier ein Jupiter- und ein Apollotempel standen. Mehrmals fielen Teile des vicus einem Feuer zum Opfer. Im späteren 3. Jh. ist eine Verarmung zu spüren. Um 325/330 befestigte man die

damals noch bewohnten Teile des Vicus bei der Brücke mit einer Stadtmauer zum Castrum. Im 5. Jh. errichtete man dort eine Kirche, sowie gut 150 m östlich des Castrums, wohl im Bereich des Gräberfeldes, Memorien, darunter eine für die Märtyrer Urs und Victor, die Stadtheiligen von Solothurn, deren Kult für diese Zeit bezeugt ist. Aus dem Castrum und dem späteren Kloster St. Ursen entwickelte sich die Stadt Solothurn, was noch heute am Stadtbild zu erkennen ist.

*Funde:* u.a. Inschriften, Castrumsmauer von 9 m Höhe.

*Archäobotanik (SJ):* Die Untersuchung einiger Bodenproben aus feucht erhaltenen Schichten der Grabungen im Vigier-Areal (1981) lieferte trotz ihres geringen Volumens interessante frühromische Nahrungspflanzenspektren (u.a. Obstkerne: Pflaumen, Kirschen). Jacomet et al. (unpubl. Manuskript 1993).

*Archäozoologie (JS):* Archäozoologische Ergebnisse liegen aus den Grabungen Kreditanstalt (1964; Stampfli 1974) und Vigier-Areal (1981; Breuer/Stampfli/Schibler unpubl.) vor. Die Knochenfunde werden durch die Rinderknochen dominiert, welche etwa einen Anteil von 50% ausmachen. Ein Viertel der Reste stammen von Schweinen, danach folgen die Knochen von Schaf/Ziege. Wildtiere und Geflügel sind sehr selten. Im Vigier-Areal liegen relativ viele Maultier- oder Pferdeknochen vor, welche wohl von Kadaverentsorgungen, möglicherweise bei einer Wechselstelle stammen. Das Maultier ist durch sichere Nachweise von Maultierknochen nachgewiesen.

*Bibliographie:* Stampfli 1974; Jacomet et al. 1993 (unpubl.); Spycher/Schucany 1997.

CS/SJ/JS

## 97 Stabio TI, S. Pietro e Vignetto

CN 1373, 716 280/79 670. 380 m.s.l.m.

*Scavi:* scavi controllati nel 1937; vari ritrovamenti non controllati nel corso del 19° sec.

*Sito:* insediamento; necropoli. I ritrovamenti di Stabio dimostrano la continuità abitativa dalla prima età imperiale fino all'epoca tardo romana e longobarda.

*Toponimo antico:* ignoto.

*Datazione:* villa, stele e frammenti marmorei: 1° sec. d.C.; tombe: 2°-4° sec., epoca longobarda.

*Ritrovamenti:*

*Da S. Pietro di Stabio:* resti murari di una villa romana; durante lo scavo furono recuperate due tombe a cremazione datate LT D. Da quest'area provengono anche un vaso in marmo, decorato da due teste di fauni, un frammento di gamba con alto calzare appartenente a una statua in marmo, e una stele funeraria.

*Dalla località Vignetto:* necropoli comprendente 13 tombe a cremazione, le più antiche, e 36 tombe a inumazione. Le tombe a cremazione sono costituite da tavelloni disposti a cassetta, il fondo è pure rivestito da tavelloni. La tipologia tombale e il rito crematorio confermano per il Sottoceneri una continuità di tradizione con l'epoca preromana.

Le tombe a inumazione si possono dividere in tombe di tavelloni a forma di capanna («alla cappuccina») con corredo esterno talvolta protetto da una tegola, e in tombe in muratura a secco coperte di lastre di pietra con piccole nicchie per il corredo. Quest'ultime sono da considerarsi più tarde dato che sono disposte direttamente sopra o fra i resti di quelle a tavelloni.

*Reperti:* nelle tombe: monete, ceramica, TS solo nelle tombe a cremazione, un solo recipiente in vetro in una tomba a inumazione, metalli, due fibbie di cintura in tombe tarde.

*Bibliografia:* Simonett 1941; 1944; Walser 1980; Donati 1980.

LM

## 98 Stein am Rhein SH, Burg

LK 1032, 706 680/279 400. Höhe 417 m.

*Ausgrabungen:* 1900-03; 1905; 1908; 1911; 1936/37; 1971/72; 1976/77; 1978; 1981; 1987.

*Art der Fundstelle:* Kastell.

*Antiker Name:* unbekannt.

*Datierung:* Bauinschrift und Typologie: Ende 3. Jh. n.Chr. (wegen analogem Wortlaut zu Inschrift in Oberwinterthur wohl 294 n.Chr.) bis Ende 4. Jh.?

*Befund:* Das Kastell liegt auf einem leichten Hügel rund 500 m rheinabwärts von Eschenz/*Tasgetium* [36]. Die bis 2,8 m mächtigen Befestigungsmauern bilden ein leicht schräges Parallelogramm mit einer Seitenlänge von rund 89 m (ca. 7900 m<sup>2</sup>). Bis auf die Nordmauer und die Ecktürme sind die Fundamente gut erhalten (heute konserviert). Nebst den vier polygonalen Ecktürmen besass die Anlage in der Ost- und Westmauer je zwei weitere Türme. Die Hauptfassade gegen Süden wies vier Türme auf, wovon die mittleren beiden das 3,6 m breite Haupttor flankierten. In der Mitte der Ost- bzw. Westmauer fanden sich Seitentore. Zusätzlich gab es kleine Ausfalltore an den Ecktürmen. Südlich des Kastells sind Grabenanlagen (mit Palisade?) belegt.

An Innenbauten sind im Zentrum – unter der heutigen Kirche – ein ursprünglich wohl annähernd quadratisches Gebäude (Principia?), im Südost-Kastellviertel ein rechteckiges? Steinfundament (ca. 12x31 m), und im Nordosten weitere Mauerreste (Lagerhalle?) nachgewiesen. Im Süd- und Nordwesten fanden sich Reste von Holz-Fachwerkhäusern (Wohnbauten?), letztere auch mehrphasig: Schwellbalkenkonstruktionen wurden hier nach einem Brand durch Pfostenbauten ersetzt.

1986 gelang der Nachweis eines rechtsrheinisch gelegenen, allerdings nicht sicher datierten Brückenkopfes (diocletianisch oder valentinianisch?). Gefunden wurden zwei rechtwinklig aufeinander stossende, starke Mauerfundamente von 30 bzw. 38 m Länge, die zu einem viereckigen Grundriss ergänzt werden können. Für eine anzunehmende Rheinbrücke an dieser Stelle fehlen jedoch bislang die Belege.

Rund 250 m südwestlich des Kastells wurden zwischen 1969 und 1992 der Kastellfriedhof mit bislang 31 Bestattungen untersucht. Für die beigabenführenden Gräber lässt sich eine Belegungszeit gleichzeitig zu jener des Kastells ablesen (4. Jh.). Auffallend sind v.a. die vielen qualitativ hochstehenden Glasgefässe (u.a. Jagdschale), die den Toten mitgegeben wurden.

*Funde:* Kastell: Bauinschrift, Keramik, Kleinfunde, Eisenobjekte, Münzen; Kastellfriedhof: Keramik, Gläser (Jagdschale, Kugelschliffschale etc.), Lavezgefässe, Kleinobjekte, Eisengeräte, Beingeräte.

*Anthropologie:* Untersuchung der spätrömischen Bestattungen (Kaufmann in: Höneisen 1993, 252-257).

*Bibliographie:* Höneisen 1993.

VH

## 99 Studen BE

LK 1146, Gumpoden 588 800/217 900. Höhe 530 m; Ried 589 150/ 217 700. Höhe 490 m; Vorderberg 589 300/217 550. Höhe 454 m; Rebenweg 589 450/217 650. Höhe 440

m; Keltenweg/Römermatte 589 300/218 200. Höhe 440 m. *Ausgrabungen:* 1830; 1841; 1844/46; ab 1872; 1898-1904; 1917; 1937-39; 1964; 1966; 1973; 1985-96; 2000.

*Art der Fundstelle:* vicus, Heiligtum, Gräberfeld, spätantike Befestigungsanlage. Der Name *Petinesca* wird auf der Peutinger-Tafel und im Itinerarium Antonini erwähnt, ist vor Ort aber nicht belegt.

*Antiker Name:* *Petinesca*.

*Datierung:* Keramik, Münzen. Gumpoden: Mitte 1. bis Mitte 4. Jh.; Ried: Mitte 1. bis Ende 2. Jh.; Vorderberg: Anfang 1. bis 2. Hälfte 3. Jh.; Rebenweg: 1.-4. Jh.; Keltenweg: ca. 75-110 n.Chr.

*Befund:*

– *Gumpoden:* Tempelbezirk auf einer Terrasse des östlichen Jäissbergs, im vermuteten keltischen *oppidum*. Die Temenosmauer umschliesst mindestens 6 Umgangstempel, 3 Kapellen, einen Brunnen oder Opferschacht und das mehrräumige und -phasige sogenannte «Priesterhaus».

– *Ried:* zwei weitere Tempel, mehrere Gebäude, 3 Gruben mit Abfällen der Glanztonbecherproduktion auf einer Terrasse auf halber Höhe des Jäissbergs.

– *Vorderberg:* Entlang der Strasse auf der untersten Hangterrasse erstreckt sich eine Häuserzeile. Über Kiesabbaugruben entstehen Holz- und später Steinhäuser. Feuerstellen, Räucherkamern, eine Kanalheizung, Tauchbecken und Kleinfunde belegen Wohn- und Gewerbebauten (Metall- und Hornverarbeitung).

– *Rebenweg:* Beidseits der Strasse liegen Teile von mehrphasigen Holz- und Steinbauten. Ein Töpferofen und Fehlbrände belegen einen Töpfereibetrieb. Hypokaustierte Räume und Mosaikreste gehören zu einer Badeanlage.

Mitte 3. Jh. wurde, zum Teil auf älteren Mauern, eine Torturmanlage mit bis zu 3 m mächtigen Mauern errichtet.

– *Keltenweg/Römermatte:* Gräberfeld an der Strasse Richtung Jura mit 61 Brandschüttungen, 2 Bustum- und 8 Körpergräbern. Die 52 gut erhaltenen Gräber vom Keltenweg gliedern sich in 4 Gruppen und 7 stratigraphische Horizonte. Von kreisförmigen oder quadratischen Gräbchen umfasste Hügel (Durchmesser 1-2 m) überdecken eine Grube mit Holz- oder Ziegelkiste, die den Leichenbrand enthält. Die verbrannten Beigaben liegen in Grubenfüllung und Hügelschüttung.

*Funde:* Siedlungsschutt (Keramik, Glas, Kleinfunde, Baukeramik, Tierknochen, Münzen usw.). – *Gumpoden:* Wandmalerei, Votivbeilchen, Terrakotta. – *Rebenweg:* figurliche Wandmalerei, Mosaikteile, Wassermischhahn aus Bronze. Keltenweg/Römermatte: 2 Glasurnen, Terrakotten. 44% der TS und 16% der TS-Imitation vom Keltenweg sind gestempelt (drei Viertel der TSI von MACRINVS).

*Archäobotanik und Osteologie:* Vorderberg: Analyse der Sedimente aus drei Sodbrunnen ist im Gang, Archäobologie Universität Basel. Die Tierknochen werden von H. Hüster-Plogmann und E. Büttiker sowie B. Lüps bearbeitet.

*Osteologie:* Vorderberg: Zahlreiche Schädel- und Hornzapfenfragmente von Rindern erlauben den Nachweis von Hornverarbeitung. Keltenweg: Neben der dominanten Beigabe von Schwein sind auch einige Hühner nachgewiesen. *Anthropologie:* Vorderberg: mehrere Säuglingsskelette aus Siedlungsschichten. Keltenweg: 44 Brandbestattungen (19 Männer, 16 Frauen, 1 Kind), 8 Körperbestattungen (3 Erwachsene, 2 Kinder, 3 Säuglinge).

*Bibliographie:* Lanz-Bloesch 1906; Bacher 1993; Müller 1994; Zwahlen 1995; weitere Publikationen in Vorbereitung.

MR



## Sulz AG, Rheinsulz

LK 1049, 648 975/267 530  
s. Etzgen AG, Rote Waag [38]

## 100 Sursee LU

LK 1129, ca. 650 650/224 800. Höhe 499 m.  
*Ausgrabungen:* 1992-2002.  
*Art der Fundstelle:* vicus, Gräber.  
*Antiker Name:* unbekannt.  
*Datierung:* Typologie: Mitte des 1.-3., evtl. 4. Jh. (vicus), 4. Jh. (Gräber).  
*Befund:* vicus seit dem 19. Jh. bekannt. 1992-2002 Grabung im Bereich Käppelmatte/St. Georgstrasse westlich der heutigen Altstadt von Sursee am Westufer der Sure hinter einer diluvialen Wallmoräne in einigem Abstand vom Sempachersee. Befunde und Funde lagen alle sehr flachgründig im Boden, so dass sich nur an wenigen Stellen römische Oberflächen erhalten haben. Balkengräben, Pfostengruben und wenige Steinfundamente erlauben die Rekonstruktion einer Zeile von Streifenhäusern, die südlich einer ostwestverlaufenden Strasse gelegen war. Hinter den Gebäuden Höfe, in denen die Überreste einer Darre, eines Töpferofens, einiger mit Lehm ausgestrichener Wannen sowie mehrere holz- und steinausgekleidete Gruben zum Vorschein kamen. Am Nordrand der römischen Strasse war eine seichte, von Pfostenlöchern gesäumte Rinne unbekannter Funktion fest zu stellen, deren Verfüllung sehr fundreich war. Nördlich der Strasse wurden weitere Balkengräben, die bis jetzt keine Rückschlüsse auf Gebäudeformen zulassen, ferner Gruben sowie die Spuren eines Grubenhauses oder Kellers beobachtet. Die Befunde legen nahe, dass es sich beim untersuchten Siedlungsteil um ein Wohn- und/oder Gewerbe-/Handwerkerquartier gehandelt hat, welches sich bis zum wahrscheinlich genutzten Sureufer erstreckt (Ländestelle? Kanalisationssysteme). Das Zentrum der ehemaligen Siedlung ist noch nicht bekannt.  
*Nachgewiesene Gewerbe:* Darranlage, Töpferei.  
*Funde:* Keramik, Terrakotta, Metall, Münzen, Bauteile, Ziegel.  
*Gräber:* Die 1892 entdeckten Körpergräber – davon zwei mit Beigaben – nordöstlich der Siedlung legen die Vermutung nahe, dass der vicus noch in spätrömischer Zeit bestanden hat. – Innerhalb des Siedlungsbereiches zwei Säuglingsskelette.  
*Funde:* Glas, Bronzering.  
*Bibliographie:* vicus: Jb histor. Gesellschaft Luzern (Jber. der Kantonsarchäologie) 8, 1990, 48-58; 11, 1993, 119f.; 16, 1998, 129f.; 17, 1999, 142-145; 18, 2000, 134; 19, 2001, 157-164. – *Gräberfeld:* Scherer 1921.

HF/CMF

## 101 Tavannes BE, Pierre Pertuis

CN 1125, 581 480/229 150 (tunnel de Pierre Pertuis; Sonceboz: 580 305/226 580 et Tavannes environ 581 225/229 400). Altitude 800 m.  
*Fouilles:* 1992-94.  
*Site:* route.  
*Nom antique:* inconnu.  
*Datation:* matériel et C14: 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.; inscription historique.

*Structures:* Tracé routier antique recoupé à plusieurs reprises, au sud et au nord de Pierre Pertuis. A Sonceboz, le premier passage attesté, une passerelle de bois bien ancrée dans le rocher, fut remplacée probablement dès l'époque romaine, par une route à rainures creusées dans le roc (écartement interaxial de 107 cm). A Tavannes, outre la roche percée, surmontée de la fameuse inscription attestant la réfection de la route vers 200, sous la juridiction de Marcus Dunius Paternus (Avenches), un tronçon de voie empierrée de 5,5 m de large a été clairement daté par du mobilier romain (Tavapan 1). Ce tracé transjurassien, initialement sans doute à vocation militaire, fut aménagé au 1<sup>er</sup> s.; il reliait Studen/Petinesca, sur le Plateau suisse, à Mandeuve en passant par Alle JU. Vers Glovelier JU, un embranchement rejoignait la région d'Augst.  
La traversée des contreforts jurassiens nécessitait le passage des cols de Pierre Pertuis (827 m) et des Rangiers/ La Caquerelle (856 m), le point culminant du tracé étant à Bellelay-Béroie (1045 m).  
*Mobilier:* une fibule et perle en verre du 1<sup>er</sup> s. (Tavannes); ferrements de char médiévaux et modernes.  
*Bibliographie:* Gerber 1997; Desmarez/ Othenin-Girard 1999.

CG

## 102 Thun BE, Allmendingen

LK 1207, 612 125/177 200. Höhe 571 m.  
*Ausgrabungen:* 1824/25; 1926; 1967; 1992/93.  
*Art der Fundstelle:* Heiligtum.  
*Antiker Name:* unbekannt.  
*Datierung:* Keramik, Münzen: Mitte 1. bis 4. Jh. (Steinplastik: Mitte 1. bis 1. Hälfte 3. Jh.).  
*Befund:* Der Tempelbezirk liegt im Delta der Kander, am Ausfluss des Thunersees. Die polygonale Temenosmauer ist nur auf einem kurzen Abschnitt erfasst. Sie schliesst mindestens fünf kleine und zwei grössere einzellige Tempel, einen freistehenden Altar und Wasserbecken im Süden ein. Im Norden sind Resten von vier Wohn- bzw. Ökonomiebauten nachgewiesen. Die Eingänge der Sakralbauten sind, soweit fassbar, nach Süden, mit Blick auf die Alpenkette ausgerichtet. Über Statuenfragmente sind die Gottheiten Jupiter, Diana, Dea Annona, Attis und Muttergottheiten belegt. Motivbeilchen nennen ausserdem Merkur, Neptun, Matres und Matronae und Minerva. Die Inschrift auf einer Kultbildbasis weist einen der grösseren Tempel den Alpes, den Alpengottheiten zu. Die einzige Marmorstatuette, eine importierte Darstellung der Dea Annona, lag zusammen mit einer Kette aus blauem Glas und punzierten Goldblechperlen in der Nähe des Alpengötter-Steins. Rund 200 Fragmente von mutwillig zerstörten Plastiken aus Jurakreidekalk wurden in einer Grube im Zentrum des kleinen Tempels 2 vergraben. Darunter befinden sich Statuen-, Statuetten-, Thron- und Architekturfragmente.  
*Funde:* zahlreiche Fragmente figürlicher Plastik (Stein, Bronze), Kultbildbasis mit Weihinschrift an die Alpengottheiten und Erwähnung der regio Lindensis, Terrakotten, Motivbeile, goldenes Motivblech, Miniaturgefässe, Balsamarien, Hirschgeweihe, fast 1700 Münzen, Keramik, Glas, Kleinfunde aus Eisen und Bronze, Tierknochen.  
*Bibliographie:* Martin-Kilcher et al. 1995; Bossert 2000.

MR

## 103 Triengen LU, Murhubel

LK 1109, ca. 648 060/232 020. Höhe ca. 512 m.  
*Ausgrabungen:* 1914-17; 1991/92.  
*Art der Fundstelle:* Gutshof (villa rustica).  
*Antiker Name:* unbekannt.  
*Datierung:* Typologie: 1. Hälfte 1.-3. Jh. n.Chr.  
*Befund:* Erfasst wurden in der Grabung 1991/92 die pars urbana und pars rustica. Entwicklung der Anlage in fünf verschiedenen Bauphasen (Phasen II-VI), welche sich auf einen Zeitraum von tiberischer Zeit bis in die 1. Hälfte des 3. Jh. erstrecken. Bei der frühesten Bauphase (Phase II) handelt es sich wahrscheinlich um einen Holzbau. Dieser wurde ab Phase III durch ein solideres Gebäude mit Steinsockel und Fachwerkwänden ersetzt und sukzessive ausgebaut (Phasen IV und V). Die stärkste Bautätigkeit erfolgte in der 2. Hälfte des 2. Jh. (Phase VI) mit dem Ausbau der Zentralanlage mit einem umschlossenen rechteckigen Hof. Das Gutshofgelände war wohl anfänglich von einem Graben als einfache Gemarkung umgeben, später von einer steinerne Umfassungsmauer. In der pars rustica wurde ein gut erhaltener turmartiger Ziegelbrennofen von ehemals 2-2.5 m Höhe ausgegraben, der wahrscheinlich in der 2. Hälfte des 1. Jh. in Betrieb war. Zwei Säuglingsbestattungen aus dem 2. Jh. im Innern des Gebäudes. Bedeutung der Landerschliessung wohl im Zusammenhang mit der Gründung des Legionslagers Vindonissa.  
*Funde:* Keramik, Glas, Metallobjekte, Münzen, Bein, Tierknochen, Wandverputz, gestempelte Dachziegel der 21. und 11. Legion.  
*Archäozoologie (JS):* Über 1500 bestimmbare Tierknochen verteilen sich auf verschiedene Datierungs- und Befundphasen des 1. und 2. Jh. In einigen Auswertungseinheiten dominieren die Schweineknochen, in den anderen die Rinderknochen. Schaf- und Ziegenknochen machen immer zwischen 10% und 20% aus. Geflügelreste sind selten. Wildtierknochen sind mit 1-3% vorhanden.  
*Bibliographie:* Fetz/Meyer-Freuler 1997; Stopp, in: Fetz/Meyer-Freuler 1997.

HF/CMF/JS

## 104 Tschugg BE, Steiacher

LK 1145, 572 100/208 150. Höhe 485 m.  
*Ausgrabungen:* 1977, 1985, 1992, 1994.  
*Art der Fundstelle:* villa rustica (Gutshof).  
*Antiker Name:* unbekannt.  
*Datierung:* Typologie (Keramik). Bau der Anlage in der 2. Hälfte 1. Jh., Brand und Umbau um 120 n.Chr., Aufgabe um 200 n.Chr. Mehrere Bau- und Erneuerungsphasen.  
*Befund:* Das Badegebäude besteht in der älteren Phase aus apodyterium und frigidarium mit Boden aus opus spicatum, caldarium und rundem laconicum mit Kalksteinplattenboden, Nischen und Wandmalerei. In der jüngeren Phase wird es komplett umgebaut und später verkleinert. Die Räume im Gebäudekomplex Ost sind zuerst mit Lehmböden und Feuerstellen versehen und werden wohl gewerblich genutzt. Hypokaustanlagen und Wandmalerei deuten auf eine Funktionsänderung in der jüngeren Phase. Das oberhalb eines Hofes gelegene Ökonomiegebäude wird in der jüngeren Phase erweitert. Portiken verbinden die Gebäudekomplexe.  
*Funde:* Keramik- und Glasgefässe, Kleinfunde (Metall, Stein, Bein), Münzen, Bauteile, Wandmalereifragmente.

*Archäozoologie (JS):* Die 628 bestimmbaren Tierknochen verteilen sich auf verschiedene Räume der Pars urbana. Ein Drittel der Reste stammen vom Rind, ein Viertel vom Schwein und ca. 15% von Schafen und Ziegen. Mit knapp 14% sind die Hühnerreste ungewöhnlich häufig vertreten. Sie wurden gehäuft in zwei Räumen (C/c und C/d) gefunden. Die Wildtiere sind mit 7% ebenfalls sehr häufig belegt. Der Hase ist am häufigsten nachgewiesen. Zusammen mit den gefundenen Austern ergibt dieses Spektrum einen Hinweis auf eine qualitativ hochwertige Fleischnahrung der Bewohner.  
*Bibliographie:* von Kaenel/Pfanner 1980; Stampfli 1980; Glauser et al. 1996.

MR/JS

## 105 Ursins VD

CN 1203, 541 110/176 300. Altitude 645 m.  
*Fouilles:* 1908-10; sondages en 1988.  
*Site:* sanctuaire, temple à péribole; église du Haut Moyen-Âge?  
*Nom antique:* inconnu.  
*Datation:* fin du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.? (temple).  
*Structures:* Temple gallo-romain, situé à env. 5 km au sud-est d'Yverdon-les-Bains, intégré postérieurement à la construction d'une église.  
De plan rectangulaire, ce temple à péribole, de grandes dimensions (22x18,9 m) présente d'imposants contreforts sur deux côtés. L'entrée du temple, à l'est, est marquée par un élargissement du mur du péribole (porche?).  
Un plan du début du 19<sup>e</sup> s. révèle plusieurs murs à proximité du temple, dont certains semblent dessiner un amphithéâtre ou un théâtre cultuel. Sur ce document, l'église (i.e. le temple antique) est associée à un réseau assez dense de maçonneries et à une canalisation, qui pourrait attester l'existence d'une cour-terrasse.  
L'histoire du monument est mal connue: un niveau d'occupation indéterminé, antérieur au temple (2<sup>e</sup> tiers du 1<sup>er</sup> s.), a été repéré récemment. Des découvertes monétaires attestent une fréquentation du temple jusqu'au 4<sup>e</sup> s. Plus tardivement, des tombes à inhumation sont aménagées dans le péribole. La date de la christianisation du sanctuaire (première église funéraire) est inconnue.  
*Mobilier:* statuettes de bronze (Mercure, bouc avec dédicace à Mercure), éléments architecturaux, inscriptions, monnaies.  
*Bibliographie:* Gardiol 1989a,b; Fuchs 1997.

DC

## 106 Vallon FR, Sur Dompièrre

CN 1184, 563 260/191 820. Altitude 442 m.  
*Fouilles:* site connu depuis 1970; fouilles 1981/82; 1985; 1987-1992; 1998-2000.  
*Site:* établissement mixte.  
*Nom antique:* inconnu.  
*Datation:* structures: 1<sup>er</sup>-7<sup>e</sup> s. ap. J.-C.; céramique: 1<sup>er</sup>-6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> s. ap. J.-C.; matériel lithique: 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.; peintures murales: 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.; mosaïques: 3<sup>e</sup> quart du 2<sup>e</sup> s. et 1<sup>er</sup> quart du 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
*Structures:* La découverte en 1985 d'une mosaïque avec scène de chasse en amphithéâtre engage une série de fouilles. Trois corps de bâtiment sont dégagés, un grenier et un bâtiment annexe tardif, soit plus de quarante pièces



distribuées à l'arrière d'un portique en L ouvrant sur des jardins. Un important lot de peintures murales a été prélevé, permettant pour l'essentiel la restitution du décor intérieur et de façade du 3<sup>e</sup> s.

Dans le bâtiment central, une seconde mosaïque est découverte, avec médaillons présentant des masques et des bustes féminins autour de deux Amours et d'un satyre découvrant Ariane. La salle qu'elle ornait a livré de nombreux fragments de bronze, dont les statuettes d'un laraire.

Dans le bâtiment sud, une grande cuisine présentait un four central souvent réaménagé, une armoire avec fosse à provisions, des étagères.

Dans le bâtiment nord, des appartements entourent la grande salle à abside et mosaïque, l'un d'entre eux agrémenté d'une petite zone thermale. Une partie du système d'eau a été mise au jour, avec alimentation de fontaines ou de bassins et évacuation par un long canal nord-sud.

**Mobilier:** très abondant, il comprend de la céramique, des monnaies et des objets en métal (or, argent, bronze, fer, plomb), en verre (vitres et parures), des éléments architecturaux (bassins, colonnes, placages, tuiles estampillées), des fragments de peinture murale (décor intérieur et extérieur d'un portique à arcades devant le bâtiment central), des ossements et des coquilles.

**Bibliographie:** AF, ChA 1980-1982 (1984), 9-86; 1985 (1988), 60-65; 1987/1988 (1990), 105-112; 1989-1992 (1993), 136-148; 1993 (1995), 70-72; ASSPA 71, 1988, 277-287; 73, 1990, 155-159; 74, 1991, 277-279; 75, 1992, 227; 83, 2000, 251; Gardiol et al. 1990; Rebetez 1992; Schwab 1995; Banateanu et al. 1996; Fuchs 1992; 1995; 1996b; 2000; 2001; Saby 1992; 2001; Fuchs/Saby 2002.

MF/FS

## 107 Vandoeuvres GE

CN 1301, 504 604/119 601. Altitude 460 m.

**Fouilles:** 1988-91; 1995.

**Site:** villa et église.

**Nom antique:** inconnu.

**Datation:** pour l'essentiel, 1<sup>er</sup>-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

**Structures:** Un foyer (8<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> s. av. J.-C.) matérialise les premières traces d'occupation. Cette structure est perturbée par l'aménagement d'un fossé dessinant un angle droit et dont le remplissage a fourni de la céramique datée entre 150 et 50 av. J.-C.

C'est à une centaine de mètres plus au sud qu'une villa est édifée vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. Dans la *pars urbana* en maçonnerie, les pièces s'organisent le long d'un portique ouvert à l'est en direction des Alpes. Un balnéaire (2<sup>e</sup> moitié 1<sup>er</sup> s.) est aménagé à l'arrière du corps d'habitation; le *praefurnium* alimentant le *caldarium* est installé dans une aire de service délimitée par un mur. Une petite construction (3x2 m), ornée de peintures murales, est adossée contre cette clôture près de l'entrée de l'habitation. Les traces d'une base contre la paroi orientale de cet édifice signalent peut-être la présence d'un autel: cette modeste construction, contre laquelle sera édifée une église à l'aube du 5<sup>e</sup> s., pourrait avoir servi d'oratoire domestique.

La partie centrale de la villa est détruite par un incendie (2<sup>e</sup> moitié du 3<sup>e</sup> s.) et la pièce principale affectée par cette catastrophe ne sera plus jamais reconstruite. C'est sur les thermes et dans un remblai contenant un mobilier exceptionnel (3<sup>e</sup> quart du 4<sup>e</sup> s.) que l'on édifie un vaste bâtiment contemporain de la première église. Cet édifice de culte

ancrera définitivement l'habitat autour du sanctuaire, les maisons individuelles sur poteaux remplaçant l'établissement antique durant l'époque mérovingienne.

**Matériel:** céramiques en grand nombre, monnaies, *contorniate*, nombreux fragments de peinture murale, objets divers etc.

**Bibliographie:** Terrier 1991; Terrier et al. 1993.

JTe

## 108 Vevey VD

CN 1264, 145 530/554 620. Altitude 379.60.

**Fouilles:** Trouvailles anciennes. Fouilles de 1996-2001.

**Site:** Agglomération secondaire, port sur le Léman, poste militaire (province des Alpes Pennines). *Viviscus*, origine celtique. Mentions: Ptolémée, Itinéraire Antonin, Table de Peutinger, Géographe de Ravenne.

**Nom antique:** inconnu.

**Datation:** du début de notre ère à la fin du 4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

**Structures:** Petit bourg au bord du lac Léman, à la frontière de la Germanie supérieure, se développant au carrefour des voies de communication reliant *Viviscus* à Lausanne ou Avenches.

L'occupation s'échelonne du début de notre ère à la 2<sup>e</sup> moitié du 4<sup>e</sup> s. ap. J.-C. La deuxième période (dès 15-20 de notre ère) est marquée par la présence d'une mosaïque à grosses tesselles noires et blanches. Vers 60 ap. J.-C. (état IV) les premières voies sont aménagées, en galets damés. A la fin du 1<sup>er</sup> s., la maçonnerie apparaît, alors qu'est mise en place la trame orthogonale qui marquera le bourg pendant plus de deux siècles. Les îlots, rectangulaires, composés d'une seule unité architecturale, sont séparés par de larges voies ou d'étroites ruelles. Les maisons résidentielles côtoient des bâtiments à vocation artisanale ou des halles de stockage.

Au centre de l'agglomération, une vaste place publique a livré les vestiges d'un temple gallo-romain, dont l'orientation suit celle de la trame urbaine. Elle est bordée face au lac par un grand bâtiment, peut-être à vocation administrative.

Des monnaies et différents aménagements (reconstructions, recharge de voie, tombe d'enfant) attestent de la continuité d'une occupation dès le milieu du 4<sup>e</sup> s. ap. J.-C. **Découvertes anciennes isolées:** statuettes en bronze de Mercure et Neptune, dédicace au dieu Silvanus, par un bénéficiaire de la XXII<sup>e</sup> légion.

**Bibliographie:** ASSPA 84, 2001, 250-253; 82, 1999, 298; 81, 1998, 307-309; 80, 1997, 257s.

CAP

## 109 Vicques JU, Le Chaufour

CN 1086, 597 740/243 950. Altitude 450 m.

**Fouilles:** 1844-46 (A. Quiquerez); 1935-38 (A. Gerster et A. Rais); sondage 1997 (J.-D. Demarez).

**Site:** villa rustica.

**Nom antique:** inconnu.

**Datation:** 1<sup>er</sup>-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

**Structures:** Villa à plan axial (env. 320x230 m), orientée nord-sud, au bord d'une voie. Un fossé, parallèle au mur d'enclos de la villa, pourrait signaler la présence d'un premier établissement en bois (1<sup>er</sup> moitié 1<sup>er</sup> s.).

La *pars urbana* en maçonnerie (32x10 m), qui présente un étage (escaliers), est organisée autour d'un portique en U, avec deux ailes latérales en saillie, à l'est et à l'ouest. Les

édifices se trouvent dans une cour délimitée par un mur (105x65 m). Les thermes, à l'ouest, étaient reliés au corps principal par un couloir longeant le mur de séparation entre la *pars rustica* et la *pars urbana*.

Les bâtiments de la *pars rustica*, partiellement explorés, ont livré des traces d'activités artisanales (métallurgie). Deux fours ont été reconnus près de la villa, un four de tuilier à 60 m au sud de la *pars urbana* et un four de nature indéterminée, à 200 m à l'est du mur d'enclos.

Plusieurs sépultures ont été repérées, dont une nécropole située à l'ouest du mur d'enclos. Quelques tombes probablement d'époque mérovingienne ont été dégagées au nord de la villa.

Le nom de Vicques est issu du toponyme *Vicus cum capella*, attesté en 866.

**Mobilier:** céramique, monnaies, verre, fibules, nombreux ustensiles métalliques (fer, bronze, cuivre), éléments d'architecture, scories de fer.

**Bibliographie:** Drack/Fellmann 1988, 531-533; Robert-Charrue 1999; Spitale 1992; Demarez 2001, 110s.

JM

## 110 Wavre NE, Les Biolles

CN 1164, 567 500/207 460. Altitude 475.

**Fouilles:** découvertes isolées 1898(?); 1926; fouilles 1929; 1941.

**Site:** monument funéraire, dépendant peut-être de la villa proche.

**Nom antique:** inconnu.

**Datation:** céramique et verre: milieu du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.(?); architecture et statuaire: première moitié du 2<sup>e</sup> s.(?).

**Structures:** drainages de la fin du 19<sup>e</sup> s. et prospections livrent deux fragments d'une frise architectonique sculptée et l'avant-bras gauche d'un personnage tenant un *volumen*. Les fouilles confirment l'hypothèse d'un enclos funéraire comprenant au moins un édifice à fronton, outre une probable incinération du 2<sup>e</sup> s. et une tombe à inhumation de la 2<sup>e</sup> moitié du 2<sup>e</sup> s.

Du «mausolée», ne subsistent que les fondations (3.6x3.6 m). Les fragments retrouvés autorisent la restitution hypothétique d'un tombeau à deux étages: soubassement aveugle à colonnes et pilastres engagés aux angles, d'ordre corinthien composite, renfermant un caveau funéraire, et édifice d'étage prostyle tétrastyle d'ordre corinthien acanthisé, couronné en façade d'une frise de S affrontés. Il abritait sans doute trois statues: un *togatus* plus grand que nature et un personnage plus petit, son fils sans doute. La troisième, non attestée, pourrait être la femme du défunt. **Mobilier:** 72 fragments d'architecture et de sculptures; tessons de céramique, clous, fragments de verre fondu, d'os, de charbon, de tuiles.

**Bibliographie:** Bridel 1976; Bridel à paraître; Neukom 2002. PhB

## 111 Wetzikon ZH, Kempen

LK 1092, 703 880/243 230. Höhe 560 m.

**Ausgrabungen:** 1854-56; 1858; 1880; 1963; 1993; 1996-99; 2002.

**Art der Fundstelle:** Gutshof.

**Antiker Name:** unbekannt.

**Datierung:** Typologie, Numismatik: Mitte 1. Jh. n.Chr. bis 1. Hälfte 4. Jh. n.Chr.

**Befund:** Bekannt sind bislang das Herrenhaus sowie ein Nebengebäude. Unbekannt ist die Ausrichtung und die Grösse der Gesamtanlage sowie allfällige weitere Nebenbauten. Neben einer Holzbauphase sind drei grössere Umbauten in Stein bekannt. Nachgewiesen sind Ziegelschrotmörtel-, Kies- und Lehm Böden. Neben zwei hypokaustierten Zimmern fand sich in einem Raum eine aus Ziegeln gemauerte Feuerstelle.

Das Herrenhaus umfasste im Endausbau eine um einen Innenhof auf drei Seiten angelegte Portikus (sog. Triporticus), sowie z.T. repräsentative Zimmer.

Bemerkenswert sind bemalte Wände, zum einen an der gedeckten Seite der Südportikus aussen, zum anderen in mindestens zwei weiteren Zimmern.

**Funde:** Fragmente von mindestens 7 Sandsteinsäulen der Portikus, wovon zwei beinahe vollständig zusammengesetzt werden konnten. Dazu kommen etwa zwei Dutzend eiserne Bestandteile wie Schlüssel und Schlossriegel, Winkel- und Kastenbeschläge oder Henkelteile und Scharniere. Ferner sind Werkzeuge wie Spatel, Sichel oder Meissel vorhanden. Unter den etwa ein Dutzend Münzen sprechen insbesondere drei Stück des frühen 4. Jh. n.Chr. für zumindest eine Begehung der Anlage, vielleicht bis zum Bau des nahen Kastell Irghausen. Bemerkenswert ist zudem ein schöner Keramikkomplex, bestehend aus etwa 200 z.T. stark fragmentierter Gefässe (TS, Glanztonbecher, Teller, jedoch beinahe ohne Kochgeschirr, nur wenige Reibschüsseln). Es dürfte sich um ein geschlossenes Tafelgeschirrinventar handeln. Dafür spricht auch, dass das Ensemble in der Zeit zwischen 241 und 250 n.Chr. in den Boden gelangt ist (münzdatiert). Das Geschirrsset selbst dürfte den Zeitraum des 2. Viertels des 3. Jh. n.Chr. abdecken, d.h. in dieser Zeit benutzt worden sein.

**Bibliographie:** AiZ 14, 1998, 40; JbSGUF 81, 1998, 309f.; 82, 1999, 299; 83, 2000, 253f., Hoek et al. 2001.

FH

## 112 Windisch, Brugg, Hausen, Gebenstorf AG

*Legionslager*

LK 1070, 658 870/259 200. Höhe ca. 360 m.

**Ausgrabungen:** systematische Erforschungen seit 1897.

**Art der Fundstelle:** Militärlager (2. Jahrzehnt v.Chr.-101 n.Chr.), Castrum (4./5. Jh.).

**Antiker Name:** *Vindonissa*.

**Datierung:** Typologie, zahlreiche epigraphische Zeugnisse (Inschriften, Schreibtafelchen, gestempelte Ziegel).

**Befund:** Auf dem Plateau über Reuss und Aare wurde spätestens gegen Ende des 2. Jahrzehnt v.Chr. römisches Militär stationiert. Ungeklärt ist noch, ob die ca. 40 v.Chr. auf dem östlichen Sporn gegründete, durch einen Sohlgraben vom übrigen Plateau abgeriegelte keltische Siedlung zu diesem Zeitpunkt noch bestanden hat.

Die erste militärische Besetzung des Platzes kann nur indirekt aus dem Fundmaterial erschlossen werden: Westlich des «Keltengrabens» wurden gewerbliche Bereiche und eine mehrperiodige flächige Überbauung mit Holzbauten nachgewiesen, militärische Bauten fehlen jedoch. Östlich des «Keltengrabens», der noch bis zur Gründung des ersten Legionslagers offenstand, wurden nur sehr fragmentarische Bebauungsspuren erfasst. Die Hinweise aus den beiden Siedlungsbereichen lassen zwei Interpretationen zu: Entweder wurde östlich des «Keltengrabens», wie bislang vermutet, eine Militärstation errichtet, dann könnte sich



westlich des «Keltengrabens» ein zugehöriger Kastellvicus befunden haben. Oder aber östlich und westlich des «Keltengrabens» erstreckten sich verschiedene Bereiche einer einzigen Siedlung, in welcher Zivilisten und Soldaten gleichermaßen ansässig waren.

Kurz vor oder nach dem Regierungsantritt des Tiberius wurde westlich des Keltengrabens von einer Abteilung der 13. Legion ein kleines Lager in Holzbauweise errichtet, das zu einem Legionslager ausgebaut wurde (ca. 30 n.Chr.). Von der 21. Legion, welche 45/46 die 13. Legion ablöste, wurde das Lager teilweise umstrukturiert: Die Verteidigungsanlage wurde wahrscheinlich von der 13. Legion übernommen, die Haupt- und Verwaltungsgebäude (*principia* und *praetorium*) wurden jedoch an anderer Stelle errichtet. Die Holzbauten wurden allmählich durch Fachwerkbauten mit Steinsockeln und Ziegeldächern ersetzt. Die 11. Legion (70-101 n.Chr.) übernahm das Bebauungskonzept der 21. Legion, nahm aber während ihrer Anwesenheit mehrheitlich Umbauten und Reparaturen an den bestehenden Gebäuden vor und erneuerte die Verteidigungsanlage mit einer mit Türmen verstärkten Steinschalenmauer und einem Spitzgraben.

Mindestens drei gemauerte Kanäle versorgten das Lager mit Frischwasser. Eine bis heute wasserführende Leitung erstreckt sich über eine Länge von rund 2.5 km.

Nach Abzug der 11. Legion blieb vermutlich ein kleiner Teil des Lagers (*principia* und *praetorium*) in militärischer Verwaltung (belegt sind Angehörige der 8. Legion).

*Spätantike*: In der Notitia Galliarum um 400 n.Chr. ist das *Castrum Vindonissense* auf dem Sporn zwischen Aare und Reuss erwähnt, eine Anlage mit drei Abschnittsgräben, unter Einbezug der vielleicht bereits unter Kaiser Gallienus wiederhergestellten östlichen Wehrmauer (Bauinschrift von 260 n.Chr. HM 294). In Altenburg, 2 km westlich des *Castrum Vindonissense* wurde in diesem Zusammenhang ein Uferkastell errichtet.

*Nachgewiesene Gewerbe*: Töpfereien, Glaswerkstatt(?), Metall-, Leder- und Knochenverarbeitung, Bäckereien, Reparaturwerkstätten.

*Funde*: nicht nur aus dem Lagerbereich selbst, sondern auch aus dem Schutthügel am der Nordhang, zur Aare hin: Keramik, Tonstatuetten, Tonlampen, Glas, Metallobjekte (bes. Militaria), Münzen, Bein, Holz (bes. Schreibräfen), Steinskulpturen, Leder, Tierknochen, botanische Funde, Baufragmente, Wandmalerei, gestempelte Dachziegel der 21. und 11. Legion.

*Archäobotanik (SJ)*: Bereits 1908 publizierte Neuweiler sehr reichhaltige Nahrungspflanzenfunde aus dem sog. Schutthügel (u.a. Kastanien, die bis heute die einzigen Makrorest-Funde in der Schweiz geblieben sind). Neue Ergebnisse zur frühromischen Zeit erbrachten die systematisch beprobten Grabungen 1996-1998 in der Breite (Jacomet im Druck). Neben diversen einheimische Nahrungsmitteln wurden bereits in der Vorlagerzeit zahlreiche Südimporte (u.a. Granatäpfel) nachgewiesen.

*Archäozoologie (JS)*: Gut lokalisierte und datierte Tierknochen sind aus den Grabungen Feuerwehrmagazin (1976; Ginella et al. 2000) und Breite (1996-1998; Pfäffli/Schibler im Druck) vorhanden. Aufgrund der Tierknochenzusammensetzung lassen sich Mannschafts- und Offiziersunterkünfte unterscheiden. Ebenso kann aufgrund der Tierknochen die Ankunft der 13. Legion belegt werden. Die militärisch beeinflussten Tierknochenkomplexe weisen einen deutlich höheren Anteil von Knochen von Schaf/Ziege, Schwein und Wildtieren auf. Diese Zusammensetzung weist auf Nahrungsüberreste von höher

gestellten Militärpersonen hin, welche eine mediterran beeinflusste Ernährung bevorzugten. In die gleiche Richtung weisen die nachgewiesenen Mittelmeermakrelen und Singvogelreste.

*Bibliographie*: Hartmann 1986; Maier 1991; Maier 1999; Meyer-Freuler 1998; Hagendorn et al. (im Druck) darin Jacomet im Druck; Jacomet et al. 2002; Ginella et al. 2000; Pfäffli/Schibler im Druck.

AH/CMF/SJ/JS

#### vicus

LK 1070, 658 870/259 200. Höhe ca. 360 m.

*Ausgrabungen*: Erforschung seit 1897.

*Art der Fundstelle*: vicus (Siedlung).

*Antiker Name*: Vindonissa.

*Datierung*: Typologie, Epigraphik: 1.-4. Jh. n.Chr.

*Befund*: Mit der Stationierung grosser Truppeneinheiten entstand im Vorfeld des befestigten Lagers eine kleinstädtische Siedlung mit dichter Bebauung. Zwei Inschriften bezeugen *vicani vindonissenses* (HM 265, 266), zwei weitere *cives romani* (HM 267, W 173). Von den ebenfalls zu erwartenden *canabae legionis* gibt es keine schriftlichen Zeugnisse. Auf mindestens drei Seiten des Lagers dehnte sich die besiedelte Fläche auf einer Länge von jeweils mindestens 500 m aus. Nach dem Abzug der Truppen wurde auch das ehemalige Lagerareal entlang der *via principalis* besiedelt. Zu den grossen öffentlichen Bauten zählte eine als Forum gedeutete Anlage mit einem Innenhof von 12 000 m<sup>2</sup> und das Amphitheater.

*Nachgewiesene Gewerbeanlagen*: Töpferöfen, Kalkbrennofen, Eisenverarbeitung.

*Funde*: übliches Spektrum in einer städtischen Siedlung.

*Bibliographie*: Hartmann 1986; Lieb 1999; Hintermann 2000.

TPG

#### Gräber

LK 1070, 658 870/259 200. Höhe ca. 360 m.

*Ausgrabungen*: sporadische Entdeckungen zwischen 1856 und 1998; grössere Kampagnen 1937, 1963/71, 1993 und 1994.

*Art der Fundstelle*: Gräber.

*Datierung*: Typologie: 1.-7. Jh., überwiegend ca. 30 n.Chr. bis frühes 2. Jh.

*Befund*: Rund um Vindonissa liegen vier Gräberfelder und vereinzelte Gräber, total mindestens 730 Gräber, grösstenteils Brandgräber, darunter einige Ziegelkisten und Busta. *Südfriedhof*: 382 Gräber (einschl. Aschengruben). Ein Grabbau mit viereckiger Umfriedung. Eher durch Zivilpersonen belegt. - *Aaraustrasse*: Rund 300 Gräber, fast ausschliesslich Altgrabungen. - *Alte Zürcherstrasse*: Gräberstrasse mit Grabbauten, 3 Grabsteine von Militärpersonen. - *Gebenstorf*: 1.5 km westlich des Legionslagers am rechten Reussufer gelegen. 5 Grabsteine von Angehörigen der 21. und der 11. Legion. Vereinzelte Brand- und Körpergräber des späten 2. oder 3. Jh. *östlich des Forums* und an der *Mülligerstrasse* in Windisch.

*Spätantike*: ein grosses Gräberfeld in *Oberburg* mit 370 Bestattungen, davon 74 mit Beigaben. Weiteres Gräberfeld in *Unterwindisch* mit 22 Körpergräbern.

*Funde*: Beigaben überwiegend mitverbrannt. Keramik, Glas, wenig Metallgerät, vereinzelte Trachtbestandteile,

Lavez, Gagat. Bemerkenswert vier Gräber mit Knochenschnitzereien von Totenbetten, Bergkristalling.

*Anthropologie*: Südfriedhof vollständig untersucht, übrige Friedhöfe teilweise.

*Archäobotanik (SJ)*: 217 Gräber aus dem Südfriedhof wurden im Labor für Archäobotanik der Universität Basel archäobotanisch untersucht. Sie lieferten reiche Nahrungspflanzenbeigaben, unter anderem unter anderem Südimporte wie Datteln, Feigen und Oliven (Petrucci/Jacomet 2000). Von 55 Gräbern wurden die Hölzer bestimmt. Als Holz für die Scheiterhaufen verwendete man gezielt ausgesuchtes Material, vor allem Buchenholz (Schlumbaum/Jacomet 2000).

*Archäozoologie (JS)*: 123 Gräber des Südfriedhofs wurden archäozoologisch beprobt. Weniger als die Hälfte der Gräber enthielten Überreste tierischer Speisebeigaben. In erster Linie wurde den Toten das Fleisch junger Schweine und von Hühnern mitgegeben. Selten gelangten auch importierte Nahrungsmittel wie Mittelmeermakrelen über die Beigaben in die Gräber.

*Bibliographie*: Hartmann 1986; Jber. GPV 1998, 106f.; Hintermann 2000, darin: Petrucci/Jacomet 2000; Schlumbaum/Jacomet 2000; Veszeli 2000.

DH/SJ/JS

#### 113 Winkel ZH, Seeb

LK 1071, 683 100/260 950. Höhe ca. 430 m.

*Ausgrabungen*: Grabungen in den 50er-, 60er- und 70er-Jahren des 19. Jh. sowie zwischen 1914-18 und 1939-45, 1952-55, 1958, 1961-69.

*Art der Fundstelle*: Gutshof.

*Antiker Name*: unbekannt.

*Datierung*: 3. Jahrzehnt 1. Jh.-Mitte 4. Jh.

*Befund*: Die Überreste der Anlage wurden in den 1960er-Jahren im Zusammenhang mit dem Kiesabbau grossflächig ausgegraben. Bekannt sind der ausgedehnte Villenkomplex mit Badetrakt, separatem Badegebäude sowie weiteren Nebengebäuden, mehrere Ökonomiebauten und ein Brunnenhaus. Die Anlage wurde z.T. konserviert und unter einem Schutzbau zugänglich gemacht. Mit einer Länge von mindestens 395 m und einer Breite von 197 m gehört der Gutshof zu den grossen Anlagen in der Nordost-Schweiz.

In der *Pars urbana* wurde um die Mitte des 1. Jh. ein erster Fachwerkbau durch einen ersten Steinbau ersetzt, der anschliessend bis ins 3. Jh. sukzessive um- und ausgebaut wird. Die Gesamtanlage «versteinerte» in flavischer Zeit. Erwähnenswert sind zwei Räucheranlagen und ein Töpferofen, die in der 2. Hälfte des 2. Jh. im Gebäude B eingebaut wurden. Nach Zerstörungen in der Mitte des 3. Jh. wurden verschiedene Gebäude wieder Instand gesetzt und der Betrieb weitergeführt. Die Anlage wurde spätestens um die Mitte des 4. Jh. verlassen.

*Funde*: Von Bedeutung ist die gutshofeigene Keramikproduktion des späten 2./frühen 3. Jh., deren Erzeugnisse auch in umliegenden Villen gefunden wurden. Unter den figürlichen Kleinfunden sind neben einer Bronzestatuette des Herakles, Terrakotten (Muttergottheit, Iuppiter-Kopf) und Gewandfragmente von Grossstatuen bemerkenswert. Interessant ist auch das reiche Inventar an landwirtschaftlichen Werkzeugen und Geräten (u.a. Rebmesser), Wagenbestandteilen und Teilen des Zaumzeugs sowie Baueisen.

*Bibliographie*: Drack 1989; 1990.

BHO

#### 114 Winterthur ZH, Oberwinterthur

LK 1072, 699 300/262 700. Höhe 470 m.

*Ausgrabungen*: 1934; 1949-51; 1953; 1956-59; 1961/62; 1967; 1969; 1974; 1976-86; 1988; 1990-2002.

*Art der Fundstelle*: vicus (Siedlung)

*Antiker Name*: Vitudurum.

*Datierung*: Typologie: 1.-4./5. Jh. n.Chr.; Dendrochronologie: Mittelkurve 258 v.Chr. bis 124 n.Chr.

*Befund*: Auf einer Länge von etwa 500 m und einer Breite von 200 m erstreckt sich der *vicus Vitudurum* beidseits der Strasse, die Teil einer West-Ost verlaufenden Fernverbindung von Gallien nach Rätien ist. Eine grossflächige Siedlungskonzeption ist ab 7 n.Chr. im Westquartier «Unteres Bühl» nachvollziehbar: Auf mindestens 16 Parzellen standen langrechteckige Holzhäuser mit bündiger Front und begehbarer Portikus. Neben den Wohnräumen waren in den strassenseitigen Gebäudeteilen häufig Gewerbebetriebe untergebracht. Unter anderem sind Bronze- und Eisenschmieden sowie ein um 70 n.Chr. abgebranntes Keramiklager identifiziert. Zu den frühen Pfostenkonstruktionen gesellten sich zwischen 30 und 50 n.Chr. Ständerbauten. Die Streifenhäuser wurden mindestens bis ins 3. Jh. n.Chr. immer wieder umgebaut und erneuert. Zerstörungen durch Grossfeuer fanden um 50 und 70 n.Chr. statt. Vergleichbare langrechteckige Holzbauten säumten auch die Strasse in nordöstlicher Richtung. Einzelne Handwerkerquartiere nördlich der Hauptstrasse waren mittels Querstrassen zugänglich. In einem Viertel am Nordrand des *vicus* bestanden während des 1. und 2. Jh. neben Wohnhäusern Werkgebäude sowie Speicherbauten. Bemerkenswert ist der Befund eines Gebäudes mit sechs eingelassenen Bottichen. Die als Gerberei oder Färberei gedeutete Werkstatt datiert in die 2. Hälfte des 1. Jh. n.Chr. Handwerkerbetriebe befanden sich nicht nur innerhalb der Wohnbebauung, sondern auch an der Peripherie des *vicus*: Neben zwei Eisenschmelzöfen sind 14 Töpferöfen freigelegt, in denen vom beginnenden 1. Jh. bis ins 2. Jh. n.Chr. hell- und grautonige, teilweise verzierte Gebrauchskeramik gebrannt wurden.

Eigentliches Vicuszentrum war der Kirchhügel. Älteste konstruktive Spuren auf dem Sporn sind drei Fachwerkhäuser aus der Zeit um 50 n.Chr. Nach einem Brand um 70 n.Chr. wurden sie wiederaufgebaut und der gesamte Kirchhügel mit Häusern aus Stein neu gestaltet. In diesem Zuge wurden ein gallorömischer Vierecktempel mit Temenosmauer und Nebengebäude, wahrscheinlich ein Bad, weitere Gebäude am Nordrand und ein Kiesplatz errichtet. Zerstörungen um 110/120 und 160/170 n.Chr. führten jeweils zu mehr oder weniger umfangreichen Baumassnahmen. Im Jahre 294 n.Chr. wurde der Kirchhügel mit einer Mauer befestigt. Eine eingebaute Inschriftentafel nennt uns neben Urheber und Datum auch den Namen *Vitudurum*. Das Fundmaterial bezeugt eine Nutzung der Festung im 4. Jh. n.Chr. Repräsentativ ausgeführte Steinbauten mit sorgfältig gelegten Mörtelböden und Resten bunter Wandbemalung weisen möglicherweise ein zweites Zentrum nördlich des Kirchhügels aus.

Jüngste römische Zeugnisse im *vicus* sind Körperbestattungen aus dem 4./5. Jh. n.Chr.

*Funde*: umfangreiches Spektrum an Keramik, Glas, Metall, Münzen, Knochen, Terrakotta, Stein, verschiedene epigraphische Zeugnisse. Unter dem organischen Material sind die gut erhaltenen Holzobjekte hervorzuheben.

*Archäobotanik (SJ)*: Die Analyse von 35 Proben aus feucht erhaltener Kulturschicht erlaubte die Bestimmung von



10 000 Samen und Früchten, meist aus der ersten Hälfte des 1. Jh. n.Chr.; zahlreiche Obstkerne und Gewürzpflanzen, u.a. Feige, Pfirsich, Pflaume, Zwetschge, Koriander (Jacquat 1986). Holzartenbestimmung bei den Töpferöfen.

**Archäozoologie (JS):** Über 26 000 bestimmbare Tierknochen verteilen sich auf vier Phasen des 1. und frühen 2. Jh. Über 50% der Tierknochen stammen von Rindern, etwa 30% von Schweinen. Schafe und Ziegen erreichen höchsten 15%. Alle übrigen Arten, insbesondere das Geflügel und die Wildtiere sind extrem selten. Das ganze Spektrum vermittelt den Eindruck einer eher ärmlichen Fleischnahrung, welche vor allem auf dem Fleisch alter Arbeitstiere basierte.

**Chemische Analysen:** Untersuchungen von Töpferofen- und Siedlungskeramik mittels Röntgenfluoreszenz.

**Anthropologie:** 18 Körperbestattungen; 24 Brandbestattungen; 12 Neonaten.

**Bibliographie:** Jacquat 1986; Rychener/Albertin 1986 (Vitodurum 2); Morel 1991; Hedinger/Jauch 2000; Vitodurum 9; Vitodurum 6.

VJ/SJ/JS

### 115 Wittnau AG, Wittnauer Horn

LK 1069, 639 225/259 250. Höhe 640-660 m.

**Ausgrabungen:** 1915, ab den 1920er-Jahren gelegentliche «Schürfungen», 1934/35, 1980-82.

**Art der Fundstelle:** Siedlung, Refugium, im Bereich einer befestigten bronze- und hallstattzeitlichen Höhensiedlung.

**Antiker Name:** unbekannt.

**Datierung:** Typologie: 2. Hälfte 3./1. Hälfte 4. Jh. n.Chr. **Befund und Funde:** Die maximal 1 ha grosse, langdreieckige Siedlungsfläche liegt auf einem Ost-West ausgerichteten Bergsporn. Gegen Norden und Süden bieten natürliche Steilhänge, gegen Westen hin ein 70 m langes und bis zu 30 m breites Wall-/Grabensystem mit Mauer und Toranlage Schutz.

Bersu kam anhand seiner Grabungen zum Schluss, dass die ganze Befestigungsanlage um 260 errichtet und in den 270er-Jahren zerstört worden sei. In den Ausgrabungen 1980-82 konnte die Beweisführung Bersus nicht nachvollzogen werden, im Gegenteil, durch einzelne neue Indizien aus lithischen, sedimentologischen und mikromorphologischen Analysen des sog. Kalkgusses sowie C14-Untersuchungen gewann nun auch die These an Boden, die Wehranlagen sei frühmittelalterlich.

Reste eines 1982 entdeckten Pfostenbaues im Siedlungsgebiet und Pfostenlöcher im Wallbereich sowie eine grosse Anzahl Eisennägel lassen Holzbauten annehmen.

**Funde:** Aus den oberen Schichten und aus dem Humus stammen reiche Keramikfunde, darunter TS, eine Reibschüssel mit Löwenkopfguss, eine Gesichtsvase, Scherben von Gebrauchskeramik und Amphoren. An Metallobjekten sind neben den 111 bekannten Münzen (7: 1. Jh.-1. Hälfte 3. Jh.; 76: 2. Hälfte 3. Jh.; 28: 1. Hälfte 4. Jh.) eine Statuette der Psyche auf einem Pfeiler aus Bronze, eine Maskenapplike vom Henkel einer Bronzekanne und ein *stilus* zu erwähnen.

**Bibliographie:** Bersu 1945; Berger/Brogli 1980; Berger et al. (1996).

PG

### 116 Worb BE, Sunnhalde

LK 1167, 609 275/198 300. Höhe 579 m.

**Ausgrabungen:** 1986/87, 2000.

**Art der Fundstelle:** *villa rustica* (Gutshof).

**Antiker Name:** unbekannt.

**Datierung:** Ende 2./Anfang 3. Jh.-2. Hälfte 3. Jh.

**Befund:** Das langgestreckte Hauptgebäude mit vorgelagerter Portikus und mächtigen Eckkrisaliten liegt terrassenartig am Hang. Der Zugang erfolgte über eine Treppe auf die vorgelagerte Terrasse. Der nördlichste untersuchte Raum ist mit einer kombinierten Kanal-/Hypokaustheizung und einer im Stil des späten 2./frühen 3. Jahrhunderts ausgemalten Decke ausgestattet. Vielleicht handelt es sich um das *triclinium*. Daran schliesst sich ein Wirtschaftsbereich mit Küche und Geschirrkammer an. Der dazwischenliegende Gang diente wohl auch als Treppenhaus ins Obergeschoss, das durch Versturzschieben für diesen Gebäudeteil belegt ist. Die nächsten beiden Räume mit Holz- bzw. Mörtelboden dienten zum Zeitpunkt der Zerstörung der Anlage eher als Arbeits- und Vorrats- denn als Wohnräume. Grössere Umbauten lassen sich in den südlichsten, nur angeschnittenen Räumen nachweisen. Das Gebäude wurde durch einen grossen Brand zerstört.

**Funde:** Keramik, Holz- und Glasgefässe, Fensterglas, Kleinfunde (Metall, Bein, Stein), Münzen. Bau- und Architekturteile, Wand- und Deckenmalereifragmente.

**Archäobotanik (SJ):** Untersuchungen von Bodenproben aus dem Küchenboden durch das Labor für Archäobotanik der Universität Basel erbrachten Nachweise für Gerste, Emmer, Dinkel, Rispenhirse und Roggen(?); dazu sind Pinienkern, Pfirsich, Haselnuss und Sellerie vertreten. Insbesondere die Nachweise der Pinienkerne sind einzigartig (Brombacher, in: Ramstein 1998).

**Archäozoologie (JS):** Hauptfleischlieferanten waren Schwein und Rind. Daneben sind Schaf und Ziege, Pferd, Haushund und -katze, Rothirsch, Feldhase, Wildschwein, Vögel (Haushuhn, Gans, Taube, Stockente, Rebhuhn, Drossel) und Fische (Aal, Flussbarsch) belegt. Die Schweineknochen sind sehr zahlreich. Geflügel und Wildtiere sind vergleichsweise häufig belegt. Singvögel sind ebenfalls nachgewiesen. Das Spektrum vermittelt den Eindruck einer qualitativ hochwertigen Fleischnahrung. Die Ratte ist nachgewiesen.

**Anthropologie:** Ein rund 1200 m östlich des Gutshofs am Worbberg geborgenes Körpergrab eines Manns (Alter 50-60 Jahre) mit Keramik des späten 2./frühen 3. Jh. gehört vielleicht in den gleichen Siedlungszusammenhang. **Bibliographie:** Ramstein 1998, darin Beiträge Brombacher und Büttiker-Schumacher 1998.

MR/SJ/JS

### 117 Yverdon VD

CN 1203, 539 000/180 000. Altitude 433 m.

**Fouilles principales:** 1854 et 1990-94 (Pré de la Cure); 1906 et 1986 (*castrum*). Nombreuses interventions ponctuelles de sauvetage.

**Site:** oppidum, vicus, castrum, nécropole.

**Nom antique:** *Eburodunum*.

**Datation:** La Tène à nos jours.

**Structures:** La ville romaine, d'environ 8 hectares, se développe de part et d'autre de l'estuaire de la Thièle à l'extrémité ouest du lac de Neuchâtel, sur les vestiges de l'agglomération celtique.

Après l'abandon de la fortification celtique vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., le *vicus*, qui s'organise de part et d'autre de la voie principale, s'agrandit et se développe sur la rive gauche de la Thièle, ainsi qu'à l'Est (atelier du potier L. Aemilius Faustus, actif sous Tibère). A l'exception des thermes du *castrum*, aucun monument public n'a été découvert à ce jour. Des aménagements de berge et un chemin de halage témoignent d'une activité portuaire. Les sources thermales, connues à l'époque romaine, durent apporter une certaine renommée à l'agglomération. Plusieurs inscriptions, dont trois dédiées à Apollon, divinité guérisseuse par excellence, proviennent de l'ancienne source thermale.

Le *vicus* est doté d'une enceinte sous Constantin, vers 325 (analyses dendrochronologiques et céramologiques). Certains quartiers, alors abandonnés, font place à des nécropoles (Jordils, Pré de la Cure) occupées jusqu'au 7<sup>e</sup> s. et qui ont livré un important mobilier des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> s. *Eburodunum* est alors le siège d'une flotte de navigateurs, corps de troupe chargé de transporter vivres et soldats vers la frontière du Rhin. La découverte d'une barque, datée de 400 environ, dans l'estuaire de la Thièle illustre l'importance des voies lacustre et fluviale à l'origine de l'essor d'Yverdon au Bas-Empire.

**Bibliographie:** Abetel 1987; Curdy et al. 1995; Terrier 1997; Steiner/Menna 2000.

CB/LS

### 118 Yvonand VD, Mordagne

CN 1183, 183 200/546 300. Altitude 435 m.

**Fouilles:** Trouvailles anciennes. Photographie aérienne. Fouilles 1976-81; 1990-92; annuellement dès 1997.

**Site:** *villa*, sanctuaire.

**Nom antique:** inconnu.

**Datation:** céramologique, numismatique et iconographique (peintures murales, mosaïques): 1<sup>er</sup> quart du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. au début du 7<sup>e</sup> s.

**Structures:** La *villa*, à plan axial, se situe dans la plaine de la Menthue, au bord du lac de Neuchâtel, 8 km à l'est d'Yverdon. Les bâtiments de la *pars rustica* sont presque tous construits à cheval sur les murs de l'enclos (160x600 m).

Au Nord, la *pars urbana*, au bord du lac, se compose d'un corps d'habitat bordé d'une cour à portique, d'ordre toscan sur trois côtés et corinthien sur le quatrième. Les ailes latérales de la cour, sans construction à l'origine, sont progressivement colonisées de corps adventices, remplacés par une extension de la partie privative de la demeure (fin 2<sup>e</sup> s.). Elle comportait plusieurs pièces ornées de mosaïques, un triclinium et un hypocauste. La peinture murale du portique (1<sup>er</sup> tiers 2<sup>e</sup> s.) développe le thème de la chasse en amphithéâtre.

Partiellement détruite par le feu vers la fin du 3<sup>e</sup> s., la *pars urbana* sera en partie réhabilitée au début du 4<sup>e</sup> s. L'occupation semble se poursuivre jusqu'au 7<sup>e</sup> s.

Le domaine est bordé au Sud par les vestiges d'un bâtiment construit dans le 1<sup>er</sup> tiers du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (mobilier augustéen, peintures murales du 3<sup>e</sup> style) et vraisemblablement abandonné au cours du 2<sup>e</sup> s., au profit de la *pars urbana* septentrionale.

Une centaine de mètres plus au Sud se situe un sanctuaire composé d'un temple à déambulatoire et de chapelles datées du début de notre ère au 4<sup>e</sup> s. (monnaies, statuaire).

**Bibliographie:** Dubois/Paratte 2001.

YD

### 119 Zillis-Reischen GR, Höhle unter Hasenstein

LK 1235, 753 220/166 300. Höhe 960 m.

**Ausgrabungen:** 1990-95.

**Art der Fundstelle:** Höhlenheiligtum, Gräberfeld.

**Befund:** In der Höhle entdeckten Kinder menschliche und tierische Knochen. Die Grabungen in und vor der Höhle erbrachten ein spätrömisches Höhlenheiligtum mit einer Brandschicht mit Kultgrube, mehreren Feuerstellen und einer Abschlussmauer. In der Höhle fanden sich drei Bestattungen, eine davon mit einem gepfälten Individuum; unterhalb der Höhle fanden sich 6-7 weitere Bestattungen. Bei der Anlage handelt es sich um ein Höhlenheiligtum orientalischer Prägung (Mithraskult?).

**Funde:** Im Höhlenbereich wurden 645 Münzen des 2./3. und vor allem 4. Jh. n.Chr. gefunden, nebst viel Bergkristall, etwas Schmuck und Gebrauchsgüter, Keramik, Lavez und Glas. Der interessanteste Fund war ein grünlich glasiertes Ringgefäss mit reliefierten Appliken (Eber, Raubtier, Luna, Merkur), bei dem es sich eindeutig um ein Kultgefäss handelt.

Die Höhle wurde im 8./9. Jh. n.Chr. wahrscheinlich durch Christen zerstört.

**Bibliographie:** Rageth 1994; Liver/Rageth 2001.

JR

### 120 Zofingen AG, Römerbad, Blumenfeld, Färberei-Areal

LK 1109, 638 680/237 000. Höhe ca. 441 m.

**Ausgrabungen:** 1826/27; 1949; 1958; 1987; 1989; 1998.

**Art der Fundstelle:** *villa rustica* (Gutshof).

**Antiker Name:** unbekannt.

**Datierung:** Typologie, Numismatik: Mitte 1.-4. Jh.

**Befund:** Das eindruckliche Herrenhaus der *villa rustica* ist ca. 106 m lang und mindestens 26 m breit und liegt auf einer schmalen Terrasse an einem Südwestabhang. Das Gebäude besitzt eine rückwärtige Portikus und sehr wahrscheinlich zwei vor die Frontfassade vorspringende Seitentrakte. Die Gliederung der Hauptfront ist unklar. Das Gebäude ist langrechteckig, mit linear aufgereihten Räumen, ein Typ, wie er häufig im nördlichen linksrheinischen Gebiet anzutreffen ist. Der Nordtrakt beherbergte Wirtschaftsräume. Die ca. 12 Räume umfassende Badeanlage war im Südtrakt integriert. Im Mitteltrakt befanden sich die z.T. mit Mosaiken ausgelegten Wohnräume. Das grösste Mosaik befindet sich in einem 6,6x9,9 m grossen Raum. Es ist mehrfarbig und zeigt einen Rautenrapport mit dazwischen liegenden Kreisen, die Blütenmotive umschliessen. Neben einem 3x3,9 m grossen Mosaik liegt in einem weiteren Raum ein 7,3x5,5 m grosses Mosaik. Dessen Mittelfeld weist einen Rapport aus Sechseckfeldern auf, die von Rhombensternen umschlossen werden. In den Sechseckfeldern befinden sich Blütenmotive. Bisher sind drei Nebengebäude und erst ein kleiner Teil der Hofmauer bekannt. Es bleibt somit vorerst unklar, ob sich beim Gutshof um eine axialsymmetrische Anlage oder ein Streugehöft handelte. Ca. 100 m nordwestlich vom Hauptgebäude gelangte man durch ein mächtiges Tor in den Gutshof.

**Funde:** Münzen, Kleinfunde, weissgrundige Wandmalereien und Mosaiken.

**Bibliographie:** JbSGUF 57, 1972/73, 352f.; Lehmann, Zofinger Njbl 1936, 3ff.; R. Fellmann, Zofinger Njbl 1960, 1ff.; Hartmann 1975; Drack/Fellmann 1988, 569f.; Argovia 104, 1992, 12-17.

GL



## Lindenhof und Umgebung

LK 1091, 683 250/247 500. Höhe 428 m.  
*Ausgrabungen:* Einzelfunde seit dem 17. Jh.; Ausgrabungen 1837, 1937-38 und in den folgenden Jahren.  
*Art der Fundstelle:* Heiligtum und evtl. Siedlung (LTD2), Militärposten(?), vicus, Gräberfeld, Kastell.  
*Antiker Name:* Turicum.  
*Datierung:* Spätlatènezeit bis Neuzeit; römische Zeit: Typologie; augusteisch (2. Jahrzehnt v.Chr.) bis 5. Jh.  
*Befund:* Lindenhof: Heiligtum am Rennweg (LTD2) mit evtl. dazugehöriger Siedlung auf dem Lindenhof. Zentrum des späteren vicus. Seit augusteischer Zeit mutmasslicher Militärposten (Holzbauten); nur wenige Befunde (Steinbauten) aus der mittleren Kaiserzeit. Seit Valentinianus I (364-375) Kastell.  
*Vicus:* Augusteische Fundstellen am Süd-, Nord- und Westabhang des Lindenhofs (Oetenbachgasse, Fortunagasse, Kaminfegergasse, Rennweg, St. Peterstrasse und Strehlgasse). Pfostenbauten und Schwellenbalkenhäuser. Blütezeit und maximale Ausdehnung des vicus während der mittleren Kaiserzeit; nun auch Bebauung auf dem rechten Limmatufer. Überreste von Steinhäusern (Lindenhof, Oetenbachgasse, Fortunagasse, Rennweg, Glockengasse, Peterhofstatt, Storchengasse, Schipfe, Rindermarkt/Stüssihofstatt und Münstergasse), z.T. mit Hypokausterräumen, Mosaiken und Wandmalerei. Mehrere Sodbrunnen. Thermen am heutigen Weinplatz. Heiligtum (Rundbau) an der Storchengasse; weitere Sakralbauten evtl. bei der Wasserkirche und auf dem St. Peterhügel. Befestigter Uferbereich (mittelalterlich?) und am Weinplatz Hafenanlage. Gräberfeld am Rand des vicus an der Poststrasse. In der Spätantike (seit Valentinianus bis ins 5. Jh.) Steinkastell auf dem Lindenhof, ansonsten nur vereinzelte Funde, z. B. bei den Thermen am Weinplatz, bei der Schipfe und beim Münsterhof.  
 Strassen/Brücken: Römische Strasse von *Vindonissa* [112] und *Aquae Helveticae* [9] her kommend südlich um den Lindenhof (keine Befunde im Vicusareal). Im Bereich der Strehlgasse Gabelung in einen Nebenast über die Storchengasse und den Münsterhof zur Poststrasse sowie eine Hauptachse, die nach Überquerung der Limmat in Richtung Bündner Pässe führte; Weggabelung bei der Stüssihofstatt.  
*Funde:* übliches Fundspektrum eines vicus. Einige Depot-/Schatzfunde. Grabstein des Lucius Aelius Urbicus (auf dem Lindenhof gefunden) aus der Zeit um 200 n.Chr. belegt Zollposten in *Turicum (statio Turicensis)*.  
*Bibliographie:* Vogt 1948; Meyer 1971; Schneider 1985; Die Kelten in Zürich 2001; Publikation in Vorbereitung.

MB

## Grosser Hafner

LK 1091, 683 450/246 380. Höhe 402 m.  
*Ausgrabungen:* 1998; 2000/01.  
*Art der Fundstelle:* Heiligtum(?).  
*Datierung:* 1.-3. Jh. n.Chr. (Münzen: 1.-4. Jh., mit Schwergewicht 1. Jh.). Dendrochronologie: 122 n.Chr.  
*Befund:* Auf der langgestreckten Insel des Grossen Hafners, im unteren Zürichseebecken unmittelbar vor dem Ausfluss der Limmat aus dem Zürichsee, stand ein Rundbau von etwa 7 m Durchmesser. Die Oberfläche der Insel liegt heute

ca. 3-4 m unter dem Seespiegel und wurde im späten 19. Jh. durch grossflächige Ausbaggerungen stark beeinträchtigt. In den 17 beobachteten Pfostenlöcher waren noch zwei Eichenstützen in situ erhalten. Die zahlreichen Münzen, die Lage und die Baureste legen es nahe, den Befund als Heiligtum zu deuten.  
*Funde:* Keramik, zahlreiche Münzen, Metall, Glas, Ziegel, Hüttenlehm (prähistorisch?).  
*Bibliographie:* JbSGUF 84, 2002, 335f.; Publikation in Vorbereitung.

DK

## Gutshöfe rund um Turicum

Affoltern, Althoos, Rumpelhalden: LK 1091, 681 800/251 650; Albisrieden, Galgenhügel: LK 1091, 680 050/248 200; Altstetten, Kirche: LK 1091, 678 980/248 940; Altstetten, Loogarten: LK 1091, 677 840/249 100; Enge, Bederstrasse 4: LK 1091, 682 500/246 600; Enge, Seestrasse 82: LK 1091, 682 560/246 010; Oerlikon, Strickhof-Tierspital: LK 1091, 684 040/250 450; Höhe 484 m; Wipkingen, Waidberg: LK 1091, im Bereich von 681 900/250 130; Wollishofen, Honrainweg, Im Gässli: LK 1091, im Bereich von 682 700/244 950.  
*Ausgrabungen:* Albisrieden, Galgenhügel (1838); Altstetten, Kirche (1941); Altstetten, Loogarten (1955, 1960, 1963-64); Oerlikon, Strickhof-Tierspital (1961, 1974-1974, 1981-82, 1993); Wipkingen, Waidberg (1839, 1926-27), Wollishofen, Honrainweg, Im Gässli (1914, 1952).  
*Art der Fundstellen:* Gutshöfe.  
*Datierung:* 1.-3. Jh. n.Chr., teilweise bis ins 4. Jh. n.Chr.  
*Befund und Funde:* In Affoltern, Rumpelhalden, wurden bemalte Wände und ein Hypokaust freigelegt. Auch die Anlage auf dem Waidberg in Wipkingen wurde aufgrund eines Hypokausts erkannt. Auf dem Galgenhügel von Albisrieden standen mehrere Gebäude; unter den Funden ist eine spätrömische Gürtelzunge zu verzeichnen. Von den Anlagen in Altstetten sind verschiedene Gebäude bekannt. Mosaikreste liegen aus den Gutshöfen in der Enge und in Wollishofen vor. Von der Ausstattung des Gutshofs von Wollishofen sind zudem bemalte Verputzreste bekannt. Nur im Areal des Strickhofs in Oerlikon wurden in jüngerer Zeit Ausgrabungen durchgeführt.  
*Bibliographie:* Meyer 1971, 136-140; Publikation in Vorbereitung.

DK

## 122 Zurzach AG

LK 1050, 664300/271250. Höhe 340 m.  
*Ausgrabungen:* 1907; 1964; 1975/76; 1982-87; 1990.  
*Art der Fundstelle:* Strasse, Kastellanlangen, Gräber, villa (Gutshof).  
*Antiker Name:* Tenedo.  
*Datierung:* Typologie, Dendrochronologie (308-318 n.Chr., 368 n.Chr.); 1.-5. Jh. n.Chr.  
*Befund:* Der antike Name Tenedo findet sich in einer spätantiken Strassenkarte, der Tabula Peutingeriana. Der Rheinübergang der Fernstrasse von Vindonissa an die Donau bestimmte die römische Besiedelung des Raumes Zurzach ebenso, wie der strategische Stellenwert des Ortes. Schon früh in römischer Zeit wurde im Nordwesten ein Lagerplatz ausgesucht. Zeitweise schützten Kastelle vielleicht eine Brücke und/oder eine Furt in der Barzebene.

Vom Geschäft mit dem Militär angezogen, besiedelten in der 1. Hälfte des 1. Jh. n.Chr. Zivilisten die Umgebung der Kastelle. Um 50 n.Chr. entstand eine in Holzbauweise errichtete villa auf Brüggliwiesen, die später von einem Steinbau abgelöst wurde. Ihre Lage bei einem Militärplatz lässt an einen Veteranen als Besitzer denken. Mit dem Abzug des Militärs aus der Region ging im 2. Jh. n.Chr. der Verkehr auf der Donaustrasse zurück. Die Beigaben der Gräber unter der Verenakirche zeigen, dass nun einfache Lebensbedingungen im zivilen, und heute kaum bekannten jüngeren vicus eingekehrt waren. In den Jahrzehnten um 300 n.Chr. veränderte sich das Siedlungsbild von Zurzach durch den Bau der spätantiken Kastellanlagen auf den beiden linksrheinischen Hügeln Kirchlibuck und Siedelen sowie der Rheinbrücke und dem rechtsrheinischen befestigten Brückenkopf in Rheinheim (D), die den neuen Rheinübergang schützten. Aus dem Innern dieses Kastellareals kennen wir Spuren von Holzbauten, eine Badeanlage sowie eine Kirche aus dem 5. Jh.  
*Funde:* Inschriften, Zeltheringe in Transportverpackung, Knochen- und Altmitteldepot.  
 Funde unbekannter Grabungsjahre befinden sich in der Sammlung Schaufelbühl (Kantonsarchäologie Brugg).  
*Archäobotanik (SJ):* Aus einer etwa in die Mitte des 1. Jh. n.Chr. zu datierenden Latrine im Kastell wurden zahlreiche Nahrungspflanzen in mineralisiertem Zustand nachgewiesen. Jacomet/Wagner 1994, u.a. Koriander, Dill, Feigen, Trauben.  
*Archäozoologie (JS):* Knapp 14 000 bestimmbare Tierknochen verteilen sich auf Kastell- und Vicuskomplexe. In den Zivilkomplexen dominieren die Rinderknochen, in den Kastellkomplexen dagegen die Knochen von Schaf/Ziege und Schwein. Geflügelreste finden sich in den Kastellkomplexen ebenfalls häufiger als im Vicus. Wildtiere sind sowohl im Vicus wie auch im Kastell selten. Singvögel und Fische sind im Kastell häufiger nachgewiesen als im Vicus. Das Spektrum des Kastells weist demnach auf eine mediterran beeinflusste Fleischnahrung.  
*Bibliographie:* Roth-Rubi/Sennhauser 1987; Hänggi et al. 1994; Jacomet/Wagner 1994; Morel 1994, Roth-Rubi/Hidber 1997; Riethmann/Seifert 1997.

RH



## BIBLIOGRAPHIE – BIBLIOGRAFIA

### Allgemeines – Généralités – Generalia

AFChA	Archéologie fribourgeoise, chronique archéologique
AFS	Archäologische Führer der Schweiz
AK BE	Archäologie im Kanton Bern
AS	Archäologie der Schweiz – Archéologie Suisse
ASA	Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde – Indicateur d'Antiquités Suisses
ASSPA	Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie
BAR	British Archaeological Reports
Ber. RGK	Berichte der Römisch-Germanischen Kommission
BPA	Bulletin de l'Association Pro Aventico
CAJ	Cahiers d'Archéologie Jurassienne
CAR	Cahiers d'Archéologie Romande
D'Orgétorix à Tibère 1997	Curdy, Ph./Flutsch, L./Kaenel, G. (éd.) D'Orgétorix à Tibère. Actes du colloque ARS, Porrentruy 2/3 novembre 1995. Lausanne.
Drack/Fellmann 1988	Drack, W./Fellmann, R., Die Römer in der Schweiz. Stuttgart/Jona.
Fellmann 1992	Fellmann, R., La Suisse gallo-romaine. Cinq siècles d'histoire. Lausanne.
Furger, A. et al. 1996	Furger, et al., Die Schweiz zwischen Antike und Mittelalter. Zürich.
GAS	Guides archéologiques de la Suisse
GPV	Gesellschaft Pro Vindonissa
HA	Helvetia Archaeologica
HM	Howald, E./Meyer, E., Die römische Schweiz. Zürich 1940.
IAS	Indicateur d'Antiquités Suisses – Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde
JbAK	Jahresbericht aus Augst und Kaiseraugst
JbBHM	Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums Bern
JberGPV	Jahresberichte der Gesellschaft Pro Vindonissa
JbHVFL	Jahrbuch des Historischen Vereins für das Fürstentum Liechtenstein
JbSGU(F)	Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte
Le Valais avant l'Histoire	14 000 av. J.-C.–47 apr. J.-C. A. Gally/G. Kaenel/F. Wiblé, et al. (éds.) Catalogue d'exposition Sion, Musées cantonaux du Valais. Sion 1986.
MAGZ	Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft Zürich
RIC	Mattingly H./Sydenham E. A. et al., The Roman Imperial Coinage, 10 vol. London, 1923–1981, 1984 <sup>2</sup> , 1994.
RKS/CRS	Schucany, C./Martin-Kilcher, S./Berger, L. et al. (Hrsg.) Römische Keramik in der Schweiz/Céramique romaine en Suisse/Ceramica romana in Svizzera. Antiqua 31. Basel 1999.
RSAA	Revue suisse d'Art et d'Archéologie – Rivista svizzera d'arte e d'archeologia – Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte
SPM	Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter – La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age – La Svizzera dal Paleolitico all'alto Medioevo.
UFAS	Ur- und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz.

US	Ur-Schweiz
Vallis Poenina (1998)	Das Wallis in römischer Zeit. Ausstellungskatalog, Walliser Kantonsmuseen. Sitten.
Vallis Poenina (1998)	Le Valais à l'époque romaine. Catalogue de l'exposition. Musées cantonaux du Valais. Sion.
Walser	G. Walser, Römische Inschriften in der Schweiz 1-3. Bern 1979/80.
ZAK	Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte – Revue suisse d'art et d'archéologie – Rivista svizzera d'arte e d'archeologia

### Das römische Intermezzo – La parenthèse romaine

- Goudineau, Ch. (1994)* Jules César, Guerre des Gaules. Présentation de Christian Goudineau. Paris
- Flutsch, L. (2002)* Rome ou la civilisation. Lebensbilder – Scènes de vie, Actes du colloque de Zoug, Documents du GPS n° 2, 115-119 Lausanne.
- Furger, A. et al. (1998)* Die ersten Jahrtausende. Die Schweiz von den Anfängen bis zur Eisenzeit. Zürich.
- Schnapp, A. (1993)* La conquête du passé. Aux origines de l'archéologie. Paris.

### Mensch und Umwelt – L'Homme et l'environnement

- Albrecht, H. (1989)* Die Brandschicht der Holzbauten des Forums von Augst: Spuren einer Feuerstelle oder einer Brandkatastrophe? JbAK 10, 331-345.
- Albrecht, H. (1989)* Die Brandschicht der Holzbauten des Forums von Augst: Spuren einer Feuerstelle oder einer Brandkatastrophe? JbAK 10, 331-345.
- Ambros, C. (1995)* Tierhaltung und Jagd im römischen Avenicum. In: Arculiana. Recueil d'hommages offerts à Hans Bögli, 105-121. Avenches.
- Ammann, B. (1989)* Late-Quaternary Palynology at Lobsigensee. Dissertationes Botanicae 137, 1-157. Berlin/Stuttgart.
- Baas, J. (1987)* Römerzeitliche Kultur- und Nutzpflanzen aus Windisch, Avenches und Cham in der Schweiz. Saalburg-Jahrbuch 43, 108-111.
- Baas, J. (1990)* Bedeutende römerzeitliche Obstfunde in den Kantonen Waadt, Zug und Aargau. HA 21, 28-31.
- Bieri-Steck, K. (1990)* Spät- und postglaziale Vegetationsgeschichte des Lac du Mont d'Orge im Wallis. Lizentiatsarbeit Universität Bern.
- Brombacher, Ch. (1999)* La Neuveville. L'histoire du paysage médiéval relevée par l'étude des macrorestes végétaux. Archäologie im Kanton Bern 4, 277-284.
- Brombacher, Ch./Klee, M./Schlumbaum, A. (2001)* Untersuchungen verkohlter Pflanzenreste aus 11 römischen Brandgräbern von Utzenstorf-Chölfeld. Bericht Kantonsarchäologie Bern 2001.
- Burga, C./Perret R. (1998)* Vegetation und Klima der Schweiz seit dem jüngeren Eiszeitalter. Bern.
- Burga, C.A./Perret, R./Gehrig, S. et al. (1997)* Geoökologische und klimamorphologische Untersuchungen im Alpenraum. Schlussbericht Nationales Forschungsprogramm 31. Zürich.
- Crowley, T.J. (2000)* Causes of Climate Change Over the Past 1000 Years. Science 289, 270-277.
- Dapples, F./Dimitriadis, S./Lotter, A.F. (in prep.)* Schwarzsee lake sediments record significant late Holocene vegetation fluctuations in a landslide-prone area, Western Swiss Alps.
- Denton, G.H./Karlén, W. (1973)* Holocene climatic variations – their pattern and possible cause. Quaternary Research 3, 155-205.
- Deschler-Erb, S. (1991)* Neue Erkenntnisse zur vertikalen und horizontalen Fundverteilung in einer Augster Stadtinsel. Die Tierknochenfunde aus der Insula 23 (Grabung 1987.56). JbAK 12, 305-379.



- Deschler-Erb, S. (2001) Vici und Villen im Elchtest – Archäozoologische Aussagemöglichkeiten bei der Frage nach der Intensität menschlicher Eingriffe in die nordalpine Naturlandschaft zur Römerzeit. In: M. Frey/N. Hanel (Hrsg.) Archäologie-Naturwissenschaften-Umwelt. Beiträge der Arbeitsgemeinschaft «Römische Archäologie» auf dem 3. Deutschen Archäologenkongress in Heidelberg 25.5.-30.5.1999. BAR International Series 929, 47–58. Oxford.
- Drescher-Schneider, R. (1994) Forest, forest clearance and open land during the time of the Roman empire in northern Italy (the botanical record). In: B. Frenzel (ed.) Evaluation of land surfaces cleared from forests in the Mediterranean region during the Roman empire. European Palaeoclimate and Man 5, 45–58.
- Ebert, H.-P. (1989) Heizen mit Holz in allen Ofenarten. Staufen/Freiburg.
- Feigenwinter, F. (1997) Die Pflanzenfunde aus der Latrine. In: V. Jauch, Eschenz – Tasgetium. Römische Abwasserkanäle und Latrinen. Archäologie im Thurgau 5, 21–28. Frauenfeld.
- Furrer, G./Burga, C./Gamper, M. et al. (1987) Zur Gletscher-, Vegetations- und Klimageschichte der Schweiz seit der Späteiszeit. Geographica Helvetica 42, 61–91.
- Gebri, R. (1997) Pollenanalytische Untersuchungen zur Vegetations- und Klimageschichte des Val Camonica (Norditalien). Dissertationes Botanicae 276, 1–152. Berlin/Stuttgart.
- Gilles, K.-J. (1991) Eine weitere römische Weinkelter aus Brauneberg. Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier 23, 20–32.
- Gobet, E./Tinner, W./Hubschmid, P. et al. (2000) Influence of human impact and bedrock differences on the vegetational history of the Insubrian Southern Alps. Vegetation History and Archaeobotany 9, 175–187.
- Grove, J.M. (1988) The Little Ice Age. London.
- Haas, J.N./Giesecke, T. (1999) La Neuveville. Reconstruction palynologique de l'histoire de la végétation et du paysage médiéval. Archäologie im Kanton Bern 4B, 285–291.
- Haas, J.N./Hadorn, P. (1998) Die Vegetations- und Kulturlandschaftsgeschichte des Seebachtals von der Mittelsteinzeit bis zum Frühmittelalter anhand von Pollenanalysen. In: A. Hasenfratz (Hrsg.) Das Seebachtal – Eine archäologische und paläoökologische Bestandaufnahme. Archäologie im Thurgau 4, 221–255. Frauenfeld.
- Hadorn, P. (1994) Saint-Blaise/Bains des Dames 1. Palynologie d'un site néolithique et histoire de la végétation des derniers 16 000 ans. Archéologie Neuchâteloise 18. Neuchâtel.
- Hagendorn, A./Doppler, H./Huber, A. et al. (im Druck) Neue Forschungen zur Frühzeit von Vindonissa und den Lagern der 13. Legion. Veröffentl. GPV 18. Brugg.
- Hagendorn, A./Doppler, H./Huber, A. et al. (im Druck) Neue Forschungen zur Frühzeit von Vindonissa und den Lagern der 13. Legion. Veröffentl. GPV 18.
- Heiri, O./Lotter, A.F. (2001) 4000 years of human impact on the chironomid populations of an Alpine lake: Sensitivity of the community to disturbance and resilience of the ecosystem. Journal of Palaeolimnology (submitted).
- Heron, C./Evershed, R.P. (1993) The analysis of organic residues and the study of pottery use. In: M.B. Schiffer (ed.) Archaeological method and theory 5. Tucson.
- Hintermann, D. (2000) Der Südfriedhof von Vindonissa. Veröffentl. GPV 17. Brugg.
- Hirt, A.M./Lanci, L./Koinig, K.A. (2001) Mineral magnetic record of Holocene environmental changes in Sägistalsee, Switzerland. Journal of Palaeolimnology (submitted).
- Holzhauser, H. (1995) Gletscherschwankungen innerhalb der letzten 3200 Jahre am Beispiel des Grossen Aletsch und des Gornergletschers. Neue Ergebnisse. In: Gletscher im ständigen Wandel. Jubiläums-Symposium der Schweizerischen Gletscherkommission Zürich 1993. Publikationen der Schweizerischen Akademie der Naturwissenschaften 6, 101–122.
- Hubschmid, F./Lang, G. (1985) Les Embreux – Holocene environments of a mire in the Swiss Jura mountains. In: G. Lang (ed.) Swiss lake and mire environments during the last 15 000 years. Dissertationes Botanicae 87, 115–125. Vaduz.
- Hufschmid, N. (1983) Pollenanalytische Untersuchungen zur postglazialen Vegetationsgeschichte rund um den Zürichsee anhand von anthropogen unbeeinflussten Moor- und Seesedimenten. Dissertation Universität Basel.
- Hüster-Plogmann, H. (1999a) Fischreste aus den Schlammproben der älteren Steinbauperiode aus dem Raum B6. In: H. Sütterlin, Kastelen 2. Die Älteren Steinbauten in den Insulae 1 und 2 von Augusta Raurica. Forschungen in August 22. August.
- Hüster-Plogmann, H. (1999b) Römische Tierreste aus den Schlammproben von Neftenbach. In: J. Rychener, Der römische Gutshof in Neftenbach. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 31, 31.264.318.351.413.457. Zürich/Egg.
- Hüster-Plogmann, H. (im Druck) Ergebnisse der Untersuchung der Fischreste und Knochen weiterer kleiner Tiere. In: A. Hagendorn et al. (im Druck).
- Hüster-Plogmann, H./Breuer, G./Petrucci-Bavaud, M. (1999) Was essen wir heute? Analyse von Tier- und Pflanzenresten einer Herdstelle aus dem 2. Jahrhundert n.Chr. in Augusta Raurica. AS 22, 1, 39–43.
- Hüster-Plogmann, H./Schibler, J./Jacomet, S. (1999) The significance of aurochs as hunted animal in the Swiss Neolithic. In: G.-C. Weniger (Hrsg.) Archäologie und Biologie des Aurochs. Wissenschaftliche Schriften des Neanderthalmuseums 1, 151–160. Mettmann.
- Jacomet, S./Wagner, S./Felice, N. et al. (1988) Verkohlte pflanzliche Makroreste aus Grabungen in Augst und Kaiseraugst. Kultur- und Wildpflanzenfunde als Informationsquellen über die Römerzeit. JbAK 9, 271–310.
- Jacomet, S. (2000) Ein römischer verkohlter Getreidevorrat aus dem 3. Jahrhundert n.Chr. von Augusta Raurica (Kaiseraugst AG, Grabung «Adler», 1990.05). JbAK 21, 225–230.
- Jacomet, S. (im Druck) Granatapfel & Co: Ergebnisse der archäobotanischen Untersuchungen. In: A. Hagendorn et al. (im Druck).
- Jacomet, S. (im Druck) Granatapfel & Co: Ergebnisse der archäobotanischen Untersuchungen. In: A. Hagendorn et al. (im Druck).
- Jacomet, S./Dick, M. (1986) Verkohlte Pflanzenreste aus einem römischen Grabmonument beim Augster Osttor (1966). JbAK 6, 7–53.
- Jacomet, S./Kreuz, A. (1999) Archäobotanik. Stuttgart.
- Jacomet, S./Petrucci-Bavaud, M. (in Vorb.) Konsumation und Produktion von Pflanzen: Ergebnisse der archäobotanischen Untersuchungen der Samen und Früchte. In: C. Schucany, Die römische Villa rustica von Biberist-Spitalhof.
- Jacomet, S./Wagner, S./Felice, N. et al. (1988) Verkohlte pflanzliche Makroreste aus Grabungen in Augst und Kaiseraugst. Kultur- und Wildpflanzenfunde als Informationsquellen über die Römerzeit. JbAK 9, 271–310.
- Jacquat, C. (1986) Römerzeitliche Pflanzenfunde aus Oberwinterthur (Kanton Zürich, Schweiz). In: Beiträge zum römischen Vitodurum – Oberwinterthur 2. Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Monographien 2, 241–264. Zürich.
- Jones, G. (1987) A statistical approach to the archaeological identification of crop processing. Journal of Archaeological Science 14, 311–323.
- Klee, M. (1998) Die Landwirtschaft des römischen Gutshofes von Neftenbach-Steinmöri (Kanton Zürich). Untersuchung der subfossilen botanischen Makroreste. Dissertation Universität Basel.
- Klee, M. (1998) Die Landwirtschaft des römischen Gutshofes von Neftenbach-Steinmöri (Kanton Zürich). Untersuchung der subfossilen botanischen Makroreste. Dissertation Universität Basel.
- Klee, M./Jacomet, S. (1999) Ackerbau und Grünlandwirtschaft: Ergebnisse der archäobotanischen Untersuchungen. In: J. Rychener, Der römische Gutshof in Neftenbach. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 31, 1, 464–472. Zürich/Egg.
- Klee, M./Jacomet, S. (1999) Ackerbau und Grünlandwirtschaft: Ergebnisse der archäobotanischen Untersuchungen. In: J. Rychener, Der römische Gutshof in Neftenbach. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 31, 1, 464–472. Zürich/Egg.
- König, M. (1995) Pflanzenfunde aus römerzeitlichen Kelteranlagen der Mittelmose. In: K.-J. Gilles, Neuere Forschungen zum römischen Weinbau an Mosel und Rhein. Schriftenreihe des Rheinischen Landesmuseums Trier 11, 60–73. Trier.
- Küttel, M. (1990) Zur Vegetationsgeschichte des Gotthardgebietes. Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaft Luzern 31, 99–111.
- Lang, G./Tobolski, K. (1985) Hobschensee – Late-glacial and holocene environment of a lake near the tinerline. In: G. Lang (ed.) Swiss Lake and Mire Environments during the Last 15 000 Years. Dissertationes Botanicae 87, 209–228. Vaduz.
- Lotter, A.F. (1988) Paläoökologische und paläolimnologische Studie des Rotsees bei Luzern. Pollen-, grossrest-, diatomeen- und sedimentanalytische Untersuchungen. Dissertationes Botanicae 124, 1–187. Berlin/Stuttgart.
- Lotter, A.F. (1999) Late-glacial and Holocene vegetation history and dynamics in annually laminated sediments from Soppensee, central Switzerland. Vegetation History and Archaeobotany 8, 165–184.
- Lotter, A.F./Birks, H.J.B. (2001) Holocene sediments of Sägistalsee, a small lake at the present-day tree-line in the Swiss Alps. Journal of Palaeolimnology (submitted).
- Maise, Ch. (1998) Archäoklimatologie – Vom Einfluss nacheiszeitlicher Klimavariabilität in der Ur- und Frühgeschichte. JbSGUF 81, 197–235.
- Mitchell, E.A.D./van der Knaap, W.O./van Leeuwen, J.F.N. et al. (2001) The Palaeoecological History of the Praz-Rodet Bog (Swiss Jura) based on Pollen, Plant Macrofossils, and Testate Amoebae (Protozoa). The Holocene 11, 65–80.
- Nesje, A./Johannessen, T. (1992) What were the primary forcing mechanisms of high-frequency Holocene climate and glacier variations? The Holocene 2, 79–84.
- Neuweiler, E. (1908) Pflanzenreste aus der römischen Niederlassung Vindonissa. Vierteljahresschrift der Naturforschenden Gesellschaft Zürich 53, 393–407.
- Ohlendorf, C. (1999) High Alpine lake sediments as chronicles for regional glacier and climate history in the Upper Engadine, southeastern Switzerland. Berichte aus der Geowissenschaft. Aachen.
- Ohlendorf, C./Sturm, M./Hausmann, S. (2001) Sediment physics, chemistry and mineralogy of Sägistalsee (1935 m a.s.l.) in the Swiss Alps. Journal of Palaeolimnology (submitted).
- Patzelt, G. (1977) Der zeitliche Ablauf und das Ausmass postglazialer Klimaschwankungen in den Alpen. In: B. Frenzel (Hrsg.) Dendrochronologie und postglaziale Klimaschwankungen in Europa: Verhandlungen des Symposiums über die Dendrochronologie des Postglazials, Grundlagen und Erkenntnisse, 13.–16.6.1974, 248–259. Wiesbaden.
- Petrucci-Bavaud, M. (1996) Pflanzliche Speisebeigaben in den Brandgräbern. In: Ch. Haefel, Die römischen Brandgräber an der Rheinstrasse 46 des Nordwestgräberfeldes von Augusta Raurica. JbAK 17, 1996, 217–310.
- Petrucci-Bavaud, M. (1999) Archäobotanische Untersuchungen im Bereich der Herdstelle in Raum B6 und von Gruben in Raum B11. In: H. Sütterlin, Kastelen 2. Die Älteren Steinbauten in den Insulae 1 und 2 von Augusta Raurica. Forschungen in August 22, 165–185. August.
- Petrucci-Bavaud, M./Jacomet, S. (1996) Die Ergebnisse der archäobotanischen Untersuchung des «Humushorizontes» von Raum C1. In: Th. Hufschmid, Kastelen 3. Die Jüngeren Steinbauten in den Insulae 1 und 2 von Augusta Raurica. Forschungen in August 23, 191–209. August.
- Petrucci-Bavaud, M./Jacomet, S. (1998) Zur Interpretation von Nahrungsbeigaben in römerzeitlichen Brandgräbern. Ethnographisch-Archäologische Zeitschrift 38/3–4, 567–593.
- Petrucci-Bavaud, M./Jacomet, S. (2000; unter Mitarbeit von G.-B. Narten) Samen, Früchte und Fertigprodukte. In: D. Hintermann 2000, 151–159.
- Petrucci-Bavaud, M./Jacomet, S. (im Druck) Die botanischen Makroreste aus den Befestigungszeitlichen Schichten. In: P.-A. Schwarz, Kastelen 4. Die spätrömische Befestigung auf Kastelen – Ein Beitrag zur Geschichte in Augusta Raurica im späteren 3. und frühen 4. Jahrhundert. Forschungen in August 24.
- Petrucci-Bavaud, M./Jacomet, S. (in Vorb.) Die botanischen Makroreste aus den Schichten der Holzbauperiode. In: P.-A. Schwarz, Kastelen 1. Die Holzbauperiode auf Kastelen. Forschungen in August.
- Petrucci-Bavaud, M./Schlumbaum, A. (1997) Archäobotanische Untersuchungen der römerzeitlichen Brandbestattungen in Holzhäusern. In: B. Horisberger, Drei römische Brandbestattungen in Holzhäusern. Tugium 13, 133f.
- Petrucci-Bavaud, M./Schlumbaum, A. (im Druck) Die pflanzlichen Makroreste aus drei römischen Brandgräbern an der Bäumlengasse 14 in Basel (Grabung 1992/20). Erscheint in den Jahresberichten der Archäologischen Bodenforschung Basel.
- Pfiffli, B./Schibler, J. (im Druck) Die Tierknochen aus den vorlager- und lagerzeitlichen Fundschichten aus der Grabung «Breite» im Bereich des römischen Legionslagers Vindonissa. In: A. Hagendorn et al. (im Druck).
- Pfister, Ch. (1984) Klimageschichte der Schweiz 1525–1860. Academia Helvetica 6, 1 (2 Bde.). Bern/Stuttgart.
- Pfister, Ch. (1999) Wetternachhersage: 500 Jahre Klimavariationen und Naturkatastrophen (1496–1995). Bern/Stuttgart/Wien.
- Porter, S.C. (1986) Pattern and forcing of Northern Hemisphere glacier variations during the last millennium. Quaternary Research 26, 27f.
- Richoz, I. (1998) Etude paléocécologique du Lac de Seedorf (Fribourg, Suisse). Histoire de la végétation et du milieu durant l'Holocène: le rôle de l'homme et du climat. Dissertationes Botanicae 283, 1–77. Berlin/Stuttgart.
- Richoz, I./Gaillard, M.J./Magry, M. (1994) The influence of human activities and climate on the development of vegetation at Seedorf, southern Swiss Plateau, during the Holocene: a case study. In: A.F. Lotter/B. Ammann (Hrsg.) Festschrift G. Lang. Dissertationes Botanicae 234, 423–445. Berlin/Stuttgart.
- Rösch, M. (1992) Human impact as registered in the pollen record: some results from the western Lake Constance region, Southern Germany. Vegetation History and Archaeobotany 1, 101–109.
- Röthlisberger, F. (1986) 10 000 Jahre Gletschergeschichte der Erde. Aarau.
- Rychener, J. (1999) Der römische Gutshof in Neftenbach. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 31. Zürich/Egg.
- Rychener, J./Albertin, P. (1986) Ein Haus im Vicus Vitodurum – die Ausgrabungen an der Römerstrasse 186. In: Beiträge zum römischen Vitodurum – Oberwinterthur 2, Berichte Zürcher Denkmalpflege, Monographien 2. Zürich.
- Schibler, J./Furger, A.R. (1988) Die Tierknochenfunde aus Augusta Raurica (Grabungen 1955–1974). Forschungen in August 9. August.
- Schibler, J./Steppan, K. (1999) Human Impact on the Habitat of Large Herbivores in Eastern Switzerland and Southwest Germany in the Neolithic. Archeofauna 8, 87–99.
- Schiffer, M.B. (ed.) (1993) Archaeological Method and Theory. Tucson.
- Schlumbaum, A. (in Vorb.) Verkohlte Holzreste aus der römischen Villa rustica von Biberist Spitalhof. In: C. Schucany (in Vorb.).
- Schlumbaum, A./Blatter, R. (1999) Gene aus der Vergangenheit? AS 22, 1, 4–7.
- Schlumbaum, A./Jacomet, S. (2000) Die Holzkohlereste. In: D. Hintermann 2000, 160–168.
- Schlumbaum, A./Petrucci-Bavaud, M. (in Vorb.) Die Pflanzenreste aus fünf römerzeitlichen Brandgräbern in Reinach (Baselland). In: S. Ammann, Fünf römische Brandbestattungen aus Reinach BL (Arbeitsstiel). Erscheint voraussichtlich 2003 in der Reihe Archäologie und Museum.
- Schmid, E. (1963) Die Tierknochen. In: R. Laur-Belart, Hüttenböschchen. Ein gallorömischer Vierecktempel am unteren Ende des Walensees. Jahrbuch des Historischen Vereins des Kt. Glarus 60, 17–19.
- Schmid, E. (1964) Knochenfunde. 29. Jahresbericht der Stiftung pro Augusta Raurica 1964. Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde 65, 52f.
- Schmid, E. (1967) Tierreste aus einer Grossküche von Augusta Raurica. Basler Stadtbuch, 176–186.
- Schmid, E. (1972) Knochenatlas. Atlas of Animal Bones. Amsterdam.
- Schmid, E. (1976) Ein Löwenzahn von Augst. Mitteilungsblatt der SGUF 25/26, 62–63.
- Schneider, R./Tobolski, K. (1985) Lago di Ganna – Late-Glacial and Holocene environments of a lake in the Southern Alps. In: G. Lang (ed.) Swiss lake and mire environments during the last 15 000 years. Dissertationes Botanicae 87, 229–271. Vaduz.
- Schoch, W.E. (1989) Holzfunde und die daran beobachteten Bearbeitungsspuren aus Augst/BL, Grabung Theater-Nordwestecke 1986/87. In: Archäobotanik. Symposium der Universität Hohenheim (Stuttgart) vom 11.–16. Juli 1988. Dissertationes Botanicae 133, 89–106. Berlin/Stuttgart.
- Schoch, W.E. (1991) Augst Notwasserleitung, Kaiseraugst Gräberfeld «Im Sager» – Holzartenbestimmung. Bericht für Römermuseum Augst 1991.
- Schucany, C. (in Vorb.) Die römische Villa rustica von Biberist-Spitalhof. Schweingruber, F.H. (1976) Prähistorisches Holz. Academia Helvetica. Bern/Stuttgart.
- Schweingruber, F.H. (1978) Holzkohlen. In: A.R. Furger, Die ur- und frühgeschichtlichen Funde von Reinach BL (Neolithikum bis Hochmittelalter) mit besonderer Berücksichtigung des frühmittelalterlichen Gräberfeldes. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 3, 54. Derendingen/Solothurn.
- Stuiver, M./Reimer, P.J./Bard, E. et al. (1998) INTCAL98 Radiocarbon Age Calibration 24000–0 cal BP. Radiocarbon 40, 1041–1083.
- Tinner, W./Ammann, B./Germann, P. (1996) Treeline fluctuations recorded for 12 500 years by soil profiles, pollen and macrofossils in the Central Swiss Alps. Arctic and Alpine Research 28, 131–147.
- Tinner, W./Hubschmid, P./Wehrli, M. et al. (1999) Long-term forest-fire ecology and dynamics in southern Switzerland. Journal of Ecology 87, 273–289.
- Vezeli, M. (2000) Bestimmung der Tierknochen. In: D. Hintermann 2000, 169–178.
- Wegmüller, S. (1966) Über die spät- und postglaziale Vegetationsgeschichte des südwestlichen Jura. Beiträge zur Geobotanischen Landesaufnahme der Schweiz 48. Bern.
- Wegmüller, S./Lotter, A.F. (1990) Palynostratigraphische



- Untersuchungen zur spät- und postglazialen Vegetationsgeschichte der nordwestlichen Kalkvoralpen. *Botanica Helvetica* 100, 37-73.
- Welten, M. (1982) Vegetationsgeschichtliche Untersuchungen in den westlichen Schweizer Alpen: Bern – Wallis. Denkschriften der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft 95, 1-104.
- Wick, L. (1994) Vegetation development and human impact at the forest limit: palaeoecological studies in the Splügen Pass area (North Italy). *Monografie di Natura Bresciana* 20, 123-132. Brescia.
- Wick, L. (1996) Spät- und postglaziale Vegetationsgeschichte in den Südalpen zwischen Comersee und Splügenpass (Norditalien). Pollen- und grossrestanalytische Untersuchungen unter besonderer Berücksichtigung der holozänen Waldgrenzveränderungen. Dissertation Universität Bern.
- Wick, L./Tinner, W. (1997) Vegetation changes and timberline fluctuations in the Central Alps as indicators of Holocene climatic oscillations. *Arctic and Alpine Research* 29, 445-458.
- Wick, L./van Leeuwen, J.F.N./van der Knaap, W.O. et al. (2001) Holocene vegetation development in the catchment of Sägistalsee (1935 m asl), a small lake in the Swiss Alps. *Journal of Palaeolimnology* (submitted).
- Zielinski, G.A./Mayewski, P.A./Meeker, L.D. et al. (1994) Record of Volcanism since 7000 BC from the GISP2 Greenland Ice Core and Implications for the Volcano-Climatic System. *Science* 264, 948-952.
- Zoller, H. (1960) Pollenanalytische Untersuchungen zur Vegetationsgeschichte der insubrischen Schweiz. Denkschriften der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft 83, 45-156.
- Zoller, H./Erny-Rodmann, C./Punchakumel, P. (1996) The history of vegetation and land use in the lower Engadine (Switzerland). Pollen record of the last 13 000 years. *Nationalparkforschung in der Schweiz* 86. Zerne.
- Zoller, H./Erny-Rodmann, Ch. (1994) Epochen der Landschaftsentwicklung im Unterengadin. In: A.F. Lotter/B. Ammann (Hrsg.) *Festschrift G. Lang. Dissertationes Botanicae*, 565-581. Berlin/Stuttgart.
- Zoller, H./Kleiber, H. (1971) Vegetationsgeschichtliche Untersuchungen in der montanen und subalpinen Stufe der Tessintäler. Verhandlungen der Naturforschenden Gesellschaft Basel 81, 90-154.
- Zoller, H./Schindler, C./Röthlisberger, H. (1966) Postglaziale Gletscherstände und Klimaschwankungen im Gorhardmassiv und Vorderrheingebiet. Verhandlungen der Naturforschenden Gesellschaft Basel 72, 97-164.
- Vorarlberger Landesmuseums, 23-30.
- Böhme, H.W. (1977) Archäologische Zeugnisse zur Geschichte der Markomannenkriege (166-180 n.Chr.). In: *Festschrift H.J. Hundt. JbRGZM* 22, 1975, 153-217.
- Bonnet, Ch./Zoller, G./Broillet, Ph. et al. (1989) Les premiers ports de Genève. *AS* 12, 1, 2-24.
- Brem, H. (1997) Leben mit der Grenze: die römische Zeit im Thurgau. *AS* 20, 2, 80-83.
- Brem, H./Bolliger, S./Primas, M. (1987) Eschenz, Insel Werd. III. Die römische und spätbronzezeitliche Besiedlung. *Zürcher Studien zur Archäologie* 5, Zürich.
- Brem, H./Bürgi, J./Roth-Rubi, K. (1992) Arbon – Arbor Felix. Das spätrömische Kastell. *Archäologie im Thurgau* 1. Frauenfeld.
- Broise, P. (1963) Le Chablais antique dans le cadre du décanat d'Allinges. *Genava n.s.* 11, 39-50.
- Broise, P. (1974) Genève et son territoire dans l'Antiquité. *Latomus* 129, Bruxelles.
- Buchsenschutz, O./Kaenel, G. (1991) L'habitat helvète sur le plateau suisse. *AS* 14, 1, 90s.
- Bürgi, J. (1983) Plyn – Ad Fines. *AS* 6, 4, 146-160.
- Cahn, H.A./Kaufmann-Heinimann, A. (Red.; 1984) Der spätrömische Silberschatz von Kaiseraugst. *Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte* 9. Derendingen.
- Castella, D./Flutsch, L. (1990) Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches - En Chaplix VD. *AS* 13, 1, 2-30.
- Cavalieri Manasse, G./Massari, G./Rossignani, M.P. (1982) Piemonte, Valle d'Aosta, Liguria, Lombardia. *Guide archeologica Laterza*. Roma/Bari.
- Chastagnol, A. (1963) L'administration du diocèse italien au Bas-Empire. *Historia* 12, 348-379.
- Chastagnol, A. (1987) A propos du droit latin provincial. *Iura* 38, 1-24.
- Chastagnol, A. (1991; 1995) Société et droit latin dans les provinces des Alpes occidentales. In: *Actes du 116<sup>ème</sup> Congrès National des Sociétés Savantes*, 35-47. Chambéry. – La Gaule romaine et le droit latin, 143-154. Paris.
- Cierny, J./Weiserber, G. (1997) Pietre preziose ornamentali utilizzate con maggior frequenza nella preistoria, in epoca classica e nell'alto medioevo. In: *Endrizzi/Marzatico* 1997, 101-110.
- Cornell, T. (1993) The end of Roman imperial expansion. In: J. Rich/G. Shipley (eds.) *War and Society in the Roman World*, 139-170. London/New York.
- Curdy, Ph./Flutsch, L./Moulin, B. et al. (1995) Eburodumum vu de profil: coupe stratigraphique à Yverdon-les-Bains VD, Parc Piquet, 1992. *ASSPA* 78, 7-56.
- Curran, J. (1998) From Jovian to Theodosius. In: A. Cameron/P. Garnsey (eds.) *The Cambridge Ancient History* 13, 78-110. Cambridge.
- De Blois, L. (1976) The Policy of the Emperor Gallienus. *Studies of the Dutch Archaeological and Historical Society* 7. Leiden.
- Deininger, J. (2000) Germaniam pacare. Zur neueren Diskussion über die Strategie des Augustus gegenüber Germanien. *Chiron* 30, 749-773.
- Demandt, A. (1989) Die Spätantike. Römische Geschichte von Diocletian bis Justinian 284-565 n.Chr. *Handbuch der Altertumswissenschaft* 3. Abt., 6. Teil. München.
- Demandt, A. (1993) Die westgermanischen Stammesbünde. *Klio* 75, 387-406.
- Demougeot, E. (1969) La formation de l'Europe et les invasions barbares 1. Paris.
- Deschler-Erb, E./Peter, M./Deschler-Erb, S. (1991) Das frühkaiserzeitliche Militärlager in der Kaiseraugster Unterstadt. *Forschungen in Augst* 12. Augst.
- Die Römer in den Alpen (1989) I Romani nelle Alpi. *Kolloquium Salzburg* 1986. Bozen.
- Donati, P. (1991) Le terre ticinesi al tempo degli Elvezi. *AS* 14, 1, 144-152.
- Donati, P./Ronchetti-Butti, F./Biaggio-Simona, S. (1987) Ascona, la necropoli romana. *Quaderni d'informazione* 12. Bellinzona.
- Doppler, H.W./Peter, M. (1999) Vindonissa aus numismatischer Sicht. *Jber. GPV* 1998, 47-54.
- Drack, W. (1980) Die spätrömische Grenzwehr am Hochrhein. *AFS* 13. Basel/Zürich.
- Drinkwater, J.F. (1987) The Gallic Empire. Separatism and Continuity in the North-Western Provinces of the Roman Empire AD 260-274. *Historia Einzelschriften* 52. Stuttgart.
- Durliat, J. (1988) Le salaire de la paix sociale dans les royaumes barbares (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles). In: H.W. und A. Schwarcz (Hrsg.) *Anerkennung und Integration. Zu den wirtschaftlichen Grundlagen der Völkerwanderungszeit* 400-600, 21-72. Wien.
- Ebnöther, Ch./Schucany, C. (1999) Vindonissa und sein Umland. Die Vici und die ländliche Besiedlung. *Jber. GPV* 1998, 67-97.
- Egloff, M./Farjon, K. (1983) Aux origines de Lausanne: les vestiges pré-historiques et gallo-romains de la cité. *CAR* 26. Lausanne.
- Endrizzi, L./Marzatico, F. (edi; 1997) *Ori nelle Alpi*. Esposizione. Trento.
- Ettlinger, E. (1977) Die Kleinfunde aus dem spätrömischen Kastell Schaana. In: E. Ettlinger, *Kleine Schriften. Keramik. Acta Rei Cretariae Romanae Fautorum (RCRF) Suppl.* 2, 94-134. Augst/Kaiseraugst.
- Favrod, J. (1995) La date de la prise d'Avenches par les Alamans. In: *Arcliana. Recueil d'hommages offerts à Hans Bögli*, 171-180. Avenches.
- Favrod, J. (1997) Histoire politique du royaume burgonde. *Bibliothèque historique vaudoise* 113. Lausanne.
- Fellmann, R. (1992) La Suisse gallo-romaine. Cinq siècles d'histoire. Lausanne.
- Fellmann, R. (1998) Spätrömische Festungen und Posten im Bereich der Legio I Martia. In: C. Bridger/K.-J. Gilles (Hrsg.) *Spätrömische Befestigungsanlagen in den Rhein- und Donauprovinzen. Beiträge der Arbeitsgemeinschaft «Römische Archäologie» bei der Tagung des West- und Süddeutschen Verbandes der Altertumforschung in Kempten* 8.6.-9.6.1995. *BAR International Series* 704, 95-103. Oxford.
- Fellmann, R. (1999) Die militärische und politische Situation am südlichen Oberrhein sowie am Hochrhein und in deren Hinterland zwischen dem Alpenfeldzug und der Abberufung des Germanicus. In: W. Schlüter/R. Wiegels (Hrsg.) *Rom, Germanien und die Ausgrabungen von Kalkriese. Internationaler Kongress der Universität Osnabrück und des Landschaftsverbandes Osnabrücker Land e.V. vom 2. bis 5. September 1996. Osnabrücker Forschungen zu Altertum und Antike-Rezeption* 1, 437-449. Osnabrück.
- Fellmann, R. (2000) Die 11. Legion Claudia Pia Fidelis. In: Y. Le Bohec/C. Wolff (eds.) *Les légions de Rome sous le Haut-Empire. Actes du Congrès de Lyon (17-19 septembre 1998)*, 127-131. Lyon.
- Fingerlin, G. (1970/71) Dangstetten. Ein augusteisches Legionslager am Hochrhein. *Vorbericht über die Grabungen 1967-1969. Ber. RGK* 51/52, 197-232.
- Fischer, T. (1999) Zum Einfluss des Militärs auf die zivile Besiedlung in den Nordwestprovinzen des römischen Reiches. In: H. v. Hesberg (Hrsg.) *Das Militär als Kulturträger in römischer Zeit*, 67-74. Köln.
- France, J. (2001) *Quadragesima Galliarum. L'organisation douanière des provinces alpestres, gauloises et germaniques de l'Empire romain. Collection de l'École française de Rome* 278. Rome.
- Franke, R. (1998) Ein Lager der legio XI Claudia in Arae Flaviae/Rottweil und die Besetzung des oberen Neckargebietes. *Jber. GPV*, 25-32.
- Frei, P. (1969) Zur Gründung und zur Rechtstellung der römischen Kolonie Aventicum. *Pro Aventico* 20, 5-22.
- Frei-Stolba, R. (1976) Die römische Schweiz: Ausgewählte staats- und verwaltungsrechtliche Probleme im Frühprinzipat. In: H. Temporini/W. Haase (Hrsg.) *ANRW* II/5.1, 288-403. Berlin/New York.
- Frei-Stolba, R. (1977) «Vicani Vindonissenses». Bemerkungen zu *CIL* XIII 5195 (= HM 265). *Jber. GPV* 1976, 7-22.
- Frei-Stolba, R. (1984) Die Räter in den antiken Quellen. Das Räterproblem in geschichtlicher, sprachlicher und archäologischer Sicht. *Schriftenreihe des Rätischen Museums Chur* 28, 6-21. Chur.
- Frei-Stolba, R. (1998) Claude et les Helvètes: le cas de C. Iulius Camillus. In: Claude de Lyon, empereur romain. *Actes du colloque Paris-Nancy-Lyon* 1992, 255-276. Paris.
- Frei-Stolba, R. (1999) Les sources écrites. In: *SPM* IV, 29-41. Basel.
- Frei-Stolba, R./Bielman, A. (1996) *Musée romain d'Avenches. Les inscriptions*. Lausanne.
- Frei-Stolba, R. (1999) Recherches sur les institutions de Nyon, Augst et Avenches. In: M. Dondin-Payre/M.-Th. Raepsaet-Charlier (eds.) *Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le haut-Empire romain*, 29-95. Paris.
- Frei-Stolba, R./Rossi, F./Tarpin, M. (1998) Deux inscriptions romaines découvertes dans l'amphithéâtre de Nyon VD. *ASSPA* 81, 183-196.
- Furger, A.R. (1995) Die urbanistische Entwicklung von Augusta Rauricorum vom 1. bis zum 3. Jahrhundert. In: R. Frei-Stolba/H.E. Herzig (eds.) *La politique éditiltaire dans les provinces de l'Empire romain II<sup>ème</sup>-IV<sup>ème</sup> siècles après J.-C. Actes du II<sup>e</sup> colloque roumano-suisse* Berne, 12-19 septembre 1993, 87-99. Bern.
- Gabba, E. (1988; 1994) Significato storico della conquista augustea delle Alpi. In: *La valle d'Aosta e l'arco alpino nella politica del mondo romano*, 53-61. Aosta. – *Italia romana*, 267-273. Como.
- Gairbos, S. (2000) Archäologische Untersuchungen zur spätrömischen Zeit in Curia/Chur GR. *JbSGUF* 83, 95-147.
- Galsterer, H. (1987) Romanizzazione politica in area alpina. In: *La vallée d'Aosta e l'arco alpino nella politica del mondo antico. Colloque* 1987, 79-89. Saint-Vincent.
- Galsterer, H. (1999) Das Militär als Träger der lateinischen Sprach- und Schriftkultur. In: H. v. Hesberg (Hrsg.) *Das Militär als Kulturträger in römischer Zeit*, 37-50. Köln.
- Geiser, A. (1989) *Grand-Saint-Bernard. Les monnaies antiques. Guide de l'exposition*. Lausanne.
- Ginella, F./Heigold-Stadelmann, A./Obnsorg, P. et al. (2000) Ein Beitrag zur Nahrungswirtschaft und zur Verpflegung römischer Truppen im Legionslager Vindonissa/Windisch (CH). *Archäozoologische Auswertung der Tierknochen aus der Grabung Vindonissa-Feuerwehrmagazin* 1976. *Jber. GPV* 1999, 3-26.
- Goffart, W. (1980) *Barbarians and Romans A.D. 418-584. The Techniques of Accommodation*. Princeton.
- Goguet, R./Reddé, M. (1995) *Le camp légionnaire de Mirebeau. Monographies/Römisch-Germanisches Zentralmuseum. Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte* 36. Mainz.
- Goudineau, Ch. (1978) *La Gaule transalpine*. In: Cl. Nicolet (dir.) *Genèse d'un empire. Rome et la conquête du monde méditerranéen* 2, 679-699. Paris.
- Goudineau, Ch. (1979) *Les fouilles de la Maison au Dauphin: recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine*. *Gallia Suppl.* 37. Paris.
- Haldimann, M.-A./Curdy, Ph./Gillioz, P.-A. (1991) *Aux origines de Massongex VS. Tarnaiac, de La Tène finale à l'époque augustéenne*. *ASSPA* 74, 129-182.
- Haldimann, M.-A./F. Rossi (1994) *D'Auguste à la Tétrarchie: l'apport des fouilles de l'Hôtel de Ville de Genève*. *ASSPA* 77, 53-93.
- Hanel, K. (1999) Militär als Wirtschaftsfaktor in den Nordwestprovinzen in der frühen und mittleren Kaiserzeit. In: H. v. Hesberg (Hrsg.) *Das Militär als Kulturträger in römischer Zeit*, 117-145. Köln.
- Hänggi, R./Döswald, C./Roth-Rubi, K. (1994) Die frühen römischen Kastelle und der Kastell-Vicus von Tenedo-Zurzach. *Veröffentl. GPV* 11. Brugg.
- Hartmann, M. (1975) Militär und militärische Anlagen. In: *UFAS* 5, Die römische Epoche, 15-30. Basel.
- Hartmann, M. (1977) Eine spätrömische Befestigungsanlage in Baden-Aquae Helveticae. In: D. Haupt/H.G. Horn (Hrsg.) *Studien zu den Militärgrenzen Roms II. Vorträge des 10. Internationalen Limeskongresses in der Germania Inferior*, 141-145. Köln/Bonn.
- Hartmann, M. (1986) *Vindonissa. Oppidum – Legionslager – Castrum*. Windisch.
- Hartmann, M. (1987) Eine spätrömische und eine mittelalterliche Rheinbrücke in Zurzach AG. *AS* 10, 1, 13-15.
- Hartmann, M./Speidel, M.A. (1991) Die Hilfstruppen des Windischer Heeresverbandes. *Jber. GPV* 1991, 3-33.
- Hedinger, B. (1998) Der römische Burgus von Kloten, Kanton Zürich. In: C. Bridger/K.-J. Gilles (Hrsg.) *Spätrömische Befestigungsanlagen in den Rhein- und Donauprovinzen. Beiträge der Arbeitsgemeinschaft «Römische Archäologie» bei der Tagung des West- und Süddeutschen Verbandes der Altertumforschung in Kempten* 8.6.-9.6.1995. *BAR International Series* 704, 113-118. Oxford.
- Herzig, H. (1972/73) Eine neue Otaclier-Inschrift auf der Engehalsinsel Bern. *JbSGUF* 57, 175-182.
- Hoffmann, D. (1970) *Das spätrömische Bewegungsheer und die Notitia Dignitatum II. Epigraphische Studien* 7/II. Düsseldorf.
- Höneisen, M. (Hrsg.; 1993) *Frühgeschichte der Region Stein am Rhein. Archäologische Forschungen am Ausfluss des Untersees*. Schaffhauser Archäologie 1, Antiqua 26. Basel.
- Hunt, D. (1998) Julian. In: A. Cameron/P. Garnsey (eds.) *The Cambridge Ancient History* 13, 44-77. Cambridge.
- Janke, R. (1994) *Il Ticino dall'età del Ferro alla romanizzazione*. *AS* 17, 2, 58-63.
- Jomini, D. (1990) *Un castel de la fin de l'occupation romaine à Kloten*. *ZH*. *AS* 13, 3, 154s.
- Jones, B.W. (1992) *The emperor Domitian*. London/New York.
- Jud, P./Kaenel, G. (2002) Helvètes et Rauriques: quelle emprise territoriale. In: D. Garcia/F. Verdin (eds.) *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, 297-305. Paris.
- Kaenel, G. (2000) *Les Helvètes, un maigre bilan... In: Les processus d'urbanisation à l'Âge du Fer. Actes du colloque Bibracte* 1998, 119-125. Glux-en-Glenne.



- Kaenel, G./Paunier, D. (1991) Qu'est-il arrivé après Bibracte? AS 14, 1, 153-168.
- Kaufmann-Heinimann, A./Furger, A.R. (1984) Der Silberschatz von Kaiseraugst. Augster Museumshefte 7. Augst.
- Kellner, H.-J. (1975/76) Zur Geschichte der Alpes Graiae et Poeninae. Atti Centro Studi D.I.R. 7, 379-389.
- Kellner, H.J. (1978) Das Kastell Schaan und die Spätzeit der römischen Herrschaft. HA 9, 34/36, 187-201.
- Kolendo, J. (1970) La chronologie des guerres contre les Germains au cours des dernières années de la tétrarchie. Klio 52, 197-203.
- Konrad, M. (1997) Das römische Gräberfeld von Bregenz-Brigantium. I. Die Körpergräber des 3.-5. Jahrhunderts. Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte 51. München.
- Laffi, U. (1975/76) Sull'organizzazione amministrativa dell'area alpina nell'età giulio-claudia. Atti Centro Studi D.I.R. 7, 391-420.
- Laffi, U. (1992) La provincia della Gallia Cisalpina. Athenaeum 80, 1, 5-23.
- Late Antiquity (2000) Empire and Successors, A.D. 425-600. The Cambridge Ancient History 14. Cambridge.
- Lavagne, H. (1994) Une nouvelle inscription d'Augsbourg et les causes de l'usurpation de Postume. Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes rendus des séances de l'année, 431-446.
- Le Roux, P. (1992) La question des colonies latines sous l'Empire. Ktéma 17, 183-200.
- Lee, A.D. (1998) The army. In: A. Cameron/P. Garnsey (eds.) The Cambridge Ancient History 13, 211-237. Cambridge.
- Letta, C. (1976) La dinastia dei Cozzi e la romanizzazione delle Alpi occidentali. Athenaeum 54, 37-76.
- Lieb, H. (1949) Zur Datierung und Bedeutung einer Altenburger Inschrift (CIL XIII 5203). Jber. GPV 1948/49, 22-28.
- Lieb, H. (1999) Vindonissa und die römischen Lagerstädte. Jber. GPV 1998, 63-66.
- Liebeschuetz, J.H.W.G. (1993) The end of the Roman Army in the Western Empire. In: J. Rich/G. Shipley (eds.) War and Society in the Roman World, 265-276. London/New York.
- Mackensen, M. (1987) Frühkaiserzeitliche Kleinkastelle bei Nersingen und Burlafingen an der Oberen Donau. Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte 41. München.
- Mackensen, M. (1999) Late Roman fortifications and building programmes in the province of Raetia: the evidence of recent excavations and some new reflections. In: J.D. Creighton/R.J.A. Wilson (eds.) Roman Germany. Studies in Cultural Interaction, 199-244. Portsmouth, R.I.
- Maier, F.B. (1990) Eine frühe Westfront des Legionslagers Vindonissa. In: H. Vetters/M. Kandler (Hrsg.) Akten des 14. Internationalen Limeskongresses 1986 in Carnuntum, 479-484. Wien.
- Mansuelli, G.A. (1970/71) La romanizzazione dell'Italia settentrionale. Atti Centro Studi D.I.R. 3, 23-32.
- Martin, M. (1998) «... munimentum prope Basiliam quod accolae Robur ...» (Amm. Marc. 30, 3, 1). In: Mille Fiori. Festschrift für L. Berger. Forschungen in Augst 25, 141-145. Augst.
- May Castella, C. (1995) L'époque romaine. AS 18, 2, 78-88.
- Meiggs, R. (1980) Sea-borne timber supplies to Rome. In: J.H. D'Arms/E.C. Kopff (eds.) The seaborne commerce of ancient Rome. Memoirs of the American Academy in Rome 36, 185-196. Rome.
- Meyer, E. (1970) Die geschichtlichen Nachrichten über die Räter. JbSGUF 55, 119-125.
- Meyer-Freuler, Ch. (1998) Vindonissa Feuerwehrmagazin. Die Untersuchungen im mittleren Bereich des Legionslagers. Veröffentl. GPV 15. Brugg.
- Mommsen, Th. (1854) Die Schweiz in römischer Zeit. Zürich.
- Morerod, J.-D. (1999) L'Eglise du Valais et son patrimoine dans le diocèse de Lausanne. Contribution à une préhistoire des diocèses romands. Vallesia 54, 137-160.
- Motschi, A. (1998) Der spätromische burgus von Balsthal-St. Wolfgang und die Inschrift der Tungrecani seniores aus Laupersdorf SO. In: Mille Fiori. Festschrift für L. Berger. Forschungen in Augst 25, 163-169. Augst.
- Mrozek, St. (1984) Les incolae en Italie. Epigraphica 46, 1-2, 17-21.
- Nicasie, M.J. (1998) Twilight of Empire. The Roman Army from the reign of Diocletian until the Battle of Adrianople. 1998.
- Nuber, H.U. (1997) Zeitenwende rechts des Rheins. Rom und die Alamannen. In: K.H. Fuchs (Red.) Die Alamannen. Begleitband zur Ausstellung «Die Alamannen», 59-68. Stuttgart.
- Oberziner, G. (1900) Le guerre di Augusto contro i popoli alpini. Roma.
- Overbeck, B. (1976) Rätien zur Prinzipatszeit. In: H. Temporini (Hrsg.) ANRW II/5.2, 658-689.
- Overbeck, B. (1982) Geschichte des Alpenrheintals in römischer Zeit. München.
- Paccolat, O. (1997) Le village gallo-romain de Brig-GLIS VS/Waldmatte. AS 20, 1, 25-36.
- Paccolat, O./Wiblé, F. (1999) L'habitat indigène du Valais romain: état de la question. Studio e conservazione degli insediamenti minori romani in area alpina. Incontro di studi, Forgaria del Friuli, 1997, 199-206. Bologna.
- Pauli, L. (1981) Die Alpen in Frühzeit und Mittelalter. München.
- Pauli, L. (1991) Les Alpes centrales et orientales à l'âge du Fer. In: A. Duval (éd.) Les Alpes à l'âge du Fer. Revue archéologique de Narbonnaise, Suppl., 22, 291-309. Paris.
- Paunier, D. (1981) La céramique gallo-romaine de Genève. De La Tène finale au royaume burgonde. Mémoires et documents publié par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève 9. Genève.
- Paunier, D. (1990) Le peuplement en Suisse de La Tène finale à l'époque romaine. In: A. Gallay (dir.) Peuples et archéologie. Cours d'Initiation à la Préhistoire et à l'Archéologie de la Suisse, 171-185. Basel.
- Paunier, D. (1998) Dix ans d'archéologie gallo-romaine en Suisse: esquisse d'un bilan (1998). Revue du Nord 80, n° 328, 235-251.
- Pedrucci, D. (1996) Deux fouilles dans le Castellum du Bas-Empire de Tenedo/Zurzach (AG) - un état de la recherche. Jber. GPV 1995, 3-24.
- Pesavento Mattioli, S. (2000) Il sistema stradale nel quadro della viabilità dell'Italia nord-orientale. In: E. Buchi (ed.) Storia del Trentino. II. L'età romana, 11-46. Bologna.
- Pferdehirt, B. (1986) Die römische Okkupation Germaniens und Rätiens von der Zeit des Tiberius bis zum Tode Trajans. Untersuchungen zur Chronologie südgallischer Reliefsgillata. JbRGZM 33, 221-329.
- Phang, S.E. (2001) The marriages of Roman Soldiers (13BC-AD235). Law and Family in the Imperial Army. Leiden/Boston/Köln.
- Prieur, J. (1976) L'histoire des régions alpestres sous le Haut-Empire. ANRW II/5.2, 630-656.
- Raepsaet-Charlier, M.-Th. (1999) Les institutions municipales dans les Germanies sous le Haut-Empire: bilan et questions. In: M. Dondin-Payre/M.-Th. Raepsaet-Charlier (éds.) Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le haut-Empire romain, 271-352. Paris.
- Römerwege (1992) Voies romaines. Vie romane. Roman roads. Bern.
- Rossi, F./Hauser, P./André, P. (1998) Nyon: une colonie romaine au bord du lac Léman. Les Dossiers de l'Archéologie 232, avril.
- Rychener, J. (1984) Der Kirchhügel von Oberwinterthur. Die Rettungsgrabungen von 1976, 1980 und 1981. Beiträge zum römischen Vitodurum - Oberwinterthur 1, Berichte Zürcher Denkmalpflege, Monographien 1. Zürich.
- Sartori, A. (1994) La formazione politica dell'Italia: la Cisalpina. In: Antiche genti d'Italia, 117-123. Roma.
- Sauter, M.R./Bonnet, C. (1971) Nouvelles observations sur l'enceinte romaine tardive de Genève. ASSPA 56, 165-172.
- Schaub, M. (1990) Antike und neuzeitliche Wehrbauten in und um Augst. JbAK 11, 171-175.
- Scheffknecht, W. (1989) Der Beginn der römischen Herrschaft in Voralberg. L'inizio del dominio romano nel Voralberg. In: Die Römer in den Alpen. I Romani nelle Alpi. Kolloquium Salzburg 1986, 55-69, 271-284. Bozen.
- Scheidel, W. (1995) Rekruten und Überlebende: Die demographische Struktur der römischen Legionen in der Prinzipatszeit. Klio 77, 232-235.
- Schillinger-Häfele, U. (1974) Die Deduktion von Veteranen nach Avenicum. Ein Beitrag zur Geschichte der Kolonisation der frühen Kaiserzeit. Chiron 4, 441ff.
- Schlüter, W./Wiegels, R. (Hrsg.; 1999) Rom, Germanien und die Ausgrabungen von Kalkriese. Internationaler Kongress der Universität Osnabrück und des Landschaftsverbandes Osnabrücker Land e.V. vom 2. bis 5. September 1996. Osnabrücker Forschungen zu Altertum und Antike-Rezeption 1. Osnabrück.
- Schön, F. (1986) Der Beginn der römischen Herrschaft in Rätien. Sigmaringen.
- Schönberger, H. (1985) Die römischen Truppenlager der frühen und mittleren Kaiserzeit zwischen Nordsee und Inn. Ber. RGK 66, 321-497.
- Schucany, C. (1993) Tradition indigène - tradition méditerranéenne: un essai appliqué à la céramique des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles d'Aquae Helveticae (Baden, Suisse). Actes du congrès de Versailles 20-23 mai 1993 de la Société française d'étude de la céramique antique en Gaule (SFE-CAG), 249-266. Marseille.
- Schucany, C. (1996) Olten/Hauptgasse 12/14. Archäologie und Denkmalpflege im Kanton Solothurn 1, 68-77.
- Schucany, C. (1998) Die Brandschichten von Baden/Aquae Helveticae. Bemerkungen zur Datierung. JbSGUF 81, 250-254.
- Schucany, C. (1999) Olten/Marktgasse zwischen Nr. 25 und Nr. 32. Archäologie und Denkmalpflege im Kanton Solothurn 4, 51-53.
- Schucany, C./Nogara, G. (2001) Solothurn/Löwengasse 15. Archäologie und Denkmalpflege im Kanton Solothurn 6, 81-84.
- Schwarz, P.-A. (1996) Zur Spätzeit von Augusta Raurica. In: E. Schallmayer (Hrsg.) Niederbieber, Postumus und der Limesfall. Stationen eines politischen Prozesses. Ber. ersten Saalburgkoll. Saalburg Schriften 3, 60-68. Bad Homburg v.d.H.
- Schwarz, P.-A. (1998) Die spätromische Befestigungsanlagen in Augusta Raurica - Ein Überblick. In: C. Bridger/K.-J. Gilles (Hrsg.) Spätromische Befestigungsanlagen in den Rhein- und Donauprovinsen. Beiträge der Arbeitsgemeinschaft «Römische Archäologie» bei der Tagung des West- und Süddeutschen Verbandes der Altertumsforschung in Kempten 8.6-9.6.1995. BAR International Series 704, 105-111. Oxford.
- Schwarz, P.-A. (2000) Bemerkungen zur sog. Magidunum-Inschrift (CIL XIII 11543) und zum Grabstein eines actarius peditum (CIL XIII 11544). In: P.-A. Schwarz/L. Berger (Hrsg.) Tituli Rauracenses I. Testimonien und Aufsätze. Zu den Namen und ausgewählten Inschriften von Augst und Kaiseraugst. Forschungen in Augst 29. Augst.
- Sommer, C.S. (1990) Das römische Militär und sein Einfluss auf die Bevölkerung in Obergermanien und Raetien rechts des Rheins und nördlich der Alpen. In: H. Vetters/M. Kandler (Hrsg.) Akten des 14. Internationalen Limeskongresses 1986 in Carnuntum, 121-131. Wien.
- Spaul, J.E.H. (2000) Cohors<sup>2</sup>. The evidence for and a short history of the auxiliary infantry units of the Imperial Roman Army. BAR International Series 841. Oxford.
- Speidel, M.A. (1992) Römische Reitertruppen in Augst. Ein Beitrag zur Frühgeschichte des Windischer Heeresverbandes. Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 91, 165-175.
- Speidel, M.A. (1994) Die Kleininschriften aus dem frühromischen Kastell und dem Lagerdorf in Zurzach. Jber. GPV 1993, 53-58.
- Speidel, M.A. (1995) Das römische Heer als Kulturträger. Lebensweisen und Wertvorstellungen der Legionssoldaten an den Nordgrenzen des römischen Reiches im 1. Jahrhundert n.Chr. In: R. Frei-Stolba/H.E. Herzig (éds.) La politique éditiltaire dans les provinces de l'Empire romain II<sup>ème</sup>-IV<sup>ème</sup> siècles après J.-C. Actes du II<sup>e</sup> colloque roumano-suisse Berne, 12-19 septembre 1993, 187-210. Bern.
- Speidel, M.A. (1996) Die römischen Schreitafeln von Vindonissa. Veröffentl. GPV 12. Brugg.
- Speidel, M.A. (2000) Sold und Wirtschaftslage der römischen Soldaten. In: G. Alföldy/B. Dobson/W. Eck (Hrsg.) Kaiser, Heer und Gesellschaft in der Römischen Kaiserzeit. Gedenkschrift für Eric Birley. Stuttgart.
- Stahelin, R. (1948) Die Schweiz in römischer Zeit (3. Ausgabe). Basel.
- Steiner, L./Menna, F. (2000) La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). CAR 75-76. Lausanne.
- Strobel, K. (1987) Der Chattenkrieg Domitians. Historische und politische Aspekte. Germania 65, 423-452.
- Strobel, K. (1991) Militär und Bevölkerungsstruktur in den nordwestlichen Provinzen. In: W. Eck/H. Galsterer (Hrsg.) Die Stadt in Oberitalien und in den nordwestlichen Provinzen des Römischen Reiches. Deutsch-italienisches Kolloquium im italienischen Kulturinstitut Köln, 45-54. Mainz.
- Szidat, J. (1983) Tungrecani seniores (CIL XIII, 5190). Zur Tätigkeit einer spätromischen Eliteeinheit in der Schweiz. Archäologie im Kanton Solothurn 3, 29-33.
- Tarpin, M. (1987) César et la bataille d'Octodure. Annales Valaisannes, 241-249.
- Tarpin, M. (1997) Les Tigurins étaient-ils des Helvètes? Prélude à l'histoire de la Suisse. In: D'Orgétoix à Tibère. Actes du colloque A.R.S., Porrentruy 1995, 11-20. Lausanne.
- Tarpin, M. (2002a) Vici et pagi dans l'Occident romain. Collection de l'École Française de Rome. Roma (sous presse).
- Tarpin, M. (2002b) Les Allobroges et Rome. In: Entre Rhône et Alpes, les Allobroges. Exposition Musée Dauphinois, Grenoble. Gollion/Grenoble.
- Tarpin, M./Berti, S./Haldimann, M.-A. et al. (1999) Le bassin lémanique gallo-romain. Gallia 56, 33-44.
- Tomlin, R.S.O. (2000) The Legions in the Late Empire. In: R.J. Brewer (ed.) Roman Fortresses and their Legions. Papers in honour of George C. Boon FSA, FRHistS, 159-181. London.
- van Berchem, D. (1944; 1982) Les colons d'Avenches, 46-56. Lausanne. - Les routes et l'histoire, 123-131. Genève.
- van Berchem, D. (1955; 1982) Le statut de la colonie d'Avenches. Rev. Suisse Hist. 5, 145-157. - Les routes et l'histoire, 132-141. Genève.
- van Berchem, D. (1956a; 1982) Le martyre de la légion thébaine. Essai sur la formation d'une légende. Basel.
- van Berchem, D. (1956b; 1982) Du portage au péage. Le rôle des cols transalpins dans l'histoire du Valais celtique. Museum Helveticum 13, 199-208. - Les routes et l'histoire, 67-78. Genève.
- van Berchem, D. (1962; 1982) Conquête et organisation par Rome des districts alpins. Revue des études latines 40, 228-235. - Les routes et l'histoire, 79-85. Genève.
- van Berchem, D. (1976; 1982) Observations sur le réseau routier des Allobroges. Bulletin de la Société des Antiquaires de France 137-48. - Les routes et l'histoire, 103-111. Genève.
- van Berchem, D. (1978; 1982) Un banquier chez les Helvètes. Ktéma 3, 267-274. - Les routes et l'histoire, 113-121. Genève.
- van Berchem, D. (1981; 1982) Avenches colonie latine? Chiron 11, 221-228. - Les routes et l'histoire, 141-150. Genève.
- van Berchem, D. (1982) Les routes et l'histoire. Genève.
- van Berchem, D. (1994) Notes sur la famille helvète des Camilli. ASSPA 77, 109-114.
- Vitali, D./Kaenel, G. (2000) Un Helvète chez les Étrusques vers 300 av. J.-C. AS 23, 3, 115-122.
- Walser, G. (1967) Die römischen Strassen in der Schweiz. Bern.
- Walser, G. (1974) Zur römischen Verwaltung der Vallis Poenina. Museum Helveticum 31, 169-178.
- Walser, G. (1983) Die römischen Strassen und Meilensteine in Raetien. Aalen.
- Walser, G. (1984) Summus Poeninus. Historia, Einzelschriften, 46. Wiesbaden.
- Walser, G. (1986) Viae per Alpes Graias. Historia, Einzelschriften, 48. Stuttgart.
- Walser, G. (1994) Studien zur Alpengeschichte in antiker Zeit. Historia, Einzelschriften, 86. Stuttgart.
- Wesch-Klein, G. (1989) Breisach am Rhein: Die gestempelten Ziegel aus den Grabungen 1983-1986. Fundberichte aus Baden-Württemberg 14, 387-426.
- Wiblé, F. (1991) Le Valais au Bas-Empire romain: notes préliminaires. Peuplement et exploitation du milieu alpin. Colloque Belley, 2-4.6.1989, 247-254. Tours.
- Wiblé, F. (1995) Nouvelle lecture d'une stèle funéraire de Saint-Maurice et familles de rang sénatorial en Valais. In: R. Frei-Stolba/M.A. Speidel (Hrsg.) Römische Inschriften - Neufunde, Neulesungen und Neuinterpretationen. Festschrift für H. Lieb, 275-290. Basel.
- Wiblé, F. (1998a) Quatre siècles d'histoire. In: Vallis Poenina, 35-50.
- Wiblé, F. (1998b) Deux procurateurs du Valais et l'organisation de deux districts alpins. Antiquité tardive 6, 181-191.
- Wiblé, F./Tarpin, M. (1986) L'époque julio-claudienne. In: A. Gallay/G. Kaenel/F. Wiblé et al. (éds.) Le Valais avant l'histoire: 14 000 av. J.-C.-47 apr. J.-C. Catalogue d'exposition, Sion, Musées cantonaux du Valais, 139-152. Sion.
- Wiegels, R. (1983) Zeugnisse der 21. Legion aus dem südlichen und mittleren Oberrheingebiet. Zur Geschichte des obergermanischen Heeres um die Mitte des 1. Jahrhunderts n.Chr. Epigraphische Studien 13, 1-42.
- Wilmanns, J.C. (1981) Die Doppelurkunde von Rottweil und ihr Beitrag zum Städtewesen in Obergermanien. Epigraphische Studien 12, 1-182.
- Wilmanns, J.C. (1995) Der Sanitätsdienst im Römischen Reich. Eine sozialgeschichtliche Studie zum römischen Militärsanitätswesen nebst einer Prosopographie des Sanitätspersonals. Medizin der Antike. Beiträge zur antiken Medizin und zu deren Fortwirken 2. Hildesheim.
- Windler, R./Fuchs, M. (Hrsg.; 2002) De l'Antiquité tardive au Haut Moyen-Âge (300-800). Continuité et Neubeginn. Antiqua 35. Basel.
- Wolff, C. (2000) La legio XIII Gemina au I<sup>er</sup> siècle. In: Y. Le Bohec/C. Wolff (éds.) Les légions de Rome sous le Haut-Empire, 203s. Lyon.
- Wolff, H. (1985) Die regionale Gliederung Galliens im Rahmen der römischen Reichspolitik. In: G. Gottlieb (Hrsg.) Raumordnung im römischen Reich, 3-28. München.
- Wolff, H. (1986) Die Entwicklung der Veteranenprivilegien vom Beginn des 1. Jahrhunderts v.Chr bis auf Konstantin d. Gr. In: W. Eck/H. Wolff (Hrsg.) Heer und Integrationspolitik. Die römischen Militärdiplome als historische Quelle, 44-115. Köln/Wien.



Zanotto, A. (1986) Valle d'Aosta antica e archeologica. Aosta.  
Zimmermann, B. (1992) Zur Authentizität des «Clemensfeldzuges». JbAK 13, 289-303.

## Städte und Ortschaften – Agglomérations et urbanisme

Antonini, A. (2002) Sion, Sous-le-Scex. Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsort: Gräber und Bauten. CAR 89. Lausanne.  
Ausbüttel, F.M. (1998) Die Verwaltung des römischen Kaiserreiches. Von der Herrschaft des Augustus bis zum Niedergang des Weströmischen Reiches. Darmstadt.  
Avenches (2001) Avenches, capitale des Helvètes (édition française). AS 24, 2. –Avenches. Die Hauptstadt der Helvetier (deutschsprachige Ausgabe). AS 24, 2.  
Bacher, R./Suter, P./Eggenberger, P. et al. (1990) Aegerten. Die spät-römischen Anlagen und der Friedhof der Kirche Bürglen. Bern.  
Backman, Y. (1999) Frühe Siedlungsreste aus dem Alten Spital in der Solothurner Vorstadt. AS 23, 2, 109-112.  
Beaujard, B. (1996) L'évêque dans la cité en Gaule aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. In: C. Lepelley (éd.) La fin de la cité antique et le début de la cité médiévale. Actes du colloque de l'Université de Paris X – Nanterre, 1-3 avril 1993, 127-145. Bari.  
Bedon, R. (1999) Les villes des trois Gaules de César à Néron dans leur contexte historique, territorial et politique. Paris.  
Berger, L. (1998) Führer durch Augusta Raurica<sup>6</sup>. Basel.  
Berti, S./May-Castella, C. (1992) Architecture de terre et de bois à Lousonna-Vidy VD. AS 15, 4, 172-179.  
Bill, J. (2001) Käppelmat. JbSGUF 84, 249f.  
Blanc, P./Frey-Kupper, S./Frei-Stolba, R. (2001) Du Bas-Empire au haut Moyen Age. AS 24, 2, 82-90.  
Blanc, Pierre (à paraître) Avenches/Aventicum dans l'Antiquité tardive et au haut Moyen Age à la lumière des récentes découvertes archéologiques. In: Villes et villages – tombes et églises. La Suisse de l'antiquité tardive et du haut Moyen Age. Actes du colloque de Fribourg, 27-29 septembre 2001. RSAA.  
Bögli, H. (2001) Aventicum, La città romana e il museo. Guida riveduta e ampliata da Anne Hochuli-Gysel. GAS 34. Avenches.  
Bonnet, Ch. (1986) Genève aux premiers temps chrétiens. Genève.  
Bonnet, Ch. (1993) Les fouilles de l'ancien groupe épiscopal de Genève. Cahiers d'archéologie genevoise 1. Genève.  
Bonnet, Ch. (1996) Le quartier de Saint-Gervais – Le temple de Saint-Gervais. Chronique des fouilles archéologiques. Genava n.s. 44, 34-39.  
Bonnet, Ch./Zoller, G./Broillet, Ph. et al. (1989) Les premiers ports de Genève. AS 12, 1, 2-17.  
Bossert, M./Fuchs, M. (1989) De l'ancien sur le forum d'Avenches. BPA 31, 12-105.  
Brem, H./Bürgi, J./Roth-Rubi, K. (1992) Arbon – Felix Arbor. Das spät-römische Kastell. Archäologie im Thurgau 1. Frauenfeld.  
Brem, H./Steiner, D./Kesselring, R. (1999) Neues aus Tasgetium. AS 22, 3, 123-134.  
Bridger, C./Gilles, K.-J. (Hrsg.; 1998) Spät-römische Befestigungsanlagen in den Rhein- und Donau-Provinzen. BAR Int. Series 704. Oxford.  
Brunetti, C./Wagner, C. (1999) Massongex. Vallesia 54, 1999, 331-338.  
Bürgi, J. (1983) Pfyf-Ad Fines. AS 6, 4, 146-160.  
Bürgi, J./Hoppe, R. (1985) Schleithem-Iuliomagus. Die römischen Thermen. Antiqua 13. Basel.  
Cahn, H.-A./Kaufmann-Heinmann, A. (Hrsg.; 1984) Der spät-römische Silberschatz von Kaiseraugst. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 9. Derendingen.  
Christe, F. (1989) Place de la Cathédrale/rue Cité-Devant/rue Vuillermet. Chronique des fouilles archéologiques 1988. RHV, 133-138.  
Christe, F. (1990) Rue Vuillermet – Constructions du Bas-Empire romain. Chronique des fouilles archéologiques 1989. RHV, 115s.  
Christe, F. (1994) La Cité avant la cathédrale actuelle. Mémoire Vive 3, 55-63.  
Curdy, Ph./Flutsch, L./Moulin, B. et al. (1995) Eburodonum vu de profil: coupe stratigraphique à Yverdon-les-Bains VD, Parc Piguet, 1992. ASSPA 78, 7-56.  
Della Casa, Ph. (1992) Die römische Epoche. In: M. Primas/Ph. Della Casa/B. Schmid-Sikimic, Archäologie zwischen Vierwaldstättersee und Gotthard. Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie 12, 35-213. Bonn.  
Donati, P. (1983) Muralto – Park Hotel. AS 6, 3, 120-136  
Donati, P. (1987) Muralto TI. Vico romano. AS 10, 3, 131s.

Ebnöther, Ch./Schucany, C. (1999) Vindonissa und sein Umland. Die Vici und ihre ländliche Besiedlung. Jber. GPV 1998, 67-97.  
Eck, W./Galsterer, H. (Hrsg.; 1991) Die Stadt in Oberitalien und in den nordwestlichen Provinzen des römischen Reiches. Deutsch-italienisches Kolloquium im Italienischen Kulturinstitut, Köln. Kölner Forschungen 4. Mainz.  
Ettliger, E. (1959) Die Kleinfunde aus dem spät-römischen Kastell Schaan. JbHVFL 59, 229-299.  
Ettliger, E. (1979) Bemerkungen zu ausgewählten Kleinfunden und den Grundrissen der Häuser in Unterwindisch. JberGPV 1978, 12-45.  
Faccani, G./Meier, H.-R. (1996) Vom römischen Vorstadtbau zur Bischofs- und Pfarrkirche. Zwischenbericht über die Ausgrabungen in der Kirche Notre-Dame-des-Champs in Martigny. Vallesia 51, 243-270.  
Fellmann, R. (1981) Das römische Basel. Führer durch das historische Museum Basel 2. Basel.  
Fellmann Brogli, R./Fünfschilling, S./Marti, R. et al. (1992) Das römisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Basel-Aeschenvorstadt. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 10 B. Derendingen.  
Février, P. A. (1980) Vetera et nova: le poids du passé, les germes de l'avenir (III<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle). In: G. Duby (dir.) Histoire de la France urbaine. 1, La ville antique. Paris.  
Furger, A.F. (1997) Die Brunnen von Augusta Raurica. JbAK 18, 143-184.  
Furger, A.R. (1994) Die urbanistische Entwicklung von Augusta Raurica vom 1. bis zum 3. Jahrhundert. JbAK 15, 29-38.  
Furger, A.R. (1994) Die urbanistische Entwicklung von Augusta Raurica vom 1. bis zum 3. Jahrhundert. JbAK 15, 29-38.  
Gairbos, S. (2000) Archäologische Untersuchungen zur spät-römischen Zeit in Curia/Chur GR. ASSPA 83, 95-147.  
Gardiol, J.-B. (1989) Recherches au fanum d'Ursins VD. ASSPA 72, 290-294.  
Gros, P./Torelli, M. (1992) Storia dell'Urbanistica. Il Mondo Romano. Roma/Bari.  
Guyan, W.-U./Schneider, J.E./Zürcher, A. (Hrsg.; 1985) Turicum – Vitodurum – Iuliomagus. Drei Vici in der Ostschweiz. Festschrift O. Coninx. Zürich.  
Haldimann, M.-A. (1999) Genève, Ancienne Prison St-Antoine. ASSPA 82, 287s.  
Haldimann, M.-A./Curdy, Ph./Gillioz, P.-A. et al. (1991) Aux origines de Massongex VS. Tarnaia, de La Tène finale à l'époque augustéenne. ASSPA 74, 129-182.  
Haldimann, M.-A./Ramjoué, E./Simon, Ch. (1991) Les fouilles de la cour de l'ancienne prison de Saint-Antoine: une vision renouvelée de la Genève antique. AS 14, 2, 194-204.  
Haldimann, M.-A./Rossi, F. (1994) D'Auguste à la Tétrarchie. L'apport des fouilles de l'Hôtel de Ville de Genève. ASSPA 77, 53-93.  
Hänggi, R. (1989) Zur Baustruktur der Strassen von Augusta Rauricorum. JbAK 10, 73-96.  
Hänggi, R./Doswald, C./Roth-Rubi, K. (1994) Die frühen römischen Kastelle und der Kastell-Vicus von Tenedo-Zurzach. Veröffentl. GPV 11. Brugg.  
Hartmann, M. (1986) Vindonissa, Oppidum – Legionslager – Castrum. Windisch.  
Hartmann, M./Wälchli, D. (1982) Die römische Besiedlung von Frick. AS 12, 2, 71-77.  
Höneisen, M. (Hrsg.; 1993) Frühgeschichte der Region Stein am Rhein. Antiqua 26, Schaffhauser Archäologie 1. Basel.  
Höneisen, M. (1999) Alamannen in Schleithem. AS 22, 3, 145-152.  
Janosa, M. (1992) Die «Bergeller Pforte» bei Promontogno – Geschichten einer Talsperre. In: Archäologie in Graubünden. Festschrift zum 25-jährigen Bestehen des Archäologischen Dienstes Graubünden, 155-161. Chur.  
Janvier, Y. (1969) La législation du Bas-Empire romain sur les édifices publics. Publications des Annales de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, Travaux et Mémoires 56. Aix-en-Provence.  
Kaenel, G./Curdy, Ph. (1985) Yverdon-les-Bains VD, de La Tène à l'époque augustéenne. AS 8, 4, 245-250.  
Kaenel, G./Curdy, Ph./Horisberger, B. et al. (1997) Le plateau suisse. In: D'Orgétoix à Tibère, 77-83.  
Koller, H./Doswald, C. (1996) Aquae Helveticae – Baden. Die Grabungen Baden Du Parc 1987/1988 und ABB 1988. Mit einem Beitrag von Hugo W. Doppler. Veröffentl. GPV 13. Brugg.  
Lassau, G./Wälchli, D. (1999) Windisch AG, Dammstrasse (V.98.4). ASSPA 82, 300.  
Lehner, H.-J. (1978) Die Ausgrabungen in der Kirche von Biel-Mett BE. AS 1, 4, 149-154.

Lehner, H.-J. (1993) Restauration de l'église paroissiale de Martigny (1990-1993). Martigny.  
Lepelley, Cl. (éd.; 1996) La fin de la cité antique et le début de la cité médiévale. Actes du colloque de l'Université de Paris X, Nanterre 1-3 avril 1993. Bari.  
Lieb, H. (1999) Vindonissa und die römischen Lagerstädte. JberGPV 1998, 63-66.  
Lorenz, Th. (1987) Die römische Stadt. Darmstadt.  
Marti, R. (2000) Zwischen Römerzeit und Mittelalter. Archäologie und Museum 41. Liestal.  
Matteotti, R., (2002) Die römische Anlage von Riom GR. Ein Beitrag zum Handel über den Julier- und den Septimerpass in römischer Zeit. JbSGUF 85, 103-196.  
Matter, G. (1999) Der römische Vicus von Kempraten. JbSGUF 82, 183-211.  
Meyer, W. (1967) Das Castel Grande in Bellinzona. Olten/Freiburg i. Br.  
Morel, J./Chevalley, Ch. (2001) Avenches VD, Vers le Cigognier. ASSPA 84, 228s.  
Müller, E. (1981) Holderbank – ein römisches Passdorf am Oberrhein. Hauenstein. AS 4, 2, 57-61.  
Müller-Beck, H. (1963/64) Die Erforschung der Engehalbinsel in Bern bis zum Jahre 1965 (sic!). Jber.BHM 43/44, 375-400  
Müller-Beck, H. (1970) Die Engehalbinsel bei Bern, ihre Topographie und ihre wichtigsten vor- und frühgeschichtlichen Denkmäler 2. Schriften des Historisch-Antiquarischen Kommission des Stadt Bern 2, 1-16. Bern.  
Müller-Beck, H./Ettliger, E. (1962/63) Die Besiedlung der Engehalbinsel in Bern. BerRGK 43/44, 108-153.  
Naissance des arts chrétiens (1991) Atlas des monuments paléochrétiens de la France. Paris.  
Niffeler, U. (1988) Römisches Lenzburg. Vicus und Theater. Veröffentl. GPV 8. Brugg.  
Paccolat, O. (1997) Le village gallo-romain de Brig-Glis/Waldmatte. AS 20, 1, 25-36.  
Paratte, Cl.-A. (1997-2001) Vevey VD, collège Sainte-Claire. ASSPA 80, 1997, 257s.; 81, 1998, 307-309; 82, 1999, 298; 84, 2001, 250-252.  
Pauli-Gabi, Th. (1999) Aspekte der gründungszeitlichen Bebauung in Vitodurum/Oberwinterthur (Kanton Zürich/Schweiz). In: Colonia – municipium – vicus. Struktur und Entwicklung städtischer Siedlungen in Noricum, Rätien und Obergermanien. BAR International Series 783, 47-58. Oxford.  
Pauli-Gabi, Th./Ebnöther, Ch./Albertin, P. et al. (2002) Beiträge zum römischen Oberwinterthur – Vitodurum 6. Die Baubefunde im Westquartier von Oberwinterthur – Vitodurum (Unteres Bühl). Ein Beitrag zum kleinstädtischen Bauen und Leben im Römischen Nordwesten. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 34/1.2. Zürich/Egg.  
Pauvier, D. (1992) Les villes romaines de Suisse au II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. In: H.-J. Schalles/H. von Hesberg/P. Zanker (Hrsg.) Die römische Stadt im 2. Jahrhundert n.Chr.: der Funktionswandel des öffentlichen Raumes. Kolloquium in Xanten 1990. Xantener Berichte 2, 33-61. Bonn.  
Petit, J.-P./Mangin, M. (dir.; 1994) Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain. Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche (Moselle), 21-24 octobre 1992. Paris.  
Rageth, J. (1987) Römische Verkehrswege und ländliche Siedlungen in Graubünden. Beiträge zur Raetia Romana, hrsg. Historisch-Antiquarische Gesellschaft von Graubünden, 45-108. Chur.  
Rageth, J. (1992) Römische und frühmittelalterliche Siedlungsreste in Zernez. In: Archäologie in Graubünden. Festschrift zum 25-jährigen Bestehen des Archäologischen Dienstes Graubünden, 172-176. Chur.  
Rageth, J. (1998) Chur – Welschdörfli, Schutzbau Areal Ackermann. Urgeschichtliche und römische Funde und Befunde. AFS 29. Chur.  
Rossi, F./Hauser, P./André, P. (1998) Nyon: une colonie romaine au bord du lac Léman. Les Dossiers de l'Archéologie 232, avril.  
Roth-Rubi, K./Sennhauser, H.-R. (1987) Verenamünster Zurzach. Ausgrabungen und Bauuntersuchung. 1, Römische Strasse und Gräber. Zürich.  
Russenberger, Ch. (2001) Siedlungsbilder der Blütezeit. In: A. Furger et al. 2001, 131-194.  
Rychener, J. (1997) Die Nordostschweiz. In: D'Orgétoix à Tibère, 97f.  
Sardet-Pichard, N./Berti Rossi, S./May Castella, C. (red.; 1993) Lousonna, la ville gallo-romaine et le musée. GAS 27. Lausanne.

Schneider, J.E. (1985) Zürich in römischer Zeit. In: Guyan et al. 1985, 39-167. Zürich.  
Schneider, J.E. (1995) Der römische Vicus Turicum. In: Geschichte des Kantons Zürich 1, Frühzeit bis Spätmittelalter, 88-93. Zürich.  
Schneider-Schneckenburger, G. (1980) Churrätien im Frühmittelalter. Münchner Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 26. München.  
Schucany, C. (1996) Aquae Helveticae, Zum Romanisierungsprozess am Beispiel des römischen Baden. Antiqua 27. Basel.  
Schucany, C. (1996) Olten/Hauptgasse 12/14. Archäologie und Denkmalpflege im Kanton Solothurn, 68-77.  
Schucany, C. (1999) Die vici. In: Ch. Ebnöther/C. Schucany, Vindonissa und sein Umland. Die vici und die ländliche Besiedlung. JberGPV 1998, 70-97.  
Schucany, C. (1999) Solothurn und Olten – Zwei Kleinstädte und ihr Hinterland in römischer Zeit. AS 22, 2, 88-95.  
Schwarz, P.-A. (1990) Die spät-römische Befestigung auf Kastelen in Augst BL – Ein Vorbericht. JbAK 11, 25-51.  
Serneels, V. (1993) Archéométrie des scories de fer. Recherches sur la sidérurgie ancienne en Suisse occidentale. CAR 61, 171s. Lausanne.  
Solothurn (1990) Solothurn. Beiträge zur Entwicklung der Stadt im Mittelalter. Actes du colloque de Soleure, 13-14 novembre 1987. Veröffentlichungen des Instituts für Denkmalpflege ETHZ 9. Zürich.  
Spycher, H./Schucany, C. (Hrsg.; 1997) Die Ausgrabungen im Kino Elite im Rahmen der bisherigen Untersuchungen der Solothurner Altstadt. Antiqua 29. Basel.  
Steiner, L./Menna, F. (2000) La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles). CAR 75/76. Lausanne.  
Studen (1994) Studen, Grabfeld (Toranlage?) / Petinesca. Dokumentation 1993: (Spät)römische Gebäudereste. AK BE 3A, 1994, 139f.  
Sulser, W./Clausen, H. (1978) Sankt Stephan in Chur. Zürich.  
Tarpin, M. (1993) Les vici d'Occident: modèles urbains hors des villes. In: D. Alciú/H. Bögli (eds.) Politique éditoriale dans les provinces de l'Empire romain, 157-161. Cluj-Napoca.  
Tarpin, M. (1999) Colonia, municipium, vicus: Institutionen und Stadtformen. In: N. Hanel/C. Schucany, Colonia, municipium, vicus. Struktur und Entwicklung städtischer Siedlungen in Noricum, Rätien und Obergermanien. Beiträge des West- und Süddeutschen Verbandes der Altertumforschung in Wien, 21.-23.5.1997. BAR Int. Series 783, 1-10. Oxford.  
Terrier, F. (1997) Les embarcations gallo-romaines d'Yverdon-les-Bains. Guide de l'exposition permanente au Château d'Yverdon-les-Bains, Yverdon-les-Bains.  
van Berchem, D. (1982) Bâle et Augst, réflexions sur le site d'une ville. In: D. van Berchem (éd.) Les routes et l'Histoire, 247-252. Genève.  
Vitodurum 9 (2001) Beiträge zum römischen Oberwinterthur. Ausgrabungen auf dem Kirchhügel und im Nordosten des Vicus 1988-1998. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 35. Zürich/Egg.  
von Kaenel, H.-M. (1978) Archäologische Wanderung über den Jäissberg bei Biel (Petinesca) BE. AS 1, 1, «Archäologie im Grünen».  
Weber, G. (Hrsg.; 2000) Cambodunum-Kempten. Erste Hauptstadt der römischen Provinz Rätien? Mainz.  
Wiblé, F. (1982) Villes et bourgs à l'époque romaine. In: Habitat et habitation. 2<sup>ème</sup> cours d'initiation à la Préhistoire et Archéologie de la Suisse, 8.1-8.10. Genève.  
Wiblé, F. (1985a) Considérations sur l'urbanisme de Forum Claudii Vallensium (Martigny, Valais, Suisse). Actes du Colloque «Les débuts de l'urbanisation en Gaule et dans les provinces voisines», Paris 1984. Caesarodunum 20, 411-426.  
Wiblé, F. (1986a) Villeneuve (Penneloci/Penneluco). In: Le Valais avant l'histoire, 168.  
Wiblé, F. (1986b) Le Grand Saint-Bernard (Summus Poeninus). In: Le Valais avant l'histoire, 216-221.  
Wiblé, F. (1998a) Martigny/Forum Claudii Vallensium. In: Vallis Poenina 1998, 165-174.  
Wiblé, F. (1998b) Saint-Maurice/Acaunus. In: Vallis Poenina, 162-164.  
Wiblé, F. (1998c) Sion/Drousomagos? In: Vallis Poenina, 187-190.  
Wild, D./Krebs, D. (1993) Die römischen Bäder von Zürich. Ausgrabungen am Weinplatz in der Altstadt von Zürich 1983/1984. Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Monographien 24. Zürich.  
Windler, R. (1995) Spät-römische Gräber aus Oberwinterthur. ASSPA 78, 181-185.  
Zwahlen, R. (1995) Vicus Petinesca – Vorderberg. Petinesca 1. Die Holzbauphasen, 1.Teil. Bern.



## Ländliche Besiedlung und Landwirtschaft - Les campagnes et l'agriculture

- Anderson, T. (1996) Châbles, Les Saux. AF, 22-24.
- Bakels, C.C./Jacomet, S. (im Druck) Luxury Foods in Roman Period Central Europe - Contributions from Archaeobotany. In: M. Van der Veen (ed.) *Luxury Foods*. World Archaeology 34.
- Bange, F. (1984) Lager et la villa: structures du paysage et du peuplement dans la région mâconnaise à la fin du haut Moyen Age (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles). *Annales Economiques, Sociétés, Civilisations* 39, 3, 529-569.
- Bayard, D./Collart, J.-L. (éds.; 1996) De la ferme indigène à la villa romaine. *Revue archéologique de Picardie*, n° spéc. 11.
- Bender, H./Wolff, H. (Hrsg.; 1994) Ländliche Besiedlung und Landwirtschaft in den Rhein-Donauprovinzen des Römischen Reiches. *Kolloquium Passau 1991*. Passauer Universitätsschriften zur Archäologie 2. Espelkamp.
- Bézat, E./Bézat, P.-A. (1994) Etude des macrorestes végétaux. In: Castella 1994, 133-149.
- Bögli, H./Ettlinger, E./Wiedemer, H.R. et al. (1963) Eine gallorömische Villa rustica bei Rheinfelden. *Argovia* 75, 5-72.
- Breuer, G./Rehazek, A./Stopp, B. (1999) Grössenveränderungen des Hausrindes. Osteometrische Untersuchungen grosser Fundserien aus der Nordschweiz von der Spätlatènezeit bis ins Frühmittelalter am Beispiel von Basel, Augst (Augusta Raurica) und Schleithem-Brüel. *JbAK* 20, 207-228.
- Breuer, G./Rehazek, A./Stopp, B. (2001) Veränderung der Körpergrösse von Haustieren aus Fundstellen der Nordschweiz von der Spätlatènezeit bis ins Frühmittelalter. *JbAK* 22, 161-178.
- Buchsenschutz, O./Curdy, Ph. (1991) L'habitat helvète sur le Plateau suisse. *AS* 14, 1, 89-97.
- Carlsen, J. (1995) Vilici and Roman Estate Managers until AD 284. *Analecta Romana Instituti Danici*, Suppl. 24. Roma.
- Castella, D. (1994) Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches «En Chaplix». *CAR* 62, *Aventicum* 6. Lausanne.
- Châtelain, H. (1976) La villa romaine de Commugny. *HA* 26, 7, 39-57.
- Chouquer, G./Favory, F. (1992) Les arpenteurs romains: théorie et pratique. *Collection archéologie aujourd'hui*. Paris.
- Chouquer, G./Favory, F. (2001) L'arpentage romain, histoire des textes - droits - techniques. Paris.
- Combe, A. (1996) Les cadastres romains dans la région d'Avenches. *BPA* 38, 5-22.
- Demarez, J.-D. (2001) Répertoire archéologique du canton du Jura du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. au VII<sup>e</sup> siècle après J.-C. *CAJ* 12. Porrentruy.
- Demarez, J.D./Othenin-Girard, B. (1999) Une chaussée romaine avec relais entre Alle et Porrentruy. *CAJ* 8. Porrentruy.
- Deschler-Erb, S. (1992) Osteologischer Teil. In: A.R. Furger/S. Deschler-Erb, *Das Fundmaterial aus der Schichtenfolge beim Augster Theater*. Typologische und osteologische Untersuchungen zur Grabung Theater-Nordwestecke 1986/87. *Forschungen in Augst* 15, 355-445. Augst.
- Deschler-Erb, S. (1999) Ergebnisse der Untersuchungen an den Tierknochen. In: Rychener 1999, 1, 450-457.
- Deschler-Erb, S. (in Vorb.) Untersuchung der Tierknochen. In: C. Schucany, *Die römische Villa rustica von Biberist-Spitalhof*.
- Dickson, C. (1990) Experimental Processing and Cooking of Emmer and Spelt Wheats and the Roman Army diet. In: D.E. Robinson, *Experimentation and Reconstruction in Environmental Archaeology*. *Symposia of the Association for Environmental Archaeology* 9, 33-39.
- Doswald C. (1993) Römische Mühlesteine aus Lenzburg. *Steinmetzen und andere Handwerker im römischen Vicus*. *Lenzburger Neujahrsblätter* 64, 42-49.
- Doswald C. (1997) Fer, Espace, Economie. In: Association suisse du personnel-technique des fouilles archéologiques (éd.) *Technique des fouilles*. Minerai, scories, fer. Cours d'initiation à l'étude de la métallurgie du fer ancienne (GSAF), 49-57. Basel.
- Drack, W. (1975) Die Gutshöfe. In: *UFAS* 5, 49-72. Basel.
- Drack, W. (1990) Der römische Gutshof bei Seeb, Gem. Winkel. *Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien* 8. Zürich.
- Dubuis, B./Haldimann, M.-A./Martin-Kilcher, S. (1987) Céramique du Bas-Empire découverte à Sion Sous-le-Scex. *AS* 10, 4, 157-168.
- Ebnöther, Ch. (1995) Der römische Gutshof in Dietikon. *Monographien der Kantonsarchäologie Zürich* 25. Zürich/Egg.
- Ebnöther, Ch./Schucany, C. (1999) Vindonissa und sein Umland. Die Vici und die ländliche Besiedlung. *Jber. GPV* 1998, 67-97.
- Eschenlohr, L. (1997) La méthode directe de réduction du minerais de fer au bas fourneau. In: Association suisse du personnel-technique des fouilles archéologiques (éd.) *Technique des fouilles*. Minerai, scories, fer. Cours d'initiation à l'étude de la métallurgie du fer ancienne (GSAF), 17-28. Basel.
- Eschbach, F./Castella, D. (1995) L'atelier de tuiliers d'Avenches en Chaplix. *BPA* 37, 143-188.
- Fellmann, R. (1992) La Suisse gallo-romaine. *Cinq siècles d'histoire*. Lausanne.
- Fellmann, R./Furger-Gunti, A./Moosbrugger-Leu, R. et al. (1983) Bodenfunde aus Basels Ur- und Frühgeschichte, 40. Basel.
- Ferdière, A. (1988) Les campagnes en Gaule romaine. Paris.
- Ferdière, A. (1999) L'artisanat gallo-romain entre ville et campagne (histoire et archéologie: position historique du problème, méthodologie, historiographie). In: M. Polfer (dir.) *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain*. Actes du colloque d'Erpeldange, mars 1999. *Monographies instrumentum* 9, 9-24. Montagnac.
- Fetz, H./Meyer-Freuler, Ch. (1997) Triengen, Murhubel. Ein römischer Gutshof im Suretal. *Archäologische Schriften Luzern* 7. Luzern.
- Fuchs, M. (2000) Vallon. Römische Mosaiken und Museum. *AFS* 31. Basel.
- Furger-Gunti, A. (Hrsg.; 2001) *Die Schweiz zur Zeit der Römer*. Multikulturelles Kräftespiel vom 1. bis 5. Jahrhundert. Zürich.
- Ginella, F./Heigold-Stadelmann, A./Ohnsorg, P. et al. (2000) Ein Beitrag zur Nahrungswirtschaft und zur Verpflegung römischer Truppen im Legionslager Vindonissa/Windisch (CH). *Archäozoologische Auswertung der Tierknochen aus der Grabung Vindonissa-Feuerwehrmagazin 1976*. *Jber. GPV* 1999, 3-26.
- Guélat, M./Paccolat, O./Rentzel, Ph. (1998) Une étable gallo-romaine à Brigue-Glis VS, Waldmatte. *Evidences archéologiques et micromorphologiques*. *ASSPA* 81, 171-182.
- Hagendorn, A./Doppler H./Huber, A. et al. (2002) Neue Forschungen zur Frühzeit von Vindonissa und den Lagern der 13. Legion. *Veröffentl. GPV* 18. Brugg.
- Haldimann, M.-A./André, P./Broillet-Ramjoué, E. et al. (2001) Entre résidence indigène et domus gallo-romaine: le domaine antique du Parc de La Grange (GE). *AS* 24, 2, 2-15.
- Hartmann, M./Belletti, R./Widmer, R. (1989) Eine spätlatènezeitliche Fundstelle in Baden-Kappelerhof. *AS* 12, 2, 45-52.
- Hecht, Y./Tauber, J. (1998) Das Hinterland von Augusta Raurica in römischer Zeit: 50-400 n.Chr. In: J. Ewald/J. Tauber (Hrsg.) *Tatort Vergangenheit*. Ergebnisse aus der Archäologie heute, 429-456. Basel.
- Heinzelmann, M. (1993) «Villa» d'après les œuvres de Grégoire de Tours. In: E. Magnou-Nortier (éd.) *Aux sources de la gestion publique*. 1: enquête lexicographique sur fundus, villa, domus, mansus, 45-70. Lille.
- Hillman, G. (1982) Evidence for spelt malting at Catsgore. In: R. Leech (ed.) *Excavations at Catsgore 1970-1973*. *A Romano-British village*. *Western Archaeological trust Excavation Monographies*, 137-141. Bristol.
- Hüster-Plogmann, H. (1999) Ergebnisse der Untersuchung von Knochenresten aus den Schlammproben. In: Rychener 1999, 1, 457-463.
- Hüster-Plogmann, H. (in Druck) Die Untersuchung der Kleintierreste aus den augusteischen bis claudischen Befunden der Grabung Windisch-Breite. In: A. Hagendorn et al. (im Druck).
- Jacobsen, W./Schäfer, L./Sennhauser, H.-R. (1991) *Vorromanische Kirchenbauten*. Katalog der Denkmäler bis zum Ausgang der Ottonen. Veröffentlichungen des Zentralinstituts für Kunstgeschichte 3 (2 Bde.). München.
- Jacomet, S./Schibler, J. (2001) Les contributions de l'archéobotanique et de l'archéozoologie à la connaissance de l'agriculture et de l'alimentation du site de Biesheim-Kunheim. In: S. Plouin/M. Reddé/C. Boutanin, *La frontière romaine sur le Rhin supérieur*. A propos des fouilles récentes de Biesheim-Kunheim, 60-69. Exposition présentée au Musée gallo-romain de Biesheim, 31 août au 20 octobre 2001. Biesheim.
- Jacomet, S./Wagner, S./Felice, N. et al. (1988) Verkohlte pflanzliche Makroreste aus Grabungen in Augst und Kaiseraugst. *Kultur- und Wildpflanzenfunde als Informationsquellen über die Römerzeit*. *JbAK* 9, 271-310.
- Jacomet, S./Wagner, S./Wacker Feigenwinter, K. et al. (unpubl.) Samen und Früchte aus vorrömischen, römerzeitlichen und mittelalterlichen Ablagerungen aus der Altstadt von Solothurn (Schweiz), Grabungen Vigier und Klosterplatz. Unpubliziertes Manuskript 1993.
- Jacomet, S. (2000) Ein römischer verkohelter Getreidevorrat aus dem 3. Jahrhundert n. Chr. von Augusta Raurica (Kaiseraugst AG, Grabung «Adler», 1990.05). *JbAK* 21, 225-230.
- Jacomet, S. (im Druck) Granatapfel & Co: Ergebnisse der archäobotanischen Untersuchungen. In: A. Hagendorn et al. (im Druck).
- Jacomet, S./Petrucci-Bavaud, M. (in Vorb.) Konsumation und Produktion von Pflanzen: Ergebnisse der archäobotanischen Untersuchungen der Samen und Früchte. In: C. Schucany, *Die römische Villa rustica von Biberist-Spitalhof*.
- Jacquat, C. (1986) Römerzeitliche Pflanzenfunde aus Oberwinterthur (Kanton Zürich, Schweiz). In: *Beiträge zum römischen Vitudurum - Oberwinterthur 2*, *Berichte Zürcher Denkmalpflege, Monographien* 2, 241-264. Zürich.
- Jones, G. (1987) A statistical approach to the archaeological identification of crop processing. *Journal of Archaeological Science* 14, 311-323.
- Klee, M. (1998) Die Landwirtschaft des römischen Gutshofes von Neftenbach-Steinmori (Kanton Zürich). *Untersuchung der subfossilen botanischen Makroreste*. Dissertation Universität Basel.
- Klee, M./Jacomet, S. (1999) Ackerbau und Grünlandwirtschaft: Ergebnisse der archäobotanischen Untersuchungen. In: J. Rychener 1999, 1, 464-472.
- Kooistra, L.L. (1996) *Borderland Farming: Possibilities and limitations of farming in the Roman Period and Early Middle Ages between the Rhine and Meuse*. *Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek, Amersfoort*. Gorcum.
- Körber-Grohne, U./Piening, U. (1983) Die Pflanzenreste aus dem Ostkastell von Welzheim mit besonderer Berücksichtigung der Graslandpflanzen. *Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg* 14, 17-88.
- Kunnert, U. (2001) Urdorf-Heidenkeller und weitere römische Fundstellen in der Gemeinde Urdorf. *Zürcher Archäologie Heft* 5. Zürich.
- Küster, H. (1994) Botanische Untersuchungen zur Landwirtschaft in den Rhein-Donau-Provinzen vom 1. bis zum 5. Jh. n.Chr. In: H. Bender/H. Wolff (Hrsg.) *Ländliche Besiedlung und Landwirtschaft in den Rhein-Donau-Provinzen des römischen Reiches*. *Passauer Universitätsschriften zur Archäologie* 2, 21-36. Espelkamp.
- Le Ny, F. (1998) Les fours de tuiliers gallo-romains en Suisse. 15. Bericht der Stiftung Ziegelei Museum, 23-30. Cham.
- Lenz, K.H. (1998) *Villae rusticae*: Zur Entstehung dieser Siedlungsform in den Nordwestprovinzen des Römischen Reiches. *Kölner Jahrbuch* 31, 49-80.
- Marti, R. (2000) Zwischen Römerzeit und Mittelalter. *Forschungen zur frühmittelalterlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz* (4.-10. Jahrhundert). *Archäologie und Museum* 41. Liestal.
- Martin, M. (1979) Die alten Kastellstädte und die germanische Besiedlung. In: *UFAS* 6, 97-136. Basel.
- Martin-Kilcher, S. (1976) Das römische Gräberfeld von Courroux im Berner Jura. *Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte* 2. Derendingen/Solothurn.
- Martin-Kilcher, S. (1980) Die Funde aus dem römischen Gutshof Laufmüschlag. *Bern*.
- Moatti, C. (1993) Archives et partage de la terre dans le monde romain (II<sup>e</sup> siècle avant-I<sup>er</sup> siècle après J.-C.). *Collection de l'école française de Rome* 173. Roma.
- Monnier, J. (2001) Les établissements ruraux de l'Antiquité tardive en Suisse. In: P. Ouzoulias et al. (dir.) *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*. Actes du IV<sup>e</sup> colloque de l'AGER, Montpellier 1998, 173-199. Antibes.
- Morel, J.-P. (1992) L'artisan. In: A. Giardina (dir.) *L'homme romain*, 267-302. Paris.
- Morel, Ph. (1991) Untersuchungen des osteologischen Fundgutes aus dem Vicus Vitudurum-Oberwinterthur. *Vitudurum* 5. *Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien* 10, 79-176. Zürich.
- Morel, Ph. (1994) Die Tierknochenfunde aus dem Vicus und den Kastellen. In: R. Hänggi/C. Doswald/K. Roth-Rubi, *Die frühen römischen Kastelle und der Kastell-Vicus von Tenedo-Zurzach*. *Veröffentl. GPV* 11, 395-410. Brugg.
- Nuber, H.U. (1997), *Römische Antike am Oberrhein: die villa urbana von Heitersheim*. *Archäologische Nachrichten aus Baden* 57, 3-17.
- Nuoffer, P./Menna, F. (2001) Le vallon de Pomy et Cuarny (VD) de l'âge du Bronze au haut Moyen Age. *CAR* 82. Lausanne.
- Ouzoulias, P./Pellicuer, C./Raynaud, C. et al. (dir.; 2001) *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*. Actes du IV<sup>e</sup> colloque de l'AGER, Montpellier 1998. Antibes.
- Paccolat, O. (1991) L'établissement gallo-romain de Boécourt, Les Montoyes (JU, Suisse). *CAJ* 1. Porrentruy.
- Paurier, D. (1981) *La céramique gallo-romaine de Genève*. De La Tène finale au royaume burgonde. *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, série in-4, 9. Genève.
- Pelet, P.L. (1993) Une industrie reconnue: fer, charbon, acier dans le Pays de Vaud. *CAR* 60. Lausanne.
- Pfaffli, B./Schibler, J. (im Druck) Die Tierknochen aus den vorlager- und lagerzeitlichen Fundschichten aus der Grabung «Breite» im Bereich des römischen Legionslagers Vindonissa. In: A. Hagendorn et al. (im Druck).
- Piening, U. (1982) Botanische Untersuchungen an verkohlten Pflanzenresten aus Nordwürttemberg. *Fundberichte aus Baden-Württemberg* 7, 239-271.
- Rachoud-Schneider, A.-M. (1998) *Kultur- und Nutzpflanzen aus römischen Siedlungen*. In: Vallis Poenina, 90.
- Raynaud, C. (2001) L'occupation des grottes en Gaule méditerranéenne à la fin de l'Antiquité. In: P. Ouzoulias et al. (dir.) *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*. Actes du IV<sup>e</sup> colloque de l'AGER, Montpellier 1998, 449-471. Antibes.
- Rothkegel, R. (1994) Der römische Gutshof von Laufen/Baden. *Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg* 43. Stuttgart.
- Roth-Rubi, K. (1995) Villenanlagen im Schweizerischen Mittelland und ihr Bezug zum frühmittelalterlichen Siedlungsbild: einige Fallbeispiele. In: Balácai Közlemények III, *Internationale Tagung über römische Villen*. *Veszprém*, 16.-20. Mai 1994, 230-237. Veszprém.
- Roth-Rubi, K. (1986) Die Villa von Stutheien Hütwilten TG. *Antiqua* 14. Basel.
- Rychener, J. (1999) *Der römische Gutshof in Neftenbach*. *Monographien der Kantonsarchäologie Zürich* 31. Zürich/Egg.
- Schibler, J./Furger, A.R. (1988) Die Tierknochenfunde aus Augusta Raurica (Grabungen 1955-1974). *Forschungen in Augst* 9. Augst.
- Schlumbaum, A./Petrucci-Bavaud, M. (in Vorb.) Die Pflanzenreste aus fünf römerzeitlichen Brandgräbern in Reinach (Baselland). In: S. Ammann, *Fünf römische Brandbestattungen aus Reinach BL* (Arbeitstitel). Erscheint voraussichtlich 2003 in der Reihe *Archäologie und Museum*.
- Schlumbaum, A. (in Vorb.) Verkohlte Holzreste aus der römischen Villa rustica von Biberist-Spitalhof. In: C. Schucany, *Die römische Villa rustica von Biberist-Spitalhof*.
- Schucany, C. (1999) Solothurn und Olten - Zwei Kleinstädte und ihr Hinterland in römischer Zeit. *AS* 22, 2, 88-95.
- Schucany, C./Harb, P. (1998) *Messen, Altes Schulhaus*. *Archäologie und Denkmalpflege im Kanton Solothurn* 3, 58-82.
- Smith, J.T. (1997) *Roman Villas*. London/New York.
- Sondereregger, S. (1979) Die Ortsnamen. In: *UFAS* 6, 75-96. Basel.
- Speier, M. (1996) Paläoökologische Aspekte der Entstehung von Grünland in Mitteleuropa. *Berichte der Reinhold-Tüxen-Gesellschaft* 8, 199-219.
- Terrier, J. (1991) Les origines de l'église de Vandoeuvres GE. *AS* 14, 2, 229-236.
- Terrier, J./Haldimann, M.-A./Wiblé, F. (1993) La villa gallo-romaine de Vandoeuvres (GE) au Bas-Empire. *AS* 16, 1, 25-34.
- Vallis Poenina (1998) *Das Wallis in römischer Zeit*. *Ausstellungskatalog*, Walliser Kantonsmuseen. Sitten.
- Van der Veen, M. (1989) Charred grain assemblages from Roman-period corn dryers in Britain. *Archaeological Journal* 146, 302-319.
- Van der Veen, M./O'Connor, T. (1998) The expansion of agricultural production in Late Iron Age and Roman Britain. In: J. Bayley (ed.) *Science in Archaeology: an Agenda for the Future*. *English Heritage*, 127-143. London.
- Van Ossel, P. (1992) *Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le Nord de la Gaule*. 51<sup>e</sup> Suppl. à Gallia. Paris.
- Wild, J.-P. (1999) Textile manufacture: a rural craft? In: M. Polfer (dir.) *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain*. Actes du colloque d'Erpeldange, mars 1999. *Monographies instrumentum* 9, 29-38. Montagnac.
- Windler, R. (1996) *Land und Leute - Zur Geschichte der Besiedlung und Bevölkerung*. In: A. Furger (Hrsg.) *Die Schweiz zwischen Antike und Mittelalter*, 127-184. Zürich.



## Wirtschaft - L'économie

- Andreau, J. (1999) *Banking and Business in the Roman World*. Cambridge.
- Arnold, B./Terrier F. (1997) Les embarcations gallo-romaines d'Yverdon-les-Bains: Exposition permanente au château d'Yverdon-les-Bains/Musée d'Yverdon-les-Bains. Yverdon.
- Arnold, B. (1999) Altarpia: archéologie expérimentale et architecture navale gallo-romaine. Archéologie neuchâteloise 25. Neuchâtel.
- Auberson, A.-F./Geiser, A. (2001) Les trouvailles monétaires et le coin de l'oppidum du Mont-Vully. Schweiz. Num. Rundschau 80, 59-97.
- Boon, G.C. (1974) Silchester, the roman Town of Calleva. Silchester.
- Berger, L. (1976) Zu zwei Problemen der spätrömischen Schweiz. JbSGUF 59, 203-205.
- Brem, H./Frey-Kupper, S./Hedinger, B. et al. (1996) A la recherche des monnaies «perdues». Zum Münzlauf im späteren 3. Jh. n.Chr. JbSGUF 79, 209-215.
- Castella, D. (dir.; 1998) Aux portes d'Aventicum. Dix ans d'archéologie autoroutière à Avenches. Documents du Musée romain d'Avenches 4.
- De Izarra, F. (1993) Hommes et fleuves en Gaule romaine. Paris.
- Doppler, H.W./Peter, M. (1999) Vindonissa aus numismatischer Sicht. Jber. GPV 1998, 47-54.
- Drack, W./Fellmann, R. (1988) Die Römer in der Schweiz. Stuttgart/Jona.
- Duvauchelle, A. (à paraître) Some remarks on Gallo-Roman anvils. In: P. Crew/ S. Crew (eds.) Early Ironworking in Europe: archaeology and experiment. Actes du colloque de Plas Tan y Bwlch 19-25 septembre 1997.
- Encyclopédie de Diderot et d'Alembert ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, 1751-1772.
- Fret-Stolba, R. (1988) Q. Otacilius Pollinus: Inquisitor Galliarum. In: P. Kneissl/V. Losemann (Hrsg.) Alte Geschichte und Wissenschaftsgeschichte. Festschrift K. Christ, 186-201. Darmstadt.
- Frémont, Ch. (1912) Le clou. Etudes expérimentales de technologie industrielle. Paris.
- Frey-Kupper, S. (1999) Les trouvailles monétaires d'Avenches En Selley, fouilles 1997: une séquence d'ensembles du Bas-Empire. BPA 41, 71-109.
- Geiser, A. (1999) Un faussaire à Lausanne-Vidy? Schweiz. Num. Rundschau 78, 53-79.
- Geiser, A./Mühlemann, Y. (1999) Les monnaies. In: Th. Luginbühl/A. Schneider, La Fouilles de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990. CAR 74, 299-325. Lausanne.
- Greene, K. (1986) The Archaeology of the Roman Economy. London.
- Haldemann, M.-A. (1998a) Les amphores en Valais romain; une porte du monde alpin sur la vallée du Rhône. Actes du congrès de la Société française d'étude de la céramique antique en Gaule (SFEACG), Versailles 20-23 mai 1993, 37-48. Gonfaron.
- Haldemann, M.-A. (1998b) Un baromètre révélateur de la société: le commerce. In: Vallis Poenina, 93-98.
- Hanemann, H. (1994) Metallographische Untersuchung eines eisernen Nagels und eines Eisenstabes vom Kastell Zugmantel. Saalburg Jahrbuch 47, 86-92.
- Howald, E./Meyer, E. (1940) Die römische Schweiz. Zürich.
- Jacques, F./Scheid, J. (1997) Rome et l'intégration de l'Empire. I, Les structures de l'empire romain<sup>4</sup>. Paris.
- Koenig, F.E. (1991) Die Barschaft des «Romain de Saint-Antoine» (Genf/GE). Schweiz. Münzbl. 41, 61-75.
- Laufer, A. (1980) La Pérèche. Un atelier de céramique à Lousonna. CAR 20, Lousonna 4. Lausanne.
- Luginbühl, Th./Schneiter, A. (1999) La fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990. CAR 74, Lousonna 9. Lausanne.
- Mangin, M. (2000) Village, forges et parcellaire aux Sources de la Seine: l'agglomération antique de Blessey-Salmaise (Côte-d'Or). Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté 700, Série Environnement, Sociétés, Archéologie 2. Besançon.
- Martin, C. (1965) Le trésor de Vidy. Revue Historique Vaudoise, 157-171.
- Martin, C. (1995) Le verre de l'Antiquité tardive en Valais. Notes préliminaires. In: D. Foy (dir.) Le verre de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen-Age. Typologie, chronologie, diffusion, 93-107. Guiry-en-Vexin.
- Martin-Kilcher, S. (1994) Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst. Forschungen in Augst 7. Liestal.
- Mühlemann, Y. (1995) Le dépôt monétaire de Coeuve. Jurassica 9, 46s.
- Peter, M. (1990a) Eine Werkstätte zur Herstellung von subaeraten

- Denaren in Augusta Raurica. Studien zu Fundmünzen der Antike 7. Berlin.
- Peter, M. (1990b) Ein römischer Geldbeutel aus Augst BL. AS 13, 4, 165-168.
- Peter, M. (2001) Untersuchungen zu den Fundmünzen aus Augst und Kaiseraugst. Studien zu Fundmünzen der Antike 17. Berlin.
- Petit, P. (1974) Histoire général de l'Empire romain (3 tomes). Paris.
- Pietsch, M. (1983) Die römischen Eisenwerkzeuge von Saalburg, Feldberg und Zugmantel. Saalburg Jahrbuch 39, 5-132; Taf. 1-27.
- Poux, M. (1997) Les amphores de Bâle-Gasfabrik. ASSPA 80, 147-172.
- Reynolds, J. (1969) Q. Otacilius Pollinus of Aventicum. BPA 20, 53-57. Taf. 14-16.
- Rychener, J. (2000) Ausgrabungen im Areal der E. Frey AG (Grabung 1999.60) - Dritte Kampagne: Begegnung mit zwei «Unterwelten» der Römerstadt. JbAK 21, 53-69.
- Savay-Guerraz, H. (2002) Romains de Pannonie. Archéologia 386, 10-17.
- Schaltenbrand Obrecht, V. (1995) Römische Scheibenkopfnägel sind kein Abfall! JbSGUF 78, 168f.
- Steiner, L./Menna, F. (2000) La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). CAR 75/76. Lausanne.
- Stuart, P./Bogaers, J.E. (1980) Augusta Raurica und die Dea Nehalennia. JbAK 1, 49-59.
- van Berchem, D. (1982) Les routes et l'Histoire. Genève.
- van Berchem, D. (1994) Notes sur la famille helvète des Camilli. ASSPA 77, 109-114.
- von Kaenel, H.-M. (1980) Der Schatzfund von republikanischen Denaren und gallischen Quinaren vom Belpberg (Kanton Bern) 1854. Schweiz. Num. Rundschau 59, 15-40.
- von Kaenel, H.-M./Brem, H./Elmer, J.Th. et al. (1993) Der Münzhort aus dem Gutshof von Neftenbach. Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien 16. Zürich/Egg.
- Wiblé, F. (1998) Colts et communications. In: Vallis Poenina, 74-81.
- Wigg, D.G. (1991) Münzlauf in Nordgallien um die Mitte des 4. Jahrhunderts n.Chr. Studien zu Fundmünzen der Antike 8. Berlin.

## Das tägliche Leben - Vivre au quotidien

### Übersetzungen/Traductions

- Hermeneumata Pseudodositheana. Edités dans le tome 3 du Corpus glossarium Latinorum, de G. Goetz. Leipzig-Berlin 1892. Les passages mentionnés ont été choisis et traduits par H.-I. Marrou, Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, vol. 2. Le monde romain, 67s. 1981.
- Ovid, *ars amatoria*: W. Hertzberg, bearbeitet von F. Burger-München. Düsseldorf/Zürich 1997.
- Ovide, *L'Art d'aimer*, livre III. Texte établi et traduit par H. Bornecque. Paris 1924.
- Pline, *Histoire Naturelle*, livre XXV : texte établi et traduit par J. André. Paris 1974; livre XXVIII : texte établi et traduit par A. Ernout. Paris 1962.
- Plinius Nat. Hist.: R. König. Sammlung Tusculum. München/Zürich 1988.
- Soranos d'Ephèse/Soranos von Ephesos, *Maladies des femmes/Frauenkrankheiten*. Texte établi et commenté par/nach der kommentierten französischen Ausgabe von P. Burguière, D. Gourevitch, Y. Malinas, tome 2, Livre II. Paris 1990.
- Strabo Geog.: Ch.G. Groskurd. Berlin/Stettin 1831.
- Strabon, *Géographie*, livre IV. Texte établi et traduit par F. Lassere. Paris 1966.
- André, J. (1981) L'alimentation et la cuisine à Rome. Paris.
- André, J. (1998) Essen und Trinken im alten Rom. Stuttgart.
- André, J.-M./Durand, A./Finkel, J. et al. (1991) Jouer dans l'Antiquité. Exposition Marseille, Musée d'Archéologie Méditerranéenne. Centre de la Vieille Charité, 22 nov. 1991-16 févr. 1992. Marseille.
- Bielis, A. (1999) Les musiciens dans l'Antiquité. Paris.
- Blanc, N./Nercessian, A. (1992) La cuisine romaine antique. Grenoble.
- Böhme-Schönberger, A. (1997) Kleidung und Schmuck in Rom und den Provinzen. Schriften des Limesmuseums Aalen 50. Stuttgart.
- Coulon, G. (1994) L'enfant en Gaule romaine. Paris.
- Crone, P. (1992) Die vorindustrielle Gesellschaft, 34-36. München.
- Czys, W. (1995) Das zivile Leben in der Provinz, 262-266. In: W. Czys/K. Dietz/Th. Fischer et al., Die Römer in Bayern, 177-308. Stuttgart.
- Ebnöther, Ch./Kaufmann-Heinimann, A. (1996) Beiträge zum römi-

- schon Oberwinterthur-Vitodurum 7. Ein Schrank mit Lararium des 3. Jahrhunderts. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 27, 229-251. Zürich/Egg.
- Ewald, J. (1968) Die frühen Holzbauten in Augusta Raurica - Insula XXX und ihre Parzellierung. In: Provincialia. Festschrift R. Laur-Belart, 80-104. Basel/Stuttgart.
- Fellmann, R. (1991) Beiträge zum römischen Oberwinterthur-Vitodurum 5. Hölzerne Kleinfunde aus dem Vicus Vitodurum-Oberwinterthur. Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien 10, 17-40. Zürich.
- Fittà, M. (1998) Spiele und Spielzeuge in der Antike, Unterhaltung und Vergnügen im Altertum. Stuttgart.
- Friedrich, J./Leuthard, M./Voüte, C. (2000) Die römische Orgel aus Avenches/Aventicum. Documents du Musée romain d'Avenches 8. Avenches.
- Furger, A.R. (1985) Vom Essen und Trinken im römischen Augst. Kochen, Essen und Trinken im Spiegel einiger Funde. AS 8, 3, 168-187.
- Furger, A.R. (1989) Der Inhalt eines Geschirr- oder Vorratsschranks aus dem 3. Jahrhundert von Kaiseraugst-Schmidmatt. JbAK 10, 213-268.
- Gerlach, G. (1992) Essen und trinken in römischer Zeit. Köln.
- Heinz, W. (1993) Baden, Salben und Heilen in der römische Antike. Augster Museumsheft 13. Augst.
- Homo-Lechner, C./Vendrier, Ch. (1993) Le Carnyx et la lyre: archéologie musicale en Gaule celtique et romaine. Catalogue d'exposition, Besançon/Orléans/Evreux 1993. sans lieu.
- Jacomet, S./Schibler, J. (2001) Umwelt und Ernährung. In: A. Furger/C. Isler-Kerényi/S. Jacomet et al., Die Schweiz zur Zeit der Römer - Multikulturelles Kräftespiel vom 1. bis 5. Jahrhundert. Archäologie und Kulturgeschichte der Schweiz 3, 107-130. Zürich.
- Jacquat, Ch. (1986) Beiträge zum römischen Vitodurum-Oberwinterthur 2. Römerzeitliche Pflanzenfunde aus Oberwinterthur. Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Monographien 1, 241-264. Zürich.
- Jacques, F./Scheid, J. (1998) Rom und das Reich in der Hohen Kaiserzeit 44 v.Chr.-260 n.Chr. 1. Die Struktur des Reiches. Stuttgart/Leipzig.
- Martin, M./Martin-Kilcher, S. (1979) Schmuck und Tracht zur Römerzeit. Augster Blätter zur Römerzeit 2.
- Martin-Kilcher, S. (1976) Das römische Gräberfeld von Courroux im Berner Jura. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 2. Derendingen.
- Martin-Kilcher, S. (1993) Römische Grabfunde als Quelle zur Trachtgeschichte im zirkumalpinen Raum. In: M. Struck (Hrsg.) Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte. Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz 3, 181-203. Mainz.
- Martin-Kilcher, S. (2000) Die Romanisierung der Lepontier im Spiegel der Kleidung. In: R.C. de Marinis/S. Biaggio-Simona (a cura di) I Leponti tra mito e realtà. Raccolta di saggi in occasione della mostra 2, 305-324. Locarno.
- Meylan Krause, M.-F. (2000<sup>2</sup>) Des goûts et des couleurs. Catalogue d'exposition. Documents du Musée Romain d'Avenches 7. Fribourg.
- Meylan Krause, M.-F. (2000<sup>2</sup>) Vom Geschirr zum Genuss. Ausstellungskatalog. Documents du Musée Romain d'Avenches 7. Fribourg.
- Morel, J. (2001) Die Wohnbauten. AS 24, 2, 40-49.
- Müller, U. (1985) Die römischen Gebäude in Kaiseraugst-Schmidmatt. AS 8, 15-29.
- Olive, C./Deschler-Erb, S. (1999) Poulets de grain et rôtis de cerf : produits de luxe pour les villes romaines. AS 22, 1, 35-38.
- Orbe-Boscéaz (1999) La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. Rapport sur les campagnes de fouille 1993-1994-1995. Lausanne.
- Paunier, D. (1996) L'état des questions en Suisse. In: La maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines. Actes du colloque d'Avignon (11-13 novembre 1994). Doc. arch. vauclusienne 6. Avignon, 99-115.
- Péché, V./Vendries, Ch. (2001) Musique et spectacles dans la Rome antique et dans l'Occident romain. Paris.
- Petrucci-Bavaud, M./Jacomet, S. (1997) Zur Interpretation von Nahrungsbeigaben in römerzeitlichen Brandgräbern. Ethnographisch-Archäologische Zeitschrift 38, 567-593.
- Riha, E. (1979) Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Forschungen in Augst 3. Augst.
- Rychener, J./Albertin, P. (1986) Beiträge zum römischen Vitodurum-Oberwinterthur 2. Ein Haus im Vicus Vitodurum - die Ausgrabungen an der Römerstrasse 186. Berichte der Zürcher

- Denkmalpflege, Monographien 1. Zürich.
- Schmid, E. (1976) Tierreste aus einer Grossküche von Augusta Raurica. Stiftung Pro Augusta Raurica. Augst.
- Schucamy, C. (1986) Der römische Gutshof von Biberist-Spitalhof. Ein Vorbericht. JbSGUF, 199-220.
- Schucamy, C. (1996) Aquae Helveticae. Zum Romanisierungsprozess am Beispiel des römischen Baden. Antiqua 27. Basel.
- Schucamy, C. (1999) Solothurn und Olten - Zwei Kleinstädte und ihr Hinterland in römischer Zeit. AS 22, 2, 88-95.
- Schucamy, C. (2000) Alle Tassen im Schrank? Geschirrhushalte im römischen Gutshof von Biberist-Spitalhof SO. AS 23, 4, 138-143.
- Vendries, Ch. (1999) Instruments à cordes et musiciens dans l'empire romain. Paris.

## Kultur und Gesellschaft - Culture et Société

- Alföldy, G. (1991) Histoire sociale de Rome. Trad. E. Evrard (édition originale allemande 1971). Paris.
- Bakker, L. (1993) Raetien unter Postumus - Das Siegesdenkmal einer Juthungenschlacht im Jahre 260 n.Chr. aus Augsburg. Germania 71, 2, 369-386.
- Béarat, H./Fuchs, M. (1996) Analyses physico-chimiques et minéralogiques de peintures murales romaines d'Aventicum. I. Du pigment à Avenches. BPA 38, 35-51.
- Bérard, F. (1999) Organisation municipale et hiérarchies sociales dans les provinces gauloises et alpines. In: Atti del XI Congresso internazionale di Epigrafia greca e latina, II, 39-54. Roma.
- Berger, L. (1993) Säuglings- und Kinderbestattungen in römischen Siedlungen der Schweiz. Ein Vorbericht. In: M. Struck (Hrsg.) Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte. Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz 3, 319-328. Mainz.
- Bielman, A. (1992) A propos de Q. Cluvius Macer, duumvir d'Avenches. BPA 34, 23-30.
- Bielman, A./Frei-Stolba, R. (1994) Les flaminiques du culte impérial. In: Etudes de lettres, Revue de l'Université de Lausanne, 113-126.
- Bielman, A./Frei-Stolba, R. (1996) Musée romain d'Avenches. Les inscriptions. Lausanne.
- Bielman, A./Mudry, Ph. (1995) Les médecins et professeurs d'Avenches. In: R. Frei-Stolba/M.A. Speidel (Hrsg.) Römische Inschriften - Neufunde, Neulesungen und Neuinterpretationen. Festschrift für Hans Lieb, 259-273. Basel.
- Bossert, M. (1983) Die Rundskulpturen von Avenches. Acta Bernensia 9. Bern.
- Bossert, M. (1998) Die figürlichen Reliefs von Aventicum. CAR 69. Lausanne.
- Bossert, M. (1999) Die figürlichen Skulpturen des Legionslagers von Vindonissa. Corpus Signorum Imperii Romani, Schweiz I,5. Veröffentl. GPV 16. Brugg.
- Bossert, M./Fuchs, M. (1989) De l'ancien sur le Forum d'Avenches. BPA 31, 12-106.
- Brem, H./Frey-Kupper, S./Hedinger, B. et al. (1996) A la recherche des monnaies «perdues». Zum Münzlauf im späten 3. Jh. n.Chr. JbSGUF 79, 209-215.
- Cahn, H.-A./Kaufmann-Heinimann, A. (Red.; 1984) Der spätrömische Silberschatz von Kaiseraugst. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 9 (2 Bde.). Derendingen.
- Castella, D. (1987) La nécropole du Port d'Avenches. Aventicum 4, CAR 41. Avenches.
- Castella, D. (1991) La nécropole gallo-romaine du Marais à Faoug (VD). Fouilles 1989-1991. BPA 33, 45-125.
- Castella, D. (1998) Une base de statue monumentale. In: D. Castella (dir.), Aux portes d'Aventicum. Dix ans d'archéologie autoroutière à Avenches, 68-70. Avenches.
- Centlivres Challet, E. (2000) Les sentiments des Romains à l'égard des enfants dans la littérature latine du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. au II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Mémoire de licence, Université de Lausanne, juin 2000 (consultable à l'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne, sur demande).
- Corbier, M. (1987) L'écriture dans l'espace public romain. In: L'Urbs. Espace urbain et histoire (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Actes du colloque organisé par le CNRS et l'EFR, 8.-12.5.1985, 27-60. Roma.
- Corbier, M. (1999) La petite enfance à Rome: lois, normes, pratiques individuelles et collectives. Annales Economies, Sociétés, Civilisations, 1257-1290.



Coulon, G. (1994) L'enfant en Gaule romaine. Paris.  
Cristian, B. (1999) L'affection pour les enfants dans les épitaphes en Bretagne romaine. Mémoire de licence, Université de Neuchâtel, octobre 1999 (consultable sur demande).  
Dasen, V. (1997) A propos de deux fragments de Deae nutrices à Avenches: déesses-mères et jumeaux dans le monde italique et gallo-romain. BPA 39, 125-140.  
Dasen, V. (2000) Naître à l'époque romaine. Aventicum, septembre, 1-27.  
Dubois, Y./Fuchs, M. (1997) Peintures et graffiti à la villa romaine de Contigny, Lausanne. ASSPA 80, 173-186.  
Fabre, V. (1995) Inhumations d'enfants morts en bas-âge dans l'habitat protohistorique de Brig-GLIS VS - Waldmatte. ASSPA 78, 186-188.  
Favrod, J./Fuchs, M. (1990) Avenches de 260 à l'époque mérovingienne. Etat de la question. Museum Helveticum 47, 163-180.  
Flutsch, L./Hauser, P. (à paraître) Le mausolée nouveau est arrivé. CAR. Lausanne.  
Frei, P. (1969) Das römische Aventicum bei Fredegar. Museum Helveticum 26, 101-112.  
Frei-Stolba, R. (1993) Dienstag, den 2. April ... n.Chr. Zu einem ungewöhnlichen Datum aus Aventicum. AS 16, 1, 128-133.  
Frei-Stolba, R. (1995a) Rechtstexte auf Bronzefragmenten aus Augst, Avenches und Genf. I. Eine Bronzinschrift aus Augst. In: R. Frei-Stolba/M.A. Speidel (Hrsg.) Römische Inschriften. Neufunde, Neulesungen und Neuinterpretationen. Festschrift für Hans Lieb, 216-229. Basel.  
Frei-Stolba, R. (1995b) Die patroni von Avenches. In: Arculiana. Recueil d'hommages offerts à Hans Bögli, 33-45. Avenches.  
Frei-Stolba, R. (1996) Claude et les Helvètes, le cas de C. Iulius Camillus. BPA 38, 59-71.  
Frei-Stolba, R. (1999) Recherches sur les institutions de Nyon, Augst et Avenches. In: M. Dondin-Payre/M.-Th. Raepsaet-Charlier (éds.) Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le haut-Empire romain, 29-95. Paris.  
Frei-Stolba, R./Morel, J. (1999) La chute de la foudre à Aventicum: Une nouvelle inscription. BPA 41, 215-221.  
Frei-Stolba, R./Rossi, F./Tarpin, M. (1998) Deux inscriptions romaines découvertes dans l'amphithéâtre de Nyon VD. ASSPA 81, 183-196.  
Frier, B.W. (1999) Roman Demography. In: D.S. Potter/D.J. Mattingly (eds.) Life, Death and Entertainment in the Roman Empire, 85-109. Ann Arbor.  
Fuchs, M./Auberson, A.-F./Bugnon, D. (2000) Vallon. Musée et mosaïques romaines. GAS 30. Fribourg.  
Gardner, J. (1990) Women in Roman Law and Society. London.  
Haeflél, Ch. (1991) Katalog der Reiter- und Pferdeterrakotten aus Augusta Raurica. JbAK 12, 291-298.  
Hartmann, M./Widmer, R. (1989) Windisch, Ausgrabung Rebengässchen 1985. Jber. GPV 1988/89, 3-53.  
Hecht, Y. (1998) Zum Sozialstatus der ländlichen Bevölkerung im Hinterland von Augusta Raurica. In: Mille Fiori. Festschrift für L. Berger. Forschungen in Augst 25, 61-66. Augst.  
Hintermann, D. (2000) Der Südfriedhof von Vindonissa. Veröffentl. GPV 17. Brugg.  
Howald, E./Meyer, E. (1940) Die römische Schweiz. Zürich.  
Jacques, F./Scheid, J. (1990) Rome et l'intégration de l'Empire, 44 av. J.-C.-260 ap. J.-C. I. Les structures de l'Empire romain. Paris.  
Jakob, F./Leuthard, M./Voüte, A. et al. (2000) Die römische Orgel aus Aventicum. Documents du Musée Romain d'Avenches. Avenches.  
Kos, P. (1995) Sub principe Gallieno.....amissa Raetia? Numismatische Quellen zum Datum 259/260 n.Chr. in Raetien. Germania 73, 131-144.  
Kuhnen, H.P. (1992; Hrsg.) Gestürmt - Geräumt - Vergessen? Der Limesfall und das Ende der Römerherrschaft in Südwestdeutschland. Württembergisches Landesmuseum Stuttgart, Archäologische Sammlungen, Führer und Bestandskataloge 2. Stuttgart.  
Künzl, E. (1993) Die Alamannenbeute aus dem Rhein bei Neupotz. RGZM Monographien 34. Mainz.  
Lambert, P.-Y. (1995) La langue gauloise. Paris.  
Langenegger, E. (1996) «Hominem priusquam genito dente cremari mos gentium non est» (Plinius). Zu den Neonatengräbern im römischen Gutshof von Neftenbach ZH. AS 19, 4, 156-158.  
Le Roix, P. (1992) La question des colonies latines sous l'Empire. Kréma 17, 183-200.  
Luginbühl, Th. (1994) Les graffiti sur céramique de Lousonna-Vidy. ASSPA 77, 95-108.  
Luginbühl, Th. (2001) Imitations de sigillée et potiers du haut Empire en Suisse occidentale. Archéologie et histoire d'un phénomène artisanal

antique. CAR 83. Lausanne.  
Martin, M. (1998) «... munimentum prope Basiliam quod accolae Robur ...» (Amm. Marc. 30, 3, 1). In: Mille Fiori. Festschrift für L. Berger. Forschungen in Augst 25, 141-145. Augst.  
Müller, F. (1999) Eléments pour une histoire de l'âge du Fer en Suisse. In: SPM IV, 229-309. Basel.  
Nicolet, C. (1988) L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain. Paris.  
Nyon (1998) Rossi, F./Hauser, P./André, P. et al., Nyon: une colonie romaine au bord du lac Léman. Les Dossiers de l'Archéologie 232, avril.  
Pelletier, A. (1984) La femme dans la société gallo-romaine. Paris.  
Raepsaet-Charlier, M.-Th. (1998) Les Gaules et les Germanies. In: C. Lepelley (dir.) Rome et l'intégration de l'Empire II, 143-195. Paris.  
Schmid, D. (1993) Die römischen Mosaiken aus Augst und Kaiseraugst. Forschungen in Augst 17. Augst.  
Schwarz, P.-A. (1990) Die spätromische Befestigung auf Kastelen in Augst BL - Ein Vorbericht. JbAK 11, 25-51.  
Speidel, M.A. (1996a) Die römischen Schreiftafeln von Vindonissa. Veröffentl. GVP 12. Brugg.  
Speidel, M.A. (1996b) Ein römischer Ziegel mit Ritzinschrift aus dem Ziegelbrennofen Josenmatt bei Wettswil. Archäologie im Kanton Zürich 1993-1994, Berichte der Kantonsarchäologie Zürich 13, 193-198. Zürich/Egg.  
Tarpin, M. (1998) L'Italie, la Sicile et la Sardaigne. In: C. Lepelley (dir.) Rome et l'intégration de l'Empire II, 1-70. Paris.  
Treggiari, S. (1991) Roman Marriage. Iusti Coniuges from the Time of Cicero to the Time of Ulpian. Oxford.  
Van Andringa, W. (1998) Observations sur les associations de citoyens romains dans les Trois Gaules. Cahiers du Centre Glotz 9, 165-175.  
van Berchem, D. (1982) La fuite de Decimus Brutus. In: Les routes et l'histoire, 55-65. Genève.  
van Berchem, D. (1994) Notes sur la famille helvète des Camilli. ASSPA 77, 109-114.  
Verzár-Bass, M. (1995) Bemerkungen zum Problem der Kaiserkulstätte in Aventicum. In: Arculiana. Recueil d'hommages offerts à Hans Bögli, 15-32. Avenches.  
Veuthey, J.-L. (1994) Le préfet à la répression du brigandage. In: Etudes de lettres, avril-juin 1994, UNIL, 69-82.  
von Gonzenbach, V. (1986; 1995) Die römischen Terracotten in der Schweiz. Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit. Bern.

## Glaube, Kult und Gräber - La religion et le monde des morts

Altjohann, M. (1995) Bemerkungen zum Ursprung des gallo-römischen Umgangstempels. In: Festschrift G. Ulbert, 169-203. Espelkamp.  
Bacher, R. (1993) Das Gräberfeld von Petinesca. AS 16, 2, 78-81.  
Bader, Ch./Windler, R. (1998) Eine reiche Germanin in Flaach. Zu einem neu entdeckten Gräberfeld des 5. Jahrhunderts im Kanton Zürich. AS 21, 3, 111-124.  
Batsch, Ch./Egelhaaf-Gaiser, U./Stepper, R. (Hrsg.; 1999) Zwischen Krise und Alltag. Antike Religionen im Mittelmeerraum. Stuttgart.  
Bel, V. (1991) Les nécropoles à incinération. Bibliographies thématiques en archéologie 14, 9-22. Montagnac.  
Bel, V. (dir.; 1987) Nécropoles à incinération du Haut-Empire. Table ronde de Lyon, 30-31 mai 1986. Lyon.  
Bérard, C. (1963) Une représentation de la chute d'Icare à Lausonna. ZAK 23, 1-9.  
Berger, L. (1988) Gräber und Bestattungssitten in römischer Zeit (1.-3. Jahrhundert). In: Glaube, Kult und Gräber. Einführungskurse in die ur- und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, 5. Kurs, 21-30. Basel.  
Berger, L. (1993) Säuglings- und Kinderbestattungen in römischen Siedlungen der Schweiz. Ein Vorbericht. In: Struck 1993, 319-328.  
Berger, L. und Arbeitsgruppe (1985) Die Grabungen beim Augster Osttor im Jahre 1966. Das Grabmal. JbAK 5, 27-36.  
Berger, L./Martin-Kilcher, S. (1975) Gräber und Bestattungssitten. In: UFAS 5, 147-170. Basel.  
Berschin, W./Geuenich, D./Steuer, H. (Hrsg.; 2000) Mission und Christianisierung am Hoch- und Oberrhein. Stuttgart.  
Biaggio-Simona, S. (dir.; 1995) La necropoli romana di Moghegno. Scavo nel passato di una valle subalpina. Cevio.  
Bollmann, B. (1998) Römische Vereinshäuser. Untersuchungen zu den Scholae der römischen Berufs-, Kult- und Augustalen-Kollegien in Italien. Mainz.

Bonnet, Ch. (1977) Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève. Etude archéologique et recherches sur les fonctions funéraires. Mémoires et documents publiés par la société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4, 8.  
Bonnet, Ch./Privati, B. (1991) Le temple de St-Gervais. Genève.  
Bonnet, Ch./Privati, B. (1991) Saint-Gervais à Genève: Les origines d'un lieu de culte. AS 14, 2, 205-211.  
Bossert, M. (1983) Die Rundskulpturen von Avenches. Acta Bernensia 9. Bern.  
Bossert, M. (2000) Die Skulpturen des gallorömischen Tempelbezirkes von Thun-Allmendingen. Corpus Signorum Imperii Romani, Schweiz I, 6. Bern.  
Bossert-Radtke, C. (1992) Die figürlichen Reliefs und Rundskulpturen aus Augst und Kaiseraugst. Forschungen in Augst 16. Augst.  
Bridel, Ph. (1981) Le sanctuaire du Cigognier. CAR 22. Lausanne.  
Brunaux, J.L. (1996) Les religions gauloises. Paris.  
Brunaux, J.L. (éd.; 1991) Les sanctuaires celtiques et le monde méditerranéen. Actes du colloque de St-Riquier 1990. Paris.  
Bürgi, J. (1978) Eine römische Holzstatue aus Eschenz TG. AS 1, 1, 14-22.  
Burkert, W. (1972; 1997<sup>2</sup>) Homo necans. Berlin.  
Burkert, W. (1998) Kulte des Altertums. Biologische Grundlagen der Religion. München.  
Butti Ronchetti, F. (1998) Necropoli romane del cantone Ticino: osservazioni su alcuni aspetti e caratteristiche. In: Archeologia della Regio Insubrica, dalla preistoria all'alto medioevo. Atti del convegno (Chiasso, ott. 1996) 30, 267-282.  
Butti Ronchetti, F. (2000) La necropoli di Airole-Madrano. Una comunità alpina in epoca romana. Materiali dell'Ufficio Cantonale dei Beni culturali. Studi archeologici. Bellinzona.  
Cancik, H./Rüpkke, J. (Hrsg.; 1997) Römische Reichsreligion und Provinzialreligion. Tübingen.  
Castella, D. (1987) La nécropole du port d'Avenches. Aventicum 4, CAR 41. Avenches.  
Castella, D. (1993) Un sanctuaire augustéen autour d'une sépulture à incinération à Avenches, canton de Vaud, Suisse. In: Struck 1993, 229-244.  
Castella, D. (dir.; 1998) Aux portes d'Aventicum. Dix ans d'archéologie autoroutière à Avenches. Documents du musée romain d'Avenches 4. Avenches.  
Castella, D./Amrein, H./Duvauchelle, A. et al. (1991) La nécropole gallo-romaine du Marais à Faoug (VD). Fouilles 1989-1991. BPA 33, 45-125.  
Castella, D./Amrein, H./Duvauchelle, A. et al. (1998) Recherches récentes dans la nécropole de la Porte de l'Ouest à Avenches. Les fouilles de la Longeigue (1992-1997). BPA 40, 173-208.  
Castella, D./Amrein, N./Duvauchelle, A. et al. (1999) La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix». Fouilles 1987-1992. Aventicum 9/10, CAR 77/78 (2 vol.). Lausanne.  
Castella, D./Caspar, T./Eschenbach, F. et al. (1993) Avenches VD - En Chaplix. Les investigations de 1992. ASSPA 76, 156-160.  
Castella, D./Duvauchelle, A./Geiser, A. et al. (1995) Une riche sépulture de la nécropole de la route de Bussy à Payerne VD. ASSPA 78, 170-180.  
Castella, D./Flutsch, L. (1990) Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches - En Chaplix VD. AS 13, 1, 2-30.  
Castella, D./Flutsch, L./Hauser, P. (2001) Le monde des morts. In: Avenches, capitale des Helvètes. AS 24, 2, 72-81.  
Coulon, G. (1994) L'enfant en Gaule romaine. Paris.  
Crubézy, E./Masset, C./Lorans, E. et al. (2000) Archéologie funéraire. Collection «Archéologiques». Paris.  
de Casanova, O./Scheid, J. (éds.; 1993) Les Bois Sacrés. Actes du colloque international Naples 1989. Paris.  
Debord, P. (1982) Aspects sociaux et économiques de la vie religieuse dans l'Anatolie gréco-romaine. Leiden.  
Degen, R. (1966) Zu einem frühchristlichen Grab aus Aventicum. In: R. Degen/W. Drack/R. Wyss (Hrsg.) Helvetia Antiqua, Festschrift E. Vogt, 253-270. Zürich.  
Degen, R. (1975) Antike Religionen; frühes Christentum. In: UFAS 5, 123-146. Basel.  
Derks, T. (1998) Gods, Temples and Ritual Practices. The Transformation of Religious Ideas and Values in Roman Gaul. Amsterdam.  
Deyts, S. (1994) Un peuple de pèlerins. Offrandes de pierre et de bronze des Sources de la Seine. RAE (Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est) suppl. 13. Dijon.  
Donati, P. (1979) Locarno: la necropoli romana di Solduno. Catalogo

dei materiali. Quaderni d'informazione dell'ufficio e commissione cantonale dei monumenti storici 3. Bellinzona.  
Donati, P./Ronchetti-Butti, F./Biaggio-Simona, S. (1987) Ascona: La necropoli romana. Quaderni d'informazione dell'ufficio e commissione cantonale dei monumenti storici 12. Bellinzona.  
Dondin-Payre, M./Raepsaet-Charlier M.-Th. (éds.; 1999) Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le haut-Empire romain. Paris.  
Duday, H. (1995) Anthropologie de terrain, archéologie de la mort. In: La mort, passé, présent, conditionnel. Actes du colloque du Groupe Vendéen d'Etudes Préhistoriques, 33-58. La Roche-sur-Yon.  
Ebnöther, Ch. (1995) Der römische Gutshof in Dietikon. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 25. Zürich/Egg.  
Ebnöther, Ch./Kaufmann-Heinimann, A. (1996) Ein Schrank mit Lararium des 3. Jahrhunderts. In: Vitudurum 7. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 27, 229-251. Zürich/Egg.  
Egelhaaf-Gaiser, U. (1999) Wohnen bei den Göttern: Zur Lebensqualität und persönlichen Religiosität des niederen Personals im Tempel. In: Ch. Batsch/U. Egelhaaf-Gaiser/R. Stepper (Hrsg.) Zwischen Krise und Alltag. Antike Religionen im Mittelmeerraum, 143-160. Stuttgart.  
Eggenberger, P./Jaton, Ph./Santschi, C. et al. (1992) L'église de Saint-Prex. Histoire et archéologie. CAR 55. Lausanne.  
Ettliger, E./Schmassmann, W. (1944) Das gallo-römische Brandgräberfeld von Neu-Allschwil (Basel-Landschaft). Tätigkeitsberichte der Naturforschenden Gesellschaft Baselland 14, 181-235.  
Ewald, J. (1986) Zum Brunnenschacht beim SBB-Umschlagplatz in Kaiseraugst 1980. JbAK 6, 125f.  
Faudet, I. (1993a) Les temples de tradition celtique en Gaule romaine. Paris.  
Faudet, I. (1993b) Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule: les fanums. Paris.  
Fellmann Brogli, R./Fünfschilling, S./Martí, R. et al. (1992) Das römisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Basel/Aeschenvorstadt. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 10B. Derendingen/Solothurn.  
Fellmann, R. (1993) Texte zum Grabrecht und Grabbrauch. In: Struck 1993, 11-15. Mainz.  
Fellmann, R. (1999) Das Zinktafelchen vom Thornebodewald auf der Engehalbinsel bei Bern und seine keltische Inschrift. Archäologie im Kanton Bern 4B, 133-175. Bern.  
Fellmann, R. (2000) Une divinité gallo-romaine inconnue, son précurseur gaulois et un dépôt de statuettes trouvé en France. In: H. Walter (éd.) La sculpture d'époque romaine dans le Nord, dans l'Est des Gaules et dans les régions avoisinantes: acquis et problématiques actuelles. Actes du Colloque international à Besançon les 12, 13 et 14 mars 1998, 163-175. Besançon.  
Ferdrière, A. (dir.; 1993) Mondes des morts, monde des vivants en Gaule rurale. Actes du colloque ARCHEA/AGER (Orléans, février 1992). Revue archéologique du Centre de la France, suppl. 6. Tours.  
Fincker, M./Tassaux, F. (1992) Les grands sanctuaires «ruraux» d'Aquitaine et le culte impérial. Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité 104, 41-76.  
Fishwick, D. (1987-1991) The Imperial Cult in the Latin West. Leiden.  
Flutsch, L. (1993) Deux monuments funéraires récemment mis au jour à Avenches (Suisse). In: Struck 1993, 213-228. Mainz.  
Flutsch, L./Hauser, P. (1993) L'ensemble funéraire d'Avenches «En Chaplix» (Vaud, Suisse). In: Ferdrière 1993, 99-103.  
Forrer, R. (1948) Die Helvetischen und Helveto-Römischen Votivbeilchen der Schweiz. Basel.  
Frei-Stolba, R. (1999) Recherches sur les institutions de Nyon, Augst et Avenches. In: M. Dondin-Payre/M.-Th. Raepsaet-Charlier (éds.) Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le haut-Empire romain, 29-95. Paris.  
Fröhlich, Th. (1991) Lararien und Fassadenbilder in den Vesuvstädten. Mainz.  
Fuchs, M. (1997) Ursins VD et Riaz FR: mêmes combats pour Mars Caturix? AS 20, 4, 149-158.  
Furger-Gunti, A. (1979) Die Ausgrabungen im Basler Münster I. Die spätkeltische und augusteische Zeit. Derendingen/Solothurn.  
Glaube, Kult und Gräber (1988) Einführungskurse in die ur- und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, 5. Kurs. Basel.  
Gose, E. (1972) Der gallo-römische Tempelbezirk im Altbachtal zu Trier. Mainz.  
Goudineau, Ch./Faudet, J./Coulon, G. (dir.; 1994) Les sanctuaires de tradition indigène. Actes du colloque d'Argentomagus (Argentum-sur-



- Creuse/Saint-Marcel, Indre) 1992. Paris.
- Graeser, G. (1964) Ein reiches gallo-römische Grab aus dem Binnthal, Wallis. Ur-Schweiz 28, 1, 29-39.
- Graeser, G. (1968) Ein neuer Grabfund aus dem Binnthal. Ur-Schweiz 32, 1, 2-9.
- Graf, F. (1996) Gottesnähe und Schadenzauber. Die Magie in der griechisch-römischen Antike. München.
- Graf, F. (1999) s.v. Mysterien. In: Der neue Pauly. Stuttgart.
- Gramaccini, N. (1996) Mirabilia. Das Nachleben antiker Statuen vor der Renaissance. Mainz.
- Gros, P. (1996) L'architecture romaine du début du III<sup>e</sup> s. av.J.-C. à la fin du Haut-Empire. I. Les monuments publics. Les manuels d'art et d'archéologie antiques. Paris.
- Haefel, Ch. (1996) Die römischen Gräber an der Rheinstrasse 46 des Nordwestgräberfeldes von Augusta Raurica. JbAK 17, 217-310.
- Haffner, A. (Hrsg.; 1989) Gräber, Spiegel des Lebens. Zum Totenbrauchtum der Kelten und Römer am Beispiel des Treverer-Gräberfeldes Wederath-Belginum. Mainz.
- Haffner, A. (Hrsg.; 1995) Heiligtümer und Opferkulte der Kelten. Stuttgart.
- Hansmann, L./Kriss-Rettenbeck, L. (1966) Amulett und Talisman. München.
- Hartmann, M. (1975) Grab eines Soldaten der XIII. Legion. Jber. GPV 1974, 4-8.
- Hatt, J.-J. (1951; 1986<sup>2</sup>) La tombe gallo-romaine. Recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère. Paris.
- Heinzelmann, M. (2001) Römischer Bestattungsbrauch und Beigabensitten in Rom, Norditalien und den Nordwestprovinzen von der späten Republik bis in die Kaiserzeit. Internat. Kolloquium Rom, 1.-3.4.1998. Palilia 8. Wiesbaden.
- Hintermann, D. (2000) Der Südfriedhof von Vindonissa. Veröffentl. GPV 17. Brugg.
- Hoek, F./Provenzale, V./Dubois, Y. (2001) Der römische Gutshof in Wetzikon-Kempten und seine Wandmalerei. AS 24, 3, 2-14.
- Höneisen, M. (Hrsg.; 1993) Frühgeschichte der Region Stein am Rhein. Archäologische Forschungen am Ausfluss des Untersees. Schaffhauser Archäologie 1, Antiqua 26. Basel.
- Jacomet, S./Bavaud, M. (1992) Verkohlte Pflanzenreste aus dem Bereich des Grabmonumentes («Rundbau») beim Osttor von Augusta Raurica: Ergebnisse der Nachgrabungen von 1991. JbAK 13, 103-111.
- Jäggi, C. (1996) Vom römischen Pantheon zur christlichen Kirche. In: A. Furger/C. Jäggi/M. Martin et al., Die Schweiz zwischen Antike und Mittelalter, 61-125. Zürich.
- Jaton, Ph./Schoch, W./Kaufmann, B. (1992) Domdidier. Chapelle Notre-Dame-de-Compassion. AF 9 (2 vol.). Fribourg.
- Jufer, N./Luginbühl, Th. (2001) Répertoire des dieux gaulois. Paris.
- Kaenel, G. (1988) Le second Age du Fer. In: Sépultures, lieux de culte et croyances. 5<sup>ème</sup> cours d'initiation de la SSPA, 111-127. Bâle.
- Kaenel, G. (1990) Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale: analyse de sépultures. CAR 50. Lausanne.
- Kaufmann-Heinemann, A. (1998) Götter und Lararien aus Augusta Raurica. Forschungen in Augst 26. Augst.
- Kob, K. (2000) Christen in Augusta Raurica: Ein weiterer Nachweis aus Kaiseraugst und eine Bestandesaufnahme. JbAK 21, 119-126.
- Kriss-Rettenbeck, L. (1972) Ex Voto. Zeichen und Abbild im christlichen Votivbrauchtum. Zürich.
- Künzl, E. (1997) Römische Tempelschätze und Sakralinventare. Antiquité tardive 5, 57-81.
- Langenegger, E. (1996) «Homineum priusquam genito dente cremari mos gentium non est» (Plinius). Zu den Neonatengräbern im römischen Gutshof von Neftenbach ZH. AS 19, 4, 156-158.
- Lehner, H. (1978) Die Ausgrabungen in der Kirche Biel-Mett. AS 1, 4, 149-154.
- Lehner, H. (1987) Die Ausgrabungen in Sitten «Sous-le-Scex». Zwischenbericht über die Arbeiten von 1984 bis 1987. AS 10, 4, 145-156.
- Leibundgut, A. (1975) Kunst und Kunstgewerbe. In: UFAS 5, 73-88. Basel.
- Lepetz, S. (1993) Les restes animaux dans les sépultures gallo-romaines. In: Ferdière 1993, 37-44.
- Leunissen, P.M.M. (1985) Römische Götternamen und einheimische Religion der Provinz Germania superior. Fundberichte aus Baden-Württemberg 10, 155-195.
- Liertz, U.-M. (1998) Kult und Kaiser. Acta Inst. Romani Finlandiae 20. Rom.
- Liver, A./Rageth, J. (2001) Neue Beiträge zur spätrömischen Kulthöhle von Zillis - Die Grabungen von 1994/95. ZAK 58, 111-126.
- Margainaz Dewarrat, L. (1989) La nécropole de la porte de l'Ouest. BPA 31, 109-137.
- Marinval, P. (1993) Etude carpologique d'offrandes alimentaires végétales dans les sépultures gallo-romaines: réflexions préliminaires. In: Ferdière 1993, 45-65.
- Marti, R. (2000) Zwischen Römerzeit und Mittelalter. Forschungen zur frühmittelalterlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz (4.-10. Jahrhundert). Archäologie und Museum 41. Liestal.
- Martin, M. (1976; 1991) Das spätrömisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Kaiseraugst, Kt. Aargau. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 5 (2 Bde.). Derendingen/Solothurn.
- Martin-Kilcher, S. (1976) Das römische Gräberfeld von Courroux im Berner Jura. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 2. Derendingen/Solothurn.
- Martin-Kilcher, S. (1988) Römische Zeit: Religion im privaten Bereich - Lararien, Votive und Amulette. In: Glaube, Kult und Gräber. 5. Einführungskurs in die ur- und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, 31-42. Basel.
- Martin-Kilcher, S. (1993a) Situation des cimetières et tombes rurales en Germania Superior et dans les régions voisines. In: Ferdière 1993, 153-164.
- Martin-Kilcher, S. (1993b) Römische Grabfunde als Quelle zur Trachtgeschichte im zirkumalpinen Raum. In: Struck 1993, 181-203.
- Martin-Kilcher, S. (1998a) AB AQVIS VENIO - zu römischen Fibeln mit punzierter Inschrift. In: Mille Fiori. Festschrift für L. Berger. Forschungen in Augst 25, 147-154. Augst.
- Martin-Kilcher, S. (1998b) Gräber der späten Republik und der frühen Kaiserzeit am Lago Maggiore: Tradition und Romanisierung. In: Rasold et al. 1998, 191-252.
- Martin-Kilcher, S. (2000) Mors immatura in the Roman world - a mirror of society and tradition. In: J. Pearce et al. (eds.) Burial, society and context in the Roman world, 63-77. Oxford.
- Martin-Kilcher, S./Balmer, M./Bartels, K. et al. (1995) Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen. AFS 28. Bern.
- Martin-Kilcher, S./Schaer, A. (2000) Graubünden in Römischer Zeit. In: Handbuch der Bündner Geschichte 1, 61-97. Chur.
- Meier, H.-R. (1996) Alte Tempel - neue Kulte. In: B. Brenk (Hrsg.) Innovation in der Spätantike. Kolloquium Basel (6./7.5.1994), 363-376. Wiesbaden.
- Méniel, P. (1992) Les sacrifices d'animaux chez les Gaulois. Paris.
- Meylan Krause, M.-F. (1996) Un dépôt votif découvert en 1905. BPA 38, 23-34.
- Meylan Krause, M.-F. (1997) Un ensemble céramique de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. BPA 39, 5-28.
- Mommsen, Th./Meyer, P.M. (Hrsg.; 1970/71) Theodosiani libri XVI cum constitutionibus Sirmondianis et leges novellae ad Theodosianum pertinentes (4. Aufl.). Dublin.
- Moret, J.-C./Rast-Eicher, A./Taillard, P. (2000) Sion: les secrets d'une tombe «sédune». AS 23, 1, 10-17.
- Müller-Karpe, A. (Hrsg.; 1998) Studien zur Archäologie der Kelten, Römer und Germanen in Mittel- und Westeuropa. A. Haffner zum 60. Geburtstag gewidmet. Rahden.
- Pauli, L. (1975) Keltischer Volksglaube. Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte 28. München.
- Pauli, L. (1986) Einheimische Götter und Opferbräuche im Alpenraum. In: H. Temporini/W. Haase (Hrsg.) ANRW II/18.1. 816-871. Berlin.
- Pauli, L. (1991) Heilige Plätze und Opferbräuche bei den Helvetiern und ihren Nachbarn. AS 14, 1, 124-135.
- Paunier, D. (1988) Croyances et rites funéraires à l'époque romaine. In: Sépultures, lieux de culte et croyances. 5<sup>ème</sup> cours d'initiation de la SSPA, 129-153. Bâle.
- Paunier, D./Flutsch, L. (1989) Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy: Secteur IV. Lousonna 7. Lausanne.
- Pearce, J./Millett, M./Struck, M. (eds.; 2000) Burial, society and context in the Roman World. Oxford.
- Petrucchi-Bavaud, M./Jacomet, S. (1997) Zur Interpretation von Nahrungsbeigaben in römerzeitlichen Brandgräbern. Ethnographisch-Archäologische Zeitschrift 38, 3/4, 567-593.
- Petrucchi-Bavaud, M./Veseli, M. (1999) Ein Essen für die Toten. Fleisch, Brot und andere Nahrungsmittel in römischen Brandbestattungen. AS 22, 1, 31-34.
- Poux, M. (2000) Espaces votifs - espaces festifs. Banquets et rites de libation en contexte de sanctuaires et d'enclos. Revue archéologique de Picardie no 1.
- Prieur, J. (1986) La mort dans l'antiquité romaine. Rennes.
- Privati, B. (1983) La nécropole de Sézégny (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle). Mémoires et documents publics par la société d'histoire et d'archéologie de Genève 10. Genève/Paris.
- Rageth, J. (1994) Ein spätrömischer Kultplatz in einer Höhle bei Zillis GR. ZAK 51, 141-172.
- Rasold, P./Fischer, Th./von Hesberg, H. et al. (Hrsg.; 1998) Bestattungssitte und kulturelle Identität. Grabanlagen und Grabbeigaben der frühen römischen Kaiserzeit in Italien und den Nordwest-Provinzen. Kolloquium in Xanten (16.-18. Februar 1995). Xantener Berichte 7, 191-252. Köln/Bonn.
- Reichenberger, A. (1988) Temenos - Templum - Nemetos - Viereckschanze. JbRGZM 35, 285-298.
- Rey-Vodoz, V. (1986) Les fibules gallo-romaines de Martigny VS. ASSPA 86, 149-198.
- Riha, E. (1980) Der gallorömische Tempel auf der Flühweghalde bei Augst. Augster Museumshefte 3. Augst.
- Rossi, F. (1995) L'area sacra du forum de Nyon et ses abords. CAR 66. Lausanne.
- Roth-Rubi, K./Sembauer, H.-R. (1987) Verenamünster Zurzach. Ausgrabungen und Bauuntersuchung. I: Römische Strasse und Gräber. Zürich.
- Rüpke, J. (1995) Kalender und Öffentlichkeit: die Geschichte der Repräsentation und religiösen Qualifikation von Zeit in Rom. Berlin.
- Rüpke, J. (1999) Antike Grossstadtreigion. In: Ch. Batsch/U. Egelhaaf-Gaiser/R. Stepper (Hrsg.) Zwischen Krise und Alltag. Antike Religionen im Mittelmeerraum, 13-30. Stuttgart.
- Saby, F./Bugnon, D. (1996) Le temple gallo-romain de Meyriez/Merlachfeld. AF, 51-96.
- Schalles, H.J./von Hesberg, H./Zanker, P. (Hrsg.; 1992) Die römische Stadt im 2. Jahrhundert n.Chr. Der Funktionswandel des öffentlichen Raumes. Kolloquium in Xanten (2.-4.5.1990). Xantener Berichte 2. Köln/Bonn.
- Schaub, M. (1992) Zur Baugeschichte und Situation des Grabmonumentes beim Augster Osttor (Grabung 1991.52). JbAK 13, 77-102.
- Scheid, J. (1998) La religion des Romains. Paris.
- Scheid, J. (1999) Aspects religieux de la municipalisation. Quelques réflexions générales. In: M. Dondin-Payre/M.-Th. Raepaer-Charlier (eds.) Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le haut-Empire romain, 381-423. Paris.
- Schmid, D. (1991) Die römischen Schlangengentöpfe aus Augst und Kaiseraugst. Forschungen in Augst 11. Augst.
- Schmid, E. (1963) Die Tierknochen. In: R. Laur-Belart, Hüttenböschchen. Ein gallorömischer Vierecktempel am unteren Ende des Walensees. Jahrbuch des Historischen Vereins des Kt. Glarus 60, 17-19.
- Schneider-Schneckenburger, G. (1980) Churrätien im Frühmittelalter auf Grund der archäologischen Funde. Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte 26. München.
- Schucany, C. (1995) Eine Grabanlage im römischen Gutshof von Biberist-Spittalhof. AS 18, 4, 142-154.
- Scott Ryberg, I. (1955) Rites of the State Religion in Roman Art. Memoirs of the American Academy in Rome 22. Roma.
- Simonett, Ch. (1941; 1967-1971) Tessiner Gräberfelder. Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 3. Basel. - Übersetzung/translation in: Ch. Simonett, Necropoli romane nelle terre dell'attuale Canton Ticino. Archivio Storico Ticinese 29/30, 37, 41/42, 45/46. Bellinzona.
- Simonett, Ch. (1946) Der römische Silberschatz von Wettingen. ZAK 8, 1-15.
- Speidel, M.P. (1978) The Religion of Iuppiter Dolichenus in the Roman Army. Leiden.
- Steiner, L./Menna, F. (2000) La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). CAR 75/76. Lausanne.
- Streit, D. (1987) Das römische Gräberfeld von Unterseen. Jahrbuch vom Thuner- und Brienersee, 69-89.
- Struck, M. (Hrsg.; 1993) Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte. Internationale Fachkonferenz, 18.-20. Februar 1991. Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz 3. Mainz.
- Terrier, J. (1991) Les origines de l'église de Vandoeuvres GE. AS 14, 2, 229-236.
- Tomasevic, T. (1974) Gräber an der Rheinstrasse 32 - Augst 1968. Ausgrabungen in Augst 4, 3-56.
- Tomasevic-Buck, T. (1982) Augusta Raurica: Ein neuentdecktes Gräberfeld in Kaiseraugst AG. AS 5, 2, 141-147.
- Trunk, M. (1991; 1993) Römische Tempel in den Rhein- und westlichen Donauprovinzen. Forschungen in Augst 14. Augst.
- Vauthey, P.-A. (1985) Riaz/Tronche-Belon. Le sanctuaire gallo-romain. AF 2. Fribourg.
- Vauthey, P.-A. (1992) La nécropole romaine d'Arconciel/Pré de l'Arche FR. AS 15, 2, 83-85.
- von Gonzenbach, V. (1976) Ein Heiligtum im Legionslager Vindonissa. In: Mélanges d'histoire ancienne et d'archéologie offerts à Paul Collart. CAR 5, 205-222. Lausanne.
- von Kaenel, H.-M. (1978) Das spätrömische Grab mit reichen Beigaben in der Kirche von Biel-Mett BE. AS 1, 4, 138-148.
- Wahl, J. (1981) Beobachtungen zur Verbrennung menschlicher Leichname. Über die Vergleichbarkeit moderner Kremationen mit prähistorischen Leichenbränden. Archäologisches Korrespondenzblatt 11, 271-279.
- Wahl, J./Wahl, S. (1983) Zur Technik der Leichenverbrennung: I. Verbrennungsplätze aus ethnologischen Quellen. Archäologisches Korrespondenzblatt 13, 513-520.
- Wahl, J./Wahl, S. (1984) Zur Technik der Leichenverbrennung: II. Vorbereitung der Leiche und Behandlung der Knochenreste anhand ethnologischer Quellen. Archäologisches Korrespondenzblatt 14, 443-451.
- Walser, G. (1984) Summus Poeninus. Historia, Einzelschriften, 46. Wiesbaden.
- Webster, J. (1999) At the end of the world: druidic and other revitalisation movements in postconquered Gaul and Britain. Britannia 30, 1-20.
- Weidemann, M. (1982) Kulturgeschichte der Merowingerzeit nach den Werken Gregors von Tours. Monographien RGZM, Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte 3. Mainz/Bonn.
- Wiblé, F. (1981) Martigny. GAS 17. sans lieu.
- Wiblé, F. (1987) Nouvelles stèles funéraires d'époque romaine découvertes à Sion. Vallesia 42, 341-362.
- Wiblé, F. (1995) Le mithraeum de Forum Claudii Vallensium/Martigny (Valais). AS 18, 1, 2-15.
- Wiblé, F./Geiser, A./Rey-Vodoz, V. (1983) Le téménos de Martigny. AS 6, 2, 57-81.
- Wiblé, F. (1983) Le téménos de Martigny. AS 6, 2, 57-67.
- Geiser A./Wiblé, F. (1983) Monnaies du site de Martigny. AS 6, 2, 68-77.
- Rey-Vodoz, V. (1983) Les fibules du sanctuaire indigène de Martigny. AS 6, 2, 78-81.
- Wiegels, R. (2000) Inschriften und Kultdenkmäler aus dem römischen Ladenburg am Neckar. Lopodunum 2. Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 59. Stuttgart.
- Wieland, G. (Hrsg.; 1999) Viereckschanzen. Stuttgart.
- Wigg, A. (1993) Zu Funktion und Deutung der «Aschengruben». In: Struck 1993, 111-115.
- Windler, R. (1994) Das Gräberfeld von Elgg und die Besiedlung der Nordostschweiz im 5.-7. Jh. Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien 13. Zürich/Egg.
- Zanier, W. (1999) Der Spätlatène- und römerzeitliche Brandopferplatz im Foggensee (Gde. Schwangau). Münchner Beitr. Vor- u. Frühgesch. 52. München.
- Zwahlen, R. (1995) Vicus Petinesca - Vorderberg. Die Holzbauphasen (1. Teil). Bern.

## Regesten - Registre - Registro

- Abetel, E. (1987) Yverdon-les-Bains. Castrum/Porte de l'Est. ASSPA 70, 192-197.
- Agustoni, C. (1992) La villa de Morat/Combette. In: Le passé appriivoisé. Archéologie dans le canton de Fribourg. Exposition, Fribourg, 18 septembre-1<sup>er</sup> novembre 1992, 110s. Fribourg.
- Agustoni, C./Fuchs, M. (1996) Colonne et balustrades peintes à Morat. In: M. Fuchs (coord.) Fresques romaines. Trouvailles fribourgeoises, 50s. Fribourg.
- Albrecht, H. (1989) Die Brandschicht der Holzbauten des Forums von Augst: Spuren einer Feuerstelle oder einer Brandkatastrophe? JbAK 10, 331-345.
- Ammann, S. (2002) Basel, Rittergasse 16: Ein Beitrag zur Siedlungskontinuität im römischen vicus. Materialhefte zur Archäologie in Basel 17. Basel.
- Anderson, T./Duvauchelle, A./Agustoni, C. (2001) Carrière et forgeron gallo-romains à Châbles. CAF 3, 2-13.
- Anderson, T./Villet, D./Serneels, V. (1999) La fabrication de meules en



- grès coquillier sur le site gallo-romain de Châbles-Les Saux (FR). AS 22, 4, 182-189.
- Antonini, A. (2002) Sion, Sous-le-Scex (VS) I. Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz: Gräber und Bauten. CAR 89. Lausanne.
- Antonini, A. (2002) Sion, Sous-le-Scex. Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz: Gräber und Bauten. CAR 89. Lausanne.
- Baas, J. (1987) Römerzeitliche Kultur- und Nutzpflanzen aus Windisch, Avenches und Cham in der Schweiz. Saalburg-Jahrbuch 43, 1987, 108-111.
- Baas, J. (1987) Römerzeitliche Kultur- und Nutzpflanzen aus Windisch, Avenches und Cham in der Schweiz. Saalburg-Jahrbuch 43, 108-111.
- Baas, J. (1990) Bedeutende römerzeitliche Obstfunde in den Kantonen Waadt, Zug und Aargau. HA 21, 1990, 28-31.
- Baas, J. (1990) Bedeutende römerzeitliche Obstfunde in den Kantonen Waadt, Zug und Aargau. HA 21, 28-31.
- Bacher, R. (1989) Bern - Engemistertgut. Grabung 1983. Bern.
- Bacher, R. (1993) Das Gräberfeld von Petinesca. AS 16, 2, 78-81.
- Bacher, R./Suter, P.J. (1999) Aegerten 1982-85. Römische Töpferabfälle. Archäologie im Kanton Bern 4B, 45-132.
- Bacher, R./Suter, P.J./Eggenberger, P. et al. (1990) Aegerten. Die spätromischen Anlagen und der Friedhof der Kirche Bürgen. Bern.
- Balmer, M. (2000) Der Wachturm von Rheinsulz, Gemeinde Sulz, und die Kleinbefestigungen zwischen Kaiseraugst und Koblenz. Jber. GPV 1999, 37-71.
- Banateanu, D.V./Golubic, M./Saby, F. (1996) La villa gallo-romaine de Vallon. In: M. Fuchs (coord.) Fresques romaines. Trouvailles fribourgeoises. Catalogue d'exposition, 27-29. Fribourg.
- Beck, D. (1957) Das Kastell Schaan. JbHVFL 57, 229-272.
- Beck, D. (1965) Der prähistorische und spätrömische Siedlungsplatz «Auf Krüppel» ob Schaan. JbHVFL 64, 7-52.
- Berger, L. (1998; mit einem Beitrag von Th. Hufschmid) Führer durch Augusta Raurica<sup>6</sup>. Basel.
- Berger, L./Brienza, M./Gutzwiller, P. et al. (1996) Sondierungen auf dem Wittnauer Horn 1980-1982. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 14. Basel.
- Berger, L./Brogli, W. (1980) Wittnauer Horn und Umgebung. AFS 12. Basel.
- Berger, L./Helmig, G. (1991) Die Erforschung der augusteischen Militärstation auf dem Basler Münsterhügel. In: B. Trier (Hrsg.) Die römische Okkupation nördlich der Alpen zur Zeit des Augustus, 7-24. Münster.
- Bersu, G. (1945) Das Wittnauer Horn im Kanton Aargau. Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 4. Basel.
- Bezât, E./Bezât, (1994) Etude des macrorestes végétaux. In: D. Castella, Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches «En Chaplix». CAR 62, Avenicum 6, 133-149. Lausanne.
- Biaggio Simona, S. (1991) I vetri romani provenienti dalle terre dell'attuale Canton Ticino I-II, 39, 257, 261-277. Locarno.
- Biaggio Simona, S. (2000) La necropoli di Giubiasco. Osservazioni preliminari sui materiali di età romana. In: I Leponti tra mito e realtà, 293-303. Locarno.
- Blanc, P. (2002) Nouvelles données sur l'occupation d'Avenches dans l'Antiquité tardive. In: R. Windler/M. Fuchs (Hrsg.) De l'Antiquité tardive au Haut Moyen-Âge (300-800). Actes du colloque ARS-SAM (Berne, 23-24 mars 2001), Antiqua 35. Basel.
- Blondel, L. (1955) Les thermes romains de Tarnaiæ (Massongex). Vallesia 10, 43-58.
- Bögli, H. (1996) Avenicum. La ville romaine et le Musée<sup>3</sup>. GAS 19.
- Bögli, H./Ettlinger, E./Wiedemer, H.R. et al. (1963) Eine gallorömische Villa rustica bei Rheinfeld. Argovia 75, 5-72.
- Boisaubert, J.-L./Bouyer, M./Anderson, T. et al. (1992) Quinze années de fouilles sur le tracé de la RN1 et ses abords. AS 15, 2, 41-54 (48-50).
- Bonnet, Ch. (1994) Genava, n.s. 42, 41-45.
- Bonnet, Ch. (1997) Le développement urbain jusqu'au début du Bas-Empire. In: La Genève sur l'eau. Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève 1. Bern.
- Bonnet, Ch. (1998) Genava. n.s. 46, 15-18.
- Bonnet, Ch./Privati, B. (2001) L'agglomération romaine du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.; L'établissement du haut Moyen Âge: les structures archéologiques. In: Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève 2. Bern.
- Bossert, M. (2000) Die Skulpturen des gallorömischen Tempelbezirkes von Thun-Allmendingen. Corpus signorum Imperii Romani I,6. Bern.
- Brem, H./Bürgi, J./Roth-Rubi, K. (1992) Arbon - Arbor Felix. Das spätrömische Kastell. Archäologie im Thurgau 1. Frauenfeld.
- Brem, H./Steiner, D./Kesselring, R. (1999) Neues aus Tasgetium. AS 22, 3, 123-134.
- Brem, H./Bürgi, J./Roth-Rubi, K. (1992) Arbon - Felix Arbor. Das spätrömische Kastell. Archäologie im Thurgau 1. Frauenfeld.
- Breuer, G./Lehmann, P. (1999a) Die Tierknochenfunde aus dem Bereich der Herdstelle in Raum B6 und aus älteren Schichten. In: H. Sütterlin, Kastelen 2. Die Älteren Steinbauten in den Insulae 1 und 2 von Augusta Raurica. Forschungen in August 22, 186-213. Augst.
- Breuer, G./Lehmann, P. (1999b) Die Tierknochenfunde aus der Brandschicht des tabernenartigen Raumes B8. In: H. Sütterlin, Kastelen 2. Die Älteren Steinbauten in den Insulae 1 und 2 von Augusta Raurica. Forschungen in August 22, 221-240. Augst.
- Bridel, Ph. (1976) Le mausolée de Wavre. Étude des fragments architecturaux du Musée archéologique de Neuchâtel. ASSPA 59, 193-201, pl. 29-33 (avec bibliographie antérieure).
- Bridel, Ph. (à paraître) Le mausolée de Wavre (Suisse). Restitution et présentation muséographique. In: Actes du colloque «L'architecture funéraire monumentale: la Gaule dans l'Empire romain», Lattes, 11-13 octobre 2001.
- Bujard, J./Morero, J.-D. (2002) Colombier (Neuchâtel), de la villa au château. In: De l'Antiquité tardive au Haut Moyen-Âge (300-800). Actes du colloque ARS-SAM (Berne, 23-24 mars 2001). Antiqua 35. Basel.
- Bujard, J./Oberli, D. et al. (en prép.) (Colombier NE, Château).
- Burch, I. (1996) Le cryptoportique peint de Bödingen. In: M. Fuchs (coord.) Fresques romaines. Trouvailles fribourgeoises. Catalogue d'exposition, 24-26. Fribourg.
- Bürgi, J. (1983) Pfy - Ad Fines. AS 6, 4, 146-160.
- Bürgi, J./Hoppe, R. (1985) Iuliomagus. Die römischen Thermen. Antiqua 13. Basel.
- Bürgi, J./Lieb, H./Hoppe, R. et al. (1979) IVLIOMAGVS - römisch Schleitheim. Die öffentlichen Thermen. AFS 11. Schleitheim.
- Butti Ronchetti, F. (2000) La necropoli di Airolo-Madrano. Una comunità alpina in epoca romana. Materiali dell'Ufficio Cantonale dei Beni culturali. Studi archeologici. Bellinzona.
- Büttiker-Schumacher, E. (1998) Tierknochen. In: M. Ramstein, Worb - Sunnhalde - ein römischer Gutshof im 3. Jahrhundert, 91-103. Bern.
- Cardani Vergani, R. (1998) Bioggio: un esempio di continuità civile e culturale dalla Romanità al Medioevo. AS 21, 4, 155-162.
- Castella, D./Duvauchelle, A./Geiser, A. et al. (1995) Une riche sépulture de la nécropole de la route de Bussy à Payerne VD. ASSPA 78, 170-180.
- Castella, D./Eschbach, F. (1999) Découverte d'un habitat mérovingien à Payerne VD. ASSPA 82, 213-226.
- Châtelain, H. (1976) La villa romaine de Commugny. HA 26, 7, 39-57.
- Clavadetscher, U. (1992) Castiel. In: Archäologie in Graubünden. Festschrift zum 25jährigen Bestehen des Archäologischen Dienstes Graubünden, 181-184. Chur.
- Clavadetscher, U. (1993) Churer Stadtgeschichte I, 186-218. Chur.
- Conrad, H. (1981) Schriften zur urgeschichtlichen und römischen Besiedlung des Engadins. Pontresina.
- Courvoisier, J. (1963) Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel 2. Basel.
- Crivelli, A. (1977) La necropoli di Giubiasco. In: RivArchComo (Rivista archeologica dell'antica provincia e diocesi di Como) 159, 5-98. Como.
- Curdy, Ph./Flutsch, L./Moulin, B. et al. (1995) Eburodunum vu de profil: coupe stratigraphique à Yverdon-les-Bains VD, Parc Piguet, 1992. ASSPA 78, 7-56.
- Curdy, Ph./Mottet, M./Nicoud, C. et al. (1993) Brig-Glis/Waldmatte, un habitat alpin de l'âge du Fer. Fouilles archéologiques N9 en Valais. AS 16, 4, 138-151.
- David-Elbiali, M./Paunier, D. (2002) L'éperon barré de Châtel d'Arruffens (Montricher, Vaud): âge du Bronze et Bas-Empire (fouilles Jean-Pierre Gadina 1966-1973). CAR 90. Lausanne.
- Degen, R. (1970) Römische Villen und Einzelsiedlungen der Schweiz. These non publiée, 324-499. Benken.
- Della Casa, Ph. (2000) Mesolcina Praehistorica. Mensch und Naturraum in einem Bündner Südalpental vom Mesolithikum bis in römische Zeit. UPA (Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie) 67. Bonn.
- Demarez, J.-D. (2001) Répertoire archéologique du canton du Jura du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. au VII<sup>e</sup> siècle après J.-C. CAJ 12. Porrentruy.
- Demarez, J.-D./Othenin-Girard, B. (1999) Une chaussée romaine avec relais entre Alle et Porrentruy (Jura, Suisse). CAJ 8. Porrentruy.
- Deschler-Erb, S. (1991a) Auswertung von Tierknochenfunden der Grabung Kaiseraugst-Bireten/«Haberl» 1979.01: Speise- und Schlachtabfälle römischer Truppen in der Kaiseraugst Unterstadt der 1. Hälfte des 1. Jahrhunderts. In: E. Deschler-Erb/M. Peter/S. Deschler-Erb, Das frühromische Militärlager in der Kaiseraugst Unterstadt. Forschungen in August 12. Augst.
- Deschler-Erb, S. (1991b) Das Tierknochenmaterial der Kanalverfüllung nördlich der Frauenthermen: Küchenabfälle einer Taberne des 2. Viertels der 3. Jahrhunderts n.Chr. JbAK 12, 143-151.
- Deschler-Erb, S. (1991c) Neue Erkenntnisse zur vertikalen und horizontalen Fundverteilung in einer Augst Stadinsula. Die Tierknochenfunde aus der Insula 23 (Grabung 1987.56). JbAK 12, 305-379.
- Deschler-Erb, S. (1992) Osteologischer Teil. In: A.R. Furger/S. Deschler-Erb: Das Fundmaterial aus der Schichtenfolge beim Augst Theater. Typologische und osteologische Untersuchungen zur Grabung Theater-Nordwestecke 1986/87. In: Forschungen in August 15, 355-445. Augst.
- Deschler-Erb, S./Schibler, J./Veszel, M. (1998) Überlegungen zur spätlatènezeitlichen und augusteischen Epoche aus archäozoologischer Sicht: Auswertung der Tierknochen aus der Grabung Basel-Rittergasse 4 (1982/6). In: Y. Hecht, Die Ausgrabungen auf dem Basler Münsterhügel an der Rittergasse 4. Materialhefte zur Archäologie in Basel 16, 154-179. Basel.
- Deschler-Erb, S./Schröder, S. (1999) Diverse Beiträge zu Tierknochen. In: J. Rychener, Der römische Gutshof in Neftenbach. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 31/1 und 2. Zürich/Egg.
- Deschler-Erb, S. (in Vorb.) Untersuchung der Tierknochen. In: C. Schucany, Die römische Villa rustica von Biberist-Spitalhof.
- Die Kelten in Zürich (2001) Ausstellungskatalog. Zürich.
- Donati, P. (1980) Romanità a sud del Ceresio nelle attuali terre ticinesi. In: I Romani nel Comasco. Testimonianze archeologiche dalla città e dal territorio, 63. Como.
- Donati, P. (1983) Muralto - Park Hotel. AS 6, 3, 120-136.
- Donati, P. (1991) Il vicus romano in capo al Verbano. HA 87/88, 80-86.
- Donati, P. (1993) Tra Franchi e Longobardi: una villa romana. In: Quaderni Ticinesi di Numismatica e Antichità Classiche 22, 201-220.
- Donati, P. (1999a) Muralto. La collegiata di San Vittore. In: G. Foletti (a cura di), Pierangelo Donati. Venticinque anni alla direzione dell'Ufficio cantonale dei monumenti storici, 114-123. Bellinzona.
- Donati, P. (1999b) Muralto. La parte meridionale del sagrato di San Vittore. In: G. Foletti (a cura di), Pierangelo Donati. Venticinque anni alla direzione dell'Ufficio cantonale dei monumenti storici, 162-169. Bellinzona.
- Donati, P. (1979/1988) Locarno. La necropoli romana di Solduno. Quaderni d'informazione del Dipartimento dell'ambiente, Ufficio e Commissione cantonale dei monumenti storici 3 (ristampa 1988). Bellinzona.
- Doppler, H.W. (1976) Der römische Vicus Aquae Helveticae Baden. AFS 8. Basel.
- Doswald, C. (1993) Römische Mühlesteine aus Lenzburg. Steinmetzen und andere Handwerker im römischen Vicus. Lenzburger Neujahrsblätter 64, 42-49.
- Drack, W. (1976) Die römische Kryptoportikus von Buchs ZH und ihre Wandmalerei. AFS 7. Basel.
- Drack, W. (1980) Die spätrömische Grenzwehr am Hochrhein. AFS 13. Basel/Zürich.
- Drack, W. (1982) Der römische Wachturm im «Schlössliacker» bei der Tössegg. JbSGUF 65, 133-147.
- Drack, W. (1989) Der römische Gutshof bei Seeb. AFS 1. Basel.
- Drack, W. (1990) Der römische Gutshof bei Seeb, Gem. Winkel. Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien 8. Zürich.
- Drack, W. (1995) Zu einigen besonderen Konstruktionen an römischen Hypokaustanlagen in der Schweiz. In: Arculiana, Recueil d'homages offerts à Hans Bögli, 282s. Avenches.
- Drack, W./Fellmann, R. (1988) Die Römer in der Schweiz. Stuttgart.
- Dubois, Y./Paratte, C.-A. (2001) La pars urbana de la villa gallo-romaine d'Yvonand VD-Mordagne. Rapport intermédiaire. ASSPA 84, 43-57.254.
- Dubuis, B./Haldimann, M.-A./Martin-Kilcher, S. (1987) Céramique du Bas-Empire découverte à Sion Sous-le-Scex. AS 10, 4, 157-168.
- Dubuis, F.-O./Lugon, A. (1985) Sion jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle. Acquis, questions et perspectives. Vallesia 40, 1-60.
- Ebersbach, R. (1998) Ausgrabungen am Basler Murus Gallicus/Teil 2. Die Tierknochen. Materialhefte zur Archäologie in Basel 13. Basel.
- Ebersbach, R./Schröder, S. (1997) Roman occupation and its economic consequences in the Northern part of Switzerland. Proceedings of the 7th ICAZ conference (Konstanz 26/09/1994-01/10/1994), Anthropozoologica 25/26, 449-456.
- Ebnöther, Ch. (1995) Der römische Gutshof in Dietikon. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 25. Zürich/Egg.
- Ettlinger, E. (1959) Die Kleinfunde aus dem spätrömischen Kastell in Schaan. In: JbHVFL 59, 225-299.
- Ettlinger, E./Roth-Rubi, K. (1979) Helvetische Reliefsigillaten und die Rolle der Werkstatt Bern-Enge. Acta Bernensia 8. Bern.
- Ewald, J./Hartmann, M./Rentzel, Ph. (1997) Die römische Wasserleitung von Liestal nach Augst. Archäologie und Museum 36. Liestal.
- Ewald, J./Kaufmann-Heinmann, A. (1978) Ein römischer Bronzedelphin aus Munzach bei Liestal BL. AS 1, 1, 23-31.
- Feigenwinter, F. (1997) Die Pflanzenfunde aus der Latrine. In: V. Jauch, Eschensch - Tasgetium. Römische Abwasserkanäle und Latrinen. Archäologie im Thurgau 5, 21-28. Frauenfeld.
- Feibl, O. (1989) L'habitat de falaise du Vallon des Vaux. Relevé et étude 1985-1988. ASSPA 72, 155-180.
- Fellmann Brogli, R./Fünfschilling, S./Marti, R. et al. (1992) Das römisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Basel/Aeschenvorstadt, Teil B: Katalog und Tafeln. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 10. Derendingen/Solothurn.
- Fellmann, R. (1981) Das römische Basel. Führer durch das Historische Museum Basel 2. Basel.
- Fellmann, R. (1999) Das Zinkfädelchen vom Thormebodewald auf der Engehalsinsel bei Bern und seine keltische Inschrift. Archäologie im Kanton Bern 4B, 133-175. Bern.
- Fetz, H./Meyer-Freuler, Ch. (1997) Triengen, Murhübel. Ein römischer Gutshof im Suretal. Archäologische Schriften Luzern 7. Luzern.
- Fetz, H./Reisacher, A. (1996) Der Kanton Zug als römischer Siedlungsraum. AS 19, 2, 85-89.
- Fischer, M./Ebnöther, Ch. (1995) Tierknochen. In: Ebnöther 1995, 254-263.
- Flutsch, L./May Castella, C./Paratte, C.-A. (1997) La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz et ses mosaïques. GAS 5. Orbe.
- Frei, B. (1968) Der gallorömische Tempel auf der Ufenau im Zürichsee. In: Provincialia. Festschrift Rudolf Laur-Belart, 299-316. Basel/Stuttgart.
- Frei, B. (1971) Der römische Gutshof von Sargans. AFS 3. Basel.
- Frei-Stolba, R. (1987) Erwägungen zum Ortsnamen Iuliomagus - Schleitheim, Kanton Schaffhausen (Schweiz). Fundberichte aus Baden-Württemberg 12, 371-387.
- Fuchs, M. (1992) Ravalements à Vallon: les peintures de la villa romaine. AS 15, 2, 86-93.
- Fuchs, M. (1993) Ouvertures sur la peinture viticole de Baugy romain. AS 16, 3, 118-127.
- Fuchs, M. (1995) Voûte peinte à Vallon (Suisse). Revue archéologique de Picardie 10 (no. spécial), 119-127.
- Fuchs, M. (coord.; 1996a) Fresques romaines. Trouvailles fribourgeoises. Catalogue d'exposition. Fribourg.
- Fuchs, M. (1996b) Parois et plafonds reconstitués à Vallon. In: Fuchs 1996a, 30-38.
- Fuchs, M. (1996c) Décors linéaires et poissons à Riaz. In: In: Fuchs 1996a, 54-56.
- Fuchs, M. (1997) Ursins VD et Riaz FR: mêmes combats pour Mars Caturix? AS 20, 4, 149-158.
- Fuchs, M. (2000) Vallon: musée et mosaïques romaines/Römische Mosaik und Museum. GAS 30 et 31. Fribourg/Basel.
- Fuchs, M. (2001) La mosaïque dite de Bacchus et d'Ariane à Vallon. In: D. Paunier/Chr. Schmidt (éds.) La mosaïque gréco-romaine VIII. Actes du 8<sup>e</sup> Colloque international pour l'étude de la mosaïque antique et médiévale (Lausanne, 6-11 octobre 1997). CAR 85/86, 190-204. Lausanne.
- Fuchs, M./Saby, F. (2002) Vallon entre Empire gaulois et 7<sup>e</sup> siècle. In: De l'Antiquité tardive au Haut Moyen-Âge (300-800). Continuité et Neubeginn. Actes du colloque ARS-SAM (Berne, 23-24 mars 2001). Antiqua 35. Basel.
- Fuchs, M./Schaller, A. (1996) Une voûte peinte dans les thermes de Marly. In: M. Fuchs (coord.) Fresques romaines. Trouvailles fribourgeoises. Catalogue d'exposition, 47-49. Fribourg.
- Fünfschilling, S. (1997) Römische und frühmittelalterliche Gläser von Liestal-Munzach. In: J. Tauber (Hrsg.) Keine Kopie an niemand! Festschrift für Jürg Ewald. Archäologie und Museum 39, 49-61. Liestal.
- Furger, A.R. (1985) Augst, 6 v. Chr.: Dendrodaten und Fundhorizonte. JbAK 5, 123-146.



- Furger, A.R. (1997) Kurzführer Augusta Raurica. Archäologischer Führer durch Augst/Kaiseraugst 5. Augst.
- Furger, A.R./Deschler-Erb, S. (1992) Das Fundmaterial aus der Schichtenfolge beim Augster Theater. Typologische und osteologische Untersuchungen zur Grabung Theater-Nordwestecke 1986/87. Forschungen in Augst 15. Augst.
- Gähwiler, A./Speck, J. (1991) Die römische Wassermühle von Hagendorn bei Cham ZG. Versuch einer Rekonstruktion. HA 22, Nr. 86, 34-75.
- Gairbos, S. (2000) Archäologische Untersuchungen zur spätrömischen Zeit in Curia/Chur GR. JbSGUF 83, 95-147.
- Gardiol, J.-B. (1989a) Le fanum d'Ursins VD et son contexte. Mémoire de licence inédit, Université de Lausanne.
- Gardiol, J.-B. (1989b) Recherches au fanum d'Ursins. ASSPA 72, 290-294.
- Gardiol, J.-B./Rebetez, S./Saby, F. (1990) La villa gallo-romaine de Vallon FR. Une seconde mosaïque figurée et un laraire. AS 13, 4, 169-184.
- Gerber, Ch. (1997) La route romaine transjurane de Pierre Pertuis. Recherches sur le tracé romain entre le Plateau suisse et les bassins du Doubs et du Rhin. Bern.
- Gerster, A. (1976) Römische und merowingische Funde in Develier. HA 7, 26, 30-38.
- Gerster, A. (1978) Der römische Gutshof im Müschhag bei Laufen. HA 9, 33, 2-66.
- Ginella, F./Heigold-Stadelmann, A./Ohnsorg, P. et al. (2000) Ein Beitrag zur Nahrungswirtschaft und zur Verpflegung römischer Truppen im Legionslager Vindonissa/Windisch (CH). Archäozoologische Auswertung der Tierknochen aus der Grabung Vindonissa-Feuerwehrmagazin 1976. JberGPV 1999, 3-26.
- Glaser, K./Ramstein, M./Bacher, R. (1996) Tschugg - Steischer. Prähistorische Fundschichten und römischer Gutshof. Bern.
- Grädel, E. (1989) Die Tierknochenfunde aus dem Amphitheater von Augusta Rauricorum (Grabungen 1982-86). JbAK 10, 143-177.
- Grüniger, I. (1977) Die Baugeschichte der St. Martins-Kirche Busskirch. HA 8, 32, 146-151.
- Grüniger, I./Laur-Belart, R./Legler-Staub, F. (1960) Ein frühromischer Wachtposten auf dem Kerenzerberg bei Filzbach (GL). US 24, 3-24.
- Guyan, W.U. (1985) Iuliomagus. Das antike Schleithem. In: Turicum - Vitodurum - Iuliomagus. Drei Vici in der Ostschweiz. Festschrift für O. Coninx, 235-306. Zürich.
- Haefel, Ch. (1996) Die römischen Brandgräber an der Rheinstrasse 46 des Nordwestgräberfeldes von Augusta Raurica. JbAK 17, 217-310.
- Hagendorn, A./Doppler H./Huber, A. et al. (im Druck) Neue Forschungen zur Frühzeit von Vindonissa und den Lagern der 13. Legion. Veröffentl. GPV 18.
- Haldimann, M.-A. (1988) Marly (Sarine). Les Râpettes. AF, ChA 1985, 34-57.
- Haldimann, M.-A./André, P./Broillet-Ramjouié, E. et al. (2001) Entre résidence indigène et domus gallo-romaine: le domaine antique du Parc de La Grange (GE). AS 24, 2, 2-15.
- Haldimann, M.-A./Curdy, Ph./Gillioz, P.-A. et al. (1991) Aux origines de Massongex VS. Tarnaiae, de La Tène finale à l'époque augustéenne. ASSPA 74, 129-182.
- Haldimann, M.-A./Ramjouié, E./Simon, Ch. (1991) Les fouilles de la cour de l'ancienne prison de Saint-Antoine: une vision renouvelée de la Genève antique. AS 14, 2, 194-204.
- Hänggi, R./Doswald, C./Roth-Rubi, K. (1994) Die frühen römischen Kastelle und der Kastell-Vicus von Tenedo-Zurzach. Veröffentl. GPV 11. Brugg.
- Hartmann, M. (1975) Der römische Gutshof von Zofingen. AFS 6. Basel/Zofingen.
- Hartmann, M. (1986) Vindonissa, Oppidum - Legionslager - Castrum. Windisch.
- Hartmann, M./Wälchli, D. (1989) Die römische Besiedlung von Frick. AS 12, 2, 71-77.
- Hartmann, M./Weber, H. (1985) Die Römer im Aargau. Aarau/Frankfurt a.M./Salzburg.
- Hasenbach, V. (2000) Spätantike glasierte Reibschalen aus Liechtenstein. JbHVFL 99, 231-248.
- Hasenfratz, A./Schnyder, M. (1998) Das Seebachtal. Eine archäologische und paläoökologische Bestandsaufnahme. Forschungen im Seebachtal 1. Archäologie im Thurgau 4. Frauenfeld.
- Hecht, Y./Helmig, G./Spichtig, N. et al. (1999) Zum Stand der Erforschung der Spätlatènezeit und der augusteischen Epoche in Basel. JbSGUF 82, 163-181.
- Hecht, Y./Tauber, J. (1998) Das Hinterland von Augusta Raurica in römischer Zeit. In: J. Ewald/J. Tauber (Hrsg.) Tatort Vergangenheit. Ergebnisse aus der Archäologie heute, 429-456. Basel.
- Hedinger, B. (1993) Das Kastell Irgenhausen. In: Eine Ahnung von Ahnen. Archäologische Entdeckungsreise im Zürcher Oberland, 143-148. Wetzikon.
- Hedinger, B. (1998) Der römische Burgus von Kloten, Kanton Zürich. In: C. Bridger/K.J. Gilles (Hrsg.) Spätromische Befestigungsanlagen in den Rhein- und Donauprovinzen. Beiträge der Arbeitsgemeinschaft «Römische Archäologie» bei der Tagung des West- und Süddeutschen Verbandes der Altertumswissenschaften in Kempten 8.6-9.6.1995. BAR International Series 704, 113-118. Oxford.
- Hedinger, B. (2000a) Zur römischen Epoche im Kanton Zürich. Archäologie im Kanton Zürich 1997-1998. Bericht Kantonsarchäologie 15, 293-332. Zürich/Egg.
- Hedinger, B. (2000b) Geweihbearbeitung im spätrömischen Wachturm von Rheinau-Köpferplatz. AS 23, 3, 104-114.
- Hedinger, B./Jauch, V. (2000) Die römische Zeit. In: Hintergrund-Untergrund. Archäologische Entdeckungsreise durch Winterthur. Stadtbibliothek Winterthur, 47-75. Winterthur.
- Helmig, G. (1987) Zum Forschungsstand im römischen Vicus südöstlich des Münsterhügels. Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde 87, 224-233.
- Helmig, G. (1998) Basilia, Totentanz und Römergräber. In: Mille Fiori. Festschrift für L. Berger. Forschungen in Augst 25, 123-130. Augst.
- Henny, C. (1992) La villa romaine de Commugny. Mémoire d'archéologie provinciale romaine présenté à l'Université de Lausanne. Lausanne.
- Hintermann, D. (2000) Der Südfriedhof von Vindonissa. Veröffentl. GPV 17. Brugg.
- Hochuli, S./Horisberger, B./Weiss, J. (1996) Von «Greens» und Gräbern - Römische Brandbestattungen aus dem Golfpark bei Holzhäusern ZG. AS 19, 2, 90-93.
- Hochuli, S./Gysel, A./Siegfried-Weiss, A./Ruoff, E./Schaltenbrand, V. (1986; 1991) Chur in römischer Zeit. I. Ausgrabungen Areal Dosch. Antiqua 12. - Chur in römischer Zeit. II: Ausgrabungen Areal Markthalenplatz; Historischer Überblick. Antiqua 19. Basel.
- Hoek, F./Provenzale, V./Dubois, Y. (2001) Der römische Gutshof in Wetzikon-Kempten und seine Wandmalerei. AS 24, 1, 2-14.
- Höneisen, M. (Hrsg.; 1993) Frühgeschichte der Region Stein am Rhein. Archäologische Forschungen am Ausfluss des Untersees. Schaffhauser Archäologie 1, Antiqua 26. Basel.
- Horisberger, B. (1997) Drei römische Brandbestattungen in Holzhäusern. Tugium 13, 107-134.
- Horisberger, B. (in Vorb.) Der Gutshof von Buchs (ZH) und die römische Besiedlung im Furttal.
- Hufschmid, M. (1983/85) Der römische Gutshof von Oberweningen. 23. Jahrbuch des Zürcher Unterländer Museumsvereins.
- Hüster-Plogmann, H. (1992) Tierknochen als Quellen zur Geschichte. In: M. Schmaedecke/J. Tauber (Hrsg.) Ausgrabungen in Lausen-Bettenach. Vorbericht über die archäologischen Untersuchungen 1985-1992. Archäologie und Museum 25, 28-32. Liestal.
- Hüster-Plogmann, H. (1999a) Die Fischreste. In: J. Rychener, Der römische Gutshof in Neftenbach. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 31. Zürich.
- Hüster-Plogmann, H. (1999b) Fischreste aus den Schlammproben der älteren Steinbauperiode aus dem Raum B6. In: H. Sütterlin, Kastelen 2. Die Älteren Steinbauten in den Insulae 1 und 2 von Augusta Raurica. Forschungen in Augst 22. Augst.
- Hüster-Plogmann, H. (in Vorb.) Untersuchung der Fischreste. In: Schucany, in Vorb.
- Jacomot, S. (2000) Ein römischer verkohlter Getreidevorrat aus dem 3. Jahrhundert n.Chr. von Augusta Raurica (Kaiseraugst AG, Grabung «Adler», 1990.05). JbAK 21, 225-230.
- Jacomot, S./Dick, M. (1986) Verkohlte Pflanzenreste aus einem römischen Grabmonument beim Augster Ostor (1966). JbAK 6, 7-53.
- Jacomot, S./Kucan, D./Ritter, A., et al. (2002) Punica granatum L. (pomegranates) from early Roman contexts in Vindonissa (Switzerland). Vegetation History and Archaeobotany 11, 79-2002.
- Jacomot, S./Petrucci-Bavaud, M. (in Vorb.) Konsumtion und Produktion von Pflanzen: Ergebnisse der archäobotanischen Untersuchungen der Samen und Früchte. In: Schucany, in Vorb.
- Jacomot, S./Wagner Ch./Wacker Feigenwinter, K. et al. (unpubl. 1993) Samen und Früchte aus vorrömischen, römerzeitlichen und mittelalterlichen Ablagerungen in der Altstadt von Solothurn (Schweiz). Areale Vigier und Klosterplatz. Unpubl. Manuskript. Basel.
- Jacomot, S./Wagner, Ch. (1994) Mineralisierte Pflanzenreste aus einer Latrine des Kastell-Vicus in Zurzach. In: Hänggi et al. 1994, 321-343.
- Jacomot, S./Wagner, S./Felice, N. et al. (1988) Verkohlte pflanzliche Makroreste aus Grabungen in Augst und Kaiseraugst. Kultur- und Wildpflanzenfunde als Informationsquellen über die Römerzeit. JbAK 9, 271-310.
- Jacquat, C. (1986) Römerzeitliche Pflanzenfunde aus Oberwinterthur (Kanton Zürich, Schweiz). In: Beiträge zum römischen Vitodurum - Oberwinterthur 2. Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Monographien 2, 241-264. Zürich.
- Jaton, Ph./Schoch, W./Kaufmann, B. (1992) Domsdidier. Chapelle Notre-Dame-de-Compassion. AF 9 (2 vol.). Fribourg.
- Joos, M. (1985) Die römischen Mosaiken von Munzach. AS 8, 2, 86-92.
- Juller, C./Schifferdecker, F. (1997) Guide archéologique du Jura et du Jura bernois. Porrentruy.
- Kellner, H.J. (1965) Die Kleinfunde aus der spätrömischen Höhensiedlung «Auf Krüppel» bei Schaan. JbHVFL 64, 53-124.
- Kellner, H.J. (1978) Das Kastell Schaan und die Spätzeit der römischen Herrschaft. HA 9, 34/36, 187-201.
- Koenig, F.E. (1979) Der Julierpass in römischer Zeit. JbSGUF 62, 77-99.
- Koller, H./Doswald, C. (1996) Aquae Helveticae - Baden. Die Grabungen Du Parc 1987/88 und ABB 1988. Veröffentl. GPV 13. Brugg.
- Kuhn, E. (1932) Beiträge der Kenntnis der Säugetierfauna der Schweiz seit dem Neolithikum. Revue Suisse de Zoologie 18. Genève.
- Kühne, E./Menoud, S. (1985) Börsingen. FA, AF 1983, 34-52. Fribourg.
- Lanz-Bloesch, E. (1906) 1. Bericht über die Ausgrabungen der kelto-helvetischen und römischen Ruinen am Jensberg bei Biel von 1898-1904. Nach den technischen Berichten von Architekt E.J. Propper. ASA NF 8, 23-41.113-128.
- Laur-Belart, R. (1952) Der römische Gutshof von Oberentfelden im Aargau. US 16, 9-18.
- Laur-Belart, R. (1960) Strahlegg und Biberlikopf, zwei weitere frühromische Wachtposten am Walensee. US 24, 3/4, 51-67.
- Laur-Belart, R. (1962) Der frühromische Wachtposten auf dem Biberlikopf SG. US 26, 35-51.
- Laur-Belart, R./Grüniger, I./Schmid, E. (1960) Sondierung auf dem Biberlikopf. US 24, 3/4, 67-74.
- Lechmann-McCallion, J./Koenig, F.E. (1990) Kallnach BE: vestiges romains et nécropole du Haut Moyen Age. Rapport préliminaire des fouilles de 1988-1989. ASSPA 73, 160-166.
- Lehmann, P./Breuer, G. (1997) The use-specific and social-topographical differences in the composition of animal species found in the roman city of Augusta Raurica (Switzerland). Proceedings of the 7th ICAZ conference (Konstanz 26/09/1994-01/10/1994). Anthropozoologica 25/26, 487-494.
- Lehner, H.-J. (1987) Die Ausgrabungen von Sitten «Sous-le-Scex». Zwischenbericht über die Arbeiten von 1984-1987. AS 10, 4, 145-156.
- Lieb, H. (1999) Vindonissa und die römischen Lagerstädte. Jber. GPV 1998, 63-67.
- Liver, A./Rageth, J. (2001) Neue Beiträge zur spätrömischen Kulthöhle von Zillis - Die Grabungen von 1994/95. ZAK 58, 111-126.
- Luginbühl, Th./Monnier, J. (1997) Eléments de chronologie des sites gallo-romains fribourgeois. Rapport non publié, 14. Fribourg/Lausanne.
- Luginbühl, Th./Monnier, J./Dubois, Y. (2001) Vie de palais et travail d'esclave. La villa romaine d'Orbe-Boscéaz. Documents du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. Lausanne.
- Maier, F. (1984) Kleiner Fundbericht über die Ausgrabung einer römischen Villa in Möhlin, Nieder-Riburg, AG. Vom Jura zum Schwarzwald, N.F. 1984, 31f.
- Maier, F.B. (1991) Die sogenannte «ältere» oder «frühere» römische Wasserleitung zum römischen Legionslager Vindonissa. Jber. GPV 1990, 43-47.
- Maier, F.B. (1999) Vindonissa: Arbeitsstand und Grabungen seit 1980. Jber. GPV 1998, 3-12.
- Marietan, I. (1939/40) Bulletin de la Murithienne, 98-101.
- Markert, D. (1986) Faunenreste. In: Roth-Rubi 1986, 46f.
- Marti, R. (2000) Zwischen Römerzeit und Mittelalter. Forschungen zur frühmittelalterlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz (4.-10. Jahrhundert). Archäologie und Museum 41. Liestal.
- Martin, M. (1998) «... munimentum prope Basiliam quod accolae Robur ...» (Amm. Marc. 30, 3, 1). In: Mille Fiori. Festschrift für L. Berger. Forschungen in Augst 25, 141-145. Augst.
- Martin-Kilcher, S. (1976) Das römische Gräberfeld von Courroux im Berner Jura. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 2. Derendingen/Solothurn.
- Martin-Kilcher, S. (1980) Die Funde aus dem römischen Gutshof von Laufen-Müschhag. Bern.
- Martin-Kilcher, S./Balmer, M./Bartels, K. (1995) Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen. AFS 28. Bern.
- Matteotti, R. (2002) Die römische Anlage von Riom GR. Ein Beitrag zum Handel über den Julier- und den Septimerpass in römischer Zeit. JbSGUF 85, 103-196.
- Matter, G. (1999) Der römische Vicus von Kempraten. JbSGUF 82, 183-211.
- Matter, G. (inVorb.) (Archäologischer Führer Kempraten und Umgebung. Erscheint voraussichtlich 2003)
- Mellet, J. (1899) Les fouilles du Buy, entre Cheseaux et Morrens (Vaud). ASA NF 1, 13-20 (villa de Morrens).
- Menoud, S./Boisaubert, J.-L./Bouyer, M. (1985) Marly-le Grand (Sarine). Les Râpettes. AF, ChA 1983, 54-60.
- Meyer, E. (1971) Zürich in römischer Zeit. In: E. Vogt/E. Meyer/H.C. Peyer, Zürich von der Urzeit zum Mittelalter, 108-162. Zürich.
- Meyer-Freuler, Ch. (1998) Vindonissa. Feuerwehrmagazin. Veröffentl. GPV 15. Brugg.
- Meylan, M.-F./Bonnet Borel, F. (1992) Riaz/Tronche-Bélon, La céramique et le verre du sanctuaire gallo-romain. Fribourg.
- Morel, J. (1988) Montreux-Baugy VD: la villa romaine. Fouilles 1987. ASSPA 71, 204-208.
- Morel, Ph. (1991) Untersuchung des osteologischen Fundgutes aus dem Vicus Vitodurum-Oberwinterthur. In: Beiträge zum römischen Oberwinterthur-Vitodurum 5. Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monografien 10, 79-176. Zürich.
- Morel, Ph. (1994) Die Tierknochenfunde aus dem Vicus und den Kastellen. In: R. Hänggi/C. Doswald/K. Roth-Rubi, Die frühen römischen Kastelle und der Kastell-Vicus von Tenedo-Zurzach. Veröffentl. GPV 9, 395-410. Brugg.
- Morinini, M. (2002) Bioggio (TI), découverte d'un petit temple d'époque romaine. Présentation des fouilles et des trouvailles archéologiques. Mémoire d'archéologie classique présenté à l'Université de Genève (inédit).
- Müller, F. (1994) Studen - Ried / Petinesca 1966. Töpfereiabfall mit Glanztonbechern. Archäologie im Kanton Bern 3B, 443-482.
- Müller-Beck, H.-J. (1963/64) Die Erforschung der Engehalbinsel in Bern bis zum Jahre 1965. Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums 43/44, 375-400.
- Neukom, C. (2002) Die Skulpturfragmente des Grabmonumentes von Wavre. In: CSIR (Corpus signorum Imperii Romani) Schweiz I,7. Antiqua 34. Basel.
- Neukom, C. (in Vorb.) Die figürlichen Rundskulpturen und Reliefs aus der Villenanlage von Orbe-Boscéaz.
- Niffeler, U. (1988) Römisches Lenzburg: Vicus und Theater. Veröffentl. GPV 8. Brugg.
- Nuoffer, P./Menna, F. (2001) Le vallon de Pomy et Cuarny (VD) de l'âge du Bronze au haut Moyen Age. CAR 82. Lausanne.
- Overbeck, B. (1973) Das Alpenrheintal in römischer Zeit II, Die Fundmünzen. Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte 21. München.
- Overbeck, B. (1982) Das Alpenrheintal in römischer Zeit I, Topographie, Fundvorlage und historische Auswertung. Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte 20. München.
- Paccolat, O. (1991) L'établissement gallo-romain de Boécourt, Les Montoyes (JU, Suisse). CAJ 1. Porrentruy.
- Paccolat, O. (1997) Le village gallo-romain de Brig-GLIS VS/Waldmatte. AS 20, 1, 25-36.
- Paratte, C.-A. (1994) Rapport préliminaire sur la campagne de fouille d'Orbe VD-Boscéaz 1993. ASSPA 77, 148-152.
- Paunier, D. (1981) La céramique gallo-romaine de Genève. De La Tène finale au royaume burgonde. Mémoires et documents publié par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4, 9. Genève.
- Paunier, D. (1994) Les agglomérations secondaires en Gaule Belgique et dans les Germanies: La Suisse. In: Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche 1992, 80-88. Paris.
- Peter, C. (1995) La villa gallo-romaine de Buix dans la vallée de l'Allaine (JU). AS 18, 1, 25-32.
- Petrucci-Bavaud, M. (1996) Pflanzliche Speisebeigaben in den Brandgräbern. In: Ch. Haefel, Die römischen Brandgräber an der Rheinstrasse 46 des Nordwestgräberfeldes von Augusta Raurica. JbAK 17, 1996, 217-310.
- Petrucci-Bavaud, M. (1999) Archäobotanische Untersuchungen im Bereich der Herdstelle in Raum B6 und von Gruben in Raum B11. In: H. Sütterlin, Kastelen 2. Die Älteren Steinbauten in den Insulae 1 und 2 von Augusta Raurica. Forschungen in Augst 22, 165-185. Augst.



- Petrucci-Bavaud, M./Jacomet, S. (1996)* Die Ergebnisse der archäobotanischen Untersuchung des «Humushorizontes» von Raum C1. In: Th. Hufschmid, Kastelen 3. Die jüngeren Steinbauten in den Insulae 1 und 2 von Augusta Raurica. Forschungen in Augst 23, 191-209. Augst.
- Petrucci-Bavaud, M./Jacomet, S. (2000; unter Mitarbeit von G.-B. Narten)* Samen, Früchte und Fertigprodukte. In: D. Hintermann 2000, 151-159.
- Petrucci-Bavaud, M./Jacomet, S. (im Druck)* Die botanischen Makroreste aus den Befestigungszeitlichen Schichten. In: P.-A. Schwarz, Kastelen 4. Die spätromische Befestigung auf Kastelen – Ein Beitrag zur Geschichte in Augusta Raurica im späteren 3. und frühen 4. Jahrhundert. Forschungen in Augst 24.
- Petrucci-Bavaud, M./Jacomet, S. (in Vorb.)* Die botanischen Makroreste aus den Schichten der Holzbauperiode. In: P.-A. Schwarz, Kastelen 1. Die Holzbauperiode auf Kastelen. Forschungen in Augst.
- Petrucci-Bavaud, M./Schlumbaum, A. (1997)* Archäobotanische Untersuchungen der römerzeitlichen Brandbestattungen von Holzhäusern. In: B. Horisberger, Drei römische Brandbestattungen in Holzhäusern. Tugium 13, 133f.
- Pichard-Sardet, N./Berti Rossi, S./May Castella, C. (1993)* Lousonna, la ville gallo-romaine et le musée. GAS 27. Lausanne.
- Planta, A. (1986)* Verkehrswege im alten Rätien 2. Chur.
- Rageth, J. (1979)* Römische und prähistorische Funde von Riom. Bündner Monatsblätter 1979, 3/4, 49-123.
- Rageth, J. (1982)* Die römischen Schmiedegruben von Riom GR. AS 5, 4, 202-208.
- Rageth, J. (1987)* Römische Verkehrswege und ländliche Siedlungen in Graubünden. Jahrbuch der Historischen Gesellschaft von Graubünden 1986, 45-108.
- Rageth, J. (1992a)* Chur. In: Archäologie in Graubünden. Festschrift zum 25-jährigen Bestehen des Archäologischen Dienstes Graubünden, 124-145. Chur.
- Rageth, J. (1992b)* Riom. In: Archäologie in Graubünden. Festschrift zum 25-jährigen Bestehen des Archäologischen Dienstes Graubünden, 150-154. Chur.
- Rageth, J. (1994)* Ein spätromischer Kultplatz in einer Höhle bei Zillis GR. ZAK 51, 141-172.
- Rageth, J. (1998)* Chur-Welschdörfli, Schutzbau Areal Ackermann. AFS 29. Chur.
- Raimann, A./Erni, P. (2001)* Die Kunstdenkmäler des Kantons Thurgau 6. Der Bezirk Steckborn. Bern.
- Ramstein, M. (1998)* Worb – Sunnhalde. Ein römischer Gutshof im 3. Jahrhundert. Bern.
- Rebetz, S. (1992)* Zwei figürlich verzierte Mosaiken und ein Lararium aus Vallon (Schweiz)/Les deux mosaïques figurées et le laraire de Vallon (Suisse). Antike Welt 23, 1, 3-29.
- Reymond, S./Broillet-Ramjoué, E./May Castella, C. et al. (2001)* La villa romaine de Pully et ses peintures murales. GAS 32. Pully.
- Riethmann, P./Seifert, M. (1997)* Die Untersuchung und Datierung des römischen und mittelalterlichen Rheinüberganges bei Zurzach. Argovia 108, 156-168.
- Rigert, E./Schindler, M.P. (2002)* Der Bau der Schweizerischen Hauptstrasse H8 zwischen Jona und Schmerikon: Resultate der archäologischen Begleitung. JbSGUF 85, 7-22.
- Robert-Charrue, C. (1999)* La céramique gallo-romaine de la villa de Vicques (JU, Suisse). Mémoire de licence, Universités de Neuchâtel et Lausanne.
- Rossi, F./Hauser, P./André.P. (1998)* Nyon: une colonie romaine au bord du lac Léman. Les Dossiers de l'Archéologie 252, avril.
- Roth-Rubi, K. (1986)* Die Villa von Stutheien Hüttwilen TG. Antiqua 14. Basel.
- Roth-Rubi, K. (2001)* La sigillée de Dangstetten: question de chronologie. Acta Rei Cretariae Romanae Fautorum 37, 211-215.
- Roth-Rubi, K./Hidber, A. (1997)* Römische Villen von Zurzach, Döttingen und Koblenz. Römische Strasse durch das Sennenloch bei Döttingen. Unveröffentlichte Arbeiten von Karl Stehlin und Josef Villiger. Argovia 108, 3-145.
- Roth-Rubi, K./Sennhauser, H.-R. (1987)* Verenamünster Zurzach. Ausgrabungen und Bauuntersuchung. I: Römische Strasse und Gräber. Zürich.
- Rychener, J. (1999)* Der römische Gutshof in Neftenbach. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 31. Zürich/Egg.
- Rychener, J./Albertin, P. (1986)* Ein Haus im Vicus Vitudurum – die Ausgrabungen an der Römerstrasse 186. In: Beiträge zum römischen Vitudurum – Oberwinterthur 2, Berichte Zürcher Denkmalpflege, Monographien 2. Zürich.
- Saby, F. (1992)* La villa de Vallon. In: Le passé apprivoisé. Catalogue d'exposition, 112s.120s. Fribourg.
- Saby, F. (1995)* Marly (Sarine). Les Râpettes. AF, ChA 1995 (1996), 48-51.
- Saby, F. (2001)* La mosaïque de la Venatio de Vallon et son système d'évacuation d'eau. In: D. Paunier/Chr. Schmidt (éds.) La mosaïque gréco-romaine VIII. Actes du 8<sup>e</sup> Colloque international pour l'étude de la mosaïque antique et médiévale (Lausanne, 6-11 octobre 1997). CAR 85-86, 328-337. Lausanne.
- Schaub, M./Furger, A.R. (2001)* Panorama Augusta Raurica. 700 Jahre Stadtgeschichte in Rekonstruktionsbildern. Augster Museumshefte 31. Augst.
- Scherer, E. (1921)* Zwei spätromische Glasgefässe von Sursee. Der Geschichtsfreund 76, 83ff.
- Schibler, J./Furger, A.R. (1988)* Die Tierknochenfunde aus Augusta Raurica (Grabungen 1955-1974). Forschungen in Augst 9. Augst.
- Schlumbaum, A. (in Vorb.)* Verkohlte Holzreste aus der römischen Villa rustica von Biberist Spitalhof. In: C. Schucany (in Vorb.).
- Schlumbaum, A./Jacomet, S. (2000)* Die Holzkohlereste. In: D. Hintermann 2000, 160-168.
- Schmid, E. (1963)* Knochenfunde, in: H. Bögli/E. Ettliger, Eine gallo-römische Villa rustica bei Rheinfelden. Argovia 75, 49-52.
- Schmid, E. (1966)* Die Tierknochen der Ausgrabung im Basler Münster 1966. Basler Zeitschrift für Geschichte u. Altertumskunde 66, XXXIV-XXXVIII.
- Schmid, E. (1967)* Eine Pferdebestattung unter dem römischen Theater von Lenzburg. JberGPV 1966, 45-47.
- Schmid, E. (1969)* Die Tierreste aus der römischen Villa Sargans. Unpubl. Manuskript.
- Schmid, E./Hummler, M. (1980)* Tierknochen und Speisereste. In: Martin-Kilcher 1980, 80-91.
- Schneider, J.E. (1985)* Turicum. Zürich in römischer Zeit. In: Turicum – Vitudurum – Iulimagus. Drei Vici in der Ostschweiz. Festschrift für O. Coninx, 39-167. Zürich.
- Schoch, W.E. (1989)* Holzfunde und die daran beobachteten Bearbeitungsspuren aus Augst/BL, Grabung Theater-Nordwestecke 1986/87. In: Archäobotanik. Symposium der Universität Hohenheim (Stuttgart) vom 11.-16. Juli 1988. Dissertationes Botanicae 133, 89-106. Berlin/Stuttgart.
- Schucany, C. (1996)* Aquae Helveticae. Zum Romanisierungsprozess am Beispiel des römischen Baden. Antiqua 27. Basel.
- Schucany, C. (in Vorb.)* Die römische Villa rustica von Biberist-Spitalhof.
- Schulthess, O. (1911)* Das römische Kastell Irgenhausen. MAGZ 27, 41-115.
- Schwab, H. (1985)* Marsens (Gruyère). La Pierre. AF, ChA 1983, 139-163.
- Schwab, H. (1995)* Une garniture de ceinture extraordinaire du Haut Moyen Age à Vallon-sur-Dompierre (Fribourg/Suisse). 17<sup>e</sup> Journées internationales d'archéologie mérovingienne. 3<sup>e</sup> Colloque Aquitania, Toulouse (23-24 juin 1995). Bulletin de liaison de l'Association française d'archéologie mérovingienne 19, 45-56.
- Schwarz, G.T. (1971)* Das Misoix in ur-und frühgeschichtlicher Zeit. HA 2, 6, 27-48.
- Schwarz, P.-A. (1996)* Zur Spätzeit von Augusta Raurica. In: E. Schallmayer (Hrsg.) Niederbieber, Postumus und der Limesfall. Stationen eines politischen Prozesses. Ber. ersten Saalburgkoll. Saalburg Schriften 3, 60-68. Bad Homburg v.d.H.
- Schwarz, P.-A./Berger, L. (Hrsg.; 2000)* Tituli Rauracenses 1. Testimonien und Aufsätze. Zu den Namen und ausgewählten Inschriften von Augst und Kaiseraugst. Forschungen in Augst 29. Augst.
- Seeuer, E./Meylan, M.-F./Prongin, M. (1985)* La céramique gallo-romaine de Marsens/La Pierre 1965. AF, ChA 1983, 164-171.
- Senn, M. (2001)* Neues zur römerzeitlichen Mühle von Hagendorn. Eisenfunde und ihre Bedeutung für die Siedlungsinterpretation. Tugium 17, 91-98.
- Sennhauser, H.R. (Hrsg.; im Druck)* Frühe Kirchen im östlichen Alpengebiet. Von der Spätantike bis in ottonische Zeit. Abhandl. Bayer. Akademie der Wissenschaften.
- Sennhauser, H.R. (in Vorb.)* Chur, Kirche im Welschdörfli.
- Simonett, Ch. (1941)* Tessiner Gräberfelder. Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 3. Basel. – Übersetzung/traduction in: Ch. Simonett, Necropoli romane nelle terre dell'attuale Canton Ticino. Archivio Storico Ticinese 29/30, 37, 41/42, 45/46. Bellinzona.
- Simonett, Ch. (1944)* Costruzioni romane recentemente scavate nel Mendrisiotto (Ticino). In: Munera. Scritti in onore di A. Giussani,

- 183-184. Como.
- Speck, J. (1945)* Das Zugerland im Lichte neuer römischer Bodenfunde. Zuger Neujahrsblatt, 49-60.
- Spitale, D. (1992)* Les monnaies de la villa gallo-romaine de Vicques. Actes de la Société jurassienne d'Emulation 95, 9-48.
- Spycher, H./Schucany, C. (1997)* Die Ausgrabungen im Kino Elite im Rahmen der bisherigen Untersuchungen der Solothurner Altstadt. Antiqua 29. Basel.
- Stampfli, H.R. (1959/60)* Die Tierwelt der kelto-römischen Siedlung «Engelhalbinsel» bei Bern nach den Grabungen 1956, 1957 und 1959. JbBHMB 39/40, 1959/60, 415-434.
- Stampfli, H.R. (1968)* Die Tierknochenfunde der Grabung Chur – Welschdörfli 1962/63. Jb Naturforsch. Gesellschaft GR 92, 1968.
- Stampfli, H.R. (1974)* Haustiere und ihre Verwertung im römischen Solothurn. Prähistorische Archäologische Statistik des Kantons Solothurn, Folge 48.
- Stampfli, H.R. (1980)* Die Tierfunde. In: von Kaenel/Pfanner 1980, 97-101.
- Stehlin, K./von Gonzenbach, V. (1957)* Die spätromischen Wachttürme am Rhein von Basel bis zum Bodensee. 1. Untere Strecke: Von Basel bis Zurzach. Schriften Ur- und Frühgesch. Schweiz 10. Basel.
- Steiner, L./Menna, F. (2000)* La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). CAR 75/76. Lausanne.
- Stöckli, W.E. (1975)* Chronologie der jüngeren Eisenzeit im Tessin. Antiqua 2. Basel.
- Stopp, B. (1997)* Die Tierknochen. In: H. Fetz/Ch. Meyer-Freuler, Triengen, Murhubel. Ein römischer Gutshof im Suretal. Archäologische Schriften Luzern 7, 387-413. Luzern.
- Strübin, Th. (1956)* Monciacum. Der römische Gutshof und das mittelalterliche Dorf Munzach bei Liestal. Bildbericht über die Ausgrabungen in Munzach 1950-1955. Baselbieter Heimatblätter 20, 386-423.
- Strübin, Th. (1973)* Ein gallo-römisches Höhenheiligtum auf der Schauenburgerflue. Baselbieter Heimatbuch 12, 214-231. Liestal.
- Strübin, Th. (1974)* Das gallo-römische Höhenheiligtum auf der Schauenburgerflue. HA 5, 18, 34-46.
- Strübin, Th./Laur-Belart, R. (1953)* Die römische Villa von Munzach bei Liestal. Vorläufiger Grabungsbericht. US 17, 1-14.
- Suter, P. J. (1992)* Aegerten Tschannenmatte 1989. Stein-Holzstrukturen einer römischen Hafenanlage? Archäologie im Kanton Bern 2B, 237-250.
- Terrier, F. (1997)* Les embarcations gallo-romaines d'Yverdon-les-Bains. Guide de l'exposition permanente au Château d'Yverdon-les-Bains. Yverdon-les-Bains.
- Terrier, J. (1991)* Les origines de l'église de Vandoeuvres GE. AS 14, 2, 229-236.
- Terrier, J. (2000)* Genava, n.s. 48, 191-194.
- Terrier, J./Haldimann, M.-A./Wiblé, F. (1993)* La villa gallo-romaine de Vandoeuvres (GE) au Bas-Empire. AS 16, 1, 25-34.
- Trumm, J. (2002)* Die römerzeitliche Besiedlung am östlichen Hochrhein (50 v.Chr.-450 n.Chr.). Materialheft zur Archäologie in Baden-Württemberg 63, Kat.Nr. 156. Stuttgart.
- Ulrich, R. (1914)* Die Gräberfelder in der Umgebung von Bellinzona, Kt. Tessin. Zürich.
- van Berchem, D. (1980)* La promotion de Genève au rang de cité. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève 17, 3-15.
- Vauthey, P.-A. (1982)* Le sanctuaire gallo-romain de Riaz/Tronche-Bélon. Histoire et archéologie, Les dossiers 62, 64-68.
- Vauthey, P.-A. (1985)* Riaz/Tronche-Bélon, Le sanctuaire gallo-romain. AF 2. Fribourg.
- Vauthey, P.-A. (1992)* La nécropole romaine d'Arconciel/Pré de l'Arche FR. AS 15, 2, 83-85.
- Veszeli, M. (2000)* Bestimmung der Tierknochen. In: D. Hintermann, Der Südfriedhof von Vindonissa. Veröffentl. GPV 17, 169-178. Brugg.
- Vietti, G. (2002)* La necropoli di Giubiasco (TI). Le tombe romane dello scavo Viollier. Mémoire d'archéologie gallo-romaine présenté à l'Université de Lausanne (inedito).
- Viollier, D. (1906)* Le cimetière préhistorique de Giubiasco. ASA 8, 97-112, 169-187, 257-270.
- Vitodurum 6 (2002)* Beiträge zum römischen Oberwinterthur. Die Baubefunde im Westquartier von Oberwinterthur – Vitodurum (Unteres Bühl). Zürich/Egg.
- Vitodurum 9 (2001)* Beiträge zum römischen Oberwinterthur. Ausgrabungen auf dem Kirchhügel und im Nordosten des Vicus 1988-1998. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 35. Zürich/Egg.

- Vogt, E. (1948)* Der Lindenhof in Zürich. Zürich.
- Vogt, E. (1968)* Germanisches aus spätromischen Rheinwarten. In: Provincialia. Festschrift R. Laur-Belart, 632-646. Basel/Stuttgart.
- von Gonzenbach, V. (1961)* Die römischen Mosaiken der Schweiz. Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 13. Basel.
- von Kaenel, H.-M./Brem, Hj./Elmer, J.Th. et al. (1993)* Der Münzhort aus dem Gutshof in Neftenbach. Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien 16. Zürich/Egg.
- von Kaenel, H.-M./Pfanner, M. (1980)* Tschugg – Römischer Gutshof. Grabung 1977. Bern.
- Vrac (2001)* L'archéologie en 83 trouvaillies. Hommage collectif à Daniel Paunier. Lausanne.
- Wächli, D. (1994)* Neue römische Funde im Fricker Oberdorf: Die römische Fundstelle Oberdorf Frick, Stand 1994. Frick – Gestern und Heute 5, 54-60.
- Weidmann, D. (1978)* La villa romaine du Prieuré à Pully. AS 1, 2, 87-92.
- Wells, C. (1972)* The German Policy of Augustus. Oxford.
- Wiblé, F. (1978)* Notes sur deux stèles funéraires d'époque romaine découvertes en 1901 à Plan-Conthey (VS). RSAA/ZAK 35, 158-161.
- Wiblé, F. (1986)* Forum Claudii Vallensium, La ville romaine de Martigny. GAS 17<sup>e</sup>. Martigny.
- Wiblé, F. (1991)* L'amphithéâtre romain de Martigny. Martigny.
- Wiblé, F. (1995)* Le mithraeum de Forum Claudii Vallensium/Martigny (Valais). AS 18, 1, 2-15.
- Wiblé, F. (1996/97)* Le temple de Jupiter Poeninus au sommet du Col du Grand-St-Bernard: a-t-il été érigé ou reconstruit à l'époque flavienne? Bull. Etudes Préhistor. et Archéol. Alpines 7/8, 1996/97, 19-25.
- Wiedemer H.R. (1966)* Die Walenseeroute in römischer Zeit. In: R. Degen/W. Drack/R. Wyss (Hrsg.) Helvetia Antiqua. Festschrift Emil Vogt, 167-172. Zürich.
- Wiedemer, H.R. (1963)* Ein Ziegelstempel der 21. Legion aus der römischen Villa beim Gorbelfhof in Rheinfelden. Argovia 75, 73-78.
- Zindel, Ch. (1979)* Vorbemerkungen zur spätromischen-frühmittelalterlichen Anlage von Castiel/Carschlingg. AS 2, 2, 109-112.
- Zwahlen, R. (1995)* Vicus Petinesca – Vorderberg. Die Holzbauphasen (1. Teil). Bern.